



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.

D'APRÈS L'ANGLOIS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, &c.

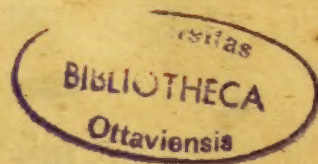
TOME QUARANTE-UNIEME.

CONTENANT

LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE, SUIVIE DE CELLE DES PRINCIPAUX ÉTATS QUI ONT PART À LA SOUVERAINETÉ DE L'EMPIRE; LA BOHÊME, LA BAVIERE ET LE PALATINAT, LA SAXE, LE BRANDENBOURG, BRUNSWIC-HANOVRE, LES ELECTORATS ECCLÉSIASTIQUES, L'AUTRICHE, LA HESSE, LE MECKLENBOURG, &c. AINSI QU'UN TABLEAU DU DROIT PUBLIC, DES LOIX &c. DU DIT EMPIRE: LES HISTOIRES DE HONGRIE, DE SILÉSIE, ET LES TROIS PREMIERES SECTIONS DE CELLE DE POLOGNE.

ENRICHIE DES CARTES NÉCESSAIRES.





A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez ARKSTÉE & MERKUS,

MDCCLXXIX.

Avec Privilege.

AVERTISSEMENT

DES

LIBRAIRES.

Il nous paroît inutile de prouver combien ſont fauſſes & deſtituées de tout fondement les accuſations de certain Libraire étranger, qui a jugé de ſon intérêt de tâcher à décrier notre ouvrage; mais nous croyons important de prévenir le Public, que l'Edition qu'on lui propoſe par ſouſcription, en Volumes *in Octavo* de 40 à 45 feuilles d'impreſſion, ne peut avoir pour but que d'abuſer de ſa confiance & de s'enrichir de ſes avances.

En effet, nous avons publié actuellement XLI Volumes grand *in Quarto* avec figures: dont chacun contient 80 à 90 feuilles, très ſerrées & toutes joliment imprimées en beau caractere nommé *Cicero*. On voit par là qu'il faudroit payer plus de deux Volumes *in Octavo* pour avoir ce qu'en contient un ſeul de l'Edition *in Quarto*, qui, tout bien compté, ne coute pas davantage & pour laquelle on n'a pas beſoin d'avancer ſon argent à pure perte & ſans en recevoir la valeur. Nous avouons que le format *in Octavo* eſt plus portatif, mais comme c'eſt un ouvrage de Bibliothéque qui doit être lu & conſulté lorſqu'on eſt chez ſoi, vu les fréquens renvois aux autres Volumes, il n'eſt pas poſſible, à moins qu'on ne veuille porter ſur ſoi toute la Collection, de s'en ſervir avec utilité &

agrément, comme d'une ſimple brochure de poche. Nous ne ſaurions nous empêcher en outre, en épargnant nombre d'autres raiſons, d'obſerver ſur cette contrefaction *in Octavo*, qu'au jugement de tout homme ſenſé, de la maniere dont on la propoſe, elle ne peut abſolument être, que tronquée, châtrée & défectueuſe, d'autant plus qu'elle ſe feroit dans un pays où toutes les productions Littéraires ſont ſoumiſes à la Cenſure la plus ſévere, & où déja plus d'une fois des perſonnes aveuglées par une malhonnête avidité de gain, voulant précédemment tenter cette entrepriſe, n'en ont eu que de la honte & le malheur d'échouer, dès qu'elles l'avoient commencée. Il en eſt de cet ouvrage comme de ces productions de la Nature, qui languiſſent & meurent, en les tranſplantant dans un ſol, ou ſous un climat, qui ne leur convient pas.

Nous continuerons l'Hiſtoire de Pologne dans le volume ſuivant, à laquelle nous ferons ſuivre celles de Pruſſe, de la Ruſſie, &c. Au reſte, comme la Carte de l'Empire d'Allemagne dans notre Volume précédent renferme les pays dont il eſt queſtion dans celui-ci; à l'exception de la Hongrie & de la Pologne, nous n'avons cru néceſſaires que ces deux.

TABLE
DES
CHAPITRES ET SECTIONS
DE CE QUARANTE-UNIEME
VOLUME.

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

SUITE DU LIVRE XXV.

HISTOIRE DES PRINCIPAUX ETATS QUI PARTICIPENT A LA SOUVERAINETÉ DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, &c.

CHAPITRE I.

HISTOIRE DU ROYAUME DE BOHÊME.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE BAVIERE ET DE L'ELECTORAT PALATIN.

CHAPITRE III.

HISTOIRE DE SAXE, DE THURINGE, DE MISNIE &c.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DE L'ÉLECTORAT DE BRANDENBOURG.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE LA MAISON DE BRUNSWIC ET DE L'ÉLECTORAT DE HANOVER.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE DES TROIS ELECTORATS ECCLÉSIASTIQUES ET DE LA MAISON ARCHIDUCALE D'AUTRICHE.

CHAPITRE VII.

HISTOIRE DE HESSE, DE MECKLENBOURG &c.

CHAPITRE VIII.

CONTENANT UN TABLEAU DU DROIT PUBLIC DES LOIX, DES CONSTITUTIONS ET DU GOUVERNEMENT CIVIL ET POLITIQUE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

LIVRE VINGT-SIXIEME.

HISTOIRE DU ROYAUME DE HONGRIE.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

HISTOIRE DU DUCHÉ DE SILÉSIE.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

HISTOIRE DU ROYAUME DE POLOGNE.



AVIS AU RELIEUR.

Il est prié de ne point confondre les deux différentes signatures des feuilles de ce Volume, les unes A &c. pag. 1. &c. & les autres [*A*] &c. pag. (1) &c.

La demi feuille Ll * se place entre les feuilles Ll & Mm

Les feuilles Zz,* Zz,** &c. se placent entre Zz & Aaa

La demi feuille [A] attachée à Ll * remplace les quatre premieres pages coupées de l'Histoire de Hongrie (1) —— (4)

La Carte de Hongrie N. 1. sans en couper le blanc se place de maniere qu'elle regarde la page (1)

Et la Carte de Pologne N. 2. sans en couper le blanc la page (185)

N.° 1



HONGRIE
Partie de Pologne
Volhynie
Podolie
Petite Tartarie
Moldavie
Bessarabie
Transilvanie
Haute Hongrie
Basse Hongrie
Esclavonie
Croatie
Bosnie
Servie
Valaquie
Bulgarie
Romanie
Turquie
Albanie
Macedoine
Europe
Mer Noire ou Mer Maiour et Pont Euxin
Mer de Marmara
Archipelague
Golfe de Venise
Golfe de Salonichi
Partie d'Asie
Italie
Cracow
Constantinow
Loewenborg
Kamieniec
Bar
Chmielnick
Bracław
Vienne
Presbourg
Bude
Pesth
Offen
Albe Regale
Comore
Novigrod
Agria
Colocza
Waradin
Clausenburg
Hermenstat
Weissenburg
Temeswar
Peterwardein
Belgrad
Samendria
Nicopoli
Silistra
Varna
Sisopoli
Andrinopoli
Constantinople
Philippopoli
Sofia
Salonichi
Gallipoli
Mostar
Ragusi
Spalato
Durazzo
Lanciano
Brindisi
Otranto
Cassandra
Stalimene
Mer
Noire
Oczia
Kilia nova
Moncastro

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.

SUITE DU

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

HISTOIRE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

SECTION XIV. *Contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Allemagne depuis le commencement du Regne de Joseph I jusqu'à l'avenement de Joseph II, ou jusqu'à nos jours.*

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Joseph, proclamé Empereur.

JOSEPH élu Roi de Hongrie en 1687, reconnu Roi des Romains en 1690, avoit pris le titre de Roi de Bohême, sans se faire couronner, quoiqu'il eût été proclamé par les Etats de ce Royaume. A tous ces titres il en ajouta un plus auguste, quoique moins réel, celui d'Empereur. Il éloigna de sa cour, les Jésuites & tous leurs amis; l'objet de sa politique étoit, en restituant tous les biens que ces religieux avoient obtenus en Hongrie, d'engager les mécontens de ce Royaume, à accepter la paix qu'il avoit dessein de leur offrir. Ce projet ne réussit pas. Les Hongrois, opiniâtres dans leur ressentiment, venoient, dans une assemblée générale, convoquée par le Prince Ragotski, de s'engager solemnellement, à ne point poser les armes, que la Cour de Vienne ne les eût satisfaits. L'Angleterre & la Hollande, persuadés du tort que les mécontens de Hongrie feroient à la cause commune, avoient offert leur médiation; elle fut rejettée, il fallut prendre le parti de la force. Les défaites multipliées des Hongrois, loin de les décourager, les irriterent; ils furent souvent vaincus, jamais soumis. Tandis qu'on célébroit à Vienne, par des feux de joie, la victoire remportée sur eux à Schibo, ils ravageoient la Basse-Hongrie, la Moravie, & l'Autriche;

Défaites des mécontens de Hongrie.

fiers d'avoir brûlé quelques villages, ils refuserent la suspension d'armes, que les médiateurs continuoient de leur offrir.

Cependant le Duc de Marlboroug, à la tête de l'armée des Alliés, entreprit de forcer les lignes de l'Electeur de Baviere, qui commandoit les François, & le succès le plus brillant couronna son entreprise. Marlboroug s'avança vers Louvain, dans le dessein d'y attaquer celui qu'il avoit contraint à s'y refugier; mais les Députés des Provinces-Unies, trouvant de la témérité, où ce héros ne voyoit que de la gloire, s'opposerent à son projet. Ce Général qui ne souffroit pas plus qu'on résistât à ses desseins qu'à ses armes, écrivit, en des termes très-forts aux Etats-Généraux. Mais cette Lettre ne fit pas grande impression sur les Hollandois & Marlboroug resta persuadé, qu'on lui avoit arraché l'honneur d'une victoire certaine. Avant de quitter la Moselle, il voulut forcer le Maréchal de Villars à lui livrer bataille; mais les différens mouvemens qu'il fit, dans cette vue, n'en produisirent aucun dans l'armée Françoise, & Villars qui, connoissant l'avantage de sa position, connoissoit encore mieux l'habileté de son rival, resta aussi tranquille dans son camp, que s'il n'eût eu aucun ennemi à craindre. Enfin voyant que Marlboroug, forcé de renoncer à son projet, prenoit le parti de marcher vers la Flandre, le Maréchal de Villars crut pouvoir envoyer à l'Electeur de Baviere, un détachement de ses troupes, pour le renforcer. S'étant ensuite réuni avec le Maréchal de Marsin, il s'avança vers l'armée Impériale dans l'espérance de la forcer à livrer bataille, avant qu'elle ne fût secourue par douze mille Prussiens, qui se hâtoient de la joindre; mais désespérant d'emporter ses retranchemens, il revint à Weissembourg, dont il démolit les murailles.

Marlboroug se plaint aux Etats-Généraux.

Un sujet, assez léger en apparence, mais dont les suites pouvoient devenir dangereuses, mit la mésintelligence entre l'Empereur & le Pape. Le fils d'un gentilhomme attaché à l'Ambassadeur de Vienne, ayant maltraité les Sbirres qui étoient venus chez son pere, pour exécuter une sentence prononcée contre lui, le Fiscal le fit mettre, lui & ses parens, en prison. Le Secrétaire de l'Ambassade Impériale se plaignit de cet emprisonnement: l'Empereur exigea que le Pape envoyât à Vienne un Cardinal, pour y faire des excuses de sa part, & qu'en attendant cette réparation, on remît Ferrare aux troupes Impériales. Cette affaire devint depuis le germe de plusieurs démêlés plus importans, entre la Cour de Vienne & celle de Rome.

Démêlé entre l'Empereur & le Pape.

Le Duc Maximilien Philippe, oncle des Electeurs de Cologne & de Baviere, étant mort sans enfans, l'Empereur crut pouvoir s'emparer de la ville de Mindelheim, qui, par droit de succession, appartenoit aux neveux de Maximilien. Le Comte de Lowenstein, fut nommé Gouverneur de la Baviere, & fit publier une ordonnance, qui obligeoit tous les Bavarois, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente-cinq, à se trouver le 5 de Septembre dans les endroits marqués, pour en choisir douze mille des mieux faits, qu'on destinoit à recruter les régimens Impériaux. Les paysans effrayés se cacherent dans les bois, & n'en sortirent que la nuit, pressés par la faim qui les dévoroit.

L'Empereur croit pouvoir s'emparer de la ville de Mindelheim.

Le désespoir, aussi redoutable dans les hommes que dans les bêtes féroces, contraignit ces malheureux à s'attrouper (1). Les mécontens de Hongrie se joignirent à eux, & tous résolurent de vendre cherement leur vie & leur liberté; mais, voyant l'impossibilité où ils étoient de résister au nombre des troupes Impériales, ils furent obligés de se soumettre. Telle étoit la situation déplorable de la maison de Baviere, lorsque celle de Hannover, décorée d'un nouvel Electorat, & destinée à monter sur le trône de la Grande-Bretagne, augmentoit encore sa splendeur, par la riche succession de George Guillaume, Duc de Zell, mort au mois d'Août 1705 (2).

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Révolte des Bavarois.

L'Empereur venoit d'obliger le Conseil-Aulique à rendre un décret, pour proscrire les Electeurs de Baviere & de Cologne. Ce coup d'autorité assuroit à ce Corps un droit qu'on lui avoit toujours disputé. Après lui avoir laissé le pouvoir de proscrire deux Electeurs, de quel droit les autres Princes auroient-ils refusé de reconnoître sa jurisdiction ? L'Empereur, ayant obtenu ce funeste décret, fit assembler la Noblesse dans la grande salle du palais. Il se plaça sur un trône & se fit lire les actes par lesquels Léopold avoit donné l'investiture aux deux Princes. Joseph les ayant déchiré, les jetta à terre & les poussa avec le pied. Les Hérauts d'armes les ayant ramassés avec la pointe d'une lance, les mirent en piéces, & les jetterent par les fenêtres, dans la basse-cour du palais. On lut ensuite le décret par lequel les Electeurs de Baviere & de Cologne étoient mis au ban de l'Empire. La tête de l'Electeur de Baviere fut mise à prix, & celui de Cologne, ne dut qu'à sa qualité d'Ecclésiastique, le bonheur de ne pas éprouver un pareil sort. On poussa la rigueur jusqu'à ôter la qualité de Princes, aux enfans de l'Electeur. Plusieurs Etats d'Allemagne blâmerent la sévérité de ce décret, & accuserent l'Empereur de despotisme.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne sont mis au ban de l'Empire. 1706.

Les Electeurs proscrits se flattoient que le Maréchal de Villars apporteroit quelque changement à leur malheureuse situation. Ce Général s'avança vers Lauterbourg. Les Allemands, qui défendoient cette ville, prirent la fuite. Après être revenus de leur effroi, ils parurent sous la portée du canon, mais les vainqueurs occupoient la place. Les François, profitant de la consternation qu'ils inspiroient, s'emparerent de tous les postes qu'occupoient les Allemands, depuis la riviere de Moter jusqu'à celle de Speirbach. Les Hongrois, à qui de nouveaux mécontemens avoient fait reprendre les armes, forcerent les lignes de la Moravie, défendues par le Général Boskaï, & firent une irruption en Autriche, où ils pillerent & brûlerent plus de trente villages. L'Empereur, qui chassoit dans la forêt d'Eberdorf, fut prêt d'être enlevé par un Corps de Hongrois qui s'y étoient cachés. Deux piqueurs, qui, en

Avantages des François sur les Allemands.

L'Empereur court risque d'être enlevé par les Hongrois.

(1) *Hist. de Bav.*

(2) Cette année fut encore remarquable, tant par les contestations qu'occasionna la mort de l'Evêque de Lubeck entre le Prince Charles de Dannemarc & le Duc Administrateur de Holstein Gottorp; que par la demande de la Noblesse de Westphalie de la revision de son fameux procès contre les *Erbmanner* ou Patrices de Munster: affaire bruyante, dans laquelle la Diete nomma des reviseurs & qui partagea le College Electoral & celui des Princes plusieurs années.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

pourſuivant un cerf, les apperçurent, avertirent Sa Majeſté Impériale, qui retourna, à toute bride, à Vienne avec les Seigneurs de ſa ſuite.

Bataille de Calcinato perdue par les Impériaux.

Les commencemens de la Campagne d'Italie n'avoient été favorables, ni à la maiſon d'Autriche, ni à celle de Savoye; l'armée Impériale étoit affoiblie par la déſertion preſque générale des Bavarois qu'on y avoit incorporés malgré eux. L'argent manquoit. Les forces de l'armée Françoiſe augmentoient tous les jours. Vendome venoit de gagner la bataille de Calcinato. Le Prince Eugene, ayant raſſemblé les débris de l'armée Impériale, auxquels il joignit trois régimens Bavarois, accourut à Gavardo, pour empêcher qu'on ne lui ôtât la communication avec le Trentin; il pénétra juſque dans la vallée de Poliſella, où il campa, en attendant les renforts qu'on lui envoyoit. Cependant les François ſe

Siege de Turin.

préparoient depuis quelque tems à faire le ſiege de Turin. La Feuillade fut chargé de la conduite de ce ſiege, tandis que Vendome, poſté à Rivoli, obſervoit les démarches de l'armée du Prince Eugene, qui venoit de recevoir un renfort d'environ dix mille hommes. Avec un ſecours ſi conſidérable, il ſe rendit maître du Ferrarois & du Modenois. Le Roi de France, ayant rappellé d'Italie le Duc de Vendome, pour l'envoyer commander en Flandre, le Duc d'Orléans lui ſuccéda; mais, trop foible pour s'oppoſer aux conquêtes du Prince Eugene, qui, dans la rapidité de ſa marche, s'emparoit de tous les poſtes, le Duc ne put empêcher la jonction des Piémontois avec les Impériaux. Etant arrivé en Piémont le même jour que le Prince Eugene, il tint un conſeil de guerre avec la Feuillade, dans lequel il fut arrêté, de faire de nouveaux efforts pour continuer le ſiege de Turin. Les François entreprirent de ſe rendre maîtres des contre-gardes & de la demi-lune; ils croyoient n'avoir rien à craindre par rapport aux mines, parceque dans un aſſaut précédent, les aſſiégés en avoient aſſez fait jouer, pour croire qu'il ne leur en reſtoit plus. On ſe trompoit; dès que les aſſiégeans ſe furent formés ſur le chemin-couvert, une mine creva. D'un même coup elle abîma deux piéces de batterie, & fit ſauter en l'air trois cents grenadiers. Les autres, épouvantés d'un ſpectacle ſi terrible, ſe débanderent.

Bataille & levée du Siege de Turin.

Cependant le Duc de Savoye & le Prince Eugene marchoient ſur huit colonnes pour attaquer le Duc d'Orléans, qui à peine avoit eu le tems de ſe retrancher. Après la plus opiniâtre réſiſtance les lignes de l'armée Françoiſe furent forcées. Cette armée étoit totalement ruinée, ſi les Allemands, au lieu de s'attacher au pillage, en avoient pourſuivi les débris. Le Duc d'Orléans, s'étant expoſé avec plus de courage que de bonheur, reçut au bras gauche une bleſſure qui lui découvroit l'os, une autre dans le côté,

Mort du Maréchal de Marſin.

au défaut de la cuiraſſe, & trois coups dans ſes armes. Les François laiſſerent entre les mains des Alliés un nombre conſidérable de priſonniers: celui des morts fut beaucoup moins grand. Le Maréchal de Marſin, bleſſé dangereuſement, mourut le lendemain de la bataille.

La victoire remportée par les Impériaux, fit perdre au Roi de France preſque toutes ſes conquêtes en Italie: elle rendit inutile celle que le

Comte de Médavi remporta deux jours après dans le Mantouan, & ne put empêcher les succès des Alliés en Flandre. Tandis que l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi alloient camper entre les deux Ghettes, le Duc de Marlboroug & le Feld-Maréchal d'Ouwerkerk prenoient la même route. Les deux armées se trouverent en présence à Ramilli. La Maison du Roi attaqua d'abord l'aîle gauche des Alliés avec succès, mais elle fut prise en flanc par douze bataillons, & une colonne de dragons, que les Alliés avoient fait couler le long de la Méhaigne. La cavalerie prit la fuite, & l'infanterie fut forcée de quitter en désordre le champ de bataille, où elle laissa dix piéces de canon. Les Alliés ne pensoient point à pousser plus loin leur victoire (*a*), lorsque la confusion qui se mit dans les troupes qui faisoient la retraite, leur en donna une des plus complettes, & qui décida du sort des Païs-Bas. Bruges, Gand, Louvain, Malines, Bruxelles, Oudenarde, ne coûterent pas un coup de canon aux Alliés.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Bataille de Ramilli. Defaite des François.

Marlboroug, couvert de gloire, enrichi des dépouilles de ceux qu'il avoit vaincus, retourna à Londres, d'où la Reine Anne l'envoya en Saxe, pour y découvrir les desseins secrets du Roi de Suéde, qui, selon le bruit public, devoit se joindre à la France, quoiqu'il eût donné sa parole en 1700 de ne prendre aucun parti dans la guerre de Louis XIV contre les Alliés; mais on n'imaginoit pas que Charles XII seroit esclave de sa parole, lorsqu'il s'agiroit de la sacrifier à son intérêt: on se trompoit. Marlboroug, après avoir étudié les projets du Monarque Suédois, ne crut pas devoir hazarder aucune proposition.

Marlboroug veut inutilement pénétrer les intentions du Roi de Suéde.

La guerre, allumée dans toute l'Europe, épuisoit les provinces d'hommes & d'argent. Les peuples, accablés & ruinés, formoient des vœux pour le retour de la paix. Mais quel médiateur assez puissant pouvoit y faire consentir la Maison d'Autriche, l'Angleterre, & les Etats-Généraux? Les troupes Françoises, par un traité, entre l'Empereur & Louis XIV, ayant obtenu la liberté d'abandonner les villes de la Lombardie, où elles devenoient inutiles, pour retourner en France, où elles étoient nécessaires, les Alliés, libres sur le Pô, maîtres du Milanès & du Mantouan, formerent le dessein de pénétrer en Provence, pour y assiéger Toulon. L'armée commandée par le Duc de Savoye & par le Prince Eugene vint établir son quartier général près de la Valette, ils attaquerent la hauteur de Sainte-Cathérine, l'emporterent & y placerent le canon destiné à battre Toulon. Le Maréchal de Tessé qui commandoit l'armée Françoise, forma le projet de reprendre ce poste important, qui domine sur une partie de la ville: ayant donné ses ordres, les François fondirent sur les Alliés, avec tant de bravoure & d'impétuosité, qu'en peu de momens les fossés de la hauteur furent remplis de corps morts. De huit à neuf cents hommes qui la défendoient, la plupart furent passés au fil de l'épée, & quatre bataillons commandés pour les secourir furent taillés en piéces. Cette vigoureuse attaque fit renoncer le Duc de Savoye au projet d'assiéger Toulon; tandis que ses troupes repassoient le Var, le Prince Eugene mit les siennes en quartier d'hyver.

1707.

Siége de Toulon.

Levée du siége de Toulon.

(*a*) *Journ. Hist. de Louis* XIV.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Mort du Marquis de Bade.

L'Allemagne perdit cette année un de ses plus grands Généraux, c'étoit le Prince Louis Guillaume, Marquis de Bade, Gouverneur de Raab & Commandant Général des armées de l'Empire. Cette charge étant alternative, par un concordat fait entre les Catholiques & les Protestans, l'Empereur ordonna que le Marquis de Bareith & le Prince Eugene commanderoient alternativement. Les Protestans ne réclamerent point contre cette décision, parce que voyant le Prince Eugene assez occupé en Italie, ils étoient sûrs que le Margrave auroit seul le commandement de l'armée du Rhin. Cependant le Maréchal de Villars entreprit de forcer les lignes de Stolhoffen, il ordonna plusieurs fausses attaques le long du Rhin, afin de faire croire aux Impériaux qu'il vouloit s'ouvrir un passage à l'isle du Marquisat. Ce stratagême réussit, les François s'emparerent des lignes de Stolhoffen, tandis que le Prince de Bareith, trop foible pour leur résister, se retiroit à la faveur d'un brouillard. La Marquise de Bade effrayée, se sauva avec ses enfans, laissant dans son château de Rastadt ses meubles les plus précieux. Le Maréchal de Villars lui dépêcha un gentilhomme avec un trompette, pour la prier de revenir à Rastadt, où elle eut le plaisir de retrouver ses meubles, dans l'état où elle les avoit laissés.

Les François forcent les lignes de Stolhoffen.

Après cette conquête, l'armée Françoise, ayant levé des contributions dans le Wurtemberg, s'avança vers Heilbron, où l'armée Impériale s'étoit retirée. Mais le Margrave de Bareith, forcé d'augmenter les garnisons de Landaw, de Philipsbourg & de Fribourg, affoiblit tellement son armée, qu'il crut ne devoir pas attendre l'arrivée des François. Les Impériaux avoient pensé que Villars commenceroit le siége de quelques-unes de ces places; mais le Général François avoit trop d'habileté, pour s'occuper à assiéger des villes, quand il pouvoit répandre la terreur dans le centre de l'Allemagne, & faire périr la petite armée qui fuyoit devant lui. Ayant appris que le Prince de Bareith étoit campé près de Guémund, il envoya ordre au Marquis d'Hautefort de venir le joindre, pour attaquer l'armée Impériale. Quelque diligence que fit le Marquis, il ne put arriver que le 22 de Juin au soir: ainsi l'attaque fut remise au lendemain matin; mais à la faveur de la nuit le Margrave avoit décampé. Le Maréchal de Villars s'en étant apperçu à la pointe du jour, se mit à la tête de la cavalerie, atteignit l'arriere-garde des Impériaux, & les chargea si vivement, qu'il les poussa jusqu'à leur armée.

Les Impériaux abandonnent leur camp de Guémund.

L'Empereur, imputant au Margrave de Bareith les suites de l'abandon des lignes de Stolhoffen, donna ordre au Général Heister, d'aller joindre l'armée Impériale; il fit en même tems offrir au Duc de Hannover, le commandement général de cette armée, dans l'espérance que cette nouvelle dignité engageroit le Duc & tous les Princes de sa Maison, à envoyer leurs troupes à l'armée, & pourroit lui faciliter les moyens d'arrêter les progrès de celle de France. Le Duc de Hannover, ou peu flatté de cette dignité, ou craignant de courir les risques qui y sont attachés, répondit vaguement que, si les eaux de Pyrmont qu'il alloit prendre, rétablissoient sa santé, il examineroit la proposition qu'on lui faisoit. La cour de Vienne, désespérant de pouvoir se l'attacher, tenta un autre moyen,

L'Empereur offre au Duc de Hannover le commandement de l'armée.

dont les circonſtances préſentes excuſoient peut-être l'injuſtice, ce fut d'ôter au Margrave de Bareith la dignité de Feld-Maréchal-Général & de la conférer au Duc de Hannover. Le Margrave, informé de l'affront qu'on lui faiſoit, porta ſes plaintes à la Diete de Ratisbonne, où il fit l'apologie de ſa conduite, depuis qu'il commandoit les troupes de l'Empire. Cette apologie n'ayant fait aucune impreſſion, l'Empereur trouva les moyens de le faire ſouſcrire à ce qu'il exigeoit de lui; & le Duc de Hannover, preſſé par les inſtances de l'Empereur, prit enfin le commandement en chef de l'armée du Rhîn (1).

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Plaintes du Margrave ſur l'injuſtice qu'on lui fait.

Juſqu'alors, la fortune avoit favoriſé les armes des Alliés en Eſpagne. L'Archiduc Charles en avoit été proclamé Roi l'année précédente. Ses Généraux lui avoient ſoumis la Catalogne, les Royaumes d'Arragon & de Valence, & ils eſpéroient faire bientôt la conquête des autres; mais la perte de la bataille d'Almanza fit évanouir toutes leurs eſpérances, & les priva du fruit de cinq années de travaux (2).

Le Duc de Hannover commande l'armée de l'Empire.

Le Duc de Hannover qui devoit commander l'armée Impériale, tâchoit de piquer d'honneur les Princes & les Cercles d'Allemagne, mais tous ſes efforts furent infructueux. Les affaires de Hongrie continuoient d'être dans une ſituation fâcheuſe pour la Maiſon d'Autriche: les mécontens, toujours battus, jamais ſoumis, ſembloient puiſer de nouvelles forces dans leur déſeſpoir. Ils rejettoient avec indignation, le joug que la Cour de Vienne vouloit leur impoſer. L'Empereur, pour ſatisfaire des rebelles qui pouvoient devenir dangereux, convoqua une Diete à Presbourg. Mais comme on n'y prit aucunes meſures capables de faire ceſſer les troubles, les mécontens de Hongrie continuerent de ravager les Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Pendant qu'on célébroit à Vienne, par des réjouïſſances publiques, quelques foibles avantages qu'on avoit remportés ſur eux, on fut ſurpris d'apprendre qu'ils avoient ſaccagé quantité de villages, à quatre lieues de cette ville; leur armée augmentoit tous les jours avec leur courage & leur reſſentiment: on avoit paru les mépriſer, on commençoit à les craindre. Ragotski, leur chef, auſſi intelligent que brave, aſſembla les Seigneurs de ſon parti, & leur expoſa des motifs puiſſans, pour les engager à ſoutenir avec vigueur une guerre qui pouvoit les faire rentrer dans tous les droits de la liberté, dont on vouloit les priver; il ajouta, avec une généroſité peu commune, qu'il n'exigeoit point que ſes ſervices fuſſent des titres, qu'on lui continuât le commandement des troupes; qu'il feroit le premier à applaudir au choix qu'on feroit d'un autre Général, & qu'il ſeroit toujours trop heureux de répandre ſon ſang pour défendre la liberté de ceux qui avoient eu confiance en lui. Les Seigneurs ne répondirent à Ragotski, qu'en lui confirmant le commandement de l'armée, au milieu des acclamations qu'il méritoit par ſa valeur, & par le bien qu'il avoit procuré à ceux dont il étoit le chef & le défenſeur. On ſigna une nouvelle aſſociation de ſix ans, & par laquelle on s'engagea ſolemnellement à s'attacher à la perſonne & à la fortune de Ragotski.

Affaires de Hongrie. 1708.

Aſſemblée des mécontens de Hongrie, convoquée par Ragotski.

Les réſolutions des Hongrois étonnerent moins la Cour de Vienne, que

(1) *Mém. de Georges* I. (2) V. notre Hiſt. d'Eſpagne Sect. 17. Tom. 29.

Démêlé entre le Pape & l'Empereur.

l'excommunication que le Pape venoit de lancer contre quelques officiers de l'armée Impériale en Italie. Clément XI avoit écrit à l'Empereur, pour se plaindre, de ce que les troupes Autrichiennes, en passant sur les terres de l'Eglise, n'avoient pas usé des ménagemens qu'on devoit en attendre. Sa Sainteté, peu satisfaite de la réponse de Joseph, excommunia les auteurs des excès, dont elle croyoit avoir à se plaindre. L'Empereur irrité déclara nulles les censures du Pape. En conséquence les Impériaux s'emparerent de plusieurs villes appartenantes à sa Sainteté.

L'Empereur commençoit à exécuter la résolution qu'il avoit prise, de poursuivre en Italie, les droits de l'Empire, sur tous les grands fiefs, dont les possesseurs ne prouveroient pas par des titres authentiques, que la donation en avoit été faite à leurs ancêtres, du consentement du Corps Germanique. On fut surpris que l'Empereur rappellât des droits surannés & proscrits depuis plusieurs siecles. Venise, Gênes & les autres Etats, trop foibles pour oser résister ouvertement, se contenterent de combattre par écrit les prétentions de l'Empereur. La Cour de Rome, plus hardie que les Républiques & les Princes d'Italie, crut qu'il falloit employer la force des armes, pour s'opposer à des prétentions dont on se contentoit de murmurer. Le Comte de Marsigli, nommé par le Pape pour commander son armée, se rendit dans le Ferrarois, où il trouva les païsans de ce Duché sous les armes; ils avoient chassé les Allemands d'Argenta; & le Marquis de Bentivoglio, à la tête de ses vassaux, s'étoit emparé d'un convoi d'armes & de poudre. Dès qu'on apprit ces hostilités à la Cour de Vienne, le Comte de Thaun marcha vers le Ferrarois, investit Ferrare & défendit sous peine de la vie de porter des vivres aux habitans. Cependant le Marquis de Prie, envoyé à Rome par l'Empereur, proposoit au Pape un accommodement qu'il étoit de son intérêt d'accepter. Clément XI, allarmé par l'approche des Escadres Angloise & Hollandoise, qui menaçoient les côtes de l'Etat Ecclésiastique, assembla un consistoire, pour examiner les articles envoyés par l'Empereur. Les avis furent partagés entre les Cardinaux. Ce partage de sentimens ne fit que redoubler l'embarras du Pape, qui se repentoit trop tard d'un malheur qu'il méritoit par son imprudence. Ne sachant encore quel parti prendre, il crut que le plus sûr étoit d'obtenir du tems, pour pouvoir délibérer sur la résolution qu'il prendroit: mais le Marquis de Prié, qu'il avoit fait solliciter, lui répondit fierement, que le tems des délibérations étoit passé, & qu'il ne s'agissoit uniquement que d'accepter de bonne grace, les articles envoyés par l'Empereur, ou de se résoudre à voir ravager les terres de l'Eglise par des troupes qui n'attendoient que ses ordres. Clément XI humilié dans ses prétentions, tremblant pour ses Etats, se vit contraint de fléchir sous la loi qu'on vouloit lui imposer, & Joseph vengea la honte de ses prédécesseurs qui si souvent s'étoient abaissés devant le Pontife, dont ils auroient dû se faire redouter. Le traité fut conclu & signé le 15 Janvier 1709.

Le Pape arme contre l'Empereur.

Accommodement proposé au Pape.

Traité entre l'Empereur & le Pape. 1709.

L'Empereur occupé à diminuer la puissance temporelle du Pape, s'occupoit en même tems à augmenter celle du Duc d'Hannover, dont il espéroit des services importans. Il pressoit la Diete d'approuver le nouvel Elec-

Electorat que Léopold avoit créé en faveur de la Maison de ce Prince. La Diete l'ayant reconnu comme Electeur, après quelques difficultés inévitables dans une pareille circonstance, conclut que Joseph auroit le droit de séance & de suffrage dans le College Electoral, en qualité de Roi de Bohême.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Roi de France fait des propositions de paix.

La guerre continuée avec acharnement commençoit à devenir onéreuse aux Puissances qui s'y étoient engagées. Les malheurs de la France, en abaissant la hauteur de Louis XIV, déterminerent ce Monarque à faire aux Alliés des propositions de paix. Le Marquis de Torcy, arrivé en Hollande, eut d'abord quelques conférences avec le Grand-Pensionnaire Heinsius, & les autres Députés des Etats; il eut l'art de flatter les Hollandois, en les choisissant pour tenir la balance entre la Cour de Versailles & celle de Vienne. Peu de jours après arriverent à la Haye le Prince Eugene & le Comte de Zinzendorff, chargés des ordres de l'Empereur; puis les Milords Marlboroug & Townsend, Plénipotentiaires d'Angleterre. Les politiques, qui jugerent que l'intention de l'Autriche & de la Grande Bretagne n'étoit point de terminer la guerre, ne se tromperent point. Le Duc de Marlboroug & le Prince Eugene étendirent les prétentions de leurs maîtres, bien plus loin que n'étoient les offres de la France, & le Marquis de Torcy n'osa point signer des articles, qu'il savoit bien que sa Cour n'approuveroit jamais. Louis XIV vouloit bien s'engager à abandonner Philippe V, à évacuer les Païs-Bas, à céder presque toutes les places qu'on lui demandoit; & la situation malheureuse de la France rendoit ce sacrifice aussi nécessaire qu'il étoit douloureux; mais les Alliés, ne donnerent plus d'autres bornes à leurs prétentions, que celles de leurs désirs, surquoi les François répondirent qu'ils n'avoient point la volonté d'accepter leurs conditions, ni la coutume de s'en entendre proposer de pareilles.

Arrivée des Plénipotentiaires à la Haye.

Fin de la négociation pour la paix.

Dès que les négociations furent rompues, on se mit en campagne. Le Maréchal de Villars marcha vers les Païs-Bas: comme son armée étoit inférieure à celle des Alliés, le Prince Eugene & Marlboroug résolurent d'aller le chercher, pour lui livrer bataille. On s'attendoit à une action des plus sanglantes & peut-être décisive; mais la position avantageuse de l'armée Françoise fit renoncer les Alliés à leur dessein; ils se bornerent à assiéger Tournai, dont on avoit affoibli la garnison pour renforcer l'armée du Maréchal de Villars. Cette ville, manquant absolument de vivres, se rendit après vingt-six jours de la plus vigoureuse résistance, & cette premiere conquête décida les Alliés à tenter celle de Mons qu'ils investirent; l'importance de cette place détermina le Général François à en traverser le siége; à son arrivée au débouché de Malplaquet, il trouva l'armée des Alliés campée à Quévi, de l'autre côté des bois de Sart & de Blangies. Le 11 de Septembre, les Alliés commencerent (1) les premieres attaques avec une extrême valeur: mais le grand feu des François força les Hollandois, qui formoient leur gauche, de reculer quelques pas en désordre: ils se remirent, joignirent leur ennemi & reculerent encore, après avoir fait la plus grande perte: cependant M. de Villars, ayant dégarni son centre, pour fortifier l'aile qu'il commandoit, le Prin-

Bataille de Malplaquet.

(1) *Mém. de Villars.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

ce Eugene profita de cette faute peut-être indispensable, & fit prendre en flanc, par l'intervalle dégarni, la brigade des gardes Françoises, qui abandonna son poste malgré ses officiers : en attendant l'infanterie ennemie resta inébranlable, malgré le feu terrible des François ; une partie même, devenue audacieuse par son heureuse résistance, sortit de ses retranchemens la bayonnette au bout du fusil, poussa le corps qui lui étoit opposé au delà d'une de ses batteries, & revint fierement prendre son poste, avec neuf drapeaux, qu'elle avoit gagnés dans la poursuite. Le combat de la cavalerie, qui au commencement n'avoit été que témoin de l'action, fut aussi beau dans son genre, que l'avoit été celui de l'infanterie. Enfin, le Maréchal de Boufler qui commandoit, depuis qu'un coup de feu avoit obligé Villars de se retirer, prit le parti de la retraite : mais cette retraite ne tint rien de la fuite ; elle se fit avec un si bel ordre, qu'on n'y perdit que peu d'hommes. Après la bataille, les Alliés, à qui l'honneur incertain d'une victoire peu importante ne donnoit pas le droit de s'enorgueillir, crurent, pour soutenir la réputation de leurs armes, devoir faire le siége de Mons, dont les assiégés firent quelques sorties, & disputerent quelques ouvrages extérieurs pendant vingt-cinq jours de tranchée ouverte : mais, voyant les Alliés se disposer à donner l'assaut, ils capitulerent, & la garnison sortit avec les honneurs de la guerre.

Retraite des François.

Siége de Mons.

Affaires du Rhin.

Cependant le Duc de Hannover, mécontent du succès de la campagne précédente, auguroit assez mal de la prochaine ; il refusa même de commander l'armée du Rhin qu'on avoit dépouillée de ses meilleures troupes, pour les envoyer en Flandre ; mais séduit par les promesses brillantes de la Reine d'Angleterre, vaincu par les vives sollicitations de l'Empereur, il vint enfin camper près des lignes de Weissembourg & de Lauterbourg, gardées par le Maréchal d'Harcourt qui commandoit les troupes Françoises sur le Rhin. Le Duc avoit conçu un dessein, dont le succès devoit faire trembler la France ; il devoit faire passer le Rhin, dans la Haute-Alsace, à un gros détachement de son armée, tandis que le Comte de Thaun, qui commandoit en Piémont, traverseroit le Rhône & pénétreroit dans la Franche-Comté, où les deux armées devoient se joindre. Leur projet étoit de s'emparer de cette Province, afin de mettre ensuite à contribution la Champagne & la Bourgogne. L'Electeur, pour tromper le Maréchal d'Harcourt, en lui cachant son intention, feignit de vouloir attaquer les lignes de Weissembourg. Le Général François ne négligea rien pour les défendre vigoureusement, sans néanmoins oublier les précautions nécessaires contre toute espece de surprise ; il apprit le projet de l'Electeur, mais craignant que ce ne fût un artifice, il redoubla ses soins à se renfermer dans ses lignes ; il sçut cependant quelques jours après, que le Comte de Merci, à la tête de treize bataillons & de vingt trois escadrons, avoit traversé le territoire de Basle, entré dans la Haute-Alsace, & pénétré jusqu'à l'isle de Neubourg. Le Comte d'Andely, ayant joint le Comte du Bourg, par ordre du Maréchal d'Harcourt, leurs troupes réunies se mirent en ordre de bataille, & marcherent au Comte de Merci, qui, de son côté, venoit au devant des François, qu'il trouva entre Hermstadt & Rumersheim. L'imprudence du Comte de Merci est inex-

Projet du Duc de Hannover.

cusable; il devoit jouïr de l'avantage de sa position, où l'on ne pouvoit le forcer, à moins que le Comte du Bourg ne reçût des renforts considérables que le Maréchal d'Harcourt étoit dans l'impuissance de lui envoyer, parce qu'en dégarnissant son armée, il auroit donné au Duc de Hannover la facilité de l'attaquer dans ses lignes. L'action fut bientôt engagée: le Comte de Merci fit charger l'infanterie du Comte du Bourg: peu intimidée par la violence du feu de l'ennemi, elle s'avança impétueusement la bayonnette au bout du fusil, & le combat ne dura pas une demi-heure, que les Allemands épouvantés jetterent leurs armes par terre, & s'enfuirent; le désordre fut si subit & si grand, que les vainqueurs trouverent sur le champ de bataille deux cents fusils tous chargés. Dans le nombre des pertes que firent les Impériaux, on compte celle de la cassette du Comte de Merci, qui renfermoit des papiers de la plus grande importance. Ainsi s'évanouit le hardi projet de l'Electeur de Hannover, qui se vit contraint de se retirer dans les lignes d'Etlingue, au lieu d'aller triompher dans les plus belles Provinces de France.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Combat de Rumersheim, où les Allemands sont battus.

Retraite du Duc de Hannover.

Le Duc de Savoye, mécontent du décret par lequel l'Empereur venoit de lui reprendre tous les fiefs que Léopold avoit accordés à sa Maison, se démit du commandement de l'armée de Piémont. Le Comte de Thaun lui succéda: il eut pour adversaire le Maréchal de Berwick, dont les forces étoient très inférieures aux siennes. Malgré l'inutilité apparente de cette Campagne, qui se passa en détachemens, qui eurent toujours l'art de s'éviter, ces deux Généraux se firent beaucoup d'honneur.

Mécontentement du Duc de Savoye.

La France, dont les vœux étoient pour la paix, s'efforçoit de trouver les moyens de terminer une guerre accablante pour ses peuples. Le Marquis de Torcy eut ordre de renouveller la négociation. Louis XIV offroit plus qu'il n'avoit fait l'année précédente. Les Etats-Généraux accorderent la liberté d'entrer en conférence. La Cour de Vienne informée de ce qui se passoit à la Haye, se hâta d'envoyer ordre au Comte de Zinzendorff de traverser les démarches de la France, & ce Ministre s'acquitta fidelement de sa commission. Plus les Ambassadeurs François se montroient faciles, plus les difficultés naissoient de la part des Alliés, dont le projet étoit d'affoiblir & d'humilier la France, qu'ils avoient si souvent redoutée. Envain le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac représenterent que l'exécution de ce qu'on exigeoit étoit impossible, dans un si court espace de tems, on répondit qu'on étoit persuadé que Louis XIV pouvoit faire ce qu'on lui demandoit, en moins de tems encore qu'on ne lui en donnoit, & qu'il n'avoit qu'à parler pour se faire obéir.

Renouvellement des négociations pour la paix. 1710.

Il étoit si évident que les conférences de Gertruydenberg ne seroient d'aucune utilité, qu'elles n'interrompirent pas même le cours des hostilités: les Armées de Flandre avoient repris leur activité; le Prince Eugene & Marlboroug, ayant réuni leurs troupes, se disposerent à faire le siége de Douai. Le Gouverneur de cette ville disputa le terrein pied à pied; il fit jusqu'à trente-deux sorties, & ne se rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte; on accorda, à une si brave garnison, les conditions les plus honorables. Pendant ce siége, l'armée Françoise se mit en marche vers Arras, & passa la Scarpe; sur cet avis, le Prince

Siége & prise de Douai.

Eugene & le Duc de Marlboroug firent rentrer leurs troupes dans le camp qu'ils avoient fortifié, entre Lens & Vitri: le Prince Eugene, avec ses Allemands, occupoit la droite de cette armée; le Duc de Marlboroug, avec ses Anglois, formoit la gauche; & les troupes de Hollande, sous les ordres du Comte de Tilly & du Baron de Fagel, étoient au centre. L'armée Françoise s'avança en ordre de bataille, jusqu'à la portée du canon des Alliés; le Maréchal de Villars étoit au centre, avec le Maréchal de Montesquieu; le Duc de Berwick commandoit la droite; & le Comte d'Arco, Général de l'Electeur de Baviere, la gauche. Ces quatre Généraux, après avoir examiné à plusieurs reprises la position des Alliés, convinrent qu'on ne pouvoit entreprendre de forcer, dans de pareils retranchemens, une armée supérieure, sans risquer de tout perdre, & il fut décidé que la prudence exigeoit qu'on se retirât du côté d'Arras, d'autant plus, qu'en couvrant cette ville, on obligeoit les Alliés de renoncer à la résolution qu'ils avoient prise de l'assiéger.

Retraite de Villars vers Arras.

Les François surprennent un convoi des Alliés.

Pendant que les Alliés s'occupoient au siége de Bethune, un détachement de quatre mille hommes de l'Armée Françoise surprit, sur la Lys, un de leurs convois, de quarante-six bâteaux chargés de diverses munitions de guerre, qui étoit escorté par douze ou treize cents hommes, sous les ordres du Comte d'Athlone; après un combat très vif, la supériorité du nombre l'emporta; & des quarante-six bâteaux, il y en eut vingt-sept de brûlés ou coulés à fond; le reste échappa à la poursuite des ennemis. Telle fut la campagne de 1710 du côté de la Flandre: les Alliés s'y emparerent de quatre places, & de douze ou quinze lieues d'un fort beau païs; conquêtes qui leur coûterent peut être 25000 hommes.

Affaires du Rhin.

Les armées du Rhin ne tenterent aucune de ces entreprises qui influent sur le sort des Puissances. Les Comtes de Merci & du Bourg y épuiserent dans leurs mouvemens, toutes les finesses de l'art, pour s'affamer, se couper, se surprendre & remporter quelque avantage l'un sur l'autre.

Affaires de Hongrie.

Les Hongrois, toujours révoltés, ne se laisserent fléchir par aucun des moyens que l'Empereur employa pour calmer leur ressentiment. Les anciennes difficultés subsistoient toujours, toujours même il en renaissoit de plus embarrassantes, & la Noblesse, inébranlable dans ses prétentions, continua de réclamer le droit de choisir ses Souverains, & le rétablissement de tous ses autres privileges.

Affaires d'Italie.

La campagne du Piémont se passa sans effusion de sang. Le Général Thaun, qui y commandoit l'Armée des Alliés, tenta plusieurs fois de pénétrer dans le Dauphiné, ou dans la Provence; mais le Maréchal de Berwick, en se rencontrant toujours sur son passage, le força de renoncer à son projet.

Affaires d'Espagne.

L'Espagne donna un spectacle qui attira tous les regards de l'Europe. Philippe V ayant perdu la bataille de Sarragosse (1), se réfugia à Vittoria, avec la Reine & le Prince des Asturies. Il y fit passer tous ses Conseils, permettant à ceux qui ne voudroient point quitter Madrid, d'y rester. Personne n'y resta: les Dames, qui ne trouverent point de voiture, suivirent la Cour à pied. Après la bataille de Sarragosse, les Alliés, per-

(1) *V. Notre Hist. d'Esp. Sect. 17. Tom. 29.*

ſuadés que, quand l'Archiduc ſeroit maître de Madrid, les peuples ſe-roient forcés d'embraſſer ſon parti, marcherent vers cette ville, qu'ils eſpéroient d'ailleurs trouver ſans défenſe & remplie des plus grandes ri-cheſſes; mais le morne ſilence avec lequel l'Archiduc y fut reçu, an-nonça la profonde conſternation des Eſpagnols; les bourgeois, retirés dans leurs maiſons, fermerent leurs boutiques; tout annonçoit quel trouble regnoit dans la ville, on entendit même la nuit pluſieurs cris de *vive Phi-lippe V*, & l'Archiduc ayant envoyé dire au Marquis de Manſéra, Préſident du Conſeil de Caſtille, de venir lui baiſer la main, ce reſpectable vieil-lard répondit: „je n'ai qu'une foi & un Roi, qui eſt Philippe V, auquel „ j'ai prêté ſerment de fidélité. Je reconnois l'Archiduc pour un grand „ Prince, mais non pas pour mon Souverain. J'ai vécu cent ans, ſans „ avoir jamais trahi mon devoir, & pour le peu de jours qui me res-„ tent à vivre, je ne veux pas me deshonorer".

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Archiduc entre dans Madrid.

Le Marquis de Manſera refuſe de reconnoître l'Archiduc pour ſon Souverain.

Le Roi d'Eſpagne envoya demander du ſecours à Louis XIV; mais ce Monarque, pouvant à peine ſe défendre, étoit hors d'état de pou-voir ſecourir les autres; il fit cependant partir le Duc de Vendôme, dont la préſence ranima le courage des troupes Eſpagnoles. Le Duc ayant fait la revue de l'armée, Philippe V ſe mit à la tête, & mar-cha aux Impériaux, qui, à ſon approche, abandonnerent précipitam-ment Madrid & Tolede. Le Roi rentra dans ſa capitale, au bruit des acclamations d'un peuple nombreux, qui s'empreſſoit ſur ſon paſſage, pour lui témoigner ſon amour & ſa fidelité. Pendant que le Duc de Vendôme ſe ſignaloit au ſiége de Brihuéga, le Comte de Staremberg revint ſur ſes pas, pour ſecourir cette place; il trouva qu'elle étoit pri-ſe, & que le Roi d'Eſpagne s'avançoit pour le combattre. Le Général Autrichien rangea ſon armée ſur deux lignes; Vendôme en fit autant, &, de part & d'autre, on ſe prépara à une action, dont le ſort de la Couronne d'Eſpagne dépendoit. Les Seigneurs de la Cour de Philippe V ayant conjuré ce Monarque de ne point expoſer ſa perſonne ſacrée, Vendôme lui dit: *Allons, Sire, quand vous ſerez à la tête de tant de braves gens, vos ennemis ne vous réſiſteront pas.* En effet, l'affaire fut bientôt décidée à la droite, où commandoit Philippe V, & il rompit & culbuta preſqu'en même tems la gauche des Autrichiens: le Duc de Vendôme, qui attaquoit perſonnellement le Comte de Staremberg, ne lui arracha la victoire, qu'après deux heures & demie de combat. Les Autrichiens laiſſerent ſur le champ de bataille quatre mille hommes, & on leur fit trois mille priſonniers. Envain le Comte de Staremberg écri-vit à Vienne & à Barcelonne, que ſa défaite n'en étoit pas une, qu'au contraire, il avoit mérité l'honneur du combat; ces proteſtations, deſ-tinées à être rendues publiques, pour raffermir le courage chancelant des peuples épuiſés par une guerre de dix années, ne tromperent per-ſonne. Dès que la victoire fut aſſurée, le Roi d'Eſpagne dit au Duc de Vendôme, qu'il mouroit d'envie de dormir: *Sire*, lui dit le Duc, *je m'en vais vous faire le meilleur & le plus beau lit que vous aurez de votre vie;* comme on étoit fort éloigné des villages, le Duc fit ranger ſous un arbre, les drapeaux, qu'on avoit enlevés aux ennemis & le Roi

Philippe V rentre dans Madrid.

Bataille de Villaviciosa gagnée par les Eſpagnols.

Repartie du Duc de Vendôme.

Sect. XIV. Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

s'y étant jetté dessus tout botté, y dormit quatre ou cinq heures. Enfin Philippe V, par sa victoire de Villaviciosa, de Monarque fugitif devint Roi triomphant. Cette révolution allarma les Alliés; elle fit dire au Duc de Hannover, que *l'union des Espagnols avec la Maison de France, étoit un nœud gordien qui seroit indissoluble dans la suite.*

Division dans le Parlement d'Angleterre. 1711.

Le bruit courut alors que le Maréchal de Tallard, prisonnier à Londres, cherchoit secrettement les moyens de faire renoncer l'Angleterre à la grande alliance; ce bruit, occasionné par les intrigues d'un Abbé nommé Gautier, se dissipa bientôt. Cependant le Parlement d'Angleterre étoit divisé depuis longtems, en Presbitériens & en Episcopaux. Marlboroug & Godolphin son beau-frere, étoient à la tête des premiers; les Episcopaux les accusoient de disposer des subsides de la nation, pour subvenir aux frais de la guerre; la Reine Anne examina de plus près la conduite de Marlboroug, son Général d'armée, & celle de Godolphin, son Grand-Tréforier, & elle s'apperçut, qu'abusant de leur crédit, ils accumuloient des richesses immenses, tandis que les plus illustres familles du Royaume gémissoient sous le fardeau des impôts. La Reine Anne commença par disgracier la Duchesse de Marlboroug, & cette disgrace fut suivie d'un changement total dans l'ancien Ministere: à l'égard du Duc de Marlboroug, Anne, pour ne pas allarmer les Alliés, se contenta d'entretenir ses troupes, sans faire de nouveaux efforts, & prit dès-lors des mesures pour donner la paix à l'Europe. Un nouveau motif plus puissant que tous les autres, confirma la Reine d'Angleterre dans ses projets pacifiques; ce fut la mort de l'Empereur, arrivée à Vienne & occasionnée par la petite-verole, le 17 d'Avril 1711. Léopold son pere, s'étoit fait aimer par le charme de sa douceur. Joseph crut qu'il étoit plus digne d'un Empereur, de se faire respecter par la fermeté de son caractere. On lui reproche d'avoir souvent agi plutôt en Despote qu'en Monarque, & c'est le sort des Princes qui, par le bonheur de leurs armes, ont réussi à faire fléchir tout ce qui leur résistoit. Quoi qu'il en soit, rien ne manqua à la gloire de ses conquêtes que le tems de pouvoir en jouïr; sa mort sauva la France, & pacifia l'Europe.

Mort de l'Empereur.

La mort de l'Empereur Joseph devoit amener la paix; mais ceux qui, parmi les Alliés, avoient intérêt de continuer la guerre, devoient encore retarder le moment qui devoit rendre le calme à l'Europe. Cependant la Reine d'Angleterre, voyant le commerce des Anglois ruiné, les dettes du Parlement montées à des sommes immenses, les peuples écrasés sous le poids des impôts, se détermina à écouter les propositions de paix qu'on lui faisoit de la part de Louis XIV, elle envoya en France le célebre Matthieu Prior; ce Ministre présenta à M. de Torcy les articles qui devoient servir de base au Traité, & ces articles, au nombre de sept, furent signés à Londres, par Ménager, au nom du Roi de France; ils furent ensuite présentés aux Etats-Généraux qui, ne voulant rien hazarder, y répondirent d'une maniere équivoque. La Cour de Vienne, ou moins politique, ou plus hardie, se plaignit hautement de ces préliminaires: le Comte de Gallas, son Am-

La Reine d'Angleterre négocie la paix avec la France.

baſſadeur à Londres, déclama d'une façon ſi outrageante, que Sa Majeſté Britannique fut obligée de lui interdire l'entrée de ſa Cour. Le Roi de Pruſſe, d'un autre côté, fatigué d'une guerre dont il retiroit ſi peu de profit, négocioit ſecrettement avec la Cour de Verſailles; mais les conditions qu'il propoſoit n'ayant pu être acceptées, les troupes de ce Prince reſterent dans l'armée de l'Empire.

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La Cour de Vienne s'oppoſé à la paix.

Diſgrace de Marlboroug.

Marlboroug touchoit au moment de finir le rôle brillant qu'il avoit joué jusqu'alors: Maître du ſort de l'Angleterre par l'étendue de ſon crédit, placé au rang des Héros de ſa nation, comblé des bienfaits de ſa Souveraine, il ne lui manquoit que la gloire de couronner ſes exploits par une paix plus glorieuſe encore; on prétend qu'il le pouvoit, mais qu'il ne le voulut pas, ce qui a fait dire qu'il étoit plus grand Général qu'habile Politique. Au reſte, qui peut ſavoir les motifs ſecrets qui le firent agir? L'imprudence orgueilleuſe avec laquelle il oſa ſe déclarer ouvertement pour la guerre, quand il vit Anne ſa bienfaitrice marquer ſon inclination pour la paix, fut la cauſe de ſa perte; dépouillé du titre de Généraliſſime, il deſcendit au rang des autres Pairs du Royaume. La Chambre-baſſe l'attaqua en même tems ſur ſes malverſations, & lui demanda compte de pluſieurs millions, qu'on l'accuſoit d'avoir convertis à ſon profit, pendant qu'il avoit eu le commandement des armées. *Si pluſieurs Députés en avoient été crus*, dit un hiſtorien, *les lauriers dont il étoit couvert, n'auroient pas été capables de garantir ſa tête de la foudre dont elle étoit menacée.* Mais, en le jugeant coupable, on ne ſtatua rien contre lui, & il prit bientôt le parti d'abandonner ſa patrie. Sa diſgrace fut courte, parce que la Reine Anne mourut peu de tems après; le Duc de Hannover lui ayant ſuccédé, rétablit Marlboroug dans toutes ſes dignités, & ce Duc eut le plaiſir de voir traiter ſes ennemis, comme ayant été ceux de l'Etat. La fortune du Prince Eugene n'éprouva aucune révolution; honoré des bienfaits de la Maiſon d'Autriche, il continua de les mériter: digne de ſa confiance, il ne la perdit jamais.

La plus grande partie de l'Europe étoit perſuadée que la France & l'Angleterre deſiroient ſincerement la paix. La Hollande ſouhaitoit la liberté paiſible de ſon commerce, qu'elle préféroit à la gloire tumultueuſe des armes. La plupart des Provinces de l'Empire, épuiſées par la guerre, avoient le plus grand intérêt de la terminer. On touchoit au moment deſiré ſi ardemment, lorſque le Miniſtere de Vienne s'oppoſa aux vœux pacifiques de l'Europe. Il envoya le Prince Eugene à Londres, ne doutant point que la vue d'un Héros ſi ſouvent vainqueur, ne déterminât Sa Majeſté Britannique à renoncer au projet qu'elle avoit formé pour la paix; mais les efforts de ce Prince ne réuſſirent point.

L'Archiduc Charles, héritier des grands Etats de l'Empereur Joſeph, vouloit encore y joindre la ſucceſſion immenſe de la Monarchie d'Eſpagne; & quoiqu'il ne paroit pas naturel que l'Angleterre & la Hollande, ayant fait tous leurs efforts pour affoiblir la Maiſon de Bourbon, vouluſſent contribuer à rendre celle d'Autriche redoutable à toute l'Europe; la

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Reine Anne résolut de favoriser l'élection de l'Archiduc à l'Empire, persuadée que les Princes d'Allemagne, prenant ombrage de la trop grande puissance de Charles, l'obligeroient à se contenter du trône Impérial & des Etats de la Maison d'Autriche.

Diéte Electorale pour l'élection d'un Empereur.

L'Archevêque de Mayence, comme Archi-Chancelier de l'Empire, convoqua la Diéte Electorale à Francfort sur le Mein, pour procéder à l'élection d'un Empereur: l'ouverture des conférences se fit le 15 d'Août 1711, & les délibérations étant faites, après quelques difficultés, l'Archevêque de Mayence fixa le jour de l'élection du Roi des Romains, au 12 d'Octobre. Tous les suffrages se réunirent en faveur de l'Archiduc, qui fut reconnu Roi des Romains & Empereur sous le nom de Charles VI, ce jeune Monarque étoit digne de l'Empire, & par sa naissance & par ses vertus: d'ailleurs, l'Allemagne avoit intérêt de se choisir un Chef, qui par ses richesses fut en état de donner à la dignité Impériale tout l'éclat qu'elle doit avoir. *L'Empire*, disoit l'Archevêque de Mayence, *est une épouse sans dot, & dont l'entretien exige de grandes dépenses; il n'y a que la Maison d'Autriche, qui soit capable, par ses grands revenus, de soutenir une charge si pesante.*

Charles VI élu Empereur.

Les Electeurs, dans le dessein d'établir une espece d'équilibre entre les Maisons d'Autriche & de France, crurent faciliter l'exécution de leur projet, en choisissant pour Empereur l'Archiduc Charles; ce Prince, revêtu de cette nouvelle dignité, pouvoit honnêtement quitter la Catalogne, pour retourner en Allemagne, où la couronne l'attendoit; alors, en renonçant à la Monarchie d'Espagne, il appaisoit les craintes des autres Puissances rivales de la sienne & donnoit à l'Europe la paix qu'elle desiroit depuis longtems.

Caractere de Charles VI.

Depuis dix ans, l'Empire soutenoit les prétentions de la Maison d'Autriche sur la Monarchie d'Espagne. Charles n'étoit parti de Vienne que malgré lui, pour aller faire la conquête de ce Royaume, auquel il avouoit en secret n'avoir aucun droit; mais son respect pour son pere l'empêchoit de croire que Léopold eût commis une injustice, en prétendant que la succession entiere de Charles II Roi d'Espagne appartenoit à la Maison d'Autriche. Ce Prince, modeste dans l'idée qu'il avoit de lui-même, reconnoissoit toujours des talens supérieurs dans les personnes qu'il estimoit, & sa confiance étoit le prix de ceux qui cherchoient à s'en emparer. S'il apporta quelques obstacles à la paix, ce fut moins sa faute que celle de ses Ministres, dont l'ambition seule vouloit en régler les articles. On lui avoit facilement persuadé qu'il ne pouvoit renoncer au trône d'Espagne, sans faire à ses héritiers un tort dont ils auroient droit de se plaindre: cette raison spécieuse suffit pour le déterminer à continuer la guerre, mais, comme pour y réussir il falloit qu'il fût secondé par ses Alliés, qui paroissoient désirer la paix, il partagea à cet égard les inquiétudes que ses Ministres même ne pouvoient pas dissimuler.

Dispositions des Hollandois.

Jusqu'à la mort de Joseph, les Hollandois n'avoient point varié sur l'indissolubilité de la grande alliance; le tems changea leurs intentions, en changeant le cours des événemens. Les Provinces-Unies, voyant Char-

Charles VI en possession de l'Empire, des Royaumes de Bohême & de Hongrie, & des autres grands Etats que l'Empereur Joseph lui avoit laissés, se rappellerent le fameux Traité de partage, minuté par Guillaume III Roi d'Angleterre, & par les Etats-Généraux, signé à Londres, le 3 Mai 1700, & à la Haye le 25 du même mois. L'article neuvieme portoit: „ Que dans aucun cas, par mort, succession, donation, mariage, échange, cession, appel, révolte, ou autrement, par quelque „ voye que ce soit, la Monarchie d'Espagne ne seroit jamais possédée „ par un Prince élu Empereur, ou Roi des Romains: Que la même „ Monarchie ne pourroit aussi demeurer en la puissance d'un Roi de „ France, ou Dauphin, ou qui seroit devenu l'un ou l'autre".

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La Maison d'Autriche qui vouloit bien reconnoître les Hollandois pour ses alliés, mais non pas pour ses juges, craignit qu'ils ne proposassent ce traité, comme la base de celui que l'Angleterre étoit près de négocier avec la France; & le Prince Eugene fut chargé d'empêcher les Provinces-Unies de se lier avec la Reine Anne, pour commencer les négociations de paix; leurs Hautes-Puissances parurent d'abord favoriser son projet, mais, se défiant des offres de la Maison d'Autriche, qu'elles commençoient à redouter, elles se disposererent secrettement, de concert avec Sa Majesté Britannique, à faire tenir un Congrès.

Le Prince Eugene arrive en Hollande.

Cependant on attendoit à Francfort sur le Mein le Roi des Romains; ce Prince y arriva le 19 de Décembre, & le lendemain, on lui fit jurer l'observation de la Capitulation Impériale; elle comprend les conditions sous lesquelles il avoit été élu & devoit être couronné Empereur. Le but du College Electoral étoit de se ressaisir des droits & libertés, que le despotisme de Joseph avoit usurpés, & que la foiblesse du Corps Germanique n'avoit osé réclamer; mais ce même acte, par sa forme, autorisoit les usurpations qu'il vouloit réprimer. Le couronnement ayant été fixé au 22 de Décembre, la cérémonie s'en fit à Francfort, dans l'église de Saint Barthélemi. Le 11 Janvier 1712, l'Empereur partit de cette ville, qui lui prêta serment, pour retourner à Vienne, où il fut reçu sans pompe, parce que, voulant que les peuples pussent payer le don gratuit, qu'il en exigeoit pour continuer la guerre, il avoit défendu qu'on fit aucune dépense pour sa réception. Son premier soin fut d'écrire, en ces termes, aux Etats de l'Empire: „ J'ai résolu de „ faire tous mes efforts, d'exposer même ma personne pour le bien de la „ cause commune, & de n'envoyer aucun Ministre, pour conférer en „ mon nom, dans un Congrès, dont les négociations ne peuvent être „ que funestes à ma chere patrie".

Couronnement de Charles VI.

Malgré les oppositions de la Cour de Vienne, celle de Londres continuoit avec ardeur ses premieres démarches; la Reine Anne notifia au Parlement que les artifices des ennemis de la paix ne l'empêchoient pas de fixer le tems & le lieu, où on devoit en conclure le traité; Gallas, Ambassadeur de Charles VI à Londres, repassa la mer, pour se rendre à Utrecht, où il trouva la plupart des Plénipotentiaires, qui ne répondirent, à toutes ses raisons, que par une inflexibilité qui le désespera.

Congrès d'Utrecht.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jufqu'à nos jours.

Affaires de Hongrie.

La Maifon d'Autriche, obligée de divifer fes troupes pour arrêter les ravages des Hongrois, avoit le plus grand intérêt d'appaifer des troubles qui, dans les circonftances préfentes, pouvoient plus que jamais devenir dangereux; mais l'avidité des Miniftres, craignant de reftituer les grands biens des mécontens, dont ils avoient obtenu la confifcation, foutint qu'il étoit néceffaire à la gloire de l'Empereur, de préférer le parti de la rigueur à celui de la clémence: qu'en tout cas, il falloit entendre les propofitions que l'Aga Turc venoit faire à l'Empereur, avant de rien ftatuer fur le fort des rebelles.

Le Grand Seigneur envoye un Ambaffadeur à l'Empereur.

Cet Envoyé eut une audience du Prince Eugene; il lui dit, que la Porte avoit déclaré la guerre aux Mofcovites & à leurs Alliés; mais qu'elle n'avoit rien à démêler avec l'Allemagne, auffi longtems qu'elle ne favoriferoit point fes ennemis: le Prince Eugene répondit à l'Envoyé Turc, par des affurances d'amitié de la part de la Maifon d'Autriche envers fa Hauteffe; mais la Cour de Vienne fe défiant de la bonne foi des Turcs, craignit que la mort de l'Empereur Jofeph ne parût aux Infideles une conjoncture favorable pour tirer parti du mécontentement des Hongrois. En effet le Pacha de Bude ayant follicité vivement la Porte, de leur accorder fa protection, & l'Impératrice Régente en ayant été inftruite, avoit fait conclurepar le Comte de Palfi un accommodement, avec le Comte de Caroli, chargé des intérêts des mécontens. Envain le Prince Ragotski desavoua le traité du Comte de Caroli; vingt-deux régimens Hongrois ayant prêté ferment de fidélité à l'Empereur, il fut dans l'impuiffance de faire exécuter fes intentions; ce Prince, fe trouvant, fans autorité, fans places, fans troupes & fans argent, erra quelque tems chez différentes nations, & fe retira en France, où il vécut en philofophe. Telle fut la fin de la guerre de Hongrie, qui fans les malheurs de la Maifon de Baviere pouvoit devenir funefte à celle d'Autriche.

Amniftie accordée aux mécontens de Hongrie.

Fin de la guerre de Hongrie.

1712.

La Cour de Vienne décidée plus que jamais, par le Prince Eugene, à faire la guerre avec la plus grande vigueur, le renvoya de nouveau à Londres, pour tenter de détourner le Miniftere d'Angleterre, du projet d'entrer en négociation avec la France; il eut une audience particuliere de la Reine Anne, qui le renvoya au Comte d'Oxford; le Comte répondit au Prince, que c'étoit à Utrecht, & non pas à Londres, qu'on devoit difcuter les intérêts de l'Empereur & de fes Alliés, & qu'il ne tiendroit pas à Sa Majefté Britannique, qu'on ne donnât à la Maifon d'Autriche une fatisfaction raifonnable, ainfi qu'aux autres Puiffances intéreffées dans cette guerre. Le Prince Eugene partit de Londres, & fe rendit à la Haye, où il eut une conférence avec le Penfionnaire Heinfius & les principaux membres des Etats-Généraux; enfuite il informa l'Empereur du fuccès de fa négociation en Angleterre. Le 3 d'Avril, les Comtes de Zinzendorf & de Consbrug, Plénipotentiaires de Sa Majefté Impériale, arriverent à la Haye; ces Miniftres, ceux du Duc de Savoye, & le Prince Eugene, eurent une conférence générale avec les députés des autres Alliés, dans laquelle on expofa les conditions que les différentes Puiffances exigeoient, pour fe déterminer à renoncer à

Conférence des Plénipotentiaires à la Haye.

la guerre. Ces conditions favorables aux Alliés étoient accablantes pour la France, qu'on vouloit écraser.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Ouverture du Congrès d'Utrecht.

Enfin le Congrès qu'on étoit convenu de tenir à Utrecht, s'ouvrit le 29 Janvier 1712. A la premiere conférence assisterent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac & Ménager, Plénipotentiaires de France: le Comte de Saint Jean, l'Evêque de Bristol & le Comte de Strafford, de la Reine d'Angleterre: les Sieurs Van der Dussen, Goslinga & Renswoude, Ambassadeurs des Provinces-Unies: & le Comte de Borgo & Meillaredo, Députés du Duc de Savoye. L'Evêque de Bristol fit un très-beau discours sur la paix qu'on feignoit de vouloir donner à l'Europe. L'Abbé de Polignac prouva dans une harangue, tout au moins, qu'il étoit éloquent; & après l'échange des pleins pouvoirs on se sépara, pour s'assembler le 3 de Février. Le 11 du même mois, le Comte de Zinzendorf, qui s'étoit rendu à Utrecht, assura l'assemblée, dans un discours qu'il prononça en françois, que l'Empereur son maître desiroit sincerement de conclure la paix. Le Maréchal d'Uxelles remit aux Alliés les offres que Louis XIV faisoit pour y concourir. On envoya des copies de ses offres à toutes les Puissances intéressées. Cependant les Plénipotentiaires des Alliés desiroient ardemment qu'on répondît aux propositions qu'ils avoient faites, persuadés qu'ils trouveroient dans les réponses des prétextes pour rompre la négociation. Les Alliés, pour arriver à leur but, souhaitoient qu'on négociât par écrit; les François, s'appercevant du piege qu'on leur tendoit, voulurent l'éviter, & cet incident, léger en apparence, suspendit les conférences publiques. On ne se vit plus qu'en particulier; il étoit difficile que l'union regnât dans une assemblée, où le plus grand nombre avoit intérêt qu'il n'y en eût pas; les Ministres de France, d'Angleterre & de Savoye, s'étant donné des repas, les autres feignirent d'en être offensés, & blâmerent l'indécence de cette familiarité avec l'ennemi; ils s'assemblerent de leur côté, & refusant d'écouter toute proposition, ils firent enfin triompher leur projet de recommencer la guerre.

Démêlés entre les Plénipotentiaires François & ceux des Alliés.

La guerre recommence.

Le Prince Eugene, fier d'avoir réussi comme négociateur, brûloit de se signaler comme vainqueur; l'ame du Conseil de l'Empereur, il étoit aussi le héros de ses armées; ce Prince commença les premiers mouvemens; mais les François firent échouer le dessein qu'il avoit d'assiéger Arras, se flattant de s'ouvrir par-là le chemin de Paris. Le bonheur de la France voulut que Sa Majesté Très-Chrétienne vînt de conclure une suspension d'armes avec la Reine d'Angleterre: comme on étoit convenu de la tenir secrette jusqu'à l'ouverture de la campagne, la Reine Anne se vit obligée de joindre son armée à celle des Alliés, qui étoit une des plus nombreuses qu'on eût vu en Flandres. Le Prince Eugene, ayant passé l'Escaut, vint camper la droite de son armée à la hauteur de Neuville, & la gauche vers Saint-Aubert, prenant son quartier à Haspres & le Duc d'Ormond à Sainte-Solemne. Les François, ayant aussi formé leur armée, sous le commandement du Maréchal de Villars, se camperent en ordre de bataille, le long de l'Escaut, la droite à Catelet & la gauche finissant à Saint-Martin.

Disposition de l'armée des Alliés & de celle de France.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Prince Eugene, ayant tenu un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé par les Généraux Autrichiens, qu'on attaqueroit les François, le Duc d'Ormond produisit alors les ordres qu'il avoit reçus de Londres, & par lesquels la Reine Anne lui défendoit d'agir offensivement contre la France. On sent aisément que le Prince Eugene refusa d'entrer dans les vues de la Reine d'Angleterre.

Le Duc d'Ormond refuse d'attaquer les François.

La déclaration du Duc d'Ormond, en surprenant le public sans surprendre le Prince Eugene, qui avoit deviné le dessein secret de la Cour de Londres, n'empêcha point l'armée des Alliés d'entreprendre le siege de Quesnoy. Le Duc d'Ormond, ayant demandé une conférence au Prince Eugene, & aux Députés des Etats-Généraux, il leur déclara „ qu'il avoit ordre de la Reine de la Grande-Bretagne, de faire publier „ dans trois jours, une suspension d'armes de deux mois, dans son armée, & d'envoyer dix bataillons Anglois à Dunkerque, pour prendre „ possession de cette place, que les François devoient lui remettre, comme une sûreté de leurs bonnes intentions pour la paix". Après cette déclaration, le Duc d'Ormond se retira avec son corps d'armée, vers Gand, dont il prit possession. Pendant que le Maréchal de Villars, vainqueur à Denain, paroissoit ramener la fortune dans l'armée Françoise, les Etats de Hongrie s'étoient assemblés à Presbourg, pour délibérer sur la forme du serment qu'ils devoient faire à leur Souverain. Le Prince Ragotski & le Comte Bérézini leur firent signifier une protestation de nullité, sur tout ce qui auroit le moindre rapport au couronnement; l'Empereur, dédaignant cet acte, arriva à Presbourg le 19 d'Avril, & deux jours après il fut couronné Roi de Hongrie. Charles VI traversa ensuite, à cheval, un des fauxbourgs, monta au galop la montagne côtoyée par le Danube, & lorsqu'il fut arrivé sur le sommet, il tira son sabre, & s'en servit pour faire quatre croix en l'air, en regardant les quatre parties du monde; le peuple croyant cette bizarre cérémonie nécessaire à l'autorité de son Souverain, l'Empereur fut obligé de la respecter.

Suspension d'armes entre l'Angleterre & la France.

L'Empereur est couronné Roi de Hongrie.

Les Hongrois, toujours défians, craignoient que la Cour de Vienne, à laquelle ils ne s'étoient soumis qu'en murmurant, ne fût tentée de porter atteinte à leurs privileges, qu'ils avoient défendus avec tant de peine. Le Comte Bérézini reparut (1) dans les provinces, & sema les premiers germes de la révolte, en cherchant à prouver à la Noblesse, toujours inquiete, que les Ministres des Empereurs Léopold & Joseph, renversant toutes les formes de la justice, avoient élevé le trône odieux du despotisme, en prétendant que la seule volonté du Prince étoit l'arbitre suprême de la vie & de la liberté de ses sujets; qu'on touchoit enfin au moment desiré de faire respecter les privileges sacrés de la nation, & de rétablir l'équilibre nécessaire entre l'autorité du Souverain & l'obéissance des sujets; l'éloquence de ce discours factieux séduisit plusieurs gentilshommes, qui s'assemblerent à Balaton, dans la Haute-Hongrie, à la tête de cinq cents Hongrois, déterminés à préférer la liberté à la vie.

Bérézini souleve les Hongrois.

(1) *Journ. Hist. du mois d'Août 1712. T. 2.*

Cependant l'Empereur établissoit de nouveaux impôts dans ses pays héréditaires, & ces impôts étoient destinés, en partie, à l'entretien de l'armée que le Duc de Wurtemberg commandoit sur le Rhin: ce Général, voulant mettre à contribution les deux Alsaces, forma le projet de forcer les lignes de Weissembourg, & employant la ruse, quand la force eût été dangereuse, ou peut-être inutile, il laissa courir le bruit qu'il venoit de recevoir un ordre de détacher une partie considérable de ses troupes, pour les envoyer en Flandres, où les conquêtes du Maréchal de Villars se multiplioient; de renforcer les garnisons de Landaw & de Philipsbourg & de repasser le Rhin avec le reste de son armée. Les différens mouvemens qu'il fit pendant plusieurs jours, confirmerent le bruit qui commençoit à s'accréditer, mais le Maréchal d'Harcourt ne fut pas la dupe de l'habileté de cette manœuvre, en pénétrant le secret de l'ennemi, il prit toutes les précautions nécessaires pour le rendre inutile. Le Duc de Wurtemberg, bien certain d'avoir échappé à la vigilance des François qu'il croyoit surprendre, fit marcher son armée pendant la nuit, sur deux colonnes; le Maréchal d'Harcourt qui s'y attendoit, envoya à la découverte un Capitaine de grenadiers, avec un petit détachement: cet officier, s'étant trop avancé, se trouva entre les deux colonnes; aussitôt il partagea sa petite troupe en deux corps; le Lieutenant, qui en commandoit un, marcha quelques pas & fit sa décharge sur une colonne, tandis que le Capitaine faisoit la sienne sur l'autre: ce petit détachement se jetta ensuite dans un chemin creux & se sauva. Les Allemands ne douterent point, leur mystere étant connu, que l'armée Françoise ne les eût prévenus; les deux colonnes se rapprocherent, & dans l'obscurité de la nuit, firent feu l'une sur l'autre, & par cette méprise elles avertirent de leur marche le Maréchal d'Harcourt, qui les força de se replier sur Weissembourg, qu'ils canonerent vainement: & enfin les Impériaux, forcés de décamper, repasserent le Rhin, pour se retirer dans les lignes d'Etlingen.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Retraite des Impériaux qui vouloient forcer les lignes de Weissembourg.

Nous avons observé que les obstacles à la conclusion de la paix, venoient de la Maison d'Autriche & des Etats-Généraux, qui, voyant Louis XIV toucher à l'extrêmité de sa longue carriere, espéroient quelque révolution, qu'ils se flattoient de mettre à profit. La Hollande refusoit des passe-ports aux Députés de l'Archevêque de Cologne & du Duc de Baviere, sous prétexte que ces deux Princes avoient perdu la qualité d'Electeur, depuis que Joseph, par un acte d'autorité, qui avoit fait murmurer la plus grande partie de l'Allemagne, les avoit mis au ban de l'Empire: le véritable motif des Hollandois, pour attirer le feu de la guerre, étoit, qu'en courant le moins de risques ils étoient, parmi les Alliés, ceux qui en retiroient le plus d'avantages: Louis XIV, par représailles, refusoit de reconnoître Charles VI pour Empereur, parce que son élection n'avoit pas été réguliere, en ce qu'on n'avoit appellé à la Diete Electorale, ni l'Archevêque de Cologne, ni le Duc de Baviere, & qu'on y avoit admis les Ambassadeurs du Duc de Hanover, à qui l'on contestoit encore son droit d'Electeur; cette raison, spécieuse en apparence, n'étoit qu'un prétexte; mais, dans les circonstances fâcheuses où

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

ſe trouvoit la France, elle étoit forcée d'employer des moyens qu'elle eût négligés dans des tems plus heureux.

Traité particulier du Duc de Savoye avec la France.

Le Duc de Savoye, mécontent en ſecret de la Maiſon d'Autriche, depuis que l'Empereur Joſeph s'étoit emparé des fiefs appartenans à ſes ancêtres, fatigué d'ailleurs d'une guerre où ſes amis & ſes ennemis conſpiroient également à le ruiner, prit le parti, qu'il auroit dû prendre plutôt, de remettre ſes intérêts entre les mains de la Reine d'Angleterre: le premier ſoin de cette Princeſſe, toujours conſtante dans ſon projet de rendre le calme à l'Europe, fut d'engager le Duc à négocier en particulier avec la France. Il s'agiſſoit d'appeller lui & ſes deſcendans à la couronne d'Eſpagne au défaut de la poſtérité de Philippe V, & le Vicomte de Bolingbroke, chargé de cette importante, mais délicate négociation, parvint à conclure à Paris le traité de la ſucceſſion au trône d'Eſpagne.

Philippe V renonce à la Couronne de France.

Le 5 de Novembre 1712, Philippe V, pour ôter aux Alliés tout prétexte d'une guerre onéreuſe, avoit publiquement renoncé à ſes prétentions à la Couronne de France: il avoit dit dans l'aſſemblée des Etats d'Eſpagne: „ comme il eſt de l'intérêt de toutes les Puiſſances, que la „ Monarchie Eſpagnole ne ſoit jamais poſſédée par aucun Prince de la „ Maiſon d'Autriche, en cas que ma poſtérité vienne à manquer, l'Eſ„ pagne appartiendra à la Maiſon de Savoye, laquelle étant deſcendue „ de Dona Catharina, fille de Philippe II, y a un droit clair & reconnu." Cet acte ſolemnel fut lu publiquement par le Secrétaire d'Etat, en préſence du Comte de Lexington, Ambaſſadeur d'Angleterre. Le 19 du même mois, le Duc de Berri & le Duc d'Orléans renoncerent pareillement, pour eux & pour leur poſtérité, à toutes leurs prétentions à la couronne d'Eſpagne: ces deux Princes établirent, comme une condition eſſentielle à leur renonciation, que jamais la Monarchie Eſpagnole ne paſſeroit à la Maiſon d'Autriche, *déjà trop puiſſante*, diſoient-ils, *pour qu'on ſouffre qu'elle accroiſſe encore ſon Domaine de ce côté-là.*

Les Hollandois ſe rapprochent de la paix. 1713.

Des démarches auſſi peu équivoques, dans un tems où les armes victorieuſes du Maréchal de Villars rétabliſſoient la gloire de la France, firent faire de ſérieuſes réflexions aux Hollandois, qui, peſant dans la balance de l'intérêt, les ſuccès & les déſavantages de leurs Alliés, n'attendoient que le moment de ſe déclarer pour le parti que la victoire couronneroit. La Reine d'Angleterre, ayant deviné leur intention, envoya le Comte de Strafford aux Etats-Généraux, pour les déterminer en faveur de la paix: & les propoſitions de ce Miniſtre étant agréées par Leurs Hautes-Puiſſances, elles remercierent la Reine Anne, du zele qu'elle témoignoit pour leurs intérêts. Le Comte de Zinzendorf, Plénipotentiaire de l'Empereur, allarmé des diſpoſitions pacifiques des Provinces-Unies, s'y oppoſa de toutes ſes forces, mais ſes efforts furent infructueux, on répondit que l'Angleterre n'étoit pas la ſeule Cour, qui ſe fut détachée de la grande alliance; que le Duc de Savoye & le Roi de Portugal en avoient donné l'exemple; qu'en concluant la paix, on n'auroit pas à la vérité tous les avantages qu'on avoit ſi hautement exigés, dans des tems de proſpérité, mais, que ceux qu'on offroit, étoient aſſez importans, & qu'enfin, en différant de les accepter, on couroit riſque de ne pouvoir plus les obtenir.

Le Miniſtre de l'Empereur s'efforça vainement de rallumer l'ardeur de la Hollande pour la continuation de la guerre, par l'eſpérance ſéduiſante du ſecours qu'on ſe flattoit d'obtenir du Czar, des Rois de Pologne & de Dannemarck; la République, qui voyoit le danger de près, ne vit que dans l'éloignement les ſecours incertains qu'on lui promettoit: elle ſe décida donc à négocier avec la France, & commença par ſigner avec l'Angleterre le nouveau traité de garantie de la ſucceſſion à la couronne d'Eſpagne. Dès que les Etats-Généraux eurent ſincerement pris le parti de contribuer à la paix, les négociations changerent de face à Utrecht, & quoique la France n'y fît un traité qu'avec la Reine Anne, les Rois de Portugal & de Pruſſe, les Etats-Généraux & le Duc de Savoye, on dreſſa néanmoins celui qui regardoit l'Empereur & l'Empire, que la Reine d'Angleterre chargea le Comte de Péterboroug d'en envoyer une copie à Sa Majeſté Impériale.

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jufqu'à nos jours.

L'Empereur, à qui on paroiſſoit vouloir faire la loi, s'offenſa du projet, & plus encore peut-être des réflexions hardies dont le Miniſtre Anglois l'avoit appuyé: perſuadé que l'aſſemblée d'Utrecht ſeroit enfin *la ruine de la Maiſon d'Autriche*, il déclara, que ſi les négociations ne prenoient pas un tour plus favorable à ſes intérêts, il obligeroit les Etats de l'Empire à faire revenir leurs Députés & à rompre le Congrès. Les menaces de l'Empereur n'effrayerent point les Négociateurs; Louis XIV fit de nouvelles propoſitions à la Cour de Vienne, pour accélérer le moment de la paix; les articles furent ſignés par les Plénipotentiaires de France, comme s'engageant à l'exécuter, & par ceux de la Grande-Bretagne, comme garants de l'exécution: l'Evêque de Briſtol les préſenta au Comte de Zinzendorf; mais ce Miniſtre, effrayé d'un projet qui ôtoit à la Maiſon d'Autriche la plus grande partie de la Monarchie Eſpagnole, refuſa de les ſigner. La Cour de Vienne approuva la conduite de ſon Plénipotentiaire; elle voulut éviter la concluſion d'une paix ſi peu avantageuſe pour elle, après s'être laiſſée ſéduire par les plus brillantes eſpérances, & néanmoins ne croyant pas devoir faire paroître ſon opiniâtreté à vouloir continuer la guerre, elle propoſa très habilement une trêve de quelques années, pendant leſquelles chaque Puiſſance jouïroit paiſiblement de ſes conquêtes, ſans que l'Empereur fut forcé de renoncer à la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnole. L'idée de cette trêve, le chef d'œuvre de la politique Autrichienne, fut applaudie par tous les Princes de l'Empire, qui ſe flattoient d'en retirer de grands avantages: Charles VI, de ſon côté, conſervoit par ce moyen la poſſeſſion de la Catalogne & celle de toutes ſes conquêtes d'Italie; il avoit lieu de croire, d'ailleurs, que ſi la Reine d'Angleterre, dont la ſanté étoit foible, venoit à mourir pendant la trêve, il trouveroit dans le Duc de Hanover, ſon ſucceſſeur, un puiſſant défenſeur de ſes prétentions.

La Grande-Bretagne & la Savoye avoient déjà réglé leurs intérêts. Les Plénipotentiaires des autres Puiſſances ſe hâterent de ſoutenir leurs droits; les uns pour ſe maintenir en poſſeſſion, les autres pour y rentrer, quelques-uns pour acquérir, pluſieurs pour ne rien perdre, & tous pour aſſurer leurs avantages. Les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies, ayant

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

obtenu presque toutes leurs demandes, se flattoient que par leur médiation, la France feroit à la Maison d'Autriche des conditions plus favorables, que celles qu'elle avoit offertes; mais comme on ne pouvoit plus forcer les François à changer les traités dont on étoit convenu, ils resterent inflexibles: „ *il est indubitable*, disoit l'Evêque de Bristol, *que la Maison d'Autriche se rangera à ce que nous pouvons désirer, à mesure qu'elle s'accoutumera à nous le voir prétendre avec fermeté. Il ne tient qu'au Ministere de Vienne, de tirer en un instant l'Empereur du danger auquel il est exposé, & de faire entendre à ce Prince, qu'il gagnera plus le jour de la paix, qu'en deux années de guerre, où la fortune lui seroit favorable.*

La paix n'étoit plus retardée que par une difficulté qui intéressoit les Etats Protestans d'Allemagne: ils ne vouloient pas permettre, que la Religion Catholique fût rétablie dans des païs, d'où elle avoit été bannie par un récès de pacification, qu'ils regardoient comme une loi fondamentale de l'Empire, & cet article embarrassoit les Ministres de France, à qui Louis XIV avoit expressément ordonné de soutenir les intérêts de la Religion, qui, dans ce moment, ne s'accordoient point avec ceux de l'Etat; mais ce Prince, ayant fait mettre en liberté les Calvinistes de son Royaume, arrêtés pour cause de Religion, les Protestans d'Allemagne eurent la même tolérance, en faveur des Catholiques de leurs Etats.

La Reine d'Angleterre pacifie l'Europe.

Enfin la Reine d'Angleterre eut la gloire de donner la paix à l'Europe. On convint de part & d'autre, qu'en signant les traités (1), on avertiroit les Généraux de cesser toutes hostilités. Les ratifications de France, d'Angleterre, de Prusse, des Etats-Généraux, de Portugal & de Savoye furent envoyées à Utrecht; mais on attendit pour les publier, que l'Empereur eût déclaré s'il acceptoit le terme qu'on lui avoit donné jusqu'au premier de Juin, pour signer le traité qu'on avoit présenté à ses Plénipotentiaires. Le Comte de Zinzendorf partit d'Utrecht, quelques jours après la signature des traités, fort mécontent des Etats-Généraux; il y laissa le Comte de Kirchner pour veiller sur les intérêts de l'Empereur: on fit à ce Ministre quelques propositions propres à produire un accommodement; mais, comme il n'étoit muni d'aucun pouvoir, il se borna à les écouter, sans y répondre.

(2) L'Empereur, dans un Conseil qu'il tint le 17 d'Avril 1713, avoit déclaré, que s'il venoit à mourir sans enfans, il vouloit que les deux Archiduchesses ses nieces, filles de l'Empereur Joseph, fussent les héritieres des Etats appartenans à la Maison d'Autriche, suivant leur droit d'aînesse: qu'en cette qualité, elles auroient le pas à l'avenir, sur les Archiduchesses leurs tantes, filles de l'Empereur Léopold & sœurs de l'Empereur Charles VI qui n'avoit point d'enfans de son épouse Elisabeth Christine de Blanckenbourg. Cette Princesse, qu'on attendoit à Vienne, avoit déclaré juridiquement, en quittant la Catalogne, que l'Empereur son époux renonceroit à toutes ses prétentions sur cette Principauté, quoiqu'il fût facile de juger que Charles ne feroit point sitôt cette renonciation. Ce Prince

(1) *Hist. du Congrès & de la Paix d'Utrecht.* (2) *La Clef du Cabinet des Princes*, 1713. *T.* 1. *pag.* 43.

Prince se seroit consolé de la défection de ses Alliés, si la fortune avoit favorisé ses intentions: mais après avoir joui de ses faveurs, il en éprouva l'inconstance. Il continuoit d'exiger qu'on le mît en possession de toute la Monarchie Espagnole, telle que Charles II l'avoit possédée, & que l'on ôtât à la France, tout ce qui lui avoit été cédé dans l'Empire, par les traités de Munster, de Nimegue & de Riswick. Ces demandes étoient trop excessives pour être accordées, & la France n'avoit plus lieu de craindre qu'on la forçât à y consentir. Charles, persuadé que le Corps Germanique étoit assez puissant, pour se faire redouter par toutes les Cours de l'Europe, se flattoit toujours qu'il verroit le moment favorable, où il pourroit faire valoir ses prétentions: d'après cette espérance, il employa à faire des préparatifs de guerre, le terme qu'on lui avoit accordé pour se déterminer à la paix.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Empereur se dispose à la guerre.

Cependant les mécontens de Catalogne, quoique abandonnés de la Maison d'Autriche, osoient déclarer la guerre à l'Espagne & à la France; (1) l'Empereur, sûr de n'avoir point à combattre les forces réunies des deux Couronnes, se disposa à exiger cette année que la France lui accordât tout ce qu'il demandoit. Le 24 de Mai, le Prince Eugene, charmé de voir renaître l'occasion de cueillir de nouveaux lauriers, se rendit au camp de Mulberg, derriere les lignes d'Etlingen: il comptoit sur une armée de cent quatre vingt mille hommes, que les troupes de l'Empereur & celles des Cercles devoient composer; à son arrivée, il n'en trouva pas quarante mille. Il envoya à Ratisbonne & à Vienne, couriers sur couriers (2), pour presser la marche des troupes & demander l'argent & les munitions qu'on lui avoit promis. La Diete répondit que, par le décret Impérial du 5 de Juin, elle avoit autorisé l'Empereur de contraindre par exécution militaire, les membres de l'Empire, qui différeroient de fournir leur contingent, & qu'on avoit permis à l'Electeur de Mayence, d'emprunter des banquiers de Francfort, des sommes considérables. Cette réponse fut blâmée par plusieurs membres de la Diete, & leurs députés protesterent contre les pouvoirs accordés à l'Empereur & à l'Electeur de Mayence. Charles n'avoit plus d'autre parti, que celui d'ordonner aux mécontens, sous peine d'être traités avec rigueur, d'envoyer leur contingent; mais cette ressource étoit dangereuse, parce que l'Empereur, en s'exposant à un refus, couroit le risque de compromettre son autorité, de découvrir sa foiblesse, & d'augmenter le nombre des mécontens.

Ces obstacles, loin de ralentir le courage du Prince Eugene, semblerent l'augmenter. Il se préparoit à passer le Rhin, lorsqu'il apprit, que la vigilance du Maréchal de Villars l'avoit prévenu. Cette démarche imprévue répandit l'effroi jusque dans le centre de l'Empire. Eugene vit la pressante nécessité de forcer l'armée Françoise à se retirer; il ne pouvoit y réussir, qu'en la battant, ou qu'en l'affamant: le premier de ces deux partis étoit impossible, & l'autre étoit long, parce que le Maréchal de Villars tiroit des vivres de la Haute & Basse-Alsace, & qu'il avoit derriere lui des prairies pour nourrir ses chevaux, quand les fourrages

Passage du Rhin.

(1) *V. Notre Tom.* 29. *Hist. d'Esp. Sect.* 17. (2) *Journal Hist. d'Août* 1713. *page* 103.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Conquêtes du Maréchal de Villars.

Siege & prise de Fribourg.

Négociation de paix entre la France & l'Empire.

Le Prince Eugene écrit à la Diete.

seroient consumés. Il s'en falloit bien que le Prince Eugene jouît d'un si grand avantage; sa position l'empêcha de s'opposer au siege de Landaw, que le Maréchal de Villars faisoit sous ses yeux; la garnison, après avoir arboré le drapeau blanc, capitula & fut faite prisonniere de guerre, & il s'emparoit en même tems de Keiserlauter, du fort de Manheim, des châteaux de Linange & de Volstein. La Cour de France voulant obliger l'Empereur à accepter la paix qu'il avoit refusée avec tant de hauteur, ordonna à Villars d'assiéger Fribourg; le Général Allemand, qui avoit deviné ce projet, avoit fait mettre en défense les lignes qui couvroient cette ville importante, & au devant de laquelle le Général de Vaubonne campa, dans une plaine avec un corps de dix-sept mille hommes. La difficulté d'assiéger Fribourg ne découragea point Villars; après avoir forcé Vaubonne de sortir de ses retranchemens, il attaqua cette place avec la plus grande intrépidité & se préparoit à donner un assaut général, lorsque le Gouverneur envoya capituler. L'importance de cette conquête força enfin l'Empereur à remplir le vœu général de l'Europe, en acceptant la paix. Le Prince Eugene envoya un gentilhomme au Maréchal de Villars, pour l'assurer qu'il avoit reçu un plein-pouvoir de négocier la paix dans le château de Rastadt: les deux Généraux s'y rendirent & observerent dans leurs conférences le secret le plus impénétrable: le Prince Eugene demandoit que Landaw, Philipsbourg & Fribourg fussent rendus à l'Empereur, & que la France se conformât au plan qu'elle avoit proposé au Congrès d'Utrecht; mais Louis XIV, disposé à rendre Fribourg & Philipsbourg, ne l'étoit pas à rendre Landaw & toutes les places dont il étoit en possession en deçà de la riviere de Queich, & la Cour de Vienne apprit avec étonnement que profitant du bonheur de ses armes, il refusoit de négocier sur ledit plan (1).

Pendant que les deux Généraux continuoient leurs conférences à Rastadt, le grand secret qu'on y observoit, allarma la Diete, où quelques députés oserent dire qu'on n'y traitoit que des intérêts de l'Empereur, & qu'on y négligeoit ceux de l'Empire. Pour appaiser le murmure des mécontens, & prévenir tous les soupçons, le Prince Eugene écrivit plusieurs lettres au Prince de Lowenstein, principal Commissaire de l'Empereur à la Diete, qu'une maladie contagieuse, qui regnoit à Ratisbonne, avoit fait conférer à Augsbourg; ces lettres n'étoient pas propres à flatter la fierté Autrichienne. Louis XIV, pour se venger du refus des offres raisonnables qu'il avoit faites à Utrecht, n'en proposoit que de dures à Rastadt, & avoit donné ordre au Maréchal de Villars de ne point se relâcher sur les demandes qu'il avoit faites au Prince Eugene: „C'est „ à vous, disoit-il, à tenir bon & à ne pas vous épouvanter des discours „ des Impériaux. Il est indubitable qu'ils se rangeront peu à peu à ce „ que je peux désirer, à mesure qu'ils s'accoûtumeront à me le voir pré„ tendre avec fermeté. Il faut donc déclarer que je ne rendrai jamais „ Landaw, ni tout ce qui est le long de la Queich, qu'à ceux qui seront „ assez forts pour les arracher à ma couronne. Il faut répéter les raisons „ déja dites, en chercher de nouvelles & bien imprimer dans l'esprit du

(1) *Mém. de Lamberty, Tom. VIII.*

„ Prince Eugene, qu'en satisfaisant la France, il ne tient qu'à lui de ti- „ rer en un instant son Maître des grands périls auxquels il est expo- „ sé &c." La fermeté de Louis XIV & l'inflexibilité de son Ministre en imposerent tant à la Cour de Vienne, qu'elle se vit forcée de renoncer à ses prétentions sur la Basse-Alsace.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Empereur se désiste de ses prétentions sur la Basse-Alsace.

Les Négociateurs traiterent ensuite des intérêts des Electeurs de Baviere & de Cologne; le Prince Eugene déclara que l'Empereur permettoit qu'on rétablît les deux Princes dans leurs Electorats, mais, que par rapport aux dédommagemens que la France vouloit leur donner, il n'étoit pas juste de les leur accorder. Enfin, après quelques légeres discussions, les plénipotentiaires qui s'étoient séparés, se réunirent à Rastadt, où ils signerent la paix, & dont les articles furent dressés en François; outre les articles généraux, il y en eut deux particuliers qui furent signés avant le traité; par le premier il est dit que le Roi très chrétien ne pouvant reconnoître plusieurs titres employés dans le préambule du traité, & dans le plein-pouvoir donné par Sa Majesté Impériale, les plénipotentiaires sont convenus, que les qualités prises ou omises de part & d'autre, ne porteroient aucun préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes. L'autre article particulier regarde l'usage qu'on avoit fait de la langue Françoise pour dresser le traité de Rastadt: il est vrai qu'on ne pouvoit pas employer une langue qui fût mieux entendue par les deux plénipotentiaires, puisque c'étoit leur langue maternelle; mais, comme depuis plusieurs siecles, le Corps Germanique se servoit des langues Latine ou Allemande, dans les traités qui concernoient l'Empire, le Prince Eugene mit à couvert cet usage, par un article séparé, dont voici la teneur: „ Que la langue Françoise, dont on s'est servi dans le présent trai- „ té, ne pourra être alléguée pour exemple, ni tirer à conséquence, ou „ porter préjudice à qui que ce soit: qu'à l'avenir, on suivra l'ancien „ usage, tant à l'égard de la langue Latine, que pour les autres formali- „ tés.... que néanmoins le présent traité aura autant de force, que s'il „ avoit été rédigé en langue Latine."

Paix de Rastadt.

Articles séparés de ceux du traité de Rastadt. 1714.

L'Empereur, ne reconnoissant pas plus Philippe V pour Roi d'Espagne, que ce Monarque ne reconnoissoit Charles VI pour Empereur, on crut ne devoir pas parler de lui dans le traité de Rastadt. L'Empereur offensé du traité que le Roi de Sicile venoit de conclure avec Philippe V, fit revenir le ministre qu'il avoit à Turin, chassa de Vienne l'ambassadeur de Savoye, & lui fit signifier par un mandement Impérial, de sortir des terres de l'Empire dans quinze jours. Le motif d'une conduite aussi violente, étoit que le Duc de Savoye, à qui Charles refusoit le titre de Roi, avoit abandonné les intérêts de l'Empereur, en faisant une paix particuliere avec la France & Philippe Duc d'Anjou, après avoir reçu de l'Empire, les services les plus importans. Il faut convenir que Victor méritoit en partie les reproches qu'on lui faisoit si durement; mais il faut observer, aussi que, si la Maison d'Autriche avoit empêché sa ruine, il n'avoit couru les risques d'être entierement ruïné, que par sa constance généreuse à soutenir les intérêts de l'Allemagne, qui alors étoit loin de mépriser un allié, dont elle avoit besoin: au reste, on prétend que ce Prince,

Indisposition de l'Empereur contre le Duc de Savoye.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

accoutumé à ne prendre que son intérêt pour regle de sa conduite, a dû naturellement consentir à recevoir, dans ses traités avec la France & l'Espagne, des avantages beaucoup plus grands que ceux qu'il espéroit, en s'alliant avec la Maison d'Autriche. Quoiqu'il en soit, ce ne fut que quelques années après, qu'il renonça au Royaume de Sicile, en faveur de celui de Sardaigne, que Charles VI lui donna en échange, après leur réconciliation.

Le Prince Eugene demande sa grace au Roi de France.

Dès que le traité de Rastadt fut signé, le Prince Eugene, à qui dans sa jeunesse le refus d'un régiment avoit fait abandonner sa patrie, dit au Maréchal de Villars: (1) „ puis-je, Monsieur, vous demander une grace? par ma naissance je suis François; je ne vous rapelle point les motifs qui m'ont éloigné de la France, vous les savez; mais depuis, j'ai fait bien des choses qui ont dû me mettre mal dans l'esprit du Roi. J'ose vous prier, à présent que la paix doit nous unir, de prendre un moment favorable, pour présenter à Sa Majesté très chrétienne, le répentir que j'ai de tout ce que j'ai fait contre ses intérêts." Le Maréchal de Villars, de retour à Versailles, après avoir remis à Louis XIV les articles de la paix qu'il avoit signée à Rastadt, lui dit en conséquence: „ permettez, Sire, que je prenne la liberté d'embrasser les genoux de votre Majesté. C'est de la part de M. le Prince Eugene, qui, à l'occasion de la paix qui est un tems de clémence, ose vous présenter son regret sincere de tout ce qu'il a été forcé de faire contre vous." A quoi le Roi répondit: „ il y a longtems que je regarde le Prince Eugene comme un sujet de l'Empire, & en cette qualité il a fait son devoir dans tout ce qu'il a fait; je lui sais pourtant gré de tout ce que vous me dites de sa part, & vous pouvez l'en assurer."

L'Empereur informe les Etats de l'Empire de la paix.

Après la conclusion de la paix entre l'Empereur & le Roi de France, Sa Majesté Impériale fit communiquer un décret à la Diete, par lequel elle marquoit aux Etats, qu'on étoit convenu d'un Congrès, où l'on devoit signer & ratifier la paix générale, & que le terme étant fixé pour cette assemblée, les Electeurs & les Etats de l'Empire devoient se hâter de déclarer, s'ils vouloient lui confier leurs intérêts, ou y envoyer des députés: la Diete adopta le dernier de ces deux partis & le Congrès fut indiqué à Bade dans l'Argow, où l'ouverture s'en fit le 6 Juin 1714. Sous prétexte d'éviter les lenteurs ordinaires dans ces sortes d'occasions, il fut décidé, que les Ministres de l'Empereur & ceux de France tiendroient seuls les assemblées cinq fois la semaine, & que ceux qui auroient quelques demandes à former, contre les deux Puissances, ou les uns contre les autres, se contenteroient de produire leurs tîtres, & ne seroient appellés à l'assemblée, que lorsqu'il seroit question de régler leurs prétentions particulieres. Les Députés du Corps Germanique comprirent alors qu'on ne les avoit consulté de Rastadt, que pour ne pas les offenser trop fortement, & qu'on les avoit demandé à Bade, moins pour les consulter sur la paix, que pour la signer. Cependant les Protestans exigeoient qu'on abolît la clause du quatrieme article de la paix de Riswick; la France avoit ex-

Congrès de Bade.

(1) *Mémoires du tems imprimés en 1735.*

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

preſſément demandé, la liberté de la Religion Catholique Romaine, dans les provinces qu'elle reſtituoit à l'Empire; les Proteſtans vouloient faire ſupprimer cette clauſe du traité de Raſtadt, mais l'Empereur, ayant déclaré que la dite clauſe ne nuiroit en rien à celles de la paix d'Oſnabrug, ils ne refuſerent plus de ſigner.

Les Protestans ſignent la paix.

Quoique par la paix de Raſtadt, l'Empereur n'eût point renoncé, ni au titre de Roi d'Eſpagne, ni à ſes prétentions ſur cette Monarchie, il parut cependant ſatisfait des articles du traité. Enfin, tous les Députés s'étant réunis à accorder à Sa Majeſté Impériale le pouvoir de ratifier la paix, l'Empereur, tant en ſon nom, qu'en celui du Corps Germanique, envoya ſa ratification à Bade en Suiſſe; elle fut échangée ſelon les formes ordinaires, contre celle du Roi très-chrétien, & l'Europe apprit avec joye la publication de la paix entre la Cour de Vienne & celle de Verſailles: on exécuta, dans le cours de cette année, les articles qu'on avoit ſignés. Tandis que les François évacuoient les places ſituées entre la Sare & le Rhin, d'après leur convention, l'Empereur, d'après la ſienne, envoya ſes mandemens à Cologne, à Liege, & à Munich, pour y faire rétablir les Electeurs, dans tous les droits dont ils jouiſſoient avant la guerre; & le Duc de Baviere s'empreſſa de retirer les Princes ſes enfans, de la ville de Græetz en Stirie, où ils étoient gardés depuis pluſieurs années.

Publication de la paix entre l'Empire & la France.

Les Electeurs de Cologne & de Baviere ſont rétablis.

L'Allemagne entiere auroit joui du repos dont une guerre de quatorze ans l'avoit privée, ſi les orages élevés dans le Nord n'avoient point troublé la ſérénité des beaux jours qu'elle ſe promettoit, en agitant une partie de ſes Etats: cependant l'Empereur ayant offert ſa médiation aux Puiſſances belligérantes, elle fut acceptée, & on convint de s'aſſembler à Brunswic pour y négocier la paix entre le Czar & la Suede. George Louis Electeur de Hanover qui, depuis la mort de la Reine Anne, étoit monté ſur le trône d'Angleterre, avoit ſignalé le commencement de ſon regne, par une réforme générale dans tous les emplois de la Cour, du Miniſtere & du Gouvernement. Il y avoit lieu de croire qu'au milieu de la diviſion qui regne communément parmi les Anglois, il naîtroit un parti en faveur du fils unique de Jacques II; mais perſonne n'oſant ſe déclarer, ce Prince fut contraint de ſe borner, à faire publier l'inutile déclaration de ſon droit à la Couronne d'Angleterre, arrachée pour jamais à ſa famille.

L'Empereur ſe rend médiateur entre le Czar & le Roi de Suede. Affaires d'Angleterre.

Après le regne le plus long que l'Europe eut jamais vu, Louis, ſurnommé le Grand, venoit de mourir à Verſailles le 1 de Septembre. Un hiſtorien a remarqué, que pendant les ſoixante douze ans que ce Monarque occupa le trône de France, il y eut neuf Papes placés ſur la chaire de Rome: quatre Empereurs regnant en Allemagne; trois Rois en Eſpagne; ſept Souverains, tant Rois que Reines en Angleterre; cinq en Pologne; quatre en Suede; pareil nombre en Portugal; & ſix Sultans à Conſtantinople. Ce Prince redoutable dans les jours brillans de ſa gloire, ſçut dans les momens de l'adverſité, créer des reſſources qui étonnerent ſes ennemis, ſes alliés & ſes ſujets.

Mort de Louis XIV. 1715.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

On s'assemble à Anvers pour terminer l'affaire des barrieres.

Deux mois & demi après la mort de Louis XIV, on conclut le traité de la barriere, à la satisfaction reciproque de la Maison d'Autriche & des Provinces-Unies (1). On s'étoit assemblé à Anvers pour la discussion de cette importante affaire ; les conférences, comme d'ordinaire, y furent souvent interrompues & toujours reprises ; les difficultés s'élevoient tous les jours de plus en plus, tant sur les limites, que sur les Garanties, le Commerce, la liberté de Religion, l'autorité des officiers Militaires & la jurisdiction des Magistrats : ces difficultés empêcherent qu'on ne conclût le traité au sujet des barrieres, qu'après treize mois & demi de négociations, que les Conférences furent terminées, & que l'on convint de vingt neuf articles, dont voici les principaux.

„ (2) Que les Provinces & Villes qui composoient autrefois les Pays-„ Bas Espagnols, demeureroient unies au domaine de la Maison d'Au-„ triche, & de ses successeurs à perpétuité: que l'Empereur & la Hol-„ lande y entretiendroient à leurs frais un corps de vingt-cinq à trente „ mille hommes : que ce nombre, dans la crainte d'une guerre, seroit „ augmenté jusqu'à quarante mille & au delà, dont l'Empereur fourniroit „ les trois cinquiemes : que les garnisons de Namur, de Tournai, de „ Menin, de Furnes, de Warneton, d'Ypres & du fort de la Knoque se-„ roient composées des seules troupes de la Hollande: que celle de Den-„ dermonde seroit commune, mais que le Gouverneur en seroit nommé „ par l'Empereur seul, à condition néanmoins, qu'il prêteroit serment „ aux Etats-Généraux, de même que les Officiers: que par rapport à la „ Religion, toutes les choses resteroient, dans les Pays-Bas Autrichiens, „ sur le même pied qu'elles étoient sous le regne de Charles II: qu'en „ cas que les armées ennemies entrassent dans le Brabant, la République „ pourroit faire prendre poste à ses troupes sur le Diémer, depuis l'Es-„ caut jusqu'à la Meuse, en y pratiquant des lignes & des inondations: „ que les limites des Etats-Généraux en Flandre commenceroient à la „ mer, entre Blankenberg & Heyst; que de ce dernier lieu, elles con-„ tinueroient sur le Driéhoeck de Swartesluis, de même que sur le fort „ de Saint Donat que l'Empereur cédoit en toute souveraineté à la „ République: que de Saint Donat, les nouvelles limites de la Hollan-„ de s'étendroient jusqu'au fort de Saint Job, pour regagner les ancien-„ nes prairies de Middelbourg & ensuite le long de Zuidlingsdick, „ telles qu'elles l'avoient été auparavant: que la République retiendroit „ en toute propriété les villages & dépendances de Doel, de Sainte „ Anne & de Kétenisse : qu'elle auroit de même dans le haut quartier „ de Gueldre, la ville de Venlo, les forts de Saint Michel & de Stef-„ fenswaert, avec le terrein nécessaire pour augmenter les fortifications „ au delà de la Meuse & l'Ammanie de Monfort: que pour contribuer „ aux frais de la République pour la conservation des Pays-Bas Autri-„ chiens, l'Empereur lui feroit toucher tous les ans, la somme de cinq „ cents mille écus, monnoie de Hollande". (3)

(1) *Struv. Per.* 10. *Sect.* 13. (2) *Electa juris publici t.* 19. *p.* 816. *Kern-Chronic. p.* 149.

(3) Quelques libelles anonymes ayant attaqué ce traité de la Barriere, Leibnitz leur fit l'honneur de les refuter. Ce grand homme, né en Saxe, étoit Orateur, Historien,

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La joye que les conquêtes du Prince Eugene sur les Turcs inspiroient à la Cour de Vienne, fut troublée par la mort du jeune Archiduc Léopold, dont l'Impératrice étoit accouchée le 13 d'Avril de la même année (1). L'Empereur, depuis quelques mois, avoit pris les armes pour défendre les intérêts de la République de Venise, à qui les Turcs vouloient reprendre la Morée. Le Sultan, qui desiroit de ne pas rompre avec Charles VI, avoit envoyé à Vienne déclarer à Sa Majesté Impériale, que son intention à son égard étoit d'observer le traité de Carlowits, mais que la République de Venise l'ayant violé, il ne pouvoit négocier avec elle, qu'elle ne lui eût auparavant rendu la Morée; l'Envoyé Turc ajouta que, si l'Empereur se déclaroit contre les Ottomans, ils espéroient que le Ciel leur fourniroit les moyens de soutenir l'une & l'autre guerre. Cette réponse fit prendre à l'Empereur toutes les mesures nécessaires pour prévenir le danger dont l'isle de Corfou étoit menacée par les Turcs (2). Prévoyant ensuite que l'orage tomberoit sur la Hongrie, il y envoya un corps de troupes, pour s'emparer d'un poste avantageux au confluent de la Save & du Danube: cette démarche fut le signal de la guerre & les hostilités commencerent. Charles VI fit demander aux Etats assemblés à Ratisbonne: „ si le Corps Germanique l'assisteroit dans cette guerre; si ce secours seroit fourni en „ argent ou en troupes; quel seroit le nombre des troupes, ou la som- „ me d'argent que l'Empire accorderoit; si cette levée se feroit par „ mois romains, ou si l'on auroit recours à quelqu'autre expédient; „ enfin, en quel tems ce secours seroit fourni & de quelle maniere on „ agiroit contre ceux qui ne feroient pas exacts à y satisfaire dans le „ terme prescrit"? Les Ministres assemblés à la Diete demanderent ces propositions par écrit, pour les envoyer à leurs Maîtres. La lenteur avec laquelle le Corps Germanique a coutume de se mouvoir, retarda quelque tems la décision qu'on lui demandoit (3); enfin il fut convenu qu'on payeroit à l'Empereur en argent cinquante mois romains. Charles, mécontent de la médiocrité du secours qu'on lui promettoit, fit représenter à la Diete qu'en 1687 le Corps Germanique avoit accordé cent mois romains à l'Empereur Léopold: les députés répondirent qu'en 1687 la Maison d'Autriche se trouvoit dans une situation beaucoup plus fâcheuse qu'en 1716, & que ce contingent même épuisoit les forces de plusieurs membres de l'Empire qu'une guerre de treize ans avoit ruinés, & que celle du Nord écrasoit; en effet, les Députés de Meckelbourg,

Mort du jeune Léopold. 1716.

Guerre entre l'Empereur & les Turcs.

Le Corps Germanique refuse le secours que l'Empereur demandoit.

Négociateur, Jurisconsulte, Philosophe, Mathématicien & même Poëte: son génie universel embrassa toutes les Sciences & ne fut médiocre dans aucune. Aspirant à la gloire, quand la plupart des Savans n'aspirent qu'à la célébrité, il voulut être utile à sa patrie, en inspirant à l'Electeur de Brandebourg le dessein d'établir une Académie des Sciences à Berlin. Cette Compagnie embrassoit la Physique, les Mathématiques, l'Histoire Sacrée & Profane, & toute l'Antiquité. Leibnitz, qui en étoit le fondateur, en fut le Président perpétuel, & il faut convenir que personne en Allemagne n'avoit le droit de lui disputer cet honneur. Cet illustre Savant mourut à Hanover le 14 de Novembre 1716.

(1) *Lettres Hist. Février* 1716. (2) *Lettres Hist. Avril. p.* 804. *Août, p.* 152.

(3) *Electa juris publici. T.* 10. *p.* 801.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

du Holstein, de Hambourg, de Lubec, de Brunswic &c. présenterent des mémoires pour être déchargés de toute taxe, & les Cercles du haut & du bas Rhin déclarerent qu'ils ne pouvoient fournir que vingt-cinq mois romains; desorte que l'Empereur n'eut pas même la somme que la Diete lui avoit promise.

Le Prince Eugene, Général de l'armée de Hongrie.

Cependant le Prince Eugene, à qui Charles avoit donné le commandement de son armée en Hongrie, étoit arrivé à Futack le 13 de Juillet 1716. La célébrité de ce héros si souvent couronné par la victoire, la confiance qu'inspiroit la supériorité de ses talens dans l'art militaire, attirerent dans ses troupes la Noblesse la plus distinguée de l'Allemagne. L'armée Musulmanne étoit composée de plus de cent cinquante mille hommes; mais le Prince Eugene, que le nombre des ennemis n'effrayoit pas, leur livra bataille dans la plaine de Péter-Waradin; le sixieme d'Août le Prince de Wurtemberg commença l'attaque; les Allemands se croyoient vainqueurs, lorsque le corps entier des Janissaires tomba sur eux avec une si impétueuse fureur, qu'ils pénétrerent même au delà du premier retranchement: le Prince, ayant remarqué que les Turcs avoient découvert leur flanc, fit avancer de ce côté là un corps de cavalerie avec de l'infanterie: dès ce moment le corps des Janissaires fut entamé, & leur déroute ayant occasionné celle des Spahis, ils s'enfuirent avec le plus grand désordre, laissant sur le champ de bataille leur artillerie, leurs munitions, leurs tentes & tout leur bagage; le nombre des Turcs tués monta à six mille hommes, & le grand Visir couvert de blessures mourut le lendemain à Carlowits. On trouva dans le camp ennemi cent soixante & quatre pieces de canon; & on abandonna aux soldats les chevaux, les habits, quantité de tapis de Perse & de Turquie & d'autres effets précieux.

Défaite des Turcs à Péter-Waradin.

Siege & prise de Téméswar par le Prince Eugene.

Le Prince Eugene, victorieux dans la plaine de Péter-Waradin, voulut l'être encore dans le marais où est située Téméswar, qu'il assiégea, & les Turcs tenterent vainement de secourir cette place importante; quoique sa garnison fût forte de douze mille hommes, elle fut forcée de capituler le 13 d'Octobre 1716. Après cette conquête le Prince Eugene porta à la Cour de Vienne les nouveaux lauriers qu'il venoit de cueillir, laissant le commandement des troupes au Comte de Merci, qui termina la campagne d'une maniere digne de celle dont le Prince Eugene l'avoit commencée: il fit plusieurs détachemens pour s'assurer des postes situés entre le Danube & la riviere de Témès, & s'empara de Panschona, de Vilapanka, & de Méadia.

L'Empereur se flattoit que la gloire dont ses armes venoient de se couvrir, engageroit enfin les Etats de l'Empire à lui accorder le secours qu'il leur demandoit; mais ils persisterent dans leur refus, ne manquant point de prétextes pour le motiver. Un auteur anonyme crut alors qu'il seroit facile de résoudre les Etats à accorder ce qu'on leur demandoit, si on convenoit de donner les conquêtes qu'on feroit sur
1717. les infideles, aux Princes qui avoient eu le malheur d'être dépouillés de leurs Etats, afin de leur procurer les moyens de subsister. „ On pourroit, disoit cet écrivain, céder quelques provinces des débris de l'Em-„ pire

„ pire Ottoman à des cadets des plus illuſtres maiſons d'Allemagne, „ dans leſquelles il y a plus de nobleſſe que de bien. Alors on les „ marieroit avec des Princeſſes d'autres maiſons peu opulentes, & par là „ on formeroit d'autres branches de maiſons ſouveraines qui ſeroient „ d'autant plus utiles à la chrétienté, qu'en veillant à la ſûreté de leurs „ Etats, elles ſerviroient de barriere à leurs voiſins, contre les irrup„ tions des Infideles: on ajoutoit que ſi les Cercles d'Allemagne trou„ voient l'Empereur dans cette diſpoſition, ils ne manqueroient pas de le „ prévenir, quand il feroit la guerre aux Turcs, & qu'ils ſe preſſeroient „ à le ſecourir, les uns par équité, les autres par générofité & tous par „ l'intérêt qu'ils y trouveroient".

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Projet pour engager les Etats à ſecourir l'Empereur.

Cet écrit bien propre à faire naître de ſérieuſes réflexions à la Cour de Vienne, n'en fit faire aucune; l'auteur & le projet reſterent dans l'obſcurité, & les Etats, ne voulant point contribuer à l'agrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, dont ils commençoient à redouter la puiſſance, continuerent leurs refus. Cependant l'Empereur n'en perſiſta pas moins dans le deſſein d'attaquer vigoureuſement les Ottomans. Il ſe flattoit de raſſembler en campagne une armée de cent cinquante ſept mille hommes commandés par le héros de l'Allemagne: il fut décidé dans le Conſeil de l'Empereur que les troupes Allemandes commenceroient la carriere de leurs exploits par le ſiege de Belgrade; le Prince Eugene s'embarqua ſur le Danube le 15 de Mai 1717, & étant arrivé à Futack il ordonna au Comte de Merci d'inveſtir Belgrade, & la tranchée fut ouverte devant cette place le 26 de Juillet. Le Pacha pour ranimer le courage chancelant de la garniſon lui faiſoit eſpérer un prompt & puiſſant ſecours; en effet, l'armée Ottomanne, commandée par le Grand Viſir, parut ſur la hauteur dans le voiſinage de Belgrade; la maladie qui regnoit dans l'armée Impériale faiſoit craindre que le Grand Viſir n'en profitât, pour en attaquer les lignes; c'étoit auſſi ſon projet: mais le Prince Eugene, l'ayant deviné, ou en ayant été averti, réſolu de le prévenir, fit ſortir à une heure après minuit environ cinquante mille hommes des retranchemens: on marcha droit à l'ennemi, mais lentement & ſans bruit afin de le ſurprendre dans ſa ſécurité; la marche dura deux heures & fut favoriſée par un brouillard ſi épais, que les Turcs n'apprirent l'arrivée des Impériaux que par le feu de leurs attaques. Les troupes chrétiennes repouſſées trois fois, retournerent à l'attaque avec un nouvel acharnement; enfin, après huit heures d'un combat auſſi ſanglant qu'opiniâtre, les Turcs abandonnerent le champ de bataille avec leur Artillerie, tentes, munitions, & au milieu des richeſſes immenſes du camp ennemi, on trouva trente mille hommes de morts, ſans compter ceux qu'on maſſacra dans la pourſuite. Le ſort du Prince Eugene étoit de vaincre les Turcs & de s'emparer des places qu'ils vouloient ſecourir: ce qui arriva à Temeswar, après la victoire de Peter-Waradin, devoit arriver à Belgrade, après celle de Goſca, où les Turcs s'étoient campés, & Belgrade, deſeſpérant de recevoir aucun ſecours, arbora le pavillon blanc. Le Prince Eugene retourna à Vienne, où l'Empereur,

Suite de la guerre contre les Turcs.

Siege de Belgrade par les Impériaux.

Défaite des Turcs par les Impériaux.

Priſe de Belgrade.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

en présence de toute sa Cour, lui adressa ces paroles: *La gloire que vous venez d'acquérir, surpasse de beaucoup celle de vos autres Campagnes; je vous en remercie en mon particulier, & je chercherai les occasions de vous en témoigner ma juste & sincere reconnoissance.* Le Prince reçut ensuite des mains de l'Empereur une épée enrichie de diamans, de la valeur de cent mille florins. L'armée Impériale se disposoit à ouvrir une nouvelle campagne, contre les Musulmans; lorsqu'on apprit, que les Ministres assemblés à Passarowits, étoient convenus d'une suspension d'armes entre l'Empereur & le Sultan; & en moins de six semaines, le traité de paix, entre ces deux Puissances, fut conclu & signé.

Paix entre l'Empereur & le Sultan. 1718.

Avant la paix de Westphalie conclue en 1648 il n'y avoit que quatre Electeurs laïcs; chacun de ces Princes avoit des charges ou des emplois de *Grandesse*, dit un historien, dont il faisoit les fonctions au couronnement de l'Empereur, & ils ont toujours conservé ces titres. Le Roi de Boheme est Grand-Echanson; le Duc de Baviere étoit alors Grand-Maître du Palais; l'Electeur de Saxe a toujours porté la qualité de Grand-Maréchal, & le Marquis de Brandebourg celle de Grand-Chambellan; par la paix de Westphalie, on créa un nouvel Electorat, en faveur du Comte Palatin, avec le titre de Grand-Trésorier. . . . . Le Duc de Baviere ayant été dépouillé dans la guerre de 1701, on transmit les prérogatives de son Electorat au Comte Palatin, qui prit alors le titre de Grand-Maître du Palais, & l'on donna à l'Electeur de Hanover, la charge de Grand-Treforier de l'Empire. Mais la paix de Bade-Rastadt ayant rétabli l'Electeur de Baviere dans ses Etats, le Comte Palatin réclama sa dignité de Grand-Trésorier, dont le Duc de Hanover fut obligé de se démettre: ce Prince sollicita un autre emploi de distinction, & Charles VI créa en sa faveur celui de Grand-Ecuyer; l'Electeur de Saxe s'opposa à l'érection de cette dignité, comme donnant atteinte aux fonctions du Grand-Maréchal; ce différend, ajoute l'auteur que nous copions ici, dura quelques années, & fut enfin terminé par la création du titre de Grand-Porte-Banniere, dont l'Empereur honora l'Electeur de Hanover.

Différend entre les Electeurs de Saxe & de Hanover sur la charge de Grand Ecuyer.

L'Empereur, voulant prévenir les contestations qui auroient pu naître, concernant la succession de ses Etats héréditaires, assembla les Grands Officiers de sa couronne, pour recevoir en leur présence, & d'une maniere solemnelle, la renonciation de l'Archiduchesse & du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ainsi que du Prince son fils, aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche; la lecture de l'acte de renonciation ayant été faite, l'Archiduchesse mit la main sur les Saints Evangiles, jura d'en observer les articles & le signa; le Comte de Flemming, Plénipotentiaire du Roi Auguste, & du Prince Electoral, fit la même chose. Comme Charles n'avoit point d'enfant mâle, & qu'après sa mort il pouvoit s'élever des troubles capables de bouleverser l'Empire, il prit le sage parti de les prévenir par l'acte appellé *Pragmatique-Sanction.* Cette piece, quoiqu'interessante, est trop étendue pour être ici placée; un précis n'en donneroit qu'une idée peu satisfaisante (1).

L'Empereur previent les troubles par rapport à la succession de ses Etats héréditaires. 1719.

1720.

(1) V. Tom. 3e. p. 425 du Recueil des Actes, Traités de Paix, &c. par M. Rousset.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Démêlés entre les Protestans & les Catholiques.

Après avoir réglé l'ordre de sa succession, au gré des Princes de l'Empire, Charles fut prié d'écouter les plaintes que les Protestans formoient depuis quelque tems contre les Catholiques : il n'étoit point question alors de discuter quelques-uns de ces dogmes, qui ont fait répandre des flots de sang humain, il s'agissoit de la possession de quelques églises, pour laquelle on avoit employé la violence : le Roi de Prusse, voulant venger les Protestans de Heidelberg, à qui on avoit ôté un temple, en avoit enlevé quatre aux Catholiques de ses Etats. Dans ce tems de fermentation, on se rapella avec aigreur tous les griefs depuis la paix de Westphalie, & on en exigea la réparation; enfin l'Empereur donna un décret par lequel il fut ordonné de satisfaire les Protestans, sur les plaintes qu'ils formoient depuis le traité de Bade & qui renvoyoit les précédentes à une députation de l'Empire. Depuis Georges, Roi d'Angleterre, prit la résolution d'appaiser les murmures des Protestans, qui, par leurs démêlés avec les Catholiques, pouvoient troubler la tranquilité de l'Europe : il fit partir pour Vienne le Comte de Cadogan; ce Ministre après différentes conférences avec ceux de la Cour Impériale, obtint qu'on donneroit des ordres, pour satisfaire les Protestans, pourvu qu'en faisant cesser les représailles, on remit les choses sur le pied où elles étoient depuis le traité de Bade-Rastadt. Cette résolution ne plut qu'à demi au Corps évangelique ; cependant on la rendit publique dans un mémoire, où l'on cherchoit à prouver que l'Empereur ne devoit point être juge de cette affaire, parcequ'il étoit partie intéressée, & qu'il convenoit d'en confier l'examen à la Diete de Ratisbonne, où les Protestans & les Catholiques desinteressés, nommeroient des députés pour prendre une résolution décisive, qui rétabliroit la paix entre les deux Communions : ce parti paroissoit le plus sage, & devoit être accepté, il ne le fut pas : toute l'habileté du médiateur se borna a empêcher qu'on en vint à une rupture ouverte, qui auroit rallumé la guerre.

Le Roi d'Angleterre se rend leur médiateur.

Le Duc de Holstein demande la protection de l'Empereur contre le Roi de Danemarck.

Vers ce tems, le Duc de Holstein imploroit à Vienne la protection de l'Empereur, contre le Roi de Danemarck, qui s'étoit emparé de ses Etats : le Monarque Danois craignant l'inimitié de la Maison d'Autriche à laquelle il n'avoit pas l'espérance de pouvoir résister, promit de satisfaire le jeune Prince qu'elle protégeoit. Cependant il vouloit retenir (1) le Duché de Sleeswic, & ayant eu l'adresse de faire renvoyer ce differend aux Rois de France & d'Angleterre comme médiateurs de la paix conclue entre la Suede & le Danemarck, il eut le bonheur de voir l'affaire rester indécise, par la lenteur adroite avec laquelle il fit de légeres oppositions, de sorte que le Duc de Holstein retira beaucoup d'honneur & aucun avantage de la protection de l'Empereur.

Conférences de Cambrai. 1721.

Pour terminer les différends entre l'Empereur & le Roi d'Espagne on fit l'Ouverture des Conférences de Cambrai, qui fut d'abord retardée par les difficultés que firent naître les titres que prirent ces deux Princes, dans les actes de renonciation dont leurs Ambassadeurs étoient chargés. Charles VI s'y nommoit Roi d'Espagne, & Philippe V Archiduc d'Au-

(1) *Journal Hist.* 1720. *Février & Mars.*

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

triche; pour abréger, on fit à Cambrai, ce qu'on avoit déjà fait au traité de Rastadt, où Villars & le Prince Eugene négocioient la Paix, entre la France & l'Empire; on convint que les Ministres de l'Empereur & ceux du Roi d'Espagne, donneroient un écrit réciproque, par lequel leurs Maîtres déclareroient que les titres contestés ne pourroient nuire ni à l'un ni à l'autre: ce trait de prudence de la part des Plénipotentiaires ayant satisfait les Cours de Vienne & de Madrid, on ouvrit enfin les conférences. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, s'efforcerent, comme médiateurs, de faire consentir les Impériaux & les Espagnols à la quadruple alliance, mais une discussion entre les deux nations, sur les Etats de Toscane, de Parme & de Plaisance, fit évanouir leur projet, & consuma, en intrigues & en disputes, un tems destiné à reconcilier la Cour de Vienne avec celle d'Espagne.

Etablissement d'une banque Impériale à Vienne. 1722.

Pendant que Charles défendoit ses intérêts contre les efforts des Puissances étrangeres, il s'occupoit à rendre le commerce florissant dans ses Etats héréditaires; il établit à Vienne une banque Impériale, connue sous le nom de la Compagnie du commerce d'Orient; elle devoit faire son négoce dans l'Empire Ottoman par le Danube & la mer Adriatique à la faveur du port de Trieste & de quelques autres que Charles avoit dessein de faire construire sur les côtes maritimes de ses Etats dans le Golphe de Venise. Cette Compagnie de commerce, par la lenteur de ses opérations, ne paroissoit pas propre à éveiller la jalousie; mais le succès brillant qu'avoit eu la navigation de quelques vaisseaux partis d'Ostende pour la Chine, allarma les Puissances maritimes, qui, de concert, défendirent à leurs sujets de s'intéresser, de quelque maniere que ce fût, au service de cette Compagnie, laquelle dès sa naissance paroissoit dangereuse, & cet établissement de Charles refroidit le zele des alliés pour ses intérêts, de sorte que le repentir lui ayant succédé, ils regretterent de l'avoir mis en possession de la Sicile (1); ils prétendirent que l'Empereur n'ayant les Pays-Bas, qu'aux mêmes conditions que les Rois d'Espagne, il étoit, comme eux, dans l'obligation d'exécuter les traités, par lesquels les Pays-Bas Espagnols étoient exclus du commerce des Indes, & on ajoutoit que l'intention des Hollandois, qui lui avoient fait obtenir ces Provinces, ne pouvoit pas être de lui procurer les moyens de nuire à leur commerce dans les Indes Orientales & Occidentales. L'Empereur, croyant pouvoir mépriser les plaintes de la Hollande, ne parut pas les avoir écoutées; sur quoi les Compagnies Hollandoises (2) demanderent aux Etats Généraux la liberté de défendre leurs droits, en employant la force des armes, celle de l'équité ayant été inutile. Sans entrer dans la discussion des prétentions respectives des anciennes Compagnies de Hollande & de celle d'Ostende, il suffit d'observer que celle-ci, pour sa justification, faisoit hautement valoir le droit qu'ont toutes les nations, de commercer où il leur plait, & que les Hollandois en convenant de la vérité de ce principe général, prétendoient qu'il devoit être modifié, quand des conventions particulieres en bornoient

Etablissement d'une Compagnie des Indes à Ostende.

(1) *Mémoires de Georges I*, t. 4. p. 308. *Kern. Chronic.* an. 1723. (2) *Faber.* t. 43. p. 515.

l'étendue. Ils citoient alors les articles du traité de Munster, par lequel la Hollande avoit le droit exclusif de faire le commerce des Indes. Vainement Georges I Roi d'Angleterre, tenta les moyens de déterminer l'Empereur à appaiser le mécontentement de la Hollande, dont les armes avoient si souvent rendu d'importans services à la Maison d'Autriche ; Charles usant des détours de la Politique, se borna à donner des assurances générales qu'il n'entreprendroit jamais rien, ni contre les traités, ni contre les droits des Puissances maritimes.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Tandis que les Ministres assemblés à Cambrai passoient à intriguer le tems qu'ils auroient dû employer à délibérer, les Princes de l'Empire fatigués de la lenteur du Congrès, prenoient la résolution de négocier entr'eux & de se rendre justice sur leurs prétentions réciproques: cette disposition pacifique allarma l'Empereur; ses allarmes augmenterent quand il apprit que la France & l'Espagne sincerement reconciliées, paroissoient vouloir se liguer contre lui, en s'efforçant de faire épouser leurs intérets au Czar dont les armes victorieuses commençoient à se faire redouter. La guerre étoit prête à se rallumer avec plus de fureur que jamais, lorsque le Roi d'Angleterre prit les moyens les plus propres pour maintenir la paix: il eut le bonheur de réussir & l'Europe resta tranquille. L'Empereur n'ayant plus rien à craindre, pensa à se faire couronner Roi de Bohême. Cette cérémonie se fit le 5 & le 8 de Septembre à Prague, où Charles se rendit avec l'Impératrice & toute sa Cour; ce Prince profita de la circonstance où tous les Etats du Royaume étoient assemblés pour leur faire recevoir sa célebre Pragmatique Sanction. Avant son départ pour Vienne les Etats lui firent un présent de dix mille ducats d'or, & un autre de cinq mille à l'Impératrice; ils accorderent en même tems à sa Majesté un don gratuit d'un million de florins d'Allemagne, outre les subsides ordinaires. Les juifs de Prague lui donnerent une bourse de dix mille ducats.

1723. *Projet d'alliance entre la France, l'Espagne & la Russie contre l'Empire.* *L'Empereur est couronné Roi de Bohême.*

(1) L'Empereur de retour à Vienne reçut un mémoire du Cardinal de Rohan, Eveque de Strasbourg, par lequel il demandoit de faire revivre son droit de séance à la Diete de Ratisbonne; ce mémoire ayant été examiné dans le Conseil de l'Empereur & à la Diete, on convint que le Cardinal de Rohan, en vertu des droits du Cardinal de Furstemberg son prédécesseur, auroit séance dans le College des Princes.

On avoit lieu de se flatter que dans le Congrès de Cambrai, le Port-Mahon seroit déclaré libre, comme celui de Livourne, pour les nations qui commercent sur la Méditerranée; on espéroit encore que cette assemblée applaniroit toutes les difficultés que l'on n'avoit pu terminer dans les traités précédens; mais l'Empereur impatient de prendre une résolution décisive prit celle d'abréger les négociations, en traitant particulierement avec le Pape (2) & la Cour d'Espagne: le Prince Eugene & les Comtes de Zinzendorf & de Staremberg négocioient pour cette fin & en même tems à Vienne & à Laxembourg, avec le Baron de Ripperda, Ambassadeur du Roi d'Espagne. On conclut, sans médiateurs, deux traités de paix, un de commerce, & un quatrieme d'une alliance défensive. Le

Suite du Congrès de Cambrai. *Traité particulier entre l'Empereur, le Pape & l'Espagne.* *1724.*

(1) *Rousset, Intérêts des Princes, T. 2. p. 86.* (2) *Intérêts des Princes, T. 2. p. 280, 281.*

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

préambule du premier entre les Cours d'Autriche & d'Espagne portoit, „ Que l'inutilité des négociations entamées à Cambrai & le peu d'espé- „ rance d'un meilleur succès, avoient obligé les deux Monarques à ter- „ miner leurs différends." A l'égard des titres respectifs que l'Empereur & le Roi d'Espagne avoient portés jusqu'alors, il fut décidé par le traité de la quadruple alliance, que ces Princes en jouiroient pendant leur vie, mais, qu'après leur mort, les successeurs de l'un & de l'autre ne pourroient s'attribuer que les titres des Etats qu'ils possédoient. Ces traités conclus entre l'Empereur & le Roi d'Espagne étonnerent toutes les autres Puissances de l'Europe. On craignoit que les Cours de Vienne & de Madrid n'eussent conçu le projet secret de s'allier avec le Czar: on n'ignoroit point le désir qu'avoit la Russie de joindre ses intérêts à ceux des Maisons d'Autriche & d'Espagne; & cette réunion pouvoit devenir dangereuse. On crut la prévenir en opposant traité à traité. Le Roi d'Angleterre en négocia un avec la France, la Prusse & la Hollande; les conférences se tinrent à Hanover, où les Ministres de ces Cours se rendirent; enfin le 3 de Septembre 1725 les trois Puissances conclurent un traité de garantie réciproque pour la sûreté des Etats qu'elles possédoient en Europe. Ce traité fut envoyé à la Haye, mais la crainte d'offenser l'Empereur, & quelques autres difficultés relatives au commerce, empêcherent les Hollandois d'accéder au traité de Hanover: ils ne se déclarerent que l'année suivante. Cependant les Ministres de la Maison d'Autriche ébaucherent une autre négociation entre la Russie & la Suede; tant d'alliances, de négociations, de traités n'étoient que les préludes de la guerre; & les Politiques concluoient de l'union qui regnoit entre les Cours de Vienne & de Madrid, qu'elles avoient formé le dessein secret d'augmenter leurs forces réciproques, pour tenter quelque entreprise contre la Grande Bretagne, qui, par la mort de Pierre Alexiowits, Czar & Grand Duc de Moscovie, venoit de perdre le plus puissant de ses Alliés; ce Monarque à qui l'Europe accorda le titre de *Grand*, dont la postérité ne l'a point dépouillé, regna seul 29 ans; né dans un pays barbare, il en chassa la barbarie, pour y faire fleurir les Loix & les Arts; il fit plus que gouverner sa nation, il la créa; il força ses sujets à devenir des hommes, & s'il n'étoit pas l'un des plus grands Princes de l'Europe, il seroit encore l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Traité de garantie entre la Prusse, la France & l'Angleterre. 1725.

Mort du Czar Pierre le Grand.

Son Eloge.

Suite du Congrès de Cambrai. 1726.

Le Congrès se continuoit à Cambrai avec la même lenteur; la plupart des Cours de l'Europe négocioient avec ardeur, mais, dit un historien, „ que d'obstacles ne falloit-il pas surmonter pour concilier tant d'intérêts „ différens! Les Alliés avoient des vues générales opposées à celles de „ leurs adversaires & parmi les Alliés même, chacun avoit ses vues par- „ ticulieres, souvent contraires à celles des confédérés. Les Princes in- „ téressés étoient trop puissans pour recevoir la loi de leurs ennemis, & „ trop foibles pour la donner; les plus ambitieux vouloient gagner aux „ traités, les plus modérés ne vouloient rien perdre, tous se flattoient, „ ou de s'assurer de nouveaux avantages par la négociation, ou de répa- „ rer par leur habileté, les brêches que les guerres précédentes avoient „ faites à leurs Etats." L'impossibilité de surmonter des difficultés qui

se croisoient de plus en plus fit enfin prendre le parti, qu'on auroit dû prendre plutôt, de terminer un Congrès, devenu désormais inutile, & qui jusqu'alors s'étoit borné à régler le cérémonial qui devoit être observé par les Plénipotentiaires. Cependant les plus grands préparatifs de guerre se faisoient partout; on armoit en Allemagne, en France, en Angleterre, en Hollande, en Espagne, en Suede, & l'Europe étoit menacée d'être replongée dans des flots de sang; les Cercles de l'Empire trop foibles, ou trop timides, prenoient des précautions pour n'être point forcés de rompre la neutralité qui convenoit à leur impuissance: dans ces circonstances le Pape tenta les moyens les plus propres à faire renaître la paix; la fierté des Puissances se seroit cru humiliée, en faisant les premieres démarches; on vouloit la paix, mais on ne vouloit pas paroître craindre la guerre & l'incendie étoit prêt à s'allumer, lorsque les Nonces du Pape eurent le bonheur d'en prévenir les ravages, & la Cour de Rome fut cette année la bienfaitrice de l'Europe.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Pape propose la Paix & reussit.

Après la signature des préliminaires de la paix dont on étoit convenu à Vienne & à Paris, on indiqua un Congrès à Soissons, où les intérêts des Puissances devoient enfin être discutés, éclaircis & reglés; mais ce Congrès n'ayant servi qu'à aigrir davantage les esprits, on l'assembla de nouveau à Séville: ce fut là que l'on conclut un traité, par lequel on assuroit à l'Infant Don Carlos la succession éventuelle des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance; le Roi d'Espagne renouvella tous les engagemens, qu'il avoit pris par (1) les traités d'Utrecht, de la quadruple alliance, & du Pardo; la suppression de la Compagnie d'Ostende, qui avoit excité tant de débats, fut enfin résolue, & Philippe V n'y apporta plus d'obstacles. La France & l'Angleterre promirent de faire recevoir six mille Espagnols dans les places de Livourne, de Porto-Ferrajo, de Parme & de Plaisance, pour assurer la succession de l'Infant; enfin les trois Puissances promirent de défendre mutuellement leurs possessions, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde. La Hollande ratifia ce traité peu de temps après: (2) l'Espagne & les Etats-Généraux convinrent d'une satisfaction réciproque sur leurs griefs respectifs. Charles fut mécontent de ce traité: il avoit été conclu sans qu'on daignât consulter le Corps Germanique, quoiqu'on y statuât sur quelques intérêts de l'Empire; c'en fut assez pour réveiller une haine mal éteinte; dans tous les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche on fit des levées; en même temps l'Empereur se fortifia par deux alliances importantes. Anne Iwanowna, seconde fille du Czar Jean, & veuve de Frédéric Guillaume, Duc de Courlande, venoit de monter sur le Trône de Russie; après la mort de Pierre II (3) la premiere opération politique de cette Princesse fût de s'allier avec le Roi de Prusse & l'Empereur, pour la défense mutuelle des Etats qu'elles possédoient en Europe. Le Roi de Suede, Landgrave de Hesse, le Roi d'Angleterre, Duc de Hanover, qui voyoient la guerre prête à se rallumer entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon, songerent à la sûreté de

Congrès de Soissons. 1728.

Traité d'union entre l'Espagne la France & l'Angleterre. 1729.

Les Hollandois accedent à ce traité.

Alliance de la Russie avec le Roi de Prusse & l'Empereur. 1730.

(1) *Intérêts des Princes, Tom. 2. pag.* 321. (2) *Intérêts des Princes, Tom. 2. pag.* 326.
(3) *Hist. des Révol. de l'Empire de Russie pag.* 370, 371.

SECT. XIV. Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

leurs Etats d'Allemagne, & firent une alliance défensive contre quiconque les attaqueroit.

L'Angleterre & la Hollande garantissent la Pragmatique Sanction.

Vers le même temps l'Angleterre & la Hollande ratifierent la Pragmatique Sanction Caroline, & promirent de maintenir, à main armée, s'il le falloit, l'ordre de succession établi par Charles VI (1). On se rappelle que cet ordre déclaroit les Etats de cette auguste famille indivisibles, qu'il établissoit le droit de primogéniture entre les descendans mâles, & qu'au défaut de mâles, il appelloit les filles à la succession suivant l'ordre de leur naissance. Enfin l'Empereur, les Rois d'Espagne & d'Angleterre, conclurent un nouveau traité, par lequel Charles s'engageoit de nouveau à donner à l'Infant Don Carlos l'investiture éventuelle des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, & de défendre les prétentions de ce Prince sur ces Etats. Aucun temps n'avoit été plus fertile en négociations que celui là; mais de même, qu'entre les particuliers, la multitude des loix est la source des procès, de même entre les Puissances la multitude des traités est souvent un flambeau de discorde. Les garanties surtout offrent aux Rois une occasion de prendre les armes, pour protéger un Souverain qui, sans cet appui souvent dangereux pour lui même, en seroit venu à un accommodement. Antoine Farnese, Duc de Parme, mourut, & sur le champ des garnisons espagnoles entrerent dans les villes des Duchés de Parme & de Plaisance & en prirent possession au nom de Don Carlos; & le Conseil de Régence fut établi sous les auspices de l'Empereur. Ce Prince étoit occupé alors d'une affaire qui le touchoit de plus près: il vouloit engager la Diete de Ratisbonne à confirmer sa Pragmatique Sanction, il exposa ses motifs dans le plus grand jour: ,, la Maison d'Autriche étoit le boulevard de l'Empire & de la Chrétienté; il étoit donc ,, important qu'elle conservât, qu'elle accrût sa force, pourvu qu'elle ne ,, reculât point les bornes de sa puissance; or le seul moyen de la rendre ,, redoutable aux ennemis du Corps Germanique sans porter aucun préjudice aux membres de ce Corps, étoit d'assurer l'indivisibilité des Etats ,, qu'elle possédoit; cet ordre de succession étoit déja garanti par plusieurs Puissances; le Corps Germanique devoit suivre cet exemple afin ,, de lier les mains à tout ambitieux Autrichien qui, en portant atteinte ,, à la Pragmatique Sanction, causeroit nécessairement dans l'Allemagne ,, les troubles les plus funestes." Ces raisons ne parurent pas aussi solides à la Diete qu'à la Cour de Vienne; l'Electeur de Baviere, celui de Saxe, & le Palatin s'opposerent par la voix de leurs Ministres à la garantie de la Pragmatique: le Ministre de Baviere représenta que le Corps Germanique n'ayant aucun rapport nécessaire avec les Etats que la Maison d'Autriche possédoit en Italie & dans les Pays-Bas, que n'en tirant aucun secours, il étoit injuste de demander qu'il en garantisse la possession; que quoique la Hongrie & la Bohême parussent avoir un rapport plus direct avec l'Allemagne, ce rapport n'étoit point encore assez immédiat pour exiger que l'Empire s'exposât à des guerres ruineuses dans la vue de conserver ces deux Couronnes aux aînés de la Maison d'Autriche; qu'à la vérité

1731. Nouvelle alliance entre l'Empereur & les Rois d'Espagne & d'Angleterre.

L'Empereur propose à la Diete de Ratisbonne de garantir la Pragmatique Sanction.

(1) *Les intérêts des Princes, Tom. 2.*

vérité le Royaume de Bohême étoit associé au Corps Germanique, mais que les Allemands ne devoient pas du moins à la Hongrie les secours que leur patrie avoit seule le droit de réclamer; qu'au reste, la garantie que l'Empereur demandoit n'ajouteroit rien à ce qu'on avoit déja fait en faveur de la Bohême, de la Hongrie, de l'Autriche, & des autres Etats que l'Empereur possédoit en Allemagne. Enfin le discours du Ministre se réduisoit à ce point capital, qu'on devoit défendre les possessions de la Maison d'Autriche toutes les fois que la tranquillité du Corps Germanique y étoit intéressée; qu'on ne le devoit pas lorsque la situation de ces états n'influeroit en rien sur l'Empire; que c'étoit aux circonstances à déterminer les Etats sur la conduite qu'ils auroient à tenir quand la Maison d'Autriche seroit attaquée, mais qu'une garantie perpétuelle étoit contraire aux principes par lesquels le Corps Germanique se conduisoit. Malgré ces remontrances, le plus grand nombre des suffrages se réunit en faveur de la garantie, & elle fut accordée; mais les Electeurs de Saxe & de Baviere, & l'Electeur Palatin protesterent contre cet acte. Tous les autres Etats avoient été entrainés par l'Electeur de Mayence, Prélat dévoué à la Maison d'Autriche, & qui mourut avant que Charles VI put reconnoître un tel bienfait d'une maniere digne & de ce Monarque & du bienfait même: il eut pour successeur le Baron Philippe Charles d'Els.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La Diete accorde la garantie, malgré les oppositions des Electeurs de Saxe, de Baviere & Palatin.

Mort de l'Electeur de Mayence. 1732.

Charles ne chercha point à se venger des Electeurs qui s'étoient opposés à ses desseins: un penchant naturel le portoit à la clémence; & les circonstances l'auroient forcé à dissimuler cet outrage, quand sa grandeur d'ame ne l'auroit pas engagé à l'oublier; il étoit à craindre que les trois Electeurs ne prissent quelque part dans les troubles du Duché de Mekelbourg (1). Le Duc Charles Léopold avoit chargé de fers trois Consuls & quelques Sénateurs de Rostock, pour avoir exigé des impôts sans son consentement, droit dont le Sénat croyoit être en possession: d'un autre côté la Noblesse refusoit de payer le contingent fixé par l'Empire, & prétendoit qu'il devoit être levé sur les Domaines du Duc; elle réclamoit encore l'exemption des Gabelles, & quelques autres privileges: en attendant que la Diete prononçât sur ce différend, le Duc remplit Rostock de troupes prêtes à servir sa vengeance, au premier signal, quand l'Empereur écoutant les plaintes de la Noblesse & du Sénat, ordonna au Duc de rendre les privileges, à ceux qui en avoient joui jusqu'alors, & de rétablir la ville de Rostock dans l'état où elle se trouvoit avant le démêlé: le Duc rejetta cet ordre avec indignation & même avec mépris; Charles nomma des Commissaires pour administrer ce Duché; ce fut dans les mains du Roi d'Angleterre, Electeur de Hanover & du Duc de Brunswic Wolfenbuttel qu'il remit ce Gouvernement, tandis que le Duc Charles Léopold s'étoit retiré à Dantzic d'où il observoit la conduite des Administrateurs. Le Roi d'Angleterre mourut en 1727, & l'administration étant finie, l'Empereur l'offrit à Christiern Louis frere de Charles Léopold; mais les troupes que les administrateurs avoient introduites dans le Duché, refuserent de l'évacuer avant qu'on eût donné à leurs maitres des suretés pour

Démêlés entre la Noblesse de Mekelbourg & le Duc.

L'Empereur confirme la Noblesse dans ses privileges.

(1) *Faber. T.* 28, 29. *&c. Struv. Per.* 10. *Sect.* *p.* 4094. *Lunig. fort.* 11. *Contin. p.* 601.

Sect. XIV. *Hiſt.* d'Allemagne, 1705. juſqu'à nos jours.

les ſommes qui leur étoient dûes; & traiterent en attendant, les peuples avec une dureté qui leur fit déſirer le retour de leur Prince, qui reparut; mais l'Empereur confia de nouveau l'adminiſtration au Duc de Brunswic Wolfenbuttel, & lui aſſocia la Régence de Hanover: le Duc toujours inflexible refuſa de ſouſcrire à cette nouvelle diſpoſition; ſa réſiſtance étonna la cour de Vienne, & l'adminiſtration paſſa encore dans les mains de Chriſtiern Louis ſon frere, qu'on donna le titre de Commiſſaire Impérial chargé de veiller à l'exécution des arrêts émanés du Conſeil Aulique. Cette affaire parut enfin aſſoupie après des débats qui avoient duré pluſieurs années; & la Cour de Vienne en revint à l'objet vers lequel elle dirigeoit ſes ſoins les plus empreſſés, la garantie de la Pragmatique Sanction Caroline.

Mort du Roi de Pologne. 1733. *L'Electeur de Saxe accepte la Pragmatique Sanction, & eſt élu Roi de Pologne.*

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, venoit de terminer une carriere longtemps troublée par l'imprudence qu'il avoit commiſe, en attaquant ſon jeune ennemi, ſans le connoître: Frédéric Auguſte étoit un des prétendans à la Couronne & ſa faction étoit puiſſante: mais la conduite menaçante que tint l'Empereur à ſon égard, lui annonça qu'il traverſeroit ſon élection, s'il n'acceptoit la Garantie; il l'accepta, & triompha de la faction de Staniſlas. Ce Prince digne en effet non d'un ſceptre dont le pouvoir eſt trop limité, mais d'un trône où les loix ne mettent point de bornes à la bienfaiſance du Monarque, trouva un protecteur dans le Roi de France ſon gendre, qui déclara la guerre à l'Empire, s'unit au Roi de Sardaigne, & força les Etats Généraux à demeurer neutres. Le prétexte de cette guerre étoit l'appui que la Cour de Vienne avoit prêté à Frédéric Auguſte auquel, quoique l'élection de Staniſlas fût légitime, on reprochoit d'avoir fait filer des troupes vers la Pologne pour forcer les ſuffrages; le Roi de Sardaigne reprochoit à Charles VI (1) d'avoir voulu le traiter en vaſſal de l'Empire, d'avoir reçu les appels de ſes ſujets, enfin il ſe plaignoit de l'inexécution de toutes les clauſes qui lui étoient favorables dans les traités précédens. Charles fit ſentir à la Diete que ſa cauſe devenoit celle de l'Empire, que la France n'étoit pas moins ennemie de toute l'Allemagne que de la Maiſon d'Autriche; que l'Empire étoit en péril, & que toutes les parties de ce Grand Corps devoient contribuer à la ſureté commune par de forts contingents; il trouva la plupart des eſprits bien diſpoſés, mais les Electeurs de Baviere & de Cologne, & l'Electeur Palatin ſoutinrent que l'ambition d'un ſeul Electeur qui prétendoit à une couronne que la moitié de la nation Polonoiſe lui refuſoit, ne devoit pas entrainer tout l'Empire dans une guerre dont le ſuccès étoit incertain; malgré leur oppoſition la Diete, gagnée par le Prince de Furſtemberg, réſolut de réunir ſes forces à celles de l'Empereur contre la France. Le Roi d'Eſpagne ne tarda pas à ſeconder les vues des ennemis de l'Empire, il déclara la guerre, il envoya Don Carlos à Naples, où il fut auſſitôt proclamé Roi. Le Maréchal de Berwick entra en Allemagne à la tête d'une armée Françoiſe, s'empara de Trêves, & trouva ſous les murs de Philipsbourg la mort glorieuſe qu'il avoit toujours déſirée & que Villars

La Sardaigne & la France déclarent la guerre à l'Empire. 1734.

L'Empereur demande des ſecours à la Diete de Ratisbonne contre la France.

Priſe de Philipsbourg. Mort de Berwick.

(1) *Journal Hiſtor. Janvier* 1734. *pag.* 49.

lui envia. Cette perte n'empêcha pas les François de ſe rendre maîtres de la ville: leurs ſuccès ſur le Rhin cependant ne rendoient pas le ſort de Staniſlas plus heureux: ce Prince avoit été forcé de ſortir de Dantzic, déguiſé, indigent, expoſé à mille périls, livré tantôt à la pitié des hommes, tantôt à leur perfidie, dans un état enfin qui ajouta un nouveau luſtre à ſa gloire par le courage avec lequel il en ſupporta les rigueurs.

Hiſt. d'Allemagne, 1705. juſqu'à nos jours.

1735.

Les finances de l'Empereur étoient épuiſées; demander de l'argent aux Etats, c'étoit courir le danger d'un refus; il leva des impôts ſur ſes pays héréditaires; il emprunta des étrangers des ſommes conſidérables; reſſource d'autant plus néceſſaire que la plupart des Etats demandoient d'être déchargés de leur contingent, & que les trois Electeurs qui avoient deſapprouvé la guerre, refuſoient abſolument de contribuer à cette entrepriſe; le zele parut ſe ranimer un peu; les troupes de Pruſſe, de Hanover, de Dannemarc & de Heſſe s'étoient réunies ſous les ordres du Prince Eugene. Le Duc de Wurtemberg s'étoit déja approché de Philipsbourg; les François ſe bornerent à inquiéter les Impériaux, à les fatiguer par de fréquentes eſcarmouches, & à lever des contributions: les Allemands qui, ſous le regne de Louis XIV, avoient vu leur patrie livrée aux flames, s'eſtimoient heureux lorſqu'on en agiſſoit ainſi: on s'obſerva longtemps, longtemps on ſe tendit des pieges: mais, de part & d'autre, on évitoit toute action déciſive.

Négociations pour la Paix entre la France & l'Empire.

Cependant les Puiſſances maritimes travailloient à un plan de pacification générale. Charles VI à qui le repos de l'Empire étoit plus cher que ſa gloire, l'avoit agréé; la Cour de France à qui les intérêts de ſes alliés étoient auſſi chers que les ſiens, l'avoit rejetté pour ſe conformer à la conduite de la Cour de Madrid; mais lorſqu'on apprit à Verſailles, que le Roi d'Eſpagne traitoit en ſecret avec l'Empereur, ſans la participation de ſes alliés, Louis XV ne balança plus à ſouſcrire aux conditions qu'on lui propoſoit. Par ce traité (1), Staniſlas cédoit la Couronne de Pologne à Auguſte III Electeur de Saxe; il conſervoit le titre de Roi: c'étoit conſerver à peu près tout ce qu'il auroit eu en Pologne: le ſacrifice d'un fantôme de ſouveraineté lui valut une ſouveraineté réelle; on le mettoit en poſſeſſion des Duchés de Lorraine & de Bar, qui, après ſa mort, devoient retourner à la Couronne de France: en échange de ces Duchés on aſſuroit au Duc de Lorraine la ſucceſſion éventuelle du Grand Duché de Toſcane: les deux Siciles reſtoient à l'Infant Don Carlos; on cédoit au Roi de Sardaigne Tortone, Novare & d'autres territoires en Italie; on reſtituoit à l'Empereur tout ce qu'on lui avoit enlevé dans cette contrée; enfin la France acceptoit la garantie de la Pragmatique Sanction Caroline. Cet accommodement ſatisfit toute l'Europe, excepté les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne: le Comte de Konigſek par des opérations admirées de tous les Généraux, ſçut forcer les Eſpagnols à accepter une ſuſpenſion d'armes; le traité fut enfin ratifié par toutes les Puiſſances belligérantes, & il le fut auſſi par l'Empire, après de longs débats; l'on ſtipula que le Duc de Lorraine conſerveroit en cette qualité ſon rang, &

(1) *Recueil Hiſtor. de Rouſſet. Tom.* 13. *pag.* 455. *& ſuiv.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Duc de Lorraine épouse l'Archiducheſſe Marie Thérese. 1736.

Mort du Prince Eugene.

Guerre avec les Turcs. 1737.

Mort du Grand Duc de Toſcane. L'Empereur donne l'inveſtiture de ce Duché au Duc de Lorraine. 1738.

Le Général Doxat eſt condamné à mort.

ſon ſuffrage, & le Comté de Falkenſtein qui ſeroit excepté de la ceſſion du Duché de Lorraine. Le mariage de François Etienne de Lorraine, depuis Grand Duc de Toſcane & de Marie Thérese mit le ſceau à toutes ces opérations politiques; cette Princeſſe ratifia la Pragmatique Sanction Caroline, & renonça à tout droit d'hérédité, ſi l'Empereur avoit des enfans mâles, ou, ſi n'ayant elle même que des filles, ſa ſœur l'Archiducheſſe Marie Anne accouchoit d'un fils avant la mort de Charles VI: enfin le Grand Duc s'interdit toute prétention ſur les états héréditaires de la Maiſon d'Autriche.

Ce fut dans ces circonſtances que le Prince Eugene de Savoie mourut, lorſque le calme étant rétabli, ſon bras & ſon génie ſembloient n'être plus néceſſaires à l'Empire qui croyoit n'avoir plus d'ennemis à combattre; mais les querelles de la Ruſſie & de la Porte, dans leſquelles l'Empereur, après avoir vainement offert ſa médiation, ſe déclara pour la Cour de St. Péterſbourg, rallumerent dans l'Orient le feu qu'on avoit éteint au Couchant & au Midi: les armées Moſcovite & Impériale combinerent leurs opérations; les Autrichiens devoient attaquer Widin dans la Servie, les Moſcovites, Oczakou dans l'Ukraine; ceux-ci réuſſirent dans leur entrepriſe; quant aux Impériaux, leurs ſuccès ſe bornerent aux conquêtes de Niſſa, & d'Uſitza: la premiere leur fut bientôt enlevée par les Turcs. On entama des négociations; elles n'étoient pas encore terminées, lorſque Jean Gaſton Grand Duc de Toſcane mourut; l'Empereur donna l'inveſtiture de ce Duché au Duc de Lorraine; la Cour de Rome proteſta contre cet Acte; mais elle ne faiſoit plus que proteſter; & la Cour de Vienne tint ferme. Cette Cour acquéroit chaque jour plus de conſidération au dehors, plus d'autorité au dedans; ſes Armes & ſes Alliances la rendoient redoutable à ſes voiſins, & ſa ſévérité la rendoit reſpectable à ſes ſujets. Le Général Doxat avoit rendu Niſſa aux Turcs ſans réſiſtance, il fut condamné à recevoir ſur un échaffaud la mort qu'il devoit chercher ſur la brêche; envain il repréſenta le mauvais état de la place, la diſette des vivres, l'indocilité de la garniſon, qui ne lui avoit pas permis d'attendre les ordres du Comte de Seckendorf: il ne fit qu'entrainer un plus grand nombre de malheureux dans ſa diſgrace, ſans adoucir ſa propre deſtinée: la plûpart des officiers de la garniſon furent condamnés à des peines infamantes. Ce Comte de Seckendorf, que Doxat accuſoit auſſi de ne lui avoir pas donné les munitions, dont il avoit beſoin, avoit pris le commandement de l'armée après la mort du Prince Eugene: il avoit le double malheur d'être un homme médiocre & de ſuccéder à un grand homme; il avoit laiſſé reparoître dans la Tranſilvanie le Vaivode Ragotski, l'ame de la révolte, génie ardent & capable de grandes choſes, mais qui dans ſes plus hauts projets n'avoit été que l'inſtrument des deſſeins des Cours de Verſailles & de Conſtantinople. Malgré la diſette de généraux, malgré le mécontentement des officiers, & le découragement des ſoldats, on réſolut de continuer la guerre. L'Empire accorda des ſubſides; on fit de nouvelles levées; mais vingt mille hommes de plus ne réparoient pas la perte d'un Eugene; les Impériaux ne remporterent que de légers avantages, & eſſuyerent de grandes pertes: les Ruſſes furent plus heureux;

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

ils triompherent à la journée de Choczim; quoique cette victoire affoiblît presque autant leur armée que celle des Turcs: ceux-ci proposerent une trêve; la Czarine alloit y consentir; mais Charles VI, qui dans ses malheurs conservoit toujours une noble fierté, s'opposa à la suspension d'armes; il les reprit l'année suivante, sans qu'il put rappeller la fortune; il fallut bien en venir à une négociation. La Cour Ottomane étoit victorieuse, elle traita avec cette hauteur, cette dureté qu'elle conserve, lors même qu'elle est vaincue: elle exigeoit la cession de Belgrade, de la Servie, de la Valachie Autrichienne, & de quelques places importantes; le Comte de Neuperg signa ces préliminaires avec trop de précipitation: l'Empereur ne put les lire (1) sans courroux; tout l'Empire en fut indigné; néanmoins Charles, satisfait d'exiler ceux qui avoient conclu cette paix honteuse, crut qu'il étoit de sa gloire de sacrifier quelques provinces à la réputation de bonne foi qu'il s'étoit acquise; il ratifia les préliminaires; on y ajouta de nouveaux articles; le Danube & la Save devinrent les limites des deux Empires, enfin le Sultan prit sous sa protection les vaisseaux Allemands & défendit aux Corsaires Africains d insulter le pavillon Impérial.

Le Comte de Neuperg signe les Articles préliminaires de la Paix entre l'Empereur & la Porte. 1739.

Mécontentement de l'Empereur. Neuperg est disgracié. 1740.

Il ne manquoit plus au bonheur du Corps Germanique que de voir longtems la Couronne sur la tête du Monarque qui lui avoit rendu son repos, & sa splendeur. Charles méritoit de jouir du fruit de ses travaux, &, comme il étoit vertueux & bienfaisant, la paix avoit pour lui des lauriers comme la guerre; il n'avoit que cinquante cinq ans, & l'Empire se promettoit de conserver encore pendant quelques années le dernier rejetton mâle de la Maison d'Autriche, lorsqu'une maladie causée par une imprudence fit bientôt désespérer de ses jours (2). Sa Mort fut celle d'un Sage, qui se rappellant les événemens de sa vie, y comptant beaucoup de bonnes actions, peu de fautes, & des motifs louables même dans ses erreurs, attend sans allarmes le jugement de la postérité, & dont la derniere jouissance est de le prévoir; le dernier regret de ne plus faire d'heureux. Charles VI étendu sur le lit dont il ne devoit descendre que pour entrer dans la tombe, sourioit à l'ignorance des médecins, consoloit sa famille éplorée, donnoit des conseils à sa fille, des ordres à ses ministres, & recommandoit à tous ses officiers, l'amour de la justice, & la bonté pour les pauvres; il mourut le 20 Octobre; & le deuil de l'Empire ne fut point un honneur rendu à son rang, mais à sa personne.

Mort de l'Empereur Charles VI.

Charles VI laissoit par sa mort à sa fille ainée l'Archiduchesse Marie-Therese-Walpurge-Amélie-Christine, les vastes Etats dont sa prévoyance paternelle avoit réglé la succession, par la Pragmatique Sanction Caroline. Les vertus de la jeune Princesse & ses graces touchantes, lui ayant gagné l'amour de ses nouveaux sujets, les Peuples volerent au devant de son joug; les Royaumes (3) de Hongrie & de Bohême, la Silésie, la Souabe Autrichienne, la haute & basse Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, les quatre villes forestieres, le Burgaw, le Brisgaw, les Pays-Bas, le Frioul, le Tirol, le Milanez, les Duchés de

L'Archiduchesse Marie Thérese est reconnue Souveraine de tous les pays héréditaires de la Maison d'Autriche.

(1) *Journal Historique. Vie de Charles VI. Tom.* 2. (2) *Vie de Charles VI. Tom.* 2. *pag.* 273. (3) *Annales du Regne de Marie Thérese, pag.* 9.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Parme & de Plaisance, proclamerent avec enthousiasme leur nouvelle Souveraine. Elle s'annonça par des bienfaits; les chaines dont l'Empereur avoit chargé les Maréchaux de Wallis & de Seckendorf & le Comte de Neuperg furent brisées; elle renversa la barriere que l'étiquette avoit placée entre elle & son peuple, ayant trop d'élévation dans l'ame, pour être attachée à ces distinctions frivoles, qui humilient les sujets, sans agrandir le Souverain: les Dames de la Cour & les Officiers généraux furent admis à la table de Marie Thérese; les Députés des Etats eurent la liberté de s'adresser directement à elle, & elle donnoit un nouveau prix aux bienfaits par la grace avec laquelle elle les accordoit; ceux même à qui elle étoit forcée de refuser leurs demandes, revenoient contens de ses audiences, & (1) le regret qu'avoit témoigné la Princesse de ne pouvoir les satisfaire, les consoloit d'avoir essuyé un refus.

Mais à peine Marie Thérese goûtoit-elle le plaisir le plus doux que puisse procurer le trône, celui d'être adorée d'un peuple ivre de joye, que les chagrins & les inquiétudes vinrent s'emparer de son ame. Charles VI n'avoit point fait élire de Roi des Romains; les Puissances de l'Europe paroissoient disposées à enlever la Couronne Impériale à l'auguste Maison qui la possédoit depuis trois siecles; Marie-Thérese n'ignoroit pas que son sexe ne lui permettoit point d'exercer la voix Electorale, attachée au Royaume de Bohême, le suffrage Electoral étant attaché au Royaume & non à la famille Royale: d'un autre côté, elle ne pouvoit céder la Couronne de Bohême au Grand Duc de Toscane son époux, sans enfreindre la Pragmatique Sanction Caroline. On eut recours à un tempérament qui permettoit à la Princesse de satisfaire sa tendresse pour le Grand Duc, sans blesser le respect qu'elle devoit aux volontés de son pere, & le Grand Duc fut déclaré *Co-régent* des pays héréditaires de la Maison d'Autriche (2); la Reine en partageant avec son époux le gouvernement, se réserva la propriété entiere de ses Etats; aussi le Grand Duc déclara-t-il expressement qu'il se conformeroit entierement aux clauses contenues dans la Sanction Impériale, & promit de ne jamais rien entreprendre sur les droits des héritiers de la Maison d'Autriche. Peu de temps après la Reine lui conféra de nouveau le suffrage Electoral du Royaume de Bohême pour l'élection d'un Empereur.

Marie Therese confere le titre de Co-régent de ses pays héréditaires au Grand-Duc son époux.

Cependant une conspiration générale se formoit dans l'Europe contre l'héritiere de Charles VI: les Puissances même qui avoient garanti la Pragmatique Sanction, s'apprêtoient à partager entre eux le patrimoine de Marie-Thérese. L'Electeur de Baviere, Charles Albert, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & Philippe V, Roi d'Espagne, déclarerent hautement qu'ils étoient disposés à faire valoir leurs prétentions sur la succession du dernier Empereur. L'Electeur de Baviere étoit celui dont les droits paroissoient les mieux fondés: il invoquoit en sa faveur le testament de Ferdinand I, dont le Duc Albert V avoit épousé la fille: il prétendoit que le testament de cet Empereur fait en 1543, & son

Plusieurs Princes protestent contre la prise de possession de Marie Thérese.

Raisons alléguées par l'Electeur de Baviere.

(1) *Siecle de Louis XV, par M.* de Voltaire. *Chap. V.*

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe depuis* 1740 *jusqu'à la paix d'Aix la Chapelle. T.* 1. *p.* 21.

codicille fait en 1547, qui *portoient que la fille ainée de l'Empereur Ferdinand Ier, qui dans ce temps là se trouvera en vie, succédera dans les deux Royaumes de Hongrie & de Bohême dans le cas où il n'y aura plus d'héritiers mâles.* En vertu de cette clause l'Electeur prétendoit que la succession de Charles VI devoit lui appartenir. „ Les Puissances qui ont „ garanti la Pragmatique Sanction, disoit l'Electeur, ne l'ont fait que „ parce qu'elle portoit expressement, que l'ordre de succession tel qu'il „ étoit réglé par ce pacte, étoit absolument conforme aux anciens usa- „ ges de la Maison Archiducale d'Autriche; envain m'objecteroit-on, „ ajoutoit-il, l'acceptation faite par la Princesse Marie-Amelie d'Autri- „ che, Electrice de Baviere, lors de son mariage & sa soumission à l'or- „ dre de succession établi par l'Empereur Charles VI; cet acte pouvoit „ anéantir les droits personnels de l'Electrice, mais ne pouvoit nuire à „ ceux que la Maison de Baviere avoit antérieurement". Enfin Charles Albert produisoit le Contrat de Mariage de la Princesse Anne, femme d'Albert V, qui assuroit à cette Princesse la succession de Ferdinand, au cas que la *postérité masculine de ses freres vint à s'éteindre.* Marie Thérese répondit aux raisons alléguées par Charles Albert, en produisant la copie fidele du testament & du codicille de Ferdinand, & l'on vit clairement que cet Empereur avoit substitué les Etats d'Autriche & de Bohême à l'Archiduchesse Anne, non pas au défaut d'*hoirs mâles* de sa Maison, mais au défaut d'*hoirs procréés en mariage légitime, du corps de ses freres*; elle ajoutoit que cette expression se rapportoit indistinctement aux descendans de l'un & l'autre sexe; que c'étoit dans le même sens qu'on devoit interprêter le contrat de mariage de la Princesse Anne, & que l'Electeur de Baviere avoit été trompé par des copies fautives des titres, sur lesquels il fondoit ses prétentions.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe, gendre de l'Empereur Joseph, dont il avoit épousé la fille ainée, fondoit ses prétentions sur la convention faite en 1703, entre l'Empereur Léopold & ses deux fils, Joseph Roi des Romains, & Charles déclaré Roi d'Espagne; cette convention qui devoit régler dans les siecles à venir l'ordre de succession dans la Maison d'Autriche, portoit, que les filles (1) de Joseph, fils ainé de Léopold, précéderoient toujours & en toute occasion celles de Charles, suivant l'ordre de primogéniture: „ Ce Pacte, disoit le Roi de „ Pologne, fut confirmé par le serment des deux Princes, & Charles „ s'obligea de la maniere la plus solemnelle à s'y soumettre: ce Prince „ ne pouvoit donc introduire un nouvel ordre de succession dans sa fa- „ mille, sans manquer à ses sermens, & les garanties dont il a eu soin „ d'appuyer la Pragmatique Sanction, ne peuvent priver l'héritiere „ de Joseph de ses droits, attendu que les garanties supposent tou- „ jours la propriété, mais ne la donnent pas". La Cour de Vienne répondit au Manifeste du Roi de Pologne, que l'Archiduchesse Marie Josephe son épouse, ayant solemnellement renoncé lors de son mariage, à ses droits sur les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, en faveur

Titres sur lesquels le Roi de Pologne appuyoit ses prétentions.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe*, T. I.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

de la postérité de Charles VI, & le Roi de Pologne ayant depuis consenti à accepter la Pragmatique Sanction, les droits de la Reine de Pologne Electrice de Saxe étoient anéantis.

Prétentions du Roi d'Espagne.

Le Roi d'Espagne Philippe V, revendiquoit aussi l'héritage de Charles VI, en qualité de représentant & d'héritier direct de Charles V; il alléguoit en sa faveur le traité de partage de 1522 & la transaction de 1617 passée entre le Roi Philippe III & les Archiducs de la branche Germanique, qui, à ce que prétendoit le Roi d'Espagne, appelloient la Maison d'Espagne à la succession de cette branche au défaut de la postérité *masculine* de l'Empereur Ferdinand I. Marie Therese trouva dans le texte même des actes que Philippe invoquoit, des armes pour repousser ses prétentions: elle prouva que le partage de 1522 & la transaction de 1617 substituoient les *Etats de Ferdinand aux seuls descendans mâles du Roi Philippe III.* Louis XV avoit des titres aussi justes que ceux des autres Souverains, sur cette riche succession; issu de la branche ainée d'Autriche par la femme de Louis XIII & celle de Louis XIV, il sembloit pouvoir prétendre aussi à recueillir l'héritage de Charles VI; mais ce Prince préféra d'être l'arbitre & le médiateur de cette grande querelle. Tandis que l'Europe fut inondée de mémoires, où chaque Puissance prenoit le public pour juge, en attendant que le sort des armes décidât en dernier ressort; Marie Thérese fit signifier à tous ses compétiteurs, qu'elle étoit dans le dessein de défendre jusqu'au dernier soupir l'héritage qu'elle tenoit de la nature, & de la plus solemnelle des Sanctions.

L'Europe s'attendoit à un embrasement universel: Marie Thérese se préparoit à résister à la multitude de ses ennemis; mais les guerres malheureuses que Charles VI avoit soutenu, avoient ruiné les forces de la Maison d'Autriche; les finances étoient épuisées, les troupes mal disciplinées & peu nombreuses. Frédéric II Roi de Prusse, offrit alors à la Reine d'embrasser sa défense, de garantir tous ses Etats, & de faire élire Empereur, le Grand Duc son époux, si elle consentoit à lui céder la Basse Silésie, sur laquelle il prétendoit avoir des droits; ce Prince venoit de monter sur le trône de Prusse; son pere, Frédéric Guillaume, lui avoit laissé des Etats florissants, une armée formidable, & des trésors immenses; la nature lui avoit donné plus que tout cela, un génie vaste, capable de concevoir les plus grandes entreprises & de les exécuter: la Politique (1) engageoit la Reine à accepter les propositions de Frédéric, & à sacrifier une partie de son patrimoine pour conserver le reste; mais son ame étoit au-dessus de la crainte comme au-dessus des revers. „ Je ne souffrirai point, répondit-elle, qu'on démembre les E-„ tats dont la totalité m'est assurée par cette même Pragmatique Sanc-„ tion, que le Roi de Prusse m'offre de défendre: quant à l'élection „ d'un Empereur, si mon Epoux monte sur le trône Impérial, il ne tien-„ dra ce rang illustre que du choix libre des Electeurs". Après cette réponse le Roi de Prusse songea à s'emparer de la Silésie, se réservant en-

Le Roi de Prusse offre son appui à Marie-Thérese, à condition qu'elle lui cédera une partie de la Silésie.

(1) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. T. 1. p. 24.*

ensuite à prouver les droits de la Maison de Brandebourg, sur cette Province: il partit de Berlin dans le milieu de Décembre 1740; le but de son expédition étoit ignoré même de ses Généraux: le Marquis de Beauvau, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, voyant les troupes Prussiennes se rassembler de toutes parts, ne put deviner quels pouvoient être les desseins de Frédéric; le Roi le tira bientôt d'inquiétude & lui dit en partant; *je vais, je crois, jouer votre jeu; si les as me viennent nous partagerons*; on avoit mis sur ses drapeaux cette devise, *pro Deo & Patriâ* (1). Il fit rayer *pro Deo*, en disant que le nom de Dieu ne devoit point être mêlé dans les querelles des hommes; il fit porter à la tête de son régiment des Gardes une aigle en relief, & montra par la suite qu'il étoit digne d'arborer les enseignes du Peuple conquérant, dont il suivoit si bien les traces. La Silésie se soumit presque sans résistance, & Frédéric fut reçu dans Breslau, capitale de la Province.

Hist. d'Allemagne, 1765. jusqu'à nos jours.

Le Roi de Prusse publie un manifeste.

La Reine informée des succès du Roi de Prusse, porta ses plaintes à la Diete de l'Empire: Frédéric publia alors un manifeste, pour soutenir la justice de sa cause, & les droits de la Maison de Brandebourg, sur les Duchés de Jægerndorff, de Lignitz, de Brieg & de Wolhau; il réclamoit la Principauté de Jægerndorff, comme ayant été démembrée de l'ancien domaine de la Maison de Brandebourg; il revendiquoit les Duchés de Lignitz, de Brieg & de Wolhau, en vertu d'un pacte de confraternité & de succession réciproque, conclu en 1537, entre l'Electeur Joachim II, & les Ducs Piastes de ces trois terres. „ La Maison de „ Lignitz s'étant éteinte en 1675, disoit Frédéric, l'Empereur Léopold „ réunit ces fiefs à son Domaine, sous prétexte que les Princes de „ cette maison n'avoient point pu conclure aucun pacte successoire, „ avec une autre famille, sans le consentement des Rois de Bohême, dont „ ils étoient feudataires: les circonstances n'ayant point permis aux Elec„ teurs de Brandebourg de faire valoir leurs prétentions, ils dissimulerent „ leur ressentiment: je demande, ajoutoit ce Prince, par force & les „ armes à la main ce que la force & la supériorité des armes m'ont ravi. „ Je me suis emparé de la Silésie en vertu de la liberté que les loix „ féodales donnent au vassal, de revendiquer à main armée, le fief que „ le Seigneur direct lui retient injustement. Quant à la déclaration de „ guerre, j'étois dispensé de la faire; les loix naturelles n'obligent „ point le propriétaire qui revendique son Patrimoine, à avertir celui „ qui le lui retient injustement". Envain Marie Thérese objecta au Roi de Prusse que le Roi Frédéric I, ayeul de ce Prince, avoit renoncé à tous ses droits sur les quatre Principautés par un traité particulier de 1686 & par la convention de 1699 touchant l'érection de la Prusse en Royaume (2).

Le Comte de Brown, s'avanca à la tête d'une armée pour donner une nouvelle force aux raisons de Marie Thérese: ce Général jeta du se-

(1) *Siecle de Louis XV. Chap. V.* (2) *Exposition des droits de la Maison de Brandebourg, sur Jægerndorff &c. Rousset Recueil Histor. Tom. 15. p. 133 & suiv.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

cours dans Neiss, & s'approcha du bourg de Gratz sur la riviere de Mora, résolu de disputer le passage du pont aux Prussiens. Le Comte de Schwerin vint l'attaquer; les Autrichiens soutiennent le premier choc avec intrépidité, repoussent les ennemis & les dispersent: le Comte de Schwerin les rallie, les ramene à la charge & force Brown à repasser le pont: le Général Autrichien fait de vains efforts pour rappeller la victoire; il se jette dans Gratz & se retire en Moravie, laissant toute la Silésie au pouvoir du vainqueur: Frédéric investit Neiss, place foible & sans défense: il s'étoit flatté qu'elle ne feroit pas plus de résistance que les autres villes, qui s'étoient rendues à la premiere sommation; mais l'officier qui commandoit dans Neiss, étoit un de ces hommes qui croient à l'exemple de Bayard, qu'une place n'est point foible, quand il y a des gens de bien pour la défendre: le Colonel Roth, n'avoit que cinq bataillons à ses ordres; il répondit à la sommation que le Roi de Prusse lui fit faire, qu'il s'enseveliroit plutôt sous les ruines de Neiss, avec ses braves compagnons, que de se rendre. Frédéric fait jeter dans la place une quantité prodigieuse de bombes & foudroie les remparts; le brave Colonel encourage ses soldats, rassure les bourgeois, fait des sorties meurtrieres, commande & combat tour-à-tour, & force Frédéric à lever le siege. Le Roi de Prusse retourna à Berlin, moins content de la conquête de la Silésie, que chagrin de l'échec qu'il venoit d'essuyer sous les murs de Neiss.

Le Comte de Brown est battu par le Comte de Schwerin.

Le Roi de Prusse est forcé de lever le siege de Neiss. 1741.

Bientôt le Roi de Prusse reparoit en Silésie avec une armée plus formidable encore que la premiere: la prise du Grand Glogau signala son arrivée: le Feldt-Maréchal Comte de Neuperg s'avance pour lui disputer le passage de la Neiss; mais, tandis que les Autrichiens veulent détruire un pont de bateaux, que Frédéric avoit fait jeter sur la riviere, ce Prince la fait passer à ses troupes sur deux Colonnes à Léwen & à Michelaw. Le Comte de Neuperg, fait alors un mouvement pour s'emparer d'Ohlau, où étoient le magasin & la grosse artillerie de l'Armée Prussienne: Frédéric sentit de quelle importance étoit pour lui la conservation de ce poste, & présenta la bataille aux Autrichiens, près du village de Molwitz (1) le 10 Avril. La victoire parut d'abord se déclarer en faveur des Autrichiens; le Baron de Romer porte le désordre & la confusion dans la cavalerie Prussienne, prend l'infanterie en flanc, se fait jour jusqu'au camp des ennemis, pénetre jusqu'au quartier du Roi, s'empare de quelques pieces de canon & pille le bagage: Frédéric voit tomber à ses côtés un officier & un page, il est lui-même emporté par la foule des fuyards loin du champ de bataille: cependant le sage Schwerin, tranquille, dès qu'il sçut que les jours du Roi étoient en sureté, s'occupoit à réparer, par de sçavantes manœuvres, les ravages que l'artillerie autrichienne avoit fait dans l'armée; bientôt la mort du Baron de Romer & la blessure du Comte de Neuperg, firent changer la victoire de parti, & le Roi de Prusse apprit avec étonnement que ses

Bataille de Molwitz.

(1) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe*, *T.* 1. *p.* 51. *Annales du Regne de Marie Therese. p.* 35.

troupes avoient battu les ennemis, lorsqu'il étoit fort inquiet du succès de la retraite: la conquête de Brieg suivit de près cette victoire.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Les ennemis de la Reine s'attendoient que les Hongrois, qui tant de fois avoient tenté de secouer le joug autrichien, saisiroient une si belle occasion de lever l'étendard de la révolte: mais la soumission volontaire de ce peuple fier & courageux, prouva bientôt à toute l'Europe, que pour le rendre fidele, il suffisoit de paroître l'estimer: un sourire de Marie Thérese fit oublier aux Hongrois deux siecles de rigueurs & de persécution; les grands du Royaume pressoient la Reine de ne plus différer la cérémonie de son couronnement, & elle se rendit pour cette fin à Presbourg au mois de Juin; tous les cœurs volerent au devant d'elle: Marie Thérese, rendit aux Etats le droit d'élire un Palatin, & jura d'observer le décret d'André II, à l'exception cependant (1) de l'article de ce décret qui *permet aux Hongrois de prendre les armes contre leur Souverain pour la défense de leurs loix fondamentales sans pouvoir être traités de rebelles;* & la Reine fut couronnée le 23 de ce mois.

Marie Thérese est couronnée à Presbourg.

Cependant une ligue s'étoit formée pour réduire Marie Thérese au simple patrimoine du Grand Duc. Les Cours de France, d'Espagne, & de Savoie, s'étoient déclarées en faveur de l'Electeur de Baviere: le Cardinal de Fleuri, avoit d'abord parû pencher pour la paix; il redoutoit le danger d'une guerre dont sa vieillesse ne pouvoit soutenir le poids; mais le Comte de Belle-isle, par les promesses les plus brillantes, & l'éloquence si puissante d'un homme fortement persuadé de la réussite des projets qu'il propose, sçut faire évanouir les dispositions pacifiques du Prélat: il fut chargé d'aller négocier à Francfort, à la Cour de Dresde & au camp du Roi de Prusse: Louis XV l'honora du titre de Duc & de Maréchal de France; il parcourut les différentes Cours de l'Allemagne, & séduisit la plupart des Princes de l'Empire avec la même facilité qu'il avoit subjugué la Cour de Versailles, en concluant un traité de Confédération entre les Cours de Berlin, de Saxe & de Munich. Lorsque Frédéric apprit le succès de cette négociation, il s'écria, *il faut avouer que ce Maréchal est le Législateur de l'Europe.*

Le Maréchal de Belle-isle négocie dans les differentes Cours de l'Allemagne.

Le Maréchal de Belle-isle fut chargé de conduire une guerre qu'il avoit allumée; il eut le commandement d'une armée de quarante mille hommes, que Louis XV envoyoit au secours de l'Electeur de Baviere, qui fut nommé Généralissime des armées Françoise & Bavaroise (2); le Maréchal de Belle-isle, devoit diriger toutes les opérations de la campagne sous l'Electeur Charles-Albert, qui n'attendit pas que les troupes Françoises l'eussent joint pour se mettre en marche, il s'empara de Passau & du château d'Ober-Haufs; bientôt les François vinrent grossir son armée & ils s'emparerent de Lintz, où l'Electeur se fit couronner Archiduc d'Autriche: on trembla pour Vienne, la Capitale de l'Autriche; le brave Khévenhuller fut sommé de se rendre: la Reine se retira à Presbourg; elle se présenta aux états tenant dans ses bras le jeune Archiduc Jo-

L'Electeur de Baviere s'empare de Lintz.

(1) *Supplem. Differt. Histor. de Inaug. Ser. Mariæ Ther. in Scrip. rer. Hung. T. II. p.* 589. (2) *Journal Historique de Louis XV.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La Reine se retire à Presbourg. Enthousiasme des Hongrois.

seph, à peine âgé de quelques mois: son malheur la rendoit plus touchante encore; elle leur adressa en Latin un discours, si noble & si pathétique, que tous ces fideles sujets tomberent à ses pieds & tirant leurs sabres s'écrierent: *Moriamur pro Rege nostro Mariâ Theresiâ.* Cette Princesse étoit alors enceinte, & ce fut dans un des momens douloureux, que lui causoit la perspective des malheurs qui la menaçoient, qu'elle écrivit à la Duchesse de Lorraine sa belle mere, *j'ignore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

La prise de Vienne devoit mettre le comble aux malheurs de la Reine & changer la face de l'Allemagne, lorsque ce qui devoit accabler Marie Thérese, servit à la sauver: le Ministere françois, craignit que Charles Albert, maître une fois de Vienne, ne s'emparât de tous les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, & sa Politique s'opposant à ce que cette vaste succession fût réunie sur une même tête, l'armée combinée abandonna tout d'un coup l'Autriche en dirigeant sa marche vers la Bohême: après une marche longue & pénible où elle avoit beaucoup souffert des rigueurs de la saison & du défaut de vivres, elle arriva sous les murs de Prague, vers la fin de Novembre. Le Comte de Saxe fut chargé d'en conduire le siege (1): ce Général vit bien qu'il lui seroit impossible de s'emparer de Prague en suivant les regles ordinaires de la guerre; cette ville, quoique mal fortifiée, pouvoit résister encore longtemps, le brave Ogilvi y commandoit une garnison de trois mille hommes, les assiégeans manquoient de vivres, & les soldats commençoient à souffrir beaucoup de la saison; enfin le Grand Duc accouroit à la tête de l'armée de Silésie, dont le Comte de Neuperg avoit quitté le commandement: le Comte de Saxe vit bien qu'il falloit ou se rendre maître de Prague sur le champ, ou renoncer à cette entreprise; il résolut de tenter l'escalade (2), Chevert se chargea de l'exécution & réussit: la garnison fut obligée de mettre bas les armes; les mesures que le Comte de Saxe avoit prises pour empêcher le pillage, étoient si sages, que les habitans à leur réveil en apprenant qu'ils étoient passés sous une nouvelle domination, ne pouvoient se persuader qu'une si grande révolution n'eût pas occasionné le moindre désordre dans leur ville. L'Electeur de Baviere maître de Prague, s'y fit couronner Roi de Bohême.

Les François se rendent maîtres de Prague par escalade.

La conquête de la capitale de la Bohême, ouvroit à l'Electeur le chemin du trône Impérial; il se rendit à Francfort, accompagné du Maréchal de Belle-isle (3), qui prit le titre d'Ambassadeur de France: la Chancelerie Allemande reçut contre l'usage en langue françoise, les Pleins Pouvoirs, que jusqu'alors les Ambassadeurs de France avoient été obligés de présenter en latin: le Maréchal étala dans cette occasion un luxe, qui lui donnoit plutôt l'air du Dispensateur de la couronne Impériale que de l'Ambassadeur d'une Cour étrangere; & comme il étoit l'ame des délibérations de la Diete, l'Electeur de Baviere fut proclamé

(1) *Hist. du Maréchal de Saxe, T. I. p. 185.* (2) *Hist. de la Guerre de 1741.*
(3) *Vie du Maréchal de Belle-isle.*

Roi des Romains le 24 Janvier, & couronné Empereur par l'Electeur de Cologne son frere, sous le nom de Charles VII le 22 Février suivant.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Plusieurs Puissances alors commençoient à s'intéresser aux malheurs de la Reine de Hongrie; Georges II, Roi d'Angleterre, avoit d'abord fait quelques mouvemens en sa faveur; mais le Maréchal de Maillebois s'étoit avancé, à la tête de quarante mille hommes, sur les frontieres de l'Electorat de Hanover, & avoit forcé le Monarque Anglois à signer un traité de neutralité: la Duchesse de Marlboroug touchée des malheurs qu'éprouvoit la fille de Charles VI, pour qui son mari avoit autrefois combattu avec tant de gloire, engagea les Dames de Londres à se réunir à elle & à offrir à Marie Thérese une somme de cent mille livres sterlings, que, quoique vivement flattée de ces offres généreuses, cette Princesse ne crut pas devoir accepter: ses (1) fideles Hongrois s'empressoient cependant à répandre leur sang sous les Drapeaux d'une Reine dont les ayeux avoient fait couler celui de leurs ancêtres sur des échaffauds; ayant accordé la liberté à tous les serfs qui prendroient les armes pour elle, on vit une infinité de paysans, endurcis aux fatigues, accourir des extrêmités de la Hongrie: les Croates, les Tolpachs, les Pandours, les Varadins, quitterent leurs sauvages demeures & se distinguerent plus encore par la férocité de leur courage, que par la singularité de leur costhume.

L'Electeur de Baviere est élu & couronné Empereur. 1742.

La Reine accorde la liberté aux serfs qui prendront les armes en sa faveur.

Les maladies qui assiegent ordinairement une armée qui combat loin de ses foyers, servoient encore mieux Marie Thérese que la valeur de ses soldats: l'armée Françoise se trouvoit diminuée de moitié sans avoir donné de bataille; l'ardeur des Bavarois se refroidissoit de jour en jour, & les Saxons ne donnoient plus à l'Empereur des secours qu'avec répugnance. Le Comte de Khévenhuller se mit à la tête de trente mille hommes & s'avança vers Lintz: le Comte de Ségur & le Général Minuzzi s'y renfermerent avec dix mille hommes, & ils y firent la plus belle résistance (2); mais ayant appris que le Maréchal de Thôring, Général de l'Empereur Charles VII, qui leur amenoit des secours, avoit été battu par le Général Berenklau, près de Scherding, ils demanderent à capituler: le Grand Duc qui étoit venu au siege, les traita avec des égards proportionnés au courage qu'ils avoient montré; la seule condition qu'il exigea des assiégés fut de ne pas servir pendant un an contre la Reine de Hongrie, & la garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre. La prise de Lintz fut bientôt suivie de celles de Passau & d'Ober-Hausś: les vainqueurs (3) porterent leur vengeance au-delà des bornes que l'honneur prescrit; le Colonel Mentzel, qui du rang de simple soldat étoit parvenu aux premiers grades militaires, conçut le projet de pénétrer dans la Baviere par le Tirol: il fit passer ses troupes dans des défilés regardés jusqu'alors comme impraticables, & parut dans la Baviere au moment où on le croyoit encore en Autriche; il marcha droit à Munich, capitale de Baviere & s'en empara; les habitans furent traités avec la derniere dureté & ils ne racheterent leur vie qu'aux dépens de la plus grande partie de leur fortune. Les troupes de Mentzel commirent d'horribles ravages dans la Ba-

Les Autrichiens reprennent Lintz.

(1) *Histoire de la guerre de* 1741. (2) *Journal Historique de Louis XV.* (3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe, p.* 118.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

viere, & le Général Berenklau à qui l'on porta des plaintes de la conduite de cet officier, ne répondit que par ces mots dignes d'un chef de Barbares (1), *malheur aux vaincus.*

Le Maréchal de Thôring qui voulut s'opposer aux progrès des Autrichiens, fut vaincu une seconde fois par Berenklau: Straubing tomba au pouvoir des Autrichiens: le Général Bavarois se retira sous Ingolstadt; & craignant d'y être attaqué de nouveau, il dirigea sa marche vers Donawert, pour y attendre l'armée Françoise que Louis XV envoyoit au secours de la Baviere. La prise d'Egra (2) par le Comte de Saxe adoucit un peu les chagrins que tant d'échecs consécutifs donnoient à Charles VII.

Le Comte de Saxe s'empare d'Egra.

Le Roi de Prusse avoit paru jusqu'ici plus occupé de ses propres intérêts que de ceux de ses Alliés; toutes ses démarches tendoient à s'assurer pour toujours la conquête de la Silésie, & à y affermir sa puissance: les Catholiques avoient d'abord craint de vivre sous les loix d'un Prince qui professoit une Religion différente de la leur, mais Frédéric, qui sçavoit combien l'intolérance est contraire à la prospérité des Empires, respecta les privileges des Catholiques; conduite modérée qui inspira au Pape Benoît XIV une si grande estime pour Frédéric, qu'il lui en donna un témoignage éclatant dans le bref qu'il adressa au Cardinal de Zintzendorff (3), Evêque de Breslau. La Cour de Vienne fit alors offrir au Roi de Prusse de lui céder les districts sur lesquels ce Prince avoit d'abord formé des prétentions, avec une partie des Pays-Bas, s'il vouloit consentir à garder une exacte neutralité: Frédéric vit avec plaisir que le Conseil Autrichien commençoit à abandonner le systême, qu'il avoit d'abord adopté, de ne laisser démembrer d'aucune maniere la succession de Charles VI, & assuré que bientôt Marie Thérese ne pourroit refuser de lui accorder tout ce qu'il demandoit, il répondit que la guerre qu'il avoit entreprise pour recouvrer des terres qu'on lui retenoit injustement, lui ayant occasionné des frais considérables, il ne mettroit bas les armes que lorsqu'on lui céderoit les pays qu'il avoit conquis, sans en excepter le Comté de Glatz situé dans le Royaume de Bohême: pour hâter la lenteur des délibérations du Conseil Autrichien, il quitta la Moravie & s'approcha de la Bohéme; la jonction des Prussiens & des François pouvoit donner une nouvelle face à la guerre: le Prince Charles de Lorraine eut ordre de marcher à la rencontre du Roi de Prusse (4); les deux armées se rencontrerent près de Czaslaw, & après une action très vive les Autrichiens se retirerent laissant quatre mille morts sur le champ de bataille; on leur prit vingt pieces de canon & plusieurs étendards: dans le même temps le Prince de Lobkowitz, fut battu près de Sahai par le Maréchal de Broglio & fut forcé de lever le siege de Frauemberg.

Le Roi de Prusse bat le Prince Charles près de Czaslaw.

Traité de Paix entre Marie-Thérese & le Roi de Prusse.

La Bataille de Czaslaw applanit toutes les difficultés, qui s'opposoient à la paix entre la Cour de Berlin & celle de Vienne: Lord Huisfort, Envoyé de la Reine de Hongrie, signa à Breslau le 11 Juin un traité, par lequel Marie Thérese cédoit à Frédéric, en toute (5) souveraineté, la

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe, Tom.* 1. *p.* 119. (2) *Histoire du Maréchal de Saxe, Livre* 4. (3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe, Tom.* 1. *pag* 164. (4) *Histoire de la guerre de* 1741. (5) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe Tom.* 1. *p.* 224.

haute & la basse Silésie, y compris le Comté de Glatz, excepté la Principauté de Teschen, la ville de Troppau, & les Districts qui sont partie de la Moravie, quoique enclavés dans la haute Silésie: le Roi de Prusse de son côté s'engageoit, à observer une exacte neutralité, de conserver la Religion Catholique *in statu quo*, & de payer la somme hypothéquée sur la Silésie par l'Empereur Charles VI aux marchands Anglois en 1735. (1) Le Maréchal de Belle-isle avoit prévu cette désertion; il s'étoit rendu auprès du Roi de Prusse, pour rallumer dans le cœur de ce Monarque le feu de la guerre; mais ce fut envain qu'il déploya dans cette occasion toutes les ressources d'une éloquence persuasive & d'une politique profonde; Frédéric (2) répondit froidement à celui qu'un an auparavant il nommoit le Législateur de l'Europe, *j'ai donné ma parole.* Les Rois de Pologne & d'Angleterre, en qualité d'Electeurs de Hanover & de Saxe, le Dannemarck, la Russie, les Etats Généraux & la Maison de Brunswick, furent compris dans le traité de Breslau.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La nouvelle de la désertion du Roi de Prusse parut accabler l'Empereur: ce Prince payoit bien cher le vain titre dont il étoit décoré; les habitans de Munich le chérissoient, quoiqu'il eût causé leurs malheurs, ils se jetterent sur la garnison Autrichienne que Mentzel avoit laissée dans leur ville; une partie fut massacrée, le reste trouva son salut dans la fuite; mais bientôt le Général Berenklau vint les assiéger de nouveau, & les punit en aggravant leur joug de l'avoir voulu secouer; le Maréchal de Thôring, dont la destinée étoit d'être battu par Berenklau, s'avança à la tête d'une armée composée de troupes Palatines & Bavaroises, & reçut un nouvel échec.

Les Autrichiens perdent & reprennent Munich.

Cependant la France & l'Europe entiere élevoient la voix contre le Maréchal de Belle-isle, dont l'ambition avoit allumé le flambeau de la guerre: on l'accusoit hautement d'avoir, en se chargeant de la réussite de l'entreprise, plutôt consulté son envie déméfurée de jouer un rôle que ses talens: on lui reprochoit de ne s'être point emparé de Vienne, lorsque tout sembloit lui répondre du succès, de n'avoir point mené de cavalerie dans un pays où sans elle on ne peut faire la guerre, enfin d'avoir épuisé ses forces en jetant des garnisons dans plusieurs places peu importantes, & en divisant son armée en plusieurs petits corps, que la cavalerie légere de la Reine avoit détruit & dissipé en détail. Le Maréchal de Broglio avoit été envoyé par la Cour de France pour réparer, s'il étoit possible, les fautes de Belle-isle; mais le Cardinal de Fleuri toujours incertain & timide, en donnant au Maréchal de Belle-isle un collegue, n'eut point la force de le rappeller, & la mésintelligence des deux Généraux, nuisit au succès des entreprises, & détruisit la confiance du soldat.

Le Maréchal de Broglio n'eut pas plutôt reçu la nouvelle du traité de Breslau, qu'il songea à la retraite: le Prince Charles l'atteignit près de Budewitz & mit en pieces son arriere-garde; trop foible pour tenir tête aux Autrichiens le Maréchal se retira sous le canon de Prague, vers la fin du mois de Juin (3). Le Prince Charles ne tarda pas à y venir investir

Le Maréchal de Broglio se retire sous le canon de Prague.

(1) *Recueil Histor. de Rousset Tom. 18. p. 27, 33. & suiv.* (2) *Annales de Marie Thérese, pag. 53. Vie du Maréchal de Belle-isle.* (2) *Hist. de la guerre de 1741.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

les François à la tête d'une armée de quarante mille hommes de troupes réglées & de plus de vingt cinq mille barbares, sortis des montagnes de la Croatie, de l'Esclavonie & de la haute Hongrie: les troupes Françoises montoient à environ vingt deux mille hommes effectifs; c'étoit une chose inouie qu'une armée aussi nombreuse, fut réduite à soutenir un siege: le Cardinal de Fleuri, inquiet sur le sort d'une guerre qu'il avoit d'abord désapprouvée, avoit donné ordre aux deux Généraux de conclure un accommodement, pourvu que ce fût à des conditions honorables; le Maréchal de Belle-isle eut une entrevue avec le Comte de Konigseck (1) & offrit de remettre la ville de Prague aux Autrichiens, pourvu que l'armée Françoise eut la liberté de se retirer avec son artillerie, ses bagages & tout ce qui pourroit lui appartenir: le Comte de Konigseck répondit, que l'intention de sa Souveraine, étoit de ne souscrire à aucun accommodement qu'à condition que l'armée Françoise se rendroit prisonniere de guerre (2). „ Vous connoissez mal les troupes Françoises (reprit le „ Maréchal) si vous les croyez capables d'accepter de pareilles propo„ sitions; il n'y a pas un soldat dans l'armée qui ne verse jusqu'à la der„ niere goutte de son sang, plutôt que d'accepter une capitulation aussi hu„ miliante: ceux qui nous soupçonnent d'assez de lâcheté pour acheter „ notre vie par la perte de notre honneur, pourront un jour apprendre „ à leurs dépens que rien n'est impossible à des hommes courageux ré„ duits au désespoir."

Le Maréchal de Belle-isle fait des propositions qui sont rejettées.

Tandis que le Maréchal rejettoit d'une maniere si ferme les propositions de la Reine de Hongrie, le Cardinal de Fleuri faisoit une démarche que son grand âge pourroit seul excuser, si la vieillesse pouvoit être une excuse, pour qui tient, d'une main débile, le timon d'un état (3)? Il se résolut à écrire au Comte de Konigseck une lettre dans laquelle, il demandoit la liberté de l'armée Françoise, & rejettoit tout le reproche qu'on lui pouvoit faire d'avoir entrepris cette guerre sur le Maréchal de Belle-isle; démarche aussi mal-adroite que honteuse (4). Pour toute réponse le Conseil Autrichien fit imprimer la lettre du Cardinal de Fleuri: ce Prélat chagrin de voir que le Comte de Konigseck, eut publié cet aveu de sa foiblesse, lui écrivit une autre lettre dans laquelle il se plaignoit amerement de ce qu'on avoit publié sa premiere lettre, & lui disoit, qu'*il ne lui écriroit plus désormais ce qu'il pensoit:* cette seconde lettre eut le sort de la premiere, & le Cardinal n'eut plus que la foible & inutile ressource de désavouer l'une & l'autre. L'Empereur de son côté ne le cédoit point en fausses démarches au Ministre François; il fit proposer au Roi d'Angle-

Le Cardinal de Fleuri écrit au Comte de Konigseck pour l'engager à accorder la liberté aux troupes Françoises.

(1) *Vie du Maréchal de Belle-isle.* (2) *Vie du Maréchal de Belle-isle.*

(3) On veut que le Cardinal n'eut jamais ni l'activité d'esprit, ni l'élévation d'âme, ni l'énergie de caractere nécessaires à un homme d'état; l'irrésolution & la défiance étoient la base de son caractere, & ces qualités dégénérerent vers ses dernieres années en pusillanimité.

(4) *Siecle de Louis XV par M. de Voltaire, Chap. VII.* Ce n'étoit pas un moyen d'accélérer les négociations que de rendre odieux la personne du Général chargé de négocier avec la Reine de Hongrie, & d'un autre côté c'étoit avouer la foiblesse du Ministere, décourager les soldats, refroidir les Alliés, & enhardir les ennemis.

gleterre des projets de paix, & pour flatter le Monarque lui offrit de séculariser plusieurs Evêchés de l'Electorat de Hanover: le Ministere Anglois rejetta ces propositions, & pour comble de disgrace Charles VII. apprit qu'elles étoient devenues publiques; le seul fruit qu'il retira de sa démarche fut la honte de l'avoir faite.

1742.

L'armée Françoise bloquée sous les murs de Prague, commençoit à sentir toutes les rigueurs de la famine (1); le Prince Charles, le Grand Duc, & le Prince de Lobkowitz, avoient fait entourer la ville de lignes de circonvallation, d'une étendue immense, & se souciant peu des fréquentes sorties meurtrieres où les François remportoient plusieurs fois l'avantage, le but des Généraux Autrichiens étoit d'affamer l'armée ennemie, pour la forcer à mettre bas les armes: cent pieces de canon, & trente six mortiers faisoient un feu continuel, & foudroyoient le camp des François, qui ils furent obligés de se retirer dans la ville: la famine & les maladies y faisoient d'horribles ravages; le soldat, au sortir du combat ne trouvoit qu'une petite portion de riz, pour rétablir ses forces épuisées; les Généraux François ordonnerent de tuer chaque jour une certaine quantité de chevaux, & d'en distribuer la chair aux soldats: ils donnerent eux mêmes l'exemple de la plus austere frugalité, & ce mets dégoutant fut le seul qu'on servit sur leur table; mais tourmentés par les besoins les plus dévorans, les assiégés montroient toujours le même courage; le 22 Août, le Duc de Biron fondit à la tête de douze mille hommes, sur les Autrichiens, pénétra dans leur camp, ruina leurs travaux, leur tua quinze cens hommes, & revint dans la ville trainant après lui deux cens prisonniers & plusieurs pieces de canon.

Disette rigoureuse dans Prague.

Le Duc de Biron fait une sortie & repousse les assiégeans.

Cependant la Cour de Vienne se répentoit de son inflexibilité; on avoit appris que le Maréchal de Maillebois (2) à la tête d'une armée de quarante mille hommes s'avançoit au secours de la Bohême: les Généraux Autrichiens firent au Maréchal de Belle-isle, les mêmes propositions, qu'ils avoient rejetté avec hauteur deux mois auparavant; auxquelles le Maréchal de Belle-isle répondit qu'il ne s'agissoit plus d'évacuer la Bohême, mais de la conserver, & qu'il seroit honteux aux François d'abandonner Prague, au moment où une armée formidable venoit à leur secours; la nouvelle de la marche du Maréchal de Maillebois fut bientôt divulguée dans Prague, & y répandit l'allégresse; les soldats couroient dans la ville en criant: *Vive le Roi, vive Mr. de Maillebois, & périssent ceux qui vouloient nous mener prisonniers en Hongrie.* Les Généraux Autrichiens ne tarderent pas à lever le siege, pour aller disputer au Maréchal de Maillebois le passage des gorges & des défilés, où l'armée ennemie devoit passer pour pénétrer jusqu'à Prague: ils eurent la cruelle précaution avant d'abandonner leurs lignes, de brûler les villages & de désoler le pays à trois lieues aux environs. Le Maréchal de Maillebois étoit déja parvenu jusque dans le Cercle d'Egra (3); le Maréchal de Broglio sortit de Prague à la tête de douze mille hommes, & s'avança jusqu'à Toplitz

Le Maréchal de Maillebois s'avance à la tête de quarante mille hommes pour secourir Prague.

Les Autrichiens levent le siege.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe Tom.* 1. *Histoire de la guerre de* 1741.
(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe Tom.* 1. *p.* 257. (3) *Histoire du Maréchal de Saxe liv. V.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Retraite du Maréchal de Maillebois.

Les Autrichiens recommencent le blocus de Prague.

Etat déplorable de la garnison de Prague.

Retraite mémorable du Maréchal de Belle-isle.

où devoit se faire la jonction; mais il eût bientôt le chagrin d'apprendre que l'armée Françoise s'étoit retirée dans l'Electorat de Baviere: les ordres précis du Cardinal de Fleury de ne risquer aucune affaire, dont le succès fut douteux, la crainte de s'engager dans les montagnes & les défilés du Cercle de Saatz, & de s'exposer à être accablé par l'armée du Prince Charles de Lorraine, & plus que tout cela le défaut de vivres & de fourrage, avoient forcé le Maréchal de Maillebois à ramener vers le Danube son armée, après avoir vu périr une grande partie de ses soldats exténués de fatigues & de besoin. Le Maréchal de Broglio ayant apris cette retraite renvoya les troupes qu'il commandoit à Prague, & vint prendre le commandement de l'armée de Baviere. Le Prince Charles passa le Danube & s'avança vers la droite de l'Iser: les villes de Deckendorff & de Landaw tomberent au pouvoir des Autrichiens. Les François qui avoient déjà pris leurs quartiers d'hiver entre l'Iser & le Danube, se rallierent & reprirent ces deux postes. Bérenklau fit le siege de Braunau: mais le Maréchal de Seckendorff, Général de Charles VII, vint au secours de la place, & força les Autrichiens à la retraite.

Tandis que le Prince Charles, tenoit tête aux François en Baviere, le Prince de Lobkowitz bloquoit de nouveau la capitale de Bohême; après avoir rompu les ponts, & ruiné les chemins qui pouvoient faciliter l'évasion des François, & dévasté le pays à plusieurs lieues aux environs, il se porta en deçà de la Moldau (1), prêt à fondre sur les François au premier mouvement qu'ils feroient pour sortir. L'état de la garnison de Prague devenoit plus déplorable de jour en jour; le peu de provisions qu'on avoit pû recueillir, pendant l'absence des Autrichiens, fut bientôt consommé: aux rigueurs de la famine, se joignoient celles d'un hiver insupportable: le soldat exténué de faim & transi de froid avoit à peine assez de forces pour soutenir ses armes. Ce fut dans ces fâcheuses circonstances, que le Maréchal de Belle-isle reçut ordre d'évacuer Prague: cette entreprise paroissoit impraticable, & il n'y avoit que le Maréchal de Belle-isle, à qui le sentiment de ses fautes, & l'espoir de sauver tant de braves guerriers, donnoient une nouvelle énergie, qui fut en état de l'exécuter: il s'agissoit de faire sortir une (2) armée de quatorze mille hommes, d'une ville aussi immense que Prague, avec six mille chevaux d'équipages, des caissons & du pain pour douze jours, trente pieces de canon & tout l'attirail de la guerre, en présence d'autant d'espions qu'il y avoit d'habitans, & dérober sa marche au Général Autrichien, de maniere que les François eussent gagné les défilés, avant d'être atteints par les ennemis. C'est ce que le Maréchal exécuta avec autant de prudence que de bonheur: l'armée Françoise sortit de Prague le 16 de Décembre, sans que les bourgeois eussent pu deviner quel étoit le but du Général; les Autrichiens ayant détruit les ponts & les chemins, il falloit chercher des sentiers & éviter les rivieres; on passa des plaines couvertes de neiges, & l'on franchit des défilés & des gorges, où l'Artillerie fut en danger de rester plu-

(1) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe Tom. 1. p.* 277. (2) *Lettre du Maréchal de Belle-isle au Maréchal de Seckendorff. Vie du Maréchal de Belle-isle. Hist. de la guerre de Bohême Livre VII. Tom. 2. p.* 184.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

ſieurs fois (1): les Huſſars ennemis voltigeoient autour de l'armée & ne purent cependant l'entamer (2): les François paſſoient la nuit ſous les armes, dans les neiges & les glaces, les officiers & les ſoldats n'avoient pour toute nourriture qu'un peu de pain & pour boiſſon que de la neige qu'ils faiſoient fondre; d'eſpace en eſpace, on voyoit ſur la route de l'armée Françoiſe des pelottons de ſoldats, ou morts ou prêts à expirer de froid; on avoit laiſſé auprès d'eux un trompette, pour réclamer les ſecours de l'humanité en faveur de ceux qui vivoient encore: le Maréchal tourmenté par un rhumatiſme, ne pouvant ſe tenir à cheval (3), étoit obligé d'aller en caroſſe, & ſe faiſoit porter dans les endroits où ſa préſence étoit le plus néceſſaire. Enfin l'armée arriva le 26 Décembre à Egra avec ſes trente pieces de canon & ſon bagage, n'ayant perdu que quelques voitures qui s'étoient briſées, & environ huit cens hommes morts dans les neiges.

Le brave Chevert étoit reſté dans Prague avec ſix mille hommes, dont à peine quinze cens étoient en état de porter les armes: cet officier avoit ordre de traiter avec les ennemis aux conditions les moins déſavantageuſes poſſibles; & Chevert étoit entré dans Prague avec trop de gloire pour en ſortir avec honte; il menaça de mettre le feu dans la ville, & de s'enſévelir ſous ſes ruines, plutôt que de ſe livrer à la diſcrétion des ennemis: en effet ayant diſpoſé des buchers dans les rues (4) & fait remplir de poudre ſa propre maiſon; le Prince de Lobkowitz ne balance plus à lui offrir une capitulation honorable, dont Chevert dicta lui-même les conditions; il exigea (5) tous les honneurs de la guerre pour ſes troupes, une amniſtie pour les bourgeois qui avoient prété hommage à l'Empereur, des ſoins particuliers pour les malades, & pour la Princeſſe de Baviere & ſon fils encore au berceau, les égards dûs à ſon ſexe, à ſon âge & à ſon rang. Tout proſpéroit au gré des ſouhaits de Marie Thérèſe. Charles Emmanuel III (6), Duc de Savoye, à la mort de Charles VI avoit formé des prétentions ſur le Milanez, & s'étoit uni à la France & à l'Eſpagne, contre la Reine de Hongrie; mais il ſe dégouta bientôt d'une guerre dont il ne devoit pas recueillir le fruit: les Cours de Madrid & de Verſailles, avoient projetté de donner le Duché de Milan, à l'Infant Don Philippe, & dans l'alternative de voir cette riche Province au pouvoir d'un Prince de la Maiſon de Lorraine, ou de Bourbon, le Roi de la Sardaigne préféra de ſe la voir enlever plutôt par ſon ennemie que par ſes alliés: il accepta les propoſitions de paix que la Reine de Hongrie lui fit faire.

Chevert obtient une Capitulation honorable.

Tandis que toutes les forces de la Reine de Hongrie, étoient occupées à accabler les François en Bohéme, Charles VII, avoit fait une diverſion heureuſe en Baviere: le Comte de Seckendorff avoit repris Munich, & de Landshut l'Empereur étoit retourné dans la Capitale de ſon Electorat (7), mais de nouveaux revers l'obligerent bientôt à cher-

Le Comte de Seckendorff reprend Munich. 1743.

(1) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de l'Europe Tom.* 1. *p.* 285. *Hiſt. de la guerre de* 1741.
(2) *Hiſtoire du Maréchal de Saxe. Liv. V.* (3) *Vie du Maréchal de Belle-iſle & ibid.*
(4) *Ecole militaire Tom.* 3. *pag.* 383. (5) *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Europe, Tom.* 1. *pag.* 296. (6) *Annales de Marie Thérèſe.* (7) *Hiſtoire du Maréchal de Saxe. Livre VI.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Succès du Prince Charles de Lorraine.

cher un autre azile. Le Prince Charles de Lorraine se mit en campagne au mois de Mai; un détachement de son armée enleva le Capitaine La Croix, célebre partisan, tailla en pieces le corps qu'il commandoit & fit trois cens prisonniers; les François abandonnerent Eggenfed & Landaw, & se retirerent de l'autre côté de l'Iser. Le Prince Charles ne s'amusant point à les poursuivre, par une manœuvre sçavante (1) enferma le Général Minuzzi, qui commandoit un corps de huit mille hommes de cavalerie, tailla en pieces les Bavarois, & fit prisonnier Minuzzi lui-même, ainsi que plusieurs Généraux. Les Alliés sentirent alors la faute qu'ils avoient faite de diviser leurs forces: le Maréchal de Broglio ne s'accordoit pas mieux avec le Maréchal de Seckendorff, qu'il n'avoit fait avec le Maréchal de Belle-isle; le Prince Charles profita de cette mésintelligence, & se posta entre les deux armées; l'intention de ce Prince étoit de détruire en détail les François & les Bavarois. Le Comte de Daun eut ordre de faire le siege de Dingelfing, place importante, qui rendoit les François maîtres de l'Iser; le Marquis du Châtelet, qui commandoit dans la place, fut sommé de se rendre, & répondit qu'il étoit trop jaloux de l'estime du Comte de Daun, pour ne pas s'efforcer de la mériter par sa défense: les Autrichiens jeterent dans la place une quantité prodigieuse de bombes; quelques maisons furent incendiées, & bientôt le feu se propageant de proche en proche eut consumé une grande partie de la ville: tandis que la garnison s'occupe à arrêter l'incendie, les Autrichiens appliquent des échelles contre la muraille, égorgent tout ce qu'ils rencontrent, sans distinction ni d'âge ni de sexe, & pillent les maisons que le feu avoit épargnées; la garnison ne se sauva qu'à peine par les ponts qu'elle avoit construits sur l'Iser, & qu'elle rompit. Landaw tomba bientôt après au pouvoir du Comte de Daun, & fut réduite en cendres: les Autrichiens réussissoient dans toutes leurs entreprises, tous leurs ennemis fuyoient à leur approche; l'Empereur Charles VII soupçonna même que les collegues du Maréchal de Seckendorff, avoient sacrifié ses intérêts, aux motifs de vengeance qui les animoient contre le Général Bavarois, & les preuves de talens, que le Maréchal de Broglio avoit donné dans les différentes occasions où il avoit commandé, sembloient donner un nouveau poids à ces accusations. Deckendorff, Landshut, Braunau, Straubing, Munich, Kelheim, se rendirent au Prince Charles: l'armée Françoise se retira sous le canon d'Ingolstadt (2); bientôt elle se remit en marche, & passa près de Donawert, où le Comte de Ségur la joignit, avec un corps de douze mille hommes détachés de l'armée du Maréchal de Noailles: enfin après avoir traversé la Souabe & la Franconie, poursuivie sans relache par les troupes légeres de la Reine, elle parvint sur les bords du Rhin, & mit ce fleuve entre elle & les ennemis.

Le Comte de Daun s'empare de Dingelfing.

Les Autrichiens chassent les Alliés de la Baviere.

Les François repassent le Rhin.

Nouveaux malheurs de l'Empereur Charles VII.

L'Empereur Charles VII, avoit été chercher un azile dans Augsbourg, ville Impériale & libre; il en sortit bientôt pour se rendre à Francfort: lorsqu'il sortit d'Augsbourg (3), il y vit entrer le même Colonel

(1) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. T. I. p.* 311. (2) *Hist. du Maréchal de Saxe. Livre VI.* (3) *Siecle de Louis XV. Chap. X.*

Mentzel, qui quelque temps auparavant s'étoit emparé de Munich, & ce brigand féroce & impitoyable ne rougit point d'insulter au malheur de Charles VII & l'accabla d'injures.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Empereur fut moins sensible aux injures de Mentzel, qu'à la nouvelle de la défaite des François près de Dettingen (1), qu'il reçut en arrivant à Francfort: il trouva dans cette ville le Maréchal de Belle-isle, qui après avoir ramené en France les débris de l'armée de Bohême, se consoloit en intriguant contre la Reine de Hongrie, de n'être plus à la tête des armées: ce fut sans doute une scene touchante que celle de ces deux homme célebres; le Maréchal de Belle-isle dut éprouver un sentiment bien douloureux, lorsqu'il vit l'Empereur qui lui devoit son rang, réduit à l'indigence & au mépris; ce fut alors que Charles VII, généreux & reconnoissant même au sein de l'infortune, décora le Maréchal de l'ordre de la toison d'or (2): quelque temps auparavant il l'avoit créé Prince du Saint-Empire. Le Maréchal de Noailles qui quelques jours après la funeste bataille de Dettingen, se rendit à Francfort, pour voir l'Empereur (3), le trouva en proye aux chagrins les plus amers; ce Prince infortuné, sans crédit & sans argent, eut été réduit aux plus fâcheuses extrémités si le Général François ne lui eut donné une lettre de crédit de quarante mille écus, certain que la Cour de France ne le desavoueroit pas. Ingolstad étoit la seule place qui restât à l'Empereur en Baviere; Charles VII espéroit que cette ville forte & par sa situation & par une garnison nombreuse, arrêteroit au moins quelque temps les Autrichiens; mais le sort de ce Prince étoit d'être trahi tour-à-tour, par la fortune, par ses alliés, par ses parens, & par ses sujets: le Commandant d'Ingolstadt remit la place au Général Bérenklau, au bout de quelques jours de tranchée ouverte. Des malheurs aussi multipliés engagerent l'Empereur à demander la paix à cette même Princesse qu'il avoit voulu dépouiller de ses Etats: le Général Seckendorff reçut ordre de ne plus agir contre les troupes de la Reine & l'Empereur déclara qu'il observeroit à l'avenir une exacte neutralité (4); ses troupes se retirerent en Franconie & prirent le nom de *troupes de l'Empire*.

Les François sont battus près de Dettingen.

Le Maréchal de Belle-isle est créé Prince du Saint Empire. 1743.

Le Général Berenklau s'empare d'Ingolstadt.

L'Empereur fait faire des propositions à la Reine de Hongrie.

Cependant les Autrichiens n'étoient point encore maîtres d'Egra. Le Comte d'Hérouville y étoit resté, pour couvrir la retraite du Maréchal de Belle-isle, & y fut bientôt investi (5) par les Autrichiens: le Comte de Collowrath, qui commandoit les troupes de la Reine, se borna à empêcher les vivres d'entrer dans la place, & assuré que la faim forceroit bientôt les François à se rendre, il ne fit aucune démarche pour s'emparer de la ville: bientôt les soldats, après avoir mangé les chevaux, furent obligés de se nourrir de chats & de chiens (6): ceux qui s'échappoient, hors de la ville pour aller chercher des racines aux environs, étoient massacrés par les Croates & les Pandours: les habitans abandon-

La garnison d'Egra se rend prisonniere de guerre.

(1) *Journal de Louis XV. Voyez l'Hist. de la Guerre de Bohême Livre VII. T.* 2. *p.* 230 *& suiv.* (2) *Vie du Maréchal de Belle-isle.* (3) *Siecle de Louis XV. Chap. X.* (4) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. T.* 1. *p.* 333. (5) *Hist. du Maréchal de Saxe. Liv. VI.* (6) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe. T.* 1. *p.* 338.

nerent leurs demeures, & il en reſtoit à peine deux cens dans la ville lorſqu'elle ſe rendit; les ſoldats défioient les aſſiégeans du haut des remparts, & regardoient comme le comble de l'infamie, qu'on voulut les réduire à rendre les armes, ſans tirer un ſeul coup de canon; enfin lorſque tous les vivres furent conſommés, le Comte d'Herouville fut obligé de recevoir la loi du vainqueur & la garniſon ſortit d'Egra le 7 Septembre 1743; les ſoldats pâles & décharnés, ſe traînoient à peine; ces braves guerriers frémirent lorſqu'on leur ôta leurs drapeaux; ils les baiſoient encore dans les mains des Autrichiens, & les baignoient de larmes; les uns s'arrachoient les cheveux & les autres briſoient leurs armes & les fouloient aux pieds: le Comte de Collowrath, les diſperſa dans la Bohême.

Le Prince Charles fait une tentative inutile pour paſſer le Rhin.

Après avoir chaſſé les François de la Baviere le Prince Charles de Lorraine, s'étoit avancé vers le Rhin (1); ſon armée diviſée en deux corps, paſſa un des bras du Rhin & campa dans l'iſle de Reignac: le Comte de Coigni n'eut pas plutôt appris la nouvelle de l'arrivée des Autrichiens, qu'il raſſembla le plus de troupes qu'il put, & vint diſputer aux ennemis le paſſage de l'autre bras du Rhin; trois mille grenadiers Autrichiens paſſerent le fleuve ſur des batteaux, dans l'intention de conſtruire un Pont, lorſque les François ſous la conduite du Comte de Berenger & des Marquis de Balincourt & de Caraman, marchant aux ennemis, les enveloppent, les culbutent, & les taillent en pieces: ceux qui voulurent remonter ſur leurs batteaux, furent ou renverſés dans le fleuve, ou tués par la mouſqueterie françoiſe: le Comte de Harrach, qui commandoit l'attaque, mourut quelque temps après de ſes bleſſures: le Prince Charles qui s'étoit promis de conquérir l'Alſace & la Lorraine, auſſi facilement qu'il avoit fait la Baviere, dégouté par le mauvais ſuccès de cette entrepriſe, ſe retira dans le Briſgaw, & pendant que le Prince Charles faiſoit de vains efforts pour pénétrer en France, Marie Thérèſe ſe rendit en Baviere, & ſe fit prêter ſerment de fidélité par les Etats.

La Reine de Hongrie ſe fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Baviere.

L'Empereur offre de ſe deſiſter de ſes prétentions, pourvu qu'on lui reſtitue ſon Electorat.

L'infortuné Charles VII offrit alors à la Reine de renoncer à ſes prétentions ſur les pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche, & d'engager la France à retirer les troupes qu'elle avoit en Allemagne, pourvu qu'on lui reſtituât la Baviere; mais la Reine de Hongrie fiere de ſes victoires, & de l'alliance qu'elle venoit de conclure à Worms avec la Sardaigne, la Saxe, l'Angleterre & la Hollande le 13 de Septembre, ne vouloit accorder la paix qu'aux conditions les plus dures: elle exigeoit que l'Empereur conſentit à l'élection du Grand-Duc ou de l'Archiduc pour Roi des Romains, que les Archives de l'Empire reſtaſſent à Vienne, ainſi que le Conſeil Aulique, & les officiers de la Cour Impériale: l'Empereur devoit renoncer pour jamais à la Baviere & recevoir en échange des terres dans les Pays-Bas ou dans l'Italie (2): enfin il falloit qu'il abandonnât l'alliance de la France, & qu'il employât tout ſon crédit dans l'Empire afin d'engager le Corps Germanique à déclarer la

(1) *Annales du regne de Marie Thereſe, p. 76.*

(2) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de l'Europe. T. 1. p. 342.*

guerre au Roi très Chrétien. Quelques durens que fuſſent ces conditions, Charles VII les eut peut-être acceptées, ſi l'on n'eut pas exigé de lui de ſe déclarer contre la France ; l'idée d'être ingrat révoltoit ſon cœur; il crut que les biens qu'on lui offroit ſeroient trop payés par le ſacrifice de ſon honneur.

Pluſieurs Princes de l'Empire, forment une alliance à Francfort pour ſoutenir l'élection de Charles VII.

1744.

Cependant le Corps Germanique, commençoit à s'allarmer de la conduite du Conſeil de Vienne: Marie Thérefe, dans ſes écrits, avoit proteſté contre l'élection de Charles VII, qu'elle prétendoit être illégale; ſon refus de reconnoître Charles VII, pour légitime Empereur, & ſes démarches pour aſſurer la Couronne Impériale au Grand Duc, étoient autant d'atteintes portées à la dignité & aux privileges du Corps Germanique: l'Empereur, l'Electeur Palatin, le Roi de Suede en qualité de Landgrave de Heſſe, conclurent à Francfort un traité de confédération, dont le but étoit de conſerver à l'Empereur une dignité qu'il tenoit du conſentement unamine du College Electoral, de défendre les privileges du Corps Germanique, & de faire reſtituer à Charles VII les Etats patrimoniaux de la Maiſon de Baviere; le Roi de Pruſſe en qualité d'Electeur de Brandebourg entra dans cette confédération : il conclut même le 5 Avril une alliance ſecrete avec la Cour de Verſailles. Cette ligue effraya le Conſeil Autrichien, mais ne lui fit rien relacher de ſa hauteur ; d'autant plus qu'une contre-ligue ſe forma en faveur de Marie Thereſe, & que le Roi d'Angleterre Electeur de Hanover, l'Electeur de Mayence, & celui de Cologne par les traités de Londres du 11 Juillet, de la Haye du 4 Juillet & de Weſtphalie du 27 Avril, s'obligerent à défendre la cauſe de la Reine de Hongrie : le Conſeil Autrichien alors portoit ſes vues encore plus loin & vouloit enlever à Charles VII juſqu'au titre qui lui coutoit ſi cher ; la Reine fit remettre à la Dictature (1) de Mayence un acte de proteſtation de nullité contre l'élection de ce Prince & l'inſertion de cet acte dans les Regiſtres de l'Empire, fut appuyée par le Roi d'Angleterre, par l'Electeur de Mayence & même par celui de Cologne, qui dans cette occaſion ne rougit pas de contribuer à l'abaiſſement de ſa Maiſon & à la perte de ſon frere: il ſouffrit même, moyennant une penſion de vingt deux mille guinées que l'Angleterre lui promit, que les ennemis de ſon frere fiſſent des levées de troupes, dans les Evêchés de Cologne, d'Oſnabruck, de Hildesheim & de Paderborn. Le Roi de France, qui depuis la mort du Cardinal de Fleury, s'étoit mis à la tête des affaires, venoit de déclarer ſolemnellement la guerre à la Reine de Hongrie & à l'Angleterre, & le Roi des Deux Siciles ſuivit ſon exemple. Louis XV (2) ſe mit lui-même à la tête de l'armée qu'il deſtinoit à entrer dans la Flandre Autrichienne. Les Hollandois qui avoient promis des ſecours à la Reine de Hongrie, tremblerent lorſqu'ils virent le Monarque François ſur leurs frontieres: ils lui envoyerent des députés pour le prier de ſuſpendre ſa marche : pour toute réponſe Louis XV prit Courtrai & Menin en préſence des députés (3), & puis Ypres, Furnes, le Fort

Les Electeurs de Hanover, de Mayence & de Cologne ſe declarent en faveur de Marie-Thérefe.

La Reine de Hongrie préſente à la Dictature de Mayence, un acte de proteſtation de nullité contre l'Election de Charles VII.

Louis XV déclare la guerre à l'Empire.

Les Hollandois envoyent des deputés au Roi de France.

(1) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Europe. T. 2. p.* 107. (2) *Siecle de Louis XV. Chap. XI. Journal hiſtorique du ſiecle de Louis XV.* (3) *Siecle de Luis XV, par M. de Voltaire, Chap. XI.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

de la Knoque, tomberent au pouvoir des François. Les Généraux Autrichiens & Anglois furent témoins de ces conquêtes, & ne purent s'y oppoſer: le Maréchal de Saxe poſté à Courtrai, obſervoit leurs démarches, arrêtoit leurs efforts & protégeoit les opérations de l'armée Françoiſe.

Le Prince Charles paſſe le Rhin à la tête de ſoixante mille hommes.

Le Maréchal de Seckendorff ne réuſſit pas auſſi bien que le Maréchal de Saxe à arrêter les progrès des Autrichiens ; à la tête d'une armée de Bavarois, de Heſſois, & de Palatins, il avoit été chargé de garder les bords du Rhin, contre le Prince Charles de Lorraine qui s'apprêtoit à pénétrer en Alſace à la tête de ſoixante mille hommes: le Prince après l'avoir fatigué par des marches & des contre-marches dont l'unique but étoit de cacher aux ennemis ſes véritables deſſeins, paſſa le Rhin dans un endroit dont le Général Bavarois avoit confié la garde à des troupes malaguerries. Les Autrichiens s'emparerent (1) des lignes de Weiſſembourg, de Lauterbourg, de la Lauter, &c. Le Maréchal de Coigny vit qu'il ne lui reſtoit d'autre reſſource pour prévenir les ravages, dont le Pays Meſſin, l'Alſace & la Lorraine, alloient être le théâtre, que de paſſer ſur le corps des ennemis, pour rentrer en Alſace & couvrir le pays; il marche auſſi-tôt à Weiſſembourg, emporte le poſte l'épée à la main (2), tue trois mille hommes aux Autrichiens, leur prend deux drapeaux, & les chaſſe des lignes ; mais l'infériorité de ſes forces lui fit perdre tout le fruit de ſa victoire, il fut obligé d'abandonner des lignes trop étendues pour être gardées par une poignée de monde. Les Autrichiens parcoururent la Lorraine ; des partis Hongrois porterent l'épouvante juſqu'aux portes de Luneville, d'où le Roi de Pologne Staniſlas Leszinski, fut obligé de ſortir avec toute ſa cour; heureuſement pour la France le Colonel Mentzel, venoit d'être tué à Stockſtadt: ce fameux partiſan s'étoit promis de pénétrer en France à la tête d'un corps de Huſſards, & de mettre Paris à contribution: il venoit de répandre dans les Provinces de l'Alſace, de Bourgogne, de Franche Comté, de Lorraine, & dans le Pays Meſſin un mémoire, dans lequel après avoir inſulté la France de la maniere la plus outrageante, il exhortoit les peuples à retourner ſous la domination de la Maiſon d'Autriche & menaçoit, au nom de ſa *très Gracieuſe Souveraine*, ceux qui refuſeroient de lui obéir, de les obliger (3) *de ſe couper le nez & les oreilles, les uns aux autres, & de les faire pendre enſuite comme rebelles.* Mentzel ne devoit ſon élevation qu'à lui-même; fils d'un chirurgien d'armée il s'étoit élevé par dégrés au rang d'officier général : peu délicat ſur le choix de ſon maître, il ſervit tour-à-tour la Pologne, la Ruſſie & la Reine de Hongrie: il fut envoyé deux fois en Perſe, & chargé de négociations ſecrettes auprès de Thamas-Kouli-Kam, qui fit tous ſes efforts pour l'attacher à ſon ſervice: des rapports ſecrets uniſſoient ces deux hommes ſinguliers, nés

Le Maréchal de Coigny s'empare des lignes de Weiſſembourg.

Mort du Partiſan Mentzel.

(1) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Europe. T. II. p.* 113. *Hiſt. de la Guerre de Bohême, Livre IX. Tom.* 3. *p.* 163 *& ſuiv.* (2) *Journal Hiſtorique du regne de Louis XV.* (3) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Europe. T.* 2. *p.* 25. *& Hiſt. de la Guerre de Bohême ut ſupr. p.* 165.

nés l'un & l'autre pour le malheur du monde : placé en Asie, Mentzel eut peut-être été un conquérant, & Thamas-Kouli-Kan en Europe, n'eut été qu'un partisan. On a fait monter à plus de trois millions le butin que Mentzel fit en Baviere, & ce qui est remarquable, il fut tué au moment où le passage du Rhin par le Prince Charles, offroit en d'autres contrées une nouvelle carriere à ses talens destructeurs.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Roi de Prusse reprend les armes.

Tandis que l'Alsace & la Lorraine trembloient, & que Louis XV voloit au secours de ses Etats, un événement imprévu (1) obligea le Prince Charles à repasser le Rhin : il apprit que le Roi de Prusse, fidele à la promesse qu'il avoit fait à l'Empereur de maintenir son élection, venoit d'entrer en Bohême à la tête de quatre vingt mille hommes : cette irruption subite obligea les Autrichiens à renoncer à leurs projets de conquête pour songer à se défendre. Les François mirent à profit la retraite de leurs ennemis; le Duc d'Harcourt chassa le Comte de Nadasti de Saverne (2), le Comte de Berchini, & le Chevalier de Belle-isle, forcerent les retranchemens du Prince de Bade-Dourlach, près de Suffelsheim, en chasserent les Autrichiens, tomberent sur le village, qui, quoique fortifié & défendu par une partie de l'armée Autrichienne, fut repris l'épée à la main : les Autrichiens perdirent trois mille hommes dans cette action : dans le même temps le Chevalier de Belle-isle s'empara de Rhinfeld, Constance se rendit au Prince de Clermont, & Burghausen au Comte de Saint Germain : l'Autriche antérieure (3), & les villes forestieres, tomberent au pouvoir des François, & une puissante armée s'avança pour conquérir la Baviere. Cependant le Roi de Prusse étoit déjà sous les murs de Prague, dont la garnison qui montoit à quinze mille hommes se rendit prisonniere : le Prince Charles de Lorraine ne put prévenir cette perte, mais il sçut bien la réparer; il feignit de vouloir s'emparer de Konigsgratz, où étoient les magasins de l'armée Prussienne : ce qu'il avoit prévu arriva, le Roi de Prusse se mit en marche pour défendre ses magasins; alors le Prince Charles par une manœuvre rapide se posta entre le camp de Frédéric & la ville; la garnison Prussienne sortit bientôt de Prague, après en avoir fait sauter les fortifications. Frédéric ne pouvant plus faire subsister son armée en Bohême la conduisit en Silésie; de sorte que la nouvelle de l'évacuation de Prague & de la Bohême adoucit un peu le chagrin que causa à Marie Thérese la perte de Fribourg, qui venoit d'ouvrir ses portes au Roi de France.

Les François s'emparent de plusieurs places.

Le Roi de Prusse s'empare de Prague & fait la garnison prisonniere.

Le Prince Charles force Frédéric à évacuer la Bohême.

L'Empereur Charles VII étoit retourné à Munich, dont les troupes Françoises lui avoient frayé le chemin : le Maréchal de Belle-isle & le Comte son frere, chargés par la Cour de France de négociations secretes auprès du Roi du Prusse, traversoient alors l'Allemagne; en passant à Elbingerode, petit bourg de l'Electorat de Hanover, où ils devoient attendre pour changer de chevaux, ils furent arrêtés par le Baillif Hanovrien, & transférés en Angleterre. Cet arrêt étoit un attentat à la

Le Maréchal de Belle-isle est arrêté par un baillif Hanovrien, & conduit à Londres.

(1) *Hist. de la guerre de* 1741. (2) *Hist. des conquêtes de Louis XV. & Hist. de Bohême. L. IX. Journal Histor. du Regne de Louis XV.* (3) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. T.* 2. *p.* 140.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Empereur & le Roi de France se plaignent de la conduite de la Cour de Londres.

dignité de Prince de l'Empire & au titre d'Ambassadeur, dont le Maréchal de Belle-isle étoit revêtu (1): le Roi de France & Charles VII se plaignirent de cette démarche également contraire au droit des nations & aux privileges du Corps Germanique; mais la Cour de Londres parut peu sensible à ces représentations, & refusa même de rendre le Maréchal de Belle-isle, moyennant une rançon de cinquante mille livres, qui étoit le prix arrêté par le cartel établi à Francfort le 18 Juin 1743; ainsi ces prisonniers resterent à Londres jusqu'au 17 Août 1745 qu'ils obtinrent la liberté de retourner dans leur patrie.

La guerre d'Allemagne n'étoit pas moins onéreuse à l'Angleterre qu'à la France; la Cour de Londres, outre les troupes qu'elle fournissoit à la Reine, lui envoyoit tous les ans environ cinq cent mille Guinées: presque toutes les Puissances étoient soudoyées par les Anglois & les Hollandois; le Roi de Pologne Electeur de Saxe (2) recevoit cent cinquante mille pieces par an, & le Roi de Sardaigne deux cens mille; les Princes de l'Empire de la faction Autrichienne, recevoient des pensions proportionnées à la grandeur de leurs Etats & à leur puissance; l'or étoit le seul motif qui avoit mis les armes à la main, à ces Princes qui, à en croire leurs manifestes, ne faisoient la guerre que pour rétablir la tranquillité, & maintenir la gloire de l'Empire. Tout étoit en combustion dans l'Europe, & les Puissances belligérantes, négocioient dans toutes les Cours pour les engager à embrasser leur défense: l'alliance des Cours de Versailles, de Munich & de Berlin, fût bientôt contre-balancée par le traité de Varsovie conclu, le 8 Janvier 1745, entre les Rois d'Angleterre, de Pologne, la Reine de Hongrie & la République de Hollande; par ce traité, connu sous le nom de Quadruple Alliance, les Puissances contractantes se promettoient réciproquement (3) de se prêter leur appui contre leurs ennemis. L'Electeur de Saxe Roi de Pologne, s'engageoit de lever une armée de trente mille hommes, destinée à secourir la Bohême, moyennant le subside dont nous venons de parler &c. (4) Sur ces entrefaites l'Empereur mourut à Munich le 20 Janvier, âgé de quarante sept ans & demi, rongé de chagrins, accablé de maladies, sans argent, sans considération, & réduit à subsister des bienfaits de la Cour de France: exemple éternel des revers qui peuvent accabler un Prince même sur le premier trône du monde; la nature sembla s'accorder avec la fortune pour faire de Charles VII un objet de pitié, des maladies cruelles l'assiégeoient (5), tandis que son âme étoit dévorée de chagrins; il avoit à la fois la goutte & la pierre: on lui trouva des ulceres dans le foye & les poumons, des pierres dans les reins & un polype dans le cœur. Le jeune Maximilien-Joseph hérita de ses états, & de ses malheurs. Ses Généraux furent battus & lui même forcé d'abandonner Munich & d'aller chercher un azyle à Augsbourg: la Cour de France lui fit offrir la couronne Impériale; mais l'infortuné Charles VII avoit payé trop cher le vain titre

Traité d'alliance conclu à Varsovie entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & les Etats Généraux.

1745. *Mort de l'Empereur Charles VII.*

(1) *Vie du Maréchal de Belle-isle.* (2) *Siecle de Louis XV par M. de Voltaire, Chap. XII.* (3) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. T. 2. p. 204.* (4) *V. le Recueil des Actes & Traités par Rousset, Tom. 18. pag. 516. & suiv.* (5) *Siecle de Louis XV. Chap. XIV.*

d'Empereur pour que son fils en fût encor jaloux: ce jeune Prince par le traité de Fuessen conclu le vingt deux Avril renonça solemnellement à tous ses droits sur la succession de la Maison d'Autriche, promit de restituer à la Reine les places que les François occupoient dans l'Autriche antérieure (1); il reconnut le suffrage Electoral du Royaume de Bohême, & le droit que la Reine prétendoit avoir d'envoyer des Ambassadeurs à la Diete de Francfort; enfin il promit de donner son suffrage à la prochaine élection au Grand-Duc, époux de Marie Thérese. Cette Princesse de son côté s'engageoit à reconnoître l'élection de Charles VII pour légitime, à donner à la Princesse sa veuve le titre d'Impératrice, & promettoit de restituer à l'Electeur tous les états que possédoit son pere avant 1741. En signant ce traité l'Electeur de Baviere n'avoit songé qu'à ses intérêts & avoit oublié ceux de ses Alliés; les François abandonnés par les troupes de l'Electeur, se trouverent environnés d'Autrichiens; néanmoins le Comte de Ségur attaqué par le Général Bathiani se défendit avec intrépidité, se retrancha sur des hauteurs, fit une belle retraite, & se réfugia dans Donawert.

Le jeune Maximilien Joseph, fils de Charles VII, renonce aux prétentions de son pere & signe un traité de Paix avec Marie Thérese.

Belle retraite du Comte de Ségur.

La mort de l'Empereur Charles VII, ne rendit point le calme à l'Europe; la Cour de France n'avoit point perdu l'envie d'abaisser la Maison d'Autriche, & fit offrir au Roi de Pologne Electeur de Saxe la couronne Impériale (2); mais ce Monarque satisfait d'un sceptre, rejetta ces propositions: il croyoit peut-être par ce refus éviter le sort de Charles VII, & n'en fut pas moins dépouillé de ses Etats. La guerre se continuoit en Flandre avec plus d'activité que jamais; le Maréchal de Saxe mit le comble à sa gloire par la mémorable victoire de Fontenoi (3): Tournai ouvrit ses portes aux vainqueurs; le Maréchal de Lowendal prit d'assaut la ville de Gand, & réduisit en moins de trois mois Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport & Ath. La fortune n'étoit pas moins favorable en Allemagne aux ennemis de Marie Thérese: le Roi de Prusse remporta une victoire signalée sur le Prince Charles à Friedberg (4); les Autrichiens perdirent en cette rencontre trois mille hommes, quatre généraux & sept mille soldats furent faits prisonniers de guerre: on leur prit soixante & quinze drapeaux ou étendards & soixante & six canons.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe refuse la Couronne Impériale.

Succès des François & du Roi de Prusse.

Tant d'échecs sembloient éloigner le Grand Duc du Trône. Le Prince de Conti à la tête d'une puissante armée, étoit campé près de Francfort, sous le prétexte spécieux d'assurer la liberté des suffrages. L'Electeur Palatin, & le Roi de Prusse, disputoient à Marie Thérese l'exercice du suffrage Electoral du Royaume de Bohême, qui avoit été suspendu par le College Electoral à la derniere élection: cependant, malgré tous ces mouvemens, le Grand Duc fut élu le (5) 13 Septembre: l'Electeur Palatin & le Roi de Prusse protesterent contre ce choix, & ordonnerent à leurs Ambassadeurs de se retirer de Francfort; mais l'armée Autrichienne qui étoit campée sous les murs de cette ville, en imposoit plus au College Electoral

Le Grand Duc de Toscane est élu Empereur.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe, Tom. 2. p.* 305. (2) *Siecle de Louis XV. Chap. XVII.* (3) *Hist. des conquêtes de Louis XV.* (4) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe, Tom. 2. p.* 373. (5) *Siecle de Louis XV. Chap. XVII.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

La Reine de Hongrie se rend à Francfort pour assister au Couronnement du Grand Duc.

que les protestations des deux Electeurs. Marie Thérese touchoit enfin au comble de ses vœux, elle vint à Francfort jouir de son triomphe; elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée (1), fut la premiere à crier *Vivat* & le peuple lui répondit par des acclamations de joye: elle partagea avec son auguste époux tous les vœux d'un peuple ivre d'amour, & ensuite se rendant au Camp de Heidelberg, la Reine y passa son armée en revue, qui montoit à soixante mille hommes: & à la tête de laquelle son époux la reçut l'épée à la main: l'air affable & majestueux de l'Impératrice Reine lui gagna tous les cœurs des soldats: un sourire de leur Reine sembloit les payer assez des fatigues qu'ils avoient essuyé pour elle.

Le Roi de Prusse bat le Prince Charles près de Prausnitz.

Le Roi de Prusse s'empare de Dresde.

Tandis que cette Princesse jouissoit de ces agrémens à Francfort, Fréderic remportoit la célebre bataille de Sohr, de Burckersdorff (2) ou de Prausnitz, le Prince Charles y fut vaincu une seconde fois, & Fréderic poursuivant le cours de ses conquêtes pénétra en Bohéme & dirigea sa marche vers la Saxe, où le Prince Léopold d'Anhalt défit une armée de cinquante mille hommes retranchés (3) près de Dresde; victoire qui fraya au Roi de Prusse le chemin de la capitale de l'Electorat de Saxe. Frédéric y entra non en vainqueur farouche précédé par la terreur, mais en héros qui sçait embellir sa victoire & se la faire pardonner par les vaincus: les enfans du Roi de Pologne reçurent de Frédéric l'accueil le plus gracieux; il fit r'ouvrir les boutiques qu'on avoit fermées, donna à dîner aux Ministres étrangers, & fit jouer un opéra Italien. Le Roi d'Angleterre craignit que les victoires du Roi de Prusse, en occupant en Allemagne toutes les forces de Marie Thérese, ne favorisassent les entreprises des François; il sçavoit que si la défense des privileges du Corps Germanique, étoit le prétexte qui avoit mis à Frédéric les armes à la main, le véritable motif, étoit la crainte qu'avoit le Monarque Prussien, que Marie Thérese ne lui redemandât la Silésie qu'elle ne lui avoit cédée qu'à regret: pour dissiper les inquiétudes de Frédéric, George II offrit de garantir le traité de Breslau: le Roi de Prusse se rendit à des propositions aussi avantageuses & le 25 Décembre il conclut deux traités, à Dresde, l'un avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, & l'autre avec Marie Thérese. Par le premier de ces traités, le Roi de Pologne, les Etats de Saxe & la ville de Leipzig, s'engagerent à payer en or au Roi de Prusse, à la prochaine foire de Leipzig, un million d'écus d'Allemagne; le Roi de Pologne promit de donner à Sa Majesté Prussienne des terres en échange des prétentions que Frédéric avoit sur la ville & le péage de Furstemberg sur l'Oder, ainsi que sur le village de Schildo: par le second traité conclu à Dresde, Marie Thérese cédoit de nouveau à Sa Majesté Prussienne & lui assuroit la Silésie, & le Comté de Glatz; & le Roi de Prusse, promit d'accéder par sa voix Electorale de Brandebourg à l'élection du Grand Duc de Toscane pour Empereur, & à reconnoître *l'activité* de la voix Electorale de Bohême. Les Puissances contractantes se garantirent réciproquement leurs Etats: le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Bruns-

Le Roi de Prusse conclut deux traités, l'un avec le Roi de Pologne & l'autre avec l'Impératrice Reine.

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese pag.* 91. (2) *Hist. de la guerre de Bohême Tom.* 3. *p.* 298. (3) *Ibid. pag.* 397. *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe Tom.* 2. *p.* 360.

wick-Lunebourg, l'Electeur Palatin, & la Maison de Hesse-Cassel furent compris dans ce traité. *Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.*

La Reine de Hongrie obligée de se défendre contre les Prussiens, n'avoit pu opposer qu'une foible résistance aux Espagnols & aux François; au mois de Juin le Maréchal de Maillebois & l'Infant d'Espagne (1) s'étoient rendus maîtres de la vallée d'Oneille, étoient entrés sur les terres de la République de Genes qui leur fournit une armée de dix mille hommes, & avoient forcé Tortone, Parme, Plaisance & Pavie à leur rendre hommage. Les Autrichiens & les Piémontois, tremblerent pour la Lombardie, & s'avancerent vers le Tanaro, pour disputer le passage aux Alliés; ils camperent près de Bassignana: l'Infant osa les attaquer, força, après un combat sanglant, le Roi de Sardaigne à donner le signal de la retraite, & la réduction d'Alexandrie, de Valence & du château de Casal suivit de près cette victoire; Don Philippe fit même son entrée dans Milan & reçut l'hommage du Sénat & des habitans; mais bientôt la fortune change & les François sont battus par les nouvelles troupes que la Reine envoye en Italie. Asti, Milan, Guastalla, Parme retombent au pouvoir des Autrichiens; le Maréchal de Maillebois & l'Infant Don Philippe, sont battus près de Plaisance par le jeune Prince de Lichtenstein, & les François & les Espagnols obligés d'évacuer l'Italie. Ferdinand VI, venoit de succéder à Philippe V son pere, il ordonna à ses Généraux de cesser la guerre contre l'Impératrice Reine; cette défection livra la République de Gênes à toute la vengeance des Autrichiens, le Général Nadasti entra dans la ville de ce nom en vainqueur, & signala son arrivée par exiger que la République lui payât une somme de quatre cent mille livres qu'il fit distribuer à ses troupes; peu de jours après Nadasti exige une nouvelle somme de (2) quatre millions de livres payables un tiers dans quarante huit heures, un autre dans huit jours & le dernier dans quinze; les Gênois payerent les deux premieres sommes, mais ne pouvant satisfaire à la derniere, la dureté des Autrichiens leur donna un courage dont ils ne paroissoient pas susceptibles, ils s'assemblerent en tumulte, firent main basse sur les Autrichiens & chasserent de leur ville, des ennemis qui les méprisoient trop pour s'en défier. Pendant que cela se passoit en Italie, Bruxelles dans le Brabant s'étoit rendu au Maréchal de Saxe & la perte de cette ville entraina celle de tout le pays (3): le Prince Charles à la tête de quatre vingt mille hommes, ne put suspendre la marche rapide du héros Saxon, & quoique, dans le dessein de couvrir au moins la Hollande, il se porta en deçà de la Meuse entre Liege & Maestricht, le Maréchal de Saxe qui croyoit n'avoir rien fait tant qu'il lui restoit quelque chose à faire, laisse ses équipages & son camp, fait une marche rapide, attaque les retranchemens des ennemis, & après un combat long & sanglant les force à la retraite: ils laissoient, dit-on, sur le champ de bataille douze mille morts & vingt deux pieces de canon.

L'Infant Don Philippe, s'empare du Duché de Milan.

1746.

Les François & les Espagnols sont battus par le Prince de Lichtenstein.

Le Général Nadasti s'empare de Genes, & en est chassé.

Le Maréchal de Saxe s'empare de Bruxelles & soumet le Brabant.

Le Prince Charles est battu près de Liege.

Cependant les Impériaux après avoir forcé les François à repasser les

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe. Tom. 2. p. 392.* (2) *Annales du Regne de Marie Thérese pag.* 100. (3) *Hist. du Maréchal de Saxe. Liv. VIII.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Les Impériaux désolent la Provence & le Dauphiné.

Le Maréchal de Belle-isle, force les Impériaux à repasser les Alpes.

1747.

Les Impériaux sont forcés de lever le siege de Gênes.

Alpes, les avoient poursuivis jusques sur les bords du Var & désoloient la Provence & le Dauphiné: Vence & Grasse furent livrées au pillage; les arbres fruitiers qui sont la principale richesse de ces fertiles provinces furent arrachés, & le Maréchal de Belle-isle chargé de s'opposer à ces ravages (1), ne trouva que quelques régimens délabrés, des milices sans discipline, & des étrangers indociles; le Maréchal étoit sans argent; il emprunta en son nom cinquante mille écus, foible ressource dans un aussi grand besoin: cependant le Général en descendant dans les détails les plus minutieux de l'équipement des troupes, sçut réparer la modicité de ses finances, par le bon usage qu'il en fit; il étoit en même temps, Général, Intendant & Munitionnaire. Il se mit en marche vers le commencement de Janvier, attaqua les Autrichiens, les poursuivit de poste en poste, & les contraignit d'évacuer la Provence. Gênes fut menacée une seconde fois; Schulembourg & le Roi de Sardaigne la tenoient bloquée: Louis XV envoya au secours de la République quinze mille hommes commandés par le Maréchal de Boufflers, qui repousserent les Impériaux & les contraignirent d'abandonner la côte de la Rivola; le Maréchal de Boufflers mourut au milieu de ses succès & fut remplacé par le Duc de Richelieu, pendant que le Maréchal de Belle-isle passa le Var, dans le dessein de pénétrer dans les Etats du Roi de Sardaigne, & que Montalban, Villefranche & le château de Vintimille lui ouvrirent leurs portes; ce qui força le Roi de Sardaigne d'abandonner le siege de Gênes, pour voler au secours de ses propres Etats; défection qui obligea les Autrichiens à se retirer aussi.

Le Maréchal de Saxe s'avance vers la Hollande.

Les Hollandois créent le Prince de Nassau Stadhouder.

Bataille de Lawfeld.

1748.

Le Maréchal de Saxe poursuivoit ses conquêtes & menaçoit la Hollande (2); il ouvrit la campagne par la conquête des forts de l'Ecluse, de ceux de la Perle, du Sas de Gand, & du fort Philippine: les Hollandois éprouverent alors la même terreur, que Louis XIV leur avoit autrefois inspiré & ils créerent le Prince d'Orange Stadhouder, Capitaine Général & Amiral (3). Le Roi de France offrit la paix, mais le ressentiment des Cours de Vienne & de Londres ne permit pas que ses propositions fussent écoutées: le Maréchal de Saxe, aussi grand Politique qu'habile Général, avoit dit plus d'une fois *la paix est dans Maestricht;* en effet la conquête de cette place, ouvroit aux François un libre passage dans la Hollande, & ce fut pour parvenir à s'emparer de cette ville que le Maréchal de Saxe livra aux Allies la sanglante bataille de Lawfeld, qui couta tant de sang aux deux partis. Les fruits de cette victoire furent lents, mais glorieux: le Comte de Lowendal s'empara de Berg-op-Zoom, après soixante cinq jours de tranchée ouverte & le sacrifice de plusieurs milliers d'hommes: la nouvelle de cette conquête consterna les Alliés, & bientôt ils eurent un nouveau sujet de crainte: le Maréchal de Saxe, en feignant d'avoir dessein d'assieger Bréda ou Luxembourg, les força à dégarnir les environs de Maestricht, & par une marche sçavante se replia sur cette ville & l'investit: apparemment ce siege hâta la conclusion de la paix; quinze jours après l'ouverture de la tranchée les préliminaires en-

(1) *Vie du Maréchal de Belle-isle.* (2) *Histoire du Maréchal de Saxe.* (3) *Voyez le Recueil de Rousset, Tom.* 20. *pag.* 1. *& suiv.*

tre l'Angleterre, la France & la Hollande furent signés à Aix-la-Chapelle, & la ville de Maestricht, dont la continuation du siege fut exclue de la suspension d'armes, capitula le 7 Mai & la Garnison sortit avec les honneurs de la guerre.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Maréchal de Saxe s'empare de Maestricht.

La paix est conclue à Aix-la-Chapelle.

On s'occupoit sérieusement sur ces entrefaites, d'éteindre une guerre qui duroit depuis si longtems; l'Impératrice Reine, les Rois de France, d'Espagne, de Sardaigne & d'Angleterre, les Républiques de Hollande, de Gênes, & le Duc de Modene ayant envoyé leurs Plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, la Paix y fut enfin conclue le 18 d'Octobre 1748. (1) Les traités de Westphalie de 1648, ceux de Madrid entre les couronnes d'Espagne & d'Angleterre de 1667, 1678 & 1679, de Ryswick de 1697, d'Utrecht de 1713; le traité de la triple alliance de la Haye de 1717, celui de la quadruple alliance de Londres de 1718, & le traité de paix de Vienne de 1738 furent confirmés & ratifiés de nouveau: on convint de rendre de part & d'autre les conquêtes faites pendant la guerre: Marie Thérese céda à l'Infant Don Philippe Parme, Plaisance & Guastalle, pour lui & ses hoirs mâles, avec la clause de réversibilité au défaut de postérité masculine, ou au cas que ce Prince parvînt au trône d'Espagne ou de Sicile: le Duc de Modene fut rétabli dans ses Etats, à l'exception des villes ci-dessus nommés & cédéees à Don Philippe: le Roi de Sardaigne fut maintenu dans la possession de tout ce dont il jouissoit avant la guerre, ainsi que du Vigevanasque, d'une partie du Pavésan, & du Comté d'Anghiera, qui lui avoient été cédés par le traité de Worms: la République de Gênes rentroit en possession des terres qui lui avoient été enlevées par les Autrichiens: le traité de l'Assiente pour la traite des Negres fut confirmé à la Compagnie Angloise: les fortifications de Dunkerque devoient demeurer dans l'état où elles étoient: le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de la succession au trône d'Angleterre fut confirmé: enfin toutes les Puissances contractantes garantirent de nouveau la Sanction Pragmatique de Charles VI, & la Silésie avec le Comté de Glatz au Roi de Prusse. Telle fut la fin de cette guerre mémorable, qui embrasa toute l'Europe, où la France prodigua le plus pur de son sang, & l'Angleterre ses trésors, où l'on vit une femme seule & sans appui, n'ayant de ressources que dans son propre courage, braver l'Europe entiere, conjurée contre elle, & reconquérir ses propres Etats. Louis XV qui avoit supporté le plus grand fardeau de la guerre, fut le seul qui n'en recueillit point de fruit; & l'on en peut conclure que s'il avoit conçu le projet d'anéantir la puissance de la Maison d'Autriche, il ne paroit pas au moins que c'étoit pour profiter de ses dépouilles.

Soins que se donne Marie Thérese pour réparer les maux que la guerre avoit causé à ses Peuples.

Marie Thérese employa les premiers momens de paix, dont elle eut joui depuis la mort de son pere, à justifier l'amour que lui avoient témoigné ses peuples; après avoir donné au monde l'exemple d'un courage étonnant dans une femme, elle lui donna celui de la reconnoissance bien plus rare encore dans un Souverain; les dettes contractées pendant la guerre, ne furent point pour elle un prétexte pour établir de nouveaux impôts pendant la

(1) *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Europe. Tom. 4. pag. 248. Recueil Historique d'Actes, Traités &c. par Rousset Tom. 20. pag. 179.*

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Paix ; en supprimant les taxes que la guerre l'avoit forcé de lever, elle consulta moins l'état de ses finances que son cœur, & les officiers qui l'avoient servi avec tant de zele reçurent des récompenses proportionnées à leurs talens & à leur valeur. Cependant les Puissances belligérantes avoient conclu le traité d'Aix-la-Chapelle, moins par amour pour la Paix que par l'impuissance de continuer la guerre : tous les Princes de l'Europe étoient occupés à discipliner leurs troupes ; la tranquillité paroissoit rétablie sur la surface de la terre, mais la guerre couvoit encore sourdement dans le cœur des Rois & des Ministres, semblable à la lave que vomit le Vesuve, qui, au moment qu'elle s'arrête & paroit éteinte, récele encore une flamme destructive ; une légere étincelle pouvoit rallumer l'incendie : ces raisons engagerent l'Impératrice Reine à entretenir sur pied le plus de troupes qu'il lui seroit possible, & l'exemple de ses ayeux lui ayant apris combien il étoit dangereux de se reposer du soin de la conservation des Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, sur l'amitié peu active du Corps Germanique, le dessein de l'Impératrice Reine fut communiqué aux Etats de ses Pays héréditaires, qui le reçurent avec joye, quoiqu'il blessât leurs privileges ; les Hongrois surtout, qui dans les siecles précédens avoient refusé avec tant d'audace de recevoir des garnisons Allemandes, ne firent aucune difficulté d'introduire les troupes de Marie Thérese dans leurs forteresses.

Soins de Marie Thérese pour la conservation de ses Etats.

Tandis que l'Impératrice Reine travailloit à assurer le bonheur de ses sujets, l'Empereur François I son époux ne négligeoit rien pour rétablir l'harmonie parmi les membres du Corps Germanique ; (1) il pressa la conclusion d'un traité d'association de tous les Cercles antérieurs avec la Cour de Vienne, dont le but étoit la sûreté de ces mêmes Cercles ; cette association & les secours mutuels, que les Etats s'obligeoient à se donner réciproquement, devoient rétablir la tranquillité dans cette partie de l'Empire & prévenir les troubles ; elle fut signée malgré l'opposition de quelques Princes, qui crurent que dans ce projet d'association la Maison d'Autriche, travailloit plutôt pour ses propres intérêts que pour le bien général de l'Allemagne. Après avoir pris des mesures pour assurer la Paix, l'Empereur & Marie Thérese son épouse s'occuperent à réparer les ravages de la guerre. Le commerce, l'industrie, & l'agriculture reprirent une nouvelle vigueur, on permit aux Hongrois de transporter leurs vins chez l'étranger, & reçut de ce peuple une nouvelle preuve d'amour, quand les Etats demanderent avec instance, que le jeune Archiduc établit sa demeure parmi eux. Marie Thérese leur promit, que, dès qu'il auroit atteint l'âge de majorité, il se rendroit à Bude, l'ancien séjour des Rois de Hongrie ; & sur cette promesse les Hongrois résolurent de faire bâtir un Palais magnifique aux dépens de la nation. Dans les provinces qui avoient été le théatre de la guerre, les champs étoient en friche & les villages déserts. Marie Thérese accorda une amnistie générale à tous les déserteurs de ses troupes qui reviendroient dans un certain temps ; sage ordonnance qui rendit à la campagne

Sage gouvernement de Marie Thérese. 1749.

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese, page III.*

gne une infinité de cultivateurs: l'Impératrice sçavoit que la crainte de l'infamie est bien plus forte, pour retenir les guerriers sous leurs enseignes, que celle de la mort; & son cœur ne lui permettant pas de laisser subsister plus longtemps la loi aussi inutile que barbare, qui condamnoit les déserteurs au dernier supplice, elle ordonna, qu'à l'avenir ils fussent condamnés pour leur vie aux travaux des grands chemins & des fortifications. Elle porta ses vues bienfaisantes sur toutes les parties du gouvernement (1). Elle crut, que, si les Rois ne peuvent pas toujours donner à leurs sujets des juges integres, ils peuvent au moins leur éviter les longueurs des procédures & elle ordonna à toutes les Cours de Judicature de terminer la décision des procès dans le cours d'une année: en même temps qu'elle publioit cette sage ordonnance, elle bannissoit de ses Etats ce luxe de vanité, qui rend le pays le moins corrompu tributaire de celui qui l'est davantage; elle proscrivit les galons & les dentelles d'or & d'argent, & tous les objets de luxe, qui n'avoient point été fabriqués dans ses pays héréditaires: en lisant la vie de cette Princesse, on croit lire l'histoire de Marc-Aurele; tantôt on la voit à la tête de son conseil présidant aux délibérations, tantôt dans les camps, faisant elle même la revue de ses troupes, allant chercher sous la chaumiere du pauvre la vertu indigente, parcourant ses provinces & recevant avec bonté les plaintes & les remontrances de ses sujets & vivifiant toutes les parties du gouvernement.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

1750-1754.

Malheureusement le calme dont jouissoient les Etats de Marie Thérese ne fut point de longue durée. Les Puissances de l'Europe étoient toujours divisées, quoiqu'en paix; toutes les Cours étoient en agitation: une cause légere ralluma le flambeau de la guerre. Par les traités d'Utrecht, ni d'Aix-la-Chapelle, les limites de l'Acadie n'avoient point été fixées: la France & l'Angleterre profiterent de cette négligence des Négociateurs, l'une pour céder le moins qu'elle pourroit, & l'autre pour étendre ses prétentions aussi loin qu'il lui seroit possible: tandis que les Ministres des deux Cours s'occupoient à discuter leurs intérêts respectifs, l'Amiral Boscawen s'empara de deux vaisseaux François, & Louis XV moins sensible à cet outrage, qu'aux malheurs que pourroit occasionner une rupture, tenta toutes les voyes de la Négociation; mais ce fut envain: les Anglois avoient formé le projet de ruiner la Marine Françoise, & de chasser entierement les François de l'Amérique. Pleins de l'idée que l'empire des mers leur appartenoit exclusivement, ils s'emparerent de plus de trois cens vaisseaux François, comme on saisiroit des barques de contrebande: (2) ces hostilités, commises en pleine paix, ne permirent point au Roi de France de dissimuler plus longtemps son ressentiment: il se prépara à la guerre. Le Maréchal de Richelieu s'empara de Port Mahon, & le Comte de la Galissonniere dissipa la flotte de l'Amiral Byng: les Anglois trop vains pour croire que sans trahison leur flotte eut pu céder à une flotte Françoise, condamnerent l'infortuné Byng au dernier supplice.

1755.

La guerre se rallume entre la France & l'Angleterre.

1756.

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese, page* 116. (2) *Siecle de Louis XV. Chap. XXXI.*

Le Roi d'Angleterre étoit en crainte de voir l'Electorat de Hanover attaqué par les François & demanda du secours à la Russie, qui dans la derniere guerre lui avoit promis une puissante armée, quand il trouva un appui, dans le Prince dont il avoit le moins lieu de l'attendre : le Roi de Prusse, craignant de voir les Russes alliés de l'Impératrice Reine aux portes de son Electorat, n'hésita pas de conclure un traité d'alliance avec Georges II, par lequel le Monarque Prussien s'engageoit à ne laisser entrer aucunes troupes étrangeres dans l'Empire. Cette alliance changea entierement le systême politique de l'Europe: on vit tout à coup cesser entre la France & l'Autriche cette longue animosité qui divisoit ces deux illustres Maisons depuis plus de deux siecles ; l'Abbé, depuis Cardinal de Bernis, eut la gloire de ménager cette révolution, qui heurtoit les anciens préjugés & les principes politiques que le Cardinal de Richelieu avoit légués à ses successeurs dans le Ministere : les deux Cours signerent au mois de Mai un traité d'alliance défensive, par lequel la Reine de Hongrie promit de ne se mêler ni directement ni indirectement des affaires d'Amérique ; mais au cas que l'une des deux Puissances fut attaquée en Europe, l'autre promettoit de lui donner vingt quatre mille hommes.

Alliance des Cours de Vienne & de Versailles.

Le Roi de Prusse qui, dans la derniere guerre, avoit été l'agresseur, fut encor le premier dans celle ci à commencer les hostilités; il entra dans la Saxe avec soixante mille hommes; l'alliance conclue entre l'Impératrice Reine, la Czarine & le Roi de Pologne fut le prétexte de cette guerre: arrivé sur les frontieres de la Saxe il publia un manifeste, dans lequel après s'ètre plaint de la conduite de la Cour de Vienne, il déclaroit que c'étoit avec le plus grand regret qu'il se trouvoit forcé d'entrer sur les terres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, contre lequel il n'avoit aucun ressentiment personnel, que le soin de sa sureté exigeoit cette démarche; il finissoit par protester qu'il feroit observer à ses troupes l'ordre le plus exact & qu'il ne soupiroit qu'après le moment, où il pourroit remettre au Roi de Pologne un dépôt qui seroit toujours sacré pour lui. Cependant malgré ces protestations, Leipsic ne fut pas traité selon ces promesses: à Dresde, on courut au palais, & demanda à la Reine de Pologne les clefs des Archives ; cette Princesse, dont le malheur n'avoit point abattu le courage, refusa de les donner ; (*a*) Frédéric sur cela fit enfoncer les portes, & y chercha envain l'original du traité d'alliance, qui avoit servi de prétexte à son invasion. N'ayant pu s'accommoder avec l'Electeur il traita la Saxe en pays conquis, il établit un bureau militaire à Torgau pour la perception des revenus de l'Electorat, vuida les arsenaux & les caisses du Souverain, & enrolla, malgré eux, une foule de Saxons. Des partisans Prussiens courent le pays & mettent tout au pillage; la superbe maison du Premier Ministre Comte de Bruhl, qui avoit déplu au Roi de Prusse, est pillée, on coupe les arbres, on brûle les tableaux, on brise les statues, on détruit en un jour cette collection précieuse qui avoit coûté tant de temps à rassembler.

Le Roi de Prusse entre en Saxe à la tête d'une armée de soixante mille hommes.

Excès des Prussiens dans la Saxe.

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese, page* 134.

Ces excès, il eſt vrai, furent bien deſavoués par le Roi de Pruſſe, mais il eut été plus beau de les prévenir. Le Roi de Pologne crut éviter de nouveaux déſaſtres en envoyant faire à Frédéric des propoſitions de neutralité; mais le Monarque Pruſſien répondit froidement: *tout ce que vous me propoſez ne me convient pas, je n'ai aucune propoſition à faire.*

Hiſt. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Le Roi de Pruſſe, maître de la Saxe, s'avança ſur les frontieres de Bohême, pour s'oppoſer au Général Brown, qui étoit campé près de Budin, pendant que le Maréchal de Schwerin, alloit tenir tête au Prince Picolomini, retranché à Kœnisgratz. La bataille de Lowoſitz, donnée par le Roi, ne fut point déciſive & les deux partis s'attribuerent également l'honneur de la victoire; on ne peut nier cependant que les Pruſſiens ne l'aient gagnée, mais Frédéric n'en fut pas moins empêché de pénétrer en Bohême, & retourna à Pirna, où le Roi de Pologne s'étoit retranché avec dix ſept mille Saxons. Le Comte de Brown, après avoir fait de vains efforts pour les ſecourir & pour les dégager, ſe retira: Frédéric mit à profit l'abſence du Général Autrichien & preſſa plus vivement l'armée Saxonne, qui fut faite priſonniere de guerre. Le Roi de Pologne, qui s'étoit retiré au château de Königſtein, demanda des paſſeports au vainqueur pour ſe retirer en Pologne: Frédéric les lui accorda, & pouſſa même les égards jusqu'à donner des ordres précis pour qu'on fournît des chevaux de poſte à ſa Majeſté Polonoiſe.

L'Impératrice Reine employa l'hiver à faire de nouvelles levées, & à s'aſſurer le ſecours des Puiſſances étrangeres: les François s'apprêterent à combattre pour lui faire rendre cette même Siléſie, dont ils avoient contribué à la dépouiller quelques années auparavant; la Suede, qui autrefois avoit porté de ſi grands coups à la Maiſon d'Autriche, ſe déclara en ſa faveur moyennant neuf cens mille livres que le miniſtere François lui promit: les Ruſſes s'y joignirent auſſi & les Cercles de l'Empire, qui avoient ſenti la néceſſité de s'armer, pour réprimer les entrepriſes d'un Prince ambitieux qui les accableroit tôt ou tard, fournirent leur contingent. Le Comte de Königſeck avoit été battu près de Reichenberg par le Prince de Bevern, & fut obligé de ſe retirer à Liebenau & puis à Brandeis. Cependant deux armées Autrichiennes s'avancerent pour défendre la Bohême, où Frédéric parut au mois de Mai ſur les hauteurs de Prague à la tête de cent mille combattans: les Autrichiens étoient campés ſous les murs de cette ville; le Prince Charles & le Comte de Brown les commandoient: Frédéric les attaqua le 6 Mai, l'action fut ſanglante & la victoire longtemps diſputée: enfin le Roi de Pruſſe la fixa de ſon côté. Les Autrichiens ne perdirent, a-t-on dit, que huit mille hommes, tandis que l'on veut que la perte des Pruſſiens montoit au double. Le Maréchal de Schwerin, l'un des créateurs de la diſcipline des armées Pruſſiennes, perdit la vie ſur le champ de bataille: les Autrichiens eurent auſſi à regretter un de leurs plus grands Généraux; le Maréchal de Brown mourut à Prague de ſes bleſſures, quelques jours après la bataille. Le Prince Charles, à la tête de l'armée Autrichienne, s'étoit retiré dans cette ville: il y fut bientôt inveſti par le Roi de Pruſſe, qui y fit jetter une quantité prodigieuſe de bombes. L'Europe eut une ſeconde fois les yeux at-

1757.

Défaite des Autrichiens.

tachés sur cette ville, où s'étoit rassemblée l'élite de l'armée & de la noblesse Allemande: la conquête de cette place rendoit Frédéric maître de la Bohéme, & lui livroit une partie de l'Allemagne.

Le Comte de Kaunitz, Ministre aussi habile que le Roi de Prusse étoit grand Capitaine, rassembla à la hâte une armée dont il donna le commandement au Général Daun: Frédéric abandonna le siege pour aller attaquer cette nouvelle armée; il trouva les Autrichiens retranchés sur la croupe d'une colline près de Chotzemitz. Les Prussiens y montent avec une ardeur incroyable; six fois les bataillons de Frédéric revinrent à la charge, six fois ils sont repoussés, lorsqu'après un combat qui dura six heures, Frédéric donna le signal de la retraite, il se rendit au camp de Prague, & fit passer précipitamment l'Elbe à ses troupes. Frédéric perdit beaucoup cette journée, tant en hommes, que drapeaux, canons &c: il avoit laissé sous les murs de Prague un corps de vingt mille hommes aux ordres du Maréchal Keith; le Prince Charles sortit de la ville, attaqua ce Général, &, après un combat opiniâtre, le força d'abandonner ses retranchemens.

Les François étoient aussi heureux en Westphalie, que les Autrichiens en Bohême: en moins de huit jours, le Prince de Soubise prit possession de Wesel, de Cleves &c. que le Roi de Prusse avoit fait évacuer depuis quelque tems, & mit le blocus devant la ville de Gueldre. Le digne éleve du Maréchal de Saxe, le Maréchal d'Etrées, après deux mois de marches sçavantes & de manœuvres habiles, mit peu après le Duc de Cumberland dans la nécessité d'accepter la bataille à Hastenbeck. Les Anglois furent vaincus, & la conquête de Hanover fut le fruit de cette grande journée. Le Maréchal d'Etrées ayant remporté cette victoire, essuya le déplaisir que bientôt un autre Général venoit pour le remplacer, savoir le Maréchal de Richelieu, qui acheva ce que son prédécesseur avoit si bien commencé; le Duc de Cumberland poussé jusqu'à Stade, fut réduit aux mêmes extrêmités que l'armée Saxonne près de Pirna: mais le Maréchal de Richelieu ne tira pas le même parti de son succès, que le Roi de Prusse; au lieu de faire mettre bas les armes à l'armée ennemie, il se contenta de faire signer au Duc de Cumberland un traité de neutralité, qui fut mal observé. Par cette convention, qui fut signée par les deux Généraux au camp de Closter-Seven le 10 Septembre, le Duc de Cumberland s'engagea à renvoyer les troupes de Hesse, de Brunswick, de Saxe-Gotha, & du Comte de la Lippe, qui servoient dans son armée, & en attendant la conciliation définitive des deux Puissances, il fut arrêté que les François demeureroient maîtres de Bremen & de Verden. Après cette convention le Maréchal de Richelieu marcha à Halberstadt avec son armée qui y resta dans l'inaction, jusqu'à ce que le Prince de Soubise en venoit prendre le commandement. Les Russes, pendant que ceci s'étoit passé du côté d'Hanover, étoient en marche vers la Prusse, que le Général Lehwald défendit avec 30000 hommes & avec lesquels il alla attaquer près de Jagersdorff leur armée de beaucoup plus nombreuse sous le Général Apraxin; des deux côtés on s'at-

Le Duc de Cumberland est défait par le Maréchal d'Etrées.

Bataille de Jagersdorff.

tribua la victoire ; mais à en juger par la retraite que le Général Russe fit peu après, si elle lui appartenoit il en profita mal.

Hist. d'Allemagne, 1765. jusqu'à nos jours.

Embarras du Roi de Prusse.

La capitulation de Closter-Seven cependant augmenta l'embarras où se trouvoit le Roi de Prusse: ce Prince étoit alors dans une situation critique, où la fortune se plaît quelquefois à mettre les grands hommes pour leur donner lieu de montrer toutes les ressources de leur génie (1). Toutes les forces de l'Europe sembloient réunies pour perdre l'Electeur de Brandebourg, comme quelques années auparavant elles l'avoient été pour accabler l'Archiduchesse d'Autriche. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen & le Prince de Soubise, s'avançoient vers le Duché de Magdebourg; les Suédois & les Russes entroient dans la haute Silésie, & les Autrichiens s'apprêtoient d'un côté à pénétrer dans la basse Silésie, & de l'autre à marcher vers Berlin: enfin le Conseil Aulique venoit de déclarer que Frédéric avoit encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il étoit privé de tous ses fiefs, droits, privileges, &c. Retranché dans la Saxe, le Roi de Prusse observoit les mouvemens de ses ennemis, pour les attaquer en détail; l'armée du Prince de Saxe- Hildbourghausen étoit celle qui lui donnoit le plus d'inquiétude, & il résolut d'aller la combattre; pour y réussir, il falloit dérober sa marche aux yeux vigilans du Maréchal Daun, battre l'ennemi, & revenir faire tête aux Autrichiens: c'est ce que Frédéric exécuta avec autant de bonheur que d'habileté ; il se dérobe, à la tête d'un corps considérable, marche vers la Thuringe & établit son quartier général à Erfurth; à peine y est-il arrivé qu'il apprend que le Général Haddick, à la tête d'un corps de trois mille quatre cens hommes, étoit allé mettre Berlin à contribution. Frédéric quitte alors son camp d'Erfurth, pour voler au secours de sa capitale; mais le Général Haddick averti de la marche du Monarque, se hâte de lever deux cens mille écus, & regagne la Silésie.

Bataille de Rosbach.

Frédéric reprit alors son premier projet; il campa le 4 Novembre à Rosbach à dix lieues de Dresde. Pour s'assurer de la victoire, il feint de se retirer avec précipitation, & cache ses troupes derriere une colline qui dérobe à ses ennemis les dispositions qu'il fait pour les attendre : l'armée combinée donnant dans le piege marcha le 5 Novembre pour l'attaquer, comme à une victoire assurée, d'autant plus qu'on apperçoit les Prussiens renfermés dans leur camp & paroissant tranquilles sous leurs tentes: on court avec précipitation pour les surprendre & forcer leurs retranchemens, lorsque sur un coup de canon qu'on entend les tentes s'abaissent, & que l'on voit l'armée Prussienne, dans le plus bel ordre de bataille, entre deux collines garnies d'Artillerie, qui foudroie l'armée combinée. A cet aspect les soldats se troublent & perdent courage; bientôt la cavalerie Prussienne, cachée derriere une hauteur, leur tomba sur le flanc & y fait, ainsi que le feu du canon, un terrible carnage; les troupes alors s'enfuirent, & les deux Généraux font de vains efforts pour les rallier, ou rétablir le combat par le corps de réserve; il n'y eut que deux régimens Suisses qui restent immobiles sur

(1) *Siecle de Louis XV. Chap. XXXIII.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

le champ de bataille & bravent le danger jusques à ce que le Prince de Soubise les force de se retirer, en courant à eux au milieu du feu, & ne conservant sa vie, lorsque six grenadiers Prussiens l'avoient couché en joue, que parce que le Roi qui s'en apperçut, courut à eux & fit baisser les fusils. L'Armée des combinés se retira le moins mal qu'elle put à Freiberg & ensuite plus loin, ayant fait une perte considérable, surtout en Généraux & Officiers de tout rang (1).

Conquête de Breslau, par les Autrichiens.

Cependant le Général Daun (2) s'étoit apperçu de l'absence de Frédéric & de la diminution de son armée. Le Prince Charles pressa vivement le Prince de Bevern, à qui le Roi de Prusse avoit laissé le commandement. Les Prussiens furent obligés de se retirer sous le canon de Breslau & de se retrancher dans les fauxbourgs, où ils furent bientôt attaqués par le Prince Charles, qui voulut prévenir le Roi de Prusse, avant qu'il ramenoit ses troupes victorieuses au secours de Breslau. Après une action meurtriere les retranchemens furent emportés, & les Prussiens mis en fuite; le Prince de Bevern se retira au delà de l'Oder vers Wohlau & fut poursuivi par le Général Beck, dont voulant reconnoître les postes, il fut enveloppé par un parti de Croates, fait prisonnier de guerre & traité avec toutes les égards dûs à son rang & à son courage par le Prince Charles; la conquête de Breslau fut le fruit de cette victoire & la garnison en sortit avec les honneurs de la guerre. La prise de Breslau livroit la Silésie aux Autrichiens; Frédéric vit bien qu'à moins d'une nouvelle victoire il perdoit le fruit de celle de Rosbach. Quoique la saison fût avancée, & que ses troupes fussent épuisées de fatigues, il résolut de marcher contre les Autrichiens, avec un corps de 16000 hommes joints à l'armée du Général de Ziethen, qui avoit remplacé le Prince de Bevern; il présenta la bataille au Prince Charles, près de Lissa, & le contraignit après un combat qui dura cinq heures, à donner le signal de la retraite (3). Frédéric victorieux, ne perdit point le temps à poursuivre ses ennemis, il marcha droit à Breslau, où le Prince Charles avoit laissé une garnison de dix sept mille hommes, & des provisions de toute espece; malgré la rigueur de la saison le Roi fit ouvrir la tranchée, & poursuivit les travaux avec tant de vigueur, que la ville fut forcée de capituler le 19 Décembre, & la garnison de se rendre prisonniere de guerre; la ville de Lignitz se rendit aussi le 29 Décembre, mais la garnison plus heureuse que celle de Breslau obtint une capitulation honorable.

Bataille de Lissa.

Le Roi de Prusse reprend Breslau & fait la garnison prisonniere.

Le Prince de Bevern avoit écrit plusieurs fois au Roi de Prusse, pour l'engager à le tirer de captivité; ses lettres demeurerent sans réponse: il demanda alors à la Cour de Vienne, de se racheter lui-même, & payer sa rançon; l'Impératrice Reine n'en voulut recevoir aucune & lui fit annoncer qu'il étoit libre (4). La Cour de Londres ayant rompu la convention de Closter-Seven, les François furent contraints par les Hanovriens qui avoient pris le château de Harbourg, de resserrer leurs

(1) *Siecle de Louis XV. Chap. XXXIII. Hist. de la Guerre de* 1756 *à* 1763. *pag.* 62. *& suiv.* (2) *Annales du Regne de Marie Therese, pag.* 158. (3) *Siecle de Louis XV. Chap. XXXIII.* (4) *Annales du Regne de Marie Therese, pag.* 161.

quartiers & de se tenir dans leurs cantonnemens sur le qui vive : de sorte qu'au grand étonnement de toute l'Europe la fin de cette campagne fut toute autre qu'on n'avoit attendue.

Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

Les Hongrois donnerent à Marie Thérese de nouvelles preuves d'attachement : les Etats s'engagerent à entretenir à leurs frais pour son service, une armée de trente mille hommes ; soixante & dix mille barbares venus de la Croatie, de la Servie, de la Bosnie se rangerent sous ses drapeaux. L'Impératrice de Russie mécontente du Général Apraxin, qui après la bataille de Jagersdorff s'étoit retiré, l'avoit rappellé, & avoit donné le commandement de ses troupes au Général Fermer, qui signala son arrivée au milieu de l'hiver par la prise de Königsberg (1) & de toute la Prusse Royale, que le Maréchal Lehwald avoit quittée pour aller faire tête aux Suédois en Poméranie, ne craignant plus rien pour cette campagne de la part des Russes ; ceux-ci passerent la Vistule & s'approcherent de la Poméranie & de la Silésie : cette irruption ne changea point le plan que Frédéric s'étoit tracé, il ouvrit la campagne par la prise de Schweidnitz, la seule place qui restât aux Autrichiens en Silésie & dont la garnison Autrichienne fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. Ce Prince projettoit de transporter le théâtre de la guerre sur les terres de Marie Thérese ; il laissa en Saxe le Prince Henri, son frere, à la tête d'une puissante armée, pour s'opposer aux Autrichiens qui étoient campés sur les frontieres de cet Electorat, & aux Impériaux qui s'avançoient vers la Bohême ; il s'avança ensuite vers Olmutz, capitale de la Moravie, dont la conquête lui auroit assuré celle de toute la Bohême, en contraignant le Général Daun à prendre une position pour couvrir Vienne, l'Autriche & la Hongrie. Malgré les précautions prises par le Roi pour cacher sa marche, le Maréchal Daun s'apperçut bientôt que ce Monarque n'étoit plus en Silésie, & il le suivit ; mais les Prussiens étoient si bien retranchés sous Olmutz, que le Général Autrichien ne jugea pas à propos de risquer une bataille, se contentant de resserrer les assiégeans & d'empêcher l'arrivée des convois. En effet, ayant appris qu'un convoi considérable arrivoit aux assiégeans, sous une bonne escorte, il fit partir aussitôt Laudohn & Siskowits à la tête de douze mille hommes, tandis qu'il se met en marche avec le corps d'armée, & attire sur lui seul l'attention des assiégeans : les deux Généraux revinrent bientôt, trainant après eux douze canons qu'ils avoient pris, ainsi que tout le convoi ; les Prussiens laisserent en cette occasion trois mille hommes sur le champ de bataille ; & cet échec obligea Frédéric à lever le siege, mais il fit sa retraite en grand homme, & les Autrichiens ne purent l'entamer.

Zéle des Hongrois pour les intérêts de Marie Thérese.

1758.

Les Russes s'emparent de Königsberg.

La fortune étoit moins favorable aux François qu'aux Autrichiens. Le Prince de Clermont qui succéda au Maréchal de Richelieu, rassembla l'armée dispersée, & fit successivement abandonner tous les postes excepté Minden, où on laissa une forte garnison, qui rendit cette ville aux Hanovriens le 15 Mars & resta prisonniere de guerre ; à la fin de ce mois l'armée Françoise rassemblée sous Wesel y repassa le Rhin, en laissant

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese pag. 163.*

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

une garnison considérable dans cette ville; retraite qui ne se fit point sans perte, les François étant continuellement harcelés, par l'armée ennemie renforcée d'un corps de Prussiens, & commandée par le Prince Ferdinand de Brunswic, qui bientôt passa aussi le Rhin; & gagna sur eux la bataille de Crévelt, célebre par la mort du jeune Comte de Gisors, fils unique du Maréchal de Belle-isle, qui à la tête du corps des Carabiniers fit une attaque des plus brillantes & des plus vives, de sorte que de ce seul corps il resta 60 officiers & 600 soldats (1). Le Duc Ferdinand de Brunswic, après avoir battu à Crévelt les François, qui se retirerent jusqu'à Cologne, fit prendre Ruremonde par le Prince héréditaire de Brunswic & se rendit maître de Dusseldorf, dont il envoya des partis mettre à contribution les Pays-bas Autrichiens jusqu'à Anvers & Louvain. Cependant la défaite d'un corps de Hessois, sous le Prince d'Isembourg, près de Sundershausen, par le Duc de Broglie, rétablit l'honneur des armes Françoises; Minden ouvrit ses pores aux vainqueurs, qui pénétrerent dans l'Electorat de Hanover, & obligerent le Duc Ferdinand de Brunswic d'abandonner ses conquêtes pour repasser le Rhin.

Le Général Dohna ne put empêcher les Russes, qui s'étoient avancés dans le Brandebourg, de faire le siege de Custrin, sur les frontieres de la Silésie. Le Roi de Prusse vole au secours des assiégés, & joint son Général, il apprend bientôt que l'armée Impériale réunie à celle du Maréchal Daun, s'avance vers Dresde; mais cette nouvelle lui fait hâter sa marche, au lieu de la retarder; il passe l'Oder près de Custrin & présente la bataille près de Zorndorff aux Russes le 25 Août: on combat de part & d'autre avec un acharnement égal; l'action dura seize heures en deux jours: enfin les Russes resterent maîtres du champ de bataille; mais la perte qu'ils avoient faite étoit si considérable, qu'ils furent forcés de lever le siege de Custrin.

Bataille de Custin ou Zorndorff.

Le Roi de Prusse voyant les Russes affoiblis, remit au Général Dohna le soin de les empêcher de former de nouvelles entreprises, &, tandis qu'un détachement de son armée s'avançoit dans le Brandebourg, pour tenir tête aux Suédois, il marcha lui même au secours de Dresde: le Prince Henri trop foible pour tenir la campagne s'étoit retranché sous les murs de cette ville. Les Autrichiens & l'armée de l'Empire l'avoient investie & poussoient le blocus avec vigueur. Le Roi de Prusse & le Général Daun mirent en œuvre tout ce que l'art de la guerre a de plus profond, l'un pour forcer les Autrichiens à lever le siege, & l'autre pour éloigner les Prussiens loin de son camp: un détachement d'Autrichiens eut ordre de faire le siege de Neiss, mais le Roi de Prusse, inflexible dans ses projets, s'obstine à inquiéter les assiégeans, & vient établir son camp près du village d'Hochkirchen. Jamais position ne parut aussi avantageuse: d'immenses retranchemens garnis d'une artillerie formidable, défendoient le front de l'armée Prussienne, tandis que les deux ailes étoient appuyés sur des collines couvertes de bois presque impénétrables: tant d'obstacles n'effrayerent point le Général Daun; il résolut d'attaquer les ennemis;

Le Roi de Prusse est battu par les Autrichiens.

(1) *Annales du Regne de Marie Thérese page* 166.

nemis; il feignit lui même de se retrancher, &, tandis que, par cette ruse, *Hist. d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.*
il plonge les Prussiens dans une sécurité funeste, les Autrichiens pénétrent dans les bois, y font entrer l'artillerie avec des efforts incroyables, s'emparent des hauteurs, y placent du canon, & foudroient les Prussiens. Le Général Laudohn attaque le village d'Hochkirchen, en chasse les Prussiens: mais bientôt ils reviennent à la charge: on combat de part & d'autre avec furie, les deux chefs donnent à leurs soldats l'exemple de la bravoure; trois fois le village est pris & repris, enfin une quatrieme attaque rend les Autrichiens maîtres de ce poste, & décide la victoire en leur faveur. *Les Prussiens sont battus.* Frédéric rallie ses troupes, &, quoique vaincu, mérite encore les éloges de ses ennemis par la maniere dont il fait sa retraite: jamais il n'avoit fait de perte aussi considérable, en hommes, canons, drapeaux, munitions &c. Le Général Keith, qui commandoit l'aîle droite, le Prince François de Brunswic & le Général Kleist furent du nombre des morts: le Prince Maurice d'Anhalt Dessau fut blessé & fait prisonnier. Malgré cette déroute, Frédéric eut le courage d'aller établir son camp à une lieue du champ de bataille, & y attendit que le Prince Henri lui amenât de nouvelles troupes, des tentes & du canon. Avec ce renfort Frédéric vola au secours de Neiss, qu'il délivra, & revint bientôt avec toutes ses forces, (augmentées encore par les corps des Généraux Wedel & Dohna n'ayant plus rien à faire contre les Russes & les Suédois, qui s'étoient retirés,) pour attaquer les Autrichiens, faisant de nouveau le siege de Dresde: le Maréchal Daun ne jugea pas à propos de l'attendre, il leva le siege & se retira en Bohême. L'armée Françoise sous M. le Maréchal de Contades qui avoit remplacé le Prince de Clermont, n'entreprit plus rien après son passage du Rhin; campée à Recklinghausen jusqu'au 7 d'Octobre que le quartier général fut transféré à Ham, elle revint vers la mi-Novembre prendre des quartiers d'hiver sur le Rhin. Le Duc Ferdinand renforcé par un corps d'Anglois, prit si bien ses mesures, qu'il couvrit l'Hanovre & tint en échec les armées de Contades & de Soubise, dont il empêcha la jonction. L'affaire de Lutzelbourg où le Prince de Soubise triompha sur un corps de Hessois & de Hanovriens le 10 Octobre, n'eut aucune suite & ce Prince abandonna la partie de la Hesse qu'il occupoit, au commencement de Décembre, pour aller prendre ses quartier d'hiver du côté de Francfort sur le Mein (1).

Le Roi de Prusse, qui souffroit avec peine que ses provinces fussent 1759.
le théâtre de la guerre, avoit formé le projet d'éloigner les François: & fit faire en conséquence des mouvemens combinés avec ceux de l'Armée du Duc Ferdinand de Brunswic; dès le commencement de Mars la Thuringe étoit inondée de Prussiens, & le Duc Ferdinand marcha droit à l'Armée Françoise, pour lors commandée à la place du Prince de Soubise par le Duc de Broglie, qui la rassembla à la hâte, sans cependant abandonner ses postes sur les derrieres de l'Armée alliée; il prit une position avantageuse à Berghen près de Francfort sur le Mein: le 13 d'Avril à 9 heures du matin le Duc Ferdinand l'y attaqua, bientôt la vigoureuse dé-

(1) *Mercure histor. & politique de la Haye sous les mois indiqués, & autres Journaux politiques de ce tems.*

fense des François l'obligea à se retirer, mais sans cette précipitation qui caractérise ordinairement les Armées battues; il resta jusques vers les 11 heures du soir, dans le dessein d'attirer les François hors de leur camp; ce que le Duc de Broglie, vu l'inégalité des forces, ne jugeant point convenable, il reprit la route de Hesse, ayant perdu dans ses attaques, selon ce qu'en ont dit les François, 6000 hommes. Le Prince d'Isembourg Général des Hessois y avoit été tué. L'Empereur & le Roi de France s'empresserent de marquer leur reconnoissance au Duc de Broglie, en le créant Prince du St. Empire & Maréchal de France (1).

Bataille de Minden.

Le Duc Ferdinand effaça bientôt le souvenir de cet échec par la victoire signalée qu'il remporta sur le Maréchal de Contades à Minden; le Duc avoit attiré les François hors de leur camp par un mouvement qui sembloit annoncer sa retraite, tandis qu'il avoit posté le Général Wangenheim avec 20000 hommes près de Todtenhausen comme pour la couvrir. Le Maréchal de Contades fit attaquer ce corps, qui amusa longtems les François & les attira dans la plaine, & dès ce moment le Duc Ferdinand, avec le reste de son armée, tomba si furieusement sur leur flanc, qu'il les dispersa & leur fit essuyer une perte très considérable tant en officiers de tout rang, que soldats, canons, drapeaux, étendards &c. M. de Contades fit sa retraite vers la Hesse, où le Duc Ferdinand le poursuivit, tandis que le Marquis d'Armentieres leva le blocus de Lipstadt, pour ne pas être coupé de la grande Armée.

Du côté de la Silésie la guerre se faisoit avec moins d'activité (2). Le Maréchal Daun, qui attendoit l'arrivée des Russes qui devoient envahir la Silésie, se contentoit d'observer les démarches du Roi de Prusse, en évitant soigneusement de combattre. Dans le mois de Juillet les Russes parurent sur les frontieres de la Silésie: le Général Dohna, que Frédéric envoya contre eux, fut battu, & les Russes ne trouvant plus d'obstacle qui s'opposât à leur marche, mirent le siege devant Francfort sur l'Oder & s'en emparerent. Vers le même temps, le Général Daun pénétra dans les Etats du Roi de Prusse, & détacha un corps de 12000 hommes sous le Général Laudohn, qui se joignit aux Russes: l'armée de l'Empire sur ces entrefaites, après s'être emparé de Leipzig & de Torgau, marcha vers Dresde.

Seul, contre tant d'ennemis, le Monarque Prussien se rendit avec tout ce qu'il put rassembler de troupes, à l'armée du Général Dohna, & alla en Silésie attaquer les Russes commandés par les Généraux Soltikoff & Laudohn: la bataille se donna le 12 Août: la victoire parut d'abord se déclarer pour les Prussiens; mais bientôt la fortune changea, & le Roi de Prusse qui revint sept fois à la charge, fut obligé d'abandonner le champ de bataille, après une perte des plus sanglantes, dont on peut juger en considérant que celle de l'armée victorieuse alloit au delà de 10000 hommes ou tués ou blessés. On prit 4000 prisonniers, plusieurs drapeaux & nombre de pieces de canon. Pendant que les Russes remportoient cette victoire, les Impériaux en perdant Leipzig & Tor-

Défaite des Prussiens en Silésie.

(1) Ut supra. (2) *Papiers publics. Ann. de Mar. Ther.*

gau s'emparoient de Drefde. Le Roi de Pruffe voyant que fes vainqueurs à Kunnersdorf ne pouflerent pas leurs avantages, réfolut de reprendre cette ville, & s'avança dans la Saxe pour refferrer le Maréchal Daun, en détachant le Général Finck avec dix huit mille hommes pour empêcher la communication des Autrichiens avec la Bohême: mais ce Général fut vaincu près de Maxen, non loin du camp de Pirna, célebre par la défaite des Saxons. Le Général Daun, qui avoit trouvé le moyen de dérober fa marche au Roi de Pruffe, tomba à l'improvifte fur le camp des Pruffiens, & les força à fe rendre prifonniers de guerre. Finck mit bas les armes, ainfi que huit officiers généraux & 12000 hommes: le Maréchal Daun exigea, qu'on lui remît le canon, les drapeaux, les étendards, les timballes, les tentes, les chevaux de la cavalerie, ne laiffa aux vaincus que leur bagage, envoya fes prifonniers en Bohême & retourna en Saxe: un évenement fi furprenant n'entraina néanmoins aucune fuite, pas même aucun changement dans la polition des armées, qui refterent tout l'hiver fur le *que vive* & s'obferverent mutuellement. Au Wefer depuis la bataille de Minden, les François ne firent rien; à la fin de la campagne ils allerent prendre leurs quartiers d'hiver du côté de Francfort fur le Mein, & les Alliés reprirent Munfter.

Hift. d'Allemagne, 1705. jufqu'à nos jours.

Des efcarmouches fouvent très vives, mais ne décidant rien, occuperent toutes les armées pendant les premiers mois de l'année fuivante; déja le 28 Janvier les Suédois furprirent Anclam, où le Général Manteuffel fut bleffé & fait prifonnier avec trois cens hommes; cependant les grandes opérations de campagne ne commencerent que tard. Le Roi de Pruffe fembloit ne vouloir agir que défenfivement, & le Général Daun évitoit l'offenfive en attendant l'arrivée des Ruffes; mais comme ils fe faifoient attendre trop longtems au gré des Autrichiens, le Général Laudohn, impatient de fe fignaler par quelque coup d'éclat, entre en Siléfie par le Comté de Glatz; il fait comme s'il avoit deffein d'affiéger la ville de ce nom pour tromper le Général Fouquet, qui étoit de ce côté là avec dix huit bataillons & quelques efcadrons de Pruffiens, qu'il fit avancer pour couvrir cette place: Laudohn informé que par cette marche un grand magazin qu'il avoit à Landshuth étoit expofé & à fa portée, court s'en emparer: Fouquet rebrouffant chemin pour le reprendre, le Général Autrichien raffemble tout ce qu'il peut de troupes & prend la réfolution de l'attaquer: le 23 Juin à 3 heures du matin il tombe fur lui & à 8 heures, les Pruffiens, qui avoient fait le plus de réfiftance, font obligés de jetter leurs armes & de demander quartier, la retraite qu'ils vouloient faire par Schmidberg leur étant coupée par le Général Nawendorff. Le Général Fouquet fe met à la tête d'un bataillon quarré de grenadiers pour fe faire jour, mais le bataillon haché en pieces, il eft forcé de fe rendre prifonnier. On a dit que de tout le corps des Pruffiens il n'eft échappé que trois cens hommes. Frédéric pour fecourir la Siléfie menacée par les Autrichiens & les Ruffes, fit paffer vers la fin de Juin fon frere le Prince Henri du côté de Francfort fur l'Oder avec une Armée d'obfervation, & fit lui même au commencement de Juil-

1760.

SECT. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

let des mouvemens qui firent penser au Général Daun qu'il l'alloit suivre; ce qui le détermina à marcher lui-même vers la Siléfie. Frédéric qui n'avoit cherché qu'à l'éloigner de Dresde, par des marches forcées revint le 12 Juillet devant cette ville, se flattant peut-être de la prendre par un coup de main; mais on avoit pourvu à sa sureté, de sorte qu'il fut obligé de l'assiéger dans les formes. Il ne réussit pas: l'Armée de l'Empire, jointe par le corps du Général Lascy & autres, étoit aux environs, & bientôt le Maréchal Daun arriva avec son Armée; ce qui l'obligea à lever le siege. En attendant le Général Laudohn, après la reddition de Glatz, comptant sur la jonction des Russes que des pluyes continuelles empêcherent d'avancer, assiégeoit Breslau; mais à l'approche du Prince Henri de Prusse, il n'hésita point de lever promptement ce siege & de se retirer à Canth, où il prit une bonne position.

Le Roi de Prusse & le Maréchal Daun, s'étoient de nouveau portés en Siléfie; le but de S. M. étoit d'empêcher les Russes qui étoient arrivés sur l'Oder de se joindre aux Autrichiens; il avoit pris son camp à Lignitz, quand Daun, Laudohn, Lascy, les Barons Beck & Ried résolurent de l'attaquer de tous côtés. Laudohn se met en marche, rencontre des Prussiens près de Humelen, & y engage un combat, qui dura quelques heures, avant qu'il s'apperçut qu'il avoit à faire à toute l'armée Prussienne, & que les autres Généraux n'étoient pas à portée de le secourir; aussi après avoir fait une perte considérable, il songea à la retraite qu'il fit dans le plus bel ordre. Cette affaire non seulement rouvrit aux Prussiens la communication avec Breslau, mais obligea les Russes à repasser l'Oder à l'approche du Roi, & déconcerta tout le plan arrêté entre eux, les Autrichiens & les Suédois. Les François sur ces entrefaites pénétrerent dans la Hesse, & quoique le terrein leur fût disputé pied à pied, ils prirent Cassel le 31 Juillet; un corps de leurs troupes campé près de Warbourg, & commandé par le Chevalier de Muy, y fut attaqué justement le même jour & obligé de se retirer, par le Prince héréditaire de Brunswic. Quelque tems après ce Prince fut détaché par le Duc Ferdinand, dans la vue de faire abandonner la Hesse aux François, vers le bas Rhin, où il prit Cleves, Rheinberg & assiégea Wesel: le Duc de Broglie y envoya le Marquis de Castries, Rheinberg fut repris, il alla camper à Clostercamp; le Prince héréditaire de Brunswic vient pour l'en déloger, ne réussit pas, fait lever le siege de Wesel & repasse le Rhin: depuis il ne se passa rien de remarquable entre les deux armées pendant cette campagne. En Saxe, l'armée de l'Empire délogea de Torgau un corps de troupes que le Roi de Prusse y avoit laissé sous le Général Hulsen; ce qui donna occasion au Duc de Wurtemberg d'avancer de Halle, avec son corps d'Auxiliaires, pour prendre possession de Leipzig; & bientôt toute le Saxe fut délivrée, du moins selon des écrivains un peu partiaux, car on ne sait si c'est être délivré, de changer des persécuteurs sous le nom d'amis, contre d'autres qu'on appelloit des ennemis, puisqu'à en croire les habitans, les Autrichiens, vû leur peu de discipline, leur ont fait autant de mal que les Prussiens durant cette guerre. Les Russes assiégoient Colberg en Pomeranie, mais le Général

Pruffien Werner, que le Prince Henri avoit détaché contre eux, réuffit à leur faire lever ce fiege: ils marcherent vers Gros-Glogau; leur Général Totleben paffa l'Oder avec un gros corps d'Artillerie & fe joignit à Lafcy, Général Autrichien, détaché de leur armée pour aller faire une vifite à Berlin, qu'ils furprirent, y leverent une groffe contribution, & s'enfuirent dès que le Roi s'approchoit pour fauver fa capitale. Le Roi de Pruffe tira de Siléfie & d'autres endroits toutes les troupes qui n'étoient pas abfolument néceffaires pour obferver la grande armée Ruffe & les raffembla près de Wittenberg en Saxe; ce qui fit retrograder l'armée de l'Empire & abandonner Leipzig. Le Maréchal Daun, qui préferoit les opérations utiles aux actions d'éclat, l'avantage certain de fatiguer, d'épuifer fon ennemi, à la gloire incertaine de le vaincre, s'étoit campé entre Zinna & Siplitz près de Torgau. Le Roi de Pruffe réfolut de forcer ce *temporifeur* à en venir à un combat qu'il évitoit, mais qu'il ne redoutoit pas; il l'attaqua dans fes retranchemens: l'action dura plus de fix heures; même ardeur dans l'attaque, même fermeté dans la défenfe. Roi, Généraux, tout eft Soldat; Frédéric eft bleffé à la poitrine; le Margrave Charles l'eft à la cuiffe, & Daun a une jambe fracaffée. Le combat fe prolonge dans la nuit; Frédéric ne combat plus, mais il commande encore: les Pruffiens fous le Général de Ziethen fe rendent maîtres des hauteurs de Siplitz: le Comte O-Donell commande les Autrichiens en l'abfence du Maréchal Daun, fait une retraite admirée de fes ennemis même, paffe l'Elbe, & va prendre fes quartiers fous les murs de Dresde: le champ de bataille refta aux Pruffiens, mais il ne leur couta pas moins cher, que la perte en coutoit aux Autrichiens, qui fe maintinrent tout l'hiver aux environs de Dresde, quoiqu'ils y furent fouvent inquiétés par leurs ennemis.

Hift. d'Allemagne, 1705. jufqu'à nos jours.

Victoire des Pruffiens.

Dès le mois de Février la campagne fuivante eft ouverte; le Prince héréditaire affiege Caffel; le Maréchal de Broglie le force à abandonner cette entreprife; mais ce Général & le Prince de Soubife, vaincus à la journée de Filingshaufen, fe retirent, le premier dans la Heffe, l'autre vers le Bas Rhin & n'entreprennent plus rien. Les Autrichiens triomphoient dans la Siléfie, & (ce qui eft plus heureux encore) triomphoient fans combattre. Frédéric ne put prévenir leur jonction avec les Ruffes; ceux-ci s'emparerent de Treptow & de Colberg; Laudohn fe jetta dans Schweidnitz avec la rapidité de la foudre, & prit cette ville avant qu'on eut le temps de fonger à la défendre. 1761.

La pofition avantageufe des Ruffes & des Autrichiens, leur intelligence, l'habileté de leurs Généraux, tout menaçoit Frédéric pendant l'année 1762 d'une campagne défaftreufe, lorfque l'Impératrice Elifabeth mourut. Pierre III fon neveu, ami du Roi Philofophe & Soldat, monté fur le trône des Ruffes, ordonna à fes troupes de quitter le parti de l'Autriche pour embraffer celui de Frédéric; mais bientôt Pierre III tombe du trône, & fon époufe Catherine d'Anhalt-Zerbft y monte; elle rappelle fes troupes, pour affermir la révolution: Frédéric n'a plus d'autre Allié que lui-même, d'autre reffource que fon courage; par des marches tortueufes il arrive fous les murs de Schweidnitz, dont il 1762.

Les Ruffes changent de parti & font rappellés.

Sect. XIV. *Hist.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

s'empare après un siege de deux mois en faisant la garnison prisonniere de guerre, qui sous le Comte de Guasco avoit fait la plus belle défense. Frédéric s'avançoit vers la Bohême; les Autrichiens, par des marches savantes, s'opposoient à son entrée dans ce Royaume, tandis que l'armée de l'Empire sous le Prince de Stolberg empêchoit longtems ses troupes en Saxe d'y remporter quelqu'avantage: enfin cette armée ayant été battue par le Prince Henri, elle se retira à Frauenstein & voilà les derniers événemens de la campagne des Impériaux & des Prussiens pendant cette année. Les armées Françoises, l'une en Hesse sous les Maréchaux d'Etrées & de Soubise, l'autre sous le Prince de Condé sur le bas Rhin, ne firent pas grand' chose; la premiere reçut un échec qui l'obligea de se retirer à Cassel & de là à Francfort, & la seconde eut quelqu'avantage sur le corps du Prince héréditaire de Brunswic, quand la paix de Fontainebleau mit fin à leurs opérations; nous ne donnons de cette paix conclue le 2 Novembre, que le précis des articles XII & XIII, qui sont les seuls qui ont rapport à cette Histoire; ils portoient que *la France devoit évacuer les pays de l'Electorat de Hanovre, du Landgrave de Hesse, du Duc de Brunswic, & du Comte de la Lippe Buckebourg, de même que Cleves, Wesel, Gueldres & autres pays appartenans à S. M. Prussienne; que de part & d'autre les armées devoient s'en retourner chez eux:* & en outre, *on s'engageoit à ne fournir aucun secours aux Puissances qui continuoient la guerre actuelle en Allemagne.*

Paix de Fontainebleau.

Paix de Hubertsbourg. 1763.

Un Auteur moderne a dit que souvent les alliances causent & prolongent la guerre (1), & la paix de Hubertsbourg suivant bientôt celle de Fontainebleau en fait preuve: elle fut conclue entre l'Impératrice Reine & les Rois Electeurs de Saxe & de Brandebourg le 15 Février 1763. On fit deux traités séparés; le premier entre l'Impératrice & le Roi de Prusse portoit principalement: *qu'elle lui cédoit & restituoit la Ville & le Comté de Glatz & généralement tous les Etats, Villes, Places, & Forteresses que S. M. Pr. avoit possédés avant la présente guerre en Silésie ou ailleurs. Les Préliminaires de la Paix de Breslau du* 11 *Juin* 1742 *& le Traité définitif du* 28 *Juillet suivant, signé à Berlin, ainsi que le Recès des limites de la même année & le Traité de Paix de Dresde du* 25 *Décembre* 1745 *furent renouvellés & confirmés. Ils renonçoient de part & d'autre à toutes prétentions sur leurs Etats mutuels, & les garantissoient de la maniere la plus forte, savoir S. M. I. tous les Etats de S. M. Pr. sans exception, & le Roi de Prusse, tous les Etats que l'Impératrice Reine possede en Allemagne.* Par le second traité entre les deux Rois Electeurs, *celui de Dresde du* 23 *Décembre* 1745 *est confirmé*, on stipule *qu'il doit y avoir une paix solide, une amitié sincere, un bon voisinage, un oubli éternel de tout ce qui s'est passé & qu'il n'est pas permis de demander du dédommagement de part ou d'autre sous quelque prétexte ou nom que ce puisse être.* L'objet de quelques autres articles, concerne *l'évacuation de la Saxe, le renvoi des prisonniers, la restitution de l'Artillerie Saxonne actuellement en Saxe &c.* (2).

Enfin la paix fut rétablie & c'étoit l'objet des vœux de Marie Thére-

(1) *M. Linguet.* (2) *V. les papiers publics de ce tems.*

fe; déjà elle travailloit à réparer les maux de la guerre; déjà elle fe livroit, fans obftacles, au plus noble des penchants, celui de faire des heureux; quand ces plaifirs fi dignes d'une grande ame furent troublés par un évenement, qui répandit la douleur dans toute la Cour de Vienne. L'Archiduc Jofeph perdit l'Archiducheffe Infante fon époufe; fa promotion au rang de Roi des Romains l'auroit confolé de cette perte, fi l'amitié ne l'eut pas emporté dans fon cœur, fur l'ambition la plus légitime; mais il eut l'année fuivante d'autres larmes à répandre, la mort fembloit fe plaire à frapper de grands coups fur cette Augufte famille. L'Archiduc Léopold uniffoit fa main à celle de Marie Louife d'Efpagne; c'eft le Prince qui, depuis devenu Grand Duc de Tofcane, a porté la vertu dans la patrie des arts, & qui tout jeune encore offre à des Rois confommés dans l'art de regner des leçons à fuivre: la Cour étoit à Infpruck; le peuple partageoit la joie des deux époux; il contemploit fans murmure ces fpectacles, ces fêtes qui n'ont rien d'attriftant pour lui, lorfqu'une fage économie y met plus de goût que de richeffe, plus de gaîté que de magnificence, & ne facrifie pas le néceffaire d'une nation au fuperflu de fes maîtres. Tout-à-coup ces tranfports d'allégreffe fe changent en gémiffements fur la mort de l'Empereur François I. L'Impératrice s'abandonne au defefpoir: un morne filence regne dans la Cour, & le peuple paroît confterné; il connoiffoit tout le prix de ce qu'il venoit de perdre. François Ier qui dans l'art de la guerre approcha de Charles V fon ayeul, l'égala par les qualités du cœur; jamais il n'entendit fans émotion le récit des maux qui affligent l'humanité; il ne fe bornoit pas à une compaffion ftérile; & fa main n'étoit pas moins prompte à foulager les malheureux, que fon cœur à les plaindre. Ce n'étoit pas feulement dans les fieges & dans les combats qu'il avoit expofé fes jours; la gloire de fecourir les hommes lui fembloit exiger autant d'intrépidité, que le trifte honneur de les détruire; au milieu d'une inondation, lorfque le Danube débordé entraînoit dans fon cours les arbres, les maifons, les beftiaux, & cachoit fous fes eaux tout un fauxbourg de Vienne, quelques infortunés n'avoient trouvé d'afyle que fur quelques toits qui n'étoient point encore fubmergés. Depuis trois jours ils attendoient la mort, levant les mains au ciel, jettant des cris affreux, affoiblis par la faim, & implorant envain des fecours qu'on jugeoit impoffibles: le peuple affemblé fur la rive les voyoit, les plaignoit, & n'ofoit les fauver. François encourage les bateliers, leur propofe des récompenfes; (c'en étoit une affez belle de braver la mort fous fes yeux, & de mériter fon eftime); mais tous les cœurs étoient glacés; aucun n'ofe affronter le péril: François le brave & le furmonte; il fe jette dans une barque, parvient jufqu'à ces malheureux, leur diftribue des fecours, & revient aux acclamations d'un peuple, qui rougit enfin de fa frayeur, & s'empreffe à fauver tout ce que le Danube n'a point encore englouti. Tel étoit le Monarque dont l'Allemagne fe vit privé; mais en voyant Jofeph II monter fur fon trône, on crut que François vivoit encore, & toute l'Europe envia au Corps Germanique un Prince, ennemi des plaifirs dans un âge où on les croit des befoins, d'autant plus avide de leçons

Hift. d'Allemagne, 1705. jufqu'à nos jours.

1764.

1765.

Sect. XIV. *Hiſt.* d'Allemagne, 1705. jusqu'à nos jours.

& de conſeils qu'il auroit pu s'en paſſer, qui ſçait protéger les arts de luxe, mais qui les ſubordonne aux arts utiles, qui laiſſant aux autres Souverains les flatteurs qui les corrompent, le faſte qui mine le peuple, le deſpotiſme qui l'avilit, ne connoît d'autre marque de la Royauté qu'une vertu ſupérieure à celle des autres hommes, qui enfin, dans ſes voyages, ardent à tout voir, comme à n'être pas vu, mais trahi par ſa modeſtie même, a laiſſé partout de grands exemples, ſans prétendre en donner.

1765. Joſeph II, en montant ſur le trône, trouva l'Allemagne dans le calme le plus profond; trois ans de paix avoient preſque effacé les traces de la guerre: le Payſan induſtrieux, infatigable, quoiqu'eſclave dans quelques cantons, ne contracte point dans les camps la haine habituelle du travail, il marche aux combats ſans murmure; il retourne à ſa charrue avec joie: l'agriculture commençoit à reprendre ſa ſplendeur, déjà l'Allemagne étoit en état d'offrir l'excédent de ſes ſubſiſtances à la Pologne, qui, plus féconde, mais plus ardente à ſe déchirer elle même, voyoit les dons que la nature lui a prodigués prêts à être détruits par la fureur des factions; la Ruſſie & la Porte commençoient à prendre quelque part à ces troubles: mais le ſignal de la guerre entre ces deux Puiſſances n'étoit point donné encore. Au reſte, l'Empire n'y pouvoit rien perdre, & l'Empereur pouvoit y gagner beaucoup, comme la ſuite l'a prouvé. La méſintelligence des Cours de Pétersbourg & de Conſtantinople donnoit à l'Allemagne un nouveau motif de ſécurité; la guerre venant à éclater, les plus redoutables ennemis de la Maiſon d'Autriche & de l'Empire ſe trouvoient occupés du côté de la Pologne & de la Ruſſie. La Cour de France qui a ſi ſouvent dirigé les opérations de la cour de Conſtantinople, n'avoit plus aucun intérêt à tourner contre l'Allemagne les forces Ottomanes, ni à ſoulever les Hongrois; ce peuple s'affermiſſoit dans ſa ſoumiſſion, parce qu'elle étoit libre, gardoit ſes ſermens, parce qu'ils lui avoient été dic-
1771. tés par l'honneur & non arrachés par la force. Bientôt l'hymenée uniſſant Marie Antoinette à Louis Auguſte de France, devoit aſſocier la Maiſon d'Autriche au Pacte de famille des Bourbon, & donner à ces deux Maiſons une prépondérance, qui contribuera, eſpere-t-on, au repos de l'Europe: l'équilibre eſt rompu ſans doute; mais il ſe conſervera peut être par cela même, qu'il ne ſe trouvera gueres de Puiſſance aſſez hardie ni aſſez redoutable pour tenter de le rétablir; & ſi les Princes de cette Famille, ne viſent qu'à ce que la plus parfaite des loix de juſtice leur dicte, ne font à d'autres que ce qu'en leur état, ils voudroient qu'on leur fit, préférent à un droit de convenance ou du plus fort, la foi des traités & le véritable droit naturel; il n'y aura aucune Puiſſance de l'Europe, qui le puiſſe déſirer. A cette époque nous nous arrêtons ſur cette Hiſtoire; ce que nous pourrions ajouter eſt aſſez récent pour être connu, & d'ailleurs cela nous mêneroit à des évenemens dont il vaut mieux d'attendre les ſuites, que d'en parler avant que le tems les ait développés.

Fin de l'Hiſtoire d'Allemagne.

HISTOIRE

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE XXV.

HISTOIRE DES PRINCIPAUX ÉTATS QUI PARTICIPENT A LA SOUVERAINETÉ DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, &c.

CHAPITRE I.

HISTOIRE DU ROYAUME DE BOHEME.

SECTION I. *Contenant l'origine des Bohémiens, leur établissement, leur conversion, ou l'Histoire de ce Peuple depuis l'an 550 jusqu'à 1055.*

SECTION I. *Hist.* de Bohême, 550-1055

Origine de Bohémiens Emigration des Slaves & leur éta.

Les Bohémiens & les Polonois ont une origine commune (1) : l'une & l'autre Monarchie fut fondée par une Colonie de Slaves, qui, vers le milieu du sixieme siecle, abandonnerent le rivage de la Mer Adriatique, & vinrent chercher une nouvelle patrie près des bords de l'Elbe & de la Vistule. Les Historiens donnent à cette émigration une cause tragique; un meurtre avoit souillé le berceau du genre humain; un meurtre souilla celui des Slaves, établis en Croatie. Czech, un de leurs chefs, insulté par un de ses collegues, lava son injure dans le sang de cet audacieux; les amis, les parens de celui-ci crient vengeance; à ce cri une

(1) *Martin Cromer. de Orig. & Reb. Gest. Polon. Lib. I. Cap. XIV. — Du Gloss. Hist. Polon. Lib. I. — Jo. Dubrav. Episc. Olmuc. Hist. Bohem. — Æn. Sylv. Hist. Bohem. Cap.* 3. *Chroniq. & Annal. de Pologne par Vigenere.*

bliſſement en Boheme.

partie de la nation ſe raſſemble & veut abſolument qu'on immole le meurtrier aux mânes de ſon ennemi (1): une autre faction l'excuſe & s'apprête à le défendre: les eſprits s'échauffent; on va courir aux armes, mais Czech ne voulut point expoſer ſa patrie aux déſaſtres d'une guerre civile; un exil volontaire en prévint les horreurs, & répara ſon crime. Ses amis l'accompagnerent: leur exemple entraîna ſur ſes pas une multitude de familles; & le départ d'un ſeul homme devint l'émigration d'une tribu toute entiere: Lech ſon frere ne l'abandonna point; il avoit auſſi un parti nombreux & fidele. Des milliers de Slaves s'engagerent ſur les traces de ces deux illuſtres fugitifs, traverſerent la Pannonie, franchirent le Danube, & pénétrerent dans la Moravie. D'autres Slaves s'y étoient déjà établis; ce fut d'eux que Czech apprit, que dans la vaſte enceinte d'une longue chaîne de montagnes, qu'ombrageoit la forêt Hercinie, on découvroit un pays autrefois habité par les Vandales, alors preſque déſert, mais dont le ſol fécond n'attendoit pour prodiguer ſes richeſſes, que des bras qui daignaſſent le cultiver (2). Czech guidé par cette eſpérance s'engagea dans cette antique forêt, où il ſembloit qu'aucun mortel n'eût oſé pénétrer. Cette marche fût d'autant plus pénible, que les Slaves avoient coutume de voyager ſur des chariots (3). Enfin il arriva ſur les bords de l'Elbe; l'aſpect de cette contrée étoit affreux; la campagne hériſſée de buiſſons n'offroit aucunes traces de l'induſtrie humaine: on avoit ſeulement vu errer quelques pâtres ſuivis de leurs troupeaux, qui à l'approche des Slaves avoient diſparu; les montagnes avoient été leur aſyle: pluſieurs furent atteints dans leur fuite; on les préſenta au chef, qui leur fit entendre que ſes compagnons n'étoient point venus pour les chaſſer de leur demeure, mais pour la partager avec eux; revenus de leur frayeur, ils coururent vers leurs compagnons, & leur dirent, que ces hommes, dont la multitude les avoit épouvantés, vouloient devenir leurs alliés, leurs hôtes, leurs amis. Les pâtres, raſſurés par ce diſcours, deſcendirent dans la plaine, & partagerent avec les Slaves leurs richeſſes champêtres (4). Les nouveaux & les anciens habitans, ne formerent plus qu'une même nation ſous les loix de Czech: ils adopterent même ſon nom, qui fut longtemps cher aux Bohémiens. En effet pluſieurs de leurs hiſtoriens ne les appellent que *Czekaſem* (5) ou *Czekowe*, ce qui veut dire *Czekiens.*

Les Boyens furent les premiers habitans de la Bohême.

Cette contrée, où Czech arrêta ſa courſe, avoit d'abord été habitée par les *Boyens*, peuple de la Gaule Ciſalpine (6): ſubjugués par Céſar, la fuite fut leur ſeule reſſource contre la tyrannie; ils mirent la forêt Hercinie entre eux & les Romains: cette terre, qui juſqu'alors n'avoit nourri que des bêtes ſauvages & de reptiles impurs, ouvrit pour la pre-

(1) *Jo. Dubrav. Hiſt. Bohem. lib. I.* (2) *Id. ibid.* Nous nous réſervons de parler à la fin de ce Châpitre de la ſituation du Royaume de Bohême, de la forme de ſon gouvernement & de ſa connexion avec l'Empire d'Allemagne.
(3) *Matt. Præ or. Orb. Goth. lib. VI. Cap. I.* (4) *Joh. Dubrav. Hiſt. Bohem. lib. I.*
(5) *Bonfin. de Rep. Ungar.* —— *Chalcondilas Hiſt. rer. Turc. lib. 2.* — *Ant. Baudran. Lexic. Geograph.* —— *Reſpubl. Bohem. aut. Paul Stransky. Cap. IV.* (6) *Strabon. Geograph. lib. 5.*

Hist. de Bohême, 550-1055.

miere fois son sein sous leurs mains laborieuses. Il paroît que c'est à cette colonie que la Bohême doit son nom, que ses historiens veulent faire dériver du mot *Boy*, qui, dans l'idiome Esclavon, signifie *Combats* (1); défendus par des montagnes inaccessibles & sur-tout par leur pauvreté, les Boyens ne redoutoient plus rien de la méchanceté des hommes; oubliés du reste du monde, ils oublioient leurs malheurs: mais les Quades & les Marcomans, conduits par Marobodus, troublerent bientôt leur tranquillité; chassés par ces brigands, ils allerent vers les bords du Danube, chercher dans le Norique une autre patrie; c'est cette contrée qu'on appelle aujourd'hui *Baviere* (2). Marobodus étendit son empire au delà des frontieres de la Bohême, & se rendit si redoutable, que les Romains rechercherent son alliance: ses successeurs, plus avides & plus imprudens, se jetterent sur les terres de l'Empire, dont la foiblesse enhardissoit leur perfidie; mais il retrouva ses forces pour châtier ces brigands; ils furent presque entierement détruits: les débris de cette nation appellerent à leur secours les Vandales, peuples qui, sortis des humides bords des Palus Mœotides, dirigeoient leur marche vers la Sarmatie Européenne; ils erroient sur les bords de la Vistule, les Marcomans les inviterent à venir habiter cette contrée dépeuplée par les Romains: une partie des Vandales se fixa sur les bords de l'Elbe; & le reste s'établit entre la Vistule & la mer Baltique. Une terre prodigue pour le cultivateur, mais stérile pour des habitans oisifs, ne pouvoit être longtemps habitée par des barbares, dont la farouche indolence préféroit les travaux momentanés de la guerre, aux travaux constans de l'agriculture; ils passerent le Danube (3), ravagerent l'Allemagne & la Gaule, & porterent la désolation & la mort jusqu'aux Colomnes d'Hercule.

Ils en sont chassés.

Etablissement des Vandales & leur émigration.

Tel étoit l'état de la Bohême, lorsque Czech s'en empara (4). Lech ne resta pas longtemps auprès de lui; soit que cette contrée ne lui parût pas assez vaste pour suffire à la subsistance d'un peuple si nombreux, soit que le titre de fondateur flattât aussi son ambition, il quitta son frere, & s'avança à la tête d'un essaim de Slaves jusques sur les bords de la Vistule: après avoir contemplé avec horreur les forêts & les montagnes de la Bohême, il promena enfin ses regards satisfaits sur une plaine immense, riante, féconde, & entrecoupée d'étangs & de marais (5). Il se fixa dans cette contrée, à laquelle il donna le nom de *Pole*, qui, dans le langage Esclavon, signifie *Plaine*. Tandis que ce Prince posoit les fondements de la ville de Gnesne, Czech s'efforçoit de rassembler ses colons épars & de polir leurs mœurs: les Bohémiens, ainsi que tous les peuples Nomades, passoient leur vie dans des chariots, espece de maisons ambulantes qui renfermoient des familles entieres; ils ne connoissoient d'autres richesses que leurs troupeaux; du fromage & du gi-

Les deux freres se séparent. Année 550.

Mœurs des anciens Bohémiens.

(1) *Respublic. Bojem. Cap. IV.* (2) *Id. ibid.* (3) *Jornand. de reb. Get.*

(4) Les Historiens ne sont point d'accord sur le temps où Czech & Lech commencerent à régner, l'un en Bohême & l'autre en Pologne: l'opinion la plus probable est, que ce fut vers le milieu du sixieme siecle. *Vid. Dubrav. Hist. Bojem. lib. I. — Hajecum in prœmio. —— Bern. Vapov.* Sc. ... (5) *Martin. Cromer. lib. I. Cap. XIII. — Du Glosf. — Neugebauer. lib. I.*

Sect. I. *Hist.* de Bohême, 550-1055.

bier étoient leurs mets les plus délicats. L'orgueil se mêloit à leur barbarie, & les travaux de l'agriculture leur sembloient indignes de leurs mains uniquement destinées à la houlette ou à l'épée : suivis de leurs troupeaux, ils erroient à l'avanture, s'arrêtant partout où ils trouvoient de gras pâturages : l'inégalité des rangs leur étoit inconnue, & la nation entiere ne formoit qu'une seule classe de pasteurs ; tous les biens étoient à-peu-près communs entre eux ; ils avoient peu de desirs, peu de besoins : les loix séveres & durables du mariage n'avoient point asservi leurs cœurs volages & indépendans ; la jalousie ne troubloit point leur repos ; la pudeur n'ajoutoit point à leurs plaisirs le charme d'une douce résistance ; &, pour nous servir de l'expression d'un de leurs historiens, *chaque nuit voyoit un nouvel hymen, & chaque aurore un nouveau divorce* (1). L'autorité avoit peu de prise sur des hommes de cette trempe ; les besoins réels ou imaginaires des sujets, sont la mesure du pouvoir du Souverain. Czech n'avoit sur les Bohémiens d'autre empire, que celui que donne la supériorité des lumieres ; le génie triomphe de l'ignorance, en l'amenant par des voies lentes & détournées, au but qu'il envisage & qu'elle ne voit pas ; peu-à-peu il leur fit sentir la nécessité de l'agriculture, leur enseigna à forger les instrumens de cet art & à en faire usage, rassembla les familles dans des bourgades qui devinrent depuis des cités florissantes, & mourut âgé de quatre-vingt-six ans (2), laissant sa nation moins barbare, la terre un peu défrichée, & quelques principes de législation.

Anarchie en Bohême.

Soit par respect pour sa mémoire, ou plutôt par amour pour l'indépendance, les Bohémiens ne lui nommerent point de successeur ; son regne fut suivi d'un siecle d'anarchie, pendant lequel cette nation demeura demi polie, demi barbare, état plus funeste que la barbarie même : mais elle n'en changea que pour passer à un état plus déplorable encore. Des étrangers (3) qui vinrent s'établir au milieu d'elle lui apporterent tous les vices des nations policées, & aucune de leurs vertus ; l'avarice & l'ambition dévorerent tous les cœurs : le sang coula de tous côtés ; on ne connut plus d'autre droit que la force : partout le foible fut la victime du plus puissant ; la Bohéme fut un théâtre de meurtres & de brigandages ; ceux qui dans le cours de leurs rapines avoient été le mieux secondés par la fortune, s'érigerent en souverains ; & cette république eut cent tyrans, au lieu d'un maître. Il fallut chercher un appui contre l'oppression des grands, & choisir un homme capable de mettre un frein à leur avidité ; le choix du peuple tomba sur Cracus (4) ; ses vertus, ses lumieres, ses richesses, réunirent les suffrages en sa faveur, & un préjugé plus puissant encore mit la Bohême à ses pieds ; on le croyoit doué d'un esprit prophétique, le livre des destins lui étoit ouvert ; l'avenir étoit présent pour lui, les esprits infernaux lui obéissoient ; & comment les Bohémiens auroient ils résisté à un homme, qui, selon eux, commandoit aux esprits ? Ainsi la superstitieuse crédulité du

Cracus élu chef des Bohémiens.

(1) *Cosm. Prag. Chron. Bohem. Lib. I.* (2) *Respubl. Bohem. Cap. VIII.* (3) *Joh. Dubrav. Hist. Bohem. Lib. I.* (4) *Æn. Sylv. Hist. Bohem. Cap. IV.* —— *Dubrav. Hist. Bohem. Lib. I.* —— *Cosm. Prag. Chron. Lib. I.* — *Resp. Bohem. Cap. VIII.*

peuple affermit le ſceptre dans ſes mains; il rétablit l'équilibre dans l'état, humilia les grands & les força à dépoſer leur féroce orgueil aux pieds de ſon tribunal, où le droit naturel fut ſubſtitué à celui de l'épée. Sa réputation s'étendit au delà des frontieres de la Bohême (1): les Polonois victimes des mêmes des ordres qui avoient fait ſentir aux Bohémiens la néceſſité d'un chef, lui envoyerent des députés pour le conjurer, de rendre à leur patrie ce calme dont la ſienne lui étoit redevable; il céda à leurs inſtances, donna au gouvernement Polonois une forme plus ſtable, nomma des juges, dicta des loix, fonda la ville de Cracovie, & mourut avec la gloire d'avoir poiicé deux nations barbares, ſans verſer de ſang.

Hiſt. de Bohême, 550-1055.

Cracus ne laiſſa point d'enfans mâles (2). Trois filles, Bela, Techna & Lybuſſa avoient partagé les ſoins de ſa vieilleſſe: après l'art de plaire aux hommes, celui de les tromper avoit été leur étude chérie; c'étoit de leur pere qu'elles avoient reçu les premiers élémens de cette ſcience, que l'ignorance des peuples rendoit alors très facile. Ces trois ſœurs étoient prophéteſſes & rendoient des Oracles; leur empire s'étendoit juſques ſur les élémens, & les Bohémiens croyoient voir dans leurs mains toutes les températures qu'ils déſiroient ou qu'ils redoutoient. La plus jeune de ces Sibylles étoit la plus révérée, ſoit qu'en effet le hazard eût fait plus ſouvent quadrer les événemens avec ſes prédictions, ſoit que les graces de ſon âge euſſent mieux préparé les eſprits à croire ce qu'elle vouloit perſuader. On ſçait que les peuples de la Germanie (3) attribuoient aux femmes un caractere divin, les mettoient au nombre des choſes ſacrées, & les regardoient comme les interprêtes de la volonté des cieux; Lybuſſa n'avoit pas encore atteint ſon cinquieme luſtre, cependant elle fut choiſie pour gouverner la Bohême, ſans doute parce que les êtres divins n'étant point aſſujettis aux loix de la nature, n'ont point d'enfance, & naiſſent avec la ſcience infuſe & des talens prématurés. La prophéteſſe n'avoit point l'air farouche d'une Pythoniſſe; elle aimoit mieux attirer les cœurs que les glacer d'effroi: des yeux vifs & tendres lui ſembloient plus propres à gouverner les hommes, que des regards effarés; affable & généreuſe, le pauvre trouvoit en elle une mere, & le foible un appui: mais elle éprouva bientôt, que, ſi la juſtice eſt le premier devoir des Princes, ils en ſont ſouvent les victimes: un malheureux dépouillé de ſon patrimoine, vint implorer ſon autorité; l'uſurpateur fut condamné à reſtituer ce qu'il avoit enlevé: celui-ci oublia que Lybuſſa étoit femme & qu'elle étoit Reine, & vomit contre

Lybuſſa eſt choiſie pour régner ſur la nation.

(1) Nous ſuivons ici le récit des hiſtoriens de Bohême: les Polonois prétendent que Cracus étoit né parmi eux, & que les Bohémiens, pénétrés de reſpect pour ſa ſageſſe, ſe ſoumirent volontairement à ſes loix. Il ſeroit difficile de décider laquelle de ces deux aſſertions eſt la vraie: la vanité de chaque peuple a accrédité la ſienne. Stransky prétend que Cracus, avant de partir pour la Pologne, remit le gouvernement à Cracus le jeune, ſon fils, qui fut, ſelon lui, le troiſieme Duc des Bohémiens. Nous avons ſuivi l'opinion la plus générale. *Vid. Dugloſſ. Hiſt. Pol. Lib. I. — Chriſtoph. Hartknech de Rep. Polon. Lib. I. Cap. II.*

(2) *Æn. Sylv. Cap. IV. — Coſm. Prag. Chron. Lib. I. — Joh. Dubrav.* (3) *Tacit. de Mor. German.*

Sect. I. Hist. de Bohême, 550-1055.

Le peuple se souleve contre elle.

elle tous les outrages que sa fureur put lui dicter; il sort, la vengeance dans le cœur, le blasphême à la bouche, assemble ses amis: „ jusques „ à quand, leur dit-il, une femme nous accablera-t-elle sous le poids „ de sa tyrannie? n'est-ce donc pas assez de la honte de l'avoir choisie „ pour nous commander? faut-il encore être les jouets de ses caprices? „ la Bohême n'a-t-elle donc pas de citoyens assez sages pour regner sur „ elle? ah! que Lybussa abuse le peuple par des Oracles menteurs; mais „ qu'elle abandonne le sceptre à des mains dignes de le tenir". Ce discours échauffe les esprits, on court aux armes: mille cris séditieux se font entendre: au premier bruit de cette révolte, Lybussa se retire dans le château de Kolin, dont elle avoit posé les fondemens, & qui portoit alors le nom de sa fondatrice (1). Ces rebelles accourent en foule vers ces murs: Lybussa espéra plus du pouvoir d'une fable, que de celui des armes; elle ordonna qu'on ouvrît les portes, & la multitude se précipite en foule dans le château: Lybussa obtient un moment de silence, & tient les esprits en suspens par cet apologue ingénieux. „ Les „ pigeons, dit-elle, voulurent un jour se choisir un Roi: ils élurent „ une jeune colombe, mais comme le bonheur même devient fastidieux, „ lorsqu'il est constant, ils furent bientôt ennuyés de la douceur de son „ gouvernement, & résolurent de la déposer; qui choisirent ils pour „ Roi? un épervier, qui les dévora tous".

Elle choisit un époux.

Les Bohémiens de ce temps là, non plus que ceux du nôtre, n'avoient ni le jugement ni la sensibilité des nations polies que l'Esclave Phrygien instruisoit par des apologues; une fable n'étoit pour ces peuples grossiers qu'un récit ordinaire; le sens moral en étoit perdu pour eux: un Esclave étoit écouté dans la Grece: une Reine ne le fut pas en Bohême: toute l'assemblée s'écria qu'elle vouloit un maître. Lybussa répondit, qu'au milieu des ténebres elle alloit consulter les Dieux, & que le lendemain elle leur annonceroit leur volonté suprême; le jour suivant on s'assemble; Lybussa paroît; on attend avec impatience l'oracle qu'elle va prononcer: „ le maître que le Ciel vous destine, dit-elle, est Premislas". A ce nom tous les Bohémiens se regardent avec étonnement, s'interrogent sur le sort de cet homme; aucun ne le connoît. „ Premislas, reprit Lybussa, est un simple laboureur; vous le trouverez près de sa „ cabane, prenant un repas frugal sur une table de fer". Dubravius ajoute, qu'on choisit dix députés pour aller lui porter l'hommage de la nation, que la Reine leur ordonna de suivre son cheval à travers les forêts & les campagnes, & de se prosterner aux pieds du laboureur devant lequel cet animal s'arrêteroit: ainsi le cheval de la Prophétesse devenoit, pour ainsi dire, Electeur. C'étoit traiter les Bohémiens à peu près comme Caligula traita les Romains, lorsqu'il fit son cheval Consul: au reste, cette circonstance a tout l'air d'une fable; il seroit aisé de lui

(1) C'est le sentiment de Dubravius. Suivant Stransky, la ville de Kolin, en Latin *Colonia*, a été ainsi appellée du mot Koli, qui, dans la langue des Bohémiens, signifie *pieux* ou *palissades*. Cette étymologie est d'autant plus vraisemblable que, dans les premiers temps, les villes n'étoient fortifiées qu'avec des palissades, les maisons elles mêmes n'étoient qu'un assemblage informe de tiges d'arbres posées les unes sur les autres.

Hist. de Bohême, 550-1055.

donner un air romanesque, en supposant que Premislas avoit sçu plaire à Lybussa, que cette Princesse se déroboit quelquefois à sa cour, pour aller dans la chaumiere de ce laboureur, goûter des plaisirs que le mystere rendoit plus piquans, & que les pélérinages de cette Prêtresse avoient été assez fréquens pour apprendre à son cheval le chemin qui conduisoit à la chaumiere de Premislas. Nous ne rapporterons point tous les prodiges dont les députés prétendirent avoir été témoins, ni les bœufs de Premislas, compagnons de ses travaux champêtres, qui disparurent tout-à-coup, ni son fouet métamorphosé en coudrier: un prodige moins absurde, c'est qu'il refusa d'abord le superbe fardeau qu'on lui présentoit: il céda enfin aux instances des députés; on le revêtit de la pourpre; on orna ses pieds d'un cothurne; il monta sur le cheval de Lybussa & partit; chemin faisant, il pria un des députés de retourner dans sa chaumiere & de lui apporter son ancien habit, & sa chaussure rustique; il fut obéi: le député revint chargé de ces dépouilles viles à ses yeux: „ que voulez-vous faire, „ lui dit-il, de ces vêtemens, méprisable livrée de l'indigence; toute „ la cour va rire à vos dépends. Elle m'estimera, au contraire, répon„ dit Premislas; je laisserai à mes successeurs ces monumens de mon ob„ scurité: si jamais leur grandeur les aveugle, le spectacle de ces lam„ beaux leur dessillera les yeux, & leur rappellera qu'ils sont hommes: „ en les voyant, ils apprendront à respecter, à chérir les laboureurs." Le peuple vola à sa rencontre; Lybussa le salua & lui donna sa main, mais non pas son autorité; elle regna toujours & ne laissa à son époux que le nom de Souverain. Ce fut elle qui jetta les fondemens de la ville de Prague (1), elle marqua les bornes des différentes classes des citoyens, confia aux nobles la puissance législative, & mourut laissant dans les mains de Premislas un sceptre trop pesant pour elles.

Pzemislas survit à Lybussa. Guerre des femmes.

En effet, une femme sçut le lui arracher: elle se nommoit Ulasta, elle avoit le courage d'une Amazone & l'adresse d'une Courtisanne; elle prétendoit que Lybussa lui avoit appris l'art de lire dans l'avenir, mais elle lui avoit enseigné un art plus réel, celui d'en imposer aux hommes & de les gouverner. Elle assembla ses compagnes: „ Lybussa n'est plus, leur „ dit elle; notre sexe a perdu son empire; un vil paysan va nous donner „ des loix; mais osez me seconder, & je vous promets de faire rentrer „ sous votre joug ce sexe orgueilleux, qui n'est puissant que par notre „ foiblesse, & qui trembloit devant l'héroïne que nous pleurons". Toutes répondirent par des acclamations de joie: aussitôt on vit ces femmes, le casque sur la tête, le carquois sur l'épaule, le javelot à la main, s'exercer à des évolutions militaires, & retracer l'image des combats dans un palais qui ne sembloit pas destiné à cet usage: retranchées dans le châ-

(1) Un poëte Bohémien a peint dans ces vers les accroissemens de la ville de Prague:

Lignea prima fuit, posuit cum limina Pragæ
Jam tum surgenti prima Lybussa suæ.
Marmorea inde stetit, postquam super æthera turres
Extulit, & magnas luxuriosa domos;
Jam non Marmorea est, non lignea, at aurea tota
Continuâ fasta est sede, Rodolphe tuâ.

SECT. I. *Hist.* de Bohême, 550-1055.

teau de Lybus, elles firent d'abord la guerre des brigands, porterent le ravage dans les campagnes voisines, enleverent ou détruisirent tout ce qu'elles rencontrerent, commirent enfin toutes les horreurs qu'on pouvoit attendre des hommes les plus féroces; à la faveur des ténebres elles égorgerent leurs maris & leurs freres, & revinrent en triomphe, les mains teintes de sang. Toute la cour de Premislas fut frappée de terreur: le Souverain lui même trembla devant des femmes; les hommes se rassemblerent & coururent aux armes; mais ils n'avoient point de chef; chacun vouloit commander, aucun ne vouloit obéir; tous furent défaits: Ulasta en tua sept de sa main. Les vaincus demanderent une trêve: Ulasta & ses compagnes en profiterent pour élever une forteresse; on résolut de les y affamer; mais elles pousserent l'audace jusqu'à s'emparer des granges & des troupeaux de Premislas; car ce Prince avoit toujours conservé son goût pour les travaux champêtres: c'étoit un Roi Pasteur, plus capable en effet de gouverner un troupeau, qu'un peuple. Quelques jeunes gens se rassemblerent & oserent marcher contre les Amazones, mais ils ne les attaquerent que dans leur retraite & n'entamerent que leur arriere-garde: Ulasta leur tendit un piege digne d'elle; elle leur envoya des lettres signées de ses compagnes les plus jeunes & les plus belles. „ C'étoit „ Ulasta, disoient elles, qui les avoit forcées d'égorger leurs époux: ce „ crime leur faisoit horreur; elles vouloient le réparer par de nouveaux „ mariages, plus saintement observés: il falloit sacrifier Ulasta & l'enlever: rien n'étoit plus facile, si ces braves guerriers vouloient se rendre „ au château pendant la nuit; maîtres de la personne de Ulasta, ils choisiroient parmi les autres guerrieres des épouses dignes par leur courage „ de s'unir à de tels héros." Les jeunes Bohemiens se livrerent à cet espoir enchanteur; il s'avancent à la faveur d'une nuit obscure qui semble leur promettre les plaisirs les plus doux; ils se présentent, la premiere porte leur est ouverte; ils entrent: mais ils sont tous égorgés dans le vestibule, ou précipités dans le fossé; un seul échappa au carnage, courut vers Premislas, l'accabla des reproches les plus sanglans, & fit de vains efforts pour l'animer à la vengeance. Ulasta avoit de secrettes intelligences dans le palais; elle fut informée de la démarche de Steradius. (C'étoit ainsi qu'il se nommoit). Un jour qu'il traversoit une forêt, il entend des cris plaintifs; il s'avance vers le lieu d'où partent ces gémissemens; il voit une jeune fille attachée à un arbre; ses larmes prêtoient de nouveaux charmes à ses yeux: „ hélas, dit-elle, je suis la victime de la cruauté „ de Ulasta: elle vouloit m'associer à ses assassinats; j'ai rejetté ses offres, „ j'ai méprisé ses menaces, elle m'a fait attacher à cet arbre; &, si le „ bruit qu'a fait votre escorte ne l'eut effrayée, j'allois périr; les arcs „ étoient tendus, & les fleches fatales menaçoient déja mon sein". Cette prétendue infortunée étoit une des perfides compagnes de Ulasta; tandis que Steradius touché de compassion, brulant d'amour, dénoue ses liens & la console, elle donne un signal; les Amazones paroissent, s'élancent sur Steradius, entrelassent ses membres dans les roues d'un char & le font expirer dans ce supplice affreux: la forêt prit alors le nom de Sarca; c'étoit celui du monstre trop aimable qui l'avoit séduit par de feintes larmes.

Pre-

Premiſlas ſe crut en droit d'oppoſer la ruſe à la ruſe, & de ſe venger par des aſſaſſinats: il demande que Ulaſta lui envoye une de ſes confidentes: Ulaſta donne dans le piege; les perfides ſont ſouvent imprudens; on voit bientôt arriver à Viſſenrad, Milada revêtue du titre & des pouvoirs d'Ambaſſadrice: le Duc lui confie, que fatigué de ſa grandeur, accablé par le poids de la Royauté & par celui des années, prêt à deſcendre du trône au tombeau, il veut paſſer ſes derniers jours dans la retraite où il eſt né, qu'il veut livrer à Ulaſta le château de Viſſenrad, pourvu qu'elle lui promette de protéger ſa vieilleſſe contre les complots de ſes ſujets mécontens de ſon abdication. Milada retourne vers ſa maîtreſſe, lui fait part de la réſolution du Prince, & revient ſuivie d'un nombreux cortege de guerrieres pour prendre poſſeſſion du château: avant de conſommer cette révolution, Premiſlas les invite à un repas ſplendide; elles jettent leurs armes; mais, au milieu du repas, on voit entrer des ſoldats armés de lances & de poignards: les unes ſont égorgées; les autres précipitées du haut des remparts. Ulaſta eſt bientôt informée de ce maſſacre; elle s'avance à la tête de ſa troupe pour venger ſes compagnes: au premier aſpect, elle croit qu'on lui a fait un récit infidelle, les Bohémiens s'étoient revêtus des armes & des habits des Amazones, & s'avançoient dans cet appareil; elle crut d'abord revoir ſes guerrieres; & ne fut détrompée, que lorſque les deux partis furent à la portée du trait; alors on vit commencer un carnage affreux. Ulaſta aima mieux périr que de rendre les armes; ſes compagnes reçurent la mort avec la même fermeté: aucune d'elles ne s'abaiſſa juſqu'à demander la vie, & ainſi finit une guerre de ſept ans, où les hommes montrerent une moleſſe indigne de leur ſexe, & les femmes une férocité également indigne du leur: on les eut admirées peut-être, ſi cherchant la véritable gloire des armes, elles n'avoient attaqué que des ennemis capables de ſe défendre; mais la vieilleſſe, l'enfance furent les victimes de leur furie. Dubravius raconte que lorſqu'un enfant mâle tomboit entre leurs mains, elles lui crevoient l'œil droit, & lui coupoient le pouce de la main droite, pour le mettre hors d'état de ſe ſervir de l'arc & de la flêche; & le récit d'Æneas Sylvius confirme ces horreurs. Premiſlas ſurvécut peu à ſa victoire, preſque auſſi honteuſe que la lâcheté avec laquelle il avoit d'abord refuſé de combattre: avant de mourir il ſe fit apporter ſa chauſſure & ſes vêtemens champêtres, & voulut qu'on les mît en dépôt dans un temple; qu'on les y gardât avec un reſpect religieux, & qu'on ne les en tirât que pour les montrer au nouveau Souverain, lorſque les Bohémiens s'aſſembleroient pour une élection: cet uſage fut longtems reſpecté; lorſque le Souverain étoit proclamé, on mettoit à la fois ſous ſes yeux la couronne, la pourpre, le ſceptre, & ces vêtemens groſſiers; leçon auſſi importante que celle qu'on donne au Pape en brulant des étoupes devant lui & en lui diſant: *ſic tranſit gloria mundi.*

Hiſt. de Bohême, 550-1055.

Fin de la guerre des femmes.

Mort de Pzemiſlas.

Malgré la foibleſſe que Premiſlas avoit montrée pendant la guerre des Amazones, la nation honora ſa mémoire: il avoit protégé l'agriculture & les arts utiles; il avoit découvert des mines d'argent & les avoit fait exploiter: la ſimplicité de ſes mœurs, la douceur de ſon caractere, ſa mo-

Sect. I. Hist. de Bohême, 550-1055.

Indolence de Nézémiflas.

deftie lui avoient tellement concilié l'affection de fes fujets, qu'après fa mort ils placerent la couronne fur la tète de fon fils, quoique fon pere lui même l'eût appellé Nézémiflas, c'eft-à-dire ftupide. Le nouveau Duc ne fit rien, qui ne fut digne de fon nom; renfermé dans fon palais avec fes concubines, partageant fes momens entre la table & elles, il oublia fes fujets qui femblerent auffi l'oublier: cependant le corps de l'Etat ne parut pas beaucoup fouffrir de l'inertie du Chef; une révolte fe forma, éclata, fut appaifée, fans que l'indolent Nézémiflas s'en apperçut; aucun de fes voifins ne fongea à s'enrichir de fa dépouille; les nobles ne fongeoient qu'à élever des édifices vaftes & commodes, le refte de la nation s'occupoit de la culture des terres; la paix regna dans la Bohême & au delà de fes frontieres; & la fortune fervit mieux ce Prince fainéant, qu'il ne fe fut fervi lui même. L'état reffembla fous fon regne à une terre naturellement féconde, qui prodigue des richeffes gratuites, fans que le laboureur les arrofe de fes fueurs.

Mnata. 715.

Mnata qui fuccéda à Nézémiflas chercha des plaifirs plus bruyans, mais non plus utiles à la patrie; ce fut dans les forêts qu'il fit des conquêtes: la mort d'un cerf étoit pour lui une victoire fignalée; il faifoit plus de cas d'un bon veneur que d'un grand miniftre; une meute de chiens étoit pour lui une armée. La nation murmuroit: Verfovit ou Verfovicum, un homme puiffant & par fon rang & par fes richeffes, crut à la faveur de ce mécontentement, pouvoir renverfer Mnata du trône & s'y placer lui même; il affembla ceux que la conduite du Prince avoit le plus irrités, & leur fit part de fon deffein; à l'entendre les arts alloient fleurir fous fon regne, les loix devoient prendre une vigueur qu'elles n'avoient point eue jufqu'alors; la Bohême heureufe au dedans, redoutable au dehors, parvenoit en un moment au plus haut point de fplendeur: c'étoit moins pour fatisfaire fa propre ambition, que pour travailler au bonheur des Bohémiens, qu'il afpiroit à la couronne; mais ils ne furent point féduits par ces magnifiques promeffes; ils vouloient corriger leur Prince & non pas le détrôner: ils fe hâterent de l'avertir du danger qui le menaçoit: il accourt & le rebelle eft enveloppé; Mnata lui laiffe le choix de mourir de fa propre main ou de celle d'un bourreau; à l'inftant même Verfovit tire fon épée, & la plonge dans fon fein. Les grands de la nation profiterent de cette circonftance pour donner à Mnata de fages confeils, qui furent bientôt oubliés; il ne fentit point que des fujets fi fidelles méritoient un maître actif & vigilant; & laiffant le temple de la juftice fans Magiftrats, & le confeil de l'Etat fans chef, il retourna dans les bois, exercer fon adreffe contre les cerfs & les daims.

Révolte étouffée dans fa naiffance.

Vogen.

Vogen fon fils étoit à peine forti du berceau, lorfque par la mort de Mnata il fe vit livré à l'avide ambition de Rohovit fon tuteur: c'étoit un homme cruel & lâche dans fa cruauté; dévoré d'une avarice infatiable, il fit venir dans fon palais un vieillard opulent, le précipita lui même du haut d'une tour, & s'empara de fes tréfors: par une politique auffi mal-adroite qu'injufte, il chaffa fon pupille; ce Prince intéreffant par les graces de fon âge, par fes malheurs, par l'équité de fa caufe, trouva aifément un parti, chez un peuple idolâtre du fang de fes maîtres. Rohovit ne regnoit que par

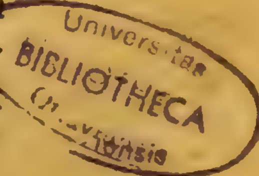
Férocité de Rohovit.

la terreur; c'étoit moins un Prince qu'un chef de brigands toujours armé, toujours en courſe; il pilloit, bruloit, ſaccageoit les bourgs & les villages: c'étoit ainſi qu'il gouvernoit la Bohéme. Vogen, ſoit clémence, ſoit foibleſſe, lui envoya un député pour lui porter des paroles de paix: le barbare lui fit trancher la tête; telle fut ſa réponſe, mais bientôt aſſiégé dans ſon château, forcé de rendre les armes, il fut trainé vers Vogen: „ choiſis, lui dit le jeune Prince, ou de te ſuſpendre toi méme à ce chêne, ou d'y être ſuſpendu par un bourreau:" Rohovit trouva la mort moins ignominieuſe en ſe la donnant lui même. Les Souverains conſerverent longtems en Bohême cet uſage d'offrir l'alternative, aux coupables dont le rang méritoit quelques égards; on l'obſerve encore en Turquie; & peut être l'ignominie attachée au ſupplice dont un bourreau eſt l'exécuteur, étant pour d'illuſtres criminels un gage de leur impunité, parce qu'on héſite de couvrir d'opprobre une famille reſpectable; ſi, leur ſuicide étoit ordonné par la loi, les crimes des grands deviendroient plus rares.

Hiſt. de Bohême, 550-1055.

Vogen prit en main les rênes du Gouvernement (1). Ce fut, ſous ſon regne, qu'on vit, pour la premiere fois, les Miſniens s'avancer dans la Bohême ſur des barques bien armées, ſe répandre dans les campagnes, entrer dans les villes, mettre tout à feu & à ſang, & s'en retourner chargés de dépouilles: on crut arrêter leurs ravages en élevant la fortereſſe de Streka, mais cette fortereſſe même devint la proye de leur fureur: ils reparurent bientôt unis aux Moraves & aux Saxons. Vogen n'avoit point la moleſſe de ſes prédéceſſeurs; il avoit été élevé au ſein de l'infortune, la meilleure école des Princes: il ſe mit à la tête d'une armée & triompha de tant de brigands réunis. Il laiſſa deux fils Uneſlas ou Wenceſlas & Wratiſlas, qui partagerent la Bohême. Le premier eut pour ſucceſſeur Crévomiſlas ſon fils, qui dépeupla la ſurface de la terre, pour peupler ſes entrailles, & employa à l'exploitation des mines, des hommes plus utilement employés à la culture des champs: ce n'étoit point pour faire fleurir les arts, pour payer les ſervices des officiers, pour élever des édifices publics, que ce Prince arrachoit ces richeſſes du ſein de la terre; c'étoit pour entaſſer dans ſon palais des tréſors, perdus pour le bonheur de ſon peuple & pour le ſien. Son fils & ſucceſſeur Neclan étoit un homme ſans génie, ſans amour pour la gloire, ſans reſpect pour les loix (2). Wratiſlas ſon couſin germain crut qu'il le chaſſeroit aiſément d'un rang qu'il rempliſſoit ſi mal: il étonna d'abord la nation par de grandes entrepriſes, ce fut lui qui jetta en Sileſie les fondemens de la ville de Breſlaw. Il marche contre ſon couſin à la tête d'une armée, dont tout ſoldat qui reculeroit de la longueur d'une épée devoit être puni de mort; ce n'eſt point au combat qu'il les mene, mais à la boucherie; il leur fait porter des éperviers & des faucons pour dévorer les vaincus étendus ſur le champ de bataille; il veut que les enfans ſoient égorgés dans les bras de leurs meres, & que les poulains de ſes cavalles ſucent les mamelles de ces infortunées. Neclan tremble au récit de ces ordres ſanguinaires; il pâlit; on lui reproche ſa crainte; on veut l'entrainer au combat; la vue de ſes propres

735. *763.* *785.* *Neclan.*



(1) *P. Stranski Reſp. Bohem.* (2) *Æneas Sylvius Hiſt. Bohemica. Cap. X.*

SECT. I. *Hist.* de Bohême, 550-1055.

Sa lâcheté.

armes le fait frémir: enfin il promet de se mettre à la tête de ses troupes; & certes sa présence y auroit été plus dangereuse qu'utile.

Il y avoit à sa cour un jeune homme plein de courage, doué d'une force extraordinaire, qualité alors recherchée dans un Général; la nature lui avoit donné quelques traits de ressemblance avec Neclan. Ce Prince lui donna ses armes, ses vêtemens; & persuada ainsi à ses troupes qu'elles avoient leur Duc à leur tête. Si Siderius ou Sidere, (c'étoit le nom du jeune guerrier) avoit eu autant d'ambition que de bravoure, il auroit pu faire repentir son maître de ce stratagême. Le faux Neclan courut à la gloire, tandis que le véritable, caché dans son palais, toujours prêt à fuir, attendoit avec inquiétude les nouvelles de la guerre; on en vint aux mains, Sidere fit des prodiges de bravoure; les Bohémiens ne pouvoient revenir de leur surprise en voyant celui qu'ils croyoient leur Duc, si intrépide; ils furent vainqueurs; le généreux Sidere périt, à ce qu'on dit, par des personnes jalouses de son mérite. Wratislas fut tué, les Bohémiens ravagerent la Silesie, & s'emparerent du jeune fils de Wratislas. Neclan avoit la timidité d une femme, & il en avoit la sensibilité; il eut pitié de cette innocente victime que le sort des combats remettoit dans ses mains (1); il confia son éducation à Duringe, Seigneur puissant sur les bords de l'Egra: ce perfide crut faire sa cour au Duc en égorgeant son éleve; il lui porta sa tête. Neclan frémit à cette vue: „ je viens d'affermir votre trône, lui dit Duringe; cet enfant se feroit armé de vos bienfaits contre „ vous: il falloit que vous l'immoliez, ou que vous périssiez." Misérable, lui répondit le Duc, „ je t'avois confié cet enfant pour l'élever, & non „ pour l'assassiner. Quoi? son âge, son innocence, n'ont pu toucher „ ton cœur farouche! tu m'as rendu service, dis tu? hé bien, en voilà „ le prix; choisis l'un de ces trois supplices, ou poignarde toi, ou précipite toi du haut de la tour, ou pends toi à cet aulne." Duringe se pendit, & l'arbre conserva son nom. Le regne de ce Prince ne fut troublé depuis que par la révolte d'un certain Crasnitius, qui chercha de s'emparer du trône, & qui vaincu par un Seigneur Bohémien nommé Montanus, se retira en Moravie, dont le Souverain Hormidur lui fournit une armée, avec laquelle il rentra en Bohême, mais qui fut entierement défaite & ce rebelle tué.

Mort du brave Sidere.

Perfidie de Duringe.

839. Hostivitius succéda à son pere Neclan, & eut à combattre Mistibogius son frere, fâché de n'avoir eu quelque part à la succession: la fortune ne favorisa pas celui ci, & il dut se contenter d'un accommodement, par lequel son frere lui céda quelques provinces, avec l'expectance de lui succéder en le survivant, sous condition, qu'après sa mort la souveraineté retourneroit à son neveu: cas qui n'eut pas lieu, puisqu'il mourut avant Hostivitius, qui eut pour successeur son fils Borivorius: celui ci fut le dernier des Ducs idolâtres; il reçut le baptême, ainsi que son épouse. Dubravius prétend que ce Prince embrassa l'Evangile (2), parce que le Roi de Moravie qui étoit Chrétien, avoit refusé de l'admettre à sa table; cette maniere de démontrer la vérité de notre Religion n'étoit pas fort métho-

Borivorius.

Conversion de ce Prince.

856.

(1) *Æneas Sylvius Hist. Bohem. Cap. XI.*

(2) *Dubrav. Hist. Bohem. Lib. 4.*

dique, & s'accordoit peu avec l'humilité tant prêchée, & si peu observée *Hist.* de
par les prêtres: quoiqu'il en soit, Borivorius fut chassé. on élut Stoy- Bohême,
mir, mais on s'en lassa bientôt & Borivorius triomphant revint Chré- 550-1055.
tien dans ses Etats, où son exemple fit déserter les temples des faux dieux; la révolution fut prompte, & causa moins de persécutions que dans les autres Etats, où elle s'opéra: on bâtit des églises; on établit des écoles de théologie; enfin il resta peu de monumens de l'ancien
culte. Borivorius eut deux fils Spitignée & Wratislas: une mort préma- 906.
turée enleva le premier peu après que son pere avoit abdiqué le gouvernement en sa faveur, & Wratislas monta sur le trône de Bohême; il secourut les Moraves contre les Hongrois, qu'il força de se retirer & donna le jour à deux Princes Wenceslas & Boleslas; l'un vertueux, bienfaisant, modeste, disciple fidele de l'Evangile; l'autre altier, ambitieux, féroce: celui-ci retourna au culte des idoles; il rejetta une Religion qui mettoit un frein à ses passions; car il n'y avoit point alors de Christianisme sans vertu; la Morale Evangélique regnoit dans toute sa pureté, aucun commentaire n'en avoit altéré le texte sacré; on ne connoissoit point d'accommodemens avec le Ciel, & on ignoroit l'art d'accorder les préceptes de la loi Divine, avec l'ambition, l'avarice, la haine
& l'orgueil. Le barbare Boleslas assassina son frere de sa propre main: 938.
la Reine Drahomira, mere tendre & aveugle pour ce tyran, marâtre & féroce pour Wenceslas, complice de cette horrible perfidie, & plus coupable que l'assassin même, puisqu'enfin elle étoit mere, fut ensevelie toute vivante dans le sein de la terre qui s'entrouvrit sous ses pas; mais son fils jouit du fruit de son crime: il étoit brave, qualité qui n'est pas incompatible avec la scélératesse: il soutint contre l'Empereur Othon une guerre qui dura quatorze ans. La victoire passa successivement d'un parti à l'autre, & quoique l'avantage parût égal, Boleslas fatigué de la vie qu'on mene dans les camps, acheta lâchement un repos ignominieux, en rendant la Bohême à jamais tributaire de l'Empire il mourut: en 967 & ne laissa que deux fils & une fille: le premier s'appelloit Strachyquas & fut ecclésiastique, le second porta le nom & la couronne de son pere, & la Princesse se nommoit Milada. Aucun de ces enfans ne ressembla à Boleslas; si ce Prince s'étoit livré à des excès sacrileges, ceux-ci passerent les bornes d'une piété bien entendue. Boleslas le bon épuisa le trésor public à bâtir des églises, lorsque la Bohême n'avoit encore que peu de villes & de bourgades: son frere revêtu d'un froc erra de monasteres en monasteres, & Milada passa sa vie à gouverner un couvent de filles; tous trois enfin crurent travailler au salut de leurs ames en négligeant celui de l'Etat. Boleslas, après un regne de trente deux ans, laissa beaucoup de monumens de sa dévotion, & n'en laissa aucun de sa grandeur, ni de sa sagesse.

Boleslas III n'eut pas le temps de se livrer au goût que son pere lui avoit inspiré pour ces pieuses occupations. Miceslas Duc de Pologne ne
lui en laissa pas le loisir, ce Prince ambitieux fit une irruption dans ses 999.
Etats. Il est difficile d'accorder ici les historiens Polonois & les annalistes Bohémiens, chacun d'eux rejette sur les ennemis de sa patrie l'in-

Sect. II. *Hist.* de Bohême, 550-1055.

Boleslas III, surnommé le rouge, l'avare & l'aveugle.

Guerre des Bohemiens & des Polonois.

justice de l'agression (1): de part & d'autre on s'accuse de perfidie dans la rupture, de cruauté dans la guerre, de mauvaise foi dans la négociation. Si l'on en croit Æneas Sylvius, Miceslas (qu'il appelle Mescho) attira Boleslas à une entrevue, & contre la foi publique lui fit crever les yeux, & fit égorger ses gardes: il ajoute qu'un traître vendu à Miceslas, attira le jeune Hiaromir fils de Boleslas dans une forêt, qu'il le fit attacher à un arbre, qu'il alloit le percer de flêches, lorsqu'un fidele serviteur de ce Prince vint briser ses liens; & qu'enfin on bâtit dans le lieu même l'abbaye de Velisca. Nous sommes loin d'assurer la vérité de ces récits, où la partialité de l'historien se décele. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que commença cette rivalité des Polonois & des Bohémiens, qui pendant plusieurs siecles inonda de sang l'un & l'autre Royaume. Ces deux nations oublierent qu'elles avoient une origine commune; & leur haine leur fut plus funeste, que leur antique alliance ne leur avoit été utile. Le sort de la Silésie fut plus déplorable encore, elle se trouvoit placée entre ces deux Puissances, comme la Hongrie entre l'Empire d'Allemagne & l'Empire Ottoman; elle fut, comme elle, le théâtre ordinaire de la guerre, & se vit ravagée, incendiée, par deux peuples, qui, l'un & l'autre, se vantoient d'être ses défenseurs. Les Bohémiens eurent peu de succès dans cette premiere guerre: la longue paix dont ils avoient joui sous Boleslas II avoit énervé leurs courages; les Généraux étoient sans expérience, les troupes sans discipline, la Bohême avoit plus d'abbayes que de forteresses, plus de moines que de soldats, & ces pieux fainéans ne servoient l'Etat que par d'impuissantes prieres. Miceslas assiégea Prague, & attendit que la famine lui livrât cette conquête: les habitans, après avoir longtemps souffert les horreurs de ce fléau qui dompte enfin les plus indomptables courages, ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Boleslas avoit un autre fils nommé Udalric, qu'on élevoit à la cour Impériale au milieu des plaisirs, dont on occupoit sa jeunesse pour étouffer en lui le germe des talens: il apprend les malheurs de sa patrie, il s'évade, court à Dieviz, rassemble à la hâte une poignée de soldats, gagne les hauteurs qui dominent la ville de Prague, fait retentir les airs du son aigu des trompettes: au bruit de ces fanfares, les habitans de Prague se rassemblent sur leurs murailles; un Herault vient leur annoncer, qu'Udalric a vaincu les Polonois en bataille rangée, & que ce Prince s'avance à la tête de l'armée triomphante: la ville retentit aussitôt de cris de joie; la garnison est frappée de terreur; elle sort, les habitans la poursuivent; une partie des Polonois est égorgée; le reste alla porter l'allarme dans le camp de Miceslas, qui rentra précipitamment en Pologne. Udalric succéda à Boleslas III; il triompha de la puissante faction de Hiaromir son frere, que la nation avoit couronné; on l'accuse même de lui avoir fait crever les yeux, après l'avoir fait prisonnier; il partagea son trône avec une femme que la nature & la fortune n'avoient point destinée à por-

Heureux stratagême d'Udalric.

Udalric. 1005.

(1) *Æneas Sylvius Hist. Bohem. Cap. XVII.* —— *Dubrav. Hist. Bohem. Lib. VI.* — *Dithmar. Chron. Lib. IV.* — *Henel. ab Hennenfeld.* —— *Salignac. Hist. de Polog.*

ter une couronne; elle se nommoit Bosen; c'étoit une jeune paysanne, qui n'avoit d'autre mérite que les graces de son âge: elle lavoit ses vêtemens au bord d'une citerne, un jour qu'Udalric revenoit de la chasse; la voir, l'aimer, la couronner, fut l'ouvrage d'un moment. De cette union que l'amour se plut à former, & dont la Bohême murmura, nâquit Bretislas, qui eut comme son pere un cœur prompt à s'enflamer, comme lui impatient, emporté dans ses desirs, mais plus fier, plus noble dans son choix: l'histoire de ce Prince porte un caractere romanesque qui avertit de s'en défier; si l'on en croit les annales de Bohême (1), sur le seul portrait qu'on lui fit de Jutha fille de l'Empereur Othon III (auquel la plupart des historiens Allemands ne donnent point d'enfans légitimes) le jeune Prince sent naître dans son cœur un feu, dont il n'est pas le maître: la Princesse étoit élevée à Ratisbonne dans un asyle sacré; la longueur du voyage, les périls d'un enlevement, l'incertitude du succès, la sainteté de cette retraite, la puissance de l'Empereur, rien ne peut arrêter Bretislas: il part, enleve Jutha, l'amene à Prague, & l'épouse. Othon furieux & contre le ravisseur, & contre sa fille, s'avance à la tête d'une armée pour punir l'un & l'autre: Udalric & son fils, marchent à sa rencontre, suivis de l'élite de leurs troupes: la tendre Jutha n'a pu se détacher de son époux, elle le suit dans les camps. Déjà les deux armées sont en présence, le signal se donne, le combat s'engage, le carnage commence: au milieu des traits, qu'on lance de part & d'autre, on voit tout-à-coup accourir la Princesse; elle s'élance entre les combattans; ils suspendent leurs coups; un silence profond regne sur le champ de bataille; elle se précipite aux genoux de son pere & lui dit: „ faut-il que deux peuples soient les victimes de ma foiblesse? „ Pourquoi verser le sang par torrens, quand le mien seul doit couler? „ Ah! Seigneur, si vous levez un bras vengeur sur moi, je présenterai „ au glaive ma tête coupable; je n'oppose qu'un mot à toute votre colere: ce sein que vous devez percer renferme un enfant, qui peut-„ être fuyant les traces de sa mere criminelle, auroit un jour les vertus „ de son ayeul". Othon ému, attendri jusqu'aux larmes, pardonna à sa fille, embrassa son gendre, & confirma leur alliance: aussitôt les soldats des deux partis s'embrasserent en poussant des cris de joie; on prétend qu'en mémoire de cet évenement on éleva à l'Empereur dans Jung-Bunzlau un trône de pierre.

Hist. de Bohême, 505-1055.

Avanture romanesque. 1037.

Udalric céda la Moravie à son fils; les Polonois en avoient subjugué une partie; il les en chassa, remporta sur eux des victoires sanglantes; mais violant les droits de l'honneur, & celles de la guerre, il vendit aux Hongrois, comme de vils troupeaux, les malheureux que le sort des armes avoit jettés dans ses fers. Ce Prince ne songeoit plus qu'à s'illustrer, ou plutôt à se rendre odieux par ses exploits; il ne cherchoit pas de prétexte pour faire la guerre, rarement même il la déclaroit, avant de se mettre en marche: sa volonté étoit sa raison, sa force étoit son droit: il porta le fer & la flame en Hongrie, & en rapporta un immense

Bretislas.

Humeur féroce & guerriere de ce Prince.

(1) *Æneas Sylv. Cap. XVIII.*

Sect. I. Hist. de Bohême, 550 1055.

butin. A peine revenu de cette expédition, il entra en Pologne, & livra au pillage la ville de Gnefne : il enleva dans cette métropole les plus riches dépouilles; dévot dans fes brigandages, il emporta auffi les reliques de plufieurs martyrs, comme fi ce larcin avoit fanctifié tous les autres; mais la proie qui flattoit le plus & fa piété & fon avarice, étoit une croix d'or du poids de trois cens livres: l'Empereur Henri II indigné de cette perfidie, ou faché peut-être de n'en avoir point partagé le fruit, part de Ratisbonne à la tête d'une armée, & pénetre dans une vafte foret; Bretiflas avoit fait abattre des arbres, qui embarraffoient les chemins; il fallut les écarter pour frayer un paffage à la cavalerie; ce travail fut long & pénible; à peine étoit il achevé, que les foldats épuifés de fatigue, jetterent leurs armes, & fe trainerent vers une riviere pour fe défaltérer. Bretiflas fort tout-à-coup d'une embufcade à la tête de fes Bohémiens, égorge une partie des Allemands, en précipite un grand nombre dans le fleuve, & force l'Empereur à fuir avec le refte: ce Prince reparut l'année fuivante & entra en Bohême vers l'Occident, tandis qu'Othon Duc de Saxe y entroit par le Nord; Bretiflas n'ofa lutter contre ces forces combinées: il fe renferma dans Prague, & y fut bientôt invefti; la ville étoit aux abois; les Allemands & les Saxons fe promettoient déja une fi belle proie, pour prix de leurs travaux. Bretiflas implora la clémence de l'Empereur: Henri lui pardonna; la paix fut conclue, au grand regret des deux armées: on confirma de nouveau l'acte qui rendoit la Bohême tributaire de l'Empire & Bretiflas fut mis en poffeffion de la Siléfie, moyennant un autre tribut. Bretiflas méditant toujours des projets de guerre, chercha des ennemis moins au-deffus de fes forces; il fixa fur la Hongrie fes vues ambitieufes. Déjà il touchoit aux frontieres de ce Royaume, lorfqu'attaqué d'une fievre dévorante il fentit les approches de fa mort. Il appella les grands près de lui, & d'une voix affoiblie leur dit en leur montrant Spitignée fon fils aîné: „ voilà votre maître": il partagea enfuite la Moravie entre fes autres enfans, Wratiflas, Conrad, Jaromir & Othon, & mourut après un regne affez long, & plus fatal au repos de fes voifins, qu'utile au bonheur de fes fujets.

SECTION II.

Hiftoire de Bohême depuis l'an 1055. *jufqu'à la mort de Prémiflas Ottocare, ou jufques à l'Année* 1278.

Sect. II. Hist. de Bohême, 1055 1278.

Spitignée. Cruauté de ce Prince. 1055.

Spitignée, mauvais fils, mauvais frere, mauvais Roi, chaffa fa mere de la Bohême, porta la guerre en Moravie, força fon frere Wratiflas à chercher un afyle en Hongrie, chargea de fers l'époufe de ce malheureux Prince, & ne lui rendit la liberté que pour l'envoyer en Hongrie, enceinte & touchant au moment dangereux, où une femme ne donne la vie qu'au péril de la fienne: elle mourut en chemin. Spitignée craignit que Wratiflas n'armât les Hongrois contre lui; il le rap-

rappella en Moravie, & s'efforça de lui persuader que ses craintes étoient injustes, qu'il étoit venu en Moravie pour défendre les domaines de son frere, & non pour les envahir, (prétexte ordinaire des usurpateurs, qui n'a jamais séduit les peuples, & que les Princes ambitieux ne cessent de répéter. Une mort prématurée délivra la Bohême de ce tyran. Il eut pour successeur Wratislas: les malheurs de ce Prince n'avoient point adouci sa férocité ; il traita son frere Jaromire plus durement, qu'il n'avoit été traité lui-même par Spitignée: il le contraignit à embrasser l'état ecclésiastique; le nouveau Diacre s'enfuit en Pologne, reprit l'épée, s'en servit avec gloire, revint en Bohême, fut Evêque, & n'en devint pas moins turbulent ; le Pape voulut le châtier; tantôt timide, tantôt audacieux, il brava & reconnut tour-à-tour l'autorité du saint siege; enfin Mathilde, fille de Boniface Duc de Lucques, le réconcilia avec le Pontife.

Hist. de Bohême, 1055-1278.

Wratislas le juste. 1061.

Cependant Léopold d'Autriche se jette sur la Moravie, le fer & la flame à la main: les Princes appellent Wratislas à leur secours. L'amitié fraternelle avoit peu d'empire sur ce cœur farouche; mais il voyoit des lauriers à moissonner, des conquêtes à faire; il prit les armes, & fit éprouver à l'Autriche tous les maux dont la Moravie avoit été le théâtre; Léopold quitta bientôt cette province pour défendre ses états ; il présenta la bataille au Duc & fut vaincu: Wratislas revint triomphant & traînant après lui des trésors & des esclaves; ses succès avoient jetté tant de terreur dans l'Empire, que, lorsqu'au congrès de Mayence il demanda le titre de Roi, l'Empereur Henri IV n'osa le lui refuser ; l'ancien Royaume de Moravie fut rétabli en sa faveur & transféré en Bohême. Wratislas fut couronné à Prague par l'Evêque de Treves, & réunit à sa couronne, une partie de la Pologne, la Silésie, la Lusace, & la Moravie; il chassa ses freres de leurs domaines & les donna à son fils; il fut surnommé le Juste & fut usurpateur, sanguinaire, fanatique, superstitieux & brigand. Æneas Sylvius en fait un grand homme (1), parceque dans la construction d'une église, il porta douze charges de pierres sur ses épaules; ce fait ne prouve rien, sinon que Wratislas étoit robuste. Conrad son frere, qui lui succéda au préjudice de ses enfans, ne monta sur le trône que pour descendre au tombeau: il ne porta point le nom de Roi, & jusqu'à Wladislas ses successeurs n'ose-

Succès de Wratislas. L'Empereur lui donne le titre de Roi. 1086.

Conrad I. 1093.

(1) Quelque respect que nous ayons pour le jugement d'un Pape, nous ne pouvons adopter celui que Pie II (*Æneas Sylvius*) a porté sur ce Prince. Un Roi injuste envers ses freres ne pouvoit être équitable envers ses sujets; il y avoit alors en Bohême quelques prétendus Magiciens, dupes ou charlatans, qui pour quelqu'argent promettoient à tous venans des prospérités sans bornes ; s'ils étoient dupes, ils ne méritoient que la pitié; s'ils étoient charlatans, ils méritoient un châtiment moins cruel que la mort; mais dans ce cas, il y auroit eu bien d'autres charlatans à punir. Wratislas employa contre eux, l'eau, le fer & le feu : il les fit tous noyer, décapiter, ou bruler. Cette persécution eut des suites exécrables ; la grêle avoit elle ravagé les champs ? la terre étoit elle frappée de stérilité ? on bruloit des *diseurs de bonne avanture* pour ramener l'abondance. Un amant rebuté accusoit son rival préféré d'être Magicien ; un débiteur formoit la même accusation contre son créancier. Ainsi cette inquisition ouvroit la porte à tous les crimes. Wratislas fut moins cruel envers les Juifs, il se contenta d'en fixer le nombre, & de bannir le reste.

Sect. II. *Hist.* de Bohême, 1550-1278.

rent le prendre; ils crurent que ce titre avoit été donné non à la couronne de Bohême, mais à Wratiſlas. Bretiſlas fils de ce Prince avoit répandu l'amertume la plus cruelle ſur les derniers jours de ſon pere; après une révolte & des outrages accumulés, il s'enfuit en Hongrie; ce fut avec le ſecours de cette Puiſſance qu'il monta ſur le trône de Bohême, dont Conrad ſon oncle lui avoit fermé le chemin. A peine il y étoit aſſis, qu'on vit renaître parmi les Bohémiens leur penchant pour l'idolâtrie; leurs foyers furent ornés des figures des Pénates; ils allerent dans l'ombre & le ſilence des forêts adorer d'autres Divinités. Brétiſlas pourſuivit juſques dans leurs retraites les plus profondes ces ſectateurs de l'ancien culte, & fit châtier ceux qu'il ne put convertir: les moindres ſignes d'impiété, furent traités d'idolâtrie; & tous ceux qui négligeoient de ſe proſterner devant la croix, furent livrés aux bourreaux. Tandis que Brétiſlas par cette perſécution diminuoit le nombre de ſes ſujets, les Polonois par la conquête de la Siléſie, reſſerroient les limites de ſes Etats: il ne put la reconquérir, mais il ſçut la ravager. Les Polonois uſerent du droit de repréſailles, (ſi toutefois les repréſailles ſont un droit) la Moravie fut le théâtre de leurs brigandages. Brétiſlas rentre en Siléſie, couvre de cendres & de ruines les bords de la Neiſſe, s'avance vers les rives de l'Oder, renverſe juſqu'aux fondemens la fortereſſe de Briga, & fait conſtruire celle de Camen; les habitans de Breſlaw tremblent dans leurs murs; ils appellent Wladiſlas Herman à leur ſecours, ou comme défenſeur, ou comme pacificateur: il acheta la paix à prix d'argent; car dans ces ſortes de traités, c'eſt toujours le Souverain que l'on dédommage des pertes que les peuples ont ſouffertes; & lui ſeul s'enrichit des déſaſtres qui les ont appauvris.

Bretiſlas.

Idolâtrie renouvellée en Bohême.

Guerre en Moravie & en Siléſie.

Cependant la haine de Brétiſlas contre Udalric & Léopold fils de ſon oncle Conrad commençoit à éclater; il les chaſſa des terres qu'ils poſſédoient en Moravie, & donna leur dépouille à Borivori ſon frere; ces deux infortunés errerent longtemps dans l'Autriche; enfin ils ſe fixerent dans le château de Rax, d'où ils déſolerent les champs de la Moravie, comme ſi les malheureux villageois avoient été coupables de l'uſurpation de leur nouveau maître. Udalric tomba entre les mains des Moraves, qui le livrerent à Brétiſlas; on le jetta dans un cachot, & le ſouvenir récent de ſes brigandages étouffa la compaſſion que ſes malheurs auroient excitée. Léopold aſſiégé dans une fortereſſe, voyant ſa garniſon découragée, les habitans prêts à le trahir, les murs écroulés, ſe jetta ſeul dans une barque de pêcheur, & alla chez un homme obſcur, chercher contre la vengeance de ſon ennemi un azyle ignoré: ſon hôte eut aſſez de grandeur d'ame pour ne pas le trahir; dans ces temps & dans ces pays barbares, on paroiſſoit grand, lorſqu'on n'étoit pas perfide. A peine étoit on délivré des horreurs de la guerre qu'on fut livré aux ravages de la peſte, comme ſi la fureur des hommes n'avoit pas ſuffi à leur deſtruction. La police des Etats n'étoit pas même au berceau; de vaſtes forêts entouroient les villes & les bourgs, & oppoſoient leur humide ombrage au cours de l'air; dans les villes les rues n'étoient que des cloaques infects; un égoïſme funeſte rendoit odieux au citoyen les travaux

Malheurs d'Udalric & de Léopold.

Peſte occaſionnée par le défaut de police.

publics; aucun magiſtrat n'étoit chargé de veiller à la ſanté du peuple; les maiſons n'étoient point diviſées en pluſieurs appartemens; toute une famille raſſemblée autour d'un même foyer s'abandonnoit au ſommeil dans la même chambre; & dès qu'un homme étoit attaqué d'une maladie épidémique, il la communiquoit à tous ceux qui l'entouroient; telle fut, ſelon Dubravius (1), la principale cauſe de la naiſſance & des progrès de ce fléau. Brétiſlas venoit de recevoir de l'Empereur l'inveſtiture de la Principauté de Ratibor, & ce Monarque lui avoit déſigné pour ſucceſſeur ſon frere Borivori. Il étoit temps en effet de lui nommer un héritier, un traître méditoit le coup fatal, qui devoit lui ôter à la fois le ſceptre & la vie: c'étoit Lorec, de la famille des Werſoviens, depuis longtemps ennemie de la maiſon regnante; il l'attendit dans une forêt, où ce Prince, pour ſe retracer une image de la guerre, exerçoit ſon adreſſe contre les bêtes féroces: il le perça d'un javelot, mais le châtiment ſuivit de près le crime: le coupable fuyant, au milieu des ténebres, tomba dans un précipice, & on le trouva percé de ſa propre épée.

Hiſt. de Bohême, 1055-1278.

Mort tragique de Brétiſlas.

Borivori II. 1100.

Borivori rétablit les enfans de Conrad dans leurs Etats: c'étoit un acte de juſtice, mais il pouvoit avoir des ſuites dangereuſes: Udalric étoit un Prince ambitieux, qui, à peine ſorti de ſon cachot, porta ſes vues ſur le trône de Bohême; il corrompit les Miniſtres de l'Empereur; car dès lors, quoique les beſoins des grands fuſſent bornés, leurs deſirs ne l'étoient pas; on n'étoit pas faſtueux dans les cours, mais on y étoit avare, & la juſtice & la faveur s'y vendoient, comme dans les cours modernes, où la néceſſité du luxe eſt le prétexte de la vénalité. L'Empereur déclara qu'Udalric pouvoit réclamer les droits de ſa naiſſance, & prétendre à la Couronne de Bohême, pourvu qu'il laiſſât à la nation la liberté de choiſir entre ſon concurrent & lui; mais, en même temps, on lui donna une armée dont l'aſpect devoit captiver les ſuffrages; tel étoit du moins l'eſpoir d'Udalric, eſpoir trompeur, qui ne lui laiſſa que la honte d'une vaine tentative. A peine ces lâches auxiliaires eurent ils vu l'armée de Borivori étendre dans la plaine ſes cohortes menaçantes, que leur déroute commenca; quelque rapide que fût leur fuite, les troupes légeres les atteignirent, & en maſſacrerent une partie; d'autres furent aſſommés par les habitans des campagnes, & Udalric alla cacher ſon deſeſpoir en Moravie. Borivori avoit dans Boſei & Mutina des ennemis plus dangereux; ils étoient de la famille des Werſoviens, & s'étoient enfuis en Pologne, lorſque Lorec leur parent ſe ſignala par un Régicide; la plus nombreuſe partie de la nation demandoit leur rappel: envain les courtiſans rappelloient au Prince la haine éternelle que cette maiſon avoit jurée à la ſienne, ſon orgueil inflexible, & la mort de ſon frere; il ſentoit comme eux le danger de pardonner; mais il voyoit un péril plus grand à prolonger l'exil de ces Seigneurs, & céda aux cris de la nation, flattée d'avoir deux ennemis à oppoſer à ſon maître.

Udalric délivré par Borivori diſpute en vain la couronne à ſon bienfaiteur.

Les Werſoviens ſont rappellés.

Borivori ne devoit s'occuper qu'à contenir l'ambition de ces factieux & celle d'Udalric, mais ſon caractere fougueux, ſon humeur turbulente 1104.

(1) *Dubrav. Hiſt. Bohem. Lib. X.*

SECT. IV. *Hist.* de Bohême, 1055-1278.

ne lui permettoient point de renfermer ses soins dans les bornes de ses états: tous les mécontens des Royaumes voisins devenoient ses amis, il ne s'informoit point de l'injustice ou de l'équité de leur cause, &, pour embrasser leur défense, il lui suffisoit qu'ils furent disgraciés. Sbignée frere de Boleslas Krziwonsty, Roi de Pologne, comblé des bienfaits de ce Prince, mais aspirant au trône de son bienfaiteur, accourut en Bohême, tandis que celui ci, occupé des apprêts de son mariage, attendoit pour combler son bonheur, que son frere arrivât pour en être témoin (1); Borivori lui donne une armée, & s'associe à sa révolte; mais à peine sont ils entrés en Silésie, que les troupes indociles demandent à retourner dans leur patrie; il fallut céder à leurs demandes tumultueuses: la Moravie porta la peine de l'injuste complaisance du Prince Bohémien pour le rebelle Polonois; le Comte Zelislas à la tête de l'armée Polonoise parcourut cette province en conquérant, & la laissa déserte & dévastée. Borivori rassembla une armée, & attaqua les Polonois dans leur retraite; le combat fut long, opiniâtre, sanglant; la nuit seule suspendit les coups des combattans, qui, le lendemain, s'éloignerent du champ de bataille, en jettant de part & d'autre des cris de victoire; Boleslas jugea plus sainement la conduite de ses troupes, il vit que l'avantage avoit été égal; & crut que c'étoit être vaincu, que n'être pas vainqueur: il espéra de sa présence & de son courage un succès moins équivoque; il ramena ses troupes en Moravie, mais il n'y trouva ni soldats, ni habitations, ni habitans; les familles, qui avoient survécu à la destruction de leur patrie, s'étoient retirées dans les bois; il y mit le feu & disparut. Sbignée alla chercher en Poméranie des alliés moins malheureux, que les Bohémiens.

Borivori donne au rebelle Sbignée d'inutiles secours.

Victoire incertaine.

Révolution en Allemagne.

Une nouvelle révolution en Allemagne ébranla l'Empire, &, par contre-coup, le trône de Bohême; l'Empereur Henri IV avoit attiré sur lui tous les foudres du Vatican, pour avoir prétendu disposer des dignités Ecclésiastiques, sans la participation de la cour de Rome, & on vit alors un Pontife exciter un fils à détrôner son pere. Cette atroce absurdité eut tout le succès, qu'on en avoit espéré à Rome: Henri IV fut déposé; & Henri V monta sans pudeur au rang, d'où l'on venoit de renverser l'auteur de ses jours; l'infortuné trouva un azyle, & des amis; mais poursuivi dans sa retraite, il fut forcé de rendre les armes, & de recevoir des chaînes; cependant mille cris s'éleverent en sa faveur & retentirent dans toutes les parties de l'Allemagne; une guerre civile s'alluma, & l'incendie se propagea jusques dans les Etats voisins de l'Empire. Borivori, qui avoit secouru Sbignée injustement révolté contre son frere, abandonna Henri IV injustement persécuté par son fils: cette conduite indigna les Bohémiens. Udalric & Suatopluc échaufferent ces murmures, la révolte devint générale; & Borivori se vit détrôné lui même, pour n'avoir pas voulu secourir un Prince détrôné; il commit alors une faute presque incroyable, & cette faute lui réussit. Boleslas étoit intéressé à la perte de ce Prince, les outrages qu'il en avoit reçus, les maux qu'il avoit faits à

Révolution en Bohême.

(1) *Boguphal. Episcop. Posnan. Chronic. Polon.* — *Kadlubk. Hist. Polon. Paul. Stransk. Reip. Bojem.* — *Dubrav. Hist. Bojem. Lib. X.* — *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon.* — *Duglos.*

Hist. de Bohême, 1055-1278.

la Pologne, sembloient lui faire un devoir de se liguer avec les rebelles pour l'accabler; cependant ce fut entre ses bras que Borivori se jetta; Boleslas crut qu'il étoit beau de secourir son ennemi disgracié; il arma aussitôt, pour le rétablir dans ses Etats; mais il se vit lui même attaqué tout à la fois & par les Poméraniens & par les Bohémiens; il triompha des premiers par le génie de Scarbinir, son Général, & des autres par son propre courage. Suatopluc qui avoit ravi le sceptre de son oncle, n'étoit pas même digne de porter une épée: à l'approche des Polonois, il donna à ses soldats l'exemple de la fuite; cependant les intrigues de Sbignée, la ligue toujours subsistance des Bohémiens & des Poméraniens, les troubles intérieurs de la Pologne empêcherent Boleslas de rétablir Borivori dans ses Etats: ce Prince quitta la cour de Pologne, & alla chercher en Allemagne un ami moins occupé de ses propres affaires. Henri IV étoit mort dans une telle indigence, qu'il avoit vendu jusqu'à ses bottes; & qu'il envoya un jour son épée à son fils, pour avoir du pain: Henri V délivré de son pere, protégé par la cour de Rome, redouté dans l'Empire, jouissoit sans allarmes & sans remords des fruits d'un crime approuvé, ordonné par le Pape. Borivori lui représenta qu'il s'étoit sacrifié à ses intérêts, que son zele pour lui avoit été la seule cause de sa chûte, & que l'équité, la gloire, l'amitié, la reconnoissance, tout lui faisoit un devoir de secourir puissamment son fidele & malheureux allié: on ne sçait comment on osoit parler d'amitié, de reconnoissance, devant un Prince qui avoit outragé la nature; cependant Henri flatté de jouer dans cette affaire le rôle d'arbitre & de maître, cite Suatopluc à son tribunal; il vient, mais son armée le suit de près sous la conduite de son frere Othon; il croit que le voisinage de ses troupes fera trembler son juge, & que s'il ose prononcer contre lui, il n'osera du moins attenter à sa liberté; mais Henri se mit au dessus de cette crainte, & ce Prince qui avoit dépouillé son pere, s'emporta contre un neveu qui avoit dépouillé son oncle, lui donna tous les noms qu'on auroit pu lui donner à lui même, & le retint dans les fers, en renvoyant Borivori en Bohême; mais ce Prince tomba entre les mains d'Othon, s'évada, & retourna en Pologne.

Suatopluc.

Borivori passe en Allemagne. 1107.

Il y apprit bientôt que le perfide Henri avoit traité avec son prisonnier, que celui ci lui avoit offert dix mille marcs d'argent, & un corps de troupes à ses ordres, qu'il avoit remis son frere entre les mains de l'Empereur, comme ôtage de sa promesse, & qu'enfin il étoit rentré en Bohême plus puissant que jamais. Borivori sentit alors combien peu l'on doit compter sur l'amitié des méchans; & qu'ils sacrifient sans pitié, celui qui s'est follement sacrifié pour eux. Boleslas plus fidelle à sa parole, plus constant dans ses nobles entreprises, entra en Bohême, ravagea tout ce Royaume, & défit les rebelles en bataille rangée; les débris de l'armée vaincue se jetterent dans Prague; les Polonois n'oserent les y attaquer, une nouvelle révolte de Sbignée rappella Boleslas en Poméranie, & renversa encore une fois les espérances de Borivori prêtes à se réaliser. Bientôt les Bohémiens unis aux Allemands parurent sur les frontieres de la Pologne; Sbignée & Suatopluc étoient à la tête des premiers; Henri commandoit en personne l'armée Impériale: ces forces combinées, après

Perfidie de Henri V.

Boleslas arme de nouveau en faveur de Borivori.

Sect. II. *Hist.* de Bohême, 1055 1273.

Suatopluc est assassiné.

avoir ravagé quelques cantons de la Pologne, pénétrerent dans la Siléfie & investirent Glogaw, qui fut attaqué & défendu avec l'ardeur la plus vive. Tel étoit l'état des choses, lorsque Boleslas arma d'un poignard un Bohémien, nommé Czista, homme audacieux, & qui couroit en aveugle à la fortune ou à l'échaffaut; ce furieux entre dans la tente de l'Empereur, & sous les yeux de ce Prince enfonce le coûteau dans le cœur de Suatopluc (1): à la vue du cadavre sanglant de leur maître, les Bohémiens perdent courage; ils veulent fuir; l'Empereur s'efforce de les retenir; il leur représente que la Bohême ne manque pas de Princes capables de la gouverner & de la défendre; il leur demande quel est celui, de la tige Ducale, qui leur semble le plus digne de porter la couronne? ils proclamerent Othon, frere de Suatopluc, & ce cri unanime est bientôt suivi de leur désertion.

Défaite des Impériaux.

Henri, qui voyoit son armée affoiblie par la défection des Bohémiens, augmenta encore ses malheurs par son imprudence; il rejetta avec un mépris affecté les propositions de paix que lui fit Boleslas; celui ci poursuivit les Impériaux jusque dans la plaine de Hundsfeld (ou champ des chiens) sous les murs de Breslaw, où ils s'arrêterent; on en vint à une action générale & décisive: Boleslas dut la victoire à une manœuvre sçavante qu'il imagina, & qu'il conduisit lui même. Henri donna à ses troupes l'exemple de la fuite, & elles ne le suivirent pas; la plupart de ses soldats furent égorgés à leur poste; les Polonois ne commencerent à faire des prisonniers, que lorsque le nombre n'en put être dangereux; la plaine étoit couverte de cadavres; les vainqueurs ne suffisoient pas à les enterrer; on vit accourir de tous côtés une multitude de chiens qui en dévorerent une partie. Ces animaux naturellement amis de l'homme devinrent ses ennemis, dès qu'ils eurent goûté de sa chair; altérés de sang, comme les tigres, ils se jettoient sur les voyageurs, & il fallut s'armer pour les détruire (2). Ce triomphe avoit coûté cher à Boleslas: le spectacle de son armée victorieuse, mais délabrée, lui fit sentir la nécessité de la paix; il
1110. la conclut avec Henri; mais, dans le traité, les intérêts de Borivori furent oubliés; au reste, son rival avoit été proclamé par les soldats dans le camp Impérial; les formes ordinaires n'avoient point été observées; les grands de Bohême n'avoient point confirmé cette élection; & Borivori pouvoit appeller de cette proclamation tumultueuse, qui ressembloit plutôt à un cri de révolte qu'à une élection réfléchie; mais les grands qui ne vouloient être gouvernés ni par Othon, ni par lui, se hâterent de couronner son frere Uladislas. Ce Prince avoit des intelligences à la cour de Henri; il promettoit de faire hommage de ses Etats à cet Empereur, s'il vouloit le maintenir sur son trône; la guerre s'alluma; Boleslas, dont la politique avoit si mal servi Borivori, lui prêta le secours de ses armes; les

Uladislas est proclamé par la Noblesse.

(1) Cosme de Prague raconte autrement la mort de Suatopluc: selon lui, Czista avoit voulu avoir le fruit du crime, sans en avoir le péril; il avoit choisi un soldat pour instrument de son dessein; celui ci se cache derriere un hêtre; au moment où Suatopluc sort de la tente de l'Empereur, il se mêle avec sa suite, chemine quelque temps avec elle, &, trouvant l'instant favorable, lance au Prince un javelot entre les deux épaules.

(2) *Vincent. Kadlubk.* —— *Stanisl. Sarnic. annal. Pol.* —— *Bogupbal. Chron. Pol.* —— *Henel. ab Hennenfeld. annal. Siles.*

deux freres alloient en venir aux mains, lorſque l'Empereur les ſomma de comparoître devant lui à Kockizau. Uladiſlas aſſuré de l'amitié de ſon juge y courut; & Borivori eut la foibleſſe de s'y rendre. Ce Monarque qui avoit fait arrêter Suatopluc comme uſurpateur, fit arrêter Borivori ſous le même prétexte, & ordonna à tous les grands de Bohême de reconnoître Uladiſlas; mais Henri, que d'autres ſoins appelloient en Italie, laiſſa bientôt à ſon Vaſſal celui de ſe défendre lui même. Boleſlas n'abandonna point ſon allié dans les fers: il offrit ſa médiation, elle fut rejettée; il s'avança à la tête de cette armée redoutable, qui avoit triomphé ſucceſſivement des Poméraniens, des Bohémiens & des Impériaux; Uladiſlas ſe tint ſur la défenſive, mais, forcé de poſte en poſte, toujours fuyant & toujours pourſuivi, contraint enfin d'accepter la bataille ſur les bords de la Czidlina que les Polonois avoient franchie, il fut vaincu. On fit la paix; Borivori fut encore oublié dans le traité, parce qu'on ignoroit dans quelle fortereſſe d'Allemagne l'Empereur l'avoit fait enfermer; Sobieſlas, frere d'Uladiſlas, s'étoit déclaré pour Borivori: on le mit en poſſeſſion de la Principauté de Satz & lui ſeul retira quelque fruit de cette victoire. Mais il n'en jouit pas longtemps ſans inquiétude; les Miniſtres de Uladiſlas l'excitoient à enfreindre un traité fatal à ſa puiſſance; ils lui peignoient ſon frere, comme un Prince ambitieux, qui ne ſe borneroit pas aux domaines qu'on lui avoit accordés, & qui deviendroit bientôt uſurpateur, ſi on ne ſe hâtoit de le dépouiller lui même. Wacek ſurtout, le favori de Uladiſlas, enflamoit & l'ambition & la haine de ce Prince. Sobieſlas ne l'ignoroit point; un coup de poignard le vengea (1): mais cette lâche vengeance lui fut bientôt funeſte. Les courtiſans s'applaudiſſoient en ſecret de la mort du favori, qu'ils pleuroient devant le Duc: ils animoient ce Prince à punir un crime, qui leur ouvroit un plus libre accès auprès du trône, & qu'ils euſſent commis peut être eux mêmes, s'ils n'en avoient redouté les ſuites; au reſte, il n'avoit pas beſoin d'y être excité; ſon averſion contre ſon frere, ſon amitié pour Wacek, ſon intérêt, l'horreur de ce meurtre, tout armoit ſon autorité contre ſon frere; Sobieſlas s'enfuit en Pologne, laiſſant ſes vaſſaux indignés de ſon crime, indignés de ſon évaſion, & ſon frere maître de ſa Principauté.

Hiſt. de Bohême, 1055 1278.

Victoire de Boleſlas, infructueuſe pour Borivori.

Lâcheté de Sobieſlas. 1114.

Sa fuite en Pologne.

Boleſlas demanda qu'on rétablît ſon Allié dans ſes domaines: Uladiſlas lui fit une réponſe qu'il n'avoit pas prévue, & qu'il auroit dû prévoir: „ vous avez, dit il, châtié votre frere coupable, en le dépouillant de „ ſes Etats; j'ai puni de même mon frere plus criminel encore; rendez „ à Sbignée tout ce que vous lui avez enlevé; j'uſerai de la même clémence envers Sobieſlas: votre conduite ſera la regle de la mienne." Ce reproche étoit trop juſte pour ne point irriter Boleſlas; il pénétra dans la Bohême, mit tout à feu & à ſang. Uladiſlas acheva de ruiner le pays pour en chaſſer l'ennemi; déplorable reſſource, trop ſouvent employée par les Princes, & rarement néceſſaire; les Polonois ne trouvant plus de ſubſiſtances, rentrerent dans leur patrie, & laiſſerent à la famine le ſoin de détruire les Bohémiens; il falloit traverſer une vallée aſſez

La Bohême eſt ravagée par les Polonois.

(1) *Cromer. — Paſt. ab Hirtenb. Flor. Polon. — Dugloſſ.*

SECT. IV. *Hist. de Bohême, 1055-1278.*

étroite ; Uladislas fit faire à ses troupes une marche forcée, & s'empara des hauteurs qui dominoient ce dangereux passage : Boleslas forma de son armée un bataillon quarré, & le fit avancer avec tant d'ordre qu'il ne fut point entamé. Uladislas qui s'étoit promis une victoire, fut contraint de demander la paix & de céder à son frere la ville de Gratz & tout le cercle de Hradetz, Olmutz & son district, & quelques autres Seigneuries :

1115.

il ne fut point encore question de Borivori dans ce traité : l'incertitude où l'on étoit sur le lieu de sa détention fut le motif ou le prétexte de cet oubli. Ce ne fut que deux ans après que Borivori, à la faveur des trou-

1117.

bles d'Allemagne, s'échappa de sa prison, & vint se jetter dans les bras de son ancien allié : Boleslas exigea que le Duc partageât la Bohême avec ce malheureux Prince ; mais celui ci aima mieux céder tout que de par-

Abdication de Uladislas.

tager. Si le repos de la Bohême, si la crainte des guerres inévitables après un démembrement, furent les motifs de sa conduite, son abdication est sublime ; quoi qu'il en soit, Borivori après tant de révolutions, après une longue & rigoureuse captivité, remonta sur son trône, & n'y fut ni plus sage ni plus juste ; le malheur qui a corrigé tant de Rois, avoit rendu son caractere plus farouche ; la perfidie de Henri V lui sembloit être le crime de tous les Bohémiens ; c'étoit sur eux qu'il se vengeoit des ennuis de sa prison. Ce n'étoit qu'un Prince imprudent, lorsqu'il tomba du faîte des grandeurs ; ce fut un tyran, lorsqu'il y remonta : il opprima également la noblesse & le peuple ; devint cruel, inflexible, impitoya-

La nation se souleve contre Borivori ; il en mourut en Hongrie. 1125.

ble, comme on l'avoit été pour lui même. Le cri de la révolte se fit bientôt entendre d'un bout à l'autre de la Bohême ; la faction devint générale ; Boleslas rougit d'avoir rendu le sceptre à un Prince si peu digne de le porter : Borivori n'eut pas un ami, ni dans ses Etats, ni hors de ses frontieres ; odieux dans ses provinces & jusques dans sa cour, il s'enfuit en Hongrie, où consumé lentement par son désespoir, il termina sa carriere l'an 1125. Il n'avoit point mérité ses malheurs lorsqu'ils commencerent ; mais il les mérita, dès qu'ils furent terminés.

Sa retraite avoit laissé le champ libre à deux factions, dont l'une avoit proclamé Othon *le noir*, & l'autre Sobieslas (1) : celle ci l'emporta ; Othon alla chercher en Allemagne un azyle & des secours : l'Empereur

Mort d'Othon : défaite des Allemands.

Lothaire II embrassa la défense de cet illustre fugitif ; il assembla une armée, & marcha vers la Bohême. Sobieslas courut au devant de lui, on en vint aux mains & les Allemands furent taillés en pieces ; Othon fut tué, & vendit cher sa vie aux vainqueurs. Sobieslas n'ayant plus de con-

Sobieslas I.

currens à redouter s'occupa de soins pacifiques, jetta les fondemens de plusieurs villes en Bohême & dans la Lusace, éleva les fortifications de Glatz (2), donna un code à la Bohême, des privileges à sa capitale ; & protégea les arts utiles ; mais s'il fut un bon Prince aux yeux des Bohémiens, il fut aux yeux des Siléfiens & des Polonois, le fléau de l'humanité :

(1) *P. Stransky. Resp. Bohem.*

(2) Cette ville, capitale du Comté auquel elle donne son nom, est située sur le bord de la Neisse, vers les frontieres de la Silésie & de la Bohême.

nité; il porta le fer & la flame dans les environs de Breslaw & de Craco- *Hist. de*
vie, & mourut adoré de ses sujets, détesté de ses voisins. *Bohême.*
Uladislas son neveu lui succéda; envain les grands prétendirent que son 1055 1278.
élection étoit illégale; envain ils s'efforcerent de le renverser du trône; *Uladislas*
Uladislas les dompta par sa puissance, les gagna par ses bienfaits, & sçut *II.*
leur faire chérir un joug, qu'ils avoient voulu secouer. Soldat dévoué à 1140.
la politique du Pape, & aux fureurs du fanatisme, il se croisa, & alla *Il se croise.*
porter la guerre en Palestine; il en revint pauvre, épuisé de fatigues, 1149.
sans équipages, & presque sans soldats, mais chargé d'indulgences: c'é-
toit la solde que les Pontifes distribuoient aux Princes, qui entreprenoient
pour leur plaire, ces sanglans pélérinages. A peine revenu de cette ex-
pédition, Uladislas conduisit les débris de son armée au secours de l'Em- 1159.
pereur Frédéric I, qui alloit en Italie châtier les Milanois révoltés; cette
guerre couta beaucoup de sang aux deux partis; enfin Frédéric triom-
pha; il avoua qu'il étoit redevable de ses succès au courage d'Uladislas *Le titre de*
& de ses Bohémiens; il ne crut pouvoir lui témoigner sa reconnoissance *Roi lui est*
qu'en lui rendant le titre de Roi, qui s'étoit perdu par la foiblesse des *rendu.*
Ducs ses prédécesseurs; & lui donna pour armes un lion (1): la nation
murmura de cette bienfaisance impérieuse, qui en illustrant la Bohême,
l'avertissoit que c'étoit de l'Allemagne seule qu'elle tiroit tout son lustre.
Fier de son nouveau titre Uladislas se crut fait pour vaincre les Empe-
reurs, comme pour les secourir; il prit les armes contre Emmanuel Com-
mene: cette guerre se termina par un mariage, la Princesse Hélene nie-
ce d'Uladislas fut le gage de la paix; elle épousa Pierre, neveu de cet
Empereur d'Orient. Le Roi étoit affoibli par les années; il l'étoit plus 1173.
encore par ses glorieuses fatigues; il sentit que le fardeau du gouverne-
ment étoit trop pesant pour lui seul, & le partagea avec Frédéric son fils.
Cette association fut approuvée par tous les grands du Royaume: l'Em-
pereur Frédéric indigné d'une innovation, qui s'étoit faite sans son aveu,
fit renaître les anciennes prétentions des Monarques Allemands, soutint
que, la Bohême étant tributaire de l'Empire, lui seul pouvoit donner à
Uladislas un successeur & un collegue, allégua plusieurs investitures don-
nées aux Ducs de Bohême par ses prédécesseurs, & leva une armée pour
donner plus de force à ces raisons. Sobieslas Prince Bohémien, qui étoit
à sa cour, fut celui sur lequel il jetta les yeux; il l'envoya à la tête des
troupes Impériales, pour soumettre & gouverner ce Royaume. Uladislas,
ce Roi qui avoit fait trembler l'Asie, l'Italie, & la Grece, trembla lui *Sa foiblesse*
même à l'approche de son ennemi, s'enfuit, & mourut de chagrin: une *& sa mort.*
pareille vie étoit digne d'une fin plus glorieuse; & un champ de bataille 1174.
étoit le seul tombeau qu'Uladislas put choisir.
Le fils d'Uladislas (2) mendioit des secours en Hongrie, remplissoit l'Eu- *Sobieslas II.*
rope de ses plaintes, & n'étoit point écouté; les Bohémiens donnoient des
larmes à ses malheurs, & n'osoient les réparer; ils sentoient que leurs in-
térêts & ceux de Frédéric étoient inséparables, que l'Empereur, en leur
donnant un maître, leur avoit donné des chaines, & avoit anéanti la li-
berté des élections; ils murmuroient avec raison; mais ils se bornoient à

(1) *Mercat. in Atlant. de Boj. — Chron. Bolesl. Cap. 66.* (2) *P. Stransky. Resp. Bohem.*

Sect. II. Hist. de Bohême, 1055-1278.

Tyrannie de Sobieslas. Frédéric est rappellé. 1178. *Nouveaux troubles.*

murmurer. Sobieslas poignarda un Magistrat de sa propre main, ravagea la Moravie sans raison, même sans prétexte, se rendit enfin si odieux par ses vices & par ses forfaits, que son bienfaiteur lui même rougit de sa créature, & consentit à son expulsion: la Silésie fut son asyle, & Frédéric monta sur le trône; les Bohémiens qui avoient adoré Frédéric tant qu'il avoit été l'objet de la haine de l'Empereur, le détesterent dès qu'il fut son ami, & ne le regarderent plus comme leur maître, mais comme un vil esclave de l'Empire: les uns regrettoient Sobieslas, & le rappelloient; d'autres vouloient couronner Conrad de Znaim; tous vouloient détrôner un Prince, qui, après avoir été élu par eux, s'étoit avili jusqu'à recevoir l'investiture des mains de l'Empereur. Frédéric triompha

Conrad II. 1190. *Ce Prince va mourir à Naples.*

de ces factions; mais il ne triompha point d'une maladie cruelle qui l'enleva à la fleur de son âge; tous les suffrages se réunirent alors en faveur de Conrad de Znaim & le parti de Sobieslas se tut; mais à peine Conrad fut il couronné, que son amitié pour un Prince étranger l'emporta loin de ses Etats. Henri, fils de l'Empereur Frédéric Barberousse, le pria de l'aider à reconquérir le Royaume de Naples & de Sicile; il assembla une armée & partit; il alla chercher la gloire sous les murs de Naples, & n'y trouva que la mort: la peste joignit ses ravages aux fureurs de la guerre, & vengea les assiégés de la cruauté de leurs ennemis; Conrad fut la victime de cet horrible fléau.

Wenceslas. 1191.

La Bohême retomba dans le cahos des discordes civiles; Wenceslas fils de Sobieslas I s'empara du trône & n'y demeura pas tranquille. Premislas fils d'Uladislas l'assiégea dans Prague; la ville fut bientôt réduite aux dernieres extrêmités; le Roi n'osant supporter ni l'idée de la mort, ni celle de la captivité, s'évada, & laissa sa capitale, sa couronne, & son peuple au pouvoir de son ennemi; il se jetta dans les bras de Hen-

Révolutions en Bohême.

ri VI & lui promit une somme considérable, s'il lui rendoit ses états; son rival porta les armes en Baviere: il fut déclaré ennemi de l'Empire; Henri VI lui ordonna de descendre du trône. Wenceslas reprit le chemin de la Bohême; mais il fut arrêté par Albert Marquis de Lusace. Au milieu de ces révolutions l'Evêque Bretislas-Henri s'empara de Prague, gouver-

Uladislas III. 1196. *Abdication de Premislas.*

na, fit la guerre, chassa Premislas & mourut à Egra. La nation assemblée proclama Uladislas frere de Premislas; il avoit été jetté dans un cachot pour avoir embrassé le parti de ce Prince: mais les maux qu'il avoit soufferts pour son frere, n'étoient pas un titre pour le dépouiller; il craignoit que Premislas ne réclamât le sceptre qu'il lui enlevoit; il eut une entrevue avec lui, & l'engagea à abdiquer en sa faveur, & à se contenter de la Moravie qu'il lui céda; le nouveau Roi ne regna que cinq mois. Pre-

Premislas Ottocare I.

mislas lui succéda; l'amitié que l'Empereur Othon conserva pour lui, lui fit donner le surnom d'*Ottocare* (1) (Carus Othoni): ses conquêtes, ses triomphes lui mériterent celui de *Victorieux*; & la couronne d'or que l'Empire lui déféra le fit encore appeller le *Doré*; le titre de *Roi* fut déclaré perpétuel & inséparable de la personne du Chef des Bohémiens. Il mourut en

1230. 1230, & son fils, Wenceslas Ottocare, fut couronné: ce Prince aimoit

(1) Plusieurs de ses successeurs ont porté ce surnom, quoiqu'il n'y eût plus d'Othon sur le trône de l'Empire.

la chasse; il avoit perdu un œil, dans cette espece de combat, où le péril est sans gloire: devenu Roi il embrassa des exercices plus dignes de son rang; deux fois il triompha de Frédéric Duc d'Autriche & porta la terreur jusqu'aux frontieres de la Hongrie: les Tartares inonderent la Moravie; leur multitude ne l'étonna point; il força ces brigands à chercher dans d'autres contrées une proye plus facile: il étouffa les complots de son fils, jeune ambitieux, impatient de regner; la révolte de Prémislas prévint les effets de sa bonté paternelle, & l'empêcherent de partager son trône avec lui.

Hist. de Bohême, 1055-1278.

Wenceslas.

Cependant après la mort de Wenceslas, quoique les grands redoutassent l'esprit remuant de Prémislas, ce Prince prit le sceptre; c'étoit un homme avide de gloire, insatiable d'honneurs & de conquêtes, cherchant partout des ennemis & des dangers, incapable de crainte, sage dans le conseil, général & soldat dans un camp, mais qui malheureusement ne se servit que pour détruire, des talens qu'il avoit pour créer, & qui fut le fléau des peuples dont il pouvoit faire le bonheur; si l'on ne voit en lui que le guerrier, il fut l'Alexandre de la Bohême; si l'on cherche dans son histoire le législateur, le protecteur des arts, il ne fut qu'un Attila; il étendit, soit par les traités, soit par les armes, les bornes de sa domination depuis la mer Baltique, jusqu'au golphe Adriatique: il épousa Marguerite veuve de Henri VII Roi des Romains, & fille de Léopold Duc d'Autriche; le tems avoit flétri ses charmes; mais elle apportoit l'Autriche à son époux, elle étoit belle aux yeux d'un ambitieux; il acheta de Ulric la Carinthie, la Carniole, & la Marche Slavonne; les peuples de Feltri, de Vérone, de Trevise, du Frioul se soumirent à lui, moins par estime que par crainte. Il entra, à main armée, dans la Hongrie déja ravagée par les Tartares, & triompha aisément d'une nation désolée & presque anéantie: la conquête de la Stirie fut le fruit de cette expédition; à peine en étoit il revenu, qu'il porta la guerre en Prusse, & y fonda la superbe ville de Konigsberg, orgueilleux monument de sa domination. Maître de l'Autriche, il répudia la Princesse qui la lui avoit donnée; la stérilité de Marguerite, fut le prétexte de son ingratitude; Cunegonde fille du Duc de Mazovie monta au rang, dont cette infortunée venoit de descendre. L'orgueil de Prémislas Ottocare s'étoit accru comme sa puissance, il méprisa la couronne Impériale, que les Electeurs lui offroient; & oubliant que la Bohême avoit été tributaire de l'Empire, il répondit fierement qu'un Roi de Bohême étoit au dessus d'un Empereur & qu'il ne vouloit pas se dégrader; il croyoit jouir paisiblement de tant d'Etats acquis par force ou par adresse, & ne pensoit pas qu'il fût, dans l'univers, un Prince assez présomptueux pour troubler son repos; il se trompoit. Rodolphe de Habsbourg (1) avoit reçu avec transport cette couronne, que le fier Ottocare avoit follement dédaignée: le nouvel Empereur lui envoya des Ambassadeurs, pour réclamer l'Autriche, la Carinthie, & les provinces voisines de l'Italie: l'Autriche n'étoit point un fief *femelle*, & Marguerite n'avoit pu lui en faire présent; quant à la Carin-

Premislas Ottocare II. Portrait de ce Prince. 1253.

Premislas refuse la couronne Impériale. 1273.

(1) Voyez l'Histoire de Hongrie, *dans ce Volume Livre XXVI.* & celle de la Maison d'Autriche. *Ch. VI. de ce Livre Suite du XXVe.*

SECT II. *Hist.* de Bohême, 1055-1278.

thie, Ulric n'avoit pu la lui vendre sans le consentement de l'Empereur; Ottocare sentoit bien la force de ces raisons, mais accoutumé à ne connoître d'autre droit que son épée, il déclara qu'il ne restitueroit rien. Il mit d'autant plus de fierté dans sa réponse, que Rodolphe, qui ne prévoyoit pas sa propre grandeur, avoit été Officier de ce Prince; on négocia; on proposa des alliances; Ottocare céda l'Autriche, & s'en répentit. Rodolphe exigea qu'il lui fit hommage de la Bohême; l'orgueil d'Ottocare fut révolté de cette proposition; il ne pouvoit consentir à se déclarer Vassal d'un Prince, dont il avoit été le Maître; cette querelle devint une guerre; les deux armées furent bientôt en présence; mais épouvanté par la multitude des troupes de Rodolphe, par leur situation avantageuse, par l'ordre sevère & respectable qui regnoit dans leur camp, il offrit de prêter serment à l'Empereur, pourvu que la cérémonie se fit en présence de peu de témoins, & que sa tente fermée en dérobât le spectacle aux yeux des Bohémiens & des Allemands. Rodolphe y consent, un trône est élevé dans sa tente; il y monte, & ne retient près de lui que quelques Electeurs. Ottocare entre, suivi d'un petit nombre d'officiers; on ferme aussitôt l'entrée de la tente, le Roi de Bohême se prosterne aux pieds de l'Empereur, & met la main sur l'Evangile; au moment, où il prononce son serment, les quatre côtés de la tente s'affaissent tout à coup, & les deux armées voient à découvert l'une son ennemi, l'autre son Roi humilié; les Bohémiens frémissent, les Allemands poussent des cris de joie: Ottocare confus, enflamé de colere, atterré par la honte, se retire dans son camp, méditant des projets de vengeance, & pour mieux en assurer l'effet il va en Bohême rassembler de nouvelles forces; la Reine le repoussa avec mépris, lorsqu'il s'avança pour la saluer. „ Lâche, lui dit elle, c'étoit donc trop peu pour vous, „ d'avoir cédé tant d'Etats; l'honneur nous restoit encore, & vous venez de le perdre! L'Allemagne & la Bohême vous ont vu prosterné „ aux pieds d'un de vos sujets; allez, soyez son esclave, & rampez à sa „ cour, la Bohême ne veut point d'un Roi sans gloire, ni moi d'un „ époux sans honneur. Ah! si j'avois votre épée, ou si vous aviez mon „ courage, comme cet affront seroit vengé." Ottocare ne sentoit que trop la justice de ces reproches, son cœur les lui avoit faits, avant qu'il les entendit de la bouche de la Reine; il fortifie son armée par de nouvelles recrues, appelle près de lui les grands du Royaume, & part, résolu de vaincre ou de périr; il périt, son armée, après avoir combattu avec beaucoup de valeur, céda à la fortune de l'heureux Rodolphe. On prétend qu'Ottocare expira sous les coups de deux nobles Stiriens, dont le frere avoit été la victime de la sévérité de ce Prince (1).

Humiliation de Prémislas; ruse de Rodolphe.

Indignation de la Reine.

1278.

(1) D'autres Auteurs disent que des cinq banieres que ce Prince présenta à Rodolphe en lui rendant hommage, l'Empereur ne lui en avoit voulu rendre que deux, en gardant celles de Carinthie, de Stirie & d'Autriche, & que c'étoit là, la cause de cette guerre qui lui couta la vie.

SECTION III.

Histoire de Bohême, jusqu'au Regne de Ferdinand I en 1526.

Prémislas Ottocare laissoit un fils âgé de sept ans, qu'Othon Margrave de Brandebourg avoit amené en Franconie ; la bonne foi avec laquelle les Princes confioient à d'autres Princes l'éducation de leurs enfans étoit imprudente ; cependant Othon n'abusa ni de la tutelle pour dépouiller son pupille, ni de la régence pour opprimer les Bohémiens : il gouverna pendant cinq ans, & remit alors entre les mains de la Reine douairiere & son fils & le timon de l'Etat : cette fiere Princesse, qui avoit à peine daigné reconnoître pour son époux un Prince qui s'étoit déclaré Vassal de l'Empire, admit dans sa couche un Baron nommé Zavisi ; mais elle ne goûta pas longtemps les plaisirs de ce nouvel hymenée ; elle mourut & la nation, qui avoit respecté son époux, tant que cette Princesse avoit vécu, le traîna en prison & de la prison à l'échaffaud ; étrange Monarchie, dont le Roi voyoit avec indifférence, tomber sous le fer d'un bourreau la tête de son beau pere, dont le crime fut d'être aimable & sensible. Wenceslas regna enfin par lui-même & gouverna avec sagesse ; il procura à la Bohême un long calme, aimant mieux regner que conquérir : il avoit épousé une fille de Rodolphe, qui lui donna plusieurs places dans la Lusace & dans la Misnie à l'occasion de la naissance d'un fils qu'on nomma aussi Wenceslas ; ce fut à la même occasion que l'Empereur fit mettre le Roi de Bohême au rang des Electeurs de l'Empire & lui conféra la charge de grand Echanson. Ce Roi chercha aussi à se former un parti à Rome, parceque cette cour avoit sur l'Empire une influence directe, & ce fut dans cette vue qu'il arrêta le mariage de sa fille avec un Prince de la célebre maison des Ursins.

Sect. III. Hist. de Bohême, 1278-1526.

Wenceslas III. Régence.

1286.

La sage politique de ce Prince dirigeoit ses soins vers les alliances ; il aimoit mieux être puissant par le nombre de ses amis, que par la terreur de ses armes ; & verser à propos son or dans les cours, que de répandre le sang de ses sujets sur un champ de bataille. Après la mort de sa premiere épouse, il partagea son trône & son lit avec Elisabeth fille de Premislas II Roi de Pologne ; cette alliance ne pouvoit se conclure dans des circonstances plus favorables ; Uladislas frere de ce Prince lui avoit succédé ; son despotisme l'avoit rendu odieux ; ses vices l'avoient rendu méprisable ; renfermé dans son palais, avec des courtisans corrompus comme lui, les compagnons de ses débauches étoient ses seuls Ministres ; c'étoit à table, c'étoit dans le délire de l'ivresse, qu'on gouvernoit l'Etat, qu'on dictoit des loix, & souvent des arrêts de mort. Les Polonois indignés leverent l'étendard de la revolte ; Uladislas n'étoit pas sans talens ; mais ses débauches avoient éteint son génie, & flétri son courage ; un Evêque vint lui reprocher sa conduite, & oublia en sa présence ces ménagements qu'on doit à un Prince coupable : Uladislas

130[illegible].

Révolution de Pologne.

ne sçut ni le punir, ni suivre ses conseils; l'Evêque l'excommunia, & cet acte rendit le Prince encore plus odieux que tous ses vices: on le supportoit encore, lorsqu'il n'étoit condamné que par la voix publique, on le chassa, dès qu'il fut foudroyé par la bouche d'un Evêque, & les Polonois proclamerent Wenceslas, qui fut couronné à Gnesne: soit respect, soit pitié pour Uladislas, quelques villes refusoient de reconnoître son concurrent, mais Wenceslas parut, & tout fut soumis. Cependant Uladislas s'étoit jetté dans les bras des Hongrois. Ceux-ci flattés d'affoiblir un voisin devenu trop puissant par son élection au trône de Pologne, embrasserent la défense du Roi détrôné; ses malheurs l'avoient corrigé; sa sobriété lui avoit rendu sa raison & ses talens militaires; il s'empara du Duché de Cracovie; en même temps il inonda la Pologne de manifestes écrits d'un style modeste, & conforme à sa situation; il reconnoissoit ses égarements; loin de menacer de sa vengeance ceux qui avoient couronné Wenceslas, il avouoit que l'indignation de son peuple avoit été juste; il promettoit d'écarter loin du trône les perfides courtisans qui avoient ouvert son cœur au souffle empoisonné du vice, de veiller au maintien des loix, à la fureté des citoyens, & de les rendre si heureux, qu'ils pleureroient un jour de l'avoir détrôné. On crut à ses remords; on plaignit sa disgrace; on redouta sa vengeance; on le rappelle, on se souleve contre Wenceslas; & ce malheureux Prince, qui ne sçut ni céder, ni défendre un trône qui ne lui appartenoit pas, meurt de chagrin, ou peut-être de poison.

Wenceslas est couronné par les Polonois.

Repentir d'Uladislas, il remonte sur son trône. 1305.

Il avoit placé Wenceslas son fils sur le trône de Hongrie, après la mort d'André le Vénitien, dernier rejetton de la race de Saint Etienne; une bulle de Boniface VIII l'en fit tomber, on sent qu'on ne devoit pas attendre de grandes choses d'un Prince, que la crainte de déplaire à un Pape avoit fait renoncer aux droits que lui donnoit une élection légitime; il succéda à son pere, mais également indigne des trois couronnes de Hongrie, de Bohême & de Pologne, livré aux sales débauches qui avoient causé la disgrace d'Uladislas, il ne sçut pas comme lui se corriger; on le trouva mort à Olmutz percé de trois coups de poignard. On soupçonna le Roi de Pologne de s'être délivré du pere par le poison & du fils par le fer. Cependant l'histoire ne nous apprend rien de certain sur le premier auteur de ce Régicide; on appercut un gentilhomme de Thuringe, qui sortoit du palais, un poignard sanglant à la main; la populace le poursuivit en foule, l'atteignit, l'assomma, avant qu'il eût avoué s'il étoit l'auteur ou l'instrument de cet attentat.

Wenceslas IV.

Il est assassiné. 1306.

Henri Duc de Carinthie étoit alors à Prague: dans le trouble, qui suit une révolution aussi subite, les Bohémiens le proclamerent; il avoit épousé Anne sœur du feu Roi: ce titre ne donnoit pas de mérite, mais il donnoit du crédit, qui seul dispose des grandes places. Albert d'Autriche avoit déja la tête remplie de ces chimeres ambitieuses, que ses descendans ont depuis réalisées; tout ce qui étoit à sa bienséance, lui sembloit être sa propriété; il prétendit qu'au défaut d'hoirs mâles la Couronne lui appartenoit; il en fit présent à son fils Rodolphe, leva une armée, dissipa la faction de Henri, & fit couronner son jeune ri-

Rodolphe I. Sa faction triomphe de celle de Henri.

val; mais la mort prématurée de ce Prince, renversa les espérances que les premiers jours de son regne avoient fait concevoir aux Bohémiens. L'élection de son successeur fut orageuse; Frédéric son frere se mit sur les rangs, mais la faction de Henri triompha, & le parti Autrichien fut massacré. Albert reparut à la tête de ses troupes, ravagea la Bohême, & ne put en chasser le nouveau Roi: il rentra en Allemagne où d'autres soins le rappelloient: il méditoit une nouvelle expédition contre les Bohémiens, lorsqu'il fut assassiné aux yeux de sa cour & de son armée par Jean d'Autriche, Prince de Souabe, son neveu, à qui il avoit refusé de rendre le Comté de Kibourg & quelques autres Etats. Henri de Luxembourg monta sur le trône Impérial: Jean son fils s'avançoit vers la Bohême à la tête d'une armée de Franconiens & de Bavarois; il eut bientôt un parti; ses menaces intimiderent les foibles: ses promesses séduisirent les ambitieux. Henri Duc de Carinthie après divers combats, où il fut toujours malheureux, se vit assiégé dans sa capitale; son trône étoit son dernier asyle: il falloit vaincre ou mourir en Roi sur la brêche; le Marquis de Misnie s'étoit renfermé avec lui dans Prague; tous deux commanderent avec assez de sagesse & de courage; le siege traînoit en longueur. Jean de Luxembourg voyoit dépérir son armée, & commençoit à douter du succès. Il ne l'attendit plus de la bravoure de ses soldats, mais de la perfidie des habitans; il se ménagea des intelligences parmi eux, & les portes de la ville lui furent ouvertes; Henri se défendit encore quelque temps dans la citadelle, mais se voyant trahi par ses sujets, il s'enfuit en Carinthie & n'osa plus reparoître.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

1307. *Henri I. Le parti Autrichien succombe.*

Henri est assiégé dans Prague & s'enfuit. 1310.

Jean avoit gouverné l'Empire pendant l'absence de son pere, & le fardeau de deux sceptres & celui de la guerre n'avoient point paru trop pesant pour lui; il apprit la mort de son pere, se mit en marche vers l'Italie pour conserver les conquêtes que ce Prince y avoit faites, il traversa les Alpes, lorsqu'il fut rappellé par les troubles de Bohême, où les factions s'étoient réveillées; sa présence dissipa l'orage; il subjugua la Silésie, porta la guerre fort avant dans le Nord, & revint chargé de riches dépouilles qu'il distribua à ses soldats: la famine le força de lever le siege de Cracovie, & de renoncer au trône de Pologne sur lequel il jettoit un regard avide. Peu de temps après ce Prince perdit un œil; il se mit entre les mains d'un médecin Juif, qui lui fit perdre l'autre; mais l'ignorance de ce misérable ne le privoit pas des yeux de l'ame, cette sagesse qui pouvoit encore diriger & le gouvernement & la guerre; Jean aveugle étoit encore craint de ses ennemis & recherché par ses alliés. Philippe de Valois Roi de France (1) étoit alors aux prises avec cet Edouard, qui, après avoir subjugué l'Ecosse, Despote dans son isle voulut regner dans le continent, & amena en Picardie ses troupes triomphantes; prêt à succomber, Philippe appella à son secours le Roi de Bohême: les grands du Royaume s'opposoient au départ de Jean; mais, privé de la lumiere, il ne cherchoit qu'une mort digne de lui; rien ne

Jean.

Conquêtes de ce Prince. 1322.

(1) *Dubrav. Hist. Bohem. Lib. XXI.*

Sect. III. Hist. de Bohême, 1278-1526.

Heroïque amitié de Jean pour Philippe de Valois. 1346.

put le retenir: „ me croyez vous donc aſſez aveugle, dit-il, pour ne „ pas reconnoître le chemin de la France? Philippe eſt mon ami; je „ combattrai pour lui, dût-il m'en couter la vie, & l'univers entier „ s'oppoſeroit envain à mon paſſage." Il partit accompagné de Charles ſon fils, qui fortifia de quelques troupes Allemandes l'armée Bohémienne; après bien des fatigues, ils arriverent en Flandres. Edouard n'oſa d'abord lutter contre tant de forces réunies; il chercha à les détruire en détail. Enfin l'imprudence des François & de l'aveugle Jean engage la fameuſe bataille de Crecy. Charles fils de Jean, Adolphe de Lorraine, & Louis Comte de Flandres, alliés plus fideles qu'heureux, combattoient auprès du Roi de Bohême; les premieres décharges des Anglois furent ſi meurtrieres, que l'on conſeilla au Prince aveugle de mettre ſes jours en ſureté; c'étoit mal connoître ſon caractere inflexible: „quoi! dit il, „ un Roi de Bohême fuiroit devant des Anglois! je ne rapporterois „ dans mes Etats que l'opprobre d'une retraite! non pas: la mort ou la „ victoire, je n'ai point d'autre choix".

Charles I.

Il périt en effet; Charles ſon fils fut bleſſé; Edouard fut aſſez généreux pour lui rendre le corps de ſon pere, auquel ayant élevé un tombeau dans la ville de Luxembourg, il alla prendre poſſeſſion du Royaume de Bohême, qu'il trouva plongé dans le deuil le plus affreux; le bruit de la mort de Jean l'avoit dévancé; un morne ſilence regnoit dans toutes les villes & n'étoit interrompu que par des cris de douleur; à l'aſpect de ſon fils ils redoublerent, ſpectacle doux & cruel tout à la fois pour une ame ſenſible, de voir l'auteur de ſes jours pleuré par tout un peuple. Les longs démêlés de l'Empereur Louis de Baviere avec la cour de Rome lui offrirent une couronne, qui le conſola bientôt du funeſte évenement qui avoit placé celle de Bohême ſur ſa tête. Louis excommunié par le Pape Jean XXII, étoit entré en Italie, y avoit créé un nouveau Pape avec autant d'injuſtice, que les Papes prétendoient créer des Empereurs, & s'étoit fait reconnoître par ſon eſclave couronné. Clément VI ſucceſſeur de Jean, excommunia de nouveau l'ennemi de ſon prédéceſſeur; &, pour prévenir les ſuites funeſtes de cette démarche, fit alliance avec le Roi de Bohême, dépoſa deux Electeurs, en créa deux autres, & fit élire Charles Empereur. Mais ce n'étoit qu'un vain titre, s'il ne triomphoit du conquérant de l'Italie; une partie de l'Allemagne s'étoit liguée en faveur de ſon légitime Souverain: le célebre Nicolas Rienzi venoit de s'élever dans Rome un trône auſſi redoutable, que celui de l'Antipape; cet homme ſorti de la lie du peuple, avoit beaucoup d'audace & peu de talens, mais ſon bonheur y ſuppléoit; il avoit fait égorger la plupart des nobles, ſes ennemis, & regnoit ſur une populace dont il étoit l'idole: il oſa citer à ſon tribunal, Louis & Charles, qui, tous deux, le mépriſerent; ſurpris de l'orgueil de deux Rois, qui ne daignoient pas le reconnoître pour arbitre, il part, & court en Allemagne, pour examiner les forces des deux partis; mais il fut arrêté. Charles le remit chargé de fers entre les mains du Pape; on ſçait que depuis il fut maſſacré à Rome dans le même Capitole où Céſar expira ſous les coups des vengeurs de la liberté: tel fut le terme de cette grandeur momentanée, qui

Il est élu Empereur.

qui étonna l'Europe & fit trembler l'Italie, exemple frappant, qui loin d'effrayer les chefs de conjurés ne fait que les enhardir, parcequ'ils ne voient que les commencemens de l'entreprise & qu'ils n'en considerent pas la fin. *Hist. de* Bohême. 1278-1526.

La guerre civile s'alluma en Allemagne; Louis avoit des talens, un caractere ferme, une présence d'esprit inaltérable, un tact assez sûr dans le choix de ses officiers; partout il fut vainqueur, ou par lui-même, ou par ses Généraux: lorsque Charles avoit essuyé quelques échecs, il évoquoit les foudres d'Avignon qui ne réparoient pas sa défaite; &, sans doute, il auroit été forcé de renoncer à la couronne Impériale, si la mort n'eût arrêté Louis de Baviere dans le cours de ses succès: on ne peut trop estimer le courage de ce Prince qui, dans un siecle d'ignorance, ayant à la fois, des armées & des préjugés à combattre, soutint la grandeur & la dignité de l'Empire contre les absurdes prétentions des Papes, qui vouloient que la premiere Monarchie de l'Europe fût un fief du saint siege. Charles ne joua dans cette guerre qu'un rôle d'esclave; il ne parut être que l'instrument de l'ambition des Pontifes, & le Général de leur armée; c'étoit d'Avignon qu'il attendoit des ordres pour agir, & pour entamer quelque mauvaise opération, qui le faisoit battre; il est vrai que Clément VI enleva l'Evêché de Prague à la Métropole de Mayence, l'érigea en Archevêché, & régla que dorenavant les Rois de Bohême seroient sacrés par les Archevêques de Prague & non par ceux de Mayence; mais si ce coup d'Etat importoit à la liberté de la Bohême, & à la grandeur de Charles, il ne s'accordoit pas moins avec les vues politiques du Pontife. Charles délivré de son concurrent crut qu'il regneroit sans obstacles, & que tout l'Empire alloit le reconnoître, il se trompoit; les Electeurs offrirent d'abord la couronne à Edouard III, qui la refusa, & à Frédéric le Sévere, Margrave de Misnie, qui en fit autant: le Comte Gonthier de Schwarzbourg, l'un des meilleurs Généraux de Louis de Baviere, fut proclamé: il marchoit à la victoire à la tête d'une puissante armée, lorsqu'il fut empoisonné, & termina par une lâcheté, une vie jusqu'alors irréprochable, en vendant avant de mourir, les droits que lui donnoit son élection au Roi de Bohême, que la voix publique accusoit de cet empoisonnement. Charles, qu'on soupçonnoit d'avoir employé contre son ennemi l'arme ordinaire des traitres, faisoit bâtir des églises, enrichissoit des moines, des abbés, des évêques déja opulens, & laissoit languir son peuple dans l'indigence & dans l'oppression; il accrut encore la misere de ses sujets, en levant des subsides énormes pour acheter l'amitié des Electeurs, auxquels il étoit odieux; les Bohémiens, dont l'orgueil avoit été flatté de voir la couronne Impériale sur la tête de leur Souverain, se repentirent bientôt d'avoir contribué à son élection; il étouffa leurs murmures en leur rendant le droit d'élire leur Roi à l'extinction de la maison regnante; il réunit à la Bohême, par un acte authentique, la Souveraineté de la Haute & Basse Siléfie, & la suzeraineté de Mazovie & de Plocko. Il traversa les Alpes & alla recevoir des couronnes & des outrages; à Milan il fut proclamé Roi d'Italie; à Rome il fut couronné Empereur par le Cardinal d'Ostie;

L'Evêché de Prague est érigé en Archevêché.

1349.

Foiblesse de Charles.

SECT. III. *Hist.* de Bohême, 1278-1526. mais on ne lui permit pas de passer la nuit dans la Capitale du monde Chrétien, & on lui fit signer un traité par lequel il se soumettoit à ne plus revenir en Italie sans la permission du Pape; quelle ame un peu fiere voudroit d'une couronne à ce prix! & comment en Allemagne un parti puissant avoit il pu préférer un Prince aussi foible, à ce Louis de Baviere qui soutenoit avec tant de noblesse l'honneur de son rang? Moins esclave dans l'Empire qu'en Italie, Charles fit placer, dans la Bulle d'Or, le Roi de Bohême à la tête des Electeurs séculiers; & força la Diete à consentir à la réunion des Margraviats de Lusace & de Mo-
1357. ravie, & de la ville d'Egra, au Domaine de la couronne de Bohême: sa politique commença à se développer & à s'affermir; il redoutoit les Princes du sang Autrichien; il connoissoit l'ambition héréditaire de cette famille. Il craignoit que, si quelque Prince de cette Maison montoit sur le trône Impérial, il ne se servît de la puissance, que lui donneroit son nouveau rang, pour subjuguer la Bohême: cette inquiétude lui dicta l'Edit singulier par lequel il défend à ses successeurs à perpétuité de donner leur suffrage à un Autrichien dans les élections. Cependant, par une inconséquence, qu'on ne pourroit expliquer, si l'on ne connois-

Précautions de Charles contre la Maison d'Autriche.

10 *Fevr.* 1364. soit pas les caprices & la foiblesse de ce Prince, il conclut à Brinn en Moravie, avec ces mêmes Autrichiens, un traité de confraternité & de succession réciproque. Deux ans après, on le voit partir pour Avignon & recevoir le titre de Roi d'Arles, qui a longtemps appartenu aux Empereurs; son avarice le ramene en Italie; plus lâche encore, que lorsqu'il promettoit de n'y plus reparoître, il fait un trafic honteux des droits qui appartenoient à la couronne Impériale & non à celui qui la portoit, vend aux Seigneurs la souveraineté des villes qui relevoient de l'Empire, affranchit pour de l'or des villes qui s'érigent en Républiques,
1373. & revient chargé d'opprobre & d'argent. Mais s'il vendoit d'une main, il achetoit de l'autre: le Margraviat & la dignité Electorale de Brandebourg ne lui couterent que quarante mille florins d'or de Hongrie; il en investit Sigismond, le second de ses fils; ce fut aussi en prodiguant ses largesses aux Electeurs & en leur cédant des droits inaliénables du Do-
1377. maine Impérial, qu'il réunit leurs suffrages en faveur de Wenceslas son fils aîné, qui fut élu Roi des Romains; quelques villes de Souabe qu'il avoit vendues, pour assurer le succès de ses desseins, formerent une ligue pour la défense de leur liberté; mais il sçut la dissiper. Il avoit fait vœu d'aller visiter en France l'abbaye de Saint Maur, & se faisoit un crime de ne l'avoir pas encore rempli; d'Empereur devenu Pélerin, il traversa l'Allemagne & la France, & alla verser dans les mains des moines de Saint Maur des présens, qui étoient les fruits de ses monopoles; c'est ainsi que, dans ces temps barbares, on croyoit sanctifier
1378. tous les crimes. Il mourut à son retour; l'embellissement de la ville de Prague, l'établissement de son université, sont les plus grands biens qu'il ait faits à la Bohême: quant à l'Allemagne, il n'y fit que du mal; on l'appella depuis la peste de l'Empire; on dit qu'il sçavoit cinq langues; mais il ignoroit, ou feignoit d'ignorer les vrais principes de politique & de morale; il ne fit dans toute sa vie que voyager, acheter, & vendre.

Il vend les droits & les domaines de l'Empire.

A peine daigna-t-il donner quelques inſtans aux ſoins du gouvernement de la Bohême, &, même dans ſes jours les plus laborieux, ſes ſoins n'avoient pour objet que l'égliſe, ou ſa capitale, à laquelle il ſacrifioit le reſte de l'Etat. *Hiſt. de Bohême, 1278-1526.*

Wenceſlas V.

Les premiers jours du regne malheureux de Wenceſlas furent marqués par le plus épouvantable de tous les fléaux; la peſte ſe déclara dans Prague, ſe répandit dans les Provinces, & remplit tout le Royaume d'horreur & de deuil (1). On ne voyoit partout que des morts traînés au tombeau par des mourans: on regarda ce déſaſtre comme le préſage du regne le plus funeſte; les Bohémiens ſe hâterent eux-mêmes d'accomplir leur prédiction, &, comme ſi la peſte eut laiſſé trop d'hommes ſur la terre, ils coururent aux maiſons des Juifs, les pillerent, y mirent le feu, & maſſacrerent tous ces infortunés, ſans pitié pour le ſexe ni pour l'age: à peine quelques enfans furent ils arrachés aux glaives des aſſaſſins, par des citoyens vertueux, qui expoſerent leurs jours pour ſauver ces victimes; tout ce carnage fut l'ouvrage de deux heures. Wenceſlas ne voulut ou n'oſa pas châtier les coupables; la peſte, & le fer des aſſaſſins lui avoient enlevé des milliers de ſujets; il ne voulut pas en faire tomber pluſieurs mille encore ſous le fer des bourreaux, ou, peut-être fut il épouvanté par la multitude de ces fanatiques brigands; il vouloit rendre des citoyens à l'Etat; ſa politique choiſit le moyen le plus honnête, mais auſſi le plus dangereux; ce fut de diminuer le nombre des moines. Pour y parvenir, il eſſaya de les réformer: les aſtreindre aux loix ſéveres de leurs inſtituteurs, rappeller parmi eux les vertus qu'ils avoient oubliées, les rendre chaſtes, ſobres, dociles, les forcer à verſer leur ſuperflu dans le ſein de l'utile & laborieuſe indigence, c'étoit exclure des monaſteres des eſſains de fainéans, qui ne s'envéliſſoient dans ces aſyles ſacrés, que pour y trouver un loiſir, des plaiſirs & des vices reſpectés par le peuple ſuperſtitieux: Wenceſlas éprouva qu'il eſt plus difficile de réformer des Abbayes, qu'un Royaume; qu'on peut anéantir ou changer des corps Laïques nombreux & puiſſans, renverſer la Magiſtrature, aſtreindre à une diſcipline rigoureuſe cent mille hommes armés, mais qu'on ne peut ſans hazarder ſa couronne & quelquefois ſa tête, corriger des hommes, qui, maîtres de la populace par la force des préjugés, ſçavent lui faire voir l'ennemi de Dieu, dans le ſage réformateur dont ils redoutent la vigilance; telle fut la premiere ſource des malheurs de Wenceſlas, & de ces calomnies que les moines forgerent contre lui, & que l'hiſtoire a répetées.

Peſte en Bohême.

Maſſacre des Juifs.

Wenceſlas veut réformer les moines.

Ces ſoins domeſtiques n'empêchoient pas Wenceſlas de veiller ſur l'Allemagne & ſur le reſte de l'Europe (2). L'Egliſe étoit alors déchirée par un ſchiſme: Urbain VI & Clément VIII ſe diſputoient la thiare, ſe traitoient d'Antipapes, & s'excommunioient réciproquement; dans l'Empire la ligue des Villes luttoit contre celle des Princes, & Wenceſlas favoriſoit tour-à-tour l'une & l'autre, pour affermir ſon autorité ſur les débris des deux factions, qui ſe détruiſoient mutuellement; en même 1379.

(1) *Æn. Sylv.* — *Dubrav.* — *Dugloſſ.* (2) *Hiſt. des Papes.* — *Hiſt. Eccleſ.*

SECT. III. *Hist.* de Bohême, 1278-1526.

1393. temps, il applaniſſoit le chemin du trône de Hongrie à ſon frere Sigismond, Electeur de Brandebourg, qui avoit épouſé Marie fille de Louis; mais il ne plaça ſur ce trône qu'un ingrat couronné. Cependant la ligue des villes (1) avoit ſuccombé, ſon armée taillée en pieces s'étoit diſperſée; ce fut alors que l'Empereur, n'eſpérant plus relever ce parti abattu, publia un édit de pacification; il retourna en Bohéme & reprit le grand ouvrage de la réforme du Clergé; il fut la victime de ſon zele; les grands & le peuple, ſuſcités par les moines, d'ailleurs animés contre un Souverain, qui avoit blâmé le maſſacre des Juifs dont ils avoient partagé les dépouilles, porterent ſur lui des mains audacieuſes, & le jetterent dans un cachot réſervé aux plus vils criminels; ce ne fut qu'après quatre mois de la plus affreuſe captivité qu'on lui permit de revoir un moment la lumiere, & de ſortir pour ſe laver dans un bain; ſecouru par une ſervante, qui fut touchée du ſort déplorable de ſon Prince, il s'évada, & s'enfuit en Autriche, où il fut arrêté par le Duc, à la ſollicitation de ce même Sigismond, qui lui étoit en partie redevable de la Couronne de Hongrie; il s'enfuit encore & remonta ſur le trône de Bohême; mais il fut bientôt renverſé de celui d'Allemagne; les Electeurs aſſemblés à Lanſtein le dépoſerent: ils l'accuſoient *d'avoir aliéné quelques Domaines de l'Empire*; ſi c'étoit un crime qui le rendoit indigne de la Couronne, Charles IV ſon pere avoit été à cet égard beaucoup plus coupable que lui: *il avoit laiſſé ſubſiſter en Allemagne deux factions ennemies;* cette politique fut celle de tous les Princes, dans tous les temps, dans tous les Etats; &, s'il falloit détrôner Wenceſlas, pour en avoir adopté les principes, quel Roi, quel Empereur ſeroit reſté ſur ſon trône? *Il n'avoit temoigné aucun reſpect pour les gens d'Egliſe;* c'étoit là ſon grand attentat; les autres n'étoient préſentés que comme acceſſoires: enfin ce Prince inquiet, (& il avoit ſujet de l'être,) confioit pendant la nuit la ſûreté de ſes jours à des chiens rangés autour de ſon lit, ayant plus de confiance en des animaux incorruptibles, qu'en des hommes qu'on pouvoit ſéduire. Si de ſimples fautes pouvoient effacer le caractere reſpectable imprimé ſur le front des Rois, ſi des torts ſuffiſoient pour légitimer leur dépoſition, Wenceſlas auroit mérité ſon ſort; mais qui pourra fixer le nombre & la grandeur des attentats, qui peuvent autoriſer un corps politique à rejetter ſon chef?

Il eſt détrôné & empriſonné.

Il recouvre la Couronne de Bohême & perd celle de l'Empire.

1400.

Malgré ſa diſgrace, Wenceſlas conſerva encore quelques amis en Allemagne & même au-delà de l'Empire: les Papes d'Avignon, quelques villes, & le Concile de Piſe le reconnurent juſqu'en 1410; mais lui-même il ne chercha point à remonter ſur un trône environné d'écueils, qui ne procuroit qu'un vain nom, l'apparence du pouvoir, & des périls très réels; il laiſſa Robert jouir paiſiblement de ces avantages tant enviés & ſi peu dignes d'envie; il ceſſa de gouverner des Allemands, qui ne vouloient pas l'être, & ne s'occupa plus que des affaires de Bohême. Ce fut ſous ſon regne que l'on vit éclorre dans ce Royaume le premier germe de la célebre Doctrine des Huſſites; ce n'étoit, pour ainſi dire, qu'une

(1) *Hiſt. d'Allemagne.*

Colonie de Wiclefistes (1). Un Seigneur de la Maison de *Poisson Pourri*, ne trouvant dans sa patrie, que barbarie, ignorance & préjugés, étoit allé chercher en Angleterre le flambeau de la raison & des sciences; il y lia une étroite amitié avec Wiclef, à qui Dieu, suivant ses amis, & selon ce qu'en disent ses ennemis, l'ambition & la vengeance, avoient inspiré le dessein de renverser dans cette isle la religion Catholique; c'étoit parmi les étudians d'Oxford, qu'il répandoit ses opinions; il leur enseignoit que l'Eglise n'est qu'une république dont les Magistrats sont égaux, & que le Pape n'est qu'un prêtre, que la richesse des gens d'Eglise & des moines est contraire à l'esprit de l'Evangile & à leur vœu d'humilité, qu'aucune propriété ne doit leur être permise, que leurs vastes & scandaleuses possessions devoient retourner au domaine de l'Etat, qu'il étoit injuste d'exempter les prêtres des impôts que payoit le citoyen laborieux, qu'un prêtre qui vivoit d'une maniere indigne du sacerdoce en étoit dégradé, que le pouvoir législatif appartenoit aux Magistrats & non aux Ecclésiastiques, qu'il étoit ridicule qu'un Roi fût dans la dépendance d'un Evêque son sujet: il prétendoit encore, „ que le Pape étoit „ simoniaque, hérétique, qu'il n'avoit point d'ordre dans l'Eglise de Dieu, „ mais dans la société des démons, que, depuis la dotation de l'Eglise „ tous les Papes étoient les précurseurs de l'Antichrist, & les Vicaires „ du Démon, que les Papes & les Cardinaux étoient institués, non par „ J. C., mais par l'ennemi des fideles, qui ne devoient point demander „ d'indulgence au Pape, parce que la bonté de Dieu n'est pas renfermée „ dans les murs de Rome ou d'Avignon, que le Pape, ni aucune Puis- „ sance sur la terre, ne pouvoit empêcher les fideles de profiter des „ moyens de salut que J. C. a établis, que le Pape & ses collegues é- „ toient des Pharisiens & des Scribes &c." Tels étoient les dogmes de Wiclef, qui eut le bonheur d'échapper aux inquisiteurs & aux bourreaux, mais dont le corps enseveli à Luttervord fut depuis arraché du sein de la terre & brulé dans une place publique, par ordre du Concile de Constance. Il prêta au Bohémien son livre de *Realibus Universalibus*; le disciple revint dans sa patrie après la mort de son maître, & voulut jouer à Prague le même rôle, qui avoit rendu Wiclef si célebre en Angleterre; mais parmi les disciples qu'il choisit, il s'en trouva un qui l'effaça lui-même, & ne lui laissa que le rang d'obscur prosélite; c'étoit le jeune Jean Hus: ses mœurs étoient douces & pures; son éloquence n'avoit rien d'affecté; il avoit de l'esprit & du génie; les Allemands qui enseignoient dans l'Université de Prague en furent chassés. Jean Hus en fut nommé Recteur, & les seuls Bohémiens eurent le droit d'instruire leurs compatriotes; ainsi la nouvelle Religion se propagea sans obstacles, & Wenceslas lui-même en accélera les progrès par une tolérance illimitée, qui approchoit beaucoup de la protection.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

Origine des Hussites.

L'Empereur Robert étoit mort: on auroit pu rappeller Wenceslas; 1410.
mais son penchant pour les Hussites grossit le nombre de ses ennemis. Sigismond son frere fut élu; ce fut sous les auspices de ce Prince que s'as-

(1) *Æn. Sylv.* —— *Dubrav.* —— *Hist. Eccles.*

SECT III. Hist. de Bohême, 1278-1526.

Jean Hus est brulé vif.

sembla le Concile de Constance; il ordonna à Jean Hus d'y comparoître pour y rendre compte de ses opinions & de sa conduite, & lui donna un sauf conduit; ce seing respectable ne le sauva point de la fureur de ses ennemis: il fut arrêté contre la foi publique, contre le droit des gens; & Sigismond se rendit complice de cette perfidie en la tolérant; enfin Jean Hus n'ayant pas voulu céder aux instances de l'Empereur & de ses amis, qui le pressoient de se rétracter, fut condamné à être brulé vif avec ses habits (1); il marcha au supplice avec un courage digne d'un héros, en vit les apprêts sans palir, & se laissa lier sans résistance au poteau fatal: avant qu'on approchat la torche du bucher, l'Electeur Palatin, qui dans cet affreux spectacle jouoit le rôle de maitre des cérémonies, lui demanda s'il vouloit se rétracter; la réponse de Hus fut négative & ferme; aussitôt il fut enveloppé de tourbillons de flames qui le dévorerent: on jetta ses cendres dans le Rhin, de peur que ses disciples
1415. ne recueillissent les restes de ce martyr de leurs opinions (2), Æneas Sylvius dit que pour se consoler de ce qu'il ne restoit rien de leur Maitre, ils emporterent en Bohême la superficie de la terre noircie par les flames. Jérôme de Prague, son collegue & son ami, eut le même sort l'année suivante: c'étoit un spectacle que les Conciles donnoient de temps en temps, non sans doute pour entretenir la ferveur de la charité Chrétienne, mais pour affermir la foi Catholique. Jérôme ne montra pas moins de fermeté que son ami, il eut le courage de prononcer devant le Concile une espece d'oraison funebre de Jean Hus. „ C'étoit, dit il, un homme honnête, juste, & saint; je lui ressemblerai dans ma mort, heureux si j'ai pu lui ressembler dans ma vie!" il chanta des hymnes en marchant au supplice, & même au milieu des flames: il se prosterna devant le poteau, au dessus du quel il disoit voir la Couronne du Martyre: le bourreau ayant voulu allumer le bucher par derriere, pour lui épargner cette effroyable vue. „ Approche, lui dit il, & mets le feu par devant: si j'en avois craint l'atteinte, je ne serois pas venu ici; j'ai eu des occasions de fuir, & ne l'ai pas voulu." Tous ces faits sont rapportés par un Catholique, témoin oculaire de son supplice (3). Il manquoit au Hussitisme, pour devenir formidable, d'avoir des Martyrs; le Concile lui en donna & en faisant périr deux Chefs, il multiplia les prosélites, que le seul récit de leur constance héroïque attiroit à leurs opinions. Trente mille Hussites se rassemblerent au milieu de la campagne: cette multitude allarma Wenceslas; il craignit qu'elle ne vînt l'assiéger dans son palais; sa crainte étoit sage: on entendit dans cette foule quelques cris de révolte; on proposa de détrôner un Prince qui favorisoit leurs opinions, mais dont le regne trop long & trop uniforme les ennuyoit; ils alloient marcher en tumulte vers son palais, lorsque l'un d'eux homme éloquent & modéré, se leva & leur dit: „ mes freres, notre Roi a des défauts, peut être même des vices: mais c'est le moins vicieux des Rois qui gouvernent l'Europe: partout vous les verrez sanguinaires, intolérans, ministres de la cruauté des prêtres, esclaves des caprices & des intérêts des Pa-

Jérôme de Prague subit le même sort. 1416.

Révolte des Hussites, calmée par l'un d'entre eux.

(1) *Reichental.* (2) *Æn. Sylv. Cap. XXXVI.* (3) *Poggii Florentini de Hieronimi heretici obitu & suplicio narratio: in epistolâ ad Leonardum Aretinum.*

„ pes; si le nôtre n'a point embrassé notre culte, du moins il ne le ren- „ verse pas: il nous laisse la liberté de croire & d'agir; & pourvu „ qu'on soit honnête, on est Catholique à ses yeux." Ce discours ne produisit qu'un calme momentané; la populace prit les armes & entra dans Prague: il étoit difficile de dire à qui elle vouloit faire la guerre, personne ne s'opposant à ses volontés.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

Wenceslas se retira dans le château de Wissenrad; le peuple abandonna ses travaux, les Magistrats voulurent réprimer ce zêle fanatique, ils furent égorgés, déchirés au milieu de la place publique, tandis qu'un moine élevant une Hostie consacrée, animoit les assassins au carnage. Wenceslas frémit au récit de tant d'horreurs; *je vous avois prédit tout ce qui arrive*, lui dit le grand Echanson, *mais vous n'avez pas voulu m'écouter;* ce reproche ne fit que redoubler la colere de Wenceslas; on prétend que, dans le premier transport, il renversa l'Echanson, & voulut le poignarder, mais que les courtisans arrêterent sa main égarée: il fut bientôt attaqué d'une paralysie causée par sa crainte ou par sa fureur, ou peut être par l'une & l'autre; sa main tremblante traça les noms des coupables qu'il réservoit au dernier supplice; il mourut en reprochant à son frere, de l'avoir trahi, à ses amis, de l'avoir abandonné, à ses sujets, de s'être soulevés contre lui, à ses courtisans de l'avoir trompé. On accusoit ce Prince d'avoir eu trop de penchant pour le vin & pour la bonne chere, & qui l'en accusoit? Les Moines de Bohême, & les Allemands: on lui reprochoit avec plus de justice ses emportemens: lorsque son sang s'allumoit il n'étoit plus maitre de ses sens; & alors, descendant à des actions indignes d'un Roi, il frappoit les objets de sa colere; mais quand la fureur n'égaroit pas sa raison, il étoit le plus doux, le plus affable, le plus juste des Princes: son bras alors ne s'étendoit que pour secourir l'indigent; compatissant pour les foiblesses de l'esprit humain, il laissoit aux Bohémiens leurs opinions, & conservoit les siennes; modeste dans ses jugemens, il ne croyoit pas que sa religion fût la meilleure, uniquement parce qu'elle étoit celle du Roi. Les Bohémiens n'avoient pas seulement accusé Sigismond d'avoir lachement permis qu'au mépris de son seing on fit périr deux hommes qui l'avoient cru digne de leur confiance; ils regardoient le sauf conduit qu'il leur avoit donné comme un piege que sa perfidie leur avoit tendu, pour les livrer tous deux à la vengeance des prélats. Sigismond ne devoit pas ignorer qu'il étoit odieux à ce peuple sur lequel il alloit regner, il employa ses forces en Hongrie contre les Turcs, au lieu de les rassembler vers les frontieres de la Bohême, & d'en imposer par cet appareil à la nation prête à se soulever: elle refusa de le reconnoître; il s'apperçut trop tard de la faute qu'il avoit faite, & parut, lorsque les Bohémiens armés s'étoient tracé un plan de révolte bien combiné, & en avoient confié l'exécution à un chef qui sembloit né pour les grandes révolutions. C'étoit Ziska: Jean Hus & Jérôme de Prague ne sçavoient que mourir, celui ci sçavoit vaincre; dès sa plus tendre enfance, il avoit été élevé dans les camps: la guerre étoit son élément, son étude, ses plaisirs (1). Il avoit rassemblé une troupe de brigands, dont sa sévérité

Massacre des Magistrats de Prague.

Mort de Wenceslas. 1419.

Imprudence de Sigismond. 1420.

(1) *Æn. Sylv. — Dubrav. — Teobal. Jun. — Bell. Huss. Boh. Auth. Zach.*

SECT. III. Hist. de Bohême, 1278-1526.

Succès de Zisca & des Hussites.

fit une armée redoutable. Sigismond s'avançoit à la tête de ses troupes Allemandes & Hongroises; des deux côtés l'ardeur, la haine, l'espérance étoient égales; des deux côtés on se traitoit d'hérétiques, & chaque parti croyoit combattre pour l'intérêt du ciel. A peine les deux armées étoient elles en présence près d'Auska, qu'elles demanderent à combattre; les chefs céderent à l'impatience des soldats, & donnerent le signal: Sigismond fut vaincu. Cette défaite n'abattit point son courage; il jugeoit de cette révolte par les entreprises ordinaires de la populace qui n'a qu'une ardeur passagere, & qui n'est point capable de longs & durables efforts; il fit de nouvelles levées, pénétra jusqu'à Prague, s'empara du château, s'y fit couronner; mais Zisca parut, fit lever le siege, & poursuivit les Impériaux jusqu'au delà des frontieres de Bohême. „ Nous „ avons combattu les Bohémiens cinq fois, écrivoit le Duc de Baviere; „ tout autant de fois nous avons été défaits avec perte de nos troupes, „ de nos armes, de nos machines, de nos provisions, de nos valets d'ar„ mée. La plus grande partie de nos gens a péri par le fer, & l'autre „ dans la fuite: enfin je ne sçais par quelle fatalité, nous avons toujours „ tourné le dos, avant d'avoir vu l'ennemi. Tous les foudres de l'Eglise tonnerent contre les vainqueurs: on prêcha une croisade, 130000 hommes allerent chercher la couronne du martyre, pour assurer celle de Bohême à Sigismond, qui à l'aspect de ses ennemis se retira. Nouvelle croisade, nouvelles victoires de Ziska: toute l'Allemagne se croise une troisieme fois avec aussi peu de succès. Ziska mourut, en conseillant

1424. à ses soldats de faire de sa peau un tambour (1), dont ils se serviroient dans les batailles: Procope rase prit le commandement de son armée: comme lui il avoit du courage & de l'expérience; il fut, comme lui, bien secondé par la fortune; il tailla en pieces les Impériaux près d'Aussig, & pénétra jusques dans l'Empire. Cependant la Noblesse étoit lasse de servir des chefs tirés de la lie du peuple; leur mérite, leurs succès n'étoient à ses yeux que de vains titres; un homme d'une naissance auguste, sans talens & vaincu, étoit plus respectable à ses yeux, qu'un roturier couronné par les mains de la victoire & elle se déclara pour Sigismond; cette défection entraina une partie de l'armée, & le camp fut pres-

(1) Cet ordre ne fut point exécuté. Ses soldats l'enterrerent à Czaslau: du temps de Théobalde on lisoit encore cette inscription sur sa tombe. „ Ci-gît Jean Zisca qui ne le „ céda à aucun Général dans l'art militaire: rigoureux vengeur de l'orgueil & de l'ava„ rice des Ecclésiastiques, ardent défenseur de la Patrie; ce que fit en faveur de la Ré„ publique Romaine Appius Claudius l'aveugle, par ses conseils, & Marcus Furius Ca„ millus par sa valeur, je l'ai fait en faveur de ma patrie; je n'ai jamais manqué à la „ fortune, & elle ne m'a jamais manqué; tout aveugle que j'étois, j'ai toujours bien „ vu les occasions d'agir; j'ai vaincu onze fois en bataille rangée: j'ai pris en main la „ cause des malheureux, & celle des indigens, contre les prêtres sensuels & chargés de „ graisse, & j'ai éprouvé le secours de Dieu dans cette entreprise: si leur haine ne m'a„ voit calomnié, je tiendrois un rang parmi les plus illustres personnages. Cependant, „ malgré le Pape, mes os reposent dans ce lieu sacré..." Cent ans après, l'Empereur Ferdinand étant venu à Czaslau, & s'étant approché, sans le sçavoir, du tombeau de Zisca, dès qu'on l'en eut averti il s'enfuit en criant; *cette mauvaise bête, toute morte qu'elle est, fait encore peur aux vivans.*

presque désert; Rohac à la tête de quelques factieux enthousiastes s'enferma dans un château, & voulut illustrer par sa mort, les derniers momens de la révolte expirante: il se trompoit; il soutint le siege avec autant d'habileté que de valeur, fit réparer les bréches, porta la mort jusques dans le camp des Impériaux, où tandis qu'il protégeoit la retraite de ses soldats, il fut pris; sa bravoure méritoit sa grace, ou du moins une mort moins ignominieuse, mais Sigismond jugea qu'un exemple de sévérité étoit nécessaire: il le fit conduire à Prague, où il reçut la mort des mains d'un bourreau; soixante & neuf de ses complices eurent le même sort. Ce spectacle effraya la multitude, le germe de la révolte parut étouffé & Sigismond fut enfin reconnu; il alla ensuite recevoir des mains du Pape la couronne Impériale, & revint en Allemagne: il se promettoit de goûter longtemps au sein de la paix les douceurs du rang suprême; la mort le frappa au moment où il alloit jouir du fruit de ses travaux. Général sans talens, frere sans amitié, sans reconnoissance, Prince sans bonne foi, sans fermeté, il fut méprisé en Hongrie, détesté en Bohême, peu respecté dans l'Empire; le peuple courut à sa pompe funebre comme à un spectacle fait pour ses yeux & non pour son cœur; les ecclésiastiques regretterent en lui non un grand Prince, mais un protecteur: il avoit désigné pour son héritier universel, Albert Duc d'Autriche, qui avoit épousé en 1422 sa fille Elisabeth.

Hist. de Bohême, 1278 1526.

Sigismond est enfin reconnu. 1437.

Envain Sigismond avoit fait périr plusieurs chefs des Hussites; envain le Concile de Basle avoit levé à ses frais une armée, qui à la fin en avoit triomphé; envain, après avoir enfermé, entassé les prisonniers dans des granges, on les avoit fait dévorer par les flames, trahison plus odieuse que la révolte qu'on vouloit punir. On en vit après la mort de Sigismond s'assembler une multitude; il suffisoit qu'Albert eût été choisi par Sigismond pour leur être odieux; la branche regnante de Luxembourg s'éteignoit; ils recouvroient leur droit d'élection: ils appellerent au trône Casimir frere d'Uladislas VI, Roi de Pologne, agé de treize ans (1). Ils espéroient, sans doute, que cette ame neuve & susceptible de toutes les impressions s'ouvriroit plus aisément à leur doctrine, & que la foiblesse d'un si jeune Souverain leur permettroit de s'emparer du gouvernement, & d'en écarter tout ce qui ressentoit le Papisme. Casimir qui ne voyoit que le côté brillant de cette entreprise, & qui n'en voyoit pas les obstacles & les périls, convoqua une Diete à Corézin. Mais, à son grand étonnement, les avis y furent partagés; Uladislas lui même opina qu'il falloit refuser une couronne, offerte par des séditieux, qui seroit disputée par un Prince maitre de l'Autriche & de la Hongrie, & qui devoit être bientôt Empereur, malgré la promesse solemnelle qu'il avoit faite aux Hongrois de ne pas l'être: le Duc de Lithuanie flatta l'ambition de Casimir (2), & entraina la plus grande partie de l'assemblée dans le parti de ce jeune Prince; un corps de quatorze mille hommes s'avança vers la Bohême. Albert les avoit prévenus, & s'étoit fait couronner dans Prague; son armée étoit composée de Saxons, de Bavarois, d'Autrichiens, de Si-

Albert.

Nouveaux troubles en Bohême.

(1) *Kojalowicz Hist. Lithuan.* — (2) *Bonfin. rer. Hung. Dec. III.* — *Cromer.*

Sect. III. *Hist.* de Bohême, 1278 à 1526.

léſiens, de Moraves, de Hongrois (1); elle étoit ſi ſupérieure à celle des Polonois, qu'on fut indigné de la timidité d'Albert qui n'oſa leur préſenter la bataille. Uladiſlas de ſon côté n'oſa compromettre ſes forces contre tant d'ennemis; le petit nombre de ſes troupes excuſoit ſa crainte: il décampa, & dirigea ſa marche vers Troppau, où la plupart des Seigneurs Siléſiens, jurerent de rendre hommage à Caſimir dès qu'il auroit reçu la couronne avec la forme accoutumée. Albert avoit ſuivi l'armée ennemie, mais après une vive & inutile canonade, il ſe retira. George Podzébrasky l'attaqua dans ſa retraite, & fit éclater dans ce combat ces talens & cette bravoure, qui depuis lui mériterent la couronne de Bohême: malgré cet avantage, Uladiſlas qui voyoit dépérir ſon armée dans un pays ruiné, aima mieux aller gouverner ſon Royaume que d'en donner un à ſon frere. Albert venoit d'être élu Empereur; & tout le corps Germanique étoit prêt à ſe liguer en ſa faveur; on négocia: Caſimir renonça à ſes prétentions; la Bohême avoit été dévaſtée, ſes campagnes ravagées, ſes villes épuiſées d'hommes & d'argent: tel fut le ſeul fruit de cette entrepriſe. Æneas Sylvius, zélé panégyriſte d'Albert, ne convient pas de la prudence timide avec laquelle ce Prince avoit toujours évité une action déciſive, ni des ravages que ſes troupes avoient commis ſous ſes yeux dans la Bohême; il prétend au contraire qu'Albert envoya à Uladiſlas & à Caſimir un Ambaſſadeur qui leur tint ce diſcours: „ Princes, „ pourquoi ſouffrez vous que vos ſoldats ravagent ce pays ſur lequel vous „ voulez regner? eſt ce un déſert que vous voulez conquérir? pourquoi „ ces flames allumées par vos mains dévorent elles les villages & les vil„ les? ne voulez vous ranger ſous votre puiſſance que des cendres & „ des ruines? eſt ce à des cadavres ſanglans ou brulés que vous voulez „ donner des loix? l'innocent laboureur, l'honnête artiſan doivent ils „ être les victimes de la querelle de Caſimir & d'Albert? Polonois, étei„ gnez ces torches qui fument dans vos mains: arrêtez le cours de vos „ ravages; Albert vous propoſe une gloire plus digne de vous; il veut „ qu'une bataille en raſe campagne décide du ſort de la Bohême, & lui „ donne un maître; le vainqueur ſera Roi; le vaincu renoncera à la cou„ ronne, & rentrera dans ſa patrie." Ce défi étoit héroïque, ſi celui qui l'envoyoit n'avoit pas eu trente mille hommes à oppoſer à quatorze mille. Quoiqu'il en ſoit, la Bohême étant pacifiée, & les Polonois étant occupés à repouſſer les Tartares, Albert vola au ſecours de la Hongrie attaquée par les Turcs: il montra contre eux une ardeur moins équivoque, & les força à reprendre le chemin de Conſtantinople; il mourut en revenant de cette expédition. Ce Prince paroiſſoit avoir quelques grandes qualités, mais il n'eut pas le tems de les développer; il ne put qu'établir ſa puiſſance & non en faire uſage.

Guerre entre Albert & Caſimir.

Cartel envoyé à Caſimir ſelon Æneas Sylvius.

Albert repouſſe les Turcs & meurt. 1439.

Ladiſlas. Le parti des Huſſites lui refuſe la couronne & l'offre à Albert de Baviere, qui ne l'accepte pas.

(2) A peine eut il fermé les yeux que la faction des Huſſites reprit ſon audace & ſon indépendance. Albert laiſſoit un fils au berceau; les Ambaſſadeurs de la Reine Eliſabeth conjurerent la Diete de ne pas dépouiller cet enfant de ſon patrimoine. „ Cette couronne eſt élective & non

(1) *Henel. ab Hennenfeld.* (2) *Æn. Sylv.*

„ pas héréditaire, lui répondit on: qu'avons nous besoin d'un enfant sur „ le trône? il nous faut un Prince, qui nous gouverne, & qui ne soit „ pas lui même dans la nécessité de se laisser gouverner. Le Roi est fait „ pour le Royaume, & non pas le Royaume pour le Roi. Ladislas est „ loin de l'âge où il pourra prendre en main les rennes du gouverne„ ment; jusqu'à cette époque nous confierons le sceptre à des mains plus „ capables de le porter." En effet on envoya des Ambassadeurs à Albert de Baviere pour le lui offrir; mais ce Prince s'immortalisa par un refus généreux: „ je n'oublierai jamais, dit il, un choix qui m'honore; vous „ m'avez cru vertueux & digne de regner sur vous, & c'est par mon re„ fus que je veux justifier la haute opinion que vous avez de moi. Al„ bert a laissé un fils. Vous me mépriseriez vous même, si j'acceptois „ une couronne qui est son héritage; pourrois je goûter les douceurs du „ rang suprême, quand je songerois comment j'y suis parvenu! com„ ment oserois je vous donner des loix, ayant violé moi même les loix „ les plus sacrées? Ce Prince, dites vous, est incapable de vous gou„ verner? j'en conviens; mais il a une mere, qui réunit & les vertus de „ son sexe, & les lumieres & le courage du nôtre; & il y a, en Bo„ hême, des sages dignes d'être admis au conseil de régence. Vous vou„ lez que je vous commande? hé bien: je vais vous satisfaire & vous „ donner le seul ordre que vous recevrez jamais de ma bouche; allez dé„ poser la couronne sur le berceau de Ladislas; je n'ai rien de plus à vous „ dire." Les Ambassadeurs frappés d'étonnement & de respect allerent reporter à leurs compatriotes cette sublime réponse. Cependant les Electeurs étoient assemblés à Francfort & les prétendans à l'Empire briguoient, marchandoient, achetoient les suffrages. Celui de Bohême fut le sujet d'une discussion très vive & très importante: le trône étoit vacant; si le suffrage appartenoit personnellement au Roi, la Bohême perdoit sa voix dans cette circonstance; s'il appartenoit à la nation, elle pouvoit l'exercer par un représentant, quoiqu'elle n'eût point alors de Souverain: ces deux opinions furent débattues avec chaleur; enfin le parti du Seigneur de Plauen l'emporta; il étoit Bohémien, & prétendoit que le droit de suffrage étoit attaché au corps de l'Etat, non à la personne du Roi: on lui donna dans la Diete le rang qu'auroit occupé le Roi lui même; Fréderic III Duc d'Autriche fut élu. C'étoit un Prince irrésolu, dissimulé, & sordidement avare; on ne sçait par quel motif il refusa la couronne de Bohême, qui lui fut offerte.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

Contestation sur le suffrage de Bohême. 1440.

La Hongrie & la Bohême étoient menacées de toutes les horreurs des guerres civiles; Huniade appelloit dans sa patrie Ladislas Jagellon & ôtoit la couronne à Ladislas le Posthume, pour la placer sur la tête du Prince Polonois; en Bohême George Podzébraski s'emparoit de Prague, & se faisoit décerner la régence par sa faction. Malheureuse en Hongrie, la Reine mere ramena son fils en Bohême & l'y fit couronner; elle écarta loin de cette ame facile à séduire, le souffle de la doctrine nouvelle; elle lui apprit de bonne heure à détester les Hussites. S'ils avoient des erreurs qui méritoient l'aversion du Prince, leurs mœurs méritoient son estime; le tableau qu'en a tracé un inquisiteur de la foi Catholique n'est pas suf-

Ladislas est enfin couronné.

SECT. III. *Hist.* de Bohême, 1278-1526.

Mœurs des Hussites.

pect (1): voici comme il les peint. „ Ces misérables, dit il, dignes de „ tous les anathêmes de l'église par leur obstination, sont dignes de sa „ pitié par leur vertu; ils la poussent jusqu'au stoïcisme; elle n'a même „ rien de fastueux & d'affecté; ils sont modestes, & ne cherchent point „ la gloire de paroître singuliers: les outrages, la persécution n'aigris- „ sent point leur caractere; dans le malheur, comme dans la prospérité, „ ils sont doux & honnêtes: leurs vêtemens sont simples; leurs tables „ n'offrent rien de superflu, & tout leur luxe se borne au nécessaire: rien, „ selon eux, ne dégrade plus la nature humaine que le mensonge, & la „ crainte de la mort ne les forceroit pas à trahir la vérité: une égalité „ parfaite regne parmi eux; les honneurs & les richesses leur semblent „ incompatibles avec le nom de Chrétien; exempts d'ambition & d'ava- „ rice, leur industrie se borne aux arts méchaniques; ils se sont interdits „ le commerce, parce qu'étant la source de toutes les richesses il est celle „ de tous les vices: leurs femmes laborieuses & modestes, ne sont occu- „ pées que de soins domestiques; l'art de la parure leur est inconnu, &, „ même avec leurs époux, elles n'oublient pas les saintes loix de la pu- „ deur: du reste entêtés dans leurs opinions, ennemis irréconciliables du „ Pape & des prêtres, fermant l'oreille à la persuasion, & leurs yeux à „ la vérité, il est plus aisé de les détruire que de les convertir." On ne sçait comment on osa employer le fer & le feu, les soldats & les bourreaux, contre des hommes dont la vertu trouvoit des panégyristes parmi leurs persécuteurs même.

1444. Ladislas Jagellon, trop docile aux conseils perfides du Légat Julien Cæsarini, viola le traité qu'il conclut avec les Turcs, perdit la bataille de Varna, la couronne & la vie. Alors cet Huniade, qui avoit repoussé loin du trône Ladislas le Posthume, l'appella lui même en Hongrie, & re-
1456. mit dans ses mains les rennes du gouvernement. Ce grand homme, après avoir été le défenseur du jeune Roi, dont il fut l'ennemi; après avoir été le fléau des Turcs, l'appui de la Hongrie, l'égide de toute la Chrétienté, succomba à ses glorieuses fatigues, & mourut. Nous n'oublierons point ici un fait digne du souvenir de la postérité & de servir de leçon aux souverains; c'est que Ladislas ne confia pas le soin de prononcer l'éloge du héros à ces langues venales, qui déliées par l'espoir d'un bénéfice, louent indifféremment les bons rois & les tyrans, les bons & les mauvais ministres, les généraux habiles ou ignorans, les magistrats injustes ou équitables, & font de la chaire de vérité une école de flatte-

Discours de Ladislas à la veuve d'Huniade & à sa cour.

rie. Ladislas prononça lui meme l'éloge funebre du héros: sa veuve étoit venue au devant du Roi, accompagnée de ses femmes vêtues de deuil comme elle. „ Pourquoi ces lugubres vêtemens, dit il? s'ils conviennent „ à notre douleur, ils ne conviennent point à la gloire d'Huniade. C'est „ sur nous même, & non sur lui que nous devons pleurer. Son ame im- „ mortelle, comme son nom, repose dans le sein de l'Eternel; sa pompe „ funebre ne doit être qu'une apothéose: devons nous gémir, de ce que „ notre bienfaiteur reçoit dans le Ciel le prix de sa bienfaisance? Par „ combien de travaux, par combien de services ce Machabée des Chré-

(1) *Inquisitoris fidei relatio.*

„ tiens n'a-t-il pas acheté le bonheur, dont il jouit maintenant? n'y „ auroit il pas de l'ingratitude à nous affliger de sa félicité? Il fut aussi „ juste que brave, aussi modeste qu'heureux dans les combats, aussi ver- „ tueux qu'habile; ses restes froids & glacés, il est vrai, sont inutiles au „ bonheur & à la défense de la Hongrie & de la Bohéme; mais du plus „ haut des cieux son ame veille encore sur ce Royaume; & si le Ciel lui „ avoit confié sa foudre sur la terre pour écraser les Turcs, cette foudre „ est encore dans ses mains immortelles: quittez donc ces vêtemens, & „ cessez un spectacle qui l'outrage." Cet éloge acquiert un nouveau prix, lorsqu'on se rappelle qu'Huniade avoit autrefois fermé le chemin du trône à Ladislas, & que ce Prince, oubliant les maux que ce Général lui avoit faits, ne se souvenoit que des services qu'il lui avoit rendus.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

Cependant ce même Ladislas ne put pardonner aux enfans d'Huniade leur révolte, & la mort du Comte de Cilley son oncle, persécuteur de leur famille: le jeune Ladislas Corvin fut la victime de sa vengeance; la gloire & le nom de son pere ne purent protéger sa tête contre le fer d'un bourreau; la nation se souleva, Ladislas se retira en Bohême; il sentit bientôt les approches de la mort; il fit venir George Podzébrasky. „ Je meurs, dit-il, sans avoir fait aux Bohémiens tout le bien qu'ils „ attendoient de moi: c'est à vous d'acquitter ma dette & de remplir „ leurs espérances. Vous avez trop bien défendu l'état, pour n'avoir „ pas acquis le droit de le gouverner; & ma succession doit appartenir „ à celui qui s'est si bien acquité des fonctions épineuses de la tutelle; „ promettez moi d'être l'appui des veuves, des orphelins & des indigens; „ promettez moi d'être le protecteur des Hongrois fideles, qui m'ont „ suivi dans ma disgrace." George le promit, & le Roi mourut peu de jours après: diverses factions s'accuserent réciproquement de l'avoir empoisonné; des médecins Allemands assurerent en effet qu'ils avoient reconnu des symptômes de poison non équivoques; qu'ils en avoient averti le Roi, & que ce Prince leur avoit répondu: „ mes amis, gar- „ dez vous de réveler ce secret; ceux qui ont attenté à mes jours ne „ respecteroient pas les vôtres; & votre mort ne me rendroit pas la „ vie."

Conseils qu'il donne en mourant à George Podzébrasky.

1457.

La mort de Ladislas alloit livrer la Bohême aux fureurs des factions, si la haute réputation de George Podzébrasky ne les eut étouffées: de l'occident & du nord de l'Europe, des Princes ambitieux briguoient la couronne, & présentoient pour titres des alliances avec le sang Royal de Bohême: Charles VII Roi de France la demandoit pour un de ses fils: Casimir, & Guillaume de Saxe la demandoient pour eux-mémes; chacun d'eux obtint quelques suffrages; mais George Podzébrasky sçut les réunir tous, & triompha des intrigues de ses concurrens, & des calomnies semées par ses envieux. Redoutable dans les combats (1), sage dans le conseil, tranquille dans le péril, ferme dans ses desseins, c'étoit le chef le plus habile que les Hussites purent choisir; ce furent eux qui le porterent sur le trône; & quelque foible que fût le parti Catholique, il avoit eu

George Podzébrasky. Il triomphe de ses concurrens.

(1) *Æn. Sylv. Cap. LXXII.*

SECT. III. *Hist.* de Bohême, 1278-1526.

auſſi l'art de le ménager (1). Cependant ſa foi étoit plus que ſuſpecte: aucun Evêque de Bohême n'oſoit placer la couronne ſur une tête que les foudres de Rome ſembloient menacer: cette auguſte cérémonie fut différée, & il fallut que Mathias, qui venoit d'épouſer Catherine fille de George, lui envoyât des Prélats Hongrois pour le ſacrer; on dit qu'ils le forcerent à prononcer ce ſerment, qu'il trahit dès les premiers jours de ſon Regne: „ je jure de conſerver pour l'égliſe catholique, apoſtolique & romaine, „ la ſoumiſſion que je lui dois, de conſerver la foi telle qu'on la con„ ſerve à Rome, de la défendre de tout mon pouvoir, de bannir l'hé„ réſie de mes états, & de rappeller au ſein de l'égliſe, tous ceux de „ mes ſujets qui ſe ſont laiſſés entraîner par le torrent des opinions nou„ velles." La Moravie ſe hâta de rendre hommage au nouveau Souverain; la ſeule ville d'Iglaw déclara, „ qu'elle ne fléchiroit jamais ſous „ le joug d'un Prince hérétique, dont le ſerment n'étoit qu'un jeu ſa„ crilege, imaginé pour tromper le ciel & la terre." Il fallut inveſtir cette place; le fanatiſme inſpiroit tant de courage aux habitans, que, malgré les talens de George & la valeur de ſes troupes, le ſiege dura quatre mois, & qu'enfin le Roi ſe vit contraint de traiter avec des ſujets qu'il devoit punir. La Siléſie & la Luſace ſe ſouleverent; George tenta encore la voye de la négociation; mais les fiers Siléſiens lui répondirent: „ qu'ils ne ſe ſoumettroient point à un Prince hérétique & par„ jure; que Dieu, dont le Pape étoit l'image, étoit leur premier Roi, „ & qu'avant que George arborât ſes enſeignes ſous les murs de Breſ„ law, il falloit qu'il ſe rangeât lui-même ſous l'étendart de la foi Ca„ tholique." Le Monarque irrité, marcha vers la Capitale, il trouva une ſi vigoureuſe réſiſtance, que renonçant à l'eſpoir de s'emparer de la ville, il ſe contenta de détruire les fauxbourgs & retourna à Prague: il y trouva les Ambaſſadeurs de pluſieurs Princes d'Allemagne, qui applaudiſſoient à ſon élection, mais qui l'invitoient à rentrer dans le ſein de l'Egliſe; il le promit; il envoya des Ambaſſadeurs à Rome; mais comme il refuſa d'entendre ceux du Concile de Baſle, on s'apperçut aiſément qu'il ne cherchoit qu'à écarter l'orage pour avoir le temps de ſe mettre en état de ne le plus redouter; enfin, dans une aſſemblée tenue à Pra-

Serment qu'il prononce & qu'il viole.

1462. gue, il ne déguiſa plus ſes ſentimens; il ſoutint que les Huſſites n'étoient point hérétiques, que leur foi étoit pure, que ceux qui la condamnoient étoient ſeuls dans l'erreur. Dans toutes les religions, les ſectes différentes ſe ſont toujours accuſées d'Héréſie; chacune a toujours prétendu être la ſecte *mere* & avoir le droit de citer les autres à ſon tribunal; toutes ont fait la guerre en prêchant la concorde; toutes ont aſpiré à regner ſur les autres, en prêchant l'humilité. Il paroît que George avoit conçu le deſſein d'établir dans la Bohême une eſpece de Théocratie; la guerre n'avoit pas plus de charmes pour lui que les querelles théologiques; l'arêne de l'école étoit à ſes yeux auſſi belle qu'un champ de bataille; dans ces diſputes il parloit en maître, & ſe décernoit les honneurs du triomphe; les citoyens de Prague, pour flatter ſon

(1) *Jacobi Picolominæi Cardinalis Papienſis, de Huſſitis & Georgio Pogiebracio Bohemorum Rege hiſtorica narratio. Com. Lib. VI.* (2) *Dubrav. Hiſt. Bohem. Lib. XXX.*

penchant, lui éleverent une ſtatue qui, d'une main, tenoit une épée & de l'autre un calice ; coſtume ſingulier, dont juſqu'à lui aucun Prince ne s'étoit fait décorer. *Hiſt. de Bohême, 1278-1526.*

Le Pape irrité contre un Prince, qui s'érigeoit en Pontife dans ſon Royaume, délia les habitans de Breſlaw du ſerment de fidélité; ils s'en étoient déjà affranchis par leur courage : en même temps la cour de Rome attiroit à ſon parti Mathias Roi de Hongrie, l'invitoit à détrôner ſon beau-pere, & lui perſuadoit, qu'un vrai Chrétien, mépriſant les alliances, les traités, & les liens du ſang, devoit compter au nombre de ſes ennemis, tous les ennemis de Rome. Quelques Grands de la Bohême ſe réunirent, & formerent une confédération contre George; la Moravie rejetta ſes loix, chaſſa ſes troupes, & lui refuſa le tribut ; enfin Mathias s'avança à la tête d'une armée formidable ; il fit d'abord le ſiege de Gradiſch; la haute réputation de Mathias, tant de lauriers accumulés ſur ſa tête, n'en impoſerent point aux habitans; ils ſe défendirent avec tant de courage, que le Prince Hongrois fut contraint de changer le ſiege en blocus & d'attendre que la famine lui livrât ſa conquête; mais les aſſiégés firent une ſortie ſi vigoureuſe & ſi imprévue, que Mathias lui-même fut contraint de donner à ſon armée l'exemple de la fuite. Cet échec n'étoit qu'un affront de plus à venger; il reparut, & marcha droit au camp de George, qui ſe trouva preſque enveloppé; pour comble de malheurs ſon fils Victorin tomba entre les mains des Hongrois. Dubravius (1) prétend que Mathias le fit enfermer dans une tour découverte, où on lui fit ſouffrir la ſoif, la faim & toutes les injures de l'air; il ſuffit de connoître le caractere de Mathias pour rejetter cette accuſation, ce Prince fut toujours noble & généreux dans ſes procédés; on ne peut pas l'accuſer de cette vengeance lâche & cruelle, lorſqu'on le voit dans la ſuite réſiſter aux conſeils du Légat, qui vouloit qu'on arrêtât ce même Victorin & ſon frere, qui s'étoient rendus auprès de Mathias, ſans ſauf conduit, guidés ſeulement par la haute opinion qu'ils avoient de ſa vertu (2). Victorin, échappé des mains d'un tyran qui auroit violé ainſi les loix de la guerre & de l'honneur, n'auroit pas oſé s'expoſer une ſeconde fois à être la victime de ſa perfidie?

La cour de Rome excite Mathias à prendre les armes contre George.

Guerre entre les deux Rois. 1468.

La guerre dura longtemps encore: George toujours vaincu, toujours pourſuivi, ne trouvoit de nouvelles reſſources, que pour eſſuyer de nouvelles pertes; ſon courage ne l'abandonnoit point; mais ſes ſoldats quittoient ſes enſeignes; les Huſſites étoient découragés ; le Roi incertain ſur le choix d'un parti, tantôt vouloit juſtifier ſa croyance devant le Légat, tantôt envoyoit un cartel à Mathias qui le refuſoit. Les deux Rois eurent une entrevue; on y diſputa ſur des queſtions théologiques & l'on ne conclud rien; on reprit les armes, mais la fortune ne changea point; George fut toujours malheureux; il ſe vit contraint de ſigner un traité ignominieux, qui ne lui laiſſoit que ce que les Hongrois n'avoient pu lui enlever, un traité qui déshéritoit ſes enfans & lui donnoit pour ſucceſſeur Mathias ſon ennemi (3). Il mourut peu de temps

Entrevue inutile.

1470.

(1) *Dubrav. Lib. XXX.* (2) *Galeot. Mart. de dictis & fact. Reg. Math.* (3) *Dubrav. Lib. XXX.*

Sect. III. Hist. de Bohême, 1278-1526.

après avoir acheté si cher une paix odieuse à sa famille, & funeste, par la suite, aux Bohémiens. Ce Prince a été, comme tous les chefs de parti, fort vanté par une secte & fort décrié par l'autre; les Catholiques n'ont vu en lui qu'un fanatique opiniâtre & insensé; les Hussites l'ont peint comme un Prince, ennemi du fanatisme, constant dans ses affections, sage dans ses entreprises, & grand dans l'adversité. Mathias regarda dès lors la couronne de Bohême comme son héritage; un traité la lui promettoit; une faction l'appelloit & l'appareil de son armée sembloit lui répondre de la timide obéissance de la Diete: mais dans cet instant la nation reprit toute sa force; elle annulla un traité conclu sans son aveu, brava un Prince qui venoit à la tête d'une armée pour briguer les suffrages, étouffa les cris de ses partisans & proclama (1) Ladislas fils ainé de Casimir III Roi de Pologne, & petit fils de l'Empereur Albert II par sa mere Elisabeth; envain le Pape menaça de tous ses foudres, ceux qui refuseroient leur hommage à Mathias Corvin; l'assemblée rit du ton impérieux du Légat, & ne répondit à ses discours hautains que par des cris de „Vive Ladislas, Roi de Bohême!"

Jugemens divers sur George.

Concurrence de Ladislas & de Mathias. Ladislas II.

Mathias avoit dans les mains des foudres plus puissans que ceux du Vatican; il s'en servit, mais sans succès: tandis qu'il étoit aux prises avec son concurrent, Casimir, second fils du Roi de Pologne, entra en Hongrie où deux Evêques lui avoient formé un parti; Mathias abandonna un moment les Etats qu'il vouloit conquérir, pour conserver ceux qu'il possédoit; plus heureux en Hongrie qu'en Bohême, il triompha des Polonois, & peu s'en fallut que Casimir ne tombât entre ses mains: il s'enfuit; & sa faction fut entierement dissipée par sa retraite & par la
1474. présence de Mathias. Ce Prince reparut bientôt sur les frontieres de la Bohême, & pénétra dans la Silésie; il n'avoit pas calculé les forces de ses ennemis; le Roi de Pologne étoit à la tête d'une armée de Polonois, de Lithuaniens, de Russes, de Tartares, de Bohémiens. Mathias se retira dans Breslaw; il y fut investi: jamais on ne vit plus d'allégresse dans une ville assiégée; jamais plus de désordre dans un camp d'assiégeans: ceux-ci n'avoient point d'Ingénieurs capables de diriger leurs travaux; Mathias donnoit des fêtes, commandoit des sorties; on alloit à l'ennemi en chantant des chansons guerrieres; on revenoit en criant victoire, & les Dames se plaisoient à couronner le front des vainqueurs: les Tartares, perdant l'espoir du butin qui les avoit attirés, se mutinerent & voulurent abandonner les enseignes Polonoises; cet exemple fut suivi par les Polonois eux mêmes: il fallut leur donner le signal de la retraite; & ce
1475. fut plutôt une déroute. Mathias profita de ce désordre, poursuivit cette multitude indocile, frappée d'une terreur panique & en fit un horrible carnage: sa victoire fut complette, meurtriere & lui couta peu de soldats: les Princes Polonois furent contraints de négocier; après bien des débats, on signa de part & d'autre un traité par lequel „Ladislas con„servoit la couronne de Bohéme, la Lusace, & la partie de la Silésie „qui

Diversion en Hongrie.

Mathias est assiégé dans Breslaw.

Traité de paix.

(1) Dugloss. Hist. Polon. Lib. XIII. —— Vigenere Chron. de Pologne. —— Hen. ab Hennenf. Ann. Silef. —— Dubrav. Lib. XXXI.

„ qui confine à la Bohême; il cédoit à Mathias le reste de la Silésie & „ toute la Moravie; si Mathias mouroit sans enfans, toutes ces con- „ quêtes devoient rentrer sous la domination de Ladislas, & s'il laissoit „ un héritier, Ladislas pouvoit les racheter moyennant une somme de „ deux cens mille écus d'or (1).

Hist. de Bohême, 1278-1526.

Ladislas regna tranquillement sur la Bohême, releva les fortifications des villes, &, pour maintenir la paix, se tint prêt à faire la guerre; cependant au milieu de ce calme qui duroit depuis quelques années, on entendit s'élever tout-à-coup dans Prague des cris de révolte. Le peuple demanda un nouveau Sénat, & sans attendre la réponse du Roi, chassa les anciens Magistrats; la multitude courut au palais; Ladislas se présenta à ces séditieux avec beaucoup de fermeté. „ Vous demandez des „ Magistrats, leur dit-il; que sont devenus ceux que je vous ai donnés? „ qui vous a établis juges de vos législateurs? quel droit aviez vous de „ les bannir & de les égorger? Vous en demandez d'autres! qui osera „ remplir une fonction si dangereuse? quelle sera leur défense contre „ votre fureur?" Ce discours ne calma point cette multitude insensée; ses cris redoublerent, & sa furie menaça le Roi lui-même: au milieu de ce tumulte, un Sénateur nommé Caudule qui étoit rentré imprudemment dans la ville, poursuivi par des assassins, perce la foule, se jette aux pieds du Roi, & le supplie de le protéger contre ces séditieux; sa vue ne fit que les enflammer davantage; on le cacha dans le palais; ils le demanderent du ton le plus audacieux; il fallut leur promettre de chercher leur victime & de la leur livrer; cette promesse les appaisa, ils se retirerent. Ladislas les regardoit tranquillement fuir devant lui & sortir de son palais, comme après un débordement on contemple avec plaisir le fleuve qui rentre dans son lit; tout-à-coup, il voit un des factieux, homme de la lie du peuple, qui s'arrête, revient vers lui, tend son arc & s'écrie *tuons ce porc Polonois, ennemi de la communion sous les deux especes* (2): à peine a-t-il fini ces mots, que la flêche part; heureusement sa fureur trompa sa main mal assurée, & le Roi ne fut pas atteint; il se hâta de mettre ses jours en sûreté, se retira dans la citadelle, & voulut, qu'à l'avenir, cette forteresse fût le séjour des Rois. Cependant Mathias étoit entré dans Vienne, vainqueur de Frédéric & des forces de l'Empire & de l'Autriche. Mais la mort, ou naturelle, ou préparée par une main chérie, le frappa au milieu de son triomphe & sa conquête fut son tombeau. 1491. La voix publique accusa la Reine Béatrix d'avoir tranché le cours d'une si belle vie; Mathias étoit adoré de tous ses sujets, excepté de son épouse: une autre flâme brûloit secrettement son cœur; & l'objet de ce penchant criminel étoit Ladislas Roi de Bohême, auquel elle fit obtenir le trône de Hongrie & qui trompa son attente qu'il l'épouseroit (3).

Sédition dans Prague.

Tandis que Ladislas goûtoit les douceurs d'un autre hyménée, & oublioit au milieu des fêtes & des festins, l'infortunée Beatrix, & la Bohême, ce Royaume étoit en proie aux désordres les plus funestes: les

Etat déplorable de la Bohême.

(1) *Dubrav. ibid.* —— *Duglos. ibid.* — *Ann. Siles.* — *Dumont. T. III. P. II.*
(2) *Dubrav. Lib. XXXI.* (3) Voyez notre *Histoire de Hongrie*, dans ce 41e. Vol. pag. (28).

Sect. III. *Hist.* de Bohême. 1278-1526.

grands chemins étoient infeſtés de brigands: les villes étoient des théâtres de ſéditions; les querelles de Religion avoient fait de Prague un champ de bataille; les Huſſites s'étoient élu un Evêque, nommé Auguſtin, que les Catholiques ont peint ſous des couleurs odieuſes & ridicules, qui peuvent être vraies, mais qui ſont au moins ſuſpectes. Les artiſans ſe livroient une guerre cruelle, & s'égorgeoient pendant que les Docteurs diſputoient: Jean Genczon, Gouverneur de la citadelle, fit de vains efforts pour rétablir l'ordre dans la ville; il trembloit devant des mutins qui n'avoient pas reſpecté Ladiſlas lui-même; les mines de Kuttenberg (1) étoient au pillage; les tréſoriers avoient altéré la monnoye; le peuple prit les armes, & courut vers les montagnes qui renfermoient ces richeſſes; ceux de Kuttenberg enveloppés par cette multitude en furie, demanderent qu'on s'en rapportât au tribunal ſuprême de la nation, promirent de dénoncer les auteurs de ce monopole, & livrerent dix ôtages; les rebelles jurerent de reſpecter leur vie, mais à peine furent ils en leur puiſſance qu'ils les trainerent à Bude, les accuſerent des attentats les plus noirs, & inſpirerent à Ladiſlas une telle horreur contre ces malheureux, qu'il leur fit trancher la tête.

Ladiſlas revient en Bohême.

Ce Prince ſentit enfin la néceſſité de ſa préſence en Bohême: il partit & fut reçu dans Prague avec une magnificence, dont juſqu'alors on n'avoit point vu d'exemple: le nombre des Sénateurs étoit diminué; & peu de citoyens avoient eu le courage d'être les interprêtes des loix foulées aux pieds par une populace inſolente: le Roi nomma de nouveaux Magiſtrats; les monopoleurs de Kuttenberg furent châtiés; un édit ſolemnel permit à tous les Bohémiens de courir ſus aux voleurs & de les exterminer; quant aux querelles de Religion, on régla que chaque parti demeureroit en poſſeſſion de ce qu'il avoit acquis: on renouvella l'inutile défenſe de s'injurier de part & d'autre. Ladiſlas crut avoir rendu le calme à ſes Etats, & reprit le chemin de la Hongrie: il paſſa par Olmutz; l'exécution d'une loi abſurde & preſque incroyable avoit excité quelque trouble dans cette ville; telle étoit la diſpoſition de cet étrange réglement.

Loi atroce & ridicule.

Lorſqu'un homme en accuſe un autre de vol & le prouve, c'eſt à lui de pendre le voleur de ſes propres mains, ou de le faire pendre par un bourreau à ſes gages; mais, s'il n'a point amené ſon bourreau, ou, s'il ne veut pas lui-même en faire les fonctions, il ſera lui-même pendu par le voleur, ſi celui-ci ne daigne lui faire grace. Un citoyen de Breſlaw, homme reſpectable par ſon rang, par ſa naiſſance, & ſurtout par ſon mérite, fut volé dans une hôtellerie, & remit le coupable entre les mains de la juſtice; il ignoroit la loi biſarre, dont il alloit être lui-même ou l'exécuteur ou la victime: quel fut ſon

(1) Kuttenberg, en latin, *Kutna.* Laurent Sarcandre fait dériver ce nom du mot *Kuttili*, qui dans la langue Bohémienne ſignifie *fouiller.* Cette ville eſt ſituée près de trois montagnes, qui renferment des mines d'argent & de cuivre inépuiſables; elles exciterent ſouvent l'avidité des Puiſſances voiſines, & furent le véritable objet des guerres entrepriſes ſous d'autres prétextes. George Podzébrasky les appelloit *ſon ſac*, ſa bourſe; la ville de Kuttenberg fut longtemps exempte d'impôts & affiliée à la Capitale, de ſorte que quiconque avoit acquis le droit de bourgeoiſie dans l'une de ces villes, pouvoit en jouir dans l'autre: les marchands de Kuttenberg étoient même affranchis de quelques droits de péage dans l'Empire, lorſqu'ils alloient à la foire de Francfort.

étonnement, lorſque les juges lui annoncerent qu'il n'avoit qu'à choiſir ou de pendre le voleur, ou d'être pendu par lui: il s'écrie qu'il pardonne au coupable; il offre aux juges la ſomme qu'on lui avoit volée, mais ne pouvant les toucher, il s'évade, & trouve un aſyle en Pologne; la ſtupide fureur des Magiſtrats le pourſuit dans ſa retraite; on le dégrade, on imprime à ſon nom un opprobre éternel, pour n'avoir pas voulu remplir une fonction ignominieuſe: Ladiſlas lui rendit l'honneur: mais il n'eut pas le courage ou le pouvoir d'abolir cette atroce coutume.

Hiſt. de Bohême, 1278-1526.

Ladiſlas retourné en Hongrie oublia encore la Bohême; la mort lui enleva ſon épouſe chérie, qui lui laiſſoit un fils que les deux nations reconnurent pour leur maître. Cette Princeſſe étoit le principal Miniſtre de ſon époux, ou plutôt elle ſeule regnoit; jamais on n'avoit pouſſé plus loin en Hongrie l'économie politique; c'étoit elle qui dirigeoit la perception des ſubſides & des droits féodaux; ſans aggraver ſur le peuple le fardeau des impôts, elle étoit parvenue à entaſſer dans le tréſor Royal des ſommes conſidérables, qui furent diſſipées après ſa mort par la négligence de Ladiſlas & par l'avidité de ſes officiers. L'abſence de ce Prince avoit fait retomber la Bohême dans le cahos, dont il l'avoit à peine tirée; ce n'étoient que factions, aſſaſſinats, brigandages; les loix étoient ſans pouvoir; les juges étoient outragés juſques ſur leurs tribunaux; la faction la plus redoutable étoit celle de George Kopytlansky; à la tête d'une troupe de brigands il ravagea les environs de Prague, & jetta une telle épouvante dans la ville que les habitans n'oſoient plus ſortir de leurs murs: on appelloit Ladiſlas à grands cris; on lui envoyoit des députés pour le prier de venir rendre le repos à l'Etat agité; il s'excuſoit ſur ſes affaires; il n'en avoit d'autres que ſes plaiſirs: enfin il fit partir les Evêques d'Olmutz & de Waradin, chargés d'un plein pouvoir pour réduire les factieux. Jean Evêque de Waradin, étoit un homme d'Etat, indifférent pour les querelles de religion, capable d'en impoſer au peuple, dont il avoit étudié le caractere, & qui s'étoit diſtingué à la cour par ſon adreſſe, à la guerre par ſon courage: il ſe fit remettre les plans des différentes confédérations & les déchira au milieu de l'aſſemblée ſans les lire: on entendit auſſitôt pluſieurs voix ſéditieuſes s'élever, & la ſalle retentit de ces cris ſéditieux: „ arrachons la „ mitre à cet Evêque qui nous mépriſe, & qu'un gibet nous venge de „ cet affront:" le Prélat ne parut point troublé; & le ſuccès de ſes ſoins fit voir que pour triompher de la multitude, il ſuffit de ne la pas craindre.

1503. *Brigandages en Bohême. 1505.* *Fermeté de l'Evêque de Waradin.*

Ladiſlas parut lorſque ces deux Miniſtres lui eurent applani le chemin de la Bohême & fit couronner dans Prague Louis ſon fils âgé de trois ans. Les fêtes qui ſuivirent cette cérémonie furent troublées par une querelle dont le ſujet étoit auſſi infame, que les ſuites en devinrent funeſtes: des Hongrois & des Bohémiens ſe diſputoient une de ces viles créatures, que l'indigence & l'horreur du travail plongent dans la débauche; ce ne fut d'abord qu'une rixe entre quelques libertins; mais on vit accourir de toutes parts des Hongrois & des Bohémiens, chacun embraſſant la défenſe de ſes compatriotes; dans le premier choc, quatorze Hongrois ſont maſſacrés; on pourſuit les autres juſques dans leurs hô-

Emeute à Prague.

telleries, on les égorge, on les dépouille. Etienne Battori que la fortune & ſon mérite deſtinoient à porter un jour la Couronne de Pologne, ne fut pas plus reſpecté que les derniers ſoldats; enveloppé par une troupe de ſéditieux, voyant que dans ce péril le courage eſt inutile, il a recours à la ruſe, & jette quelques pieces d'or à ces furieux; tandis qu'ils ſe les diſputent, il s'enfuit: d'autres mutins le pourſuivent; il ſe ſert du même expédient, & parvient enfin au palais du Roi, toujours fuyant, toujours pourſuivi, & arrêtant, de diſtance en diſtance, la courſe des aſſaſſins, en jettant de l'or derriere lui. Le crime étoit odieux; le châtiment fut ſévere; les coupables furent condamnés à divers ſuplices; le moins cruel fut d'être décapités: mais tous ceux qu'on trouva revêtus des habits des Hongrois furent écorchés vifs. Ladiſlas retourna en Hongrie; & pendant neuf années, occupé du gouvernement de ce Royaume, négligea celui de Bohême; mais les ſuites des anciens troubles avoient appris aux Bohémiens quels ſont les dangers de l'anarchie; &, malgré l'abſence de Ladiſlas, l'Etat fut tranquille. Ce Roi mourut en
1516. 1516 & ne fut regretté ni en Hongrie ni en Bohême: la Hongrie ſeule avoit été l'objet de ſes ſoins politiques, & cette prédilection ſembloit être l'effet de la crainte dont il fut frappé lorſque les ſéditieux de Prague menacerent ſes jours. Le produit des impôts étoit la proye de ſes officiers, & lorſque ſa cour étoit heureuſe, il ne pouvoit concevoir que le peuple fut à plaindre; les cris des infortunés, ceux des deux nations opprimées, ne parvinrent à ſon oreille qu'à l'inſtant où la mort alloit le frapper: alors il révoqua toutes les donations qu'il avoit faites à ſes flatteurs, aux dépens de ſes peuples & au détriment de ſa couronne.

Louis. Louis ſuivit les traces de ſon pere; il étoit né avec d'heureuſes diſpoſitions, mais la mauvaiſe éducation qu'il reçut corrompit ces dons de la nature: il eut tous les talens, excepté celui de gouverner; il fut habile écuyer, élégant petit-maître, danſeur gracieux, & oublia d'être Roi; les arts utiles furent ſacrifiés aux arts futiles; la cour donna aux provinces l'exemple du faſte; ce n'étoient que fêtes, que ſpectacles, que tournois, tandis que les peuples gémiſſoient & que Soliman faiſoit des préparatifs contre la Hongrie. Louis ne parut que deux fois en Bohême, pour y recevoir des hommages, & pour placer la couronne ſur la tête de Marie ſon épouſe: tous les efforts de ſon autorité ſe bornerent à quelques changemens dans la Magiſtrature au gré de ſes ſujets, car il n'étoit point dans l'univers de corps politique, où il fut plus important de choiſir des Sénateurs agréables aux peuples, que chez les Bohémiens, qui auroient pardonné à leurs Souverains tous leurs excès, mais ne pardonnoient point aux juges les fautes les plus légeres; du reſte, la Bohême ne s'apperçut point que Louis regnoit ſur elle, que par l'exactitude de ſes officiers à percevoir les impôts. Charles de Munſterberg avoit le titre & l'autorité d'un Vice-Roi (1) ſans en avoir les talens; il ne ſongea qu'à repréſenter la
1526. Royauté au lieu d'agir, ainſi l'Etat ſe gouverna lui même comme il avoit fait pendant le regne de Ladiſlas: enfin le Roi Louis, victime de ſa pro-

(1) *P. Stranky Reſp. Bohem.*

pre imprudence & des conseils de ses flatteurs, périt à la sanglante bataille de Mohacs (1) & laissa ses Etats abandonnés aux fureurs des factions & à l'ambition des Princes ses voisins.

Hist. de Bohême, 1278-1526.

SECTION IV.

Affaires de Bohême depuis le Regne de Ferdinand I en 1526, jusqu'à celui de Ferdinand II en 1619.

Sect. IV. Hist. de Bohême, 1526 1619.

Ferdinand I. 1526.

Ferdinand est élu Roi de Bohême.

La mort de Louis laissoit deux trônes vacans; les Hongrois, à qui le joug Autrichien étoit odieux, se hâterent de proclamer Jean de Zapola, Comte de Scépuse & Prince de Transilvanie; les Bohémiens montrerent moins d'impatience de se donner un maître. Ferdinand prétendoit chasser Jean de Zapola du trône de Hongrie, & monter sur celui de Bohême; il les regardoit tous les deux comme son patrimoine en vertu d'un traité conclu à Vienne le 10 Juillet 1506, par lequel Ladislas reconnoissoit le droit d'hérédité des Princes Autrichiens, si sa Maison venoit à s'éteindre; pour justifier une pareille convention il falloit prouver, que la couronne de Bohême n'étoit pas élective. Ferdinand présentoit un autre titre qui sans que cela fût prouvé n'étoit pas plus solide que le premier; il avoit épousé Anne, sœur de Louis, que le testament de son pere & son contrat de mariage appelloient aux deux couronnes au défaut d'hoirs mâles. Ferdinand sentit apparemment qu'il n'avoit qu'à alléguer le droit du plus fort & celui de convenance, car proclamé en Hongrie par une faction opposée à celle de Jean de Zapola, il se présenta avec une armée en Bohême, où la terreur qu'inspiroit la puissance de Charles-Quint son frere, l'avoit précédé, & il fut proclamé, moins par amour, que par crainte; mais on le força de reconnoître par un acte solemnel qu'il ne tenoit la couronne que du choix libre des Etats (2). Ceux de Siléfie n'avoient point été appellés à la Diete; ils s'en plaignirent; leurs murmures n'étoient que trop légitimes; il n'étoit pas juste que la Bohême leur donnât un maître, sans les consulter; cette querelle alloit s'échauffer, & devenir peut être une révolte si Ferdinand ne se fût hâté de la calmer par une déclaration solemnelle, dans laquelle il reconnoissoit, qu'il confirmoit le droit qu'ils avoient d'y voter, & tous leurs privileges. On ne s'occupa point des querelles de Religion, &, dans les premieres années de son regne, Ferdinand affecta une tolérance, qui lui concilia les esprits des différentes sectes.

1527.

Tandis qu'il étoit occupé en Hongrie à lutter contre la puissance des

(1) Voyez *l'Histoire de Hongrie dans ce Volume pag.* (31).

(2) *Nos Ferdinandus, Dei gratiâ, Bohemiæ Rex, Infans Hispaniarum, Archidux Austriæ, &c.... notum facimus, tenore præsentium universis; quem ad modum Barones, Nobiles, & etiam Civitates ac tota Communitas Regni Bohemiæ, ex suâ liberâ & bonâ voluntate, juxta libertates Regni elegerunt nos in Regem Bohemiæ, qua propter recognoscimus, quod hoc ipsum ab oratoribus ipsorum abunde intelleximus & re ipsâ cognovimus & comperimus, quod præfati status, & communitas illius Regni, non ex aliquo debito, sed ita, pro ut supra dictum est, eam Electionem eligentes nos in Regem Bohemiæ, ex libera & bona voluntate hoc fecerunt...*

SECT. IV. *Hist. de Bohême, 1526-1619.*

Les Anabaptistes s'établissent en Moravie. 1531.

Turcs, les droits de Jean de Zapola, & les intrigues du Cardinal Martinusi, la secte des Anabaptistes envoyoit une colonie sur les bords de la Morave: la province qu'arrose ce fleuve, & à laquelle il donne son nom, les avoit attirés par la fertilité de son sol, & par les avantages de sa situation; placés entre la Silésie, la Bohême, la Pologne, & l'Autriche, elle devoit être pour les pays de ceux qui se séparoient de l'Eglise Romaine, ce qu'est l'Italie pour elle; & les disciples de Storck regardoient Olmutz, comme une nouvelle Rome, dont les décisions feroient la loi à l'univers: cette province étoit presque déserte; les traces des ravages qu'elle avoit essuyés dans des temps plus reculés subsistoient encore; l'industrie languissoit, & la nature, loin d'y trouver des laboureurs pour la cultiver, trouvoit à peine assez d'habitans pour consommer les fruits qu'elle produisoit sans culture. Les Anabaptistes crurent, qu'il étoit de l'intérêt de Ferdinand de repeupler une province, qui pouvoit devenir opulente, & que l'espoir de grossir ses trésors, de la richesse de ses nouveaux sujets, lui feroit oublier l'intérêt de la Religion Catholique. Hutter & Scherding s'annoncerent, non comme des brigands, qui veulent conquérir, mais comme d'honnêtes colons, qui achetent le droit d'être utiles à leur nouvelle patrie. On se rappelle que les Anabaptistes remettoient toutes leurs richesses entre les mains de leurs chefs, & ne se réservoient pour eux mêmes que le premier nécessaire. Hutter & Scherding, dépositaires de ces trésors, les employerent à acquérir un vaste terrein qui étoit resté en friche, mais dont la qualité promettoit au cultivateur industrieux les plus abondantes récoltes; on y vit accourir de toutes parts des Anabaptistes, qui y apportoient l'amour du travail, la haine du luxe, peu de besoins, beaucoup d'industrie, des mœurs simples, biens réels, dont on ne sent pas assez le prix (1). Cette petite république s'aggrandit tellement, que son territoire ne pouvoit la contenir: un grand nombre de colons prirent à ferme les terres des Seigneurs voisins, améliorerent leurs domaines, &, mettant autant de bonne foi dans leurs marchés, que d'habileté dans leur exploitation, rendirent aux propriétaires le double de ce que leur payoient les anciens fermiers.

Industrie & succès des agriculteurs Anabaptistes.

Ferdinand ne put se dissimuler ces avantages, mais il n'arrêta point ses regards sur le présent: il les porta jusques dans l'avenir; les Anabaptistes de Moravie, par leur soumission aux loix du pays, & à l'autorité du Souverain, sembloient avoir abjuré leurs dogmes; mais, devenus plus puissans, ils pouvoient retourner à leurs principes contraires à toute Puissance législative, & se rendre indépendans au milieu de la Moravie, comme ils le furent pendant quelques années dans Munster; cette considération l'emporta; Ferdinand ordonna au Maréchal de Moravie, de renverser toutes les églises des Anabaptistes, d'anéantir leur culte, de bannir tous ces sectaires, & de massacrer sans pitié tous ceux qui oseroient résister à cette proscription. Cet ordre fut publié avec beaucoup de rigueur & de solemnité. Hutter rappella ses disciples des campagnes où ils étoient disposés, les cantonna dans les bourgades, & déclama avec

Ferdinand ordonne au Maréchal de Moravie de les chasser.

(1) *Zeiler. in Germ. Relig.*

enthousiasme contre l'autorité des Magistrats & des Rois, qu'il traitoit indistinctement de tyrans: la Noblesse, qui vit ses terres abandonnées, murmura contre l'auteur de cette désertion, regretta ces fermiers industrieux, & soutint, qu'il importoit peu que la terre fût cultivée par des mains que Rome juge hérétiques, pourvu qu'elle fût bien cultivée; que le succès de leurs travaux, tant de riches moissons, la bénédiction du ciel répandue sur tous les champs qu'ils avoient labourés, prouvoient que leurs dogmes n'étoient pas aussi exécrables aux yeux du Tout-Puissant, qu'on le pensoit. Le Maréchal se voyant en butte à la vengeance des Huttérites, & aux reproches de la Noblesse, pria Ferdinand de suspendre l'effet d'un édit rigoureux: le Prince y consentit; mais les Anabaptistes sur ces entrefaites se retrancherent dans les bourgades, s'armerent des instrumens de l'agriculture, & rendirent leur défense si redoutable, qu'elle eut l'air d'une attaque: en meme temps Hutter appella près de lui les Anabaptistes du Tirol, de la Baviere, de l'Autriche, & rendit son parti si formidable par sa multitude, que Ferdinand se répentit d'avoir suspendu ses coups, & résolut de frapper. Un édit, plus rigoureux que le premier, fut envoyé au Maréchal; cet officier frémissoit de se voir chargé de l'exécution de cet ordre cruel; il tenta, sans l'aveu du Prince, des voyes d'accommodement. Les Anabaptistas offrirent de payer à Ferdinand un tribut considérable, & promirent de ne troubler jamais le repos de l'Etat; offres, promesses, tout fut rejetté, le Monarque fut inflexible; ils abandonnerent leurs maisons, leurs richesses; le fruit de leurs travaux devint la proye du soldat avide; soit que l'aspect d'une armée les frappât de terreur, soit qu'ils ne voulurent point ravager une terre, dans laquelle ils espéroient peut être rentrer un jour, ils jetterent jusqu'à leurs armes défensives, & partirent, en tournant, leurs yeux noyés de larmes, vers ces champs qui leur devoient leur fécondité: leur vertu les avoit rendus les objets de l'admiration des Catholiques même; leur patience excita une compassion générale, & la Moravie retomba dans l'état d'indigence & de stérilité, dont ils l'avoient tirée. Hutter eut le malheur de tomber entre les mains des fanatiques émissaires de Ferdinand; il eut le sort de Jean Hus & de Jérôme de Prague, & mourut comme eux, avec ce courage que la nature refuse souvent à ces Philosophes, qui du moins conviendront tous, que quand Ferdinand n'auroit pas dû lui faire grace par humanité, il auroit dû lui pardonner par reconnoissance; il avoit fait fleurir pendant quelques années une de ses Provinces, & ses disciples avoient donné aux Laboureurs Catholiques de grands exemples, & d'utiles leçons, dont ils ne profiterent pas.

Hist. de Bohême, 1526-1619.

Ils sont bannis.

La Bohême demeura tranquille jusqu'en 1546, mais alors elle paya cher quelques années de repos; l'Allemagne étoit en feu; plusieurs Princes s'étoient rassemblés sous les drapeaux de ce qu'ils appellerent Réformation; une ligue redoutable commençoit à balancer le parti Catholique: déja on s'étoit livré des combats sanglants; Ferdinand, comme s'il n'avoit pas eu assez d'ennemis en Hongrie, en chercha de nouveaux en Saxe; il prétendit que l'Electeur, en se déclarant contre l'Empereur & contre lui, avoit rompu l'alliance qui subsistoit entre la Saxe & la Bohême; il 1546.

SECT. IV. *Hist.* de Bohême, 1526-1619.

Les Bohémiens entrent en Saxe & se retirent.

raſſembla un corps de Huſſards Hongrois, l'unit à un corps de Bohémiens, & leur ordonna d'entrer ſur les terres de l'Electeur (1). Le Voigtland fut le premier théâtre de leurs brigandages. Les Huſſards ne laiſſerent dans cette malheureuſe province, rien qui ne fût renverſé, violé, ou réduit en cendres: les Bohémiens étoient venus pour combattre & non pour commettre ces horreurs; ils avoient cru ſe liguer avec des ſoldats & non avec des brigands; témoins de ces excès abominables, & craignant d'en partager la honte, ils rentrerent dans leur patrie, renonçant à la gloire des armes pour ne pas perdre l'honneur véritable. Les Huſſards allerent groſſir l'armée de Maurice Duc de Saxe qui étoit en guerre avec l'Electeur: celui ci ſçut mettre dans ſes intérêts la ville de Prague; &, lorſque Ferdinand envoya à Charles Quint ſon frere des troupes auxiliaires de Bohême, pour le réduire, elles ſe ſouleverent & quitterent les enſeignes Impériales; les ſoldats qu'on avoit tirés de Prague avoient donné au reſte de cette armée l'exemple de la retraite & de l'indocilité. L'Electeur triompha de ſon foible adverſaire, tailla ſon armée en pieces, près de Rochlitz, & força ce Prince à implorer l'aſſiſtance & preſque la pitié de tous ceux que ſon ſort pourroit toucher. Ferdinand aſſembla à Leutmeritz, un grand nombre de Seigneurs Bohémiens, & leur parla en faveur de Maurice; il s'efforça de les engager à prendre les armes pour un Prince qui leur étoit odieux, contre un Electeur qu'ils chériſſoient. On répondit qu'une affaire de cette importance ne pouvoit être agitée, que dans une aſſemblée générale des Etats: c'étoit déguiſer un refus. Ferdinand de ſon côté différa la convocation de la Diete; mais la nation n'avoit que trop de penchant à ſe réunir; les grands s'aſſemblerent & formerent une ligue pour la défenſe de leur liberté, déja preſque anéantie par les précautions impérieuſes de la Maiſon d'Autriche. On mit Gaſpard Phlug à la tête de cette confédération; trente mille fantaſſins & douze mille chevaux ſe rangerent ſous ſes drapeaux, & ſe tinrent ſur la défenſive (2); Ferdinand eut recours à la ruſe; il chercha à leur rendre l'Electeur ſuſpect; il leur manda que ce Prince avoit réſolu de s'approcher d'eux à la faveur de leur ſécurité, & d'abuſer de la confiance qu'ils avoient en lui, pour les ſurprendre & les égorger dans leur camp: ce menſonge ne trompa que les eſprits foibles; au reſte, les Bohémiens ſe tinrent prêts à recevoir tout ennemi, quel qu'il fût. Bientôt Ferdinand parut, accompagné du Duc Maurice & d'Auguſte ſon frere, ſuivis de leurs troupes Saxonnes; la nation ne vit qu'en frémiſſant ces étrangers pénétrer au ſein de la patrie, ſous les auſpices du Roi, qui devoit les en écarter; Ferdinand répondit que Maurice étoit venu pour les défendre; ce vain prétexte ne trompa point un peuple éclairé ſur ſes intérêts; les Bohémiens reſſerrerent par un nouveau traité leur alliance avec l'Electeur, & firent entrer les Moraves dans cette ligue; Ferdinand indigné écrivit à ſes ſujets de mettre bas les armes, & ne fut pas obéi.

1547.

Ligue des Bohémiens pour la défenſe de leur liberté.

Charles Quint vint à Egra, & demanda des vivres & d'autres munitions

(1) *Sleidan. L.* 18. (2) *Struv. Per.* 10.

tions pour faire la guerre à l'Electeur; Ferdinand menaçoit: les deux Princes Autrichiens envoyoient aux Etats assemblés des lettres impérieuses; ils n'en recevoient que des remontrances hardies: les circonstances actuelles, les troubles d'Allemagne, les succès des Saxons, la puissance de l'Electeur forçoient Ferdinand à dissimuler son ressentiment; c'étoit un art, connu depuis longtemps dans sa Maison, de différer sa vengeance pour la rendre plus sûre; mais l'Electeur ayant été fait prisonnier à la bataille de Mulberg (1), Ferdinand ne songea plus qu'à châtier les revoltés. L'Empereur délivré d'un ennemi si dangereux, & redoutant peu le reste de l'Allemagne, donna des secours à son frere: le Marquis de Marignan vint le joindre à la tête d'un corps de troupes Allemandes, & Ferdinand s'avança vers Prague à la tête des Autrichiens & des Hongrois; fortifié par ces auxiliaires, la capitale fut assiégée, & fit peu de résistance, tant la disgrace de l'Electeur avoit glacé tous les cœurs; on se rendit à discrétion. Des Hérauts d'armes parcoururent la ville, en criant que tous les habitans montassent au château pour entendre leur jugement: cet ordre répandit une consternation générale: on sçavoit que la clémence n'étoit pas la vertu la plus ordinaire aux Princes Autrichiens; on obéit en tremblant: bourgeois, officiers, magistrats, soldats, tous la paleur sur le front, entrerent dans le château; ils y trouverent Ferdinand, qui les reçut avec cette colere tranquille, dont ni le temps, ni les prieres, ne peuvent arrêter les effets: les vaincus jetterent leurs armes à ses pieds: il foula ces trophées, comme une preuve de leur foiblesse, & non de leur répentir: un orateur mal adroit voulut faire l'éloge de sa clémence; Ferdinand l'interrompit en rappellant toute l'histoire de cette révolte; alors tout le peuple se prosterna, fondant en larmes, poussant des cris, & tendant les bras au Monarque irrité. „ Vous pleurez, leur dit „ ce Prince, pensez vous me toucher par ces larmes que vous arrache „ non l'horreur de votre crime, mais l'appareil de ma vengeance?" Les habitans frémirent à ces mots, & conjurerent Ferdinand fils du Roi, Auguste de Saxe, & tous les courtisans de s'unir à eux pour fléchir cet inflexible Monarque. Ferdinand promit seulement de ne pas frapper toutes les têtes coupables; peu de jours après on vit paroître un Edit qui portoit, „ qu'à la premiere assemblée, les Bohémiens renonceroient à la li„ gue conclue sous le prétexte de la défense de la liberté, & que tous „ les actes en feroient déchirés; qu'ils livreroient au Roi toutes les let„ tres patentes & tous les titres de leurs privileges & de leurs immuni„ tés, pour être biffés à son gré, ou confirmés & rétablis de nouveau, „ si le Prince le jugeoit à propos: qu'ils remettroient toutes les lettres „ contenant les droits de chaque quartier, & de chaque communauté de „ la ville, parce que ces lettres avoient été la source de tous les trou„ bles; qu'ils rendroient toutes les places fortes; qu'ils renonceroient à „ leurs droits de jurisdiction & d'impôts, & à l'alliance qu'ils avoient „ faite avec l'Electeur de Saxe; que le subside mis sur la bierre feroit „ perpétué, quoiqu'ils ne se fussent engagés à le payer que pendant trois

Hist. de Bohême, 1526-1619.

La Ligue est dissipée & les Revoltés sont punis.

(1) *Arnold. Vita Maurit.*

SECT. IV. *Hist.* de Bohême 1527-1619

„ ans; que toute l'artillerie feroit dépofée & confervée dans le château, „ & toutes les armes des particuliers dans l'arfenal". Tel fut le châtiment général de la nation. Ferdinand punit en détail les plus coupables; des têtes illuftres tomberent fous le fer du bourreau; des gibets furent dreffés pour les rebelles obfcurs; la tête de Gafpar Phlug fut mife à prix; & les prifons regorgerent de malheureux privés de leur liberté pour toujours. Ferdinand ayant ainfi enchaîné cette nation indocile s'occupa de la révolte des Hongrois plus difficile à étouffer, parce qu'elle avoit des chefs plus habiles & des alliés plus puiffans; les Bohémiens furent contraints de lui donner des fubfides, pour réduire ce peuple dont le crime étoit femblable au leur, mais qui fçavoit, par fon courage, en différer le châtiment.

1557 1558. L'abdication de Charles Quint, en laiffant à Ferdinand la couronne Impériale, le rendit plus puiffant, & la mort de ce Monarque diffipa les inquiétudes qui troubloient fon repos, tant que fon frere exiftoit. Rien ne réfifta plus en Bohême à l'autorité de Ferdinand; il avoit fait caffer l'acte de fon élection, comme inutile; & fon droit d'hérédité avoit été reconnu par la nation accablée fous le poids de fa puiffance: on avoit vu paroître des Manifeftes où l'on prétendoit prouver que le trône de Bohême n'étoit point électif; on alléguoit des raifons affez fpécieufes; mais on oublioit la meilleure, celle du plus fort. On verra dans la fuite de cette Hiftoire moins de foulevemens qu'on n'en a vu dans celle de Hongrie; ce n'eft pas que la liberté fut moins chere aux Bohémiens qu'aux Hongrois, ou que la nature fut moins féconde en grands hommes fur les bords de l'Elbe, que fur ceux du Danube; les Bohémiens ne manquoient ni de talens, ni de courage; mais ils manquoient de fecours étrangers: les Hongrois auroient été foumis comme eux fans l'appui de la Porte, qui toujours rivale de la Cour de Vienne, attifoit parmi eux le feu de la révolte, & leur donnoit des armes, des foldats & de l'argent: la Bohême voyoit autour d'elle des provinces foumifes aux Autrichiens, plus timides, plus foibles, plus efclaves qu'elle même; du refte elle ne pouvoit attendre aucune affiftance de la Baviere, qui ne recevoit aucune impulfion que du mouvement général de la vafte machine de l'Empire: ni de la Pologne occupée à fe défendre tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Ruffes; d'ailleurs les Républiques hazardent rarement leur tranquillité pour les intérêts de leurs voifins; ces fortes d'entreprifes ne conviennent qu'à l'ambition d'un Monarque: la Bohême jouit donc d'un long calme, & fut heureufe, fi la paix eft un dédommagement de la perte de la liberté.

La couronne eft declarée héréditaire.

1564. Ferdinand mourut en 1564, laiffant à Maximilien fon fils aîné la Bohême, la Hongrie, l'Autriche, & quelques autres Domaines; le refte de fes Etats fut partagé entre fes deux autres enfans Ferdinand & Charles; les premieres démarches du nouveau Roi annoncerent une tolérance philofophique; il fembloit qu'il voulût réunir les fectes différentes, & les rappeller au fein de l'Eglife en leur cédant quelques articles de foi conteftés par eux & défendus vigoureufement par la cour de Rome: cette douceur politique, qui fe démentit bientôt, réchauffa en Bohême, en Siléfie, en

Maximilien.

Moravie, le germe de la révolte; les Etats voulurent recouvrer la liberté de penser, la seule dont ils eussent conservé quelqu'espoir; ils s'assemblerent; Maximilien parut au milieu d'eux: ils lui demanderent qu'il leur fût permis d'embrasser la Confession d'Augsbourg; mais il leur répondit, ce qu'il avoit répondu aux Etats d'Autriche qui avoient hazardé la même demande. „ Ceux qui veulent embrasser l'erreur peuvent vendre leurs „ biens, & sortir de mes Etats;" on n'insista point davantage & l'on n'osa refuser à l'Empereur les subsides qu'il demandoit pour chasser les Turcs de la Hongrie. Ce Prince, dont l'ame avoit peu de fermeté, parce que son corps étoit débile, mourut après un regne de douze ans, lorsqu'il s'efforçoit d'ajouter aux trois couronnes qu'il portoit, celle de Pologne que la nation plus judicieuse avoit placée sur la tête d'Etienne Battori.

Hist. de Bohême, 1526-1619.

1566.

Les Bohémiens ne furent encore qu'auxiliaires sous le regne de Rodolphe & ne jouerent qu'un rôle subalterne: leurs troupes confondues avec les troupes Impériales, Autrichiennes, & Hongroises, allerent sur les rives du Danube, essuyer des fatigues, & braver des périls, dont la gloire fut pour les Généraux Autrichiens, & le fruit pour leur Maître; à peine les apperçoit on dans la foule des combattans. En 1608 l'Archiduc Mathias frere de l'Empereur tenta de rallumer en Bohême le flambeau de la révolte éteint depuis si longtemps; ce Prince ne dissimuloit plus l'ambition dont il étoit dévoré; l'Empereur qui n'avoit pas assez étudié son caractere, commençoit, mais trop tard, à se répentir de lui avoir confié le commandement de ses armées; envain il avoit essayé sur son cœur le pouvoir des procédés généreux; son frere s'étoit fait, de ses bienfaits, des armes contre lui. Déja Mathias avoit trâmé en Hongrie les plus noirs complots, & avoit voulu lui ravir cette couronne; il fit les mêmes tentatives en Bohême, & trouva d'abord les esprits moins disposés à adopter ses projets: il écrivit aux Etats de Bohême, & leur ordonna de se rendre à Czaslaw; là il devoit justifier sa révolte à leurs yeux, & se promettoit de les rendre complices de sa perfidie. Le prudent Rodolphe prévint la défection des Bohémiens en rétablissant quelques privileges abolis par le vindicatif Ferdinand; la nation ne fut point ingrate; elle prit les armes pour la défense de son Souverain, & aucun Noble ne se rendit à Czaslaw. Mathias irrité entra en Bohême à la tête d'une armée qu'il avoit levée en Moravie: envain des Ambassadeurs étrangers vinrent lui offrir la médiation de leurs maîtres, & lui faire des propositions de paix; il fut inflexible, & s'avança jusques sous les murs de Prague; il avoit fait observer une discipline si exacte dans son armée, que son passage n'avoit point été funeste aux provinces, qu'elle avoit traversées. Il se flattoit de s'emparer de la capitale à la faveur des troubles de Religion: les Protestans crurent que l'Empereur, dans ces circonstances critiques, n'oseroit rejetter leurs demandes, dont l'importunité le fatiguoit depuis longtemps; il vouloient que tout pouvoir législatif, dans les affaires civiles, fût ôté au clergé Catholique; que ce clergé ne pût désormais aggrandir ses domaines sans le consentement des Etats; que les causes matrimoniales fussent soustraites à la jurisdiction des Evêques; qu'il fût permis aux

Rodolphe. 1576.

Projets ambitieux de l'Archiduc Mathias. 1608.

Fidélité des Bohémiens; adresse des Protestans.

Sect. IV. *Hist.* de Bohême, 1526 1619.

Etats d'élire un Burgrave; que, si le Burgrave étoit Catholique, le premier Président fût choisi parmi les Protestans; qu'on admît aux Magistratures les Protestans, comme les Catholiques. Rodolphe trouvoit ces conditions fort dures; mais il n'avoit pas le temps de négocier pour obtenir des adoucissemens; un refus, un delai pouvoient lui faire perdre la couronne; il consentit à tout; la nation satisfaite, montra tant de fermeté contre les menaces de Mathias, qu'il fût obligé d'en venir à un accommodement; les conférences des députés se tinrent à Débritz: après quelques débats assez vifs, où les Ministres de l'Archiduc montrerent beaucoup d'arrogance, & ceux de l'Empereur beaucoup de foiblesse, on signa un traité dont voici les principaux Articles.

Traité entre l'Empereur & l'Archiduc.

„ L'Empereur cede à l'Archiduc son frere la couronne de Hongrie; „ si l'Empereur ne laisse point de postérité masculine, Mathias succédera „ au Royaume de Bohême: si S. M. I. laisse des enfans en bas âge, l'Ar„ chiduc sera leur tuteur, & gouvernera le Royaume de Bohême de con„ cert avec les Etats pendant la minorité: l'Archiduc promet, que, s'il „ succede à la couronne de Bohême, il prêtera le même serment, que „ ses prédécesseurs, pour la conservation des Privileges nationaux: ce „ Prince peut dès cet instant prendre le titre de Roi de Bohême *désigné:* „ l'administration de la Moravie lui appartiendra, ainsi qu'à ses successeurs, „ avec la qualité de Marquis: l'Evêque d'Olmutz ne sera plus sujet du „ Roi de Bohême, mais de l'Archiduc: ce Prince cede à l'Empereur sa „ part du Comté de Tirol (1)." C'étoit la seule cession, par laquelle il prétendit dédommager l'Empereur de tant d'Etats qu'il acquéroit, disons mieux, qu'il usurpoit; Rodolphe signa, en gémissant, cet acte ignominieux, monument de sa foiblesse, peut être aussi de son humanité; soit horreur du meurtre, soit indolence, ce Monarque fuyoit la gloire des armes, & le regne le plus pacifique étoit à ses yeux le plus mémorable; outragé par son frere, il ne sçut que se plaindre, & ne sçut pas se venger; il est beau sans doute de pardonner à un ennemi vaincu, mais quand on pardonne à un ennemi triomphant, on paroît céder plutôt à la nécessité qu'à un penchant généreux.

1609.

Une paix profonde auroit regné en Bohême, si la Religion, éternel flambeau de discorde sans cesse alimenté par ses Ministres, n'eût divisé les esprits: les Calixtins avoient formé une espece de schisme dans le sein de l'Eglise Luthérienne, ils reconnoissoient le Pape pour souverain Pontife de tous les cultes; l'Archevêque de Prague prétendit, qu'étant le Vicaire du Pape en Bohême, les Calixtins devoient lui prêter serment: de part & d'autre on députa vers l'Empereur; ce Prince ne dissimula point son penchant pour le parti de l'Archevêque; il nomma des Commissaires, dont la décision fut favorable au Prélat & ne fit qu'accroître la révolte, au lieu de l'étouffer dans sa naissance (2): les Evangéliques intéresserent les Etats de Hongrie, & Mathias lui même à leur querelle. Le nouveau Roi, en qui la possession d'une couronne avoit accru le désir d'usurper l'autre, promit aux mécontens de les seconder: l'Empereur défendit aux

Troubles de Religion en Bohême.

(1) *Dumont. T.* 5. (2) *Contin. Chytræi.* —— *Ludolph. L. IX.*

Evangéliques de s'assembler dans la Nouvelles Prague; on leur en ferma les portes, ils les rompirent; la *commune* vint se joindre à eux, & l'on vit bientôt onze mille hommes rangés en bataille, prêts à se rendre maîtres de la capitale; le Burgrave Sternenberg s'avança vers eux, leur parla avec noblesse, sans aigreur, sans mépris, & leur représenta qu'il étoit indigne d'une nation jusqu'alors aussi sage, aussi généreuse, d'abuser de la clémence d'un Prince doux & humain, pour lever contre lui l'étendart de la révolte; la ligue fut dissipée (1), mais elle se renoua presque aussitôt, & fit des remontrances très vives sur la partialité que les officiers de l'Empereur avoient montrée en faveur des Catholiques: l'Empereur, qui voyoit son frere attentif à tout ce qui se passoit en Bohême & prêt à faire une irruption dans ce Royaume, leur accorda des lettres patentes où il ne fut que le rédacteur des loix qu'il leur plut de lui imposer; il défendit à l'Archevêque de troubler les Ministres Evangéliques dans leurs cérémonies, leur permit d'y faire usage de tel idiôme qu'il leur plairoit d'adopter, & leur accorda, dans les Universités, les mêmes privileges dont jouissoient les Catholiques.

Hist. de Bohême, 1526-1619.

L'année suivante fut encore plus orageuse; la mort de Frédéric IV, Electeur Palatin, fit naitre en Allemagne des troubles, dont le contrecoup se fit sentir en Bohême: l'Archiduc Léopold étoit à la tête d'une armée, qu'une paix momentanée & provisionnelle rendit oisive: elle s'ennuya bientôt de son inaction, & ne se voyant plus utile à aucun parti, elle s'occupa à détruire: le territoire de Passaw fut le premier théâtre de ses brigandages; elle entra ensuite en Bohême, pilla, brula, saccagea tout ce qu'elle trouva sans défense; après quoi l'Archiduc demanda aux Etats de Bohême la paye de ses troupes, comme s'ils avoient dû les récompenser de tous les désordres qu'elles avoient commis (2): envain un Hérault de l'Empereur vint sommer l'Archiduc d'éloigner & de contenir son armée; Léopold répondit que c'étoit pour servir Rodolphe qu'il vouloit entrer dans Prague, & que dans tout ce qui s'étoit passé, il n'avoit eu en vue, que le bien de l'Empereur & celui du Royaume: une pareille réponse auroit semblé plaisante dans des circonstances moins affreuses, mais la situation de la Bohême ne permettoit pas d'en sentir le ridicule, on n'en sentoit que l'atrocité. Léopold avoit un parti dans le conseil de l'Empereur, il en avoit un autre dans la ville; Mathias étoit odieux à ces deux factions; elles agissoient de concert, pour placer la couronne qui lui étoit destinée, sur la tête de Léopold. Jamais on n'avoit vu la Maison d'Autriche déchirée par des discordes plus funestes, & il eut été facile de l'accabler, si quelque Puissance voisine avoit sçu profiter de ces circonstances. Tandis que les bourgeois de Prague dormoient dans la plus profonde sécurité, des traitres ouvrent une porte aux soldats de Léopold; ils entrent en silence, à la faveur des ténebres, ils étoient déja maîtres des postes les plus importans de la petite Prague, lorsque les bourgeois éveillés par quelques coups de mousquet, voulurent faire une tardive & vaine résistance; la vieille & la nouvelle Prague demeuroient encore fidel-

1610.

Invasion de l'Archiduc Léopold.

Il se rend maître de la petite Prague: indolence de l'Empereur.

(1) *Meyer. Londorp. Supl. T. I. Khevenhuller T.* 7. (2) *Piasecius.* — *Ludolp. L. XI.*

les à l'Empereur: ce Prince retiré dans son château sembloit prendre peu d'intérêt à cette révolution; il eut même la lâcheté de donner à son ennemi le titre de Commissaire Général de son Royaume, en même temps il exigea que les Etats lui prétassent un nouveau serment de fidélité; cette cérémonie étoit inutile; les Etats lui étoient fidelles, & c'étoit par lui même que ses intérêts étoient trahis.

D'un autre côté Mathias accouroit à la tête de dix huit mille hommes; & Rodolphe se vit assailli par ces deux Princes, qui tous deux, à les entendre, n'avoient pris les armes que pour le venger; il prit enfin le parti d'ordonner aux Etats de payer les troupes de Léopold; mais les Etats rougirent d'obéir à un maître qui ne daignoit pas se défendre; cet ordre fut rejetté, & Rodolphe se vit contraint de donner lui même trois cens mille florins à l'armée Léopoldienne, qui se retira. L'Archiduc reprit le cours de ses ravages qu'il avoit suspendus pendant son séjour dans Prague: deux villes & trente six villages furent la proye des flames; & cette épouvantable destruction fut l'ouvrage de deux jours. Tandis que dans les provinces tout étoit plongé dans la consternation, tandis que les habitans des campagnes pleuroient sur les ruines de leurs maisons, Prague se livroit à tous les transports d'une indiscrette joye, & recevoit avec des acclamations Mathias, qui presque sous les yeux de l'Empereur y faisoit son entrée avec une pompe Royale; il ne manquoit à son triomphe, que d'enchainer son bienfaiteur à son char: mais ce vain faste, aliment de l'orgueil, n'étoit point l'objet de son avide ambition; il vouloit un bien plus réel: c'étoit sur la Couronne qu'il alloit porter ses mains hardies; le titre de Roi désigné ne suffisoit point à son impatience; il força Rodolphe à abdiquer en sa faveur, & à déclarer en présence des Etats assemblés que cette cession étoit libre & volontaire. Rodolphe abdiqua sans résistance; il conserva cependant le nom de Roi, & les revenus attachés à son rang; de sorte que la Bohême eut deux cours, au lieu d'une à entretenir. Rodolphe se cacha dans son palais, & se consola avec des artistes & des sçavans; on ne se souvint, qu'il avoit regné, que lorsqu'il fallut payer ses pensions; ce Prince fut, si j'ose m'exprimer ainsi, un prodige de foiblesse, comme son frere un prodige d'ingratitude; les Etats profiterent de ces circonstances, pour recouvrer quelques parcelles de leur antique liberté (1) & lier un peu les mains de l'usurpateur (car quel autre nom donner à Mathias?) Les chagrins qu'il causa à son frere, abrégerent les jours de ce malheureux Prince, qui par sa vertu, par sa bonté, par

Retraite de Léopold.

Mathias fait son entrée dans Prague.

Rodolphe abdique en sa faveur.

(1) On lui fit signer la Capitulation suivante: „ le Roi, huit jours après son couronnement, confirmera les privileges & les statuts du Royaume, & ratifiera les transactions & les accords faits entre les Catholiques & les Protestans, excepté les nouveautés introduites contre le droit & la coutume; il choisira trente personnes du Corps des Etats, &, de leur avis, il pourvoira aux charges vacantes, & récompensera ceux qui auront rendu service au Royaume: il désignera la demeure des Officiers qui doivent administrer les charges publiques: les Etats pourront, dans le cas de nécessité, tenir des assemblées, sans la permission de S. M.: dans les cas extraordinaires les Seigneurs n'auront pas besoin de lettres du Roi pour lever des troupes: il jurera la défense mutuelle des Etats qui sont confédérés avec la Bohême; il confirmera le traité de ligue fait avec la Hongrie, & entretiendra l'alliance héréditaire de la Bohême avec les Electeurs Laïcs,

ſon amour pour la paix & pour les arts, mérita du moins d'être plaint, & ne le fut pas; il mourut le 20 Janvier 1612. On repétera toujours cet apophtegme qui lui étoit familier: „ ſi notre dignité & notre naiſſance „ nous élevent au deſſus des autres, nous devons penſer combien nous „ tenons au commun des hommes par nos foibleſſes, qui nous mettent „ de niveau avec eux."

Hiſt. de Bohême, 1526-1619.

1612.

Mathias.

Le Catholiciſme reprit ſous le regne de Mathias la puiſſance qu'il avoit perdue; l'équilibre fut rompu, les Catholiques obtinrent les charges les plus honorables & les plus lucratives; leur clergé l'emporta ſur le clergé Proteſtant; & les officiers de Mathias, devenu Empereur, affecterent de les favoriſer dans toutes les conteſtations qu'ils eurent avec leurs adverſaires; enfin Mathias ſçut tellement les affoiblir, que, lorſqu'il propoſa aux Etats aſſemblés de déſigner Ferdinand Archiduc de Gratz pour ſon ſucceſſeur au trône, les murmures des Proteſtans furent à peine entendus, & le cri de *Vive le Roi Ferdinand!* que fit entendre le parti Catholique, entraina le reſte de l'aſſemblée. Ferdinand fut reconnu, & n'en fut pas moins odieux au parti oppoſé; quelques temples démolis, quelques actes d'une imprudente ſévérité, hazardés par les Evêques, approuvés par Ferdinand, donnerent l'allarme & le ſignal de la révolte. Ils ſe liguerent & declarerent le Comte de Thurn ou de la Tour, chef de la Confédération; ils demandoient le rétabliſſement de leurs privileges, la conſervation de leur culte, & la vengeance des outrages qu'ils avoient reçus. Kleſel Evêque de Vienne, favori de l'Empereur, étoit l'objet de leur exécration; ils exigeoient qu'on le leur ſacrifiât; les Jéſuites furent chaſſés de leurs colleges; les Miniſtres de l'Empereur ne s'enfuirent qu'à travers mille périls; trente Directeurs ſe rendirent Maîtres du Gouvernement; les Gouverneurs des places leur prêterent ſerment de fidélité; enfin la révolution fut ſi prompte & ſi générale, que les Catholiques eux mêmes, oubliant leurs véritables intérêts, ſe joignirent aux rebelles. La Tour, né pour haranguer dans une aſſemblée, comme pour commander dans un jour de combat, échauffoit les eſprits par ſon éloquence: à l'entendre, il n'avoit pris les armes, que pour la défenſe de la patrie; la délivrer, étoit ſa ſeule ambition; à l'inſtant où elle ſeroit libre, il devoit renoncer à ſa Dictature & rentrer dans la foule; il étoit même prêt à en deſcendre dans cet inſtant, s'il ſe trouvoit un citoyen plus digne que lui d'y monter; puis il leur répétoit ces maximes cheres à tous les conſpirateurs: „ c'eſt le ſuccès, diſoit il, qui refluant ſur l'origine d'une guer„ re, la rend juſte ou injuſte aux yeux des nations; ſi nous ſommes vain„ cus, nous ne ſommes qu'un vil ramas de mutins, qui ont fait entendre „ d'inſolens murmures, & qu'une autorité légitime a châtiés; ſi nous „ ſommes vainqueurs, nous ſommes un peuple puiſſant & équitable, qui „ venge ſes droits violés & punit les tyrans: voyez quel jugement vous „ voulez que l'Europe porte de nous; il n'eſt plus temps de reculer; nous „ avons outragé des Autrichiens: ils ſont inexorables; il n'y a plus à biai„ ſer, nous courons à la victoire, ou à l'échaffaud: choiſiſſez."

Ferdinand eſt déſigné ſucceſſeur de Mathias. 1617.

Les Bohémiens ſe ſoulevent & déclarent le Comte de la Tour Chef de leur Confédération. 1619.

L'Empereur écrivit aux révoltés des lettres pleines de modération: à peine daigna-t-on les lire; il éloigna Kleſel ſon favori; on célébra la

SECT. IV. *Hist.* de Bohême, 1526-1619.

La Siléfie fe ligue avec la Bohême.

disgrace par des réjouissances, mais on n'en fut pas plus soumis au Souverain, dont la complaisance avoit fait un si grand sacrifice. Le cri de la révolte retentit bientôt dans la Siléfie; & les Etats de cette province se liguerent avec ceux de Bohême. Tandis que Mathias faisoit publier des promesses d'amnistie, le Comte de la Tour s'emparoit de Crumlaw, & le jeune Mansfeld, fils naturel du Héros qui avoit illustré ce nom par tant d'exploits en Flandres, forçoit quelques villes qui tenoient encore pour l'Empereur à entrer dans la Confédération; le Comte de Dampierre entra en Bohême, mais la disette, & plus encore l'approche de la Tour, le força à évacuer le Royaume: on y vit accourir des troupes, de Siléfie, de Brunswick, de Hollande, toutes animées des mêmes sentimens contre les Autrichiens. D'un autre côté, le Comte de Bucquoy vint au secours du Comte de Dampierre, tous deux marcherent contre les mécontens; mais ayant vu la situation redoutable, & la superbe ordonnance de leur multitude aguerrie, ils n'oserent tenter une attaque; Mansfeld à la tête d'un détachement considérable assiégea Pilsen (1); les habitans voyant leurs remparts détruits par le canon, & toutes leurs maisons menacées d'un incendie effroyable par les bombes, se rendirent; enfin la cavalerie Protestante, conduite par Swenbecci, porta l'allarme jusqu'aux murs de Vienne, ravagea les environs de cette capitale, prit des forteresses, brûla des villages, & revint chargée d'un immense butin: tels furent les funestes objets qui frapperent les derniers regards de Mathias, il mourut de la même mort dont il avoit fait périr Rodolphe, de l'excès de ses chagrins.

Succès des Revoltés. Mort de Mathias.

SECTION V.

Histoire de Bohême, depuis le regne de Ferdinand II jusqu'à nos jours.

SECT. V. *Hist.* de Bohême, 1619-à nos jours.

Ferdinand II. Imprudence de Ferdinand: les Bohémiens refusent de lui obéir.

Les Bohémiens avoient les armes à la main; & Ferdinand devoit s'attendre à voir l'acte de son couronnement annullé; il prit imprudemment le titre d'*Héritier de Bohême*; les Etats répondirent que la couronne étoit élective, & que ce titre étoit une infraction de leurs privileges: ce Prince aussi mal adroit dans ses cessions, que dans ses prétentions, leur promit le rétablissement de tous leurs droits, de ceux mêmes dont il ne restoit plus de traces, une tolérance universelle, la disposition des charges, enfin tant de faveurs, tant de bienfaits, que sa bonté fut regardée comme un piege: si ses offres avoient été moins considérables, on les auroit peut-être acceptées; mais on ne put concevoir qu'il se dépouillât ainsi de son autorité, sans avoir dessein de la reprendre, lorsque la fortune lui riroit: la guerre continua; les Etats d'Autriche entrerent dans la Ligue Bohémienne, la Moravie, & la Lusace sui-

(1) *Relat. Obsid. Pilsnæ.*

fuivirent cet exemple: la puiffance de Ferdinand étoit tellement déchue, qu'il n'avoit à oppofer aux révoltés de Moravie, qu'un Cardinal qui n'avoit point de foldats, & qui eut été peu redoutable, quand il auroit eu une armée. Cependant Dietrichftein (c'étoit le nom du Prélat) fit quelques efforts pour conferver Brinn à fon maître: il ne put y réuffir, & la ville tomba au pouvoir des Evangéliques. Ferdinand fentit qu'il étoit impoffible de détruire la ligue entiere; il tenta de la ruiner en détail par des défections; dans cette vue (1) il écrivit aux Etats de Siléfie & leur promit une prédilection marquée fur fes autres fujets, s'ils vouloient embraffer fa défenfe, ou demeurer neutres: *que Monfeigneur Ferdinand d'Autriche commence par appaifer les troubles de Bohême & des Provinces incorporées; nous ferons en temps & lieu ce qui fera de notre devoir;* telle fut leur réponfe. Le Comte de la Tour entra en Autriche, & parut aux portes de Vienne; il comptoit que fes intelligences dans cette capitale lui épargneroient les périls & les travaux d'un fiege: il doutoit fi peu du fuccès de fon entreprife, qu'il méditoit déjà fur la forme du Gouvernement qu'il donneroit à l'Autriche incorporée à la Bohême: tel étoit l'état des chofes lorfqu'on apprit que Mansfeld avoit été battu près de Budewitz par le Comte de Bucquoy; il fallut reprendre la route de Bohême; la Tour voulut réparer la difgrace de fon Collegue, mais le camp de Budewitz lui parut inacceffible; il renonça à cette entreprife, & dirigea fa marche vers Prague, où les Provinces foulevées confirmoient par de nouveaux fermens leur Confédération.

Hift. de Bohême, 1619 à nos jours.

Réponfe audacieufe des Siléfiens.

Cependant les Etats de l'Empire étoient affemblés à Francfort pour donner un fucceffeur à Mathias: ceux de Bohême exigerent que Ferdinand fut exclus de la Diete Electorale: il ne pouvoit, difoient ils, voter en qualité de Roi de Bohême, puifqu'il n'avoit point encore pris poffeffion du Royaume, & qu'ils refufoient de le reconnoître; d'où ils concluoient que le fuffrage n'appartenoit qu'à leurs Députés. Ferdinand fçut applanir ces obftacles, refuta les objections des Bohémiens par un fçavant manifefte, & en triompha mieux encore par l'argent qu'il verfa à propos dans la Diete; il fut élu Roi des Romains, puis Empereur. Les Bohémiens, pour oppofer au nouvel Empereur un rival redoutable, appellerent Frédéric V Electeur Palatin, & lui déférerent leur Couronne: ce Prince fut facré, ainfi que fon époufe, par l'Adminiftrateur des Huffites; (2) mais il fe vit bientôt menacé d'avoir fur les bras toutes les forces de l'Empire, s'il ne defcendoit du trône; les Princes Allemands affemblés à Mulhaufen le traiterent d'ufurpateur: en même temps on invitoit les Bohémiens à abandonner le parti d'un Prince qui ne devoit fon élection qu'à un moment de vertige; l'invitation ne fut pas mieux reçue que la menace: on fe livra de nouveaux combats; on écrivit de nouveaux manifeftes; (3) on s'envoya des fommations refpectives. Bucquoy remporta quelques fuccès peu décififs: les Etats députerent vers l'Electeur de Saxe pour l'engager à garder la neutralité, mais ce Prince répondit que leur opiniâtre révolte, & l'ufurpation de Fré-

Les Etats de Bohême veulent faire exclure Ferdinand de la Diete Electorale.

L'Electeur Palatin eft couronné Roi de Bohême.

1620.

(1) *Merc. Franc.* (2) *Khevenhuller.* (3) *Merc. Franc.*

Sect. V. *Hist.* de Bohême, 1619 - à nos jours.

déric détruisoient l'alliance qu'il leur avoit promise, & qu'en qualité de Prince de l'Empire, il ne pouvoit refuser au Chef du Corps Germanique les secours qu'il lui demandoit: sa conduite fut traitée de perfidie en Bohême, &, pour lui rendre trahison pour trahison, on tenta, mais envain, de soulever ses sujets; son amitié pour l'Empereur n'étoit que le prétexte de son ambition; il jettoit un regard avide sur la Lusace, & vouloit l'ajouter à ses Etats; en effet il la conquit en courant. Le Duc de Baviere entra en Bohême à la tête de cinquante mille hommes, offrit une amnistie, essuya un refus, & s'écria en colere, *eh bien! puisque les Bohémiens veulent périr, qu'ils périssent.* Frédéric se voyoit presque enveloppé par les Saxons & les Impériaux: le zele des Bohémiens commençoit à chanceler; il fit une tentative inutile sur la Misnie; cette diversion n'eut point d'effet; ses Etats d'Allemagne étoient en proie à d'autres ennemis; la Bohême voyoit les Impériaux faire chaque jour de nouveaux progrès; Pralis, Piseck, Risenberg, Sellertembof, Straconits, étoient en leur pouvoir; d'autres villes ouvrirent leurs portes à l'aspect des enseignes Impériales: enfin l'armée Allemande & celle de Frédéric se trouverent en présence sous les murs de Prague: on vit bien qu'une bataille alloit décider du sort de cette capitale & du Royaume; Frédéric fit fermer les portes de la ville, afin d'ôter aux lâches tout espoir de retraite; les habitans du haut des murs contemploient les deux camps, attentifs à leurs moindres mouvemens, & attendant que le choc de ces deux masses leur conservât leur maître ou leur en donnât un nouveau.

Succès du Duc de Baviere en Bohême: défaite de Frédéric; prise de Prague. Vengeance de Ferdinand.

Bataille de Prague. 1621.

Cette grande action fut l'ouvrage d'une heure: l'Electeur combattit avec beaucoup de valeur, mais l'expérience, le courage & surtout le bonheur du Comte de Bucquoy triompherent de l'impétueuse ardeur de Frédéric V: il fit de vains efforts pour rallier ses troupes, & fut fort heureux de trouver un asyle dans ces murs de Prague, dont il avoit voulu fermer la porte aux fuyards; il en sortit la nuit suivante, & se retira en Silésie avec sa femme & ses enfans. Les vainqueurs entrerent sans coup férir dans la capitale: le Duc de Baviere vit tomber tous les habitans à ses pieds. Jusque là Ferdinand n'avoit osé mettre Frédéric au ban de l'Empire; il craignoit que quelque coup du sort ne le fit juger coupable lui-même, & Frédéric innocent; mais, lorsqu'il le vit abandonné par les Bohémiens, trahi par la fortune, à peine supporté par les Siléfiens, il le déclara déchu de ses Etats, de la dignité d'Electeur, & des Honneurs de l'Empire; tous les Princes & Seigneurs qui avoient embrassé la défense du proscrit furent enveloppés dans sa disgrace: cet arrêt répandit la terreur en Silésie, & les Etats, croyant déjà voir Ferdinand armé de la foudre pour les frapper, implorerent sa clémence; il exigea d'eux un nouveau serment de fidelité, la dispersion de leurs troupes, & un subside de trois cens mille florins pour sa Gendarmerie (1). Frédéric trouva dans le Roi de Dannemarc un Allié fidele & compatissant, qui négocia longtemps en sa faveur; mais la cour de

(1) *Merc. Franc.*

Vienne paroiſſoit inflexible : tandis que l'Electeur demandoit grace, le Duc de Jægerndorff lui conquéroit des villes en Siléſie, & prétendoit lui rendre ſa couronne. Frédéric ſembloit entrevoir encore quelque foible eſpérance ; de Coppenhague il paſſa en Hollande, & crut intéreſſer les Etats en ſa faveur ; mais cette pitié qui peut émouvoir le cœur d'un Prince, & l'armer pour la défenſe d'un malheureux, a peu de pouvoir ſur un Conſeil Républicain ; bientôt il apprit que tous ſes partiſans de Bohême avoient été les victimes de la vengeance de Ferdinand, que le ſang de la Nobleſſe avoit coulé ſur les échaffauds, & que le fer des bourreaux avoit moiſſonné ce que le ſort des combats avoit épargné ; dès cet inſtant il ne compta plus ſur l'amitié des Hollandois, n'attendit plus de ſecours que de ſes anciens ſujets ; il reparut dans le Palatinat.

Hiſt. de Bohême, 1619 - à nos jours.

La vengeance de Ferdinand n'étoit point encore aſſouvie ; pluſieurs coupables avoient échappé à ſes recherches, & s'étoient retirés loin des frontieres de Bohême & de l'Empire ; il s'empara de leurs biens ; ils furent condamnés par contumace, & l'on vit à Brinn, une liſte de noms illuſtres & chers à la nation ſuſpendus à un poteau ignominieux ; les temples des Luthériens de Prague furent murés, leurs Miniſtres bannis ; des garniſons Allemandes furent commiſes à la garde des villes, moins comme défenſeurs que comme ennemis ; le gouvernement devint preſque militaire & deſpotique : enfin Ferdinand, aboliſſant l'ancien uſage d'élire les Rois en Bohême, ordonna aux Etats de couronner l'Archiduc Ferdinand Erneſt ſon fils & fut obéi. La Bohême abattue & tremblante avoit perdu ſon orgueil & ſa force : cette paix qui accompagne la ſervitude regna quelque temps dans ce Royaume ; mais ce calme ſembloit ignominieux à cette nation, qui conſervoit encore quelque ſouvenir de ſon antique indépendance ; & elle ne cherchoit qu'un chef pour tramer de nouvelles révoltes & attirer ſur elle de nouveaux orages ; l'inquiétude de la maiſon d'Autriche lui en offrit un ; Walſtein, qui même dans ſes défaites mérita l'eſtime du grand Guſtave, devint redoutable à ſes maîtres ; on lui ôta le commandement, il conſpira avec les Bohémiens, & fut aſſaſſiné par Gordon Gouverneur d'Egra. Freiberg, l'ami & le Lieutenant de Walſtein, commandoit dans Tropaw : „ amis, dit-il aux habitans & aux ſoldats, ſi l'on traite ainſi ce Héros, „ quel ſort nous réſerve-t-on à nous, qui n'avons ni ſon mérite ni ſa „ gloire ? ſervirons nous plus longtemps un maître qui fait égorger ſes „ défenſeurs ! vengeons Walſtein, & prévenons notre ruine ; ſi j'ai quelques talents, c'eſt à ce grand homme que je les dois ; formé par ſes „ leçons je puis vous affranchir ; ſuivez moi ". On court aux armes ; dans la premiere chaleur dont les eſprits ſont animés, Jægerndorff & Leibſchuz ſont conquis ; Freiberg revint à Tropaw ; il s'y vit bientôt aſſiégé par les Impériaux : réduit aux dernieres extrêmités, voyant un découragement égal parmi les habitans & les ſoldats, il capitula ; on lui promit la liberté, & on l'arrêta en ſortant de la place : infraction d'une convention authentique, qui fut regardée à Vienne comme un juſte châtiment.

1622.

1627.

Nouvelle révolution en Bohême, 1634.

1637. *Ferdinand III.* La mort de Ferdinand II ne changea rien à l'état de la Bohême: les Suédois avoient toujours les armes à la main contre l'Empire: la gloire de leurs armes sembloit reprendre un nouvel éclat sous le commandement de Bannier, l'éleve du grand Gustave; ils ravagerent la Misnie, conquirent & pillerent plusieurs villes; la guerre se porta ensuite vers d'autres contrées; Bannier abandonné par les François, poursuivi par les Impériaux, marcha vers la Bohême, s'y vit enveloppé & fit une belle retraite, qui seule auroit suffi pour illustrer son nom: il mourut peu de temps après. 1641. *Les Suédois dans la Bohême.* Les Bohémiens avoient été spectateurs oisifs de ses sçavantes opérations, & n'avoient osé se soulever; ils virent avec la même indifférence le Général Torstenson s'avancer vers Prague; 1645. leur fidélité n'en fut point ébranlée, ils fournirent même des recrues & de l'argent à Ferdinand III; mais malgré ces secours les Impériaux perdirent la bataille de Junckaw, Brinn fut assiégé par les Suédois, & l'on trembla jusques dans Vienne: la peste, fléau plus terrible que la guerre, força le Général Suédois de passer dans la Moravie, pour mettre son armée à l'abri de la contagion; bientôt il craignit que la communication avec la Suede ne lui fût coupée par l'Archiduc Léopold, qui s'avançoit avec des troupes fraiches; cette crainte le détermina à rentrer en Bohême; & la goutte dont il étoit attaqué le fit renoncer au commande- 1646. ment. Wrangel lui succéda; ce Général ne devoit son élévation qu'à son mérite; il étoit dejà célebre par des succès mémorables & la fortune lui en réservoit de plus grands; mais il laissa au Major Général Wittenberg le commandement des troupes qui étoient en Boheme; on le vit successivement passer plusieurs fois de la Bohême dans la Silésie & dans la Moravie, revenir encore, tantôt poursuivi par Montecuculi, tantôt arrêtant ce Général par des attaques imprévues, & bornant tous ses avantages à de fortes contributions, qu'il levoit sur son passage. Malgré la 1647. proximité des Suédois, l'Empereur fit, sans résistance, couronner Roi de Bohéme, son fils l'Archiduc Ferdinand; les Bohémiens avoient appris à leurs dépends, combien il est dangereux de se liguer contre un Maître puissant, avec des étrangers, qui bientôt fatigués de leurs débats, font une paix particuliere & abandonnent leurs foibles alliés à la vengeance d'un Souverain irrité; les habitans d'Egra se défendirent contre Wrangel avec tout le zele qu'auroit pu leur inspirer le désir de plaire à un Roi qu'ils auroient adoré; ils ne se rendirent, que lorsque la défense devint impossible par l'épuisement de leurs munitions & la ruine de leurs remparts; l'armée Autrichienne arriva au secours de la ville, lorsqu'elle eut ouvert ses portes à l'ennemi vainqueur, avec lequel la mesintelligence des chefs auroit rendu le combat plus dangereux qu'utile: les Officiers Catholiques, aussi peu raisonnables que des Docteurs, refusoient d'obéir au Général Melander qui étoit Protestant, comme si la théologie avoit quelque chose de commun avec la tactique. L'Empereur fut obligé de commander son armée en personne; sa présence fit peu d'effet; il y eut un combat également funeste aux deux partis, si l'on ne compte que les morts; avantageux aux Suédois, si l'on compte pour quelque chose, l'honneur de rester maître du champ de bataille; mais la défec-

tion des Bavarois, qui retournerent au parti de l'Empereur, força les Suédois à se retirer; on les poursuivit sans les entamer; & Wrangel parut plus grand dans sa retraite que dans les combats. *Hist. de Bohême, 1619 - à nos jours.*

L'année suivante, on vit reparoître ces redoutables ennemis; ils avoient à leur tête un Général non moins habile que Wrangel, c'étoit le Comte de Konigsmarck: il cacha sa marche avec tant d'adresse, la précipita avec tant d'ardeur, qu'il étoit déjà à quelques milles de Prague, lorsque les habitans le croyoient encore occupé sur les frontieres, à réduire quelques forteresses (1). Il surprit la petite Prague; mais le Comte de Bouchain se jetta dans la vieille ville, & l'on vit deux armées renfermées dans deux villes, se faire pendant trois mois une guerre meurtriere du haut des remparts. Charles Gustave, Prince Palatin, arriva de Suede à la tête de huit mille hommes, livra trois assauts à la vieille Prague, fut trois fois repoussé, & malgré ses échecs refusa de recevoir les habitans à composition; telle étoit la situation des assiégés, lorsque la paix d'Osnabrug les sauva de leur prochaine destruction. Neuf années de paix s'écoulerent depuis le terme de ces hostilités, jusqu'à celui de la vie de Ferdinand III; mais elles ne suffirent pas pour effacer les traces de tant de ravages; les campagnes étoient incultes & désertes; dans les villes, les citoyens n'étoient occupés qu'à relever les débris de leurs maisons, & la destruction des chemins avoit arrêté la circulation du commerce. Ce fut sans doute cet état de foiblesse, qui empêcha les Bohémiens de sortir de leur pacifique inertie sous le Regne de Léopold; ce Regne si fécond en grands événemens, n'en offre pas un mémorable en Bohême; tandis que les Hongrois souvent vaincus, non encore domptés, châtiés quelquefois & devenus plus indociles par leurs châtimens même, disputoient les armes à la main un fantôme de liberté; tandis que les forces de l'Empire Ottoman pénétroient dans l'Autriche, assiégeoient la capitale, & que le grand Sobieski dissipoit cette multitude; tandis que Louis XIV portoit la guerre jusqu'au sein de l'Empire & soulevoit quelques membres du Corps Germanique contre leur Chef, les Bohémiens soumis & tranquilles, ne figurerent point dans ces scenes sanglantes, & se contenterent du rôle de spectateurs; ils payerent, sans murmures, le peu de subsides que Léopold leur demanda, & ce Prince en mourant dut reconnoître qu'ils étoient presque les seuls de ses sujets, qui par quelque révolte n'eussent point obscurci le cours de sa glorieuse vie.

1648. 1657. *Léopold.* *Tranquillité de la Bohême sous le Regne de Léopold.*

La sérénité des premiers jours du regne de Joseph fut troublée par une révolte dont le feu s'alluma dans la Baviere & se communiqua à la Bohême: on avoit fait des levées avec cette violence despotique, qui donne au Souverain des ennemis, au lieu de lui donner des soldats; les paysans de Baviere prirent les armes, non pour défendre Joseph, mais pour le combattre; ceux de Bohême vinrent se joindre à eux: ces rebelles furent défaits dans plusieurs combats; on leur proposa une amnistie: ce n'étoit qu'un piege, & ce piege réussit; on fit couler plus de sang sous le fer des bourreaux, qu'on n'en avoit versé dans les batailles;

Joseph. 1705. *Emeute en Bohême bientôt étouffée.*

(1) *Puffendorf. Hist. de Suede.*

Sect. V. Hist. de Bohême, 1619-à nos jours.

&, dans la plupart des villes, on vit les membres des malheureux, à qui on avoit promis leur grace, suspendus à des poteaux; tout trembla dans la Bohême & dans la Baviere; & la révolte fut entierement étouffée. Joseph, après avoir fait ériger le Duché de Hannover en Electorat, rentra lui même dans le College Electoral en qualité de Roi de Bohême, droit toujours subsistant, mais dont quelques uns de ses prédécesseurs avoient négligé l'exercice depuis plusieurs siecles. Ainsi la Bohême fut plus réellement incorporée à l'Empire, & ses intérêts devinrent communs avec ceux du Corps Germanique.

Droit Electoral de la Bohême rétabli.

1711. *Charles VI.* Joseph mourut en 1711, & Charles VI, second fils de Léopold succéda au trône de Bohême, comme aux autres Etats de Joseph son frere ainé: la Bohême, sous son regne, fut aussi tranquille que sous celui de son frere; elle ne s'occupa que de la splendeur de son commerce, de l'embellissement de ses villes, des progrès de l'agriculture, soins moins dangereux que celui d'inquiéter un maître qui auroit fini par vaincre & punir. Prague surtout se peupla, s'enrichit, s'aggrandit à la faveur de ce long calme. Du reste, la Bohême ne nous offre point d'événemens remarquables sous le regne du Prince dont nous avons raconté ailleurs les exploits (1).

1740. Charles VI mourut en 1740; il étoit le dernier Prince de la Maison d'Autriche, & ne laissoit que des filles; la Pragmatique Sanction, qu'il avoit fait recevoir avec beaucoup de peine, mais dont enfin plusieurs Puissances s'étoient rendues garantes, assuroit à Marie Thérese la possession indivisible de ses vastes Etats; à peine l'Empereur eut il les yeux fermés, que plusieurs Princes jetterent un regard avide sur sa succession: Charles Albert Electeur de Baviere se prétendoit héritier, en vertu d'un testament de Ferdinand I frere de Charles Quint; Auguste de Saxe réclamoit les droits de sa femme, fille ainée de l'Empereur Joseph; Philippe V Roi d'Espagne alléguoit sa descendance de Maximilien II par les femmes; on commença par publier des Manifestes, avant de se servir de la derniere raison des Rois. Le Roi de Prusse choisit sur le champ ce dernier expédient, combattit pendant que les autres dissertoient, se jetta sur la Silésie, & crut qu'il falloit prouver ses droits par des conquêtes; nous ne retracerons point ici tous les détails de cette guerre mémorable; nous n'en donnerons qu'un tableau succint & rapide: quant aux marches des armées, aux opérations des sieges, aux mouvemens qui déciderent du sort des batailles, nous renverrons à l'Histoire d'Allemagne, où nous les avons décrits avec plus d'étendue; on trouvera d'ailleurs dans l'Histoire de Silésie une description circonstanciée de tout ce qui s'est passé dans cette Province pendant ces grands démêlés. Déja le Roi de Prusse est en Silésie (2), & comme il n'a pris que ce qu'il regardoit comme l'antique Domaine de sa maison, il prétend n'avoir porté aucune atteinte à la Pragmatique Sanction Caroline; cependant l'Autriche & les Provinces d'Italie ont reconnu Marie Thérese; la Bohême & la Hongrie, qui pouvoient secouer un joug si longtemps odieux, suivent cet exemple & lui

Guerre pour la succession de Charles VI.

(1) *Voyez dans ce Volume pag. 14 & suiv.* (2) *Journ. Hist. de Louis XV. — Mém. Chron. pour serv. à l'Hist. de l'Europe. — Siecle de Louis XV. — Mém. Gazettes. Hist. du Mar. de Saxe par M. d'Espagnac.*

rendent hommage; elle décore François de Lorraine, Grand Duc de Toscane, son époux du titre de Co-régent, & croit, par ce titre Auguste, lui frayer un chemin à l'Empire: fiere & intrépide à l'approche de l'orage dont elle est menacée, elle rejette les propositions de Frédéric, qui lui offre des soldats & de l'argent, si elle veut lui céder la basse Silésie. Neuperg alla défendre la Silésie à la tête de vingt quatre mille Autrichiens; il fut battu à Molwitz; cette victoire alluma l'incendie; le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne pour placer l'Electeur de Baviere sur le trône Impérial, ce même Prince à qui on destinoit la premiere couronne du monde avoit été déclaré par Louis XV son Lieutenant Général; il conquit l'Autriche en courant, passa en Bohême, & s'avança jusqu'à Prague, il s'y fit couronner; il avoit été déja proclamé Archiduc d'Autriche à Lintz: il ne lui manquoit plus que d'être Empereur: il le fut; dignité fatale à son bonheur, qui accrut ses besoins & le nombre de ses ennemis, sans accroître sa puissance; ses alliés se virent bientôt pressés, harcelés, par Charles de Lorraine frere du Grand Duc, qui à la tête de trente cinq mille hommes, secondé d'ailleurs par les Bohémiens, sçavoit détruire ses ennemis en détail, sans prodiguer dans une bataille le sang des troupes qui lui étoit trop nécessaire; enfin les François se virent chassés de la Bohème, & sans Belle-isle & Chevert cette contrée auroit été leur tombeau; ils y laisserent du moins l'élite de leur armée détruite par la misere & par les maladies; ils y eurent le sort qu'ils avoient eu tant de fois en Italie, celui de conquérir & de tout perdre avec la même rapidité. Dès cet instant le Royaume crut être à l'abri de l'orage & la guerre se porta vers le Rhin, vers le Mein, & vers l'Italie; mais on vit bientôt reparoître l'infatigable Frédéric, qui après avoir fait sa paix & conclu une alliance avec Marie Thérese, avoit renoué avec la France & ses alliés & marchoit vers Prague à la tête de quatre vingt mille hommes; il conquit cette capitale avec moins de célérité que les François; mais le Gouverneur & quinze mille hommes de garnison se rendirent prisonniers de guerre: au bruit de l'invasion des Prussiens le Prince Charles de Lorraine quitte l'Alsace, traverse l'Allemagne, & va secourir la Bohême: il la délivra en effet; & le Roi de Prusse fit une belle retraite.

Hist. de Bohême, 1619 à nos jours.

1741.

1742.

1744.

Bientôt Charles Albert mourut avec le regret d'avoir tout perdu en voulant trop acquérir, victime de sa propre ambition & des vues politiques de la France, pauvre, peu respecté dans l'Empire, à peine pourvu du nécessaire, & n'ayant pas, pour se consoler, cette philosophie qui sourit aux jeux de la fortune. François Grand Duc de Toscane lui succéda, malgré les obstacles que la France & ses alliés apporterent à son élection. Cependant le Roi de Prusse vainqueur des Autrichiens & des Saxons entra dans Dresde & fit encore une paix particuliere; la Silésie lui fut cédée de nouveau; & il laissa à la France l'embarras de la guerre dont il recueilloit le fruit. Un calme profond regna dans la Bohéme; la paix d'Aix-la-Chapelle sembla promettre à ce Royaume comme au reste de l'Europe une longue suite de jours sereins; mais en 1756 le feu de la guerre se ralluma, on vit un Electeur de Brandenbourg résister, à la Maison d'Autriche, à la Russie, à la France, à la Suede, à la moitié de

1745.

1748-1756.

SECT. V. *Hist. de Bohême, 1619 à nos jours.*

Une partie de l'Europe liguée contre le Roi de Prusse. Guerre en Bohême.

l'Empire ligués contre lui. „ C'eſt, dit M. de Voltaire, un prodige qu'on „ ne peut attribuer qu'à la diſcipline des troupes, & à la ſupériorité du „ Capitaine; le hazard peut faire gagner une bataille; mais quand le foi„ ble réſiſte au fort ſept années dans un pays tout ouvert, & répare les „ plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune." Marie Thérèſe cherchoit l'occaſion de rentrer dans la Siléſie: Auguſte III exigeoit des dédommagemens pour la Saxe ravagée, car dans la guerre c'eſt le peuple qu'on ruine, & dans la négociation c'eſt le Prince qu'on dédommage. Fréderic part avant même d'être attaqué, traverſe la Saxe, paſſe dans Dresde comme il eut fait dans une de ſes villes, gagne les frontieres de la Bohême, livre bataille aux Autrichiens près du bourg de Lowoſitz, & force plus de douze mille Saxons retranchés près de Pirna à rendre les armes. Tandis que ſix armées couvrent l'Allemagne, la détruiſent elles mêmes, tandis que les Ruſſes marchent au ſecours de l'Autriche, Frédéric qui aime mieux prévenir ſes ennemis que les attendre, va chercher les Autrichiens au milieu de la Bohême; il les attaque ſous
1757. les murs de Prague, & malgré le génie de Charles de Lorraine, & le courage de Broun, il remporte une victoire ſignalée, & bloque dans la capitale les débris de l'armée vaincue; mais le ſage Daun s'avance à la tête d'une nouvelle armée: falloit il l'attendre ou l'attaquer? l'évenement décida que l'attaque étoit imprudente. Fréderic courut à lui; il le trouva retranché ſur une hauteur; les Pruſſiens livrerent ſept aſſauts, tous meurtriers, tous inutiles; il fallut ſe retirer après une perte conſidérable. Charles de Lorraine ſortit alors de Prague & pourſuivit les Pruſſiens; Fréderic fit encore d'autres pertes qu'il répara par la journée de Rosbac, par la victoire de Liſſa, qui lui rendit Schweidnitz & Breſlaw que les Autrichiens lui avoient enlevés. La Bohême ceſſa enfin d'être le théatre de
1761. la guerre; le foyer de tant de diſcordes ſe recula vers d'autres contrées de l'Allemagne, & tandis que les Autrichiens, les François, les Anglois, les Pruſſiens, les Hannovriens inondoient l'Empire de leur ſang, les Bohémiens commencerent à goûter les fruits de la paix, avant même qu'elle fût conclue.

SECTION VI.

Etat du Royaume de Bohême, ſes Rapports avec l'Empire, Forme de ſon Gouvernement & ſa Deſcription.

SECT. VI. *Etat de Bohême.*

En quoi elle participe à l'Empire.

Il nous reſte à expliquer en quoi la Bohême participe à la Souveraineté de l'Empire d'Allemagne, & à eſquiſſer un Tableau du Gouvernement, de l'étendue & de la ſituation de ce Royaume, dont nous allons finir ce Chapitre. On ſait que ſon Roi eſt le premier des Electeurs ſéculiers de l'Empire, & qu'en cette qualité il donne ſa voix après l'Archevêque de Cologne, à l'élection d'un Empereur; il eſt vrai qu'avant l'année 1708 il n'avoit ni voix ni ſéance aux autres Dietes, mais depuis ce tems, il a été réadmis aux aſſemblées des Electeurs & aux Dietes de l'Empire, en

en considération de quoi il a promis *de son bon gré* (car c'étoit l'Empereur Léopold) de payer le contingent ordinaire d'un Electeur. Cependant la Bohême ne fait ni un Cercle de l'Empire, ni n'est point soumise à ses Tribunaux de Justice, ni ne peut être chargée des mois Romains, ni d'autres subsides, & quoique son Roi reconnoisse l'Empire pour Seigneur direct du Royaume & qu'en conséquence il en rende foi & hommage à l'Empereur, tout cela se fait sans préjudice à l'autorité Royale de la Bohême, où le Roi jouit de tous les droits d'un Souverain, & fait respecter sa puissance en tout ce qui n'est pas formellement contraire aux Constitutions primordiales du Royaume, qui exigent que toutes les impositions & subsides soient demandées & accordées dans une assemblée des Etats. Pour ce qui est de la charge d'Archi-Echanson de l'Empire, qui appartient au Roi de Bohême; il peut se faire représenter par le Vice-Echanson, qui est toujours un Baron de Limburg.

Etat de Bohême.

Les affaires de ce Royaume y sont dirigées par six Cours différentes: 1°. le Conseil de Régence ou le grand Conseil Royal; c'est le grand Juge ou Burgrave qui y préside, ayant sous lui dix huit Gouverneurs ou Lieutenans du Roi & plusieurs autres officiers: 2°. le Tribunal de la Chambre supérieure de justice, présidée par le grand Maître du Royaume: 3°. la Cour Féodale, où le grand Maître des fiefs préside: 4°. la nouvelle Cour des Appellations, composée d'un Président, d'un Vice Président & d'Assesseurs, qui jugent les Appels des vassaux Allemands par rapport à leurs fiefs: 5°. la Chambre Royale des Finances, ayant Président & Vice Président: 6°. enfin la Chancellerie qui suit toujours la cour du Roi. Il y a encore dans chacun des dix huit Cercles, outre le Gouverneur, deux Baillifs qui administrent la justice. Les Etats du Royaume sont composés du Clergé, des Seigneurs, de la Noblesse, & des Bourgeois ou des Villes.

Forme de son Gouvernement.

Autrefois le Duché de Silésie, ainsi que les Marquisats, ou pour mieux dire *March-Graviats* de Lusace & de Moravie, appartenoient au Royaume de Bohême; mais actuellement c'est la Moravie seule qui y est enclavée; cette Province tire son nom de la *Maravaha*, ou Morave, riviere qui la traverse; ses bornes sont au Nord la Silésie, à l'Orient les monts Crapacs ou la Hongrie, au Sud l'Autriche & à l'Occident la Bohême: Olmutz en a été longtems la capitale, mais aujourd'hui c'est la ville de Brinn. La Moravie étoit autrefois un Royaume, qu'on croit avoir commencé l'an 670 de notre ère: des peuplades de Sclaves, s'en étant emparés, après que les Huns l'eussent abandonné, donnerent le titre de Roi au Souverain qu'ils se choisirent: on n'en a point d'Histoire particuliere; le dernier Roi qu'on en connoît se nommoit Suatopluc. C'étoit vers l'an 1040 ou 1048 que cette Province fut incorporée à la Bohême: il y a un grand Baillif qui la gouverne au nom du Roi qui en est March grave; cet officier y est le Chef du Conseil Royal, il y a trois Assesseurs & tout s'y traité au nom du Souverain; la Province est divisée en cinq Cercles qui ont chacun leur Baillif; & quelques juges subalternes.

Situation &c. de la Moravie.

La Bohême proprement dite, entourée de Montagnes qui lui servent de remparts naturels & où il se trouve des Mines d'or & d'argent, même dans quelques endroits de grénats, de diamans, de cuivre & de plomb,

Description de Bohême.

SECT. VI. Etat de Bohême.

De la ville de Prague.

eſt bornée au Nord par la Luſace & la Saxe ſupérieure, à l'Eſt par la Moravie & une partie de la Siléſie, au Midi par la Baviere & à l'Oueſt par la Franconie: la riviere Moldau la traverſe du Sud au Nord; le terroir y eſt fertile en grains, en paturages & en ſafran; mais l'air, quoiqu'aſſez froid, y eſt mal ſain. On y compte plus de cent villes, dont au moins quarante portent le titre de Royales; telles ſont Kuttenberg, Konigsgratz, Pilſen, Czaſlaw, Budeweis, Egra, Tabor; &c. mais la Capitale en eſt la ville de Prague: on la diviſe en trois parties principales, la petite ville (en Esclavon *Malaſtrana*) la vieille ville, & la nouvelle; la premiere eſt ſituée à l'Occident, la vieille à l'Orient: celle ci eſt comme enclavée dans la nouvelle ville, qui forme autour d'elle un arc dont les deux extrêmités ſe terminent à la Moldau: la nouvelle & la vieille ville ſont ſéparées par un vieux mur fortifié de quelques tours, qu'on laiſſe ſubſiſter, plutôt par reſpect pour leur antiquité, que pour la foible défenſe qu'on peut en attendre, ſi la nouvelle ville tomboit au pouvoir des ennemis. Chacune de ces villes a ſes Magiſtrats particuliers: un ſuperbe Pont formé par dix ſept arches, forme une communication entre la vieille & la petite ville; l'Arſenal eſt un des plus beaux & des plus redoutables de l'Europe; on voit dans cette Capitale deux palais Royaux, Rathchin & Viſſerad, c'eſt dans le premier que s'aſſembloient les Dietes nationales: on y remarque encore un grand nombre de couvens richement dotés, comme dans toutes les villes qui ont été longtemps ſous l'empire de la ſuperſtition. Pluſieurs collines dans les différentes parties de cette capitale, rendent l'attaque & la défenſe également difficiles & périlleuſes, lorſque l'ennemi a franchi les premieres fortifications. Une célebre & nombreuſe Univerſité, la ſeule qui ait été établie en Bohême, produit des Docteurs & quelquefois des ſoldats; on a vu les étudians plus utiles dans les ſieges que dans les controverſes, défendre leur patrie avec plus d'acharnement que leurs opinions, & c'eſt beaucoup. Du reſte, cette ville, forte par le courage & le nombre des habitans, & par ſes remparts, eſt foible par ſa ſituation: elle eſt commandée par des montagnes d'où il eſt aiſé de la foudroyer. Il ſeroit difficile de décider ſi l'éloignement des Souverains a été avantageux ou nuiſible au bien du Royaume, depuis qu'ils ont fixé leur ſéjour à Vienne; leur abſence produit ſans doute une exportation de numéraire, dont l'Etat n'eſt point dédommagé, & il ſeroit à déſirer que le produit entier d'un impôt fût conſommé au milieu de la nation qui le paye: mais, ſi la réſidence du Souverain fait fleurir une capitale, ſi elle verſe la richeſſe dans ſon ſein, ſi elle y attire de toutes parts & le regnicole & l'étranger, elle n'enrichit une ville qu'aux dépens des provinces; & l'abondance au moins apparente qu'elle y apporte eſt une preuve de la miſere du reſte de l'Etat: le Roi croit voir ſon Royaume entier dans la capitale; il ne porte gueres ſes regards bienfaiſans hors de ſes murs, ce qu'il fait pour les citoyens de ſa ville chérie il croit l'avoir fait pour tous ſes ſujets; ſemblable à ces peres injuſtes, dont la prédilection pour un fils ainé, fait le malheur de ſes autres enfans: les Royaumes de France & d'Angleterre, par exemple, ſeroient en général plus heureux, ſi Paris & Londres étoient des villes moins puiſſantes.

Fin de l'Hiſtoire de Bohême.

HISTOIRE UNIVERSELLE
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE BAVIERE ET DE L'ÉLECTORAT PALATIN.

SECT. I. *Histoire de Baviere &c., depuis l'origine des Bavarois jusqu'à la mort d'Othon de Witelspach en* 1183.

Sect. I. Hist. de Baviere&c. jusqu'à 1183.

Les Bavarois descendent de ces Boyes qui après avoir lutté envain contre l'ancienne Rome, s'enrichirent, ainsi que tant d'autres nations, des dépouilles de Rome moderne; ligués avec d'autres barbares pour la guerre, divisés avec eux, lorsqu'il falloit partager le butin, tantôt voleurs, tantôt volés, vainqueurs & vaincus tour à tour, horribles à d'autres nations, qui venoient aussi jetter la terreur parmi eux, ils étoient destructeurs dans un siecle & détruits dans l'autre: quelques historiens ont prétendu que ces brigands reconnoissoient, pour auteur de leur race, Hercule, l'exterminateur des brigands; d'autres les font sortir du cheval de Troye, & leur donnent pour Patriarche un des Grecs renfermés dans cette machine. Thomas Blanc, dans son Histoire de Baviere, dit qu'ils ont manqué d'Historiens, „ parce qu'ils aimoient mieux faire de grandes „ choses que les écrire;" & quelles sont ces grandes choses? des larcins, des incendies, des assassinats, des ravages. Nous ne les suivrons point au Midi, au Nord, à l'Orient de l'Europe, & dans tous les pays qu'ils conquirent & dont ils furent chassés; ce ne fut que vers l'an cent soixante & dix sept de l'Ere Chrétienne, qu'ils se fixerent sur les bords du Danube. Leur Religion étoit un mélange des superstitions Grecques, Romaines, & Gauloises; quelques héros Chrétiens tenterent d'établir l'Evangile

Sect. I. *Hist.* de Baviere &c. jusqu'à 1183.

parmi eux. Il étoit aisé de confondre les Druides, mais non pas de les chasser: une partie de la puissance législative résidoit dans leurs mains; leurs richesses, leur crédit, l'ignorance, les préjugés du peuple, tout concouroit à les rendre redoutables & la Baviere fut arrosée du sang des premiers Apôtres, qui porterent une main hardie sur les autels de ses Dieux.

Progrès de la Religion Chrétienne en Baviere.

L'Evangile s'étendit, à mesure que la rage de ses ennemis devenoit plus cruelle; de la cendre des Chrétiens immolés on voyoit naitre un plus grand nombre de nouveaux Chrétiens. Le fanatisme des Druides succomba: l'Evangile prévalut, & fut séverement observé: la Baviere autrefois fertile en brigands, devint féconde en saints personnages; Rome ne fut occupée qu'à faire des apothéoses pour les habitans de cette contrée; &, si l'on en croit les historiens de ce temps là, on y vit plus de prodiges que d'événemens naturels. Suivant le P. Rader, les morts sortent des tombeaux; les malades s'élancent de leur lit pleins de santé; d'abondantes récoltes éclosent tout à coup dans des terres frappées de stérilité. Le plus célebre des héros Chrétiens à qui le Jésuite Allemand fait opérer tant de merveilles, fut saint Séverin; nous rapporterons un de ses miracles qu'on a le moins vanté, & qui nous paroit le plus important, le plus beau, le plus vraisemblable & le plus étonnant de tous.

Les habitans de Lorck insultés, vexés par les Thuringiens & les Allemands, appellerent à leur secours Féletée Roi des Rugiens. Saint Séverin qui connoissoit l'ambition de ce dangereux allié, prévit bien qu'après avoir vengé les habitans de Lorck, il les chargeroit de chaines, & que leur défense n'étoit que le prétexte de l'invasion qu'il méditoit. Thomas Blanc donne une bien foible idée de la sagesse du Saint en assurant, que Dieu lui révéla ces desseins du Roi des Rugiens, qu'il étoit si aisé de soupçonner (1). En effet Féletée ne dissimula pas longtemps; & déja il se préparoit à conquérir la ville, qu'il avoit protégée: la terreur regnoit dans ses murs; les habitans n'attendoient que la mort ou l'esclavage; Gisa son épouse, plus cruelle encore & plus ambitieuse que lui, échauffoit sa fureur guerriere, & vouloit que les Lorckiens fussent ses esclaves ou ses victimes. Saint Séverin se présenta devant eux, & leur parla du ton, dont la vertu seule a le droit de parler aux Rois. „ Ainsi

Remontrances hardies de Saint Séverin à Féletée.

„ donc, dit il à Féletée, le monde va démentir les éloges qu'il avoit „ donnés à ton courage! ô Roi, nous t'avons cru généreux, & tu veux „ nous forcer à te croire perfide & intéressé: pourquoi nous contraindre „ à haïr ce que nous voulons aimer? Les Lorckiens avoient placé ton „ nom parmi ceux de leurs bienfaiteurs; & tu veux qu'ils l'effacent, „ pour le mettre parmi ceux de leurs tyrans? Pense tu donc qu'il y ait „ plus de gloire à devenir leur oppresseur, qu'à être leur ami? O Roi, „ tu veux être, comme Attila, *le fléau de Dieu:* crois moi, sois plutôt „ son image: sois plutôt un présent de sa bonté, qu'un présent de sa „ colere: sçais tu que, s'il se sert des tyrans pour punir les peuples „ coupables, il se sert aussi de sa foudre pour punir les tyrans? O Rois, „ vous êtes nos arbitres, sans doute; mais est ce par l'usurpation que vo-

(1) *Hist. de Bav. T. I.*

„ tre puiſſance doit éclater? ne connoiſſez vous d'autres vertus Royales, „ que la bravoure, d'autres actions dignes de votre rang, que de ravager les campagnes, de détruire l'eſpoir du laboureur, de livrer aux „ flames ſa cabane, le temple de l'innocence, d'abandonner à des ſoldats „ forcenés le ſang du fils, l'honneur de la mere, & de vous montrer dans „ les villes au milieu des cendres & des débris, ou dans les champs au „ milieu des monceaux de cadavres? eh! n'eſt-il pas plus glorieux, „ plus Royal, de verſer partout vos bienfaits, de protéger l'innocent „ qu'on opprime, & de faire regner en tous lieux l'abondance, la juſtice & la paix! Songez, que dans une guerre offenſive & injuſte, „ chaque meurtre eſt un aſſaſſinat; que le crime ne retombe point ſur „ le ſoldat qui obéit, mais ſur le Roi qui commande! Vous avez horreur d'un miſérable, qui dans un accès de fureur a porté ſur ſon „ ſemblable une main parricide; & ce crime que vous abhorrez, que „ vous puniſſez, vous le renouvellez mille & mille fois: ah! ſi le ſang „ injuſtement répandu doit être payé par un ſupplice affreux; quels „ tourments vous ſont réſervés, à vous qui le faites couler par torrents: „ eh! ne croyez pas que vous ne ſoyez reſponſable que de celui de vos „ ennemis; vous l'êtes bien plus encore de celui de vos ſoldats prodigué dans une injuſte querelle"... Alors mettant la main ſur le ſein du Roi, & s'adreſſant à la Reine: „ cette ame, dit-il, que je preſſe ſous „ ma main, t'eſt elle chere? Elle m'eſt plus chere que ma grandeur, „ plus chere que ma vie, répondit la Reine. Pourquoi donc, reprit le „ Saint, cherches tu à la perdre & à la corrompre? pourquoi embraſes tu de tous les feux de la colere, une ame qui ne devoit connoître d'autres ſentimens que la pitié & l'amour de ſes ſemblables? Féletée étoit né doux, humain; tu en as fait un tigre altéré de ſang. „ Si le Ciel, en te formant ſi belle, t'a donné tant de pouvoir ſur „ ſon cœur, ne dois tu en faire uſage que pour la deſtruction du genre „ humain? Reine, ton ſexe eſt fait pour adoucir le caractere farouche „ du nôtre, & non point pour l'aigrir davantage; arrête le bras de Féletée, déjà levé ſur les Lorckiens; qu'il renonce, ainſi que toi, à conquérir de la terre, des murs, des maiſons, pour acquérir ſur les „ cœurs un empire plus réel & plus digne de vous." Ce diſcours toucha le tyran, & ſa cruelle épouſe; ils donnerent le ſignal de la retraite à leurs ſoldats, qui déjà dévoroient d'un œil avide une proye qui ne pouvoit leur échapper. Saint Séverin en eut la gloire: ce miracle en valoit bien d'autres, & il n'eſt pas moins beau de conſerver les vivans, que de reſſuſciter les morts. Mais bientôt Féletée & Giſa oublierent les conſeils pacifiques du philoſophe Chrétien; leur ardeur guerriere ſe réveilla; ils oſerent meſurer les armes contre cet Odoacre, qui avoit porté les derniers coups au Coloſſe de l'Empire Romain; tous deux reçurent des chaînes, & ornerent le triomphe du vainqueur.

Hiſt. de Baviere &c. juſqu'à 1183.

Juſques là les Bavarois n'avoient point de forme de Gouvernement fixe, tantôt ſubjugués par des Princes voiſins, tantôt aſſervis par des Citoyens ambitieux & hardis, quelquefois plongés dans les horreurs de l'anarchie, & toujours malheureux dans ces révolutions, ils changeoient

Théodoric établit Théodon Duc de Baviere.

de maîtres, sans changer de chaînes, & leur état sembloit plus déplorable encore, lorsqu'ils étoient libres; leurs frontieres étoient trop resserrées, leurs troupes trop peu nombreuses pour que leur chef, quel qu'il fût, conservât longtemps son indépendance: il falloit qu'un Monarque puissant leur donnât un Maître, dont il fut le protecteur & l'appui, & qui opposât aux nations conjurées le nom de son bienfaiteur. Théodoric, puissant par la défaite d'Odoacre, par la conquête de l'Italie, par son alliance avec Clovis, dont il avoit épousé la sœur, vainqueur des Gépides & des Bulgares, maître des deux Pannonies, voulut placer sur le trône de Baviere une de ses créatures; il jetta les yeux sur Théodon, Prince de la Race des Agilolfinges, suivant l'opinion la plus commune. Le nouveau Roi lui fit hommage de la Couronne qu'il tenoit de lui: il trouva les Loix des Celtes conservées, mais un peu corrompues par une tradition vague & presque arbitraire: le Code n'étoit point écrit. Dans les questions douteuses & importantes, on s'assembloit:

Mœurs des anciens Bavarois.

tout citoyen avoit le droit de proposer son opinion; on la rejettoit par un murmure non équivoque, ou on l'approuvoit en frappant tous ensemble sur les boucliers; cette maniere d'applaudir avoit quelque chose de belliqueux & d'important: le vin couloit à grands flots dans la premiere séance, parceque, disoient ils, il rend l'homme franc & indiscret, & l'empêche de déguiser ce qu'il pense; mais, ce jour là, on proposoit, sans rien décider; le lendemain on s'assembloit à jeûn & l'on jugeoit. Les femmes étoient souvent admises au Conseil; on avoit pour elles une espece de respect religieux: les hommes les prenoient quelquefois pour arbitres dans leurs différends; leurs avis étoient toujours écoutés, & rarement après avoir parlé elles entendoient ce fatal murmure, qui humilioit l'orateur. Une femme étoit entre les mains des ennemis un ôtage sacré, garant inviolable de la foi des traités. Ces récits semblent fabuleux, lorsqu'on voit la maniere dont la plupart des Allemands de nos jours traitent leurs femmes. Aux loix des Celtes, Théodon fit succéder celles des Goths, qui, sous le regne de Théodoric & le ministere de Cassiodore avoient pris une vigueur nouvelle. Cette révolution, & quelques conquêtes illustrerent le regne de Théodon I.

Théodon II succede à son pere. 511.

La plupart des Historiens ne lui donnent que deux fils Théodon & Utilon: celui-ci voyant le sceptre de son pere entre les mains de son ainé, aima mieux être l'artisan de sa propre fortune, que d'outrager & la nature & la mémoire de son pere, en prenant les armes contre son frere: les courses desastreuses des Danois ouvrirent à son courage une carriere plus digne de lui: il marcha à leur rencontre, les força à remonter dans leurs vaisseaux, défendit & vengea les François, & les Bataves, & brisa les fers des esclaves que ces barbares amenoient dans leur patrie. Le Marquisat d'Anvers & son mariage avec une sœur de Thierri, Roi d'Austrasie, furent le prix de ses exploits. Sur ces entre-

L'Empereur envoye au Duc de Baviere des Ambassa-

faites Théodon son frere soutenoit avec beaucoup de fermeté l'honneur de son rang. Anastase lui envoya des Ambassadeurs pour le sommer de lui rendre hommage; il vouloit que la Baviere devînt une Province de l'Empire, & qu'elle lui payât un *léger tribut;* c'est ainsi que s'exprime-

rent ses Ministres, pour ne pas effaroucher les Bavarois. „ Les Germains, *Hist. de Baviere&c. jusqu'a 1183.*
„ répondit Théodon, ont reçu quelquefois des tributs; mais ils n'en
„ payent point: nos peres nous ont appris, combien le joug des Romains
„ étoit pesant, leurs promesses peu sûres, leurs offres illusoires: qu'A-
„ nastase fasse trembler les femmes de l'Asie, & les hommes de la Gre-
„ ce, aussi lâches que des femmes; il demande que j'aille lui rendre
„ hommage dans son palais; si jamais j'y entre, ce ne sera point avec
„ le cortege d'un humble vassal, mais à la tête d'une armée triom-
„ phante. Il veut que je lui rende les villes que mon pere lui a enle-
„ vées: c'est avec le fer qu'elles furent prises; qu'il vienne les repren-
„ dre avec le fer: pour moi, mes armes sont toutes prêtes pour les dé-
„ fendre". Les Ambassadeurs étonnés & confus reporterent à Anastase cette fiere réponse: la guerre s'alluma aussitôt; mais de part & d'autre on sçut choisir des situations si avantageuses, qu'aucune des deux armées n'osât sortir de ses retranchemens, pour attaquer l'armée ennemie: on s'observoit, on se défioit, on se tendoit des pieges, & l'on ne combattoit point lorsqu'Anastase périt frappé de la foudre; il avoit été simple huissier dans ce même palais, où depuis il donna des loix. Justin qui lui succéda, avoit gardé les porcs: comme depuis le pâtre de Montalte, il s'éleva par sa bravoure, comme Sixte Quint par son adresse.

...deur, pour le sommer de lui rendre hommage. Réponse fiere de Théodon.

518.

Tandis qu'on proclamoit le nouvel Empereur, & que les astrologues, suivant l'usage, lui promettoient une longue suite de triomphes, Théodon démentoit déjà ces oracles flatteurs: il sortit de ses lignes, trompa les Romains par une marche sçavante, traversa d'épaissés forêts, & surprit les ennemis à la faveur des ténebres: ils furent égorgés sans résistance; un grand nombre se précipita dans l'Inn; la plaine de Braunaw fut jonchée de leurs cadavres. Cette victoire coûta peu de sang aux Bavarois; elle fut suivie de la conquête de toutes les contrées arrosées par l'Inn jusqu'aux pieds des Alpes où cette riviere prend sa source; les Romains rassemblerent de nouvelles forces, & tenterent encore le sort des batailles; ils furent taillés en pieces dans la plaine de Perilach, vers les bords de l'Iser: les vainqueurs se jetterent dans Augsbourg; les prêtres furent égorgés aux pieds des autels, la flâme dévora les temples, & la ville fut détruite jusqu'aux fondemens: les débris de l'armée Romaine se rassemblerent dans les montagnes, s'emparerent des gorges & s'y fortifierent. Théodon, conduit par les prisonniers qu'il avoit faits, les força dans ces postes qui sembloient inaccessibles, & pénétra jusqu'à Mittenwaldt: les Romains s'arrêterent, & soutinrent quelque temps le choc des Bavarois; mais frappés d'une terreur panique, ils s'enfuirent vers l'Italie; Théodon les poursuit, les atteint, les écrase: les restes de cette armée échappés au carnage, sont de nouveau poursuivis & détruits entre Siben & Brixen. De nouvelles troupes vinrent offrir à Théodon une nouvelle proye; il les harcela, les battit, les mena toujours fuyans jusqu'à Trente; enfin elles allerent chercher un asyle en Italie, & Théodon établit des Gouverneurs dans ses conquêtes.

Victoires & Conquêtes des Bavarois.

520.

Ce Prince ne craignant plus ni les Romains, dont il avoit épuisé les forces, ni ses autres voisins, chez lesquels il avoit jetté la terreur, ni

SECT. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183.

ses sujets que la discipline militaire avoit rendus dociles, ne s'occupa plus que de soins pacifiques; il publia le Code Théodoric avec un appareil imposant. La vie errante étoit chere encore à ce peuple barbare; les possessions n'étoient point fixes; les habitations n'étoient que des cabanes & des chariots: il rassembla les familles dans des villages, dans des bourgs, dans des villes, régla le partage des terres, marqua les bornes des héritages, fit bâtir des maisons, & acquit un empire plus direct, plus irréfistible sur une nation, dont les familles désormais permanentes, ne pouvoient plus échapper ni aux yeux du Législateur, ni au glaive des loix. Les Chrétiens ne formoient encore en Baviere qu'une Secte; Saint Rupert entreprit d'en faire la Religion dominante, & de soumettre au joug de la foi tous ces fiers vainqueurs des Romains; mais les Grands du pays, qui, comme nos beaux esprits modernes, ne regardoient ce Culte qu'avec les yeux de la politique, lui représenterent que (1) Maximes Evangéliques ne leur paroissoient point conformes à l'intérêt les de l'Etat, que l'Evangile enseignoit le mépris des richesses, qui étoient nécessaires à la défense & à la splendeur de l'Etat, que forcer les hommes à se contenter de la subsistance d'un jour, & à se reposer sur la Providence pour celle du lendemain, c'étoit les exposer au péril de manquer de tout, &c. fausses interprétations de l'Evangile alors mal connu en Baviere, qui le firent rejetter. Théodon mourut en 537 après un regne de vingt six ans: on lui reproche des cruautés qui ternirent la gloire de ses triomphes; rarement il pardonna aux vaincus; rarement il respecta la vie de ses captifs, il en fit expirer plusieurs au milieu des suplices: il étoit cependant un des Princes les moins féroces de son temps. Ses fils Théodon, Othon & Théodowald partagerent entre eux la Baviere: les Etats du premier s'étendoient le long du Danube & de l'Inn & comprenoient la basse Baviere. Théodowald regna vers les sources de l'Adige, & les frontieres de l'Italie. Lorck, & tout ce qui se trouve entre le mont Taurus & les Alpes, entre la Piave & le Danube, échurent à Othon. Saint Rupert qui avoit envain épuisé tous les traits de son éloquence sur l'ame farouche & endurcie du vieux Théodon, se flatta de toucher plus aisément trois jeunes Princes: il ne se trompa point; ils reçurent le baptême: aussitôt les chaînes des Romains furent brisées; ces captifs qui avoient autrefois donné des loix & des fers aux nations & aux rois, qui avoient fait labourer leurs terres par des mains qui avoient porté le sceptre, réduits au même esclavage, défrichoient des terres stériles pour des maîtres ingrats, qui ne payoient leurs travaux que par les traitemens les plus cruels; on leur permit de retourner dans leur patrie; tel étoit alors l'esprit de cette Religion équitable & douce, qui, depuis mal interprétée par une politique avide & féroce, permit aux Européens d'aller sur les bords brulans de l'Afrique chercher des esclaves, qui loin d'avoir porté les armes contre eux, ne connoissoient pas même leur existence.

Mort de Théodon: ses trois fils partagent ses états. 537.

Saint Rupert convertit les Bavarois.

Nous passerons sous silence un siecle presque entier de barbarie, où les

(1) *Aventin. Annal. Boiorum. Lib. III. p.* 263.

les Historiens presque aussi ignorans que les peuples dont ils écrivoient l'histoire, oublient les révolutions de l'État pour ne s'occuper que de fables & de prodiges, & ne sont d'accord entre eux ni sur les noms, ni sur la descendance des Princes qui regnerent ; nous arrêterons un moment les yeux du lecteur sur la révolution qui se fit dans les loix vers le commencement du septieme siecle. Ce fut sous le regne de Thierri ou Hugebert, que l'on compila un nouveau code, mélange des loix Françoises & des loix Allemandes: leur indulgence invitoit au crime; le régicide seul étoit puni de mort; des peines plus douces étoient réservées aux autres assassinats ; il y en avoit une particuliere pour celui qui auroit tué un Evêque ; on ajustoit un habit de plomb sur le corps du meurtrier, qui étoit obligé de donner autant d'or que pesoit ce vêtement; la propriété de tout citoyen étoit sacrée, & à moins qu'il n'eût conspiré contre le Prince ou contre la Nation, on ne pouvoit le dépouiller de ses biens; toutes les autres peines étoient pécuniaires, &, si le coupable n'avoit pas de quoi payer, il tomboit en servitude, jusqu'à ce que son salaire eût égalé l'amende à laquelle il étoit condamné. Lorsque les parties ne pouvoient s'accorder, on ordonnoit le duel, usage alors établi dans toute l'Europe, & consacré même par la Religion. On observoit, le dimanche, un repos religieux, pendant lequel il étoit défendu de voyager ; les temples, les tombeaux, les monasteres, offroient à tous les coupables des asyles inaccessibles à la justice, respect superstitieux, qui outrageoit l'Etre suprême au lieu de l'honorer, & rendoit la Religion, pour ainsi dire, complice de tous les crimes: les Rois ne pouvoient être choisis que dans la race des Agilolfinges; & il falloit que le choix des Etats fût confirmé par les Rois de France. Tant que le Souverain avoit la tête assez saine pour gouverner la nation, le corps assez robuste pour commander les armées en personne, à moins qu'il ne fut aveugle ou sourd, il ne pouvoit associer son fils au Gouvernement. Telles furent les nouvelles loix qu'Hugibert donna aux Bavarois; il fut secondé dans ce travail par Agillulphe qui étoit de la race (1) des Agilolfinges. Théodon IV succéda à Hugibert. Son regne fut plus fécond en Saints qu'en Héros. Théodebert monta sur le trône après lui. Ansprand Roi des Lombards, dépouillé de ses Etats s'étoit retiré en Baviere : c'étoit trop peu pour Théodebert de lui donner un asyle; il vouloit lui rendre sa Couronne; en effet il le ramena triomphant en Italie ; Luitprand son fils épousa la fille du bienfaiteur. On espéroit qu'une paix durable, une amitié constante uniroit les Princes Lombards & Bavarois : l'ambition de Luitprand & de Théodon V neveu & successeur de Théodebert fit bientôt évanouir ces espérances (2). Ils se firent une guerre cruelle qu'ils terminerent enfin par un traité. Les historiens ont beaucoup vanté la dévotion de Théodon V. Thomas Blanc dit qu'il fut le premier des Souverains de Baviere qui alla en pélerinage à Rome, du ton dont il diroit Alexandre fut le premier des Princes Européens qui pénétra dans les Indes. Grimaud

Hist. de Baviere, &c jusqu'à 1183.

Succès de Théodebert en Italie. 646.

717.

(1) *Volferus.* (2) *Paul Diac. Hist. Lomb.*

Sect. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183.

l'aîné de ses fils tomba sous le fer des assassins; sa famille fut chassée & dispersée par Charles Martel; & le sceptre de Baviere repassa dans les mains d'Hugibert, le seul des fils de Théodon V qui échappa aux désastres de sa maison; mais son regne fut de peu de durée.

740. Il eut pour successeur Utilon II. Celui-ci divisa la Baviere en quatre Dioceses, dont les Métropoles furent Salzbourg, Ratisbonne, Freisingen & Passaw. Sous son regne une armée de Sarrasins descendit des Pyrenées, couvrit le Midi de la France, & menaça d'inonder toute l'Europe. Charles Martel rassembla ses forces, appella les Bavarois à son secours, marcha contre les barbares, & remporta sur eux une célebre victoire; il avoua que les Bavarois avoient eu beaucoup de part à ce succès, les renvoya comblés de présents & d'éloges; & donna sa fille Hiltrude en mariage à Utilon, qui, sous prétexte d'honorer son beau pere, quitta le titre de Duc & reprit celui de Roi que les premiers Souverains de la Baviere avoient porté. Carloman & Pepin freres d'Hiltrude furent indignés & du choix que leur sœur avoit fait d'un vassal de la France pour son époux, & du titre superbe, dont ce vassal osoit se décorer: ils leverent une armée, & entrerent dans la Baviere; on en vint aux mains: Utilon fut vaincu, & poursuivi jusques sur les bords de l'Inn: les Princes françois se préparoient à écraser les débris de l'armée Bavaroise, & Utilon ne pouvoit échapper à leur vengeance, lorsqu'ils virent s'avancer leur sœur, les cheveux épars, les yeux baignés de larmes, portant dans ses bras son fils Thassillon, à qui elle venoit de donner le jour. Ses cris, ses pleurs, ses prieres toucherent ces cœurs farouches; ils se retirerent, après avoir forcé Utilon à renoncer au titre de Roi & à reprendre celui de Duc; peu de temps après, ce même Carloman qui rougissoit d'être beau-frere d'un Prince issu de l'auguste race des Agilolfinges, se fit moine dans une Abbaye: Pepin devint donc seul héritier de Charles Martel; mais Griphon son frere, qui gémissoit au fonds d'un cachot dans les Ardennes, brisa ses fers, souleva la Saxe, passa en Baviere, se rendit maître de la Reine & de son jeune fils, s'empara du trône & voulut armer les Bavarois contre Pepin. Ce Prinee accourut, Griphon s'enfuit à son approche, la Nation demanda la paix: le vainqueur se comporta avec une grandeur d'ame inouïe dans ces temps barbares, il céda à son frere l'usufruit de douze Comtés en Normandie, & rétablit Thassillon sur le trône de Baviere. Griphon
753. fut depuis assassiné dans les montagnes de Savoie.

Utilon persécuté par les fils de Charles Martel.

Révolution en Baviere.

Thassillon à peine agé de quinze ans suivit Pepin dans son expédition
756. d'Italie: ce Prince alloit châtier Astulphe Roi des Lombards, qui, au mépris des traités avoit livré aux flammes & au pillage la Capitale du monde Chrétien: le barbare se vit assiégé dans Pavie, & forcé de rendre au Pape l'Exarchat de Ravenne. Thassillon rendit hommage à Pepin & toute la Noblesse de Baviere suivit cet exemple; mais bientôt le Prince Bavarois, infidele à ses sermens, trahit les intérêts de son protecteur, & s'allia avec ses ennemis. Pepin alloit le punir de sa perfidie,
768. lorsque la mort éteignit sa vengeance avec lui; mais Charles son fils hérita de son ressentiment, & crut devoir aux mânes de son pere le

Révoltes de Thassillon.

Hist. de Baviere &c. jusqu'à 1183.

Clémence de Charlemagne.

châtiment du rebelle. Thassillon, qui prévoyoit les projets du jeune Héros, se fortifia de l'alliance de Didier Roi des Lombards & épousa Luitpurge sa fille. Cependant il se fit tout-à-coup une révolution dans le cœur du Roi de France; & au moment, où Thassillon s'attendoit à voir arriver une armée formidable, il vit venir à lui un Ambassadeur qui lui offrit la paix, l'oubli du passé, & l'amitié de Charles Magne. Berte répudiée, le Royaume des Lombards anéanti, Didier traîné en
captivité par ce Prince, tant d'objets de douleur & de vengeance irri- 731.
terent Luitpurge, qui excita son époux à prendre les armes contre l'Empereur. Thassillon ne céda qu'à ses instances réiterées, &, par complaisance pour la Duchesse, fit la guerre à un Prince qu'il aimoit. Cette premiere révolte fut appaisée par l'entremise de la cour de Rome; bientôt Luitpurge ranima l'ardeur guerriere de son époux; les Bavarois reprirent les armes: Charles Magne parut, triompha, & pardonna. Luitpurge engagea Thassillon à un troisieme parjure; les Bavarois ne voulurent point être complices de sa félonie: il prit des Huns à sa solde. Charles Magne étoit trop éclairé pour ne pas prévoir l'usage auquel étoient destinées ces forces auxiliaires: il assembla les Etats de son Empire à Ingelheim; on y vit accourir les Lombards, les Saxons & tant d'autres peuples qu'il avoit vaincus. Thassillon s'y rendit lui-même avec une suite nombreuse: il se flattoit de pallier ses perfides desseins, & qu'on le croiroit, ou du moins, qu'en voyant son redoutable cortege, on feindroit de le croire; mais ces mêmes Bavarois, dont il attendoit sa justification, furent ses accusateurs; Thassillon abandonné par ses sujets, odieux aux députés des autres peuples, livré sans défense au juste ressentiment de Charles Magne, se jetta aux genoux de ce Prince, qui lui accorda la vie & lui permit de se retirer à Metz; il aima mieux s'ensevelir dans un cloître; après avoir perdu sa gloire & ses Etats, c'étoit le seul parti qu'il eut à prendre; pour le consoler, on lui persuada qu'il faisoit des miracles; cependant l'Eglise ne lui a point décerné les honneurs de l'Apothéose. Luitpurge alla aussi dans un couvent louer Dieu & maudire Charles Magne: ainsi s'éteignit l'illustre race des Agilolfinges, & les Bavarois passerent sous la domination immédiate de Charles Magne; mais les Huns que Thassillon avoit appellés, ne vouloient point quitter la Baviere; il fallut les combattre; ils furent vaincus; l'année suivante ils reparurent, furent vaincus encore, & précipités dans le Danube. Charles voyant cette province tranquille, & ne craignant plus aucune irruption des barbares qu'il avoit écrasés, la divisa en plusieurs Comtés, remit dans les mains des Comtes la puissance législative, ajouta lui-même quelques nouvelles loix aux anciennes (1) & donna le Gouvernement général de la Province à Gerolde frere d'Hildegarde son épouse.

Disgrace de Thassillon.

Nouvelle forme de Gouvernement en Baviere.

A cette époque l'histoire de Baviere se perd dans celles de France & de l'Empire d'Occident; & nous courerons rapidement sur tant d'événemens rapportés ailleurs & où les Bavarois ne jouerent qu'un rôle obscur & subalterne: dans le partage que Charles Magne avoit fait de ses Etats,

(1) *Velserus.*

SECT. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183. la Baviere étoit échue à Pepin qui mourut & ne laissa qu'un héritier mâle: c'étoit Bernard. Ce Prince ne vit pas sans dépit Louis le débonnaire démembrer son héritage, lui enlever la Baviere, pour la donner à Louis son fils: il fit des préparatifs; cette guerre étoit juste, cependant il aima mieux fléchir l'Empereur que de le vaincre, & recouvrer son patrimoine par la négociation, que par les armes. Il se rendit à la cour Impériale; & Louis le *débonnaire* lui fit arracher les yeux. Ses enfans furent réduits à la dignité de Comtes, & au-lieu de tant d'états en Italie & en Allemagne, dont la possession leur étoit assurée par le partage de Charles, il ne leur resta que la petite seigneurie de Lengfeld. Nous ne rappellerons ici ni la pénitence de l'Empereur, ni ses disgraces, ni les crimes de ses fils; il laissa l'Empire, l'Italie, la Lorraine, la Bourgogne à Lothaire; l'Allemagne & par conséquent la Baviere à Louis; la France à Charles: mais les volontés d'un pere si peu respecté pendant sa vie pouvoient elles l'être après sa mort? Lothaire avoit trop d'ambition, ses freres trop d'orgueil: la guerre fut bientôt allumée, elle fut enfin terminée par un nouveau traité de partage qu'on regarde comme la premiere époque du Droit public d'Allemagne; la Baviere demeura toujours à Louis. Après avoir combattu ses freres, il trouva dans ses neveux des ennemis plus acharnés encore; nouvelles guerres, nouveaux traités, nouvelles perfidies. Louis voit naître dans ses Etats des complots, dont la trâme est ourdie par ses neveux: pour comble de douleur il est obligé de soupçonner une main plus chere, celle de son fils Carloman: des flatteurs l'accusent; il se justifie; on l'accuse de nouveau; il confond encore la calomnie; mais Louis inquiet & tremblant sur son trône étoit le plus malheureux des hommes: son fils étoit parvenu à le convaincre & non à le persuader, & les courtisans ne réussissoient que trop à nourrir dans le cœur de Louis des allarmes qui lui rendoient son fils odieux. La conduite de Carloman les démentoit: mais celle du jeune Louis fit bientôt naître des craintes plus réelles: il souleva la Thuringe, la Saxe, la Moravie, appella près de lui & d'illustres coupables que le Roi avoit dépouillés de leurs biens, & un ramas de bannis, qui ne respiroient que vengeance & brigandage. Cette armée se mit en marche: Louis prit les armes, doutant de la victoire, & craignant d'être traité par son fils comme il avoit traité lui-même son malheureux pere; mais le jeune Louis comptant peu sur la fidelité de ses alliés, & sur la docilité de ses soldats, n'attendit pas qu'on en vînt aux mains: il courut se jetter aux genoux du Roi, qui n'osa punir un crime, dont il lui avoit donné l'exemple. Cependant cette famille fut toujours agitée par des troubles domestiques.

Malheurs de Bernard. 818.

840

843.

Nouveaux troubles.

Louis & Charles jaloux de la prédilection que leur pere affectoit pour Carloman, prirent les armes contre lui: leur pere n'avoit point adopté cette sombre politique, de diviser des Princes qu'on redoute; & quoique sa sûreté fut fondée sur les discordes de ses enfans, il employa l'autorité, les menaces, les conseils, les caresses pour les réconcilier; le tout envain, un faux bruit qui se répandit de la mort de l'Empereur ramena Louis & Charles aux pieds de leur pere; ils craignirent que dans

870.

ſon indignation il ne les privât d'une partie des vaſtes Etats, dont ils penſoient qu'il venoit d'hériter: ces bruits étoient à peine diſſipés, que le jeune Louis reprit les armes, fut vaincu, & eut recours encore à la clémence d'un pere, qui s'étoit ôté le droit de punir ceux qui l'imitoient. Ce Prince mourut en 876 après un regne fort agité, troublé par les crimes de ſes enfans, & par les remords de ſes propres crimes, occupé à bâtir, à doter des égliſes, bienfaiſance qui appaiſoit le Clergé & non pas ſa conſcience, ſe retraçant toujours le triſte tableau de la mort de ſon pere, s'imaginant même le voir dans ſes mélancoliques extaſes, croyant l'entendre, lui parler, & lui ordonnant des Meſſes en échange de l'Empire, de l'honneur, de la vie que ſon ingratitude lui avoit ôtés. Louis laiſſoit à Carloman la Baviere, les pays qui en dépendoient & des prétentions ſur l'Italie; à Louis la Franconie & une partie de la Lorraine; à Charles le gros la Souabe, la Suiſſe, & l'Alſace: ce partage avoit été ratifié dans la Diete de Salfeld; cependant l'Empereur Charles le chauve jettoit un œil avide ſur le patrimoine de ſes neveux; pour les dépouiller plus ſûrement il tenta comme Horace de les diviſer; mais les trois freres ne commirent point l'imprudence des Curiaces, ils preſſentirent les deſſeins de leur oncle, & reſſerrerent de plus en plus les liens de leur amitié; ils leverent des troupes, avant de ſe mettre en marche ils envoyerent à l'Empereur des Ambaſſadeurs pour lui faire des propoſitions de paix: ceux-ci rapporterent que l'inflexible Monarque les avoit reçus avec dédain, & que tout ce qu'ils pouvoient conclure de ſes diſcours, c'eſt qu'il ne connoiſſoit d'autre droit que ſon épée. Ce droit ne lui fut pas favorable: Louis tailla en pieces l'armée Impériale (1).

Hiſt. de Baviere &c. juſqu'à 1183.

876.

Ambition de Charles le Chauve.

Son armée eſt vaincue.

Charles trembla pour l'Italie; & il ſe hâta de pourvoir à ſa défenſe. Carloman, noblement jaloux de la gloire de ſon frere, ſongea non à lui nuire, mais à l'égaler; il part, franchit les Alpes, deſcend dans la Lombardie, voit les habitans, les uns frappés de terreur fuir devant lui, les autres ſe ranger ſous ſes drapeaux, chaſſe Boſon de Milan, y entre en triomphe; & bientôt l'Empereur Charles le chauve meurt, empoiſonné par un médecin Juif. Carloman réunit donc ſur ſa tête, les Couronnes d'Italie & de Baviere; quelques hiſtoriens l'ont encore décoré du ſceptre Impérial (2); il céda à ſes freres Louis & Charles la partie de la Lorraine, qui lui étoit échue par la mort de Charles le chauve, & mourut lui même en 880, ne laiſſant point de poſtérité légitime, mais laiſſant un nom illuſtré par quelques vertus & quelques victoires. Il n'avoit eu qu'un fils naturel, nommé Arnould, qui vit ſans jalouſie le ſceptre dans les mains de Louis, & qui aima mieux vivre dans une heureuſe obſcurité que de troubler le repos de ſa patrie & le ſien, par les démarches ambitieuſes que lui conſeilloient de vils flatteurs. Louis chaſſa les Normands de la Saxe, repouſſa les Bohémiens, les Dalmates, & d'autres peuples non moins brigands que les monſtres du Nord; ſecourut les Rois de France ſes neveux contre Hugues fils de Lothaire & de Walrade qui ravageoit leurs Etats, écraſa de nouveau les Normands qui inondoient l'Allemagne,

880.

Succès de Louis.

882.

(1) *Brunnerus.* (2) *Egin. Jeb. Pont. — Herm. — An. Fuld.*

Foiblesse de Charles le gros.

& mourut en 882, couvert de gloire, ayant presque fait oublier celle de son frere Carloman. Ainsi l'Empereur Charles *le gros* réunit sous sa domination les vastes Etats de Louis & Carloman. Les Normands reparurent: Charles ne put les vaincre; il traita avec eux, leur céda des habitations, & se rendit leur tributaire; traité honteux qui rendit méprisables & l'Empereur qui le signa, & les deux favoris qui le lui dicterent. Nous ne parlerons ni des nouvelles guerres qu'il fallut livrer à ces hôtes dangereux, ni des troubles d'Italie, ni des factions qui diviserent la France & l'Empire, objets étrangers à l'Histoire de Baviere. Le malheureux Charles, après avoir accusé son épouse de l'avoir deshonoré, après avoir vu cette Princesse prouver sa vertu par l'épreuve du feu, preuve au moins aussi équivoque que sa vertu même; enfin, après avoir par de nouveaux traités avec les Sarrasins & les Normands augmenté le mépris que l'Europe avoit conçu pour lui, se vit déposé, & jetté dans un monastere, où il finit ses
888. jours misérablement (1). Les François se soumirent à Eudes. Guy & Berenger partagerent le sceptre d'Italie; & Arnould s'empara de l'Allemagne. Thomas Blanc prétend qu'on vit une vapeur lumineuse s'élever du tombeau de Charles, d'où il conclut avec sa logique ordinaire, que s'il avoit perdu plusieurs couronnes sur la terre, il en avoit reçu une plus précieuse dans le Ciel.

Regne d'Arnould.

Le nouveau Roi de Baviere étoit fils naturel de Carloman; il eut d'abord quelques guerres à soutenir contre les partis qui divisoient la France, & qui refluerent vers la Lorraine; ses succès affermirent son crédit, & son autorité triomphant des loix fondamentales de l'Etat, Zuentibold & Ratold ses deux fils naturels furent reconnus pour ses héritiers légitimes; il reprit encore les armes contre les Normands, contre les Moraves, & dans ces combats où plusieurs nations étoient rassemblées sous ses drapeaux, les Bavarois se distinguerent de leurs compagnons par une valeur soutenue qui décida plus d'une fois de la victoire. Arnould fit alliance avec les Bulgares, chassa Popon de la Thuringe, & porta de nouveau le flambeau de la guerre en Moravie, asyle d'Engeschalc, qui avoit osé enlever une fille qu'il avoit eue d'une de ses concubines. Un arrêt solemnel livra aux Hongrois, aux Bohémiens, aux Polonois, & à d'autres peuples avides & sanguinaires la malheureuse contrée où le ravisseur avoit fixé son séjour. Arnould passa ensuite en Italie, s'y rendit redoutable & tout puissant, fut couronné Empereur, remplit l'Europe de son nom, & ramené à l'équité par la nature, changea les dispositions qu'il avoit faites en faveur de ses bâtards, & fit reconnoître pour son héritier, Louis, né de son légitime mariage avec Oda, fille d'un Comte de Baviere. La Lorraine surtout applaudit à cette révolution: Zuentibold Roi de Lorraine s'étoit rendu odieux aux grands, au peuple; les nations voisines le jugeoient d'après les couleurs odieuses avec lesquelles les Lorrains avoient soin de le peindre: les Bavarois surtout craignoient de tomber sous son joug. Mais quelque redoutable que fût un tyran, ils avoient un fléau plus affreux à craindre; c'étoit la famine. Le cultivateur se bornoit au sim-

(1) *Herm. Chron.*

ple néceſſaire, & ne défrichoit qu'autant de terrein qu'il lui en falloit pour nourrir ſa famille; il n'oſoit entreprendre de plus grands travaux, dont le fruit auroit été dévoré par un Seigneur auſſi avide que fainéant, ou par des eſſains de voleurs ſortis des glaces du Nord, ou des marais de la Hongrie; on ne connoiſſoit point cette circulation du commerce, qui enrichit une contrée des productions de l'autre, qui enleve à l'une ſon ſuperflu, pour le porter où regne la diſette, & qui établit ſur toute la ſurface du monde policé une abondance à peu près égale. Les brigands ſeuls avoient une Marine: autant on ſe réjouit à l'aſpect d'une flotte, qui apporte les richeſſes d'un autre hémiſphere, autant on trembloit alors à l'aſpect de ces vaiſſeaux, qui ne vomiſſoient ſur le rivage que des voleurs & des aſſaſſins: le temps de la récolte étoit celui qu'ils choiſiſſoient pour leurs invaſions; c'étoit pour eux que le villageois avoit enſemencé ſon champ; c'étoit avec un fer teint de ſang, que ce champ étoit moiſſonné. D'ailleurs les gouvernemens preſque auſſi ſtupides que les peuples, ne ſongeoient point à l'avenir; on n'avoit point de magaſins deſtinés à prévenir la diſette; le produit de l'année la plus abondante étoit conſommé dans cette année même, & les nations reſſembloient à ces ſauvages imbéciles, qui jettent leur nourriture dès qu'ils ſont raſſaſiés, ignorant que la faim ſe fera ſentir quelques heures après: telles furent les cauſes de la famine qui déſola l'Europe & ſurtout la Baviere vers la fin du regne d'Arnould; ſi l'on en croit les hiſtoriens de ce temps là, on alla chercher la vie dans l'aſyle de la mort: les cadavres arrachés du ſein de la terre devinrent la pâture des vivans; & quand cet exécrable aliment fut épuiſé, on en prit un plus exécrable encore; les hommes ſe dévorerent comme des tigres; on vit des meres déchirer de leurs dents brulantes, les entrailles palpitantes de leurs enfans; &, pour réunir les horreurs à la fois, des fils dénaturés égorger & manger leurs parens, dont la vieilleſſe ne pouvoit ſe défendre de leur rage parricide. La peſte fut l'effet & le châtiment de cette abominable fréneſie. Arnould mourut au milieu de ces horreurs (1): on prétendit qu'il avoit été empoiſonné; d'autres veulent qu'il ſoit mort de la maladie pédiculaire, & que cette infirmité que le contraſte de la pourpre & du faſte rendoit plus affreuſe, ait été la punition de ſon peu de reſpect pour l'Egliſe (2).

Hiſt. de Baviere &c. juſqu'à 1183.

Diſette affreuſe en Baviere.

900.

Régence pendant la minorité de Louis.

Louis âgé de ſept ans lui ſuccéda: on confia la défenſe des frontieres à Luitpald, Duc de Baviere depuis 895. Les Lorrains chaſſerent Zuentibold, & vinrent offrir ſa couronne au jeune Louis; il la reçut de leurs mains & de celles de la victoire. Zuentibold raſſembla des troupes, préſenta la bataille aux Bavarois, & mourut en héros après avoir vécu en tyran: dans le même temps Luitpald tailloit en pieces les Hongrois qui s'étoient avancés le long du Danube; & Hatton Archevêque de Mayence un des tuteurs de Louis écartoit de la Baviere des foudres plus redoutés alors, ſavoir ceux de Rome, que les Moraves ſujets & ennemis des Bavarois vouloient faire tomber ſur cette nation, qu'ils accuſoient d'impiété. Mais peu d'années après Luitpald, ou Léopold, l'Achille de la Baviere, le fléau des Hongrois fut vaincu par eux; il n'eut

(1) *Aventin. Ann. Boi. Lib. IV.* (2) *Luitprand.*

Mort de Luitpald.

910.

Ravages des Hongrois.

911.

Révolutions en Baviere.

919.

936.

point la douleur de survivre à sa défaite, on le trouva étendu sur le champ de bataille, percé de coups honorables: la plupart des historiens ont regardé ce Prince, comme la souche incontestable des deux Maisons Electorales Palatine & de Baviere; il étoit issu, disent ils, de la Maison des *Huosi*, qui après avoir été les chefs de la seconde tribu des anciens Bavarois, devinrent par l'extinction des Agilolfinges les chefs de cette nation: on a prétendu que le sang de Charles Magne couloit dans ses veines: s'il n'en descendoit pas, il étoit digne au moins d'en descendre. Sa mort laissa un champ libre aux Hongrois, qui, après avoir consommé tout ce qu'ils avoient enlevé de la Baviere, y revinrent chercher une nouvelle proye: cette irruption fut plus désastreuse que les autres; on voyoit marcher dans l'armée Hongroise des femmes aussi sanguinaires que leurs époux, & à qui les prêtres du pays avoient l'art de persuader qu'elles auroient dans l'autre monde autant d'esclaves qu'elles tueroient d'ennemis dans celui ci: le désir de pourvoir d'avance aux besoins d'une autre vie, leur inspiroit une férocité, que la superstition seule peut donner à un sexe si foible. Louis fut contraint d'ordonner, sous peine de la vie, à tous ses sujets qui avoient assez de forces pour porter les armes, de les prendre & de courir sus aux brigands: mais Luitpald n'étoit plus; & sans un Général habile, à quoi sert une armée? Il fallut acheter la paix, & prodiguer l'or aux barbares; ressource dangereuse & momentanée, qui les invitoit à revenir. Au milieu de plusieurs révolutions dans l'Empire Arnould fils de Luitpald prit le titre & l'autorité de Duc de Baviere; Aventin même lui donne celui de Roi, mais sans fondement. Tandis que tous les ennemis de l'Empereur Conrad, les uns vaincus, les autres fatigués de la guerre, s'accommodoient avec cet Empereur, le fier Arnould aima mieux s'exiler volontairement, que de signer une paix qui avoit l'air d'un pardon; il chercha un asyle chez ces mêmes Hongrois, que son pere avoit vaincus dans plusieurs combats; mais, soit patriotisme, soit qu'il regardât toujours la Baviere comme son Domaine, lorsqu'il vit ses hôtes prêts à faire une irruption dans son pays, il rassembla une armée sur la frontiere, & les tailla en pieces. Moins heureux contre Conrad, il fut vaincu: cet Empereur mourut peu de temps après, laissant ses Etats à Henri son ennemi, qui pardonna à Arnould, comme Conrad lui avoit pardonné. Le Prince Bavarois vit arriver un Hérault, qu'à sa démarche fiere, à son costume redoutable, il crut porteur d'un cartel: quelle fut sa surprise, lorsque cet envoyé lui offroit l'amitié de l'Empereur, & la restitution de ses Etats? Un double mariage cimenta cette paix; un fils d'Arnould épousa une fille de Henri, & Judith fille d'Arnould épousa Henri oncle de l'Empereur & frere d'Othon le Grand. La Baviere eut peu de part aux révolutions qui troublerent la France, l'Italie, & l'Allemagne pendant le regne de Henri l'Oiseleur. Othon I son fils lui succéda. Arnould mourut peu de temps après, & ses fils Eberhard, Arnould, & Herman, ayant refusé de rendre hommage à l'Empereur se virent dépouillés de leur patrimoine; ils furent d'autant plus faciles à châtier qu'ils étoient divisés entre eux, & qu'ils combattoient à la fois & contre Othon, & les uns contre les autres. A la faveur de ces troubles, les Hongrois se jetterent

sur

sur la Baviere; ils y étoient appellés par Vernier, Comte de Scheyre, qui se flattoit de partager avec eux les dépouilles de ses compatriotes; mais ils furent vaincus; deux de leurs chefs rendirent les armes, & furent traités en brigands; ils expirerent sur un gibet à Ratisbonne. Combien de héros vantés dans l'Histoire auroient eu le même sort, si on leur avoit rendu justice! Le Comte de Scheyre suspect aux Bavarois, le fut de même aux Hongrois qui le massacrerent; ils crurent, qu'il ne leur avoit ouvert l'entrée de sa patrie que pour leur tendre un piege, & ne laisserent pas aux vainqueurs le soin de le châtier (1). Ce Seigneur avoit des prétentions sur la Principauté de Baviere; & c'étoit pour les soutenir, qu'il avoit attiré les Hongrois. Berthold oncle du feu Duc Arnould lui avoit été préféré par l'Empereur Othon, par la noblesse, & par le peuple: il fut l'égide de la Baviere, triompha encore une fois des barbares, & fut enlevé par une mort prématurée qui plongea la Baviere dans le deuil: son successeur ne servit qu'à le faire regretter davantage; c'étoit Henri frere d'Othon, & époux de Judith fille d'Arnould; ce Prince avoit conspiré contre l'Empereur, qui lui pardonna, & l'investit du Duché de Baviere pour vaincre à force de bienfaits le caractere farouche de cet ingrat, qui cessa enfin de l'être: il porta la guerre en Italie, & soutint les armes à la main les intérêts de son frere.

Hist. de Baviere&c. jusqu'à 1183.

Valeur de Berthold.

Tandis que Henri étoit allé porter en d'autres contrées ses armes victorieuses, il se forme un parti en Baviere, en faveur de Ludolphe fils de l'Empereur: des Prélats, des Seigneurs, se rangent sous l'étendart de la révolte; enfin pour comble de maux les conjurés appellent les Hongrois, & la Baviere devient le théatre des fureurs de ces barbares. Othon accourut, chassa ces brigands, assiégea son fils dans Ratisbonne, & vit bientôt le rebelle à ses pieds; il sçavoit pardonner, comme il sçavoit vaincre; il rétablit Henri sur son trône, tendit à son fils une main généreuse, & le fit rougir de sa révolte: d'autres soins l'appellerent au nord de l'Allemagne (2). A peine avoit il disparu, qu'on vit accourir les Hongrois; ils ne quitterent la Baviere qu'après l'avoir ruinée; la Suabe devint le centre de leurs ravages. Eberhard Seigneur d'Ebersperg fit dans Augsbourg la plus belle défense: ce qui donna à Othon le temps de rassembler des troupes; avec lesquelles il tailla en pieces, & poursuivit jusqu'aux frontieres de la Hongrie, les débris de leur armée. Henri ne jouit pas longtemps du calme que leur défaite promettoit à la Baviere, il mourut après un regne fort agité: il avoit eu de Judith, Henri & Louis, & deux filles Luitgarde & Halique. Henri II surnommé le Querelleur lui succéda, Prince né plutôt pour le cloître que pour le trône, & qui uniquement occupé du salut de son ame, oublioit celui de l'Etat. Il étoit contemporain du Comte Palatin nommé Hermann, dont on ignore la famille. Cependant lorsque Othon II parvint à l'Empire, Henri II osa se soulever & conspirer contre lui; mais s'il avoit l'audace d'un chef de rebelles, il n'en avoit pas les talens; il n'osa combattre, & ne sçut que fuir. Othon, fils de Ludolphe & neveu de l'Empereur, monta sur le trône. Henri reparut

Révolte en Baviere.

Siege d'Augsbourg. 954.

955.

973.

983.

(1) *Andreæ Presbiteri Ratisbonensis Chronica de Principibus terræ Bojorum.* (2) *Hist. de Bav. T. II. Lib. II.*

SECT. I. *Hist.* de Baviere &c. jusqu'à 1183.

à la faveur de la régence, & força le jeune Empereur à lui céder la Baviere: les prélats & les moines célébrerent son retour; il étoit en effet leur pere par sa bienfaisance, leur esclave par sa docilité; il mourut dans un monastere, laissant à Henri son fils l'exemple d'une piété soutenue, mais peu de leçons dans l'art de regner. Celui ci n'en avoit pas besoin, 995. la nature lui avoit donné ce germe des grands talens qui se développe sans le secours de l'éducation; après la mort tragique d'Othon III, Henri triompha de tous les concurrens, qui se disputoient la couronne Impériale & fut élu: il laissa en Baviere Bladémar pour la gouverner, & lui traça le plan qu'il devoit suivre; après quoi il s'occupa des affaires d'Allemagne, étouffa les factions que l'envie de ses concurrens disgraciés avoit fait naître, triompha des Bohémiens, força les Polonois à lui rendre hommage, fonda l'Evèché de Bamberg (1), plaça sur le trône de Baviere Henri de Luxembourg son beau frere, triompha en Italie des Grecs & des Sarrasins, eut toujours les armes à la main, fut toujours victorieux, & vécut avec Cunegonde son épouse dans une chasteté parfaite que les Historiens de ce temps là ont beaucoup louée, comme si le ciel avoit pu s'offenser davantage, des plaisirs innocens qu'un époux a le droit de goûter dans les bras de son épouse, que de tant de sang répandu dans des guerres désastreuses. Si le célibat est un crime, c'est pour ceux, à qui la destruction du genre humain qui est leur ouvrage fait un devoir de le réparer. Henri, Duc de Baviere, châtia les Flamands révoltés, & ne fit rien pour sa nouvelle Principauté, si ce n'est d'y fonder beaucoup de Monasteres: c'étoit peut être un bien alors, parce que les moines laborieux ne dédaignoient point les travaux de l'agriculture, & que des déserts couverts de buissons étoient changés par eux en plaines fécondes.

Prospérités de Henri. 1003.

Droit d'Election en Baviere. 1024.

La race des Empereurs Saxons s'éteignit par la mort de Henri II; & la Maison de Franconie monta sur le trône Impérial: ce que l'Empereur avoit fait de plus avantageux pour les Bavarois, c'étoit de reconnoître leur droit d'élection: „ les Bavarois, disoit il, ont eu de tout temps le privilege d'élire leurs Ducs, & il ne nous appartient pas d'enfreindre un „ droit fondé sur leurs anciennes loix, sans leur consentement (2). En effet ce ne fut pas sans peine qu'il réunit les suffrages en faveur de Henri de Luxembourg, & la nation ne les accorda, que parce qu'on étoit con-
1027. venu, qu'on pouvoit les refuser; ce Prince mourut après un regne de vingt trois ans & eut pour successeur Henri, fils de l'Empereur Conrad, qui de l'aveu des Etats fut associé au trône de l'Empire, malgré son ex-
1039. trême jeunesse; il lui succéda l'an 1039. Nous ne ferons que nommer ici les Comtes Palatins, d'environ un siecle; ce furent Ezon ou Erenfoi mort en 1035; il eut pour successeur son fils Othon, qui fut créé Duc de Souabe en 1045, titre auquel il ne survécut que deux ans: son cousin germain Henri I qui fut son successeur mourut en 1061. Herman II son frere lui succéda & fut suivi en 1085 de Henri II son neveu, qui fut le premier suivant

(1) Il accorda aux Evêques de cette ville un privilege très dangereux, il fut ordonné qu'on leur rendroit les mêmes honneurs, qu'à la personne de l'Empereur; ce privilege fut appellé *le fil de Joie* de Sainte Cunegonde. —— *Hist. de Bav. par Thomas Blanc.*

(2) *Pfeffel. Hist. d'All.*

Hiſt. de Baviere&c. juſqu'à 1183.

Tolner qui ait pris le titre de Comte Palatin du Rhin dans une chartre de 1093; il mourut en 1095 & fut remplacé par Sigefroi Comte d'Orlamunde ou de Ballenſtæt, fils de ſa femme qu'elle avoit de ſon premier mariage avec Othon de Ballenſtæt & que Henri II inſtitua ſon héritier. Il en jouit juſqu'à ſa mort en 1113, lorſque le Comté Palatin ſe conféra à Godefroi de Calbe & ne vint à Guillaume de Ballenſtæt fils de Sigefroi qu'en 1129 (1). Comme auſſi à cette époque l'Hiſtoire de Baviere ſe confond tellement avec celle d'Allemagne que cette nation ne joue plus qu'un rôle obſcur, afin de ne point retracer des événemens rapportés ailleurs, & qui appartiennent aux Annales de l'Empire, nous nous contenterons également de nommer ici les Ducs, qui ſe ſuccéderent juſqu'au moment où les Bavarois ſortant de leur léthargie, ſe rendirent importans & redoutables en Allemagne, comme leurs ayeux l'avoient été. Ces Ducs furent Henri V, Henri VI de Luxembourg neveu du Duc Henri IV, Conrad I petit fils d'Eſon Comte Palatin du Rhin, Henri VII, Conrad II, l'Impératrice Douairiere Agnès, Othon de Northeim originaire de la Maiſon de Saxe, Welf I qui mourut dans l'iſle de Chypre au retour de la premiere croiſade, Welf II ſon fils époux de la célebre Comteſſe Mathilde, Henri le noir ſon frere, enfin Henri le ſuperbe fils du précédent. Celui ci épouſa Gertrude fille de l'Empereur Lothaire. Il convoqua les Etats à Ratisbonne: ce fut dans cette aſſemblée qu'il fit adopter un nouveau plan de diſcipline militaire & civile, ou plutôt qu'il créa l'une & l'autre police: juſqu'alors les loix avoient été preſque arbitraires; chaque canton les voyoit réformer au gré des caprices de ſon Seigneur; chaque troupe ne connoiſſoit d'autres réglemens que ceux qui émanoient de l'autorité de ſon capitaine; ainſi dans les villes & dans les camps, des loix différentes ou oppoſées, nuiſoient également & au bonheur de la nation & à la force des armées. Henri donna aux Bavarois une légiſlation uniforme; & cette révolution ſeule ſuffiſoit pour rendre ſa mémoire reſpectable.

Nouveau Code. 1126.

Il ſuivit Lothaire dans ſon expédition en Saxe contre Frédéric; ſon abſence fut fatale au repos de la Baviere. Le Clergé murmuroit de ces loix nouvelles, auxquelles il étoit aſſervi, comme les autres citoyens; la Nobleſſe les regardoit comme une atteinte portée à ſon autorité: le Magiſtrat de Ratisbonne fut aſſaſſiné en exerçant ſes fonctions: l'auteur de cet attentat ſe nommoit Frédéric. Henri quitta l'armée Impériale, & vint venger ſa couronne, l'humanité, & les loix: Frédéric à la tête de ſa faction lui préſenta la bataille, & fut vaincu. Henri s'empara de la forteresse de Falkenſtein. Ainſi la tranquilité fut rétablie: mais bientôt un Evêque la troubla; c'étoit Henri de Wolfrats qui, malgré le Duc, s'étoit élevé ſur le ſiege de Ratisbonne: non content de prodiguer à ſa famille les biens & les honneurs de l'Egliſe, il s'empara des domaines de l'Abbaye de Saint Emmeran; l'Abbé Engelbert les réclama. Mais ſon adverſaire, pour le forcer au ſilence, brula les Archives. Après s'être rendu maître de la ville, il ſortit à la tête d'une armée, & aſſiégea le Duc dans un château. Henri s'évada, ſuivi de quelques ſoldats: Othon

Soulevement des Bavarois.

Nouveaux troubles dans Ratisbonne.

(1) C'eſt lui qu'on trouve honoré dans une chartre de 1137, du titre de Juge du St. Empire Romain. *S. R. I. Judex.*

Sect. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183.

de Wolfrats est informé de son évasion, l'attend sur son passage, recommande à sa troupe de reconnoître le Duc, de s'attacher à lui, &, pour ne pas manquer une si belle proye, de laisser la fuite libre à tous les autres. Le Duc en fut averti: un de ses serviteurs, dont le nom méritoit d'être conservé, le conjura de prendre ses habits, & de lui permettre de se revêtir lui meme de toutes les marques de la dignité Ducale, heureux de sauver les jours de son Maître par ce déguisement! Le Duc y consent avec peine; il s'évade à la faveur de ce stratagéme; les assassins se précipitent sur le faux Duc; il tombe percé de mille coups, il expire, moins à plaindre que son Maître qui perdoit un tel sujet. Henri vengea bientôt sa mort, il ravagea les environs de Wolfrats; ce château même alloit être escaladé, & détruit de fond en comble; mais le respect de Henri pour la semaine sainte lui fit suspendre les travaux du siege & perdre une conquête certaine. Il trouva un nouvel ennemi dans Albert son cousin, qui lui enleva plusieurs places, perdit ensuite tout ce qu'il avoit subjugué, & le fut lui même par les armes de Henri, & surtout par sa clémence. Mais telles sont les contradictions du cœur humain que ce Prince qui pardonnoit généreusement à Albert, attira Frederic dans un piege, & souilla par une lâcheté la gloire de sa vie: il proposa une entrevue à son ennemi; celui ci y vient avec confiance; peu de gardes l'accompagnent; & cette suite même est moins destinée à le défendre qu'à orner la scene. Henri l'invite à un festin: ce banquet est suivi d'une fête; & Frederic va se livrer aux douceurs du sommeil; mais la vengeance de Henri ne dormoit pas: au milieu de la nuit, Fréderic est réveille par un bruit affreux; les portes de sa chambre sont enfoncées, des assassins s'élancent sur son lit; il s'enfuit par une porte dérobée; il court chez quelques Seigneurs qui lui étoient attachés, les rassemble, s'enferme avec eux dans une tour, & du haut de cet asyle prodigue au Duc, tous les reproches & tous les noms qu'il méritoit. Henri couvert de honte, déchiré de remords, ne songea point qu'il pouvoit se rendre maître de la personne de son ennemi; il ne put même soutenir ses regards, & s'enfuit, comme un homme peu accoutumé aux forfaits.

Fidélité héroïque d'un serviteur du Duc Henri.

Perfidie de Henri.

1137. Othon de Witelspach offrit sa médiation; elle fut acceptée: la paix fut conclue; Henri consentit à oublier les outrages de son ennemi; mais il ne put lui même effacer le souvenir de sa propre perfidie: il ne triompha point du ressentiment qui l'animoit contre Othon de Wolfrats, gendre du médiateur; son château fut livré aux flames; il fut lui même chargé de fers, & trainé à Ravensbourg. Henri suivit Lothaire en Italie, conquit la Toscane, remporta une victoire sous les murs de Benevent, & s'empara de cette ville; il garda ces conquêtes, & vit son empire accru par la donation d'une partie de la Saxe & de l'héritage de la Comtesse Mathilde: fier de donner des Loix, sur les bords de l'océan Germanique, sur ceux du golphe Adriatique, & de la mer Toscane, il osa aprés la

1138. mort de Lothaire aspirer à l'Empire; il eut pour concurrent Conrad Duc de Franconie, fils de Frédéric de Hohenstauffen & d'Agnès sœur de l'Empereur Henri V: c'étoit sur sa puissance, sur l'immensité de ses Etats, sur les suffrages de ses vassaux que Henri le *superbe* fondoit ses espé-

rances: mais elles furent renversées par ces avantages même, un Empereur trop puissant étoit redoutable aux Princes Allemands; Henri auroit assez de forces pour les défendre contre leurs ennemis, mais il en auroit eu trop pour les opprimer. Son humeur despotique étoit connue; on vouloit un chef esclave des loix, non un maître qui ne connût d'autres loix que ses caprices; ses services, ses exploits qu'il vantoit, ne faisoient qu'irriter l'envie; & son pouvoir inspiroit plus de terreur que de confiance: les ornemens Impériaux étoient entre ses mains; mais quelque crédit que pût lui donner le respect superstitieux des peuples pour ces marques de l'autorité suprême, Conrad fut élu à Coblentz sans la participation des Etats de Saxe & de Baviere, qui refuserent de reconnoître cet Empereur. Henri furieux, tonne, menace de remplir l'Allemagne de carnage & de sang, si l'élection de son rival n'est pas annullée: on le somme de rendre hommage au Monarque; il répond par des outrages; (1) on le cite à la Diete d'Augsbourg, il s'y rend à la tête d'une armée; cet appareil n'en impose point aux Etats. Henri est déclaré rebelle & ennemi de l'Empire; on lui ôte le Duché de Saxe; on le donne à Albert de Brandenbourg; on le dépouille de celui de Baviere, & Léopold frere utérin de Conrad en est revêtu: les Saxons & quelques Bavarois demeurerent fideles à leur premier Souverain; Henri chassa Albert de la Saxe, s'empara de Lunebourg, & vint près de Hambourg présenter la bataille à Conrad. Cet Empereur n'osa mesurer ses forces contre un ennemi tant de fois vainqueur; la paix fut signée & Henri alloit prendre la route de la Baviere, lorsqu'il fut attaqué par une maladie mortelle; à peine eut il le temps de recommander aux Etats de Saxe Henri *le Lion* son fils, âgé de dix ans: il fut le plus ambitieux & le plus habile Capitaine de son siecle: né pour gouverner, comme pour combattre, maître de son courage dans le péril, & ne perdant jamais cette présence d'esprit, qui prévoit ou répare les disgraces; il eut été plus louable, s'il avoit pris moins de soin de se louer lui-même, & s'il n'eut pas justifié par une vanité ridicule le surnom de *superbe* qu'on lui a donné.

Hist. de Baviere &c. jusqu'à 1183.

Concurrence de Conrad & de Henri.

1139.

Guelfe Oncle & Tuteur du jeune Henri, souleva la Baviére contre Léopold (2). Mais il fut vaincu deux fois par l'armée Impériale, & ne put sécourir la ville de Winsberg, qui fut forcée d'ouvrir ses portes aux vainqueurs; un fait intéressant a rendu cette capitulation mémorable: l'Empereur vouloit que tous les habitans mâles fussent passés au fil de l'épée, & qu'on ne fit grace qu'aux femmes. Celles ci demanderent qu'il leur fut permis d'emporter ce qu'elles avoient de plus précieux; on le leur accorda. Aussitôt on les vit sortir portant leurs époux sur leurs épaules, & leurs enfans dans leurs bras: cet innocent stratagême déplut au farouche Frédéric, Duc de Souabe, & frere de l'Empereur; il vouloit qu'on arrachât à ces héroïnes un fardeau si cher, & que leurs époux, leurs enfans mâles, fussent égorgés sous leurs yeux. Mais l'Empereur attendri jusqu'aux larmes rejetta avec horreur le conseil de son frere: „ Prin-

Guelfe souleve inutilement la Baviere contre Léopold.

1140.

(1) *And. Presb. Rat. Chron. Bav.* (2) *Hist. Bav. T. II. Lib. V.*

Sect. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183.

„ ce, lui dit il, une ruse aussi belle mériteroit seule la grace de ces mal-
„ heureux, quand je ne leur aurois pas donné ma parole; j'ai permis
„ aux citoyennes d'emporter ce qu'elles ont de plus précieux, leur enle-
„ ver leurs époux, ce seroit manquer à ma promesse; quel sera donc l'a-
„ syle de la bonne foi, si on ne la trouve pas sur le trône, & comment
„ pouvez vous compter sur la fidélité des hommes, si vous leur donnez
„ l'exemple de la perfidie? J'avois donné un ordre sanguinaire; ces fem-
„ mes généreuses ont sçu l'éluder; elles épargnent une tache à ma gloi-
„ re, &, même en me trompant, elles ont acquis des droits sur ma re-
„ connoissance." Léopold mourut peu de temps après, Henri son frere
1141. fut déclaré son successeur par Conrad: on engagea le jeune Henri le Lion à renoncer à ses droits sur la Baviere, cession forcée, faite par un mineur, & qui fut depuis annullée. Guelfe prit les armes, moins pour défendre les droits de son pupille, que pour s'emparer lui même du Duché, mais il fut vaincu, & la ville de Freisingen, qui lui avoit donné un asyle, fut rasée; barbare politique des Princes, qui punissant le peuple de sa compassion pour un infortuné, lui apprennent à devenir cruel & impitoyable comme eux. Guillaume de Balenstæt Comte Palatin du Rhin étant mort cette année, sans laisser de postérité, ses fiefs & toutes ses autres possessions échurent au domaine de l'Empire & l'Empereur Conrad III en investit peu après Harmann Comte de Stahleck, dont la femme étoit niece de Gertrude son épouse. Henri le Lion fit casser l'acte de son ab-
1147. dication par la Diete de Francfort en 1147, il réclama son Duché: l'Empereur, qui alloit partir pour la terre sainte, lui promit d'examiner ses droits, de lui rendre justice à son retour, & le jeune Prince se contenta de cette promesse. Tandis que l'Empereur massacroit des peuples, dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre, & abandonnoit le gouvernement de l'Empire, & la conservation des Etats pour satisfaire les caprices destructeurs d'un Pape, la Maison de Witelspach avoit levé en Baviere l'étendard de la révolte; la foiblesse d'Othon chef de cette famille, força ses fils à mettre bas les armes, lorsque l'Empereur reparut. Mais Henri le Lion somma Conrad de sa parole. Ce Prince, qui croyoit qu'il étoit de son devoir d'égorger des hommes, dont il n'avoit reçu aucune injure, ne crut pas qu'il fut obligé de remplir ses engagemens. Pour toute réponse, il dépouilla le jeune Henri du Duché de Saxe, il attenta même à sa liberté; mais l'illustre captif trompa ses gardes, & se jetta dans Brunswick, où il fit naître dans tous les cœurs cet intérêt, qu'ajoutent à l'infortune, la jeunesse, les talens, & une

Vicissitudes de la fortune de Henri. 1150.

1152. haute naissance. Conrad III mourut, sans avoir pu accabler ce Prince, comme il l'avoit projetté. Frédéric Barberousse son neveu monta sur le trône Impérial. Henri le Lion reprit alors ses espérances, son courage & ses droits: son concurrent fut cité successivement à plusieurs Dietes & ne comparut pas; enfin les Etats indignés de son silence orgueilleux, le déclarerent déchu du trône par sa négligence, & Henri le Lion s'empara du Duché: il suivit l'Empereur en Italie; Othon de Witelspach marcha aussi sur les pas de Frédéric; les deux Bavarois se signalerent par des actions héroïques; ils exposerent leurs jours, pour défendre

ceux du Pape, qui paya leurs fervices par des bénédictions; l'Empereur revenu en Allemagne réconcilia les deux Henri, donna au Bavarois l'investiture de la Baviere, & à l'autre l'Autriche qui avoit dépendu jufqu'alors de la Baviere, & qu'il érigea en Duché avec le rang parmi les Ducs nationaux *Palatini Archi-Duces*, immédiatement après les Princes Electeurs; ce qui eft furement la premiere & plus ancienne mention de ces Electeurs comme claffe particuliere & fupérieure aux autres Princes d'Allemagne. Ce fut vers ce tems que le Palatinat du Rhin devenu vacant par la dépofition de Hermann de Stahleck, fut conféré par l'Empereur à fon frere Conrad de Hohenftauffen, partagé des vaftes domaines de la Maifon de Waiblingen fur le Haut Rhin; & par lequel le Comté Palatin réuni au Duché de la France Rhenane a commencé de figurer parmi les Duchés nationaux, ou pour fe fervir des termes du Diplome d'Autriche dont nous venons de parler, alors le titulaire de cet office fut placé à la tête des *Archi-Ducs-Palatins*.

Hift. de Baviere &c. jufqu'à 1183.

1156.

Succès de Henri contre les Slaves.

Au milieu du fchifme qui divifa l'Eglife, l'Italie, l'Allemagne, la France, tandis que Frédéric embraffoit fucceffivement le parti des Antipapes, la Baviere demeura fidele au Pontife Alexandre III. Henri chaffa les Slaves, peuples barbares, encore plongés dans les ténebres du Paganifme, qui étoient entrés dans la Baviere: il les convertit, comme on convertiffoit alors, à coups de lance & d'épée; foulevés de nouveau, ils furent de nouveau domptés, & reçurent encore l'Evangile & des fers. Henri releva les ruines de Lubeck, fit alliance avec Waldémar Roi de Dannemarc, délivra la mer Baltique des Pirates qui l'infeftoient: vainqueur des brigands, il avoit lui-même commis dans la Frife des brigandages qui l'enrichirent; il conquit la Dithmarfe, châtia les Saxons révoltés, jetta les fondemens de la ville de Munich: mais ce qui le rendit plus recommandable aux yeux de fes fujets, ce ne furent point fes victoires, une ville rétablie, une autre créée, des confpirations étouffées, l'ordre maintenu dans l'Etat; ce fut un pélerinage qu'il fit en Paleftine. L'Empereur Frédéric, après bien des difgraces, s'étoit réconcilié avec le Pape. Henri le Lion, lorfqu'il l'avoit vu prêt à fuccomber, lui avoit refufé des fecours; l'Empereur nourriffoit dans fon cœur un reffentiment profond. Philippe Archevêque de Cologne s'offrit à fervir fa vengeance; il fouleva contre Henri les Slaves & les Saxons. Le Duc de Baviere fe vit affailli tout-à coup par les rebelles. A peine avoit il eu le temps de raffembler une foible armée; il fut vaincu; dans fon malheur, il implora la protection & l'équité de ce même Prince, qu'il avoit abandonné dans une fituation pareille. Cité dans plufieurs Dietes, il ne comparut point, parce qu'il craignoit des pieges; on n'avoit point d'autre crime à lui reprocher que fon abfence; la haine trouva, dans fon refus de comparoître, un dédain criminel; il fut déclaré ennemi de l'Empire, déchu de tous fes honneurs, & on ordonna à tous les Princes de lui courir fus; l'Archevêque de Cologne fut le premier & le plus ardent à exécuter cet ordre: il entra en Saxe, & l'on vit fous la conduite & fous les enfeignes d'un Prélat, un ramas d'affaffins, de brigands, porter dans la cabane du pauvre, le deshon-

Défordres de l'armée de Cologne.

SECT. I. *Hist.* de Baviere&c. jusqu'à 1183. neur, le fer & la flâme, entrer dans les églises, renverser les statues, profaner les choses saintes, enlever les vases sacrés, pousser enfin leur rage sacrilege, à des excès que n'auroient pas commis des Idolâtres ou des Mahométans; on prétend que l'Archevêque lui-même en eut honte, & qu'un reste de pudeur & de repentir le ramena dans ses Etats. *Foiblesse de Henri.* L'Evêque d'Halberstadt avoit aussi pris les armes contre le proscrit; mais il avoit commencé par l'excommunier: il étoit assez singulier de voir un Prince très pieux excommunié par un Evêque, tandis qu'un autre Prélat profanoit, renversoit, bruloit les Eglises. Henri, intrépide dans un combat, bravant, cherchant même la mort au milieu des périls, mais tremblant au bruit des foudres ecclésiastiques, se soumit, fut absous, vit bientôt son ennemi reprendre les armes, le battit, le chargea de fers, & les brisa presqu'au même instant, craignant que, du fonds de sa prison, ce captif ne lançât encore contre lui ses foudres redoutables. Frédéric I distribua à ses créatures les biens de Henri; la Westphalie fut le prix de la fureur sacrilege de l'Archevêque de Cologne; Bernard d'Anhalt obtint la Saxe; & la Baviere fut le partage
1180. d'Othon de Witelspach, qui descendoit des anciens Ducs, & qui est la souche des Maisons Electorales Palatine & de Baviere d'aujourd'hui: il avoit été auparavant Comte Palatin de Baviere. Henri le Lion n'ayant plus en Allemagne ni amis, ni sujets, alla chercher un asyle en Angleterre. Frédéric avoit voulu rendre Othon heureux, mais non pas trop puissant, & pour mettre un frein à l'ambition de ce Prince, il détacha de la Baviere le Tirol qui en avoit fait partie, & érigea en ville Im-
1183. périale Ratisbonne, séjour chéri des anciens Ducs. Othon mourut après avoir vu ses Etats ainsi démembrés, & Louis son fils lui succéda. Il étoit jeune, & la foiblesse d'une régence réveilla l'espoir de Henri le Lion; il reparut en Allemagne, mais il ne put reconquérir la Baviere, & il alla dans Brunswick construire des églises, doter des monasteres, & chanter des pseaumes avec les moines jusqu'à la fin de sa malheureuse carriere.

SECTION II.

Histoire de Baviere depuis la mort d'Othon de Witelspach.

SECT. II. *Hist.* de Baviere&c. 1183-1600. Louis, parvenu à sa Majorité, se montroit digne de regner par lui même: & faisoit voir, que la loi, qui suppose dans un Prince une raison prématurée, n'est pas toujours une erreur; par une sage fermeté, il força quelques Seigneurs, dont les querelles troubloient le repos de la Baviere, à mettre bas les armes; l'un d'eux fut banni; un traître dont les intelligences furent découvertes, eut la tête tranchée; les méchans tremblerent, & les gens de bien louerent la sévérité du Prince. Celui-ci vit avec chagrin le fils de Henri le Lion, épouser Agnès, fille de Conrad, Comte Palatin du Rhin; il se tint en garde contre les prétentions


N°.
ESTATS
de la Couronne de
POLOGNE
MER BALTIQUE
Mer Noire
Gotland Isle
Wisby
Calmar
Golfe de Dantzick
Dantzick
Konigsberg
Riga
Golfe de Riga
Wilna
Minsk
Grodno
Warsaw
Lublin
Cracow
Smolensko
Mohilow
Kyovia
Kaminiec
Pinsk
Brzesc
Dubrowica
Polesie
Volhynie
Podolie
Moldavie
Tranſilvanie
Hongrie
Silesie
Moravie
Lithuanie
Pologne
Haute
Basse
Ukraine
Moscovie
Samogitie
Courlande
Prusse Royale
Prusse Ducale
Pomeranie

Hist. de Baviere &c. 1183-1600.

Louis acquiert le Palatinat.

de ce jeune ambitieux, qu'une révolution pouvoit replacer fur le trône de fon pere. Il accrut fes domaines par des traités, par des acquifitions, il acquit les Comtés de Riedbourg, de Kirchberg, de Vohbourg, les Seigneuries de Wehringhen, Fontenhaufen, Konigswerd, Werd, Teifsbach, Heidelberg, & le Comté de Stolbuhel: il étouffa des guerres civiles, la plupart excitées par des Evêques. Henri Comte Palatin ayant été dépofé en 1215, parce qu'on lui faifoit un crime de fon attachement pour l'Empereur Othon IV fon frere, Louis obtint le Palatinat; mais la fortune changea bientôt; Henri rentra dans ce Comté, & ce ne fut qu'après fa mort en 1227, que Louis jouit paifiblement de fon nouveau Domaine. Il fut affez fage, pour prendre peu de part aux troubles qui agiterent l'Allemagne pendant trente années; mais il ne le fut pas affez pour réfifter à la fatale manie des Croifades; il alla prodiguer fur les bords du Nil le fang & les richeffes de la Baviere, & revint prefque feul, vaincu, ruiné, mais fier d'avoir été en Egypte le Général du Pape. Il s'occupa à réparer l'épuifement que cette defaftreufe expédition avoit caufée dans l'Etat; (1) mais une mort funefte l'arrêta au milieu de ces foins pacifiques: un foir que, fatigué de fes travaux politiques, il fe délaffoit & refpiroit le frais fur le pont de Kelheim, il fut affaffiné au milieu de fa famille & de fa cour; le parricide tomba fous les coups des gardes, & fon fecret fut enféveli avec lui: on accufa Frédéric d'avoir armé la main de ce fcélérat; on prétendit que cet Empereur, à qui fes courtifans avoient rendu la vérité odieufe, s'étoit vengé par cet attentat, de quelques reproches trop juftes que Louis lui avoit faits; d'autres foupçonnerent que ce coup partoit d'une main jaloufe, & qu'un mari, dont la femme avoit eu le malheur de plaire au Duc, oubliant que fon rival étoit fon maître, avoit voulu éteindre dans fon fang fa flâme adultere. Aventin veut que, luttant avec un de fes courtifans, ce jeu foit devenu un combat, & que l'Athlete furieux ait plongé un couteau dans le fein du Prince. D'autres Hiftoriens affurent que l'affaffin étoit envoyé du fonds de l'Afie par le Vieux de la Montagne. Nous n'embrafferons aucune de ces opinions, toutes également incertaines. La Ducheffe Ludmille, effrayée d'une mort, à laquelle fon époux n'étoit point préparé, prodigua l'or, les terres, les honneurs à divers monafteres, pour le repos de fon ame. La mémoire de ce Prince fera toujours chere aux Bavarois, lorfque l'on confidere & le calme qu'il conferva dans fes Etats pendant les troubles de l'Empire, & l'équilibre qu'il maintint dans toutes les parties de fon Duché; enfin, lorfqu'on voit l'Ifer baigner les murs de Landshut & de Landaw, le Danube arrofer ceux d'Abach, & qu'on fe rappelle qu'il pofa les fondemens de ces trois villes (2), on ne peut refufer à ce Prince un rang parmi les bienfaiteurs du genre humain.

1227.

Sa fin malheureufe. 1231.

L'Allemagne étoit en feu, lorfque Othon II furnommé *l'illuftre*, fils de Louis I, lui fuccéda. Henri VII, Roi des Romains, fecondé par le

(1) *Andr. Presb. Rat. Chron. Bav.* — *Hift. de Bav. T. II. Liv. V.* — *Aventin. Annal Boi. Lib. VII.* (2) *Andr. Presb. Rat. Chron. Bav.*

Sect. II. Hist. de Baviere &c. 1183-1600.

Pape Grégoire IX avoit levé l'étendard de la révolte contre Frédéric II son pere. Othon II embrassa le parti de l'Empereur; Henri ravagea la Baviere; Eberhard, Archevêque de Salzbourg, sage médiateur, engagea les deux Princes à faire la paix. Othon donna Louis son fils en ôtage, & recouvra le droit d'assembler les Etats à Ratisbonne; à peine délivré de cet ennemi, il en eut un autre sur les bras; c'étoit Frédéric Duc d'Autriche, Prince d'un caractere fougueux, dont les yeux ne se reposoient avec plaisir que sur un champ de bataille, qui faisoit la guerre moins pour conquérir que pour détruire; il entra en Baviere, mais il y trouva Othon qui sut venger & défendre son peuple, & le força à rentrer en Autriche: le Duc revenoit triomphant, lorsque Conrad Evêque de Freisingen, l'excommunia; il s'agissoit entre le Duc & l'Evêque de quelques droits contestés: les Princes prouvoient la bonté de leur cause par les armes; les Prélats, par l'excommunication: cette maniere de procéder n'étoit pas moins absurde que l'autre. Le Duc porta ses plaintes au Pape contre un sujet, qu'il auroit dû punir lui-même: Conrad prétendit qu'en matiere civile, le Pape n'avoit point d'autorité en Allemagne; l'Evêque avoit raison; mais cette autorité qu'il refusoit au Pontife, résidoit dans les mains du Duc & de la Diete, contre lesquels il se soulevoit. Ces querelles durerent cinq ans, mais sans effusion de sang, & furent enfin terminées par un accommodement, où chacun céda un peu de ses prétentions; les Evêques de Baviere étoient ceux d'Allemagne, qui montroient le plus d'audace contre leurs Princes, & de fermeté contre la cour de Rome: lorsque l'Empereur Frédéric fut excommunié, ils refuserent de souscrire à l'anathême; le Pontife irrité lança contre eux un interdit, dont ils se moquerent; exemple d'indocilité qui put apprendre aux peuples à les traiter, comme ils traitoient le chef de l'Eglise; enfin Othon lui-même fut aussi frappé des foudres de Rome, l'accroissement de ses Domaines le consola de cette disgrace; il acquit les Baillages de Morsbach, de Sintszheim, de Hall, par l'extinction des maisons qui possédoient ces Seigneuries: il annexa au Palatinat les Comtés de Neubourg, de Schardingen, de Bogen, de Phalec, de Wasserbourg de Gruenbach, avec les Seigneuries de Windberg, de Hohenvard, de Bleinding. Les dernieres années du regne de Frédéric furent orageuses; sa mort ne rendit point le calme à l'Empire; & de nouvelles tempêtes s'éléverent au

Différend entre le Duc & l'Evêque de Freisingen.

1250. commencement du Regne de Conrad IV, son fils: Othon tint au milieu de ces révolutions une conduite ferme & sage, qui ne le compromit qu'avec la Cour de Rome, & n'attira sur la Baviere d'autres malheurs
1253. qu'un interdit: il mourut encore excommunié le 28 Décembre 1253. Le reproche le plus juste qu'on lui ait fait, est d'avoir altéré la monnoie de Baviere.

Othon laissoit deux fils, Louis le *Sévere* & Henri: ces Princes regnerent ensemble, jusqu'à ce que leur amitié s'étant affoiblie, ils résolurent de partager leur héritage commun; Louis eut le Palatinat du Rhin, le Burgraviat de Ratisbonne, Regenstauff, Lengenfeld, Calmunts & la Haute Baviere; tandis que Chamben, Kelheim, Erding, Landshut, Oethingen, Burghausen, Hall, Straubing, Wilshofen, Landaw, Dingol-

fing, Braunaw, Schardingen furent le partage de Henri. Une ſcene tragique enſanglanta le trône de Louis, & le ſurnom de *Sévere*, qui lui fut donné, ne peint que foiblement ſa barbarie: il avoit épouſé Marie, fille de Henri le *Magnanime*, Duc de Brabant, & l'avoit laiſſée à Donawert, auprès d'Eliſabeth ſa ſœur: quoiqu'en diſent quelques hiſtoriens, & quoique les Bavarois, ſoit pour ſauver l'honneur de leur Duc, ſoit pour laver la mémoire de leur Ducheſſe, ayent prétendu que le Ciel par une révélation miraculeuſe, avoit atteſté qu'elle étoit innocente, il paroît qu'un jeune Seigneur avoit ſçu lui plaire; il eſt certain qu'elle entretenoit avec lui une correſpondance au moins très ſuſpecte: un meſſager mal adroit remit au Duc une lettre deſtinée à cet amant; il l'ouvre, il la lit, & dans le premier tranſport de ſa jalouſe fureur il égorge l'innocent auteur de cette mépriſe; il court auſſitôt à Donawert, ſuivi d'un bourreau & de quelques ſoldats: il trouve le Gouverneur dans les environs de la ville, & lui plonge ſon épée dans le cœur: il entre dans le palais; Hélice, confidente chérie de la Ducheſſe, expire ſous ſes coups; la Gouvernante eſt précipitée du haut d'une tour: enfin la Ducheſſe, qui prend envain le Ciel à témoin de ſon innocence, eſt trainée à l'échaffaud, & ſa tête tombe ſous le fer d'un bourreau. Dès cet inſtant, Louis fut le plus miſérable des hommes; l'image de ces innocentes victimes de ſa jalouſie, celle de ſon épouſe le ſuivoient partout: déchiré de remords, ne trouvant de repos ni dans le ſilence de la nuit, (1) ni dans le tumulte des affaires, il eut recours au Pape, qui lui accorda l'abſolution à condition qu'il conſtruiroit, qu'il doteroit, qu'il enrichiroit le monaſtere de Furſtenfeld, devenu depuis ſi célebre. Louis fut enfin, ou crut être en paix avec lui-même; mais il eut beaucoup de peine à maintenir le calme dans ſes Etats. On vit les Evêques de Ratisbonne & de Freiſingen, le caſque en tête, la lance au poing, ſuivis de leurs troupes ſe livrer des combats meurtriers: on vit encore d'autres diſſentions domeſtiques: le Duc éleva une fortereſſe près de Ratisbonne pour contenir les habitans; ceux-ci obtinrent à force d'argent qu'elle fût raſée, & le Duc préféra une modique ſomme à ſa fureté. Il ſoutint des guerres cruelles contre les Bohémiens. Dans les démélés d'Othocar & de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, Henri ſe déclara contre ce dernier, malgré la mémoire récente des maux que le Roi de Bohême avoit faits à la Baviere: mais il ſçut faire ſa paix à propos, & ſa défection n'empêcha pas la maiſon regnante de s'enrichir par l'extinction de quelques illuſtres familles; c'eſt ainſi qu'elle acquit le Comté de Mosbourg, les Seigneuries de Werden, de Landsperg, de Wiſlisbourg, de Chagen, de Henkouen, de Murnaw, d'Elbrechtkirch, de Domberg & de Hadmarsperg. Cependant Albert d'Autriche, vint à main armée redemander des terres, qu'une Alliance éteinte avoit fait entrer dans la Maiſon de Baviere; elles étoient entre les mains de Henri frere de Louis: on s'étoit déja livré pluſieurs combats lorſque des Evêques, par leur médiation,

Hiſt. de Baviere&c. 1183 1600.

Cruauté de Louis.

Troubles en Baviere.

1273.

1281.

(1) Louis fut tellement bourrelé par ſes remords, qu'à l'âge de vingt ſept ans ſes cheveux blanchirent tout à coup.

SECT. II. *Hist. de Baviere &c. 1183 1600.*

Massacre des Juifs.

réconcilierent les deux concurrens. Louis chassa loin de ses frontieres les Flagellans, secte ridicule & déplorable, exemple singulier du délire de l'esprit humain: on ne peut qu'applaudir à cette expulsion, qui se fit sans effusion de sang; mais que doit on penser du crime dont on accusa les Juifs, sans doute dans la vue de s'enrichir de leurs depouilles? on prétendit que dans leurs cérémonies ils avoient égorgé un enfant, pour invoquer avec son sang les génies infernaux. Ce fait est d'autant moins vraisemblable, qu'on prétendoit qu'ils avoient acheté fort cher cette innocente victime: peut on croire que des Juifs aient prodigué l'argent, pour commettre une atrocité inutile, sur-tout dans un siecle, où sur le prétexte le plus léger, le Peuple, le Clergé, les Princes même les massacroient & s'emparoient de leurs richesses; le gouvernement ajouta foi à cette calomnie, & fit brûler à Munich cent quatre vingt Hébreux: lorsqu'on se rappelle la conduite que tenoient les Princes à l'égard des Juifs, on est tenté de les comparer à cet insensé que la fable peint ouvrant, dans l'espoir d'un trésor, les entrailles du volatile bienfaisant, qui lui payoit chaque jour un assez riche tribut. On égorgeoit, on assommoit, on pendoit, on brûloit les Juifs, pour s'emparer de leurs trésors; tandis qu'en les exilant & en leur faisant acheter leur retour, ou en les accablant d'impôts, l'Etat pouvoit s'enrichir du produit de leurs usures; cette politique n'eut pas été juste; mais elle eut été moins barbare: quel fut le fruit de tant d'assassinats? les Juifs inventerent les lettres de change; & lorsqu'on entra le fer à la main dans leurs maisons, on n'y trouva que des papiers, dont on ne pouvoit faire usage, & l'on s'en retourna avec la honte d'avoir commis des meurtres inutiles.

La Diete d'Augsbourg s'occupe des affaires de Baviere.

Cependant la Diete étoit assemblée à Augsbourg; elle fixa les limites des Etats des deux Princes Louis & Henri, ceux des Domaines de l'Archevêque de Salzbourg: elle fit aussi plusieurs réglemens; celui que nous allons citer est le plus remarquable: „ si un habitant de Suabe commet „ un crime en Baviere, ou si un Bavarois commet un crime en Suabe, „ la connoissance de ce délit ne pourra appartenir qu'aux commissaires „ réunis des deux Provinces." (1) On abolit l'usage d'écrire en latin les actes publics, comme si la langue nationale fut parvenue à son dernier dégré de perfection, & qu'elle n'eût plus de variations à craindre: un idiome immuable & universel est nécessaire dans les actes, dans les loix, pour prévenir les contestations qui peuvent naître de la vétusté des mots & des sens différens, que différens siecles leur donnent: aux yeux du politique, c'est le seul avantage, que l'Etat puisse tirer des langues mortes, dont l'étude ne devroit occuper qu'un petit nombre de citoyens.

1290. Le Duc Henri survécut peu aux sages dispositions que la Diete avoit arrêtées pour prévenir toute querelle entre les deux freres; par son testament il ordonna que ses fils Etienne & Louis obéiroient à Othon leur aîné, & qu'ils ne feroient point de partage avant quatre ans révolus. Ce Prince signaloit les premiers jours de son regne par un sage, mais inu-

(1) *Hist. Bav. T. III. Liv. 1.*

tile, édit contre les duels. Le Duc Louis perdit vers le même temps *Hist. de*
Louis son fils, jeune Prince d'une grande espérance, qu'il avoit eu d'Anne *Baviere&c.*
de Silésie, sa seconde épouse, & qui périt comme Henri II Roi de *1183-1600.*
France, d'un coup qu'il reçut dans un tournoi (1): peu de temps au-
paravant, un de ses freres avoit été noyé dans le Rhin; & le malheu-
reux Louis, vit deux enfans qu'il chérissoit, enlevés par des accidens
tragiques.

Rodolphe venoit de descendre dans la tombe; Albert d'Autriche son 1291.
fils n'avoit pu monter sur le trône Impérial, & le crédit de l'Archevê-
que de Mayence y avoit placé Adolphe Comte de Nassau, de la branche
de Wisbaden. Ce Prince en traversant le Rhin, fut attaqué par les com- *Calomnie de*
mis du péage qui ne le connoissoient pas; on en vint aux mains, & *l'Archevê-*
quelques officiers de l'Empereur y perdirent la vie: l'Archevêque de *que de*
Mayence, ennemi secret de Louis le Sévere, sçut persuader à Adolphe, *Mayence.*
sa créature couronnée, son esclave sur le trône; que cet accident causé
par une méprise, étoit un complot tramé contre ses jours par le Duc de
Baviere. Louis fut déclaré ennemi de l'Empire, & criminel de Leze-
Majesté; & ses voisins furent invités à s'emparer de ses Etats: il se
justifia; l'Empereur reconnut son innocence; mais cette erreur momen-
tanée attira dans la Baviere & dans le Palatinat, des ambitieux qui les
dévasterent; & les malheureux habitans payerent de leur sang & de leur
ruine la calomnie de l'Archevêque, & la crédulité de l'Empereur. Louis
le Sévere mourut en 1294 suivant la Chronique d'André; il laissoit deux 1294.
fils de son troisieme mariage, Rodolphe, souche de toute la Maison Pala-
tine, qui eut le Palatinat, & Louis, souche de l'autre branche qui regna
en Baviere, & qui depuis parvint au trône de l'Empire. Leur pere
avoit de grandes qualités & pour le conseil & pour la guerre; mais on
reprochera toujours à sa mémoire, & la mort ignominieuse de son é-
pouse, & le massacre des Juifs: les remords ne sont pas le seul châti-
ment des Princes; ils ont, comme les coupables obscurs, un autre juge
que leur conscience; le leur en outre est la postérité. La Baviere jouit
d'un calme profond, tandis qu'Albert d'Autriche étoit sur le trône de
l'Empire: elle vit avec orgueil Othon appellé à celui de Hongrie, & le
vit avec peine perdre son sceptre, & recevoir des fers en Transilvanie.
Albert mourut; Henri VII lui succéda. Son regne fut plus orageux 1308.
pour les Bavarois; les deux freres Rodolphe & Louis eurent de sanglans
démêlés sur les limites de leurs Domaines; tous deux ambitieux, tous
deux opiniâtres, ils rejetterent les conseils & les décisions des arbitres les
plus sages, & ne prirent pour juge que le fer: ce partage ne fut réglé
qu'en 1310. Rodolphe eut le Palatinat, & Louis la haute Baviere. La Ba- *Différend*
viere épuisée par leurs querelles, le fut encore par les efforts dispendieux *pour la tu-*
qu'Othon hazarda pour recouvrer la Hongrie; ce Prince mourut sans pos- *tele de*
térité, ainsi que Louis son frere, & la ligne Henricienne ne fut conti- *Henri.*

(1) Ce fut à Nuremberg qu'arriva ce malheur, qui priva la Baviere d'un Prince dont les premieres années promettoient un grand homme: celui qui porta ce coup funeste, fut la Baron de Hohenlohe. *And. Presb. Rat. Chron. Bav.*

SECT. II. *Hist.* de Baviere&c. 1183 1600.

nuée que par Etienne mort en 1311, qui laiſſa un fils à peine ſorti du berceau; il ſe nommoit Henri. Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche ſe diſputerent la tutelle. On craignit que ces deux tuteurs ne dévoraſſent le patrimoine de leur pupille; on les invita à une entrevue: Frédéric y apporta beaucoup d'orgueil, Louis beaucoup d'emportement: „ *eh bien*, dit celui ci en mettant la main ſur la garde de ſon épée, *puiſ-* „ *que nous ne concluons rien par les paroles*, *voici qui décidera l'affaire* (1). On eut beaucoup de peine à les ſéparer; mais en empêchant un duel entre deux Princes, on fit naitre une guerre entre deux nations: on leva des troupes; quelques Bavarois rebelles s'unirent aux Autrichiens. Après quelques légers combats, on en vint à une bataille déciſive: les Autrichiens furent taillés en pieces, les uns noyés, les autres égorgés, un grand nombre rendit les armes (2). Longtemps après cette ſanglante journée, on arracha des entrailles de la terre, une multitude de caſques, de cuiraſſes, d'épées, monumens de la victoire des Bavarois. Frédéric renonça à la tutelle, & vit avec dépit ſon vainqueur monter ſur le trône
1313. de l'Empire après la mort de Henri VII. Nous ne retracerons point ici le ſombre tableau de l'interregne orageux qui précéda l'élection de Louis; ces détails appartiennent à l'Hiſtoire d'Allemagne; & nous ne verrons dans le regne du nouvel Empereur, que les événemens qui intéreſſent la contrée & la maiſon, dont nous écrivons les annales.

Conſpirations contre l'Empereur.

Louis avoit deux ennemis; c'étoient Frédéric, ſon concurrent à l'Empire, & Rodolphe ſon frere; la voix publique les accuſa tous deux, d'avoir armé de flêches empoiſonnées les mains d'un ſcélérat, qui fut découvert avant d'avoir porté à l'Empereur le coup fatal qu'il méditoit. Frédéric ſe réconcilia enfin avec lui; Rodolphe préféra l'exil à l'amitié de ſon frere & alla mourir en Angleterre. Louis donna à la ville de Munich des marques immortelles de ſa prédilection & de ſa reconnoiſſance pour la fidélité qu'elle lui avoit témoignée. Les Suiſſes, ennemis nés du ſang Autrichien, rechercherent ſon alliance; mais la haine & l'ambition de Frédéric allumées par la cour de Rome ſe réveillerent: on vit de nouvelles armées en campagne. Au moment où les ſoldats ſe menaçoient des yeux, où deux maſſes hériſſées de lances alloient ſe heurter, on découvrit une nouvelle conſpiration contre les jours de Louis; des aſſaſſins devoient ſe précipiter ſur lui, au moment où il fléchiroit les genoux, pour demander la victoire au Dieu des batailles; en même temps il ſe vit abandonné de ſes lâches ſoldats, & de ſes officiers plus perfides encore; le jeune Henri, autrefois ſon pupille, leur donna l'exemple de la retraite: en ce moment il voulut, comme Auguſte, abdiquer l'Empire, & céda comme lui aux inſtances de ſes amis, qui lui perſuaderent, que s'il eſt beau de refuſer une couronne qui nous eſt offerte, il eſt honteux de la quitter lorſqu'on l'a acceptée. Les périls l'environnoient de tous côtés. A Strasbourg on tenta, mais envain, de l'empoiſonner. Rome lança ſes foudres contre lui: il parut en Italie; il y courut de nouveaux dangers; & le poiſon, arme familiere aux habitans de cette contrée, fut encore préparé

(1) *Hiſt. de Bav. T. III. Liv.* I. (2) *Avent. Annal. Boi. Lib. VII.*

contre lui; mais il ſçut l'éviter. Au milieu de tant d'allarmes & de diſgraces, Louis s'occupoit encore de la grandeur de ſa Maiſon. Rodolphe ſon frere étoit mort, comme nous l'avons dit, en Angleterre, en 1319: il laiſſoit trois fils, Adolphe, Rodolphe & Robert ou Rupert: ſoit que l'ainé ſe ſentît incapable de porter le fardeau du Gouvernement, ſoit qu'une retraite philoſophique eût des charmes pour lui, il abdiqua en faveur de Rodolphe ſon frere; & cette démiſſion lui valut le ſurnom de *ſimple*. L'Empereur Louis, qui ſembloit lire dans l'avenir, & craindre que quelque Maiſon étrangere ne tentât un jour de dépouiller la Maiſon de Wittelſpach d'une partie de ſon héritage, aſſembla ſes neveux à Pavie en 1329. C'eſt là que fut conclu ce traité, que la Cour de Berlin préſente aujourd'hui, & que celle de Vienne rejette. Les enfans de Rodolphe avoient été mis comme leur pere au ban de l'Empire; l'Empereur leur pardonna, & régla leur partage par ce traité: il y fut réglé que les Maiſons Palatine & de Baviere ſe ſuccéderoient mutuellement. Henri de Landshut & Jean ſon fils Ducs de la Baſſe-Baviere ne furent point appellés à cette tranſaction, qui ne put alors affecter leurs Etats. Louis voyoit ſes Domaines s'accroitre, par des événemens, que la fortune ſembloit combiner pour réparer les maux que lui avoit faits la méchanceté de ſes ennemis: jamais Prince ne fut plus perſécuté par les hommes, ni mieux ſervi par le hazard; la mort de Béatrix ſa premiere épouſe, le laiſſant maitre de ſon cœur, ou plutôt de ſa main, 1339. il épouſa Marguerite fille de Guillaume Comte de Hollande & de Zélande: elle avoit des freres; la mort les moiſſonna tous; & Louis ſe vit poſſeſſeur des Comtés de Hollande, de Zélande, de Hainaut, & de Weſtfriſe. 1340. Henri de Landshut, Duc de la Baſſe Baviere, mourut en 1339. Jean ſon fils ne lui ſurvécut que d'une année & ne laiſſa point de poſtérité. Les freres & fils de Rodolphe Comte Palatin mort en 1294, avoient des droits ſur la Baſſe Baviere. L'Empereur s'en empara & leur donna en échange le haut Palatinat. Waldémar Electeur de Brandebourg étoit mort en 1322, & n'avoit point laiſſé d'héritiers: l'Empereur donna cet Electorat à Louis ſon fils ainé, malgré les prétentions du Duc de Poméranie. Marguérite de Maultaſch, ayant fait annuller ſon mariage avec le fils du Roi de Bohême qu'elle accuſoit d'impuiſſance & de folie, l'Electeur de Brandebourg obtint ſa main & ſes droits ſur le Comté de Tirol. Les Comtés de Hirſchberg, de Graiſbach, de Lechgemunde, de Cauſperg, d'Eſchenbach, les Seigneuries de Weilheim, de Maſſenhauſen, dont les poſſeſſeurs moururent ſans héritiers, furent auſſi réunis à la Baviere: tous ſes Princes étoient morts ſucceſſivement, elle ſe vit réunie ſous un même maitre, ſituation également avantageuſe aux Princes & aux ſujets. „ Louis, dit Thomas Blanc, (T. III. p. 188.) ayant pris poſſeſſion de „ la Province, il en confirma tous les droits. Le principal fut de réunir „ en un corps toutes les parties de la Baviere, & de faire une loi qu'il „ avoit projettée quelque temps auparavant, qui défendit de parler ja„ mais de la diviſer, ſur peine à celui qui en feroit la propoſition, de „ n'avoir aucune part à l'héritage; loi véritablement utile pour la gloire „ de la Maiſon, mais que les deſcendans n'ont pas exactement obſervée.

Hiſt. de Baviere &c. 1183-1600.

Sect. II. *Hist.* de Baviere &c. 1183 1600.

Tant de succès inespérés devoient élever l'ame de Louis & l'exciter à soutenir l'honneur de la dignité Impériale: les Papes regardoient les Empereurs comme des vassaux de leurs thiares, qu'ils pouvoient déposer au gré de leurs caprices: l'Europe n'étoit alors qu'une théocratie, dont le Pape étoit le chef; un Roi avoit moins d'empire sur ses sujets, que les Pontifes n'en avoient sur lui même. Louis envoyoit sans cesse des Ambassadeurs, pour demander son absolution; ils revenoient chargés d'injures, couverts d'opprobre, & chassés, comme on chasse des insectes importuns. Si tout autre Prince avoit fait une pareille insulte à la dignité Impériale, une guerre l'auroit vengée; mais Louis ne répondoit aux outrages du chef de l'église, que par de nouvelles flatteries. Clément VI animoit toute l'Europe contre lui; du nord au midi, toutes les chaires retentissoient d'imprécations contre Louis; & les voix destinées à louer l'Eternel, n'étoient plus occupées qu'à maudire un Empereur. Ce Prince voulut encore descendre du trône pour plaire à Clément; le college Electoral s'y opposa. Witker Chancelier de l'Archevêque de Trêves se signala dans cette assemblée par un discours mâle & philosophique: il respecta la Religion, mais il dévoila le systême ambitieux de ses Ministres; il fit voir l'injustice & le ridicule de leurs prétentions, invita les Electeurs à s'accommoder avec Clément, s'il vouloit prendre l'équité pour arbitre, à lui résister, s'il tentoit d'établir son despotisme en Allemagne. Clément favorisoit toujours le parti de Charles Roi de Bohéme, & vouloit placer sur sa tête la couronne Impériale: la faction de ce Prince devenoit puissante en Allemagne; Louis faisoit peu d'usage des forces que lui offroit l'immensité de ses Etats héréditaires; & peut-être Clément & Charles l'auroient ils renversé du trône, si une mort plus funeste ne l'en eût fait tomber. Cependant il remporta quelques victoires sur les Bohémiens; & ses premiers succès sembloient lui en promettre de nouveaux, lorsqu'il mourut tout à coup: on prétend qu'il fut empoisonné par une Princesse Autrichienne. Nous suivrons ici le récit d'André (1), sans cependant nous rendre garants de la vérité. „ L'Empereur, dit il, étoit à la chasse; il „ étoit échauffé; une Princesse Autrichienne vient le trouver, & lui pré- „ sente un flacon, préparé avec tant d'art, qu'il formoit deux vases dont „ l'un renfermoit une liqueur saine, l'autre une liqueur empoisonnée: „ l'Empereur refusa d'en boire, & témoigna que ce présent offert par „ une main ennemie lui étoit suspect; la Princesse, pour dissiper ses in- „ quiétudes, prit le flacon, & but la liqueur, dont elle n'avoit rien à „ redouter. Louis but le reste, tomba de cheval, & expira dans les „ bras d'un villageois, au milieu de la forêt de Furstenfield; l'Autrichien- „ ne disparut aussitôt."

Foiblesse de Louis de Baviere.

1347.

Le Roi de Bohême triompha enfin de la concurrence de plusieurs Princes qui lui disputoient le sceptre Impérial. Louis l'ancien, fils du dernier Empereur, sçut vaincre & punir un imposteur, qui avoit séduit les Brandebourgeois par quelques traits de ressemblance avec Waldémar, mort depuis plus de six ans, & qui prétendoit être cet Electeur: après avoir dissipé

(1) *And. Rat. Chron. Bav.* —— *Puff. Introd. à l'Hist. Univ.*

dissipé l'orage que ce fantôme avoit excité, on s'occupa du partage des Etats du dernier Empereur. Ce Prince laissoit un grand nombre d'enfans; il avoit eu de Béatrix, fille de Henri III Duc de Glogaw, Louis l'ancien, Electeur de Brandebourg, qui céda deux ans après cette province à Louis le romain son frere, & se retira dans le Tirol; Etienne qui fut Duc de Baviere; Mathilde qui fut mariée à Frédéric le sévere, Margrave de Misnie; Anne qui épousa Martin de l'Escale, Comte de Vérone, & Agnès, Religieuse. De son mariage avec Marguérite, fille de Guillaume III d'Avênes Comte de Hollande, étoient nés, Elisabeth qui avoit épousé Jean, dernier Duc de la Basse Baviere, & en secondes nôces Ulric XI, Comte de Wirtemberg; Guillaume Comte de Hollande; Albert qui le devint aussi, & dont la petite fille céda la Flandre à Philippe le bon Duc de Bourgogne; Louis le *romain* qui devint Electeur de Brandebourg par la cession de son frere; & Othon qui lui succéda dans cet Electorat, qu'il vendit depuis à Charles IV son beau pere. Ce furent eux qui 1348.
conclurent ensemble le traité d'Ingolstadt qui confirme celui de Pavie. Les premiers jours du regne de ces Princes furent marqués par tous les fléaux les plus épouvantables; la famine se déclara d'abord; la peste la suivit, & la terre agitée de convulsions affreuses, s'entrouvrit, vomit des tourbillons de vapeurs mortelles: l'Europe, & surtout l'Allemagne ne furent qu'un vaste cimetiere: les Historiens de ce temps là regrettent peu les laboureurs enlevés à la terre, les manufactures vuides d'artisans; mais ils se plaignent amerement, de ce que la peste ne respectât point les Abbayes, qui demeurerent presque désertes. On n'accusa point de la famine la fausse politique qui laissoit languir l'agriculture; on n'accusa point de l'infection de l'air la mauvaise police des villes, où la propreté étoit négligée; enfin ce ne fut point à l'explosion des vapeurs renfermées dans le sein de la terre qu'on attribua ses tremblemens destructeurs; il y avoit des Juifs; ils étoient riches: eux seuls étoient les auteurs de tant de maux: on en égorgea deux mille dans la seule Baviere, pour faire cesser la mortalité & repeupler le monde.

Hist. de Baviere &c. 1183 1600.

Fléaux affreux: stupide cruauté des Bavarois.

Les Princes Bavarois parurent moins affectés du désastre de leurs Etats, que d'une injustice que leur fit l'Empereur Charles IV, leur ennemi. Rodolphe, le même à qui Adolphe son frere avoit cédé ses Etats, mourut en 1353: les Ducs de Baviere prétendirent que l'Electorat Palatin devoit 1353.
leur appartenir; Etienne leva des troupes pour soutenir ses prétentions. Robert surnommé le Roux, frere & successeur de Rodolphe, maintint ses droits avec autant de fermeté & plus de succès: il eut pour lui Charles IV & la Bulle d'or; par cette Constitution émanée en 1356, les Electorats, ou les terres auxquelles la dignité Electorale est annexée, sont déclarées indivisibles & inaliénables; elles échéeront toujours au fils ainé des Electeurs regnans, conformément aux loix de progéniture & de la succession linéale; mais un an avant qu'on vit paroître cette célebre Constitution, l'Empereur Charles IV Roi de Bohême, avoit réuni à cette derniere Couronne quelques fiefs de la Baviere, aujourd'hui contestés; les Princes Bavarois murmurerent, on leur fit la guerre; & la paix leur ôta toutes leurs prétentions: tous les malheurs sembloient fondre à la fois sur 1356.

cette famille; Guillaume de Hollande perdit l'usage de la raison, fut déposé, & mourut. Albert son frere lui succéda. Louis *l'ancien* fut empoisonné par son épouse; Menard son fils ayant eu le courage de reprocher ce crime à la cruelle Marguérite eut le même sort. Cette Princesse, ayant acquis, par ces deux attentats, la libre disposition du Tirol, laissa cet héritage à la maison d'Autriche. Louis le Romain mourut, & Othon s'empara de la Marche de Brandebourg; mais Charles IV l'enchassa & le contraignit à lui vendre ses droits pour une très modique somme: le Prince Bavarois ne laissa point de postérité: Etienne son frere
1377. mourut en 1377 & laissa trois fils, Etienne, Frédéric & Jean.

Ces trois Princes regnerent pendant quelques années sans partage, & dans la plus parfaite concorde. Etienne aimoit la guerre, Frédéric les sciences, & Jean la chasse: le surnom de sage fut donné au second, il fut dans toutes les négociations importantes, l'arbitre & le pacificateur de l'Allemagne. Charles IV eut pour successeur à l'Empire Wenceslas son fils, qui avoit adopté ses principes & s'opposa de tout son pouvoir à l'aggrandissement de la Maison de Baviere. Cependant les Ducs, Etienne profond dans l'art de la guerre, Frédéric adroit à se ménager des intelli-
1387. gences, & Jean meilleur soldat que général, lui enleverent quelques vil-
1389. les que Charles avoit annexées à la Bohême. La bonne intelligence (1) qui regnoit entre les trois freres fut troublée par l'ambition de Jean, qui pour forcer ses freres à en venir à un partage, s'empara de Munich: ils se hâterent de le satisfaire; les lots furent faits, & tirés au sort, comme s'il eut été question de l'héritage de quelques particuliers. Etienne eut la moitié de la haute Baviere, & fixa sa résidence à Ingolstadt; l'autre moitié échut à Jean, qui demeura en possession de Munich; Frédéric regna sur la basse Baviere, & Landshut fut le séjour qu'il choisit. Frédéric n'eut pas le temps d'exécuter tous les projets qu'il méditoit pour le bonheur de son peuple; il mourut à son retour de Prague, où il avoit
1393. conduit Sophie sa niece pour la marier à Wenceslas: on accusa, mais sans fondement, cet Empereur de l'avoir fait empoisonner; ce genre de mort étoit alors l'excuse la plus ordinaire de l'ignorance des médecins.

Robert le Roux Electeur Palatin, étoit mort trois ans auparavant, & Robert II fils d'Adolphe le *simple* lui avoit succédé; ce fut lui qui acquit le Comté des deux Ponts, il mourut en 1398 & laissa ses Etats à Robert III son fils qui parvint à l'Empire: ce Prince acquit les Comtés de Simmeren & de Kirchberg, & une partie du Comté de Spanheim & mourut en 1410; alors lui succéda son fils Louis surnommé le barbu, qui avoit été Vicaire de l'Empire pendant l'absence de son Pere & fut protecteur du Concile de Constance pendant celle de Sigismond: il devint aveugle sur la fin de ses jours: Louis le pieux son fils & successeur, fut pendant sa minorité sous la tutelle de son oncle Othon: sa mort arriva avant la naissance d'un fils né de sa seconde femme, & ainsi son frere Frédéric le victorieux obtint la succession, à condition qu'il ne se marieroit point; mais celui ci préféra de la rendre à son neveu Philippe l'ingénieux, à l'obligation de garder le célibat.

(1) *Hist. de Bav.* —— *Puff. Introd. à l'Hist. Univ.*

Frédéric de Baviere laiſſoit Henri ſon fils, à peine ſorti du berceau, ſous la tutelle de Magdelaine de Barnabos ſa mere; & Jean qui l'avoit précédé dans la tombe, avoit eu deux fils Erneſt & Guillaume. Erneſt donna le jour à cet Albert, dont l'imagination romaneſque alloit ſouiller le plus pur ſang de l'Allemagne, ſi ſon pere n'eut prévenu par un coup d'état trop rigoureux cette alliance diſproportionnée: le jeune Prince vit à Augsbourg la fille d'un barbier, nommée Agnès; elle étoit belle; elle avoit, ou elle jouoit cette ingénuité, cette candeur faite pour ſéduire les grands, qui ne la rencontrent pas dans leurs palais; ſoit ambition, ſoit vertu, elle ne voulut écouter les ſoupirs du Prince, que lorſqu'il lui eut promis de l'épouſer; il le promit, auſſitôt la fiere Agnès prend le titre de Ducheſſe de Baviere, diſtribue d'avance à ſes compagnes, les graces, les faveurs qu'elle aura un jour dans ſes mains, non ſans leur recommander le ſecret: cette indiſcrétion fit échouer les projets des deux amants; Erneſt en fut informé, il repréſenta d'abord à ſon fils tout ce que pouvoient lui dicter ſa tendreſſe paternelle & la crainte des ſuites d'une pareille alliance; mais le bandeau de l'amour cachoit au jeune Prince les périls auxquels ſa folle paſſion alloit l'expoſer, & le rendoit ſourd aux conſeils de ſon pere: aux remontrances ſuccéderent les menaces, aux menaces les effets; enfin Erneſt, pour éteindre dans le cœur de ſon fils un feu ſi dangereux, fit précipiter dans le Danube, la malheureuſe Agnès, dont le ſeul crime étoit d'être belle. Le Prince, à cette nouvelle, éclate en reproches, en imprécations, rugit de fureur, ſe livre au plus affreux déſeſpoir; mais ſes regrets furent bientôt calmés; on prétend même qu'il dut à ſa clémence pour les meurtriers de ſa Maitreſſe, le ſurnom de *Bon* qu'on lui donna. Les amours d'Albert n'étoient pas le ſeul chagrin qui eut troublé les jours des Ducs de Baviere; ils avoient renouvellé en 1424 les traités de Pavie & d'Ingolſtadt; ils avoient procédé au partage de leurs Etats, ſans le conſentement de l'Empereur, après l'extinction de la ligne de Straubing; c'en fut aſſez pour que Sigismond ſe crut en droit de leur ôter la Baſſe Baviere, & d'en donner l'inveſtiture au Duc Albert d'Autriche ſon gendre; la faute étoit légere & le châtiment rigoureux: mais il n'eut pas de ſuite, trois ans après, Sigismond par un arrêt authentique rendit la Baſſe-Baviere à ſes vrais maitres. On prétend qu'Albert lui même renonça aux prétentions que lui donnoit cette inveſtiture, & le Roi de Pruſſe a publié une Copie, qu'il croit être fidelle, de l'acte de ſa renonciation, en voici la traduction (1). Mais que cet acte ſoit vrai

Hiſt. de Baviere &c. 1183 1600.

1426.

1429.

(1) „ Nous Albert, par la grace de Dieu, Duc d'Autriche & Margrave de Moravie, confeſſons & faiſons ſçavoir à tous ceux qui la verront, ou l'entendront lire, que „ nous nous ſommes entretenus amicalement à Ratisbonne avec nos chers couſins Louis „ Erneſt, Guillaume, & Henri, tous Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, ſur „ la longue conteſtation que nous avons eue avec eux; nous nous ſommes arrangés avec „ eux & convenus, de ſorte que nous n'avons plus & ne voulons plus avoir des prétentions ſur la Baſſe-Baviere, *ni par notre droit particulier, ni du chef de l'inveſtiture*, que „ nous avons obtenue de ſa Majeſté, notre cher pere & Prince, notre Seigneur Sigismond par la grace de Dieu élu Roi des Romains, & que nous y renonçons pour nous, „ nos héritiers & ſucceſſeurs au Duché d'Autriche, & en avons reçu une ſomme d'argent, telle que ſur notre priere elle a été déterminée par notre cher pere le Roi Si-

Sect. II. *Hist.* de Baviere&c. 1183 1600. ou ſuppoſé, il eſt certain du moins que la Baſſe-Baviere fut alors reſti tuée aux Ducs par l'Empereur Sigismond.

1438. Ce ne fut qu'en 1438 qu'Albert le bon ſuccéda à ſon pere: les grandes paſſions ſont preſque toujours accompagnées de grandes vertus. Albert avoit un courage au deſſus des périls, une grandeur d'ame au deſſus des outrages, une modeſtie, qui lui apprenoit à ſe juger lui même, & marquoit à ſon ambition les mêmes bornes que la nature avoit miſes à ſes lumieres. Après la mort de l'Empereur Albert, les Etats de Bohême voulurent exclure du trône Ladiſlas le Poſthume ſon fils; ils offrirent la couronne au Duc de Baviere, qui s'en montra digne par un noble refus. Chriſtophe de Baviere Comte Palatin petit fils de Robert III n'eut pas la même défiance de ſes talens, ni la même équité: le fardeau de trois couronnes ne lui parut pas trop peſant, & après la chûte d'Eric X, il monta ſur le trône de Suede, & réunit encore ſous ſes loix le Dannemarc & la Norvege. Albert plus heureux & plus ſage aima mieux faire les délices d'un petit peuple: il purgea la Baviere des brigands qui l'infeſtoient; rendit aux loix la vigueur qu'elles avoient perdues, favoriſa la naiſſance des arts, admit les ſçavans à ſa cour, & emporta dans la tombe les regrets des Bavarois, & l'eſtime de tout l'Empire. Ce Prince n'avoit point eu d'enfans de ſa premiere épouſe, Eliſabeth de Wirtemberg; ſon union avec Anne, fille d'Eric Duc de Brunswick, fut très féconde. Jean né en 1437, ſoit par goût, ſoit par principe de religion, vécut dans le célibat; Erneſt mourut au berceau, ainſi qu'un autre fils: Sigismond ſuivit l'exemple de Jean, & ſe refuſa aux douceurs de l'hymen; Albert regna avec gloire & mérita le ſurnom de ſage; Chriſtophe alla mourir dans l'iſle de Rhodes; Wolfang vécut célibataire, comme le précédent. Eliſabeth épouſa Erneſt de Saxe. Marguérite fut mariée à Frédéric de Mantoue, & Barbe s'enſévelit dans un cloitre. Tels furent les enfans d'Albert le bon. Ce Prince n'avoit point ſuivi l'odieuſe politique de quelques Souverains, qui écartoient leurs enfans du maniement des affaires, & les laiſſoient languir dans l'ignorance, de peur de les rendre dangereux; de telles inquiétudes n'entroient point dans l'ame d'Albert, dès ſon vivant il avoit admis Jean & Sigismond dans ſes conſeils les plus ſecrets, il leur avoit appris à regner, & ne vouloit pas, en mourant, abandonner ſon peuple à des mains incapables de le gouverner. Jean & Sigismond, regnerent con-
1473. jointement: mais le premier mourut ſans poſtérité; le ſecond fatigué des ſoins du Gouvernement, & voulant travailler à ſon propre bonheur, après avoir travaillé à celui des hommes, abdiqua en faveur d'Albert le ſage, & ne ſe réſerva que Grunneval, Metzinghen, & Narnhoff avec une penſion viagere. Chriſtophe & Wolfang n'eurent aucune part au Gouverne-

„ gismond & en outre le droit, que nous aurons les Vaſſaux, que les Ducs de Baviere ont eu en Autriche, & qu'ils avoient ſur Milberſtadt. Nous avons auſſi conſulté avec nos chers couſins, Frédéric & Albert, également Ducs d'Autriche, que tout ceci doit être ferme & valable pour leurs héritiers & ſucceſſeurs & être obſervé en tout temps, comme ils l'ont confirmé avec leurs tuteurs par un acte, comme nous le certifions auſſi en leur nom, *& avons reçu là deſſus le ſaint Sacrement*, le tout ſincérement & ſans réſerve; en foi de quoi cette lettre eſt donnée à Ratisbonne l'an après la naiſſance de J. C. 1419, le jour de St. André l'Apôtre".

ment. Wolfgang murmura peu de ſa diſgrace, mais Chriſtophe alluma dans la Baviere le flambeau des diſcordes civiles, combattit, intrigua, reçut des chaines, les rompit, ſe ſoumit par néceſſité, bien réſolu de reprendre les armes à la premiere occaſion.

Hiſt. de Baviere&c. 1183 1600.

Albert le ſage voyoit avec peine une ville libre & indépendante, enclavée dans ſes états, offrir dans les troubles domeſtiques un aſyle aux mécontens: il réſolut de réunir Ratisbonne à la Baviere, & ſe ménagea une faction dans la ville: ce parti ſe groſſit, étouffa le parti contraire, appella le Duc & lui rendit hommage. Albert avoit épouſé Cunegonde fille de l'Empereur Frédéric III. Ce Monarque fut également indigné, & de l'ambition du Prince, qui s'emparoit d'une ville libre, & de la lâcheté des habitans qui préféroient la ſervitude à la liberté; il mit ſon gendre au Ban de l'Empire. Wolfgang & Chriſtophe s'unirent à lui, mais inconſtans dans leur amitié, inconſtans dans leur haine, ils changerent pluſieurs fois de parti. Cette guerre dura pluſieurs années, toujours ralentie par la politique d'Albert, qui plus négociateur que guerrier, traverſoit par ſes intrigues dans les cours, toutes les opérations de ſes ennemis: enfin ſe voyant prêt à ſuccomber, il fit la paix aux conditions ſuivantes. ,, Albert ſortira de Ratisbonne & de la Citadelle, & dégagera les habitans du ſerment de fidélité qu'il en a reçu, en retenant ,, toutes fois les anciens droits que ſes ancetres avoient ſur la ville; il ,, en fera ſortir la Garniſon ſur le champ, & donnera eſcorte aux gens ,, de l'Empereur juſqu'aux portes. Il jouira de la Seigneurie d'Abensberg pour hypotheque de la dot de ſa femme, & la rendra, lorſque ,, l'argent lui ſera compté; les Ducs Wolfgang & Chriſtophe ſont rétablis dans leurs biens & dignités, & l'amniſtie ſera générale de part ,, & d'autre (1)." Ainſi la ville de Ratisbonne recouvra ſon indépendance & remonta au rang des villes libres & Impériales. Albert ne ſigna qu'à regret ce traité: mais la mort de George le riche, dernier Prince de la Branche de Baviere de Landshut, le dédommagea de cette perte; il recueillit cette belle ſucceſſion: cependant il fut contraint de céder Neubourg ſur le Danube, aux enfans ſucceſſeurs de Robert Comte Palatin, qui deſcendoient de George, par leur mere; on donna à cette Principauté le nom de nouveau Palatinat. Ce ne fut pas ſans peine qu'on parvint à faire cet accommodement; il fut précédé d'une guerre ſanglante, entre Albert & Philippe I Electeur Palatin: l'Empereur Maximilien s'étoit déclaré pour Albert; l'autorité d'un protecteur ſi puiſſant n'avoit pas mis un frein à l'ambition de la Maiſon Palatine; une partie de la Baviere s'étoit ſoulevée, on s'étoit livré des combats; Maximilien lui-même y avoit paru à la tête de ſes armées; dans le partage, il exigea pluſieurs Seigneuries pour le dédommager des frais de la guerre; il prit ſoin auſſi de faire indemniſer tous ceux qui avoient ſuivi ſes enſeignes, & Albert eut lieu de ſe repentir de n'avoir pas prévenu, par la ceſſion de quelques Seigneuries, le démembrement de cet héritage. On ſentit alors la néceſſité de réunir la Baviere ſous un ſeul maître

Ratisbonne ſubjuguée par Albert, recouvre ſon indépendance.

Guerre pour la ſucceſſion de George le Riche.

(1) *Hiſt. de Bav. F. M.*

Wolfgang lui-même y consentit & ne se réserva que le titre de Duc, & les villes de Landsberg, d'Aich, de Moringen, de Weilheim, de Palz, de Hegenberg, de Leuchtemberg & de Greiffenberg, pour son entretien: ainsi la Baviere toujours réunie sous les loix des aînés, devoit, suivant ces dispositions, former une Monarchie indivisible. Ce nouveau plan fut approuvé par l'Empereur, & la Maison d'Autriche l'a depuis adopté pour elle même. Albert mourut, après avoir déclaré que son fils aîné seroit son successeur, que, dans ses mains résideroit toute la puissance, & que ses freres ne seroient que de simples Comtes, sujets de leur aîné. Il laissoit trois fils, Guillaume qui lui succéda, Louis qui crut qu'il étoit inutile de se marier pour donner des sujets de plus à son frere, & Ernest Administrateur de l'Eglise de Passaw, qui fut depuis Archevêque de Saltzbourg; il avoit eu cinq filles, Sidonia promise à Louis Comte Palatin, fils de l'Electeur Philippe, & qui mourut avant la consommation du mariage; Suzanne que la mort frappa dans son berceau; une autre Suzanne qui épousa successivement Casimir, Marquis de Brandebourg, & Othon Henri-Palatin du Rhin; Sibylle qui succéda à sa sœur Sidonia dans la couche de Louis, & Sabine qui épousa Ulric Duc de Wirtemberg (1).

Derniere volonté d'Albert. 1508.

Avant que la Monarchie de (2) Baviere fut affermie sur ses fondemens, il falloit s'attendre à quelques troubles domestiques. En effet Cunegonde, qui avoit pour Louis cette aveugle prédilection, dont la cause est peut-être plus physique que morale, se récria contre l'injustice du testament, murmura de voir l'objet de sa tendresse maternelle soumis aux loix d'un fils qu'elle n'aimoit pas: elle excita le jeune Louis à demander un partage, sema contre Guillaume les discours les plus odieux, le peignit comme un Prince incapable de gouverner & par sa foiblesse naturelle, & par son penchant pour les plaisirs. La guerre alloit s'allumer; on crut devoir l'étouffer dans sa naissance, en changeant les dispositions du feu Duc: de l'aveu de l'Empereur, & du consentement des Etats, il fut arrêté: „ que durant trois ans, les deux freres regneroient avec un pouvoir „ égal, & recevroient ensemble l'investiture de la Principauté de Ba- „ viere; que l'un ne pourroit rien innover sans la participation de l'autre; „ que Guillaume exerceroit sa jurisdiction à Munich & à Burghausen, „ & Louis à Landshut & à Straubing; que l'autorité seroit commune & „ indivise entre eux, & qu'on pourvoiroit à l'entretien d'Ernest, qui „ n'étoit que dans la dixieme année de son age, & qu'on destinoit à l'é- „ tat ecclésiastique." Les trois années étant écoulées, Cunegonde, qui avoit partagé l'autorité sous le nom de Louis, voulut prolonger encore la Co-régence; mais l'Empereur Maximilien son frere, qui n'avoit consenti à cette communauté triennale, que pour prévenir une guerre, voulut en casser l'acte & ne laisser à Louis que le quart de la Baviere. Guillaume fut plus généreux, & lui en céda un tiers; les deux freres vécurent dans une parfaite intimité, habiterent le même palais, eurent

Prédilection de Cunegonde pour Louis; troubles qu'elle excite.

Concorde rétablie entre les deux freres.

(1) *Hist. de Bav.*

(2) On ne se sert ici du mot Monarchie que pour signifier le Gouvernement d'un seul, qui peut exister dans un Duché, comme dans un Royaume.

les mêmes intérêts, les mêmes amis, les mêmes plaisirs; & mirent tant d'unité dans leur gouvernement, que toute la Baviere crut n'avoir qu'un maître. Cunegonde avoit cessé ses intrigues; mais un des vils calomniateurs, qui infectent les cours, & dont la fortune est fondée sur les querelles des grands, tenta de rompre les nœuds de l'amitié qui unissoient les deux Princes: il se nommoit Jerome Strauff; il étoit Prévôt de l'Hôtel; flattant tour à tour l'un & l'autre Prince, peignant Louis aux yeux de Guillaume comme un jeune ambitieux qui vouloit le renverser du trône, & Guillaume aux yeux de Louis comme un fier despote, prêt à envahir la foible portion d'autorité qu'il lui avoit laissée, il excita dans leurs cœurs une défiance réciproque; mais on reconnut bientôt & sa calomnie & les motifs qui la lui avoient dictée: il fut puni de mort. Ce coup d'Etat parut trop sévere; mais ceux qui calculent combien de maux la langue d'un flatteur peut attirer sur la patrie, jugeront que ces exemples de sévérité sont trop rares dans les cours. Philippe, Electeur Palatin, étant mort en 1508, avoit eu de son épouse Marguerite fille de Louis Duc de la basse Baviere, Louis le pacifique, Philippe qui fut Evêque de Freisingen & de Naumbourg, & outre d'autres enfans Robert & Frédéric: leur aîné Louis succéda à son pere & après avoir joui 36 années de cet Electorat, comme il n'avoit point d'enfans il le laissa à Frédéric son frere. Robert avoit eu le malheur de périr par le poison, ainsi que son épouse & l'aîné de ses fils, lorsque quatre années avant la mort de Philippe leur pere, ils tomberent dans les mains de l'Empereur. Robert qu'on a surnommé le vertueux, outre le fils qui périt avec lui, en avoit eu encore deux, dont Otton Henri, surnommé le magnanime, succéda ensuite à son Oncle Frédéric le sage.

Hist. de Baviere, &c, 1183-1600.

Ulric regnoit alors à Wirtemberg, sa tyrannie avoit soulevé contre lui & ses sujets & toute l'Allemagne. Ses vassaux opprimés, la substance du pauvre dévorée par son luxe, les honneurs prodigués à de vils flatteurs, la vertu bannie de sa Cour, chaque jour de nouveaux impôts, de nouvelles violences, ce tableau de son Gouvernement n'étoit que trop fidelle; il fut déclaré ennemi de l'Empire; on lui déclara la guerre, & le Duc Guillaume de Baviere en eut la conduite: il y étoit animé par la vengeance, Sabine sa sœur avoit éprouvé des traitemens si odieux de la part d'Ulric son époux, qu'elle avoit été forcée de s'enfuir & de chercher un asyle dans sa patrie. Guillaume à la tête des confédérés entra dans le Duché de Wirtemberg, & s'empara de presque toutes les places; Ulric y rentra, mais il en fut chassé encore. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que sous prétexte de venger les peuples opprimés, & de rendre leur situation plus douce, on brula plusieurs villes, dont les malheureux habitans regretterent le Prince, dont ils avoient désiré la chute; on connut moins d'horreurs dans les campagnes; une discipline sévere regnoit dans l'armée; le Duc entouroit de cavaliers tous ses corps d'infanterie, pour empêcher le fantassin de s'écarter & de courir au pillage; le nom de Guillaume maudit dans les villes en cendres, fut célébré dans les villages, dont les laboureurs alloient sans crainte cultiver la terre jusqu'aux pieds de ses retranchemens.

Tyrannie d'Ulric Duc de Wirtemberg réprimée par Guillaume de Baviere.

SECT. II. *Hist.* de Baviere&c. 1483-1600.

Progrès du Luthéranisme: constance des Ducs dans la foi Catholique.

Cependant la Doctrine de Luther faisoit en Allemagne les progrès les plus rapides; les Ducs, fidelles à la cour de Rome, l'écartoient avec soin loin de la Baviere: un certain Léonard osa la prêcher, il fut brulé; on vit encore des buchers allumés dans Munich, dans Landsberg, & d'autres villes; supplices atroces, qui prouvoient que, si les Luthériens manquoient en d'autres préceptes de l'Evangile, les Catholiques violoient le premier de tous, celui d'être charitables & compatissans. Charles-Quint, au milieu de ces troubles de Religion, tenoit une conduite équivoque, quoique violente par accès, & ne défendoit gueres les intérêts du Pape, que lorsqu'ils s'accordoient avec les siens. Guillaume le trahit un moment, & se ligua avec François I; mais il retourna bientôt au parti de l'Empereur. La ligue de Smalcalde menaçoit d'entrainer tout l'Empire dans son parti; il falloit lui opposer une ligue Catholique; elle fut conclue, & les Ducs Guillaume & Louis y entrerent (1);
1545. mais Louis mourut sans être témoin du choc & des effets des deux confédérations. C'étoit un Prince d'un caractere doux & modéré, qui jamais n'auroit troublé sa patrie, s'il eut été moins docile aux conseils de sa mere. Guillaume ne lui survécut que cinq années qu'il passa dans une
1550. paix profonde, quoique l'Allemagne fût en proie aux dissentions les plus cruelles. Ce Prince a été trop loué par les Catholiques, trop décrié par les Protestans; les uns ne lui reconnoissent aucun défaut, les autres ne lui accordent aucune vertu: il gouverna sagement, & ne commit d'autre faute dans l'intérieur de ses Etats, que celle d'abandonner à la rage des Catholiques, des malheureux qu'ils croyoient leurs ennemis; il donna un tiers de son patrimoine à son frere, lorsqu'il pouvoit ne lui en laisser qu'un quart: ce procédé est grand & généreux. Mais il traita avec trop de rigueur la ville de Wirtemberg & quelques autres; il abusa du droit de la guerre; il se ligua trop légerement avec François I, & s'en détacha presque sans motif; il réclama l'antique droit de suffrage Electoral de sa Maison: cette demande étoit juste; mais on prétendit qu'il regardoit le rang d'Electeur, comme un dégré pour arriver à l'Empire, & qu'il vouloit profiter de l'absence de Charles-Quint, dont l'Espagne étoit le séjour ordinaire, pour lui enlever la couronne Impériale: il est certain qu'il n'auroit jamais pu lutter contre un tel concurrent; & il est étonnant, qu'ayant conçu de tels projets, il n'ait pas embrassé le Luthéranisme & ne se soit pas mis à la tête de la ligue de Smalcalde; il avoit eu deux fils & une fille, Albert, qui lui succéda, Guillaume qui mourut au berceau, & Mechtilde qui épousa Philippe Marquis de Bade.

Caractere de Guillaume.

Le regne d'Albert le *Magnanime* fut assez paisible, il fonda des colleges, favorisa les Jésuites (2) & s'occupa également du soin de défendre ses frontieres, & de celui de conserver le Catholicisme sans altération; il députa le Docteur Baumgartner au Concile de Trente; il est bon de remarquer, que, lorsqu'on obligea cet Envoyé de prendre place au-dessous de l'Ambassadeur de Venise, il protesta, „ qu'il y acquiesçoit, sans pré„ judice de la dignité de son maître; qu'il n'en usoit de la sorte que „ pour

(1) *Sleid.* (2) *Hist. de Bav.*

„ pour ne point troubler le concile par une discussion de cette nature, „ & qu'il ne croyoit pas que le Duc de Baviere dut cette déférenee à la „ République." Albert fut plus clément, & moins fanatique que son pere; & la maniere dont il se vengea de ses ennemis, le fit appeller le Magnanime: quelques gentilshommes, prosélytes enthousiastes du Luthéranisme, résolurent de l'introduire dans leur patrie, & de renverser du trône le zélé défenseur de l'Eglise Romaine; leur ligue fut conclue secrétement. Il leur étoit difficile de lever des troupes en Baviere, sous les yeux d'un Prince vigilant & ils firent leurs levées en Saxe: le Duc en fut averti, la conspiration fut découverte, les lettres interceptées, & les coupables connus; il les fait venir, &, après leur avoir fait de justes reproches, il arrache de leurs doigts les cachets armoriés, dont ils avoient imprimé l'empreinte sur leurs lettres, & les fait briser; mais craignant que cette humiliation ne s'étende sur leur postérité & ne la prive de la noblesse, il voulut que ce châtiment fut enséveli dans un oubli éternel, ainsi que les noms des conjurés: de tels procédés étoient plus capables de ramener les Luthériens au sein de l'Eglise Catholique, que les tortures, les gibets, & les buchers. Sa piété n'avoit rien de farouche, & son zele étoit d'autant plus inaltérable, qu'il n'étoit ni l'effet du fanatisme, ni celui de la politique; ce fut son attachement pour l'Eglise de Rome, qui le guida dans le choix d'une épouse pour Guillaume son fils: de toutes les maisons de l'Europe, celle de Lorraine étoit la plus attachée à cette croyance; il demanda pour son fils la main de Renée sœur du Duc Charles III, & fille du Duc François & de Christine fille du Roi de Dannemarc; peu de temps après, Marie sa fille épousa l'Archiduc Charles d'Autriche, frere de l'Empereur Ferdinand. Albert mourut, après avoir mis la derniere main à l'ouvrage de son ayeul & avoir établi irrévocablement la succession directe & indivisible des aînés. Outre Marie, & Guillaume, qui lui succéda, il laissoit encore plusieurs enfans; Ferdinand qui sçut illustrer son nom sans porter de sceptre, Marie Maximilienne, Frédéric, & Ernest qui fut Archevêque & Electeur de Cologne. Albert avoit accru son Domaine, du Comté de Haghen, qui lui échut après la mort du Comte Ladislas. Les Catholiques pleurerent leur pere, les sçavans leur protecteur, les foibles leur appui, & les Protestans, qu'il avoit plutôt contenus qu'opprimés, n'insulterent point à sa cendre.

Hist. de Baviere &c. 1183-1600.

Clémence d'Albert.

Mort d'Albert. 1553.

L'Electeur Palatin Othon Henri, le magnanime, mourut peu d'années après; il avoit été rétabli par l'Empereur Maximilien dans cette partie de la Baviere que les Electeurs Palatins & autres Princes de cette branche ont possédée jusques à nos jours. Ce Prince fut Luthérien, ainsi que son oncle Frédéric qui introduisit cette Religion dans ses Etats; comme il ne laissoit point d'enfans, l'Electorat qui avoit continué jusqu'ici dans la ligne droite d'Othon l'illustre, tomba à Frédéric III de la branche de Simmeren, cousin au quatrieme degré d'Othon Henri le dernier Electeur, & descendant d'Etienne, quatrieme fils de l'Empereur Robert: il continua de protéger le Luthéranisme pendant quelque tems, mais devint après défenseur du Calvinisme, assista les Huguenots de France, mou-

Sect. II. *Hist.* de Baviere&c. 1183-1600

rut en 1576 & eut pour successeur son second fils Louis surnommé le facile, qui chassa les Calvinistes de ses états & rétablit le Luthéranisme. De tous ses fils il n'y eut que Frédéric IV dit le fincere, qui lui survécut & succéda sous la tutelle de Jean Casimir son oncle; il embrassa & rétablit le Calvinisme lorsqu'il parvint en âge.

Nous ne parlerons point de la guerre de Cologne rapportée ailleurs, ni des amours du célebre Gebhard, qui préféra sa chere Agnès de Mansfeld, à la pourpre & à l'Electorat. Nous observerons seulement, que la maison de Baviere sçut si bien se conduire, que l'Electorat de Cologne lui devint, pour ainsi dire, héréditaire. Ferdinand fut chef de la Branche de Wartenberg, mais en se mariant, il signa un traité conforme aux vues politiques d'Albert: il reconnoissoit que ses fils ne pourroient prendre que le titre de Comtes, & qu'ils n'auroient aucun droit sur la Baviere tant que la branche aînée ne seroit pas éteinte. Guillaume après avoir fait des pélerinages à Lorette, à Rome, après avoir fait de riches présens aux églises, abdiqua en faveur de Maximilien son fils, qui venoit d'épouser Elisabeth de Lorraine. Thomas Blanc ne balance point à comparer Guillaume à Charles Quint; l'un & l'autre abdiquerent; l'un & l'autre passerent le reste de leurs jours dans le silence d'un monastere. Voilà sans doute des traits de ressemblance; mais Charles gouverna une partie de l'Europe & fit trembler l'autre: Guillaume eut beaucoup de peine à gouverner son Duché, & ne fit trembler personne: le Monarque Autrichien eut pour ennemis les plus grands Princes de l'Europe; Guillaume n'eut à combattre que quelques Docteurs Luthériens: Charles ne fut gouverné que par lui-même, Guillaume le fut par le Clergé; enfin leur parité dans leur retraite semble plus humiliante pour l'Empereur, que glorieuse pour le Duc.

Abdication de Guillaume.

1595.

SECTION III.

Histoire de Baviere depuis le Regne du Duc Maximilien jusqu'à nos jours.

Sect. III. *Hist.* de Baviere&c. 1600 à nos jours.

Education de Maximilien.

Maximilien fit bientôt oublier son pere: aussi pieux que lui il avoit plus de vivacité dans l'esprit, plus de fermeté dans le caractere; son éducation avoit été confiée à Wenceslas Petreus, un des plus sçavans hommes de son siecle: bien différent de ces vils instituteurs qui sont les courtisans de leur éleve, & dont la perfide indulgence caresse ses passions, le sage Petreus fut en effet le maître du Prince qui devoit être un jour le sien; il lui fit faire une étude profonde du droit public & des intérêts des Princes, lui inspira le goût des arts, l'amour de la paix, & cependant lui donna les premiers principes de la guerre; il le mit enfin en état d'être à lui-même & son Ministre & son Général, & de gouverner dans un âge où l'on est, tout au plus, capable de l'être.

La Baviere lui sembloit un théâtre trop resserré pour sa gloire, il s'in-

dignoit d'avoir tant d'égaux, & n'étant point distingué d'eux par son rang, il vouloit l'être par ses services. Dès sa plus tendre jeunesse, il se promit d'être un jour la tête & le bras du parti Catholique; il avoit étudié la situation de tous les lieux où la guerre pouvoit se porter: ses connoissances à cet égard étoient si étendues & si exactes, que partout, où l'amour de la gloire guida ses pas, il eut peu de choses à apprendre des naturels du pays, & qu'on eut dit qu'il étoit toujours dans sa patrie; il n'avoit pas moins observé les passions du peuple, celles du soldat; les moyens d'en imposer aux mutins, de ramener les mécontens, lui étoient familiers; il sçavoit captiver les esprits de la multitude, démêler les intrigues des courtisans, prévoir & rompre les mesures de ses ennemis. Les dix premieres années de son regne se passerent dans une paix profonde, lorsqu'une procession pensa mettre l'Allemagne en feu. Tandis que l'Abbé de Sainte Croix étoit sorti de Donawert à la tête des Catholiques chantant des hymnes, & marchant à pas lents le long des bords du Danube, le Magistrat Protestant s'empara des portes, & l'Abbé à son retour les trouva fermées: les Protestans tirerent sur la procession, comme sur une armée d'assiégeans; l'Abbé porta ses plaintes à l'Empereur. Rodolphe II chargea Maximilien d'examiner, de juger & de punir; on ne pouvoit le charger d'une fonction plus agréable: la ville de Donawert avoit autrefois appartenu à sa maison; elle avoit secoué le joug au commencement du quinzieme siecle; mais les Princes Bavarois l'avoient toujours regardée avec des yeux d'envie. Maximilien conçut l'espoir d'y rentrer; il envoya des Commissaires, ils furent insultés; la ville fut mise au Ban de l'Empire, & le Duc fut chargé de l'exécution; les habitans firent des propositions; on les écouta, mais on s'apperçut qu'ils ne cherchoient qu'à gagner du temps; on résolut de les attaquer. Maximilien ne jugea point cette expédition digne de son courage; il en confia la conduite au Général Bernshuse, & lui donna dix mille fantassins, sept cens chevaux, des munitions, & du canon: à la vue de cet appareil redoutable la Régence offrit de rentrer sous la domination Bavaroise, si le Duc vouloit accorder aux Protestans le libre exercice de leur Religion; il y consentit, & son armée prit tranquillement possession de la ville; ainsi cette émeute fut calmée, avant que les Princes Protestans d'Allemagne eussent le temps de prendre part à ces troubles, & de s'armer pour la défense de Donawert (1).

Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

Révolution dans Donawert. 1607.

Cette ville rentre sous la domination Bavaroise.

Cependant on vit bientôt se former dans le sein de l'Empire *l'Union Evangélique*, semblable à la Ligue de Smalcalde, dans ses vues, dans ses intérêts, & dans le choix de ses membres. Frédéric IV Electeur Palatin en fut le chef (2); le Duc de Wurtemberg, Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, Joachim Ernest Marquis d'Anspach, Frédéric Marquis de Bade-Dourlac, Christiern Prince d'Anhalt, & toutes les villes Protestantes, se liguerent pour la défense de leur Liberté & de leur Religion. A cette confédération on opposa une ligue Catholique;

1609.

(1) *Adlzreit. Boicæ gent. Ann. part. III. Lib. II.* —— *Khevenhuller. T. VI.* —— *Hist. de Bav. T. IV. Lib. I. Struv. Per. X^e. Sect. VII.* (2) *Puffend. Hist de Suede.*

Sect. III. *Hist.* de Baviere&c. 1600 à nos jours.

Maximilien chef de la Ligue Catholique.

les Alliés étoient l'Empereur, les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Treves, l'Archevêque de Saltzbourg, les Evêques de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Aichstet, les Archiducs d'Autriche, le Pape, le Roi d'Espagne, Jean George, Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse-Darmstadt, ces deux derniers Protestans & mécontens de leur parti. Maximilien eut la gloire d'être déclaré chef de ces illustres Alliés, sous l'autorité de l'Empereur. Quoique nous nous soyons imposé la loi de ne point répéter ce que nous avons dit ailleurs, nous ne pouvons cependant nous empêcher de retracer un tableau si glorieux & pour la Nation Bavaroise, & pour l'auguste famille qu'elle regrette. C'étoit précisément à cette époque, que l'Electeur Palatin Frédéric IV mourut de la goutte en 1610, & que des fils qu'il avoit eus de Charlotte de Bourbon-Montpensier, sa troisieme épouse, l'ainé, Frédéric surnommé le patient & le constant, fut son successeur. Avant de combattre pour la cause générale, Maximilien eut un démêlé assez vif pour ses intérêts particuliers: il s'agissoit des Salines de Hall-la-riche, souvent contestées aux Ducs par les Archevêques de Saltzbourg: le Prélat qui regnoit alors sur le siege de cette ville étoit Wolfgang Théodoric de Ratenau, homme turbulent, ambitieux & qui ne connoissoit d'autre droit que sa volonté; non seulement il prétendit s'emparer des Salines, qui devoient appartenir à l'Etat & par conséquent au Prince; mais il enleva à Ferdinand frere de Maximilien la ville de Bertelsgaden: il faut avouer, que soit négligence, soit foiblesse, les Ducs avoient longtemps souffert les entreprises des Archevêques sur les Salines, bien commun, dont l'immense produit auroit dû être versé dans le trésor public. Des Princes offrirent leur médiation; le Prélat fut inflexible. Le Duc entra aussitôt à la tête d'une armée dans le Diocese de Saltzbourg, s'empara de Lauffen & de Titmaning: au bruit de ces conquêtes, l'Archevêque s'enfuit en disant à ses Chanoines: „ songez à vous pourvoir „ d'un autre Archevêque & d'un autre Seigneur: je ne puis demeurer „ davantage avec vous; mon ennemi, le Duc de Baviere approche." Tel est l'effet de ces caracteres inquiets, qui cherchent le péril, & tremblent dès qu'ils le voient, & qui se préparent des disgraces, qu'ils ne peuvent supporter. Théodoric dirigea sa course vers la Carinthie; mais un corps de cavalerie l'atteignit, tandis qu'à la tête du reste de son armée Maximilien faisoit dans Saltzbourg son entrée triomphante; son ennemi y rentra bientôt, mais dans un autre appareil, chargé de fers, confus, humilié & non pas plus modeste ni plus doux. On le força de renoncer à sa dignité; cette abdication fut depuis ratifiée par la Cour de Rome; on assigna au Prélat une pension de vingt mille florins, & il passa le reste de ses jours dans une retraite, qui ressembloit beaucoup à une prison.

1611.

Différend pour les Salines de Hall.

Abdication forcée de l'Archevêque de Saltzbourg.

1619.

Rodolphe n'étoit plus; Matthias après un regne très court étoit descendu dans la tombe. La Couronne Impériale fut offerte à Maximilien de Baviere par les Protestants même, qui aimoient mieux l'avoir pour maître que pour ennemi (1). L'Electeur Palatin Frédéric V fut chargé de

(1) *Spanheim. Mém. Liv. I.* —— *Hist. de Bav.*

la propofition. „ Vous me croyez bien peu fage, répondit le Duc, lorf- „ que vous penfez que je puiffe afpirer à la dignité Imperiale. Qu'eft- „ ce en effet que ce rang tant envié? Comparez la multitude des périls „ auxquels il expofe, des foins qu'il exige, des embarras qu'il donne, „ des chagrins qui en font inféparables, au peu d'avantages qu'il procu- „ re; & vous verrez que ce n'eft qu'une honorable fervitude. Celui „ qui eft élu croit recevoir un fceptre, & ne reçoit que des fers. Duc, „ je fuis votre égal, & ne vous redoute point; je ferois forcé à vous „ craindre, fi j'étois votre maître; eh! penfez-vous que le trône ait „ beaucoup de douceurs, lorfqu'on ne regne qu'au milieu des difcordes, „ lorfque l'Empereur n'eft qu'un Chef de parti dans l'Empire, lorfque „ la moitié de fes fujets eft foulevée contre lui: fi vous avez eu affez „ de crédit pour réunir en ma faveur les fuffrages des Electeurs Protes- „ tans, faites un plus noble ufage de ce même crédit: réuniffez les ef- „ prits divifés; ramenez les au fein de l'Eglife; retournez y vous même; „ & fuivez l'exemple que je vous donne d'être fidele à la Maifon d'Au- „ triche". De tels confeils n'étoient pas du goût de l'Electeur; il fe re- tira fort étonné d'avoir trouvé un ambitieux, qui refufoit une couronne; c'eft que l'ambition de Maximilien plus raifonnée que celle des autres Princes, ne couroit point après un fantôme, & vouloit une puiffance réelle. Ferdinand II moins difficile fur le choix des couronnes fut élu: mais la Bohême, la Siléfie, la Luface, la haute Autriche refuferent de le reconnoître; le Comte de la Tour fut placé à leur tête, une partie de l'Allemagne fe ligua avec eux, la Bohême appella Frédéric V & le couronna malgré tout ce que Ferdinand II put faire pour le diffuader de l'accepter; ce Prince lui répondit même que c'étoit au Comte Palatin de juger les Empereurs, mais point à eux de lui demander compte de fa conduite. Maximilien prit le commandement de l'armée Catholique & conclut avec l'Empereur un traité, que nous allons rapporter en fubftance. „ Maximi- „ lien Duc de Baviere aura, en chef, la direction des forces de la ligue „ Catholique, pour les employer fidellement contre l'ennemi, felon qu'il „ le jugera néceffaire; l'Empereur & fa maifon ne pourront conclure au- „ cun traité de paix ou fufpenfion d'armes avec l'ennemi à l'infcu ou con- „ tre le gré de Maximilien, ni réciproquement Maximilien, fans l'aveu „ de l'Empereur; Maximilien contribuera à proportion des autres con- „ fédérés aux frais de la guerre, mais fi les circonftances l'obligeoient à „ fournir plus, ou l'engageoient à des dépenfes confidérables, l'Empe- „ reur, avec toute fa maifon, feroit tenu de le rembourfer fous l'hypo- „ theque de tous leurs biens; fi, dans cette guerre, Maximilien perdoit „ quelque portion de fes Etats, l'Empereur & fa maifon feroient tenus „ de le dédommager entierement de cette perte; tout ce que Maximi- „ lien, ou fes héritiers & fucceffeurs, pourroient ôter à l'ennemi, des „ Provinces de la maifon d'Autriche, leur demeurera pour gage & affu- „ rance, avec tous les droits & émolumens, & la jurifdiction abfolue, „ jufques au rembourfement des frais extraordinaires & des dommages, à „ la réferve néanmoins des péages, des mines, des falines, & d'autres cho- „ fes de cette nature, qui entrent directement dans les finances du Prince.

Hift. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

Maximilien refufe la Couronne Impériale.

Traité entre Ferdinand & Maximilien. 1620.

Muni, par ce traité, contre les événemens de la guerre, il se mit en marche à la tête de l'armée des confédérés, & parut bientôt sur les frontieres de la haute Autriche. Quatre jeunes Princes vinrent l'y trouver, & voulurent apprendre sous lui l'art de la guerre; c'étoient Charles de Lorraine, le Duc d'Elbœuf, le Prince de Teschen Silésien, & Virgile des Ursins. Les Députés des Protestans vinrent lui proposer un accommodement, mais le Duc fit sçavoir aux Etats assemblés à Lintz, qu'on ne devoit espérer aucune grace qu'en mettant bas les armes, & en se soumettant entierement à la volonté de l'Empereur; il leur accorda cinq jours pour rentrer dans le devoir: cette trêve expirée, on vit le plus épouvantable spectacle qu'on eut vu en Autriche depuis les ravages des Tartares, tous les paysans brulés dans leurs maisons, & toutes les campagnes changées en déserts; à peine quelques villageois échapperent au carnage, ils allerent dans les bois chercher un asyle parmi les loups & les sangliers, moins féroces que les hommes. Maximilien eut horreur de ce désastre; il défendit, sous peine de mort, de mettre le feu aux villages. Mais cette défense suivit la destruction générale & elle auroit dû la précéder: les villes craignirent d'avoir le sort que venoient d'éprouver tant de bourgades, dont on avoit vu l'incendie du haut de leurs murs; elles se soumirent, rendirent hommage à l'Empereur, & rompirent toute alliance avec les Bohémiens. C'etoit un trait de prudence de la part de Maximilien de réduire les révoltés d'Autriche avant d'attaquer ceux de Bohême; il entra ensuite dans ce Royaume, remporta une célebre victoire sous les murs de Prague, s'empara de cette capitale, & rétablit Ferdinand sur son trône; tandis que Frédéric, fuyant d'asyle en asyle, mendioit des secours, & essuyoit des refus. Ce Prince malheureux fut mis au ban de l'Empire, espece de proscription qu'on ne hazarde gueres contre les Princes, que lorsque la fortune les a accablés. Maximilien laissa la Bohême obéissante & fidelle, comme le sont les esclaves & les peuples conquis; il entra dans le haut Palatinat, où Mansfeld à la tête de huit mille hommes faisoit ses derniers efforts pour rétablir les affaires de Frédéric V: à l'aspect de l'armée victorieuse plusieurs places ouvrirent leurs portes au Duc de Baviere. Mansfeld se vit investi dans son camp près de Nuremberg, mais il possédoit l'art des ruses, art nécessaire surtout à celui qui ne peut opposer que peu de forces à un ennemi puissant; il amusa Maximilien par une feinte négociation, lui persuada qu'il vouloit embrasser le parti de l'Empereur; il se fit même donner des vivres & de l'argent, & décampa tandis que le Duc l'attendoit pour l'embrasser. Le Duc se vit bientôt maître du Palatinat; quelques combats en acheverent la conquête. Tant de services inspirerent à l'Empereur le projet de conférer au Duc de Baviere la dignité Electorale; elle avoit été dans sa famille; les Princes Bavarois l'avoient plusieurs fois réclamée; c'étoit moins un don, qu'une restitution. D'ailleurs la proscription de Frédéric V rendoit le nombre des Electeurs incomplet; il importoit au bien de l'Empire que l'Electeur fût remplacé; il ne pouvoit mieux l'être que par celui qui l'avoit vaincu: tels furent les motifs qui entraînerent la Diete, & qui donnerent au Duc de Baviere un rang parmi les Electeurs, au préjudice

Ravages en Autriche.

Succès de Maximilien en Bohême.

1621.

de l'Electeur Palatin Frédéric V, qui se réfugia & fut reçu avec sa famille en Hollande, où il demeura longtems (1). *Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.*

Cependant le grand Gustave étoit entré en Allemagne, prenoit des villes, gagnoit des batailles, & attiroit des Provinces entieres dans son parti; les Protestans conduits à la victoire par ce héros, avoient repris leur ancienne fierté, la Maison d'Autriche alloit succomber; les Catholiques croyoient voir l'instant, où l'antique édifice de leur Religion seroit renversé. La France secondoit les efforts du conquérant Suédois, Richelieu travailloit à la ruine du colosse Autrichien. Charnacé Ambassadeur de France à Munich mettoit en jeu & les petites ressources de l'intrigue, & les grands moyens de la politique pour détacher Maximilien des intérêts de l'Empereur: mais il ne put y réussir; la reconnoissance, l'intérêt, l'honneur, tout lui défendoit d'abandonner la cause qu'il avoit embrassée. Gustave ne déguisoit point son amitié pour Frédéric: si jamais Ferdinand étoit réduit à demander la paix, on ne pouvoit douter qu'alors, Gustave, libre de tous autres soins, ne travaillât à rétablir l'Electeur Palatin dans les Etats que le Duc de Baviere lui avoit enlevés. Frédéric V mourut cette année à Mayence & laissa sept enfans, savoir, Charles Louis, Robert Duc de Cumberland, Maurice qui périt sur le lac de Harlem, Edouard qui mourut Catholique à Paris, Gustave Adolphe, Elisabeth Abbesse Protestante de Herford en Westphalie, Louise Hollandine qui se fit Catholique & vint en France, où elle mourut Abbesse de Maubuisson; Henriette Marie épouse de Sigismond Ragotski Duc de Montgatz & enfin Sophie mariée à Ernest Auguste Duc de Hanover, lequel plusieurs années après obtint la dignité Electorale; tous ces enfans furent nés d'Elisabeth fille de Jacques I Roi d'Angleterre. On sçait quelles furent les suites du zele de Maximilien pour l'Empereur. Gustave entra dans la Baviere, & fut reçu dans Munich; plus généreux que les Catholiques, il rejetta les conseils destructeurs de ceux, qui vouloient venger dans Munich en cendres la ruine de Magdebourg. Maximilien fit trancher la tête au Comte de Farenspach, convaincu d'une intelligence criminelle avec les Suédois; mais ce ne fut qu'après un an d'examen & d'informations que le Duc livra au bourreau sa victime: tant le sang de l'innocence lui étoit précieux, & tant il craignoit de sacrifier à l'envie, à la haine des courtisans, ce qu'il croyoit sacrifier à l'équité & au bien de l'Etat. C'étoit beaucoup de n'être pas entierement vaincu par Gustave Adolphe; & les plus petits avantages remportés sur lui prouvoient de grands talens; le Duc le força à lever le siege d'Ingolstadt, l'empêcha de faire celui de Ratisbonne, prit Sultzbach qui fut bientôt repris, & par une sage lenteur ruina tellement son ennemi, qu'il le força à tourner d'un autre côté l'effort de ses armes. Le Comte de Tilly n'étoit plus; & ce succès appartenoit entierement au Duc: quant aux opérations de ce Général, qui fut presque toujours occupé loin de la Baviere, nous renvoyons à l'Histoire d'Allemagne.

1630.

1632.

Gustave entre en Baviere.

Gustave périt à la glorieuse & fatale journée de Lutzen; mais sa mort n'abattit point le courage des Suédois. Horn & Bannier leur restoient.

(1) Voyez notre Tome XL. p. 495. & *suiv.*

Sédition des Paysans.

Aldringer à la tête des Bavarois sçut forcer Horn à lever le siege d'Ingolstadt, & reprit plusieurs places importantes : les ennemis commençoient à évacuer les Etats de Maximilien, lorsqu'une émeute populaire faillit de les replonger dans tous les maux dont ils alloient être délivrés. Les paysans étoient las de la guerre ; pour la faire cesser, ils en commencerent une autre ; on les vit accourir armés de faulx, & de bâtons, assommant, égorgeant tout ce qu'ils rencontroient, criant qu'ils vouloient mettre fin au carnage & rétablir la paix. Plusieurs de ces malheureux furent investis dans une maison, où ils s'étoient retranchés ; on y mit le feu : à la vue des flames qui les dévoroient, aux cris épouvantables qu'ils jettoient, leurs compagnons, loin de les secourir, allerent se cacher dans
1644. les bois & dans les marais. Les Suédois ne tarderent pas aussi à disparoitre, & la Baviere fut tranquille, jusqu'à ce que le Duc d'Enguien vint
1647. à Allersheim l'inonder de sang. Sous le regne de Ferdinand III, Maximilien mécontent de la cour Impériale se réconcilia avec la France, il promit d'être neutre dans les démêles des Maisons d'Autriche & de Bourbon, de livrer passage aux François sur ses terres, de leur consigner Lawingen, Gondelfingen, & Hochstet, & de ne fournir à l'Empereur ni soldats, ni secours pécuniaires. En effet la Baviere étoit tellement épuisée d'hommes & d'argent, qu'elle ne pouvoit rien donner ni à l'une, ni à l'autre Puissance, & que la neutralité bien observée étoit pour elle le parti le plus sage.

1648. Cependant l'Electeur accablé de reproches par tout le parti Autrichien (1), persécuté par ses voisins, par les agens de l'Espagne, par son épouse même, rougit de sa défection &, croyant qu'il étoit de son honneur d'abandonner ses nouveaux alliés, pour secourir ses anciens protecteurs, il préféra sa gloire au bien de son Etat, & se ligua avec l'Empereur contre la Suede & la France. Cette conduite affoiblit un peu l'estime que toute l'Allemagne avoit conçue pour lui, on y vit une inconstance puérile ; on crut qu'il falloit ou ne pas rompre, ou ne pas renouer avec la Maison d'Autriche ; on ne pouvoit regarder cette foiblesse, comme l'effet de son grand âge, puisqu'il eut assez de force & de génie, pour diriger le siege de Memmingen qui étoit au pouvoir des Suédois : cette place fut reprise après neuf semaines de tranchée ouverte, & des assauts multipliés : le Duc acheva la ruine de son Etat, en joignant à l'armée Impériale, des levées qui dépeuplerent les campagnes & les villes déja trop désertes ; & la Baviere se ressentit longtemps de ces secours fatiguans. La paix fut rendue à l'Europe par les traités (2) de Munster & d'Osnabruck,

(1) *Londorp. T. VI.* —— *Adlzreitter. Part. III. L. XXXI.*

(2) Nous allons citer les principaux articles de ces traités qui concernent la Maison de Baviere ; ils jetteront plus de clarté sur ce que nous aurons à dire par la suite. „ Pour ce „ qui regarde la Maison de Baviere. la dignité Electorale que les Electeurs Palatins ont „ eue ci devant, avec tous les droits régaliens, offices, préséances, ornemens & droits „ quelconques appartenans à cette dignité, sans en excepter aucun, comme aussi le haut „ Palatinat, & le Comté de Cham avec toutes leurs appartenances, droits régaliens & „ autres droits demeureront, comme par le passé, ainsi qu'à l'avenir, au Seigneur Maxi„ milien Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, à ses enfans & à toute la branche „ Guil-

bruch, par lesquels les intérêts des Princes furent resserrés, l'équilibre établi, & les dissentions futures prévues: on créa un huitieme Electorat en faveur de Charles Louis fils ainé de feu l'Electeur Frédéric V & on le rétablit dans le Palatinat; enfin la Baviere ne vit cesser les maux dont elle étoit accablée, qu'après la paix de Westphalie. *Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.*

Maximilien mourut en 1651 agé de soixante & dix huit ans. Autant sa sagesse avoit rendu la Baviere florissante dans les premieres années de son regne, autant vers le déclin de sa vie, son attachement à la Maison d'Autriche fut fatal à ses sujets. Ce Prince avoit de belles qualités, &, quand sa carriere n'auroit été illustrée par aucun succès, ses vertus suffiroient pour en faire un grand homme. Sa Maison fut élevée par lui au plus haut point de splendeur. Ernest fut Electeur de Cologne; Ferdinand fut Coadjuteur de celui ci. Albert fut Landgrave de Leuchtenberg, & ce Landgraviat fut annexé à la Baviere par un traité conclu entre l'Electeur & son frere. Maximilien avoit épousé en secondes nôces Marie Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand II; il en eut Ferdinand Marie qui lui succéda, & Maximilien Henri qui remplaça Ferdinand son oncle dans la dignité Electorale de Cologne. Ferdinand Marie trouva les finances épuisées, l'agriculture languissante, les arts négligés, le commerce sans vigueur, le peuple misérable, les grands accablés de dettes, les officiers dégoûtés de la guerre comme les soldats, un Etat enfin qui avoit besoin d'un Prince, qui réparut tous les maux, que la gloire de Maximilien lui avoit coûtés; il concentra tout son génie dans les soins *Mort de Maximilien. 1651.* *Sage gouvernement de Ferdinand Marie.*

„ Guillelmine, tant qu'il en restera des Princes mâles en vie. Réciproquement l'Electeur de Baviere renoncera entierement pour lui, ses héritiers & successeurs, à la dette de treize millions, & à toute prétention sur la haute Autriche, & remettra aussitôt après la paix conclue, à Sa Majesté Impériale tous les actes obtenus sur cela pour être cassés & annullés: & pour ce qui concerne la Maison Palatine, l'Empereur avec l'Empire consentent, par le motif de la tranquilité publique, qu'en vertu de la présente Convention il soit établi un huitieme Electorat, dont Charles Louis Comte Palatin du Rhin, & ses héritiers descendans de la ligne Rodolphine, jouiront suivant l'ordre de succéder exprimé par la Bulle d'or; sans que le même Seigneur Charles Louis, ni ses successeurs, puissent avoir d'autres droits que l'investiture simultanée, sur ce qui a été ci devant attribué avec la dignité Electorale à l'Electeur de Baviere & à toute la branche Guillelmine; en second lieu, que tout le bas Palatinat, avec tous & chacuns des biens Ecclésiastiques & Séculiers, droits & appartenances, dont les Electeurs & Princes Palatins ont joui avant les troubles de Bohême, comme aussi tous les documents, comptes, registres, & autres actes en dépendans, lui seront entierement rendus, cassant tout ce qui a été fait au contraire; ce qui sortira son effet d'autorité Impériale; de sorte que ni le Roi Catholique, ni aucun autre, qui en occupe quelque-chose, ne puisse s'opposer en aucune façon à cette restitution..... *Que s'il arrivoit que la ligne Guillelmine masculine vînt à défaillir entierement, la Palatine subsistant encore, non seulement le haut Palatinat, mais aussi la dignité Electorale, dont les Ducs de Baviere sont en possession, retourneront aux dits Comtes Palatins survivans, qui cependant jouiront de l'investiture simultanée, & alors le huitieme Electorat demeurera éteint & supprimé; mais le haut Palatinat retournant en ce cas aux Comtes Palatins survivans, les actions & les bénéfices, qui de droit appartiennent aux héritiers allodiaux de l'Electeur de Baviere, leur seront conservés.....* Le Seigneur Charles Louis avec ses freres, rendra obéissance & gardera fidélité à S. M. I., de même que les autres Electeurs & Princes de l'Empire, & tant lui que ses freres renonceront pour eux & pour leurs héritiers au haut Palatinat, tant qu'il restera des héritiers mâles & légitimes de la branche Guillelmine.

intérieurs du Gouvernement, ranima les arts, protégea l'agriculture, encouragea le commerce, prêta aux loix l'appui de l'autorité ſuprême, & rendit à la Baviere des hommes, des richeſſes, & du repos. Il demeura neutre pendant la guerre qui s'alluma en 1672 entre l'Empire & la France. Sa querelle avec l'Electeur Palatin pour le *Vicariat* de l'Empire fut
1679. la ſeule qui troubla ſon regne. Il mourut moins célebre, mais plus regretté que Maximilien; il laiſſa deux fils, Maximilien Emmanuel qui lui ſuccéda, & Joſeph Clément, qui fut Prince de Liége & Electeur de Cologne. Ses deux filles furent Marie Anne Victoire, & Violente Béatrix: la premiere épouſa le Dauphin de France, & la ſeconde s'unit à Ferdinand Prince héréditaire de Florence. L'Electeur Palatin Charles Louis ne ſurvécut qu'un an à Ferdinand Marie. Charles ſon fils & ſucceſſeur le ſuivit au tombeau cinq ans après, & fut le dernier Electeur de la branche de Simmeren: Philippe Guillaume de la branche de Neubourg lui ſuccéda.

Humeur martiale de Maximilien Emmanuel.

Autant Ferdinand Marie avoit eu la guerre en horreur, autant ſon fils Maximilien Emmanuel la rechercha; les ſoins du gouvernement s'allioient peu avec la fougue de ſon caractere; il crut la Baviere aſſez relevée de ſes pertes pour être en état d'en eſſuyer de nouvelles; &, laiſſant les rê-
1686. nes du gouvernement entre les mains de ſes Miniſtres, il alla ſe ſignaler en d'autres contrées. La Hongrie fut le premier théâtre de ſes exploits; il manqua d'abord la conquête de Bude; mais un échec, quoiqu'à l'entrée de la carriere, n'étoit point capable d'arrêter ſon courage opiniâtre: il recommença le ſiege ſur un nouveau plan, livra un aſſaut général & emporta la ville: les Turcs ſe défendirent encore quelque temps dans le château; mais enfin ils furent contraints de rendre les armes; le Prince leur accorda la vie, procédé qui n'eſt que juſte envers un brave ennemi, mais qui parut généreux à ces guerriers ſanguinaires, qui maſſa-
1687. croient des garniſons toutes entieres, au mépris des traités. Il accéda à la Ligue d'Augsbourg, conclue contre la France entre l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & pluſieurs autres Princes; mais ces ſoins politiques ne lui firent point négliger ceux de la guerre; il attaqua les Turcs dans la
1688. plaine de Mohacs, déjà ſi célebre par la défaite de Louis II & la victoire de Soliman, il força les retranchemens des infidelles, & partagea l'honneur de la victoire avec le Duc de Lorraine: la conquête de Belgrade fut ſon ouvrage, & le Duc de Lorraine n'y fut que ſpectateur du ſuccès de ſon collegue.

Concurrence de Clément de Baviere & d'Egon de Furſtemberg pour l'Archevêché de Cologne.

L'Electeur Palatin Philippe Guillaume étant mort ſur ces entrefaites, ſon fils Jean Guillaume de Neubourg lui ſuccéda. Ce fut vers ce tems que Maximilien Emmanuel alloit marcher à de nouveaux triomphes, lorſque les troubles de Cologne, l'obligerent à ſe rapprocher de ſes Etats: l'Electeur étoit mort, il avoit recommandé à ſes Chanoines le Prince Clément de Baviere; mais les ſuffrages furent partagés. On ſçait que pour parvenir à l'Archevêché (1) de Cologne, par voye d'élection, il faut que le Candidat réuniſſe quatre qualités, qu'il ſoit de la nation, qu'il ſoit Cha-

(1) Voyez dans ce même Volume le Chapitre VI. Section I., Suite du Livre XXV.

noine de l'Eglise à laquelle est attachée la Prélature, qu'il ait au moins vingt quatre ans accomplis, & qu'il ne soit pas pourvu d'autres Bénéfices. Rien n'est plus sage que ces dispositions, si l'on en excepte la seconde, qui paroit un peu minutieuse. Mais, lorsque l'une de ces qualités manque à l'aspirant, & que la voye de l'élection lui est fermée, celle de la Postulation lui est ouverte. Pour parvenir à l'Archevêché par élection, il suffit d'obtenir plus de la moitié des suffrages; mais pour y être élevé par postulation, il en faut réunir les deux tiers. Le Cardinal Egon de Furstemberg & le Prince Clément de Baviere étoient tous deux dans le cas de la postulation, puisque le premier étoit Evêque de Strasbourg, & que le second n'avoit que dix huit ans: celui ci n'eut que onze voix dans le Chapitre; l'autre en eut treize; tous deux devoient être exclus, puisqu'il faut que le *Postulant* obtienne les deux tiers des suffrages: le Pape confirma l'élection du jeune Prélat Bavarois, & lui donna toutes les dispenses, dont il avoit besoin. La Cour de Versailles embrassa la défense du Cardinal de Furstemberg, & Maximilien celle du Prince Clément; celui ci triompha; le Duc alla en Italie chercher d'autres périls; il marcha au secours du Duc de Savoye que le Maréchal de Catinat avoit vaincu à Stafarde: revenu de cette expédition, le Roi d'Espagne lui confia le gouvernement général des pays-bas, où les François couroient de conquêtes en conquêtes: il se jetta dans Bruxelles; cette ville alloit être investie par le Duc de Villeroy, général courtisan, toujours heureux à Versailles, toujours malheureux à la tête des armées; il brula cette Capitale du Brabant, mais il ne put s'en rendre maître. Jusques là l'Electeur avoit toujours été fidelle à la maison d'Autriche, & Léopold son beau pere avoit eu peu de défenseurs aussi zélés, aussi incorruptibles que lui; mais le testament de Charles II ayant rallumé la guerre entre la France & l'Empire, l'Electeur oublia tous les sermens qu'il avoit faits à la Maison d'Autriche & se déclara en faveur de Louis XIV & de Philippe V: ce ne fut cependant qu'après avoir fait tous ses efforts pour garder une respectable neutralité; mais l'Empereur voulant le contraindre par les armes à se déclarer, il entra tout à coup dans la Suabe, surprit Ulm, & s'empara de Kirchberg, de Biberach, de Memmingen & de plusieurs autres villes; de là il se jetta dans la Franconie, se rendit maître de Weissenbourg, de Kempten sur l'Iler, & tailla en pieces les troupes du Comte de Palfy qui commandoit dans cette Province. Neubourg fut pris au milieu de l'hyver; mais le cours de ces prospérités fut suspendu par quelques échecs; les Autrichiens s'avancerent pour prévenir la jonction des François & des Bavarois. Léopold déclara que les sujets de l'Electeur étoient dégagés du serment de fidélité qu'il avoit reçu d'eux, & que leur révolte contre lui seroit un acte de justice & d'obéissance à l'Empire: il ne consulta point les Etats sur cette proscription, qui parut de sa part un acte de despotisme, & intéressa quelques membres de l'Empire en faveur du proscrit. Les Bavarois furent défaits dans quelques chocs; mais Maximilien reprit bientôt sa supériorité, battit les ennemis au passage du pont de Scharding, força le Comte de Stirum à lever le siege d'Amberg, & remporta sur lui une victoire aussi complette qu'elle pouvoit l'être entre deux petites armées.

Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

1691.

L'Electeur embrasse le parti de la France. 1702.

Désastre de la Baviere. 1704.

La Régence de Ratisbonne partagée entre deux craintes, celle de déplaire à l'Empereur & celle de voir accourir l'Electeur de Baviere, n'osoit ni prendre un parti, ni déclarer sa neutralité. Maximilien se fit livrer un pont & deux portes, passa dans le Tirol, s'empara de quelques places, que la défection du Duc de Savoye lui fit abandonner, revint en Suabe, combina ses forces avec celles du Maréchal de Villars, & lui aida à battre le Comte de Stirum. Mais bientôt les Lignes de Schellenberg furent forcées; les Alliés pénétroient dans la Baviere, où ils mirent tout à feu & à sang: les conquérans offrirent à l'Electeur d'évacuer ses Etats, s'il vouloit retourner au parti de l'Empereur. Il feignit d'écouter leurs propositions, mais il n'avoit d'autre dessein que de donner au Maréchal de Tallard le tems de venir le joindre. On s'apperçut bientôt de sa ruse; il n'étoit plus tems d'en prévenir l'effet, mais on s'en vengea en réduisant en cendres plus de cent cinquante bourgs ou villages Bavarois. Après cette expédition digne des Huns & des Vandales, le Prince de Bade & le Duc de Marlboroug allerent livrer à l'armée combinée de France & de Baviere l'incroyable combat de Bleinheim, où Tallard fut pris avec la plus grande partie de son armée, & l'Electeur, ainsi que Marsin, s'enfuirent avec ses foibles restes. L'Electrice accablée de tant de revers se vit forcée de souscrire à la proscription de son époux & de signer un traité qui ne lui laissoit à elle même que Munich & 400 gardes. Ulm fut repris par les Alliés; les députés de Cologne & de Baviere furent chassés de Ratisbonne. L'Electeur passa dans les pays-bas où il ne fut pas plus heureux; il s'empara de Huy, qui fut repris aussitôt; forcé dans ses lignes par Marlboroug, qui l'avoit forcé d'étudier l'art des retraites, il la fit en bon ordre jusques sous les murs de Louvain. Après la fatale journée de Ramillies, il fit sur Bruxelles une tentative inutile; & sans la rapidité & le bon ordre avec lequel il faisoit marcher ses troupes, il étoit pris ainsi qu'elles par le Duc de Marlboroug.

Situation déplorable de l'Electrice.

La Baviere démembrée par Joseph I. 1710.

L'Empereur Joseph, non moins ennemi de l'Electeur que l'avoit été Léopold, démembra la Baviere, en donna une partie à ses oncles l'Electeur Palatin, & l'Evêque d'Augsbourg. Ceux de Passaw & de Saltzbourg obtinrent différens fiefs; le Comté de Reidembourg fut donné à perpétuité au Comte de Schomborn, Vice-Chancelier de l'Empire. Ce partage se fit sans consulter la Diete de Ratisbonne, & avec autant de légéreté, que pourroit le faire un Despote d'Asie. Joseph mourut; on s'assembla pour proclamer son successeur: les Electeurs de Baviere & de Cologne n'y furent point appellés; on les regarda tous deux comme des proscrits, qui n'avoient pas même une existence civile dans l'Empire. Maximilien fit sa Protestation (1); nous la citons en entier pour mettre le lec-

Protestation de l'Electeur. 1711.

(1) ,, Son Altesse Electorale de Baviere croiroit manquer à l'obligation indispensable ,, où elle est, de maintenir les droits attachés à la dignité Electorale, aussi bien que de ,, se conformer aux loix fondamentales de l'Empire, si elle se taisoit, puisque son état ,, & sa dignité demandent qu'elle éleve sa voix pour la conservation des regles, toujours ,, religieusement observées. Ainsi son Altesse Electorale proteste pour l'intérêt de l'Em- ,, pire, autant que pour le sien propre, qu'elle n'a jamais donné lieu à la prétendue pros- ,, cription prononcée contre elle, que cet acte doit être censé nul, manquant également, ,, & dans son principe, & dans les formes essentiellement requises pour autoriser la con-

teur à portée de juger la conduite de ce Prince, & de voir ou la sincérité de ses motifs, ou la fausseté de ses prétextes. Quoique cette protestation contînt des raisons solides, peut-être pour cela même on ne daigna pas y répondre. Maximilien étoit alors à Namur, & l'Electeur de Cologne, son frere, à Valenciennes, où il subsistoit des dons de la cour de Versailles; il protesta comme Maximilien & ne fut pas plus écouté: l'Archiduc Charles VI fut élu. Ce ne fut que par le traité de Rastadt, qu'ils rentrerent l'un & l'autre dans leurs Etats; nous allons citer en substance les Articles qui les concernent.

Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

„ 1°. Le Prince Joseph-Clément, Archevêque de Cologne, & le Prince Maximilien-Emmanuel de Baviere seront rétablis dans leurs Etats, „ rangs, prérogatives, Dignités Electorales, régaux, biens, &c... dont „ ils avoient, avant la guerre, la propriété médiate ou immédiate. „ 2°. On leur restituera tout ce qu'on leur a pris, & particulierement

Traité de Rastadt favorable à la Maison de Baviere. 1714.

„ damnation d'un des premiers Princes de l'Empire; qu'il est contre la paix de Westphalie, qu'un des principaux membres soit proscrit sans l'aveu de tous les Colleges, & qu'il „ est contre la justice de déclarer ennemi de l'Empire, un Prince dont le seul crime a „ été de vouloir maintenir dans ses Etats la paix & la neutralité, que l'Empereur bannissoit de l'Allemagne pour obliger les Princes de l'Empire à soutenir les intérêts de „ la Maison Archiducale d'Autriche, dans la guerre qu'elle entreprenoit pour la Succession du feu Roi d'Espagne. Les Cercles de Franconie & de Suabe en userent de même „ que son Altesse Electorale de Baviere; mais la crainte d'une vengeance prochaine les „ força de recevoir la loi, qu'il plut à l'Empereur de leur prescrire. Son Altesse voyant „ aussi ses Etats menacés d'une invasion, pour la contraindre de rompre la neutralité „ qu'elle vouloit garder inviolablement jusqu'à une résolution générale de l'Empire, elle „ fut obligée de mettre la Baviere à couvert par la prise d'Ulm & de Memmingen. D'ailleurs son Altesse Electorale avoit des raisons légitimes de conserver la Neutralité: elle „ ne pouvoit autrement se maintenir dans le Gouvernement perpétuel des Pays-bas, ni „ se faire payer de plusieurs millions de patagons, que le Roi Philippe avoit reconnu lui „ devoir, comme ayant droit sur la Succession d'Espagne. Ce seroit inutilement que les „ Traités de Westphalie auroient confirmé les Princes & les Etats de l'Empire dans le „ droit de contracter des alliances, de faire la paix & la guerre, pourvu que ce ne soit „ ni contre l'Empereur ni contre l'Empire, s'ils n'usoient de ce droit de souveraineté, „ lorsqu'il est question de défendre leurs Etats: la tranquillité seroit un crime dans cette „ occasion, & c'est le pressant danger d'une invasion, qui a obligé son Altesse Electorale „ à se mettre sur la défensive. Mais l'autorité de l'Empereur, soutenue des secours étrangers, donna de fausses couleurs aux intentions d'un Prince uniquement occupé du bien „ de sa patrie; & au lieu que l'Allemagne devroit ouvrir les yeux & lui sçavoir bon gré de „ ce qu'il a souffert pour la préserver d'une guerre étrangere à l'Empire, il a la douleur „ de voir qu'une injuste proscription contre lui, est regardée comme une raison légitime „ de le priver d'un droit attaché à sa dignité & à ses Etats. Cependant son Altesse Electorale espere encore de l'équité des Electeurs qu'ils feront une sérieuse attention à „ ses raisons, à la justice de sa cause & à leurs propres intérêts; que regardant les Constitutions de l'Empire, comme une regle qu'il seroit dangereux pour eux mêmes d'enfreindre, ils les suivront, sçachant que l'honneur & la conscience les y obligent & que ce „ motif sera le seul capable de faire agir des Princes qui se conduisent avec intégrité: „ & comme l'élection d'un Empereur ne pourroit être valable sans les suffrages des Electeurs de Cologne & de Baviere, son Altesse Electorale se voit obligée de protester, „ comme elle proteste aujourd'hui, que, si malheureusement elle se trompoit dans la confiance qu'elle prend toute entiere en l'équité des Electeurs ses confreres, l'élection qu'ils „ feroient, sans y inviter & sans y admettre les deux Electeurs, seroit nulle, étant contraire à la disposition de la Bulle d'Or, & dès à présent son Altesse Electorale déclare, „ qu'on ne pourroit lui imputer les désordres & les autres suites funestes que l'Empire „ auroit à craindre de la violation de ses loix fondamentales."

„ les canons, qui ont été enlevés de leurs villes par ordre de l'Empe„reur; ce qu'on ne pourra leur rendre, leur sera payé en argent comp„tant. 3°. Le Prince Joseph-Clément rentrera dans son Archevêché „de Cologne, dans ses Evêchés de Hildesheim, de Ratisbonne, de „Liege, & dans la Prépositure de Berchtelsgaden, sauf cependant les „Droits des Chapitres, & de ceux qui pourroient avoir des prétentions „sur quelque partie de ses Domaines, lesquelles seront discutées par les „voyes de justice reçues dans l'Empire. 4°. La garde de la ville de „Bonn sera confiée aux bourgeois, pendant la paix; celle du corps & „du palais sera restreinte aux simples compagnies des gardes de l'E„lecteur, dont il conviendra avec sa M. I. & l'Empire. Mais en temps „de guerre l'Empereur & l'Empire y pourront mettre une garnison aussi „nombreuse qu'ils le jugeront à propos: du reste les deux Electeurs „renonceront à toute espece de dédommagement de la part de l'Empe„reur; mais ils pourront poursuivre par les voyes ordinaires les pré„tentions, qu'ils auroient eues avant la guerre; & de même aucun „Prince de l'Empire ne pourra exiger aucun dédommagement de la part „des deux Electeurs pour raison de la derniere guerre. 5°. Les deux „Electeurs recevront de S. M. I. le renouvellement de leurs Electorats, „Principautés, fiefs, titres & droits, & prêteront un nouveau serment. „6°. Les Ministres & Officiers des deux partis seront rétablis dans tous „les biens qui leur ont été enlevés. 7°. Si la Maison de Baviere après „son rétablissement total, trouve qu'il lui convient de faire quelque „échange de ses Etats contre d'autres, S. M. I. ne s'y opposera pas". Ainsi tous les maux qu'avoient soufferts les Princes & les Grands, toutes les pertes qu'ils avoient essuyées, étoient réparés; le peuple seul, innocente victime de leurs querelles, étoit oublié dans ces négociations & rien ne réparoit sa ruine.

1726. Jean Guillaume Electeur Palatin étant mort en 1716. Charles Philippe son frere lui succéda: dix années plus tard le Duc Gustave-Samuel des Deux-Ponts vint à déceder sans laisser d'enfans du premier lit, & comme l'on jugea que ceux issus de sa seconde femme d'une famille roturiere, n'étoient pas dignes de perpétuer la race ducale, les collatéraux se disputerent cette succession. Charles Philippe la réclamoit comme Chef de la Maison Palatine, auquel en vertu du Testament de l'Empereur Robert, les appanages des branches cadettes devoient retourner à leur extinction; la Maison de Birckenfeld y opposa, qu'étant un rameau de la branche des Deux-Ponts, il étoit juste qu'on la préférât à la branche Electorale qui étoit plus éloignée, & que la disposition de Robert ne pouvoit avoir effet en faveur de la tige principale, tant qu'il restoit des héritiers légitimes dans les branches collatérales: d'autant plus que le testament du Duc Wolfgang, souche commune des branches de la Maison Palatine, ordonnoit expressément qu'à l'extinction de l'une des branches de ses deux fils ainés, la postérité de ses trois cadets qui n'eurent que de minces appanages, devoit succéder dans ces Etats, préférablement à l'autre branche regnante. Cette contestation soutenue avec beaucoup de vivacité dura plusieurs années, & ne fut terminée qu'en 1733.

La Baviere après tant de desastres jouit d'un calme assez profond. Maximilien Emmanuel renonça enfin à la gloire des armes, quitta l'épée & prit les rênes du gouvernement ; il falloit un demi siecle pour effacer les traces de tant de ravages & rendre aux campagnes leur abondance, aux villes leur splendeur, à l'Etat entier sa force & sa félicité. Mais la mort l'enleva le 26 Février 1726. Les services qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche, méritoient ou qu'elle souffrît la neutralité, lors de la guerre pour la Succession d'Espagne, ou qu'elle lui pardonnât sa défection; il étoit injuste de déclarer un Prince ennemi de l'Empire, parce qu'il ne vouloit point s'engager dans une guerre qui n'intéressoit ni l'Empire ni lui: d'ailleurs la Maison d'Autriche devoit se souvenir, que ce Prince qu'elle proscrivoit sans l'aveu des Etats, & du ton dont les Papes détrônoient les Rois, avoit défendu la Hongrie contre les Turcs. Il passa une partie de sa vie exilé de ses Etats, ainsi que son frere, secourus tous deux par la France, asyle ouvert dans tous les temps aux Princes persécutés; où l'on vit, en moins d'un demi siecle, arriver & Jacques II Roi d'Angleterre, & Ragotsky qui depuis alla finir ses jours en Turquie, & Maximilien & Clément qui rentrerent dans leurs Electorats, & Stanislas qui aima mieux renoncer au trône que de troubler sa patrie. Maximilien avoit eu de Marie Antoinette fille de l'Empereur Léopold un fils unique nommé Joseph Ferdinand, qu'on destinoit à monter sur le trône d'Espagne, pour étouffer dans leur naissance les guerres que l'on prévoyoit dès lors; mais ce jeune Prince mourut à Bruxelles en 1699 : sa mere étoit morte à Vienne en 1692. Maximilien épousa quelques années après Thérese Cunegonde, fille du Grand Sobieski Roi de Pologne: il en eut huit enfans, Charles Albert qui lui succéda, Philippe Maurice Evêque de Paderborn & de Munster, Ferdinand Marie, qui épousa Anne Charlotte, fille unique de Frédéric Guillaume de Neubourg, Clément Auguste qui fut Electeur de Cologne, Evêque d'Osnabrug, & qui succéda à son frere Philippe Maurice dans les Evêchés de Paderborn & de Munster, Jean Théodore qui fut Evêque de Ratisbonne & de Freisingen.

Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

Postérité de Maximilien.

Charles Albert Gaétan fut un de ceux qui s'opposerent avec le plus de force à ce que la Pragmatique Sanction Caroline fut reçue & garantie par les Etats de l'Empire: avant d'exposer les motifs de sa résistance, nous observerons que cet ordre de succession qu'il rejettoit, étoit précisément l'ordre établi dans sa famille, & que sans cette réunion de tous les biens héréditaires sur la tête de l'ainé, il n'eut été lui même qu'un très foible Seigneur, guerroyant avec ses freres, avec ses cousins, & que son petit patrimoine auroit pu devenir la proye de quelque voisin puissant qui se feroit mêlé de leurs querelles. Nous allons donner un précis des objections par lesquelles son Ministre prétendoit sapper les fondemens de la Pragmatique Sanction Caroline. „ L'Empire, disoit-il, ne „ prend aucun intérêt aux Pays-Bas & aux Etats d'Italie qui appartien- „ nent à la Maison d'Autriche; cependant s'il en garantit la succession, „ & que ces Etats soient attaqués, il faudra qu'il soutienne la guerre, „ & devenu partie dans ce différend, il ne pourra même offrir sa mé-

1731.

Motifs qui engagent l'Electeur à rejetter la Pragmatique Sanction Caroline.

„ diation pour la paix. Ceux même des Etats d'Italie qui sont encore „ des fiefs de l'Empire lui sont si peu avantageux, que sous le regne „ de Ferdinand II, le College Electoral ne voulut point prendre les ar- „ mes pour la défense de Mantoue & du Montferrat & ne leur offrit „ d'autres secours que sa médiation pour la paix. L'Empire s'engagera- „ t-il à défendre les vassaux de la Maison d'Autriche, n'ayant pas jugé „ nécessaire de défendre les siens en Italie? On refusa de même en 1688 „ de défendre contre la France les Pays-Bas Autrichiens, quoiqu'in- „ corporés à l'Empire. En effet le Cercle de Bourgogne, souvent oné- „ reux, rarement utile à l'Empire, ne lui a jamais fourni le contingent „ au quel il étoit obligé; d'ailleurs ce Cercle a été tellement resserré par „ les conquêtes de la France, & les traités desavantageux qu'on a con- „ clus avec cette Puissance, qu'il ne pourroit même quand on voudroit „ l'y contraindre, fournir son contingent, & qu'il n'y auroit aucune pro- „ portion entre les secours qu'il fourniroit à l'Empire, & ceux que l'Em- „ pire lui fourniroit: d'ailleurs c'est un théatre perpétuel de guerre, un „ abîme sans fond, où tout le sang de l'Allemagne iroit s'engloutir. „ Quant à la Hongrie, on peut répondre aujourd'hui, ce qu'on répon- „ dit en 1603, que ce Royaume n'est point la patrie des Allemands, „ qu'ils ne sont point obligés à le défendre, que, si les Turcs après l'a- „ voir conquis menacent l'Empire d'une invasion prochaine, alors les cir- „ constances seules fixeroient les secours qu'on pourroit accorder. Quant „ à l'Autriche & aux autres Etats situés dans l'Empire, ou qui y sont „ annexés depuis plusieurs siecles, ils sont tellement défendus par les „ Constitutions Impériales qu'ils n'ont pas besoin d'une nouvelle garantie. „ L'Empire a toujours secouru la Hongrie librement: pourquoi lui en „ faire un devoir? si on veut l'obliger à défendre ce Royaume, il est „ juste qu'il devienne province Impériale; ce à quoi la Maison Archi-

1732. „ ducale ne consentira jamais." Malgré l'opposition de l'Electeur de Baviere, de ceux de Saxe & du Palatinat, la Pragmatique Sanction fut reçue, & la garantie accordée: les trois Electeurs firent leurs Protestations; huit ans s'écoulerent sans que ces actes contraires aux vues de Charles VI fissent naître aucun trouble dans l'Empire; mais Charles VI

1740. meurt, & voilà la guerre allumée.

Avant que de parler de cet événement, nous remarquerons ici en peu de mots que l'Electeur Palatin Charles Philippe mourut en 1740 sans postérité, & comme il étoit le dernier de la branche de Neubourg, l'Electorat passa dans la Maison de Sultzbach & fut conféré à Charles Théodore, Electeur Palatin depuis l'année que nous venons de nommer, & qui vient de remplacer celui de Baviere mort depuis peu.

L'Archiduchesse Marie Thérese devenoit, par la Pragmatique Sanction Caroline, seule héritiere de tous les Etats de Charles VI son pere. Charles Albert Electeur de Baviere refusa de reconnoître Marie Thérese en qualité de Reine de Bohéme & de Hongrie; il exposa ses prétentions: elles étoient fondées sur le testament de Ferdinand Ier. On se rappelle qu'Anne fille de ce Prince, avoit épousé en 1545 Albert Duc de Baviere, & que c'étoit de ce mariage qu'étoit descendue la Maison Electorale. On consulta ce testament:

tement: l'acte original présenté par la Maison d'Autriche portoit: ,, que ,, l'Archiducheſſe fille aînée de l'Empereur Ferdinand I, laquelle ſe ,, trouvera en vie, lorſque la ſucceſſion ſera ouverte, ſuccédera aux ,, Royaumes de Hongrie & de Bohême, dans le cas où il n'y aura plus ,, d'héritier *légitime* d'aucun des trois fils de cet Empereur." L'Extrait préſenté par l'Electeur de Baviere renfermoit une diſpoſition bien différente; il portoit ,, que l'Archiducheſſe fille aînée de l'Empereur Ferdinand I, laquelle ſe trouvera en vie, lorſque la ſucceſſion ſera ouverte, ſuccédera aux Royaumes de Hongrie & de Bohême, dans le ,, cas où il n'y aura plus d'héritier *Mâle* des trois fils de cet Empereur ,, ni de ceux de Charles V." Une guerre décida lequel de ces deux ſens étoit le véritable. Marie Thérese ſe hâta de déclarer le Grand Duc de Toſcane ſon époux, Co-Régent des Royaumes de Bohême & de Hongrie. Charles Albert ſe déclara héritier de ces mêmes Etats: la France prit en main ſa cauſe, Louis XV le déclara Lieutenant Général de ſon armée: nous ne répéterons point ici ce que nous avons déjà dit dans l'hiſtoire d'Allemagne & dans celle de Bohême; nous rappellerons ſeulement en peu de mots que Charles Albert fut élu Empereur, que la Bohême fut conquiſe & perdue avec une égale rapidité, que ce Monarque indigent & malheureux vit ſes ennemis maîtres de ſes Etats, qu'il ne lui reſta plus que le nom d'Empereur, l'eſtime des gens de bien, & le zele de quelques domeſtiques; qu'après avoir été un objet d'envie, il devint un objet de pitié, qu'il erra dans l'Empire, qu'enfin ſa ſeule conſolation fut de mourir dans Munich le 20 Janvier 1745. 1745.
On n'avoit point reſpecté ſa perſonne; on reſpecta ſa cendre; diſons mieux, on parut l'inſulter par le faſte avec lequel on porta au tombeau les reſtes d'un Prince qui étoit mort miſérable. ,, Il fut enſéveli, dit un ,, écrivain célebre, avec les cérémonies de l'Empire, &, dans cet appareil de la vanité & de la miſere humaine, on porta le globe du ,, monde devant celui qui, pendant la courte durée de ſon Empire, ,, n'avoit pas même poſſédé une petite & malheureuſe Province; on lui ,, donna même dans quelques reſcrits le titre d'Invincible, titre attaché ,, par l'uſage à la dignité d'Empereur, & qui ne faiſoit que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avoit poſſédée."

Maximilien Joſeph ſon fils étoit âgé de dix ſept ans. La France le ſoutint comme elle avoit ſoutenu ſon pere, c'eſt-à-dire avec beaucoup d'ardeur & peu de forces. Louis XV ſoudoya ſes troupes Bavaroiſes & auxiliaires; mais la fortune favoriſa la Maiſon d'Autriche, plaça François de Lorraine époux de Marie Thérese ſur le trône Impérial, & chaſſa le jeune Electeur de ſa capitale; enfin il ſe vit forcé de renoncer à l'alliance de la France, & de faire ſa paix avec Marie Thérese: ſans cette néceſſaire défection, il perdoit ſes Etats comme ſon pere, & n'auroit pas eu comme lui un beau titre pour dédommagement.

C'eſt ce Prince, dont la mort arrivée le 30 Décembre 1777, vient de 1777.
faire naître ce grand différend, qu'on oſe à peine encore appeller une guerre, quoiqu'il en ait tous les effets: la Ligne Guillelmine s'étant éteinte dans ce Prince, qui n'a point laiſſé d'Héritiers Mâles, l'Electeur Pala-

tin Charles Théodore prit possession de la Baviere & fit publier dans Munich l'ordonnance suivante, placée en Note (1).

(1) *Déclaration de l'Electeur Palatin.*

„ Par la Grace de Dieu, Nous Charles Théodore, Comte Palatin du Rhin . . . „ *Duc de Haute & Basse Baviere & du Haut Palatinat* &c... Dieu Tout puissant & E- „ ternel, ayant dans la profondeur de ses desseins, & de sa volonté, déterminé d'ap- „ peller de cette vie passagere à une vie éternelle & sans doute heureuse, le Sérénissime „ Prince & Seigneur Maximilien Joseph, Duc de Haute & Basse Baviere & du Haut Pa- „ latinat, Comte Palatin du Rhin, Archi-Sénéchal & Electeur du Saint Empire Romain, „ Landgrave de Leuchtenberg, notre très amé Cousin; le cas est arrivé, par le quel la „ Dignité Electorale vacante, l'office d'Archi-Sénéchal & le Haut Palatinat nous ont été „ dévolus suivant la disposition de la paix de Westphalie, ainsi que tous les autres „ Etats, tant propres que féodaux, en vertu du droit féodal commun, de la Bulle d'Or „ & des traités de succession mutuelle & de confraternité conclus au premier partage de „ Pavie, & renouvellés plusieurs fois depuis, & qui ont été encore confirmés dans les „ années 1768 & 1771 par toute notre Maison Palatine & de Baviere, issue de la même „ souche: nous avons aussi déjà acquis du vivant de sa Dilection Electorale, en consé- „ quence du possessoire constitutif, qu'il nous en avoit cédé par un traité particulier „ conclu en 1774, la possession simultanée & civile de tous les Etats & Seigneuries com- „ pris dans le pacte de succession mutuelle, & nous n'avons pas balancé un moment à „ en prendre à présent la possession personnelle & naturelle, & à nous charger de l'ad- „ ministration des dits Etats. Nous espérons donc gracieusement & fermement, que tous „ les Etats & Landsasses, Employés Civils & Militaires, sujets & habitans, de quelque „ condition, dignité ou état qu'ils soient dans les dits Etats, nous reconnoîtront désor- „ mais de bon gré & comme ils le doivent, pour leur unique & légitime Souverain, „ institué de Dieu; qu'ils nous témoigneront une fidélité inviolable & une obéissance „ inaltérable; qu'ils nous rendront l'hommage usité, dès que nous l'exigerons, & qu'ils „ ne manqueront pas de se comporter envers nous en tous points, comme il convient „ à des sujets pieux & Chrétiens. Nous promettons & assurons de notre côté, de leur „ accorder à tous & à chacun notre affection paternelle, grace, sollicitude & protec- „ tion, de les conserver dans leurs anciens droits, privileges & libertés, de les y confir- „ mer & de les leur renouveller, de n'y contrevenir en aucune maniere, ou de ne souf- „ frir que d'autres y contreviennent & de procurer ainsi autant qu'il est en notre pou- „ voir, le bien public. Cependant, afin que les affaires publiques de la Régence ne „ soient interrompues par la dite mort & par notre absence personnelle, ou qu'il n'y „ arrive aucune confusion ou désordre, nous voulons que tous les colleges, départe- „ mens, bureaux & baillages continuent *in statu quo* provisoirement & duement leurs „ fonctions, de la même maniere qu'ils les ont faites précédemment, jusqu'à nouvel or- „ dre, qu'ils fassent leurs expéditions, dès ce moment, en notre nom & sous les titres „ que nous avons mis ci-dessus, mais en conservant cependant les anciens sceaux, jus- „ qu'à ce que les nouveaux soient faits & distribués partout; &, quoique nous diffé- „ rions encore à recevoir l'hommage de nos Etats, Landsasses, & sujets, jusqu'à ce que „ nous soyons suffisamment informés de la maniere, dont il se doit faire, & que nous „ nous contentions, pour à présent, d'avoir donné l'instruction & ordonnance générale „ exposée ci-dessus, voulons néanmoins que tous les employés, tant civils que militaires, „ nous prêtent serment incontinent après la publication de ces lettres patentes, & sans „ le moindre délai, dans les formes usitées. Permettons cependant que ceux d'entre „ eux, qui n'ont leur domicile ni ici, ni dans les villes de régence, tant pour épargner les „ frais de voyage très onéreux, qu'à cause de l'inconvénient qu'il y auroit pour eux de „ s'absenter tous à la fois de leur baillage, prêtent le susdit serment par écrit, signé de „ leurs propres mains, & au plus tard dans l'espace de vingt quatre heures, à compter du „ jour qu'elles seront publiées, & qu'ils en auront connoissance, & l'envoient à notre Con- „ seil intime à Munich; ce qui aura le même effet, que s'ils étoient engagés par un ser- „ ment personnel. Nous sommes d'ailleurs très persuadés que non seulement personne ne „ s'opposera à ces arrangemens, mais aussi que tout le monde regardera avec reconnois- „ sance cette ordonnance très gracieuse & très juste, comme une marque manifeste & con- „ vaincante de notre soigneuse attention pour la prospérité de notre pays & de nos sujets,

A la fuite de cette proclamation, nous placerons celle de l'Impératrice Marie Thérefe, dans laquelle elle établit fes prétentions (1). *Hift.* de Baviere&c. 1600 à nos jours.

Un corps de troupes Autrichiennes s'avançoit vers la Baviere; les habitans des pays conteftés trembloient, & fe rappelloient les anciens défaftres de leur patrie, théatre perpétuel de guerre: on crut, & on crut mal, l'orage diffipé, lorfqu'on vit la cour de Vienne adreffer la note fuivante (2) à tous les Miniftres Etrangers. 1778.

„ & que par conféquent chacun s'empreffera à la mettre fcrupuleufement en exécution. „ Donné dans notre capitale & réfidence de Munich, le 30 Décembre 1777."

(1) *Déclaration de l'Impératrice Marie Thérefe.*

„ Marie Thérefe &c... après qu'il a plu au décret impénétrable du Très Haut, de retirer de cette vie paffagere & d'appeller à la félicité éternelle le Séréniffime Prince „ Maximilien Jofeph, Duc de la Haute & Baffe Baviere & du Haut Palatinat &c. . . „ notre très cher Coufin, & que par ce trifte événement la branche mafculine Electorale „ Guillelmine eft éteinte; nous déclarons par ces préfentes & faifons fçavoir, qu'en „ vertu de l'inveftiture accordée en 1426 par l'Empereur Sigismond au Duc Albert „ d'Autriche, de tous les pays & diftricts de la Haute & Baffe Baviere & du Haut Palatinat, que la branche de Straubingen d'alors éteinte avec la Ducheffe de Baviere a occupés, font échus effectivement à notre Maifon. C'eft pourquoi nous avons gracieufement trouvé bon d'envoyer François Charles de Kréfel, Baron de Qualtembourg, notre Confeiller intime, & en qualité de Commiffaire, pour faire prendre poffeffion des „ dits pays & diftricts; nous nous flattons de la part de tous les Etats, Landfaffen, Officiers tant Civils que Militaires, de quel état, dignité & condition qu'ils puiffent être, „ & ordonnons gracieufement qu'ils nous reconnoîtront, nos héritiers & fucceffeurs, „ comme leurs Souverains légitimes, & qu'en conféquence ils nous prêteront fidélité, „ obéiffance, & ferment, comme ils le doivent, & qu'ils le promettront publiquement „ dans l'acte d'hommage, auquel il fera procédé, comme de coutume. Comme nous „ fommes dans la pleine confiance que perfonne n'agira contre les préfentes déclarations „ & ordonnances, nous leur promettons notre grace Souveraine & Maternelle de la même maniere que nous l'accordons à tous nos autres vaffaux & fujets. A Vienne &c.

(2) *Note de la Cour de Vienne.*

„ L'Electeur de Baviere, dernier de fa Maifon, de la ligne Guillelmine, étant décédé „ fur la fin de l'année derniere, fans héritiers mâles, S. A. S. Electorale Palatine, à titre de defcendant du premier acquéreur, a jugé ne point devoir différer de faire les „ démarches, qui lui ont paru analogues à fes prétentions à la fucceffion Bavaroife: la „ Cour de Vienne de fon côté n'a pas héfité à lui communiquer fans réferve les droits inconteftables qui lui font échus fur une partie de cette fucceffion, 1°. du Chef ou droit „ de réverfion des fiefs de la Couronne de Bohême, dont avoient été inveftis les Mâles „ de la ligne Guillelmine de Baviere; 2o. du Chef de l'expectative fur le Comté de „ Mindelheim en Suabe accordée à la Maifon d'Autriche par l'Empereur Mathias l'an „ 1614, & confirmée par les Empereurs fes fucceffeurs; & enfin, 3o. du Chef de l'inveftiture effective donnée par l'Empereur Sigismond à la Maifon d'Autriche fur quelques diftricts de la Baviere.

„ S. A. S. E. P. ayant reconnu le fondement & la validité des fusdits droits de la Maifon d'Autriche, on a jugé devoir donner les mains à un arrangement amical avec ce „ Prince, & on a ftipulé l'aveu & la reconnoiffance préalable de ces droits fusdits de la „ Maifon d'Autriche. Mais comme il avint, que, pendant le cours de cette négociation, „ S. A. S. E. P. prit poffeffion de tous les Etats de la fucceffion Bavaroife fans diftinction, „ par les patentes qu'elle fit publier pour cet effet, & que, par cette démarche, on fe „ vit dans le cas de devoir fuppofer, qu'elle fe propofoit de mettre obftacle ou empêchement aux droits de la Maifon d'Autriche, on jugea qu'il étoit néceffaire de prendre des précautions, & de mettre en marche pour cet effet vers la Baviere, le corps de „ troupes que l'on trouva être fuffifantes. Peu après cependant tout mefentendu ayant „ été levé, & *un arrangement amical avec S. A. S. E. P. s'en étant enfuivi*, on révoqua „ inceffamment l'ordre de marche donné à plufieurs corps de troupes, & on n'en a „ fait paffer en Baviere, que le nombre néceffaire à la prife de poffeffion convenue „ avec S. A. S. E. P."

Nous rapporterons encore le Traité de partage de Pavie tel qu'il a été présenté par le Roi de Prusse dans ses Mémoires N°. 13. (1).

(1) *Acte de partage entre les Comtes Palatins Robert & Rodolphe d'une part, & l'Empereur Louis & ses fils de l'autre part, passé à Pavie l'an* 1329.

Nous Rodolphe & Robert, par la grace de Dieu, Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, &c. certifions pour nous ainsi que pour le feu Duc Adolphe, fils du Duc Robert notre frere, & pour nos héritiers, publiquement par ces présentes, qu'après une mûre délibération, de bon gré & de l'avis des Etats de nos provinces du Rhin, de Baviere & d'Autriche, nous avons partagé amicalement avec notre cher Seigneur & Cousin l'Empereur Louis de Rome & avec ses enfans Louis Markgrave de Brandebourg, Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviere, comme il est écrit ci-après, que nous avons eu pour notre part les biens qui appartiennent & doivent appartenir au Palatinat, Bourgs & Villes, Markgraves, Barons, Vassaux, Chevaliers, Milices, pays & sujets, & les forteresses.

Thub, *Bourg* & *Ville.* Le Pfalzgraven-stein, Stalberg, Stalegk & Brumshorn, *Bourgs.* Bachrach, Diepach, Stegen, Manheim, Geimbach & Trechterhausen, *Vallées.* Rimbull, *Marché.* Furstenberg, Reichenstein & Strenberg, *Bourgs.* Allzei & Wunheim, *Bourgs* & *Villes.* Bachenheim, Winzingen, Wolffsperg, Elbstein, Erbach, Lindenfels & Rinhausen, *Bourgs.* Heidlwerg, *Bourgs supérieur* & *inférieur*, & *la Ville.* Weisenloh, *Bourg* & *Ville.* Herpfnberg, Obernkrinn & Landefer, *Bourgs.* Turnau, *Bourg*, *Palatinat* & *appartenances.* Steinberg & Wellersen, *Bourgs.* Neustadt, Hillerspach & Agersheim, *Villes.* *Et tout ce qui dépend des susdits Bourgs, Villes & Marchés. Outre cela il nous est échu pour notre part du baillage de la Vidamie de Lengveld.* Hippoltstein, le Marché Hochenstein, *Bourgs.* Harspurg, *Marché.* Hertenstein, *Bourg.* Pagnuz, Velden & Plech, *Marchés.* Frankenberg & Waldeck, *Bourgs.* Pressat, Kemnaten & Erndorf, *Marchés.* Turndorf, *Bourg.* Eschenbach & Aurbach, *Marchés.* Uritstein, *Bourg.* Neuenmarkt, *Ville*, avec la Hofmarche de Perngau. Hennsperg & Perge, *Bourgs.* Meckenhausen, *Bourg à moitié.* Pfaffenhoven, *Bourg.* Lauterhoven, *Marché.* Grimspeck, *Bourg*, Sulzbach, *Bourg* & *Ville.* Werttenstein & Rosenberg, *Bourgs.* Hirsau, *Marché.* Amberg, Napurg & Nenstadt, *Villes.* Stornstein & Murach, *Bourgs.* Viechtach, *Marché.* Zeunburg, *Ville.* Wetternfeld, *Bourg.* Rottingen & Nittenau, *Marchés.* Draswitz, Peilnstein & Segensperg, *Bourgs.* Waldau, *Bourg*, *à moitié.* Stephening & Schwartzenegg, *Bourgs.* Et tout ce que ces Bourgs & Marchés tiennent de l'Empire. Bourg du Château & *Marchés.* Pargstein, *Bourg.* Weiden, Vahrndræs & Au, *Marchés.* Et tout ce qui dépend des susdits Bourgs, Villes & Villages.

Et il est tombé en partage à notre Seigneur & Cousin l'Empereur Louis de Rome & à ses enfans Louis Markgrave de Brandebourg, Comte-Palatin du Rhin & Duc de Baviere, & à leurs héritiers.

Munich, *Ville.* Vohburg, Signburg & Mainburg, *Bourgs* & *Marchés.* Gerolfingen, *Bourg.* Kœsching, *Bourg* & *Marché.* Neuburg, *Bourg* & *Ville.* Fridberg, *Bourg* & *Ville.* Muhlhausen, Schnaittach & Schiltberg, *Bourgs.* Aichach, Schrobenhausen & Mœringen, *Marchés.* Schwabegg, *Bourg.* Landsperg, *Bourg* & *Ville.* Lechsperg, *Bourg*; Wolfertshausen & Toelz, *Bourgs* & *Marchés.* Grunenwalt, *Bourg.* Aybling, *Bourg* & *Ville.* Schwaben, *Bourg* & *Marché.* Wasserburg, *Bourg* & *Ville.* Hadmarsperg, *Bourg.* Kuefstein, *Bourg* & *Ville.* Aurburg, *Bourg.* Rattenberg, *Bourg* & *Marché.* Werberg, *Bourg.* Kutzbichel, *Ville.* Epps & Falkenstein, *Bourgs.* Dachau, *Bourg* & *Marché.* Haimbhausen, Pæl & Widersperg, *Bourgs.* Murnau, *Bourg* & *Marché.* Rotteneck & Reichertshoven, *Bourgs.* Hechstatt, *Bourg* & *Ville.* Hagel, Donnersperg & Peitengau, *Bourgs.* Schongau, *Ville.* Valley, *Bourg.* Trewusheim, *Bourg* & *Tour.* Arnsperg, *Bourg* & *Marché.* Reustatt & Ingolstatt, *Villes.* Vieux Neuburg, *Bourg.* Rain, *Ville.* Gamersheim, Geisenveld & Ebenhausen, *Marchés.* Weilham, Werde & Laugingen, *Villes.* Gundolfin, *Bourg* & *Ville.* Manching, *Bourg.* Et tout ce qui appartient & doit appartenir à la Vidamie de Munchen. Et cette portion comprend aussi les endroits suivans de la Vidamie de Lengenveld. Lengenveld, *Bourg* & *Ville.* Calmunzburg, *Bourg* & *Marché.* Sundmuhlen, *Marché.* Regenstauf, *Bourg* & *Marché.* Le

Suite de l'Acte de partage entre les Maisons Palatine & de Baviere.

Hist. de Baviere&c. 1600 à nos jours.

Fauxbourg de Ratisbonne. Weix, *Bourg.* Velburg, *Bourg* & *Marché.* Leutzmanſtein, *Bourg.* Hembau, *Ville.* Riedenburg, *Bourg* & *Ville*, & tous les droits dans la Ville de Ratisbonne, qui appartiennent au Bourggraviat de Riedenburg. Et l'Iſle du Danube à Ratisbonne. Tahenſtein & Egerſperg, *Bourgs.* Altmanſtein, *Bourg* & *Marché.* Holenſtein & Viechhauſen, *Bourgs.* Schwangdorf, *Marché.* Et tout ce qui appartient aux ſusdits Bourgs, Villes & Marchés.

Nous & nos héritiers poſſéderons notre portion, & notre ſuſdit Seigneur & Couſin l'Empereur Louis & ſes enfans Louis & Etienne & leurs héritiers poſſéderont la leur, avec tout ce qui dépend de ces forteresses & biens, en hommes, en terres, juriſdictions, villages, hameaux, forêts, bois, eaux, étangs, chaſſes, chemins, conduits, pâturages, ſalines, fiefs maſculins, ſeigneuries & juſtices provinciales: & toute autre choſe qui y appartient, fréquentée ou non-fréquentée, cultivée ou non cultivée: comme cela nous a été tranſmis par nos ancêtres.

Nous donnerons auſſi l'inveſtiture de tous les fiefs qui relevent de notre portion, ainſi que de leur côté ils donneront l'inveſtiture de tous les fiefs qui relevent de leur portion: & nommément nous donnerons l'inveſtiture du Bourg de Cholenberg, & du diſtrict qui de Cholenberg va à Weiſſenburg, & en montant vers la Franconie & la forêt de Bohême: comme ils feront de leur côté à l'égard de tous les fiefs ſitués dans le diſtrict qui monte de Weiſſenburg vers les montagnes de Souabe & de la haute Baviere, &c.

Nous acquérerons, eux & nous conjointement, les fortereſſes & terres de Waſſer Truchendingen, Chorwlsheim, Hochenart, Lœhr, Stoffenheim & Lerpau: & nous partagerons ces acquets.

Nous dégagerons auſſi, eux & nous, la Wachau en Autriche, & ce qui en dépend, pour la poſſéder & en jouir conjointement.

Nous & nos héritiers nous aiderons auſſi, fidellement notre Seigneur & Couſin & ſes enfans Louis & Etienne, de nos perſonnes & biens contre tous & chacun, pour leur faire rendre juſtice: & de leur côté ils agiront de même à notre égard.

Nous ne donnerons ni vendrons nos ſeigneuries, fortereſſes & biens à qui que ce ſoit: & au cas que nous ſoyons jamais forcés d'en vendre quelque choſe, ce ſera à eux, & non à autrui, que nous le vendrons: ce qu'ils feront réciproquement envers nous.

Nous n'engagerons pas nos fortereſſes & biens, de quel nom qu'ils ſoient, à aucun Roi ou Prince, qu'il ſoit Prêtre ou Laïque: & ils en feront autant. Nous ne donnerons en fief, n'engagerons ni échangerons à leur préjudice nos Seigneuries, Bourgs, Villes & autres biens à perſonne: & ils en feront autant à notre égard. Et ſi quelqu'un ou quelques uns des Seigneurs, Vaſſaux, Chevaliers & hommes de guerre, qui ſont de notre pays, vouloient nous quitter & abandonner le pays, nous nous prêterons réciproquement aide & aſſiſtance, tant qu'il en ſera beſoin, pour les obliger de reſter auprès de leur maître & dans le pays. Nous ne débaucherons pas leurs ſerviteurs, qui leur ſont échus dans leur portion, ou qui ſont domiciliés dans leurs terres; & ils obſerveront la même choſe à l'égard des nôtres. Nous élirons le premier Roi des Romains, pour nous & notre part; & Louis & Etienne, enfans de notre cher Seigneur & Couſin, l'Empereur Louis, ou leurs héritiers, éliront le ſecond Roi des Romains: & cette alternative dans l'Electorat de l'Empire demeurera ainſi établie entre nous & nos héritiers pour tous les temps à venir. Et quand ce ſera notre tour d'élire le Roi des Romains, nous avertirons nos ſuſdits Couſins Louis & Etienne, & nous nous intéreſſerons auprès du Roi des Romains en leur faveur comme pour nous-mêmes, à l'effet de leur obtenir les fiefs, privileges & tout autre droit qui leur doivent revenir de l'Empire, & qui appartiennent aux pays que nos dits deux Couſins ont poſſédés, & qui leur ont été acquis ainſi qu'à nous: & c'eſt-ce qu'ils feront, eux & leurs héritiers, auſſi à notre égard, toutes les fois que ce ſera leur tour d'exercer l'Electorat. Et s'il arrivoit que nous ou nos héritiers entrepriſſions de les empêcher, eux ou leurs héritiers, & de les exclurre de l'élection, lorſqu'ils y ſeroient autoriſés par le droit, comme cela eſt écrit ci-deſſus: en ce cas nous & nos héritiers ſerons privés du droit d'élire, & ce droit ſera transféré à nos ſuſdits Couſins & à leurs héritiers, & leur demeurera excluſivement & à perpétuité. De la même maniere le droit d'élection nous appartiendra excluſivement & à perpétuité, à nous & à nos héritiers, ſi nos dits Couſins ou leurs héritiers entreprennent jamais de nous prévenir dans l'élection, lorſque ce ſera notre tour. *Et ſi nous de notre part, ou nos héritiers, décédons*

SECT. III. *Hist.* de Baviere &c. 1600 à nos jours.

Suite de l'Acte de partage entre les Maisons Palatine & de Baviere.

sans laisser des héritiers, nos pays, sujets & Seigneurie, ainsi que l'Electorat de l'Empire, passeront à eux & leurs héritiers: & vice-versa *leurs pays, sujets & Seigneurie, ainsi que l'Electorat passeront à nous & nos héritiers, s'ils décèdent sans héritiers.* S'il survient quelque guerre, mésintelligence, ou sédition entre les Seigneurs, Vassaux, Chevaliers & hommes de guerre, domiciliés dans nos pays de part & d'autre, nos Vidames de part & d'autre demanderont un ajournement pour rendre justice à qui elle est due, & choisiront sept hommes pour arbitres; & chaque Vidame fera droit de ses sujets, de façon que le défendeur aura quatre hommes, & le demandeur trois: & ce que ces sept hommes auront décidé sur leur serment, sera exécuté, suivant l'usage qui a été observé jusqu'ici entre le haut & le bas pays de Baviere en deça de la forêt. Et s'il arrivoit quelque grande sédition que les Vidames ne pussent pas appaiser, les Seigneurs demanderont eux-mêmes un ajournement l'un contre l'autre, & compromettront sur sept ou neuf hommes, qu'ils choisiront de part & d'autre parmi leurs sujets respectifs: & ils feront rendre la justice conformément à ce qui a été dit ci-dessus. Et celui des Seigneurs qui ne se sera pas conformé à la décision des arbitres, & qui aura refusé d'y satisfaire, s'il en a été sommé au bout d'un mois, sera contraint par son propre pays & par ses propres sujets, à faire envers le Seigneur plaignant ce à quoi il a été condamné. Nous & nos héritiers posséderons toutes les justices provinciales qui appartiennent à la justice provinciale qui a été achetée du Landgrave de Leuchtenberg, pour être ajoutée à ce qui appartient aux biens de Lengenveld; & quant à la partie qui a été réunie à la ville de Munich, elle regardera notre Seigneur & Cousin l'Empereur, & ses enfans Louis & Etienne, & leurs héritiers, à l'effet d'y exercer toute jurisdiction par eux-mêmes ou par leurs officiers. Ils auront aussi toutes les justices provinciales qui appartiennent au Comté de Hirschberg: nous de notre part & nos héritiers ne nous en mêlerons pas, mais nous exercerons bien nous & nos héritiers, toutes les autres jurisdictions dans notre portion, soit par nous-mêmes ou par nos officiers. Nous & nos héritiers, nous dégagerons dans notre portion tout ce qui y a été engagé: & notre Seigneur & Cousin l'Empereur, ses enfans Louis & Etienne, & leurs héritiers feront la même chose dans leur portion. Nous & nos héritiers aurons dans notre portion autorité sur les Comtes, Barons, Vassaux, Chevaliers, hommes de guerre, riches & pauvres, & leur vaudrons tout ce qu'on leur doit valoir, le tout suivant la teneur de leurs lettres & brevets. Et notre Seigneur & Cousin l'Empereur, ses enfans Louis & Etienne, & leurs héritiers en feront de même dans leur portion. Notre Seigneur & Cousin l'Empereur, ses enfans Louis & Etienne, & leurs héritiers auront aussi autorité vers Augsbourg, vers Ulm, & dans le bas pays de Baviere: sans que nous & nos héritiers nous puissions nous mêler des affaires qui regardent ces parties. S'il arrive que notre dit Seigneur & Cousin l'Empereur ait encore d'autres héritiers, nous & nos héritiers vivrons avec eux amicalement & observerons à leur égard toutes les stipulations, conventions & promesses, de la même maniere qu'à l'égard de notre dit Cousin l'Empereur, ses enfans Louis & Etienne, & leurs héritiers: ce que de leur côté ils feront aussi à notre égard. Et que nous de notre part, & nos héritiers, observerons inviolablement le partage & les conventions ci-dessus énoncés, dans tous leurs points & articles; c'est ce que nous avons promis sur notre foi & serment. Et si nous ou nos héritiers manquons à quelqu'une de ces conventions, nous voulons que notre pays & nos sujets obéissent à notre Seigneur & Cousin l'Empereur, à ses enfans Louis & Etienne, & à leurs héritiers, & les aident jusqu'à ce que nous ayons fait cesser leurs griefs. Et la même chose aura lieu en notre faveur, au cas qu'ils nous manquent. C'est à quoi s'obligeront les pays & sujets de part & d'autre par serment. En foi de quoi nous avons apposé à ces présentes les cachets de nos armes, & les avons fait signer par les témoins ci-dessous. L'illustre Seigneur & Duc Pallden de Pologne. Et Louis, Duc de Deckh. le Comte Gerlach de Nassau, notre oncle. Le Comte Berchtold de Grayspach de Martstettn, dit de Neiffen, notre beau frere. Markhart de Seveld. Henri de Geisoltzried. Henri d'Ettenstatt. Henri de Wisen, Chevalier. Henri, Prévôt d'Illmunster. Jean Gunst de Spalt. Henri, Chanoine d'Illmunster, notre Secretaire. Plusieurs Ecrivains. Albert Sielstorffer, Curé de Puech. Simon Noderdorffer, Ecrivain. Et nombre d'autres. Fait & donné à Pavie, le vendredi avant la St. Oswald, lorsqu'on comptoit depuis la naissance de Christ treize cent ans, & puis dans la vingt-neuvieme année.

Hist. de Baviere&c. 1600 à nos jours.

L'Europe depuis la paix de Weſtphalie reſſemble au Plein de Deſcartes, où un atôme ne peut ſe mouvoir ſans communiquer ſon mouvement à d'autres parties de l'univers: avant cette époque, il n'étoit pas impoſſible qu'une Province changeât de maitre, ſans que cette révolution troublât le repos du monde; mais, dans le ſyſtême actuel, une Maiſon ne peut s'aggrandir, ſans que quelque autre Puiſſance ne s'y oppoſe, & ſans que celle-ci ne trouve encore d'autres obſtacles oppoſés à ceux même qu'elle fait naître. Ces liens multipliés, dont on a ſerré la machine politique de l'Europe, ont ſervi plus d'une fois à en rompre l'harmonie; c'eſt ſurtout dans l'Empire que cette union de divers Etats produit néceſſairement leur diviſion, & que le choc le plus léger dans la plus foible partie peut ébranler tout le corps; c'eſt là que les traités de garantie, inſtitués pour conſolider la paix, allument le flambeau de la guerre; c'eſt là enfin qu'un mal particulier devient preſque toujours un mal général par les remedes violens qu'on y apporte. Tandis que l'Electeur Palatin cédoit à l'Impératrice Reine une partie de ſes prétentions, le Roi de Pruſſe s'apprêtoit à défendre un Prince qui paroiſſoit ne pas vouloir l'être. Si l'intérêt des Puiſſances étoit leur droit, il eſt certain qu'on ne pourroit condamner les efforts qu'elles feroient pour s'oppoſer à l'aggrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, ſurtout dans le ſein de l'Empire: au reſte, il ne s'agit point d'examiner ce qui eſt utile, mais ce qui eſt juſte; nous allons expoſer ſans partialité les raiſons que les deux Cours de Vienne & de Berlin ont préſentées pour juſtifier leur conduite; nous analyſerons leurs mémoires, ſans nous permettre de prononcer ſur de ſi grands intérêts.

Analyſe des Memoires des deux Cours de Vienne & de Berlin.

La Cour de Berlin a regardé la tranſaction de S. A. E. P. avec S. M. I. & R., comme un *acceſſoire*, dont la validité dépendoit uniquement de la nature originaire des prétentions de l'Impératrice Reine ſur la ſucceſſion de Baviere. Nous avons déjà énoncé les fondemens de ces prétentions: mais l'Impératrice en a formé une nouvelle ſur la ſucceſſion allodiale du feu Electeur, à laquelle elle prétendoit concourir avec S. A. S. l'Electrice Douairiere de Saxe, ſous le titre de *régrédience*, comme deſcendante de l'Empereur Ferdinand II, & de ſon épouſe Marie Anne, fille de Guillaume V Duc de Baviere. La Cour de Vienne n'eſt point convenue de la juſteſſe de ce principe, que la validité d'une tranſaction dépend de la nature des prétentions ſur leſquelles on tranſige, & il eſt certain que toute ceſſion libre eſt légale; mais le Roi de Pruſſe a répondu, que l'Electeur avoit tranſigé par crainte, à la vue des préparatifs de l'Autriche; que, d'ailleurs, les autres parties intéreſſées n'ayant point été appellées à la tranſaction, S. A. E. P. n'avoit pas dû ſacrifier des prétentions, qui lui étoient communes avec elles.

Le Miniſtre Pruſſien a rappellé en peu de mots tous les faits hiſtoriques ſur leſquels ſont fondés les droits de S. A. E. P. ſur toute la ſucceſſion de Baviere. „ Othon Comte de Witelſpach" (dit le Baron de Riedeſel dans ſa Note du 9 Mars) „ reçut le Duché de Baviere comme un fief maſculin „ de l'Empire en 1180, de l'Empereur Frédéric I, après la proſcription „ de Henri le Lion Duc de Saxe & Baviere: ſon petit fils, Othon l'*il- „ luſtre*, joignit à la Baviere le Palatinat du Rhin; leſquels deux pays fu-

„ rent auſſi poſſédés par ſon fils Louis le *ſévere*. Les deux fils de Louis le „ ſevere, Rodolphe & Louis, devenu enſuite Empereur, partagerent „ les Etats de leur pere en 1310, & ce partage fut renouvellé par la fa- „ meuſe Convention conclue l'an 1329 à Pavie, ſelon laquelle l'Empereur „ Louis garda la haute Baviere, & les fils de Rodolphe eurent le Pala- „ tinat inférieur ou celui du Rhin, & le haut Palatinat: ils s'aſſurent „ en même temps une aſſiſtance mutuelle, & la *ſucceſſion réciproque à la* „ *dignité Electorale*, *&*, *dans tous leurs Etats*, *en ſe promettant de n'en* „ *rien céder*, *ni vendre*, *ni aliéner autrement*; ſtipulations, par leſquelles „ ils ont en effet chargé toute la Baviere, & les deux Palatinats, d'un „ *fideicommis inaliénable & inſéparable.* Cette convention de Pavie, éma- „ née d'un Empereur même, & confirmée tout de ſuite par le conſen- „ tement des Electeurs, a toujours ſervi de baſe dans les pactes de fa- „ mille, que les deux branches ont renouvellés de temps à autre, & nom- „ mément en 1425, 1524, 1724, 1746 & 1766: elle affecte par con- „ ſéquent, dans ſes ſtipulations, non ſeulement la Haute, mais auſſi la „ Baſſe-Baviere, que l'Empereur réunit en 1340 à ſa ligne; & c'eſt une „ Sanction Pragmatique, fondamentale de cette famille commune, à la- „ quelle aucune de ſes branches ne ſçauroit déroger, non plus que l'Empe- „ reur même. La convention de Pavie n'eſt d'ailleurs qu'une ſuite du ſyſ- „ tême féodal & général d'Allemagne, ſelon lequel des fiefs maſculins, „ qui ſont acquis à deux branches d'une Maiſon par un pere & acqué- „ reur commun, ne ſçauroient en ſortir ni par les femmes, ni par la diſ- „ poſition d'un Empereur, auſſi longtemps qu'il exiſte encore quelque „ mâle de cette Maiſon. Auſſi les différentes branches des Ducs de Ba- „ viere qui ſe ſont partagées à l'infini, ſe ſont elles toujours ſuccédées „ d'après ces principes, l'une à l'extinction de l'autre, juſqu'à la mort „ du dernier Electeur.

La Cour de Vienne a regardé d'abord le traité de Pavie comme un acte qui avoit pu être altéré; d'ailleurs elle n'y a rien vu qui annonçât un *fidei-commis inaliénable & inſéparable* : mais le Miniſtre Pruſſien a répliqué, que ſi ces termes, *inuſités alors*, ne s'y rencontroient pas, ce traité en préſentoit tout le ſens le plus direct & le plus étendu, puiſqu'il y étoit ſtipulé, *que*, *ſi une des parties Contractantes venoit à manquer ſans héritiers*, *ſes Etats & Pays*, *& la voix Electorale*, *devoient retomber à l'autre partie & à ſes héritiers; qu'aucune des deux parties ne devoit rien vendre*, *ni hypo-théquer*, *ni échanger de ſes Etats*, *biens & forteresſes; que la plus belle par-tie de l'héritage*, *la dignité Electorale*, *reſteroit commune*, *& que les ſujets de la branche contrevenante euſſent à obéir a la branche léſée.* On vouloit à Vienne que cette convention eût été annullée par la conduite des ſuc-ceſſeurs de ceux qui l'ont faite, & qui ont dérogé aux loix qu'elle leur impoſoit; mais on prétend à Berlin, qu'enfreindre une loi ce n'eſt point l'anéantir, & qu'une tranſaction, à laquelle a préſidé un Empereur, & qu'ont approuvée les principaux membres de l'Empire, ne peut être in-firmée par des conventions particulieres. Le Miniſtere de Vienne objec-toit encore que la Baſſe-Baviere ne put être compriſe dans le traité de Pavie, puiſque ce ne fut qu'en 1340, que l'Empereur Louis la réunit à

ſa

fa ligne. Mais on répondoit que quand bien même les Ducs de la Baffe-Baviere n'auroient point concouru au traité de Pavie, le droit féodal de la Maifon Palatine fur cette province n'en feroit ni moins indélébile, ni moins inconteftable; que d'ailleurs par le pacte d'Ingolftadt en 1348 il eft convenu que *les Comtes Palatins renoncent en faveur des Ducs de la Haute Baviere contre un dédommagement de 60000 florins, au droit qu'ils avoient à la Baffe-Baviere après la mort de leur coufin Henri, jufqu'au temps que leurs coufins les Ducs de la Haute Baviere n'exifteroient plus, & que la Baffe-Baviere retomberoit ainfi à eux ou à leurs héritiers pour caufe de mort.*

Le Miniftere Autrichien n'a point reconnu, que les difpofitions du traité de Pavie foient une fuite du fyftême féodal. „ L'Empereur Louis „ avoit mis Rodolphe au Ban de l'Empire; il lui pardonna, & lui rendit „ fes Etats; mais cette reftitution étoit un acte de clémence, non un acte „ légal; celui qui pardonne eft le maitre des conditions qu'il impofe; l'es„ prit de la féodalité ne put donc diriger le traité de Pavie, & la Baffe„ Baviere n'y ayant point été comprife, S. M. I. & R. conferve fes droits: la Cour de Berlin pour lutter contre une objection auffi forte a été obligée de retourner au traité d'Ingolftadt, dans lequel la Baffe-Baviere fe trouve clairement annexée aux autres Domaines (1). „ On affure à la „ vérité (reprend le Baron de Riedefel) que la ligne des Ducs de la Baffe„ Baviere, qu'on nomme auffi celle de Straubing & de Hollande, qui „ defcendoit d'Albert fils de l'Empereur Louis, étant venue à s'éteindre „ en 1424, par la mort du dernier Duc Jean, & les quatre Ducs de la „ Haute-Baviere fe faifant la guerre pour cette fucceffion, l'Empereur Si„ gismond doit avoir donné à fon gendre Albert Duc d'Autriche, dont „ la mere étoit fœur du Duc Jean de Baviere, une inveftiture effective „ de la Baffe-Baviere; mais l'Empereur ne pouvoit de droit ni confis-

(1) *Renonciation des Comtes Palatins fur la Baffe-Baviere, avec réfervation de la fucceffion éventuelle*, 1348; *extrait des Mémoires du Roi de Pruffe.*

Nous Rodolphe & Robert freres, & Robert fils de feu le Duc Adolphe, par la grace de Dieu, Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, certifions publiquement pour nous & nos héritiers par ces préfentes, que nous avons renoncé purement & entierement en faveur des illuftres Princes & Seigneurs Louis, Etienne, & Louis Markgraves de Brandebourg, Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, nos chers coufins, & de tous leurs freres & héritiers, à tout droit & prétention que *nous avions fur le bas pays de Baviere à caufe du décès de notre Coufin feu le Duc Henri*; en forte que déformais nous n'y pourrons plus former aucune prétention, *à moins qu'il n'y ait plus de nos fufdits coufins, de leurs freres ou de leurs héritiers & que ce pays ne nous foit dévolu par caufe de mort.* Et comme pour notre prétention ils nous ont hypothéqué, à nous & à nos héritiers, pour foixante mille florins, & pour fix mille marcs d'argent poids de Nuremberg, qui doivent échoir à Demoifelle Anne, fille de notre fusdit Duc Rodolphe, pour la dot de fa mere, les forteresses, biens & rentes fpécifiés ci-après, fçavoir Valkenftein, Regenftauf, Zweinckkendorf, Hembawe, Vihhaufen, Holnftein, Mezingen, la dixme de Heilprunn, Rotenvels, Gemunde, Lauden, Jagsperg & Werdegt, conformement aux Lettres qu'ils nous en ont expédiées; nous leur promettons & nous nous engageons envers eux que, lorfqu'ils voudront retirer d'entre nos mains & dégager les fufdites forteresses & terres, nous ou nos héritiers nous les leur remettrons pour la fomme ci-deffus énoncée, fans aucun retard ni difficulté. En foi de quoi nous avons expédié cette lettre, & y avons appofé le cachet de nos armes. Fait à Ingolftadt, le mercredi avant la Ste. Agnès, après la naiffance du Chrift, treize cents ans, & puis dans la quarante huitieme année.

SECT. III. *Hist.* de Baviere&c. 1600 à nos jours.

„ quer au Domaine de l'Empire, ni donner à une Maison étrangere un „ fief masculin, comme la Basse-Baviere, pendant l'existence des lignes „ collatérales de la Maison de Baviere, & ce principe prévalut aussi tel- „ lement, que l'Empereur Sigismond prononça en 1429 dans une assem- „ blée de Pairs ou d'Arbitres, convoqués à Presbourg, une sentence dé- „ finitive qui existe en son entier; par laquelle il adjugea toute la Basse- „ Baviere aux quatre Ducs de la Haute-Baviere, sans faire aucune atten- „ tion à la prétention de la Maison d'Autriche, qui y a toujours acquiescé."

La Cour de Vienne prétend, que, *dans tout partage, le consentement du Suserain est nécessaire pour assurer réciproquement la succession d'une branche à l'autre;* &, que les quatre Ducs ayant voulu partager sans le consentement de l'Empereur, la succession de la ligne éteinte de Straubing; Sigismond étoit en droit de confisquer, de retenir, ou de donner la Basse-Baviere; que d'ailleurs la Basse-Baviere fut rendue aux Ducs, non par justice, mais par clémence; que l'investiture du Duc d'Autriche ne fut jamais infirmée, & qu'enfin la sentence qui mettoit ses concurrens en possession de cet héritage *réservoit les devoirs de toutes autres personnes, qui croyoient avoir des prétentions sur ce pays.* Ainsi on applique à cette sentence le même raisonnement qu'on avoit fait sur le traité de Pavie, & la Basse-Baviere ne doit point suivre l'ordre de la succession féodale, puisque les Ducs l'avoient reçue non de l'équité de l'Empereur, mais de sa clémence purement libre & gratuite. Le Ministere Prussien ne voit dans tous ces principes allégués par la Maison d'Autriche que des suppositions précaires; il prétend qu'une sentence d'arbitrage n'a pu détruire un droit incontestable & sacré, qu'il falloit le concours de tous les Etats de l'Empire; il demande où est la loi fondamentale qui prive une branche du droit naturel de succéder à l'autre, si elle n'obtient le consentement de l'Empereur? Il refuse également de reconnoître cet autre principe, qu'il faut faire exception à la regle commune du droit féodal, par laquelle le mot *héritiers* ne désigne que la descendance masculine de l'acquéreur; que ce mot *héritiers* doit désigner les descendans de l'un & de l'autre sexe, toutes les fois qu'il est question d'une Maison, dans laquelle en vertu de ses *privileges reconnus*, la descendance féminine est habile à succéder aux fiefs de l'Empire. La même Cour élevoit encore des doutes sur l'existence de l'Acte d'investiture du Duc Albert; elle refusoit même de croire que cet Acte eût été présenté à S. A. E. P.; elle prétendoit qu'on devoit le montrer à toute la Maison Palatine, à celle de Saxe & à tout l'Empire: la Cour de Vienne allegue les citations de Struve & de Kœhler, qui ont parlé de cette investiture. Mais, si l'on ajoute foi à ces deux historiens, on n'est gueres autorisé à révoquer en doute l'authenticité du traité de Pavie.

Quant aux fiefs de la couronne de Bohême dans le haut Palatinat, la Cour de Berlin a soutenu qu'ils étoient parties *intégrantes* du haut Palatinat, & qu'ils n'en pouvoient être détachés; celle de Vienne a répondu que la couronne de Bohême les avoit achetés, qu'elle les avoit donnés en fiefs aux Comtes Palatins, que la paix de Westphalie n'avoit pu les soustraire aux droits de leurs Seigneurs Suserains, qu'enfin ils n'étoient

point parties intégrantes du haut Palatinat. Le Roi de Prusse convenoit de la Féodalité, du Domaine direct de la Couronne de Bohéme sur ces fiefs; mais il prétendoit que la *substance* en devoit demeurer à la Maison Palatine, & que la Reine de Bohéme étoit obligée d'en donner l'investiture aux mâles de cette famille, tant qu'il y en auroit; il alléguoit encore le traité de Pavie, où ces fiefs sont nommés & *déclarés inséparables* du reste du Palatinat; la Bulle d'or, par laquelle il est statué que les Electorats seront indémembrables; le traité de Westphalie, qui conserve à la ligne Rodolphine tous ses droits sur le haut Palatinat entier après l'extinction de la ligne Guillelmine, & lui en donne l'investiture *simultanée*. *Hist. de Bavière &c. 1600 à nos jours.*

Ces objections étoient fortes; mais la réponse de la Cour de Vienne ne le paroissoit pas moins. „ L'Empereur Charles IV acheta ces fiefs & les „ réunit à sa Couronne en 1355: l'on conserve encore dans les Archives „ de Vienne les lettres de chacun des Electeurs au sujet de cette acquisi- „ tion; ce n'est qu'un an après, c'est-à-dire en 1356, que la Bulle or „ ordonnant l'indivisibilité des Electorats, a été émanée; il n'étoit donc pas „ possible que cette Bulle ait chargé ou pu charger ces territoires com- „ me appartenances de l'Electorat Palatin de la qualité d'indémembrables „ & d'inséparables, puisqu'un an avant son existence ils étoient déja „ démembrés des possessions Palatines par une vente, & incorporés à la „ Couronne de Bohéme... On ne peut pas donner à cette Constitution „ d'Empire un effet rétroactif.

Pour infirmer ce raisonnement il a fallu remonter au traité de Pavie, regarder la vente de ces fiefs comme nulle & impossible, puisque elle étoit contraire aux dispositions de ce traité. Le Domaine direct étoit prouvé; mais la Cour de Vienne se refusoit à la nécessité de donner l'investiture à la Maison Palatine, & prétendoit pouvoir retenir ou disposer de ces fiefs avec toute la puissance que donne la propriété. „ Le recès conclu en „ 1708 entre l'Empereur Joseph I & l'Electeur Palatin Guillaume, dé- „ montre clairement, que la Couronne de Bohéme n'est pas dans l'obli- „ gation de conférer ces fiefs à tous les descendans de la Maison Pala- „ tine aussi longtemps qu'il en existe; il conste par la teneur de cet acte, „ que l'Electeur Guillaume se retira par devers l'Empereur, comme *Roi* „ *de Bohême*, pour le *supplier très humblement* de lui conférer de nou- „ veau les fiefs de la Couronne de Bohême; que cette nouvelle dona- „ tion a été refusée d'abord, par la raison que l'Electeur demandoit cette „ investiture *ex debito justitiæ*; que de l'avis unanime des Pairs de la cour „ féodale, il a été reconnu, que ces fiefs étoient dévolus purement & „ simplement (ganz lediglich) à la Couronne de Bohême; qu'en signi- „ fiant ce jugement à l'Electeur, on lui a laissé l'option, ou de *produire* „ *de meilleures preuves de son prétendu droit*, *ou de demander l'investiture par* „ *la voye de grace*; que sur cela l'Electeur avoit essayé *différens moyens dans la vue de prouver son droit*; *mais qu'en dernier résultat*, *il avoit demandé ces fiefs à titre de nouvelle grace*; *que ces moyens allégués ont été trouvés non valables & sans aucune force*; que cependant les dits *fiefs vacans & dévolus à la Couronne de Bohême ont été conférés par grace Royale & clémence à*

l'Electeur à titre de donation & seulement pour sa personne & pour ses descendans mâles.

Cet acte paroit décisif sans doute; mais le Ministere Prussien a prétendu qu'il étoit détruit par la paix de Bade, qui, après la guerre pour la succession d'Espagne, rétablit la Maison de Baviere dans la possession de tous ses Domaines, & nommément (par l'Art. 15.) dans celle des fiefs relevans de la Couronne de Bohême; que des transactions *passageres* dictées par la force, signées par la crainte, uniquement conformes à des circonstances extraordinaires, n'avoient pu infirmer des traités solemnels, tels que ceux de Pavie, de Westphalie, & une Constitution aussi sacrée que la Bulle d'or; que la paix de Westphalie n'avoit porté aucune atteinte aux droits des Rois de Bohême, puisque ces droits ne consistoient que dans la faculté de conférer aux Princes de Baviere l'investiture des fiefs dont il étoit question, & qu'enfin ces fiefs étant situés dans l'Allemagne *proprement dite*, devoient suivre le droit féodal Allemand, & non les loix à peu près arbitraires qu'un Roi de Bohême pouvoit faire dans ses Etats.

La troisieme prétention de S. M. I. & R., c'est-à-dire celle sur les biens Allodiaux, n'a pas été moins discutée que les deux premieres; la Cour de Berlin a prétendu que Marie Thérese ne pouvoit concourir en commun avec Madame l'Electrice Douairiere de Saxe, à l'héritage de l'Alleu sous le titre de régrédience; que cette prétention étoit contraire à *l'usage constant de la Maison de Baviere & de toute l'Allemagne*, qui assure toute la succession allodiale exclusivement à la plus proche héritiere & parente du dernier possesseur; que si la prétention de S. M. I. & R. étoit admise, il falloit admettre aussi celles des Maisons de France, de Wirtemberg & de tant d'autres qui descendent de celle de Baviere par des Princesses; que si le principe sur lequel se fonde aujourd'hui S. M. I. & R. étoit adopté, il faudroit qu'elle restituât une partie de la succession Allodiale de sa propre Maison, à celles de Saxe & de Baviere, qui descendent des Princesses, filles de l'Empereur Joseph: le Ministre Prussien a cité l'exemple de la Duchesse d'Orléans, qui seule eut la succession Allodiale à l'extinction de la branche Palatine de Simmeren, & le silence des Maisons de Baviere & de Wirtemberg, qui, à l'extinction de plusieurs autres branches, ont laissé les biens Allodiaux à la plus proche héritiere. La Cour de Vienne a opposé à ces raisons, les renonciations qu'avoient faites autrefois les Princesses, dont descendent les prétendans à la succession Allodiale; & la Pragmatique Sanction Caroline, reconnue par les Puissances intéressées, qui a mis une différence essentielle entre les droits de S. M. I. & R. & ceux de ses concurrens.

De tous les raisonnemens qu'il avoit développés, le Ministre Prussien a conclu, que la Transaction de son A. E. P. n'avoit aucune valeur, qu'une circonstance avouée par la Maison d'Autriche sembloit prouver que cet acte n'avoit point été volontaire, c'est que S. M. I. & R. ayant fait marcher une armée redoutable vers la Baviere, la transaction a suivi de près le départ des troupes, & a occasionné le rappel d'une partie de ces troupes; que, quand bien même S. A. E. P. auroit agi librement & sans

crainte dans cette circonſtance, elle n'avoit pû ni dû le faire *au préjudice & ſans le conſentement de tous les Princes de la Maiſon Palatine, des héritiers Allodiaux, & de l'Empire même;* que tous les Etats & membres de l'Empire, *ainſi que toutes les Puiſſances, qui prennent quelque part à ſa conſervation*, ont *autant de droit* que d'intérêt d'intervenir dans cette circonstance, où il ne s'agit pas moins que de démembrer deux des plus grands Electorats, ſans titres, & d'une maniere qui ne pourroit qu'affecter toute la balance du pouvoir dans l'Empire, &, par ſes ſuites, toute la ſûreté du Corps Germanique. La Cour de Vienne a prétendu que la ceſſion de S. A. E. P. n'étoit point forcée, que c'étoit au contraire la premiere patente (par laquelle il prenoit poſſeſſion de toute la Baviere) *qui étoit émanée à ſon inſçu*, & „ que, cet incident éclairci une fois, la priſe „ de poſſeſſion n'avoit point précédé un arrangement amiable avec S. A. E. „ & qu'elle n'a eu lieu au contraire qu'après la Convention ſignée & „ ratifiée par S. A. E, comme une conſéquence néceſſaire de ce dont „ on étoit convenu avec elle." Nous ne ſortirons point du doute & de l'impartialité que nous nous ſommes impoſés; nous ne nous permettrons aucune réflexion, ni ſur ce que la même Puiſſance qui s'oppoſe aujourd'hui au démembrement de la Baviere, a concouru (peut-être parce que ces pays ne ſont pas de l'Empire) à celui de Pologne, ni ſur ce qu'après avoir fait valoir à main armée ſes droits ſur la Siléſie en 1740, après avoir tranſigé alors avec Sa M. I. & R., comme celle-ci a tranſigé avec l'Electeur Palatin, elle ſe récrie contre la violence qu'on a faite à ce Prince, ni enfin ſur la lettre que nous avons jugée trop importante pour ne pas la citer ci bas en entier (1). *Hiſt. de Baviere &c. 1600 à nos jours.*

(1) *Lettre du Prince de Kaunitz au Comte de Cobentzel, du* 31 *Mai* 1778.

„ M. le Comte, Leurs M. I. ont vu à regret par le cours de votre négociation, qu'elle „ a pris une tournure, qui ne ſçauroit jamais conduire au but déſiré d'un accord amiable, tant que les deux Puiſſances différeront, autant qu'elles le font dans les principes „ préliminaires à poſer pour baſe de cette négociation. Tous ceux qui forment ou qui „ croient avoir à former des prétentions à la ſucceſſion de Baviere, ſont reconnus auſſitôt par la Cour de Berlin, comme compétiteurs légitimes de cette ſucceſſion. Nous n'avons rien à y oppoſer, nous n'avons jamais voulu ni ne voulons point encore qu'il „ ſoit préjudicié à ces prétendans à la ſucceſſion de Baviere en ce qui ſera de droit & „ d'équité, ou qu'ils pourront prouver leur être dû. Mais ces prétentions ne nous concernent point: elles regardent uniquement l'Electeur Palatin; & en cela il s'agit d'un „ concert amical entre nous & lui, ſur les moyens par leſquels nous pourrions lui alléger le poids de l'arrangement à faire à cet égard entre lui & les dits prétendans. „ Mais ce que nous n'accorderons jamais, & que nous ne pouvons accorder, & ce qui „ rend toute idée de s'entendre amicalement impoſſible, c'eſt que la Cour de Berlin, „ dans le temps qu'elle reconnoît pour légitimes tous les autres prétendans à la ſucceſſion „ de Baviere, déclare nos ſeuls droits, nos prétentions, & notre convention avec l'Electeur Palatin, pour invalides & inefficaces, fondant ſur ce principe toutes ſes propoſitions, qui vont dans la réalité à nous obliger de reſtituer ce que nous avons occupé, „ partie en nature, partie par des équivalents, de faire d'ailleurs pluſieurs ceſſions d'autres droits, & de nous trouver ainſi n'avoir rien reçu, & même avec moins, quoiqu'en „ accordant cependant, malgré cela, à la Cour de Berlin, les principaux avantages de la „ négociation. L'application de ce principe, ou renverſe les fondemens de toute réciprocité, ou nous force d'uſer d'un procédé égal envers la dite Cour. Nous pouvons donc „ & nous devons nous oppoſer, *& nous nous oppoſerons* auſſi, par les mêmes arguments „ de droit que la Maiſon de Pruſſe fait valoir contre notre acquiſition, *à la réunion des deux Margraviats avec la primogéniture de cette Maiſon & nous nous y oppoſerons de toutes*

A la suite de ce Plan nous placerons celui que proposa le Roi de Prusse (1). Le Ministere Prussien demanda des éclaircissemens sur toutes les promesses vagues que renfermoit le plan proposé par la Cour de Vienne, qui

„ *nos forces* par ces mêmes raisons politiques, relatives à la balance des deux Cours, qui „ font le motif des oppositions Prussiennes. S'il y a donc encore quelque moyen possible „ pour les deux cours de s'entendre amicalement & de poser même un fondement solide „ pour un tel accord, il faut avant tout chercher *à écarter la collision, dont il s'agit.* „ Elle ne sçauroit l'être, sans admettre les principes que nous avons d'abord posés pour „ base de la négociation, sçavoir, que chacune des deux Cours se mette impartialement „ à la place de l'autre, & qu'elle n'en exige point ce qu'elle croiroit incompatible elle mê„ me avec sa dignité & son honneur, qu'aucune ne s'exempte de cette regle commune „ de droit, suivant la quelle, *l'une doit reconnoître pour & contre soi* le même droit qu'elle „ veut être ainsi reconnu par l'autre. Il résulte de l'application pratique de ces princi„ pes, que, si les deux Cours ne veulent point s'abîmer à pure perte, mais plutôt con„ tribuer réciproquement à leurs avantages mutuels, il faut que la Cour de Berlin renonce, „ d'une maniere conforme à son honneur, à son opposition contre notre acquisition; que „ notre Cour, de son côté, renonce à la sienne, contre la réunion des Pays d'Anspach „ & de Bareuth à la Primogéniture Prussienne, & que les deux Puissances s'entendent a„ micalement sur les moyens d'obtenir leurs avantages reciproques par des échanges „ convenables, & s'entr'aident mutuellement, autant qu'il est possible, à parvenir à ce but. „ *Si la Cour de Berlin n'admet pas ces principes & leur application, il n'y a aucune possibilité* „ *de s'entendre:*" les admet elle? nous proposons le plan suivant de conciliation. 1°. *La Cour de Prusse cesse* ipso facto *de s'opposer à notre acquisition en Baviere, telle que que nous la possédons réellement, & en conséquence nous renonçons à toute opposition contre la réunion des pays d'Anspach & de Bareuth à la Primogéniture ae Brandebourg:* 2°. *Les deux Puissances s'engagent à ne traverser ni directement, ni indirectement, tout échange volontaire, dont elles pourroient convenir avec leurs voisins sur telle ou telle appartenance; mais au contraire, elles se promettent pour cet effet réciproquement leurs bons offices:* 3°. *Les deux Cours employeront en commun leurs bons offices pour un arrangement juste & équitable de la succession allodiale entre l'Electeur de Saxe & l'Electeur Palatin; & Sa Majesté l'Impératrice déclare que, pour l'avantage du dernier, & afin de lui obtenir après l'échange fait avec lui, de meilleures conditions de la part des Prétendans à l'Alleu, elle procurera à la Cour de Saxe plusieurs avantages importants, & dans la suite très essentiels.* „ Tout ce plan est ainsi conforme à la „ plus exacte & réciproque équité & égalité; la Maison Palatine se trouve parfaitement „ satisfaite par un échange volontaire, qu'elle n'acceptera, que sous des conditions con„ venables, ainsi que la Maison de Saxe, par un accommodement avec la Maison Palati„ ne, quant à ses prétentions équitables sur l'Alleu; & de cette maniere, il est pleine„ ment satisfait à l'honneur de la Cour de Berlin, & à la protection dont elle s'est ou„ vertement chargée. Voilà en quoi consistent les seules voies de conciliation entre les „ deux Cours combinables avec leur dignité & leur intérêt. Si elles s'accordent une fois „ entre elles là dessus, tout le reste s'arrangera bientôt & facilement, & d'abord après la „ signature de cet accord préliminaire, les armées pourroient de part & d'autre se sépa„ rer, & les deux Cours se voir ainsi délivrées de ce fardeau."

(1) *Plan proposé par le Roi de Prusse.*

„ Que pour le bien de la paix on tâcheroit d'engager la Maison Palatine à céder à „ la Cour de Vienne deux districts déterminés de la Baviere sur le Danube & sur l'Inn, „ contigus à la Bohême & à l'Autriche; que S. M. I. & R. restitueroit à l'Electeur Pala„ tin le reste de ce qu'elle avoit occupé en Baviere, & lui donneroit, pour la partie „ qu'elle en garderoit, des équivalents en Suabe, ou par les Duchés de Limbourg & de „ Gueldres, & mettroit par là ce Prince en état de satisfaire l'Electeur de Saxe sur ses „ prétentions Allodiales, par des cessions & des échanges, dont on tâcheroit de conve„ nir; que pour faciliter cet arrangement général, S. M. l'Empereur conféreroit à l'E„ lecteur Palatin, les fiefs de l'Empire vacans en Baviere, & S. M. l'Impératrice Reine „ voudroit bien renoncer aux droits de féodalité, qu'elle avoit comme Reine de Bohême „ sur quelques parcelles du Haut Palatinat, de la Saxe, & du pays de Bareuth, & ne „ pas être contraire, selon ses propres offres, à la réunion future des Margraviats de Fran„ conie à la primogéniture de Brandebourg, & aux échanges qu'on pourroit faire avec „ ses voisins."

éluda l'explication, & parut entiere & inébranlable dans sa résolution; on insista toujours sur l'alternative de s'opposer à la réunion des deux Margraviats ou de l'assurer, de prendre enfin pour modele de la conduite qu'on tiendroit à cet égard, celle que le Roi de Prusse tiendroit à l'égard de la Baviere. Ce Prince nia la similitude que l'on vouloit établir entre ses droits, qu'il jugeoit incontestables sur Anspach & Bareuth, & les prétentions, qu'il jugeoit injustes, de la Maison d'Autriche sur la Basse-Baviere; enfin il fit annoncer au Ministere Autrichien „ que, la „ Cour de Vienne ayant déclaré", *que si le Roi ne vouloit pas adopter ses propositions, tout arrangement amiable devenoit impossible & tout éclaircissement ultérieur seroit superflu*, „ il ne sçauroit regarder cette déclaration, „ que comme une rupture de la négociation, faite de la part de la Cour „ Impériale, & qu'il se voyoit obligé de rompre cette négociation aussi „ de son côté, & de se dédire des propositions avantageuses que le seul „ désir de maintenir la tranquilité générale lui avoit fait faire; qu'après „ avoir inutilement épuisé toutes les voies de la modération possible, il „ se voyoit forcé de recourir *à la seule voie qui lui restât* pour s'opposer au démembrement de la Baviere, & qu'en prenant malgré lui ce „ parti extrême, il croyoit n'avoir rien à se reprocher & pouvoir même compter sur l'approbation générale de ses Co-Etats de l'Empire „ & de l'Europe entiere."

Hist. de Baviere &c. 1600 à nos jours.

On faisoit des préparatifs; les troupes respectives s'avançoient vers les frontieres de Bohême & de Silésie; les chemins étoient couverts de chariots qui portoient des munitions de guerre; & cependant on renouoit encore la négociation: le Roi de Prusse répandit dans l'Europe un Manifeste sous le titre *d'Exposé des motifs qui l'ont engagé à s'opposer au démembrement de la Baviere*; il y rappelle en peu de mots toutes les raisons que son Ministre avoit exposées à la Cour de Vienne; il prétend de plus que c'est la Cour de Vienne *qui a rompu la premiere la négociation, en faisant des propositions tout-à-fait inadmissibles*; que la transaction faite entre S. A. E. P. & S. M. I. & R., nulle par elle même & par les motifs qui l'ont dictée, n'a pas même été observée par la Maison d'Autriche, puisque cette Puissance a occupé vingt & un Baillages au delà de l'ancienne portion de Straubing, & qu'elle en refuse la restitution, malgré les *bonnes raisons* alléguées par le Ministere Bavarois. Nous citerons quelques observations par lesquelles le Roi de Prusse a terminé ce Manifeste. „ Selon l'article 3. §. 3. de la Capitulation, l'Empereur (qui en „ qualité de *Co-régent* dirige cette affaire) a promis," *que dans toute affaire importante concernant l'Empire & pouvant être de grand préjudice, ou avoir de grandes suites, il se serviroit du Conseil des Electeurs, &, selon l'occasion, de celui des Princes & des Etats de l'Empire, & qu'il n'entreprendroit rien sans eux.* „ Or si jamais il y a eu dans l'Empire une affaire „ importante, & d'une conséquence étendue, c'est bien assurément la „ succession de Baviere; il ne s'agit pas moins que de la conservation ou „ du démembrement d'un Electorat & de deux Duchés considérables de „ l'Empire, &, par les suites nécessaires, même du maintien ou de la „ destruction de toute la Constitution de l'Empire. On auroit ainsi dû

Sect. III. Hist. de Baviere&c. 1600 à nos jours.

„ s'attendre que S. M. I. n'entreprendroit rien dans cette affaire, fans „ la concurrence de l'Empire, mais qu'au contraire elle l'auroit portée à „ la Diete. La paix de Weftphalie ayant affuré à la Maifon Palatine „ la fucceffion de Baviere, & nommément *la réverfion du Haut Palatinat*, „ le démembrement qu'on fait de ces deux pays eft une contravention „ manifefte de ce traité & de l'article 4. §. 13 de la Capitulation, par „ lesquels S. M. I. a promis *de maintenir la paix de Weftphalie & de* „ *n'y pas contrevenir elle même.* La maniere, dont ce démembrement a „ été exécuté, eft encore directement contraire à l'article 21. §. 6. 7. 8. „ de la Capitulation, par lesquels S. M. I. a promis *de ne faire valoir* „ *fes prétentions que par la voie de la juftice ordinaire, fans jamais recou-* „ *rir à la violence en aucune façon....* Si cette acquifition réuffiffoit à la „ Cour de Vienne, le refte de la Baviere fuivroit bientôt, comme elle „ s'en eft déjà ménagé l'occafion, en fe réfervant l'échange de la totalité de „ la Baviere dans la Convention du 3 Janvier conclue avec l'Electeur Pa- „ latin & dans le projet de Convention propofé au Roi. Quel accroiffe- „ ment immenfe de puiffance ne feroit pas l'acquifition illégale du plus „ important Duché de l'Allemagne, ou feulement de fa moitié, avec la „ poffeffion des trois grandes rivieres du Danube, de l'Ifer, & de l'Inn? „ Quelle perfpective pour la confervation de l'équilibre, pour la fûreté „ & la liberté de l'Empire, après la réuffite d'une acquifition pareille, & „ après qu'on a déjà folemnellement annoncé à la Maifon de Brande- „ bourg, l'oppofition qu'on veut faire à la réunion future de fes Etats „ héréditaires en Franconie? Ce feroit contre toute raifon, fi, dans le „ cas préfent, on vouloit attribuer *l'aggreffion* au Roi; c'eft la Cour de „ Vienne qui a commencé *l'aggreffion* en envahiffant la Baviere fans droit „ & fans titre, & en enlevant à la Maifon Palatine la jufte poffeffion de „ ce qu'elle a ufurpé, elle peut à la vérité attendre tranquillement l'at- „ taque; mais tout le monde impartial & raifonnable reconnoîtra, qu'elle „ eft dans le cas de *l'aggreffion*, & qu'il ne fait que *défendre* la Liberté „ & les Conftitutions Germaniques léfées, ainfi que les Princes de l'Em- „ pire, fes amis, opprimés ... S. M. fe flatte donc que non feulement „ fes Co-Etats, mais auffi les Puiffances de l'Europe, & furtout celles „ qui ont garanti la paix de Weftphalie, ou qui prennent autrement „ part à la confervation de ce grand & refpectable Corps Germanique, qui „ tient fi étroitement au bonheur de toute l'Europe; que ces Etats & Puis- „ fances reconnoitront la juftice de la guerre que S. M. eft obligée d'en- „ treprendre; que loin de lui être contraires, ces mêmes Etats & Puis- „ fances fe joindront plutôt à S. M. par les voies que leur fageffe leur „ fuggérera, pour obliger la Cour de Vienne à renoncer au démembre- „ ment de la Baviere, pour maintenir la paix de Weftphalie & pour „ rétablir & conferver l'Empire d'Allemagne dans fon fyftême & dans „ fa Conftitution."

Opérations Militaires.

Tandis qu'on differtoit, qu'on écrivoit fur de fi grands intérêts, on fe préparoit à faire valoir la *derniere raifon des Rois;* la Maifon d'Autriche exigeoit quarante mille recrues de fes Etats héréditaires; on recherchoit tous les hommes en état de porter les armes, & le mariage même ne les met-

mettoit pas à l'abri de ces perquisitions, ordre févere que l'on n'exécute que dans les cas extrêmes; on destinoit une armée de quatre vingt mille hommes pour la Bohême, sous les ordres de l'Archiduc Maximilien & du Général Nadasti; une autre pour la Silésie commandée par l'Empereur en personne & par les Généraux de Lascy, de Haddik & de Laudon; la troisieme enfin sous les ordres du Duc Albert & de M. de Siskowits: on s'attendoit à voir paroître en Silésie une armée commandée par le Roi de Prusse en personne & par le Prince héréditaire de Brunswick, une autre en Saxe aux ordres du Prince Henri, & que la troisieme resteroit en Prusse sous la conduite du Prince Frédéric de Brunswick; l'Europe avoit les yeux fixés sur les mouvemens des deux Puissances; on prétendoit que si le Roi de Prusse vouloit annuller la transaction de S. A. E. P. qu'il jugeoit *Involontaire*, l'Empereur vouloit rentrer dans la partie de la Silésie cédée par un traité qui n'étoit pas plus *Volontaire* que la transaction de l'Electeur. Cependant les Etats de Straubingen prêterent le serment de fidélité entre les mains du Commissaire Impérial, au milieu d'un appareil un peu menaçant, les portes de la ville fermées, les horloges arrêtées, tandis que les soldats parcouroient les rues & dissipoient tous les attroupemens.

Bientôt l'armée Impériale s'avança vers les frontieres de la Bohême, on répara les fortifications de la capitale, on l'entoura de redoutes garnies d'artillerie, & les habitans eurent ordre de se pourvoir de vivres pour six mois; ordre effrayant, qui leur rappelloit leurs anciens désastres. Au milieu de toutes ces opérations, on ouvrit à Ratisbonne le testament du feu Electeur & on y lut, que l'Electeur Palatin étoit institué „ *héritier universel*, y compris les biens allodiaux du feu Duc „ Clément, à la charge d'entretenir toujours dans la Baviere douze mille „ hommes de troupes réglées, conformément aux traités conclus en „ 1765, 1771 & 1774; que l'Electrice Douairiere du Prince défunt ou„ tre la restitution de sa dot recevroit deux cens vingt cinq mille flo„ rins; que l'Electrice Douairiere de Saxe auroit les rubis de Baviere „ estimés deux cens mille florins." L'Electeur Palatin sembloit incertain sur le parti qu'il devoit prendre; le Duc des Deux Ponts l'excitoit à ne rien faire qui ne fût digne du sang dont il sortoit, surtout à s'opposer à la création d'un neuvieme Electorat en faveur d'un Archiduc Autrichien; (1) dessein qu'on supposoit à la Cour de Vienne.

Cependant les armées Autrichienne & Prussienne s'approchoient. Chacune s'occupoit non de projets d'attaque, mais du choix d'une posi-

(1) On prétend qu'un Prince vint à Munich incognito pour engager le Duc des Deux Ponts à ratifier la transaction du 3 Janvier, que pour prix de cette condescendance il lui offrit l'ordre de la toison d'or; mais que le Duc lui répondit: „ Je ne veux ni ne „ puis donner mon consentement à la cession des Etats, qui, proprement dit, n'appar„ tiennent à aucun des Princes de notre Maison, mais qui doivent être possédés suc„ cessivement par chacun d'eux, jusqu'à l'extinction totale de toutes ses branches. Quant „ à l'ordre, dont vous êtes chargé de me décorer de la part de S. M. I., je l'en remer„ cie très-humblement, puisque si j'ambitionnois jamais un ordre étranger, S. M. C. ne „ me refuseroit pas la toison d'or d'Espagne."

tion avantageuse; un défilé vers Trautenau parut aux deux partis un poste important; on y courut de part & d'autre; les Autrichiens arriverent les premiers, & s'en rendirent maîtres. On se bornoit à s'observer, on négocioit même & cependant, des deux côtés on multiplioit les levées, comme si les deux Puissances avoient été épuisées par une guerre longue & desastreuse; en Hongrie on ramassa ces hordes de brigands, éparses dans les forêts, & connues sous le nom d'Egyptiens & de Bohémiens; on se proposoit de les distribuer dans les Régimens, systeme dangereux qu'on ne doit adopter que dans les dernieres extrémités, & qui ne peut qu'avilir, ou corrompre l'honnête soldat qui devient le compagnon d'un brigand. Ces misérables, ennemis du reste des hommes, connoissoient les nœuds sacrés de l'amitié; on les eut vus sans pitié expier leurs brigandages par une mort ignominieuse, & on ne put voir leur séparation sans intérêt; les hommes & les femmes se coupoient les cheveux & se les donnoient mutuellement, comme gages de leur foi; tous fondoient en larmes; de farouches soldats mirent fin à leurs adieux, & arracherent les époux des bras de leurs épouses. Ces malheureuses demeuroient sans appui, sans secours: les spectateurs attendris leur prodiguerent des bienfaits qu'elles coururent sur le champ porter à leurs maris; ces nouvelles recrues grossirent le camp Autrichien: les deux armées étoient à peu de distance l'une de l'autre; les patrouilles se voyoient, se rencontroient; on se saluoit comme si l'on eut été dans une paix profonde, & chaque parti attendoit que l'autre déclarât la guerre par une hostilite décisive; les Autrichiens fortifioient Egra pour conserver la communication entre la Bohême, la Baviere & la Franconie; & les Saxons rassemblés dans leur camp de Pirna ne gardoient qu'une neutralité douteuse & menaçante; l'Empereur faisoit élever des redoutes sur tous les défilés qui conduisent de la Bohéme en Silésie; l'Electeur Palatin faisoit mettre en sureté les trésors & les archives de la Baviere; & cependant on négocioit toujours & toujours sans fruit; l'Electeur Palatin réclamoit encore les vingt & un bailliages, qu'il croyoit ne point faire partie de ce qu'il avoit cédé; la Cour de Vienne promettoit de lui faire justice, lui demandoit des preuves, fortifioit ses places, grossissoit ses armées, & ne permettoit, dit-on, à l'Electeur de Saxe de garder la neutralité, qu'aux conditions suivantes: de céder pour deux ans à l'Empereur la forteresse de Koenigstein, de laisser aux sujets de la Maison d'Autriche la navigation libre dans tous ses Etats, de réduire ses troupes au nombre de quatre mille hommes. De pareilles loix sembloient plutôt être celles qu'un vainqueur irrité impose au vaincu, qu'un traité amiable projetté entre deux voisins qui ne veulent pas se nuire: l'armée Prussienne se développoit lentement vers les frontieres de Bohême; les Silésiens ou Bohémiens, habitans de ces cantons limitrophes, se retiroient dans l'intérieur de leur patrie, & ces campagnes n'étoient plus peuplées que de soldats.

Enfin le Roi de Prusse se mit en mouvement, franchit les frontieres de Bohême, & vint camper entre Nachod, Skalitz & Dubno, à la vue de l'armée Impériale qui s'étendoit entre Jaromirz & Konigshoff, vers la source de l'Elbe; les piquets pouvoient se parler & s'entendre: l'Empereur

Hist. de Baviere&c. 1600 à nos jours.

& le Roi de Pruſſe occupoient l'un & l'autre le poſte le plus important de leur armée: l'invaſion s'étoit faite ſans effuſion de ſang; elle fut ſuivie de quelques eſcarmouches: mais tandis que l'Europe avoit les yeux fixés ſur ces deux armées, & attendoit chaque jour la nouvelle de quelque ſanglante bataille, on négocioit encore, & l'on peut dire à la gloire des deux Princes que jamais les Souverains n'ont paru faire plus de cas du ſang des hommes que dans cette grande querelle, & que tous deux ont épuiſé l'art de la politique pour rendre un art plus fatal inutile. Tandis qu'on renouoit la négociation, le Prince Henri à la tête d'une autre armée de Pruſſiens & de Saxons avoit auſſi pénétré dans la Bohême: ſa marche étoit impoſante, mais elle ne fut point fatale aux cultivateurs (1); leurs travaux, leurs habitations furent reſpectés; *c'eſt aux Autrichiens que je fais la guerre*, diſoit ce Prince, & *non point aux habitans des campagnes*; il s'étoit poſté dans le Cercle de Leutmeritz; le Corps Autrichien que commandoit le Général Laudon ſe retira, mais dans l'ordre le plus redoutable. Le plan du Roi de Pruſſe & du Prince Henri paroiſſoit être de ſe joindre & d'envelopper les Autrichiens, en formant autour d'eux une demi-lune; le Général Laudon pour éviter de ſe trouver entre deux feux, régloit ſes mouvemens ſur ceux des ennemis, en ſe rapprochant de l'armée de l'Empereur. „ M. de Laudon, lui diſoit ce Prince, s'il y „ a une bataille, je n'y ſerai point comme Empereur, mais comme Volon„ taire." Il lui avoit dit en entrant en campagne, „ je ne vous donne aucun „ ordre: un homme comme vous n'a pas beſoin d'inſtructions qui le gê„ neroient peut-être; ſervez moi, & ſoyez perſuadé que, quand vous „ perdriez une bataille déciſive, je n'en conſerverois pas moins pour vous „ l'eſtime qui vous eſt dûe. "

Toute cette campagne s'eſt paſſée à s'obſerver, à ſe tendre des pieges, à ſe provoquer: l'Empereur immobile dans ſon camp, n'a point oſé quitter un poſte dans lequel il étoit invincible; enfin, le Roi de Pruſſe eſt rentré en Siléſie, & quoique ſon arriere garde ait eſſuyé un

(1) Ce Prince à ſon entrée en Bohême fit publier la proclamation ſuivante: „ Nous „ Henri &c.... aux habitans de Bohême de quelque rang qu'ils ſoient, Salut. Comme „ les circonſtances nous ont obligé d'entrer dans le Royaume de Bohême avec l'armée „ que S. M. le Roi de Pruſſe, notre frere, nous a confiée; nous exhortons par la pré„ ſente auſſi ſérieuſement qu'amicalement, tous les habitans du Royaume de Bohême à „ ne pas s'oppoſer à nos troupes, à réſider tranquillement ſur leurs biens, fermes & ha„ bitations, à ne point les abandonner, mais au contraire à continuer leur culture: nous „ avertiſſons auſſi tous les Seigneurs, que, s'ils ne veulent pas reſter eux mêmes, ils „ laiſſent du moins leur économe ou prépoſé ſur leurs biens. En revanche, nous aſſu„ rons tous ceux qui ſe conformeront à la préſente, de toute protection & de tout ſe„ cours contre l'injuſtice & la violence; pour lequel effet, tous ceux qui ont des plain„ tes fondées, dans quelque cas que ce ſoit, n'ont qu'à s'adreſſer directement à nous mê„ me. Il ne ſera rien exigé d'eux que ce que les circonſtances & les néceſſités de la „ guerre exigeront naturellement; & nous avons défendu à l'armée ſous nos ordres, „ de la maniere la plus rigoureuſe, tous excès quelconques, en lui enjoignant au contrai„ re d'obſerver la diſcipline la plus exacte. Quant aux habitans de la Bohême, qui con„ treviendront à la préſente, ſe conduiront en ennemis & abandonneront leurs habi„ tations, ils ne pourront attribuer qu'à eux mêmes les inconvéniens qui en réſulteront. „ Si les habitans de Bohême ont d'ailleurs quelques griefs ou plaintes à faire, ils peu„ vent ſe promettre de notre part tout ſecours, protection & aſſiſtance."

petit échec, sa retraite, par la rapidité, par l'ordre avec lesquels il l'a faite, par les obstacles qu'il a eu à vaincre, offre une grande leçon à ceux qui étudient l'art militaire, & ajoute encore à sa gloire; à laquelle nous espérons que mettra le comble la solidité & la durée de la Paix qui comme nous apprenons en écrivant ceci, va mettre fin aux préparatifs pour une campagne suivante.

Chorographie de Baviere.

Nous finirons ce Chapitre par une Esquisse Chorographique des Etats, tant de l'Electorat de Baviere que du Palatinat du Rhin.

On sait que le Duché de Baviere étoit autrefois un Royaume qui s'étendoit depuis les montagnes de la Franconie jusqu'aux frontieres de la Hongrie & au Golfe Adriatique, & que le Tirol, la Carinthie, le Carniole, la Stirie, l'Autriche & d'autres pays y étoient compris; mais depuis que ces Etats en ont été détachés & sont passés en d'autres Maisons, ce qui forme aujourd'hui le Duché de Baviere n'a que quarante lieues du couchant au levant, & trente cinq du midi au septentrion. Il est borné au nord par la Bohême & le Haut Palatinat; à l'orient par l'Autriche, Saltzbourg & Passau; au sud par Brixen & le Tirol; & à l'occident par Augsbourg, le Burgau & le Duché de Neubourg. Ses principales Rivieres sont le Danube, l'Inn, l'Iser & le Lech. L'air y est tempéré & sain, le terroir beau & fertile; il y a beaucoup de bois & de montagnes; mais cela ne l'empêche pas de produire du vin, quantité de froment & d'avoir de bons pâturages: on y trouve aussi quelques mines; mais le commerce n'y fleurissant pas, le pays est peu riche. On divise la Baviere en Haute & en Basse; dans la Haute Baviere est la Régence de Munich, & la Basse renferme ses autres trois Régences de Burchhausen, de Landshut & de Straubingen. Munich est la résidence ordinaire des Electeurs. Le Haut Palatinat qu'on appelle également Palatinat de Baviere, n'y appartient que depuis les malheurs de l'Electeur Palatin Frédéric V. Ce pays ne fait pas proprement une partie de la Baviere, mais du Nortgaw, le Comté de Chamb y est annexé: on divise le Haut Palatinat en trois parties, savoir la Régence d'Amberg, ville principale de cette partie; l'Abbaye de Waldsachsen & la Principauté de Sultzbach. Les autres possessions de la Maison de Baviere sont le Landgraviat de Leuchtenberg, la Principauté de Mindelheim en Suabe & la Seigneurie de Wiesenstein aussi en Suabe. Il ne faut pas confondre l'Electorat de Baviere avec le Cercle de ce nom qui est beaucoup plus étendu, & considérer encore que même dans l'Electorat il y a plusieurs Etats qui n'appartiennent pas à l'Electeur; tels sont les Comtés d'Ortenbourg & de Hohen-Waldeck, la Seigneurie de Breiteneck, la Ville & l'Evêché de Ratisbonne, ainsi que les Evêchés de Freisingen & de Passau.

Chorographie du Palatinat du Rhin.

Les terres du Bas Palatinat, ou de l'Electorat Palatin du Rhin, sont situées des deux côtés de ce fleuve & ont pour bornes, au septentrion l'Archevêché de Mayence, le Haut Comté de Catzenellebogen & le Comté d'Erpach; au levant en partie le dit Archevêché, les

Comtés d'Erpach & de Loeweftein & le Duché de Wirtemberg; au fud l'Alface & le Comté de Bade; enfin à l'oueft l'Archevêché de Treves. On leur donne une étendue de vingt-cinq lieues de l'orient à l'occident & autant du nord au midi. L'air du Palatinat du Rhin eft froid, mais le terrein y eft fertile en bled & furtout en vin. Autrefois on le divifoit en cinq contrées; aujourd'hui on défigne les Etats du Bas Palatinat par les terres que l'Electeur Palatin poffede & qui font en premier lieu l'Electorat, renfermant quinze bailliages, dont les trois premiers s'appellent le Chrichow, favoir ceux de Heidelberg, de Mosbach & de Bretten: les autres font ceux de Boxberg, de Lutzberg, de Neuftadt, de Germersheim, de Lautern, d'Altzey, d'Oppenheim, de Creutzenach, de Stromberg, de Bacharach, de Simmeren & de Kirchberg. Le refte de fes Etats eft compofé des Duchés de Neubourg, de Juliers, de Berg & de la Seigneurie de Ravenftein. Il eft bon de remarquer que, quoique le Duché de Simmeren & le Comté de Sponheim foient compris dans le Cercle du Haut Rhin, la plus grande partie en appartient à l'Electeur Palatin, & qu'en outre tous les pays qui fe trouvent entre Andernach & Coblence, & entre les Comtés de Wirnenbourg, de Manderfcheid, de Wied & de Sain, ainfi que la plus grande partie du Duché de Juliers, relevent de cet Electorat. Manheim, place forte & belle, fituée à l'endroit où le Necker fe jette dans le Rhin, eft la réfidence ordinaire du Prince & en eft fûrement la ville la plus remarquable; Heidelberg, qui ne fe releve pas de ce que les guerres lui ont fait fouffrir, paffe cependant pour la capitale; il y a une Univerfité dans cette derniere, & à Manheim une Académie nommée *Electorale Palatine*.

Hift. de Baviere&c. 1600 à nos jours.

Fin de l'Hiftoire des Electorats de Baviere & Palatin.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE III.

HISTOIRE DE SAXE, DE THURINGE, DE MISNIE, &c.

SECTION I. *Contenant l'Histoire des Saxons depuis Wittikind jusques à l'année* 1515.

Sect. I. *Hist.* de Saxe. 750-1515.

LA Contrée appellée la Saxe, forme dans la partie septentrionale de l'Allemagne cette vaste étendue de pays qu'on divise en trois parties, savoir la Haute & la Basse Saxe & le Duché de ce nom. Il n'est question ici, du moins principalement, que de l'Electorat, qui renferme le Duché de Saxe, borné au nord par le Margraviat de Brandenbourg, au midi par la Misnie, au levant par la basse Lusace & au couchant par la Principauté d'Anhalt. Le Duché de Saxe peut avoir trente lieues de longitude sur vingt-cinq de largeur, ce qui revient à environ quinze & treize milles d'Allemagne: ce pays est très-commerçant & fort abondant en mines; l'Elbe qui le traverse, en fertilise les campagnes; on y recueille abondamment du bled & d'autres productions estimables. Wittenberg, où il y a la plus ancienne université Luthérienne, en est la capitale; mais la résidence ordinaire de l'Electeur est dans la belle ville de Dresde, capitale de la Misnie, qui pour la plus grande partie lui appartient, ainsi que toute la Haute Lusace, dont Budiszin est la capitale: l'Electeur possede en outre la partie de la Basse Lusace, qui a appartenu ci-devant aux Ducs de Mersenbourg; une partie de la Thuringe, la Principauté de Weissenfels &c.

Les Princes Saxons reconnoissent pour auteur de leur Maison ce fier

Wittikind (1), qui osa défendre sa patrie & ses dieux (2) contre Charlemagne (3), lorsque tout le reste de la terre trembloit devant cet Empereur, lorsqu'à son aspect les armées fuyoient en désordre, les forteresses ouvroient leurs portes, lorsqu'enfin les peuples lui tendoient les bras, en lui demandant des chaînes. Au milieu des ténebres de l'idolâtrie, les Saxons avoient ces mœurs pures, qui rendent l'homme courageux & robuste; chez eux l'adultere étoit puni de mort; tantôt la femme convaincue de ce crime étoit brulée & son amant pendu au dessus du bucher; tantôt elle expiroit sous les coups de ses compagnes, qui la déchiroient; l'opprobre étoit le châtiment du vice, & l'opprobre est le plus cruel des tourmens chez une nation qui n'est point encore corrompue. L'idolâtrie des Saxons offroit un prétexte à l'ambition de Charlemagne pour les subjuguer; il les soumit; mais à peine s'éloignoit il de leur contrée, qu'ils égorgeoient les juges qu'il leur avoit donnés, & secouoient le joug; Charles revenoit & triomphoit; nouvelles révoltes des Saxons, nouvelles victoires de l'Empereur: enfin pendant trois années, ce conquérant laissa respirer le reste de l'univers, & les consacra toutes entieres à dompter les Saxons; trois fois Wittikind osa tenter le sort des combats contre le maitre du monde; trois fois il fut vaincu; mais par son courage & par ses talens il sçut mériter l'estime du vainqueur. Charlemagne le distingua de ces chefs de brigands, qu'il avoit écrasés sur les bords du Danube: en leur faisant la guerre, il avoit cru ne combattre que des troupeaux de bêtes féroces; il trouva un homme dans Wittikind; après l'avoir vaincu, il lui offrit son amitié; le Duc la reçut & fit plus encore, il adopta la Religion de Charles (4). Ce Prince fit bâtir plusieurs villes dans les pays des Saxons, pour les civiliser, ou peut être pour les contenir: c'est lui qui posa les fondemens d'Héristal sur le Wéser; il céda à Wittikind Engern, alors capitale de l'Engrie & de la Westphalie, mais qui ne fut remarquable depuis que par le tombeau de ce Chef des Saxons. Son exemple plus puissant que l'éloquence des missionnaires attira à la foi un grand nombre de prosélytes. Wittikind lui même devint un Apôtre zelé, & Charles fut si satisfait de sa conduite qu'il lui céda encore le pays où est

Hist. de Saxe, 750-1515.

799.

(1) Il paroît que Wittikind n'étoit pas Duc des Saxons *à perpétuité*. „ On prétend, dit „ Crantzius, qu'avant l'invasion de Charlemagne, la Saxe étoit gouvernée par douze „ chefs qui commandoient tour à tour; mais lorsqu'il s'élevoit une guerre importante, „ celui qui regnoit alors, conservoit son autorité jusqu'à la paix. Wittikind exerçoit les „ fonctions de Duc, lorsque Charles parut sur la frontiere; & cette longue guerre pro- „ longea son gouvernement." Ce fut l'Empereur qui lui conserva sa dignité & la rendit héréditaire dans sa famille.

(2) Les Saxons adoroient Junon, Mercure, & surtout Mars: ce Dieu étoit représenté sous la figure d'un guerrier armé de pied en cap; il tenoit d'une main un drapeau, sur lequel étoit une rose, de l'autre une lance; on avoit peint un ours sur sa poitrine découverte, & un lion sur son bouclier. Du temps de Crantzius de grossiers villageois croyoient voir encore Junon se promener quelquefois dans les airs; quant au Dieu Mars il étoit le principal objet de leur culte; & il devoit l'être chez un peuple qui croyoit tenir son origine de la Phalange Macédonienne si redoutable sous Alexandre: ce préjugé n'étoit fondé sur aucune vraisemblance; mais les Ducs avoient soin de l'entretenir pour nourrir le courage de leurs soldats.

(3) *Vita Car. Mag. & Egin.* (4) *Ep. S. Bon. ad Ethel.*

Sect. I. *Hist.* de Saxe, 750-1515.

aujourd'hui Wittenberg, & un canton assez vaste entre l'Elster & la Pleisse; mais il étoit tributaire; étendre ses Etats c'étoit lui donner de plus longues chaines à trainer, & il n'est point de dédommagement pour la perte de l'indépendance: il vit ses sujets, qui, avant cette révolution, ne recevoient des loix que de la raison & de lui, recevoir celles de Charlemagne: nous allons rapporter les principaux Articles (1) du Capitulaire que ce Prince fit pour la Saxe.

Loix que donna Charlemagne aux Saxons.

„ Les Eglises doivent être au moins autant respectées que l'étoient les „ temples des faux dieux: elles offriront à tous ceux qui seront poursuivis un asyle inviolable; ils y resteront en sureté, sous la garde du Ciel, „ jusqu'à ce qu'ils se présentent devant l'assemblée, pour entendre leur „ jugement; mais alors leur sang sera épargné, & on ne pourra les condamner ni à la mort, ni à la mutilation des membres: tout impie qui „ osera bruler ou piller une Eglise, ou y entrer de force; quiconque „ aura tué un évêque, un prêtre, ou un diacre, sera aussi puni du dernier „ supplice, & la peine de ces sacrileges ne pourra être commuée en une „ amende comme elle l'étoit pour les autres meurtres: défense sous peine „ de mort de sacrifier des victimes humaines au Démon; de bruler un „ homme ou une femme sous prétexte de sorcellerie; de manger leur „ chair supposant que les sorciers sont antropophages; de bruler les cadavres, comme font les payens, de manger de la chair en carême, de „ se cacher dans la foule pour éviter le baptême, enfin de conspirer „ avec les payens pour la destruction ou contre les progrès du Christianisme: tous les enfans seront baptisés avant l'année révolue; & les parens qui négligeroient de le faire, seront condamnés à une amende: „ on condamne à la même peine ceux qui contractent des mariages illicites: les corps des Saxons Chrétiens seront enterrés dans les cimetieres des Eglises & non dans les tombeaux des payens: on condamne à „ l'amende ceux qui auront offert des vœux à des fontaines, à des arbres, ou qui auront mangé en l'honneur du Démon; si leur indigence „ ne leur permet pas de payer l'amende, ils deviendront serfs de l'Eglise, jusqu'à ce qu'ils aient acquitté cette dette: l'Eglise réduira aussi „ en servitude les devins & les sorciers; on donnera à chaque Eglise une „ métairie & deux maisons de serfs avec des terres pour les nourrir; six „ vingt hommes libres contribueront ensemble pour donner à l'Eglise un „ homme & une femme esclaves. L'Eglise aura la dixme de tous les „ biens, même de ceux qui appartiennent au fisc." Tels furent les réglemens que Charlemagne établit en Saxe, non par l'autorité de la raison, mais par la force. Les Saxons ne durent pas concevoir sans peine pourquoi la vie d'un diacre étoit plus respectable que celle d'un laboureur ou d'un artisan, pourquoi on condamnoit à mort ceux qui bruloient les cadavres pour prévenir l'infection de l'air; comment une Religion dont la charité est la base, pouvoit se repaitre du sang de ceux qui ne vouloient pas la recevoir; comment elle pouvoit adopter la distinction odieuse que la servitude met entre les hommes; pourquoi elle donnoit un asyle au crime

Bisarrerie de ces loix.

(1) *Capit. T. I.*

crime dans ses temples; enfin quels droits ses ministres avoient sur le produit des travaux qu'ils n'avoient point partagés: on n'osa pas demander ces éclaircissemens à un homme tant de fois vainqueur, & qui pouvoit tout avec son épée. Lorsqu'on se rappelle l'usurpation de Charles, lorsqu'on songe à cette multitude de Saxons qu'il égorgea pour le salut de leurs ames, on est tenté d'imiter ceux qui prient pour le repos de la sienne, tandis que d'autres l'invoquent comme un Saint & célébrent son Apothéose.

Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

Postérité de Wittikind.

La race de Wittikind (1) donna des maitres aux plus grands Etats de l'Europe. Wittikind II son second fils fonda Wittenberg & Wittin, du moins l'analogie des noms a persuadé à plusieurs Historiens que ces deux villes lui devoient leur origine: il eut trois fils, Frédéric, Wittikind III, & Ditgrême: le premier périt sur un champ de bataille & sa branche s'éteignit avec lui; du second descendoit Hugues Capet, & toutes les maisons souveraines qui reconnoissent ce Prince pour leurs Chef, & du troisieme sont issus les Margraves de Misnie, les Landgraves de Thuringe, les Pfaltsgraves de Saxe, & la Maison Electorale: telle fut la postérité du second fils de Wittikind le grand: celle de Wigbert son fils ainé ne fut pas moins célebre; elle monta sur le trône de l'Empire & lui donna Henri l'oiseleur, & les trois Othons. Ditgrême eut pour fils Dythmar & Frédéric. Dythmar fut un des plus grands capitaines de son siecle, il allioit la ruse au courage. Henri l'oiseleur, n'étant encore que Duc de Saxe, fut assiégé dans Gruna, par l'Empereur Conrad: le siege fut long & funeste aux deux partis. Henri avoit vu l'élite de ses soldats, ou massacrée par les assaillans, ou exténuée par la famine, ou enlevée par les maladies; le courage des habitans étoit abbattu; le sien commençoit à chanceler. Conrad aussi las de livrer des assauts meurtriers, que Henri l'étoit de les repousser, lui fit faire des propositions: ses députés sont reçus dans la place; on s'assemble, on négocie, on agite les articles de la Capitulation, on va conclure, lorsque Dythmar paroit; il s'adresse au Duc: „ où „ voulez vous, dit-il, que je loge trente compagnies que je vous amene?" A ce mot le courage de Henri se ranime; il rougit d'avoir écouté des propositions: les députés sont frappés de terreur; ils sortent de la ville, ils vont annoncer à l'Empereur que trente compagnies sont entrées dans Gruna, qu'elles ont Dythmar à leur tête, Dythmar, qui par ses talens vaut presque, lui seul, une armée; aussitôt Conrad donne le signal de la retraite, & la ville est délivrée. Dythmar n'avoit que cinq braves comme lui; mais il croyoit que le foible doit tromper l'ennemi qu'il ne peut vaincre. Ce même Conrad qui avoit fait la guerre à Henri lui laissa, 919.
en mourant, la couronne Impériale. Dythmar signala sa valeur féroce contre les féroces Rédariens, tribu de Vandales, qui habitoient le long des côtes de la Poméranie: on prétend qu'il fit périr deux cens mille de ces barbares; c'étoit se montrer aussi barbare qu'eux; les Huns qui ravageoient les frontieres de la Saxe éprouverent aussi sa vengeance. Sa patrie lui fut surtout redevable de la victoire de Mersebourg remportée

Stratagême de Dythmar.

(1) *Alberti Abbatis Stadensis Chronicon. Sczanzius de rebus Saxonicis.*

Sect. I. Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

ſur ces brigands. Thierri fils de Dythmar, fut pere de Dedon & de Frédéric. Le premier réunit à ſes Etats le pays ſitué entre la Vipper, la Sale, la Saltze, & le Viller; c'étoit l'héritage de ſa mere, fille de Bion Comte de Merſſebourg: l'étendue de ſes domaines le rendit redoutable à ſes voiſins, mais elle ne le défendit point contre la perfidie de Berenger, Marquis de Ballenſtett, qui l'aſſaſſina.

Thierri fils de Dedon, vit encore ſes Etats s'accroitre par la mort de Frédéric ſon couſin qui lui laiſſa le Comté d'Eulenbourg, & par celle d'Ecard ſon beau pere qui lui laiſſa le Marquiſat de Landſperg. Dedon & Thiemon ſes fils ſe firent craindre dans l'Empire: le premier fut Margrave de Miſnie & de Luſace; mais ayant voulu s'emparer de la Thuringe après la mort du Landgrave Othon, dont il épouſa la veuve, cette uſurpation alluma une guerre ſanglante, & fatale à cet ambitieux; l'Empereur lui enleva une partie de ſes Etats, lui vendit la paix fort cher, & donna la Miſnie au Roi de Bohême; pour Thiemon, il ſe laiſſa longtemps abuſer par les promeſſes des Empereurs; ils craignoient ſa valeur, mais ils ſe jouoient de ſa crédulité; ils ne lui rendirent rien de ce qu'on lui avoit pris, & il alla mourir dans un combat pour ſes perſécuteurs, en attendant l'effet de leurs promeſſes.

Ambition de Dedon: foibleſſe de Thiemon. 1039.

Imprudence de Conrad & ſes ſuites funeſtes.

Conrad le Grand ſon fils fut plus malheureux encore: un ſarcaſme lui valut la perte de ſes Etats & de ſa liberté; il eut même perdu la vie, ſi la vengeance induſtrieuſe de ſon ennemi ne la lui eut conſervée pour prolonger ſon ſupplice; la voix publique, ſouvent imprudente, avoit accuſé la mere de Henri Marquis de Luſace & Comte d'Eulenbourg d'une intrigue ſecrette avec un cuiſinier; on prétendoit même que Henri étoit le fruit de cette honteuſe paſſion. Conrad le plaiſanta ſur ſon origine, dès cet inſtant le Marquis lui jura une haine éternelle. Il étoit ſon couſin, & les haines des parens ſont plus cruelles que les autres: la guerre s'allume auſſitôt, & des milliers d'hommes ſont égorgés, des villes brulées, des campagnes ravagées pour un mot peut-être mal interprêté. Conrad fut vaincu & rendit les armes. Henri le fit enfermer dans un cachot, & attacher ſur un lit de fer; vengeance atroce, mais moins injuſte que celle qu'il avoit tirée ſur des peuples, innocens de l'imprudence de leur maitre. Henri mourut, ſon priſonnier fut délivré, & pour le dédommager des ennuis d'une ſi longue captivité l'Empereur lui rendit la Miſnie, & lui donna la Luſace & le Comté d'Eulenbourg; il l'inveſtit depuis du Comté de Rochlitz, & ſa domination s'étendit depuis les bords de la Sala juſqu'à ceux de la Neiſſe. L'Evêque de Merſſebourg vendit à Conrad Leipſic, ville alors peu floriſſante, mais que depuis ſon commerce a rendue ſi célebre, & qui a trouvé dans l'induſtrie de ſes habitans de quoi réparer les déſaſtres qu'elle a ſi ſouvent eſſuyés dans les guerres. Conrad l'entoura de foſſés & de remparts; il gouverna ſes Etats dans une tranquillité profonde: il avoit été miſérable; il ſe plut à faire des heureux; ſa priſon lui avoit fait connoître le prix de la liberté; il n'attenta point à celle de ſes ſujets; il mourut dans un monaſtere, qu'il avoit enrichi: les moines avoient alors grand ſoin d'attirer dans leurs aſyles les Princes accablés par l'âge & par les infirmités, parce que le moment, où l'on va

Il eſt délivré & releve ſa fortune.

1156.

se détacher pour toujours des biens de la vie, est celui où on les donne plus facilement.

Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

Conrad avoit plusieurs enfans; il partagea ses Etats entre eux, précaution aussi nécessaire à leur bonheur qu'à celui de leurs sujets; de tous ces Princes, celui qui joue un plus grand rôle dans l'Histoire, est Othon le riche, leur ainé. Ce fut sous son regne que l'on découvrit les mines d'argent de Freidberg; il ensévelit des peuplades entieres dans les entrailles de la terre pour en arracher ces richesses, & elles ne furent pas dans ses mains un trésor inutile: il fonda la ville de Freidberg, séjour délicieux qui réunit à la fois & tous les trésors, & toutes les beautés de la nature, & où reposerent depuis les cendres des Princes Saxons; il embellit & fortifia Leipsic & Eisenberg; mais son opulence fut bientôt pour lui, comme pour le reste des hommes, la source de mille maux. Au lieu de s'occuper uniquement à féconder la terre sur laquelle il regnoit, à défricher les déserts dont il étoit maitre, à construire des villes & des édifices publics, à ouvrir au commerce des chemins surs & commodes, enfin à réunir dans des atteliers les misérables, dont l'indigence avoit fait des brigands, il voulut étendre ses domaines, & fut la victime de son ambition; il acheta des terres, des villages, des châteaux en Thuringe; le Landgrave de cette Province fut également indigné, & contre le Prince Saxon, qui acquéroit des domaines dans ses Etats, & contre ses sujets qui lui en avoient ouvert l'entrée. Il prétendit avec raison, que ses vassaux n'avoient pas dû vendre leurs biens à un étranger, sans son consentement: la guerre s'alluma; Othon prodigua dans cette guerre & l'argent de ses mines & le sang de ses sujets; mais il fut vaincu & fait prisonnier. L'Empereur offrit sa médiation: elle fut acceptée. Othon fut contraint de remettre au Landgrave tous les biens qu'il avoit achetés en Thuringe; & celui-ci, quoique victorieux, fut assez honnête pour lui en payer la valeur; exemple d'équité peu commun parmi les Princes, surtout dans un siecle & dans un pays encore barbares.

Mauvaise politique d'Othon le riche.

Othon rentra dans ses Etats; mais il n'y fut pas plus heureux que dans sa prison; il voyoit avec peine des semences de discorde éclore entre ses deux fils Albert & Thierri, & la Duchesse, par sa prédilection, pour le plus jeune, aigrir l'esprit de l'aîné, & préparer leur ruine, en les divisant; il voulut, par son testament, consoler Albert des chagrins, dont sa mere avoit semé les plus beaux jours de sa vie, & de l'injuste préférence qu'elle accordoit à Thierri; il ne donna à celui-ci que le Comté de Weissenfels & quelques autres Seigneuries; Albert devoit avoir tout le reste de ses Etats: ce partage disproportionné irrita la Duchesse; elle eut recours aux armes de son sexe, aux larmes, aux caresses, & obtint enfin que Thierri auroit l'héritage destiné à Albert, & que celui-ci seroit réduit au Comté de Weissenfels. Albert furieux, mérita cette exhérédation par les moyens qu'il employa pour en prévenir l'effet; il s'empara des mines de Freidberg, & de tous les trésors d'Othon; enfin il osa porter sur son pere lui-même une main dénaturée & le chargea de fers: l'Empereur Frédéric voulut envain engager Albert, par de sages remontrances, à rendre la liberté à celui qui lui avoit

Discordes dans la famille d'Othon.

donné la vie : il fallut des menaces & l'appareil d'une armée pour l'y contraindre. Le repentir n'entra point dans son ame; il est des crimes si grands, qu'ils semblent étouffer les remords, & quand on a une fois imposé silence à la nature, elle se tait pour toujours. Othon, pendant tout le reste de sa vie, n'eut pas d'ennemi plus dangereux qu'Albert: décriant toutes les loix qui émanoient du trône, traversant toutes les opérations de son pere, excitant ses sujets à la révolte, indisposant tous les esprits par des calomnies forgées avec art, &, pour comble de maux, ne lui laissant pas un ami, dans le cœur duquel il put épancher ses douleurs, il le conduisit au tombeau par le lent & cruel supplice de la mélancolie; ce fut en 1189 qu'Othon termina sa déplorable carriere, après avoir été le plus misérable des Princes, & avoir porté deux fois des chaines; disgraces qu'il n'eut sans doute pas essuyées, sans la fatale découverte des mines de Freidberg.

1189.

Audace sacrilege d'Albert.

Albert avoit été mauvais fils & l'on devoit s'attendre qu'il seroit mauvais frere & mauvais Prince. Othon avoit déposé dans l'Abbaye de Zell qu'il avoit fondée, une partie de ses trésors: soit qu'il eut chargé les moines d'en régler le partage entre ses deux fils, soit qu'il leur eut marqué l'usage qu'ils en devoient faire pour le bien public, ils présenterent à Albert une défense du feu Duc de lui livrer ces richesses: le jeune Prince frémit à cette vue, tonne, menace, & se prépare à arracher ce qu'on lui refuse; les moines porterent les trésors sur l'Autel, croyant les mettre sous la garde de Dieu même; mais rien n'est sacré pour celui qui n'a pas respecté la nature. Albert entra dans le temple à main armée, enleva les trésors, & s'en servit pour lever des troupes contre son frere: celui-ci, d'après le testament, s'étoit mis en possession des mines de Freidberg. Albert en demanda la moitié: cette prétention étoit conforme à l'équité, mais elle ne s'accordoit ni avec le testament d'Othon, ni avec l'avarice de Thierri: celui-ci soutint la guerre avec beaucoup de courage & peu de bonheur; il vit tous ses domaines conquis successivement par son frere; enfin il fut assiégé dans Weissenfels. Ce Prince avoit épousé la fille d'Herman Landgrave de Thuringe. Herman étoit un Prince d'un caractere modéré, haïssant la guerre, mais possédant l'art de la faire, combattant toujours malgré lui, & presque toujours victorieux: il épuisa toutes les ressources de la politique pour réconcilier les deux freres, mais le farouche orgueil d'Albert rejetta toutes ses propositions. Herman ne voulut pas laisser son gendre plus longtemps dans la détresse où il se trouvoit; il leve une armée, & parvint d'un pas rapide jusqu'aux murs de Weissenfels. Albert fuit à son aspect; le Landgrave le poursuit, & l'assiege dans Leipsic: il lui offrit la paix; elle fut acceptée, mais Albert ne signa le traité, qu'en se promettant de le violer, dès qu'il seroit libre. Peu de temps après, les Electeurs de Mayence & de Cologne déclarerent la guerre au Landgrave & entrerent dans ses Etats. Albert crut que la fortune lui offroit le moment de se venger; il attaqua la Thuringe par un autre côté. Herman après avoir triomphé de ses deux plus grands ennemis, n'eut pas de peine à terrasser le plus foible; il attaqua Albert dans ses lignes, tailla son armée en pieces, & se rendit maître de tous ses bagages: à peine le Saxon eut il le temps de s'enfuir, suivi de

Herman marche au secours de Thierri.

trois ſoldats; il ſe jetta dans l'Abbaye de Lautenberg; les moines lui prête- *Hiſt. de*
rent un froc; ce fut à la faveur de ce déguiſement, qu'il arriva à Leipſic. Saxe, &c.
Cependant l'Empereur Henri VI, Prince d'un caractere inflexible, qui 750-1515.
faiſoit obſerver les loix, mais qui les obſervoit peu lui-même, qui vouloit qu'on fût juſte & qui ſe ſoucioit peu de l'être, jettoit un regard avide ſur les mines de Freidberg, dont Albert s'étoit emparé de nouveau: il s'avança vers la Saxe à la tête d'une armée, réſolu de conquérir ces mines, pour punir Albert, diſoit-il, de ſa témérité envers ſon pere, de ſon impiété contre Dieu, de ſa férocité à l'égard de ſon frere, & de ſa perfidie envers Herman. Albert fit raſer toutes les places qu'il déſeſpéroit de conſerver; il ne garda que Leipſic, Cambourg, & Meiſſen; mais il fut empoiſonné par Hugold l'un de ſes officiers, avant que les Allemands paruſſent ſur la frontiere: on accuſa l'Empereur d'avoir payé la main per- *Albert empoiſonné.*
fide qui lui préſenta la fatale liqueur. Innocent ou coupable de ce cri-
me, il eſt certain du moins qu'il en recueillit le fruit. Thierri étoit allé 1195.
chercher en Paleſtine la gloire, les périls & la miſere: dans tous les tems cette expédition eut été injuſte, dans la ſituation où ſe trouvoit Thierri, elle étoit inſenſée: il connoiſſoit l'ambition d'Albert, celle de Henri, & il abandonnoit ſes Etats à leur avidité, pour aller, ſans raiſon, égorger des hommes dont il n'avoit rien à craindre: il n'y avoit alors de politique que dans les têtes ſurmontées d'une Mitre, ou cachées dans un Capuchon; les Princes étoient ſur leurs propres intérêts plus aveugles que des enfans; le Clergé les envoyoit en Aſie plus aiſément qu'un Roi n'y enverroit ſes ſoldats; il s'arrondiſſoit en leur abſence; & lorſqu'ils revenoient vaincus & miſérables, ils trouvoient ſouvent leurs domaines conquis, malgré la garantie qu'on leur avoit promiſe avant leur départ. Tel fut le ſort de Thierri; on ſent combien il fallut de temps pour lui porter en Aſie la nouvelle de la mort de ſon frere, combien il lui en fallut pour repaſſer les mers; heureuſement on l'avertit que Henri avoit poſté des aſſaſſins dans les ports pour l'égorger, lorſqu'il débarqueroit. Ce Prince fut réduit à ſe mettre dans un ſac, & à ſe faire tranſporter ainſi, pour échapper aux *Dangers que court Thierri à ſon retour de la Croiſade.*
recherches des perfides: il arriva enfin en Saxe: mais la Miſnie étoit déjà 1197.
conquiſe, & tous ſes Etats auroient eu le même ſort, ſi l'Empereur ne fut mort peu de temps après.

Albert n'avoit point laiſſé d'enfans; & la ſtérilité de ſon mariage fut un bonheur pour le monde: qu'auroit on pu attendre de Princes formés par un tel pere? & quand il leur auroit donné de ſages leçons, l'effet n'en eut il pas été détruit par ſes exemples? L'eſprit de ce Prince turbulent lui avoit ſurvécu: une partie de la Nobleſſe avoit adopté ſes principes & ſes préjugés. Thierri leur étoit odieux, quoiqu'on ne pût lui reprocher que ſes malheurs & la prédilection de ſa mere: ces nobles ſe confédérerent & leverent l'étendard de la révolte; la guerre n'étoit pas même aſſez pour leur haine; & craignant, que l'épée ne les ſervit pas aſſez bien, ils uſerent du poignard; mais Thierri ſçut échapper au péril. Cependant les rebelles s'emparerent de Leipſic & ravagerent tous les environs, juſqu'à ce que Frédéric II étant enfin monté ſur le Trône Impérial, ſçut reconnoître les ſervices que Thierri lui avoit rendus; il s'annonça d'abord com-

me médiateur; & entra dans Leipsic suivi d'une escorte nombreuse, qui ne pouvoit inspirer de défiance; il y fit entrer ensuite des soldats déguisés; enfin Thierri lui-même sçut s'y introduire. Il s'empara d'abord de la cloche, dont le son lugubre & perçant appelloit les citoyens à la défense commune dans les calamités publiques. Bientôt ses troupes inondent tous les quartiers; les principaux rebelles sont chargés de fers & traînés à l'échaffaud: les murs de la ville furent démolis, les fossés comblés & cette ville fut exposée sans défense à trois forts, que Thierri fit élever & qui la commandoient: quelques rebelles étoient échappés à sa vengeance; ils rassemblerent d'autres mécontens, ils se jetterent dans Tauche; l'Archevêque de Magdebourg avoit fait fortifier cette place, & elle devint le centre de la révolte, dont ce Prélat fut le chef. Thierri ne put triompher de cette faction. Il fut empoisonné; & les habitans de Leipsic furent accusés de cet attentat. Il laissoit un fils en bas âge, nommé Henri: la Duchesse, aussi mauvaise mere qu'épouse peu fidelle, brûla bientôt d'une autre flamme, & préférant son nouvel époux à son fils, elle voulut placer la couronne de Saxe sur la tête de Boppon Comte de Henneberg: c'en étoit fait du malheureux Henri, si Louis Landgrave de Thuringe n'eut défendu ses droits avec un zele pur & bien rare dans un Prince tuteur d'un autre Prince: il chassa de la Saxe & cette cruelle marâtre & son ambitieux époux. La Thuringe fut annexée à la Misnie, & devint par la suite un flambeau de discorde.

Thierri se rend maître de Leipsic.

1222.

Après la mort du Landgrave Henri Raspon, qu'on appelloit le *Roi des Prêtres*, Sophie veuve de Henri le *magnanime* Duc de Brabant & Henri *l'illustre* se disputerent cette Province: Sophie étoit fille de Louis le pacifique, frere de Raspon; & Henri avoit reçu le jour de Judith sœur aînée du Landgrave: d'ailleurs il avoit obtenu de l'Empereur l'investiture du Landgraviat de Thuringe, & du Palatinat de Saxe. La Duchesse de Brabant avoit perdu ses charmes, &, parmi tant de Princes qui regnoient en Allemagne, il ne s'en trouva qu'un seul qui voulût embrasser sa défense: c'étoit Albert Duc de Brunswick; sa fille étoit jeune & belle. Henri fils de la Duchesse prétendoit à sa main; la raison d'Etat s'accordoit avec leur penchant; l'alliance étoit arrêtée. Albert crut qu'il étoit de sa gloire & de l'intérêt de sa fille de prendre les armes en faveur de la Duchesse & de son fils; il leve une armée, entre dans la Thuringe, la parcourt en conquérant, passe en Misnie, met tout à feu & à sang, leve des contributions, brûle ce qu'il ne peut emporter. Wargul Général des troupes de Henri observoit les mouvemens de cette armée; il n'avoit pu arrêter ses ravages; la sienne n'étoit pas assez nombreuse, pour tenter le sort d'une bataille; mais lorsqu'il vit les ennemis, pleins de confiance, sans ordre dans leur marche, sans vigilance dans leur camp, s'écarter pour piller, il se jetta sur eux avec tant d'impétuosité, qu'il la mit en déroute, en massacra une partie, & dissipa le reste: il leur enleva toutes les dépouilles dont ils étoient chargés: cette proie n'étoit pas celle qui le flattoit le plus; il en avoit dans les mains une plus précieuse, & qu'il pouvoit présenter avec plus d'orgueil à son maître; c'étoit le Duc de Brunswick lui-même, qui avoit rendu les armes; c'étoient les Comtes

Le Duc de Brunswick est vaincu & fait prisonnier.

d'Anhalt, de Schwerin & d'Eberstein, qui avoient reçu des fers; c'étoit *Hist. de*
enfin une multitude d'autres prisonniers d'une naissance illustre, & dont Saxe, &c.
la rançon pouvoit réparer en partie les maux qu'ils avoient faits: il en 750 1555.
couta au Duc huit villes qu'il fut forcé de céder au Prince Saxon; la ran-
çon des autres prisonniers fut fixée à dix huit mille marcs d'argent.
Maître de ces huit villes, le Duc de Saxe en fit le nœud de la paix, il
les céda à la Duchesse & à son fils, à condition qu'ils lui laisseroient la
tranquille possession du Landgraviat de Thuringe & du Palatinat de Saxe.
Cette victoire fut la seule qui rendit le regne de Henri mémorable; du
reste il s'occupa à fonder des monasteres; & c'est probablement à la re- 1262.
connoissance de ceux qui les habiterent, qu'il doit le surnom d'*illustre*:
dans ces temps superstitieux quiconque enrichissoit le clergé, voyoit son
nom décoré de quelque épithête honorable; mais à peine le nom de ce-
lui qui auroit creusé un port, élevé une manufacture, construit une di-
gue, étoit il connu de ses contemporains: l'ingratitude des nations qui
laissoient dans l'oubli les noms des citoyens utiles, n'est pas moins éton-
nante, que la reconnoissance de l'Eglise qui célébroit & perpétuoit d'â-
ge en âge la gloire de ses bienfaiteurs. Qu'on interroge le peuple dans les
villes Catholiques; il sçait quels furent les fondateurs des Abbayes renfermées
dans leurs murs; il ignore quels furent ceux des institutions patrioti-
ques, dont il recueille le fruit. Cette injuste indifférence a contribué,
peut être, à diriger uniquement vers l'Eglise les soins de plusieurs Prin-
ces généreux, dont la bienfaisance se feroit répandue sur toute la patrie.

Henri, fatigué du poids du gouvernement, partagea ses Etats entre *Partage des*
ses enfans & ne se réserva qu'une portion de la Misnie & la Lusace: *Etats de*
il donna à Albert la Thuringe, à Thierri le Duché d'Altenbourg & *Henri.*
le pays de Landsberg, à Frédéric Dresde, Heyna & leurs dépendances; 1263.
& quelques autres Seigneuries à Herman: pour lui, il ne joua plus au-
cun rôle sur la scene du monde, & alla finir obscurement sa longue car-
riere: du fonds de sa retraite, il vit avec indifférence l'affreuse catastro-
phe qui manqua de perdre sa famille. L'Archevêque de Magdebourg *Perfidie de*
& les Comtes d'Anhalt étoient, ou feignoient d'être menacés d'une *l'Archevê-*
guerre par les Comtes de Falkenstein; ils appellerent Thierri à leur se- *que de Mag-*
cours: le jeune Prince étoit impatient de signaler son courage; il accou- *debourg.*
rut, & deux de ses freres le suivirent, jaloux de partager sa gloire:
à peine sont ils arrivés, qu'on les charge de chaînes; quelques préten-
tions que le Prélat & les Comtes avoient sur leurs domaines, furent le
prétexte de cette perfidie, dont heureusement l'histoire offre peu d'exem-
ples. Herman & Frédéric s'évaderent. Thierri paya sa rançon; dès
qu'il fut libre, il songea à sa vengeance, qui étoit juste. Tauche &
Barbi qui appartenoient à l'Archevêque furent rasés; les Comtes furent
contraints de lui céder Delisch & Bitterfeld, châtiment trop doux pour
une trahison si noire: Ce Prince n'eut qu'un fils, Frédéric le Begue, qui
ne laissa point de postérité: il n'eut pas le temps de remplir les hautes
espérances que donnoient ses vertus naissantes; il mourut empoisonné; 1281.
il avoit eu avec l'Evêque de Misnie des démêlés très vifs & avoit triom-
phé des entreprises ambitieuses de ce Prélat. Frédéric & Herman ne

laisserent point d'enfans; ainsi Albert se vit seul héritier de Henri.

Vices d'Albert le dénaturé.

Albert étoit celui des quatre Princes, qui méritoit le moins de réunir & de gouverner tant d'Etats: jusques là aucun tyran n'avoit flétri l'auguste tige des Princes Saxons; le sang de Wittikind avoit produit des Princes la plûpart belliqueux, presque tous aimant le bien & sçachant le faire, plusieurs foibles, aucun méchant. Albert étonna toute l'Allemagne par ses vices & ses cruautés; c'étoit un Prince féroce, qui ne connoissoit d'autres loix que ses caprices, prêt à tout sacrifier à ses désirs ou à sa vengeance, mauvais pere, époux cruel, infidele ami, traitant ses vassaux en esclaves, mais esclave lui-même des plus viles passions, si méprisable qu'à peine se trouvoit il un courtisan assez effronté pour lui dire qu'il étoit un grand homme; enfin il outra tellement tous les vices, qu'on ne trouva d'autre surnom à lui donner que celui de *dénaturé*: il avoit épousé Marguerite fille de l'Empereur Frédéric II, Princesse dont la douceur & l'équité contrastoient avec le caractere de son époux: il en avoit eu trois fils, Henri, Frédéric & Ditman. Une flame si pure devoit s'éteindre bientôt dans un cœur aussi corrompu que celui d'Albert, & faire place à d'autres penchants; quelque peu glorieuse que fût la conquête d'un tel Prince, il se trouva une femme qui chercha à lui plaire, & qui y réussit: il fut plutôt son esclave que son amant; elle seule regna; la Reine délaissée par son époux, insultée par sa rivale, se cacha à tous les yeux, pour se nourrir de sa douleur:

Empire de Cunegonde sur le cœur de ce Prince.

la fiere Cunegonde d'Eisenberg dicta des loix en Souveraine, distribua les honneurs, les graces à ses créatures, bannit loin du trône tous les hommes vertueux qui s'en étoient approchés sous le regne de Henri, opprima les vassaux d'Albert, & le rendit aussi odieux aux yeux de ses sujets, qu'elle étoit aimable aux siens. On vit bientôt croitre au milieu de la Cour un fruit de cet adultere; on le nomma Louis Apicius; il eut, dès au sortir du berceau, toute l'arrogance de sa mere; ses vices naissans trouverent des flatteurs; lui seul recevoit des hommages, lui seul étoit l'objet des caresses d'Albert & de Marguerite; les enfans légitimes étoient abandonnés; il les traitoit lui même comme ses sujets, & leur mere n'avoit pas même la triste consolation de faire entendre ses plaintes: mais plus sa patience étoit héroïque, plus le peuple sensible s'intéressoit à son sort & détestoit les auteurs de sa disgrace. Albert craignit les suites de la compassion qu'elle excitoit; il résolut de se délivrer d'un objet dont la vue réveilloit ses remords, importunoit sa maîtresse, & renouvelloit chaque jour les murmures du peuple: une chose fait l'éloge de sa cour, c'est qu'il ne crut pas qu'il s'y trouvât un Seigneur assez scélérat, pour se charger de l'exécution du crime qu'il méditoit; un misérable charretier devint le confident de son Prince & le ministre de sa vengeance: Albert l'avoit choisi, parcequ'il le croyoit assez stupide pour obéir sans examen; mais soit vertu, soit remords, au lieu d'assassiner la Princesse, il courut l'avertir du péril auquel elle étoit exposée: elle embrassa ses enfants, & se sauva à Francfort sur le Mein, où elle mourut de douleur: ses fils furent mis en sureté, par de fideles serviteurs.

[Albert

Albert conduisit bientôt Cunegonde aux autels, & consacra son adultere par un mariage; c'étoit peu de placer sa maîtresse sur le trône, il vouloit assurer la couronne à Louis, & en exclure ses fils légitimes: les Etats de Thuringe s'y opposerent, & défendirent le sang d'Albert contre Albert lui-même. Frédéric le *mordu* (1) avoit cherché un asyle chez le Comte de Kefernbourg; ce perfide viola les droits de l'hospitalité & livra au cruel Albert le Prince fugitif: on le jetta dans un cachot à Warsbourg. Albert ordonna qu'on le laissât mourir de faim, mais des mains secourables lui porterent quelque nourriture, & des mains plus généreuses encore briserent ses fers. L'Empereur embrassa sa défense & celle de ses freres; la crainte d'une guerre, pour laquelle tout l'Empire sembloit conjurer, força Albert à céder aux jeunes Princes la Misnie, le Duché d'Altenbourg, & la Lusace, & à ne se réserver pour lui même que la Thuringe, & une partie de la Saxe. Albert crut que cette cession rendroit Louis moins odieux & aux Etats de Thuringe & à ses freres; il espéra que les uns & les autres consentiroient enfin à le reconnoître pour héritier du Landgraviat: cette proposition fut encore rejettée. Albert, pour se venger & de ses fils & des Etats, donna à Louis les plus belles terres de la Thuringe & en vendit d'autres, dont il lui donna l'argent. Frédéric, par un procédé violent, affoiblit alors cet intérêt général, qu'il avoit excité; il oublia que les représailles ne sont jamais justes contre un pere, & qu'on n'a contre lui d'autre droit que celui de se défendre: il fit enlever Albert, & le retint prisonnier à Landsberg: sa captivité ne fut pas longue: l'Empereur Rodolphe, qui avoit protégé les enfans disgraciés, protégea le pere, dès qu'il fut malheureux. Frédéric fut contraint de lui rendre la liberté.

Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

Il l'épouse.

Captivité d'Albert.

Albert, dès qu'il fut libre, médita des projets de vengeance: il vouloit faire la guerre, mais il n'osoit en soutenir seul le fardeau; il sçavoit qu'il étoit odieux à la noblesse, à ses soldats, & qu'on le suivroit à regret contre un Prince chéri: il aima mieux que deux alliés puissans eussent tous les périls & tout le fruit de cette expédition. Ce furent le Margrave de Brandebourg & le Comte d'Anhalt qu'il engagea à faire une invasion dans la Misnie: ils y entrerent en effet; mais ils trouverent le jeune Frédéric à la tête de ses troupes, résolu de vaincre ou de périr: on en vint aux mains, la victoire se déclara pour le parti le plus juste; le Comte d'Anhalt fut fait prisonnier; le Margrave acheta la paix, & ne sauva qu'à peine les débris de son armée. Albert, détesté dans la Thuringe, odieux à ses enfans, méprisé dans l'Empire, étoit toujours emporté par les deux passions les plus impétueuses du cœur humain, la vengeance & l'amour; mais la premiere étoit la plus forte, & lui faisoit préférer même à ses propres intérêts le plaisir de désespérer ses enfans; il vendit la Thuringe à l'Empereur, Adolphe de Nassau, pour les en priver; le nouveau Landgrave parut en Thuringe, & n'y fut pas

Victoire de Frédéric.

1293.

(1) On le surnomma ainsi, parceque sa mere l'avoit mordu en l'embrassant, lorsqu'elle s'enfuit.

plus respecté que l'autre; non qu'il eut le cœur aussi corrompu, mais on voyoit avec peine les enfans légitimes dépouillés de leurs droits, & une domination étrangere établie en Thuringe: d'ailleurs on n'ignoroit pas qu'Adolphe, infidele allié, avoit acheté cette Province avec l'argent qu'Edouard Roi d'Angleterre lui avoit envoyé pour lever une armée; & ce procédé, qui seroit une bassesse dans un particulier, ne pouvoit être excusé dans un Prince par la raison d'Etat. D'ailleurs Adolphe avoit déjà des ennemis dans l'Empire, & la faction qui depuis s'éleva contre lui, commençoit déja à fermenter.

Ce Prince envoya Philippe de Nassau en Misnie à la tête d'une armée; il n'y fut pas plus heureux que le Margrave de Brandebourg. Frédéric le battit près de Born: l'Empereur voulut venger l'honneur des armes de sa Maison, en effet il fut plus heureux que Philippe; après un siege assez opiniâtre Freidberg lui ouvrit ses portes; il promit la liberté à la garnison, mais il la fit arrêter contre la foi du traité. Frédéric ne la racheta, qu'en cédant au vainqueur Rochlitz, Leisnech & Grim: une rançon si considérable invite à croire que cette garnison étoit fort nombreuse. Cependant le parti d'Albert d'Autriche s'accroissoit chaque jour, &, tandis qu'Adolphe travailloit avec si peu de noblesse, à dépouiller de ses Etats un Prince foible, qu'il eut dû protéger, on s'occupoit à le renverser lui-même du trône Impérial: il fut contraint d'abandonner la Saxe, pour marcher au devant de son rival: on en vint aux mains, dans les champs de Ruffach; il y perdit à la fois la victoire, la couronne, & la vie. Ce Prince avoit laissé en Saxe ce même Philippe de Nassau, dont Frédéric avoit déjà triomphé: il en triompha encore & le fit prisonnier; mais ayant appris la mort de l'Empereur, il méprisa assez le Comte pour lui rendre la liberté, avant même que celui-ci lui eut remis les places, dont la restitution étoit promise par le traité: il eut bientôt lieu de se repentir de son imprudence. Philippe courut à la cour de cet Albert, l'ennemi, le vainqueur de son frere. Albert proclamé par les Electeurs méprisoit les vains murmures du Pape, qui refusoit de le reconnoître, (1) & méditoit déjà des conquêtes. Philippe n'eut pas de peine à l'engager à prendre les armes contre Frédéric; ce Prince venoit d'ajouter à ses Etats le Comté d'Arenshaug, dont il avoit épousé l'héritiere; il chassa du château de Warbourg son pere Albert, qui trop digne de ses malheurs se retira à Erfort, où il vécut dans l'obscurité, persécuté par ses enfans, insulté par le peuple, à peine servi par quelques domestiques, trahi par Adélaïde de Cartel sa nouvelle épouse, &, pour comble de maux, déchiré de remords: il fut réduit à vendre, pour subsister, quelques villages qui lui restoient, & lorsque la mort vint le délivrer du supplice de la vie, il commençoit à souffrir celui de la faim.

Perfidie d'Adolphe.

1298.

Fin malheureuse d'Albert.

Ditman fut assassiné dans une Eglise de Leipsic; Philippe ne put contenir sa joie, lorsqu'il apprit le succès de cet attentat, qu'il avoit ordonné;

(1) Crantzius prétend que le Pontife indigné de ce qu'il n'avoit pas été consulté sur cette élection, reçut avec mépris les Ambassadeurs d'Albert, puis, se regardant lui-même comme Empereur, se montra au peuple dans une procession solemnelle avec les ornemens Impériaux, faisant porter une épée devant lui: ce Pape étoit Boniface VIII.

on sçut que sa main avoit conduit le bras du parricide; il prit même peu de peine pour cacher un crime, qui le délivroit de l'un de ses ennemis: sa politique, aussi mal adroite qu'exécrable, augmentoit ainsi la puissance de Frédéric: & il ne sentoit pas, qu'il vaut mieux avoir sur les bras deux ennemis qu'on peut diviser, qu'un seul beaucoup plus redoutable par la réunion de ses forces & l'unité de ses mouvemens. Frédéric, héritier de son frere, voulut être son vengeur; il marcha contre Philippe, le combattit & le tua de sa propre main; peu de temps après l'Empereur Albert fut lui-même assassiné. Frédéric se vit ainsi délivré de tous ses ennemis, il s'empara d'Altembourg, de Zwickau, de Chemnitz, que l'Empire lui céda pour les frais de la guerre; il ne lui restoit plus qu'à gouverner ses Etats dans une paix profonde, & à adoucir les rigueurs du sort de son malheureux pere, qui traînoit encore sa malheureuse existence: la fortune l'avoit longtemps favorisé; il devoit se défier de ses caprices: c'étoit assez sans doute pour la gloire d'un petit Prince d'avoir lutté si longtemps & avec tant de succès contre des ennemis si puissans; un ennemi moins redoutable vint l'attaquer, c'étoit Wolmar de Brandebourg; avec un peu moins d'ambition & de hauteur, il étoit aisé d'étouffer la guerre dans sa naissance; mais Frédéric crut voir dans le Brandebourg une nouvelle moisson de lauriers, & que la victoire qui l'avoit toujours accompagné, ne l'abandonneroit pas dans cette expédition: il leva une armée, combattit, fut vaincu, & fait prisonnier: il s'évada; mais la paix lui couta toute la Basse-Lusace; il ne songea plus à la reconquérir, mais à conserver ce qui lui restoit: une sombre mélancolie versa son poison sur ses derniers jours, soit que le repos soit fatal à celui qui fut toujours agité dans le tourbillon des révolutions, soit, comme le raconte Puffendorf, qu'il ait été frappé d'un spectacle, qui de nos jours feroit rire le peuple & ennuyeroit les gens de goût. Les *Mysteres* étoient alors à la mode; on voyoit Dieu, la Vierge, les Saints, les Anges, paroître en habit grotesque sur des tréteaux, où l'Eglise qui autorisoit alors ces farces religieuses, n'a pas voulu depuis qu'on fit paroître des Marquis & des Bourgeois: l'Evangile étoit la source la plus commune, où les auteurs dramatiques de ce siecle barbare puisoient leurs sujets: on représenta devant Frédéric la parabole des cinq vierges sages & des cinq vierges folles; celles-ci furent condamnées: la sainte Vierge & tous les Saints firent de vains efforts pour obtenir leur grace. Ce Prince, qui avoit laissé périr Albert son pere dans l'indigence, qui avoit prodigué le sang des hommes dans les combats; qui lui-même avoit supporté avec un courage héroïque, & les persécutions de son pere, & les attaques de ses voisins, & les rigueurs de la captivité, s'intéressa tellement au sort des cinq vierges folles, qu'on attribua à cette violente impression le chagrin qui abrégea ses jours. Il mourut en 1326. Ce Prince eut de grandes qualités, il fut un des plus grands capitaines de son siecle; son génie étoit fécond en ressources, il sçavoit également prévenir ou réparer un échec: les malheurs qu'il essuya dans sa jeunesse l'auroient rendu plus intéressant, si dans la suite il n'eut pas oublié que son ennemi étoit son pere, & s'il n'eut pas poussé si loin sa vengeance contre lui.

Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

1308.

Disgrace de Frédéric.

1326.

SECT. I. *Hist.* de Saxe, &c. 750-1515.

Frédéric le sérieux refuse la couronne Impériale & par quels motifs.

1347.

Il eut pour successeur son fils Frédéric *le sérieux*: il paroît que ce surnom lui vient de ce qu'il prit en mauvaise part une plaisanterie imprudente que Herman Comte de Weimar se permit contre lui: il en coûta Orlemonde au Comte; & il fut obligé d'instituer Frédéric héritier de son Comté. Ce Prince, qui, pour un bon mot, envahissoit les Etats de ses voisins, refusa la Couronne Impériale, qui lui fut offerte par les Electeurs, après la mort de Louis V: il est vrai que deux motifs assez bas ternirent la gloire de ce refus, la crainte, & l'avarice: la puissance de Charles IV l'effrayoit; il en reçut dix mille marcs d'argent, & renonça aux droits que lui donnoit son élection: il mourut deux ans après, sans avoir rien fait de célebre ni d'utile à ses sujets, mais après avoir ajouté aux biens de sa maison le Comté de Weimar. Après Frédéric *le sérieux* vint Frédéric *le sévere* (1). Celui-ci ne rendit son regne mémorable que par les acquisitions qu'il fit, la plupart d'une maniere violente; c'est ainsi qu'il se vit maître de Reussen, de Zigenrich, de Triptis, de Stein, de Weide, de Bonnebourg, de Schwartzenbourg, de Dornbourg, de Windbourg, de Greiffenbourg; le Duc de Brunswick lui vendit Sangerhausen & Landsberg: son mariage avec Catherine fille de Henri Prince de Henneberg, lui avoit apporté la Principauté de Cobourg. Catherine lui avoit donné trois fils George, Frédéric & Guillaume: le premier mena dans Cobourg une vie obscure & inutile & ne se maria point; Guillaume le *riche* eut le même goût pour le célibat, mais il travailla à la fortune de son frere Frédéric le *belliqueux*, exemple d'amitié fraternelle bien rare parmi les Princes, & qui seroit plus estimable encore, si quelques-unes des acquisitions de Guillaume avoient été faites d'une maniere plus équitable. Pour Frédéric il songea moins à acquérir des Etats que de la gloire; le titre de *belliqueux* le flattoit plus que celui de *riche*. On se rappelle la mort de Jean Hus & de Jerome de Prague, les progrès que leurs dogmes firent en Bohême, tout ce Royaume armé pour défendre la liberté de conscience, Sigismond réunissant envain contre ses sujets toutes les forces de l'Empire. Frédéric porta les armes dans ces guerres malheureuses; l'Empereur compta plutôt ses services que ses succès, il le créa Duc & Electeur de Saxe; & lui donna en 1423 le Palatinat de Saxe, & le Comté de Brenne; il mourut en 1426, après avoir fait plus de mal aux Hussites de Bohême, que de bien à ses sujets: il eut deux fils Frédéric & Guillaume, célebres par leurs discordes & par leur réconciliation.

Acquisitions de Frédéric le sévere.

1349.

1380.

Frédéric le Belliqueux est créé Electeur.

1423.

1426.

Guillaume étoit entouré de courtisans intéressés à flatter son ambition, & à troubler la patrie; sa bienfaisance avoit prévenu leurs desirs; il leur avoit déjà donné de très riches domaines; ils espéroient, dans une guerre civile, acquérir par de nouveaux services, de nouveaux droits sur sa reconnoissance; ils lui peignirent son frere sous des couleurs odieuses; & à ce concert heureux, qui avoit régné entre les deux Princes que la Saxe avoit perdus, succéda une guerre cruelle entre ceux qui la gou-

(1) Il avoit trois freres, Balthasar dont le fils mourut sans enfans; Louis Archevêque de Magdebourg, & Guillaume le borgne qui ne laissa point de postérité. Ainsi tous les domaines furent réunis dans la famille de Frédéric le *sévere*.

vernoient. On prit les armes; & les deux partis furent bientôt en présence: cependant on ne paroiſſoit point encore préparé à une bataille. Un canonier vint demander à Frédéric de quel côté il devoit diriger les décharges d'artillerie : *fais ce que tu voudras*, lui dit ce Prince, *mais garde toi de tuer mon frere, car je ne te le pardonnerois pas.* Ce peu de mots procura la paix à la Saxe & à la Thuringe, on les rapporta à Guillaume, les armes tomberent de ſes mains; la voix de la nature ſe fit entendre à ſon cœur, & la haine qu'il avoit conçue contre ſon frere, ſe tourna toute entiere contre ceux qui l'avoient allumée dans ſon ame; ils furent chaſſés avec ignominie, & dépouillés de tous les bienfaits dont il les avoit comblés; tandis que des deux côtés les ſoldats ſe provoquoient du geſte, des yeux, & de la voix; tandis qu'on s'excitoit au combat, & que chaque parti ſe promettoit la victoire, un député vint porter dans le camp de Frédéric des paroles de paix; elle fut bientôt conclue; les préliminaires ne ſont pas longs, quand le ſentiment préſide au traité; les deux Princes s'embraſſerent, leurs camps ſe confondirent, & dès cet inſtant les deux Princes vécurent dans une paix profonde. Frédéric mourut en 1461; ſon frere le ſuivit de près dans la tombe, & ne laiſſa point de poſtérité; mais l'Electeur Frédéric laiſſa deux fils Albert & Erneſt.

Hiſt. de Saxe, &c. 750-1515.

Réconciliation des deux freres.

1461.

Ces deux Princes avoient eſſuyé dans leur enfance une avanture qui ne fut fatale qu'à ſon auteur. Kuntz de Kauffungen avoit porté les armes ſous les ordres de l'Electeur; il avoit été fait priſonnier; & ſoit ingratitude, ſoit impuiſſance de payer la rançon de ſon ſujet, Frédéric avoit ſouffert qu'il rachetât ſa liberté de ſon propre bien. Kuntz n'obtint aucun dédommagement; il ſe crut mépriſé, & conſerva dans ſon cœur un reſſentiment d'autant plus implacable, qu'il couva longtems ſans éclater; enfin, ayant trouvé une occaſion favorable, il enleva les deux fils de Frédéric qui étoient encore au berceau, eſpérant que leur rançon le dédommageroit de la ſienne, ou les réſervant peut-être à une vengeance plus cruelle; on le pourſuivit, ſa proye lui fut enlevée; il fut lui même arrêté, & alla mourir ſur un échaffaud; offrant au monde un triſte exemple qui apprend aux grands combien il leur importe d'être reconnoiſſans, & aux petits combien il eſt dangereux de ſe venger de leurs maîtres. Frédéric avoit eu ſoin d'entretenir entre ſes deux fils cette amitié qui l'uniſſoit à ſon frere, & d'écarter loin de ces jeunes Princes toutes les peſtes de Cour qui ſe font une étude de ſemer la diſcorde dans la famille regnante. Après la mort de leur pere, ils regnerent tous deux de concert; de nouvelles richeſſes, de nouveaux domaines furent le prix de leur union: la Principauté de Sagan, les Seigneuries de Sorau, de Storchau, de Betzkau, furent réunies aux biens de leur Maiſon: leur ſœur fut élevée ſur le ſiege Abbatial de Quedlimbourg; ce n'eſt gueres qu'en Allemagne, qu'on voit de ces petits Etats Théocratiques, où de ſimples Veſtales donnent des loix à tout un peuple, & ont une cour & une armée: les habitans de Quedlimbourg, ſe ſouleverent contre leur Souveraine; il étoit ſingulier de voir un peuple armé contre une Abbeſſe, ou plutôt rien n'étoit ſingulier alors; les

Action téméraire & ſupplice de Kuntz.

Concorde d'Albert & d'Erneſt.

Révolte dans Quedlimbourg.

Sect. I. *Hist.* de Saxe, &c. 750-1515.

deux freres coururent au fecours de leur fœur, diffiperent les rebelles, firent rentrer la ville dans fon obéiffance, & rendirent la Prévôté de cette Abbaye héréditaire dans leur famille. Ce n'eft pas la premiere fois qu'on a vu les Souverains d'Allemagne tirer d'une révolte momentanée de leurs fujets un avantage perpétuel, &, fi l'on veut de plus grands exemples, on doit fe rappeller que ce font les révoltes des Hongrois & des Bohémiens, qui ont rendu ces couronnes héréditaires dans la Maifon d'Autriche, aboli les élections & les privileges de l'Etat, & procuré aux Princes Autrichiens un pouvoir abfolu dans ces contrées. La fortune fembloit fe plaire à combler les deux Princes de toutes fes faveurs: ils étendoient leur domination fur la furface de la terre; ils découvroient de nouveaux tréfors dans fes entrailles; ils s'emparerent de Plawen, d'Adorf, d'Oelsnitz & du Burgraviat de Mifnie: on fouilla près de Schneeberg, & l'on trouva ces riches Mines, qui fournirent à l'Etat des reffources inépuifables dans fes befoins toujours renaiffans: ces Mines furent jugées fi importantes, qu'on ne voulut pas les partager; elles furent poffédées en commun par les deux freres; mais la crainte de préparer à leurs defcendans des femences de difcorde, les engagea à partager leurs Etats; la Thuringe & le territoire de Cobourg échurent à Electeur.

Nouvelles Mines découvertes.

Albert va combattre les Hongrois.

Albert avoit plus d'ambition que fon frere, plus d'amour pour la gloire; l'état paifible de la Saxe & de la Mifnie, n'offroit ni lauriers ni périls à fa valeur: il alla offrir fes fervices à l'Empereur Frédéric III, qui étoit en guerre avec Mathias Roi de Hongrie; cette guerre fut malheureufe (1), Mathias entra triomphant dans Vienne & y mourut. Cependant les Généraux les plus profonds dans l'art de la guerre, rendirent juftice aux talens militaires d'Albert; ils avouerent que fans lui Mathias auroit pénétré au fein de l'Empire, qu'Albert avoit eu à combattre à la fois le petit fils d'Huniade & la fortune, que s'il n'avoit pas remporté de victoires, fes retraites étoient celles d'un grand hommes; ils ne balancerent point à lui décerner le titre de *bras droit de l'Empire.* Mathias lui même eftima un ennemi qui réuniffoit les talens, le courage, & la vertu: „ fans lui, difoit il, j'aurois fait dreffer ma tente au milieu de l'Al„ lemagne; lui feul m'a arrêté dans le cours de mes victoires, & j'ai „ trouvé un ennemi digne de moi." Albert alla enfuite porter la guerre en Flandres; on fe rappelle les longs démêlés de Louis XI & de la Maifon d'Autriche, la diffimulation de ce Prince, fes rufes, fes traités violés prefque auffitôt que conclus, & fa politique plus digne d'un particulier égoifte, que d'un Roi, qui gouverne un grand Etat: après avoir figné la paix, il fit la guerre, & la fit en brigand; à la faveur de fes incurfions, les Flamands fe révolterent & les motifs de leur foulevement étoient juftes. Maximilien Roi des Romains avoit diftribué les dignités les plus

Il va porter la guerre en Flandre. 1486.

(1) On prétend que Frédéric fut réduit à un tel état d'indigence & de détreffe, qu'il fe vit contraint de recevoir des préfens de *quinze francs* de quelques villes d'Allemagne, qui les lui accorderent avec le ton dédaigneux de la pitié; il manquoit de chevaux & fon char n'étoit plus trainé que par des bœufs; enfin une révolte générale auroit été l'effet du mépris qu'infpiroit fa foibleffe, fi l'on n'eut pas craint Albert, qui s'étoit dévoué à fa défenfe.

Hist. de Saxe, &c. 750-1515.

honorables & les plus lucratives à des étrangers, qui s'engraissoient de la substance du peuple & le faisoient gémir sous un joug de fer: le feu de la révolte se propagea avec une rapidité incroyable. Maximilien convoqua une diette à Bruges; il voulut y parler en maitre, il fut arreté, & ses propres sujets le chargerent de fers; son fou nommé *Kautz von der Rosen*, vint lui offrir les moyens de sortir de sa prison; il exposoit sa vie pour sauver son maitre; Maximilien ne préféra point sa liberté aux jours d'un si fidele sujet; les *fous* de ce temps là étoient quelquefois les hommes les plus sages de la cour; celui de Maximilien imagina un stratagême ingénieux & hardi pour lui rendre sa liberté: une excommunication lancée à propos sur les Flamands, brisa les chaines du Roi des Romains, & du moins les foudres du Vatican furent cette fois utiles. Maximilien rappellé auprès de Frédéric par la foiblesse & les infirmités de ce Prince, & par ses propres intérêts, laissa en Flandres Albert de Saxe. Il avoit à combattre à la fois & les Flamands rebelles, & les forces de la France; il triompha de tout ou du moins il ne succomba point & parvint à obtenir pour son maître une paix honorable, & pour lui même le surnom d'*Hector Germanique.* Ce surnom étoit beau sans doute, mais il n'acquittoit point la reconnoissance de Maximilien; il offrit le gouvernement des Pays-Bas au héros, qui les avoit soumis: ce gouvernement n'étoit point une de ces dignités précaires, de ces préfectures, dont un Roi peut revêtir ou dépouiller son sujet, au gré de ses caprices; c'étoit une véritable propriété, une espece de Landgraviat qui devenoit héréditaire: le Gouverneur étoit souverain, dictoit des loix, recevoit des impôts, commandoit en maitre sous la direction du Monarque Autrichien, qui n'exigeoit gueres de lui qu'un serment de fidélité religieusement observé: les Conseillers d'Albert l'engagerent à refuser cette offre magnifique. „ Le „ Roi des Romains, lui disoient ils, vous fait un présent dangereux; il „ vous donne un bien qu'il ne peut conserver. Ah! quand la Saxe qui „ vous adore, vous tend les bras & vous rappelle, quand un peuple sou„ mis & fidele au sang dont vous sortez, vous conjure de venir dans vo„ tre patrie vous délasser de tant de glorieuses fatigues, quand votre ab„ sence lui fait verser autant de larmes, que votre valeur en fit verser „ aux Flamands, pouvez vous préferer le triste honneur de regner sur ce „ peuple indocile, à celui de faire des heureux en Saxe & de l'être vous „ même: songez qu'il faudra toujours combattre, toujours craindre ce „ qui va vous entourer, tantôt étouffer des révoltes ouvertes, tantôt „ épier de ténébreuses conspirations; vous ne regnerez surement qu'au „ milieu des armes, des échaffauds, des gibets, tandis qu'en Saxe l'a„ mour de votre peuple est votre garde, & que son bonheur est le ga„ rant de votre sureté."

Il accepte le Gouvernement perpétuel des Pays-Bas.

Sage Conseil de ses Officiers.

Si Albert sentit toute la sagesse de leurs conseils, il ne les suivit pas: l'ambition, le plaisir de regner hors de sa patrie, l'emporterent sur ses vrais intérêts; peut être le péril de son nouveau rang fut il ce qui le lui fit aimer; son courage s'indignoit de la quiétude; il n'eut que trop à s'occuper en Flandres (1). La nation leva de nouveau l'étendard de la révol-

(1) *Chron. Belg.*

SECT. I. *Hist.* de Saxe, &c. 750-1515.

te: la ville de Groningue en donna le ſignal & les autres le ſuivirent. Albert crut qu'il falloit attaquer le foyer de la rébellion; il aſſiégea Groningue; mais tandis qu'il tentoit cette conquête, Henri ſon ſecond fils étoit aſſiégé dans Franeker: le jeune Prince étoit aux abois, occupé tout à la fois & à contenir les bourgeois & à repouſſer les aſſiégeans, il alloit ſuccomber ſous les uns & les autres; les mécontens avoient forgé une chaine de fer pour le pendre: tout à coup Albert paroit, fond ſur eux, les met en fuite, & trouve la chaine fatale parmi le butin; après avoir délivré ſon fils, il retourna au ſiege de Groningue; mais il y mourut avant la fin de cette expédition. Ce Prince n'aimoit que la gloire; il en fut couvert, mais non pas raſſaſié; il avoit des talens politiques; mais il en fit peu d'uſage; tout ſon génie ſe tourna vers la guerre, il aima mieux inonder la Flandres du ſang de ſes habitans, que de regner paiſiblement au milieu d'un peuple fortuné; il prodigua dans les guerres, les richeſſes qu'il tiroit des mines qu'on avoit découvertes ſous ſon regne; il fut célebre, mais ſouvent malheureux, tandis que ſon frere vécut heureux, mais avec moins de gloire, au ſein de ſes Etats, dont il fit les délices. Les Princes de ces temps encore demi-barbares, jugeoient la poſtérité par leur ſiecle, & ne prévoyoient pas qu'un jour la Philoſophie, dont ils ignoroient même le nom, placeroit les bienfaiteurs de l'humanité au deſſus de ſes deſtructeurs.

Il meurt au ſiege de Groningue. 1500.

Origine des deux Branches Ernestine & Albertine.

Erneſt & Albert formerent les deux branches Erneſtine & Albertine de la Maiſon de Saxe, qui toutes deux jouerent un grand rôle dans l'Empire & dont l'une monta ſur le trône de Pologne: nous ferons marcher de front les annales de ces deux tiges, autant que l'ordre des événemens le permettra. Albert laiſſa deux fils, le premier ſe nommoit Albert, comme lui: Henri étoit le nom du plus jeune; la Friſe fut le partage de celui ci; Albert eut les autres Etats de ſon pere; telles étoient les diſpoſitions du teſtament de l'*Hector Germanique*, qui n'ayant pu lui même dompter les Flamands ſuppoſoit ſans doute dans le jeune Henri, plus de courage, d'expérience & de talens qu'il n'en avoit eus lui même: lui laiſſer la Friſe pour héritage, c'étoit en effet le deshériter; des ſujets, qui l'avoient tenu aſſiégé dans une forteresse, qui avoient préparé une chaine pour le pendre, des villes, dont chacune s'erigeoit en république, ou prétendoit avoir le droit de choiſir des maitres, des campagnes, dont les habitans s'armoient des inſtrumens de l'agriculture contre leurs Souverains, partout la guerre & la révolte, partout la haine du ſang Saxon, tel étoit l'Etat ſur lequel Henri alloit regner, ou plutôt qu'il alloit perdre entierement. Henri, après avoir fait quelques tentatives pour réduire ſes nouveaux ſujets, céda la Friſe à ſon frere Albert, pour une penſion aſſez modique, & obtint de lui les bailliages de Freidberg & de Wolkenſtein, à l'exception des mines; le produit en étoit trop néceſſaire à Albert pour faire la guerre aux Friſons, & il ſe garda bien de les céder; il prit les armes en effet, mais il fut encore moins heureux que ſon pere; enfin fatigué de tant de combats, qui épuiſoient l'argent & le ſang de ſes Etats, il vendit à Charles Archiduc d'Autriche ſes droits ſur la Friſe pour douze cens mille florins, foible dédommagement des pertes que ſon pere,

Albert vend les Pays-Bas à l'Archiduc Charles. 1515.

&

& lui avoient faites dans cette guerre déſaſtreuſe: il réunit à ſes Etats le Comté de Leisſnigh & la Seigneurie de Pénich, après la mort du Comte Hugues; cette acquiſition ſe fit ſans troubles & ſans péril. *Hiſt.* de Saxe, &c. 750-1515.

SECTION II.

Contenant les révolutions occaſionnées par les troubles de Religion; & la ſuite de l'Hiſtoire de Saxe juſqu'à nos jours.

Luther commençoit à répandre ſa doctrine dans l'Allemagne; le ſpectacle des mœurs corrompues du clergé, & du trafic des indulgences, le ſouvenir de tant d'outrages que les Souverains avoient reçus de la Cour de Rome, le déſir de dépouiller les eccléſiaſtiques de tant de ſouverainetés qu'ils poſſédoient en Allemagne, celui de s'affranchir d'une autorité étrangere qui, du fonds de l'Italie, influoit ſur la légiſlation de l'Empire & traverſoit ſouvent l'autorité civile, tout concouroit à favoriſer ſes progrès. Erneſt avoit laiſſé deux fils, Frédéric le ſage, & Jean le conſtant; tous deux introduiſirent dans leurs Etats la doctrine de Luther; tous deux en accueillirent les Apôtres & le furent eux mêmes; cependant ils ne montrerent point cette fanatique fureur, qui embraſa le cœur de quelques Princes; ils exhortoient & ne perſécutoient pas. Autant la branche Erneſtine parut avide de la nouvelle Religion, autant la branche Albertine fut fidelle à l'ancienne, du moins tant qu'Albert vécut; mais après ſa mort Henri ſon frere qui lui ſuccéda, s'écarta de ſes traces, fut l'appui de Luther, donna à ſes ſujets l'exemple du changement, & fut bientôt imité; les Proteſtans lui décernerent le ſurnom de Pieux; titre qui, parmi eux, équivaloit, peu s'en faut, à une Apothéoſe.

SECT. II. *Hiſt.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Cependant Maximilien avoit terminé ſa carriere & les Electeurs étoient aſſemblés pour lui nommer un ſucceſſeur; deux illuſtres concurrens ſe diſputoient leurs ſuffrages; c'étoient l'Archiduc Charles, & François I Roi de France; tous deux s'étoient déja rendu célebres & par des exploits & par leurs talens politiques. Le College Electoral étoit diviſé; on craignoit une guerre civile: le *ſage* Frédéric Electeur de Saxe n'embraſſoit aucun parti, il fit jurer aux Electeurs de reconnoître tous, celui qui obtiendroit la pluralité des ſuffrages; ce ne fut, qu'après ce ferment, qu'il déclara ſon penchant pour Charles. François I étoit un Prince étranger; le placer ſur le trône de l'Empire, c'étoit avouer à la face de l'Europe que le Corps Germanique n'avoit point trouvé parmi ſes membres un Prince capable de le gouverner. D'ailleurs un étranger apporteroit dans l'Empire, les loix, les préjugés, les intérêts de ſa patrie: tels étoient les motifs de ſon oppoſition: François fut exclus; mais Charles n'étoit point encore élu: ils offrirent la Couronne Impériale à Frédéric lui même. C'en étoit fait de la Religion Catholique en Allemagne, s'il l'acceptoit; mais il conſidéra, que cette Dignité donnoit beaucoup de ſoins & peu de puiſſance, qu'elle ne pouvoit convenir qu'à un Prince qui eut d'ailleurs aſſez de

1517.

Frédéric le ſage refuſe la Couronne Impériale.

SECT. II. *Hist.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

richeſſes pour s'y ſoutenir avec honneur; que les troubles naiſſans, les ligues, les querelles de Religion ne promettoient pas un regne tranquille à celui qui alloit monter ſur le trône: il juſtifia par un modeſte refus le ſurnom de *ſage* qu'on lui a donné, & remit le ſceptre au jeune ambitieux, pour qui les périls, dont ce rang étoit entouré, étoient un charme de plus qui le lui faiſoient chérir. Charles fut élu; il étoit en Eſpagne; les Vicaires de l'Empire continuerent leurs fonctions; le nouvel Empereur ne ſe conforma point au ſervile uſage d'envoyer à Rome des Ambaſſadeurs prêter l'*obédience* au Pape; les Proteſtans louerent Frédéric le ſage d'avoir placé la Couronne Impériale ſur la tête d'un Prince, qui en ſoutenoit ſi bien la dignité. Les Catholiques ne voyoient pas dans le refus de Frédéric toute la ſageſſe, toute la grandeur d'ame que les Proteſtans y découvroient; un hiſtorien même a prétendu (1) qu'il n'avoit refuſé la Couronne, que parce que le fardeau auroit accablé ſa vieilleſſe, & ce Prince n'étoit que dans ſa cinquante ſixieme année; d'autres prétendoient qu'il avoit été corrompu par l'or de Charles; mais ce Prince refuſa une ſomme conſidérable que la reconnoiſſance de l'Empereur lui offroit; il défendit même à ſes officiers d'en rien recevoir & voulut que leurs mains fuſſent pures comme les ſiennes: ce grand homme honora ſa Religion par ſa vertu; tandis que la plupart de ceux qui profeſſoient la Catholique la ſouilloient par leurs vices; ce fut lui qui donna à Luther un aſyle ignoré de ſes perſécuteurs, lorſque l'arrêt de proſcription fut lancé contre lui à la Diete de Worms.

Jean Electeur de Saxe: ſon zele pour le Luthéraniſme.

1525. Frédéric ne laiſſa point de poſtérité, & Jean lui ſuccéda dans l'Electorat & dans tous ſes Etats. Celui ci fut un des principaux Chefs du parti Luthérien; il eut beaucoup de part à la célebre *Confeſſion d'Augsbourg*; car alors les Princes ſe mêloient de Théologie, comme par repréſailles de ce que les Prêtres ſe mêloient du Gouvernement; ce fut lui qui préſenta à l'Empereur ce Code de la nouvelle croyance, ce fut lui enfin qui, par la bouche de Jean Frédéric ſon fils, proteſta contre l'élection de Ferdinand Roi des Romains, & conçut le projet de la fameuſe ligue de Smalcalde, dont pluſieurs de ſes Alliés recueillirent le fruit, mais qui ne fut que fatale à ſa Maiſon: nous paſſerons légerement ſur ces événemens que nous avons rapportés dans l'Hiſtoire d'Allemagne.

Jean le conſtant eut deux fils, Jean Frédéric & Jean Erneſt; celui ci vécut preſque ſans gloire & mourut ſans poſtérité; l'ainé fixa tous les yeux ſur lui par ſes malheurs, & les étonna par ſon courage; il s'étoit mis à la tête du parti Proteſtant avec le Landgrave de Heſſe: leur armée étoit forte de cent mille hommes. Charles Quint n'avoit pas encore raſſemblé toutes ſes troupes; c'étoit alors qu'il falloit l'attaquer; la victoire étoit certaine, & les circonſtances ne lui auroient laiſſé tout au plus, que l'honneur d'une belle retraite; mais on délibéra, lorſqu'il falloit agir; on obſerva, au lieu de combattre. Charles Quint, non moins redoutable par l'adreſſe avec laquelle il profitoit des fautes de ſes ennemis, que par ſon attention à n'en pas commettre lui même, ſçut, par des diverſions bien

Faute de Jean Frédéric, ſa diſgrace, ſa conſtance, dureté de Charles Quint.

(1) *Heiſſ. Hiſt. de l'Emp.*

préparées, les contraindre à divifer leurs forces, & fe rendit maitre de la campagne: il fufcita en Saxe Maurice fils ainé de Henri, Prince ambitieux, prêt à tout facrifier à l'aggrandiffement de la branche, dont il étoit iffu: déja, par des échanges avantageux, il avoit reculé fes frontieres vers la Bohême, en cédant Penick à la Maifon de Schonbourg, pour Hohenftein & quelques autres domaines: l'Empereur lui avoit fait des avances; il y avoit répondu, non en allié plein de zele, qui croit fes travaux bien payés par l'amitié d'un grand Monarque, mais en politique adroit qui met un grand prix aux grands fervices, & fe vend auffi cher que les circonftances le permettent: il afpiroit à l'Electorat; il lui fut promis, fi le parti de l'Empereur triomphoit de la ligue, & l'on ne pouvoit plus douter du fuccès. Jean Frédéric forcé de fe féparer de Philippe de Heffè n'étoit plus un ennemi redoutable: il fut vaincu à la journée de Muhlberg, perdit la liberté, & fut affez malheureux, pour ne pas perdre la vie; il trouva dans Charles Quint, non un vainqueur généreux, qui fe plaît à confoler le vaincu, mais un maitre orgueilleux & irrité, qui s'étudie à humilier le malheureux que le fort a jetté dans fes fers. On fe rappelle quels dédains cet illuftre infortuné effuya de la part de l'Empereur, quels vains efforts on fit pour fa délivrance, que Charles crut lui faire grace en lui laiffant la vie, qu'il le traina dans toute l'Allemagne à fa fuite, & comme enchainé à fon char de triomphe; mais on fe rappelle auffi que ce Monarque, qui lui ôta la liberté, fes biens, fon rang, ne put lui ôter cette égalité d'ame que le fage conferve au fein des difgraces: & lorfqu'on voit Charles Quint fier, cruel, outrageant ce malheureux Prince, & Frédéric toujours femblable à lui même, infenfible à fes difgraces, fidelle au parti qu'il a embraffé; il n'eft point d'ame honnête qui ne préférât la place du prifonnier à celle du vainqueur.

Hift. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Maurice s'enrichit, fans fcrupule, de la dépouille de fon parent; il fut Electeur & obtint la confifcation d'une partie de fes domaines: ainfi l'Electorat paffa dans la branche Albertine. Charles ne devoit gueres compter fur la reconnoiffance de Maurice pour des bienfaits acceptés avec fi peu de générofité; en effet, le nouvel Electeur ayant envain follicité la liberté du Landgrave de Heffe fon beau pere, paffa de la plainte au murmure, du murmure à la révolte, fe ligua avec Henri II Roi de France & le Margrave de Brandenbourg, & jetta tant de terreur dans la Cour Impériale que Charles s'enfuit. Cette grande querelle fut terminée à Paffaw par la médiation de Ferdinand; Jean Frédéric recouvra fa liberté, mais non pas fon Electorat. Cependant Maurice, dont le courage s'indignoit du calme apparent qui venoit d'être rendu à l'Allemagne, alla porter la guerre en Hongrie; cette contrée avoit été longtemps auparavant le théatre des exploits de fon frere Augufte de Saxe; c'étoit alors un jeune Prince, avide de périls & de gloire, fans expérience, fans docilité, & dont la bravoure impétueufe étoit plus funefte qu'utile; un jour il s'écarta loin du camp, au de là même de fa troupe, fut enveloppé, eut fon cheval tué fous lui, & tomba: un de fes domeftiques le couvrit de fon corps, expofé aux décharges perpétuelles des Turcs: on courut au camp; on avertit l'armée du péril où fe trouvoit Augufte; un corps

L'Electorat paffe dans la branche Albertine. 1547.

1552.

Caractere d'Augufte dans fa premiere jeuneffe.

considérable vola à son secours, & délivra & le maitre sain & sauf, & le fidele serviteur, qui mourut presque aussitôt de ses blessures: un tel attachement n'est pas moins honorable à l'un qu'à l'autre; il prouve qu'Auguste avoit des qualités estimables: pour être aimé ainsi, il faut presque toujours le mériter. Les Hongrois n'avoient eu qu'un soldat dans Auguste, ils trouverent un Général dans Maurice son frere: il remporta quelques avantages sur les Turcs, & fit du Raab un des boulevards de la Chrétienté, par les fortifications qu'il fit élever sur ses bords; mais d'autres intérêts le rappellerent en Allemagne. Albert Margrave de Brandenbourg, mécontent du traité de Passaw, s'étoit jetté sur les Evêchés de Bamberg & de Wurtzbourg; ces deux Prélats appellerent à leur secours, & Henri de Brunswick, & Maurice de Saxe; guerre fatale au parti Protestant; elle l'affoiblissoit, sans qu'il pût en tirer aucun fruit: les Luthériens offrirent leur médiation; on présenta au jeune Margrave un plan de conciliation; il entra en fureur à cette vue, déchira cet écrit, & donna à ses troupes le signal de la bataille; il la perdit; mais Maurice y perdit la vie; on l'emporta frappé d'un coup mortel, & il ne laissoit point de postérité.

Mort de Maurice. 1553.

Auguste son frere lui succéda, les Seigneurs de Reussen renoncerent en sa faveur à leurs prétentions sur Voigtzberg, Oelnitz, Plauen, & Pause. L'age, les événemens, le spectacle des révolutions, l'étude des hommes avoient formé tout à la fois son esprit & son cœur: ce n'étoit plus ce jeune présomptueux, qui affrontoit des armées & ne doutoit jamais de la victoire, qui, sans prudence avant l'action, sans présence d'esprit dans la melée, couroit partout où sa bouillante ardeur l'emportoit. C'étoit un Prince consommé dans les affaires, habile politique, même assez bon théologien, économe & riche, sans charger son peuple d'impôts, protecteur des arts, & dont la conduite prouva à tous les Souverains, qu'on peut beaucoup acquérir, dépenser beaucoup, & cependant thésauriser, lorsqu'on sait veiller sur l'administration des finances & la simplifier; il bâtit le superbe château d'Augustbourg, orna la Saxe des plus beaux édifices, fit composer le fameux Corps de Doctrine qu'on appella la *formule de Concorde*, qui lui couta plus de quatre vingt mille écus, & laissa dans ses coffres dix sept millions d'écus lorsqu'il mourut en 1586.

Belles qualités d'Auguste dans l'âge mur.

La branche Ernestine ne s'étoit point encore relevée de ses pertes.
1554. Jean Frédéric le magnanime étoit mort en 1554; il laissoit deux fils, Jean Frédéric II surnommé le *médiateur*, qui traita avec Auguste, & Jean Guillaume, qui furent Chefs des branches de Gotha & de Weimar: on ne sçait quel motif put engager Jean Frédéric à donner un asyle à ce Grumbach, célébre scélérat, accusé de l'assassinat de l'Evêque de Wurtzbourg, qui s'empara de cette ville, & après avoir pillé les églises, livré les femmes, les religieuses même à la brutalité de ses soldats, força les bourgeois à lui prêter serment de fidélité, & à défendre contre l'Empereur, le tyran qui les avoit avilis, vaincus & ruinés. Grumbach fut mis au ban de l'Empire par Ferdinand. Jean Frédéric, Duc de Gotha, lui donna un asyle & l'admit dans son Conseil: le nouveau Conseiller flatta l'ambition de son maitre, & fit briller à ses yeux l'espoir flatteur de re-

monter à la Dignité Electorale: la proſcription de Grumbach fut renouvellée ſous Maximilien, & l'arrêt qui le frappa, enveloppa tous ſes complices. Le Duc lui-même fut mis au Ban de l'Empire; l'Electeur Auguſte fut chargé de l'exécution de cet arrêt; le Duc fut aſſiégé dans Gotha: il ſe rendit; mais cette ſoumiſſion forcée n'appaiſa point l'Empereur; victime de ſa pitié pour un méchant, le Prince Saxon fut déclaré déchu, lui & ſes enfans, de la ſucceſſion de ſon pere, & condamné à une priſon perpétuelle, où il termina ſa malheureuſe vie: ainſi le Duché de Gotha paſſa dans la branche de Weimar. Jean Frédéric avoit deux fils, Jean Caſimir & Jean Erneſt; la compaſſion de leur oncle laiſſa Cobourg au premier, Eiſenach au ſecond; tous deux moururent ſans poſtérité; ainſi s'éteignit la branche de Gotha, & la branche Erneſtine ne ſubſiſta plus que dans celle de Weimar.

Hiſt. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Diſgrace de Jean Frédéric le Médiateur.

Cependant la branche Albertine proſpéroit, étonnoit la Saxe par ſa magnificence, & ſe rendoit puiſſante dans l'Empire par ſes alliances & ſes richeſſes. Chriſtian I fils d'Auguſte lui ſuccéda; il eut, comme lui, le goût de l'architecture, fit bâtir de ſomptueux édifices; il auroit fait en Saxe ce que François I avoit fait en France, ſi une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'age de trente & un ans: il laiſſoit deux fils Chriſtian II & Jean George, tous deux en bas age: l'ainé n'avoit que huit ans & ſe trouvoit Electeur & maître d'un aſſez grand Etat. La tutelle des deux Princes fut confiée au Duc d'Altenbourg: ce Prince étoit ennemi des Réformés; il établit contre eux une eſpece d'inquiſition, ſi ardente dans ſes recherches, ſi ſévere dans ſes arrêts, qu'il les bannit de tous les Domaines de ſes pupilles: le Docteur Crell, Chancelier d'Auguſte, s'étoit rendu odieux au peuple; la nation demandoit ſa victime; le Duc d'Altenbourg n'oſa la lui ſacrifier; mais il le fit arrêter, & laiſſa à Christian, lorſqu'il eut atteint ſa majorité, le ſoin dangereux de punir un ſi grand coupable: il eut la tête tranchée. 1586.

Sévérité du Régent Frédéric d'Altenbourg.

La mort de Jean Guillaume, Duc de Cleves & de Juliers, mit l'Europe en feu; la France, l'Angleterre, les Provinces Unies, ne prirent pas moins de part que l'Empire à ſa ſucceſſion; l'Electeur de Brandenbourg, & le Comte Palatin de Neubourg, s'en emparerent ſous les auſpices de ces Puiſſances, & Chriſtian fit de vains efforts pour faire valoir l'expectative accordée à Albert par l'Empereur Frédéric III: il mourut en 1612; & eut pour ſucceſſeur Jean George ſon frere. Frédéric Guillaume, Duc d'Altenbourg, qui avoit eu la tutelle de ces deux Princes, étoit fils de Jean Guillaume Duc de Weimar & frere de Jean: tous deux vécurent dans une paix profonde: leur amitié, ſentiment rare entre des freres, ſurtout dans un ſi haut rang, fit leur bonheur & celui de leurs ſujets; telle étoit leur ſécurité, qu'ils ne ſongerent point de longtems à faire un partage. Richeſſes, honneurs, autorité, domaines, tout étoit commun entre eux; enfin l'intérêt de l'Etat, la crainte des diſcordes qui pouvoient s'élever un jour entre leurs races, beaucoup plus que le deſir de la propriété, les engagerent à partager leurs Etats. C'étoit dans Altenbourg que le traité devoit ſe conclure, de part & d'autre on 1609. 1612.

Mort imprévue de Frédéric Guillaume.

Sect. II. *Hist.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

alloit s'y rendre, lorſque Frédéric Guillaume fut enlevé par une mort ſoudaine.

Le partage qui ne s'étoit point fait entre les freres, ſe fit entre l'oncle & les neveux, ſous la direction de leurs tuteurs. Frédéric Guillaume laiſſoit trois fils, tous encore au berceau; un quatrieme reçut le jour quelques mois après la mort de ſon pere: le Duché d'Altenbourg fut leur partage. Jean eut celui de Weimar; mais il ſurvécut peu à ce traité: il laiſſa ſept enfans, Jean Erneſt, Frédéric V, Guillaume Duc de Weimar, Albert Duc d'Eiſenach, Jean Frédéric, Erneſt Duc de Gotha, & Bernard Duc de Saxe Weimar, l'un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle. La Maiſon de Saxe auroit été plus puiſſante ſans doute, ſi, dans les factions qui diviſoient l'Empire, les Princes Saxons avoient tous embraſſé le même parti; mais on vit preſque toujours les branches différentes entraînées dans des partis oppoſés, travailler à leur ruine mutuelle. Lorſque l'Empire ſe ſouleva contre Ferdinand II, lorſqu'une partie de l'Allemagne refuſa de le reconnoître, que la Bohême rejetta ſes loix, & offrit ſa couronne à l'Electeur Palatin, aſſez imprudent pour la recevoir; Jean Erneſt, à qui ſes ſix freres avoient laiſſé le gouvernement de tout l'Etat, embraſſa le parti de ce Prince ambitieux, & fut vaincu comme lui; mais les ſuites de ſa défaite ne lui furent pas auſſi funeſtes qu'à Frédéric: dans ces ſortes de révolutions, les Auxiliaires ſont toujours plus épargnés que les Chefs, quoiqu'ils ſoient plus coupables, ayant moins d'intérêt à l'être.

Les différentes branches de la Maiſon de Saxe embraſſent des partis différens.

Jean George qui prévit que les forces de la Maiſon d'Autriche triompheroient de ces ligues impuiſſantes, offrit à Ferdinand ſes ſervices, ſon ſang, ſes tréſors & ſes troupes; il ſoumit la Luſace, & la Siléſie; la Luſace étoit depuis longtemps ſéparée de la Miſnie, & annexée à la Couronne de Bohême: elle fut le prix du courage & de la fidélité de Jean George, & lui fut cédée, comme un fief relevant du Roi de Bohême; à ce don magnifique l'Empereur ajouta l'expectative des Comtés de Hanau & de Scharsbourg: ce concert entre les Maiſons d'Autriche & Electorale de Saxe dura quelque temps encore; mais un procédé peu réfléchi de Ferdinand alluma la diſcorde, & jetta Jean-George dans le parti de Guſtave Adolphe, lorſqu'il ſe préparoit à prendre les armes contre le Héros Suédois (1). L'Archevêché de Magdenbourg étoit une des plus belles Prélatures d'Allemagne; le titre de Primat de Germanie y étoit attaché; par ce titre on peut juger de tous les droits, de tous les honneurs, dont l'Archevêque étoit revêtu: la Maiſon de Brandenbourg l'avoit poſſédé depuis pluſieurs ſiecles; mais elle y avoit introduit les dogmes de Luther; les Archevêques s'étoient mariés publiquement, ils avoient même quitté le titre d'Archevêques pour prendre celui d'Adminiſtrateurs. Chrétien Guillaume fils de l'Electeur de Brandenbourg fut enveloppé dans le décret de proſcription lancé contre les partiſans de la Maiſon Palatine; il étoit Adminiſtrateur; le Chapitre de Magdenbourg ſervit la vengeance de l'Empereur; Chrétien Guillaume fut dépoſé, le ſiege fut vacant; &

1628.

(1) *Hiſt. de Suede. Puff. Hiſt. de Guſt. Ad.* — *Hiſt. d'All.* — *Locc. Hiſt. Suec.*

plusieurs concurrens se le disputerent. Jean George le demanda à l'Empereur pour son fils Jean Auguste : il ne doutoit point que Ferdinand n'accordât sur le champ cette Investiture, & pour payer ses anciens services, & pour l'engager à lui en rendre de nouveaux, dans un moment où la Maison d'Autriche avoit toutes les forces du Nord sur les bras ; mais l'Empereur répondit que Jean Auguste étoit trop jeune pour posséder une dignité, dont les fonctions exigeoient une expérience consommée, que le choix d'un Prélat presque encore enfant étoit contraire à l'esprit, comme à l'intérêt de la Religion: rien n'étoit plus vrai. Jean Auguste avoit à peine atteint sa quatorzieme année ; mais l'Empereur venoit d'obtenir du Pape ce même Archevêché pour son fils l'Archiduc Léopold Guillaume, aussi jeune que Jean Auguste, & sur la tête du quel il avoit déjà accumulé les Evêchés de Passaw, de Strasbourg & plusieurs Abbayes. Jean George protesta & contre l'élection du Chapitre, & contre la Bulle du Pape.

Hist. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Différend pour l'Archevêché de Magdenbourg.

L'Edit de restitution, que les Jésuites appelloient *Instrumentum Sanctum*, fut un nouveau sujet de querelle: on vouloit rétablir les Catholiques dans tous les biens ecclésiastiques, que les Protestants avoient envahis depuis la transaction de Passaw: si cette restitution sembloit être juste, on y procéda avec toute la violence qui annonce l'injustice ; les Commissaires étoient juges & parties; envain auroit on appellé de leurs arrêts, exécutés sur le champ par des soldats avides & cruels ; envain leur faisoit on des remontrances, auxquelles ils ne répondoient que par des menaces suivies des plus terribles effets ; partout on levoit des contributions ; partout regnoient l'horreur, la violence : les juges avoient l'air de conquérans ; & c'étoit avec une armée qu'on venoit juger des procès. Wallenstein étoit le grand exécuteur des arrêts de cette chambre, Wallenstein dont le principe étoit que ses troupes devoient subsister dans le pays où on les envoyoit, & ne recevoir aucune solde de l'Empereur. L'Electeur indigné favorisa les armes de Gustave Adolphe qui accouroit à la défense de la liberté Germanique ; mais il ne les favorisa d'abord que d'une maniere équivoque, & parut se défier de son nouvel allié, comme de l'Empereur. Tilly assiégeoit Magdenbourg; Gustave vouloit marcher au secours de cette ville menacée du plus grand désastre; il demandoit à l'Electeur le passage de Wittenberg, & des vivres ; Jean George oublia dans cet instant, que Magdenbourg étoit le boulevard de la Saxe , il répondit qu'il ne vouloit pas attirer la guerre dans ses Etats; le rôle de médiateur étoit celui qu'il vouloit jouer entre l'Empire & la Suede; son inconstante politique sembloit pencher tantôt vers l'un tantôt vers l'autre parti : „ eh „ bien, dit Gustave, puisque ces gens ci veulent périr, qu'ils périssent ; „ pour moi je vais me cantonner dans la Poméranie, & attendre là que „ tous ces Politiques soient bien près du précipice & forcés de m'appel„ ler à leur secours. Mais quoi? voir bruler la maison de son voisin, „ sans vouloir aider à éteindre le feu? cela ne se comprend point : cette „ malheureuse ville périra donc, &, avec elle, ce peu qui reste de la „ liberté Germanique." On se rappelle quel fut le sort de Magdenbourg, & il est inutile de retracer cette scene abominable , où l'on entendit

Edit de restitution : troubles qu'il excite.

Irrésolution de Jean George.

au milieu des cris des mourans, au milieu des brigandages, & des incendies, au milieu de tous les crimes réunis, ces mots *Jésus Maria* répétés mille & mille fois par les auteurs de ce désastre; c'étoit le *mot du guet* & le signal des assassinats.

Il embrasse enfin le parti du Roi de Suede. 1631.

Ces impitoyables vainqueurs entrerent dans la Saxe: l'Electeur reconnut trop tard son imprudence; il versa des larmes sur la destruction de Magdenbourg, qu'il auroit pu conserver; il comprit enfin que Gustave étoit son véritable appui; il se jetta dans ses bras. Le Roi de Suede qui connoissoit la lenteur, la légereté de cet allié, répondit à Arnim Envoyé du Prince Saxon: „je veux que l'Electeur me livre la forteresse de Wittenberg pour ma retraite, en cas de malheur, qu'il envoie son fils ainé pour ôtage dans mon armée, qu'il se charge de la solde de mes troupes pendant trois mois, & qu'il me livre les traitres qui sont dans son Conseil, ou qu'il en fasse justice lui-méme: à ces conditions je suis prêt à marcher à son secours: s'il les rejette, c'est à lui de se tirer d'embarras." Arnim courut vers l'Electeur & lui dit tout ce que le Roi exigeoit. „Non-seulement Wittenberg, repliqua Jean George, mais Torgau, mais toute la Saxe, mais toute ma famille, & si ce n'est pas assez, je me livrerai moi méme, & m'irai remettre entre ses mains. Allez, retournez vers ce Prince, & dites lui qu'il marche avec confiance, que je préviendrai ses desirs, que les traitres, dont il se plaint, lui seront livrés, que la solde de ses troupes sera payée, & que je m'estimerai heureux de partager les périls d'un si grand Roi, & de mourir, s'il le faut, sous ses yeux pour la cause commune." Gustave comptoit peu sur l'amitié de l'Electeur; mais il comptoit beaucoup sur la nécessité où ce Prince se trouvoit de recourir à lui. „Je n'exige plus rien, dit-il: puisque l'Electeur connoît enfin ses vrais intérêts, & qu'il attache quelque prix à mon amitié, qu'il consulte la sienne & qu'il suive les mouvemens qu'elle lui inspirera." Gustave en reçut peu de temps après la déclaration suivante (1).

Déclaration envoyée par l'Electeur au Roi de Suede.

„Nous Jean George Duc & Electeur de Saxe, déclarons & reconnoissons par ces présentes, que le Général Comte de Tilly entré dans nos Etats à main armée, sans aucune cause légitime, & au mépris de toutes les loix de l'Empire, en particulier des récès touchant la paix civile, & la paix de Religion, nous avons demandé du secours au Sérénissime & très Puissant Prince Gustaphe Adolphe Roi de Suede, &c. notre très cher oncle & beau frere; sur quoi nous nous sommes obligés & engagés envers lui sur notre parole de Prince & Electeur & sur notre foi de Chrétien de la maniere qui suit: 1°. de joindre notre armée à celle de Suede, aussitôt que sa Dignité Royale aura passé l'Elbe, de nous joindre à elle contre nos ennemis, & de la servir envers & contre tous, de lui laisser la direction de toutes les opérations, de nous conformer à tous ses avis, autant qu'il sera possible, de ne point séparer nos troupes des siennes, tant que le danger subsistera, & de ne conclure aucun traité, ni entrer en aucune négociation, sans son consentement. 2°. Nous voulons que,

„ non

(1) *Londorp.*

„ non feulement nos places fur l'Elbe, lui foient ouvertes pour fa retraite, mais auffi que lui & les fiens y foient reçus en cas de befoin, „ pour les garder fuivant l'exigence des cas, & promettons de les aider „ à les défendre. Entendons que nos officiers, qui commandent dans „ les dites places, fe conforment fans délai ni chicane à nos intentions à cet égard, en vertu de l'obéiffance qu'ils nous doivent. „ 3°. Nous voulons qu'auffi longtems que l'armée de fa Dignité Royale „ fera dans notre pays, elle y foit logée, & qu'on lui fourniffe tous les „ vivres & fourrages fans délai ni difficulté: fait à Torgau le 1er Septembre 1631."

Hift de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Tel fut le fruit des cruautés de Tilly; l'Electeur ne s'étoit point vengé de fes premieres violences; l'inaction de ce Prince encouragea ce Général impitoyable, plus odieux par fa barbarie, qu'eftimable pour fes talents; il fatigua la patience de l'Electeur, & le força enfin à fe déclarer contre l'Empereur, vers lequel fon penchant & fa politique le portoient. Enfin les armées fe trouverent en préfence près de Leipfic; le Héros Suédois balançoit à préfenter la bataille; l'Electeur de Saxe vouloit courir fur le champ à l'ennemi; l'Electeur de Brandenbourg ne vouloit que fuivre Guftave, quelle que fût fa réfolution: les autres Alliés ouvroient des avis différens. „ Meffieurs, difoit Guftave, (1) que deviendront, fi nous fommes vaincus, tant de pauvres Princes & Etats „ Proteftans, dont le falut dépend du fuccès de cette guerre? Je vois „ deux bonnets Electoraux furieufement ébranlés, & même prêts de „ tomber, fi la victoire ne fe décide pas pour nous; il me femble donc „ que le parti le plus fage feroit de couper les vivres au Comte de „ Tilly, & de le forcer par là à fe retirer, & faifir le moment de „ cette retraite, pour lui donner un échec." A peine avoit il fini ces mots, que l'Electeur fe leva, il fembloit étonné qu'un fi grand guerrier refufât l'occafion de combattre: un feu martial étincelloit dans fes yeux, & cependant il motiva fagement l'avis que lui dictoit fon courage. „ Quand la gloire, dit-il, ne nous feroit pas une loi d'attaquer „ l'ennemi, la néceffité ne nous y contraint elle pas? penfez vous que „ mes Etats puiffent nourrir longtemps quatre armées, celle du Roi de „ Suede, celle de la Ligue, celle de l'Empereur & la mienne? Nous „ avons affamé tout ce que nous avons laiffé derriere nous: le prudent „ Tilly occupe le canton le plus fertile de cette contrée: n'efpérons „ point l'en chaffer par la famine; c'eft par les armes qu'il faut le repouffer. Si vous balancez plus longtemps, j'irai le combattre moi „ feul avec mes troupes. Eh! non, non, vous n'irez pas feul, repliqua „ le Roi de Suede, nous vous accompagnerons, & nous fommes charmés „ de vous voir prendre une réfolution fi digne de votre rang." Puis fe tournant vers fes généraux il leur donna l'ordre de marcher vers l'ennemi, dont on étoit encore éloigné. „ Allons, ajouta-t-il, allons joyeufement frotter une couronne Royale & deux bonnets Electoraux, contre la carcaffe de ce vieux Caporal, & lui difputer, non feulement

Irréfolution de Guftave Adolphe.

Bravade de l'Electeur.

(1) *Chemnitz. — Kevenhuller.*

„ la gloire d'une bataille, mais toutes les conquêtes & toutes les usur„ pations de ses maîtres."

Sa fuite honteuse à la journée de Leipsic.

On marcha droit à l'ennemi, & l'on ne tarda pas à en venir aux mains; mais l'Electeur qui blâmoit l'irrésolution du Roi de Suede, qui avoit demandé la bataille, qui avoit même menacé de combattre seul, si on ne le suivoit pas, s'enfuit dès le premier choc: son exemple entraîna ses troupes; ses gardes seuls abandonnerent sa personne, pour courir à la gloire, où Gustave les conduisoit. Jean George précipita sa course jusqu'à Eulenbourg, où il se consola en buvant, (1) de la perte de la bataille, tandis que Gustave & ses autres Alliés la gagnoient. Sa bravade avant le combat, sa fuite pendant l'action, jetterent sur lui un ridicule ineffaçable; un courier vint lui annoncer que les Alliés avoient remporté la victoire, que Gustave le prioit de rassembler ses troupes, & de venir le joindre sur le champ de bataille; on doit sentir ses regrets & sa honte; il rallia ses fuyards & les ramena au camp devant Leipsic: il s'avanca lui-même vers Gustave, d'un pas incertain, les yeux baissés, avec une contenance embarrassée, il bégaya quelques mots; Gustave l'interrompit en lui disant: „ ne parlons point du passé, vous avez prouvé „ *dans le Conseil que vous aviez du courage & de la fermeté de reste*, & „ c'est à votre résolution hardie que je dois la gloire, dont mes troupes „ viennent de se couvrir"; pour le consoler il lui confia le siege de Leipsic, tandis qu'avec les autres Alliés il marchoit à d'autres expéditions. Cette conquête ne couta que cinq jours à l'Electeur; la Capitulation fut humiliante pour la garnison Impériale, dont une partie déserta en sortant, & s'enrôla sous les enseignes Saxonnes. A peine Jean George étoit il entré vainqueur dans la ville, qu'il y reçut un Ambassadeur du Roi d'Espagne, qui lui offroit la médiation de son maître pour le réconcilier avec l'Empereur & s'efforça de lui persuader que c'étoit contre l'intention de Ferdinand, que Tilly étoit entré dans la Saxe.

Son embarras en paroissant devant le Roi de Suede.

Sa réponse aux offres du Roi d'Espagne.

„ Monsieur l'Ambassadeur, lui répondit Jean George, je ne croirai point „ en effet que l'Empereur ait ordonné au Comte de Tilly de livrer aux „ flammes mes villes & mes villages, d'inonder mes Etats du sang de „ mes sujets, & d'y laisser sur son passage à peine assez de vivans pour „ enterrer les morts: non, je ne le crois point: Ferdinand n'est pas un „ Néron; mais je ne croirai pas non plus que Tilly soit entré en Saxe

(1) Cet Electeur laissoit souvent aliéner sa raison par le vin; & il est probable que, lorsqu'il opina avec tant de chaleur pour la bataille, Mars n'étoit pas le seul Dieu qui l'inspiroit. Jean George II eut le même penchant, & le poussa jusqu'à la crapule. „ Je „ ne dirai ni grand bien, ni grand mal de l'Electeur de Saxe, dit le Maréchal de Gram„ mont dans ses mémoires. Ce Prince étoit entiérement gouverné & n'avoit d'autre oc„ cupation, que de boire excessivement tous les jours de sa vie; qualités rares, dont il „ avoit hérité de l'Electeur son pere. Ses principaux Conseillers étoient absolument dé„ pendans de l'Empereur: ce n'est pas que quelquefois ils n'eussent à pâtir avec lui, car „ il les traitoit fort mal de paroles, & la plus grande injure qu'il leur disoit, c'étoit de „ les appeller Calvinistes, qui, à son égard, surpassoit celle de *Schelmes*: mais, après „ tout, il ne faisoit que ce qu'ils vouloient; il étoit fort zélé pour la religion Luthé„ rienne, &, le jour qu'il communioit, il portoit ce respect au sacrement, de ne pas „ s'enivrer le matin: mais le soir il réparoit l'omission, & buvoit toute la nuit, jus„ qu'à ce qu'il tombât sous la table, ainsi que tous les convives."

„ ſans l'ordre de ſon maître : on le deſavoue, parce qu'il eſt vaincu ; „ on le combleroit d'éloges, s'il étoit vainqueur. Je vois plus clair „ qu'on ne penſe: la perte des Proteſtans eſt réſolue; je ſerai peut être „ le dernier, dont on machinera la ruine, parcequ'on rougira de frap- „ per les premiers coups ſur un homme qui a, comme ſes ayeux, rendu „ de grands ſervices à la Maiſon d'Autriche ; mais enfin la politique „ l'emportera ſur la reconnoiſſance ; ſi l'on parvient à abbattre mes Al- „ liés, on m'accablera comme eux, & je courrois peut-être autant de „ riſque en acceptant l'amitié de l'Empereur, qu'en m'expoſant ouver- „ tement à ſa vengeance. J'ai fait tous mes efforts pour ne pas me „ liguer avec les ennemis de Ferdinand. C'eſt lui, c'eſt ſon Général „ Tilly, qui m'y ont contraint: Guſtave a ma parole, & mon cœur: „ il eſt digne celui là de trouver un ami fidele, & je le ſerai."

Hiſt. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Il partit & ſuivit Guſtave en Bohême: la conquête de ce Royaume fut en partie dûe à la valeur de ſes troupes, il répara la ridicule & honteuſe conduite qu'il avoit tenue à la journée de Leipſic ; nous ne rappellerons ici ni ſes ſuccès ni ſes diſgraces, déjà rapportés dans l'hiſtoire d'Allemagne, & dans celle de Bohême. Après la bataille de Nordlingue, il ſe détacha du parti Suédois & fit ſa paix avec l'Empereur aux conditions ſuivantes : „ que l'exécution de l'Edit qui ordonnoit la „ reſtitution des biens Eccléſiaſtiques ſeroit ſuſpendue pendant quarante „ ans; que l'Archevêché de Magdebourg appartiendroit à Auguſte ſon „ ſecond fils; que l'Archiduc Léopold auroit celui d'Halberſtadt; que „ Jean George poſſéderoit la Haute & la Baſſe Luſace, à titre de fief „ mouvant de la couronne de Bohême." Tels furent les articles du traité de Prague, où les intérêts de l'Electeur furent ſtipulés; on trouva beaucoup d'égoïſme dans ſa conduite: par un autre article, il s'obligeoit encore à unir ſes troupes à l'armée Impériale, pour chaſſer les Suédois; cet engagement fut traité d'ingratitude. Mais la raiſon d'Etat lui ſembla une excuſe ſuffiſante pour répondre à ces reprocher: les Suédois ne le punirent que trop de ſa défection ; ils paſſerent, repaſſerent pluſieurs fois dans ſes Etats, pillans, brulans, ſaccageans & traitant les malheureux Saxons, peu s'en faut, comme Tilly les avoit traités. Jean George fut enfin obligé de conclure avec eux une trêve aux conditions ſuivantes: „ qu'il leur donneroit tous les mois onze mille écus & trois mille boiſ- „ ſeaux d'avoine; qu'il leur laiſſeroit Leipſic tant que dureroit la trêve, „ & que, de leur côté, ils évacueroient toutes les places qu'ils occu- „ poient & obſerveroient une exacte neutralité à ſon égard." La paix de Weſtphalie lui rendit la ville de Leipſic & lui aſſura la poſſeſſion de la Principauté de Querfurt ; il mourut en 1656, après avoir vu quatre vingt tant de ſes enfans, que des enfans de leurs enfans. Ce Prince n'avoit qu'une fougue momentanée, peu de conſtance dans le caractere, peu de grandeur dans les vues ; il avoit d'ailleurs un défaut, qui ne peut s'allier avec le myſtere qu'exige la politique; du reſte il étoit bon & juſte; on peut lui reprocher des fautes, des foibleſſes, mais point de noirceurs: par ſon teſtament il partagea ſes Etats entre les quatre fils

Il retourne au parti de l'Empereur. 1635.

Sa mort: ſon teſtament. 1656.

qui lui restoient: Jean George eut (1) le Duché de Saxe avec l'Electorat qui lui est annexé par la Bulle d'or ; le testateur y ajouta le Burgraviat de Magdenbourg, avec les Cercles de Misnie & de Leipsic, la Haute Lusace, le droit sur l'Abbaye de Quedlinbourg, & le séquestre du Comté de Mansfeld. Auguste eut les quatre bailliages démembrés de l'Archevêché de Magdenbourg, qui formoient la Principauté de Querfurt; il eut encore Sachsenbourg, Eckersberg, Weissensée, Freiburg, Sangerhausen, Langensaltza, Nébra, Sittichenbach, Heldrungen, Wendelstein & Weissenfels. L'Evêché de Mersebourg, la Basse Lusace, Draubilung, Finsterwald, Bitterfeld, Délisch & Sœrbich, furent le partage de Christian. Maurice eut l'Evêchés de Naumbourg, la portion Electorale du Comté de Henneberg, les Seigneuries de Tuttenberg, de Frauenprisnitz, de Nieder, de Werben, de Woigsberg, de Blauen, de Plausen, de Tribitz, d'Arnshaugk, de Weida & de Ziegenzuch. Tous ces Princes eurent dans leurs Etats la supériorité territoriale, disposition qui fit naître dans la suite de grands débats.

Vues ambitieuses du Duc Bernard de Weimar.

La branche de Weimar avoit été plus fidele aux Suédois que ne l'avoit été la branche Electorale; Guillaume avoit constamment porté les armes pour leur parti, jusqu'au traité de Prague: il ne s'occupa depuis que de soins pacifiques, réforma les loix encore imparfaites, & mourut regretté des sages; mais aucun des Princes de la Maison de Saxe ne s'acquit plus de gloire dans ce siecle que Bernard Duc de Weimar; l'ordre des événements nous a forcés de fixer principalement les yeux du lecteur sur la tige Electorale; & nous n'avons pu rapporter, en leur temps, les exploits de ce grand Capitaine. Mais quoiqu'il ait porté ses armes loin de sa patrie, quoiqu'il ait servi les intérêts d'une Cour étrangere, nous ne pouvons nous empêcher d'offrir ici un tableau succint d'une si belle vie; son ardeur guerriere s'annonça dès sa plns tendre jeunesse; il fit une étude profonde de l'art des combats & des retraites; son génie dévança les années, & ses maîtres devinrent bientôt ses éleves. Parmi les Puissances, qui embrassoient l'Europe par leurs querelles, la France fut celle dont il préféra l'Alliance; il avoit tant de freres, tous ses aînés, que son héritage ne suffisoit pas à son ambition; il espéroit, sous les auspices de Louis XIII, créer un nouvel Etat dans une autre contrée, & y fonder, pour ainsi dire, une autre Maison de Saxe. Tel fut l'objet principal du traité qu'il conclut en 1635 avec le Monarque François, ou plutôt avec Richelien son Ministre, qui travailloit à ruiner de tous côtés la Puissance Autrichienne. „ Pendant la guerre (2), la „ Cour de Franche devoit faire toucher au Duc quatre millions chaque „ année, & celui-ci devoit avoir toujours sur pied une armée de dix-„ huit mille hommes; il devoit commander cette armée, comme Gé-„ néral des troupes des Princes d'Allemagne confédérés avec S. M. T. C; „ mais il devoit prêter serment au Roi; on lui déféroit la direction

(1) Il laissa quatre fils, Jean Ernest qui continua la branche de Weimar, Adolphe Guillaume qui fut chef de celle d'Eisenach, Jean George qui devint aussi chef d'une branche de ce nom après la mort de son frere Adolphe & de ses neveux, & Bernard Duc de Jene.

(2) *Mém. Rec. Vit. Sir.* —— *Rec. des Trait. par. Leon.*

„ des affaires de la guerre ; mais on lui donnoit un conseil composé „ des Agens du Roi de France & des Princes confédérés. Louis XIII „ lui cédoit ses prétentions sur l'Alsace, pour en jouir avec tous les „ droits qui avoient appartenu à la Maison d'Autriche dans cette Pro- „ vince; on l'obligeoit à y conserver la Religion Catholique: on s'en- „ gageoit à lui faire accorder le titre de Landgrave d'Alsace, à lui „ conserver toutes les concessions que la Suede avoit faites à la France, „ ou à lui faire donner un équivalent; enfin on lui promettoit, après „ la paix, une pension de cinquante mille écus."

Hist. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Il commença sa carriere par une imprudence, qui pouvoit, dès le premier pas, renverser ses hauts projets : il se laissa enfermer avec le Cardinal de la Valette, dans son camp près de Mayence, par Galas Général des Impériaux ; mais il leur échappa avec autant d'adresse que Bannier; entra dans l'Alsace & s'empara de Saverne, força le château de Leure, se fortifia dans une isle du Rhin, & triompha du célebre Jean de Wert qui ôsa l'y attaquer: maître des bords du Rhin, il marcha vers la Forêt noire, se rendit maître de Seckingen, de Lauffenbourg, de Waldshut. Rhinfeld fit une plus longue résistance : les Impériaux accoururent au secours de cette place, sous la conduite de Jean de Wert & de Savelli: le Duc de Weimar triompha de leurs forces réunies, les battit encore (1), & revint devant Rhinfeld; cette place ouvrit ses portes au vainqueur, & sa conquête fut suivie de celle de Fribourg ; les villes forestieres étoient en sa puissance ; il tenta le siege de Brissac. Ferdinand qui connoissoit l'importance de cette place, ordonna au Comte de Gœtz de la secourir à quelque prix que ce fût; il y courut, mais il fut vaincu après un combat qui dura plus de cinq heures avec une égale fureur de part & d'autre. Bernard commandoit, combattoit, couroit d'une aîle à l'autre ; son poste étoit, partout où étoit le plus grand péril ; les forteresses de Lichtenek, de Burkenau, de Sponek, de Drusenheim se rendirent à lui; Brissac tenoit encore; les Impériaux revenus de leur premier effroi ne se lassoient point d'attaquer les Weimariens dans leurs retranchemens: cependant les assiégés étoient réduits à de telles extrêmités, que le Gouverneur avoit mis des gardes dans les cimetieres pour défendre les cadavres contre la rage des habitans affamés ; il se rendit enfin ; & Bernard regarda sa conquête comme le centre de sa puissance ; de là il regnoit sur le Comté de Brisgaw, s'allioit avec les Suisses, bravoit la Maison d'Autriche, & se rendoit l'Egide de la France. Telles étoient les idées dont son orgueil se repaissoit, lorsque Louis XIII lui demanda la cession de Brissac: le Duc sçut amuser quelque temps la Cour de France par de vagues promesses; enfin il répondit fiérement: *me demander ma conquête, c'est demander à un homme de bien le sacrifice de son honneur.* On negocia encore ; le Duc parut moins ferme, Richelieu plus ardent ; cependant on ne conclut

Succès du Duc Bernard.

Mésintelligence entre le Duc & la Cour de France.

(1) *Merc. Franc.* —— *Vassenberg.* —— *Meyer. Londorp. Sup.* —— *Puffend. de reb. Succ.* —— *Struv. Per.* —— *Hist. du Mar. de Guébriant par le Laboureur.*

rien; mais la Cour de France diminua la solde des troupes Weimariennes: le Duc, qui regardoit Brissac, comme la Capitale des Etats, dont il se croyoit souverain, temporisoit toujours, refusoit mollement, promettoit foiblement, & n'accordoit rien. La Cour de Vienne n'ignora pas son mécontentement; elle lui fit faire des propositions, pour l'engager dans ses intérêts; mais il ne put croire à la sincérité des promesses d'un Empereur, dont les ayeux avoient été les persécuteurs de sa famille: au milieu de ces négociations il s'empara de la ville de Than. Louis XIII ne le secondoit plus, & sembloit le redouter: ce fut dans ces circonstances que le Duc fut attaqué d'une maladie, qui ne laissa aux médecins aucun espoir de sauver ses jours; comme sa mort étoit utile à deux grandes Puissances, on les accusa toutes deux de l'avoir fait empoisonner: ces soupçons tombent par cela même qu'ils sont contradictoires, & qu'on ne peut supposer que la Maison

Mort du Duc.

d'Autriche se soit entendue avec la Maison de Bourbon, pour abréger les jours de ce grand homme: on croit qu'il mourut de la peste; quoiqu'il en soit, ce courage qui ne s'étoit jamais démenti au champ d'honneur, ne l'abandonna point dans son lit: il avoit vécu en héros; il mourut en philosophe, souriant aux vastes projets dont l'exécution avoit occupé toute sa vie, & qu'une fievre alloit renverser, consolant ses officiers, qui fondoient en larmes, & dictant d'une voix ferme ses der-

Son Testament.

nieres volontés; il légua ses conquêtes à celui de ses freres qui viendroit en prendre possession; si aucun de ces Princes n'ôsoit lui succéder, il laissoit ce vaste héritage à Louis XIII, à condition que les garnisons seroient moitié Allemandes, moitié Françoises, & que, par la paix générale, les places qu'elles occuperoient seroient rendues à l'Empire; il laissoit le Commandement de son armée au Major Général Erlach, quoique la voix publique l'accusât de s'être laissé corrompre par le Cardinal de Richelieu: le legs que reçut le Comte de Guébriant étoit, sinon le plus riche, au moins le plus flateur & le plus glorieux pour un guerrier; il eut l'épée, le cheval de bataille, & les pistolets du Héros Saxon. Ce Prince mourut le 18 Juillet 1639. „ C'étoit, dit le Laboureur, un Prince sans contredit des plus illustres & des plus excellens „ que l'Allemagne ait vu naître depuis plusieurs siecles, comparable aux „ plus grands hommes de l'antiquité pour sa valeur & pour l'expérience des armes, &, pour tout dire, le véritable exemplaire d'un Héros parfait; il étoit sage, modéré, chaste, tempérant, constant, patient, débonnaire, clément, généreux, bienfaisant & reconnoissant; „ il étoit docte, bien versé dans l'histoire, & avoit l'intelligence de „ plusieurs langues." Le Comte de Guébriant parvint, non sans beaucoup de peine, à retenir l'armée Weimarienne au service de la France; ces Saxons prodiguerent leur sang pour des querelles, qui leur devenoient étrangeres, & furent détruits en détail; ainsi cette expédition dont les commencemens promettoient à la Maison de Saxe un nouvel établissement, finit par lui être funeste, en faisant périr loin de ses Etats tant de troupes, dont à peine un petit nombre revirent leur patrie.

Hist. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Le Duc Bernard avoit été peu ſecondé par les Princes de ſa maiſon, la plupart envieux de ſa gloire & de ſes ſuccès, quoique peu d'entre eux euſſent le droit d'en être jaloux ; la branche Electorale s'obſcurciſſoit. Jean George I avoit eu peu de talens (1): Jean George II ne ſçavoit que boire; ſon regne fut paiſible; mais s'il fit peu de mal, il fit auſſi peu de bien, & ne fut qu'un fantôme de Prince, mépriſé dans l'Empire, & peu reſpecté de ſes ſujets; il mourut en 1680. Jean George III ſon ſucceſſeur & ſon fils joua un rôle plus noble, & l'on vit revivre en lui le mérite des anciens Princes Saxons: il courut à la défenſe de Vienne, lorſque le Grand Sobieski délivra cette capitale & l'Empire: depuis cette expédition, dont il partagea la gloire, Jean George porta les armes contre la France, & força l'armée de cette Puiſſance à abandonner Heilbrun. Son différend pour le Duché de Saxe Lawembourg fut le plus important des événemens de ſon regne. Jules François Duc de Saxe Lawembourg, fils de Jules Henri & d'Anne Magdelaine Poppel de Lobkowitz, mourut en 1689; il y avoit entre la maiſon de Saxe Electorale, & celle de Saxe Lawembourg un traité de ſucceſſion mutuelle, au défaut d'enfans mâles; Jules François n'en avoit point laiſſé: ce Prince, qui poſſédoit de grands biens en Bohême, s'étoit toujours montré zelé Catholique, pour faire ſa cour à la maiſon d'Autriche; il avoit épouſé Marie Hedwige Auguſte, fille de Chriſtiern Auguſte, Prince Palatin de Sultzbach; il ne reſtoit que deux fruits de ce mariage; c'étoient deux Princeſſes, & les biens de leur pere étant, preſque tous, des fiefs maſculins, leur partage ſe réduiſoit à quelques Alleux. A peine Jules François avoit il les yeux fermés, qu'on vit Zapfin, Miniſtre de Jean George III, entrer dans Ratzenbourg, & recevoir, au nom de ſon maitre, le ferment de fidélité des Magiſtrats, du Gouverneur, & de la garniſon; mais avant que l'Electeur fut reconnu dans les autres Etats du dernier Duc, cette ſucceſſion avoit déja mis tout le Nord en feu; on voyoit de tous côtés accourir des troupes, qui s'emparoient de ce qui ſe trouvoit à la bienſéance de leurs

Différend pour la ſucceſſion de la Maiſon de Lawembourg.

(1) Nous avons déja parlé des défauts de ce Prince; le Laboureur le peint d'une maniere plus déſavantageuſe encore; mais ſes pinceaux ſemblent conduits par la haine, & ſes couleurs ſont peut être trop fortes. Le Général Banier aſſiégeoit Pirna; il avoit réſolu de livrer cette ville aux flammes. „ Mais l'Electrice, dit l'hiſtorien, le piqua de généroſité „ & de miſéricorde pour les pauvres habitans; elle lui en écrivit ſi fortement, qu'il ſe „ contenta de ruiner les murailles & les tours qu'il fit raſer. Le Duc de Saxe ſon mari „ eut bien plutôt intercédé pour les bêtes de ſes forêts, puiſqu'il diſoit ſouvent *que la perte* „ *lui en étoit plus ſenſible*, *que la ruine & la déſolation de ſes Etats & de ſes peuples*, tous mi- „ ſérables & réduits à la ſixieme partie du nombre qu'ils étoient, avant ſa rupture avec „ la Suede. Il ne ſera pas hors de propos ſur ce ſujet de réciter, à ſa honte, une ac- „ tion, dont je ne croirois que peu de témoins, quoique aſſez publique, ſi le Sr. Beau- „ regard ne m'avoit aſſuré que l'on a vu avec horreur dans des forts d'une forêt des mi- „ ſérables lambeaux des habits & de la chair d'un gentilhomme, que la jalouſie de la „ chaſſe lui fit cruellement attacher avec des fers aux pieds & aux mains, ſur un cerf „ farouche, qui l'emporta deux jours entiers avec telle impétuoſité, qu'il fut impoſſible „ aux troupes de Suede, qui paſſoient le long de cette forêt, qui étoit de cinq ou ſix „ lieues, de le pouvoir ſecourir. La paſſion du vin l'a porté à d'autres excès, comme „ celle qui partageoit ſon temps avec le plaiſir de la chaſſe. C'eſt pourquoi ſa grandeur „ paroiſſoit particulierement à ſon écurie, à ſon équipage & à ſa cave; c'étoit le lieu „ où il paſſoit le mieux ſon temps.

SECT. II. *Hist.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Princes; le Roi de Dannemarc embrassa le parti de l'Electeur, sans doute parce qu'il espéroit que sa reconnoissance lui donneroit quelque part dans les biens qu'il lui auroit conservés. Le Roi de Suede se déclara contre Jean George; ses troupes surprirent Otterndorp. Les Princes d'Anhalt appuyés par la maison de Brandenbourg, s'opposerent de même à toutes les entreprises de l'Electeur. Le Duc de Zell mit des garnisons dans la plupart des villes ou des forteresses contestées; il n'agissoit, disoit il, qu'en qualité de Général de la Basse Saxe, & pour la sureté des concurrens. L'Empereur, que Jules François avoit nommé tuteur de ses deux filles, fit aussi mettre en sequestre Lawembourg & quelques Bailliages situés au bas de l'Elbe; enfin la maison de Brunswic fit entrer une armée dans les pays contestés, & l'Allemagne se crut à la veille d'une guerre sanglante. Les Ministres des Princes intéressés à cette grande affaire se rendirent à Augsbourg; on se plaignit d'abord amerement de la conduite du Duc de Zell. Son Ministre la justifia de son mieux, & loua le désintéressement de son maitre, devant d'autres députés dont les maitres n'étoient pas plus désintéressés que le sien: les esprits s'aigrissoient; on disputoit chaque jour, sans rien conclure; mais la guerre, qui s'alluma entre l'Empire & la France, fit oublier la succession de Lawembourg, on s'occupa de plus grands intérêts, & on rassembla toutes les forces des concurrens contre cette Puissance. Les fatigues que Jean George essuya dans cette guerre, lui donnerent la mort; il avoit épousé Anne Sophie, fille de Frédéric III Roi de Dannemarc & de Sophie Amélie, Duchesse de Brunswic-Lunebourg; de ce mariage étoient nés deux Princes, Jean George, & Frédéric Auguste.

Assemblée inutile à Augsbourg.

1691.

Jean George IV s'empare de plusieurs Domaines.

Le premier étoit un Prince ambitieux, qui ne cherchoit que des prétextes pour reculer les bornes de son héritage; il s'empara de plusieurs Domaines, qui appartenoient aux Princes de Saxe-Merssebourg (1), Zeitz, & Weissenfels; les villes de Delitsch, de Zærbig, de Bitterfeld, de Merssebourg, & de Naumbourg, furent forcées de lui prêter serment de fidélité. Au bruit de ces invasions, les Princes dépouillés remplirent l'Allemagne de leurs cris; ils implorerent l'appui de l'Empereur contre l'oppression. Léopold, qui avoit des rebelles à dompter, & de puissans ennemis à combattre, ne voulut pas s'en attirer un de plus dans l'Empire; il avoit besoin de l'Electeur; il fut sourd aux plaintes des Princes opprimés, & toléra un mal qu'il ne pouvoit empêcher sans nuire lui même au

(1) Les Etats de la branche de Saxe Merssebourg étoient l'Evêché de Merssebourg sur la Saala en Misnie; la ville de Lutzen, près de laquelle périt Gustave Adolphe; Seidlitz, Lauchstedt, Schafstedt, Alt-Ranstadt, Delitsch, Bitterfeld, Zærbich, & la plus grande partie de la Basse-Lusace: cette branche étoit issue de Christian, troisieme fils de Jean George I. La branche de Saxe Zeitz qui descendoit de Maurice quatrieme fils de Jean George I, possédoit Zeitz, Naumbourg, Pegau, Fraven-Prielstnitz, Scheussingen, Sula, Plauen, Voigtberg, Oelnitz, Siegenric, Weida, & Arenshaugk. Neustadt est dans la jurisdiction de cette derniere ville. Les Etats de la Maison de Weissenfels étoient la ville de ce nom, le château Augustbourg, Freibourg, la Principauté de Querfurt, Sachsenbourg, Heldrungen, Wendelstein, Sittichenbach, Eckartsberg, Weissensée, Sangerhausen, & Langensaltz.

au bien de ſes affaires. Jean George ne fut point ingrat; il envoya en Hongrie un Corps de troupes, qui ſeconda bien l'armée Autrichienne; mais il alloit les rappeller, lorſqu'il mourut après un regne de trois ans. Frédéric Auguſte ſon frere lui ſuccéda; le beſoin qu'il avoit de l'Empereur pour conſerver ce que Jean George IV avoit acquis, lui dicta la conduite qu'il devoit tenir; il parut d'abord diſpoſé à ramener ſes troupes en Saxe; il fallut qu'on achetât leurs ſervices, non avec de l'argent, car les finances de Léopold étoient épuiſées, mais avec de riches promeſſes, & une protection non équivoque envers & contre tous. Ayant pris le commandement de l'armée Allemande en Hongrie, il fut preſque toujours malheureux, tant dans les combats que dans les ſieges; & ſon armée ſe ruina ſans gloire; ſes ſoldats étoient rebutés de verſer leur ſang pour des intérêts étrangers à ceux de l'Empire, plus étrangers encore à ceux de la Saxe; car le Corps Germanique ne convenoit pas toujours de la néceſſité de défendre la Hongrie; il prenoit peu de part au ſort de ce Royaume, lorſque les Turcs n'étoient pas ſur les frontieres de l'Autriche; les fréquentes révoltes des Hongrois ſembloient même utiles aux Princes Allemands, parce qu'elles minoient la puiſſance Autrichienne, & qu'elles traverſoient les vues deſpotiques des Empereurs.

Hiſt. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Frédéric-Auguſte ſon ſucceſſeur fait la guerre en Hongrie 1694.

Cependant Sobieski, l'honneur de la Pologne, le fléau des Turcs, le libérateur de l'Empire, termina ſa glorieuſe carriere: ſon trône ſeroit reſté vacant, ſi, pour le remplacer, on avoit cherché dans l'Europe un Prince qui l'égalât: plus l'honneur de lui ſuccéder impoſoit de devoirs, exigeoit de talens, plus il ſe trouva de concurrens, qui diſputerent ſa couronne: on en compta juſqu'à douze, dont toutes les grandes actions réunies, n'auroient pas égalé la gloire du héros que la Pologne venoit de perdre. Les Saxons ne virent point avec joye l'Electeur Frédéric Auguſte ſe mettre ſur les rangs, ils prévirent bien qu'il épuiſeroit leurs richeſſes pour acheter cette couronne, leur ſang pour la défendre, & que cette République, dont l'égoïſme politique étoit connu, leur ſeroit plus onéreuſe qu'utile. Le Prince de Conti étoit le plus redoutable des rivaux de l'Electeur; l'Abbé de Polignac lui gagnoit des ſuffrages qu'il ne payoit qu'avec des traits d'eſprit & de belles promeſſes; plus cet Ambaſſadeur étoit éloquent, plus il falloit que Frédéric fût prodigue; il le fut, & réuſſit: le Palatin Potocki s'étoit déclaré François: on lui donna trente mille écus, il fut Saxon. Frédéric, le Prince Jacques Sobieski, & le Prince de Conti furent proclamés chacun par leurs factions; les partis ſe heurtoient: les Tartares à la faveur de ces troubles faiſoient des conquêtes, & les Polonois (comme ſi l'Abbé de Polignac leur eut inſpiré l'eſprit François) faiſoient des chanſons; enfin le parti Saxon prévalut, & ce ſuccès fit le malheur de la Saxe & de la Pologne. Frédéric Auguſte ſuccédoit à un Prince guerrier; il voulut l'être, mais il n'avoit pas ſes talens; il ſe ligua avec le Roi de Dannemarck, & le Czar de Moſcovie, contre Charles XII, dont ils mépriſoient la jeuneſſe; les Saxons entrerent en Livonie; on connoît les ſuites funeſtes de cette invaſion, le Roi de Dannemarck forcé à demander la paix, les Moſcovites vaincus, les

L'Electeur Frédéric Auguſte parvient au trône de Pologne. 1696.

SECT. II. *Hist.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Saxons battus à leur tour, la Courlande & la Lithuanie conquises par Charles XII, Auguste abandonné par la République, soutenant avec les seules forces de la Saxe une guerre malheureuse, enfin sa couronne arrachée par les mains victorieuses du Prince Suédois, & placée sur la tête de Stanislas Leczinski. Dans toute cette révolution la République laissa tout faire & ne fit presque rien; la Saxe s'épuisa d'hommes & d'argent pour conserver à son maitre un vain titre qu'il perdit; enfin elle vit les Suédois franchir ses frontieres, & son Duc forcé à féliciter sur son avénement au trône, ce même Stanislas qu'il avoit traité de rebelle; sans cette humiliation, la Saxe étoit perdue. Frédéric demeura donc dans Dresde, vaincu, humilié, & ruiné; le téméraire Charles osa entrer presque seul dans la capitale du Prince, qu'il avoit détrôné; & l'Electeur, qui pouvoit le sacrifier à sa vengeance, lui demanda pardon. Mais après la bataille de Pultava il remonta sur le trône aussi facilement qu'il en étoit tombé. Le parti de Stanislas fut bientôt dissipé, & par les troupes Saxonnes, & par l'humeur pacifique de Stanislas lui même, qui ne vouloit point être le fléau de sa patrie. La mort de Charles XII affermit le sceptre dans les mains de Frédéric Auguste: cependant il ne put assurer au Comte Maurice de Saxe, son fils naturel, le Duché de Courlande; triste condition d'un Roi, qui, par complaisance pour de fiers Républicains qui ne l'avoient pas défendu dans ses disgraces, fut presque contraint de prendre les armes contre un fils qu'il adoroit. Frédéric Auguste avoit des talens politiques; il auroit fait le bonheur de la Saxe si son ambition ne lui eut fait préférer un vain nom de Roi à la puissance vraiment Royale qu'il avoit dans ses Etats: il prodigua le sang & l'argent de ses sujets naturels dont il étoit chéri, pour des sujets étrangers qui l'abandonnoient; mais il fut si vertueux, que la Saxe, quoique épuisée & misérable, lui pardonna les sacrifices que sa couronne lui avoit coûtés: il mourut le 1 Février 1733. Nous n'avons donné qu'un tableau succint de son regne; nous en renvoyons les détails à l'Histoire de Pologne.

Il est détrôné. 1704.

Il remonte sur le trône. 1709.

Sa mort. 1733.

Nous serons encore plus laconiques sur celui de Frédéric Auguste son fils, dont les événemens sont presque tous étrangers à l'Histoire de Saxe. La Diete fut orageuse; plusieurs factions s'éleverent; les deux plus puissantes furent celles de Stanislas & de Frédéric Auguste; chacune des deux élut son chef, celle du Prince Saxon étoit appuyée par l'Empire & la Russie; on conçoit à peine comment, après tant de désastres, l'Electeur trouva encore en Saxe assez d'argent pour acheter des suffrages. Stanislas se jetta dans Dantzick, & disparut: par le traité de 1735 Stanislas abdiqua, mais il conserva le titre de Roi: qu'auroit il eu de plus en Pologne? La succession de l'Empereur Charles VI embrasa l'Allemagne & presque toute l'Europe. Charles Albert de Baviere fut couronné Empereur, eut des succès & des pertes rapides, & mourut dans l'indigence. La Cour de France offrit à Frédéric Auguste la Couronne Impériale, dont elle ne pouvoit gueres disposer après tant d'expéditions dispendieuses. Frédéric étonné que la même Puissance, qui avoit voulu le renverser du trône de Pologne, voulut l'élever sur celui de l'Empire, refusa des of-

1744.

fres qu'on ne pouvoit réalifer. François I Grand Duc de Tofcane fut élu: tandis que Maurice Comte de Saxe à la tête des François, remportoit des victoires, & faifoit regretter à la Saxe qu'il ne fût pas fils légitime du dernier Electeur, Frédéric Augufte III fe laiffa engager dans le parti contraire & ne fçut garder une fage neutralité; fes troupes s'unirent aux Autrichiens; toute cette armée fut battue par les Pruffiens fous les murs de Dresde, ,, le Roi (1) de Pruffe, dit M. de Voltaire, enferma de tous ,, côtés la ville de Dresde; il y entre, fuivi de dix bataillons & de dix es- ,, cadrons, défarme trois régimens de milice qui étoient toute la garni- ,, fon, fe rend au palais, où il va voir les deux Princes & les trois Prin- ,, ceffes, enfans du Roi de Pologne, qui y étoient demeurés; il les em- ,, braffa, il eut pour eux les attentions qu'on devoit attendre de l'homme ,, le plus poli de fon fiecle, il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avoit ,, fermées, donna à dîner à tous les Miniftres Etrangers, fit jouer un Opé- ,, ra Italien; on ne s'apperçut pas que la ville étoit au pouvoir du vain- ,, queur, & la prife de Dresde ne fut fignalée que par les fêtes qu'il y ,, donna: ce qu'il y eut de plus étrange, c'eft qu'étant entré dans Dres- ,, de le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe, & laiffa ,, tout le fardeau au Roi de France.

Hift. de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

Trifte état de la Saxe fous Frédéric Augufte III. 1746.

Cette guerre fut terminée par le traité d'Aix la Chapelle; une autre guerre fe ralluma en 1756; on vit une partie de l'Europe liguée contre le Roi de Pruffe, & les Maifons d'Autriche & de Bourbon, après tant de difcordes, s'unir contre cet ennemi commun. La Saxe, pour qui ces démêlés devoient être indifferens, devint cependant un des théâtres de la guerre; elle fut bientôt couverte de troupes Pruffiennes. Leipfic tomba d'abord au pouvoir du Roi de Pruffe; il entra une feconde fois dans Dresde, non en vainqueur, mais fous le titre modefte de protecteur, & non moins redoutable que la premiere fois; il fit ouvrir les Archives, pour y chercher des preuves des deffeins de la Cour de Saxe contre lui: le Roi de Pologne fuyoit devant lui, comme fon pere avoit fui devant Charles XII. Les Saxons, quoique bien retranchés dans le camp de Pirna, furent faits prifonniers au nombre de quatorze mille. On ne reconnoiffoit plus l'antique valeur de cette nation; le Roi de Pologne obtint à peine des paffeports pour retourner au fein de cette République, laiffant tout fon patrimoine au pouvoir de fon ennemi: tout l'Electorat fut mis à contribution: la Reine Marie Jofephine d'Autriche expira de chagrin dans Dresde, au milieu de fes fujets ruinés, qui trouvoient leurs malheurs fupportables, tant qu'elle les confola par fa préfence. Le Régiment du Prince Frédéric Augufte & un Bataillon du Prince Xavier échapperent feuls aux Pruffiens; ils fe firent jour jufqu'aux frontieres de Pologne: la retraite du premier fut conduite par un fimple Sergent nommé Rechter; ce brave homme fouleva fes compagnons contre leurs officiers qui vouloient fe rendre, fe fit commandant, & juftifia fa conduite par le fuccès.

1748. 1756.

Le Roi de Pologne ne joua plus aucun rôle dans cette guerre. Mais

(1) *Siecle de Louis XV.* —— *Papiers Publics.*

Sect. II. *Hist.* de Saxe, &c. 1515 à nos jours.

ses sujets en furent les victimes, ses terres en furent le théatre; telle étoit l'industrie des Saxons, la richesse de leurs mines, & le produit de leurs manufactures qu'après tant d'argent versé dans la Pologne, après tant de désastres, Frédéric trouva encore dans leur pays de quoi lever de fortes contributions. Cependant ses ennemis étoient dans sa capitale; on l'avoit mis au ban de l'Empire, on le croyoit perdu; les Saxons s'attendoient à le voir succomber, & au milieu de leur désolation on entendoit quelques cris de joie. La journée de Rosbach fit évanouir toutes leurs espérances, les François furent mis en fuite, presque sans avoir combattu, & le vainqueur toujours maître de la Saxe passa en Silésie. La paix fut enfin conclue en 1762 & le Roi de Pologne mourut l'année suivante.

La Maison Electorale de Saxe a enfin renoncé à ses vues sur le trône de Pologne, dont la possession causoit à ses Etats des maux réels, qui n'étoient pas même compensés par des biens apparens; les Princes de cette auguste race ont senti, qu'il vaut mieux gouverner ses sujets, que d'être soi même gouverné par des étrangers: le titre d'Electeur est assez beau, sans doute, & faire & prescrire des loix aux Souverains de l'Empire c'est bien l'être soi même.

Fin de l'Histoire de Saxe.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DE L'ELECTORAT DE BRANDENBOURG.

SECTION I. *Histoire de Brandenbourg, jusques au commencement du XVIIe. siecle.*

SECTION I. Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Description Géographique du Marquisat de Brandenbourg.

Division de la Marche.

Le Marcgraviat ou Marquisat de Brandenbourg, fait partie du Cercle de la Haute-Saxe & occupe la seconde place dans l'assemblée des États de ce Cercle. A prendre ce pays dans sa plus grande étendue, on lui trouve 47 à 49 milles d'Allemagne de longueur, & 27 à 30 de largeur. Driesen qui en est l'extrémité la plus orientale, est au 37° de longitude & Diesdorff qui en est la plus occidentale, est au 31°,2′; tandisque Zossen à son midi, est au 52° de latitude & Pasewalck aux frontieres de Poméranie, au 53°,55′. Le Brandenbourg en entier porte communément le nom de Marche, & sous ce nom il se divise en Marche Electorale & en Nouvelle Marche. La Marche Electorale, à son tour se divise en quatre parties, sçavoir en Vieille Marche, en Province de Prignitz, en Marche Moyenne ou du Milieu & en Marche Uckeranne ou de l'Ucker. Chacune encore se partage en un certain nombre de cercles qui renferment les villes, bourgs & villages du pays. Ainsi la Vieille Marche, composée de 7 cercles, comprend 14 villes & 564 villages; Stendel en est la Capitale. Le Prignitz, composé de 7 cercles, comprend 11 villes & 246 villages; Perlberg en est la Capitale. La Marche Mo-

SECT. I. *Hist.* de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

yenne, composée de 8 cercles, comprend 41 villes & 1000 villages; Berlin en est la Capitale, mais elle cede à l'ancienne ville de Brandenbourg (1) l'honneur de vôter & de signer la premiere dans les affaires qui regardent toute la Province. Enfin la Marche Uckeranne, composée de deux cercles, comprend 19 villes & bourgs tenant marchés & au delà de 370 villages; Prentzlow en est la Capitale. L'on compte dans la Nouvelle Marche 11 cercles, 38 villes & 320 villages; Custrin en est la Capitale. Le nombre des villes du Brandenbourg est donc d'environ 120 & celui des villages de 2500. Celui des habitations isolées, comme châteaux, maisons de plaisance, maisons de campagne, bergeries &c. est très-considérable, & celui des habitans de la contrée est estimé monter à 800 mille ames. L'on y tient assez exactement dans toutes les Paroisses le Rôle des Naissances & le Rôle des Morts; mais le public n'en a pas connoissance comme ailleurs, parce que sous le gouvernement du Brandenbourg, les loix de la Police n'autorisent aucune spéculation de cette espece.

Fleuves qui arrosent ce pays.

Ce pays n'a point de montagnes; mais il a des forêts considérables & nombre de collines qui, toutes accessibles au soc ou à la bêche & moins visitées par les curieux que par les cultivateurs, réjouissent plutôt par leur produit, qu'elles ne récréent par leurs points de vue. De six grands Fleuves qui coulent dans l'Empire, il en est deux qui enrichissent le Brandenbourg: 1°. l'Elbe, qui va de la Bohême à travers la Haute & la Basse-Saxe se jetter dans la Mer du Nord, au-dessous de Hambourg; & 2°. l'Oder, qui va se jetter dans la Mer Baltique au-dessous de Stettin, après avoir arrosé la Silésie, séparé la Nouvelle Marche de la Moyenne & de l'Uckeranne & baigné la Poméranie. L'Elbe reçoit en Brandenbourg le Havel renforcé de la Sprée, la Dosse & quelques autres rivieres plus petites. L'Oder y reçoit la Warthe, grossie des eaux de la Netze qui à son tour a reçu celles de la Drague. Toutes ces rivieres sont plus ou moins navigables & plus ou moins poissonnieres, & c'est ce qu'on peut dire aussi de la multitude de lacs que l'on trouve dans ce pays là. Entre plusieurs de ces lacs & la plupart de ces rivieres, il est des canaux de communication, ordonnés pour l'avantage de la navigation & du commerce, tracés, creusés, bordés & entretenus avec tout l'art & tous les soins possibles. Il en est même qui, pour fuir les inconvéniens des courbures & accélerer le transport des marchandises, sont pratiqués d'un endroit

(1) Elle est située en Haute-Saxe, sur la Riviere d'Havel & dans la Marche Moyenne du Brandenbourg auquel elle a donné son nom. C'est une des plus anciennes villes du pays: le nom de *Brannibor* qu'elle portoit sous les Venedes, a même fait penser à quelques uns, que Brennus qui marcha contre Rome 5 à 6 siecles avant Jésus-Christ, en avoit été le fondateur: ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'existant déjà sous les premiers Empereurs Allemands, elle devint Episcopale par les soins & la dévotion d'Othon I, l'an 949, & qu'elle a conservé cette dignité jusque vers la fin du 16 siecle. Dès cette époque il ne lui est resté que son Chapitre, dont les membres sont tous séculiers & doivent faire preuve de haute noblesse: les prébendes en sont considérables. Cette ville se partage en Vieille-Ville & en Ville-Neuve, & peut avoir 12 à 13 cent habitans. Elle a 4 Eglises, sans compter la Cathédrale, deux Ecoles latines à l'usage de tous les jeunes gens sans distinction, & une troisieme dépendante du Chapitre & uniquement affectée à la Noblesse. Elle a aussi une Colonie de François refugiés, diverses fabriques de draps, de futaines & de bazins, & des environs rians & fertiles.

d'une riviere à un autre endroit de la même riviere; l'Oder en a un de cette espece; & d'autres qui dévançant l'embouchure d'une riviere dans une autre, partent par le plus court chemin & forment une double jonction entr'elles deux. C'est ainsi que sur le beau Canal de Plauen, l'on arrive du Havel à l'Elbe, longtems avant que ces fleuves se joignent. Tous ces ouvrages sont de ce siecle & du précédent & font un très-grand honneur aux Princes qui les ont fait exécuter.

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

L'air du Brandenbourg, assez souvent chargé de la vapeur des marais du pays, pourroit devenir d'une température moins saine que dans le reste de l'Allemagne, s'il n'y soufflοit pas fréquemment un vent d'Est, froid à la vérité, puisqu'il vient des forêts de la Pologne, mais sec pour l'ordinaire. La peste a fait quelquefois de grands ravages dans cette contrée; celle de Dantzig, par exemple, dépeupla l'an 1709 une grande partie de la Marche Uckeranne. Quant au sol du Brandenbourg, il est très-varié par sa nature & par le parti qu'on en tire. Le terroir de la Nouvelle Marche & celui de la Moyenne sont généralemens sablonneux; celui de Prignitz, de la Vieille Marche & de l'Uckeranne, sont de forte consistance; mais habités de gens robustes & laborieux, animés par les regards du Souverain, tous ces terroirs produisent en abondance la plupart des choses nécessaires à la vie. Les bois, les grains, les fruits, les légumes, le lin, les pâturages ne manquent dans aucune des parties du Brandenbourg & le vin s'y remplace par la bierre. La nature lui donna aussi de la terre à foulons & de la terre de porcelaine, des craies de diverses couleurs, de l'alun, du salpêtre, de l'ambre en quelques endroits, du fer & des eaux minérales, dont les plus célebres sont à Freyenwald, à 10 lieues de Berlin, vers l'orient. S'il est quelque portion du pays, où les unes ou les autres de ces richesses diverses soient rares par la nature du sol, la sagesse du systême de l'Etat y pourvoit toujours avec attention, en tirant réguliérement de l'excédent d'une Province de quoi suppléer à ce qui manque à l'autre Province; attention véritablement admirable, en ce que mettant par là toutes les parties de l'Etat dans un équilibre salutaire, elle en forme un tout, que les traits de l'envie & du mépris de Province en Province ne divisent point; mais dont les loix de l'intérêt & de la nécessité ne font au contraire qu'affermir & cimenter l'assemblage.

Température du climat.

Qualités du sol.

Les peuples du Brandenbourg sont d'une origine fort mélangée. Les Semnons, portion des Sueves, l'habitoient dans le 5e siecle, lorsqu'attaqués, expulsés & remplacés par les Venedes, ils allerent s'établir dans les Gaules. Ces Venedes étoient de la branche appellée *Witzienne* ou *Lutizienne*, laquelle avoit son propre Roi, qui dans le 8 siecle se fit tributaire de Charlemagne. Dans le 10e siecle, Henri l'Oiseleur & Othon le Grand, son fils, subjuguerent ce pays & lui donnerent des Gouverneurs de sa propre race, que l'on nomma Marcgraves ou Gouverneurs de frontieres. Ce Gouvernement étant devenu héréditaire, comme tant d'autres, on le vit successivement possédé par plusieurs Princes de la Maison de Saxe, puis passer aux Comtes de Stade, puis à la Maison d'Ascanie, puis à celle de Baviere, puis à celle de Luxembourg & puis enfin à celle de Hohenzollern, qui regne dans le

Origine des Brandebourgeois.

Sect. I. *Hist.* de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Brandenbourg dès l'année 1417, & sous le sceptre de laquelle on observe comme un fait assez singulier, que ce pays n'a éprouvé aucune Régence de tutelle, ni connu par conséquent les malheurs ordinaires aux tems de minorité. La dignité Electorale fut donnée à ses Princes, avec ses appendices, dans le 12e siecle. La Maison d'Ascanie étoit alors regnante & peuploit ses Etats de nombre de familles étrangeres, appellées du Brabant, de la Flandre, de la Hollande, de la Westphalie & de la Basse-Saxe, familles utiles par l'industrie qu'elles apporterent avec elles & considérables par la postérité qu'elles ont laissée. Sous d'autres Maisons après celle d'Ascanie, d'autres Colonies ont encore passé dans le Brandenbourg & l'ont fait fleurir. Telle fut surtout une bonne partie de ces François Calvinistes que Louis XIV mit en fuite en 1685 & que le Grand Electeur accueillit avec bonté. Ces François ont à Berlin & dans le reste du pays, leurs Eglises, leurs Loix, leurs Juges & leurs Tribunaux particuliers; ils parlent leur propre langue & tirent des coffres du Prince le salaire de leurs gens d'offices. Le Marcgrave de Brandenbourg est le 4e des Electeurs séculiers d'Allemagne, & Archi-Chambellan du St. Empire. Ses fonctions dans les grandes cérémonies sont de porter le sceptre devant l'Empereur & de lui présenter un bassin à laver. Il les fait faire par l'un des Princes de Hohenzollern. Son contingent pour les mois Romains est de 60 hommes de Cavalerie & de 277 d'Infanterie, ou de 1828 florins en argent. Sa contribution à Wetzlar est de 811 Rixdallers 58½ Creutzers. Il a six voix à la Diete dans le College des Princes, & il jouit dès l'an 1702 du privilege *de non appellando*.

Antiquité de la Maison de Hohenzollern.

A quel siecle précisément remonte l'illustre Maison de Hohenzollern ou de Brandenbourg? quels furent ceux qui les premiers lui donnerent de l'éclat? Ce seroit là sans contredit le sujet d'une très-savante dissertation; mais de quelle utilité seroit-elle? d'aucune assurément; car enfin qu'importent au public les recherches les plus pénibles de l'érudition, soit sur l'obscurité des origines, soit sur l'administration peu connue & beaucoup moins intéressante encore des premiers Princes de ces Maisons antiques, grands hommes dont les noms ont à peine échappé au ravage des tems. A sa source, cachée quelquefois, une riviere n'est le plus communément qu'un très-foible ruisseau qui ne fixe point nos regards; elle ne devient importante que lorsqu'elle commence à être navigable. Il en est de même de l'Histoire d'une Nation ou même d'une grande Maison, & surtout il en est de même de celle de Hohenzollern dont l'origine se perd dans la nuit de l'antiquité. Tout ce que l'on sçait de mieux constaté à ce sujet, est que Tassillon, premier Comte de Hohen-
800. zollern, dont l'histoire fasse mention, vécut vers l'an 800, & que ses descendans dont on ne connoît gueres que les noms, furent Danco, Rodolphe I, Othon, Wolfgang, Frédéric I, Frédéric II, Frédéric III,
1200. Burchard, Frédéric IV, Rodolphe II, Conrad qui, vers l'an 1200, fut le premier Burgrave de Nuremberg & eut pour successeurs Frédéric I, Conrad II, Frédéric II, Frédéric III qui fut Seigneur de Bareyth & de Cadelsbourg; Jean & Frédéric IV qui se signala par sa valeur & les services importans qu'il rendit aux Empereurs Albert, Henri VII & Louis de Baviere. Les successeurs de Frédéric IV furent Conrad III, Jean II, Albert sur-

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

1363. 1412.

nommé le Beau & son neveu Frédéric qui fut déclaré Prince de l'Empire en 1363, Frédéric V & Frédéric VI qui en 1412 prit possession de la Marche de Brandenbourg que l'Empereur lui avoit donnée. Les habitans de cette Marche, qui vivoient depuis fort longtems dans une sorte d'indépendance, à cause de l'absence des Electeurs de Brandenbourg qui n'y résidoient point, se soulevoient contre leur nouveau Souverain. Il les contraignit par la force des armes à se soumettre, remporta sur eux une victoire complette, & fixa sa résidence dans ce pays qui comprenoit la Vieille Marche, la Nouvelle, la Moyenne, la Marche Uckeranne & le Prignitz. Toutes ces contrées pourtant n'étoient pas sous la domination de l'Electeur, car d'un côté la Nouvelle Marche étoit engagée à l'Ordre Teutonique & de l'autre les Ducs de Pomeranie avoient usurpé l'Uckeranne.

Différentes races des Marcgraves.

On ne croit pas devoir considérer ici les diverses formes de gouvernement auxquelles ce pays a été assujetti depuis les conquêtes des Romains en Allemagne, ni le caractere plus ou moins féroce des peuples qui l'ont habité dans ces tems reculés. On se contentera de dire que depuis Sigefroi, que l'Empereur Henri l'Oiseleur son beau frere établit Marcgrave de Brandenbourg en 927, on compte neuf différentes races de Marcgraves; 1°. celle des Saxons; 2°. celle de Walbeck; 3°. celle de Stade; 4°. celle de Plotzk; 5. celle d'Anhalt; 6°. celle de Baviere; 7°. celle de Luxembourg; 8°. celle de Misnie; & 9°. celle enfin de Hohenzollern, qui est encore regnante, & de laquelle seule nous nous occuperons de parler.

Succession des Princes de Hohenzollern.

L'Empereur Charles IV de la maison de Luxembourg, avoit acheté d'Othon, la Marche au prix modique de 200000 florins d'or, & il la donna à son fils Wenceslas, après la mort duquel Sigismond de la même maison en fut mis en possession. Sigismond dont la prodigalité n'avoit point de bornes, ayant épuisé ses finances, aliéna la Nouvelle Marche à l'Ordre Teutonique. Josse, son successeur, aspirant à l'Empire & voulant pour y parvenir, ramasser tout autant d'or qu'il lui seroit possible, vendit pour quatre cent mille florins l'Electorat à Guillaume Duc de Misnie, duquel un an après l'Empereur Sigismond le racheta; mais Sigismond ayant trop d'affaires pour se charger en même tems du gouvernement de l'Empire & de l'administration de l'Electorat, conféra en 1415 la dignité Electorale à Frédéric VI de Hohenzollern, Burgrave de Nuremberg & lui donna en propre le pays de Brandenbourg.

Frédéric, premier Electeur en 1415.

Ce Prince que, comme Electeur, nous appellerons Frédéric I, commença par prendre les armes contre le Duc de Poméranie qui avoit usurpé la Marche Uckeranne; il le battit & s'empara de cette Province qui de tems immémorial avoit fait partie du Brandenbourg. A la suite d'une Régence aussi sage que glorieuse Frédéric mourut, après avoir assuré l'Electorat à Frédéric II son fils, surnommé *Dent de Fer*, à cause de sa force; ce Prince étendit considérablement ses possessions, racheta la Nouvelle Marche de l'Ordre Teutonique, prit les titres de Duc de Poméranie, de Mecklenbourg, de Vandalie, de Schwerin & de Rostock, sur lesquels il avoit droit de réversion; par un désintéressement peu commun il abdiqua l'Electorat en faveur d'Albert son frere, surnommé l'*Achille*, & vécut en philosophe jusqu'en 1471 qu'il mourut accablé d'infirmités. 1471.

SECT. I. *Hist. de Brandebourg, jusques au 17e. siecle.* Albert l'Achille distingué par sa prudence & sa valeur avoit 57 ans lorsqu'il parvint à la régence: huit victoires remportées sur les Nurembergeois qui s'étoient révoltés, l'avoient illustré autant que les services qu'il avoit rendus à l'Empire, qu'il gouvernoit par la confiance entiere qu'avoit en lui l'Empereur Frédéric III. Il réunit ses possessions de Franconie à l'Electorat, fit un traité de confraternité en 1473 avec les maisons de Saxe & de Hesse, & à l'exemple de son frere, abdiqua trois ans après, en 1476, l'Electorat en faveur de son fils Jean, dit *le Ciceron*.

Jean I. Ce fut vraisemblablement à cause de son éloquence qu'on imagina de donner le surnom de Ciceron à Jean: il ne reste aucune sorte de monument de son éloquence; mais on sçait qu'il soutint plusieurs guerres, qu'il mourut
1499. en 1499, laissant deux fils, Joachim qui lui succéda à l'Electorat & Albert
Joachim I. qui devint Electeur de Mayence & Archevêque de Magdebourg. Joachim
1532. n'avoit que seize ans lorsqu'il devint Electeur: il est rare qu'à cet âge on mérite d'être surnommé *Nestor;* il réunit le Comté de Ruppin à la Mar-
Joachim II. che & mourut en 1532. Joachim II son fils lui succéda, embrassa le
1539. Luthéranisme en 1539 & fut imité par ses courtisans. L'Evêque de Brandenbourg suivit le même exemple; ensorte que par la communion sous les deux especes, Joachim II acquit les Evêchés de Brandenbourg, de Havelberg & de Lebuss, qu'il incorpora à la Marche; mais quoique Luthérien zelé, il ne voulut point entrer dans le traité d'union que les Protestans firent à Smalcalde; &, tandisque la guerre & le fanatisme désoloient l'Allemagne, il maintint la tranquillité dans l'Electorat. Il refusa également de se conformer à l'*Interim* que l'Empereur avoit fait publier, & ne laissa cependant point d'être chargé avec l'Electeur de Saxe de mettre le siege devant Magdenbourg, qui ne se rendit qu'après une résistance de quatorze mois. Il fit bâtir la forteresse de Spandau, tandisque le Marcgrave Jean son frere fit travailler aux ouvrages de Custrin; mais ce qui valoit mieux que la construction d'une forteresse, fut le droit que
1569. Joachim obtint en 1569 de son beau frere Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, de succéder à Albert Frédéric de Brandenbourg, Duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Ce Prince regna paisiblement, se
1571. fit aimer par sa douceur, mourut en 1571, & l'Electorat passa à Jean George son fils qui hérita de la Nouvelle Marche de son oncle, le Marcgrave Jean. Voilà à-peu-près tout ce que fit de considérable cet Electeur
1598. qui mourut en 1598.

Joachim Frédéric. Joachim Frédéric, successeur de Jean George, avoit 52 ans lorsqu'il parvint à l'Electorat; jusqu'alors il avoit joui des Evêchés de Magdenbourg, de Havelberg & de Lebuss, & il se démit de celui de Magdenbourg en faveur d'un de ses fils nommé Christian Guillaume: il donna aussi le Duché de Jægerndorff auquel il avoit succédé, à un autre de ses fils nommé Jean George. On remarque comme une chose qui fait beaucoup d'honneur à la profonde sagesse de Joachim Frédéric, qu'il fut le premier qui établit un Conseil d'Etat; ce qui suppose avant ce Prince une bien mauvaise administration. Ce fut encore lui qui fonda le College de Joachimsthal, dans lequel cent vingt jeunes gens sont élevés, nourris, entretenus & instruits dans les Belles-Lettres. Dans la suite le Grand Electeur transféra ce College à Berlin. Ce bon Prince, aimé de ses sujets

dont il faisoit le bonheur, mourut l'an 1608. Jean Sigismond, son fils & son successeur, eut dès son avénement à l'Electorat une cause importante à défendre: il avoit épousé Anne, fille unique d'Albert, Duc de Prusse, & héritiere de ce Duché, ainsi que de la succession de Cleves, composée des pays de Juliers, de Berg, Cleves, la Marck, Ravensberg & Ravenstein: cette succession étoit trop riche, trop brillante pour ne pas tenter l'avidité de bien des prétendans, & entr'autres des Ducs de Neubourg, des Princes des deux lignes de Saxe, auxquels l'Empereur Maximilien en avoit donné l'expectative, enfin de l'Empereur Rodolphe qui eût bien voulu s'approprier cet héritage.

Hist. de Brandenbourg, jusques au 7e. siecle.

Jean Sigismond. 1608.

Les droits de l'Electeur étoient sans contredit les plus évidens; toutesfois dans la vue d'éviter une dispute dans laquelle trop de Puissances paroissoient disposées à entrer, il fut convenu entre lui & le Duc Wolfgang Guillaume de Neubourg qu'ils se mettroient en possession l'un & l'autre de cette succession, en se réservant néanmoins leurs droits respectifs. Cette convention étoit l'ouvrage de l'Empereur Rodolphe, qui ne cherchoit qu'à s'emparer de cet héritage sous prétexte de le mettre en séquestre: en effet l'Archiduc Léopold tenta de l'envahir; mais les Princes Protestans se liguerent contre lui. De leur côté les Princes Catholiques formerent une ligue pour soutenir Léopold. Jean Sigismond étoit appuyé par les Hollandois & le Duc de Neubourg par Henri IV, qui peut-être eût fait pencher la balance, si au milieu des préparatifs qu'il faisoit pour le Duc de Neubourg, il n'eût été assassiné par Ravaillac. Alors Jean Sigismond & Wolfgang Guillaume parurent vouloir se rapprocher: ils eurent même une entrevue dans laquelle ils espéroient d'en venir à un accommodement; mais par malheur Jean Sigismond dans la chaleur de la dispute, se posséda si peu, qu'il donna un vigoureux soufflet au Duc de Neubourg. Ce préliminaire n'étoit rien moins que propre à conduire à un accord amiable; les esprits & les affaires resterent plus brouillés que jamais.

Se brouille avec le Duc de Neubourg.

Le Duc Albert de Prusse, beau pere de Jean Sigismond, étoit resté longtems en démence, & pendant sa maladie Joachim Frédéric avoit administré la Prusse: après sa mort Jean Sigismond fut chargé de la même administration, & reçut de Sigismond, Roi de Pologne, l'investiture de ce Duché pour lui & pour ses descendans. Des Bohémiens, des Sarmates, des Russes & des Venedes habiterent originairement la Prusse; ils étoient idolâtres, barbares & presque sauvages. Enflammé d'un zele respectable St. Adalbert entreprit vers l'an 1000 d'y aller prêcher le Christianisme, & il y fut martyrisé. Ces peuples étoient aguerris & d'une valeur féroce: ils firent une invasion dans la Cujavie qu'ils ravageoient, lorsque le Duc Conrad appella à son secours les Chevaliers Teutons. Herman de Saltza leur Grand-Maître entra en Prusse, y eut des succès éclatans, & secondé par les Chevaliers Livoniens, il y établit quatre Evêchés, Culm, Pomeran, Ermeland & Sammeland. Cette guerre des Teutons contre les Prussiens dura cinquante trois ans. Plusieurs d'entre ces braves guerriers s'établirent en Prusse, & c'est d'eux que descend la plus illustre Noblesse de ce pays, encore existante de nos jours. L'Ordre Teutonique eut des guerres très-violentes à soutenir contre les Polonois, qui rempor-

Est chargé de l'Administration de la Prusse.

Sect. I. *Hist.* de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

terent une victoire décisive, à la suite de laquelle il fut réglé que la Prusse citérieure de la Vistule resteroit annexée à la Pologne, sous le nom de Prusse Royale, & que la Prusse ultérieure appartiendroit à l'Ordre Teutonique, sous l'hommage qu'il en feroit aux Polonois. Dans la suite, en 1510, Albert de Brandenbourg ayant été élu Grand-Maître, ambitieux de venger l'honneur de l'Ordre, il fit contre les Polonois une guerre qu'il termina si heureusement, que Sigismond I Roi de Pologne le créa Duc de Prusse, voulant même que cette dignité fût héréditaire pour le Grand-Maître & ses enfans. Alors maître de la Prusse, non comme chef de l'Ordre Teutonique, mais en vertu de la munificence de Sigismond qui n'avoit point du tout le droit de disposer de la souveraineté d'un pays qui ne lui appartenoit pas, puisqu'il étoit incontestablement aux Chevaliers Teutons, Albert quitta l'habit, la croix & les armes de l'Ordre, s'embarrassant très-peu des protestations des Chevaliers qui se trouvant les plus foibles ne purent que protester & se soumettre.

Albert ne se contenta point de quitter l'Ordre Teutonique, il quitta aussi le Catholicisme. Il se fit Protestant, & peu de tems après la Prusse entiere embrassa la Religion de son Souverain. Son fils Frédéric Albert lui succéda, & c'est ce Frédéric Albert dont Jean Sigismond fut le gendre & le tuteur. A la mort de son beau-pere il prit possession du Duché de Prusse: il se fit aussi Protestant, gouverna avec sagesse, devint fort vieux, abdiqua en faveur de George Guillaume son fils, & mourut peu de tems après.

SECTION II.

Histoire de Brandenbourg jusqu'à l'érection de la Prusse en Royaume.

Sect. II. *Hist.* de Brandenbourg, pendant le 17e. siecle.

George Guillaume. 1619.

George Guillaume, sans tuteur, sans discernement, incapable de gouverner, confia l'administration au Comte de Schwartzenberg, Stadhouder de la Marche, homme avide, vorace, ambitieux, très-mauvais citoyen, infidele ministre & traitre à sa patrie. Les Etats de George Guillaume furent pendant trente ans désolés par tout ce que la guerre & l'oppression ont de plus violent; tous les fléaux fondirent à la fois sur ce malheureux Electorat, inondé, ravagé par des armées amies & ennemies & en proie à des maladies contagieuses qui moissonnoient le peu d'habitans qui avoient pu échapper au fer des soldats. Telle fut la situation de ce pays, théâtre de cette trop mémorable guerre de 30 années qui avoit commencé à l'occasion de la révolte des Bohémiens qui élurent pour leur Roi Frédéric V Electeur Palatin, beau-frere de George Guillaume: ce n'étoit pas la seule guerre qui troublât le malheureux & foible George Guillaume. La trêve que les Hollandois & les Espagnols avoient conclue pour douze ans, expira en 1609, & les Duchés de la succession de Cleves où ces deux Nations avoient des troupes, devinrent un nouveau théâtre de guerre, & les Provinces de cette succession furent en

en proie aux armées des Hollandois & des Espagnols qui y exercerent les plus horribles brigandages. Comme si ce n'eût pas été assez pour accabler l'Electeur, il eut encore à soutenir un nouvel orage. L'Empereur qui se trouvant le plus fort, ne faisoit pas plus de cas des libertés du Corps Germanique que des loix de l'équité, & contre la disposition formelle de la Bulle d'Or, qui ne veut point que l'on dégrade un Electeur sans le consentement unanime de la Diete assemblée, il mit l'Electeur Palatin, beau frere de George Guillaume, au Ban de l'Empire & éleva à cette dignité Maximilien, Duc de Baviere; il n'avoit eu aucun égard aux intercessions des Electeurs en faveur de leur Collegue; ils refuserent à leur tour de reconnoître Maximilien, se liguerent & se disposerent à soutenir par les armes leurs droits, qu'à force d'oppression on vouloit leur ravir. Le zele ou le prétexte de la Religion vint encore aigrir les esprits: les Princes Protestans intéressés à soutenir l'exercice libre de leur Doctrine & peut-être à retenir les biens Ecclésiastiques qu'ils avoient confisqués, formerent une Confédération, dans laquelle entrerent Christian IV, Roi de Dannemarck & les Duc de Lunebourg, de Holstein, de Mecklenbourg, ainsi que l'Administrateur de Magdenbourg, oncle de l'Electeur. L'Empereur Ferdinand II, dédaignant d'entrer en négociation avec des Princes qu'il s'étoit proposé d'opprimer, envoya contre eux deux armées, l'une qui, sous la conduite de Tilly, ravagea le Cercle de la Basse-Saxe, & l'autre qui, commandée par Walenstein, s'approcha des Evêchés d'Halberstadt & de Magdenbourg qu'il envahit. Christian Guillaume, Administrateur de Magdenbourg, fut déposé; il joignit ses troupes à celles du Roi de Dannemarck & il fut complettement battu. Les vaincus se sauverent dans la Marche de Brandenbourg qu'ils pillerent, sans doute pour se dédommager aux dépens de leur allié, de la défaite qu'ils venoient d'essuyer.

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

L'Electeur Palatin, beau frere de George Guillaume mis au Ban de l'Empire.

Battu par ses ennemis, pillé par ses alliés, trahi par son Ministre, écrasé de toutes parts, George Guillaume se soumit aux volontés de l'Empereur, reconnut la nouvelle dignité de Maximilien de Baviere, & n'en fut ni plus tranquille ni ses états plus épargnés. Tilly occupoit avec son armée le Brandenbourg qu'il accabloit; il n'y avoit dans toutes ces guerres que l'Empereur qui gagnât: aussi, enflé des succès de ses Généraux, publia-t-il son fameux Edit de restitution, par lequel il ordonnoit aux Princes Protestans de rendre les biens de l'Eglise dont la Réforme les avoit mis en possession depuis la transaction de Passau; transaction par laquelle il étoit stipulé que, concernant les affaires de la Religion, on resteroit tranquille & que personne ne seroit inquiété, jusqu'à ce que la Diete eût donné à ce sujet une derniere résolution. C'étoit donc à la Diete & non à l'Empereur qu'il appartenoit de faire des réglemens sur cet objet. Pendant que Ferdinand II s'efforçoit d'opprimer ainsi les Princes de l'Empire, Sigismond Roi de Pologne, qui vouloit faire valoir les prétentions qu'il disoit avoir sur le Royaume de Suede, fut prévenu par l'activité de Gustave Adolphe qui passant en Prusse, fit de très-rapides progrès en Livonie & dans la Prusse Polonoise. Il contraignit Sigismond à renoncer à ses prétentions & signa à Dantzig une Trêve, dans laquelle l'Electeur

La Prusse desolée par les Suedois.

SECT. II. *Hist.* de Branden bourg, jusquesau 17e. siecle.

fut compris en qualité de feudataire de la Pologne. Gustave Adolphe étoit d'autant plus empressé de mettre fin à cette contestation, qu'il lui tardoit d'exécuter le projet qu'il avoit formé d'entrer en Allemagne, &, sous le prétexte des griefs qu'il supposoit avoir contre l'Empereur, de profiter des divisions qui déchiroient ce malheureux pays. Tandis que ce nouvel orage se formoit, Wallenstein à la tête d'une armée considérable restoit dans l'Electorat de Brandenbourg, où il s'étoit établi & d'où il tiroit des contributions énormes. George Guillaume étoit pourtant l'allié des Impériaux, qui traitoient ce pays ami avec la même dureté que s'ils eussent été sur les possessions de leurs plus cruels ennemis; mais ce n'étoient encore que des maux légers en comparaison des fléaux qui fondirent bientôt sur cet Etat. Gustave Adolphe ne fut pas plutôt entré en Allemagne, que l'Empereur fit signifier aux Electeurs de Saxe & de Brandenbourg dont il ne pouvoit ignorer la fâcheuse situation, de préparer des vivres & des munitions pour ses troupes. Pendant que d'un côté Ferdinand II donnoit ces ordres si difficiles à remplir, de l'autre Gustave Adolphe envahissoit & s'emparoit de toute la Poméranie; il étoit puissamment secondé par tous les Protestans, que son approche & ses armes protégeoient contre l'usurpatric intolérance de l'Empereur. Il n'y eut que les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg qui eurent, contre leurs intérêts, la générosité de rester attachés à Ferdinand dont ils avoient si peu à se louer.

Conquêtes de Gustave Adolphe en Allemagne & dans la Marche.

Cependant rien ne résistoit aux armes de Gustave Adolphe; il approchoit, & George Guillaume fit précipitamment élever quelques ouvrages de terre devant les portes de Berlin, plaça quelques canons sur les remparts, & n'ayant ni troupes ni argent pour lever une armée, contraignit les bourgeois à se défendre eux mêmes & à veiller comme ils pourroient à la sûreté de la ville. Ce n'étoit rien moins que dans la vue de ravager l'Electorat, que Gustave Adolphe qui avoit un ascendant décidé sur les Impériaux, tournoit ses armes de ce côté; il ne se proposoit que de faire entrer George Guillaume dans ses intérêts, comme il y avoit mis tous les Protestans: dans ce dessein, après s'être emparé de Crossen, il tourna brusquement vers Berlin, & arrivé à Kœpenick, demanda à l'Electeur qu'il lui remît les forteresses de Spandau & de Custrin, qui lui étoient, disoit-il, nécessaires pour assurer sa retraite. Etonné d'une proposition à laquelle il s'attendoit si peu, George Guillaume hésita, ne sçut que répondre & finit par demander une entrevue. Elle se fit à un quart de mille de Berlin, dans un petit bois, où Gustave se rendit escorté de quatre mille fantassins & de quatre canons: là il renouvella ses propositions & pressa l'Electeur qui, se trouvant dans le plus grand embarras, demanda une demi-heure pour se décider: elle lui fut accordée; il assembla son Conseil & consulta ses Ministres, qui répondirent très-prudemment, *Gustave a une armée & des canons, & nous n'avons ni canons ni armée.* L'Electeur sentoit toute la force de cette raison; cependant il ne pouvoit encore se déterminer, & comme s'il eut pris plaisir à accroître lui-même l'embarras de sa situation, il fit prier le Roi de Suede de venir à Berlin. Gustave Adolphe n'eut garde de se refuser à cette invitation; il entra dans cette capitale suivi de toute son escorte; de maniere qu'aussitôt qu'il

y fut entré, deux cents soldats Suédois monterent la garde au château; le reste fut logé chez les bourgeois, & dès la nuit même toute l'armée Suédoise vint camper sous les murs de la ville.

Hist. de Brandebourg, jusques au siecle.

Triste situation de l'Electeur.

Si l'Electeur George Guillaume n'avoit appellé les Suédois que pour se procurer à lui-même un motif assez puissant pour se déterminer sur les propositions qu'on lui faisoit, il réussit; car n'étant plus le maître chez lui, il fut contraint de consentir à tout ce que le Roi de Suede voulut. Il est vrai que Gustave Adolphe se conduisit avec tous les égards qu'un Souverain doit à un Souverain: ses troupes n'occuperent les forts de Spandau & de Custrin, qu'après avoir prêté serment entre les mains de l'Electeur. Le Roi de Suede s'avança au delà de Potsdam dans le dessein d'aller sucourir la ville de Magdenbourg assiégée & vivement pressée par les Impériaux; mais l'Electeur de Saxe lui ayant obstinément refusé passage sur le pont de d'Elbe à Wittenberg, il ne pût porter aucun secours aux Magdenbourgeois, dont la ville surprise par les Impériaux tomba en leur pouvoir, & dans laquelle ils exercerent tout ce que peut inventer la licence la plus effrénée du soldat, & tout ce que la cruauté la plus farouche peut inspirer aux hommes, lorsqu'une rage aveugle s'empare de leurs sens. Les vieillards, les femmrs, les enfans, ceux qui se défendoient, ceux qui demandoient grace, tout fut impitoyablement massacré. A cette affreuse boucherie succéda l'embrasement de la ville, qui bientôt ne présenta plus qu'un monceau de cendres. Gustave Adolphe vivement irrité de n'avoir pu sauver Magdenbourg revint camper auprès de Berlin: il accusoit les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg de l'avoir empêché de servir les Magdenbourgeois, & il paroissoit disposé à leur faire supporter le poids du chagrin qu'il ressentoit. George Guillaume parvint à l'appaiser, en lui accordant tout ce qu'il voulut lui demander; le Roi fut même si content que lorsque l'Electeur s'en retourna du camp à Berlin, l'armée Suédoise le salua d'une triple décharge de canons; mais on oublia dans ce moment que leurs canons braqués contre la ville étoient chargés à balle; ensorte qu'il y eut quantité de toits & de maisons considérablement endommagés: les habitans trouverent cette civilité un peu Gothique.

Nouvelle invasion des Suédois dans la Prusse.

Cependant l'Electeur qui n'avoit fait que ce qu'il avoit été forcément obligé de faire, s'excusa auprès de l'Empereur, comme s'il n'eût pas été contraint à se soumettre à la loi du plus fort. Ferdinand II qui prétendoit que les Princes de l'Empire devoient en toutes circonstances lui sacrifier aveuglément leurs Etats & leurs peuples, que les Suédois ne ménageroient pas plus les Marches que n'avoient fait les Impériaux, fit connoître dans ce moment d'humeur, que c'étoit par ses ordres que son armée avoit dévasté les possessions de son allié: l'Empereur se trompa cependant: les Suédois rendirent fidélement Spandau & Custrin. Leurs armes avoient une supériorite si décidée, & d'ailleurs ils usoient de tant de ménagemens avec leurs alliés, qu'enfin les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg se détacherent du parti de Ferdinand II, pour entrer dans celui de Gustave Adolphe. L'Empereur irrité de cette défection envoya Wallenstein à la tête d'une forte armée pour s'emparer des deux Electorats; mais dès le premier bruit de la marche de Wallenstein, Gustave

Sec. II. Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e siecle.

Adolphe accourut au ſecours de la Baſſe Saxe, joignit les ennemis, gagna ſur eux la fameuſe bataille de Lutzen, & perdit la vie en combattant. Ainſi périt le vainqueur de Ferdinand & le reſtaurateur de la liberté des Princes d'Allemagne. Quoique mort, ſa valeur paroiſſoit animer encore les Suédois qui chaſſerent les Impériaux de la Baſſe-Saxe.

Nouvelles diſgraces pour George Guillaume.

George Guillaume ſe flattoit de pouvoir goûter enfin quelques jours de repos, lorſqu'il apprit que Galas & Wallenſtein entroient en Siléſie. A cette nouvelle d'autant plus accablante qu'il n'avoit point de troupes à oppoſer à cette armée, il fit un armement général de tous ſes ſujets; mais il falloit des fonds pour entretenir cette milice, & il n'en avoit pas. Auſſi ne pût-il point raſſembler aſſez de forces pour lutter contre ſes ennemis, qui s'avançant en Siléſie au nombre de quarante cinq mille hommes, tournerent bruſquement vers Steinau, s'emparerent de Francfort & envoyerent des partis déſoler la Poméranie & la Marche Electorale. Déja Wallenſtein avoit ſommé Berlin de lui porter ſes clefs, & la conſternation regnoit dans cette capitale, quand il apprit qu'un corps de neuf mille Saxons & Brandenbourgeois s'avançoit contre lui. Il ne crut pas devoir les attendre ni s'arrêter plus longtems; il rentra en Siléſie, & les Brandenbourgeois unis aux Saxons couvrirent Berlin. La fortune paroiſſoit vouloir favoriſer enfin George Guillaume qui peu de tems auparavant ayant déſeſpéré de ſon ſalut, ſe trouva à la tête d'une armée de vingt mille hommes, dont à peine, à la vérité, la ſixieme partie lui appartenoit: ſuivi de ces troupes il alla ſe porter devant Francfort, d'où mille Autrichiens furent contraints de ſortir par capitulation. Plus heureux à Croſſen, il contraignit la garniſon Impériale d'en ſortir le bâton blanc à la main. Il ſe flattoit de remporter bientôt de plus ſolides & de plus éclatans ſuccès, lorſqu'un événement auquel il étoit bien éloigné de s'attendre, vint le jetter dans un embarras infiniment plus inquiétant que tous ceux qu'il avoit éprouvés juſqu'alors. Oxenſtiern, Chancelier de Suede, étoit devenu l'ame des Négociations: il avoit fait à Heilbrun une alliance avec les Cercles de l'Empire, & le ſuccès qu'avoit eus cette alliance l'engagea à en propoſer une ſemblable aux Cercles de la Haute & de la Baſſe Saxe; elle fut approuvée par les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg, qui en devinrent les principaux membres. Alors Oxenſtiern dont tous les projets avoient réuſſi, croyant ſa puiſſance bien affermie, propoſa dans une aſſemblée des alliés qui ſe tenoit à Francfort ſur le Mein, que l'Empire cédât la Poméranie à la Suede en dédommagement des dépenſes qu'elle avoit faites en faveur des Princes Proteſtans. Les droits évidens que George Guillaume avoit ſur la Poméranie, lui firent regarder comme une vraie déclaration de guerre cette propoſition d'Oxenſtiern, qui en effet tendoit manifeſtement à le priver de ſes droits. De ſon côté l'Electeur de Saxe, qui, par les ſacrifices qu'il avoit faits aux confédérés, croyoit avoir acquis le droit de gouverner l'Allemagne, ne vit qu'avec beaucoup de mécontentement le pouvoir que s'arrogeoit le Chancelier de Suede: jaloux de la prépondérance de ce Miniſtre, il étoit encore plus irrité de la hauteur & de la fierté que les Suédois affectoient; & ce qui achevoit de l'ulcérer, étoient les diſpoſitions des alliés qui approuvoient ſans difficulté tout ce qu'Oxenſtiern leur propoſoit.

Alliance des Suédois avec les Cercles de l'Empire.

Informé des sujets de mécontentement des deux Electeurs, Ferdinand II n'eut garde de laisser échapper cette occasion de diviser l'Allemagne liguée contre lui, & fit sa paix avec eux à des conditions avantageuses pour l'Electeur de Saxe, & sous la promesse à l'Electeur de Brandenbourg de maintenir ses droits sur la Poméranie & de ne plus revendiquer les biens d'Eglise qu'il possédoit. Ce traité ne servit qu'à rallumer la guerre avec plus de fureur, & toujours aux dépens du malheureux Electorat qui devenoit la proie du premier occupant: amis & ennemis, tous sembloient également conspirer sa ruine; les uns & les autres en tiroient des contributions énormes; les uns comme les autres pilloient, dévastoient, saccageoient le pays: en moins de six semaines toutes les villes situées le long de la Havel furent deux fois piliées par les Suédois ennemis, & une fois par les Impériaux amis. Banier, Général des Suédois, ayant remporté une victoire sur les Impériaux & les Saxons, se jetta avec ses troupes comme un torrent sur la Marche qu'ils inonderent. Le Général Wrangel pénétra à Berlin, y mit cinq compagnies en garnison & envoya demander à George Guillaume qui s'étoit réfugié à Pretz toutes ses forteresses. L'Electeur abimé, hors d'état d'opposer la plus légere résistance, répondit qu'il s'abandonnoit à la discrétion des Suédois, mais qu'il ne pouvoit disposer de ses forteresses dont les Impériaux étoient maîtres.

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Traité entre Ferdinand II. & l'Electeur. 1635.

La mort de Ferdinand II n'opéra aucun changement dans les affaires d'Allemagne; Ferdinand III son fils & son successeur, prit la couronne Impériale comme si elle eût été héréditaire. Dans le même tems mourut Bogislas, dernier rejetton d'une illustre famille, qui depuis 700 ans possédoit le Duché de Poméranie, & jamais circonstances ne furent moins favorables à George Guillaume qui devoit, à ne consulter que le droit & la justice, succéder à Bogislas: maîtresses de la Poméranie & même de ses Etats du Brandenbourg, les armées Suédoises ne lui permirent point de faire valoir ses droits. Ferdinand III tenta de soutenir la cause de son malheureux allié; il envoya en Poméranie les Impériaux, qui y furent joints par trois mille Hongrois; & ce Duché fut exposé aux mêmes brigandages qui dévastoient les Marches; il fut repris, saccagé, brulé & ruiné. La Poméranie n'étoit pas seule exposée aux horreurs de la guerre; l'Electorat étoit tout aussi cruellement dévasté. Les Suédois parurent pour la quatrieme fois devant Berlin. George Guillaume, pour faire diversion, envoya quatre mille Prussiens en Livonie; ils y exercerent beaucoup de ravages, mais n'y firent aucune conquête, & les Suédois se vengerent sur la Marche des pertes qu'ils avoient éprouvées en Livonie. L'Electeur lui-même fut bloqué à Custrin, où il s'étoit refugié avec sa cour; il convoqua les Etats de Prusse à Konigsberg, s'y rendit & y mourut accablé de chagrins le 3 de Décembre 1640; ne laissant pour héritage à son fils Fréderic Guillaume qu'un pays désolé, occupé par ses ennemis, presque point de troupes, des alliés peu sûrs & presqu'aucune ressource. Il est vrai que ce Prince fut sans talens; mais il est vrai aussi qu'il fut encore plus malheureux que foible, & qu'il dut ses désastres autant à la fortune qui parut s'attacher constamment à le persécuter, qu'à sa propre incapacité.

Mort de Bogislas Duc de Poméranie. Droit de l'Electeur à ce Duché.

SECT. II. *Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e siecle.*

Frédéric Guillaume.

1640.

Autant George Guillaume se fit peu respecter, autant son successeur Frédéric Guillaume se fit estimer, admirer même de ses peuples & de ses voisins qui lui donnerent d'une commune voix le surnom de Grand. Il avoit mérité ce beau surnom lorsqu'il lui fut donné; il le justifia par ses grandes actions & par ses conquêtes. Au-dessus du rang qu'il occupoit, il déploya pendant le cours de sa régence toute la force & l'élévation d'un génie supérieur: son éducation avoit été celle d'un Héros, ayant été élevé dans le camp de Frédéric Henri Prince d'Orange. A peine âgé de 20 ans, lors de son avénement à l'Electorat, il recueillit moins une succession, que des droits & des prétentions; ses Provinces étoient presque toutes au pouvoir des Suédois; l'Electorat n'étoit plus qu'un pays désert, où de loin en loin des monceaux de cendres annonçoient qu'il y avoit eu des villages. On ne reconnoissoit les villes qu'à des tas de décombres & de ruines qu'on rencontroit dans le pays. Les Espagnols & les Hollandois occupoient les Duchés de la succession de Cleves, d'où ils tiroient les plus fortes contributions. La Prusse n'étoit point encore rémise des malheurs qu'elle avoit essuyés de la part de Gustave Adolphe qui l'avoit envahie peu de tems auparavant; de maniere qu'il fut Prince sans avoir de Provinces, Electeur sans en avoir la puissance, Souverain presque sans sujets, & en butte à de formidables ennemis sans avoir d'Alliés. Frédéric Guillaume paroissoit devoir inévitablement succomber sous le poids de l'infortune; mais sa fermeté l'emporta; sa sagesse applanit les obstacles : il sembloit que le Ciel l'avoit formé exprès pour rétablir par son activité l'ordre dans un pays où la mauvaise administration de son prédécesseur avoit mis une confusion totale.

Son attention à réparer les desordres que la guerre avoit occasionnés dans ses Etats.

Le premier soin de Frédéric Guillaume fut de régler ses finances qui étoient dans le plus grand désordre: il se défit des Ministres dont la mauvaise ou perfide conduite avoit le plus contribué aux malheurs du peuple. Le Comte de Schwartzenberg n'avoit servi le dernier Electeur, que pour le trahir d'intelligence avec ses ennemis, & on l'accusoit même avec quelque vraisemblance d'avoir formé le projet de se faire lui-même Electeur de Brandenbourg: le Comte qui avoit réuni sur sa tête les places les plus importantes & qui étoit plus souverain que son maître, n'eût pas vu plutôt expirer celui-ci, qu'il s'enfuit précipitamment à Vienne, où peu de mois après il mourut, non de remords, mais de chagrin de n'avoir pu réussir dans ses projets ambitieux. Dès la premiere nouvelle de sa mort l'Electeur envoya à Spandau & Custrin pour mettre le scellé sur les effets du défunt; mais les Commandans de ces deux forteresses refuserent insolemment d'en ouvrir les portes, sous prétexte qu'ayant prêté serment à l'Empereur, c'étoit lui seul & non pas l'Electeur qu'ils reconnoissoient pour maître. Indigné de cet excès d'audace, Frédéric Guillaume fit observer de si près Rochau Commandant de Spandau, qu'un jour cet officier ayant eu l'imprudence de sortir de la forteresse, il fut enlevé, & dès le même jour accusé, déclaré traitre, rebelle au Prince, condamné à avoir la tête tranchée & exécuté. Cet exemple de rigueur, qui n'étoit cependant qu'un acte de justice, intimida les Commandans des autres places de l'Electorat, & ils rentrerent tous dans l'obéissance. L'esprit de trahison & derévolte une fois étouffé dans ses

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Etats, l'Electeur ne s'occupa plus que des moyens de se remettre en possession de celles de ses Provinces restées entre les mains de ceux qui les avoient usurpées: politique habile, il négocia avec tant de succès qu'en peu de tems il rentra dans tous ses biens. Les Suédois conclurent avec lui une trêve de vingt ans & ils évacuerent la plus grande partie de ses Etats: au moyen même de cent quarante mille écus qu'il leur paya, ils lui abandonnerent les villes où ils tenoient encore des garnisons. Enfin, les Hessois consentirént, en exécution d'un traité qu'il conclut avec eux, à lui remettre une partie du pays de Cleves dont ils s'étoient emparés.

Il y avoit trop longtems que l'Allemagne & l'Europe étoient embrasées des feux de la guerre, pour que les Puissances n'en fussent point fatiguées; elles désirerent toutes également la paix; mais il y avoit pour y parvenir tant d'intérêts opposés à concilier, tant d'ambitieux à contenter, les libertés du Corps Germanique à ménager, sans offenser les prééminences de l'autorité Impériale, & surtout les deux Religions à satisfaire; que ce chaos à débrouiller effrayoit les Plénipotentiaires qui, pendant près de trois ans, crurent ne pouvoir jamais parvenir seulement à convenir entre eux des articles principaux: mais enfin après de longs débats, le célebre traité de Westphalie mit fin à cette longue & trop meurtriere querelle. 1648.

Propositions de la France au sujet de la Poméranie.

Intimément unie avec la Suede, la France vouloit absolument que la Poméranie demeurât à cette Couronne, & l'Empire avec l'Electeur refuserent obstinément de se désister de la Poméranie. Il fut réglé que Fréderic Guillaume céderoit aux Suédois la Poméranie citérieure, les isles de Rugen & de Wollin, les villes de Stettin, de Gartz, de Golnau & les trois embouchures de l'Oder; mais que si les descendans mâles de la ligne Electorale venoient à manquer, la Suede entreroit en possession de la Poméranie & de la Nouvelle Marche; que du reste il seroit permis aux deux Maisons de Suede & de Brandenbourg de porter les armes de ces Provinces. En dédommagement de cette cession, on sécularisa en faveur de l'Electeur, les Evêchés de Halberstadt, de Minden & de Camin, dont il fut mis en possession, ainsi que du Comté de Hohenstein & de Reichenstein: il reçut en même tems l'expectative sur l'Archevêché de Magdenbourg, dont alors Auguste de Saxe étoit Administrateur. Il fut enfin convenu & réglé que le Calvinisme & le Luthéranisme seroient également autorisés dans l'Empire.

Trois ans après la date du traité de Westphalie, en 1650, les Suédois 1650.
& les Hollandois évacuerent entiérement l'Electorat, la Poméranie & le Duché de Cleves. L'Allemagne enfin jouissoit d'une paix d'autant plus agréable qu'elle avoit été cruellement bouleversée par les fureurs de la guerre & du fanatisme. Un seul homme pensa renouveller toutes les horreurs qu'on avoit éprouvées pendant un si grand nombre d'années. Le Duc de Neubourg, dévot atrabilaire & Prince turbulent, mal conseillé par quelques prêtres, imagina d'inquiéter & de persécuter les Protestans du Duché de Juliers & de Berg; l'Electeur Frédéric Guillaume se déclara leur protecteur, leur envoya quelques troupes sous la conduite du Général Spar & fit en même tems proposer par les Hollandois un accommodement au Duc, qui, après quelques difficultés, ne se sentant point le plus fort, renonça à son intolérance & s'en tint strictement au

SECT. II. *Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle*

traité de Westphalie. A peu près dans le même tems la Reine Christine abdiqua la couronne de Suede en faveur de son cousin Charles Gustave, qui monté sur le trône fit de grands préparatifs de guerre: son dessein étoit d'obliger Jean Casimir de renoncer aux prétentions que la Couronne de Pologne avoit sur celle de Suede & de le contraindre à lui céder la Livonie. Charles Gustave n'annonçoit point son projet; mais Frédéric Guillaume s'en douta & ne se trompa point. En effet, les Suédois qui publioient que ces préparatifs ne regardoient que la Russie, demanderent à l'Electeur ses Ports de Pillaw & de Memel. Cette demande indiscrette fut rejettée avec hauteur: il fit plus; en bon voisin il avertit la Pologne de l'orage dont elle étoit menacée; & afin d'assurer la tranquilité de ses Etats pendant la guerre qui alloit s'allumer, il contracta pour huit ans une alliance défensive avec les Hollandois, rechercha l'amitié de l'usurpateur Cromwell, scélérat d'autant plus heureux, que contre leurs propres intérêts les Rois les plus puissants de l'Europe s'empressoient de s'allier avec ce factieux, assassin de son Roi. Les Suédois, ainsi que l'Electeur l'avoit prévu, ne tarderent pas à marcher vers les frontieres de la Pologne, & comme tout l'effort de cette guerre se portoit du côté de la Prusse, Frédéric Guillaume y marcha à la tête de ses troupes, & conclut à Marienbourg une alliance défensive avec les Etats de la Prusse Polonoise. Le Czar s'unit aux Suédois & pénétra en Lithuanie, tandis que Charles Gustave faisoit les progrès les plus considérables & déja se rendoit maître d'une partie de la Prusse; de maniere que l'Electeur ne pouvoit plus garder la neutralité, sans exposer la Prusse à une ruine totale. Dans cette situation il n'avoit rien de mieux à faire qu'à s'attacher aux Suédois, & il conclut avec eux à Kœnigsberg un traité, par lequel se reconnoissant Vassal de la Suede, il lui promit l'hommage de la Prusse Ducale, à condition qu'on séculariseroit l'Evêché de Warmie en sa faveur. Il conclut en même tems une alliance avec Louis XIV, qui lui garantit ses provinces situées le long du Rhin & du Weser. Les troupes de l'Electeur se joignirent à l'armée Suédoise & bientôt elles rencontrerent les Polonois sur la Vistule auprès de Warsovie. Les deux armées ne resterent pas longtemps en présence, sans se livrer bataille, elle fut longue & meurtriere; la victoire se rangea du côté des Brandenbourgeois & des Suédois, commandés par Charles Gustave & Frédéric Guillaume. Ce dernier ne perdit pas le tems à poursuivre les vaincus; mais laissant quelques troupes au Roi de Suede, il retourna en Prusse avec le gros de son armée, pour en chasser les Tartares qui y faisoient des incursions.

Traité d'alliance défensive avec les Etats de la Prusse Polonoise. 1655.

Alliance avec Louis XIV & les Suédois. 1656.

Les succès de Charles Gustave allarmoient plus d'une Puissance & excitoient la jalousie de plus d'un Souverain, mais surtout de l'Empereur Ferdinand III qui, quoiqu'en paix avec tous ses voisins, crut devoir prendre part à cette guerre qui lui étoit étrangere, soit que son intention fût d'abaisser le Roi de Suede, ou, comme il est plus vraisemblable, qu'il se proposât de profiter lui-même de ces troubles pour étendre ses possessions. Quoiqu'il en soit, il envoya un corps de seize mille hommes au secours de la République, dont le Dannemarck épousa en même tems les intérêts. Ferdinand III sollicita si vivement l'Electeur de se détacher des Suédois, que Frédéric Guillaume prévoyant que l'Empereur & le Roi de

de Dannemarck feroient pour le contraindre à ce qu'ils exigeoient, une incurſion dans ſes Etats d'Allemagne, conclut avec les Polonois un traité de paix, par lequel cette Couronne reconnoiſſant la ſouveraineté de Pruſſe, lui céda les bailliages de Lawembourg & de Butau, en dédommagement de l'Evêché de Warmie. Le Roi de Suede s'irrita contre l'Empereur & le Roi de Dannemarck n'en fut que plus ardent à pourſuivre la guerre. Frédéric Guillaume remporta de grands avantages ſur les Suédois; la mort de Charles Guſtave, qui périt à la fleur de ſon âge parmi le trouble & les agitations où il avoit plongé le Nord, rallentit d'autant plus les hoſtilités, que les parties belligérantes ſoupiroient après la paix: comme elles étoient toutes dans les mêmes diſpoſitions, & qu'elles ne demandoient que leur ſûreté, elles furent bientôt d'accord & le calme fut rétabli.

Hiſt. de Brandenbourg, juſques au 17e. ſiecle.

L'Electeur Frédéric Guillaume profita de la tranquillité qui regnoit dans toute l'Europe pour tourner toute ſon attention au bien de ſes peuples: il rétablit les villes maltraitées pendant les troubles & les guerres dont ce pays avoit été le théâtre ſous la régence de George Guillaume; il ranima l'agriculture, fit fleurir le commerce, récompenſa les citoyens utiles, excita les talens, encouragea les arts, & malgré ſes occupations prit part aux affaires générales de l'Europe, ſoit par les alliances utiles qu'il contracta, ſoit par les ſecours qu'il fournit à l'Empereur contre les Turcs & à Coribut Roi de Pologne contre ces mêmes ennemis. Il s'allia défenſivement enſuite avec les Suédois & conclut à la Haye une quadruple alliance avec le Roi de Dannemarck, la République de Hollande & le Duc de Brunswick. L'objet de cette alliance, à laquelle l'Empereur accéda, étoit d'aſſurer la tranquillité de l'Allemagne; mais ce repos étoit violemment menacé par un Souverain qui, commençant à regner par lui-même, bruloit d'impatience de ſe ſignaler par quelqu'action d'éclat. Ce redoutable Souverain étoit Louis XIV, qui, ſous prétexte que l'Eſpagne n'avoit pas payé la dot de Marie Thereſe, envahit tout à coup les Pays-Bas Eſpagnols, prit la Franche-Comté, & eût porté plus loin ſes conquêtes, ſi les Hollandois autrefois opprimés par l'Eſpagne, n'euſſent pas généreuſement donné du ſecours à cette Puiſſance. Bientôt il ſe forma une formidable alliance de la Suede, de l'Angleterre & de la Hollande contre Louis XIV, qui, auſſi grand négociateur, que guerrier redoutable, conclut la paix avec les Eſpagnols qui furent obligés de lui céder la Flandre. C'étoit moins par la crainte des Puiſſances qui s'étoient liguées contre lui, que Louis XIV avoit conſenti à terminer cette guerre, que par le déſir de ſe venger des Hollandois: ſes vues n'échapperent point aux Provinces-Unies, pour le ſoutien deſquelles l'Electeur de Brandenbourg & celui de Cologne, l'Evêque de Munſter & le Duc de Neubourg formerent une Ligue, dont le Traité étoit ſigné à peine, que l'Electeur de Cologne, l'Eveque de Munſter & le Duc de Neubourg paſſerent dans le parti contraire.

Son activité pendant la paix pour ramener l'abondance dans ſes Etats.

Cependant la Hollande étoit vivement attaquée par la France; Louis s'étoit rendu maître d'une multitude de villes de cette République, & déja la ville d'Amſterdam étoit ſur le point d'être aſſiégée. Frédéric Guillaume s'engagea à fournir un corps de vingt mille hommes; &

SECT. II. *Hist* de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle

pendant que l'Electeur se signaloit par ce trait de générosité, les Hollandois élurent Stadhouder Guillaume Prince d'Orange. L'Electeur, parent du Stadhouder, s'empressa de le secourir; il marcha, résolu de périr ou de le délivrer, voulut combattre Turenne & en fut empêché par Montecuculli; il obligea cependant Turenne de repasser le Rhin & par là débarassa les Hollandois de trente mille ennemis. Toutes fois si l'Electeur ne put parvenir à vaincre le grand Turenne par les armes, il le surprit du moins par sa générosité. Un scélérat François, nommé Villeneuve, qui étoit dans le camp du Général François, offrit à l'Electeur d'assassiner ce grand homme; Frédéric Guillaume eut horreur de ce crime & se hâta d'avertir Turenne de se garder de ce traître. Cependant les secours que l'Electeur avoit fournis aux Hollandois, lui avoient été funestes; ses troupes n'étoient point payées par la Hollande qui s'étoit chargée de leur solde. Les François s'étoient emparés des Provinces qu'il possédoit en Westphalie; il n'étoit pas possible qu'il lutta seul contre une Puissance aussi supérieure: il fit son accommodement avec la France, qui lui rendit toutes ses Provinces, les villes de Rees & de Wesel seules exceptées; les François devant les garder jusqu'à ce que la paix avec la Hollande fut conclue.

Il se déclare le défenseur des Hollandois. 1672.

De nouveaux événemens ne permirent point à l'Electeur d'être longtems en paix avec la France: on sçait que pour se venger de la perte de ses conquêtes en Hollande, Louis envoya dans le Palatinat Turenne à la tête d'une armée qui y commit des ravages affreux: à l'énormité de ces excès, l'Empereur sortit enfin de sa léthargie, &, pour secourir l'Empire, rompit avec la France. Frédéric Guillaume obligé de faire cause commune avec l'Empire, lui fournit un secours de seize mille hommes; les Alliés ne furent d'abord rien moins qu'heureux; le Prince d'Orange fut battu à Senef par le Prince de Condé; Turenne remporta successivement trois victoires éclatantes, l'une à Philipsbourg sur le vieux Caprara, l'autre à Sintzheim sur le Duc de Lorraine & la troisieme à Holtzheim sur les Impériaux commandés par Bournonville. L'Electeur joignit ce dernier peu après sa défaite, malgré laquelle l'armée étoit encore, au moyen des Brandenbourgeois, forte de plus de cinquante mille hommes; mais envain Frédéric Guillaume pressa Bournonville de lui laisser combattre Turenne, soit que la supériorité de cet illustre Général lui inspirât trop de frayeur, soit qu'il ne fit que suivre les ordres qu'il avoit reçus, jamais Bournonville ne voulut consentir à attaquer les François; auxquels il laissa le tems de porter aux Alliés les coups les plus dangereux; ce qui n'auroit pas été, si du moins Bournonville eût déféré aux sages conseils de Frédéric Guillaume, qui vouloit qu'on resserrât les quartiers, que le Général de l'Empire laissoit éparpillés, dans la confiance où il étoit que les François s'étant retirés, ses troupes n'avoient rien à craindre. Sa confiance fut trompée: l'actif & vigilant Turenne pénétra dans les quartiers des Impériaux, fit prisonnier un Régiment Brandenbourgeois, battit Bournonville, qui se joignit précipitamment à l'Electeur qui avoit assemblé ses troupes à Colmar. Turenne se présenta presqu'au même instant. L'Electeur posté dans un terrein serré, pris en flanc par les François, contrarié par Bournonville, décampe pendant la nuit, repasse le Rhin à Strasbourg & va prendre ses quartiers en Fran-

Il veut combattre Turenne & en est empêché.

conie avec ses Brandenbourgeois. Les François avoient une plus haute idée de Frédéric Guillaume que du reste des alliés; & pour les priver d'un tel Général, ils lui susciterent une diversion qui le rappella dans ses propres Etats. A la sollicitation de la France, la Suede rompant tout à coup l'alliance qu'elle avoit formée avec l'Electeur, envoya une armée commandée par Wrangel dans les Marches de Brandenbourg, qui curent d'abord à essuyer les plus cruels ravages; mais bientôt Frédéric Guillaume qui avoit dérobé sa marche accourant à la défense de ses sujets, les vengea de tous les maux qu'ils avoient soufferts, remporta sur les Suédois une victoire complette & d'autant plus glorieuse que son armée étoit de beaucoup inférieure & d'ailleurs extrêmement fatiguée par la marche forcée qu'elle venoit de faire. Les Suédois battus furent encore déclarés ennemis de l'Empire pour l'avoir attaqué dans un de ses Membres. Peu content de ce succès, l'Electeur à son tour alla attaquer les Suédois dans leurs Provinces, entra en Poméranie & se rendit maître des trois principaux passages de la Pene. De concert avec les Danois, Frédéric Guillaume fit des progrès rapides en Suede, tandisque la Marine Danoise & Hollandoise accabloit & foudroyoit les Vaisseaux Suédois.

Hist. de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Idée qu'avoient les François de sa valeur.

Il porte la guerre jusques dans les Etats de Suede.

Pendant que l'Electeur triomphoit de ses ennemis, Louis XIV qui avoit fixé la victoire sous ses drapeaux, donnoit des loix à l'Europe; il voulut en prescrire à Frédéric Guillaume, & il lui proposa de rendre aux Suédois les conquêtes qu'il avoit faites sur eux & de les indemniser des frais de la guerre. S'il eût été vaincu, on n'eût pû lui offrir des conditions plus dures; aussi furent elles rejettées. La guerre continua en Poméranie; l'Electeur chassa les Suédois de l'Isle de Rugen, fit bombarder & prit Stralsund, se rendit maître de Gripswalde, & au milieu de ses triomphes apprit que le Général Horn, parti de la Livonie à la tête de seize mille Suédois, inondoit la Prusse. Cette nouvelle ne le déconcerta point: il fit détacher de son armée un corps considérable qu'il fit partir pour Kœnigsberg, avec ordre de l'y attendre & de ne rien entreprendre jusqu'à ce qu'il l'eût joint. Il ne tarda point: il s'arrêta quelques jours à Berlin, d'où il sortit suivi de neuf mille hommes, passa la Vistule & précédé par la terreur marcha fierement aux ennemis, qui confondus à son approche & n'osant lutter contre lui, se retirerent avec précipitation. Il les suivit, les harcela & les battit en détail. Ce n'étoit plus une retraite; c'étoit une déroute, & elle fut si complette, que de seize mille hommes qui composoient l'armée des Suédois, à peine trois mille rentrerent en Livonie. Cependant, quelqu'éclatans que fussent les avantages de Frédéric Guillaume, & quoiqu'il fût très fondé dans cette guerre, Louis XIV insistoit toujours sur l'entier rétablissement des Suédois, & malheureusement il n'étoit ni possible ni vraisemblable qu'après la paix de Nimegue l'Electeur & le Roi de Dannemarck restés seuls dans la lice, l'emportassent sur Charles XI, Roi de Suede & sur Louis XIV. Aussi Frédéric Guillaume résolu, ne pouvant mieux faire, de s'accommoder, envoya-t-il le Baron de Meinder à St. Germain en Laye, où la Cour de France étoit & où il fut convenu que l'Electeur auroit en propriété tous les Péages des Ports de la Poméranie Ultérieure, avec les Ports de Camin, Gartz,

SECT. II. *Hist.* de Brandenbourg, jusques au 17e. siecle.

Greiffenberg & Wildenbruck; qu'il remettroit les Suédois en possession de toutes les conquêtes qu'il avoit faites sur eux; moyennant quoi la France évacueroit ses Provinces de Westphalie, & lui payeroit trois cents mille Ducats en dédommagement des maux que les troupes Françoises avoient faits dans ses Etats.

Traité d'accommodement avec Louis XIV & les Suédois. 1679.

Frédéric Guillaume termina par cette paix ses exploîts militaires. Les dernieres années de sa Régence furent pacifiques & n'en furent que plus utiles à ses sujets & à lui-même; car ce fut très peu de tems après qu'il entra en possession du Duché de Magdenbourg qui fut pour toujours incorporé à l'Electorat de Brandenbourg: il établit à Embden une compagnie de Négocians qui commercerent en Guinée & y bâtirent le grand Friderichsbourg; il conclut une alliance avec l'Electeur de Saxe & le Duc d'Hanover pour le maintien de la paix de Westphalie & de St. Germain; & quelque tems après il en fit une autre avec les Cercles de la Basse-Saxe & de la Westphalie pour leur commune défense. L'un des événemens les plus avantageux à l'Electeur fut la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, qui, par le plus nuisible des conseils consentit, après avoir protégé les Protestans d'Allemagne, de persécuter les Protestans de son Royaume, d'où un peuple entier sortit pour se soustraire aux cruautés des exécuteurs de ses ordres & qui n'eurent pas honte d'imiter les bourreaux des Inquisiteurs du siecle précédent. L'Angleterre, la Hollande s'enrichirent de cette foule de François expatriés; il s'en établit vingt mille dans les Etats de l'Electeur, qui récompenserent bien leur bienfaiteur de sa générosité, par les manufactures qu'ils porterent chez lui & par les branches de commerce qu'ils y rendirent florissantes. Il eut le tems de connoître en partie les solides avantages que lui assuroit l'industrie de ces réfugiés; mais il ne put voir le grand bien qu'ils firent à l'agriculture, aux arts, à toutes les parties de l'Administration; car il étoit depuis longtems sujet à de vives attaques de goutte, & cette maladie ayant dégénéré en hydropisie, il sentit les progrès du mal & vit avec une tranquille fermeté les approches de la mort.

Sa mort. 1688.

Deux jours encore avant que de mourir, il fit assembler son Conseil, décida toutes les affaires avec autant de présence d'esprit que s'il eût joui de la plus brillante santé, remercia ensuite ses Ministres des services qu'ils lui avoient rendus, leur demanda le même attachement pour son fils, auquel il donna les conseils les plus sages, ne s'occupa plus des affaires de ce monde, attendit paisiblement la mort & expira le 28 d'Avril 1688, avec cette résignation, qui ne peut être le partage que des ames vraiment fortes. Dans tous les tems, dans toutes les circonstances de sa Régence, ce Prince justifia le surnom de Grand & beaucoup plus encore celui de Défenseur & de Pere de ses peuples. Le reste de l'Histoire de Brandenbourg se trouvant nécessairement confondu avec l'Histoire de la Prusse érigée en Royaume; nous y renvoyons le regne glorieux de Frédéric III, premier Roi de Prusse.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE LA MAISON DE BRUNSWIC ET DE L'ELECTORAT DE HANOVER.

On croit que l'illustre Maison de Brunswic descend de la famille d'Este, laquelle doit son origine aux anciens Atiens ou Acciens, (1) dont Suétone fait mention dans la vie d'Auguste, & qui s'étoient rendus célébres dans le tems du premier Tarquin & de Romulus même. C'étoit d'eux que descendoit Cajus Actius d'Este, qui vivoit l'an 309 de l'Ere Chrétienne. Son fils se signala dans les guerres d'Honorius avec les Visigots au commencement du Ve. siecle (2): il fut honoré des dignités de *Quatuor vir*, de *Decurio*, de celui de Sénateur de Rome, & devint Prince d'Este. Aurelius Actius lui succéda, Tiberius son fils acquit Monselico, Vicenza & Feltri; c'est lui qui bâtit la ville de Ferrare. Son fils nommé Alphorisius perdit la vie à la fameuse bataille de Lodi, & fut remplacé par Maximus; celui-ci par Bonefacius, qui périt dans un combat contre les Ostrogoths. Valerianus son fils & successeur fut détaché par Narses dans sa quatorzieme année pour empêcher Totilas de passer le *Pô*; mais quelques années après, les Longobards étant tombés sur l'Italie, il perdit la vie en combattant ces barbares. Gundelhard le second de ses fils s'appelloit la main droite de Dagobert I, Roi

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

Antiquité de la Maison d'Este. 478. 537.

(1) *Atii*, *Accii*, ou plutôt *Actii*.

(2) On peut voir le détail de ses actions & de celles de ses descendans dans les Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brunswic, par Rimius.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

des Francs. Celui-ci eut pour fucceffeur Heribert, de qui le fils nommé Ernefte à la tête d'une armée de Vénitiens fecourut Ravenne & défit le Roi des Longobards à Rimini. Lorfque quelque tems après les Longobards affiégerent Ravenne, Ernefte défendit cette place pendant trois années & fut tué par une flêche tirée du camp ennemi; fa mort fut bientôt fuivie de la reddition de cette ville & de la fin de l'Exarchat des Empereurs Grecs. Charlemagne conféra à Henri fils d'Ernefte le titre de
752. Prince de Trevifo & érigea en Marchgraviat fa Principauté d'Efte. Henri
780. affifta l'Empereur en fubjuguant Didier, dernier Roi des Longobards & perdit fa vie dans un tumulte à Trevifo. Berenger fon fils eut la confidence de Louis le débonnaire & commanda plufieurs fois fes armées: cet Empereur & lui moururent la même année, & de fes trois fils Othon le plus jeune continua fa famille. Il acquit la ville & le territoire de Comachio en récompenfe des fervices que lui & fon pere avoient rendus à l'Empire. Othon eut plufieurs fils, dont Sigfried ou Siguebert le plus jeune fut le feul qui eut une fucceffion permanente & ajouta Lucques & Parme aux Etats de la Maifon d'Efte. Azon ou Actius II fon fils augmenta fes poffeffions de Placence & de Reggio. Vicaire de l'Empire en Italie,
IXe. Xe. & XIe. *fiecles.* il affifta l'Empereur Othon I. dans fes guerres contre les Bohêmes, les Slaves, les Vandales & défit Beringer, qui à l'inftigation de la Cour de Rome voulut s'ériger Roi d'Italie. Théobalde, l'aîné de fes fils eut la plus grande part de fes fucceffions; fa petite fille Mathilde, mariée à Guelphe VI ne laiffant point de poftérité, le fiege de Rome ufurpa fes Etats, comme Ferrare, Mantoue, Lucques, Parme, Modene, Placence, Pife, Spolete, Ancone, & Tofcane. Albert, fecond fils d'Azon continua fa famille & fut mis en poffeffion du Marchgraviat d'Efte, ainfi que de Milan & de Gênes: il époufa la fœur de l'Empereur Othon II, qui augmenta fes Etats de dix châteaux en Lombardie & de la cité de Fribourg en Allemagne. Le troifieme de fes fils nommé Hugues Actius lui fuccéda & ayant à craindre l'Empereur Henri II, parce qu'Albert fon pere avoit mis obftacle à l'élection du pere de celui-ci pour Empereur, Hugues fe fervit de tout fon pouvoir pour ruiner l'autorité Impériale en Italie, & hâta avec le fecours de la plupart des Nobles de Lombardie, l'élection qu'on fit à Pavie d'Ardouin pour Roi d'Italie. Henri arrivé en Italie avec une armée nombreufe défit Ardouin & fit Hugues prifonnier; mais au lieu de le punir il le rétablit généreufement dans toutes fes poffeffions: ce qui depuis détermina Hugues qui ne fut point ingrat à fe dévouer tout entier au fervice de Henri. Le plus jeune des trois
Azon IV. fils & le fucceffeur de Hugues, nommé Azon IV, (1) fubjugua Milan révolté contre l'Empereur Henri III & dépouillé de fon Patrimoine par le parti du Pape, il fe rendit à fa Cour, récouvra fes Etats par fon moyen

(1) L'antiquité de la maifon d'Efte paroit clairement par ces mots d'un Diplôme que l'Empereur Léopold donna à Renaud I, Duc de Modene, en lui accordant le titre de *Séréniffime: Perpendentes*, y eft-il dit, *excelfæ Ateftinæ gentis decora, exquâ non modo per Italiam, fed per ultimas Europæ partes, ac potiffimum per Germaniam, clariffimæ Principum familiæ funt derivatæ, & antiquiffimam fanguinis nobilitatem, quam omnium hiftoriarum monumenta ita commendant, ut parem in Italiâ invenire difficillimi fit negotii, quippe, quæ continuâ plurimorum fæculorum ferie, ampliffimis ftatibus, Ditionibusque dominata* &c.

& fit de nouvelles acquifitions. Il époufa Cunegonde, fille de Guelphe III. *Hift. de la Maifon de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.*
Duc de Baviere & de Carinthie; & Guelphe IV, frere de cette Princeffe étant mort fans enfans, Guelphe V, fils d'Azon & de Cunegonde hérita de tous les Etats de la famille des Guelphes (1). C'eft de Cunegonde que defcendent les ancêtres de la maifon de Brunswic du côté de la ligne féminine. Azon IV époufa en fecondes ou peut-être en troifiemes nôces Gerfende, fille de Hugues, Comte du Maine & devint par là la tige de la préfente Maifon de Modene.

Henri le fuperbe, arriere petit fils de cet Azon & de Cunegonde, époufa Gertrude, fille de l'Empereur Lothaire II & héritiere de la Saxe, dont Brunswic faifoit une partie (2). Nous n'entrerons point dans les particularités qu'offrent les guerres de Charlemagne avec les Saxons, &c. parceque nous en avons déjà fait mention dans le cours de cette Hiftoire Univerfelle. Nous nous contenterons de dire que c'eft à peu près vers ce tems que l'on doit rapporter l'introduction du Cheval blanc dans les armes de Brunswic, l'origine des Marchgraves ainfi que l'établiffement des Tournois. *Henri le Superbe.*

Au commencement du XII[e]. fiecle, l'ordre de la fucceffion dans la maifon de Brunswic y devient plus fenfible; le domaine de Henri le fuperbe, fucceffeur de Henri le noir, s'étendoit alors vers le Sud jufqu'à la Baffe-Autriche, la Stirie & la Carniole, & vers l'Occident jusqu'aux limites de la Franconie, à la ville d'Ulm & au lac de Conftance. Il obtint ensuite de fon beau pere, qu'il avoit affifté contre l'Antipape Anaclet & 1100.
Roger, Roi de Sicile, la Toscane & plufieurs autres Etats. Cet Empereur voulut même lui affurer la fucceffion de l'Empire après fa mort, & lui envoya en 1137 la couronne, le fceptre & les autres ornemens Impé- 1137.
riaux. Mais héritier de la haine qu'on portoit à fon beau-pere, Henri fut fupplanté par Conrad, Duc de Souabe. Henri & Guelphe VII fon 1138.
frere protefterent contre cette Election, & refuferent de rendre les ornemens Impériaux. De fon côté, Conrad repréfentoit que le bifayeul de Henri étoit le premier de fa famille qui fe fût établi en Allemagne. Le fang d'Efte, ajoutoit-il, l'ancienne famille des Actiens dont il descend, font fon principal mérite; ce qui, pour le dire en paffant, prouve que dans ce tems là cette origine n'étoit point douteufe. Après plufieurs conteftations, Henri, pour l'amour de la paix, céda à fon compétiteur & lui remit les ornemens de l'Empire: il eut lieu de s'en repentir. Conrad abufa de fa facilité, pour exiger de nouvelles ceffions. Il affembla les Princes de l'Empire à Wurtzbourg, & leur repréfenta que la poffeffion de la Saxe & de la Baviere étoit contraire aux loix de l'Empire qui ne permettoient à aucun de fes Princes d'avoir deux Duchés, & qu'il falloit *Succeffion de la Maifon de Brunswic; fes poffeffions.*

(1) Quelques Auteurs font defcendre les Guelphes d'une Princeffe du fang de Pharamond, Roi des Francs, qui époufa Richimere, Duc de Franconie: de cette Alliance fortit après quelques générations Guelphe I, Seigneur ou Comte d'Altorff, qui tranfmit fon nom à fa poftérité, & dont plufieurs des defcendans devinrent Rois de Bourgogne ou d'Arles.

(2) On peut voir dans le même Auteur Rimius, la généalogie des Ancêtres de Gertrude, qui dérivoient leur origine des anciens Rois Saxons, de Witikind le grand & de plufieurs Empereurs defcendans de lui.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

obliger Henri à renoncer au premier, ou en cas de refus le dépouiller de l'un & de l'autre. Ces raisons, ou ce qui paroît plus probable, la jalousie sur le pouvoir de Henri, firent consentir les Princes aux propositions de Conrad. Henri refusa de faire le sacrifice qu'on exigeoit, & fut mis d'une commune voix au Ban de l'Empire. L'Empereur disposa de ses Etats en faveur de son frere Léopold, Marchgrave d'Autriche & d'Albert, surnommé l'Ours, de la maison d'Anhalt: en un mot, la vie de Henri le superbe fut un mêlange bisarre de succès & d'infortunes, & il fut empoisonné à l'âge de 40 ans à Quedlinbourg, où Conrad l'avoit invité pour y régler les conditions de la paix.

Il est mis au Ban de l'Empire.

Henri le Lion. 1139.

Son fils Henri *le Lion* étoit encore mineur, lorsque ce coup funeste arriva. Guelphe VII son oncle le prit sous sa tutelle, lui conserva la Saxe & mit en œuvre tout ce qu'on pouvoit attendre d'un sage Politique & d'un habile Général pour lui faire rendre la Baviere. Obligé de céder aux forces supérieures de l'Empereur Conrad, il se retira avec sa petite armée dans la ville de Weinsberg en Souabe. Il se vît bientôt forcé de la rendre. L'Empereur avoit donné sa parole, qu'il passeroit avec ses troupes à travers l'armée Impériale; mais la Duchesse soupçonnant quelque mauvais dessein sous ces apparences de générosité, envoya demander à l'Empereur un passeport pour elle, pour ses Dames & pour toutes les femmes qui se trouvoient dans la place, avec permission d'en sortir sans risque & d'être conduites en lieu de sûreté avec ce que chacune d'elles pourroit emporter. L'Empereur y consentit, & croyant que la Duchesse n'avoit demandé cette permission pour elle & pour sa suite que pour emporter leurs bijoux, leur or & leur argent, il ne fut pas peu surpris de les voir porter, courbées sous le fardeau, leurs maris sur leurs épaules, & de les entendre dire comme elles passoient par le camp, que c'étoit là le véritable trésor & les seuls joyaux qu'elles souhaitoient de sauver. C'est vers ce tems que l'on place l'origine des factions des Guelphes & des Gibellins. (1)

Stratageme de la Duchesse son épouse pour le sauver des mains de l'Empereur.

Origine des Guelphes & des Gibellins.

Henri *le Lion* mit en usage ses talens supérieurs, pour se faire rendre la Baviere. La mort de l'Empereur Conrad, ennemi de sa famille, & l'élévation de Frédéric surnommé Barberousse au trône Impérial, le dispenserent de recourir aux armes pour y réussir. Ayant accompagné le nouvel Empereur en Italie, où il lui rendit des services considérables, & lui sauva la vie dans un tumulte public au péril de la sienne, il s'attira son amitié & recouvra peu de tems après la Baviere. Cet événement fortuné fut suivi de plusieurs autres: le dernier Comte de Lawenrode étant

Il sauve la vie à l'Empereur Barberousse.

(1) L'Empereur Conrad naquit à Waiblingen en Souabe, d'où sa famille & ses partisans reçurent le nom de *Waiblingi*, que les Italiens changerent en *Gibellini*: cette distinction n'eut d'abord lieu qu'en Allemagne; mais bientôt l'Italie se divisa en deux factions. Ceux qui étoient du parti de l'Empereur s'appelloient Gibellins & ceux qui adhéroient au Pape reçurent le nom de Guelphes. L'Allemagne fut partagée entre ces deux factions pendant plus de cent ans, & ce ne fut qu'après le long interregne que cette division cessa & avec elle les noms qui désignoient les deux parties. L'Italie fut le pays, où ces factions produisoient les plus fâcheux effets; & quoique la flamme y fut de tems en tems amortie, elle continua dans ce pays près de 400 ans, & ne fut entierement éteinte qu'au tems de l'Empereur Charles V.

étant mort, ses pays furent incorporés aux Etats de Henri, de même que la ville de Hanover qu'il aggrandit. Henri étendit ses domaines vers le Nord, dompta les Obotrites & obligea les Princes de Poméranie de lui payer un tribut annuel. Emmanuel, Empereur d'Orient, envoya une ambassade pour lui demander son amitié & il obtint en secondes nôces Mathilde, fille de Henri II, Roi d'Angleterre. Ayant envie, selon la mode de ces tems là, de visiter la terre sainte, il entreprit ce voyage avec un cortege de près de mille personnes de ses parens, amis ou vassaux. Il ne prévoyoit point alors qu'il étoit à la veille d'essuyer un orage qui le devoit précipiter de ce haut faîte de grandeur où il étoit parvenu. Après plusieurs cabales inutiles, ses ennemis prévinrent enfin l'Empereur Frédéric contre lui sur un faux exposé qu'on lui fit de la conduite de Henri, auquel se joignit une brouillerie au sujet de la succession de Guelphe VII & du refus que fit Henri d'accompagner l'Empereur dans une nouvelle expédition en Italie; il fut mis au Ban de l'Empire; ses Etats furent démembrés & le reste de sa vie se passa à lutter contre un torrent de traverses & d'infortunes. Une révolution si extraordinaire donna lieu à un tableau qui ne l'étoit pas moins. On y voyoit un cheval en proie à des animaux de différentes especes. D'un côté plusieurs bêtes féroces désignoient les Princes séculiers qui envahirent les domaines de Henri, de l'autre des oiseaux de proie représentoient ses ennemis de l'Ordre ecclésiastique. Chacun y paroissoit dévorant quelque partie du cheval. Il ne restoit que le cœur, par lequel le peintre vouloit marquer le pays de Brunswic & de Lunebourg que Henri sauva du naufrage. La mort de ce Prince fut aussi singuliere que sa vie. Dans le tems qu'il étoit malade, la foudre tomba sur une église (1), près de son palais, & la frayeur que cet accident lui causa, hâta sa fin, qui arriva l'an 1195, dans sa soixante-sixieme année. Il étoit remarquable par sa taille, par sa force & par l'étendue de son génie. Il avoit un éloignement extrême pour la paresse, & l'on voyoit en lui un heureux mêlange de douceur & de sévérité. Il étoit autant aimé des honnêtes gens, que craint de ceux qui ne l'étoient pas. Modeste, il parloit peu de lui-même & paroissoit fuir les éloges qu'il s'empressoit de mériter. Vers la fin de sa vie la plupart de ses ennemis rechercherent son amitié, & en 1191, lorsque l'Empereur Henri VI étoit malade en Italie, il devint candidat pour la couronne Impériale.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

1168.

Il est mis au Ban de l'Empire. 1180.

Tableau allégorique à cette occasion.

Sa mort. 1195.

Ses qualités.

Des trois fils qui lui survêcurent, Henri surnommé *le Long*, épousa Agnès, fille unique de Conrad, Comte Palatin du Rhin, après la mort duquel il hérita de ses domaines. Le second nommé Othon, fut élevé à l'Empire, sous le nom d'Othon IV. Philippe de Souabe avoit été élu par un parti opposé; mais Othon obtint du Pape Innocent III la confirmation de son élection, par le crédit de Richard son oncle, & rendit à ce Prince le Poitou, qu'il gouvernoit pour lui. Philippe II Roi de France, qu'Othon avoit voulu engager dans son parti en passant par Poitiers, fit si peu de cas du crédit qu'il pouvoit avoir dans l'Empire, qu'il lui dit, que pourvu qu'il lui donnât celui de ses chevaux de somme qu'il choisiroit,

Henri le Long.

(1) Celle de St. Blaise à Brunswic.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

il lui laifferoit à fon tour le choix de Paris, d'Eftampes ou d'Orléans, s'il parvenoit à l'Empire. L'offre fut acceptée, & Philippe prit le cheval qui lui plut, avec fa charge, parmi cinquante qui portoient 150,000 marcs d'argent. Nous ne nous arrêterons point aux longues conteftations d'Othon IV avec fon compétiteur, ni à l'accord par lequel Innocent III les termina. Philippe de Souabe ayant été affaffiné, Othon fe fit élire de nouveau par les Princes de l'Empire à Halberftadt & à Francfort-fur le Mein.

Othon IV. Empereur.

Il ne tarda pas à envoyer enfuite une ambaffade au Roi de France pour lui demander la ville de Paris qu'il choififfoit en vertu de leur accord. Philippe II repliqua que les chofes n'étoient plus fur le même pié, où elles étoient du tems de la convention, & que fi Othon étoit d'humeur à fe rendre juftice, il trouveroit à qui parler. Piqué de cette réponfe, l'Empereur réfolut de faire éclater fon reffentiment, dès qu'il feroit affermi fur le trône Impérial.

Il refuse de prêter le serment accoutumé.

Il fe rendit d'abord à Rome pour fe faire couronner par le Pape. Avant la cérémonie, on lui fit jurer entr'autres chofes de défendre le St. Siege avec fes poffeffions & de maintenir les droits de l'Empire. Ces deux articles parurent oppofés à Othon. Il vit que les Pontifes, après avoir détaché la Pouille du domaine Impérial, en avoient fait un fief de l'Eglife; que ce qu'ils appelloient le Patrimoine de St. Pierre, furpaffoit de beaucoup ce qui leur avoit été accordé par Charlemagne; que leurs prétentions à la Marche d'Ancône étoient mal fondées; que le Duché de Spolette avoit été aliéné de l'Empire, & que les Etats de la fucceffion de Mathilde d'Efte, dont les Papes s'étoient emparés, étoient des fiefs de l'Empire & appartenoient à fa famille, tant par droit d'héritage, qu'en vertu d'un Diplôme donné par l'Empereur Frédéric Barberouffe, l'an 1157, à fon grand oncle Guelphe VII. Obligé à violer une partie de fon ferment, il fe détermina à foutenir les droits de l'Empire & fe faifit des Etats qui en avoient été détachés en Italie. Innocent III attaqué par un endroit auffi fenfible, employa contre Othon les armes fpirituelles. Il l'excommunia & anima les Electeurs à un nouveau choix, fous prétexte qu'Othon étoit déchu de la dignité Impériale. Ce Prince abandonné de plufieurs de fes amis, fe rendit en Allemagne; dans une Diete qu'il affembla à Nuremberg, il repréfenta aux Princes les fujets de fa querelle, les ufurpations du fiege de Rome, & leur lâcheté s'ils permettoient au Pape de nommer des Empereurs & de les détrôner: il ajouta qu'il étoit prêt à fe dépouiller de la dignité Impériale, s'ils croyoient que le bien de l'Empire le requit. Ce difcours fit peu d'impreffion, & l'Empereur eut recours aux armes pour défendre fes droits. Après beaucoup de fang répandu, Frédéric II, Duc de Souabe & Roi des Deux Siciles, ayant été élu par le crédit du Pape, la réfiftance devint inutile.

Il s'unit aux Anglois contre le Roi de France.

Henri frere d'Othon joignit fes troupes à celles que les Anglois lui menoient contre le Roi de France. Ce qui l'y détermina fut, outre les troubles de l'Empire, le defir de plaire à fon oncle, le Roi Jean, & fon attachement pour Henri, Duc de Brabant, dont il venoit d'époufer la fille, & furtout l'efpérance d'humilier Philippe fon ennemi & de le forcer de remplir l'accord fait à Poitiers. On fçait les fuites de cette alliance & le détail de la bataille de Bovines. Les hiftoriens conviennent qu'Othon fit

des prodiges de valeur & que la France étoit perdue s'il eût été secondé. Il ne put après cet échec agir que foiblement contre son compétiteur Frédéric II. Le reste de ses jours se passa dans la dévotion à Halberstadt, où il mourut sans enfans en 1218.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

Sa mort. 1218.

Son frere aîné lui survécut; mais n'ayant point laissé d'enfans mâles, Othon, surnommé l'*Enfant*, fils de Guillaume, frere cadet de Henri & d'Othon, devint le chef de la famille. Ce Prince en recueillant les débris de l'héritage de ses peres, se vit exposé au ressentiment de l'Empereur Frédéric II, que des motifs d'intérêt & le souvenir de la concurrence d'Othon IV à la couronne Impériale, rendoient son ennemi. La valeur & la prudence d'Othon l'Enfant firent échouer le dessein que l'Empereur avoit formé de lui arracher le reste de son patrimoine, & Othon ayant sagement refusé l'Empire que lui offroit le Pape Grégoire IX, Frédéric non seulement se réconcilia avec lui, mais encore le créa Duc de Brunswic & de Lunenbourg, à la Diete de Mayence en 1235. A ces domaines qui d'allodiaux qu'ils étoient, devinrent des fiefs de l'Empire, fut joint par le Diplôme, le privilege de pouvoir les transmettre aux deux sexes. Telle est l'origine du titre de Duc de Brunswic & de Lunebourg, dont les descendans d'Othon ont toujours joui depuis. Mais quoiqu'ils ayent cessé de porter celui de Duc de Saxe & de Baviere, affecté jusqu'alors à leur maison, on n'en doit pas conclure qu'Othon y eût renoncé, soit pour lui-même, soit pour ses successeurs. Le Diplôme de l'Empereur n'en fait aucune mention; cette renonciation auroit dû se faire en faveur d'Albert I, qui possédoit alors la Saxe; & la famille de ce Prince n'a jamais produit d'acte, d'où l'on puisse inférer une pareille renonciation. Brunswic & Lunebourg renfermerent dans ce tems le pays de Lunenbourg, contenant la ville de ce nom, avec celles de Hanover & de Giffhorn, de même que la Principauté de Zell. Le pays de Brunswic comprenoit la Principauté de Wolffenbuttel, avec les villes & châteaux de Brunswic, Bremerode, Assebourg, Schoningen, Jerxen, Kuhtenberg, Grubenhagen & Slauffenbourg, outre le territoire entre le Deister & la riviere de Leine. Le pays de Gottingue étoit composé de la ville qui porte ce nom, du Comté de Nordheim & de la Seigneurie de Plesse, avec plusieurs villes & chateaux au Werra & au Weser. Othon y ajouta encore diverses seigneuries que l'Archevêque de Breme fut obligé de lui céder. On peut juger du crédit qu'Othon l'Enfant avoit dans l'Empire, par celui qu'il eut de faire élever son gendre Guillaume, Comte de Hollande & de Zélande, à la dignité Impériale. Il mourut peu de tems après en 1252.

Othon l'enfant.

Créé Duc de Brunswic & de Lunenbourg. 1235.

Sa mort. 1252.

Ce fut dans le cours du XIIIe. siecle que s'introduisit parmi les Princes de l'Empire la coutume de partager leurs Etats entre leurs fils. Cet abus fut suivi par Albert & Jean, fils d'Othon & ses successeurs, au préjudice de deux autres qui furent Evêques. Ils diviserent entre eux les territoires de Brunswic & de Lunenbourg, après avoir gouverné conjointement durant dix sept années; le premier eut Brunswic & Jean Lunebourg: ils transmirent à leurs descendans cet usage peu politique, & ceux-ci ne se contentant point de maintenir ce partage, en firent de nouveaux dans chacune de leurs maisons. Albert, fondateur de la mai-

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

Albert I. 1260. son de Brunswic, reçut le ſurnom de Grand, que ſes exploits lui avoient mérité. Il épouſa en 1260 une proche parente de la Reine Eléonore, femme de Henri III, Roi d'Angleterre, & dans le tems de ſes nôces, obtint de ce Monarque le commerce dans ſon Royaume pour la ville de Hambourg. Il y établit un comptoir, & ce négoce qui donna lieu à l'aſſociation des villes Anſéatiques, ſut la ſource de leur pouvoir pendant près de 300 ans. Il aſſiſta le Roi de Boheme contre Bela IV Roi à Hongrie, dont de retour il prit le chateau d'Aſſembourg & punit cette famille de l'avoir offenſé: celui de Wolffenbuttel eut le même ſort & fut raſé. Conrad Comte d'Eberſtein, un autre de ſes vaſſaux, s'alliant avec Gerard Archevêque de Mayence, envahit & mit à feu & à ſang le territoire de Gottingue; mais ayant été faits priſonniers, le premier fut pendu par ſes pieds & l'Archevêque après une priſon de douze mois fut contraint de payer 8000 marcs d'argent pour ſa rançon. Hamelen & Eimbec ſe ſoumirent volontairement à Albert; il ſecourut le Roi de Dannemarc contre le Duc de Sleswic, appaiſa les troubles domeſtiques de ce
1265. Royaume. En 1265 il acquit la ville & le territoire de Grubenhagen, qui depuis devint une Principauté. Il mourut peu de tems après & laiſſa ſix fils, dont trois entrerent dans l'Ordre Teutonique, & trois partagerent entre eux ſes Etats, ſavoir Henri qui eut Grubenhagen, Albert qui eut Gottingue, & Guillaume eut Brunswic. Albert ſurnommé le gros à la mort de ſon frere Guillaume qui n'eut point d'enfans, obtint ſa ſucceſſion & réunit en lui les deux lignes de Gottingue & de Brunswic: il mourut en
1318. 1318. Quatre de ſes ſept fils furent eccléſiaſtiques. Othon réſida à Brunswic, Erneſte à Gottingue, & Magnus après la démiſſion & la mort
1368. *Magnus II.* d'Othon obtint ſon partage. Magnus II. eut toute la ſucceſſion de ſon pere; Louis ſon frere aîné mourut ſans poſtérité & le cadet nommé Albert fut Archevêque de Bremen: dans une guerre malheureuſe entre Magnus & Gerard II. Evêque de Hildesheim, il fut fait priſonnier & n'obtint ſa liberté qu'en payant une forte rançon, laquelle il ne pût ramaſſer qu'en vendant le Marchgraviat de Miſnie & trois Seigneuries. Peu de tems après il conclut un pacte de famille avec Eric II, alors Duc de Saxe Lawenbourg, par lequel à l'extinction d'une des deux Maiſons l'autre entreroit dans ſes poſſeſſions. Magnus finit malheureuſement ſa vie & fut tué par un ſoldat d'Othon Comte de Schaumbourg: il laiſſa quatre fils, deſquels l'aîné Frédéric devint Empereur par la ſuite & réunit pour quelque tems les Duchés de Brunswic & de Lunenbourg.

Othon de Grubenhagen 1376. Othon de la branche de Grubenhagen épouſa en 1376 Jeanne I, Reine de Naples, & ſe rendit également remarquable par les qualités de grand Général & par ſa magnanimité envers ſes ennemis. L'on en
Guillaume de Calenberg. peut dire autant de Guillaume, l'aîné de la ligne de Calenberg, à cette différence près, que ce dernier fut preſque toujours victorieux; au lieu qu'Othon, malgré ſon courage & ſon habileté, eut bien des revers à eſ-
Frédéric de Brunswic. 1400. ſuyer. Frédéric, de la ligne de Brunswic, fut revêtu en 1400 de la dignité Impériale; & comparable à Tite par ſes vertus, il le fut encore par une vie trop courte & terminée par un aſſaſſinat. Après ſa mort ſes
Henri Bernard. deux freres Henri & Bernard poſſéderent en communauté pendant neuf années les Duchés de Brunswic & de Lunenbourg; mais alors ils firent un partage, le premier fut celui de Bernard, & l'autre celui de Henri: les

descendans de celui ci changerent quelques années après leurs possessions contre celles de Bernard, qui outre le Comté de Harbourg qu'il acheta du dernier possesseur, joignit depuis la ville d'Ultzen au Duché de Lunenbourg, démolit le château de Closec, fit fondre la fameuse piece de canon nommée *Faule Mette*, qu'on garde encore à Brunswic & qui chargée de 52 livres de poudre chasse une balle, à ce qu'on dit, d'au delà de 600 livres de poids. Bernard mourut en 1434: il avoit de son épouse fille de l'Electeur de Saxe, deux fils, Othon & Frédéric *le pieux*, qui succéda à l'aîné mort sans enfans. Frédéric se fit remarquer par sa douceur & sa charité: il eut cependant une disputé très-vive sur le produit des salines avec quelques Prélats; assista les habitans de Munster contre leur Evêque qui le fit prisonnier & ne lui rendit la liberté qu'en l'achetant fort cher. S'étant retiré dans un couvent qu'il avoit fondé à Zell, il céda ses Etats à son fils aîné Bernard II, alors Evêque de Hildesheim; celui-ci étant mort avant son pere eut pour successeur son cadet Othon, surnommé *le magnanime* par sa générosité envers des sujets rebelles. Frédéric le vit encore descendre dans le tombeau, & ne laissant qu'un fils âgé de trois ans nommé Henri le jeune; il fut obligé de quitter son couvent pour reprendre l'administration de ses Etats: ce qu'il fit pendant les sept dernieres années de sa vie, lorsque la régence fut confiée à la mere du jeune Henri jusqu'à ce qu'il parvint en âge. Le Comté de Diepholt échut à la maison de Lunenbourg pendant son regne: il s'allia avec l'Evêque de Hildesheim, eut une guerre contre Eric I de la ligne de Wolffenbuttel, s'attira le Ban de l'Empire, se retira en France, fut remplacé par ses fils, desquels Othon l'aîné se contentant de Harbourg céda ses droits sur le Duché de Lunenbourg à Ernest le confesseur, tandisque le troisieme de ses freres François établit sa résidence à Giffhorn. Avant que de nous occuper du second de ces Princes, il est bon de remarquer, que l'Histoire n'offre que fort peu de bien intéressant sur les successeurs d'Othon de Grubenhagen dont nous avons parlé ci-dessus. Eric de la ligne de Calenberg, dans une bataille qui se donna en Baviere en 1504, ayant au risque de sa vie sauvé celle de Maximilien, cet Empereur ne l'appella depuis ce tems là que son frere, & pour perpétuer le souvenir de sa valeur, ajouta sur le champ de bataille une étoile à ses armes. „ Eric, dit-il à cette occasion, est autant supérieur aux Princes „ de son tems, que l'étoile du matin surpasse les autres en éclat." C'est cette étoile qui paroit dans les armes de Brunswic au-dessus du casque, vers le centre de la queue du paon. Othon surnommé *Coclès*, s'acquit le titre de pere de son peuple, & rappella la mémoire de l'âge d'or dans une régence de 60 ans.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

1434. *Othon Frédéric le pieux.*

1450.

Bernard II.

Othon le magnanime.

Henri le jeune.

1500-1520.

Othon Coclès.

Ernest le *Confesseur* réunit dans sa personne les qualités du Héros & du Chrétien. Il fut un des premiers qui embrasserent la confession d'Augsbourg, & qui la présentoient à Charles V. Prévenu en faveur de la Réformation, il souhaita de la voir établie dans ses Etats, & persuadé que la violence ne fait que des hypocrites, il se contenta de fournir à ses sujets les occasions d'examiner eux-mêmes les points controversés, & de se déterminer après un examen réfléchi. Sa modération lui fit des ennemis; il éprouva les effets de leur haine, & soutint ces épreuves d'une maniere digne de lui: rien n'ébranla sa constance. Le zele qu'il fit pa-

Ernest le Confesseur. 1521.

Son attachement à la Religion Protestante

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

roître pour la caufe qu'il avoit embraffée, lui valut le titre de *confeffeur*: il établit la fubordination parmi le Clergé, eut l'œil à la difcipline Ecclé-fiaftique, exempta le Clergé de la judicature, & fe réferva la connoiffan-ce des différends où ils fe trouvoient intéreffés. Une partie de fon loifir étoit confacrée à des lectures utiles, particulierement à celles de l'histoi-re: il la regardoit comme la meilleure fource, où un Prince puiffe puifer des maximes utiles de Politique & de Religion. Attentif à former l'efprit & le cœur de fes enfans, il éloignoit d'eux les flatteurs, & leur donnoit l'exemple des fentimens qu'il vouloit leur infpirer. Par un mêlange heureux de fermeté & de condefcendance, il faifoit naître chez eux le refpect & l'attachement. Ses fujets étoient auffi fes enfans: il leur per-mettoit de lui expofer leurs griefs, & fçavoit fe faire un plaifir de les redreffer. Pour repréfenter l'ufage qu'il faifoit de fon tems, il s'appliqua l'emblême d'une chandelle allumée avec l'infcription fuivante: *Alios in-ferviendo me ipfum confumo. Je m'épuife aux fervices d'autrui.* L'événe-ment juftifia la jufteffe de fon choix, & il mourut épuifé en 1546, avant qu'il eût achevé fa 48e. année. Il eut quatre fils, dont le fecond fut tué à la bataille de Sivershaufen; l'aîné François Othon fuccéda à fon pere fous l'adminiftration des Etats de Zell: il eut pour fucceffeurs fes deux freres Henri & Guillaume, qui gouvernerent conjointement dix années de fuite, & font tiges des deux branches de Wolffenbuttel & de Lunenbourg qui exiftent encore.

Sa mort. 1546.

Jules I. 1552-1592

Jules, fils de Henri le Jeune de la Maifon de Wolffenbuttel, ne fe diftingua pas moins avantageufement; mais le commencement de fa vie n'eût rien de flatteur pour lui. A peine eût-il atteint l'adolefcence, qu'il fe vit expofé à l'indignation & aux mauvais traitemens de fon pere, à caufe de l'inclination qu'il fit paroître pour la Confeffion d'Augsbourg. Il fut déclaré apoftat & condamné à perir; on affure même que les préparatifs étoient faits, & qu'il n'échappa au fupplice que par un de ces incidens qui tiennent du merveilleux. Averti par un ami du fort qu'on lui pré-paroit, il s'évada par fon fecours, & fe réfugia auprès de Jean Margrave de Brandenbourg, qui avoit époufé fa fœur ainée. Pendant fon exil, fes deux freres, Charles Victor & Philippe Magnus ayant été tués à la ba-taille de Sivershaufen, tout fembloit lui annoncer qu'il fuccéderoit aux Etats de fon pere: mais fes ennemis propoferent à Henri de légitimer un fils naturel qu'il avoit, & de le faire déclarer fon fucceffeur par le Pape. Peu s'en fallut que ce projet n'eût lieu. Henri fe fouvint pourtant qu'il étoit pere, & fouhaita de revoir fon fils. La réconciliation fut parfaite, & Jules fuccéda peu de tems après à Henri. On remarqua bientôt en lui les heureux effets que l'adverfité eft capable de produire dans une grande ame; les afflictions qu'il avoit effuyées pendant près de 40 ans, ayant développé fes vertus, il devint l'idole de fes fujets, & l'admira-tion de tous les Princes de fon tems. Il fit publier le *Corpus Doctrinæ Julianum*, pour fervir de regle de foi dans fes Etats de Wolffenbuttel. Il n'eut pas moins à cœur de faire fleurir les Lettres, érigea l'Univerfité de Helmftadt, & mit cette Académie fous la protection de Henri Jules, fon fils aîné, qui, quoiqu'il n'eût pas encore douze ans accomplis, pro-nonça dans cette occafion un difcours latin, qui lui attira de grands ap-plaudiffemens. L'attention de Jules s'étendoit à tout; il veilloit à la onduite de ceux à qui il confioit l'exécution de fes ordres: il tenoit un

Il eft condamné à mort; fa fuite.

Il fuccéda à fon pere.

Il fonde une Académie.

journal exact de tous les événemens tant étrangers que domestiques, & y marquoit non seulement les changemens qui avoient été faits dans ses Etats, mais encore ceux qui restoient à faire: il écrivoit tout de sa propre main, & remplissoit ainsi tous les mois un volume *in Quarto*, si nous en croyons les Historiens (1). Pour achever son portrait, malgré les mortifications qu'il reçut de son pere, il conserva pour sa mémoire la vénération la plus respectueuse: il en laissa à la postérité un monument authentique, en faisant appeller de son nom *Heinrichstadt*, une nouvelle ville qu'il bâtit. Ce trait de grandeur d'ame est d'autant plus frappant, que l'histoire n'en peut gueres produire de pareils. On trouve assez d'exemples de jeunes Princes, qui ont formé des intrigues contre les meilleurs peres; mais il n'y en a que peu ou point qui, maltraités par des peres cruels, se soient volontairement soumis à leur empire, & ayent conservé pour eux du respect après leur mort. Jules eut pour successeur Henri Jules, son fils aîné, dont on vante beaucoup l'habileté dans les langues mortes & dans la plupart des sciences, comme aussi sa généreuse clémence envers les habitans de Brunswic qui s'étoient révoltés contre lui & avoient attenté à sa vie. Les bornes étroites dans lesquelles nous sommes obligés de nous resserrer, ne nous permettent pas de rendre la justice qui est dûe à tous les Princes de la Maison de Wolffenbuttel qui lui succéderent, & entr'autres à un Prince nommé Christian, qui s'acquit beaucoup de gloire par le vif intérêt qu'il prit au sort de Frédéric, Electeur Palatin, Roi de Bohême.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

Ses travaux.

Sa piété filiale.

Henri Jules.

Jusques ici nous avons vu la Maison de Brunswic divisée en plusieurs branches; elles vont se réduire maintenant à deux, sçavoir, à celle de Brunswic Wolffenbuttel & à celle de Brunswic Lunenbourg, toutes les deux sorties de la postérité d'Ernest le Confesseur. Auguste, l'un des Princes de la Maison de Wolffenbuttel, qui constitue la branche ainée, se distingua dans le siecle passé par un sçavoir peu ordinaire & par une habileté merveilleuse dans l'administration des affaires. Il contribua beaucoup par les mesures qu'il prit, à préserver les Etats de Brunswic de la ruine qui les menaçoit, pendant la longue guerre dont nous avons déja eu occasion de parler. Ce fut par son crédit que les Plénipotentiaires assemblés pour la paix de Westphalie, firent à sa maison diverses cessions avantageuses, & consentirent à la succession alternative à l'Evêché d'Osnabrug. La patience & l'assiduité avec lesquelles il forma pour l'usage du public une nombreuse Bibliotheque, enrichie des meilleurs Auteurs, qui subsiste encore à Wolffenbuttel, mérite de grands éloges. Il est connu aussi dans la République des Lettres par des ouvrages instructifs & amusans, qui ont paru sous le nom supposé de Gustavus Selenus.

Réduction de la Maison de Brunswic.

Auguste de Wolffenbuttel.

Il fonde une Bibliothèque publique.

Des trois fils de ce Prince, Auguste l'aîné, s'acquit le titre de Théologien habile; Antoine Ulric, le second, celui de grand Mathématicien, & le plus jeune Ferdinand Albert, celui de Philosophe consommé. Antoine Ulric qui mourut au commencement de ce siecle, a composé divers livres. Les deux principaux sont, l'un intitulé *Aramene*, & l'autre qui porte le titre d'*Octavia*, ou recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant dans l'Empire Romain depuis le tems de l'Empereur Claude jusqu'à celui de Tite; & où l'on trouve les intrigues qui ont eu lieu dans plusieurs Cours d'Allemagne du tems de l'Auteur, ingénieusement déguisées sous

(1) Rimius & autres.

Hist. de la Maison de Brunswic & de l'Electorat de Hanover.

des noms empruntés des Historiens Romains. Ce fut du tems de ce Prince, ou selon quelques historiens, sous son successeur, que l'on abrogea une Loi bisarre, établie depuis un tems immémorial, & appellée *Jus Hagenstoltziatus*. Un homme qui avoit vécu dans le célibat jusqu'à l'âge de cinquante ans, s'appelloit dans l'ancienne Langue Allemande un *Hagenstoltz*, & cette partie de son bien qu'il s'étoit acquise par son industrie, étoit confisquée au profit de l'Etat à son décès. Cette Loi n'avoit cours qu'au Bas Palatinat, dans quelques districts du Haut Rhin & dans le pays de Bruswic. C'est dans ce dernier pays que l'on trouva à propos de l'abolir (1).

Abolition d'une Loi bisarre.

Réunion des liens de la Maison de Brunswic Lunenbourg à la branche aînée.

1592.

Venons maintenant à la branche de Brunswic Lunenbourg. Les sept fils de Guillaume, le fondateur de cette maison, s'étant accordés pour en soutenir la splendeur, à ne plus diviser l'héritage paternel, convinrent que l'ainé seroit toujours Prince regnant, & pour le tems présent, qu'un seul d'entre eux entreroit dans l'état du mariage. Pour exécuter ce projet, ils tirerent au sort, & la fortune se déclara en faveur du sixieme, nommé George, encore enfant & qui après ayant épousé Eléonore, Princesse de Hesse Darmstadt, continua la famille. Ce Prince, il est vrai, ne parvint point au Gouvernement des Etats de Lunenbourg, mais éleve du célebre Maurice Prince d'Orange, il s'acquit une célébrité immortelle par le nombre de ses exploits militaires. Tous les historiens nous le dépeignent comme également habile à former des projets & à les exécuter. Sa vigilance, son courage & ses ressources paroissoient inépuisables, & il sçut si bien se concilier l'attachement & la confiance de ses troupes,
1641. qu'il n'étoit presque point d'entreprise dont il ne vint à bout. Le poison enleva un Prince si utile à la cause commune, dans un tems où son habileté auroit pu être d'un grand secours tant à ses alliés qu'à sa famille.

George Guillaume. & Ernest Auguste.

1670.

George Guillaume & Ernest Auguste, ses deux fils, s'efforcerent de marcher sur les traces de leur pere & participerent l'un & l'autre à sa gloire. Le secours que le premier fournit aux habitans de Brême, qui se trouvoient à la veille d'être opprimés par les Suédois, & aux habitans de Hambourg à différentes reprises, dans un tems où ils désespéroient de conserver leur liberté; le rétablissement du Duc de Holstein Gottorp, auquel il eut une part considérable; la victoire qu'il remporta sur les
1675. François en 1675 près de Trêves, & la prise de cette ville avec celle du Maréchal de Crequi; la part qu'il eut à la révolution d'Angleterre en 1688 par les conseils, l'argent & les troupes qu'il fournit au Prince d'Orange; le généreux asyle enfin qu'il offrit le premier à ces héros, que la Religion fit sortir de leur Patrie, lui assurent à jamais une place distinguée
1692— dans l'histoire. Ernest Auguste, son frere, après bien des guerres entre-
1698. prises pour le bien de la Patrie & heureusement terminées, s'appliqua avec un soin extrême à faire le bonheur de ses sujets, & s'occupa également à administrer la justice & à faire fleurir le commerce dans ses Etats. Laborieux lui-même, il encourageoit si fort les autres à imiter son exemple, qu'on nomma sa Cour, *Aula laboriosa*. Les qualités éminentes de ce Prince jointes aux services qu'il avoit rendus, engagerent l'Empereur Léopold de persuader le College Electoral à le recevoir parmi ses membres.

George Louis, depuis Roi d'Angleterre.

Ce seroit ici l'endroit de présenter un précis de la vie de son fils, George Louis, qui devint dans la suite Roi de la Grande-Bretagne; mais elle appartient à l'Histoire d'Angleterre où nous la renvoyons.

(1) Rimius, Mémoires de la Maison de Brunswic, en Anglois.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.



SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE DES TROIS ELECTORATS ECCLÉSIASTIQUES ET DE LA MAISON ARCHIDUCALE D'AUTRICHE.

SECTION I. *Histoire des Electorats Ecclésiastiques.*

Sect. I. Hist. des Electorats Ecclésiast.

De l'Electorat de Mayence.

En renvoyant le Lecteur à notre Tableau de l'Empire (1), pour ce que nous pourrions dire en cet endroit des Electeurs Ecclésiastiques, ainsi que de leurs droits & prérogatives, nous nous contenterons de tracer ici en peu de mots un précis historique de leurs Archevêchés, & commencerons par celui de Mayence. Son Eglise est sans contredit la premiere de l'Allemagne, mais nous ne croyons point, comme le prétendent quelques Auteurs, qu'après celle de Rome elle soit la premiere de toute la Chrétienté, ni qu'elle ait été fondée, à ce qu'ils débitent, par Saint Clément disciple de St. Paul: car sans avoir besoin d'être fort versé dans l'Histoire Ecclésiastique, on sent que c'est un fait qu'on avance trop légerement, puisqu'il est prouvé que le Christianisme n'a pénétré qu'assez tard en Allemagne & que du tems de Charlemagne sa plus grande partie étoit encore plongée dans les ténebres du Paganisme. Il est certain cependant que cette Eglise doit avoir été antérieure au regne de ce Prince, puisqu'ayant été autrefois sous la Métropole de celle de Treves, le Pape Zacharie l'érigea en Archevêché vers l'an 745 & que son premier Archevêque fut St. Boniface Martyr. Depuis ce tems là cette Eglise devint toujours plus célebre & plus con-

(1) Voyez ci-après le Ch. VIII. de ce Livre, Suite du XXVe.

SECT. I. *Hist.* des Electorats Ecclésiast.

ſidérable ; & les Auteurs Allemands aſſurent qu'à Rome elle eſt en ſi grande conſidération, que dans leurs Bulles les Papes l'appellent *le St. Siege de Mayence;* honneur, ajoutent ils, que les premiers Pontifes n'ont jamais accordé à quelqu'autre Egliſe (1).

Le Chapitre de l'Egliſe de Mayence eſt composé de 24 Chanoines, qui ont ſeuls le droit d'élire leur Archevêque, à l'excluſion de dix huit autres collegues qui n'entrent dans le Chapitre que par la mort ou la réſignation d'un des premiers : on les appelle Chanoines Domicellaires; lorsqu'une place de Chanoine eſt vacante, le plus ancien de ces Domicellaires la remplit, pourvu qu'il ait 24 ans accomplis & qu'il ſoit dans les Ordres ſacrés. Il faut que les deux tiers des ſuffrages ſoient réunis pour l'élection de l'Archevêque; & celui-ci prend pour ſon temporel l'inveſtiture de l'Empereur, comme Prince feudataire de l'Empire. Ses Suffragans ſont les Evêques de Strasbourg, de Spire, de Wurtzbourg, de Hildesheim, de Paderborn, d'Augsbourg, de Conſtance, de Worms, de Coire, & avant le Réformation c'étoient auſſi ceux de Halberſtadt & de Verden. Cet Archevêque Electeur a encore en cette qualité ſes Grands Officiers héréditaires dans les cérémonies extraordinaires : le Landgrave de Heſſe eſt Grand Maréchal de cet Electorat & a pour ſubſtitut les Seigneurs de Heiſenſtein : le Baron de Schoenborn en eſt Grand Echanſon & a pour ſubſtitut le Seigneur de Cronſtein : un Comte de Stolberg en eſt le Grand-Chambellan & le Comte de Metternich eſt ſon ſubſtitut.

Les armes de l'Electeur de Mayence ſont composées d'une Roue à ſix rayons d'argent dans un champ de gueules, dont l'origine forme une anecdote qui, quoique peu importante en ſoi même, peut-être fera plaiſir au Lecteur. Ce fut vers la fin du 10e. ſiecle que l'Empereur Othon III. recommanda un Prêtre nommé Willigis pour remplir la vacature du ſiege de Mayence, & dont on le trouva digne, quoiqu'il fût né d'un pauvre charron, d'une petite ville du Duché de Luxembourg nommée *Schoehingen*; ayant été élu à cette haute dignité il ne perdit rien de ſa modeſtie, qui de toutes les vertus dont il étoit doué, fut celle qu'il cultiva le plus, car non ſeulement pour ne pas oublier ſon premier état il prit avec la permiſſion de l'Empereur une Roue pour ſes armes, mais on aſſure qu'il fit peindre des Roues dans tous ſes appartemens, avec une inſcription en vers Allemands, dont le ſens étoit, *Willigis, ſouviens toi de ton origine.*

La Seigneurie temporelle ſur la Ville & le Dioceſe de Mayence a été donnée par l'Empereur Othon I. à ſon frere Guillaume, pour lui & ſes ſucceſſeurs; on dit même que cet Empereur lui donna auſſi la Thuringe & la Heſſe & que ces deux provinces furent poſſédées par le ſiege de Mayence, juſqu'au tems de l'Archevêque Borde environ 70 ans après cette donation. Celui-ci céda les deux provinces à Louis le Barbu, à condition d'en faire hommage aux Archevêques de Mayence, comme d'un fief appartenant au ſiege Archiépiſcopal. C'eſt là l'origine des

(1) Bilderbeck, pag. 717.

prétentions de ces Archevêques sur la Hesse & la Thuringe, dont de tems en tems ils ont arraché quelque partie: ils possedent Fritzlar & Amelbourg dans la premiere, & dans la seconde Erfurth, sa capitale, ainsi que quelques Comtés dont ils ont le Domaine *direct* & quelques Bailliages dont ils ont le Domaine *utile*.

Hist. des Electorats Ecclésiast.

On croit que les Romains avoient bâti la Ville de Mayence, & qu'après avoir été réduite en cendres par les Barbares, elle fut reconstruite par les François sous le Roi Dagobert: elle a été ville Impériale jusqu'en 1462, qu'elle perdit sa liberté & retourna sous la Souveraineté de l'Archevêque. Les François y étant entrés & l'ayant fortifiée, y soutinrent en 1689 un siege long & sanglant contre toutes les forces de l'Empire. C'est aujourd'hui une des principales Forteresses d'Allemagne. Erfurth, dont l'Electeur de Mayence est encore en possession, est aussi une grande ville fortifiée, & défendue par deux citadelles, dans l'une desquelles l'Empereur a droit de tenir garnison. En 1664 cette ville s'étant révoltée, l'Archevêque obtint de Louis XIV que ses troupes qui revenoient de la Hongrie s'employeroient à la réduire; ce qu'elles exécuterent heureusement après quelques jours de siege. Il y a une Université, tant à Erfurth qu'à Mayence, mais cette ville quoique grande & très peuplée, est peu magnifique.

L'Electeur de Mayence possédoit autrefois une partie de la succession de Treffurth & après l'extinction de la Maison de Rheineck en 1559, il obtint une portion du Comté de ce nom, dont pour une grosse somme d'argent il céda en 1673 une partie au Comte de Nostitz à titre de fief. Il entretient une compagnie de Dragons pour sa garde du corps & 3000 hommes d'Infanterie pour la garnison ordinaire de Mayence, laquelle il peut renforcer en peu de tems par 2000 miliciens ou paysans armés: ce sont là toutes les troupes de l'Electeur de Mayence, moins considérable par ses forces que par le rang qu'il tient dans l'Empire: ses revenus solides ne répondent pas à sa dignité, & ne font pas encore un million d'écus, c'est à dire *Thalers* de l'Empire: il est taxé à 300 florins d'Empire par an pour l'entretien de la Chambre Impériale (1).

De l'Electorat de Treves.

Le siege le plus ancien de toute l'Allemagne est l'Archevêché de Treves, & c'en étoit autrefois la plus grande Métropole, quoiqu'il n'en soit aujourd'hui que la plus petite, n'ayant pour Suffragans que des Evêchés qu'on a depuis retranchés de l'Empire, savoir Metz, Toul & Verdun: cependant si son Archevêque est moins considérable pour ce qui regarde le spirituel, il l'est beaucoup pour le temporel: les lieux les plus considérables de son Electorat sont, après la ville de Treves, Coblence, au confluent de la Moselle & du Rhin, ainsi que la Forteresse d'Ehrenbreitstein, située vis-à-vis & où l'Empereur a droit de tenir garnison. Coblence en est la meilleure place; quant à Treves, plusieurs fois prise & reprise par les François, qui entr'autres s'en emparerent au commencement de la guerre de 1734 & ne l'évacuerent que trois ans après, elle est depuis restée presque sans fortifications & ce n'est qu'une

(1) Voyez pour le surplus notre susdit Ch. VIII. de ce Livre, Suite du XXVe.

ville médiocre, quoique la plus ancienne de l'Empire. Elle existoit longtems avant Jules César & passoit pour la ville la plus grande, la plus belle & la plus puissante de la Gaule Transalpine; mais après avoir été saccagée par les Goths, elle n'a jamais pu reprendre son premier lustre. L'Université de cette ville passe aussi pour la plus ancienne de toute l'Allemagne. Le droit de Ville Impériale lui avoit été accordé malgré l'opposition de son Archevêque, mais, soit à dessein ou par par oubli, n'ayant pas été insérée l'année 1521 dans la Matricule de l'Empire, l'Electeur saisit cette occasion pour rentrer dans ses droits de Souverain & l'affaire ayant été portée devant le Conseil Aulique ne fut jugée qu'en 1580 sous le regne de Rodolphe II; alors elle fut déclarée par sentence juridique ville municipale & soumise à l'autorité de l'Electeur.

C'est le Chapitre qui élit l'Archevêque & qui n'admet dans ses Prébendes aucun Prince, non plus que le Chapitre de Mayence; ces bénéfices sont réservés à de simples Gentilshommes, qui par ce moyen peuvent parvenir à l'Electorat: cependant pour être reçu dans ce Chapitre, il faut faire preuve de seize quartiers, tant du côté paternel que maternel. L'Electeur de Treves a cela de commun avec celui de Mayence, qu'il peut racheter les fiefs de l'Empire qui ont été hypothéqués & l'Empereur Louis IV lui a accordé le privilege d'en pouvoir acheter à son profit tous les Fiefs vacans situés dans son Diocese, s'ils surpassent la valeur de 6000 marcs d'argent. Il peut excommunier & imposer des pénitences, sous peine à ceux qui refusent de s'y soumettre, d'être censés bannis, comme si pour crime de félonie ils avoient été mis au ban de l'Empire. Il est dans son Diocese le premier Tuteur de tous les pupilles & perçoit les revenus de leurs biens, sans avoir besoin de leur en faire participer autre chose que l'entretien nécessaire. Entre plusieurs autres privileges que l'Empereur Charles IV accorda à l'Electeur de Treves par le Diplôme de l'an 1376, le plus remarquable est celui-ci, que tous les privileges & concessions que d'autres Empereurs pourroient accorder dans la suite à son préjudice, seroient nuls & de nul effet. En vertu de ce même diplôme, on ne peut intenter action contre ses vassaux & sujets devant des Tribunaux étrangers & hors de sa jurisdiction. Pour ce qui regarde le privilege de *non appellando*, il en jouit comme les autres Electeurs; cependant on pretend que ce n'est que lorsque cela ne passe pas 500, au lieu de 1000 florins, parce qu'il avoit négligé de faire renouveller & confirmer ce privilege en 1653 & 1654.

L'Electeur de Treves a environ 2000 hommes sur pied, & ses revenus n'égalent pas encore ceux de l'Electeur de Mayence. L'Abbaye de St. Maximin, à peu de distance de la ville de Treves, prétendant être Etat de l'Empire & ne point dépendre de l'Archevêque, fut confirmée dans sa prétention en 1570. Mais en 1623 les Chanoines élurent un Abbé sans l'aveu du Pape, qui cassa cette élection, nomma un Curateur pour l'administration de l'Abbaye, laquelle depuis fut confiée à l'Archevêque, qui fit alors plus que jamais valoir ses prétentions & obtint enfin en 1630 une décision favorable de la Chambre Impériale, par laquelle l'Abbaye en question fut réunie à l'Eglise de Treves, & son Abbé & ses

Religieux soumis à la jurisdiction de l'Electeur: il prétend encore avoir la Souveraineté sur une partie du cours de la Moselle & conteste à l'Electeur de Saxe le Directoire de la Diete en l'absence de celui de Mayence, comme ayant rang immédiatement après ce dernier; mais l'Electeur de Saxe a pour lui sa qualité de Grand-Maréchal & le droit de possession. Nous renvoyons pour le reste à l'endroit cité & ajoutons seulement que c'est à l'Electeur de Treves qu'il faut s'adresser pour la revision des sentences de la Chambre Impériale, lorsque celui de Mayence est partie intéressée.

Hist. des Electorats Ecclésiast.

De l'Electorat de Cologne.

L'Archevêque de Cologne est le troisieme & le plus puissant des Electeurs Ecclésiastiques: les lieux les plus considérables de son Electorat sont, outre la ville dont il porte son nom, (1) Bonn & Keiserswerth, (fameux par les sieges que les François y ont soutenus dans la guerre qui précéda le Traité de Riswick;) & Rheinberg, où les Hollandois ont longtems tenu garnison & qu'ils ont ensuite évacué & rendu à l'Electeur. En qualité de Ville Impériale, Cologne est indépendante de l'Electeur; c'est la raison pourquoi elle n'est pas le lieu de sa résidence ordinaire, qui est à Bonn. Le Chapitre de Cologne, composé de soixante Chanoines, tous Princes ou Comtes, n'admet ni des Barons, ni de simples

(1) Cologne est une des plus anciennes villes d'Allemagne: elle fut fondée par les Ubiens, peuple qui habitoit les bords du Rhin, vers Duytz, & dont le pays s'étendoit jusqu'aux frontieres des Sueves, leurs ennemis irréconciliables, qui leur causerent de grands maux, mais qui ne purent les subjuguer ni les détruire. Les Ubiens avoient quelqu'urbanité; ils n'ignoroient même ni les arts, ni les sciences. Le cours du Rhin favorisoit leur commerce, & le commerce apporte toujours quelques lumieres. César les estima assez pour être leur appui; mais comme il se défioit de la fidélité d'une nation policée, il demanda des ôtages. Pendant le regne d'Auguste, ils se mirent sous la protection d'Agrippa, ils passerent le Rhin, & fonderent une ville, qu'ils appellerent *Colonia-Agrippina*, pour flatter leur génie tutélaire. Agrippine, mere de Néron, & petite fille d'Agrippa, reçut le jour dans les murs de cette ville, elle en étendit l'enceinte, & y envoya une Colonie de Vétérans: lorsque Vitellius & Vespasien se disputerent l'Empire, elle fut assiégée par Tutor & par Sabinus, qui à la faveur de ces troubles, avoient levé contre les Romains l'étendard de la révolte, & s'étoient ligués avec Claudius Civilis. Il fallut se rendre; mais lorsque les revoltés furent écrasés par Cérialis sur les bords de la Moselle, elle massacra la garnison qu'ils avoient laissée dans ses murs, & arbora de nouveau l'aigle Romaine. Les Romains en furent chassés sous le regne de Valentinien III par Mérovée. Attila livra cette ville aux flammes; les Romains y rentrerent; ils en furent bannis de nouveau par Childéric. Clovis réunit Cologne à la couronne de France: elle demeura longtemps sous la domination Françoise, & fut quelquefois un flambeau de discorde. Ce fut Othon le Grand qui l'assujettit à ses Prélats. Frédéric I. lui accorda d'utiles privileges, & encouragea son commerce: elle entra dans la Ligue des Villes Anséatiques. Cette ville est libre: mais elle rend hommage à l'Electeur, à condition qu'il conservera ses privileges. On l'a longtemps appellée la Rome Germanique. Elle a, comme l'ancienne Rome, ses Consuls, ses Proconsuls, ses Censeurs, ses Sénateurs, ses Tribuns, ses Ediles, ses Questeurs, qui rendent la justice Civile: quant à la justice Criminelle, leur autorité ne s'étend point au-delà de l'information & de l'emprisonnement; celui de condamner, d'absoudre, ou de faire grace, est réservé à l'Electeur. Le peuple y fut longtemps indocile & on le vit en 1513 charger de fers les Sénateurs, les trainer à l'échaffaud, pendre les tribuns & créer un nouveau Sénat. Quant aux autres discordes dont l'Electorat a été le sujet, nous en avons assez parlé dans l'histoire d'Allemagne, peut-être déjà trop étendue.

SECT. I. *Hist.* des Electorats Ecclésiast.

Gentilhommes: les 24 Chanoines les plus anciens de réception y sont Capitulans & c'est par eux que se fait l'élection de l'Archevêque: la partie la plus considérable de cet Electorat est ce qu'on appelle proprement Duché de Westphalie; c'est par-là que l'Electeur prend le titre de Duc de Westphalie & d'Engern; le Duché de Westphalie lui a été donné par Frédéric en 1180, lorsque Henri le Lion, Duc de Saxe, mis au ban de l'Empire, en avoit été dépouillé. Le Comté d'Aremberg sur le Rhoer a aussi été cédé pour une somme d'argent, par le dernier Comte de ce nom, à l'Electeur.

La ville de Cologne, comme nous venons de remarquer, a conservé sa prérogative de ville Impériale, & en conséquence l'Archevêque n'y a aucune jurisdiction temporelle, quoiqu'elle lui doive prêter hommage. Ses Officiers héréditaires sont le Duc d'Aremberg, en qualité de Grand-Echanson; le Comte de Manderscheid-Blanckenheim, en celle de Grand-Dapifere, & le Comte de Salm, comme Grand-Maréchal. Depuis plus d'un siecle cet Electorat a été en possession de la Maison de Baviere, & les Evêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabruck & de Hildesheim que le dernier Archevêque de ladite Maison possédoit en même tems, le rendoient un des plus puissans Princes de l'Empire; aussi entretenoit il 12000 à 15000 hommes sur pied; mais comme simple Electeur de Cologne, il n'est gueres possible qu'il fasse plus de figure que les Electeurs de Mayence & de Treves. Les Suffragans de l'Archevêque de Cologne, ont été & sont encore en partie les Evêques de Liege, de Munster, de Minden, d'Osnabruck & d'Utrecht. On sait qu'Osnabruck est alternativement Protestant, que Minden est sécularisé & que l'Evêché d'Utrecht, depuis l'Union des sept Provinces des Pays-Bas, en a été absolument détaché: cependant cet Evêché fait une des prétentions de l'Eecteur; ainsique 1°. la Ville de Cologne; 2°. le Comté de Neuenar; 3°. la Ville de Soest, en vertu d'une donation du Roi Dagobert & sa possession jusqu'en 1449, qu'elle fut cédée aux Comtes de la Marck par accommodement particulier avec l'Electeur, desquels, avec le Comté de ce nom, elle a passé sous la domination du Roi de Prusse; 4°. la Ville & le Bailliage de Hachenbourg; 5°. la Ville de Lippstadt; & 6°. enfin tout le Duché de Lorraine, en vertu de la donation qu'en fit Othon I. à son frere Brunon, Archevêque de Cologne, comme Frodoard le reconnoît dans sa Chronique à l'an 953.

SECTION II.

Histoire de l'Archiduché & de la Maison d'Autriche.

Sect. II. *Histoire* d'Autriche.

Comme depuis tant d'années la Couronne Impériale semble être héréditaire dans la Maison Archiducale d'Autriche, il ne sera pas inutile, après avoir parlé des Maisons Electorales, de mettre sous les yeux du Lecteur un Tableau du pays & de la famille de ce nom. Il est connu qu'outre la Bohême, où la Moravie est enclavée, la Maison d'Autriche possede encore d'autres pays héréditaires, qui relevent de l'Empire; tels sont les Duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, les Comtés de Tirol, de Gortz, le Brisgau & autres Principautés & Seigneuries: mais, sans nous y arrêter, nous remarquons que l'Autriche n'est regardée comme membre du Corps Germanique que dans les causes qui lui sont favorables. Elle se dispense d'envoyer ses députés aux Etats assemblés de l'Empire toutes les fois qu'il lui plaît; & quand ils s'y rendent, ils sont les premiers dans le College des Princes, où ils président alternativement avec ceux de l'Archevêque de Saltzbourg. Les Archiducs sont exempts de servir & de fournir des troupes ou de l'argent: ils ne dépendent point des Tribunaux de l'Empire: ils peuvent établir dans leurs pays autant de nouvelles impositions qu'il leur plaît; ils sont Patrons héréditaires de tous les Bénéfices, particuliérement des Evêchés de Trente & de Brixen: ils peuvent créer par tout l'Empire des Comtes, des Barons, des Gentilhommes; & l'Empire ne peut leur ôter leurs Principautés ni leurs Terres. Lorsque dans cette Maison les Princes s'éteignent, les Princesses ont droit à la succession: au défaut des uns & des autres, le dernier possesseur en peut disposer comme il veut, à condition néanmoins que les provinces demeureront unies, sans pouvoir être séparées. Suivant l'opinion la plus commune, ç'a été l'Empereur Frédéric le pacifique, qui éleva l'Autriche au rang d'Archiduché, en faveur de Maximilien son fils, ses prédesesseurs n'ayant eu jusqu'alors que le titre de Duc (1). Le nom Allemand *Ostreich* désigne sa situation dans l'Allemagne: on le peut traduire *l'Orient de l'Empire* & c'en est en effet la partie la plus orientale; elle confine de ce côté à la Hongrie: ses autres bornes sont, au midi la Stirie; à l'occident la Baviere, & au nord la Moravie. Le Danube la divise en Haute & Basse-Autriche; la premiere, où se trouve Vienne sa capitale, est située au nord, & la Basse, dont Lintz est la capitale, au sud de cette riviere. Les autres villes remarquables sont Gmunden, Krems, Steyre, Ens, Neustadt, Weithoven,

(1) D'autres veulent que cela se fit par Maximilien lui-même & on auroit des autorités à alléguer pour l'attribuer à cinq Empereurs différens.

SECT. II. *Histoire d'Autriche.*

Melck, Ips, &c. C'eſt un pays très fertile, & l'on y trouve beaucoup de Mines, ſurtout de ſoufre.

Pour donner une idée de l'Hiſtoire de l'illuſtre famille Autrichienne, & des progrès de ſa puiſſance, nous ne rapporterons point toutes les fables que la flatterie des hiſtoriens a imaginées ſur l'antiquité de ſon origine(1). Le château de Habsbourg en Suiſſe eſt le berceau ſur lequel il faut arrêter nos regards. Les fondemens de cette fortereſſe furent poſés par les ayeux de Rodolphe de Habsbourg: Albert le Riche ajouta le titre de Landgrave d'Alſace, à celui de Comte d'Altembourg. Ces titres, ſon ſurnom, les bienfaits de l'Empereur Frédéric I qui lui donna une partie du Comté de Bade, le village de Waldshut changé par Albert en une ville floriſſante, tout concourt à prouver que, dès le douzieme ſiecle, cette Maiſon tenoit un rang parmi les Potentats de l'Europe. Il eſt vrai, que, dans l'origine les Landgraves n'étoient que des Gouverneurs de provinces; mais, bientôt armés contre leurs maîtres, des bienfaits qu'ils avoient reçus d'eux, ils changerent leur jouiſſance en propriété; leur poſſeſſion devint héréditaire, & leurs deſcendans furent les égaux des Ducs & des Princes. Albert ſe laiſſa entraîner en Aſie par la mânie épidémique des croiſades: ſes tréſors le mirent en état de faire les frais de cette atroce & pieuſe extravagance; il ne ſe vit pas contraint, comme tant d'autres Seigneurs, de vendre à vil prix ſes biens à l'Egliſe, qui s'enrichiſſoit également de la dépouille de ſes ſoldats & de celle de ſes ennemis, & ne donnoit aux chevaliers, en échange de leurs terres, que beaucoup d'indulgences & peu d'argent.

Albert ent pour ſucceſſeur Rodolphe ſon fils, qui obtint d'Othon IV, Seckingen, Lauffenbourg, & le Comte de Rhinfeld: après ſa mort, ces États furent partagés entre ſes deux fils Albert le ſage & Rodolphe. Le ſecond fut chef des deux branches de Lauffenbourg & de Kybourg, que le quinzieme ſiecle vit s'éteindre. L'humeur guerriere d'Albert l'emporta en Italie, & de là le fanatiſme le conduiſit en Pa-
1238. leſtine; il y trouva la gloire, la miſere & la mort: la poſtérité n'a point confirmé ce ſurnom de *ſage* donné à un Prince, qui abandonna ſes Etats, pour aller ſans raiſon & ſans fruit égorger des hommes qu'il ne connoiſſoit point. Rodolphe ſon fils voyoit l'héritage de ſon ayeul démembré par l'établiſſement de Rodolphe de Lauffenbourg; mais il avoit du courage, du génie, de l'ambition; & il ſe promettoit d'élever ſa maiſon à un tel dégré de puiſſance, qu'il feroit diſparoître cet affoibliſſement, effet néceſſaire d'un partage: ſes démêlés avec les Evêques de Strasbourg & de Bâle, où il montra autant d'adreſſe que de fermeté, ſes ſuccès dans d'autres querelles, un caractere de bonne foi qu'annonçoit l'homme puiſſant qui n'a pas beſoin de tromper, tous ces avantages réunis inſpirerent tant de terreur à ſes ennemis, tant de confiance à ſes alliés, que les Cantons d'Uri, de Schweitz, d'Underwald, & quelques

(1) *Introd. à l'Hiſt. Univ. par Puffendorf. Hiſt. de la Maiſon d'Autriche. Sillog. Chronolog. hiſtor. præcip. famil. german. aut. Phil. Jac. Spennero.*

ques villes Helvétiques ne balancerent point à le déclarer conservateur *Histoire d'Autriche.*
de leur patrie, ignorant qu'un protecteur puissant devient bientôt un
oppresseur, & qu'un peuple libre ne doit confier qu'à lui même le soin
de sa defense. L'amour & la fortune ne le servirent pas moins que ses *Prosperité de Rodolphe de Habsbourg.*
talens; Anne son épouse & la mort de Hartman son cousin lui apporterent le Comté d'Ortenberg, la Vallée d'Albrecht en Alsace, & les Comtés de Kybourg, de Lentzbourg & de Bade: enfin cet Ottocare, Roi de Bohême, dont il devoit triompher depuis, crut l'honorer en lui conférant la dignité de Grand Maître de son hôtel, & le Chef de la Maison d'Autriche exerça avec orgueil les fonctions de simple officier dans ce palais où ses descendans devoient régner un jour.

On se rappelle l'interregne orageux qui suivit la mort de Richard de Cornouaille, le choc des cabales, le domaine & les droits de la Couronne Impériale devenus la proie de plusieurs Princes, qui vouloient se partager l'Empire, avant d'élire un Empereur; on ne songea sérieusement à en proclamer un, que lorsque cette dignité ne fut plus qu'un nom respectable, qui donnoit quelqu'autorité, peu de richesses & point de domaines. On l'offrit d'abord à Prémislas Ottocare, qui la dédaigna: enfin Vernier, Electeur de Mayence, rappella au souvenir des Etats assemblés les succès de Rodolphe dans la guerre, les sages institutions qui avoient signalé son gouvernement dans la paix, l'amitié docile & fidele que les Helvétiens lui avoient jurée, & leur fit sentir que la dignité d'Empereur étant désormais dénuée de tout ce qui aidoit à en soutenir l'éclat, on ne pouvoit l'offrir qu'à un Prince assez riche par lui-même, pour n'avoir pas besoin, dans cet auguste rang, des revenus qu'on avoit envahis. Ce fut par ces motifs qu'il réunit les suffrages en faveur de Rodolphe, & non point en leur racontant que ce Prince avoit fait monter un curé sur son cheval & l'avoit suivi à pied; comme l'a prétendu l'auteur de la Chronique de Colmar. Cette action, louable en elle-même, pouvoit lui mériter une couronne dans le ciel; mais pour en porter une sur la terre, il faut d'autres qualités. Son élection fut confirmée par Grégoire X, à qui il promit de se faire couronner en Italie, & de porter la guerre chez les Sarrasins; promesses qu'il oublia, dès qu'il fut reconnu par toute l'Allemagne. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg briguerent l'honneur de devenir ses gendres: fortifié par ces alliances, il brava les menaces du Pape, laissa les Sarrasins en paix, différa son voyage d'Italie, & ne s'occupa que de la défense de l'Empire & de l'aggrandissement de sa famille. Prémislas Ottocare n'avoit pas vu sans inquiétude un de ses officiers placé sur le premier trône du monde, & devenu, sinon son maître, au moins son égal. Il connoissoit les talens de Rodolphe & son insatiable ambition: il se répentit sans doute en ce moment de la réponse plus ridicule que fiere qu'il avoit faite aux députés des Electeurs qui lui offroient la Couronne. Il est inutile de retracer ici les démêlés de ces deux Princes, l'humiliation d'Ottocare, son ressentiment, sa défaite & sa mort (1).

1273. *Il parvient à l'Empire.*

(1) Voyez ci-devant l'Hist. de Bohême. Pag. 115. & suiv.

SECT. II. *Histoire d'Autriche.*

Pour ſoutenir les frais de la guerre avec les Bohémiens, l'Empereur avoit engagé à Henri de Baviere, Weltz, Lintz, Steyr, Lens & quelques autres villes, moyennant des ſommes conſidérables: mais ce même Henri qui prêtoit de l'argent à l'Empereur, envoyoit des ſecours à Ot-
1278. tocare: il alloit être la victime de cette abſurde politique, s'il ne ſe fut hâté de rendre les villes à l'Empereur, ſans exiger la reſtitution de l'argent qu'il lui avoit prêté. Rodolphe ſe vit maître de l'Autriche, & cette province devint le centre de la puiſſance de ſon auguſte famille. Vienne juſqu'alors obſcure & peu conſidérée, s'éleva comme une nouvelle Rome, qui donna des loix à une partie de l'Europe: ce fut là que dans la ſuite les Allemands, les Bohémiens, les Hongrois, les Tranſilvains, les Italiens, vinrent apporter des tributs & demander des fers; ce fut là que l'on vit plus d'une fois les Muſulmans fléchir leur orgueil devant l'aigle. Juſques-là l'Autriche n'avoit été que le boulevard de l'Allemagne; théâtre déplorable de la fureur des barbares, ſes habitans étoient regardés comme une proie de peu de valeur, qu'on abandonnoit à l'avidité ſanguinaire des Tartares & des Hongrois, afin que, tandis qu'ils s'occupoient, qu'ils ſe conſumoient eux mêmes à la dévorer, le reſte de l'Empire fût tranquille. Henri *l'oiſeleur* donna cette province à Léopold *l'illuſtre*, dont le génie & la valeur arrêterent ces torrens déſaſtreux qui avoient quelquefois pénétré au delà de l'Autriche. Othon I érigea cette province en Marquiſat: Frédéric *Barberouſſe* en fit un Duché.

Nouvelle ſplendeur de Vienne & de l'Autriche.

Autant Rodolphe veilloit à ſes propres intérêts, autant il parut négliger ceux de l'Empire: il en reſſerra les bornes, tandis qu'il reculoit celles de ſes domaines: pluſieurs villes d'Italie, ſujettes de la Couronne Impériale, acheterent de lui leur indépendance: il céda au Pape Nicolas III la Romagne, Boulogne, & l'Exarchat de Ravenne. Cet égoïs-
1291. me affoiblit l'eſtime qu'on avoit d'abord conçue pour lui; il propoſa aux Etats de couronner de ſon vivant ſon fils Albert; mais il eſſuya un refus & mourut peu de tems après. Albert fut couronné par une con-
1298. quête avant de l'être par les mains des Electeurs: il tua dans un combat Adolphe de Naſſau ſon concurrent, & monta ſur le trône Impérial qu'avoit occupé le vaincu: il ſuivit les traces de ſon pere, & s'aggrandit, comme lui, par des uſurpations: il força l'Abbé de Murbach à lui céder Lucerne, celui d'Interlachen fut contraint de lui abandonner Munſterſeven, Oberheſſen, & Grinnwald; il envahit Glaris ſur l'Abbeſſe de Seckingen, perſuadé peut-être que ce n'étoit pas uſurper, que s'enrichir de la dépouille des uſurpateurs. Il étoit étonnant, que, dans un ſiecle d'ignorance & de ſuperſtition, un Empereur oſât s'emparer des biens de l'Egliſe, qui briſoit alors les ſceptres, renverſoit les trônes, & flagelloit les Rois: les Seigneurs Laïcs témoins du ſuccès de ces entrepriſes ne devoient pas s'attendre à être mieux traités. Les Comtes de Witshoffen & de Rottenbourg, les Seigneurs de Volhauſen, d'Entlibach, de Rusweil, furent chaſſés de leurs domaines; quantité d'autres lui rendirent hommage, & aimerent mieux l'avoir pour maître que pour ennemi. Il plaça ſon fils ſur le trône de Bohême: déjà il ſe flattoit de rendre ce ſceptre héréditaire dans ſa famille, mais Rodolphe mourut ſans poſtérité; & l'ambition d'Albert chercha d'autres ſujets dans le

monts Helvétiques. Il voulut asservir ces fiers Allobroges, défendus par leur indigence, par la vertu, beaucoup plus que par leurs rochers. La tyrannie des Gouverneurs leur inspira le dessein de recouvrer leur antique indépendance; les ligues se formerent, & la liberté naquit du sein de la servitude.

Histoire d'Autriche.

Albert tente en vain de rendre la Couronne Impériale Héréditaire dans sa famille.

Albert tenta aussi de rendre la Couronne Impériale héréditaire dans sa famille, il le demanda au Pape Boniface VIII; à ce prix il alloit déclarer la guerre à Philippe le Bel: mais ce Pontife sentit que les Empereurs se rendroient bientôt indépendans du Saint Siege, si l'ordre de succession solidement établi, ôtoit à la Cour de Rome l'influence qu'elle avoit dans les élections; il sacrifia le présent à l'avenir, & rejetta des secours achetés à si haut prix. Albert s'étoit chargé de la tutelle de Jean son neveu, Duc de Suabe: les particuliers regardent la tutelle comme onéreuse; les Rois la voient avec d'autres yeux, & rarement ils s'en excusent. Albert prolongea la minorité de son pupille longtemps au delà du terme fixé par les loix, & différa sous divers prétextes de lui rendre ses Etats; mais le jeune Prince impatient de regner, n'attendant rien de l'impuissance des loix, se fit justice lui même & assassina l'Empereur.

Frédéric le beau son fils vit à regret la Couronne Impériale passer sur la tête de Henri VII Duc de Luxembourg: mais après la mort 1312. de ce Prince il se mit sur les rangs & brigua les suffrages: ils furent partagés entre l'Autrichien & Louis de Baviere: les deux cabales se grossirent & devinrent deux armées. On en vint aux mains; l'imprudent Frédéric, & Henri son frere furent faits prisonniers; ils ne recouvrerent leur liberté qu'en cédant la ville de Znaim en Moravie au Roi de Bohême, & en engageant à l'Archevêque de Saltzbourg, Altenhoffen, Leffendal, Lavant & Neumarck pour les sommes qui lui étoient dûes. Il fallut encore signer un traité, par lequel il fut réglé, que dans le cas où un Prince Autrichien & un Prince Bavarois brigueroient la Couronne Impériale, si le nombre des suffrages étoit égal, le Bavarois seroit préféré: du reste Frédéric renonçoit pour lui-même à toute prétention sur cette couronne, tant que Louis vivoit. A peine les fers de Frédéric le beau étoient ils brisés, qu'il reprit les armes, animé par ses freres, Léopold Duc d'Autriche & par Henri; la fortune lui fut plus favorable, il força Louis à partager le trône avec lui, & l'Allemagne eut deux Empereurs, comme autrefois Rome avoit deux Consuls. Léopold tenta, une seconde fois, de soumettre les Suisses; mais son armée fut taillée en pieces par ces fiers républicains, qui n'eurent plus d'autres ennemis à craindre, que le luxe & la mollesse, qu'ils ont toujours écartés de leurs montagnes.

Disgraces de Frédéric le Beau.

L'Empire étoit tranquille malgré la concurrence des deux collegues: Frédéric mourut en 1330; on avoit jugé d'abord que sa vie seroit 1330. fatale au repos de l'Allemagne, & que sa mort seule lui rendroit le calme: le contraire arriva; Frédéric vécut avec Louis dans la plus parfaite intimité: mais à peine eut il fermé les yeux, que ses freres voulurent, à son exemple, partager le trône: une guerre civile fermen-

SECT. II. *Histoire d'Autriche*

toit déjà ; l'orage alloit éclater, lorfque Louis acheta la paix en cédant au Domaine de l'Autriche Villingen, Briffac, Neubourg & quelques autres Seigneuries. Louis de Baviere étoit un Prince généreux, qui fe plaifoit à fubjuguer les hommes par la reconnoiffance, & à fe venger par des bienfaits. Meinhard Duc de Carinthie mourut fans poftérité: plufieurs Princes d'Allemagne, dont Louis n'avoit aucun fujet de fe plaindre, vouloient ajouter à leurs états la fucceffion du Duc; Louis favorifa les Princes Autrichiens, fes ennemis naturels, & leur donna la Carinthie, la Stirie, & la Carniole. Quelqu'immenfes que fuffent les domaines de cette maifon, il fembloit que dans les fiecles fuivans elle dut s'affoiblir par fa divifion: ces Princes étoient au nombre de cinq, & s'ils laiffoient tous des héritiers, il étoit impoffible que cette famille ne déchût de fa puiffance. La nature & la fortune les fervirent beaucoup mieux qu'ils ne le defiroient; les quatre premiers moururent fans poftérité, & tous leurs biens fe trouverent réunis fur la tête d'Albert, le plus jeune de tous. Cet Albert qu'on furnomma auffi le *fage*, perdit par fon imprudence, les villes de Lucerne, de Glaris, de Zug, qui entrerent dans la Ligue Helvétique, & celle de Fribourg qui fe donna au Duc de Savoye; il fe priva encore par fa hauteur de l'amitié des Vénitiens, & de la protection de l'Empereur Charles IV.

1350. Il eut pour fils Rodolphe le *fpirituel*, dont on ne cite aucun trait ingénieux; Frédéric le *magnifique*, qui ne paroît pas avoir mieux mérité ce furnom; Albert III, ou à la *treffe*, & Léopold *le bon*: les deux premiers ne laifferent point de poftérité: ainfi les deux derniers partagerent cette riche fucceffion. La raifon & l'amitié préfiderent à ce partage; Albert fe contenta de l'Autriche, parceque fon frere avoit beaucoup d'enfans, & lui céda le Tirol, la Stirie, la Carinthie, l'Al-

Partage entre Albert & Léopold.

1380. face, la Suabe, le Burgaw: cette divifion forma deux branches, dont l'une porta le nom d'Autriche & l'autre celui de Tirol. Albert, chef de la premiere, recula les bornes de fa domination: le Comte de Schaumbourg fe fouleva contre lui, & cette révolte tourna au profit d'Albert; le vaffal n'obtint fa grace, qu'en cédant au Duc irrité Peurbach, Lœwenftein, Altergow avec le Lac voifin, Fichtenftein, & Neuhaufs. Albert IV fut moins heureux que fon pere: il étoit prêt à triompher de *Procope* fon ennemi, qu'il affiégeoit dans Znaim, lorfque le lâche paya une main perfide qui préfenta au Duc un poifon dont il mourut. Son fils Albert V étoit au berceau: c'eft ce Prince qui depuis ayant époufé Elifabeth fille de l'Empereur Sigifmond, parvint lui-même à l'Empire, & reçut des mains des Hongrois & des Bohémiens deux Couronnes

1349. électives qui devoient un jour devenir héréditaires dans fa famille. Sa mort prématurée laiffa l'Autriche, la Hongrie, la Bohême en proie aux inquiétudes qu'excitoit le fexe incertain de l'enfant qui alloit naître. Ladiflas le Pofthume ne monta fur le Trône de Hongrie, qu'après que Ladiflas de Pologne eut payé de fon fang, fur les bords de la Warna, fa criminelle docilité pour les perfides confeils du Cardinal Céfarini. Son fucceffeur mourut à la fleur de fon âge, au moment où fon hymen, dont on faifoit les préparatifs, lui permettoit l'efpoir de

perpétuer la branche Autrichienne: elle s'éteignit avec lui; celle de Tirol descendoit de Léopold le *bon*. Jamais Prince ne fut plus profond dans l'art de profiter des circonstances pour aggrandir ses domaines; il acheta Fribourg du Comte Egon: Albert de Wardenberg lui céda le Comté de Pludentz; il eut Feldkirchen de Rodolphe Comte de Montfort; l'Evêque de Bâle lui remit en ôtage le petit Bâle; la Prevôté de Haguenau lui fut engagée par l'Empereur Wenceslas; les Vénitiens lui abandonnerent Trévise, Beluno, Séravalle, Cénada; mais aussi malheureux dans la guerre, qu'heureux dans les négociations, il périt les armes à la main contre les Suisses. Guillaume son fils justifia par ses prétentions, mais non par ses succès, le surnom d'*ambitieux* qu'on lui donna; il mourut sans postérité, & sa succession fut partagée entre 1406. ses freres Léopold, Ernest & Frédéric. Le premier eut en partage la Suabe, le Burgaw, l'Alsace, le Brisgaw, & l'Ergaw. La Stirie, la Carinthie, la Carniole, échurent au second. Pour Frédéric surnommé à la *poche vuide*, on ne lui laissa que le Tirol. Léopold étant mort sans postérité les maisons d'Ernest & de Frédéric formerent deux branches; la premiere prit son nom de la Stirie; la seconde conserva celui de Tirol.

Histoire d'Autriche.

Partage des Domaines de la Maison d'Autriche.

Frédéric l'ancien attaqué par les Suisses, persécuté par l'Empereur, trahi par ses sujets, peu secouru par sa famille se vit enlever une partie de ses Etats; il répara foiblement ces pertes, par la conquête de quelques terres qu'il confisqua sur ses Vassaux. Après sa mort, Sigismond son fils se mit en possession de ses Etats; il obtint de plus la Haute Carinthie. L'Empereur Frédéric III régna sur la Basse Autriche; les bords de l'Ens échurent à Albert son frere, & Vienne fut partagée entre ces deux Princes. La Branche du Tirol s'éteignit à la mort de Sigismond, qui n'ayant point d'enfans, avoit adopté Maximilien, fils de l'Empereur Frédéric le pacifique, que l'on croit avoir érigé en Archiduché le pays d'Autriche. Ainsi la branche de Stirie succéda seule à tant d'états. Albert le *Prodigue*, fils d'Ernest *de fer*, n'avoit point laissé de postérité; l'Autriche soulevée par Mathias Roi de Hongrie, secoua le joug 1463. de Frédéric; mais il acquit les Comtés de Gors, celui de Cilley, & rentra dans la plupart des places qui avoient été engagées par ses ayeux. Son fils avoit été reconnu Roi des Romains, & lui succéda à l'Empire, 1493. comme à ses Etats Héréditaires.

La Maison, d'Autriche n'avoit point encore détourné ses yeux des montagnes Helvétiques. Quoique la liberté des Suisses parût aussi inébranlable que les rochers qu'ils habitent, Maximilien qui venoit de reconquérir l'Autriche, se flatta qu'il rentreroit de même dans une contrée qui avoit été le berceau de sa maison; mais cette tentative imprudente lui coûta le Turgaw, Bâle & Schafhause; peu s'en fallut que 1510. Constance ne suivît l'exemple de ces deux dernieres villes & ne s'incorporât dans la ligue Helvétique. Ce Prince fit alliance avec Louis XII, laissa à ce Prince les périls de la guerre contre les Vénitiens & en recueillit le fruit: mais il ne sçut pas le conserver, & de tant de con-

SECT. III. *Histoire d'Autriche.*

quêtes, il ne lui resta que Riva & Roveredo. Il adopta pour conquérir un systême plus pacifique & des moyens plus sûrs; ce fut par des mariages qu'il mit la derniere main au grand ouvrage de la puissance Autrichienne. C'est cette sage politique qui a donné lieu à ces vers si connus:

Bella gerant fortes; tu, felix Austria, Nube,
Nam, quæ Mars aliis, dat tibi Regna Venus.

Marie, fille de Charles le *hardi*, lui apporta le Duché de Bourgogne, & ses prétentions sur les Pays-bas. Philippe son fils s'unit à Jeanne fille de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle; ainsi les couronnes d'Espagne entrerent dans la Maison d'Autriche: ce fut alors que cette famille conçut la superbe chimere de la Monarchie Universelle. Philippe descendit dans la tombe longtems avant son pere, & ses fils Charles & Ferdinand partagerent la succession de Maximilien dont Philippe n'avoit pas joui. Nous avons vu dans notre Histoire d'Allemagne l'abdication que Charle-quint a fait de la Couronne Impériale en faveur de son frere Ferdinand I, qui est le Chef de la branche Autrichienne en Allemagne & nous croyons pouvoir nous dispenser de pousser plus loin ici l'énumération des successeurs à l'Empire que cette Maison a donnés.



CHAPITRE VII.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.



SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE VII.

HISTOIRE DE HESSE, DE MECKLENBOURG, &c.

AVANT-PROPOS.

Nous ne finirions jamais, si nous voulions entrer dans les détails historiques de toutes les Maisons Souveraines de l'Empire d'Allemagne: il est vrai qu'à l'imitation d'autres Historiens nous pourrions faire suivre encore plusieurs Chapitres qui ne contiendroient qu'une simple Généalogie de ces Maisons; mais cela ne nous suffit pas & outre que ce seroit une matiere peu attrayante, il y a assez d'Ouvrages où les personnes qui aiment cette étude peuvent satisfaire leur goût. Les Auteurs Anglois ont donné une Histoire fort étendue du Mecklenbourg, apparemment parce que leur Reine sort de cette illustre Maison: mais nous donnons la préférence à celle de Hesse, comme fourmillant de traits intéressans & pleine de liaisons avec plusieurs autres Familles Illustres. Aussi terminerons-nous l'Histoire d'Allemagne par cette piece en y ajoutant en peu de mots, celle de Mecklenbourg & un Précis de quelques autres Maisons considérables, ainsi que le Tableau de l'Empire ci-devant promis.

SECTION I. *Histoire de Hesse depuis les temps les plus reculés jusqu'à Philippe I. en 1509.*

SECT. I. *Histoire* de Hesse, jusqu'à 1509.

De la Hesse dans les temps les plus reculés.

ON n'entreprendra point de remonter à l'origine des Hessois, parce que cette origine est enveloppée de profondes ténebres; & tout ce que l'on peut dire de plus certain à ce sujet, est que le nom de Hesse, tel qu'il s'écrit & se prononce, ne se trouve dans aucun monument bien authentique qui remonte au-delà du VIIIe. siecle, tems auquel cette contrée, ainsi que la Germanie, fût éclairée de la lumiere de l'Evangile. Il est vrai que les Historiens Romains placent dans cette même région habitée par les Hessois, un peuple fort célebre par sa valeur, &

SECT. I *Histoire de Hesse, jusqu'à* 1509.

qu'ils appellent les *Cattes*, *Catti* ou *Chatti* (1); mais ces Cattes furent-ils les ancêtres des Hessois? c'est ce qu'il n'est absolument pas possible de démontrer, quoiqu'il ne fût pas précisément absurde de le faire, par une deduction étymologique, & en disant, comme il est vrai, que dans la langue Teutonique le *Ch* étoit une marque d'aspiration, & que même l'on ne faisoit point sentir le *C*, comme dans *Chlodovig* qu'on trouve tout aussi fréquemment écrit *Hlodovig* & *Lodowig*, (*Louis*) dans les anciens monumens Teutoniques. On pourroit ajouter à cette observation que dans la même langue le *T* se changeoit en *S*, comme dans *Wat*, *Dat*, qu'on écrivoit & qu'on prononçoit tout aussi fréquemment *Was*, *Das* (*quoi*, *cela*,) *Wasser*, (*de l'eau*) au lieu de *Water*, &c. d'où l'on seroit en droit de conclure que les *Chatti* étoient les mêmes que les *Hassi*. Mais ces preuves ne satisferoient pas tout le monde, & l'on auroit raison. Il vaut donc beaucoup mieux dire que puisque les Hessois occupent le même pays que les Cattes, on peut regarder les Hessois comme leurs descendans, & cela avec d'autant plus de fondement, que l'on ne trouve nulle part que les Cattes aient cédé leur sol à un peuple qui eût alors ou qui eût pris ensuite le nom de Hessois. Or, Tacite nous apprend, que de tous les habitans de la Germanie les Cattes (2) étoient ceux en qui l'amour de la liberté & la passion de la guerre agissoient avec plus d'énergie. On ne s'appésantira point ici sur la longue & vigoureuse résistance qu'ils opposerent aux Romains, toutes les fois que ces vainqueurs du monde tenterent de soumettre ce peuple indompté & vraiment indomptable. Ils furent contraints de céder au nombre, plutôt qu'à la force des Légions commandées par Drusus; (3) mais excédés du dur gouvernement de Quintilius Varus, (4) ils briserent sous Tibere le joug que l'injustice & l'usurpation leur avoient imposé. Les victoires qu'ils remporterent sur leurs fiers oppresseurs donnerent à toutes les nations voisines, depuis le Rhin jusqu'au Weser, le signal de la liberté. Vainement Germanicus fit rentrer la Germanie presqu'entiere sous la domination de l'Empire, les Cattes conservoient leur liberté, furent contraints de céder la victoire, mais rentrerent presqu'aussitôt dans leur ancienne indépendance. Ils s'étoient rendus même si formidables, qu'ils entreprirent à leur tour sous l'imbécile Claude d'envahir les contrées de leurs voisins soumis à l'obéissance des Romains; mais Pompée fut envoyé contre eux: il les défit, ravagea leur pays & les réduisit à une telle extrêmité, qu'ils furent obligés d'envoyer des ambassadeurs & des ôtages à Rome, pour en obtenir la paix: elle leur fut accordée & avec elle ils conserverent la liberté.

Toujours indépendans, intrépides, redoutés, les Cattes, sous l'Empereur Didie Severe Julien, vers l'an 193, formoient une des nations les plus aguerries & les plus formidables de la Germanie. On sçait que réunis avec les peuples voisins du Danube, ils allerent attaquer les Romains dans

(1) Strab. Géogr. (2) Tacit. Mor. German. C. X. (3) Florus. L. IV. (4) Ibid. & Vellejus Paterculus. L. II. Cap. 117.

dans le ſein de l'Empire même. Les Cattes ſe ſignalerent encore par leur valeur & la hardieſſe de leurs expéditions ſous l'Empereur Caracalla; mais depuis le regne de ce trop fameux inſenſé leur nom diſparoît preſqu'entiérement dans l'hiſtoire; elle ne fait plus aucune mention des Cattes, & ſous Gordien on voit le nom des Francs paroître pour la premiere fois, & pendant 800 ans abſorber juſqu'aux noms de tous les anciens peuples de la Germanie. Il eſt très vrai que les Francs occuperent le même pays où eſt ſituée la Heſſe: mais qui étoient ces Francs, & comment ce nouveau nom fit-il oublier ceux de tant de puiſſantes nations? On peut à ce ſujet former beaucoup de conjectures, & l'on en a réellement formé prodigieuſement; mais comme elles ne nous apprennent rien, on peut ſe diſpenſer de s'y arrêter. Tout ce que l'on dira pour ne point s'écarter de l'objet principal de cette hiſtoire, ſera, que, dans le quatrieme ſiecle, les terres des Cattes étoient renfermées dans les pays des Francs, & qu'elles devinrent un canton particulier dont le nom réparoit dans l'hiſtoire des ſiecles ſuivans.

Hiſtoire de Heſſe, juſqu'à 1509.

Lorſqu'à force de guerres, Clovis eût fondé vers la fin du cinquieme ſiecle une puiſſante monarchie, le pays des Cattes ou la Heſſe ne fut plus qu'une Province du vaſte Empire de cet uſurpateur; car où finiſſoit la Heſſe du côté du Levant, commençoit le pays des Thuringiens, peuple libre, guerrier, indépendant & rival des Francs. Malgré toute leur fierté, les Thuringiens ne purent cependant échapper à la puiſſance de Clovis, qui les vainquit & les rendit Tributaires. Son fils Thierri partagea la Thuringe entre les Saxons & lui; mais bientôt la guerre diviſa les Saxons & les Francs; & la Heſſe fut cruellement expoſée aux fureurs des deux nations ennemies. Pepin ſubjugua les Saxons; ils ſe ſouleverent encore & Charlemagne les accabla: il fit plus, & pour les convertir, il en fit un horrible maſſacre. La valeur très pieuſe & destructive de Charlemagne fut fatale à la Heſſe, qui ne préſentoit presque plus qu'un déſert, lorſque Boniface & Grégoire y allerent prêcher l'Evangile; ſi toutes fois les peuples de cette contrée avoient méconnu juſqu'alors les vérités du Chriſtianiſme; opinion d'autant moins vraiſemblable, que déjà du tems de l'Empereur Conſtantin, il y avoit des Evêques à Spire, à Worms, à Treves & à Mayence. Or, cette derniere ville étoit trop voiſine des Heſſois, pour que l'on puiſſe ſuppoſer que la foi n'y avoit fait aucun progrès. D'ailleurs Clovis, qui depuis ſi longtems avoit donné à Charlemagne l'exemple affreux de convertir les peuples par la force & la tereur des armes, n'avoit garde de les laiſſer croupir dans les ténebres de l'Idolâtrie.

Quoiqu'il en ſoit, il y a grande apparence que les Heſſois, par les excès même du zele de Clovis, avoient quitté le Chriſtianiſme & étoient revenus à leurs anciennes erreurs, puiſque le prêtre Boniface, protégé par Charles Martel & par le Pape Grégoire II, paſſa vers l'an 720 dans la Heſſe, réſolu d'y recevoir le martyre ou d'en convertir les habitans à la foi Catholique. Il y prêcha avec ſuccès; mais il ne put amener tous les Heſſois à ſa doctrine; puiſqu'un auteur contemporain aſſure que malgré la chaleur des prédications de ce Miſſionnaire, beaucoup de

Un prêtre, nommé Boniface, prêche l'évangile aux Heſſois.

720.

SECT. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.*

Hessois continuerent de sacrifier aux arbres & aux forêts, de consulter les devins, &c. Il y avoit surtout à Geismar un vieux chêne consacré au Dieu *Thor*, ou à Jupiter tonnant, qui attiroit toujours la vénération de la foule (1). Boniface, aidé de quelques nouveaux convertis, l'abattit, & les Idolâtres étonnés de ce que la foudre ne vengeoit point cet acte d'impiété, embrasserent la religion Chrétienne.

Ce même Boniface fait Archevêque de Mayence.

Le zele de Boniface fut récompensé par le Pape, qui le décora du Pallium, & le nomma Archevêque de Mayence. Les églises, les couvens & les monasteres se multiplierent dans la Hesse, comme dans le reste de la Germanie. Il paroît même que Rome donnoit à Boniface la plus grande autorité dans ce pays, comme le prouvent les Lettres de Grégoire III à cet Archevêque. On lit surtout dans l'une de ces Lettres du Pape Grégoire: „ vous nous rapportez que plusieurs mangent „ du cheval sauvage, & presque tous du cheval domestique; ne le per- „ mettez en aucune façon à l'avenir, mais empêchez-le par tous les „ moyens imaginables, & imposez à ceux qui en mangent la pénitence „ convenable; car c'est une nourriture immonde & exécrable." Il paroît d'après ce passage, fort singulier en effet, que l'Eglise Romaine conservoit encore quelques traces du Culte Judaïque, puisque à l'exemple du Législateur des Hebreux le Pape reconnoît des animaux immondes & des chairs exécrables. Du reste, Grégoire prescrit fort en détail à Boniface, les pénitences qu'il doit imposer à ceux qui tuent leur pere, leur mere, leur frere ou leur sœur, & cet avis du Souverain Pontife nous donne une affreuse idée des mœurs féroces des Hessois du VIIIe. siecle. Il paroît que plusieurs d'entre eux étoient encore plongés dans la plus ténébreuse idolâtrie, & que même ceux qui étoient Chrétiens, étoient dans l'usage de vendre leurs esclaves aux Payens, pour être immolés aux idoles. Car Grégoire qui appelle la chair du cheval sauvage une viande exécrable, dit assez froidement que vendre des esclaves pour être sacrifiés est une impiété. Il est vrai que, dans la suite de la Lettre, ce Pape ajoute que cette impiété mérite les mêmes peines que l'homicide, mais ce comme on sçait, se rachetoit alors par de fort légeres amendes (2).

724.

De l'état de la Hesse, jusqu'à la mort de Henri Raspon.

Nous nous hâtons de parcourir ces siecles ténébreux, & disons seulement que les Hessois, ainsi que les autres Peuples de la Franconie ou France orientale, servirent avec autant de valeur que de fidélité Louis le Germanique dans ses guerres. Ils ne prirent presqu'aucune part aux troubles qui agiterent le regne court & malheureux de Charles le gros. Après la mort de ce Prince, ils s'attacherent à Arnout, fils naturel de Carloman, Roi de Baviere & petit-fils de Louis le Germanique. Sous Louis IV, surnommé *l'enfant*, parce qu'il étoit dans sa premiere enfance lorsqu'il succéda à son pere Arnout, Adalbert, Comte de Bamberg & ses freres porterent le fer, le ravage & la mort dans la Hesse;

880.

Conrad, Comte de Hesse, est tué par le Comte de Bamberg.

(1) Othon Vit. S. Bonifac. C. 27.

(2) V. Eginhard Annal. ad Ann. 774. & Aimon L. IV. ad Ann. 778. Poët. anonym. de gest. Car. Magn. Astron. ad an. 778.

Conrad, Comte de Hesse, fut tué par Adalbert (1); mais Conrad avoit pour frere l'Evêque de Wurtzbourg qui, dans une Diete assemblée à Tribur près de Mayence, cita Adalbert, qui ne comparut point & qui fut condamné par le Clergé. L'Archevêque de Mayence le prit par trahison & lui fit pieusement trancher la tête. A peine les Hessois se remettoient des maux que leur avoit causés Adalbert, qu'une armée de Huns vint ravager encore leur pays. Quoiqu'unis aux Allemands, intéressés à s'opposer au même torrent, les Hessois furent complettement battus dans une action décisive, qui couta la vie à une foule d'Allemands & de Hessois, entr'autres à Burchard, Duc de Thuringe, après la mort duquel le Duché de Thuringe fut supprimé, & cette Province donnée par l'Empereur Louis IV, à Othon, Duc de Saxe. Louis IV mourut célibataire, & avec lui s'éteignit en Allemagne la race des Carlovingiens. Par les histoires de ce tems on voit que dès lors la Hesse avoit une forme de gouvernement déterminée. Cette contrée n'étoit plus à la vérité aussi étendue que celle qui porte aujourd'hui le même nom, quoiqu'elle comprît l'entiere Principauté de Marbourg, & une partie de la Wéteravie. Fritzlar en étoit regardé comme la capitale (2). Cette étendue de pays étoit gouvernée par des Comtes, qui d'abord ne furent que des Officiers établis pour veiller à l'administration de la justice & au maintien de la police en tems de paix, ou pour commander en tems de guerre, chacun les milices de son pays. Dans la suite, & surtout à proportion que l'autorité Impériale s'affoiblit, ces Comtes acquirent du crédit, & leurs emplois devinrent héréditaires: communément il y avoit à la tête de chaque Province un Duc supérieur à tous les Comtes & auquel ils étoient subordonnés; mais cet usage n'étoit pas si général qu'il n'y eût bien des Comtes qui étoient immédiatement soumis à l'Empereur. On ignore si la Hesse a relevé d'un Duc; on n'en a aucune preuve; mais si cela eût été, la Hesse eût dû dépendre du Duc de Thuringe, ou de celui de Franconie. Toutes fois comme il est hors de doute que la Hesse a toujours fait partie de la Franconie, on doit en conclure que les Comtes de cette Province relevoient immédiatement des Ducs de Franconie.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Les Ducs de Franconie étoient si puissans, que leur autorité donna de l'ombrage aux Maires du Palais, qui n'eurent pas plutôt usurpé l'autorité Royale, qu'ils supprimerent la dignité de Duc, & elle demeura anéantie jusqu'à la mort de Conrad, Comte de Hesse, tué par Adalbert. Ce fut en faveur des fils de Conrad, que la dignité de Duc si longtems supprimée fut rétablie; ensorte que l'ainé des enfans de ce même Conrad réunit à la dignité de Duc de Franconie celle de Comte de Hesse; & lorsque les suffrages des Grands de Germanie l'eurent élevé au trône Impérial, il se démît du Duché de Franconie en faveur d'Eberhad son frere, & du Comté de Hesse, en faveur d'Othon, un autre de ses freres (3). Par cet arrangement, cette famille qui possé-

Conrad Duc de Franconie & Comte de Hesse, est fait Empereur & cede la Hesse à Othon son frere.

(1) Wittichend. Annal. L. I.
(2) Regino L. II Prodr. Chron. Gottivicens. apud Kuchenb. Anal. Hass. Coll. II. p. 10.
(3) Shannit in Buch. veteri p. 384.

Sect. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.* doit d'ailleurs une très grande étendue de terres, fut la plus puissante de la Franconie & de la Hesse. Il y avoit longtems que cette Maison prétendoit descendre de Begon, Comte de Paris, & époux d'Alpaïde, fille de Charlemagne; mais on étoit très peu persuadé de la vérité de cette descendance; Conrad fut élevé à l'Empire & personne ne douta qu'il ne descendît réellement de Begon & d'Alpaïde.

La Germanie étoit partagée en deux factions puissantes & rivales, celle des Franconiens, à laquelle se joignoient tous les peuples jadis sou-
914. mis à la domination Françoise, & celle des Saxons, qui avoit ses loix propres & une langue qui lui étoit particuliere. Chacune de ces deux factions eût voulu élever à l'Empire un Prince de son parti. Conrad n'eût pas plutôt été reconnu chef de l'Empire, que voulant abaisser la Maison de Saxe, il profita de la mort d'Othon pour ôter à son fils Henri l'Oiseleur, quelques-uns de ses fiefs. Cette entreprise causa une guerre très meurtriere, Conrad fut vaincu & la Hesse fort maltraitée. Eberhard qui en étoit Comte & frere de l'Empereur, fut entiérement défait par Henri l'Oiseleur, tandis qu'Arnout, Duc de Baviere & partisan zélé de la Maison de Saxe, appelloit pour la venger, les Hongrois qui porterent le ravage & la désolation depuis le Danube jusqu'à Brême (1)

Mort de l'Empereur Conrad. 1032. Ces troubles finissoient à peine que la mort enleva Conrad, auquel succéda Henri l'Oiseleur; sous le regne de celui-ci, la Hesse fut paisible; mais quand Othon I surnommé le Grand, fut monté sur le trône de l'Empire, après la mort de Henri l'Oiseleur son pere, Eberhard, Duc de Franconie, jaloux de la puissance des Saxons, alla s'emparer d'Elmershausen, ville qu'il réduisit en cendres, & dont il massacra tous les habitans, sans sujet, sans autre prétexte que sa haine contre la Saxe. Cette horreur ne resta pas impunie. Othon condamna le Duc Eberhard à une forte amende & punit ses complices; mais cette punition, au lieu de désarmer le Duc de Franconie, ne fit que l'irriter encore davantage; il fit ouvertement la guerre contre l'Empereur, qui triompha des révoltés. Eberhard périt les armes à la main, & son Duché fut donné à Conrad, surnommé le sage, son neveu. Quant à la Hesse, elle demeura toujours à Othon, frere de cet Eberhard, & à ses descendans. La Couronne Impériale passa successivement sur la tête d'Othon II, d'Othon III & de Henri II, tous Princes de Saxe; ensorte que l'Empire paroissoit héréditaire dans cette maison. Mais à la mort de Henri II, la branche des Empereurs de la maison de Saxe, ayant pris fin, les Franconiens, toujours rivaux des Saxons, prévalurent, & leur Duc Conrad II, surnommé le salique, fut élevé au trône de l'Empire. A son avénement il résigna le Duché de Franconie à son cousin germain. Sous le regne de Conrad le salique, on vit paroître à sa Cour Louis, surnommé le Barbu, Seigneur d'un mérite distingué, dont on ignore à la vérité l'origine; mais que l'Empereur appelloit son cousin, & qui étoit regardé comme l'un des plus proches parens de l'Impératri-

(1) Adam Brem. C. 45. L. I.

ce Gisele (1). Louis possédoit de très grandes richesses; il acquit des terres fort étendues dans la Thuringe, & en reçut plusieurs autres de la libéralité de Henri II & de Henri III. Louis le Barbu épousa en 1040 Cécile, unique héritiere de la Maison de Sungershausen, l'une des plus puissantes de la Thuringe, & dont les vastes possessions furent par là réunies à celles de Louis qui mourut en 1056, laissant deux fils, Louis qui fit sa résidence à Schauenbourg qui lui échut en partage, & Berenger, qui eut pour lui Sungershausen.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

1040.

Après la mort de Conrad II, la couronne Impériale passa sans contradiction sur la tête de son fils Henri III qui, en mourant, la transmit à Henri IV son fils. On sçait combien fut orageux le regne de ce dernier Empereur: les premiers troubles furent suscités par les Saxons, rivaux & ennemis irréconciliables de la Maison de Franconie: bientôt il se forma de toute part des ligues contre le nouvel Empereur, qui voulant répudier sa femme & ayant promis à l'Archevêque de Mayence, pour le mettre dans ses intérêts, les dixmes de toute la Thuringe, souleva contre lui les peuples de cette province, soutenus par Louis, fils ainé de Louis le Barbu, qui défendit par les armes la cause de la liberté (2). Les Hessois furent enveloppés dans ces guerres, dont leur pays fut très souvent le malheureux théâtre. Le calme parut se rétablir vers le tems de la mort de Henri IV; mais il ne se soutint point, & Henri V, oppresseur de son pere, à l'instigation de la Cour de Rome, s'étant apperçu trop tard, qu'il n'avoit travaillé qu'à élever la puissance du Pape, sur les débris de la puissance Impériale & voulant réparer le mal qu'il s'étoit fait, fut frappé d'anatheme, persécuté par les Papes, en butte aux armes de ses sujets révoltés; & ce ne fut qu'en sacrifiant les plus beaux droits de sa couronne qu'il acheta la paix.

Troubles en Thuringe. 1062.

Depuis Conrad II, les Empereurs, comme ainés de la Maison de Franconie, avoient constamment possédé le Duché de ce nom: Henri V, n'espérant plus avoir d'enfans, résigna ce Duché à un fils de sa sœur Agnès, épouse de Rodolphe Duc de Souabe. Ce jeune Prince nommé Conrad, étoit alors en Palestine, où il se faisoit admirer par sa valeur & ses exploits. Henri V, peu d'années après cette cession, mourut, & comme il ne laissoit point d'enfans, le sceptre Impérial sortit pour la seconde fois de la Maison de Franconie. Les Saxons qui attendoient ce moment pour reprendre la supériorité, furent secondés par l'Archevêque de Mayence, qui parvint à faire placer Lothaire Duc de Saxe, sur le trône de l'Empire, au préjudice de Léopold, Margrave d'Autriche, de Frédéric Duc de Souabe & de Conrad Duc de Franconie, tous trois fils d'Agnès & neveux du dernier Empereur. Conrad, le plus digne des trois de succéder à son oncle, souleva contre Lothaire plusieurs Princes d'Allemagne, passa en Italie, se fit élire & couronner à Milan. Occupé à se faire des créatures, à élever & récompenser ses partisans, Lothaire éleva Louis de Schauenbourg, fils de Louis le Barbu, à la dignité de Landgrave de Thuringe, avec l'approbation des

1116.

Louis de Schauenbourg est fait Landgrave de Thuringe & obtient en même temps de l'Empereur la plus grande partie de la Hesse.

(1) Annal. breves. Hist. Landgrav. Thuring. ap. Pist. Tom. I.
(2) Lamb. Schafn. ad ann. 1062.

SECT. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.*

Etats de l'Empire. On ne sçait pas précisément quel fût à cette époque le sort de la Hesse: cependant il paroît que Louis avoit en même tems obtenu de l'Empereur les biens Allodiaux que la Maison de Franconie possédoit dans la Hesse & dans le Comté de la Lahne, qui forme aujourd'hui la Haute Hesse; en sorte qu'il possédoit en propre la plus grande partie de la Hesse dans son étendue naturelle, & il en avoit la propriété si entiérement qu'il en disposa dans la suite en faveur de son second fils. Ainsi Louis fut le premier Landgrave de Thuringe de cette famille. Louis II, surnommé de fer, lui succéda dans le Landgraviat, comme Henri, surnommé Raspon, hérita de ses domaines de la Hesse. Louis de fer fut un tyran, un oppresseur: de son épouse Judith, sœur de l'Empereur Frédéric, il eut trois fils; Louis troisieme Landgrave du nom, qui fut surnommé le Débonnaire par les moines qu'il enrichit; Herman qui fut élevé à la dignité de Comte Palatin de Saxe, & Frédéric qui mourut sans enfans de même que Louis; de sorte que Herman succéda au Landgraviat: il fut marié avec Sophie, fille du Comte Palatin de Saxe, & n'en eût que des filles, dont l'une, Judith, épousa Thierri, Margrave de Misnie & fut mere de Henri l'illustre; de son second mariage avec la fille d'Othon de Witelspach, Herman eut Louis, dit le saint, quatrieme Landgrave du nom, Henri Raspon & Conrad. Louis le saint épousa Elisabeth, fille d'André, Roi de Hongrie & qu'on fit sainte aussi; Princesse à laquelle il laissa trois enfans, Herman II qui lui succéda, Sophie qui épousa Henri Duc de Brabant, & une autre fille qui se fit Religieuse. Louis mourut à Otranto, comme il étoit sur le point de s'embarquer pour la terre sainte. Herman II mourut aussi très jeune, après avoir joui très peu de tems du Landgraviat, & ne laissa point d'enfans. A la mort de Herman II, Henri Raspon & Conrad, freres de Louis le saint, se partagerent la succession de leur neveu; Henri eut la Thuringe & Conrad prit la Hesse.

Henri, Raspon lui succede dans la Hesse.

1168.

1215.

Fatigué de ses longues querelles avec l'Archevêque de Mayence, Conrad se fit prêtre, entra dans l'Ordre Teutonique dont il devint Grand-Maître, & par ce changement d'état, Henri Raspon son frere, réunit sur sa tête tous les biens de sa Maison. Aux vives sollicitations du Pape Innocent IV, implacable ennemi & barbare persécuteur de l'Empereur Frédéric II, Henri Raspon, après avoir longtems hésité, consentit enfin à se laisser élire Empereur, & comme il n'y avoit gueres que des Evêques qui eussent assisté à cette élection, on lui donna le titre ridicule de Roi des Prêtres (1). Ce Roi des Prêtres cependant soutint par les armes la dignité dont on l'avoit décoré, battit Conrad, Roi des Romains, fils de Frédéric & se vit en très peu de tems maître d'une grande partie de l'Empire. Mais cette brillante fortune s'évanouit. Henri fut cruellement battu à son tour par Conrad, & alla mourir dans ses Etats des suites d'une blessure qu'il avoit reçue dans le combat.

Henri Raspon est élu Empereur par les Evêques, mais il est vaincu bientôt après.

1242.

Henri Raspon ne laissoit point d'enfans, & il étoit lui-même le dernier mâle de la Maison de Thuringe: sa succession fut une source de divisions & de guerres. Chacune des Provinces qui le reconnoissoient

(1) F. C. Schminck Disf. de epoch. Henri Raspon.

pour leur maître, devint un état absolument distinct & séparé. La Hesse fut une Principauté dont l'histoire commence avec celle de l'illustre Maison qui depuis cette époque jusqu'à nos jours n'a point cessé de la gouverner.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

La mort de Henri Raspon pouvoit d'autant moins manquer d'être une source de troubles & de contestations, puisqu'il étoit le chef de la faction des Guelfes, qu'une partie de l'Empire l'avoit nommé Roi des Romains & que mourant sans héritier, sa vaste succession étoit ambitionnée par une foule de Princes étrangers. En effet, Henri avoit été Seigneur de Hesse, Landgrave de Thuringe & Comte Palatin de Saxe. Or, ces trois contrées formoient au centre de l'Allemagne la Province la plus étendue, la plus fertile & la plus peuplée. Le Palatinat de Saxe & le Landgraviat de Thuringe étoient des fiefs de l'Empire qui, devenus vacans, devoient être conférés par l'Empereur suivant les Loix & les usages de l'Empire. La plus grande partie de la Hesse & encore une partie de la Thuringe consistoient en terres allodiales qui, conformément aux Loix civiles; passoient comme un bien propre aux plus proches parens, & ne reconnoissoient d'autre dépendance que celle de l'Empire: de maniere qu'il y avoit deux successions de diverse nature dans celle de Henri Raspon, celle des Fiefs & celle des Alleux. A l'égard de ceux-ci, il ne paroissoit point devoir y avoir aucune difficulté, attendu qu'ils devoient naturellement passer à Sophie, fille de Louis IV, le dernier des Landgraves de Thuringe, qui eût laissé postérité: Sophie avoit épousé Henri, Duc de Brabant, surnommé le Magnanime, dont elle avoit un fils, Henri *l'Enfant*, qui fut le fondateur de la Maison de Thuringe. Après Sophie venoient 1° Henri l'Illustre, Margrave de Misnie, fils de l'époux de Judith, fille de Herman I; 2° Herman, Comte de Henneberg, issu du second mariage de la même Judith avec un Comte de ce nom; 3°. Henri II, Prince d'Anhalt, & 4°. Sigefroi son frere, Comte d'Ascanie, tous deux issus d'Irmengarde, fille du Landgrave Herman I & d'un Prince d'Anhalt.

Henri de Brabant premier Landgrave de Hesse. 1243.

Sophie avoit des droits incontestables; mais elle avoit dans la personne de Henri l'illustre un concurrent redoutable, moins par la supériorité de ses prétentions, que par celle de sa puissance; car il possédoit la Misnie, voisine de la Thuringe, qu'il lui étoit facile d'envahir. Cependant Henri ne songea point d'abord à disputer à Sophie la succession allodiale de la Maison de Thuringe, il vécut même en bonne intelligence avec elle; la succession fut partagée sans contestation, & Sophie, Duchesse de Brabant, se mit en possession de tous les francs alleux que les Landgraves avoient possédé dans la Thuringe & dans la Hesse. En vertu d'une expectative qu'il avoit obtenue de l'Empereur. Henri de Misnie prit possession du Landgraviat de Hesse & du Palatinat de Saxe: il eut pourtant bien des obstacles à applanir; car outre qu'on lui objecta que ces Lettres d'expectative lui ayant été données par Frédéric II, excommunié & déposé, elles étoient nulles, Sigefroi d'Anhalt, Comte d'Ascanie, petit fils comme lui du Landgrave Herman I, revendiquoit au moins l'un des deux fiefs vacans.

SECT. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.* — *Henri I.*

Pendant cette conteſtation, Sophie, le Duc de Brabant ſon époux & Henri leur fils, âgé de trois ans, étoient venus prendre poſſeſſion de la Heſſe; & les Etats du pays avoient unanimement reconnu le jeune Henri pour ſeul & légitime héritier & Seigneur de la Heſſe. Les Etats de Thuringe le reconnurent également pour légitime héritier & Seigneur des biens allodiaux de ſa maiſon. Ainſi tout étoit tranquille pour le nouveau poſſeſſeur de la Heſſe, tandis que Henri l'illuſtre & le Comte d'Anhalt ſe faiſoient une guerre cruelle, qui fut terminée à l'avantage de Henri: vainqueur de ſon rival, il fut unanimément reconnu Landgrave de Thuringe. Cependant le Duc de Brabant mourut, & Sophie qui ne gouvernoit qu'au nom de ſon fils en bas âge, environnée d'ennemis recourut à Henri l'illuſtre & lui recommanda les intérêts de ſon fils, ne lui ſuppoſant que de très bonnes intentions. La confiance de Sophie fut telle qu'elle ne balança point à confier la tutelle de ſon jeune fils à Henri de Miſnie; celui-ci s'en chargea & adminiſtra les affaires de la Heſſe avec la plus grande autorité. Il y eut une conteſtation très violente entre lui & l'Archevêque de Mayence au ſujet de quelques fiefs vacans, que le Prélat prétendoit avoir le droit de réunir aux domaines de l'Egliſe. Henri l'illuſtre & la Ducheſſe refuſerent de s'en déſaiſir: l'Archevêque les excommunia; mais le Pape négocia entre eux un accommodement, & cette affaire n'eut point de ſuites.

Mort de Henri de Brabant: ſon fils Henri I. lui ſuccede dans le Landgraviat de Heſſe. 1250.

La Heſſe étoit paiſible; elle reconnoiſſoit pour ſon maître le fils de la Ducheſſe de Brabant, & ſe laiſſoit tranquillement gouverner par Henri l'illuſtre, tuteur de ce jeune Prince. Mais ce tuteur ſe laſſa d'adminiſtrer pour autrui ces pays dont il pouvoit lui-même ſe rendre maître, & dont la poſſeſſion ne lui couteroit qu'un crime, une perfidie atroce & une invaſion. Les circonſtances lui parurent favorables & elles l'étoient en effet; la Ducheſſe obligée d'aller en Brabant, avoit avant que de partir, laiſſé une autorité abſolue à Henri de Miſnie. Il ne balança plus & commença par ſe mettre en poſſeſſion pour lui même de la partie de la Thuringe dévolue à ſon pupille à titre de bien allodial, & lorſque la Ducheſſe fut de retour, il refuſa obſtinement de la rendre (1).

Henri l'illuſtre, tuteur du jeune Henri, forme le deſſein de dépouiller ſon pupille.

Sophie indignement trahie par l'allié en qui elle avoit le plus de confiance, implora le ſecours d'Albert de Brunſwic, guerrier brave & expérimenté, qui s'étant uni avec elle par une double alliance, porta d'abord ſes armes dans le Landgraviat de Thuringe qu'il déſola & paſſa enſuite dans la Miſnie où il mit tout à feu & à ſang. Mais tandis qu'Albert déſoloit les poſſeſſions de ſon ennemi, ſes propres Etats étoient ravagés par l'Archevêque de Mayence, qui venoit de s'allier avec Henri l'illuſtre: ce Prélat s'étoit mis à la tête d'un corps nombreux de brigands & avoit été ravager Gottingue & ſes environs. L'expédition du Prêtre ne fut heureuſe que dans le commencement, car il fut pris par un Officier d'Albert, conduit à Brunswick & mis en priſon, d'où il ne ſortit qu'après
1256. avoir payé une très riche rançon. La fortune qui paroiſſoit s'être déclarée pour

Albert de Brunswick ſe déclare en faveur du jeune Prince.

(1) Hiſtor. Landgr. Thuring. C. 36.

pour le parti le plus juſte contre le Margrave de Miſnie, favoriſa ce dernier à ſon tour, & il gagna la ſupériorité ſur Albert, qui pourtant ramena peu de tems après la victoire ſous ſes drapeaux, & fit triompher la cauſe de Sophie & de ſon fils: ceux-ci forcerent l'Archevêque de Mayence à lever l'excommunication qu'il avoit prononcée contre eux, & à accepter les conditions de l'accommodement qu'ils lui propoſoient. Ils chaſſerent Henri de toute la Thuringe, le pourſuivirent en Miſnie & l'obligerent de paſſer en Bohême où il alla chercher du ſecours. Pendant qu'il s'occupoit du moyen de réparer ſes pertes, Albert traitoit les Thuringiens en peuple conquis & exerçoit ſur eux une tyrannie ſi dure, que Rodolphe de Vargila, Gentilhomme Thuringien, réſolu de venger ſes compatriotes, ſe joignit à un corps commandé par le fils du Margrave de Miſnie, marcha contre Albert, le ſurprit entre Halle & Leipzig, mit ſon armée en déroute, le fit priſonnier & pluſieurs des principaux Seigneurs du parti d'Albert. A la nouvelle de cet événement, Henri l'illuſtre revint rapidement de Bohême dans ſes Etats, & après bien des difficultés & des diſcuſſions, cette meurtriere diſpute fut terminée par un Traité, par lequel la liberté fut rendue à Albert de Brunswick moyennant une rançon de huit mille marcs d'argent, & la ceſſion de huit villes ou châteaux qui, avec leurs diſtricts, furent annexés à la Heſſe: Sophie & ſon fils renoncerent à toutes leurs prétentions ſur la Thuringe, qui reſta par cet arrangement au ſeul Margrave de Miſnie & à ſa poſtérité.

Hiſtoire de Heſſe, juſqu'à 1509.

Accommodement qui aſſure la Heſſe irrévocablement à Henri. 1264.

Cette paix fixa le ſort de la Heſſe & de la Thuringe, qui reſterent inconteſtablement aux maiſons qui les poſſedent aujourd'hui. Le jeune Landgrave de Heſſe & le Margrave de Miſnie qui avoient été ſi longtems ennemis, ſe rapprocherent, & il ſe fit bientôt un Traité d'amitié entre ces deux maiſons; traité qui dans la ſuite donna lieu à des pactes de confraternité & de ſucceſſion, qui ont été ſouvent renouvellés depuis & ſubſiſtent encore de nos jours. Henri de Brabant, fils de Sophie & Seigneur ou Landgrave de Heſſe, n'eut pas plutôt fait la paix avec le Margrave de Miſnie, qu'il eût un nouvel ennemi à combattre: cet ennemi étoit l'Evêque de Paderborn, Prélat intriguant, guerrier, ambitieux, fort mauvais Général & qui fut deux fois de ſuite battu complettement & contraint de demander la paix au Landgrave Henri, à qui depuis quelques années Sophie avoit remis les rênes du Gouvernement de la Heſſe. L'exemple de l'humiliation de ce Prélat n'intimida point l'Archevêque de Mayence, qui, tout auſſi remuant que l'Evêque de Paderborn, ſe ligua contre les Heſſois avec les Comtes de Ziegenhayn & de Battenberg, marcha contre le Landgrave, fut défait & obligé auſſi d'accepter la paix à des conditions fort dures, ainſi que ſes deux alliés.

Le Landgrave défait en differentes rencontres l'Evêque de Paderborn & l'Archevêque de Mayence.

Les victoires ſucceſſivement remportées par le Landgrave Henri, le firent reſpecter de ſes voiſins, & il eût regné paiſiblement, ſi quelques-uns des Seigneurs ſes vaſſaux ne l'euſſent point empêché de poſer les armes. Les vaſſaux fiers de la force & de la ſituation de leurs châteaux aſpirerent à l'indépendance, refuſerent de rendre hommage à

Henri, prétendirent ne relever que de l'Empereur, & abusant de leur force, troublerent la tranquillité publique, en exerçant les plus odieux brigandages Henri marcha contre ces petits tyrans, les vainquit les uns après les autres, les força à reconnoître son autorité, & s'occupa utilement des moyens de rétablir dans ses Etats l'ordre & la tranquillité.

Le Landgrave est fait Prince de l'Empire, avec droit de suffrage aux Dietes. 1292.

Le Landgrave de Hesse, n'ayant plus rien à redouter de ses vassaux ni de ses voisins, travailla avec autant d'habileté que d'ardeur à se faire donner avec le titre de Prince de l'Empire, les prérogatives attachées à ce titre, & qu'il méritoit par sa naissance & son pouvoir. Ce fut ce qu'il obtint de l'Empereur Adolphe de Nassau & des Etats d'Allemagne, qui lui accordoient le rang de Prince de l'Empire avec le droit de suffrage aux Dietes; mais, comme pour être revêtu de ce titre & de ce pouvoir, il falloit nécessairement posséder quelque fief relevant immédiatement de l'Empire, Adolphe de Nassau, dans le même Diplôme par lequel il le créoit Prince de l'Empire, lui donna l'investiture du château de Boynebourg & celle de la ville d'Eschwege avec son territoire. (1).

Othon, fils du Landgrave, prend les avances contre son pere.

Jusqu'alors le Landgrave Henri n'avoit éprouvé qu'une suite d'événemens heureux: la fin de sa vie fut agitée par des chagrins très vifs: Henri l'ainé de ses enfans se souleva & excita une espece de guerre civile; mais l'Empereur Adolphe réconcilia le pere avec le fils & ce dernier ne survêcut que peu de tems au pardon généreux qu'Adolphe lui avoit fait accorder. Othon, le second des fils du Landgrave, ne fut pas plutôt devenu l'ainé par la mort du Prince Henri, qu'il suscita de nouveaux troubles, en haine de Jean, son frere du second lit qui, secondé par sa mere, s'étoit fait assurer une portion considérable de la succession paternelle. Ces démêlés furent poussés très loin: Othon fut obligé de sortir de la Hesse; & tandis qu'il cherchoit à se rendre assez fort pour soutenir ses droits, Jean par les intrigues de sa mere & la foiblesse du Landgrave, fut associé à la Régence, & son pere lui

Mort de Henri I. ses enfans.

assura la moitié de sa succession. Henri I vécut encore quelques années & mourut en 1380, agé de 63 ans. De sa premiere épouse Adélaïde, fille d'Othon l'enfant, Duc de Brunswick, il eut Henri & Othon; & de la seconde, Mathilde, fille de Thierry, Comte de Cleves, il eut Jean & Louis. L'ascendant de Mathilde sur son époux, occasionna le partage qu'il fit de ses Etats entre ses enfans; partage inégal par lequel Jean avoit, contre la justice, autant qu'Othon son ainé & fils du premier lit. Quant à Louis, il embrassa l'état Ecclésiastique & fut Evêque de Munster. Henri I eut aussi plusieurs filles qui furent mariées à des Seigneurs puissans & distingués. Le mariage de Sophie, l'une d'elles, fut accompagné de circonstances singulieres. Les trois Comtes de Waldeck, freres & co-héritiers, en furent tous trois éperdument amoureux; mais aussi tendrement liés entre eux, qu'ils étoient épris de Sophie, ils s'engagerent à la laisser entiérement libre, sur le choix qu'elle feroit d'un d'eux, promirent non seulement de ne point en vouloir à celui qui

(1) Estor. Orig. Jur. publ. Hassiæ. L. 3. c. 18.

feroit préféré; mais encore de lui céder leur portion de l'héritage commun. Sophie choisit le plus jeune des trois; & ses freres, fideles à leur engagement, lui firent aussitôt cession de tous leurs droits.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

C'est de Henri I que descendent de mâle en mâle tous les Princes des diverses branches de la Maison de Hesse. Ce premier Landgrave étoit fils de Henri II *le Magnanime*, Duc de Brabant, qui avoit épousé en secondes nôces Sophie, fille de Louis IV, le dernier des Landgraves de la Maison de Thuringe, qui eût laissé de postérité. Henri le *Magnanime* ayant eu des enfans du premier lit, il se forma deux branches dans sa maison; l'aîné, nommé aussi Henri, continua celle des Ducs de Brabant; le second fonda celle de Hesse, de maniere que les Princes de celle-ci devoient être les seuls légitimes héritiers du Brabant, dans le cas où la branche aînée viendroit à finir.

Othon I & Jean I. 1308. Les fils de Henri partagent entre eux la Hesse. 1311. Jean meurt sans postérité. Othon réunit toute la Hesse sous son empire.

La haine avoit divisé Othon & Jean pendant la vie de leur pere; cette haine s'éteignit, & après la mort de Henri, Othon se fit reconnoître Landgrave de la Haute Hesse dont il prit possession, & Jean eut pour lui la Basse Hesse, au même titre de Landgraviat. Le premier fixa sa résidence à Marbourg, & son frere à Cassel. Ils vécurent en bonne intelligence, revendiquerent de concert quelques terres & plusieurs châteaux dont quelques Princes voisins s'étoient injustement emparés. L'amitié des deux freres n'éprouva aucune altération; mais Jean fut enlevé par un fléau qui ravageoit la Hesse; il mourut de la peste, ainsi qu'Adelaïde son épouse & ne laissa point d'enfans; enforte qu'Othon fut son héritier & seul Landgrave. Othon se fit respecter par ses vertus & fut très aimé des Hessois qu'il s'occupa sans cesse à rendre heureux. Ce Prince introduisit dans sa famille le droit de *primogéniture*: il ordonna que l'aîné de sa Maison s'appelleroit seul *Landgrave très gracieux Seigneur*, & les autres *Landgraves gracieux Nobles*. Il eut à lutter contre quelques voisins entreprenans, surtout contre le Comte Henri de Waldeck, qui lui disputoit Burabourg & qui étoit soutenu par l'Abbé de Fulde, le plus injuste, le plus intriguant & le plus dangereux des hommes. Othon fut inquiété encore par Pierre & Mathias successivement Archevêques de Mayence; & ces Prélats porterent plus d'une fois leur pieuse fureur dans le sein de la Hesse, où ils mirent tout à feu & à sang; mais ils en furent repoussés avec perte par le fils du Landgrave, jeune Prince rempli de valeur & qui se distinguoit par les plus éclatantes actions. Pendant que le fils du Landgrave vengeoit & défendoit les sujets de son pere, celui-ci étoit à Avignon auprès du Pape Jean XXII qui non seulement le dégagea de l'excommunication qu'avoit lancée contre lui l'Archevêque de Mayence; mais qui nomma l'un de ses fils à l'Archevêché de Magdenbourg. Les favorables dispositions du Pape n'influerent point sur Mathias, Archevêque de Mayence, qui continua ses incursions & ses hostilités jusqu'à ce que la mort vint mettre fin à sa vie moins pastorale que guerriere. Othon I ne lui survécut gueres: il mourut & son tombeau fut arrosé des larmes des Hessois. (1) D'Adé-

(1) Dilich. Chronic. ad ann. 1311.

SECT. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.*

laïde de Ravensberg son épouse, il laissa quatre fils & deux filles; Henri II, surnommé de fer, qui lui succéda, Louis, Othon & Herman. Celui-ci, ainsi que Louis furent appanagés, & Othon fut élevé par le Pape Jean XXII à l'Archevêché de Magdenbourg. (1) Herman vécut & mourut célibataire; Louis se maria, eut des enfans, qui par la succession des tems devinrent les héritiers de la Maison de Hesse.

1328. *Henri II. dit de Fer, succede à son pere, & contraint l'Archevêque de Mayence à demander la paix.* 1348.

La Hesse fut tranquille dans les premieres années de la Regence de Henri II, qui profita de ce tems de paix pour orner, fortifier & aggrandir Cassel. Mais l'ambition des Archevêques de Mayence ne tarda point à troubler le repos du sage Henri. L'Archevêché de Mayence étoit vivement disputé, les armes à la main, par deux concurrens également opiniâtres, par Baudouin, Archevêque de Trêves, que le Chapitre de Mayence avoit nommé, & Henri de Virneburg, qui tenoit du Pape sa nomination. Ce dernier l'emporta, &, comme ses prédécesseurs, fit revivre les prétentions qu'ils avoient formées sur quelques fiefs situés dans la Hesse: Virnebourg tenta de faire valoir par les armes les droits dont il ne pouvoit en justice prouver la légitimité. Cette voie ne lui réussit pas; il fut battu & contraint, pour avoir la paix, d'accepter les conditions que le Landgrave lui prescrivit; mais quelque tems après Gerlach, successeur de Virnebourg, renouvella la guerre, & fut encore plus complettement défait que celui dont il avoit entrepris de venger l'humiliation.

Par ses victoires, autant que par la sagesse de son gouvernement, Henri II aggrandit considérablement la Hesse, acquit des terres, des châteaux & recula les frontieres de sa domination, surtout du côté de
1360. la Thuringe, par l'achat de la moitié du Bailliage de Smalcalde, de la ville & du château de ce nom. Le Landgrave avoit deux fils, Othon, dit l'archer & Henri qui mourut. Othon dès sa premiere jeunesse avoit montré le goût le plus décidé pour les armes, & il s'étoit signalé dans les guerres que son pere avoit eu à soutenir contre les Archevêques de Mayence. Les services rendus par ce jeune guerrier, sa valeur, ses talens déterminerent Henri II à l'associer à la Régence; mais une cause peu connue rompit la bonne intelligence qui unissoit le pere & le fils. Othon qui ne respiroit que la guerre, voulut aller chercher les occasions de se couvrir de gloire au service des cours étrangeres. Henri II s'opposa à ce dessein; mais le jeune Prince s'éloigna & passa sécrétement à la cour de Thierry de Cleves, Prince alors fort illustre par sa valeur & qui avoit une fille d'une grande beauté. Les auteurs contemporains assurent qu'Othon ne se fit point connoître, & que ce ne fut qu'à ses hauts faits d'armes, qu'on le soupçonna d'une naissance distinguée. Ce Prince ne voulut point en convenir & persistoit à vivre inconnu, lorsqu'un Hessois, se trouvant par hazard dans la ville, divulgua sa naissance, & le fit connoître pour le Prince héréditaire de Hesse. Enchanté de la découverte, le Comte de Cleves lui fit rendre les plus grands honneurs & lui donna en mariage sa fille qui l'aimoit comme simple Chevalier & dont elle étoit idolâtrée.

Le jeune Othon fils d'Henri II, s'échape de son pere & rend des services signalés au Comte de Cleves dont il épouse la fille.

(1) Chron. Magdeb. ap. Meibom.

De retour en Hesse avec sa nouvelle épouse, Othon fixa sa résidence à Spangenberg, où il mourut sans enfans fort peu de tems après, empoisonné, disent les Chroniqueurs, par un Abbé de Fulde. Henri II fut d'autant plus affligé de cette perte, qu'elle étoit irréparable; car, outre qu'il étoit trop âgé pour avoir encore de postérité, Elisabeth de Misnie sa femme, avec laquelle il avoit vécu perpétuellement en discorde, l'avoit quitté & s'étoit réfugiée chez le Landgrave de Thuringe son frere, cette Princesse altiere avoit juré de ne jamais retourner auprès de son époux: ensorte qu'il ne restoit plus pour toute espérance à la Maison de Hesse, qu'un neveu de Henri II, Herman, fils de Louis, frere du Landgrave & qui avoit épousé une Comtesse de Spanheim. Herman qui jusqu'alors avoit été bien éloigné de prévoir qu'un jour ce seroit lui qui releveroit sa Maison, s'étoit voué à l'état Ecclésiastique, & s'étoit distingué par ses progrès dans les sciences; il étoit même à la veille de s'engager dans les ordres sacrés; lorsque la mort d'Othon vint lui ouvrir une nouvelle carriere. Henri II l'appella auprès de lui, l'unit avec Jeanne de Nassau & l'associa à la Régence. Othon, Duc de Brunswick, petit fils de Henri II par les femmes, s'étoit flatté, en apprenant la mort d'Othon, d'être préféré à Herman: frustré de cette espérance très mal fondée, il résolut d'obtenir par la force le Landgraviat, qu'il ne voyoit qu'avec jalousie passer sur la tête d'Herman, & pour réussir dans son entreprise il s'unit avec plusieurs Princes: en peu de temps il se v un parti nombreux: les confédérés pour se reconnoître portoient sur leurs habits une étoile d'or ou d'argent. De son côté Henri intéressa à sa défense le Margrave de Misnie & le Landgrave de Thuringe; il s'unit avec eux par un pacte de confraternité héréditaire & de succession réciproque; pacte par lequel ces trois Maisons se donnoient de la maniere la plus expresse & la plus étendue le droit de se succéder réciproquement, au défaut d'héritiers mâles de l'une ou de l'autre dans toutes les possessions, droits & prérogatives dont elles jouissoient. Dans ce Traité qui existe encore, il est fréquemment parlé de l'ennemi commun, le Duc Othon de Brunswick & de ses desseins contre la Hesse. (1) Henri II ne survécut que peu de tems à ce pacte, & mourut vieux & couvert de gloire: il ne laissa pour enfans que deux filles, Elisabeth mariée à Ernest, Duc de Brunswick & Adelaïde, épouse de Casimir III, Roi de Pologne, qui la répudia.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Othon meurt & Henri désigne pour son successeur Herman son neveu. 1368.

Pacte de succession réciproque entre les Maisons de Misnie & de Hesse.

Herman par le grand nom qu'il s'étoit fait dans les Universités, avoit acquis le surnom de *Sçavant;* mais sa science même pensa lui nuire; car Othon de Brunswick son neveu & son rival attira dans son parti presque toute la Noblesse Hessoise, qui n'aimoit pas les Sçavans, se piquoit d'ignorance & espéroit d'obtenir d'Othon une espece d'indépendance & une autorité illimitée sur les bourgeois & les paysans. Ceux-ci, au contraire, étoient fort attachés à Herman qui les protégeoit & ne voyoit dans son parti présqu'aucun gentilhomme. La guerre que se firent les deux concurrens fut horrible: les ligués exercerent, dans la Hesse &

Herman I. 1376.

(1) Muller Reichstags-Theat. Estor. p. 200. &c.

Sect. I. Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

par tout où ils porterent leurs armes, des ravages horribles; mais le courage & la constance d'Herman prévalurent; cette ligue si redoutable se dissipa: le calme fut rétabli. La Noblesse Hessoise, toujours remuante & séditieuse, se révolta de nouveau: elle fut réprimée encore, &, contrainte de se soumettre, elle n'osa plus remuer. Pendant que le Landgrave mettoit tous ses soins à réparer les ravages que la Hesse avoit éprouvées dans ces cruelles divisions, l'église de Mayence étoit déchirée par deux factions, qui soutenoient chacune avec chaleur celui qu'elles destinoient au trône Electoral. Herman s'étoit déclaré contre Adolphe, l'un des deux concurrens, & Adolphe fut mis en possession de l'Archevêché. Il ne tarda point à donner au Landgrave des preuves de son ressentiment; il lui fit une guerre très violente & l'excommunia: la Hesse voyoit à peine la fin de ces cruelles hostilités, qu'elle fut de nouveau troublée par une société de Nobles, Hessois & des pays voisins, qui, se réunissant, porterent le fer & la flamme, le brigandage & la désolation, de contrée en contrée. Ces ligues, ces confédérations & ces horreurs étoient fort communes dans ce siecle d'ignorance & de crimes. Le Chef de l'Empire eût pu s'opposer avec fruit à ces associations; mais le trône Impérial étoit occupé ou plutôt deshonoré par Wenceslas; sa conduite fut telle que les trois Electeurs Ecclésiastiques, joints au Palatin, songeoient à le déposer & à lui substituer Frédéric de Brunswick; mais Frédéric traversant la Hesse, fut tué par un Comte de Waldeck, son ennemi personnel. Les Ducs de Brunswick déclarerent la guerre au meurtrier; & Herman, dont le territoire avoit été violé par cet assassinat, se joignit aux vengeurs de Frédéric: l'Archevêque de Mayence qu'on accusoit hautement d'avoir été l'instigateur de ce crime, défendit l'assassin, & alla porter en brigand la guerre sur les frontieres de la Hesse. L'Electeur Palatin, Robert, parvenu à l'Empire, pacifia l'Allemagne, mais ne put parvenir à arrêter les fureurs de l'Archevêque, qui, peu de tems après, renouvella ses atroces hostilités, sous prétexte de défendre la cause de Benoît XIII, qui disputoit la Thiare à Grégoire XII, soutenu par l'Empereur Robert & par Herman. Par malheur pour les Hessois, Robert mourut, & l'Archevêque ne se contraignit plus dans les fureurs. Au milieu de ces troubles mourut Herman aussi. De Jeanne de Nassau Saarbruck il n'avoit point eu d'enfans; mais de Marguerite, fille du Burgrave de Nuremberg Frédéric III, il laissa Louis qui succéda à son pere, Agnès qui épousa Othon le *Borgne* Duc de Brunswick, & Marguerite qui fut mariée à Henri, autre Prince de la Maison de Brunswick.

Le Landgrave soumet la noblesse Hessoise qui avoit levé l'étendard de la révolte. Guerre entre le Landgrave & l'Archevêque de Mayence. 1382. 1400.

Louis I le Pacifique. 1413.

Louis n'avoit que onze ans; il étoit d'une santé très foible, & le Duc Henri de Brunswick-Lunebourg, époux de la sœur de Herman, s'étoit chargé de la tutelle du jeune Landgrave, du consentement des Etats de Hesse. Ces circonstances faisoient craindre pour le repos de ce pays: cependant l'événement ne justifia point ces craintes. L'Archevêque de Mayence, à qui l'autorité de l'Empereur Sigismond en imposoit, remplit fidellement les conditions qui lui avoient été imposées par le traité de paix que le Landgrave Herman avoit conclu avec

Hiſtoire de Heſſe, juſqu'à 1509.

lui quelques jour avant ſa mort. Le ſchiſme qui diviſoit l'Egliſe depuis ſi longtemps fut enfin terminé. L'Archevêque de Mayence & Louis ſe liguerent pour extirper les brigands & les rebelles. Ni les différends qui s'éleverent entre l'Abbé de Hirſchfeld & les habitans de la ville de ce nom protégés par le Landgrave, ni la guerre contre les Huſſites qui cauſa tant de maux à la Bohême, n'altérerent point le calme dont les Heſſois jouiſſoient. Les deux Maiſons de Heſſe & de Miſnie reſſerrerent les nœuds de leur union: Louis épouſa Anne, fille de Frédéric Margrave de Miſnie; peu de tems après deux Prêtres ſuſciterent une 1432.
guerre fort vive. L'Abbé de Fulde avoit un Coadjuteur, & celui-ci impatient de n'être que le ſecond de l'Abbaye, entreprit de chaſſer l'Abbé: ce dernier trouva un défenſeur zelé dans le Landgrave: l'Archevêque de Mayence défendit la cauſe très injuſte du Coadjuteur, ſe ligua avec l'Electeur de Cologne, l'Evêque de Paderborn, deux Comtes de Naſſau, ceux d'Iſenbourg & de Wertheim; mais cette ſupériorité de forces n'empêcha point le Landgrave de remporter une victoire complette ſur les troupes de l'Archevêque & des confédérés, qu'il obligea de demander la paix.

Le Landgrave prend ſous ſa protection l'Abbé de Fulde.

Droits de la Maiſon de Heſſe ſur le Brabant.

Jean III dernier mâle de la Maiſon de Brabant, dont celle de Heſſe étoit la branche cadette, étoit mort vers le milieu de ſiecle précédent, & contre les Loix de l'Empire Henri de fer avoit été injuſtement privé de cette ſucceſſion par Jeanne fille du dernier Duc, qui avoit épouſé Wenceſlas Duc de Luxembourg, frere de l'Empereur Charles IV. Jeanne étoit morte ſans enfans, & pour la ſeconde fois la Maiſon de Heſſe fut privée de ſon droit, & le Brabant donné à Marguerite autre fille de Jean III, mariée à un Comte de Flandres, duquel elle avoit eu une fille qui avoit épouſé Philippe Duc de Bourgogne, frere de Charles V, Roi de France: Philippe étoit puiſſant; mais il n'avoit aucune ſorte de droit ſur le Brabant. Cependant ſa puiſſance lui tint lieu de juſtice, & il fit conſentir les Etats de Brabant à reconnoître pour leur Duc, Antoine de Rhétel ſon ſecond fils. Antoine eut pour ſucceſſeurs deux de ſes fils qui moururent l'un après l'autre, & les Etats de Brabant ſe donnerent à un fils de Jean, frere ainé du Duc Antoine. Ce fils fut Philippe le *Bon*, Duc de Bourgogne, qui en mourant tranſmit tous ſes Etats au célebre Charles *le Téméraire* ſon fils. Marie, fille unique de Charles, fit paſſer ces mêmes Etats à la Maiſon d'Autriche par ſon mariage avec Maximilien I; de maniere que d'époque en époque, le droit très évident de la Maiſon de Heſſe ſur le Brabant fut anéanti par la force. (1) Louis I connoiſſoit la juſtice de ſes droits; mais quelqu'autoriſé qu'il fût à revendiquer, même par les armes, cet héritage de ſes peres, il ne voulut point entreprendre une guerre à ce ſujet, & remit à ſes ſucceſſeurs & à des tems plus favorables le ſoin de faire valoir ſes juſtes prétentions. Ce même amour de la paix qui guidoit toutes ſes démarches, le rendit le pacificateur de toutes les diſputes & les conteſtations qui s'élevoient entre les Grands, les Princes & les Etats voiſins.

(1) Butken Trophées de Braband. T. I. L. 4. Hertius &c. in Annal. Haſſ. Col. I, p. 40. Leibnitz Epiſt. ibid. 167.

Sect. I. Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Estimé & chéri de la plupart des Princes de l'Empire, Louis renouvella avec le Landgrave & les Princes de la Maison de Misnie ou de Saxe une alliance perpétuelle & héréditaire, alliance à laquelle accéda peu de tems après la Maison de Brandenbourg, & ce pacte qui lia ces trois illustres Maisons par des conditions réciproques & égales, subsiste encore & est observé dans toutes ses clauses (1). A la mort de l'Empereur Albert II, les Princes de l'Empire & la plupart des Electeurs jetterent les yeux sur Louis I qui, peu ébloui de l'éclat de la couronne Impériale, refusa constamment cette dignité. Il aimoit mieux regner en paix sur des sujets dont il s'occupoit à faire le bonheur, que d'avoir la premiere couronne de l'Europe. Cependant la Hesse s'accrut, sous ce bon Prince, des Comtés de Ziegenhayn & de Nidda, du château & de la Seigneurie de Gleichen, de la Suzeraineté de la ville de Blumberg & de plusieurs autres terres qui étendirent fort loin des terres de cet Etat. Heureux du bonheur & des graces qu'il aimoit à répandre, chéri de ses sujets, estimé des Souverains étrangers, illustre par sa sagesse & ses vertus, Louis I mourut à l'âge de 56 ans, inopinément suivant les uns, & selon plusieurs autres du poison que lui donnerent des moines scélérats, mécontens de la réforme à laquelle il vouloit les assujettir. D'Anne de Saxe son épouse, il laissa Louis & Henri qui lui succéderent, Herman qui devint Electeur de Cologne & Evêque de Paderborn, Frédéric qui mourut sept ans après son pere & Elizabeth épouse de Jean, Comte de Nassau.

1435. *Nouveau pacte de succession réciproque entre les Maisons de Saxe, de Hesse & de Brandenbourg.*

1439.

Louis II dit le courageux, Henri III.

1458. *Louis II succede à son pere & cede à son frere Henri la Haute-Hesse.*

A la mort de Louis le Pacifique, Louis II surnommé le courageux, son fils aîné, prit paisiblement possession de la Régence, & gouverna pendant quelques années sans concurrent ni contradiction; mais ensuite Henri son frere prétendit avoir part à l'administration, & fit si bien valoir ses droits que, pour ne pas occasionner une guerre civile, ou peut-être ne pouvant se refuser à la justice de la demande de son frere, Louis consentit à lui céder la Haute Hesse & le Comté de Nidda, ne retenant pour lui que la Basse Hesse & le Comté de Ziegenhayn. Ce partage, en les divisant, affoiblit les Etats de Hesse, & le trouble ne tarda point à augmenter par la jalousie & les fréquentes brouilleries des deux Princes. Le Chapitre de Mayence, partagé en deux factions, avoit élu deux Archevêques, Thierry d'Isenbourg & Adolphe de Nassau: le premier eut pour lui le Pape, l'Empereur & une foule de Gentilshommes; mais il eut l'imprudence de se brouiller avec le Pape, & l'Empereur qui faisoit servilement sa cour au Souverain Pontife, se déclara le protecteur d'Adolphe de Nassau. La Noblesse indignée de voir le Chef de l'Empire si aveuglement dévoué aux volontés du Pape, n'imita point son exemple & continua de défendre la cause de Thierry: cette double élection causa une guerre très vive & qui troubla d'autant plus le repos de la Hesse, que ses deux Princes servoient dans les partis opposés. Cette querelle meurtriere étoit à peine appaisée, que les Hessois furent fort vivement attaqués par un nouvel ennemi. C'étoit Simon,

(1) V. Estor H. 3. c. 32.

Simon, l'un des Comtes de la Lippe, contre lesquels Louis & Henri s'étoient déclarés en faveur des Ducs de Brunswick. Simon devint Evêque de Paderborn, dont l'Etat est limitrophe de la Hesse. Animé du désir de venger l'ancienne injure de sa famille, cet Evêque fit une irruption dans la Hesse, & il y mit tout à feu & à sang, tandis que dès le premier acte d'hostilité, Louis étoit allé à la tête de quelques troupes, exercer les mêmes ravages dans l'Etat de Paderborn.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Quoique ces guerres & ces incursions eussent dû occuper tout entiers les deux Landgraves, ils s'occupoient encore davantage des moyens de servir la haine mutuelle qui les animoit, & qui étoit parvenue à un tel dégré de violence, qu'ils rejetterent toute voie de négociation. Les Princes voisins se partagerent entre les deux freres; Adolphe, Electeur de Mayence, se déclara pour Henri, s'arma pour lui & prit plusieurs châteaux appartenans à Louis; mais au lieu de les rendre à Henri, il parut disposé à les garder pour lui-même, sous prétexte de quelques anciennes prétentions du siege de Mayence sur ces places. Cette conduite allarma les Etats de Hesse & éclaira les deux freres sur les suites funestes de leur division. Ils se raccommoderent & rendirent la paix à leurs sujets. Après bien des excès, l'Evêque de Paderborn consentit enfin à cesser les hostilités, & les deux Landgraves commençoient à goûter les douceurs du calme, lorsque Louis II mourut à la fleur de son âge: les auteurs contemporains prétendent, mais sans en rapporter de preuve, qu'il fut empoisonné. De Mathilde, fille de Louis II Comte de Wurtemberg, il eut deux fils, nommés Guillaume l'un & l'autre & qui lui succéderent.

Mésintelligence des deux freres. Mort de Louis

Les fils de Louis II avoient des droits incontestables à la succession de leur pere au Landgraviat de la Basse-Hesse; aussi Henri ne songea t-il point à la leur contester; mais ils étoient fort jeunes & il étoit naturel que Mathilde leur mere fut chargée de leur tutelle, comme l'avoit expressément ordonné Louis II avant que de mourir. Ce fut cette disposition que Henri ne respecta point: il s'empara de la Régence, & malgré son frere Herman qui veilloit aux intérêts de ses neveux & contre les droits de Mathilde, il gouverna la Basse-Hesse avec une entiere autorité tant qu'il vécut. Herman pourtant s'opposa d'autant plus mollement à l'injustice de son frere, qu'il avoit besoin alors de son secours. En effet, la Noblesse & le Chapitre de Cologne, soulevés contre leur Archevêque, Robert de Baviere, l'avoient déposé & élu en sa place Herman qui, soutenu par les armes de son frere Henri, s'étoit emparé de Bonn, d'Andernach & de plusieurs autres places dans l'Electorat de Cologne. Robert de son côté avoit un défenseur bien redoutable en Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, contre lequel pourtant Herman eut le bonheur de défendre & sauver la ville de Neuss. Pour comble de bonheur, l'Empereur, la France & les Suisses ayant déclaré la guerre à Charles, ce Prince attaqué de tous côtés fut contraint de faire sa paix avec l'Empereur; par les conditions de cette paix, l'affaire de Cologne fut remise à la décision du Pape, & en attendant, l'administration de l'Electorat confiée à Herman, dont il resta bientôt après paisible possesseur par la mort de son concurrent.

Guillaume I, Guillaume II & Henri III. 1471.

Henri III, s'empare de la régence & gouverne sous le nom de ses neveux.

Herman est fait Electeur de Cologne.

Sect. I. Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Aussi heureux dans ses Etats, que son frere l'étoit à Cologne, Henri les étendoit par la vaste succession qu'il recueilloit au nom de son épouse Anne, fille unique & héritiere de Philippe Comte de Catzenellenbogen & de Dietz, comtés très considérables, touchant à la Hesse du côté du midi. Philippe étant le dernier mâle de sa maison, sa mort fit passer ce pays sous la domination de Henri son gendre, qui mourut lui-même quelque tems après, laissant la Hesse plus grande & plus florissante qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors. Il n'eut qu'un fils, Guillaume, qui héritoit de sa portion du Landgraviat & de ces deux Comtés; & deux filles, Mathilde qui épousa Jean, Duc de Cleves, & Elisabeth qui fut mariée à Jean Comte de Nassau; ces deux mariages furent la source de vives querelles entre les Princes de la Maison de Hesse, par les prétentions que les époux de ces deux Princesses formerent sur les deux Comtés nouvellement acquis, & qui paroissoient en effet devoir être partagés entre les descendans mâles & femelles de Henri III.

Guillaume I. & Guillaume II, freres, Landgraves à Cassel, & Guillaume III Landgrave de Marbourg 1483. Différend entre les deux enfans de Louis II. au sujet du partage de ses Etats.

Guillaume III étoit mineur à la mort de son pere, & ses cousins Guillaume I & Guillaume II étoient encore dans leur premiere jeunesse, en sorte qu'avec trois maîtres les Hessois ne pouvoient gueres s'attendre à être sagement gouvernés. Les deux fils de Louis II n'étoient rien moins qu'en bonne intelligence. L'ainé prétendoit que son frere se contentât d'un simple appanage & qu'il renonçât à la Régence: Guillaume II alléguoit l'exemple des Princes puînés leurs prédécesseurs, qui avoient gouverné conjointement, & ne pouvant faire prévaloir ses raisons, il s'attacha à l'Archiduc Maximilien, Roi des Romains, auquel il rendit des services si importans, que Maximilien obligea Guillaume I à céder à son frere la moitié de ses Etats. L'ainé de ces deux Princes que l'ambition de son frere, protégé par un Prince aussi puissant que Maximilien, eut dû rendre plûtôt attentif aux affaires de la Hesse, choisit ce tems pour entreprendre un voyage à la Terre Sainte, d'où il revint quelques mois après complettement fou; ensorte qu'à son retour il fut obligé de céder ses Etats à son frere & de se contenter d'une pension pour son entretien & celui de sa famille. Il avoit trois filles d'Anne de Brunswick son épouse; Elisabeth, épouse en premieres nôces de Louis Comte Palatin des deux Ponts, & en secondes nôces de George, Comte Palatin de Simmern; Mathilde mariée à un Comte de Tecklenbourg, & Catherine, épouse d'Adam, Comte de Beichlingen (1).

Guillaume III étoit cependant parvenu à sa majorité & s'occupoit utilement des soins de la régence; à peine eut il pris les rênes du Gouvernement, qu'il acquit la moitié de la Seigneurie d'Epstein dans la Wétéravie, pays peu étendu à la vérité, mais d'une très grande fertilité. Cette moitié de Seigneurie appartient encore à la Hesse, l'autre moitié releve de l'Electeur de Mayence. Pendant que Guillaume III s'occupoit
1495. avec tant de succès des intérêts de son Landgraviat, Maximilien, élevé à l'Empire, tenoit à Worms cette fameuse Diete qui établit enfin en Allemagne une paix publique & perpétuelle. Ce fut là que les défis

(1) Ayerm. p. 276.

particuliers furent pour jamais défendus, & la peine du Ban de l'Empire prononcée contre les infracteurs. Ce fut aussi dans cette Diete qu'on érigea un Tribunal suprême pour décider les différends qui pourroient survenir entre les divers Etats. Ce Tribunal, sous le nom de Chambre Impériale, fut d'abord fixé à Francfort; il fut ensuite transféré plusieurs fois d'un lieu dans un autre, & il est maintenant immuablement fixé à Wetzlar, sur les frontieres de la Hesse. Malgré les précautions que la Diete de Worms prit pour assurer la paix perpétuelle & proscrire les défis & les guerres que se faisoient entre eux les Princes & Seigneurs d'Allemagne, il ne paroît pas que les ordonnances qui furent données alors à ce sujet fussent bien strictement observées; car quelques années après Eric, Duc de Brunswick & Guillaume II entrerent en guerre ouverte l'un contre l'autre, & leurs Etats furent tour à tour ravagés sans ménagement. Cette guerre cessa pourtant après quelque tems d'hostilités; mais la Hesse vit par un accident imprévu changer son état & rentra enfin sous la domination d'un seul Landgrave. Guillaume III le plus jeune des deux Princes regnans étant un jour à la chasse, tomba si rudement de cheval, qu'il mourut trois jours après, ne laissant point de postérité d'Elisabeth, Princesse Palatine, son épouse.

Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.

Mort de Guillaume III.

Personne ne pouvoit disputer sans doute la succession de Guillaume III à son cousin, Guillaume II, du moins rélativement à la Régence de Hesse: il n'en étoit pas de même au sujet des Comtés de Catzenellebogen & de Dietz, acquis par Henri III du chef d'Anne son épouse. Jean, Duc de Cleves & Jean, Comte de Nassau, prétendirent que leurs femmes, sœurs & par cela même les plus proches parentes de Guillaume III devoient être mises en possession de ces Comtés. Guillaume refusa de se rendre à ces raisons, & cette contestation fut la source d'un procès qui dura 57 ans & donna lieu à d'immenses écrits & à bien des négociations infructueuses. Une dispute à peu près égale troubloit alors le repos de l'Allemagne. George le Riche, Duc de Baviere & dernier mâle de la branche de Landshut, avoit institué son héritier Robert son gendre, fils de l'Electeur Palatin, supposant que ses terres étoient des biens allodiaux; mais Albert, Duc de Baviere, de la branche de Munich, s'étoit saisi de ces terres, prétendant qu'étant fiefs de l'Empire, elles lui appartenoient comme plus proche parent & héritier féodal. Cette dispute avoit eu des suites fort vives. Une Commission particuliere décida en faveur d'Albert; Robert refusa de se soumettre à cette décision: Maximilien le mit au ban de l'Empire, & convoqua une Diete à Francfort pour faire exécuter cet arrêt rigoureux: la Diete permit aux Princes voisins de Robert d'employer la force pour le réduire: la plupart s'armerent contre lui. Guillaume II suivit leur exemple & Robert vit quatre armées fondre à la fois sur le Palatinat qui fut cruellement dévasté. Le Landgrave s'empara de plusieurs places, qu'il réunit à ses Etats. C'est depuis cette époque, que Hombourg, Bickenbach, Umstadt sont restés incorporés à la Hesse. Après les plus cruels ravages l'Electeur Palatin fut obligé de demander la paix, & de tous les pays qu'on avoit conquis sur lui, il ne put obtenir que la restitution du Du-

Guillaume II seul Landgrave de Hesse.

1500.

Différend entre Guillaume II, le Duc de Cleves & le Comte de Nassau au sujet des Comtés de Catzenellebogen & de Dietz.

Sect. I. *Histoire de Hesse, jusqu'à 1509.*

ché de Neubourg pour ses petits fils. Guillaume II de retour de cette expédition ne s'occupa plus que du bonheur de ses sujets, surtout du soin de purger la Hesse d'une foule de brigands qui l'infestoient. Il fit des réglemens utiles, très favorables au commerce qu'il s'attacha à protéger; la mort le surprit dans ces occupations, à l'âge de 55 ans. De Jolande, fille de Frédéric de Lorraine, sa premiere femme, il n'avoit point eu d'enfans; mais il laissa d'Anne, fille de Magnus, Duc de Mecklenbourg, sa seconde épouse, Philippe, qui avoit à peine atteint sa
1509. cinquieme année lorsqu'il perdit son pere.

SECTION II.

Contenant le regne de Philippe I. surnommé le Magnanime.

Sect. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

Philippe I, surnommé le Magnanime.

Troubles pendant la minorité de Philippe.

La minorité de Philippe fut très orageuse. Le premier qui excita des troubles fut l'imbécille Guillaume I, ou plutôt Anne de Brunswick son épouse, qui sous le nom de ce Prince, tombé en démence, aspira au gouvernement. Par son testament Guillaume II avoit donné la tutelle de son fils à sa mere Anne de Mecklenbourg, à laquelle il avoit associé à titre de Curateurs, Philippe Comte de Waldeck, Conrad de Mansbach & quelques Seigneurs Hessois. Mais les Etats de Hesse eurent très peu d'égards à ses dernieres volontés & la plupart des Curateurs nommés dans ce testament furent rejettés; l'autorité de la Régente même fut considérablement restreinte, & l'on nomma des Curateurs qui s'attribuerent les plus grands droits au préjudice d'Anne de Mecklenbourg. Toujours ambitieuse de gouverner & toujours intriguante, Anne
1511. de Brunswick gagna une foule de mécontens qui, par ses instigations publioient que Guillaume I avoit recouvré l'usage de sa raison; ces factieux le conduisirent à Homberg & formerent une nouvelle Régence. Ces deux partis violemment animés l'un contre l'autre occasionnerent bientôt une guerre civile. La faction opposée à Guillaume leva contre lui une petite armée, qui l'intimida si fort qu'il courut se renfermer dans sa retraite de Spangenberg. La cause du jeune Philippe & des Régens prévalut: l'imbécillité de Guillaume I fut universellement reconnue: les soins, les plaintes & les intrigues d'Anne de Brunswick furent inutiles & l'Empereur Maximilien, par l'avis des Electeurs assemblés en Diete
1512. à Cologne, ordonna que ce Prince se contenteroit d'une pension proportionnée à son rang, & qu'aussitôt que le jeune Philippe seroit parvenu à l'âge de majorité, il jouiroit de toute la Hesse & des Comtés qui en relevent. Quant à la Régence, les principaux droits en furent rendus à la Landgrave douairiere, Anne de Mecklenbourg, qui les exerça d'abord assez tranquillement, mais qui ne tarda point à essuyer des contradictions (1).

(1) Winckelman Tom. II. p. 440.

L'Abbé de Hirschfeld prétendoit avoir, à raiſon de ſon Abbaye, droit d'exercer une autorité deſpotique ſur les habitans de la ville de ce nom qui, protégés par les Landgraves, défendoient courageuſement leur liberté. L'Abbé de Hirſchfeld, déſeſpérant de réuſſir dans ſes tentatives, céda ſes droits, moyennant une penſion, à l'Abbé de Fulde. La Régente de Heſſe s'oppoſa fortement & avec ſuccès aux ſuites de cette démarche : elle fit élire un nouvel Abbé de Hirſchfeld qu'elle ſoutint contre celui de Fulde. De plus importantes affaires vinrent bientôt fixer l'attention d'Anne de Mecklenbourg; mécontente de ſes Corégens, elle les dépoſa & en nomma d'autres en leur place : les Ducs de Saxe aſſemblerent les Etats & prétendirent être en droit de rétablir ces adminiſtrateurs. Anne ſoutenue par la plus grande partie du peuple l'emporta ſur les Ducs de Saxe & les Etats. Elle parvint même à faire ſolemnellement confirmer par l'Empereur tout ce qui s'étoit fait; mais quelques ſoins qu'elle prit & quelque ſage que fut ſon adminiſtration, le tems de ſa Régence ne fut gueres qu'une longue anarchie. La Heſſe entiere étoit en proye aux violences, aux brigandages: les Nobles ſe faiſoient impunément la guerre; les plus forts envahiſſoient les poſſeſſions des plus foibles. Malgré la ſageſſe des décrets de Maximilien, & les réglemens de la Diete, le droit barbare d'exercer des vengeances particulieres étoit encore cher aux Nobles, & trop enraciné par un uſage conſervé pendant une longue ſuite de ſiecles, pour qu'ils vouluſſent conſentir à y renoncer. Une horde de brigands à la tête deſquels étoit Sickingen, ſimple Gentilhomme du Palatinat, mais ſoutenu par l'Abbé de Fulde, pénétra dans la Heſſe, y commit des ravages affreux, & obligea la Régente d'en venir pour l'éloigner, à un traité fort onéreux pour elle (1).

Hiſtoire de Heſſe, 1509-1567.

1514.

Anne de Meklenbourg, ſoutient ſes droits contre les Ducs de Saxe.

1515.

Touché des malheurs de la Heſſe & connoiſſant le mérite précoce du jeune Philippe, l'Empereur hâtant l'époque de ſa majorité, lui remit, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans, le gouvernement de ſes Etats. Par les ſoins du nouveau Souverain, le bon ordre fut bientôt rétabli dans la Heſſe: il ramena le calme, quoiqu'il prît part lui-même à la guerre meurtriere que ſe faiſoient les uns contre les autres les Princes de la Maiſon de Brunswick. On ne ſçait pas préciſément quelle étoit la véritable cauſe de cette guerre, que la plupart des hiſtoriens attribuent aux intrigues & à l'argent de François I (2) qui, aſpirant dès lors au trône Impérial, cherchoit à ſe faire un parti parmi les Princes de l'Empire. Les Princes dont Philippe avoit embraſſé la cauſe, ne furent pas heureux: ils furent complettement battus le jour même de l'élection de Charlesquint qui ſe déclara pour les vainqueurs. Cet appui redoutable ne déconcerta point Philippe, qui continua à fournir des ſecours aux vaincus. La guerre accompagnée de toutes ſes horreurs, dévaſtoit la plupart des contrées de l'Empire; ce même Sickingen qui avoit ravagé la Heſſe, & qu'on avoit payé pour qu'il ceſſât ſes brigandages, re-

Philippe, prend en main les rênes de l'Etat.

1518.

1519.

(1) Senckenberg Sælect. T. 5. p. 663. Leodius Tom. III,
(2) Gobler de bell. Hildes. T. II. Script. Schard.

Sect. II. Histoire de Hesse, 1509-1567.

prit les armes & se livra à de nouvelles fureurs d'autant plus meurtrieres, que partisan zélé, ou en apparence, de la Doctrine de Luther, il faisoit servir la Religion de prétexte à ses hostilités.

1522. Ces violences s'exerçoient dans le tems même où les vengeances particulieres étoient défendues sous les plus grandes peines; mais c'étoit l'Electeur Archevêque de Trêves dont Sickingen désoloit les possessions. Cet Electeur étoit celui qui s'étoit le plus opposé à l'Election de Charles-quint, qui n'étant point fâché de voir son ennemi dans l'embarras, fermoit les yeux sur cette infraction manifeste de la paix publique. Le Landgrave Philippe & l'Electeur Palatin se liguerent en faveur de l'Archevêque de Trêves: ils marcherent contre Sickingen qu'ils forcerent de s'éloigner. Ils tournerent leurs armes contre l'Electeur de Mayence qui le soutenoit, ils exigerent de lui une somme très considérable en dédommagement des frais de la guerre & ils châtierent séverement plusieurs Seigneurs de la Cour de ce Prince, complices de l'ennemi de la paix:

Le Landgrave donne du secours à l'Archevêque de Trêves.

1523. les Confédérés, qui pensoient à juste titre, qu'ils ne pouvoient point espérer de voir renaître la tranquillité dans leurs états, tant que Sickingen verroit le jour, le poursuivirent dans tous les lieux où il cherchoit un asyle. Philippe se signala dans cette guerre par sa valeur & son activité. Dès l'année suivante, il alla attaquer dans sa forteresse de Landstadt Sickingen qui, en la défendant, reçut une blessure dont il mourut. La mort du principal auteur de cette guerre mit fin aux hostilités, & le Landgrave couvert de gloire rentra dans ses Etats. Il ne restoit que lui de son illustre famille, & pour répondre aux vœux de son peuple, qui désiroit de voir se perpétuer la maison de ses Souverains, il épousa Christine de Saxe, fille du Duc George de Saxe, au commencement de 1524.

Révoltes des Paysans de Souabe, de Franconie & de Hesse.

Cependant les opinions de Luther se répandoient de proche en proche, & secondoient l'envie que les peuples d'Allemagne avoient de secouer le joug sous lequel ils gémissoient, opprimés depuis longtemps, par des tyrans avides. L'exemple des Suisses étoit récent & il faisoit les plus grandes impressions. Il étoit naturel que le peuple se permettant d'examiner les fondemens de sa foi, crut pouvoir examiner aussi ceux de son obéissance; la liberté religieuse ne tarda point à les mener à la liberté politique; les paysans de Souabe donnerent le signal de la révolte, & l'esprit d'indépendance qui les animoit se répandit dans toutes les parties de la Souabe & particulierement dans les lieux où les paysans étoient réduits à l'esclavage, par des Prélats leurs Souverains. Bientôt les hostilités commencerent, & elles furent terribles: les Princes de Souabe se liguerent & marcherent contre cette foule de rebelles; il y eut de part & d'autre de grandes pertes; on versa des torrens de sang: mais enfin la science de la guerre, la discipline & la subordination triompherent du courage féroce, sans plan & sans regle des mutins; ils furent massacrés en partie, & plusieurs périrent au milieu des supplices. Cette rigueur extrême, bien loin d'étouffer l'esprit d'indépendance & de rébellion, ne servit au contraire qu'à lui donner de nouvelles forces. Un corps très nombreux de paysans furieux se jetta dans la Franconie, la

dévasta, prit la ville de Wurtzbourg, réduisit en cendres plus de deux cent châteaux ou monasteres, fit essuyer les plus indignes traitemens à la Noblesse, aux Prélats & aux Moines & fut exterminé lui même par des troupes réglées.

Histoire de Hesse. 1509-1567.

La Hesse devint à son tour le théâtre des mêmes horreurs. Les paysans de l'Abbaye de Hirschfeld, soulevés contre leurs Magistrats, s'emparerent de cette ville, envahirent les Etats de l'Abbé de Fulde, prirent la ville de Vacha qui releve de la Hesse. La destruction & le carnage signalerent leur passage dans cette province: les paysans Hessois, ruinés par les brigands, n'eurent plus d'autre ressource pour subsister que de devenir les complices des horreurs dont ils avoient été les victimes; ils grossissoient l'armée des rebelles. Dans le même temps, la Thuringe étoit désolée par une autre armée de rebelles qui devoient se joindre aux dévastateurs de la Hesse. Philippe I arrêta ce torrent; au premier bruit de la marche des révoltés, il vola au devant d'eux, les rencontra, les combattit, remporta la victoire & reprit successivement tous les pays qu'ils avoient envahis. La Thuringe étoit bien moins tranquille; elle étoit désolée par les habitans des campagnes séduits & animés par Munzer, qui ne trouvant point la morale de Luther assez sévere, enseignit le dogme si cher au peuple de l'égalité des conditions & de la communauté des biens. Ses sermons fanatiques & séditieux avoient eu un tel succès, que dans la ville de Mulhausen il étoit parvenu à faire déposer le Magistrat, & à s'en rendre en quelque sorte le maître absolu. Pfeiffer, autre novateur fanatique, plus méchant encore que Munzer, ravageoit la Thuringe & en recommandant l'égalité des biens, amassoit un immense butin. Ces deux chefs se réunirent à Frankenhausen, tandis que les paysans du pays de Smalcalde qui releve de la Hesse, se souleverent avec la même fureur. Philippe ne put voir avec indifférence ces soulevemens; & tandis qu'il se préparoit à défendre ses sujets, Albert, Comte de Mansfeld, animé du même dessein, attaqua brusquement les rebelles & les mit en fuite. Cependant l'Electeur de Saxe, le Duc George, son cousin & le Duc Henri de Brunswick se liguerent avec le Landgrave, marcherent contre les rebelles qu'ils trouverent retranchés sur une montagne aux environs de Frankenhausen, les attaquerent & malgré les promesses de Munzer qui assuroit les révoltés que le ciel combattroit pour eux, les Princes ligués remporterent une victoire complette. La plupart des rebelles furent exterminés; le reste prit la fuite: Munzer fut pris, & après avoir déclaré dans les tourmens de la question tous ses desseins & ses complices, après avoir reconnu ses erreurs & ses crimes, il exhorta les Princes à traiter leurs sujets avec plus de clémence, seul moyen, leur dit-il, de n'avoir rien à craindre de leur part. Pfeiffer soutint jusqu'à la mort son audacieuse intrépidité, & ne cessa d'insulter aux Princes qu'il appella des Tyrans, dignes eux-mêmes des plus cruels supplices.

Philippe I marche contre les rebelles & taille leur armée en pieces. 1525.

Le Landgrave se ligue avec les Ducs de Saxe & de Brunswick, & remporte une victoire signalée sur l'armée de Munzer.

Il est vrai que le Landgrave Philippe avoit eu la gloire de réduire les rebelles & de rendre la tranquilité à la Thuringe & à la Hesse, mais il est encore plus vrai que le Pape Clément VII étoit fort mal instruit

Sect. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

des faits, lorſque dans le bref qu'il adreſſa au Landgrave, il traitoit Munzer, Pfeiffer & leurs adhérens d'impies & de ſcélérats Luthériens, contre leſquels Philippe avoit pris la défenſe de la foi (1); car en premier lieu, il étoit faux que Munzer & Pfeiffer fuſſent Luthériens, & il étoit plus faux encore que c'eût été pour défendre la foi que le Landgrave eut pris les armes. Il ne s'étoit armé que par la néceſſité de défendre ſes droits & ſes Etats contre des rebelles. D'ailleurs Clément VII eût pu ſavoir fort aiſément que dès lors le Landgrave Philippe penchoit pour la doctrine de Luther & qu'il s'étoit aſſez ouvertement déclaré pour les nouvelles opinions: ſi c'étoit l'erreur qu'il adopta, il l'adopta de bonne foi; il lut les écrits de Luther & ceux de ſes adverſaires; il crut devoir embraſſer la nouvelle doctrine, ne contraignit aucun de ſes ſujets à penſer comme lui & déteſta l'intolérance. A la vérité un Prince qui eût voulu faire adopter par force le Luthéraniſme à ſes peuples, ſe fut alors expoſé à de très grands dangers; car les nouvelles opinions & ceux qui les ſoutenoient avoient des ennemis très redoutables. Pour ſe mettre à l'abri de ce qu'euſſent pu tenter contre lui ces ennemis, Philippe ſe ligua avec l'Electeur de Saxe, Frédéric le ſage, & avec ſon frere Jean, ſurnommé le Conſtant; & cette union, comme l'obſerve Maimbourg, (2) accrut infiniment les forces du Luthéraniſme.

Le Landgrave embraſſe le dogme de Luther, & conclut un traité de défenſe réciproque avec l'Electeur de Saxe.

L'Allemagne en proie aux ſéditions retentiſſoit du bruit des diſputes Théologiques. Charlesquint retenu en Eſpagne par des affaires importantes, laiſſoit à l'Archiduc Ferdinand ſon frere, le gouvernement de l'Empire & écrivoit des lettres menaçantes contre Luther & ſes partiſans. Les Princes attachés à la nouvelle Doctrine s'indignoient du ton impérieux de Charlesquint, & le caractere hautain, ambitieux, intolérable du Pape Clément VII le rendoit également ſuſpect & odieux à tout le monde. Les diſputes théologiques s'échauffoient: les Catholiques ne manquoient pas d'attribuer à Luther & à ſa doctrine les révoltes des payſans; quoiqu'elles n'euſſent rien de commun avec les opinions nouvelles, ils ne parloient de rien moins que d'exterminer tous les ſectaires pour abolir la nouvelle Doctrine: ils prenoient des meſures en conſéquence & ces meſures allarmerent d'autant plus le Landgrave, que ſon beau pere le Duc George de Saxe, ennemi déclaré de Luther, s'exhaloit en menaces contre les novateurs & approuvoit hautement les diſpoſitions intolérantes de Charlesquint. Caſimir de Brandenbourg & l'Electeur de Saxe penſoient comme Philippe. Ils s'unirent & formerent le projet d'une alliance entre tous les Princes qui avoient les mêmes ſentimens. Il fut réſolu que ces Princes, la plûpart des Comtes, la plus grande partie de la Nobleſſe immédiate & pluſieurs villes Impériales feroient cauſe commune & repréſenteroient à l'Archiduc Ferdinand le danger imminent qu'il y auroit à inquiéter les Religionaires. L'union de tant d'Etats en impoſa à Ferdinand & aux Catholiques, dont le zele eût voulu employer les moyens les plus violens. Cependant leur ton continuoit d'être fort menaçant, & leurs diſpoſitions qu'ils ne diſſimuloient pas, inſpirerent de

(1) Analect. Haſſac. T. IV. p. 415. (2) Hiſt. du Luthéran.

de la défiance aux Luthériens qui fongerent férieufement à s'oppofer *Hiftoire de Hesfe, 1509-1567.* à la Ligue de ces dangereux ennemis. Les opprimés fe rapprochent facilement: le Landgrave & l'Electeur de Saxe conclurent à Torgau une Ligue, à laquelle accéderent plufieurs Princes & Etats (1). Par ce Traité ils déclarerent qu'ayant appris, qu'il fe formoit contre eux des confédérations, & qu'on faifoit les plus grands préparatifs pour maintenir les anciens abus, étouffer la vérité & opprimer ceux qui la profeffoient, ils fe croyoient obligés envers Dieu & par leur confcience de protéger les innocens, de repouffer toute violence qui pourroit s'élever contre eux ou leurs fujets & de fe défendre réciproquement contre tous ceux qui, en haine de leur foi, fe fondant fur quelque vain prétexte voudroient les inquiéter. C'eft fur cette premiere confédération que fut rédigé dans la fuite le Traité de la fameufe Ligue de Smalcalde dont on aura occafion de parler.

Plufieurs Princes adherent à l'alliance de l'Electeur de Saxe & du Landgrave de Heffe.

Ces précautions prifes, Philippe I & l'Electeur de Saxe fe rendirent 1526. à Spire, pour affifter à la Diete, préfidée par l'Archiduc Ferdinand: les Catholiques & les Commiffaires même de l'Empereur propoferent des moyens violens pour maintenir la Religion (2). Les Luthériens firent des remontrances avec beaucoup de fermeté; les efprits s'aigrirent. L'Evêque de Spire refufa à l'Electeur de Saxe & au Landgrave une Eglife pour y faire le fervice divin à leur maniere; mais ces défenfes n'empêcherent point les deux Princes de faire prêcher dans leurs palais avec un grand concours d'auditeurs. Les deux partis s'échaufferent, & la fermentation fut telle que l'Electeur & le Landgrave croyant devoir rompre les délibérations fe difpoferent à fe retirer. Cependant cette fciffion étant très oppofée aux intérêts de l'Empereur, qui avoit un befoin urgent de réunir les fuffrages de tous les membres de la Diete pour en obtenir des fubfides contre les Turcs, l'Archiduc Ferdinand fe donna tant de foins, qu'il parvint à calmer les efprits; enforte qu'il fut délibéré qu'on affembleroit un Concile National, ou un Concile Général, dont l'ouverture fe feroit dès l'année fuivante, & que jufqu'alors chacun fe conduiroit de maniere à pouvoir juftifier fes démarches aux yeux de Dieu & de l'Empereur. D'après cette délibération, Philippe de retour 1527. dans fes Etats, fe crut autorifé à fuivre les impulfions de fon zele & à établir en Heffe la doctrine & le culte qu'il avoit embraffés: dans cette vue il affembla à Homberg un Synode (3), auquel il invita les Docteurs Catholiques & Luthériens à venir difcuter les queftions & les points de doctrine à l'égard defquels ils différoient. La difpute fut très vive, & les Théologiens des deux partis demeurerent, comme on eût dû le prévoir, fermement attachés à leurs opinions; les uns & les autres s'attribuerent la victoire; mais on affure que l'avantage fût du côté des Luthériens. Ce qu'il y a de vrai, eft que cette difpute même affermit Philippe dans fa maniere de penfer: auffi ne tarda-t-il point à fubftituer dans fes Etats des Prédicateurs Luthériens aux Pafteurs Catholiques: il fit enlever

Diete de Spire, où le Landgrave & l'Electeur font de puiffans efforts en faveur des nouveaux dogmes.

Le Landgrave introduit le Luthéranifme dans fes Etats.

(1) Hortleder Tom. I. L. 8. (2) Sleidan. L. VI.
(3) Winckelman Tom. I. p. 412 & feqq.

Sect. II. Histoire de Hesse, 1509-1567.

les images des Eglises, supprimer la messe & toutes les cérémonies & traditions humaines. Le peuple se prêta si volontiers à ces réglemens, que dans le cours de la même année tous les couvens d'hommes & de filles furent abandonnés à Marbourg & dans le reste du pays: la plupart des religieux embrasserent le Luthéranisme; d'autres se retirerent, & le Landgrave pourvut à leur entretien. Des biens qui resterent de cette réforme de monasteres, Philippe fonda en diverses époques, quatre Hôpitaux, un College, une Université à Marbourg, & fit différens autres établissemens de la plus grande utilité publique.

Ces changemens & les progrès de la nouvelle Doctrine irriterent violemment la Cour de Rome & tous les Souverains Catholiques. Par un article exprès du Traité de Madrid l'Empereur & le Roi de France s'engagerent à la détruire; le Pape & le Roi d'Angleterre avoient pris les mêmes engagemens: en plusieurs lieux, de cruelles exécutions annonçoient une persécution prochaine. Ce qui accrut encore les soupçons & la défiance de l'Electeur de Saxe & du Landgrave, fut le rapport que fit au dernier un Gentilhomme de Misnie, Conseiller du Duc George de Saxe. (1) Cet homme intriguant & artificieux lui révéla le secret d'une Ligue qu'il assuroit se tramer contre le Landgrave & contre tous les Princes & Etats Protestans. Cette confidence étoit accompagnée de circonstances si vraisemblables & si frappantes, que les deux Princes jugeant devoir prévenir les desseins de leurs ennemis, résolurent de mettre sur pied une armée de vingt six mille hommes & de demander du secours aux Ducs de Prusse, de Lunebourg, de Mecklenbourg & de Poméranie. Ils espéroient aussi attirer à leur parti le Margrave de Brandenbourg-Anspach, l'Electeur de Trêves & le Palatin, le Roi de Dannemarck, plusieurs villes Impériales engagées déjà dans le Luthéranisme & le Vaivode de Transilvanie: ensorte que ces malheureuses disputes de Religion agitoient l'Allemagne entiere & une partie du Nord. Philippe mit sur pied de nombreux bataillons, & cet orage si menaçant étoit prêt d'éclater, lorsqu'une découverte fort imprévue vint le dissiper. Le Landgrave apprit que cette Ligue si redoutable, qu'on l'avoit assuré s'être formée contre les Princes & Etats attachés au Luthéranisme, n'avoit jamais existé, & que le Traité dont lui avoit parlé ce Gentilhomme de Misnie, n'étoit qu'une imposture & une atroce calomnie. Par la médiation de l'Electeur de Trêves & du Palatin, Philippe consentit à congédier ses troupes moyennant une somme de cent mille florins qu'il reçut à titre de dédommagement, pour les dépenses que ces préparatifs lui avoient coûté: la facilité des Princes & Etats Catholiques à se soumettre à ces conditions & le ton d'autorité que prit en cette circonstance le Landgrave de Hesse, semblent prouver qu'il n'étoit rien moins qne persuadé de l'inexistence de la Ligue formée pour détruire le Luthéranisme, contre lequel en effet les ennemis de la Réforme ne cessoient de tenir des assemblées & des conférences secretes.

1528. Le Landgrave leve une armée qu'il congédie ensuite à la priere des Princes Catholiques.

Cependant, comme les deux partis se redoutoient mutuellement & que les Princes & Etats attachés à la Doctrine de Luther balançoient par

(1) Sleidan. L. 6. Hortled. T. I. L. 2. Seckendorf. L. 2. Sect. 13.

leur nombre, la force de leurs armes & furtout par leur union, les Princes & Etats Catholiques, on n'en vint point encore à un éclat & le calme parut fe rétablir. Philippe même fe raccommoda, du moins en apparence, avec le Duc de Saxe fon beau pere, ennemi jufqu'au fanatifme de la nouvelle doctrine & de quiconque fe déclaroit pour elle. Les difpofitions de Charlesquint ne tarderent point à ranimer la haine & la méfintelligence que cette apparence de raccommodement fembloit avoir éteintes: les ordres qu'il adreffa de Madrid à fes Commiffaires en Allemagne, aigrirent vivement le parti Luthérien. Comme Chef du monde Chrétien, il annulloit impérieufement le décret par lequel la Diete de Spire avoit affuré la liberté de confcience; dans le même tems il indiquoit une nouvelle Diete à Spire, & l'on favoit que le parti Catholique fe propofoit hautement d'y écrafer les Luthériens. Déjà même les Evêques avoient raffemblé des fommes très confidérables pour fournir aux frais d'une guerre. Ce fut fous ces aufpices menaçans que fe fit l'ouverture de la nouvelle Diete. Ferdinand, que l'Empereur fon frere avoit nommé pour y préfider, s'y rendit fuivi de 300 Cavaliers armés; & le Landgrave, ne croyant pas devoir fe laiffer prendre au dépourvu, s'y fit fuivre par 200 Cavaliers. Ferdinand fit part à l'Affemblée des volontés de l'Empereur, & par crainte perfonne ne s'y oppofa, à l'exception de Philippe, qui parla fortement & au nom de tous les Evangéliques contre la réfolution que Charlesquint vouloit faire paffer. Sa fermeté ranima celle des Luthériens; il y eut de longs débats, & il fut enfin porté un décret par lequel il étoit ftatué que ceux qui jufqu'alors avoient obfervé l'édit de Worms continueroient jufqu'au Concile que Charles promettoit de faire affembler; à l'égard de ceux qui avoient innové, on ordonna qu'ils euffent déformais à s'abftenir de toute innovation; enfin on défendit fous des peines féveres, d'abolir dans aucun lieu l'ufage de célebrer la meffe; & la peine de mort étoit décernée contre les Anabaptiftes. A peine cet Edit fut publié, qu'il excita la plus violente fermentation parmi les Luthériens, qui le rejetterent & répandirent des écrits dans lefquels ils rendirent compte des motifs de leur oppofition. Les Princes attachés au Luthéranifme ne fe contenterent point de ces déclarations, ils s'unirent étroitement. Le Landgrave, l'Electeur de Saxe, George de Brandenbourg, les Ducs Erneft & François de Lunebourg & un Prince d'Anhalt fignerent une violente Proteftation contre l'Edit de Spire, & quatorze villes Impériales y accéderent. C'eft de cette célebre Proteftation que vient le nom de Proteftans, qui s'eft étendu dans la fuite en Allemagne & dans plufieurs autres pays. Les Proteftans firent encore plus; ils drefferent dans les termes les plus forts un Appel de tout ce qui s'étoit fait contre eux, à l'Empereur, au futur Concile & à tous juges compétens & non fufpects; & après avoir fait folemnellement notifier cet appel à la Diete, ils envoyerent à l'Empereur des Députés qui lui remirent un Mémoire, fur lequel Charlesquint promit de donner inceffamment fa réponfe; mais elle

Hiftoire de Hesfe, 1509-1567.

1529.

Le Landgrave fe rend à la Diete de Spire, & prend avec chaleur la défenfe des Evangéliques.

Le Landgrave & les Princes Luthériens proteftent folemnellement contre l'Edit de Spire.

(1) Sleidan L. 6. Seckendorff L. 2. p. 130 & feqq.

fut si longtems retardée, que les Princes Luthériens justement allarmés de ces délais, & ne doutant point qu'on ne se proposât à user de force contre eux, se disposoient à s'unir contre leurs ennemis, lorsque Luther par ses exhortations & ses démarches les détourna de conclure une Ligue. Il étoit singulier que dans le même tems que Luther se donnoit tant de soins pour porter les esprits à la paix, il ne put lui même consentir à s'accommoder avec les Zwingliens, ou les disciples de Zwingle, fameux Théologien qui avoit fait en Suisse ce que Luther avoit fait en Saxe, mais qui avoit refusé de recevoir le Dogme du Réformateur Allemand concernant l'Eucharistie; car ce point excepté, les Zwingliens étoient presque d'accord en tout avec les Luthériens. Le Landgrave Philippe fit les plus grands efforts pour concilier les Docteurs de ces deux Croyances, il assembla les plus savans d'entre eux; ils disputerent pendant plusieurs jours & n'en devinrent que plus irréconciliables. Luther lui-même, bien loin de se prêter à aucune vue d'accommodement, écrivit au Landgrave que jamais il ne céderoit en aucune maniere aux opinions des Zwingliens. Toutes fois à force de soins & après bien des contestations, les Théologiens des deux partis consentirent enfin à dresser une espece de formulaire ou de confession de foi, qui fut signée de part & d'autre. Ce fut une suspension de haine, plutôt qu'une véritable réunion; car Luther refusant obstinément de donner aux Zwingliens le nom de freres, il déclara qu'il leur accordoit non ce titre, mais la concorde & l'union Chrétienne & les bons offices réciproques.

Le Landgrave appaise le différend élevé entre les disciples de Luther & de Zwingle.

Tandis que le Landgrave Philippe I s'efforçoit de réunir par sa médiation les Zwingliens pour lesquels il penchoit & les Luthériens, les Catholiques s'occupoient fortement des moyens de venger Rome & d'accabler les novateurs: ils étoient secondés par Charlesquint qui, après de longs délais, répondit enfin aux députés des Protestans, qu'il vouloit que l'on exécutât dans tous ses points l'Edit de Spire, que les Princes Protestans s'y soumissent & que faisant cesser leurs oppositions & leurs disputes, ils ne s'occupassent plus que de la défense de l'Empire menacé par les Turcs. Les députés voyant qu'il ne restoit presque plus d'espérance pour leur parti, notifierent à l'Empereur l'acte de Protestation des Luthériens. L'Empereur irrité leur fit défense sous peine de mort de sortir de leurs maisons; mais l'un d'eux trouva le moyen de faire parvenir au Sénat de Nuremberg la nouvelle de ce qui se passoit. La rigueur de ce traitement ulcéra les Luthériens; le Landgrave ne songea plus qu'aux moyens de se précautionner lui & ses adhérens contre l'oppression. Chacun des Princes Protestans montroit en particulier le même zele & ne parloit que de la nécessité de se réunir: ils se rassemblerent plusieurs fois à ce sujet, tinrent plusieurs conférences; on délibéra longtems; mais toujours quelqu'obstacle s'opposoit à la conclusion de la Ligue défensive, dont néanmoins ils sentoient tous l'indispensable nécessité. Le plus insurmontable de ces obstacles étoit la division des Luthériens & des Zwingliens; & Luther s'attachoit d'autant plus à empêcher la conclusion de la Ligue, sous le prétexte qu'on ne pouvoit rien conclure, qu'on ne fût plutôt convenu des articles de foi. Quoique hardi & audacieux, même dans la dispute, il n'envisageoit qu'avec effroi

les ſuites d'une réſiſtance ouverte aux volontés de l'Empereur & il ne *Hiſtoire*
ceſſoit de prêcher les maximes d'une obéiſſance paſſive. Ainſi, tout ce de Hesſe,
que l'on conclut, fut que le 6 Janvier de l'année ſuivante 1530, on ſe 1509-1567.
raſſembleroit à Nuremberg. On s'y raſſembla en effet, & les Proteſtans 1530.
ſe ſéparerent après avoir longtems délibéré, ſans avoir rien conclu.

Cependant Charlesquint indiqua pour le 8 Avril ſuivant une Diete *Diete*
générale à Augsbourg, dans laquelle il promit qu'on délibéreroit paiſi- *d'Augs-*
blement ſur les moyens de rétablir l'unité de l'Egliſe & de la Religion. *bourg.*
Ces diſpoſitions ſi pacifiques en apparence n'éblouirent point les Proteſtans qui étoient inſtruits de la réconciliation de l'Empereur & du Pape, ainſi que de leur entrevue à Bologne, où Charles avoit juré entre les mains du Pontife d'être le perpétuel défenſeur de la dignité Papale & de la Juriſdiction & Autorité Eccléſiaſtique. Le Landgrave ſe défiant avec raiſon des deſſeins de l'Empereur, avoit pris la réſolution de ne point paroître à cette Diete; mais l'Electeur de Saxe, plus confiant & plus timide, s'étant déterminé à obéir, Philippe ſe vit obligé, pour ne pas donner contre lui des ſoupçons trop fondés, de ſuivre cet exemple. Il ſe rendit donc à Augsbourg, mais comme les autres Proteſtans, c'eſt-à-dire, bien eſcorté. En attendant l'Empereur, qui ne fut rien moins qu'exact à s'y rendre au tems marqué, les Princes Luthériens firent prêcher publiquement leurs Docteurs, & cette conduite ulcéra vivement les Chefs du parti Catholique. On annonça enfin la prochaine arrivée de Charlesquint, qui entra en effet très peu de jours après à Augsbourg, accompagné de Ferdinand, ſon frere, du Cardinal Campege, Légat du Pape & d'une Cour auſſi nombreuſe que brillante. Le parti Catholique étoit dans cette Diete, infiniment ſupérieur au parti des Luthériens, & ceux-ci pour ſoutenir une Doctrine qu'on qualifioit de nouvelle, que l'Empereur avoit condamnée & que le Pape & tous ſes adhérens déteſtoient, n'avoient de tant de perſonnages illuſtres & reſpectables par leur rang & leur crédit, qu'un ſeul Electeur, quatre Princes & les Députés de deux villes. Il devoit y avoir le lendemain de l'arrivée de l'Empereur qui étoit le jour de la Fête-Dieu une meſſe ſolemnelle. Charlesquint fit dire aux Princes Proteſtans d'aſſiſter à cette meſſe & de renvoyer leurs Prédicateurs. Il étoit ſans contredit le plus fort; cependant les Princes refuſerent avec une fermeté inébranlable, & ils alléguerent des raiſons ſi plauſibles que Charlesquint ne voulant point encore les aigrir, prit un milieu entre les deux partis, & ordonna que juſqu'à ce qu'on eût traité ce qui regardoit la Religion on ne prêcheroit point des deux côtés, & que l'on ſe contenteroit de lire l'Evangile publiquement & de l'expliquer de la maniere la plus ſimple. Du reſte, dans le diſcours que l'Empereur adreſſa à la Diete, il exhorta les Princes à ne s'occuper maintenant que des moyens de repouſſer les ennemis de l'Empire, & il promit de faire concernant les diſputes de Religion tout ce qui étoit de ſon devoir pour prouver ſon zele pour la Patrie & le bien public.

Les Princes & Etats Luthériens ne prirent point le change, & comprenant qu'on ne les ménageoit que par le beſoin naturel que l'on avoit de leur ſecours contre les Turcs, ils demanderent qu'avant de s'occuper

Sect. II. Histoire de Hesse, 1509-1567.

de tout autre objet, on commençât par traiter des affaires de Religion, & qu'il leur fût permis de faire la lecture d'un écrit Apologétique qu'ils avoient préparé & qui contenoit leur confession de foi: malgré les clameurs & les instances des Catholiques, Charles ne put refuser aux Protestans cette demande: leur écrit fut lu en pleine Diete. Faber & Ekius réfuterent par écrit cette Apologie, & cette refutation que l'Empereur approuva étoit fort dure & remplie d'expressions impérieuses & menaçantes. Cependant, quoiqu'on s'opposât fortement dans cet écrit à toutes les innovations, on convenoit qu'il pouvoit y avoir des choses qui demandoient réellement une Réforme: mais les Catholiques ne convinrent en particulier d'aucune de ces choses, & l'Empereur qui pensoit comme eux, finit par interdire toute dispute, toute contestation sur pareille matiere & déclara que les Protestans eussent à se réunir à l'Eglise dont il vouloit être le défenseur & le protecteur. Il n'en falloit pas davantage pour confirmer Philippe I dans les soupçons qu'il avoit déjà conçus au sujet des véritables intentions de l'Empereur, & ne se flattant plus de l'espérance d'une paix solide, il résolut de quitter Augsbourg; mais se voyant observé de fort près, & pour ainsi dire, gardé à vue, il s'évada pendant la nuit par une porte secrete, après avoir donné ordre à ses Ministres qu'il laissoit à la Diete, d'assister l'Electeur de Saxe & de défendre de tout leur pouvoir la cause commune. L'Empereur fut très irrité de cette évasion, & fit promettre aux autres Princes qu'ils resteroient jusqu'à la fin de la Diete. Melanchton proposa vainement plusieurs moyens de conciliation, il ne fut point écouté; & l'Empereur lui même fortement prévenu contre les Protestans, commença à user de rigueur & fit publier un décret par lequel il étoit défendu de rien innover en matiere de Religion & de soutenir aucune proposition contraire à l'Eglise Romaine. L'Electeur de Saxe imitant la conduite du Landgrave Philippe, n'eut pas plutôt connu ce décret, qu'il se retira, laissant cependant à Augsbourg ses Ministres, ceux des autres Princes & des villes de son parti. Ces agens tenterent vainement d'obtenir quelqu'adoucissement; ils sortirent également d'Augsbourg, & l'Empereur qui croyoit n'avoir plus rien à ménager, déclara hautement qu'il avoit résolu de traiter en ennemis & mettre au Ban de l'Empire tous ceux qui lui résisteroient. En même tems il conclut avec les Electeurs & les Princes Catholiques une Ligue, qu'il appella défensive, mais dont le véritable but étoit d'attaquer à force ouverte & d'opprimer les Protestans. De son côté Philippe I ne doutant point qu'il ne fût le premier exposé à l'orage, se ligua pour six ans avec les Cantons de Bern, de Zurich & la ville de Strasbourg. Le reste des Princes Protestans justement allarmés, s'assemblerent à Smalcalde & dans leurs conférences auxquelles le Landgrave de Hesse s'étoit empressé de se rendre, il fut résolu qu'on commenceroit par prier l'Empereur de suspendre les procédures du Fiscal de l'Empire contre les Protestans, & que si personne entreprenoit quelque chose d'injuste contre quelqu'un des Alliés pour cause de Religion, tous les autres l'assisteroient de leurs conseils & de leurs forces (1). Philippe s'obligea d'engager le Roi de Dannemarck, la

Les Protestans présentent à la Diete un discours Apologétique en leur faveur.

Le Landgrave quitte Augsbourg secrettement.

Le Landgrave se ligue avec les Suisses.

(1) Hortled. T. I. L. 8.

Régence de Hambourg & les villes Anféatiques à accéder à cette réfolution; mais tandis qu'ils prenoient les plus fages précautions pour leur fûreté, il s'élevoit contre eux un ennemi très dangereux; c'étoit Ferdinand, que l'Empereur fit, malgré les oppofitions du Landgrave & même de quelques Princes Catholiques, élire Roi des Romains.

Histoire de Hesse, 1509-1567.

Il n'y avoit qu'une puiffante confédération qui fçut prévenir ou fufpendre le danger qui menaçoit les Proteftans. Ceux-ci fe raffemblant à Smalcalde dès le commencement de 1531, fe liguerent en effet pour fix ans & convinrent que s'il furvenoit une guerre, jufqu'à ce que la paix la terminât, on admettroit dans la Confédération tous les Etats qui voudroient y entrer, pourvu qu'ils euffent embraffé la Doctrine Evangélique (1). Le Roi de Dannemarck, le Duc de Mecklenbourg, la ville de Lubeck & plufieurs autres s'excuferent fous différens prétextes d'accéder à la Ligue; & malgré les inftances du Landgrave, les Alliés refuferent de recevoir parmi eux les Cantons Suiffes qui le défiroient & cela parce qu'ils avoient fur la Sainte Cene une opinion différente de celle de Luther, qui animoit contre eux fes profélytes & dans le tems même foutenoit contre les Catholiques la liberté de l'examen en matiere de foi. Les Confédérés réfolurent de ne point reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains & de refufer à l'Empereur tout fecours contre les Turcs, jufqu'à ce qu'il eût réparé les griefs dont les Alliés fe plaignoient. Mais ceux-ci étoient eux-mêmes fort peu d'accord entre eux & perdoient en délibérations des momens précieux. Si les avis de Philippe I euffent prévalu, les Proteftans fe fuffent conduits différemment; mais l'opinion de l'Electeur de Saxe qui n'approuvoit que les voies de la négociation l'emporta, & fon opinion étoit fortement appuyée par Luther & Melanchton, qui craignant les fuites de la guerre, ne ceffoient d'infpirer aux alliés leurs difpofitions timides & pacifiques. Il s'en fallut de beaucoup que les Négociations de l'Electeur de Saxe euffent le fuccès qu'il en attendoit: les Catholiques ne diffimulerent plus leurs deffeins, & le Landgrave ranima fi fort les alliés, que leurs députés fe raffemblerent de nouveau à Smalcalde, mirent la derniere main à leur fyftème de défenfe, & bientôt par les foins de Philippe I, elle prit une telle confiftance, que Charlesquint allarmé déjà des progrès des Turcs, commença à fe repentir de n'avoir pas affez ménagé les Luthériens. Il renoua les négociations; mais par fa modération affectée il ne put en impofer au Landgrave qui ne fe perfuadoit pas que le Monarque & fes Miniftres intolérans & defpotiques euffent pris en fi peu de tems des fentimens fi oppofés à la conduite qu'ils avoient tenue jufqu'alors. Affoibli par l'âge & par les maladies, l'Electeur de Saxe qui touchoit à fa derniere heure, ne foupiroit qu'après la paix, & vouloit qu'on l'acceptât à quelque condition qu'on l'offrît. Ses vœux furent enfin remplis, & dans la conférence de Nuremberg on convint enfin en termes généraux d'une pacification, remettant à d'autres tems à ftatuer fur divers articles effentiels au fujet defquels on n'avoit pu tomber d'accord. En

1531. Célebre union de Smalcalde.

Le Landgrave affermit de plus en plus la ligue des Princes Proteftans.

(1) Id. ibid.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

toute autre circonſtance, Charlesquint & les Catholiques euſſent été bien éloignés d'aucune ſorte d'accommodement; mais les Turcs prêts à entrer en Autriche furent les vrais médiateurs de cette paix, ou plutôt de cette trêve informe, par laquelle on laiſſoit ſubſiſter les ſemences de la haine des deux partis. En effet on n'y ſtatuoit rien ſur l'élection du Roi des Romains, ni ſur le traitement qu'avoient à eſpérer les Etats qui embraſſeroient dans la ſuite la Religion Proteſtante.

1532. *Philippe ſigne une treve avec les Catholiques & donne du ſecours à l'Empereur contre les Turcs.*

Philippe qui avoit malgré lui ſigné cette Trêve, ſe plaignit vivement à l'Electeur & à ſon fils, auxquels il reprochoit d'avoir préféré des intérêts purement temporels à ceux de la Religion, & de n'avoir accepté qu'une paix honteuſe, imparfaite, inſidieuſe, (1) dont la durée dépendoit uniquement de la bonne ou mauvaiſe volonté de l'ennemi. L'Electeur de Saxe ſurvécut peu à ce dernier acte de puſillanimité, & quoique forcément lié par un Traité qu'il n'avoit jamais approuvé, Philippe I ſe conduiſit comme s'il eût lui-même ſollicité la paix. Il ſervit Charlesquint avec autant de zele que de valeur contre les Turcs. Soliman fut repouſſé, complettement battu & obligé de ſe retirer en Hongrie. L'Empereur ne fut pas plutôt délivré de ce redoutable ennemi, qu'il oublia les ſervices que les Proteſtans venoient de lui rendre. Les pourſuites de la Chambre Impériale, pour cauſe de Religion, recommencerent avec la plus vive rigueur, & l'Empereur paroiſſant autoriſer cette ſévérité, les Proteſtans reſſerrerent les nœuds de leur confédération, à laquelle accéderent les villes de la Baſſe Saxe.

Charlesquint regardoit avec raiſon le Landgrave Philippe I comme le plus redoutable des Princes Proteſtans & celui qu'il auroit le plus de peine à ſoumettre: il ne ſe trompoit point, & ce Prince donna une nouvelle preuve de ſa fermeté, de ſa valeur, de ſa magnanimité, en travaillant avec ſuccès & au moment où l'on s'y attendoit le moins à rétablir un Souverain proſcrit, chaſſé de ſes Etats, & qui n'avoit plus d'eſpérance de remonter au rang d'où il étoit deſcendu. Ce Souverain étoit Ulrich, Duc de Wurtemberg, qui par la violence & la dureté de ſon caractere, avoit ſoulevé contre lui ſes propres ſujets: la Nobleſſe de Souabe liguée contre lui & commandée par Guillaume Duc de Baviere, l'avoit chaſſé de ſes Etats, dont elle s'étoit emparée & l'avoit contraint d'aller ſe réfugier dans le Comté de Montbelliard. Peu contente d'avoir dépoſſédé Ulrich, la Ligue de Souabe, ſous prétexte de ſe rembourſer des frais de la guerre, avoit vendu le Duché de Wurtemberg à Charlesquint, qui avoit abandonné à ſon frere Ferdinand cette Principauté. Ce marché fut univerſellement regardé comme inique; mais la puiſſance de l'Empereur en impoſa & de tous les Princes d'Allemagne, il n'y eut que Philippe qui oſât ſe déclarer hautement pour le proſcrit. Il commença par lui donner un aſyle dans ſes Etats & pourvut honorablement à ſon entretien. Ulrich à la Cour de Philippe, embraſſa la Religion Proteſtante: il ſçavoit que les habitans du Wurtemberg penchoient auſſi pour le Luthéraniſme, mais qu'ils n'oſoient l'adopter hautement,

Le Landgrave donne un aſyle au Duc de Wurtemberg chaſſé de ſes Etats par la ligue de Souabe.

(1) Seckendorff, L. 3. pag. 22.

tement, par la crainte de la puiſſance Autrichienne. Les nouveaux ſentimens du Duc furent une raiſon de plus pour engager Philippe à travailler à ſon rétabliſſement: il uſa d'abord de négociations & tenta de déterminer les ennemis de ce Prince à écouter en ſa faveur la voie de la juſtice & de la pitié; mais il trouva l'Empereur & le Roi des Romains inacceſſibles à ſes ſollicitations. Ce refus ne le rebuta point. Le terme pendant lequel la Ligue de Suabe s'étoit formée, étoit prêt d'expirer, & on étoit à la veille de la renouveller ou de la diſſoudre: ſi elle ſe renouvelloit, il n'y avoit plus d'eſpérance pour le Duc Ulrich; le Landgrave ſe donna tant de ſoins, négocia avec tant d'habileté, ſe conduiſit avec tant d'adreſſe, qu'il parvint à faire diſſoudre cette Ligue, & il fut bien ſecondé par l'argent & les intrigues de François I, qui avoit le plus grand intérêt à cette même diſſolution, qui par là priveroit l'Empereur, ſon irréconciliable ennemi, de ſon plus puiſſant appui. Afin de mieux réuſſir dans ſon entrepriſe, le Landgrave alla lui-même à la Cour de François I, en reçut une grande ſomme d'argent, lui engagea pour trois ans au nom, du Duc pour qui il agiſſoit, le Comté de Montbelliard, & s'aſſura du ſecours de la France.

Histoire de Heſſe. 1509-1567.

1533.

Il vient en France & conclut un traité d'alliance avec François I.

De retour dans ſes Etats & réſolu de mettre la derniere main à ſon projet, Philippe I, ſous prétexte de ſecourir l'Evêque de Munſter contre les Anabaptiſtes, leva des troupes & réunit ſous ſes drapeaux une armée d'élite, forte de 16 mille hommes d'infanterie & de près de 4000 cavaliers. Avant de commencer les hoſtilités, le Landgrave publia pluſieurs manifeſtes, dans leſquels il démontroit l'iniquité de l'uſurpation du Duché de Wurtemberg (1). Charlesquint & Ferdinand, ne cherchant qu'à gagner du tems, répondirent par d'autres manifeſtes, & offrirent même de s'en remettre à la déciſion des tribunaux de l'Empire; mais Philippe I qui ne s'étoit pas avancé ſi loin pour donner à ſes ennemis le tems de le repouſſer, s'avança vers le Wurtemberg, gouverné au nom de Ferdinand par Philippe le Belliqueux, Prince Palatin, célebre par ſa valeur & par l'éclat des victoires qu'il avoit remportées ſur les Turcs. La bravoure de ce Général échoua néanmoins; il fut complettement battu, ſon armée miſe en déroute, & le Landgrave vainqueur fit rentrer le Duché de Wurtemberg ſous la domination de ſon ancien maître.

1534.

Philippe leve une armée & rétablit le Duc de Wurtemberg dans ſes Etats.

Il n'étoit plus queſtion pour Philippe & pour Ulrich, que de s'aſſurer les fruits d'un ſi beau triomphe. Afin de forcer l'Empereur & ſon frere à accorder une paix ſolide, le Landgrave s'avança juſques dans le voiſinage des Provinces que la Maiſon d'Autriche poſſede en Souabe, & parut prêt à les envahir (2). L'Electeur de Saxe qui refuſoit toujours de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains, & auprès duquel celui-ci négocioit, demanda que le Landgrave & Ulrich fuſſent compris dans la paix qu'on lui propoſoit de faire avec Ferdinand. Ce point lui fut accordé, & par le Traité de paix qui intervint, il fut ſtatué qu'Ulrich demeureroit en poſſeſſion du Wurtemberg, à condition que

Traité de paix qui aſſure au Duc de Wurtemberg la poſſeſſion de ſes Etats.

(1) Hortled. L. 3. c. 9. 10. 11. (2) Annal. Haſſiæ, Coll. I. p. 36.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

lui & ses héritiers mâles se reconnoîtroient feudataires du Roi Ferdinand, comme Archiduc d'Autriche. Du reste, comme il ne fut rien réglé touchant la Religion, les habitans du Wurtemberg qui penchoient déja pour le Luthéranisme, s'empresserent de l'embrasser & de se réunir au corps des Protestans. La paix étoit enfin, ou du moins paroissoit solidement rétablie, & le Landgrave profitant des momens de liberté qu'elle lui laissoit, concourut de toute sa puissance à la délivrance de Munster en proie au fanatisme & aux fureurs des Anabaptistes, commandés par le féroce & brutal tailleur de Leyde qui y exerçoit insolemment la puissance Royale. Quelque favorables que parussent les dispositions de Ferdinand, Philippe qui connoissoit la haine des Catholiques & surtout du Roi des Romains contre les Protestans, ne se laissa point éblouir: par
1535. ses soins les Princes & Etats confédérés se rassemblerent à Smalcalde, & comme ils ne purent obtenir du Légat du Pape que le Concile qu'ils demandoient fût tenu dans une ville d'Allemagne, ils ne douterent point des résolutions défavorables à leur parti qui y seroient prises, s'il se tenoit dans une ville d'Italie; ensorte que renouvellant la Ligue, ils firent un décret qui portoit qu'on y admettroit tous ceux qui confesseroient Dieu & son Evangile purement, librement & publiquement, qui aimeroient la paix & qui se conduiroient comme des personnes d'honneur & de probité. Peu de tems après, l'assemblée des Confédérés fut transférée à Francfort, soit pour y prendre les dernieres résolutions sur les moyens d'arrêter les vexations de la Chambre Impériale & sur la réponse que l'on feroit au Roi d'Angleterre qui faisoit à la Ligue des offres très avantageuses pour la mettre dans ses intérêts & la détacher de plus en plus de ceux de l'Empereur. Toutes fois les Alliés ne croyant pas devoir rompre ouvertement avec Charlesquint, ni manquer aux devoirs qui les lioient au Chef de l'Empire, eurent la sagesse de ne rien précipiter dans une affaire aussi importante.

1536. *Le Landgrave obtient de Luther de se réconcilier avec les autres Protestans d'Allemagne.*

Il y avoit longtems que Philippe I désiroit la réconciliation des diverses Sectes Protestantes. Luther, qui jusqu'alors s'y étoit constamment opposé, mais dont l'âge avancé avoit enfin ralienti l'impétuosité, céda aux vues du Landgrave, & celui-ci rassembla dans la maison de Luther même sept Théologiens de Saxe & onze de la Haute Allemagne & de Strasbourg. Après quelques disputes, ces Docteurs convinrent, & Luther y consentit, d'un Formulaire d'union entre les Eglises de la Haute & Basse Allemagne sur l'article de l'Eucharistie. Ils le signerent & s'engagerent à le faire recevoir aux diverses Eglises de Prusse, de Poméranie, de Saxe, de Dannemarck, de Hesse, de Brandenbourg, de Suisse; &c. mais ils ne purent y réussir, & ce Formulaire signé par les chefs des diverses sectes, fut presque universellement rejetté, tant les hommes tiennent à leurs opinions religieuses ! Cependant Philippe I qui étoit l'ame & le bras droit de la Confédération Protestante, donnoit tous ses soins aux intérêts de cette Ligue. Il fournit des secours à Christian III pour l'aider à se mettre en possession du trône de Dannemarck. Il présida avec l'Electeur de Saxe à une nouvelle assemblée tenue à Smalcalde & dans laquelle les Protestans publiant leurs exceptions contre le Concile,

tel qu'il étoit convoqué, refuserent de reconnoître pour leur juge le Pape qui les avoit déjà condamnés (1). On fit de nouveaux réglemens pour se garantir des vexations de la Chambre Impériale, & on résolut d'user de représailles contre Ferdinand, si cette Chambre continuoit à dépouiller les Protestans par ses arrêts. De leur côté, les Catholiques pourvurent à leur sûreté par des moyens semblables & conclurent dans le plus profond secret cette fameuse confédération, connue sous le nom de Ligue Catholique ou de Sainte Ligue. Quelques précautions qui eussent été prises, ce secret n'échappa cependant point aux Princes Protestans. Le Landgrave soupçonna le Duc de Saxe, son beau pere, d'etre au nombre de ses ennemis; il se défioit aussi du Duc de Brunswick qu'il avoit encore plus à redouter & qui en effet avoit aposté pour l'assassiner un scélérat qui, pris au moment où il alloit consommer le crime, avoua tout (2). Philippe vouloit tirer vengeance de ce lâche complot; & ce ne fut qu'avec bien de la peine que ses alliés parvinrent à contenir son ressentiment. Cependant le Traité de la Ligue Catholique ne fut plus un mystere, on en eut des copies; il se répandit des deux côtés des écrits remplis de fiel, de haine & de fanatisme. Philippe n'avoit que trop de raisons d'éclatter & de recourir à la force contre des ennemis qui employoient pour le perdre les voies les plus odieuses; toutes fois ce fut lui qui conseilla à ses alliés de ne pas rompre les premiers.

Histoire de Hesse, 1509-1567.

1537-8

Les Catholiques concluent la célebre confédération connue sous le nom de Sainte Ligue & tentent de faire assassiner le Landgrave.

Un événement imprévu avoit suspendu pour quelque tems la violence de cette haine, & l'on espéra même que la paix se rétabliroit. Les Turcs menacerent de nouveau la Hongrie, & l'Empereur qui, comme Ferdinand, régloit ses procédés à l'égard des Protestans sur les événemens, convoqua un Congrès à Francfort. Les Protestans s'y rendirent, déterminés à accepter la paix, s'ils pouvoient l'obtenir à des termes équitables, mais prêts aussi à repousser l'injustice & la violence. Le Congrès fut très orageux & plusieurs fois sur le point de se rompre; mais la crainte des Turcs adoucit l'intolérance de Ferdinand & des Catholiques. L'Empereur accorda aux Confédérés de Smalcalde une Trêve de quinze mois, pendant laquelle il promit qu'ils ne seroient inquiétés en aucune maniere pour cause de Religion. Il s'engagea à faire tenir pendant cet intervalle des conférences sur les points de doctrine controversés; convenant que si l'on ne pouvoit s'accorder dans ces Conférences, la pacification subsisteroit jusqu'à une autre Diete, & que les procédures de la Chambre Impériale resteroient suspendues. Philippe connoissoit trop les véritables dispositions de Charles & de Ferdinand pour fonder de grandes espérances sur ces conventions; & en effet l'Empereur apporta tant de lenteur à les ratifier & fut si peu exact à les faire exécuter qu'elles ne pouvoient gueres inspirer de confiance. Un accident plus heureux vint délivrer Philippe du plus dangereux de ses ennemis, de George Duc de Saxe son beau pere, adversaire aussi redoutable par sa puissance, qu'il l'étoit par son fanatisme contre les Protestans. Il laissoit en mourant ses Etats au Duc Henri son frere, qui s'étoit déjà déclaré pour la nouvelle doctrine & qui ne tarda point à l'établir dans la Misnie & la Thuringe. Bientôt Luther lui-même eut la satisfaction

1539.

Mort du Duc de Saxe.

(1) Hortl. Tom. I. Lib. I. Cap. 29. Sleid. Lib. 11. (2) Ibid. Lib. 12.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

de prêcher publiquement ses dogmes à Leipzig, où ils furent généralement adoptés.

A ce changement près, le parti Protestant étoit toujours dans la même situation, c'est-à-dire, flottant entre la crainte d'une guerre & l'espoir fort incertain d'amener à une paix solide l'Empereur, qui toujours couvert de la plus impénétrable dissimulation, ne répondoit que d'une maniere vague aux Protestans, évitoit de leur donner aucune parole qui pût dissiper leur défiance, & leur inspira tant de soupçons, que rassemblés à Smalcalde, ils prirent pour leur fureté de nouvelles mesures, & résolurent de s'opposer efficacement aux injustes entreprises de la Chambre Impériale. A peine cette assemblée étoit séparée que le Landgrave & l'Electeur de Saxe reçurent des Lettres de l'Empereur, qui leur écrivoit sur un ton dur & menaçant de se rendre à Spire où il avoit convoqué une assemblée. A peu près dans le même tems Philippe I[er] forma des nœuds qui parurent très singuliers & qui l'étoient en effet. Quoique marié depuis longtems avec Christine de Saxe, Philippe devint amoureux d'une Demoiselle nommée Marguerite de Saal, de la suite de la
1540. Duchesse Douairiere de Saxe. Cette passion devint très violente: le Landgrave consulta Luther, prétendit que Christine lui inspiroit un dégoût invincible, prétexta que la Religion ne lui permettoit pas de rester plus longtems dans cette situation, & épousa publiquement Marguerite de Saal. Les Protestans & les Catholiques furent également étonnés de cette démarche; elle attira beaucoup d'ennemis au Landgrave, qui ne fut cependant point abandonné par Luther & l'Electeur de Saxe, qui le soutint contre le Duc de Brunswick son ancien ennemi. Les deux Princes, Philippe I & le Duc de Brunswick, écrivivent très vivement l'un contre l'autre, & cette affaire qui avoit occupé l'Allemagne entiere finit par être totalement oubliée. Des événemens plus importans fixoient l'attention des Catholiques & des Protestans.

Le Landgrave répudie Christine de Saxe & épouse publiquement Marguerite de Saal.

1541. L'Empereur avoit convoqué une Diete à Ratisbonne; le Landgrave fut des premiers à s'y rendre, suivi de trois cents cavaliers. Charles-quint lui fit l'accueil le plus distingué & le traita d'autant plus favorablement, qu'il l'estimoit & cherchoit à le mettre dans ses intérêts. Philippe ne fut pas insensible à ces marques de distinction, & il promit de ne donner aucun secours aux ennemis du Chef de l'Empire (1). Celui ci qui étoit encore menacé par les Turcs & qui avoit le plus grand intérêt à ne pas rompre avec les Protestans, leur fit de brillantes promesses qui eurent
1542. le sort de toutes celles qu'il avoit faites jusqu'alors. Peu de tems après la tenue de cette Diete, qui n'apporta aucun changement dans les affaires, Philippe accorda sa fille Agnès en mariage à Maurice de Saxe, fils du Duc Henri, qui peu de tems après succéda aux Etats de son pere & se rendit célebre par sa valeur & ses vertus. Le perpétuel ennemi du Landgrave, Henri Duc de Brunswick qui avoit voué une haine éternelle à l'Electeur de Saxe, à Philippe I & à tous les Protestans, persécutoit la veuve du Duc de Brunswick Hanover, qui ayant embrassé le Luthéranisme, vouloit l'établir dans les Etats de son fils, dont elle étoit tutrice.

Diete de Ratisbonne. Charlesquint y fait au Landgrave les plus brillante promesses.

Guerre entre le Landgrave & le Duc de Brunswick, qui est chassé de ses Etats par Philippe.

(1) Sleidan. L. 13. Seckendorff, L. 3. S. 23. p. 354.

Le Landgrave qui en étoit tuteur aussi, saisit cette occasion de s'opposer enfin aux vexations de Henri: il se ligua avec l'Electeur de Saxe & fut soutenu par la Ligue de Smalcalde. Les deux Princes entrerent à la tête d'une armée d'élite dans les Etats de Henri, soumirent le Duché de Brunswick & y établirent la Religion Protestante, pendant que le Duc effrayé s'enfonçoit dans la Baviere où il alloit chercher un asyle, & où les brefs du Pape qui le consoloit & le combloit d'éloges ne le dédommageoient pas de la perte de son Duché. Ce triomphe des Protestans fut balancé par la mésintelligence qui brouilla le jeune Maurice avec l'Electeur de Saxe, son parent, au sujet de la jurisdiction de la petite ville de Wurtzen que tous deux réclamoient. Ces deux Princes se réconcilierent cependant par les soins du Landgrave, qui avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de son gendre Maurice, mais qui n'en eut pas assez pour le faire entrer dans la Ligue de Smalcalde; ce jeune Prince ambitieux & politique ayant formé des projets qui ne s'accordoient point avec son accession à cette Ligue.

Histoire de Hesse. 1509-1567.

Les Protestans irrités de l'affectation de l'Empereur à manquer à ses promesses & plus ulcérés encore des artifices de Granvelle, Ministre de Charles, plus dissimulé que son maître, ne cherchoient que l'occasion de faire éclatter leur mécontentement; elle ne tarda point à s'offrir. L'Empereur assembla la Diete à Nuremberg: les Protestans s'y ren- 1543.
dirent & se plaignirent hautement des injustices de la Chambre Impériale, & du peu d'exactitude de l'Empereur à tenir ses engagemens. De leur côté, les Catholiques se plaignirent amerement de la conquête du Duché de Brunswick; les esprits s'aigrirent, s'échaufferent; l'un & l'autre parti envoya des Ambassadeurs à Charlesquint, qui s'épuisa encore en promesses, s'engagea à rémédier à tout & exhorta les Princes & Etats des deux Religions à ne plus faire attendre les secours auxquels ils s'étoient obligés contre les Turcs. La Ligue de Smalcalde voyoit évidemment qu'il n'y avoit rien de favorable à attendre de Charlesquint & qu'il falloit agir plus que déliberer; mais malheureusement les membres de cette confédération nombreuse étoient si dispersés, & ils étoient d'ailleurs dirigés par des vues si différentes que la plus grande difficulté étoit de les réunir & de leur persuader d'agir de concert. Le Landgrave & l'Electeur de Saxe se donnerent à cet effet les plus grands mouvemens & se livrerent aux occupations les plus assidues & les plus fatigantes. Au milieu de ces embarras, ils furent invités l'un & l'autre par l'Empe- 1544.
reur à se rendre à la Diete qu'il avoit convoqué à Spire; ils y parurent & Charles qui avoit à soutenir en même tems les efforts des Turcs & des François, traita les Protestans avec la plus grande douceur, ne parla que de paix, de tolérance & de réconciliation. Il fit plus, par un Décret auquel les Protestans eux mêmes ne s'attendoient pas, il défendit expressément à qui que ce fût d'exciter aucun trouble pour cause de Religion, ordonna que dans trois ans on élevât indifféremment des personnes des deux Communions aux emplois de la Chambre Impériale & fit des défenses séveres à tous les sujets de l'Empire de servir dans les armées étrangeres & principalement dans celles du Roi de

Diete de Spire: l'Empereur accorde aux Protestans les conditions les plus favorables.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

France. Ce décret étoit trop favorable pour que les Proteſtans puſſent & duſſent s'y fier. En effet, l'Empereur qui par lui ſeul ne pouvoit régler des choſes de cette importance, excédoit les bornes de ſon autorité: il le ſçavoit; auſſi menageoit-il par là aux Etats Catholiques un moyen d'annuller ces diſpoſitions dans des circonſtances plus favorables. Il étoit ſi conſtant que le ſeul beſoin qu'il avoit alors des Proteſtans, l'avoit engagé à les traiter favorablement, qu'il ne tarda gueres à laiſſer échapper malgré lui le reſſentiment qu'il n'avoit point ceſſé d'avoir contre eux. Bientôt il fut ſoulagé d'une partie de ſes embarras, & le Traité imprévu de Crépy le délivra de la guerre de France, & dès lors il eût ceſſé de diſſimuler, s'il n'en eût été empêché par la guerre qui lui reſtoit à ſoutenir contre les Turcs. Quelque cachés que fuſſent les projets de Charlesquint, les Proteſtans les pénétroient & admettoient autant qu'il leur étoit poſſible de nouveaux alliés dans leur Ligue. Ils ſecondoient de toute leur puiſſance l'Evêque de Munſter qui, ami du Landgrave, & depuis longtems Luthérien dans le cœur, ne ſongeoit qu'aux moyens d'introduire la nouvelle Doctrine dans les Evêchés de Munſter, d'Oſnabrug & de Minden.

1545. La défiance des deux partis croiſſoit de jour en jour; les troupes du Landgrave & de l'Electeur de Saxe occupoient toujours le Duché de Brunswick, dont ces Princes ne demandoient pas mieux que de ſe défaire, à cauſe des dettes immenſes dont il étoit chargé. Cette raiſon leur fit accepter la propoſition de l'Empereur qui étoit de lui remettre ce Duché en ſéqueſtre comme Magiſtrat de l'Empire, juſqu'à ce que cette affaire fut terminée, à condition néanmoins que l'adminiſtration n'en feroit remiſe qu'à un Prince agréable aux deux partis. Le Duc de Brunswick irrité de cet arrangement, proteſta hautement contre cette diſpoſition, ſe déchaina contre les Miniſtres de l'Empereur & ſecouru par le Roi de France qui lui fourniſſoit de l'argent, il leva des troupes, mit tout à feu & à ſang dans les terres du Comte de Tecklenbourg, entra dans ſon Duché & étoit prêt à s'en remettre en poſſeſſion, lorsque l'Electeur de Saxe & le Landgrave marcherent contre lui, le battirent, écraſerent ſon armée, le firent priſonnier lui même avec ſon fils. Peu ſenſible à l'importance de ce ſervice, Charlesquint ne s'attacha qu'à tendre des pieges au Landgrave: dans le même tems il augmentoit ſes troupes, donnoit des ordres ſéveres contre les Proteſtans des Pays-Bas, & laiſſoit prendre aux Catholiques & ſurtout aux Eſpagnols le ton le plus impérieux & le plus menaçant. Il n'y avoit que la plus étroite union entre les Princes Proteſtans qui pût les préſerver de l'orage qui les menaçoit; mais ils étoient eux mêmes diviſés. La diverſité de leurs opinions ſur la Sainte Cene accroiſſoit leur méſintelligence, & la différence de leurs intérêts particuliers les éloignoit les uns des autres. La Ligue de Smalcalde ſubſiſtoit néanmoins encore; mais c'étoit une lourde machine qui ne ſe montoit qu'avec lenteur & dont il étoit très difficile de réunir les forces & de les faire agir à la fois. Cependant le Landgrave ne déſeſpéra point, & jugeant trop aiſément des autres par lui même, il écrivit à Granvelle pour lui demander une explication

Le Landgrave marche contre le Duc de Brunswick qu'il fait priſonnier.

ſur les bruits qui ſe répandoient ſur la Ligue qu'on aſſuroit être formée entre le Pape & l'Empereur, enfin ſur le but de cette levée de troupes faite par le Chef de l'Empire. Granvelle ne fut point embarraſſé à répondre; il déſavoua tout, nia qu'il exiſtât aucun accord entre le Souverain Pontife & le Chef de l'Empire. Malgré les aſſertions & les proteſtations de Granvelle, la défiance du Landgrave augmenta par les avis qu'il recevoit chaque jour des meſures qu'on prenoit pour écraſer les Proteſtans. Il en prit lui même quelques unes avec l'Electeur Palatin qui venoit d'embraſſer le Luthéraniſme; mais pendant qu'il cherchoit à ſe précautionner contre ſes ennemis, l'Empereur le fit inviter avec tant d'inſtance de venir aſſiſter à la Diete de Ratisbonne, que Philippe I après quelques délibérations, & s'étant muni d'un ſauf-conduit, alla trouver à Spire l'Empereur qui de là devoit ſe rendre à Ratisbonne. Charlesquint toujours fourbe & diſſimulé le reçut avec les marques les plus flatteuſes d'eſtime & de diſtinction (1). Il l'exhorta vivement à le ſuivre à Ratisbonne; mais le Landgrave qui connoiſſoit le peu de fond qu'il y avoit à faire ſur ces démonſtrations, s'en excuſa conſtamment ſur les affaires qui l'appelloient dans ſes Etats. La plupart des Princes Luthériens ſuivirent ſon exemple; mais ils y envoyerent des Députés avec ordre de faire l'apologie de leur conduite, & de déclarer que leur volonté immuable étant d'obſerver les Traités & de n'exercer aucune violence pour cauſe de Religion, ils demandoient la même choſe à leurs adverſaires & ſurtout la réforme de la Chambre Impériale.

Hiſtoire de Heſſe, 1509-1567.

1546.

Le Landgrave ſe rend auprès de l'Empereur.

La Diete fut à peine aſſemblée, que l'Empereur ayant demandé les avis ſur la meilleure maniere de pacifier l'Allemagne, les Catholiques ſe ſéparerent pour la premiere fois des Proteſtans, délibérerent entr'eux & porterent l'avis de ſe ſoumettre en tout au Concile de Trente, d'exhorter l'Empereur à en prendre la défenſe & d'obliger les Proteſtans à ſe ſoumettre à ſes décrets. Les Princes & Etats Luthériens conjurerent de leur côté le Chef de l'Empire d'accorder une paix ſolide, de réformer les Tribunaux & de renvoyer les différends de Religion à un Concile impartial ou bien à une Diete de l'Empire. Mais, tandis qu'ils délibéroient, Charlesquint plus actif préparoit leur ruine: il leva de nombreuſes troupes, dont il confia le commandement à des Officiers généraux & à des Capitaines expérimentés qu'il avoit fait venir ſecretement. Effrayés de ces préparatifs, les Luthériens lui envoyerent des députés pour ſavoir ſi ce n'étoit pas contre eux que cet appareil menaçant étoit deſtiné. L'Empereur qui ne vouloit pas encore leur dévoiler ſes véritables intentions, leur répondit qu'ils connoiſſoient ſon amour pour la paix, qu'il ne cherchoit qu'à rétablir l'ordre & l'union, & que ceux qui lui obéiſſoient n'avoient rien à craindre; mais que contre les autres il ne pouvoit ſe diſpenſer de laiſſer agir ſa juſtice. Dans le même tems il écrivit aux villes de la Ligue Proteſtante qu'il étoit réſolu de punir les Princes rébelles, & que la Religion n'avoit nul rapport à cette expédition. Ces lettres jetterent la terreur dans ces villes, à l'exception toutesfois de

Diete de Ratisbonne. Charlesquint ſe prépare ſecrettement à accabler le Landgrave.

(1) Sleidan. L. 17.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

Le Landgrave & l'Electeur de Saxe s'apprêtent à se défendre.

Strasbourg, qui répondit à Charles avec autant de courage que d'éloquence. Le Landgrave & l'Electeur de Saxe ne douterent plus que ce ne fut contre eux que l'Empereur alloit tourner ses armes. Ils ne se déconcerterent point, répandirent un Manifeste dans lequel ils s'efforçoient de justifier leur conduite dans les affaires communes des Protestans & à détruire les accusations que l'on portoit contre eux. Mais tandis qu'ils s'occupoient du soin de rendre leur cause favorable, l'armée du Pape étoit en marche pour joindre celle de l'Empire, & le seul moyen d'empêcher cette réunion étoit de s'emparer des Alpes du Tyrol. C'est ce que les Alliés des deux Princes leur écrivoient de toutes parts, mais ils perdirent à tenir des conseils inutiles un tems qu'il eût fallu employer à agir. D'ailleurs, ils ne s'accordoient point sur le commandement de l'armée que le Landgrave vouloit que l'on confiât à un seul, & que l'Electeur vouloit que l'on partageât entre eux deux. Philippe I eut sous ses ordres toutes les troupes de la Haute Allemagne; l'Electeur tout le reste, & cette armée très nombreuse, mais composée de nouvelles levées, s'ébranla & se mit en marche.

Le Landgrave & l'Electeur mis au ban de l'Empire.

Dès la premiere nouvelle du mouvement des Protestans, l'Empereur levant le masque, fulmina une sentence rigoureuse qui mettoit au Ban de l'Empire l'Electeur de Saxe & le Landgrave. Cependant malgré sa fierté, Charlesquint eut risqué bien plus que ceux qu'il condamnoit, si ceux-ci eussent marché droit à Ratisbonne, où ils l'eussent alors facilement accablé; mais ils perdirent encore cette occasion de s'assurer la supériorité: ils s'amuserent à publier des Manifestes & des Déclarations de guerre, & quand ils entreprirent de s'emparer de Ratisbonne il ne fut plus tems. Ils trouverent cette ville couverte & défendue par l'armée Impériale à laquelle s'étoient joints six mille Espagnols. Les deux partis également animés, mais inégaux en force & surtout en intelligence dans l'art de la guerre, s'approchoient l'un vers l'autre. Les savantes manœuvres, la valeur & l'expérience du Duc d'Albe, Général de Charlesquint, promettoient à ce Prince une victoire assurée, & la perfidie de Maurice Duc de Saxe acheva la ruine des Princes confédérés. Maurice qui avoit les plus grandes obligations à l'Electeur de Saxe & au Landgrave, les trompoit tous deux, & son ingratitude se jouoit de leur crédulité. Il s'étoit chargé de l'exécution du décret de proscription contre l'Electeur & le Landgrave, moyennant les dépouilles du premier qui lui avoient été promises. Oubliant les marques d'affection qu'il avoit reçues de l'Electeur dont il avoit été le pupille, ne se souvenant plus

Perfidie de Maurice Duc de Saxe.

que le Landgrave étoit son beau pere, le perfide Maurice sçut porter la dissimulation jusqu'à écrire aux deux Princes que c'étoit pour prévenir de plus grands maux qu'il s'étoit chargé de cette commission odieuse, & que dans les circonstances où ils se trouvoient, ce qu'ils avoient à faire de plus avantageux pour eux mêmes, étoit de souffrir qu'il se saisit de leurs Etats. Le Landgrave qui démêloit le traitre, lui répondit avec la plus grande fermeté; mais ses raisons n'arrêterent point son gendre qui avoit déjà pris les armes & qui en peu de jours se rendit maître de presque toutes les places de l'Electorat. Cette invasion imprévue répan-

Histoire de Hesse, [illegible]

pandit la consternation parmi les Alliés; l'Electeur, obligé de voler à la défense de ses Etats, se sépara de l'armée, en emmenant la plus grande partie avec lui, ensorte qu'il ne restoit pas neuf mille hommes aux Confédérés. Le Duc de Wurtemberg qui avoit montré jusqu'alors le plus grand zele pour la Confédération, effrayé du danger qu'il couroit, prit le parti de se soumettre & d'implorer la clémence de Charlesquint: la plupart des villes liguées en firent autant, & leur soumission fut imitée par l'Electeur Palatin, qui alla lui-même se jetter aux genoux de l'Empereur dont il reçut son pardon.

Abandonné de ses Alliés, exposé seul au ressentiment & aux armes de Charlesquint, Philippe ne perdit point courage: il osa même se flatter de ranimer son parti abattu; & dans cette vue il tenta de réconcilier Maurice dont il ne connoissoit point encore toute la perfidie, avec l'Electeur de Saxe; mais le dissimulé Maurice refusa, sous prétexte des ordres supérieurs qui l'enchaînoient, d'entrer en négociation, & l'Electeur ne tarda point à se venger de son ingrat pupille. Non seulement il reconquit avec le secours de Philippe ses propres Etats; mais il s'empara encore de toutes les places de Maurice, à l'exception de Dresde & de Leipzig, dont il ne put se rendre maître, remporta une victoire complette à Rochlitz & dispersa un corps considérable de troupes Impériales, commandées par Albert de Brandenbourg qui fut fait prisonnier. Ce triomphe ranima le courage des Protestans: ils crurent avoir ramené la fortune; mais des revers cruels éteignirent bientôt ces lueurs d'espérance. Charlesquint réunit en Bohême ses armes avec celles de Ferdinand son frere; ils pénétrerent en Saxe, où étoient rassemblées toutes les forces de la Ligue de Smalcalde. L'Electeur ne craignit point de hazarder une bataille décisive: il fut vaincu, son armée mise en déroute, & pour comble d'infortune, lui même, privé de son Electorat & de sa liberté, il fut rigoureusement condamné par Charlesquint à périr de la mort des Traitres. Cette sentence cruelle eût été exécutée, si l'intercession des Princes qui accompagnoient l'Empereur, ne l'eut à force d'instances, engagé à commuer le châtiment en une capitulation par laquelle l'Electeur renonçoit pour lui & les siens à la dignité Electorale & à tous ses Etats, que Charles transféra à l'infidele Maurice, ne laissant au Prince dépouillé que la seule ville de Gotha ruinée & démantelée avec ses revenus, & ordonnant qu'il resteroit à perpétuité sous la garde de l'Empereur ou sous celle de Philippe son fils.

Succès du Landgrave en Saxe. 1547.

L'Electeur de Saxe est vaincu & dépouillé de ses Etats par l'Empereur.

La terreur qu'inspiroit le malheur du Prince condamné découragea entiérement les membres de la Ligue Protestante, & le Landgrave prévoyant que la Hesse ne tarderoit point d'éprouver le sort de la Saxe, étoit dans la plus accablante situation; il crut que le parti le plus sage, du moins pour dérober ses sujets à la fureur d'un ennemi puissant, étoit de suivre les conseils du Duc Maurice son gendre, qui ne cessoit de le presser de se réconcilier avec l'Empereur. Il se rendit à cette invitation & alla même jusqu'à Leipzig pour régler les conditions de son raccommodement (1). Mais sa surprise fut extrême, lorsque dans cette ville

(1) Thuan. Hist. L. V. Sleidan. L. XIX.

SECT II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

Deplorable situation du Landgrave.

l'Empereur lui fit déclarer que le ſeul moyen d'obtenir grace étoit de ſe rendre à diſcrétion, lui, toutes ſes places & ſon artillerie. A cette dure propoſition, Philippe reprit à la hâte le chemin de ſes Etats, & arrivé à Weiſſenfels, il eut l'imprudence de dire qu'il déſiroit ſi fort la paix pour ſes ſujets, que ſi l'Empereur vouloit la lui accorder, lui permettre d'aller vivre librement dans ſes Etats & lui laiſſer ſeulement une de ſes places fortes avec aſſez d'artillerie pour la garder, il conſentiroit à démolir toutes les autres places & à livrer le reſte de ſon artillerie. Eblebens, Gouverneur de Weiſſenfels, à qui Philippe fit cette confidence, n'eut rien de plus preſſé que d'en aller faire part à Maurice, & peu de jours après il revint avec des Lettres de ce Duc & de l'Electeur de Brandenbourg, par leſquelles ces Princes lui marquoient qu'ils avoient parlé à l'Empereur des diſpoſitions où il étoit & qu'Ebleben étoit chargé de lui porter les conditions propoſées par ce Monarque, auxquelles ils lui conſeilloient de ſouſcrire ſans héſiter. Ces conditions étoient pourtant très dures, quelques ſoins que ſe fût donné Maurice pour en faire adoucir la rigueur; mais c'étoit Granvelle & le Duc d'Albe qui avoient dreſſé les articles de cette capitulation; & de tous les hommes, le Duc d'Albe & Granvelle étoient les plus intolérans & les plus inflexibles. Par ces articles il étoit ſtatué que Philippe I ſe rendroit à diſcrétion lui & ſes états, & qu'il viendroit aux pieds de l'Empereur le conjurer de lui faire grace; qu'il renonceroit à toute Ligue, principalement à celle de Smalcalde, dont il dévoileroit les deſſeins & délivreroit les traités; que ſi l'Empereur vouloit punir quelqu'un, il ne prendroit point ſa défenſe; que pour les frais de la guerre il payeroit 150000 florins; que toutes ſes citadelles & fortereſſes ſeroient raſées, à la réſerve de deux dont les garniſons prêteroient ſerment à Sa Majeſté; enſorte que ſi le Landgrave manquoit à ſes engagemens elles ſeroient tenues de ſe déclarer contre lui. Quelque humiliantes que fuſſent ces conditions & pluſieurs autres encore plus dures, la ſituation du Landgrave étoit telle, qu'il promit d'y ſouſcrire, pourvu qu'on lui accordât quelques adouciſſemens qu'il demandoit; tels étoient la ſuppreſſion du mot *Serviteur* dans le ſerment qu'on exigeoit de lui, de ſe conduire en obéiſſant & fidele ſerviteur. Il vouloit encore que ſes Lettres de grace fuſſent ſcellées du grand ſceau Impérial, & que lorſqu'il iroit trouver Charleſquint, on ne le retînt pas plus de ſix ou huit jours. L'Empereur ne fit nulle difficulté d'accorder au Landgrave ſes demandes. Ce Prince raſſuré contre la crainte de perdre ſa liberté, ſortit de ſes Etats & muni d'un ſauf-conduit de deux Electeurs, ſe rendit à Halle en Saxe où Charles l'attendoit. Dès le lendemain un Conſeiller de Maurice vint porter à ſigner la capitulation à Philippe. Après quelques difficultés au ſujet de la Religion, le Landgrave ſigna & fut conduit par les deux Electeurs aux pieds de l'Empereur qui étoit aſſis ſur ſon trône. Philippe ayant fait lire par ſon Chancelier un écrit par lequel il déclaroit ſe répentir des hoſtilités qu'il avoit faites & s'en remettre à la diſcrétion de Sa Majeſté, l'Empereur lui fit répondre par le Vice-Chancelier de l'Empire que quelque punition ſévere qu'il eût mérité par ſa conduite, il vouloit bien lui faire grace

On convient des conditions de la paix. Entrevue du Landgrave & de l'Empereur.

du supplice des rebelles, & qu'il ne le puniroit ni par une prison perpétuelle, ni par aucune perte de ses biens au-delà de ce qui avoit été réglé par le dernier Traité de paix.

Histoire de Hesse, 1509-1567.

Le Landgrave croyant sa grace assurée se leva & suivit l'Electeur de Brandenbourg, qui l'invita à souper avec lui & Maurice chez le Duc d'Albe. Philippe étoit sans défiance & bien loin de se douter de l'atroce perfidie dont il alloit être la victime, le souper étoit à peine fini que les deux Electeurs, après un entretien particulier qu'ils eurent avec le Duc d'Albe & Granvelle, se rapprocherent du Landgrave, lui dirent qu'ils étoient désespérés de ce que venoient de leur apprendre Granvelle & le Duc d'Albe, en un mot, que par ordre supérieur il lui étoit ordonné de passer la nuit chez le Duc avec des gardes; qu'il ne s'inquiétât cependant point, & que dès le lendemain matin ils parleroient à l'Empereur, & qu'ils espéroient qu'on ne le retiendroit pas prisonnier. A ces mots Philippe I connoissant l'indignité des procédés qu'on avoit avec lui, se plaignit amérement & fut cependant obligé à rester chez le Duc d'Albe: dès le lendemain les deux Electeurs allerent, comme ils l'avoient promis, se plaindre à l'Empereur du traitement qu'on faisoit au Landgrave & du tort que le rôle qu'on les avoit engagés de jouer dans cette affaire feroit à leur réputation. Charles écouta paisiblement ces plaintes & répondit froidement qu'il leur avoit promis, non qu'on ne le retiendroit pas prisonnier, mais que sa prison ne seroit pas perpétuelle (1). Il étoit indigne au Chef de l'Empire d'équivoquer ainsi sur le sens des expressions. Il chercha plusieurs fois à justifier ce trait de perfidie & de mauvaise foi; mais sa conduite à cet égard parut toujours inexcusable & cette tâche flétrira à jamais sa mémoire, comme celle de Granville & du Duc d'Albe ses deux Ministres, sans le conseil desquels il est à présumer que Charlesquint ne se fut pas avili par ce trait de duplicité. C'est surtout à Granvelle qu'on imputât cette action odieuse, dont en effet il n'étoit que trop capable, Granvelle étant par caractere fourbe, cruel & n'écoutant que les maximes dangereuses d'un fanatisme intolérant.

Le Landgrave est arrêté par ordre de l'Empereur.

Cependant l'Empereur refusa aux deux Electeurs la liberté de Philippe I. Ils allerent trouver Granvelle, & il y eut entre eux & ce Ministre une conférence très vive, après laquelle ces deux Princes envoyerent dire au Landgrave qu'il lui étoit permis de se retirer. Celui-ci répondit qu'il ne demandoit pas mieux; mais que pour s'en retourner dans ses Etats, il lui falloit un sauf-conduit: non seulement l'Empereur le refusa, mais il fit dire au Landgrave qu'il se préparât à le suivre. Vainement la plupart des Princes de l'Empire se réunirent pour solliciter la liberté du prisonnier. Charlesquint inflexible leur répondit, que pour peu qu'ils continuassent à l'importuner, il l'enverroit en Espagne. Philippe I, sous la garde d'un Capitaine Espagnol qui ne le quittoit point, marchoit tristement à la suite de l'Empereur, & croyant que sa fidélité à remplir ses engagemens diminueroit du moins la rigueur & le tems de sa capti-

Les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg sollicitent auprès de l'Empereur la liberté de Philippe.

(1) Sleidan ubi supr.

SECT. II. Histoire de Hesse, 1509-1567. vité, il paya les sommes promises, fit raser ses forteresses & délivra son artillerie. Mais son exactitude n'apporta aucun changement à sa situation, & la dureté extrême de l'Empereur remplit d'indignation tous les Princes de l'Empire qui, n'osant néanmoins dire trop hautement ce qu'ils en pensoient, rejettoient sans se contraindre l'odieux de cette conduite sur Granvelle, Evêque d'Arras. Le Landgrave n'étoit cependant pas le seul captif illustre que Charlesquint traina à sa suite. Jean Fréderic, ci devant Electeur de Saxe, partageoit ce malheureux sort, & l'Empereur triomphoit aux yeux des peuples de ces deux ennemis. Il n'osa cependant les laisser entrer à Nuremberg: il savoit trop combien ils étoient chers aux habitans de cette ville, où il fut si vivement sollicité par quelques Princes, que ne croyant pas devoir s'en faire des ennemis par un refus trop dur, il révoqua & annulla le décret de proscription porté contre le Landgrave, & défendit d'inquiéter en aucune maniere les sujets de Hesse; mais il fit cruellement acheter cette grace à Philippe, qu'il renvoya des portes de Strasbourg à Donawert, où les Espagnols chargés de sa garde, lui firent éprouver les plus indignes traitemens.

1548. *Les amis de Philippe font de vaines tentatives pour lui faire rendre la liberté.*

Tandis que le Landgrave étoit en quelque sorte à la merci de ses farouches gardes, Charles tenoit à Augsbourg une Diete solemnelle, pendant laquelle le nouvel Electeur de Saxe, celui de Brandenbourg, les députés de Christine épouse de Philippe, ses fils & les Etats de Hesse firent éclater leurs plaintes, & s'adressant à tous les Ordres de l'Empire, ils leur peignirent & la mauvaise foi avec laquelle on l'avoit arrêté & toute l'indignité du traitement qu'on lui faisoit subir; peu touché de ces plaintes, mais voyant l'impression qu'elles faisoient sur le public, Charles publia une apologie dans laquelle il s'efforçoit de repousser l'imputation de mauvaise foi dont on le chargeoit. Cet écrit n'eût pas le succès qu'il en avoit espéré, & croyant que les deux Electeurs ne s'obstinoient à lui demander la liberté du prisonnier que parce qu'ils s'étoient engagés eux-mêmes à se rendre prisonniers du fils du Landgrave, si celui ci étoit arrêté, il imagina pour les contenter, sans se dessaisir d'un captif qu'il ne vouloit plus rendre, un moyen que lui seul étoit capable d'employer. Il envoya un de ses Conseillers au Landgrave, avec ordre de tirer de lui tous ses papiers & principalement ceux qui contenoient l'engagement des deux Electeurs. Philippe connut le piege & répondit que ces pieces étoient entre les mains de ses Enfans & de ses Ministres, auxquels il avoit ordonné de ne les délivrer qu'à lui seul, quand il seroit libre. Irrité de cette réponse, l'Empereur augmenta encore la rigueur de sa captivité, défendit qu'on le laissât voir à ses amis, lui ôta son médecin, son sécrétaire, ses domestiques, à l'exception de deux pages, d'un maître d'hôtel & d'un cuisinier.

Extrême rigueur de Charlesquint pour son prisonnier.

Les avantages que l'Empereur avoit eus sur ses ennemis, augmentoient sa fierté naturelle. Il commandoit en maître à la Diete où il dicta ce fameux Décret si connu sous le nom d'*Interim* & qui devoit servir de regle pour la Religion jusqu'à ce que le Concile eût prononcé. La Diete ayant pris fin, Charles se rendit à Spire, y fit conduire le Landgrave

& permit à ſon épouſe de venir paſſer huit jours avec lui. Mais toujours inflexible & toujours flatté de conduire à ſa ſuite ſes deux illuſtres priſonniers, l'Empereur s'embarqua ſur le Rhin, après avoir eu ſoin d'ordonner que l'Electeur & Philippe I fuſſent amenés auſſi, chacun dans un bâtiment particulier juſques aux Pays-Bas, où congédiant les troupes qui l'avoient eſcorté, il envoya ſous ſûre garde le Landgrave à Oudenarde. Cependant Maurice vivement affligé de la ſituation de ſon beau pere & croyant ſa gloire intéreſſée à ſon rétabliſſement, ſe donnoit les plus grands mouvemens pour lui faire obtenir ſa liberté. Ses démarches, ſes ſoins, ſes inſtances réiterées & preſſantes auprès de l'Empereur firent oublier au public & à ſes alliés la trahiſon par laquelle il avoit ſi puiſſamment contribué au malheur de l'Electeur de Saxe & du Landgrave. Irrité de l'inutilité des démarches qu'il avoit faites auprès de Charlesquint, il prit un nouveau moyen qui à la vérité lui réuſſit tout auſſi peu, mais qui par cela même acheva de l'aigrir & ſurtout de lui perſuader que dans toute cette affaire on avoit profité de ſon ambition, pour ſe jouer de ſa crédulité. Quand l'Infant, qui dans la ſuite ſe fit connoitre & déteſter ſous le nom de Philippe II, paſſa par l'Italie pour traverſer l'Allemagne & aller joindre ſon pere dans les Pays-Bas, Maurice alla le joindre à Trente & le conjura vivement de s'intéreſſer en faveur du Landgrave. Philippe II ne ſe contenta point de donner les plus belles promeſſes; il pria encore Maurice de n'agir que de concert avec lui, d'uſer de diſſimulation & de ne témoigner aucune impatience, ſi l'Empereur tardoit encore quelque tems à le ſatisfaire. Maurice & le Landgrave apprirent bientôt quelle étoit la valeur des promeſſes de l'artificieux Philippe. Le Landgrave bien loin de voir ſon ſort adouci comme il s'en étoit flatté, fut traité au contraire plus durement. La rigueur de ſa priſon & celle de ſes impitoyables geoliers 1549
qui pouſſoient la dureté juſqu'à lui refuſer l'uſage de la viande les jours maigres, lui cauſerent un chagrin ſi profond, que ſa ſanté en fut conſidérablement altérée. Les Eſpagnols d'autant plus intraitables qu'ils ne voyoient dans le Landgrave qu'un hérétique, diſoient hautement, que ſi l'Empereur conſentoit jamais à lui rendre la liberté, ce ne feroit que quand la maladie du priſonnier auroit fait de tels progrès, qu'il feroit condamné à mourir par les médecins. Ces propos, la ſituation d'un époux qu'elle chériſſoit, la douleur de ne pouvoir rien pour lui, pénétroient ſi vivement Chriſtine, que conſumée de douleur, elle mourut à Caſſel, univerſellement regrettée.

Hiſtoire de Heſſe, 1509-1567.

Mort de Chriſtine épouſe de Philippe.

Impatient de ſoumettre par la crainte ou par les rigueurs les Proteſtans au Concile de Trente, Charlesquint convoqua une ſeconde Diete à Augsbourg & s'y rendit lui-même avec Philippe ſon fils, accompagné de l'ancien Electeur de Saxe & non du Landgrave, qu'il laiſſa à Malines, dans la crainte que les deux Electeurs, ſes amis, attendris par le ſpectacle de ſon malheureux ſort, ne s'intéreſſaſſent trop vivement en ſa faveur. Charles s'étoit trompé: les deux Electeurs n'aſſiſterent point à cette Diete; ils ſe contenterent d'y envoyer des Députés, qui non ſeulement déſapprouverent les meſures de Charles pour ſoumettre les Pro- 1550.

Diete d'Augsbourg, démarches infructueuſes des Electeurs.

SECT. II. *Histoire de Hesse, 1509-1567.*

testans au Concile de Trente, mais qui insisterent plus hautement encore que n'eussent fait les Electeurs, sur le rétablissement du Landgrave. Leurs refus & leurs remontrances aigrirent l'Empereur, qui fit répondre par ses Ministres que si on l'importunoit davantage, il enverroit le Landgrave prisonnier en Espagne. Cette réponse dure fut signifiée à Philippe lui-même, qui n'ayant plus d'espérance envoya ordre a ses fils & à ses Ministres de faire sommer les deux Electeurs qui s'étoient rendus caution pour lui, de remplir leur promesse. Cette citation fut faite, & les deux Electeurs s'excusant sur l'inutilité des démarches qu'ils avoient faites, demanderent un nouveau délai. Prévoyant bien que jamais il n'obtiendroit de l'Empereur sa liberté, Philippe eut recours au dernier expédient & tenta de s'évader. Deux Hessois le seconderent aux dépens de leur vie dans ce projet hazardeux, & déja tout étoit prêt pour l'exécution de ce dessein, lorsqu'il fut découvert par l'imprudence de l'un des domestiques du Landgrave, qui dès lors fut plus étroitement enfermé. On eut la barbarie de massacrer sous ses yeux deux de ses domestiques, pour l'avoir fidelement servi dans cette tentative; plusieurs autres furent arrêtés & inhumainement mis à mort. Quant à Philippe I, il fut mis dans un affreux cachot où on le laissa huit mois, sans lui permettre aucune sorte de correspondance au dehors. Afin que les deux Electeurs cessassent des sollicitations qui le fatiguoient d'autant plus, qu'il étoit résolu de ne rien accorder, Charles fit défendre aux fils du Landgrave de les inquiéter davantage sur l'effet de leurs promesses, & leur ordonna de lui remettre les titres & les lettres relatives à cette affaire. Cette demande lui fut refusée, & la Régence de Hesse soutint qu'on ne pouvoit l'obliger elle ni les fils du Souverain de renoncer à leurs droits. Charles, pour dernier moyen, déclara par la plénitude de sa puissance les deux Electeurs quittes de leur parole & de l'obligation à laquelle les soumettoit leur garantie.

Les deux Electeur sommés de tenir la promesse qu'ils avoient faite au Landgrave.

Pendant que Charlesquint procédoit avec tant d'iniquité contre un Prince trahi & malheureux, la Chambre Impériale admettoit toutes les actions que l'injustice, la haine ou la cupidité intentoient au Landgrave, & les Arrêts étoient toujours rendus en faveur de ceux qui l'attaquoient. Ce fut ainsi qu'elle adjugea plusieurs villes, des terres très considérables & des bailliages entiers aux Comtes de Salm & de Nassau; & pour comble d'iniquité, dans le même tems qu'on resserroit ainsi la Hesse, on en exigeoit les mêmes tributs qu'auparavant, menaçant sur les plus légeres représentations les Etats de la peine du Ban. Philippe I tenta une seconde fois de s'évader; il échoua, & l'Empereur qui en fut instruit, menaça des plus grandes peines quiconque oseroit dans la suite seconder un pareil dessein. Tandis que Philippe I, informé de ces menaces, croyoit toucher au comble de l'infortune, il reçut une Lettre de Maurice, par laquelle ce Prince lui écrivoit qu'il engageoit sa fortune & sa vie pour la délivrance de son beau pere; mais que le tems n'étant point encore arrivé de lui faire part de ses desseins, il le prioit seulement de se tranquilliser. Un événement heureux vint offrir à Maurice tout ce qu'il désiroit pour remplir son projet. La Diete

L'Electeur de Saxe s'occupe des moyens de tirer son beau pere de captivité.

d'Augsbourg venoit de prononcer la peine du Ban contre la ville de Magdebourg qui refusoit de se soumettre à *l'Interim*; & Maurice chargé de la commission de faire exécuter cette sentence, leva des troupes, assiégea Magdebourg, fit trainer le siege en longueur & exigea l'hommage du Comté de Catzenellenbogen qui depuis trois ans avoit été ôté à la maison de Hesse, dont la Régence consentit à cet hommage éventuel, conformément aux pactes de confraternité entre cette maison & celle de Saxe. Par bonheur pour Maurice, la Cour de Charlesquint qui eût regardé cette entreprise comme un affront & un attentat punissable, n'en prit point connoissance. Cependant Maurice résolu de se venger à tout prix des refus de Charlesquint & de délivrer son beau pere, ne tarda que peu de tems à frapper ce grand coup. Il obligea Magdebourg de se rendre à lui, se concilia les habitans par la douceur avec laquelle il les traita, retint sous différens prétextes les troupes qu'il avoit à ses ordres, se fortifia par de puissantes alliances, & se ligua surtout avec Henri II, Roi de France, qui n'aspiroit qu'à susciter des ennemis à l'Empereur. Le secret de ce dernier traité fut si bien gardé, que les Ministres de l'Empereur n'en eurent aucune connoissance. Cependant pour mettre aux yeux des peuples la justice de son côté, Maurice, avant que d'éclater, se joignit au Roi de Dannemarck, à l'Electeur de Brandenbourg, à l'Electeur Palatin, aux Ducs des Deux-Ponts, de Mecklenbourg, de Wurtemberg, aux Margraves de Brandenbourg & de Bade; & leurs Ambassadeurs réunis allerent solemnellement demander à Charles la liberté du Landgrave (1). L'Empereur usa d'artifices suivant sa coutume, & ne donna que des espérances très incertaines.

Histoire de Hesse, 1509-1567.

1551. *Il conclut une alliance secrete avec la Cour de France.*

1552.

La Ligue de tant de Souverains réunis pour la délivrance de Philippe étoit trop puissante, pour qu'elle restât ignorée. L'Empereur reçut de toutes part des avis sur les préparatifs qu'on formoit contre lui. Mais Maurice qui étoit à sa cour & qui sollicitoit en suppliant la liberté de son beau pere, le rassura. Ce Prince néanmoins ne tarda point à travailler à l'exécution de son dessein. Il convoqua ses Etats à Torgau, laissa son frere Auguste pour gouverner en son absence, & à la tête d'une armée considérable composée de ses troupes & de celles de ses nombreux Alliés, il se joignit au Prince Guillaume fils du Landgrave, alla camper sur les bords du Danube à Donawert, & delà les deux Princes répandirent un Manifeste dans lequel ils exposoient leurs griefs contre l'Empereur. Les principaux étoient, le dessein formé d'anéantir la Religion Protestante, la Liberté Germanique & la détention aussi cruelle qu'injuste du Landgrave. Dans le même tems chacun des Alliés publioit aussi son manifeste: dans le sien le Roi de France insistoit principalement sur la honteuse captivité du Duc de Saxe & du Landgrave. Les armes des Alliés firent de rapides progrès; elles soumirent le Haut Palatinat, que les Confédérés rendirent à son maître légitime, Othon Comte Palatin, qui ne manqua pas d'accéder à la Ligue. Vainement Charlesquint, usant de dissimulation, chercha à tromper les Alliés par des conférences & par une courte trêve. On apprit qu'il ordonnoit de tous côtés des levées de troupes; & les Confédérés pro-

Maurice leve une armée & joint le Prince Guillaume fils du Landgrave.

(1) Thuan. L. 8. Sleidan. L. 26. Diar. Gunderod.

Sect. II. Histoire de Hesse, 1509-1567.

ſitant de leurs avantages pourſuivirent leurs ſuccès avec une ſupériorité décidée. Après avoir ſoumis tout le pays où ils portoient leurs pas, ils marcherent à Inſpruck où étoient l'Empereur, le Roi Ferdinand ſon frere & ſes Miniſtres. Mais à l'approche de cette armée, Charles s'enfuit précipitamment & alla ſe réfugier à Villac dans la Carniole. Par une politique adroite, mais qui ne lui réuſſit pas, l'Empereur rendit alors, après cinq ans de captivité, la liberté à Jean Frédéric de Saxe, auparavant Electeur. Charles croyoit par là oppoſer à Maurice un rival dangereux, qui avoit tant de raiſons de ſe plaindre de lui; il ſe trompoit. Cet acte de juſtice étoit tardif & ne rallentit point les hoſtilités des confédérés, qui firent de ſi grands progrès, que l'Empereur ſe crut trop heureux de prévenir de plus grands maux & de s'aſſurer de la paix qui lui fut donnée par le célebre traité de Paſſau. La principale condition de ce traité, fut que dès ce jour même le Landgrave ſeroit mis en liberté; mais la haine des Eſpagnols ne permit point que cet article fut exécuté auſſitôt qu'on l'avoit promis, & ſous divers prétextes ils retinrent encore en priſon Philippe I, qui fut enfin déclaré libre le 4 Septembre 1552, après une dure captivité de cinq ans, deux mois & quinze jours.

Succès des Alliés. L'Empereur eſt obligé de conclure le traité de Paſſau & de rendre la liberté à Philippe.

Libre enfin, le Landgrave prit la route de ſes Etats où il fut reçu avec acclamation. Il s'occupa à réparer les maux que la Heſſe n'avoit ceſſé de ſouffrir depuis qu'il lui avoit été enlevé. Ses ſoins furent heureux; il embellit, fortifia ſa capitale, rétablit les chemins & pourvut à la ſureté publique. Ligué avec Maurice & le Duc de Brunswick, il s'oppoſa avec ſuccès au Margrave Albert de Brandenbourg, qui depuis le traité de Paſſau déſoloit l'Allemagne par ſes vexations & ſes brigandages. Albert juſques alors ſi redoutable par ſes victoires, éprouva des revers, fut complettement vaincu par Philippe qui, à la vérité, arroſa ſes lauriers de larmes, par le regret que lui cauſa la mort de Maurice ſon gendre, tué ſur le champ de bataille, dans la fameuſe & ſanglante journée de Sivertshauzen. Victorieux & chéri de ſes peuples, Philippe s'occupa du ſoin généreux de pacifier l'Allemagne, & il réuſſit à réconcilier les deux branches de la maiſon de Saxe diviſées au ſujet de l'Electorat, que l'ainée réclamoit. Le Landgrave eut auſſi la gloire de terminer enfin le grand ouvrage auquel il travailloit depuis longtems & qui lui avoit coûté tant de ſacrifices. La Diete d'Augsboug ſtatua enfin que les Etats qui avoient adhéré à la Confeſſion d'Augsbourg jouiroient à l'avenir d'une entiere liberté de conſcience & de tous les autres droits dont jouiſſoient les Etats Catholiques : il fut défendu ſous les peines les plus ſéveres d'inquiéter en aucune maniere les Proteſtans, auxquels on conſerva indiſtinctement tous les biens Eccléſiaſtiques dont ils s'étoient emparés.

1553. Philippe I. livre contre Albert de Brandenbourg la célebre bataille de Siverts-hauzen.

1554-5.

Le Landgrave obtient pour les Proteſtans la liberté de conſcience.

Ce fut au milieu de ces ſoins glorieux que Philippe I fut enlevé à ſes ſujets, qui le regretterent comme des enfans reconnoiſſans déplorent la perte d'un pere auſſi tendrement aimé qu'il étoit digne de l'être. Ce bon & ſage Prince mourut à Caſſel le 31 de Mars 1567, dans la 63e année de ſon âge. Il mérita les plus grands éloges par ſa grandeur d'ame, ſon activité, ſes talens diſtingués pour la politique & la guerre, par ſon amour pour les ſciences qu'il fit fleurir dans ſes Etats, par ſon zele enfin pour la Religion & ſurtout par ſa Tolérance.

Mort de Philippe I. 1567.

SECTION

SECTION III.

Histoire de Hesse, depuis la mort de Philippe I. jusqu'à nos jours.

Sect. III. Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.

1567.

Les enfans de Philippe I partagent ses Etats.

PHILIPPE laissoit quatre fils nés de son légitime mariage avec Christine de Saxe (1), tous quatre héritiers de ses vertus & de son goût pour les arts. C'étoient Guillaume IV, il regna dans Cassel; Louis IV, Marbourg fut son partage; Philippe II à qui Rhinfels fut légué; & George *le Pieux*, qui eut Darmstadt. Quant aux enfans, fruits adulteres des amours de Philippe & de Marguérite de Saal, quoiqu'après la mort de Christine une union légale eût légitimé la passion du Landgrave pour Marguérite, elle n'avoit point légitimé la naissance de ces infortunés. Mais ils n'étoient pas moins chers à Philippe; ce Prince étoit trop juste pour les punir de ses propres foiblesses, & les abandonner à la pitié de leurs freres; il leur laissa le Comté de Dietz, & les Seigneuries de Lisberg & de Biekenbach à partager entre eux. Les allarmes paternelles du Landgrave n'étoient que trop fondées; les enfans du premier mariage refuserent de reconnoitre les autres pour une branche légitime & pour Comtes de l'Empire, & leur prodiguerent les nom de bâtards & d'usurpateurs. De ce mépris naquit une haine qui se seroit perpétuée de race en race, & qui auroit causé les troubles les plus funestes, si les enfans de Marguérite avoient laissé quelque postérité. mais aucun d'eux ne s'engagea sous les loix de l'hymen, & leur ressentiment s'éteignit avec eux.

C'étoit surtout aux soins empressés de Guillaume que Philippe étoit redevable de sa liberté: ce Prince proportionna sa reconnoissance aux services; cet aîné fut favorisé dans son testament: il eut, à lui seul, la moitié de la succession, sçavoir la Basse Hesse avec le Comté de Ziegenhain, la Seigneurie d'Itter, & la Jurisdiction de Smalcalde. Le Landgrave laissa à Louis IV le Comté de Nidda, & la Principauté sur la Lahn, qui formoient un quart de sa succession; il n'en resta donc qu'un quart à Philippe & à George; le premier eut la basse partie du Comté de Catzenellenboge, & le second eut la haute. Louis & Philippe moururent sans posterité. Ainsi nous n'arrêterons les yeux du lecteur que sur Guillaume IV & George I. Du premier sortit la branche de Cassel subdivisée depuis en celle de Cassel & de Rhinfels; & George fut la tige de celles de Darmstadt & de Hombourg.

Guillaume IV, Chef de la branche de Hesse-Cassel.

George I tige de la branche de Darmstadt.

L'Histoire de Guillaume IV n'est pas remplie de ces grands événemens, qui intéressent, qui étonnent dans celle de Philippe le Magnanime; mais s'il fit moins pour sa gloire, il fit plus pour le bonheur des Hessois: il fut le Ptolemée de l'Allemagne par ses lumieres, il en fut le Titus par sa bienfaisance, & l'on peut dire qu'il ne perdit pas un jour, qu'il ne s'occupât à pacifier l'Allemagne. De grandes contesta-

(1) Puffendorf *Introd à l'Hist. de l'univers.* — *Sillog. Genealogico-historica præcipuarum familiarum, quibus suos Principes Germania debet. Auth.* P. J. Spennero.

Sect. III. Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.

Sage Gouvernement de Guillaume IV.

tions qui auroient été portées à la Diete, & qui peut-être n'auroient été jugées que par le fer, furent soumises à ses décisions: les Seigneurs avoient une si haute idée de son sçavoir & de son impartialité, que ses conseils étoient des loix pour eux, & qu'ils n'appelloient point de ses jugemens. Tel est sur les hommes l'empire de la vertu & de la raison, que, tandis qu'il falloit des armées pour faire exécuter les arrêts rendus par la Diete, un Landgrave voyoit les siens exécutés volontairement par ceux mêmes qu'il avoit condamnés. Consulté sur le Droit public par les Souverains, il le fut sur la Physique & sur l'Astronomie par les gens de l'Art; chose sans exemple peut-être, depuis le sçavant vainqueur d'Antigonus: l'étude profonde qu'il avoit faite des mathématiques avoit rectifié son jugement, sans rien ôter aux agrémens de son imagination: il fit enfin dans la Hesse ce que François I avoit fait en France, ce que depuis Frédéric a fait en Prusse, & Pierre I en Russie. Trop éclairé pour n'être pas tolérant, il fut l'ami de la vertu dans toutes les sectes. Dix superbes châteaux, ornemens de ses Etats, lui doivent ou leur fondation ou leur embellissement; telle fut son économie, que sa magnificence ne fut point onéreuse à son peuple & que les arts utiles n'eurent point à gémir des progrès des arts de luxe. Aussi heureux par les événemens que par sa philosophie, il aggrandit ses domaines par des héritages, & non par la voye destructive des armes. Il succéda aux Maisons de Plesse, de Hoye, de Henneberg dans quelques unes de leurs possessions. Il étoit digne de posséder de plus vastes Etats, puisqu'augmenter le nombre de ses sujets, c'étoit augmenter celui des heureux; il mourut en 1592, & sa mort fut celle du sage. George son frere le suivit quatre ans après dans la tombe & laissa trois fils Louis V, Philippe & Frédéric. Philippe périt malheureusement dans un bain. Louis continua la maison de Hesse-Darmstadt, & Frédéric commença celle de Hombourg.

Mort de Guillaume. 1592.

Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel.

Les arts, les sciences & les hommes retrouverent dans Maurice ce qu'ils avoient perdu dans Guillaume. Ce Prince avoit pris soin d'orner l'esprit de son fils & de former son cœur; les sçavans, les artistes n'eurent pas besoin de protecteurs auprès de lui; il fut en même temps leur Auguste, leur Mécene & leur Emule; il cultivoit les langues anciennes par goût, les langues vivantes par nécessité, pour ne pas abandonner ses intérêts à l'ignorance ou à la fourberie des interprêtes. Ce Prince ne fit point la guerre; il ne prit les armes qu'une seule fois. Ce fut
1599. en 1599, lorsque les Espagnols, qu'on ne redoutoit point parce qu'on les croyoit assez occupés par la guerre des Pays-bas, se jetterent tout à coup dans la Westphalie. Le Landgrave touché de la situation de ses voisins, craignant lui-même pour ses Etats, leva des troupes & les envoya au secours des Westphaliens. Il ne se mit pas à leur tête, & ce fut une faute. La mesintelligence de ses officiers rallentit les opérations de la campagne; & les ennemis qu'on pouvoit accabler eurent tout le temps de faire leur retraite.

La succession de Louis de Hesse Marbourg fit naître de grands débats dans cette maison: par son testament il n'appelloit ses neveux au

partage que par voye de répréſentation; dans ce ſyſtême, Maurice devoit avoir la moitié de ſes Domaines, & l'autre moitié devoit être diviſée entre Louis de Darmſtadt, Frédéric de Hombourg & Louis de Butzbach, fils de George le pieux; mais ceux-ci prétendoient qu'étant parens de Louis de Marbourg au même degré que Maurice, chacun des copartageans devoit avoir un quart de la ſucceſſion. Le Landgrave n'eut garde d'adopter un principe ſi contraire à ſes intérêts; il ſe mit en poſſeſſion de Marbourg & de beaucoup d'autres domaines qui formoient cette moitié qu'il ſe croyoit dûe: dans tous les lieux dont il s'empara il abolit le culte des images, établit la communion de Geneve, & tenta d'anéantir le Catholiciſme. Une clauſe du teſtament déclaroit déchu de tous ſes droits à la ſucceſſion, celui qui feroit quelque changement dans la Religion établie chez ſes nouveaux Sujets. Louis de Darmſtadt ne put contenir ni ſa joye ni ſon ambition, lorſqu'il vit Maurice encourir l'excluſion; il voulut faire exécuter l'exhérédation portée par le teſtament, & ſçut mettre l'Empereur dans ſes intérêts. Pendant que duroit cette grande querelle, le Landgrave entra dans l'Union Evangélique, qu'il abandonna enſuite pour ne pas exciter en Allemagne des troubles funeſtes. Ce ne fut qu'en 1623 que l'Empereur déclara le Landgrave déchu de tous ſes droits à la ſucceſſion de Louis de Marbourg, & la donna par un jugement ſolemnel à Louis de Darmſtadt. Celui-ci trouva des partiſans dans l'Empire; le Landgrave, peu profond dans l'art de la guerre, moins exercé encore dans celui des intrigues, n'eut d'autre partiſan que lui-même: les troupes Impériales entrerent ſur ſes terres, & déjà elles menaçoient la ville de Caſſel, lorſque Maurice, préférant un repos philoſophique aux viciſſitudes de la guerre abdiqua en faveur de Guillaume V; de dix huit enfans que Maurice avoit eu de deux mariages, Guillaume & Erneſt ſont les ſeuls dont la poſtérité ait joué un grand rôle; le ſecond forma la branche de Heſſe Rhinfels.

Hiſtoire de Heſſe. 1567 à nos jours.

1604.

Differend au ſujet de la ſucceſſion de Louis de Marbourg.

1623.

Maurice abdique & cede ſes Etats à Guillaume V.

Guillaume V n'avoit point hérité du goût de ſon pere pour la paix: toute gloire acquiſe ſans péril lui ſembloit indigne d'un Prince; lorſque Guſtave Adolphe entra en Allemagne, Guillaume embraſſa le parti de cet illuſtre étranger, & brava les orages que cette conduite pouvoit attirer ſur ſes Etats. Il ne s'étoit pas encore déclaré ouvertement pour les Suédois, lorſqu'il reçut du Comte de Tilly, l'ordre de ſe déclarer pour ou contre l'Empereur, de recevoir garniſon Impériale dans Caſſel, de licencier ſes troupes, & de fournir à l'armée Impériale des vivres & de l'argent. „ Je ne ſuis ni ami, ni ennemi de Guſtave, ni de l'Empereur, répondit Guillaume; je ne recevrai point de garniſon Impériale, ni dans Caſſel ni ailleurs; mes ſoldats ſuffiſent pour garder mes places. Je ne les licencierai point, parce que j'en puis avoir beſoin pour ma défenſe. Quel que ſoit l'ennemi qui m'attaque, il me trouvera prêt à le recevoir. Je ne donnerai, ni vivres, ni munitions, ni argent au Comte de Tilly; la ſeule choſe que ce Général recevra de moi, c'eſt le conſeil d'aller chercher toutes ces choſes à Munich où regne l'abondance: la Heſſe eſt pauvre; ſi le Comte de Tilly oſoit

Guillaume V. regne à Caſſel.

Guillaume V s'attache au parti de Guſtave Adolphe. Sa réponſe au Comte de Tilly qui le ſommoit de licencier ſes troupes.

SECT III. *Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.*

„ y entrer, il pourroit y trouver ce qu'il ne cherche pas (1)." Guillaume donna cette réponse par écrit. Tilly étoit cruel & vindicatif; à la lecture de cet écrit il entra dans une telle fureur, qu'il jura de traiter toutes les villes de Hesse, comme il avoit traité Magdenbourg, & de faire un désert de toute cette contrée. Ainsi les peuples sont toujours punis des imprudences des Princes. Cependant Tilly ne put accomplir entierement ce serment terrible. A son approche les habitants des villes & des villages s'enfuirent vers le centre de la Hesse, emportant avec eux leurs grains, leurs bestiaux & leurs effets les plus précieux. La famine & l'approche de Gustave forcerent le Comte de Tilly à diriger sa marche d'un autre côté. Les menaces & les procédés du Comte, le ressentiment profond que Guillaume conservoit contre l'Empereur qui avoit donné son héritage à la Maison de Darmstadt, l'espoir de rentrer dans ces domaines, l'enthousiasme de la liberté Germanique, la nécessité de repousser les moines Dominicains, qui, en vertu de l'Edit de restitution, vouloient s'emparer de Geismar; tels furent les motifs qui jetterent le Landgrave dans le parti des Suédois. Il alla trouver Gustave à son camp de Werben, & conclut avec lui un traité d'alliance. Le Héros se déclaroit protecteur du Landgrave; si quelque ville de Hesse étoit assiégée, il devoit courir à son secours. Il promettoit de ne faire aucune paix avec l'Empereur, ni avec la Ligue Catholique, sans que le Landgrave y fut compris & ses droits conservés; de défendre les conquêtes de ce Prince comme ses possessions actuelles, de lui donner des troupes que le Prince Hessois commanderoit lui-même, s'il ne pouvoit marcher en personne à son secours: de son côté le Landgrave s'obligeoit envers le Roi de Suede, aux devoirs les plus étendus d'un bon & fidele Allié.

Le Roi de Suede conclut un Traité d'alliance avec le Landgrave.

Les deux Princes ne s'amuserent point à célébrer cette alliance par des Fêtes: Gustava alla la célébrer par des Victoires & Guillaume par des Conquêtes: le Comté de Henneberg fut le premier théâtre de ses exploits; il escalada la petite ville de Vach, & fit égorger la plupart des Impériaux qui la gardoient. Munden se rendit; mais la garnison fut mieux traitée que celle de Vach: tous les Etats de Westphalie, frappés de terreur, lui envoyerent des contributions, aimant mieux entretenir les troupes de leur ennemi, que de les voir entrer l'épée à la main dans leurs villes, & ravager leurs campagnes. Guillaume reçut ces tributs
1633. & entra cependant en Westphalie. Il courut de conquêtes en conquêtes; une sommation annonçoit son arrivée, & si elle étoit rejettée, un assaut la suivoit de près: il s'empara (2) de Dortmund, de Recklingshausen, de Borcken, de Dorsten, de Cosfeld, de Ludwigshausen, de Paderborn, de Wezel, de Lippstadt, de Soest, de Ham, de Lunen, & de beaucoup d'autres places; il eut part à la Conquête de Hamelen, & à la défaite des Impériaux qui s'étoient avancés sous les ordres du
1634. Général Mérode pour secourir cette place. L'année suivante fut marquée par moins de succès. George Duc de Lunebourg avoit joint ses forces à celles de Guillaume; l'intérêt les avoit unis; l'ambition les di-

Succès de Guillaume en Westphalie.

(1) *Hist. de Gust. Adol.* (2) *Puff. Intr. à l'Hist. de l'un.*

visa; des querelles sur le commandement, sur les préséances occupe-rent ces deux Princes, & laisserent respirer leurs ennemis; peu s'en fallut même que, dans son dépit, Guillaume ne fit sa paix avec l'Empereur; mais il aimoit plus la Suede, qu'il ne haissoit George, & se souvenant de la foi qu'il avoit jurée au Monarque Suédois, il sacrifia ses ressentimens aux intérêts d'un si puissant allié. Tel fut son attachement pour ce héros, qu'après la bataille de Nordlingen, & la paix de Prague, lorsque la Suede se vit abandonnée par la plupart des Princes Allemands, le seul Landgrave lui demeura fidele. Il feignit seulement de chanceller, & de vouloir entrer en négociation; mais cette incertitude apparente n'étoit qu'un piege pour tromper la Cour de Vienne, & rassembler de nouvelles forces. Dès qu'il se crut en état de tenir la Campagne, il marcha vers Hanau, que les Impériaux tenoient bloqué depuis longtemps. Cette ville étoit bien fortifiée, & les ennemis désespéroient de s'ouvrir un passage à travers les ruines de ses remparts; ils avoient cessé les attaques & attendoient de la famine seule un succès que leur ardeur ne pouvoit remporter. Guillaume parut & les Impériaux se retirerent: cependant leur Général Goetz entra dans la Westphalie & enleva aux Hessois quelques-unes de leurs conquêtes. Paderborn, Soest, Ham, Dortmund furent du nombre des villes qui tomberent entre leurs mains; mais la nouvelle de la bataille de Witstock arrêta tout à coup les conquérans, & les força à quitter le théâtre de leur gloire pour aller secourir leurs Alliés vaincus: ainsi les Hessois demeurerent maîtres de la Westphalie. Guillaume passa dans l'Ostfrise, & força le Comte à lui payer quinze mille écus de contribution par mois. Il méditoit de nouvelles expéditions, lorsque la mort l'arrêta: on accusa le Général Mélander de l'avoir empoisonné.

Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.

Il reste fidele à la Suede abandonnée par les autres Princes de l'Empire.

1637.

Mort de Guillaume V.

Autant Guillaume V avoit été attaché à Gustave, autant Louis de Hesse-Darmstadt avoit été constant dans son affection pour l'Empereur; cet attachement lui valut le surnom de *fidele*, & des avantages plus réels, surtout une protection décidée dans tous les démêlés qu'il eut avec ses voisins; il étoit mort en 1626. George II l'aîné de ses fils lui avoit succédé au titre de Darmstadt; Jean avoit pris celui de Breubach; & Fréderic ayant embrassé la religion Catholique, fut Cardinal & Evêque de Breslaw. Ce ne fut pas le seul de cette famille que des vues politiques ramenerent à l'Eglise de Rome. Ernest, auteur de la branche de Hesse Rhinfels, étant tombé entre les mains du Général Lamboy, fut jetté dans celles des Jesuites, qui lui firent entrevoir outre l'avantage de recouvrer sa liberté & ses Etats, celui d'assurer le salut de son ame. Ernest abjura, à peu près comme Henri IV, Roi de France, & excita, comme lui, beaucoup de murmures parmi les Protestans, beaucoup de defiance parmi les Catholiques. Cet exemple fut suivi par George Christian de Hesse Hombourg, qui servit la France & l'Espagne; Frédéric son frere qui étoit Catholique, embrassa la Religion Reformée: il offrit aussi ses services à des Puissances étrangeres, & suivit le culte des Princes auxquels il vendoit son sang: mais aucun de ces rejettons des differentes branches n'avoit égalé celui que cette maison venoit de perdre. Guillaume, à une connoissance profonde de la guerre, joignoit une présence

SECT. III. *Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.* d'esprit imperturbable, un courage qui ne dégéneroit jamais en imprudence: ferme dans ses desseins, constant dans ses affections, il craignoit moins sa ruine que la honte qui suit une perfidie; il vit des Princes plus puissans que lui changer avec la fortune, lui seul ne changea point, & mérita l'amitié de Gustave par sa générosité, comme il avoit mérité son estime par ses talens militaires.

Eloge de Guillaume V.

Guillaume laissoit un fils de même nom que lui, en bas âge; mais sa veuve Amelie Elisabeth avoit tous les talents que l'univers a admirés dans les plus illustres Régentes; sagesse dans le conseil, courage dans le péril, habileté dans les intrigues: elle sçavoit choisir de bons ministres & même s'en passer, écouter des avis prudens & en prendre d'elle même: on prétendit, que, si la mort n'eut pas enlevé Bernard Duc de Saxe Weimar peu de temps après Guillaume, elle destinoit sa main à ce Prince & vouloit former avec lui un troisieme parti dans l'Empire. Elle continua la guerre, & sçut créer des ressources dans un Etat épuisé. Ses troupes allerent grossir l'armée Françoise commandée par le Comte de Guébriant. Le Général Lamboy (1) étoit retranché près de Kempen dans l'Electorat de Cologne; il falloit prévenir la jonction de son armée avec celle des Bavarois commandés par Hazfeld, & attaquer dans des retranchements une armée plus forte que celle des François & des Hessois. Les plus grands maitres dans l'art militaire jugeoient l'entreprise impossible; mais Guébriant attendit des miracles de l'ardeur impétueuse des François secondée par l'inébranlable fermeté des Hessois. On marcha aux ennemis; & par un de ces coups auxquels la fortune doit nécessairement avoir quelque part, les retranchements furent forcés, deux mille Impériaux égorgés: Lamboy, Mercy, Landron, tous les colonels & cinq mille soldats rendirent les armes: artillerie, bagage, provisions, tout fut pris, & cette victoire ne couta que cent soixante hommes aux François & aux Hessois. On poursuivit les vaincus, qui, sans général, sans colonels, ne sçavoient où fuir. Hazfeld ne put protéger leur retraite, & se retira derriere Juliers, tandis que Guébriant maitre de Nuys & de Kempen étendoit ses quartiers dans l'Electorat de Cologne. Mais ce fut surtout au combat d'Allersheim en *1645* que les Hessois se signalerent: les rangs des François étoient rompus; le Maréchal de Grammont étoit tombé entre les mains des ennemis; la victoire sembla décidée en faveur des Bavarois, lorsque les Hessois se précipiterent sur les vainqueurs avec tant de furie, qu'ils se rendirent maitres du champ de bataille & s'emparerent de Walchstadt.

La Princesse Amelie Elisabeth prend les rênes du gouvernement.

1642. *Les Hessois réunis aux François battent les Impériaux.*

1645.

Cependant la Douairiere occupée des intérêts de ses Alliés ne négligeoit pas les siens; le fameux procès pour la succession de Marbourg n'étoit point encore terminé. Elisabeth envoya une partie de ses troupes victorieuses mettre le siege devant Marbourg: cette expédition ne fut ni longue ni périlleuse; le Commandant fit une si foible résistance, qu'il fut condamné à perdre la tête; arrêt peut-être un peu févere, qui fut exécuté à Giessen. Les Hessois conquirent tout le Comté de Catzenellebogen; mais leur Général Mortagne fut tué au siege de Caub. Enfin la branche de Darmstadt fut contrainte de demander la paix: elle l'ob-

(1) *Hist. de Guébriant par le Laboureur.*

tint, par la médiation d'Ernest Duc de Saxe, aux conditions suivantes: „ que la Maison de Cassel auroit la basse partie du Comté de Catzenelle- „ bogen, avec le bailliage & la ville de Smalcalde, & les prévôtés qui y „ sont annexées, ainsi qu'un quart de la succession de Marbourg avec cinq „ mille florins de revenu; de plus la ville & le château de Marbourg: „ que, de l'autre part, on payeroit à la Maison de Darmstadt la somme „ de soixante mille florins, & qu'on lui abandonneroit le reste de la „ succession (1). Elisabeth n'avoit plus d'ennemi à combattre dans sa famille; elle réunit toutes ses forces contre ceux qui lui restoient dans l'Empire: le Général Lamboy s'avançoit, résolu de réparer ses défaites, & de reconquérir le Duché de Juliers; les Hessois étoient postés près de Grevenbourg; il osa les attaquer, & la fortune seconda son audace; dans le premier choc, l'aîle droite des Hessois fut rompue, & leur canon pris; mais l'infanterie de Lamboy emportée par l'ardeur du pillage, se dispersa pour s'enrichir des dépouilles des vaincus. Le Général Grifs profita de ce désordre, rallia ses soldats, les ramena à la charge avec tant de succès, qu'il se rendit maître du champ de bataille, de trente drapeaux, & de onze pieces de canon. Lamboy s'enfuit, avec le Comte de Furstenberg, & le Général Sparr, laissant deux mille de ses soldats étendus sur le champ de bataille, & deux mille six cens entre les mains des vainqueurs.

Histoire de Hesse, 1567 à nos jours.

1647. *Fin du Procès touchant la succession de Marbourg.*

1648. *Le Général Lamboy est défait par les Hessois.*

Après une Régence si glorieuse, Elisabeth remit les rênes du gouvernement entre les mains de Guillaume VI son fils, qui avoit atteint sa majorité. Ce Prince regna jusqu'en 1663, qu'il fut enlevé à l'âge de trente quatre ans par un genre de mort, qui ne frappe ordinairement que la vieillesse; il avoit eu quatre fils d'Edwige Sophie de Brandenbourg: Guillaume qui mourut dans sa premiere jeunesse, Charles, Philippe, & George qui eut le sort du premier. Charles qui lui succéda, vécut sous la tutelle de sa mere, jusqu'à l'âge où les loix lui permettoient de gouverner par lui-même. Dès sa plus tendre jeunesse on avoit remarqué en lui deux goûts qu'on n'avoit point vu réunis à la fois dans aucun de ses prédécesseurs, celui des arts, & celui des armes: ses yeux sembloient s'animer d'un feu divin, & lorsqu'il contemploit les chefs-d'œuvres d'un grand maître, & lorsqu'il écoutoit le récit d'une bataille. Cassel lui doit son aqueduc & plusieurs de ses embellissemens, & le lustre nouveau qu'acquirent ses armes, qui s'étoient rouillées, si je puis m'exprimer ainsi pendant les dernieres années du regne de Guillaume VI. Il les porta contre la France; on le vit à la tête des armées Impériales partager le commandement, supérieur à ses collegues par sa sagesse, aux soldats par sa valeur. Cependant il fut quelquefois mal servi par la fortune: nous ne détaillerons point ici ses expéditions, que nous avons décrites ailleurs. George de Hesse-Darmstadt soutint aussi avec gloire le grand nom qu'il portoit; il périt les armes à la main au siege de Mastricht, dont il dirigeoit les opérations en 1676. George son neveu se signala dans la mémorable défense de Barcelone contre les François; il ne capitula qu'après la défaite des Espagnols, & après avoir soutenu cinquante deux jours de tranchée ouverte: depuis on le vit combattre en Italie,

1650. *Guillaume VI.*

Charles.

Charles embellit Cassel.

1676.

1697.

1704.

(1) *Puffend. Introd. à l'Hist.*

SECT. III. reparoître devant Barcelone, tenter la conquête de cette place, échouer
Histoire dans cette téméraire entreprise, s'embarquer sur une flotte Angloise,
de Hesse, entrer vainqueur dans Gibraltar, revenir enfin devant Barcelone, & y
1567 à nos jours. périr l'épée à la main dans l'attaque du fort Montjoui. Henri son fils se signala dans quelques combats, mais il ne put défendre Lérida contre
1705. l'impétueuse valeur des François commandés par le Duc d'Orléans.

1730. Charles passa ses dernieres années dans une paix profonde, occupé des progrès des arts & du bonheur de ses sujets. Il mourut le 23 Mars 1730, comblé de biens & d'honneurs, regretté de son peuple, estimé dans l'Empire, & dans les Etats mêmes auxquels sa bravoure avoit été funeste; la fortune s'étoit plu à accumuler ses faveurs sur sa tête, blanchie par les années; il avoit vu Frédéric son fils monter sur le trône de Suede. Ce Prince avoit commandé l'armée des Provinces-Unies; il avoit épousé en 1700 Louise Dorothée de Brandenbourg, qui ne lui laissa point de postérité. La mort l'enleva en 1705, & Ulrique Eléonore sœur de Charles XII Roi de Suede, lui succéda dans la couche de Frédéric. Ce Prince fut quelque temps le compagnon des héroïques travaux de son beau frere; mais la gloire de verser le sang des hommes avoit peu de charmes pour son cœur: ce Prince philosophe, ami des arts, ami du genre humain, parmi tous ses ayeux dont l'histoire avoit occupé sa jeunesse, préféroit le sage Guillaume IV. C'étoit lui qu'il avoit pris pour modele. Après la mort de l'Alexandre du Nord, Ulrique Eléonore assembla les Etats, & de leur consentement associa Frédéric à sa Couronne: il céda la plupart des Conquêtes de Charles XII pour s'occuper du bonheur de la Suede. Ce Royaume étoit épuisé d'hommes & d'argent, & les expéditions de Charles XII n'avoient pas été moins funestes à sa patrie qu'aux ennemis qu'il avoit vaincus. Cette contrée fut enrichie & repeuplée par la protection que Frédéric accorda aux arts & au commerce. Cependant il n'oublia point les Hessois, ses premiers sujets; il appella près de lui quelques Ministres de cette nation, & forma un Conseil de Régence, dont Guillaume son frere fut le chef. Frédéric eut
1744. peu de part aux troubles d'Allemagne. Cependant en 1744 il accéda à la Ligue de Francfort; mais il ne fit cette démarche qu'en qualité de Landgrave de Hesse, de peur de déplaire aux Etats de Suede: il mourut
1751. en 1751. C'étoit le seul Prince qui put essuyer les larmes dont tant de familles Suédoises avoient payé la gloire de Charles XII; c'étoit le seul qui pût faire revivre les arts délaissés, le commerce languissant, la marine délabrée, & rendre à la terre stérile ses cultivateurs & sa fécondité. Charles fut un grand Prince aux yeux du vulgaire: Frédéric est plus grand aux yeux des sages; & la gloire des vertus pacifiques n'est point perdue dans un siecle éclairé par la philosophie. Ne laissant point
1760. de postérité, Guillaume VIII son frere lui succéda dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, & le laissa à Frédéric son fils aîné, qui regne encore. Il y a une branche collatérale de la Maison de Hesse-Cassel qui tire son origine de Philippe, fils de Guillaume VI. Ce Prince mourut en 1721 & a laissé une nombreuse postérité, qui continue encore cette branche & dont les descendans s'appellent Princes de Hesse-Philipsthal.

Mort de Charles. Frédéric son fils monte sur le trône de Suede.

SECTION

SECTION IV.

De la Maison de Mecklenbourg & de quelques autres Maisons Illustres d'Allemagne.

On fait remonter l'origine de la Maison de Mecklenbourg jusqu'à Pribislas dernier Roi des Obotrites; Prince qui, défait par Waldemar fils du Roi Canut de Dannemarck & par le Duc de Saxe Henri le Lion, fut contraint de quitter le titre de Roi & de se contenter de celui de Duc des Wandales: il embrassa le Christianisme pour assurer sa paix avec le Duc de Saxe, qui érigea le Mecklenbourg en Evêché au milieu de l'onzieme siecle. Henri petit fils de Pribislas & Souverain de Mecklenbourg sous le titre modeste de Seigneur, eut trois fils de son épouse Sophie, fille de Charles VII. Roi de Suede, desquels Jean surnommé le théologien, fut la tige de cette Maison; mais depuis la mort de son pere les Obotrites de Mecklenbourg, ainsi que les autres peuples Slaves & Venedes, vivoient dans une sorte d'anarchie. La souveraineté sur leurs pays que l'Empereur Lothaire II. avoit conférée à Canut neveu de Henri & Duc de Sleswic, ne dura que peu de tems; Magnus Prince de Dannemarck son cousin germain l'ayant assassiné, ils se révolterent contre l'Empire dont ils étoient tributaires & détruisirent la Religion Chrétienne: Lothaire marchant contre cet usurpateur, l'obligea cependant d'acheter la paix, de se reconnoître son Vassal & le Christianisme fut rétabli dans ces contrées.

Sect. IV. Hist. de Mecklenbourg, &c. — 1054. — 1132.

Quelques années après les Evêchés que Henri le Lion avoit fondés dans le Mecklenbourg & dans la Poméranie, furent érigés par l'Empereur Frédéric I. en Principautés ecclésiastiques, & les Princes Slaves qui avoient obéi à Henri, recouvrerent en partie leur ancienne liberté lorsqu'ils furent créés Princes de l'Empire sous le nom de Ducs de Poméranie, tandis que les autres furent élevés au rang de Comtes de Schwerin ou de Mecklenbourg & resterent soumis au Duc Bernard III d'Anhalt, qui obtint le Duché de Saxe après la déposition de Henri le Lion. Cependant Canut VI, Roi de Dannemarck, monté sur le trône en 1182, se rendit maître, outre d'autres provinces, de celle de Mecklenbourg, & ce ne fut que bien des années après, que Waldemar II, son fils & successeur, ayant violé par une noire perfidie l'épouse de Henri Comte de Schwerin ou de Mecklenbourg, fut arrêté prisonnier par ce Prince; ce qui occasionna une révolte générale & fit retourner le Mecklenbourg sous la Souveraineté de l'Empire. Ce fut probablement ce Prince que les Historiens nomment Henri de Jérusalem, & qui ayant été du nombre des croisés qui accompagnerent St. Louis en Palestine, fut prisonnier des Soudans d'Egypte, jusques à ce qu'un Rénégat qui avoit connu son pere, monta sur ce trône & lui accorda sa liberté. De retour dans ses Etats il se soumit la ville de Wismar & mourut peu de tems après. Son fils & successeur Henri, surnommé le Lion à cause de son intrépidité, défit les troupes de Jean Marchgrave de Brandenbourg, qu'il avoit attaqué pour le contraindre à lui accorder quelques prétentions qu'il for-

1180. — 1224. — 1260. — 1301.

moit du chef de Béatrix son épouse, fille du Marchgrave Albert; & il le força à lui céder le pays de Stargard: Henri eut encore d'autres démêlés & en sortit toujours avec avantage. Christophle Roi de Dannemarck lui donna à titre de fief Gnoia, Schouan & leurs dépendances, de même que Rostock, qui fait aujourd'hui le Duché de Strelitz, dont le Duc de Mecklenbourg de la seconde branche est en possession. Quel-
1329. ques années après Henri mourut & laissa deux fils, savoir Albert I, Prince de Mecklenbourg & Jean Seigneur de Stargard.

1350. Ces Princes ayant fourni de puissans secours à l'Empereur Charles IV & offert leurs Etats en fiefs à ce Prince, ils furent élevés au rang de Ducs & Princes de l'Empire, du consentement des Etats, à la Diete de Prague. Albert fut souvent obligé de faire la guerre à ses voisins, & par son courage & sa prudence eut toujours la supériorité sur eux. Louis le Romain Electeur de Brandenbourg entr'autres, qui lui fit la guerre pour recouvrer la Seigneurie de Stargard, en fut si vigoureusement reçu qu'il fut obligé à faire la paix, sous condition que l'Electeur épouseroit la fille d'Albert, qui auroit pour dot la ville de Lintzen sur l'Elbe; & que l'Electeur renonceroit pour lui, ses héritiers & successeurs à perpétuité à toutes prétentions sur la Seigneurie de Stargard. Albert ne fut pas moins heureux contre les Ducs de Poméranie, qui avoient enlevé à son cousin Nicolas, de la branche de Werle, la ville de Grim: il la reprit d'assaut & détruisit malgré les oppositions d'Eric Duc de Saxe Lawenbourg, les châteaux qui servoient de retraite à des voleurs dans les Comtés de Wittenbourg & de Ratzenbourg. Il eut encore d'autres contestations avec les Ducs de Poméranie au sujet de leurs frontieres & mit entiérement en déroute près de Wolgast l'armée qu'ils lui opposerent. Magnus Torquatus Duc de Brunswic, qui sur ces entrefaites tenta de s'emparer des possessions du Duc de Mecklenbourg sur l'Elbe, en fut
1380. aussi battu & forcé de retourner dans ses Etats. Albert mourut l'an 1380, & laissa trois fils, qui furent Albert II, Magnus & Henri. Albert II avoit épousé Richarde fille d'Othon Comte de Schwerin & fut appellé au trône de Suede par les Etats de ce Royaume: pendant qu'il l'occupoit, son frere Henri chargé du gouvernement de Mecklenbourg, prit un soin particulier pour la sûreté des grands chemins & fit observer la plus rigoureuse justice contre les voleurs: il mourut en 1382. Albert III. son fils lui succéda, & sans laisser d'enfans il le suivit au tombeau cinq années
1387. après. Magnus I. son oncle continua la famille & mort en 1384 laissa un fils nommé Jean II, qui gouverna le Mecklenbourg conjointement avec
1415. son cousin Albert IV, fils d'Albert II. Ces Princes furent contraints de prêter hommage à l'Electeur de Brandenbourg, en conséquence de l'expectative de cette Maison sur leurs Duchés: ils sont les fondateurs de l'Université de Rostock. Jean II. mourut en 1423 & laissa deux fils,
1443. desquels Jean III, mort sans enfans en 1443, laissa toute la succession à son frere Henri surnommé *le gras*. Ce fut à cette époque qu'on termina le différend entre les Electeurs de Brandenbourg & les Ducs de Mecklenbourg, qui subsistoit depuis longtems sur la succession dans la Principauté de Wenden ou de Gustrow, ci-devant possédée sous la mouvance de Brandenbourg par une branche de la Maison de Mecklenbourg

& que les Electeurs vouloient réunir à leur domaine comme un fief ouvert. Par le traité qu'on conclut les Ducs de Mecklenbourg furent maintenus dans la possession de cette Principauté, & la Maison de Brandenbourg obtint par une espece de compensation le droit de succession éventuelle indistinctement dans tous les Etats de Mecklenbourg à l'extinction des mâles de cette Maison (1). Henri le gras resté seul de toute sa famille réunit tout le pays de Mecklenbourg: la branche de Werle ayant fini avec le Duc Guillaume, il entra en possession de Gustrow, de Plauen, de Parchim & de Malchim. La Seigneurie de Stargard lui revint aussi par la mort d'Ulric qui ne laissoit point d'enfans mâles. Henri mourut l'an 1477. Ses trois fils étoient Albert V, dont le mariage fut stérile, Magnus II. & Balthazar Evêque de Schwerin, qui après avoir possédé son Evêché pendant dix ans y renonça pour se marier, mais n'eut point d'enfans. Magnus II. se rendit célebre par ses belles qualités: la ville de Rostock se souleva contre lui, pour avoir établi malgré l'opposition des Magistrats & des Bourgeois un Chapitre de Chanoines dans l'Eglise de St. Jaques de cette ville; ils massacrerent le Prévôt, traînerent le Doyen en prison & chasserent les Chanoines: le Duc pour les punir assiégeoit la ville; elle fit la plus belle défense & fatigua tant son armée qu'il fut obligé de terminer cette affaire par un accord, suivant lequel le Chapitre seroit rétabli, la Bourgeoisie payeroit au Duc une somme d'argent; ceux qui pendant les troubles avoient été chassés de la ville y seroient rétablis dans leurs biens & honneurs, & les charges dont on avoit revêtu quelques-uns de ses habitans leur demeureroient jusques à leur mort. Peu de tems après cet accommodement, Magnus mourut & laissa deux fils Henri & Albert. Ces Princes partagerent entre eux les châteaux & bailliages, & posséderent en commun la jurisdiction sur la noblesse & les villes. La guerre qu'ils eurent avec les Lubecquois fut un de ces événemens que produisent de petites causes. Trois paysans ivres du pays de Mecklenbourg, dirent des paroles injurieuses à des pêcheurs Lubecquois, qui se saisissent de deux de ces paysans, & les emmenent pour s'en divertir en les faisant boire de nouveau; le troisieme qui avoit échappé, répandit l'allarme. L'on monte à cheval pour attendre les Lubecquois au pont de Dassau & en tirer vengeance: ils rencontrent les deux hommes pour lesquels ils s'étoient armés & qui leur apprennent qu'au lieu de leur faire du mal on les avoit bien régalés. On se sépare & chacun reprend le chemin de sa maison: mais à Lubec où l'on avoit divulgué que les Mecklenbourgeois étoient d'intention d'arrêter leurs barques, on détacha une brigade de cavalerie, qui à son retour gâta les bleds d'un gentilhomme de Mecklenbourg: celui-ci leur commanda fierement de sortir de ses biens; ils lui répondirent avec

Hist. de Mecklenbourg, &c.

1477.

(1) Cette Transaction fut confirmée à Francfort par l'Empereur Frédéric III. & revêtue des formes d'une expectative féodale, de l'aveu & du consentement de tous les Electeurs. Le vasselage auquel les Ducs de Mecklenbourg avoient été tenus jusques là envers la Maison de Brandenbourg, cessa dès ce moment; mais les Etats provinciaux de ce Duché lui ont prêté depuis le serment éventuel de fidélité & d'hommage: les Electeurs en ont reçu l'investiture simultanée conjointement avec les Ducs regnans, à chaque mutation qui arrivoit dans la Maison Ducale; & le Roi de Prusse Frédéric I. en a pris le titre & les armes en 1708.

SECT. IV. *Hist.* de Mecklenbourg, &c.

insolence & continuerent audacieusement leurs desordres. Le gentilhomme assisté de ses voisins les attaque & les chasse blessés & couverts de sang jusques à Lubec: le peuple qui les voit arriver dans cet état prend les armes, sort tumultuairement de la ville, fourrage les biens de quelques nobles, saccage leurs maisons & emporte tout ce qu'il peut trouver. Les Ducs de Mecklenbourg prenant ces hostilités pour une déclaration de guerre, font mettre le feu aux maisons de campagne des habitans de Lubec; qui de leur côté en font autant aux villages & maisons des Mecklenbourgeois: ceux-ci tentent vainement le siege de Moellen & sont obligés de se retirer; enfin les Etats voisins s'en mêlent & ménagent la paix. Henri ne s'occupa depuis que du bonheur de l'Etat; il
1552. embrassa le Luthéranisme & finit sa carriere en 1552, ne laissant qu'un fils nommé Philippe, qui par la foiblesse de son esprit se trouva incapable de lui succéder.

Albert son frere étoit mort avant lui, après avoir fait de vains efforts pour faire rendre à Christiern II. la couronne de Dannemarck (1). Ses fils Jean Albert I. Duc de Mecklenbourg & Ulric Evêque de Schwerin s'appliquerent à établir d'excellentes loix dans leur pays & y introduisirent la Religion Luthérienne. L'Evêque s'étant marié voulut un partage des Etats entre lui & son frere. Jean Albert n'y voulant pas consentir, Ulric employa la force, mit dans ses intérêts Henri Duc de Brunswick & par son secours se rendit maître de Boïtzenbourg. Jean Albert demanda l'assistance des nobles, mais sous prétexte de ne vouloir servir contre un de leurs Princes ils refuserent de marcher: on négocia & par le traité de paix il fut réglé, que le Duc & l'Evêque partageroient également le Duché que leur pere & leur oncle leur avoient laissé, ainsi que les abbayes & autres biens Ecclésiastiques; que l'on rendroit compte à Ulric des trésors & des meubles de son oncle & qu'il auroit seul l'Evêché de Schwerin. Les Etats Provinciaux & les Magistrats de Rostock se chargerent des dettes des deux Princes & fournirent provisionnellement un à compte pour payer & renvoyer les troupes de Brunswic. Quelques années après Jean Albert subjugua les habitans de Rostock
1576-1600. révoltés contre leurs Magistrats & mourut en 1576. De ses deux fils Sigismond Auguste n'eut point de postérité; Jean, l'aîné, gouverna quelque tems avec son oncle Ulric; mais étant tombé dans une profonde mélancolie, il ne vécut que jusques en 1592. Adolphe Frédéric I. & Jean Albert II, ses fils, formerent deux branches, celle de Gustrow & celle de Schwerin; comme la premiere est éteinte & n'a eu que deux Princes qui ayent regné, nous n'en parlerons pas séparément.

Adolphe Frédéric I. & Jean Albert II. étoient enfans lorsque leur pere mourut; ils furent élevés sous la tutelle de leur grand oncle Charles ci-devant Evêque de Ratzebourg. Ulric mourant en 1603. laissa tout son héritage à ses petits neveux, qui dans le partage qui se fit entr'eux obtinrent, le premier le pays de Schwerin & le second celui de Gustrow. On sait dans quelle longue suite de malheurs ces deux Princes
1620-1640. furent entrainés à l'occasion de la guerre de Religion dans l'Empire. Les

(1) Nous réservons les faits qui regardent la Suede & le Dannemarck pour notre Histoire desdits Royaumes.

Impériaux s'étant jettés dans la basse Saxe y vivoient à discrétion; les Ducs de Mecklenboug qui en souffrirent beaucoup, députerent à Tilly pour lui en faire quelques représentations; la réponse de ce Général fut insultante & irrita tant les Duc Adolphe Frédéric & Jean Albert qu'ils s'engagerent dans la Ligue contre l'Empereur & assisterent l'Electeur Palatin Frédéric V. L'Empereur Ferdinand II. abusant de son autorité mit par un simple Rescrit Impérial les Duc de Mecklenbourg au ban de l'Empire & les déclara déchus de leurs Etats & de leurs possessions, dont il investit son Général Wallenstein Duc de Fridland, en le nommant en même tems Grand Amiral du St. Empire & établissant à Wismar une Marine Militaire, qu'il porta à quinze vaisseaux de ligne pour détruire la navigation des Hollandois dans les mers Baltique & d'Allemagne; mais ce projet & ses autres vues échouerent tous, & bientôt cette Marine fut totalement ruinée: l'arrivée de Gustave Adolphe fit changer la face des affaires, il chassa les troupes Impériales de la Poméranie: les Ducs de Mecklenbourg profiterent de cette conjoncture favorable pour rentrer dans leurs Etats. Il n'y eut que Rostock, Wismar & Doemitz où les Impériaux se maintinrent jusques à la défaite de l'Armée de l'Empereur près de Leipzig. Alors les Ducs de Mecklenbourg rentrerent dans la pleine jouissance de leurs domaines, à l'exception de Wismar où l'on mit une garnison Suédoise: ils se réconcilierent entierement avec l'Empereur par leur accession au Traité de Prague. Quelques années après on fit à la Diete de Ratisbonne une transaction qui termina une vieille dispute entre les Maisons de Poméranie, de Wirtemberg, de Bade, de Hesse & de Mecklenbourg sur le rang & la préséance. Ces Princes convinrent après de longs débats de rouler ensemble & d'alterner pour le rang, de séance en séance, conformément à un tableau qui fut arrêté pour cet effet & qu'on suit encore aujourd'hui.

Hist. de Mecklenbourg, &c.

Jean Albert, après avoir embrassé la Religion Réformée mourut en 1636 & laissa un fils auquel il avoit donné le nom de Gustave Adolphe son libérateur. Ce Prince succédant à son pere dans le Duché de Gustrow n'étoit âgé que de trois ans; sa mere voulut s'approprier la régence & avoit même obtenu un décret de la cour Impériale qui lui confirmoit sa tutele; mais Adolphe Frédéric Duc de Schwerin son oncle s'y opposa, s'empara de la tutele & fit élever le jeune Prince contre le gré de la Duchesse Douairiere dans les sentimens de la confession d'Augsbourg. Par la paix de Westphalie qui se conclut sur ces entrefaites, les Ducs de 1648.
Mecklenbourg, ainsi que tous les autres Etats & Princes de l'Empire, qui avoient été enveloppés dans les malheurs de la Maison Palatine & dans les proscriptions prononcées par la cour Impériale, ou qui avoient été troublés par les événemens de la guerre dans la jouissance de leurs droits légitimes, furent restitués purement, simplement & indistinctement dans tous leurs droits, prérogatives & possessions qui leur avoient appartenu lors & avant le commencement des troubles de Bohême en 1619. Cependant la ville de Wismar fut ôtée aux Ducs de Mecklenbourg & en récompense les Evêchés de Schwerin & de Ratzebourg furent érigés en Principautés séculieres avec deux voix à la Diete & ils obtinrent les deux Commanderies de Nemerow & de Mirow; les douanes de Doe-

SECT. IV. *Hist.* de Mecklenbourg, &c.

mitz de & Boïtzenbourg, quatre canonicats fécularifés, dont un à Halberftadt, un à Magdenbourg & deux à Strasbourg; enfin on les déclara exemptés des contributions de l'Empire jufques à la concurrence de 200000 écus.

Adolphe Frédéric mort en 1658, laiffa entr'autres enfans trois fils, Chriftian, Frédéric & Adolphe Frédéric: l'ainé fuccéda à fon pere & vé-
1658. cut mal avec la Princeffe Chriftine Marguérite de Guftrow fon époufe; il s'en fit féparer & contracta un nouveau mariage avec la Ducheffe
1663. Douairiere de Châtillon en France, où il abjura le Luthéranifme en 1663, prit le nom de Louis & obtint du Pape une déclaration qui le dégagea de tout lien avec fa premiere époufe: le Roi de France l'honora du cordon bleu: Chriftian Louis paffa la plus grande partie de fa vie dans ce Royaume; cependant il effuya bien de défagremens de fa nouvelle époufe, qui fût même caufe que le Roi le fit arrêter: il fût remis en liberté quelque tems avant que la guerre fût déclarée entre Empire & la France. L'Empereur lui fit fignifier de quitter un pays ennemi & il
1692. fe rendit à la Haye, où il mourut en 1692 fans laiffer d'enfans de fes deux mariages. Adolphe Frédéric fon frere qui vivoit encore, prétendoit hériter en vertu de la fucceffion graduelle qui préfere un frere à des neveux; tels furent les fils de l'autre frere nommé Frédéric, qui avoit réfidé à Grabow & laiffé trois fils, favoir Frédéric Guillaume, Charles Léopold & Chriftian Louis; l'ainé de ceux-ci obtint le Duché de Schwerin. Trois ans après, le Duc de Guftrow Guftave Adolphe étant mort fans laiffer d'héritiers mâles, il y eut une nouvelle difpute entre
1697. Adolphe Frédéric & fon neveu Frédéric Guillaume. Léopald décida en faveur de ce dernier & chargea le Comte d'Eck du foin de faire exécuter fa fentence; mais les Directeurs du Cercle de la baffe Saxe s'y oppoferent: enfin on accommoda cette affaire & par une tranfaction faite
1701. à Hambourg; Frédéric Guillaume garda la fucceffion de Guftave Adolphe & dédommagea fon oncle en lui affurant 40000 écus de revenu, en lui tranfportant la Principauté de Ratzebourg, avec toutes les prérogatives y attachées, la Seigneurie & la fupériorité territoriale de Stargard & fes dépendances, les commanderies de Mirow & de Nemerow, ainfi qu'annuellement 9000 écus à prendre fur la Douane de Boïtzenbourg & une fomme d'argent pour accommoder un château où il put réfider. A peine Frédéric Guillaume fut il affermi dans fes Etats, que la Nobleffe demanda qu'il terminât le démêlé qu'ils avoient eu avec fon oncle; peu à peu les nobles avoient diminué les droits & les domaines du Souverain & refufoient les contributions; le Duc laiffa les chofes en *ftatu quo* & fe contenta d'une fomme d'argent qu'ils lui payeroient chaque année en attendant la décifion de la Cour Impériale. Le Roi de Pruffe, pour affurer à fa Maifon l'expectative du Duché de Mecklenbourg, demanda en mariage la fœur de Frédéric Guillaume, & elle lui fut accordée avec la dite expectative à l'extinction des deux branches de Schwerin & de Strelitz. Le Roi de fon côté affignoit le Duché de Cleves pour Douaire à la Princeffe & prit dès ce tems-là les armes du Duché de Mecklenbourg. Le chagrin qu'eut Frédéric Guillaume, qui étoit d'un naturel tendre & compatiffant, des maux que fes Etats fouffrirent par la guerre des Alliés du Nord contre la Suede, fans qu'il y eût pris part, le fit

tomber en langueur, & universellement regretté de ses sujets, le fit mourir à Mayence lorsqu'il voulut aller prendre les eaux de Slangenbach, le 13 Juillet 1713. *Hist. de Mecklenbourg, &c.*

Charles Léopold son frere lui succéda. Il y avoit près d'un siecle que les Ducs de Mecklenbourg étoient en litige avec les Etats de leur pays 1715. sur le droit de faire des impositions provinciales. Charles Léopold renchérissant sur les prétentions de ses prédécesseurs, s'arrogea le droit de mettre garnison dans la ville de Rostock; cette ville s'en plaignit à la Cour Impériale, & en obtint des Lettres de protection & de Sauvegarde, avec une Commission aux Directeurs du Cercle de la Basse-Saxe de les exécuter. Le Duc s'étant fait séparer de son Epouse Sophie Edwige fille de Henri Casimir, Prince de Nassau-Dietz & Stadhouder des Frisons, se remaria avec une niece de Pierre le Grand, Empereur de Russie; enhardi de cette alliance il appésantit le joug de ses sujets & avec le secours de son Oncle il forma une armée considérable pour s'opposer aux troupes de Hanovre & de Brunswic, si elles vouloient exécuter les protectoires de l'Empereur. Nous ne répéterons pas ici ce que nous 1730. avons déjà dit dans ce Volume des suites de cette affaire (1). Les possessions du Duc Charles Léopold, comprenant les Duchés de Mecklenbourg & de Gustrow, à l'exception de la Seigneurie de Stargard & les villes de Schwerin, Doemitz, Boïtzenbourg, Sternberg, Grabow, Rostock, &c. furent conférés en 1747 à son frere le Duc Chrétien Louis, qui a eu pour successeur en 1757, Frédéric son fils aîné encore regnant.

La branche de Mecklenbourg Strelitz descend d'Adolphe Frédéric II, dont nous avons parlé ci-dessus sous l'année 1701. Ce Prince mourut en 1708 & eut pour successeur l'aîné de ses fils nommé Adolphe Frédéric III qui regna jusques en 1749, lorsqu'il laissa ses Etats à son frere Charles Louis Frédéric, qui décéda en 1752 & dont le fils aîné Adolphe Frédéric IV lui a succédé & regne encore sur la Principauté de Ratzebourg, la Seigneurie de Stargard, Brode, Strelitz, Wenske, Feldberg, Wesenberg, Furstenberg, Neu-Brandenbourg, Frideland, Waldeck, les Commanderies de Mirow & de Nemerow. C'est la sœur cadette de ce Prince qui depuis a monté sur le trône d'Angleterre.

Wurtemberg ou Wirtemberg fut un Château qui a donné son nom au pays qu'on appelle le Duché de Wirtemberg situé entre Eslingen & Stutgard, très peuplé & très fertile. On y trouve six villes, beaucoup de châteaux, 938 bourgs, 645 villages, 14 abbayes, des terres labourables, des vignobles & quantité de prairies. La Justice s'y exerce au nom du Duc de Wirtemberg, pour le criminel, sans qu'on en puisse appeller; mais pour le civil on le peut faire à la Chambre Impériale. Le Duc a besoin du consentement des Etats s'il veut établir quelques impositions, mais ils lui refusent rarement ce qu'il demande & ne s'opposent qu'en cas qu'il entreprenne quelque chose contre leurs privileges: on compte que ce Prince peut mettre jusqu'à 20000 hommes sur pied; on sait que cette Maison se divise par les branches de Wirtemberg Stutgard & de Wirtemberg Montbelliard: il y a en outre une *De la Maison de Wirtemberg.*

(1) Voyez p. 41. de l'Hist. d'Allemagne dans ce Tome 41e.

Sect. IV. Hist. de Mecklenbourg, &c.

branche établie en Siléſie qu'on appelle la Julienne, comme deſcendante de Jules de Wirtemberg qui mourut en 1635. Nous ne parlons pas de la conteſtation du Duc de Wirtemberg avec les Princes de Montbelliard, qu'il ne voulut point reconnoître pour fils légitimes du Prince Léopold Evrard mort en 1709.

De la Maiſon de Bade. Les deux branches qui ont diviſé la Maiſon de Bade, en Bade-Dourlach & Bade-Bade, ſe trouvent réunies, depuis l'extinction de la derniere en 1771, ſous le Margrave actuellement regnant Charles Frédéric. Le Prince dans ces pays peut mettre les impoſitions qu'il juge à propos & n'a pas beſoin du conſentement des États. La ville de Bade eſt célebre pour ſes bains d'eau chaude, &c.

De celle de Holſtein. Le Duché de Holſtein, ſe trouve ſitué entre l'Océan, l'Elbe & la mer Baltique; une partie en appartient au Roi de Dannemarck & une autre au Duc de Holſtein Sleswick ou Gottorp: tout ce Duché releve de l'Empire. On veut que cette Maiſon deſcend du célebre Wittikind; elle ſe diviſe en pluſieurs branches, ſavoir celle des Comtes d'Oldembourg éteinte en 1657; celle des Ducs de Holſtein, Rois de Dannemarck; celle de Holſtein Sonderbourg, dont le deuxieme fils de Chriſtian III. Roi de Dannemarck fut la tige, & qui a donné les branches de Nordbourg & de Ploen; enfin celle de Holſtein Sleswic ou Gottorp, qui deſcend d'un frere dudit Roi Chriſtian III.

D'Anhalt. La Maiſon d'Anhalt eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres d'Allemagne; elle deſcend d'Albert l'*ours*, Comte d'Aſcanie & Prince d'Anhalt, qui obtint de l'Empereur Conrad III, l'an 1152, le Marchgraviat & Electorat de Brandenbourg. Il y a pluſieurs branches de cette Maiſon, ſavoir Anhalt-Deſſau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt Coethen, Anhalt Zerbſt, &c.

De Naſſau. La Maiſon de Naſſau n'eſt pas moins ancienne & illuſtre: elle poſſédoit depuis longtems le Comté de ce nom, dans le tems qu'Othon Comte de Nasſau, (de qui l'on voit encore le tombeau à Nuremberg,) commanda 920 l'armée de l'Empereur Henri l'*oiſeleur*. Il y a quelques généalogiſtes vers l'an qui le font deſcendre d'un Prince de Suede nommé *Naſſua* & dont Jules Céſar parle dans ſes Commentaires; mais, il y a lieu d'en douter, puiſque dans ces tems-là les noms de famille ne furent point d'uſage; les branches qui exiſtent encore de cette Maiſon; ſont celles de Naſſau Orange, Naſſau Siege, Naſſau Hadamar, Naſſau Uſingen, Naſſau Saarbruck & Naſſau Weilbourg.

Nous ne pouſſerons pas plus loin cette énumération des Maiſons illustres qui ſont une République de Princes, de l'Empire d'Allemagne; nous avons déjà remarqué qu'en voulant en donner l'Hiſtoire particuliere cet ouvrage deviendroit d'une étendue à faire peur; & en conſultant la Généalogie de Hubner ou d'autres Auteurs, on trouve tout ce qu'on peut déſirer ſur cette matiere, &c.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.



SUITE DU LIVRE XXV.

CHAPITRE VIII.

Contenant un Tableau du Droit Public des Loix, des Conſtitutions & du Gouvernement civil & politique de l'Empire d'Allemagne.

SECTION I.

De l'Empire en général, de l'Empereur, du Roi des Romains & des Etats de l'Empire.

LE nom d'Empire d'Allemagne a été ſubſtitué depuis quelques ſiecles à celui d'Empire Romain, dont il tire ſon origine & qu'il porte encore, mais dont il ne faut pas prétendre que l'Empereur ait droit ſur Rome ou ſur le Royaume d'Italie, & encore moins que celui qui en eſt le Chef éminent en ſoit le Souverain, comme Charlemagne & les Empereurs de l'ancien Empire Romain. On a beaucoup diſputé lequel des noms inventés par Ariſtote puiſſe convenir à la forme du Gouvernement de l'Empire actuel; nous croyons qu'il n'y en a aucun qui lui convienne & nous avouons en même tems qu'il eſt preſqu'impoſſible de lui donner quelqu'autre nom qui la puiſſe déſigner. En effet, le Gouvernement de l'Empire tient du *Monarchique*, lorſqu'on y voit l'Empereur revêtu des ornemens de la Royauté, préſider dans les Aſſemblées des Electeurs & des Princes en qualité de Souverain: il tient de l'*Ariſtocratique*, en conſidérant que ces Electeurs & ces Princes ont avec lui la principale autorité; & enfin du *Démocratique*, en ce que des Villes, des Evêques, des Abbés, des Abbeſſes, &c. ont droit de ſéance & de ſuffrage dans les délibérations de l'Etat. De cet aſſemblage de divers membres, diviſés entre eux, réunis pour la conſervation commune, dont chacun a ſes immunités, droits & prérogatives, qui malgre leur inégalité de pouvoir, participent tous au Gouvernement, quelques au-

Sect I. *Tableau* de l'Empire.

De l'Empire.

SECT. I. *Tableau de l'Empire.* teurs ont conclu qu'il étoit *Polycratique* ; mais le partage inégal de l'autorité détruit cette opinion. Enfin, nous laiſſons au Lecteur la liberté de juger de la forme du Gouvernement de l'Empire ; nous croyons que c'eſt une République, dont le Chef ſe nomme Empereur, ſans en être le Souverain, c'eſt-à-dire pris individuellement & agiſſant ſans le concours des Etats de l'Empire, leſquels chacun en particulier, ſont co-impérans dans les actes de la Souveraineté, qui réſide en eux, conſidérés en leur totalité; & dont l'Empereur eſt le Repréſentant & le Dépoſitaire, lorſque ce qu'il fait, eſt conforme aux réſolutions des Etats & en eſt une ſuite (1). Il eſt vrai qu'en de certains cas l'Empereur ſemble agir ſouverainement & qu'il a des droits qui dépendent abſolument de lui, comme ceux de régale, de juſtice, de privileges & d'exemptions; mais ſes décrets n'ont point de force, s'ils ne ſont confirmés par les Etats; de ſorte que, par une dépendance mutuelle, il ſe fait un équilibre d'autorité, qui modifie la puiſſance du Chef & affermit l'indépendance & la liberté des Membres de l'auguſte Corps Germanique. Nous pourrions parler ici à l'imitation de nos Auteurs Anglois, des changemens que l'Etat de l'Empire & la puiſſance des Empereurs ont ſubis, mais comme nous avons eu ſoin de les rapporter ſucceſſivement dans notre Hiſtoire, nous y renvoyons nos Lecteurs.

De l'Empereur. L'Empereur porte toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, & prend les titres de *toujours Auguſte*, de *Céſar*, & de *Sacrée Majeſté*. Cette dignité lui donne le rang devant tous les Rois & Princes Chrétiens; mais peu de revenu & de domaine, puiſqu'en qualité d'Empereur, il n'a pas même une ville à lui, de ſorte que s'il n'avoit en propre aucun pays où il pût faire ſa réſidence ordinaire, il devroit établir ſa demeure dans une des villes Impériales, comme à Aix-la-Chapelle, Nuremberg, &c. Pour ce qui eſt de ſon pouvoir, nous venons de remarquer que, quoiqu'il ſoit très-conſidérable, il a néanmoins des bornes & des reſtrictions qui marquent aſſez qu'il eſt ſeulement le chef, & non le maître de l'Empire, puiſque la ſouveraineté ne lui en appartient que conjointement avec les Electeurs, Princes & Etats de ce grand Corps, & que l'Empereur n'a d'autre autorité légitime que celle que les loix lui accordent, d'autant plus qu'il eſt électif & peut être dépoſé. Nous ne nous arrêterons pas ſur ſon élection, qui ſe fait toujours par les Electeurs, & doit ſe faire à Francfort ſur le Mein ſuivant la Bulle d'or; (2) néanmoins il y a eu des Empereurs élus à Ratisbonne & l'Empereur Joſeph I. fut élu Roi des Romains à Augsbourg. On prétend que le couronnement doit ſe faire à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne: mais comme celui de Mayence lui diſputoit ce droit comme

(1) *Vide Schaumbourg*, *Not. ad Mozamb. p.* 227.

(2) On la trouve à la fin de notre *Tome* 40e. & on y peut voir dans le Chapitre I. §. XVIII. &c. de quelle maniere l'élection de l'Empereur ou celle du Roi des Romains doivent être faites; mais il eſt bon d'obſerver que ce qui y eſt dit du Roi des Romains, doit s'entendre de celui qu'on élit après la mort & point d'un Roi des Romains élu du vivant de l'Empereur: comme cependant quelques-uns de nos Lecteurs pourroient déſirer d'en avoir une Relation ſuccinte, nous la donnons à la fin de ce Chapitre.

Archi-Chancelier & le premier Métropolitain de l'Empire d'Allemagne, on est convenu par la transaction de 1657 qu'il suffisoit que le couronnement se fît dans quelque ville de l'Empire ; qu'ils jouïroient de ce droit chacun dans leur province ; & que, si le couronnement se faisoit dans un lieu tiers, ils le feroient alternativement. On voit par là que ce n'est plus la coutume, comme autrefois, que l'Empereur aille à Rome recevoir la couronne Impériale des mains du Pape, usage dont Charle-quint a commencé de se dispenser & que ses successeurs ont entiérement aboli depuis. Dès que l'Empereur a été élu & proclamé, tout se fait en son nom; mais comme son pouvoir émane de l'Empire & point de sa personne, les Electeurs lui prescrivent immédiatement après son élection, par une espece de contrat politique, appellé *Capitulation*, certaines conditions qu'il jure d'observer & qui sont comme une barriere à son autorité pour l'empêcher de s'étendre trop loin; on peut voir ce qu'elle contient ordinairement, par les Capitulations de Charles V. & de Mathias, dont nous avons donné le précis aux endroits cités ci-dessous (1). *Tableau de l'Empire.*

Le titre de Roi des Romains désignoit autrefois les Empereurs mêmes non encore couronnés, & aujourd'hui celui qu'on choisit de leur vivant pour leur succéder; par où l'on supplée en quelque sorte au droit d'hérédité, puisqu'on y nomme ordinairement un Prince de leur Maison. Les formalités & cérémonies de l'élection & du couronnement d'un Roi des Romains sont à peu près les mêmes que pour un Empereur; cela ne differe qu'en ce qu'au lieu de la couronne Impériale, on lui met une couronne ouverte; qu'on ne lui prête serment, qu'après la mort de l'Empereur; & que l'aigle déployée qu'il porte dans ses armes, n'est qu'à une tête, au lieu que l'aigle Impériale en a deux: il est, en vertu de sa qualité, Vicaire de l'Empire, représente l'Empereur en cas d'absence ou de maladie, il agit en son nom & par son ordre; mais dans le cas qu'on auroit élu un Roi des Romains, au dessous de l'âge de dix huit ans, les Vicaires ordinaires de l'Empire sont ses tuteurs jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge: on lui donne le titre de Majesté; il est à la gauche de l'Empereur dans les cérémonies, mais un peu derriere lui, & l'épée qu'on porte nue devant celui-ci, se porte dans le fourreau devant le Roi des Romains: il prétend avoir le pas sur les autres têtes couronnées, mais jamais les Puissances étrangeres n'en ont reconnu la validité; aussi ne trouve-t-on parmi les auteurs les plus dévoués à la Maison d'Autriche qu'aucun en ait justifié cette prétention. *Du Roi des Romains.*

Les Membres de l'Empire sont divisés en *Etats* nommés *immédiats*, parce qu'ils relevent immédiatement de l'Empire, & *Etats médiats*, qui dépendant des premiers, n'en relevent que médiatement: il y a deux sortes d'Etats immédiats, ceux qui ont séance & voix aux Assemblées de l'Empire & qui contribuent aux charges publiques, qu'on nomme *Etats de l'Empire*, comme les Princes, les Prélats, les Comtes, les *Etats de l'Empire.*

(1) *Voyez notre Tome XL. p. 379. pag. 486, & encore p. 528.*

SECT. I. *Tableau de l'Empire.*

Villes Impériales; & ceux qu'on nomme ſimplement *Etats immédiats*; tels que la Nobleſſe libre, quelques Chapitres d'Allemagne & les Feudataires d'Italie, qui n'ont que la prérogative de l'Immédiateté, ſans avoir les droits de ſéance & de ſuffrage dans les Aſſemblées (1). C'eſt dans la Diete ou Aſſemblée des Etats que réſide la Souveraineté; les Allemands l'appellent *Reichſtag*, c'eſt-à-dire *Journée de l'Empire*, parce qu'anciennement on la convoquoit tous les ans pour régler les affaires, tant générales que particulieres. On ne la convoqua enſuite que dans les cas néceſſaires: mais à préſent il y a toujours à Ratisbonne une Aſſemblée des Princes & Etats de l'Empire qu'on nomme la Diete, compoſée de trois Claſſes ou Colleges, qui ſont le College des Electeurs, le College des Princes de l'Empire & le College des Villes Impériales: diſtinction qui a été établie dans la Diete de Francfort en 1580.

SECTION II.

Des trois Colleges, I°. des Electeurs, II°. des Princes & III°. des Villes Impériales.

SECT. II. *Du College des Electeurs.*

LE premier de ces Colleges conſiſtoit originairement en ſept Electeurs, ſavoir trois Eccléſiaſtiques, les Archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne, & quatre Seculiers, le Roi de Bohême, le

(1) La qualité d'immédiat, eſt plutôt réelle que perſonnelle, & réſulte tant de la notoriété, que des ordonnances nouvelles de l'Empire. Ceux dont la perſonne & les fiefs relevent directement de l'Empire, ſont véritablement immédiats: mais lorſqu'ils ſont privés du droit de voix & de ſéance dans les aſſemblées générales, ils ne ſont pas réputés Etats de l'Empire, & par conſéquent ils ſont exempts des contributions publiques: tels ſont quelques Chapitres, quelques Commandeurs de l'Ordre Teutonique, pluſieurs Villes d'Italie, les Ducs de Milan & de Mantoue, le Marquis de Montferrat; tels ſont encore les Chapitres des Egliſes Cathédrales, lorſqu'ils ſont appellés aux Etats, pendant la vacature du ſiege, parce qu'ils ſont ſoumis directement à leurs Prélats & à la juriſdiction Epiſcopale; ce qui fait qu'ils ne ſont que médiats: tels ſont enfin les habitans d'une ville libre de l'Empire, parce qu'ils ſont ſoumis directement à leurs Magiſtrats, leſquels repréſentent la ville, & jouiſſent ſeuls du privilege d'*Immédiateté*; de ſorte qu'il n'eſt pas permis à une ville libre de porter à la Chambre Impériale la cauſe d'un de ſes habitans contre un immédiat, ſi ce n'eſt qu'elle même s'y trouve intéreſſée. Pour ce qui concerne les Gentilshommes immédiats, on doute, s'ils ne ſont point Etats de l'Empire, ou chacun en particulier, ou tous en général, c'eſt à dire en corps de Nobleſſe. Ceux qui tiennent l'affirmative, appuient leur opinion ſur la préface de la Bulle d'or, qui ſemble ne laiſſer aucun doute ſur le Droit qu'a la Nobleſſe, d'aſſiſter aux Aſſemblées, en diſant que l'Empereur étoit accompagné *des Princes*, *des Comtes*, *des Barons*, *des Grands & des Nobles*; & que ſi depuis on a ceſſé de les y appeller, ce n'a été que pour les exempter des Charges publiques qui les ruinoient; mais qu'un réglement fait pour leur utilité en apparence, ne doit pas leur devenir préjudiciable en les privant du droit de ſéance dans les Aſſemblées: ceux qui ſoutiennent la négative, veulent que même en corps, ils ne peuvent pas être cenſés Etats de l'Empire, parce que, quand l'Empereur fait quelques ordonnances au nom de l'Empire, qui concernent la Nobleſſe, les Etats en traitent enſuite avec elle.

Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe & le Marchgrave de Brandebourg. Nous avons vu que Ferdinand II, se vengeant du Comte Palatin Frédéric V, d'avoir accepté la couronne de Bohême, le dépouilla de sa dignité Electorale, en la conférant à Maximilien Duc de Baviere, (1) & que pour le bien de la paix il fut jugé à propos en 1648 de créer un huitieme Electorat en faveur du Comte Palatin Charles Louis, (2) à condition que ce nouvel Electorat seroit aboli, dans le cas qui vient d'arriver, savoir l'extinction de la branche masculine de Baviere, dont la branche Palatine hérite les droits. Enfin nous avons rendu compte (3) du neuvieme Electorat, que l'Empereur Léopold établit en 1692, en faveur d'Ernest Auguste Duc de Brunswick Lunebourg Hanover, & des difficultés que cette Maison essuya, jusqu'à ce que l'Empereur Joseph I. trouvât moyen de les lever, & que Georges Louis de cette Maison, depuis Roi d'Angleterre, fût unanimément reconnu dans cette dignité, dont depuis ce tems-là ses successeurs ont paisiblement joui (4).

Tableau de l'Empire.

Droits & Priviléges des Electeurs.

La dignité Electorale est si éminente, que ceux qui la possedent, prétendent aller de pair avec les têtes couronnées; & il semble que la Bulle d'or l'autorise dans le XXIV[e] Chapitre, lorsqu'elle dit, de ceux qui attenteront à leurs personnes, (5) qu'ils subiront les peines qu'encourent les criminels de Leze-Majesté. C'est pour cette raison que dès le commencement de leur institution, lorsqu'ils alloient à la cour de l'Empereur, S. M. I. venoit au-devant d'eux, à une grande lieue & demie du lieu où elle faisoit sa demeure, usage qui mettoit trop d'égalité entre les Electeurs & l'Empereur, pour ne pas choquer la délicatesse des Princes de la Maison Autriche; aussi ne dura-t-il que jusqu'au tems de Charles V, qui fut le premier qui s'en dispensa, sous prétexte de ses infirmités, qu'il accompagna de tant de civilités, qu'il disposa les Electeurs à recevoir ses excuses, ne prévoyant pas que c'étoit un piege que ce rusé Monarque leur tendoit, pour les priver pour toujours du plus beau droit de leur dignité. Cependant cela n'empêcha pas qu'ils ne refuserent longtems le titre de *Majesté* à tous les Princes de l'Europe, à l'exception du Roi de France; c'est ce qui choqua tant le Roi de Suede, qu'il s'en plaignit fortement; mais les Electeurs lui répondirent par une lettre, le 13 d'Août 1630, qu'ils étoient en possession de n'accorder aux Rois que le titre de *Dignité Royale*; & afin que ce Monarque se payât de leurs raisons, ils lui représenterent que, quoique l'Electeur de Brandebourg fût vassal de la couronne de Pologne, il n'accordoit au Roi de Pologne que le même titre quand il étoit en Allemagne, & qu'il ne lui donnoit celui de *Majesté* qu'en Pologne, où il le considéroit comme son Souverain. Quoi qu'il en soit, malgré tous les avantages que les Electeurs peuvent tirer de la Bulle d'or, pour favoriser leur prétention sur l'égalité qu'ils se flattent qu'il y a entr'eux & les têtes couronnées, &

(1) *V. notre Tome* XL. *p.* 497. (2) *Ib. pag.* 527. (3) *Ibid. pag.* 566
(4) *V. Tome* XLI. *p.* 8. *& les Lettres Historiques de M. Dumont, de l'année* 1698. *sur cette matiere.* (5) *V. l'Appendice de notre Tome XL. p.* 21.

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

les exemples cités touchant les Rois de Suede & de Pologne, ils y ont renoncé par leur souscription au quatrieme Article de la Capitulation de l'Empereur Ferdinand III, qui porte en termes exprès, que les Ambassadeurs des Electeurs céderont à ceux des têtes Couronnées dans la Cour même de l'Empereur, où il semble qu'ils seroient plus en droit de faire valoir leur prétendue égalité avec les Rois, qu'en aucun autre endroit du monde; mais s'ils sont mal fondés de prétendre au droit d'égalité entr'eux & les Rois, il faut convenir aussi qu'ils en ont tant d'autres si grands, qu'il n'y a aucune dignité en Europe qui en ait d'approchans, si nous en exceptons la dignité Royale.

Parmi ces dignités, il y en a qui sont communes au caractere Electoral, & d'autres qui sont particulieres à chaque Electeur : pour distinguer celles qui sont communes d'avec celles qui sont particulieres, il faut sçavoir que chacun d'eux a une charge à la Cour Impériale, à laquelle il y a des attributs attachés, qui lui sont propres, sans qu'aucun des autres Electeurs en partage la jouissance. L'Archevêque de Mayence est Archi-Chancelier en Allemagne, celui de Treves dans le Royaume d'Arles, & celui de Cologne en Italie; mais il n'y a que celui de Mayence qui soit dans l'exercice réel de sa charge, parce que par la vente que les Empereurs ont fait du droit de Souveraineté qu'ils avoient anciennement dans les Gaules & en Italie, ceux de Treves & de Cologne n'ont conservé que le vain titre des leurs. Le Roi de Bohême est Archi-Echanson, l'Electeur de Baviere Archi-Grand-Maître de la Maison Impériale, Vicaire général dans la Suabe, la Franconie & la Baviere, ou pour mieux dire dans toute la partie de l'Allemagne, qui s'étend depuis la source du Rhin & du Danube, jusqu'aux Pays-Bas: l'Electeur de Saxe est Archi-Maréchal & Vicaire de l'Empire, dans tous les pays qui suivent le Droit des Saxons, & dans les Duchés de Brunswic, de Lunebourg, de Poméranie, de Meklenbourg & de Breme, & généralement dans tous les autres pays situés dans la haute & basse Saxe, quoique le Droit commun y soit observé: l'Electeur de Brandebourg est Archi-Chambellan: l'Electeur Palatin étoit Archi-Tréforier ou Sur-intendant des Finances de l'Empire; & celui d'Hanover portoit, en attendant, le titre d'Archi-Porte-Banniere.

De l'Archevêque de Mayence.

L'Archevêque de Mayence est comme le Doyen du College Electoral, & en cette qualité il précede tous ses collegues, qu'il a droit de convoquer & de leur marquer le jour destiné pour l'élection de l'Empereur, ou du Roi des Romains, de leur faire prêter le serment entre ses mains, de recueillir leurs voix, & de prononcer le Décret de l'élection. Il couronne l'Empereur, comme nous avons déjà remarqué. Il est Garde-Sceau de l'Empire, & dépositaire de tous les Actes, Archives, Chartres, même de la Matricule, & en cette qualité il contresigne toutes les Résolutions qu'on prend dans les Dietes particulieres & générales, & généralement tous les Actes qu'on publie au nom de l'Empire, si ce n'est qu'il soit absent; & en ce cas le Chancelier de l'Empereur signe pour lui en qualité de Vice-Chancelier, en vertu du serment de fidélité qu'il est obligé de lui prêter, avant que de se mettre

en possession de la Vice-Chancelerie. Lorsque quelque Electeur, ou Prince, ou autre membre de l'Empire ne peut pas assister en personne aux Dietes & Assemblées générales, les Ambassadeurs ou Députés qui y vont de leur part, sont obligés de lui communiquer leurs pouvoirs & lettres de créance, & ne peuvent pas partir avant la clôture des Etats, sans sa permission. Toutes les sommations, protestations & autres actes importans qui regardent les affaires communes de l'Empire, se font par devant lui. Lorsqu'il y a lieu de demander la revision des Procès jugés par la Chambre de Wetzlar à cause de quelque nullité, injustice, négligence ou autre défaut, dans le fond ou dans la forme de la part des Juges, c'est à lui à qui il appartient d'en prendre connoissance, & de nommer des Commissaires Examinateurs, après en avoir donné avis à la Chambre & à l'Empereur. Il a droit de visiter & de réformer la Chambre, lorsque les Réglemens de l'Empire ne sont pas exactement observés: il pourvoit de son chef à toutes les charges de la Chancelerie, & les Ministres étrangers sont obligés de s'adresser à lui lorsqu'ils ont à traiter avec l'Empire.

Tableau de l'Empire.

De l'Archevêque de Treves.

L'Archevêque de Treves a rang immédiatement après celui de Mayence; il possede de très-grands avantages, outre ceux qui lui sont communs avec les autres Electeurs. Nous ne parlerons pas de ceux qu'il avoit anciennement comme Archi-Chancelier de l'Empire dans les Gaules, puisqu'il ne peut plus avoir aucune inspection dans un pays où l'on ne reconnoît en aucune maniere l'autorité de l'Empire d'Allemagne. Ce qu'il a de réel & d'effectif, c'est l'honneur qu'il a d'opiner le premier, de faire opiner celui de Mayence, & de lui faire faire le serment que les Electeurs sont obligés de prêter avant que de procéder à l'élection. Dans toutes les assemblées, tant générales que particulieres, il se place vis-à-vis de l'Empereur, sans aucune distinction des lieux, sans qu'il puisse prétendre aucune autre séance, non pas même dans son Diocese, supposé qu'il s'y fît quelque assemblée. Il peut de son autorité proscrire & mettre au Ban de l'Empire, ceux qu'il a excommuniés, & qui ne se réconcilient pas un an après la publication de l'excommunication. Il peut réunir au Domaine de son Eglise tous les Fiefs relevans de l'Empire qui sont situés dans son Diocese, faute de rendre hommage dans le tems porté par les Ordonnances, & tous ceux qui relevent de son Eglise y sont réunis par les mêmes voies que les Fiefs Impériaux retournent à l'Empire, si ce n'est que les héritiers ou successeurs soient en état de produire des preuves authentiques de leurs privileges.

De l'Archevêque de Cologne.

L'Archevêque de Cologne, en qualité de Grand-Chancelier de l'Empire en Italie, ne fait aucune fonction de sa charge, quoiqu'il y ait des Principautés en Italie qui reconnoissent encore l'Empire, parce qu'elles sont gouvernées par des Princes qui possedent le titre de Vicaires perpétuels de l'Empire; cependant s'il se trouvoit en Italie, il précéderoit l'Archevêque de Mayence, de même qu'il le précede dans toute l'étendue de son Diocese, suivant l'ordre établi par la Bulle d'or, qui lui assigne sa place à la droite de l'Empereur, & la gauche à l'Electeur de Mayence. Il opine le second, c'est-à-dire immédiatement après l'Archevêque de Treves. Il a alternativement & dans son Diocese le droit de couronner

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

l'Empereur, comme nous avons déja vu. Ses ſujets ne peuvent pas être ajournés en premiere inſtance à la Chambre de Rothweil, & on ne peut pas appeller de ſes ſentences lorſque la ſomme n'excede pas celle de cinq cens florins; il faut même que les appellations ſe faſſent dans ſix mois après la ſentence prononcée, & qu'on donne bonne & ſuffiſante caution, faute de quoi il n'y a pas lieu d'appellation. Quoique Cologne ſoit une ville libre, par conſéquent ſujette immédiate de l'Empire, & par conſéquent indépendante de l'Archevêque, cependant il y fait exercer la juſtice criminelle par ſes Officiers.

Du Roi de Bohême.

Après les Electeurs Eccléſiaſtiques, le Roi de Bohême, Archi-Echanſon de l'Empire, eſt le premier des Electeurs ſeculiers, & malgré une opinion contraire qui a cauſé bien des diſputes, nous ſoutenons qu'il a les droits des autres Electeurs & que le Royaume de Bohême a été regardé de tout tems comme un des principaux membres de l'Empire, à la ſouveraineté duquel, les Ducs, tandis que ce Pays n'a été qu'un Duché, & les Rois, depuis qu'il a été érigé en Royaume, ont toujours été ſoumis. Charlemagne en 806 reçut l'hommage du Prince de Bohême comme Membre de l'Empire. Ceux qui vinrent enſuite, donnerent les mêmes marques de dépendance & de ſoumiſſion à Louis le Débonnaire, à Louis le Germanique, à Charles le Gros; & depuis que l'Empire a paſſé de la domination des François à celle des Allemands, la même choſe s'eſt obſervée juſqu'à ce que les Rois de Bohême ont été diſpenſés de cette redevance, à cauſe que pluſieurs Princes qui ont gouverné l'Empire, étoient en poſſeſſion de la Couronne de Bohême. Mais ce qui marque encore mieux la dépendance des Rois de Bohême envers l'Empire, c'eſt l'obligation indiſpenſable où ils étoient autrefois d'accompagner l'Empereur en Italie, avec trois cens lances, & à quoi on les contraignoit par la rigueur des Loix de l'Empire, lorſqu'ils vouloient s'en exempter: pluſieurs fois même l'Empire a exercé toute l'étendue de ſa puiſſance ſur les Ducs ou ſur les Rois de Bohême, & leur a fait ſentir que, comme un de ſes Membres, ils devoient entrer dans ſes interets comme dans ceux de leur Chef, duquel ils ne pouvoient pas ſe ſéparer. Othon II, mit au Ban de l'Empire le Souverain de Boheme, pour s'être ligué contre lui avec Henri Duc de Baviere, qui lui diſputoit l'Empire en 1028. Conrad II prononça la même ſentence contre Ulric, pour le punir du meurtre qu'il avoit commis en la perſonne de Jaromir ſon frere. Uladiſlas Duc de Bohême ayant refuſé à Henri III de lui payer le tribut qu'il lui devoit, cet Empereur porta la guerre dans ſes Etats en 1040 & le força à le lui payer, avec cette circonſtance, que lorſqu'il s'alla jetter à ſes pieds, pour lui demander pardon de ſa déſobéïſſance, il lui dit: *quel triomphe eſpérez-vous, ô grand Empereur, d'une guerre que vous faites à un pays & à un peuple qui eſt à vous?* (*a*)

Ce qui prouve en outre leurs droits de ſéance dans les Dietes & Aſſemblées de l'Empire, c'eſt ce que Wicquefort indique dans le 13e Chapitre de ſon Diſcours Hiſtorique de l'élection de l'Empereur, quarante-quatre Dietes depuis Othon II juſqu'à l'Empire de Charles V, auxquelles les

(*a*) On n'a qu'à lire au reſte le *Ch.* I. de ce *Livre.*

les Souverains de Bohême ont assisté, avec cette circonstance, que lorsqu'ils faisoient quelque difficulté d'y assister, on les y forçoit à peine du Ban de l'Empire, comme il arriva à Boleslas, pour avoir refusé de se rendre à celle qu'Othon I fit convoquer à Weimar en 975. Longtems les Rois de Bohême, il est vrai, ne se sont pas trouvés aux élections ni aux Dietes générales, à cause que la plupart des Empereurs étoient eux-mêmes en possession du Royaume de Bohême; mais cela n'empêche pas que depuis que l'Empire est électif, ils n'aient eu droit d'y assister, & outre les preuves déjà alléguées, ils s'y trouvent autorisés par le témoignage des Empereurs, des autres Electeurs, & par la Bulle d'or. *Après avoir fait faire une exacte recherche*, dit Rodolphe I (dans un Décret donné à Erfort le 26 Septembre de l'année 1290) *du droit que notre très cher fils & Prince, l'illustre Roi de Bohême & ses héritiers peuvent avoir dans l'Empire, & à l'élection du Roi des Romains, nous avons trouvé par la déposition & par le témoignage de tous les Princes, Barons, Nobles & Seigneurs de l'Empire, comme aussi par celui de plusieurs autres personnes âgées, que le Roi de Bohême doit être, & est en effet Echanson de l'Empire, & que lui & ses successeurs doivent avoir droit & suffrage à l'élection du Roi des Romains, de même & en la même qualité que les autres Electeurs; c'est pourquoi nous disons que les droits de Grand-Echanson n'appartiennent pas seulement au Roi de Bohême & à ses héritiers, mais aussi qu'ils ont appartenu ci devant à ses prédécesseurs, pere, ayeul, bisayeul & trisayeul; c'est pourquoi désirant pourvoir à ce que le Roi de Bohême ou ses héritiers n'y soient point troublés à l'avenir, nous disons, reconnoissons & déclarons par ces présentes, que les droits & la charge de Grand-Echanson, aussi bien que la voix & la séance à l'élection du Roi des Romains, appartiennent au Roi de Bohême.* En 1356, dix ou douze jours avant la publication de la Bulle d'or, l'Empereur Charles IV, jaloux des intérêts de sa famille, voulant lui conserver ses droits dans le College Electoral, dont il avoit déjà projetté la forme, telle que nous la voyons aujourd'hui, fit donner par Robert, Comte Palatin du Rhin, un certificat dans les formes, conçu en ces termes: *quoiqu'on n'ait jamais douté des droits que l'illustre Roi de Bohême, notre Coélecteur & collegue, a hérités de ses prédécesseurs, pere, ayeul, bisayeul & trisayeul, & qu'il possede encore présentement, tant par droit, que de fait, aussi bien que nous & les autres Princes nos Coélecteurs, de pouvoir élever le Roi des Romains à la dignité Impériale, & que cela soit plus clair & plus certain que le soleil..... Nous disons & déclarons en bonne forme & en conscience, non point légerement & avec précipitation, mais après une mûre délibération & une très exacte enquête, que nous avons faite avec les autres Princes Coélecteurs & collegues, que les Sérénissimes Princes, les Rois de Bohême & leurs prédécesseurs, ont de tems immémorial & doivent avoir droit & voix à l'élection du Roi des Romains & de l'Empereur, aussi bien que nous & les Princes nos Coélecteurs, tant Séculiers qu'Ecclésiastiques; de sorte que quand l'élection a lieu, le Sérénissime Prince, le Roi de Bohême, doit être solemnellement convié à l'élection, & y jouir, tant en personne, que par les Députés ou Ambassadeurs qu'il y voudra envoyer, de tous les droits, c'est-à-dire,*

Tableau de l'Empire.

SECT. II. Tableau de l'Empire.

de la voix & séance, & de tous les autres privileges, & en la même maniere, que nous, & les autres Princes nos Coélecteurs & collegues. Au surplus, nous certifions qu'il est Grand-Echanson du Saint Empire, & qu'il n'est pas tenu d'exercer sa charge sous la Couronne Royale dans les Cérémonies.

Après des témoignages si authentiques, il ne faut pas s'étonner, de ce qu'on en trouve dans la Bulle d'or, c'est en vertu de cet Edit, que l'Archevêque de Mayence est obligé de convoquer le Roi de Bohême, de même que tous les autres Electeurs à toutes les élections, & s'il y manque, le Roi de Bohême est en droit de protester contre l'élection, & la faire déclarer vicieuse; comme il faillit d'arriver en 1485, à l'occasion de la Diete qui fut convoquée à Francfort, pour y élire Roi des Romains, Maximilien I, dont le pere avoit eu tant de raison de se plaindre d'Uladislas Roi de Bohême, qu'il ne put jamais se résoudre à le faire appeller à l'élection de son fils, craignant avec raison, qu'il ne la traversât de toutes ses forces; ce qui choqua si fort Uladislas, qu'il menaça l'Empereur & tout le College Electoral de prendre les armes, pour faire annuller l'élection en conséquence des Réglemens faits par la Bulle d'or. Ses menaces étoient justes, & on craignit qu'elles n'eussent de fâcheuses suites; c'est pourquoi l'Empereur & les Electeurs firent tous leurs efforts pour réparer la faute qu'ils avoient faite, de ne pas appeller Uladislas à la convocation de cette Diete. On tâcha de l'appaiser par des offres considérables, qu'il méprisa toujours avec hauteur, disant que rien ne feroit capable de le faire consentir à la validité de l'élection de Maximilien, si ce n'est qu'on le déchargeât du devoir d'accompagner l'Empereur avec trois cens lances, lorsqu'il fait le voyage de Rome. Comme la demande alloit contre les privileges de tous les autres Electeurs, ils ne voulurent pas y acquiescer, aimant mieux s'engager à lui payer cinq cens marcs d'argent chacun, toutes les fois qu'on manqueroit à l'appeller à l'élection. C'est en conséquence de toutes les autorités rapportées ci-dessus, que le Roi de Bohême, comme tête couronnée, & comme Echanson de l'Empire, outre les Droits qui lui sont communs avec tous les Electeurs, jouit en particulier des suivans. Comme Roi, il peut se dispenser de faire les fonctions d'Echanson, ainsi que nous l'avons vu dans le certificat du Comte Palatin. En cette même qualité, il a un rang distingué dans toutes les cérémonies, marchant seul immédiatement après l'Empereur & le Roi des Romains, & avant tous les autres Rois qui pourroient s'y trouver. Par un privilege accordé en 1212 au Roi de Bohême par Frédéric II, & confirmé en 1462 par Frédéric III, il n'est pas obligé d'aller prendre l'investiture de son Royaume, si l'Empereur ne s'avance jusqu'à Nuremberg ou à Bamberg, ou à quelque autre ville frontiere, & s'il ne lui donne escorte, tant en allant, qu'en s'en retournant: & au lieu qu'aux investitures des autres Princes, on déchire les étendards ou bannieres qui représentent les armes des Etats pour lesquels on rend hommage; on conserve ceux du Roi de Bohême, qui les porte devant lui au retour de la cavalcade qu'il a faite au palais de l'Empereur. Du tems que le Royaume de Boheme

étoit électif, les Etats prenoient soin de l'éducation du Prince & des affaires du Royaume pendant sa minorité, sans qu'il fût sujet à la loi, qui oblige tous les autres Electeurs à prendre un tuteur sous le nom d'Administrateur. Comme Archi-Echanson de l'Empire, il opine le troisieme, & présente à boire à l'Empereur la premiere fois qu'il en demande dans une coupe d'argent pesant douze marcs, couverte & pleine de vin & d'eau: à toutes les assemblées Impériales, où l'Empereur & les Princes se trouvent en personne, tant au conseil qu'à table, comme Prince couronné & sacré, il prend place immédiatement après l'Archevêque, qui selon le lieu de l'assemblée se trouve à la droite de l'Empereur: le titre d'Echanson lui donne droit de porter des armes de gueules, au lion d'argent couronné, armé & lampassé d'or, la queue fourchue, & ayant sur l'estomac une coupe d'or. *Tableau de l'Empire.*

De l'Electeur de Baviere. Depuis l'institution du College Electoral, jusques en 1623, le Comte Palatin du Rhin a été le second Electeur séculier; mais depuis le traité de Munster, qui confirma le transport que Ferdinand avoit fait de la dignité Electorale en faveur de la branche Guillelmine, le Duc de Baviere a occupé sa place. En cette qualité, il est Archi-Maître-d'Hôtel & Vicaire perpétuel de l'Empire, en Suabe, en Franconie & sur le Rhin, comme il est expressément dit Ch. V. §. 1. de la Bulle d'or: comme Archi-Maître-d'Hôtel de l'Empire il opine dans les Dietes après le Roi de Bohême: lorsque l'Empereur mange en public, il entre dans la salle à cheval, portant quatre plats d'argent avec de la viande, chaque plat du poids de trois marcs; & après avoir mis pied à terre, il met les plats sur la table devant l'Empereur. Dans les assemblées Impériales où l'Empereur est en personne, tant au conseil qu'à table, il se place du côté de l'Empereur immédiatement après le Roi de Bohême: toutes les fois que l'Empereur sort en public, en cérémonie, il marche immédiatement avant lui portant le Globe, ayant à sa gauche l'Electeur de Brandebourg. Outre tous ces droits, il en a un incomparablement plus considérable, qui est de pouvoir appeller juridiquement l'Empereur par devant lui, & l'obliger de répondre juridiquement, non seulement sur de légers intérêts, & sur des contestations purement civiles, mais sur les matieres les plus importantes & les plus graves, sur les plaintes faites contre lui pour la forme du gouvernement, en un mot, sur des causes de déposition, dont il fait son rapport aux autres Electeurs en pleine assemblée, pour y être fait droit en vertu du pouvoir qu'ils tiennent de la disposition des Constitutions de l'Empire. Comme Vicaire Général & perpétuel de l'Empire, dès que l'Empereur est mort, ou absent, ou incapable de gouverner, lui & l'Electeur de Saxe administrent la justice dans la Chambre Impériale; dont tous les actes s'expédient sous leurs noms & sous leurs sceaux, & chacun en particulier jouit dans toute l'étendue de son département du droit de pourvoir à tous les bénéfices qui sont à la nomination de l'Empereur, en vertu du droit appellé *premieres prieres*: il juge en premiere instance les causes qui sont de la compétence du Conseil Aulique, à l'exclusion de la Chambre de Wetzlar: donne

SECT. II. Tableau de l'Empire.

l'investiture des fiefs, à l'exception des Principautés & des grands Etats qui s'accordent par l'étendard & par l'épée, & il reçoit au nom de l'Empire la foi & l'hommage des Seigneurs qui prennent l'investiture. Enfin il fait dans l'Empire tout ce que l'Empereur y pourroit faire lui-même, s'il y étoit; si ce n'est qu'il y ait un Roi des Romains élu du vivant de l'Empereur; car lorsqu'il y en a un, c'est lui qui gouverne exclusivement aux Vicaires Généraux, pendant l'absence de l'Empereur, ou lorsqu'il ne peut pas gouverner lui-même.

De l'Electeur de Saxe.

L'Electeur de Saxe, comme Grand-Maréchal de l'Empire, opine après celui de Baviere dans les Dietes: lorsque l'Empereur marche en procession le jour de son couronnement, ou qu'il va à l'ouverture, ou à la clôture d'une Diete Impériale, il marche devant lui, portant l'Epée, & ayant à sa gauche l'Electeur qui porte la Couronne Impériale: il a le commandement des gens de guerre, qui sont en garnison dans l'endroit où se tient la Diete; de sorte que l'Empereur même ne peut pas disposer de la garde de la Ville: il indique les Assemblées qui se font aux Dietes générales, particulieres & collégiales, à la réserve des Dietes Electorales, qui se font pour l'élection de l'Empereur, ou du Roi des Romains, que l'Electeur de Mayence est en droit de convoquer; de sorte que lorsque les Electeurs, Princes & Villes libres, ou leurs Députés qui se trouvent à la Diete, sont obligés de faire des Assemblées, l'Archevêque de Mayence est obligé d'en avertir l'Electeur de Saxe, ou en personne, ou par un billet, lorsqu'il y est personnellement; sur quoi l'Electeur de Saxe fait expédier son ordre, par lequel il enjoint au Comte de Pappenheim d'avertir les autres Electeurs, Princes & Etats de l'Empire de l'heure de l'Assemblée; mais s'il est absent, l'Archevêque de Mayence envoye son ordre au Comte de Pappenheim, & fait faire la convocation en son nom: le jour du Couronnement de l'Empereur, il met l'Epée Impériale dans le fourreau, & l'attache au côté de Sa Majesté Impériale: dans les Assemblées, lorsque tous les Electeurs sont placés sur la même ligne, il se met entre le Duc de Baviere & le Marquis de Brandenbourg: comme Grand-Maréchal héréditaire de l'Empire, il porte des Armes coupé d'argent & de sable à deux épées de gueules passées en sautoir. Outre tous ces privileges dont il jouit, comme Grand-Maréchal, il jouit encore comme Vicaire né de l'Empire, de tous ceux dont nous avons parlé dans l'article de l'Electeur de Baviere, & qui concernent la qualité de Vicaire.

De l'Electeur de Brandenbourg.

L'Electeur de Brandenbourg, comme Archi Chambellan héréditaire de l'Empire, avoit autrefois l'administration des finances de l'Empereur; en quoi il est sans exercice, depuis que celui ci n'a plus de revenu comme tel; de sorte que tous ses privileges particuliers se réduisent à opiner après le Duc de Saxe dans les Dietes, à porter le Sceptre en marchant en procession devant l'Empereur, à s'approcher de la table Impériale, après qu'un des Electeurs Ecclésiastiques l'a bénite, & de présenter de l'eau pour se laver à Sa Majesté Impériale, avec une éguiere d'argent dans un bassin du même métal, pesant le tout douze marcs.

Comme Archi-Chambellan de l'Empire d'Allemagne, il porte écartelé de toutes les Provinces qu'il posséde, sur le tout d'azur à un sceptre d'or. *Tableau de l'Empire.*

De l'Electeur Palatin. Nous avons déja vu, que depuis l'institution du College Electoral jusqu'en 1623, le Comte Palatin étoit le second Electeur séculier, & Grand Maître & Vicaire perpétuel de l'Empire; mais depuis que par le traité de Munster le Duc de Baviere a été maintenu dans la possession du transport que Ferdinand II lui avoit fait de la dignité Electorale, & des charges qui y étoient attachées, le dernier Electeur, avant qu'il est entré dans la place de celui de Baviere, n'a joui d'autres qualités, que de celles de huitieme Electeur & de Trésorier général & héréditaire de l'Empire; mais comme cette Trésorerie est purement idéale, elle ne lui donne d'autre droit que celui de porter la Couronne d'or dans les fonctions où l'Empereur paroît avec tous les Ornemens Impériaux, & de distribuer au peuple quelques Médailles d'or & d'argent à la fin de son Couronnement, ou de celui du Roi des Romains.

De l'Electeur de Hanover. Pour ce qui concerne l'Electeur de Hanover, il n'a point de privileges qui ne soient communs à tous les autres Electeurs; le titre d'Archi-Porte-Banniere lui a été disputé par le Duc de Wurtemberg, & de celui de Grand-Trésorier de l'Empire, il a été obligé de se désister en faveur de l'Electeur Palatin, mais probablement comme ce dernier vient d'acquérir d'autres prérogatives, ne lui disputera-t-il plus ceux dont il a joui.

Outre tous ces droits & privileges, dont les uns sont attachés à une charge & les autres à une autre, il y en a quelques autres qui conviennent uniquement aux Electeurs Séculiers, & qui mettent quelque différence en certains cas entr'eux & les Electeurs Ecclésiastiques. Cette différence consiste 1°. en ce que les Ecclésiastiques ne parviennent à la dignité Electorale que par élection, & que les Séculiers y parviennent par droit de succession héréditaire de pere en fils. 2°. En ce que les premiers n'ont que voix active dans les Dietes, qu'on appelle Electorales, & que les derniers y ont voix active & passive; c'est-à-dire, qu'ils peuvent élire & être élus Empereurs, au lieu que les autres ne peuvent qu'élire seulement, sans pouvoir aspirer à la dignité Impériale. 3°. En ce qu'il faut que les Ecclésiastiques aient trente ans pour être élus canoniquement, & que les Séculiers peuvent faire toutes les fonctions Electorales à l'âge de dix-huit ans accomplis. 4°. En ce que les Séculiers, quoique Mineurs, ont un Tuteur autorisé par la Bulle d'or, qui exerce toutes leurs fonctions pendant leur minorité, porte les habits Electoraux, & jouit de tous leurs droits & privileges, privativement aux Représentans des Ecclésiastiques, dont tout le pouvoir se réduit à donner leur voix. 5°. En ce que comme Grands Officiers de l'Empire, ils ont chacun un Vicaire ou Lieutenant, qui pendant leur absence, en fasse les fonctions, outre leurs Ambassadeurs ou Députés, qui dans les Dietes ne représentent leurs personnes, que pour ce qui regarde simplement la qualité d'Electeurs, & non de Grands Officiers. Le Baron de Limbourg est Vicaire de Bohême pour la charge d'Archi-Echanson: le Comte de Walsbourg, de Baviere, pour celle d'Archi-Grand-Maître: *Prérogatives que les Electeurs séculiers ont sur les Ecclésiastiques.*

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

le Comte de Pappenheim, de Saxe, pour celle d'Archi-Maréchal: le Comte de Hohenzollern, de Brandenbourg, pour celle d'Archi-Chambellan: & le Comte de Sinzendorf, pour celle de Grand Tréforier. Tous ces Vicaires font Officiers héréditaires de l'Empire, fans qu'il foit au pouvoir des Electeurs qu'ils repréfentent, de les exclure de leurs charges, en vertu defquelles ils perçoivent la fixieme partie des émolumens qui font dûs aux Electeurs, par les Princes qui prennent l'inveftiture de leurs Fiefs, & de garder les inftrumens d'argent avec lefquels les Electeurs exercent leurs charges, & les chevaux fur lefquels ils font montés: à l'égard du Grand-Tréforier, il n'y a rien de déterminé pour ce qu'il doit laiffer, non plus que pour les charges d'Officiers héréditaires de l'Evêché de Bamberg, poffédées par les quatre premiers Electeurs Séculiers, lefquels en cette qualité ont encore d'autres Vicaires différens de ceux dont nous avons parlé; de forte que Bohême a pour Vicaire de cet Evêché le Seigneur d'Huffas; Baviere le Seigneur de Truchfes de Pommerfelden; Saxe le Seigneur d'Ebnenk; & Brandenbourg le Seigneur de Rotenham. En vertu de ces charges, tous les Electeurs font obligés de rendre hommage à l'Evêque de Bamberg des offices héréditaires de Bamberg; mais ils peuvent le faire rendre par procureur, fans être dans l'obligation de le rendre perfonnellement; & leurs Vicaires, en ce qui regarde l'Evêché de Bamberg, rendent hommage pour leurs charges aux Electeurs, & en font les fonctions les jours des facres & des entrées des nouveaux Evêques. Enfin les Electeurs Séculiers, comme Officiers héréditaires de l'Empire, jouiffent d'une portion de l'argent que les Seigneurs font obligés de configner, lorfqu'ils veulent prendre l'Inveftiture de leurs Etats, fans que les Eccléfiaftiques y puiffent rien prétendre.

Tels font les Droits de chaque Electeur en particulier, en vertu des charges qu'ils poffedent: voyons à préfent quels font les Droits auxquels tous participent fans aucune diftinction. Les Electeurs font les principaux & les plus puiffans Membres de l'Empire & on les regarde par leurs prééminences comme les divinités tutélaires de la liberté Germanique; les prérogatives dont ils jouiffent font confidérables. Ils peuvent s'affembler toutes les fois que bon leur femble pour le befoin de l'Empire ou pour quelque affaire preffante. L'Empereur ne peut convoquer de Diete, ou en affigner le tems & lieu, ni faire des ligues pour l'intérêt de l'Empire fans leur participation. Ils préfentent des Affeffeurs à la Chambre Impériale, au lieu que les autres Princes ne le peuvent faire que conjointement avec les Etats de leur Cercle. Ils adminiftrent fouverainement & fans appel la juftice dans leurs pays. L'Empereur ne peut rien donner, engager ou aliéner des biens de l'Empire, ni mettre un Electeur, Prince ou Etat au Ban de l'Empire, fans leur confentement. Outre le Droit de préféance qu'ils ont fur tous les autres Princes de l'Empire, & l'exemption de payer les frais que payent les autres en prenant leur Inveftiture, eux feuls font en posfeffion depuis la Bulle d'or, d'élire l'Empereur, de faire la Capitulation Impériale, pour mettre des bornes au pouvoir des Empereurs, de leur faire rendre compte de leur adminiftration, & de les dépofer, lorfque par leur mau-

vaiſe conduite, ils ſe rendent indignes de l'Empire. Il eſt vrai que quelques Empereurs, & ſurtout ceux de la Maiſon d'Autriche, ont tenté plusieurs fois de leur ravir le dernier de ces Droits, à cauſe qu'il renverſe le deſſein dont on les accuſe depuis pluſieurs ſiecles, de rendre la puiſſance Impériale deſpotique & indépendante. Cependant, l'uſage de ce Droit eſt ſi ancien & ſi ſolidement établi, que, quoi qu'il ne ſoit pas écrit dans les anciennes Conſtitutions Impériales, on trouve pluſieurs exemples fameux, qui prouvent invinciblement qu'il a été exercé dans toute ſa rigueur, déjà depuis 1106, c'eſt-à-dire depuis 188 ans après l'établiſſement de l'Empire Germanique. Qu'on jette les yeux ſur Henri IV (1), ſur Othon IV (2), ſur Adolphe de Naſſau (3), ſur Wenceſlas, fils de Charles IV (4). Il eſt vrai, pendant pluſieurs ſiecles cette juriſdiction n'a été fondée que ſur une coutume non écrite; mais l'uſage en étoit ſi fréquent, que Charles IV en a fait une loi fondamentale de l'Etat, dans la Bulle d'or (5). Ainſi tout ce qui a été avancé du pouvoir qu'ont les Electeurs de dépoſer l'Empereur, ſe trouve prouvé non ſeulement par des exemples, mais encore par la Loi commune; & ſi les Princes de l'Empire partageoient anciennement ce droit avec les Electeurs; depuis qu'ils ſe ſont dépouillés en leur faveur du pouvoir d'élire le Chef de la République, ils leur ont abandonné celui de le dépoſer, lorſqu'il le mérite (6). Outre ces grands Privileges dont ils jouiſſent, comme nous venons de voir, excluſivement à tous les autres Membres de l'Empire, ils en ont encore de très conſidérables, qui leur ſont communs avec tous les Princes ſouverains d'Allemagne, comme nous allons voir. *Tableau de l'Empire.*

Le College des Princes de l'Empire, eſt compoſé d'Eccléſiaſtiques & de Séculiers, & même de Femmes, ainſi qu'il en eſt fait mention dans la Matricule (7). Les Princes qui ont ſéance dans ce College, ſe diſtinguent en deux Ordres, dont l'un s'appelle *Ordre Supérieur*, & l'autre *Ordre Inférieur*. Le premier comprend tous les Electeurs, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers; & enſuite, les Princes qui deſcendent des Maiſons des Electeurs Séculiers, & de celles de Brunswick, de Heſſe, de Bade, de Mecklenbourg, de Wurtemberg, de Holſtein, d'Anhalt, &c. Le ſecond comprend quantité de Marquis, Comtes & Barons, dont il y en a beaucoup qui ne cedent en rien à pluſieurs qui poſſedent les grands Etats. Tous ces Princes, tant du premier que du dernier Ordre, relevent immédiatement de l'Empire, duquel ils tiennent leurs Fiefs, leurs Juriſdictions & tous leurs Privileges. Ceux du premier Ordre qui poſſedent les Grands Etats, reçoivent l'Inveſtiture, ſçavoir les Prélats avec la Croix, & les Séculiers avec l'Epée, de la main de l'Em- *Du College des Princes.*

(1) *Voyez notre Hiſt. d'Allemagne au Tom. XXXIX. p.* 480 *& ſuiv.*
(2) *Ibid. p.* 573. (3) *Ibid Tom. XL p.* 44. (4) *Ibid. p.* 213.
(5) *Voyez-en le Ch. V. §. III. dans l'Appendice de notre Tom. XL. pag.* 11.
(6) *Vide Mozamb. Ch. IV.* § 6.
(7) On nomme Matricule de l'Empire, un Livre où ſont écrits, ſous l'autorité de l'Empereur, & de l'Empire, les noms des Etats & ce que chacun d'eux doit contribuer aux néceſſités communes.

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

pereur : & ceux du ſecond, comme ſont les Comtes, les Barons & quelques Eccléſiaſtiques, de la Chambre Impériale, avec une Enſeigne, où les marques de leurs Terres ſont repréſentées. Etant inveſtis, ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qu'en eſt dreſſé & ſcellé du Sceau Impérial, le poids de 126 livres d'argent, dont deux tiers ſont diſtribués aux Officiers de la Couronne, ou à leurs Vicaires, lorſqu'ils ſont abſens, & le reſte à des Officiers de la Chambre de Wetzlar, & à des domeſtiques de l'Empereur, pourvu qu'ils ſoient préſens à l'inveſtiture; mais les Electeurs ne payent rien de cette rétribution.

Droits des Princes Souverains.

Les Princes Souverains font dans leurs Etats des Loix, aboliſſent les vieilles, & en établiſſent de nouvelles ſans la permiſſion de l'Empereur, & avec un pouvoir ſi abſolu, que la Chambre Impériale eſt obligée d'y avoir égard dans les jugemens qu'elle rend entre leurs ſujets, quand même ces Loix dérogeroient au droit commun. Ils ſe font prêter ſerment de fidélité par leurs Sujets, & les obligent par ce moyen plus étroitement à eux qu'à l'Empereur, contre lequel ils ſont obligés de prendre les armes, lorſqu'il attente contre les droits de leur Souverain. Ils créent des Officiers pour l'adminiſtration de la Juſtice, font des Réglemens pour la Police, & ont leurs Chanceliers, leurs Conſeillers d'Etat, leurs Tréſoriers, & généralement tous les Officiers, que les Princes Souverains ont accoutumé d'avoir. Ils ont droit de faire la paix ou la guerre; de lever des troupes, tant pour leur défenſe, que pour ſecourir leurs alliés & amis; de bâtir des places de guerre, & d'y tenir telle garniſon qu'il leur plaît, des magaſins de vivres & de munitions, & de fondre du canon. Ils peuvent faire des ligues & des alliances entr'eux & avec les étrangers, ſans que l'Empereur s'y puiſſe oppoſer : donner retraite & protection aux Juifs : accorder des Lettres de grace, de rémiſſion, d'abolition, de rappel de ban, de réhabilitation, &c. Ils accordent des privileges pour établir des foires & des marchés : levent des impôts & des tailles, tant perſonnelles, que réelles, & établiſſent des gabelles : permettent & défendent la chaſſe & la pêche dans les forêts & rivieres qui ſont dans leurs Etats. Ils ont droit d'eſpave, de bâtardiſe, & de deshérence : de battre monnoye d'or, d'argent & de cuivre, à tel titre & à tel coin qu'il leur plaît, & de défendre celle de leurs voiſins. Ils prennent les dixmes des Mines & des Salines que les particuliers découvrent dans leurs terres, & ont part aux tréſors que l'on trouve. Ils font des Pactes de confraternité héréditaire (1); & ils envoyent leurs Ambaſſadeurs aux Rois, Princes & Etats étrangers : contractent mariage ſans être obligés d'en demander la permiſſion; & ceux de la Religion Proteſtante donnent permiſſion de ſe marier, dans les cas que le Pape le permet aux Catholiques. En un mot, ils ſont Rois dans leurs Etats, pourvu toutefois qu'ils n'entreprennent rien qui ſoit contraire au bien commun de l'Empire, auquel ils ſont tous obligés de concourir comme les membres à leur Chef : de ſorte que s'ils venoient à

(1) Nous avons expliqué ce que c'eſt pag. 15 de notre Tome XL.

à faire quelque alliance, offensive ou défensive, avec d'autres Etats de l'Empire, ou avec quelque Prince étranger, ce doit être toujours sans préjudice des intérêts de l'Empire, contre lesquels ils ne peuvent aller directement ni indirectement, en conséquence de la prestation du serment de fidélité qu'ils lui ont faite, lorsqu'ils ont pris l'investiture de leurs Souverainetés; si bien que si un Prince de l'Empire avoit contracté avec quelque autre qui entrât en guerre avec l'Empire, le Prince qui auroit contracté, seroit obligé de tourner ses armes contre lui, conjointement avec les autres Membres de l'Empire; tant leur pouvoir, tout souverain qu'il est en lui-même, devient limité & dépendant, dès que les intérêts de l'Empire se trouvent tant soit peu blessés, lequel est en droit de casser, d'annuller tout ce que les Membres qui le composent, font au préjudice des Constitutions Impériales, qui n'ont accordé tous les privileges que nous avons vu qu'à ces conditions. *Tableau de l'Empire.*

Du Clergé Catholique. Depuis Luther, le College des Princes est divisé en Catholiques & en Protestans; & comme dans les deux partis, il y a des Ecclésiastiques & des Séculiers, il est bon de dire que les Ecclésiastiques Catholiques se divisent en deux Classes, c'est-à-dire en grands & en moyens. LES GRANDS, en partie purement Ecclésiastiques, & en partie Religieux & Militaires, s'appellent Prélats par excellence, & tiennent le premier rang parmi les Princes: les *purement Ecclésiastiques*, sans parler des Electeurs de Mayence, de Treves & de Cologne, sont l'Archevêque de Saltzbourg, Légat né & perpétuel du saint Siege, l'Evêque de Bamberg qui ne reconnoît d'autre Supérieur que le Pape, ceux de Spire, de Worms, de Wurtzbourg, d'Aichstadt, d'Hildesheim, de Paderborn, de Constance, d'Augsbourg, de Liege, de Munster, d'Osnabruck, de Freysingen, de Passaw, de Brixen, de Trente, l'Abbé de Fulde Immédiat du Pape, Archi-Chancelier de l'Impératrice & Primat des Abbés d'Allemagne: ceux de Corvay dans la Westphalie, de Prum, dans le territoire de Treves, & de Kempten dans la Suabe, dont les religieux doivent être nobles de huit races. Il y a de ces grands Prélats, qui portent les noms les plus éminens: ainsi l'Archevêque de Cologne est Duc Titulaire de Westphalie & Comte d'Angrie; l'Evêque de Wurtzbourg, qui célebre la messe avec l'épée nue à côté de l'autel, se dit Duc de Franconie: ce que l'Electeur de Brandenbourg prétend être aussi, en qualité de Burgrave de Nuremberg; l'Evêque de Strasbourg se nomme Comte Provincial ou Landgrave d'Alsace; mais ce dernier n'a plus de séance aux Etats, non plus que Cambray, Besançon, Metz, Toul, Verdun & quantité d'autres qui ne se trouvent que dans l'ancienne Matricule de l'Empire. *De la Grande Classe.*

Les Militaires sont les Chefs des Ordres de Prusse & de Malthe, qu'on peut appeller mixtes, étant Religieux & Séculiers tout ensemble, puisque d'un côté ils font les trois vœux, de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, & que de l'autre ils portent l'épée pour la défense de la Foi. Ceux de Prusse, sont le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, les Prévôts d'Alsace & de Coblentz, & quelques autres. Le premier qui fait sa résidence à Mergentheim, a séance & voix immédiatement

SECT. II. Tableau de l'Empire.

après l'Archevêque de Saltzbourg; & les autres, quoiqu'un peu moins distingués, ne laissent pas que d'occuper un rang très-honorable. Le reste desdits Ordres qui ne jouissent pas de ce privilege, se forme des Commandeurs & des Chevaliers, dont il y en a qui sont Immédiats & d'autres Médiats: les derniers ne sont pas immatriculés, cependant ils relevent de la Chambre de Wetzlar. Les Immédiats sont appellés Provinciaux, ou Baillifs, c'est-à-dire préposés sur d'autres particuliers dans la Hesse, la Thuringe, la Baviere & la Saxe. Ils ont séance dans les Assemblées Provinciales, & se placent au-dessus des autres Prélats: ils ne reconnoissent le Chef de leur Ordre, que pour ce qui concerne directement leur regle & leur profession. Ceux de Malthe sont le Grand Prieur d'Allemagne, les Baillifs, les Commandeurs, & autres qui gardent la même Police, à quelque différence près, que ceux de l'Ordre Teutonique. Le Grand Prieur fait sa résidence à Heiterheim en Brisgaw dans l'Alsace, & prend séance après les Evêques.

Du Clergé Catholique de la moyenne Classe.

LES MOYENS sont ceux, qui ont quelque dignité principale, qui entrent & opinent aux Dietes, de même que les Barons & les Comtes, par classes, & non chacun séparément, & reçoivent comme eux l'Investiture à la Chambre de Wetzlar avec la banniere. La premiere classe contient 23 Abbés, Prévôts ou Baillifs, & la seconde 14 Abbesses, parmi lesquelles il y en a quatre, sçavoir celles de Quedlinbourg dans la Thuringe, d'Essen dans la Westphalie, de Masmunster en Alsace, & de Buchaw en Suabe, dont les religieuses doivent être nobles & se peuvent marier; mais comme il seroit contre la bienséance que ces Abbesses se trouvassent dans des Assemblées si nombreuses, & pour l'ordinaire si tumultueuses, elles envoient un Procureur chargé de pouvoirs pour occuper leur place.

Comment les Bénéfices sont conférés &c. au Clergé Catholique.

Tous ces Prélats reçoivent leurs Bénéfices, ou du Pape, ou de l'Empereur séparément, ou conjointement, ou bien des Légats du Saint Siege, des Seigneurs Patrons, & des Chapitres, excepté les Militaires, qui sont institués, ou par élection du Chapitre général, ou par collation du Supérieur, ou par droit d'ancienneté selon leurs différens usages & constitutions. Le Pape confere les Prélatures des Cathédrales & des autres Eglises qui lui sont réservées, si elles vaquent ou dans sa Cour, ou dans les mois pendant lesquels il partage le droit de nomination avec les Collateurs ordinaires, il pourvoit aussi aux Canonicats qu'il sçait être pourvus par des personnes inhabiles: s'il accorde des Provisions par grace expectative, elles doivent être insinuées dans les Regiftres des Chapitres à peine de nullité. Le Pape & l'Empereur conferent conjointement, lorsque l'élection est traversée de quelque difficulté qui peut causer des procès. Enfin l'Empereur nomme seul en vertu du Droit des *premieres prieres*; son pouvoir est même plus étendu sur cet article que celui du Pape, depuis le tems de la Réforme, puisqu'il confere les Bénéfices des Protestans, comme ceux des Catholiques: & les Patrons font la même chose par droit de Patronage ecclésiastique ou séculier, ce dernier est reputé séculier, lorsqu'il n'a pas été acquis par un ecclésiastique des biens de l'église même. Les personnes de toutes sortes de conditions en jouissent,

ſi eux ou leurs ancêtres ont fait bâtir, ou rebâtir l'égliſe de fond en comble, ou s'ils l'ont dotée ſuffiſamment, ou bien s'ils ont donné le fond & l'emplacement pour la conſtruire. Ils doivent préſenter aux Bénéfices dans ſix mois un eccléſiaſtique capable à l'égard de l'âge, de la foi & de la doctrine; les Patrons eccléſiaſtiques ne peuvent rétracter leurs collations; il n'y a que les patrons ſéculiers qui ont droit de ſe rétracter dans ſix mois: ils ont droit de préſéance dans les égliſes de leur patronage, & de direction ſur le temporel eccléſiaſtique, pour empêcher qu'il ne ſoit diſſipé. Ils ont encore celui de proviſion alimentaire, pour s'entretenir ſelon leur condition, lorſque par quelque revers de fortune ils ſont tombés dans l'indigence.

Tableau de l'Empire.

Hors des cas dont nous venons de parler, les Chapitres diſpoſent des Prélatures par élection, ou par poſtulation, qui ſe font, ou à la pluralité des voix, ou par enquête, ou par compromis, ou par inſpiration de pluſieurs ou d'un ſeul Chapitre: elles ſe font par enquête, lorſque trois perſonnes de probité ſont prépoſées, pour recueillir ſecrétement, & pour écrire les ſuffrages l'un après l'autre de tous les Electeurs: par compromis, lorsque l'on transfere à quelques-uns la puiſſance d'élire pour tous en général, & par inſpiration, lorſque toutes les voix données publiquement, s'accordent en faveur d'un même ſujet. Lorsqu'une égliſe vacante ſe veut faire un chef d'un des membres de ſon corps, elle procede par élection; & quand elle veut choiſir un Paſteur habitué dans un autre dioceſe, ou de naiſſance illégitime, ou d'un âge au deſſous de celui qui eſt preſcrit par les conſtitutions, elle agit par maniere de poſtulation, avec la permiſſion du Pape, qui par ſa diſpenſe couvre & répare tous les défauts du ſujet ſur lequel on a jetté les yeux. Ceux qui ſont nommés, font ſerment ſur le Capitulaire Epiſcopal, qu'ils n'affecteront point l'hérédité de leurs Principautés ſéculieres & de leur dignité; cela fait, ils reçoivent la foi & hommage du clergé & de leurs vaſſaux. Trois mois après qu'ils ont été nommés, ils ſont obligés de pourſuivre à Rome les bulles de leur confirmation, pour l'obtention deſquelles, il faut qu'ils faſſent leur profeſſion de foi, qu'ils prêtent ſerment d'obéiſſance au Pape, & qu'ils paient le droit d'annate, c'eſt-à-dire le revenu d'une année de leurs Prelatures, ſuivant les conſtitutions de Jean XXII & de Benoît IX; après quoi les Evêques ſe font ſacrer, & peuvent juger dans les affaires de leur compétence, excommunier, corriger, conférer les bénefices, ordonner les clercs & les dépoſer, bénir les vierges, conſacrer les autels & les égliſes; en un mot, exercer pleinement la juriſdiction qui eſt attribuée à leurs prélatures.

Mais avant que d'être ſacrés, les Métropolitains, & entr'autres l'Evêque de Bamberg, s'empreſſent à la Cour de Rome pour être honorés du *Pallium*, qui eſt comme la baſe & la marque eſſentielle de ſupériorité: le *Pallium*, ſoit dit en paſſant, eſt compoſé de deux bandes, large de trois doigts, pendantes devant & derriere les épaules juſqu'à la ceinture, enchaſſées par les extrémités en des lames de plomb, & tiſſues avec du fil & de la laine de deux agneaux blancs, qui ſont bé-

Des Métropolitains.

SECT. II. Tableau de l'Empire.

nits sur l'autel dans l'église de Sainte Agnès le jour de sa fête. On le pose sur les châsses de Saint Pierre & de Saint Paul, où il demeure toute une nuit, après quoi il est consacré dans l'église de Saint Pierre, où les Métropolitans & les Evêques privilégiés sont obligés de l'aller recevoir personnellement, ou bien par procureur. Etant confirmés, ils prêtent le serment accoutumé pour les régales, reçoivent l'investiture, comme nous avons déjà dit, & payent la taxe de l'inféodation. Cependant dès le jour de leur élection ils ont droit d'assister aux Dietes; & étant investis de leurs Principautés sous la jurisdiction immédiate de l'Empire, ils joignent véritablement la puissance séculiere à l'ecclésiastique, & possedent l'une & l'autre également. Comme ecclésiastiques, ils conferent les bénéfices médiats dans les mois extraordinaires, & exercent toutes les fonctions épiscopales, de même que tous les autres Evêques de la Chrétienté, avec de certaines restrictions en quelques cas. Comme Princes, ils ont les mêmes prérogatives que les séculiers. Ils sont Avocats & Patrons des biens des églises attachées à leurs Principautés. Ils partagent la direction des Cercles & celle de l'Etat. Ils ont séance dans les Assemblées après les Electeurs Ecclésiastiques & la Maison de Baviere. Lorsqu'ils plaident pour leurs biens Féodaux, ils procedent à la Chambre de Wetzlar. Dans les actions personnelles, ils sont exempts de la jurisdiction laïque, comme il paroît par une sentence rendue à la Chambre de Spire en 1622, qui casse un Edit que Charles V avoit fait longtems auparavant contre Jean de Lawenbourg Evêque d'Hildesheim. Enfin ils ont la justice laïque dans leurs terres, les uns souveraine, comme l'Evêque de Bamberg & celui de Wurtzbourg, & les autres soumise à la Chambre de Wetzlar, où l'on interjette appel de leurs jugemens. Ils ne sont pas moins riches que privilégiés, si l'on en excepte celui de Freysingen, qui n'a qu'un médiocre revenu. Ils l'étoient encore bien davantage anciennement; car depuis le changement de religion qui arriva en 1521, jusqu'au Traité de Munster, les Princes Luthériens & Calvinistes ne cesserent point de piller les églises; ils en envahirent même plusieurs, & démembrerent la plupart des autres, dont ils sont demeurés en possession, à la réserve de celles qu'ils avoient usurpées depuis 1624 jusqu'en 1648, qu'ils furent obligés de restituer par le Traité de Paix; de sorte qu'on vit naître un nouveau Clergé des ruines de l'ancien, qui se détacha de l'obéissance du Pape.

Du Clergé Protestant.

Lorsque ces Evêques s'éleverent, ils ne furent reconnus pour tels que par les Diocésains, à cause qu'étant élus ou postulés & hors de l'église Romaine, ils ne vouloient, ni ne pouvoient y paroître pour obtenir des Bulles de confirmation, ou des dispenses, sans lesquelles, selon le Concordat, aucun ecclésiastique ne pouvoit être constitué en aucune dignité cléricale: de sorte qu'ils étoient privés de tous droits de Régales, de l'Investiture même, que l'Empereur leur refusoit, & ne tenoient aucun rang parmi les Princes de l'Empire, quoiqu'ils possédassent les charges honorifiques & les revenus utiles affectés à leurs églises. Mais depuis que par le Traité de Munster ils ont été rétablis dans tous les droits, honneurs & prérogatives, qu'ils avoient avant le changement

de religion, ils reçoivent après leur nomination l'inveſtiture des régales de la main de l'Empereur, en payant la double taxe pour le droit d'inféodation & prennent place dans les Aſſemblées à côté des Directeurs de la Chancellerie de Mayence, entre les Prélats Catholiques & les Princes féculiers, & opinent tour à tour chacun ſéparément. Leur créance ſoumet leurs égliſes à l'Empire, & comme les Chrétiens Grecs leur Patriarche & l'Egliſe Anglicane ſon Roi, ils reconnoiſſent l'Empereur, & tiennent de lui leur puiſſance. Quoique différens des Evêques Catholiques à l'égard de leur doctrine, ils leur ſont preſque ſemblables en ce qui concerne la diſcipline & les cérémonies.

Tableau de l'Empire.

Le Prince, comme Chef ou Patriarche, avoit ci-devant le pouvoir de préſider dans les Aſſemblées Eccléſiaſtiques, & prononçoit ſur l'avis de ceux qui la compoſoient; cela veut dire, le ſoin & la direction des affaires extérieures qui regardoient la Réforme, lui étoient confiés. Il avoit auſſi la puiſſance ſéculiere ſur les Eccléſiaſtiques, & lorſqu'ils étoient en conteſtation pour leurs biens temporels, acquis ou ſucceſſifs, il les ſoumettoit à la Chancellerie & aux Tribunaux ordinaires de ſa juſtice. Cependant, ce droit de réforme fut à peine introduit dans l'Empire, qu'il fut preſque entiérement détruit par la défaite de l'armée Proteſtante à la bataille de Mulberg; mais auſſitôt il ſe releva par le ſecours, que Maurice Electeur de Saxe donna aux Proteſtans, & dans la ſuite n'ayant été traverſé ni conteſté par perſonne, il fut légitimé par le conſentement de Charles V, de Ferdinand I, de Ferdinand III, & confirmé ſolemnellement par les Traités de Paſſaw, d'Augsbourg & de Munſter. Ce fut toutefois avec quelque reſtriction dans ce dernier, où l'Empereur & les Etats Catholiques convinrent avec Chriſtine Reine de Suede, & les Etats Proteſtans d'Allemagne, que ce droit autoriſé par l'uſage de l'Empire, ne ſeroit point attribué aux Proteſtans par les Droits de l'Epée, de Juſtice criminelle, de Retenue, de Patronage, ni conjointement, ni ſéparément; mais qu'il ſuivroit celui du territoire: qu'il n'auroit de vigueur que pour rétablir les changemens de religion ſurvenus depuis ce tems, & qu'il ſeroit également exercé par tous les Princes. Ainſi ils convoquent des Synodes pour faire obſerver l'ordre établi par la Confeſſion d'Augsbourg, & pour maintenir l'uniformité dans les ſentimens qu'ils ont de la foi. S'ils changent de religion, ils ſont privés de leurs Prélatures: ils ont le droit de préſenter, de viſiter, de corriger, de protéger, de lever des dixmes, aux bénéfices médiats des Catholiques, & ils l'exercent ſans empêchement, pourvu qu'ils ne faſſent aucune entrepriſe ſur la liberté de conſcience.

Le Clergé Proteſtant comprenoit autrefois les Diacres, les Prêtres, les Intendans, les Surintendans, le Généraliſſime de la Surintendance, le Conſiſtoire, les Synodes & le Prince qui aſſignoit à chacun ſon entretien, ou ſur les dixmes, ou ſur les contributions de tous les ſéculiers, dont le recouvrement ſe faiſoit par l'ordre de ſes Magiſtrats: les Diacres & les Prêtres ſervoient les égliſes en vertu de la miſſion de leurs ſupérieurs: les Intendans, c'eſt-à-dire les Evêques, préſidoient

SECT. II *Tableau de l'Empire.*

aux Diocefes particuliers, & comme furveillans & correcteurs de la foi & de la conduite des fubalternes, y faifoient la vifite de temps en temps: les Surintendans, femblables aux Métropolitains, étoient prépofés fur tous les Diocefes de leur Intendance, & veilloient fur la conduite des Intendans: le Généraliffime, égal au Primat, dirigeoit les Surintendans, recevoit les plaintes des uns & des autres, & faifoit les enquêtes néceffaires pour les vérifier: le Confiftoire qui étoit compofé de Docteurs Eccléfiaftiques de toutes les facultés, jugeoit fur le rapport du Généraliffime, & connoiffoit de tout ce qui concernoit la perfonne, le devoir facerdotal, la doctrine, les mœurs & les biens des eccléfiaftiques, & des caufes où il étoit queftion de l'effence du mariage: les Synodes Diocéfains ou Provinciaux, prononçoient fur les différends de religion, & régloient la difcipline de quelques-unes, ou de toutes les églifes du pays. Par le Traité de Munfter il fut arrêté que fi un Prince Catholique, ou bien un fimple particulier, fe faifoit Proteftant, il auroit dans le lieu de fa réfidence feulement, ou fes Prêtres, ou fes Miniftres entretenus à fes dépens: que fi fes Etats, ou ceux qu'il y pourroit ajouter par acquifition, ou par fucceffion, profeffoient publiquement en vertu du terme de reftitution, une autre Religion que celle dont il auroit fait choix, il feroit obligé de leur en laiffer l'exercice folemnel & de ne point toucher à leurs conftitutions, ni à leurs revenus eccléfiaftiques, ni à leurs colleges, ni à leurs hôpitaux, ni à leurs églifes: que fi fes fujets demandoient eux-mêmes la permiffion d'exercer la fienne, il pourroit leur en accorder une permiffion qui feroit irrévocable, tant pour lui, que pour fes fucceffeurs: que dans les Principautés, où depuis le terme de reftitution, les Nobles & les Peuples Catholiques ou Proteftans auroient embraffé une Religion contraire à celle du Prince, & refuferoient de l'abjurer, ils feroient contraints d'en fortir, fi telle étoit la volonté du Souverain, fans pourtant perdre la poffeffion réelle de leurs biens, dont ils commettroient l'adminiftration à d'autres, & pourroient y aller pour en recevoir les revenus, & donner ordre à leurs affaires: que fi par la permiffion du Prince, ils y étoient foufferts, ils auroient entiere liberté de confcience dans leurs maifons, & celle d'aller dans les lieux voifins pour y fervir Dieu à leur maniere. A l'égard des Calviniftes ou Réformés, ils inftituerent leur Clergé à peu près de la même maniere que les Luthériens, fi ce n'eft qu'ils en réjetterent la Hiérarchie.

Nous ne placerons pas ici l'ordre de l'ancienne Matricule, puifque du grand nombre de Princes & Seigneurs qui alors avoient féance aux Etats, il y en a plufieurs qui en ont été exclus, tant à caufe que leurs Etats relevent de Princes étrangers, que par la violence des plus puiffans, pendant les défordres de l'Empire, comme nous avons remarqué dans notre Hiftoire: mais en revanche on y en a fubftitué plufieurs autres, dont nous rendrons compte, après avoir fait voir la maniere dont les rangs font difpofés dans les Affemblées, & comment on y procede pour y opiner & former le réfultat. Il y a un Banc de chaque côté, un autre au milieu, une Table au haut bout; & outre cette Table Directoriale, il y a encore celles des Protocoliftes ou Secrétaires

qui sont plus basses au milieu de la salle. Les ecclésiastiques occupent le banc de la droite, & donnent séance parmi eux à l'Archiduc d'Autriche: les séculiers occupent celui de la gauche. Autrefois l'Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg occupoit le banc du milieu; mais depuis qu'il a été sécularisé, que l'Electeur de Brandenbourg en est en possession, & que par conséquent il est au rang des Princes séculiers, ainsi que tous les autres Evêchés dont les Electeurs s'emparerent du tems de la Réforme, ce Banc ne sert plus que pour l'Evêque de Lubeck & pour celui d'Osnabruck, lorsqu'il est Protestant, d'autant que les Evêques Luthériens ne peuvent être placés ni parmi les Evêques Catholiques, ni parmi les Princes séculiers. Après que tous les Princes sont placés chacun selon le rang qu'il doit occuper, on fait les propositions sur lesquelles il s'agit d'opiner; le Comte de Papenheim reçoit les voix, en commençant par le premier Prince du banc ecclésiastique, continuant par le premier du banc séculier, & ainsi alternativement d'un banc à l'autre jusqu'à ce qu'ayant fini d'interroger le dernier Prince du premier banc, il continue les Princes séculiers qui sont en plus grand nombre, & passe ainsi aux Prélats & aux Comtes; après quoi ayant fait rédiger les voix par écrit par les protocolistes, à mesure qu'il les recueille, il les remet à l'Archiduc & à l'Archevêque de Saltzbourg, Directeurs perpétuels du College, lesquels se levent de leurs rangs, & se vont placer avec lui à la Table Directoriale, où après s'être fait lire tous les suffrages, ils en font un résultat, dont on fait rapport à la Diete, pour prendre les résolutions convenables.

Tableau de l'Empire.

Comme pour donner une idée parfaite du College des Princes, il ne suffit pas d'avoir expliqué de quelle maniere ils sont placés, comment on procede pour recueillir les voix, si en même tems on ne disoit pas quels sont les Princes qui ont séance dans le College; nous les nommerons tous les uns après les autres selon le rang qu'ils occupent actuellement, aussi bien que tous les autres Seigneurs immédiats de l'Empire qui ont droit d'y assister, quoiqu'ils ne soient pas Princes. Mais avant que d'en venir là, il est important de sçavoir que, lorsque quelque Prince possede plusieurs Etats de ceux que la Matricule met au rang des Princes de l'Empire, il a autant de voix qu'il possede d'Etats: de sorte qu'il se trouve souvent qu'un seul Prince a quatre ou cinq voix, comme l'on pourra voir par la liste suivante. (1)

(1) Nous renvoyons pour le reste à la note qui se trouve au bas de la page suivante, sous le commencement de la dite Liste ou Ordre de séance dans le College des Princes, de même qu'à la note que nous avons placée à sa fin.

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

Banc Eccléfiaftique. (1)

L'Archevêque de Saltzbourg.
Le Grand Maître de l'Ordre Teutonique.
Les Evêques de Bamberg. (*)
——— de Wurtzbourg.
——— de Worms.
——— d'Aichftadt.
——— de Spire.
——— de Conftance.
——— d'Augsbourg.
——— de Hildesheim.
——— de Paderborn.
——— de Freyfingen.
——— de Paffau.
——— de Trente.
——— de Brixen.
——— de Bâle.
——— de Liege.
——— d'Osnabruck (*quand il eft Catholique, puifque, quand il eft Proteftant, il fe place plus haut à* (*) *fur un banc de travers à côté de l'Evêque de Lubeck.*)
——— de Munfter.
——— de Coire.
L'Abbé Prince de Fulden (*dont l'Abbaye a été érigée en Evêché en* 1752.)
L'Abbé Prince de Kempten.
Le

Banc Séculier.

L'Archiduc d'Autriche.
L'Electeur de Baviere, comme Duc de ce nom.
Le Roi de Pruffe, comme Duc de Magdebourg.
L'Electeur Palatin, comme Comte Palatin de Lauter.
——— le même en qualité de Comte de Simmeren &
——— encore comme Duc de Neubourg.
Le Roi d'Angleterre, comme Duc de Breme.
Le Comte Palatin des Deux-Ponts.
L'Electeur Palatin & le Prince des Deux-Ponts, en qualité de Comtes de Veldentz & de Lautereck.
Les Ducs de Saxe-Weimar, comme tel &
——— comme Duc d'Eifenach.
——— de Saxen-Meinungen & Saalfeld pour Cobourg.
——— de Saxe-Gotha pour Gotha.
——— le même pour Altembourg.
Le Margrave de Brandenbourg-Bareith ou Culmbach.
——— le même pour Anfpach ou Onoltzbach.
Le

---

(1) Alternativement l'Archiduc d'Autriche fe place de ce côté au-deffus de l'Archevêque de Saltzbourg, felon que c'eft à l'un d'eux d'être le premier Directeur de ce College: s'ils ne font pas préfens, leurs Députés demeurent toujours en leurs places ou prérogatives; tandis que fuivant l'ufage, confirmé en 1624 par la Diete de Ratisbonne, les autres Députés des Princes abfens, font précédés par ceux qui y comparoiffent en perfonne, quoique leur rang foit après; & même les Princes cadets qui y font en qualité de Députés de leurs aînés, dévancent ces autres Députés.

Lorfque ce College eft affemblé en préfence de l'Empereur & des Electeurs, voici comme il eft procédé par eux:

en haut & au milieu eft L'EMPEREUR fur fon trône, qui refte vuide en fon abfence,
& en ce cas il y a pour SON COMMISSAIRE en cet endroit une place, au-deffous.
Qu'on fe figure que cette ligne foit un banc tapiffé d'écarlate, un degré plus bas que le trône, pour les Electeurs
PALATIN, SAXE, BOHEME, MAYENCE, TREVES, COLOGNE, BAVIERE, BRANDENBOURG, HANOVER.

Voilà comme ils avoient coutume de prendre leurs places, mais comme la voix de Bohême eft à l'Empereur & que depuis la mort du dernier Duc de Baviere, l'Electeur Palatin l'a remplacé, il y a fans doute du changement; & apparemment que les Electeurs en préfence de l'Empereur fe placeront en cet ordre

BRANDENBOURG, BAVIERE, MAYENCE, TREVES, COLOGNE, SAXE, HANOVRE.

Il faut obferver que l'ordre de féance des Electeurs dans leurs Affemblées collégiales ou particulieres eft encore tout autre; Mayence y préfide toujours, Treves & Cologne alternent &c. qu'en outre, pour éviter les conteftations qui pourroient naître pour la préféance entre les Electeurs préfens & les Ambaffadeurs des abfens qui auroient rang devant eux, le College Electoral a fait en 1653 une déclaration, par laquelle chaque Electeur doit prendre la place qui lui eft affignée par la Bulle d'or, fans qu'on puiffe changer la difpofition établie à droite & à gauche, mais que, quand un Electeur fe trouvera en perfonne dans l'affemblée, il aura la préféance fur ces Ambaffadeurs, excepté le Directeur, qui demeurera toujours dans fa place.

Tableau de l'Empiré

Banc Eccléſiaſtique.

Le Prévôt Prince d'Elwangen.
L'Adminiſtrateur des biens de l'Ordre de Malthe en Allemagne, communément nommé le Prince de Heitersheim.
Le Prévôt & Prince de Berchtelsgaden.
L'Evêque de Spire, comme Prevôt & Prince de Weiſſenbourg.
L'Electeur de Treves, comme Adminiſtrateur de l'Abbaye de Prum.
L'Abbé Prince de Stablo, ou Stavelo.
L'Abbé Prince de Corwey.

Les Traités de Weſtphalie ont ôté de ce Banc les Archevêchés de Magdebourg *& de* Bremen; *les Evêchés de* Halberſtadt, *de* Minden *& de* Verden, *ainſi que l'Abbaye de* Hirschfeld, *qui ont été ſéculariſés. Les Evêches de* Metz, Toul, Verdun, *de* Strasbourg; *les Abbayes de* Murbach *& de* Luders, *ont été retranchés du Corps Germanique, lorſqu'on les a cédés à la France.*

Le Banc des Prélats de Suabe & du Rhin eſt contigu à celui des Princes Eccléſiaſtiques: ils n'avoient anciennement qu'une voix, confiée à un député de ceux de Suabe; mais les Comtes de Franconie ayant recouvré en 1641 le ſuffrage dont ils avoient joui autrefois, les Prélats du Rhin demanderent & obtinrent celui dont ils avoient été en poſſeſſion.

Les Prélats de Suabe ſont.

Les Abbés de Marchtal, (*de l'Ordre de Prémontré.*)
——— d'Elchingen, (*de celui de St. Benoît.*)
——— de Salmansweiler (*de l'Ordre de Cîteaux.*)
——— de Weingarten.
——— d'Ochſenhauſe.
——— d'Yrſe ou Irſée.
——— de Petershauſen. } (*de celui de St. Benoît.*)
——— d'Urſperg (*de l'Ordre de Prémontré.*)
——— de Roth *ou* Munchroth (*St. Benoît.*)
——— de Roggenbourg.
——— de Weisſenau.
——— de Schusſenried. } (*Prémontré.*)
Le Prévôt de Wettenhauſe, (*Ordre de St. Auguſtin.*)
L'Abbé de Gegenbach, (*St. Benoît.*)

Banc Séculier.

Le Roi d'Angleterre, en qualité de Duc de Zell.
——— de Grubenhagen &
——— de Calemberg.
Le Duc de Brunswick-Wolffenbutel.
Le Roi de Pruſſe, en qualité de Prince de Halberſtadt.
Le Roi d'Angleterre, comme Duc de Werden.
Le Duc de Wurtemberg.
Le Landgrave de Heſſe-Caſſel.
Le Landgrave de Heſſe-Darmſtadt.
Le Margrave de Bade-Bade.
——— le même pour Bade-Durlach.
——— & pour Hochberg.
Le Duc de Mecklenbourg Schwerin, comme tel, &
——— comme Duc de Guſtrau.
Le Roi de Suede pour la Poméranie antérieure.
Le Roi de Pruſſe pour la Poméranie ultérieure.
Le Roi d'Angleterre pour le Duché de Saxe-Lawenbourg, *mais ſeulement par droit de poſſeſſion qui lui a été confié.*
Le Roi de Dannemarck, en qualité de Duc de Holſtein-Gluckſtadt.
Le Duc de Holſtein Gottorp.
Le Roi de Pruſſe pour la Principauté de Minden.
Le Duc de Savoye, *qui ne paroît plus aux Dietes & ſemble avoir renoncé à ſes droits de ſéance & de ſuffrage.*
L'Electeur de Baviere, comme Landgrave de Leuchtenberg.
Les Princes d'Anhalt.
L'Electeur de Saxe, les Ducs de Weimar & de Hildbourghauſen, pour le Comté & Principauté de Henneberg.
Le Duc de Mecklenbourg-Schwerin, comme Prince de Schwerin.
Le Roi de Pruſſe, comme Prince de Camin.
Le Duc de Mecklenbourg Strelitz pour la Principauté de Ratzebourg.
Le Landgrave de Heſſe-Caſſel pour la Principauté de Hirschfeld.
Le Duc de Lorraine pour le Marquiſat de Nomeny.
Le Duc de Wurtemberg pour le Comté & Principauté de Montbeillard.
Le Duc d'Aremberg.
Les Princes de Hohenzollern.
Le Prince de Lobkowitz.
Le Prince de Dietrichſtein.
Les Princes de Naſſau-Dietz pour Hadamar,

SECT. II. *Tableau de l'Empire.*

Banc Ecclésiastique.

L'Abbesse & Princesse du Chapitre séculier & immédiat, de la Ville Impériale de Lindau.

Les Abbesses de Rothmunster. ——— de Heggenbach. ——— de Guttenzell. ——— de Baindt. (*de l'Ordre de Cîteaux sous la direction de l'Abbé de Salmansweiler.*)

Les Prélats du Rhin sont

L'Abbé de Kaysersheim (*de l'Ordre de Cîteaux.*)

Le Prévôt d'Odenheim ou du noble Chapitre de Bruchsal.
L'Abbé de Werden & de Helmstædt.
——— de St. Ulrich & de St. Afra, dans la Ville Imp. d'Augsbourg.
——— de St. George dans la Ville Imp. d'Isny.
——— du Monastere de St. Corneille, &
——— de St. Emmeran, dans la Ville de Ratisbonne, *dont le dernier a été élevé, il y a quelques années, à la dignité de Prince.*
(*tous de l'Ordre de St. Benoît.*)

Les Abbesses d'Essen.
——— du Chapitre de la Ville Imp. de Buchau sur le Federsee.
——— de Quedlinbourg.
——— de Herford.
La Maison d'Anhalt, au nom de l'Abbesse de Gernrode.
Les Abbesses de Niedermunster,
——— d'Obermunster, dans la Ville de Ratisbonne.
——— de Burscheid.
——— de Gandersheim.
——— de Thoren.

Les Commandeurs des Baillages de Coblentz.
——— d'Alsace & de Bourgogne.
——— d'Alschhausen.
(*de l'Ordre Teutonique.*)

---

(1) Il faut remarquer qu'il arrive de fréquens changemens en cet Ordre, parce que souventefois les fiefs passent d'une famille à l'autre: nous suivons la derniere liste qu'il nous a été possible d'avoir, qui

Banc Séculier.

Lesdits Princes pour Siegen &
——— pour Dillenbourg.
Le Prince d'Auersperg.
Le Roi de Prusse pour la Principauté d'Ostfrise.
Les Princes de Furstemberg.
Le Prince de Schwartzenberg.
Le Prince de Lichtenstein. (1)

Ce banc se termine par celui des Comtes, sousdivisé en quatre autres, qui ont chacun une voix, savoir

Les Comtes de Wetteravie, qui sont

Ceux de Solms Laubach, Roedelheim, Braunfels & Hohen Solms.
Les Princes & Comtes d'Isenbourg Budingen, Waechtersbach, Birstein & Meerholtz.
Ceux de Stollberg-Geudern, Stollberg Stollberg & Stollberg Ortenberg.
Les Comtes de Witgenstein-Witgenstein, Berlenbourg & Homboourg.
Les Rhin-Graves de Stein, Dhaun & Grumbach.
Les Comtes de *Leiningen* ou Linange, de la Ligne de Hartenbourg, de celles de Heydesheim & de Bockenheim.
Les Comtes de Leiningen Westerbourg.
Les Comtes de Reuss ou Reiss.
Les Comtes de Schoenbourg.
Le Comte d'Ortenbourg.
Le Comte de Wartenbourg.

Le premier étoit ci-devant le Comte de Hanau, mais le Prince de Hesse-Cassel, héritant ce Comté s'est séparé du College des Comtes.

Les Comtes de Suabe, savoir

Les Princes de Furstenberg-Moesskirch, comme Comtes de Heiligenberg & de Werdenberg.
Les Comtes de Furstenberg.
——— d'Oettingen.
——— de Montfort.
L'Electeur de Baviere pour le Comté de Helffenstein.
Le Prince de Schwartzenbourg pour celui de Sultz.
Les Comtes de Koenigseg.
——— de Truchses.
Le Margrave de Bade-Bade pour le Comté d'Eberstein.

Suite de la Note qui commence pag. 394.

eſt de l'année 1744 & où nous avons fait les changemens qui nous ſont connus.

Nous remarquons encore qu'il y a divers différends pour le rang entre les Princes, dont quelques uns ſe ſont accommodés & alternent, d'autres ſe le diſputent encore.

Il y a auſſi pluſieurs Princes qui poſtulent voix & ſéance dans ce College: quelques uns même ont des *Concluſa* en leur faveur, tels ſont,

L'Electeur de Mayence pour *Lorſch*,

L'Electeur Palatin pour *Sultzbach*,

L'Electeur de Saxe pour les fiefs de *Saxe Weiſſenfels*, qui lui ſont dévolus depuis la mort du dernier Duc de ce nom.

Tels ſont encore le Roi de Pruſſe pour le *Comté de Meurs*,

Le Prince d'Oettingen, &c.

Pour ce qui concerne les *Duchés de Berg, de Juliers & de Cleves*, on ſait que leurs voix ſont ſuſpendues depuis longtems.

Voici encore quelques autres qui ont tenté d'y obtenir voix & ſéance & que l'Empereur a recommandés, ou qui ſont agréables aux membres de ce College, ſavoir

L'Electeur de Saxe, pour *le Bourgraviat de Misnie ou Meisſen*; il l'a deſiré auſſi pour le *Landgraviat de Thuringe* & pour le *Bourgraviat de Magdebourg*: mais pour ces deux derniers, il s'eſt déſiſté de ſes prétentions.

L'Electeur de Cologne en avoit pour le *Duché d'Engern* & pour celui de *Weſtphalie.*

L'Evêque de Munſter, pour le *Bourgraviat de Stromberg.*

Le Prince de Schwartzenberg, pour le *Landgraviat & Principauté de Klettgaw.*

Le Duc de Wurtemberg, pour le *Duché de Teck.*

Les Landgraves de Heſſe, pour quatre ſuffrages qu'ils avoient autrefois.

Banc Séculier.

Tableau de l'Empire.

Les Comtes de Leyen pour la Seigneurie de Geroldſeck.
——— de Fugger.
——— de Hohen-Ems.
Le Prince de Lichtenſtein pour la Seigneurie de Vadutz.
Le Comte de Rechberg.
——— de Limbourg-Styrum pour Iller-Aicheim.
Les Barons de Freyberg pour la Seigneurie de Juſtingen.
Les Comtes de Traun pour Egloff.
L'Abbé de St. Blaiſe pour Bondorff.
Le Comte de Stadian pour la Seigneurie de Thannhauſen.

Enfin les Comtes de Trautmansdorff, de Waldſtein, de Wolkenſtein & de Weiſſenwolff, *apparemment par conceſſion particuliere.*

Les Comtes de Franconie, qui ſont

Les Princes & les Comtes de Hohenlohe.
Les Comtes de Caſtel.
——— de Lœuwenſtein-Wertheim.
——— d'Erpach.
Les Héritiers de la Maiſon de Limbourg, dont le Roi de Pruſſe conteſte le ſuffrage.
Le Prince de Schwartzenberg pour la Seigneurie de Seinsheim.
Les Comtes de Noſtitz pour leur portion au Comté de Rieneck.
Les Comtes de Schoenborn pour les Seigneuries de Reigelsberg & de Weiſentheid.
Les Comtes de Windiſchgratz.
——— de Roſenberg.
——— de Stahremberg.
——— de Wurmbrand.
——— de Giech.
——— de Groewenitz &
——— de Puckler.

Les Comtes de Weſtphalie.

Le Margrave de Brandenbourg-Anſpach pour Sayn-Altenkirchen.
Le Burgrave de Kirchberg pour Sayn-Hachenbourg.
Les Comtes de Wied-Wied & de Wied-Runckel.
Le Landgrave de Heſſe-Caſſel & le Comte de la Lippe Buckebourg pour le Comté de Schaumbourg.
L'Evêque de Lubeck pour les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt.
Les Comtes de la Lippe.
Le Comte de Bentheim-Bentheim.
Le Roi de Pruſſe pour Tecklenbourg.
Le Comte de Bentheim Steinfurth.
Le Roi d'Angleterre pour le Comté de Hoya.

SECT. II. *Tableau* de l'Empire.

Suite de la Note qui commence pag. 394.

Enfin les Princes de Schwartzbourg,
——— de Naſſau-Saarbruck,
——— de Lœwenſtein,
——— de Waldeck;

les Chapitres de Naumbourg, de Merſebourg, &c.

Remarquons encore en parlant ici de ces prétentions, que les Princes de l'Empire des anciennes Maiſons prétendent auſſi le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs avec le titre d'*Excellence*, mais qu'il leur eſt conteſté par l'Empereur & les Electeurs; qu'en outre les Puiſſances étrangeres n'y ſont pas moins contraires, & n'admettent que des Agens, des Miniſtres ou tout au plus des Envoyés de la part de ces Princes: ils ſe nomment cependant dans leurs Edits, leurs Lettres patentes, &c. *par la grace de Dieu*, & ce n'eſt qu'en écrivant à l'Empereur, au Roi de France, ou à quelque Monarque de cet ordre qu'ils ne le font pas.

Banc Séculier.

Les Comtes de Lœuwenſtein pour le Comté de Winnebourg.
Le Roi d'Angleterre pour les Comtés de Diepholt & de Spiegelberg.
Le Prince de Kaunitz pour le Comté de Rittberg.
Le Prince de Waldeck pour le Comté de Pyrmont.
Le Comte de Gronsfeld.
——— d'Aspremont pour le Comté de Reckheim.
Le Prince de Salm pour la Seigneurie d'Anholt.
Le Comte de Metternich-Beilſtein pour le Comté de Winnebourg.
Le Prince d'Anhalt Bernbourg-Hoym pour le Comté de Holzapfel.
Le Comte de Manderſcheid-Blanckenheim pour le Comté de Blanckenheim & pour Geroldſtein.
——— de Plettenberg pour la Seigneurie de Wittem.
——— de Limbourg-Styrum pour celle de Gehmen.
Le Prince de Schwartzenberg pour celle de Gymborn-Neuſtadt.
Le Baron de Quadt pour celle de Wickeradt.
Le Comte de Berleps pour celle de Mylendonck.
——— de Neſſelrode pour celle de Reichenſtein.
——— de la Marck pour le Comté de Schleiden.
——— de Schaesberg pour celui de Kerpen-Lommertzheim.
L'Electeur de Saxe pour celui de Barby-Muhlingen.
Le Comte de Salm pour celui de Reifferſcheid.
——— de la Marck pour la Seigneurie de Saffenbourg.
Le Comté de Rheinſtein, dont le ſuffrage ſe diſpute entre les Rois Electeurs de Brandenbourg & de Hanover.
Le Comte de Platen pour le Comté de Hallermund.
Les Comtes de Sinzendorff pour la Seigneurie de Reineck.
Le Comté de Lingen, dont le Roi de Pruſſe prétend avoir le ſuffrage.

Ces Comtes avoient élu, il y a quelques années, à la pluralité des voix deux Directeurs, l'un Catholique, l'autre Proteſtant; mais les Princes qui y ont voix & ſéance ayant refuſé de les reconnoître, les ſuffrages ſont recueillis par chaque ſuffragant à tour de rôle & d'un mois à l'autre.

Lorsque les peuples furent exclus des élections, les Electeurs, ni les Princes ne voulurent pas recevoir les Villes Impériales (1) dans leurs Colleges: comme elles n'avoient aucun titre pour établir leur droit de séance, qu'un usage qu'on leur contestoit; elles se mirent en devoir de l'établir solidement, & pour cela elles alléguerent „ qu'outre qu'elles „ étoient Membres immédiats de l'Empire, elles jouissoient dans toute „ l'étendue de leur territoire & jurisdiction, des régales & des immu- „ nités des Etats supérieurs de l'Empire, & que comme les Princes in- „ férieurs, elles prenoient l'investiture à la Chambre Impériale, où leurs „ Ambassadeurs étoient admis pour la recevoir, toutes les fois que la „ couronne Impériale changeoit de main; que par le droit de supériori- „ té, leurs propres officiers leur rendoient la justice, même pendant „ l'Assemblée des Etats où l'Empereur se trouve en personne, quoique „ de tout temps sa présence eût suspendu toute jurisdiction, à la ré- „ serve de celle de la Chambre de Spire: qu'ils avoient le pouvoir de „ prononcer définitivement jusques à la concurrence de certaines som- „ mes, sans qu'il y eût lieu d'appel: que le droit de Réforme leur at- „ tribuoit la liberté de conscience, la disposition des choses civiles qui „ regardent la Religion, & la possession des biens ecclésiastiques: de „ sorte que les unes qui étoient toutes Catholiques ou Protestantes, ne „ permettoient point l'exercice de la Religion contraire à la leur, ou „ du moins qu'elles ne le souffroient qu'à certaines conditions, en quel- „ ques églises, soit au dedans, soit au dehors de leur enceinte; & que „ celles qui étoient moitié Catholiques & moitié Protestantes, avoient „ réciproquement le libre usage de leur Religion & de leurs biens, sans „ qu'il fût permis à l'une d'entreprendre rien sur l'autre: que les Em- „ pereurs les avoient toujours appellées, de même que les Electeurs „ & les autres Etats aux Dietes générales: que le Maréchal de l'Em- „ pire les assembloit aussi à toutes les Assemblées particulieres qui se „ faisoient aux Dietes; que leurs Députés se trouvoient présens à tou- „ tes les propositions qui s'y faisoient: que le Grand Chancelier de „ l'Empire, ou son Lieutenant leur demandoit leurs avis sur les pro- „ positions qui étoient faites, aussi bien qu'aux Electeurs & aux autres „ Membres de l'Etat: qu'elles étoient insérées dans la Matricule, non „ seulement comme Villes Episcopales, mais même comme Membres „ relevans immédiatement de l'Empire, dont elles aidoient à supporter „ les charges par les contributions qu'elles payoient, tant pour les „ mois Romains, que pour les autres impositions, & qu'ainsi elles de- „ voient avoir séance aux Dietes, & faire un College à part, de même „ que les Electeurs & les autres Princes de l'Empire."

Tableau de l'Empire.

College des Villes Impériales.

Leurs raisons étoient trop fortes pour n'être pas admises, aussi leur permit-on non seulement d'être reçues aux Dietes, mais même d'avoir un College; mais on leur disputa longtems le droit de voix décisive: ce qui les obligea de protester dans toutes les formes sur l'injustice qu'on leur faisoit, espérant une occasion favorable de se faire retablir

(1) *Voyez ce que nous avons dit de ces Villes Impériales dans notre Tome XL. p. 33.*

SECT. II. Tableau de l'Empire.

dans la possession d'un droit qui ne souffroit pas de difficulté. Enfin, après avoir attendu longtems une décision favorable, elles furent rétablies dans tous leurs droits, prérogatives & privileges par le Traité de Munster, qui ordonne qu'à l'avenir elles auroient voix délibérative & décisive dans les Assemblées, de même que les autres Colleges; de sorte que chacune a sa voix en particulier dans leur College, & toutes ensemble en ont deux dans les Dietes: cependant il n'y est presque plus que le témoin de ce qui se passe entre les deux autres, & paroît n'être convoqué que pour consulter & non pour conclure; en sorte que ses résolutions n'ont aucune force si elles sont différentes de celles des deux autres Colleges.

Selon l'ancienne Matricule, il y avoit autrefois quatre-vingt-cinq Villes, qui jouissoient des privileges de celles d'aujourd'hui; mais à présent elles sont réduites à un nombre plus petit, elles sont divisées en deux Bancs dans les Assemblées, dont celui de la droite appartient à celles du Rhin, & celui de la gauche à celles de Suabe. Leur Directoire est tenu par le premier Magistrat de la ville Impériale où la Diete est convoquée; & si elle se tient dans une ville qui ne soit pas Impériale, les premieres villes des bancs font exercer le directoire alternativement par un Syndic ou par un Avocat, lequel, après que les propositions sont faites, recueille les voix, selon la Liste qui suit.

College des Villes Impériales.

Banc du Rhin.	*Banc de Suabe.*	
Cologne.	Ratisbonne.	Kempten.
Aix-la-Chapelle.	Augsbourg.	Windsheim.
Lubeck.	Nuremberg.	Kaufbeuren.
Worms.	Ulm.	Weil.
Spire.	Eslinguen.	Wangen.
Francfort sur le Meyn.	Reutlingen.	Isny.
Goslar.	Nordlinguen.	Pfullendorff.
Breme.	Rothenbourg (*sur le Tauber.*)	Offenbourg.
Muhlhausen.	Hall (*en Suabe.*)	Leutkirchen.
Nordhausen.	Rothweil.	Wimpfen.
Dortmund.	Uberlingue.	Weissenbourg (*en Nordgaw.*)
Friedberg.	Heilbroun.	Giengen.
Wetzlar.	Gemund (*en Suabe.*)	Gegenbach.
Gelnhausen.	Memmingen.	Zell (*sur le Hammersbach.*)
Hambourg. (*La Maison de Holstein conteste à cette ville sa qualité d'Etat de l'Empire, & elle n'a point de suffrage à la Diete.*)	Lindau.	Buchhorn.
	Biberach.	Aalen.
	Ravensbourg.	Buchau (*sur le Federsee.*)
	Schweinfurth.	Bopfingen.

Les Privileges de ces Villes sont assez étendus, elles reglent chez elles la forme du gouvernement politique, créent des Magistrats & des Officiers de Justice & de Police, font des loix, des réglemens &

des statuts, sans la participation de personne, font contribuer leurs habitans aux charges de la ville & de l'Etat, fixent les impositions comme bon leur semble; elles mettent des impôts sur les denrées, selon qu'elles le jugent nécessaire, ont les droits d'aubaine, de deshérence & autres, qui peuvent leur être communs avec les Seigneurs haut-justiciers. Elles peuvent battre monnoye, la marquer à leur coin & à leurs armes: de plus, elles sont en droit de faire des ligues & des alliances entre elles, avec les Princes de l'Empire ou étrangers, & d'envoyer à cet effet leurs Députés partout; en conséquence elles peuvent lever des troupes, fortifier des places, former des magasins, fondre du canon, & faire chez elles tout ce que les Princes de l'Empire peuvent faire dans l'étendue de leurs Jurisdictions.

Tableau de l'Empire.

SECTION III.

Des Dietes, des Députations, des Cercles & des Tribunaux de Justice de l'Empire d'Allemagne.

SECT. III. Tableau de l'Empire. *Des Dietes.*

On ne peut avoir une idée juste des Assemblées qui se font dans l'Empire sous le nom de Dietes, si avant toutes choses, on ne sache qu'il y en a de deux sortes; les unes qu'on appelle Dietes Electorales, & d'autres, Dietes Collégiales ou générales. On ne traite dans les premieres que de l'Election de l'Empereur ou du Roi des Romains, & de leur déposition, ou de quelques affaires particulieres, & par conséquent il n'y a que les Electeurs qui y aient séance. Dans les secondes, on traite généralement de toutes les affaires qui regardent les intérêts de tout le Corps Germanique, & c'est pour cette raison, que tous les Etats de l'Empire ont droit d'y assister, sous le nom de Colleges, comme nous avons vu. C'est à l'Empereur, comme Chef de tous ces Etats, qu'il appartient de convoquer les Dietes du consentement des Electeurs & d'indiquer le lieu & le tems des Assemblées. Les matieres qui se traitent dans les Dietes générales sont ou publiques, c'est-à-dire, qu'elles regardent les intérêts communs, ou elles regardent les intérêts particuliers de quelqu'un des Membres. Dans les publiques on traite de la paix, de la guerre, des confédérations, alliances, des réglemens pour entretenir ou pour rectifier la forme du gouvernement, en un mot de tout ce qu'il y a de plus avantageux à l'Empire, dont l'éclat & la puissance font la gloire de ceux qui le composent: & les résolutions prises sur ces affaires publiques sont réputées pour Constitutions irrévocables. Cependant tous les Etats assemblés sont en droit de les annuller selon l'axiome de Droit, qui dit que *ceux qui font les Loix peuvent aussi les abroger.* Les particulieres sont celles dont le jugement appartient à la Chambre de Wetzlar, mais dont la con-

SECT. III. *Tableau de l'Empire.*

gueur accable les parties, & les expose à des dépenses immenses par la voye de revision des procès; tellement que pour éviter ces grands inconvéniens, ces Causes sont portées aux Dietes, pour y être plus promptement expédiées & plus solidement jugées; parce que, comme les sentences qui s'y donnent, sont au nom de tout l'Empire, elles ne sont pas sujettes à la loi de revision; & que d'ailleurs ceux qui gagnent leurs procès, sont assurés que les jugemens qu'ils ont obtenus seront exécutés ponctuellement, puisqu'outre que l'Empereur est chargé de leur exécution, tout l'Empire y est intéressé.

Comment la Diete est convoquée & s'assemble.

Après que les Electeurs sont convenus avec l'Empereur, de la nécessité de convoquer les Etats, & qu'ils ont déterminé le jour & le lieu où ils doivent être convoqués; l'Empereur en avertit tous les Princes de l'Empire en particulier, par des lettres patentes signées de sa main, & contre-signées par le Vice-Chancelier de l'Empire, afin qu'ils se trouvent au lieu des Assemblées. A l'égard des Prélats & des Seigneurs qui ne sont pas Princes, il se contente d'écrire à leurs Directoires, lesquels sont dans l'obligation d'instruire les particuliers chacun dans son district. Lorsque les Etats sont assemblés, le Comte de Pappenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, assigne les logemens des Princes, s'ils y sont personnellement; mais s'ils n'y sont que par des députés, il fait marquer les logemens par son substitut. Dès que les Princes sont logés, ils envoient un gentilhomme au Directoire de Mayence, pour l'avertir de leur arrivée: mais si ce ne sont que des députés, ils se contentent d'y envoyer leurs Secrétaires, pour présenter leurs pouvoirs & leurs lettres de créance au Commissaire de l'Electeur de Mayence, qu'ils vont voir ensuite personnellement: les députés des Seigneurs qui ne sont pas Princes, & ceux des Villes en font autant. Après toutes ces formalités, le Commissaire Directorial de Mayence en donne avis à l'Electeur de Saxe, Archi-Maréchal de l'Empire, afin qu'il assigne aux Princes l'heure de l'assemblée. L'heure prise on marche dans l'ordre suivant: savoir tous les Etats s'étant rendus au Palais de l'Empereur, S. M. I., l'Electeur de Mayence à sa droite, & celui de Cologne à sa gauche, est précédé de tous les autres, selon leur rang, deux à deux; de sorte que le premier occupe la droite & le second la gauche: excepté que l'Electeur de Treves marche seul immédiatement devant l'Empereur: & après avoir été à l'Eglise, demander à Dieu les graces nécessaires, pour prendre des résolutions utiles au bien public, on se rend à la maison de ville, où il y a une salle préparée pour tenir les séances, & au haut bout de laquelle il y a un Trône élevé de trois marches, sur lequel l'Empereur s'asseoit, au milieu des Electeurs, avec cette distinction que les bancs des Electeurs sont élevés de deux marches seulement, couverts d'écarlate (1), & que ceux des autres Princes ne sont élevés que d'une marche, & sont couverts d'un simple drap verd. Les députés des Villes ont un banc placé derriere celui des adjoints, des ambassadeurs ou députés des Electeurs, à la droite des Secrétaires. Les

(1) *Voyez la note ci-devant, pag.* 392.

Tableau de l'Empire.

Les Etats étant placés de la maniere que nous venons de dire, un Prince choisi par l'Assemblée, fait l'ouverture de la Diete au nom de l'Empereur, & propose la matiere sur laquelle il s'agit de délibérer; après quoi l'Electeur de Treves prend la parole, & répond par un compliment à l'Empereur au nom de tous les Etats. Le compliment n'est pas plutôt fini, que le Vice-Chancelier de l'Empire livre la proposition par écrit au Secrétaire de l'Empire, lequel la lit à haute voix. La lecture étant faite, les trois Colleges se divisent, & examinent en particulier les points qui sont contenus dans la proposition. Les Electeurs résolvent les premiers, & ensuite font part de leurs résolutions au College des Princes; si les résolutions des deux Colleges sont conformes, on en demeure là; sinon on revient aux opinions jusques à ce qu'ils soient d'accord; après quoi les résolutions des deux Colleges sont communiquées à celui des Villes Impériales (1). Après que les trois Colleges ont délibéré séparément sur les articles proposés, ils conviennent ensemble d'un jour & d'un lieu pour s'assembler tous en un même Corps; là ils s'entrecommuniquent leurs sentimens, & demeurent d'accord du résultat qu'ils envoient à l'Empereur, lequel souscrit, ou refuse de souscrire aux délibérations des Colleges; cependant qu'il souscrive, ou qu'il ne souscrive pas, on ne laisse pas de les coucher sur le Régistre de la Chancellerie de l'Empire, & de les faire exécuter comme des Constitutions Impériales.

Nous remarquerons en passant, que ces Assemblées sont ordinairement fort tumultueuses, à cause que bien souvent les Electeurs & les Princes du premier Ordre, pour des motifs d'intérêt qui leur sont particuliers, s'exemptent d'y assister en personne, & ne donnent à leurs députés aucun pouvoir pour délibérer sur les articles dont il s'agit, s'ils

(1) Quoique nous ayons dit quelque chose sur la qualification des voix, il est nécessaire que nous expliquions plus clairement la différence qu'il y a entre la voix consultative, & la voix délibérative, ou décisive. La voix consultative n'est autre chose qu'un consentement qu'on donne aux Délibérations prises dans quelque séance, ainsi ceux qui n'ont que cette voix, peuvent se dispenser de l'accorder; telle étoit la voix des Villes Impériales, avant que le Traité de Munster leur eût accordé la voix délibérative: de sorte que cette voix ne servoit en ce temps-là, que pour suspendre l'exécution des délibérations des deux Colleges, lorsqu'elles ne paroissoient pas conformes aux véritables intérêts du Corps de l'Empire, afin d'avoir lieu de faire des remontrances à l'Empereur, qui, comme Chef des Dietes, est en droit de représenter aux Electeurs & aux Princes les inconvéniens qu'il y auroit de se conformer à leurs avis. Comme les Electeurs & les autres Princes du premier Ordre, ont plus d'autorité dans les Dietes que tous les autres Membres de l'Empire, & qu ils ont des intérêts différens de ceux des autres Etats à ménager; il arrive souvent qu'ils prennent des résolutions qui ne sont pas agréables au reste de l'Assemblée; la voix consultative est fort utile dans les Dietes, pour balancer le pouvoir de ceux qui voudroient abuser de leur trop grande puissance. La voix délibérative est celle qui résout de concert sur tous, ou sur une partie des Articles proposés. Tous les Electeurs & les Princes de l'Empire qui ont séance aux Etats, ont chacun voix consultative & délibérative. Les Prélats du second Ordre en ont deux pour tous en général, comme nous avons dit en parlant du College des Princes; les Seigneurs séculiers qui ne sont pas Princes, en ont quatre & les Villes Impériales deux.

SECT. III. *Tableau de l'Empire.*

ne sont avertis auparavant de ce qui s'y doit traiter; ainsi ces députés n'exercent que la voix consultative: & même s'ils y assistent en personne, ou qu'ils donnent à leurs députés un plein pouvoir de délibérer, ils mettent tant d'obstacles & de difficultés sur tout ce qui est proposé, que bien souvent les Colleges se trouvent divisés par des factions qui deviennent fatales au bien de l'Empire. Outre ces raisons qui prolongent ordinairement, ou alterent les résolutions qu'on prend; il y a d'autres motifs qui portent le trouble dans les Dietes, qui naissent de la différence de Religion, & de la haine implacable qu'il y a entre les Princes & les Villes. D'un côté, les Princes Catholiques font tous leurs efforts pour donner des bornes au parti des Luthériens & des Calvinistes; d'un autre, ces partis, quoique fort opposés d'intérêts & de maximes, s'unissent pour balancer la puissance des Catholiques, d'où résultent des dissentions qui ne se terminent jamais, sans que l'Empire n'en souffre par le sacrifice qu'il est obligé de faire pour les mettre d'accord. Enfin les Catholiques & les Protestans, jaloux de l'opulence dont les Villes Impériales jouissent par le grand commerce qu'elles font, & par la sagesse & l'harmonie de leur gouvernement, s'unissent d'intérêts contre elles. Les Villes, de leur côté, se voyant renfermées dans l'enceinte de leurs murailles, tandis que les Princes occupent de vastes Etats, & jouissent en liberté du droit de commander à un nombre infini de sujets, & recueillent sans se fatiguer tous les avantages que produit la fertilité de leurs Etats, font tous leurs efforts pour conserver leurs Privileges dans toute leur étendue; mais comme la pluralité des voix l'emporte, elles se voient réduites à la dure nécessité de consentir à tout ce que les Princes veulent, malgré la voie de consultation, qui étant la seule ressource qui leur reste, devient toujours inutile par le crédit du parti contraire, ou par la condescendance de l'Empereur, qui, par le besoin qu'il a de la faveur des Princes, se range ordinairement de leur côté.

Des Députations. Outre les Dietes ou Assemblées générales, il y a encore une autre forme d'Assemblée des Etats de l'Empire, qu'on appelle Députations; ce sont des Commissaires qu'on choisit, pour examiner, discuter & résoudre certains points, ou articles qui leur sont cédés par les Dietes; ou bien lorsque l'Electeur de Mayence au nom de l'Empereur, convoque les Députés de l'Empire à la priere des Directeurs de quelque Cercle, pour remédier à de certains désordres qui se glissent dans l'Empire au préjudice des réglemens & des constitutions Impériales; ou pour terminer des contestations qui surviennent dans des Assemblées particulieres, qu'ils ne sont pas en état d'assoupir, soit par faute d'autorité, ou de pouvoir: elles furent instituées en 1555, dans une Diete générale tenue à Augsbourg sous l'Empire de Charles V, dans laquelle on nomma pour Commissaire perpétuel de l'Empire un Député de l'Empereur tel qu'il lui plaîroit de nommer; ceux des Electeurs; de l'Archiduc d'Autriche, des Evêques de Wurzbourg & de Munster, du Duc de Baviere (qui n'étoit pas pour-lors Electeur) du Duc de Juliers, & du Landgrave de Hesse; on ajouta à ces députés dans une Diete tenue

à Spire en 1570, ceux des Princes de la Maison de Brunswick, des Abbés de Weingarten, & d'Ochsenhausen, du Comte de Furstemberg, & des Villes de Cologne & de Nuremberg. Ces Commissaires sont divisés en deux Chambres; celui de l'Empereur a sa Chambre à part; ils tiennent la même conduite qu'on tient dans les Colleges, lorsqu'il s'agit d'opiner, c'est-à-dire que chaque Chambre donne son avis à part, sans que l'une sçache ce qui se passe dans l'autre. Après que chaque Chambre a pris sa résolution, elles s'assemblent toutes avec le Député de l'Empereur, auquel on communique les résolutions prises; & lorsque les deux Chambres s'accordent avec le Député Impérial, on forme un Récès qui a la force de Constitution; mais lorsqu'il y a une Chambre qui ne s'accorde pas avec le Député de l'Empereur, on ne peut rien conclure, qu'on n'ait vuidé le partage; ce qui ne se fait ordinairement qu'après plusieurs séances, à cause de la difficulté qu'il y a à concilier tant d'intérêts différens. Les députations hors du lieu de la Diete se font lorsque l'Empire députe aux traités de paix, ou qu'il envoie des subdélégués en un lieu particulier pour finir les différends qu'il peut avoir avec des Princes étrangers.

Tableau de l'Empire.

Il y a encore outre les Dietes & Députations d'autres Assemblées sous le nom de *Cercles de l'Empire*; à cause de la vaste étendue des païs qui le composent, on avoit beaucoup de peine à assembler tous les membres qui avoient séance aux Etats, pour prendre les résolutions nécessaires à y entretenir la police & le bon ordre, tant à cause de la distance des lieux, que de la dépense qu'il falloit faire pour se rendre aux assemblées générales. D'ailleurs, comme il étoit très-difficile de concilier tant de suffrages, lorsqu'il s'agissoit de faire des impositions pour la subsistance des troupes de l'Empire & pour ses autres besoins; il fut résolu, en 1500, qu'on le diviseroit en six départemens ou généralités sous le nom de Cercles de l'Empire; ces six départemens étoient ceux de Franconie, de Baviere, de Suabe, du Rhin, de Westphalie & de la Haute-Saxe, qui seuls avoient droit de s'assembler, d'imposer, & de régler le nombre de soldats qu'il falloit pour la sûreté de l'Etat. Ces Cercles demeurerent fixés au nombre de six, jusques en 1512, qu'on y en ajouta quatre autres, qui sont ceux d'Autriche, de Bourgogne, du Bas Rhin ou des quatre Electeurs du Rhin, & de la Basse Saxe; de sorte que depuis ce tems là il y en a eu dix. Mais actuellement on n'en compte que neuf d'effectifs, puisque celui de Bourgogne, dont autrefois le Roi d'Espagne étoit Directeur & qui comprenoit le Comté de Bourgogne & les dix-sept provinces des Pays-bas est réduit à peu de chose; il n'en reste qu'une petite partie de la Gueldre, du Hainault, de Flandres, de Namur, du Luxembourg & une partie un peu plus considérable du Brabant & du Limbourg. Le Cercle de ce nom aussi ne tient pas de Diete & n'en a jamais tenue dans le sens des autres Cercles de l'Empire que voici.

Des Cercles.

Le Cercle d'Autriche, dont l'Archiduc est le Directeur, comprend l'Archiduché de ce nom, les Duchés de Stirie, de Carinthie & de Carniole, les Comtés de Tyrol & de Kirchberg, les Evêchés de Trente & de

SECT. III. *Tableau de l'Empire.*

Brixen, qui appartiennent plutôt à l'Italie qu'à l'Allemagne: puis le Brisgau, le Burgau, les Villes foreſtieres, en un mot, tout ce que les Archiducs d'Autriche poſſedent en Suabe, eſt compris dans le Cercle d'Autriche, quoique naturellement il n'y appartienne pas par ſa ſituation; mais les Empereurs ont eu leurs raiſons pour le vouloir ainſi: les Comtes de Weiſſenwolff ont leurs biens ſitués dans la haute-Autriche: le Prince de Portia, l'Evêque de Bamberg ont des terres & des Seigneuries ſituées dans ledit Cercle, où, ſi ce n'eſt *pro forma*, il ne ſe tient jamais de Diete circulaire, puiſque la Maiſon d'Autriche comme Souveraine des pays qui le compoſent, prend les réſolutions qui lui conviennent. Nous remarquons auſſi qu'il n'eſt le premier en rang, que par l'autorité de l'Empereur; il appartiendroit à celui de Franconie comme d'inſtitution plus ancienne, mais celui des quatre Electeurs le prétend à cauſe de la dignité de ſes membres, & ce différend ne ſe détermine pas.

Le Cercle Electoral ou du Bas-Rhin, eſt compoſé des Electorats de Mayence, de Treves, de Cologne & du bas Palatinat ou Palatinat Electoral du Rhin, ainſi que de la Commanderie provinciale de Coblentz & du diſtrict qu'on nomme *Eiſſel* & qui renferme les Comtés de Manderſcheid, de Reifferſcheid, la Principauté d'Aremberg, &c. Les Electeurs de Mayence & Palatin, en étoient les Directeurs.

Le Cercle de Baviere, eſt ſous la direction de l'Electeur de Baviere & de l'Archevêque de Saltzbourg; il ſe partage en deux bancs, l'un eccléſiaſtique, l'autre ſéculier: on compte au premier l'Archevêque de Saltzbourg, les Evêques de Freiſingen, de Ratisbonne, de Paſſau, les Abbés & Abbeſſes de Berchtolsgaden, de St. Emmeran, d'Ober- & de Nieder-Munſter & de Keiſersheim. Les Etats du banc ſéculier ſont les Electeurs de Baviere pour le Duché de ce nom, & Palatin pour celui de Neubourg: Baviere pour Leuchtenberg, Comté: le Prince de Lobkowitz pour celui de Sternſtein: Baviere pour le Comté de Haag: les Comtes d'Ortenbourg pour leur dit Comté & pour la Seigneurie d'Ehrenfels; les Comtes de Wolffſtein; ceux de Maxelrein pour la Seigneurie de Hohenwaldeck; ceux de Tilly pour celle de Breitenegg dans le haut-Palatinat, & enfin la Ville de Ratisbonne.

Le Cercle de la Haute Saxe, dont l'Electeur eſt ſeul Directeur, contient les Evêchés de Meiſſen, de Merſenbourg, de Nauembourg, de Camin; les Abbayes de Quedlinbourg, de Gernerode, de Walkenried, & de Saalfeld; les Electorats de Saxe & de Brandenbourg; les Duchés de Saxe Altembourg, de Saxe Weimar, de Saxe Gotha, de Saxe Cobourg, & de Poméranie; la Principauté d'Anhalt; les Comtés de Schwartzembourg, de Mansfeld, de Stollberg, de Barby, de Millingin, de Buchlingen & de Hohenſtein; les Baronies de Reuſs-Plauen, de Graitz, de Schleitz, de Schombourg, de Wildenfeld, de Tautembourg, de Leiſnick &c.

Le Cercle de Franconie, dont l'Evêque de Bamberg & le Margrave de Bareith-Anſpach, de la Maiſon de Brandenbourg, ſont Directeurs, comprend les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg, d'Aichſtedt; le Grand Maître de l'Ordre Teutonique; le Margrave de Brandenbourg-

Culmbach-Bareith & Anſpach, conjointement pour le Bourgraviat de Nuremberg; les Comtés de Henneberg, de Hohenlohe, de Caſtel, de Wertheim, de Reinech, de Reigelſperg, d'Erbach, de Limbourg, de Schwartzemberg, de Seinsheim; les Villes de Nuremberg, de Rohtembourg, de Winsheim, de Schweinfurt & de Weiſſembourg. *Tableau de l'Empire.*

Le Cercle de Suabe, dont l'Evêque de Conſtance & le Duc de Wurtemberg ſont Directeurs, renferme les Evêchés de Conſtance & d'Augsbourg, l'Abbaye de Kempten, la Prévôté d'Elwangen, les Abbayes de Lindau & de Buchau; ceux de Salmansweiler, de Weingarten, d'Ochſenhauſen, de Gegenbach, d'Elchingen, d'Isni, d'Urſperg, de Rockembourg, de Munchroht, de Schuſſenried, de Weiſſenau, de Marchtal, de Petershauſen, de Wettenhauſen; les Abbeſſes de Bainct, d'Eppach, de Guttenzell & de Rohtenmunſter; la Commanderie Teutonique d'Allchshauſen; le Duché de Wurtemberg; le Margraviat réuni de Bade Bade Dourlach & Hochberg; les Principautés de Hohenzollern, d'Auerſperg, de Furſtenberg & d'Oettingen; les Comtés ou Baronnies de Monfort, de Weiſſenſteig, de Sultz, de Pappenheim, de Sinzendorf, de Stadian, de Lupfen, de Waldbourg-Truchſes, de Konigſeck, de Mundelheim, d'Eberſtein, de Hohen-Geroldſeck, de Fugger, de Graffeneck, de Hohen Ems, de Reichberg, de Juſtingen & de Traun; les Villes Impériales d'Augsbourg, d'Ulm, d'Eslingen, de Reutlingen, de Nordlingen, de Hall, d'Uberlingen, de Rohtweil, de Heilbrun, de Gemund, de Memmingen, de Lindau, de Dunckelſpiel, de Biberach, de Ravensbourg, de Kempten, de Kaufbeuren, de Weil, de Wangen, d'Isny, de Leutkirch, de Wimpfen, de Giengen, d'Aalen, de Bopfingen, de Pfullendorf, de Buchorn, de Buchau, d'Offembourg, de Gegenbach & de Zell.

Le Cercle du Haut Rhin, dont l'Evêque de Worms prétend être ſeul Directeur, au préjudice de l'Electeur Palatin, qui prétend de ſon côté avoir le Directoire avec lui en vertu du Duché de Simmeren, renferme les Evêchés de Worms & de Spire; le Grand Prieuré de Malthe; les Abbayes de Fulde, de Prum & d'Otenhein; la Prevôté de Weiſſembourg; le Duché de Simmeren & celui des Deux Ponts; les Princes Palatins de Lautereck & de Veldentz; *item* pour Spanheim, avec le Margrave de Bade-Hochberg; le Duc de Lorraine, pour Nomeny; le Landgrave de Heſſe-Darmſtadt; la Principauté de Hirſchfeld; les Comtes de Naſſau Saarbruck, de Naſſau Weilbourg, & de Wisbaden; les Wild & Rhingraves de Thaun; le Prince de Salm; les Comtes de Hanau, de Leiningen, d'Ober-Iſembourg & de Budingen, de Solms, de Witgenſtein, de Waldeck, de Konigſtein, de Falkenſtein, de Créange & de Ples; les Baronies de Fleckenſtein & de Dachſtuhl; les Villes Impériales de Worms, de Spire, de Francfort, de Friedberg, de Wetzlar & de Gelnhauſen.

Le Cercle de Weſtphalie, dont les Electeurs de Brandenbourg & Palatin ſont Directeurs, comprend les Evêchés de Munſter, de Paderborn, de Liege & d'Osnabruck; les Abbayes de Stablo, de Corvey, d'Herforden, d'Eſſen; les Duchés de Juliers, de Berg & de Cleves; les

SECT. III. *Tableau de l'Empire.*

Principautés de Verden & de Minden; les Comtés de Naſſau-Dillembourg, d'Oſtfriſe, de Sayn, de Bentheim, de Lippe, d'Oldembourg & de Delmenhorſt, de Pirmont, de Hoya, de Diepholt, de Schauembourg, de Pinneberg, de Wied, de Tecklenbourg, de Steinfuhrt, de Spiegelberg & de Holzapfel; les Villes Impériales de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Dortmund & d'Herforden.

Le Cercle de la Baſſe Saxe, a les Ducs de Breme, de Magdebourg, & de Brunswick-Lunebourg pour Directeurs, & eſt compoſé de l'Evêché d'Hildesheim, poſſédé en partie par l'Electeur de Cologne, & en partie par les Ducs de Brunswick; l'Evêché Proteſtant de Lubeck; l'Electeur de Brandenbourg pour celui de Magdebourg & pour la Principauté d'Halberſtadt; les Duchés de Breme, de Schwerin, & de Ratzebourg; ceux de Brunswick Hanover, Zell, Calenberg, Grubenhagen & Wolffenbuttel, de Holſtein & de Saxe Lawenbourg; les Comtés de Reinſtein & de Blanckenheim; les Villes de Lubeck, de Mulhauſen, de Goſlar, de Northauſen: Breme & Hambourg en ſeroient auſſi, mais les Rois d'Angleterre & de Dannemarck s'y oppoſent.

Tous les Princes médiats & immédiats de l'Empire, qui contribuent aux finances publiques de l'Etat, ont droit de ſéance & de voix délibérative dans leur Cercle. Dans chacun de ces Cercles, il y a outre les Directeurs que nous avons eu ſoin de nommer, un Colonel & nombre d'Aſſeſſeurs, pour aſſiſter & ſoulager la Direction: (1) c'eſt aux Directeurs de convoquer les Etats de leur Cercle en cas de néceſſité & de régler avec le Colonel, les Capitaines & les Aſſeſſeurs toutes les affaires publiques; d'ordonner des impoſitions, de veiller à la tranquillité publique; de faire exécuter les réſolutions des Dietes, les Arrêts du Conſeil Aulique & de la Chambre Impériale; de prendre garde que la Juſtice ſoit bien adminiſtrée; que la Monnoye ne ſoit pas altérée, & quantité d'autres choſes qui regardent le bon ordre du gouvernement.

Comme rien n'eſt ſi capable de donner une juſte idée de l'état de l'Empire qu'une parfaite connoiſſance de la police des Cercles, il eſt important de mettre ici en abrégé les réglemens qui ont été faits pour établir une bonne direction. Après qu'un Cercle a choiſi un Colonel & des Aſſeſſeurs, il leur fait faire ſerment de fidélité entre les mains de l'Empereur au nom de tout l'Empire, avec promeſſe de ne ſe ſervir jamais des troupes du Cercle pour leurs intérêts particuliers, mais ſeulement pour ceux du Cercle en général. Comme il importe extrêmement au bien commun de l'Empire, qu'il y ait une mutuelle correſpondance entre tous les Cercles, dès qu'un Colonel a été reçu dans un Cercle, celui qui en eſt le Directeur en donne avis à tous les autres, afin qu'en cas de beſoin on ait recours à lui pour demander du ſecours; mais afin qu'il n'abuſe pas de ſon pouvoir, le Cercle eſt en droit de le dépoſer, quand il le juge néceſſaire. Lorſqu'il arrive quelque déſordre dans un Cercle, le Colonel & les Aſſeſſeurs font aſſembler les troupes en

(1) Il y a dans chaque Cercle un Prince *Excribent* & une Ville *Excribente*, auxquels l'Empereur doit adreſſer ſes commiſſions & mandemens pour les notifier au Cercle & les y faire exécuter.

tout, ou en partie, pour l'appaiser; & quand elles ne sont pas suffisantes, ils ont le pouvoir d'appeller à leur secours celles d'un jusques à quatre Cercles qui sont le plus à portée pour cela; dès qu'ils les ont mis en mouvement pour quelque expédition militaire, ils sont obligés d'en donner avis à l'Empereur: & si ce secours ne suffit pas, ils sont dans l'obligation d'en avertir l'Electeur de Mayence, afin qu'il convoque promptement une Députation de tout l'Empire, pour délibérer sur les expédiens nécessaires pour assoupir ce désordre, & y engager tous les autres Cercles, attendu que cette affaire, quoique particuliere en elle-même à un seul Cercle, devient commune à tout le Corps de l'Empire, dont chaque membre peut se trouver dans le même cas. Quoiqu'un ou plusieurs Etats manquent d'assister à la Députation, cela n'empêche pas que les autres ne soient en droit de procéder à la conclusion du résultat. S'il arrive même que plusieurs Etats d'un Cercle refusent de comparoître, pourvu qu'il y en ait trois, ils peuvent faire une assemblée de Cercle, & résoudre ce qu'ils jugent à propos, sans que les absens soient en droit de faire infirmer les résolutions qui ont été prises.

Tableau de l'Empire.

Lorsque le Colonel & les Assesseurs d'un Cercle trouvent à propos d'accorder quelque treve ou suspension d'armes à ceux à qui ils font la guerre, ils le peuvent lorsqu'ils le jugent nécessaire, par un pouvoir tacite que le Cercle leur accorde, sans pourtant que cela tire à conséquence, pour leur donner un titre pour le faire, parce que si le Cercle veut les empêcher, il le peut. Lorsqu'il n'y a que cinq Cercles assemblés pour la cause d'un seul, le Colonel des lésés est en droit de commander; mais lorsque l'affaire est portée à une Députation Impériale, c'est le Colonel que la Députation nomme qui commande à tous les autres, de même qu'un Général d'armée commande à tous les autres Officiers, de quelque rang & distinction qu'ils soient. Toutes les troupes des Cercles doivent être Allemandes, & commandées par des Officiers de la nation, selon les réglemens de l'Empire, si ce n'est que les Etats fussent obligés d'en appeller d'étrangeres, auquel cas les auxiliaires seroient commandées par les officiers de leur nation, ou par les officiers Allemands, selon les conventions faites entre les Princes qui les fourniroient & la Députation. Lorsqu'un Cercle est obligé à demander du secours à un autre, il doit faire tous les apprêts du secours à ses dépens; mais chaque Etat particulier prend sur son compte toutes les dépenses qu'il fait, pour garantir son pays du pillage; c'est-à-dire, qu'il fait subsister à ses dépens les gens de guerre qu'il a levés; mais les autres frais communs se prennent sur tout le Cercle en général, comme aussi l'entretien des brigades qu'on forme par ordre du Cercle. Quand il est nécessaire de joindre deux, trois, quatre, ou cinq Cercles, les frais se répartent sur les Cercles qui se sont joints; quand la jonction devient générale, tous les Cercles contribuent aux frais; & afin que la négligence de quelque Etat ne suspende pas les effets des expéditions militaires, par sa lenteur à fournir son contingent, il y a dans chaque Cercle une caisse militaire, où il y a toujours un fond destiné pour sub-

SECT III. *Tableau de l'Empire.*

venir aux pressantes nécessités des Cercles, lorsque quelque Etat se trouve en arriere pour sa quote-part, afin que sa négligence ne puisse pas retarder le service. Les Colonels des Cercles peuvent en cas de nécessité, doubler & tripler le secours dont ils ont besoin, & recevoir de l'argent au lieu de troupes, sans qu'aucun Etat se puisse exempter sous quelque prétexte que ce soit, de payer son contingent; de sorte que si quelqu'un refusoit, ou négligeoit d'envoyer le secours qu'on lui demande, le Colonel & ses Assesseurs sont en droit de protester contre lui, & d'en porter plainte à la Chambre Impériale pour l'y contraindre par un Arrêt, & pour le faire condamner à des peines proportionnées à sa désobéissance; & il appartient au Colonel & aux Assesseurs, de faire exercer contr'eux les châtimens qui ont été ordonnés par la Chambre. Lorsque le Colonel & les Assesseurs négligent de faire leur devoir, le Cercle est en droit de procéder contr'eux, de les condamner aux peines qu'ils méritent, & même de les dégrader: mais lorsque tout le Cercle tombe dans la désobéissance, ou dans la rebellion, c'est à la Députation de l'Empire à ordonner les peines qu'il mérite. Par les réglemens de l'Empire, il est défendu à tous Potentats, tant Allemands qu'Etrangers, de faire aucune levée de gens de guerre, ni d'exiger à les assembler, ni passage dans aucun Cercle, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans avoir préalablement pris les précautions ordinaires & requises, & surtout sans avoir donné au Colonel & aux Assesseurs du Cercle, par où ces troupes doivent passer, bonne & suffisante caution, pour les dommages qu'elles pourroient faire aux sujets de l'Empire; & cette permission ne se doit jamais accorder, lorsque ces troupes veulent attenter directement ou indirectement contre l'Empereur, ou contre les Electeurs, ou autres Princes de l'Empire.

Comme il ne suffiroit pas d'avoir prescrit des loix pour entretenir le bon ordre & la tranquillité dans l'Empire par le moyen des milices, si on n'en prescrivoit pas en même tems pour les faire subsister, aussi bien que pour les autres nécessités publiques; les mêmes ordonnances, qui ont marqué la forme de la police, ont pourvu aux fonds nécessaires pour la faire exercer, par deux taxes qu'elles ont imposées sur chaque Etat de l'Empire, sous le nom de Mois Romains, & de Contribution ordinaire & extraordinaire, pour l'entretien des Officiers de la Chambre de Wetzlar, dont la répartition se fait de la maniere que nous verrons: mais avant que d'entrer dans ce détail, il est à propos d'expliquer ce que c'est que Mois Romain. Lorsque les Empereurs d'Allemagne étoient Souverains de Rome & de toute l'Italie, ils étoient obligés d'y faire de fréquens voyages, tant pour y exercer l'autorité Impériale sur les peuples, que pour les mettre à l'abri des persécutions auxquelles ils étoient souvent exposés de la part de quantité de tyrans, qui les vouloient soumettre sous le joug de leur domination; & comme ces voyages regardoient le bien commun de tout l'Empire, les Etats étoient obligés de lever & d'entretenir à leurs dépens seize mille hommes de pied & quatre mille chevaux, pour être toujours en état d'accompagner Sa Majesté Imp.; de sorte que chaque Etat fournissoit un certain nombre

bre d'hommes proportionné à ses facultés, & lorsqu'il n'étoit pas en état de fournir des hommes, il suppléoit à son impuissance, en donnant par mois l'équivalent en argent, lequel fut réglé du tems de Charles V à douze florins pour chaque cavalier, & à quatre pour chaque fantassin; mais comme les dépenses de la guerre se sont multipliées, à cause du haut prix des choses nécessaires pour l'entretien des troupes, on a augmenté la taxe du cavalier à soixante florins, & celle du fantassin à douze par mois Romain, ce qui va à plusieurs milliers de florins par mois, (point compris les fraix de l'entretien de la Chambre de Wetzlar.) Voici une des Répartitions qui en ont été faites: elles peuvent être augmentées, ou diminuées, selon la situation des affaires de l'Empire, nonobstant le réglement des taxes faites par la disposition de la Matricule. (1)

Tableau de l'Empire.

Le Cercle d'Autriche.	6776
——— de Bourgogne.	5484
——— du Bas-Rhin.	5670
——— de Baviere.	6714
——— de Haute Saxe.	7838
——— de Franconie.	8094
——— de Suabe.	13902
——— du Haut Rhin.	9209
——— de Westphalie.	6409
——— de Basse Saxe.	5400

Suivant une autre répartition, on a taxé le Cercle d'Autriche à 174 cavaliers & 907 fantassins ou à . . . Florins d'Empire. 5[illegible]16 par mois

Celui du Bas-Rhin	à 188 cavaliers &	880 fantassins, ou	5832 ———
——— de Bourgogne	à 188 cavaliers &	880 fantassins, ou	5832 ———
——— de Baviere	à 225 cavaliers &	1060 fantassins, ou	6940 ———
——— de Haute Saxe	à 277 cavaliers &	1167 fantassins, ou	7992 ———
——— de Franconie	à 249 cavaliers &	1278 fantassins, ou	8100 ———
——— de Souabe	à 343 cavaliers &	2137 fantassins, ou	12590 ———
——— du Haut-Rhin	à 2[illegible]9 cavaliers &	1308 fantassins, ou	9638 ———
——— de Westphalie	à 304 cavaliers &	1282 fantassins, ou	8864 ———
——— de la Basse Saxe	à 330 cavaliers &	1277 fantassins, ou	8992 ———

(1) Comme depuis cette Matricule divers Etats ont été eximés ou retranchés de l'Empire, que les uns ont diminués & d'autres sont accrus & qu'enfin il y en a que les Empereurs ont exemptés de toute contribution, on a tâché de remédier aux inconvéniens, en la modérant: ces changemens n'étoient pas au gré de chaque Etat, prétendant que la Matricule fût modérée à son égard parce que sa quote part étoit audessus de ses forces. Ne pouvant tomber d'accord sur ce sujet, on a pris depuis longtems le parti de ne point taxer les Etats de l'Empire en général, mais chaque Cercle en particulier: par exemple, si l'Empereur demande 300 mois Romains & que la Diete les accorde, une partie en doit être fournie en troupes de cavalerie & d'infanterie & le reste en argent selon la taxe rapportée ci-dessus; mais si les circonstances exigent plutôt les uns que l'autre, on regle la taxe de la contribution pécuniaire en conséquence; enfin cela s'appelle toujours mois romain: mais ces 300 mois romains font beaucoup plus que du tems de Charle-Quint; on divise tout cela en autant de portions qu'il y a de Cercles & chaque Cercle taxe les Etats qui le composent selon leurs facultés.

SECT. III. Tableau de l'Empire.

On remarque que cette répartition eſt à-peu-près d'auſſi vieille date que la précédente & que les cavaliers y ſont évalués à 12 & les fantaſſins à 4 florins d'Empire par mois; & comme leur nombre ne fait pas les 4000 des premiers & 12000 des derniers dont nous avons parlé ci-deſſus, il nous paroît probable que ce qui y manque a été contribué par la Bohême, la Moravie & la Siléſie, dont quelques Auteurs qui les placent en Allemagne, font une annexe du Cercle d'Autriche.

Lorſqu'en 1681 l'Empire avoit réſolu de former une armée de 40000 hommes, la répartition en fut faite comme il ſuit.

Le Cercle d'Autriche	à	cavaliers	2521	fantaſſins	5507
—— Electoral ou du Bas Rhin	à	——	600	——	2707
—— de Bourgogne	à	——	321	——	2707
—— de Haute Saxe	à	——	1321	——	2707
—— de Franconie	à	——	980	——	1901
—— de Baviere	à	——	800	——	1493
—— de Suabe	à	——	1321	——	2707
—— du Haut-Rhin	à	——	1491	——	2853
—— de Weſtphalie	à	——	1321	——	2707
—— de Baſſe-Saxe	à	——	1321	——	2707
		Cavaliers	11997	Fantaſſins	27996

Dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, lorſque l'Armée de l'Empire devoit être de 120000 hommes, le dernier Contingent fut triplé; ce nombre cependant ne fut jamais complet & ſe trouva ſouvent réduit à la moitié; les uns refuſoient de fournir leur contingent, d'autres firent partir les troupes trop tard; car, quoiqu'il y ait des Loix contre de tels refus & de pareilles lenteurs, que même le Recès de la Diete d'Augsbourg de 1555 veuille qu'on procede contre les Etats qui négligent de fournir leurs contingens, comme contre des réfractaires; c'eſt une affaire délicate de procéder par voye d'exécution, contre les Etats de l'Empire un peu conſidérables & ſujette à de grandes difficultés & conſéquences. Les troupes doivent être fournies toutes équipées, montées & armées, & chaque Cercle doit pourvoir à leur nourriture & à leur entretien ſur le même pied tant que la guerre continue; c'eſt pour cela qu'on forme des contributions pécuniaires une Caiſſe Militaire, pour les dépenſes requiſes.

Il y a outre les contributions pour les troupes ordinaires & extraordinaires de l'Empire, encore une autre impoſition, dont on paye les officiers & autres fraix de la Chambre Impériale, &c. qui montoit au commencement de ce ſiecle à environ 31570 florins d'Empire par an & qui ſe leve ſur les Cercles au prorata de la contribution des mois Romains que chaque Etat paye. Quelquefois auſſi les Etats accordent à l'Empereur une eſpece de Capitation, dont ils font l'avance, ſauf à s'en rembourſer par une répartition ſelon qu'ils le jugent convenable; cette Capitation s'appelle en Allemand *Reichs-ſteuer*: l'Empereur ne peut l'exiger que de l'avis & du conſentement des Electeurs, Princes &

autres Etats de l'Empire, soit unanimément ou à la pluralité des voix, ce qui n'est pas encore décidé. Aussitôt que ces sommes sont rassemblées, les Receveurs généraux les doivent déposer dans quelqu'une des Villes commerçantes, telles que Leipzig, Francfort, Nuremberg, appellées à cause de ces dépôts *Leg-Stædte*. L'Empereur ne peut employer ces sommes qu'à l'usage pour lequel elles ont été accordées par l'Empire; aussi ne lui est il pas permis après cela de collecter les sujets des Etats sous prétexte de mois romains. *Tableau de l'Empire.*

Des Tribunaux de Justice. Nous ne nous arrêterons point à parler ici de ces Tribunaux de Justice qu'ont chez eux tous les Princes & Etats immédiats de l'Empire, ni sur les Chambres de Rothweil & de Weingarten, qui ne sont proprement que des Tribunaux Provinciaux ou particuliers; il suffit, de remarquer généralement sur tous, que leurs Juges lorsqu'ils prononcent quelque sentence, sont obligés de se conformer aux Loix de l'Empire. Ces Loix se distinguent en fondamentales ou générales; & en locales ou particulieres. Les *Fondamentales* sont celles qui sont reçues & observées dans toute l'étendue de l'Empire, telles que les Constitutions anciennes, la Bulle d'or, les Traités de Passau ou de Pacification & de Westphalie: les Loix qu'on nomme *Locales*, se distinguent, en celles qui ne s'observent que dans quelques endroits, comme ce qu'on appelle droit Saxon ou certaine Jurisprudence qui ne se pratique qu'en Saxe; & en d'autres qui s'observent en tous lieux où le Droit Saxon n'a pas été admis. D'un autre côté, quoique tous les Etats ayent Droit de Justice, nous observons qu'il y a de la différence entr'eux, d'autant que les uns ont droit de Souveraineté en certain cas, & que les autres ne l'ont pas, c'est à dire, que les sentences des Tribunaux des Souverains ont la même force que les arrêts des Cours supérieures en d'autres pays, à l'exception de celle qui a droit de casser ou de réformer leurs arrêts; au lieu que toutes celles des Jurisdictions des autres Etats, sont sujettes à l'appellation aux Cours supérieures. Il y a outre les Jurisdictions qui sont attribuées aux Etats, encore trois autres Tribunaux, qui sont la Chambre Impériale de Spire ou de Wetzlar, la Chambre de la Cour Impériale, appellée Conseil Aulique, & le Conseil privé de l'Empereur; dont les deux premieres sont deux Cours suprêmes, qui exercent une Jurisdiction Souveraine sur tous les membres & sujets de l'Empire.

De la Chambre Impériale. La Chambre Impériale fut établie en 1473 sous le Regne de Frédéric IV, il fut ordonné qu'elle se tiendroit à Augsbourg: cependant en 1475 elle fut transférée à Francfort, où elle demeura jusqu'en 1479, qu'elle fut transportée à Worms, d'où elle sortit en 1501 pour aller établir son siege à Nuremberg, où elle ne demeura que trois ans, d'autant qu'en 1504 on trouva à propos de l'établir à Ratisbonne: de Ratisbonne elle fut renvoyée à Worms en 1511; de Worms elle retourna pour la seconde fois à Nuremberg en 1521, d'où elle fut encore transférée trois ans après à Elbingen; de sorte que pendant 54 ans elle fut exposée à tant de changemens, qu'on peut dire qu'elle étoit ambulatoire: mais enfin Charles V l'ayant établie à Spire en 1527, il la rendit sédentaire par une Déclaration qu'il fit en 1548, dans laquelle il est dit, qu'elle

Sect. III. *Tableau de l'Empire.*

ne pourra être transférée ailleurs, sans le consentement de tous les Etats de l'Empire, si ce n'est en tems de Peste ou de Guerre, qui depuis l'a fait transférer à Wetzlar où elle est aujourd'hui. Comme l'on remarqua qu'il y avoit beaucoup de défauts dans son Institution, à cause que plusieurs articles étoient, ou équivoques, ou contraires les uns aux autres; on la fit corriger par les plus sçavans Jurisconsultes d'Allemagne, & ensuite on fit des réglemens contenus dans l'Ordonnance de Charles V, qui se divisent en trois parties: la premiere regarde les Officiers de la Chambre, la seconde sa Jurisdiction, & la troisieme la forme de procéder & de prononcer dans les affaires qui lui sont dévolues.

Par le Traité de Westphalie, elle devoit être composée d'un Juge Catholique, premier Présïdent, & de quatre autres Présidens, deux Catholiques, & deux Protestans; de vingt-six Assesseurs Catholiques & de vingt-quatre Protestans, diminués depuis, comme nous verrons. Le Juge, ou le premier Président, doit être Prince, Comte, ou Baron; & les autres quatre devoient être deux d'épée & deux de robe. Outre les Présidens & les Assesseurs, il y a une Chancellerie, un Procureur Impérial, & un Avocat Impérial, un nombre de Protonotaires, de Notaires, de Lecteurs, de Sécrétaires, de Grossoyeurs, de Copistes, un Bedeau de la Chancellerie, & un Trésorier de la Chambre, tous encore en charge, à la réserve des Présidens & des Assesseurs, dont les premiers ont été réduits à trois, en y comprenant le Juge, & les autres à quinze. Le Juge a de grands attributs, car outre qu'il a droit de porter le sceptre Impérial pour marque de sa dignité, il peut présider dans les conseils, dans les délibérations & dans les jugemens: il a le pouvoir de reprendre les autres officiers des fautes de négligence, d'ignorance & de prévarication, & de les congédier même quand il les jugè incapables de remplir leur ministere, & d'en établir d'autres par *interim*; il leur permet de s'absenter lorsqu'il le juge à propos pour six semaines seulement, sans qu'ils soient privés de leurs appointemens pendant leur absence; & lorsqu'ils passent le tems qui leur est prescrit par le congé qu'il leur accorde, ou qu'ils s'absentent volontairement; il taxe ce qui leur doit être déduit sur leurs gages. Lorsqu'il y a quelque cause entre les Electeurs ou les Princes, dans laquelle il a quelque raison de ne pas assister, il peut nommer de son autorité un Prince, un Comte, ou un Baron pour occuper sa place. Parmi les Assesseurs, il doit y en avoir huit de Catholiques & sept Protestans: lorsqu'un d'eux vient à mourir, le Juge le fait sçavoir à ceux qui l'avoient nommé, afin d'en substituer au plutôt un autre à sa place. Ils ne peuvent ni trafiquer, ni accepter aucune commission Impériale, ni s'occuper à aucune affaire capable de les détourner du ministere de la Justice, qui doit être leur unique occupation: ils sont divisés en trois Conseils; ou comme on dit en France, en trois Chambres; les grandes causes s'expédient dans les deux premieres, & la troisieme connoît du Fisc, & des affaires interlocutoires; mais lorsqu'il faut prononcer, les trois Conseils s'assemblent tous dans le premier, sans qu'il soit permis à

aucun Juge de fortir, jufqu'à ce qu'on ait prononcé. Il faut qu'il y ait pour le moins huit Juges pour prononcer une fentence définitive, quatre pour une interlocutoire, & trois pour la taxe des dépends: lorsqu'il y a partage dans une Chambre, on communique l'affaire aux autres Affeffeurs, qui décident avec le Préfident.

Tableau de l'Empire.

Si les Réglemens de la Chambre étoient obfervés réguliérement, il y auroit plaifir d'y plaider, d'autant que dans fix mois un procès y doit être jugé, fuppofé que la chofe foit poffible; & lorfque l'affaire eft d'une trop longue difcuffion, à caufe de la grande multitude d'actes dont il faut faire des extraits, ou de la grande difficulté qu'il y a de difcuter certains points de Droit; ceux qui en font chargés, font obligés de faire fçavoir au Juge les raifons de ce retardement. Lorfqu'il y a lieu de récufer un Juge, les parties font dans l'obligation d'inftruire fecrétement un des autres, des raifons qu'elles ont pour établir le fondement de leur récufation, lequel après les avoir examinées, les admet, fi elles lui paroiffent bonnes, ou les rejette, lorfqu'elles ne lui femblent pas fuffifantes: comme l'on ne fçauroit guere recufer un Juge fans le diffamer, fi ce n'eft dans le cas de parenté; on n'a pas jugé à propos que les parties puffent rendre publiques les raifons qu'elles ont pour le récufer; d'où il réfulte, que lorfque celui auquel on s'eft adreffé trouve qu'il y a lieu de récufation, il les communique au Juge qui doit être récufé, lequel prend un prétexte apparent pour fe récufer lui-même, & met par là fon intégrité à l'abri de la cenfure.

La Chambre donne des audiences ordinaires & extraordinaires: les ordinaires fe donnent le lundi, le mercredi, & le vendredi après-dîné: les extraordinaires fe donnent toutes les fois qu'il fe préfente des caufes, où il s'agit du déclinatoire de jurifdiction de la Chambre, de la formalité des appels, de la paix violée, de l'invafion de quelques biens, de la poffeffion de quelque chofe qui périt par le retardement, de provifions alimentaires, de tutelles, de curatelles, d'adminiftrations, de fequeftres, d'infinuations, de donations, de confirmations, de révocations de donations, de réceptions de cautions; en un mot dans toutes les caufes, où la fufpenfion ne peut être retardée fans un préjudice notable au bien public, & aux particuliers. Ces audiences fe diftinguent en grandes & en petites: les grandes font compofées ou du Juge, ou d'un Préfident & de fept Affeffeurs; & les petites, d'un Préfident & de quatre Affeffeurs. Après que les audiences font tenues, on commet deux Affeffeurs pour expédier les affaires de peu de conféquence, comme la reconnoiffance des écritures, des fignatures, & celle des fceaux. Le Procureur Impérial ne connoît des affaires, que lorfqu'elles regardent le fifc, & ne peut intenter aucune action, que par un préalable il n'en ait conféré avec deux Affeffeurs, que la Chambre commet pour entendre fes raifons: de toutes les charges, il n'y en a point qui doive être exercée avec tant de circonfpection que la fienne, parce que s'il intente un procès mal à propos, il eft condamné aux dépends envers la partie qu'il a attaquée.

SECT. III. Tableau de l'Empire.

L'Avocat Impérial n'a rien qui le diſtingue des Avocats Généraux des Cours Souveraines. Les Tabellions de la Chambre ſont des meſſagers députés pour aller ſignifier les ſentences, & pour remettre aux parties, ou à leurs procureurs les pieces des procès qui ont été jugés, dont ils ſe font donner un reçu pour leur décharge, & en rendent compte à la Chambre, qui fait enrégiſtrer leur décharge dans les archives, & met l'argent qu'ils ont reçu pour leurs peines & vacations dans une boîte commune, pour être diſtribué à tous également de trois en trois mois. L'Huiſſier a le ſoin d'ouvrir, & de fermer la Chambre quand il le faut, & d'annoncer aux Aſſeſſeurs par le commandement du Juge, ou de celui qui préſide, les jours d'audience, ſelon l'ordre du catalogue. Les Protonotaires écrivent dans l'audience la minute des plaidoyés des avocats & des procureurs, celle des ſentences, & ſignent les groſſes qu'on en fait: ils ont quatre regiſtres; dans le premier, ils écrivent les ſuffrages des Aſſeſſeurs, qui les ſignent après que la lecture leur en a été faite; dans le ſecond, ils écrivent les Jugemens du matin; dans le troiſieme, ceux d'après-midi; & dans le quatrieme, ceux de toute l'année, pour y avoir recours en cas de beſoin. Les Notaires ſont comme les ſubſtituts de Protonotaires, & ont droit de leur ſuccéder après leur mort, ou qu'ils ſe démettent de leurs charges, ou qu'ils en ſont privés par quelque prévarication, ou par incapacité. Les Lecteurs ont le ſoin des Archives de la Chambre, reçoivent les titres qu'on y produit, les communiquent aux parties lorſqu'il eſt néceſſaire, & leur en donnent des copies collationnées. Les Secrétaires, les Groſſoyeurs, & les Copiſtes écrivent les groſſes des ſentences & des extraits des procès faits contradictoirement dans l'audience, & des autres actes, dont l'Adminiſtrateur leur délivre les minutes. Le Bedau de la Chancellerie en ouvre & ferme les portes, & en eſt comme le concierge, à la conduite duquel la charge en eſt confiée. Le Tréſorier de la Chambre & de la Chancellerie eſt nommé par tous les Etats de l'Empire, & reçoit d'eux les Contributions néceſſaires pour le payement des gages des officiers de la Chambre; enſuite de quoi il le dépoſe entre les mains des Conſuls d'Augsbourg, de Francfort, de Nuremberg & de Wetzlar; ayant ſoin de déclarer à la Chambre ce qu'il a reçu, & le lieu où il l'a dépoſé: lorſque quelqu'un refuſe de payer ſon contingent, il le dénonce à la Chambre, pour le faire contraindre au payement à la requête du Procureur Impérial. Sur le fond des contributions, le Juge prend quatre mille florins, les Aſſeſſeurs ſept cens chacun, le Procureur Impérial cinq cens, l'Avocat Impérial trois cens, le Maître des Meſſagers cinquante, le Tréſorier deux cens, l'Adminiſtrateur cent, &c. Tous ces Officiers ſont exempts de toutes ſortes de contributions, tandis qu'ils ſont dans l'exercice de leurs charges, & ils ont un ſauf-conduit pour ſe rendre à la Chambre Impériale, & pour s'en retourner chez eux. Ils ont vacances depuis le 24 de Décembre juſqu'au 6 de Janvier; depuis le Dimanche de la Sexageſime juſqu'au premier Lundi de Carême, depuis le Dimanche des Rameaux juſques à Quaſimodo, depuis la Pen-

tecôte jusqu'au Dimanche de la Trinité, & depuis le 8 Juillet jusqu'au 14 d'Août. Outre cela, le Juge a un mois de vacances pour donner ordre à ses affaires.

Tableau de l'Empire.

On procede à la Chambre en deux manieres, ou en premiere instance, ou par appel. Les médiats & les immédiats y procedent en premiere instance dans les causes où il s'agit d'attentat contre le repos public, d'usurpation de biens sur les Etats de l'Empire, de condamnations, de dépens contre ceux qui troublent la paix d'Allemagne, de protection donnée aux proscrits, de ventes & d'accusations frauduleuses, de refus de payer les contributions qui ont été imposées par les Etats, ou par les Cercles, ou de donner secours à ceux qui l'ont demandé pour défendre leurs terres contre les vagabonds, d'entreprises contre la Bulle d'or & les réglemens de l'Empire, d'intelligence avec le Turc, d'enlevemens, d'emprisonnemens tyranniques, ou de dénis de Justice. Dans les autres causes, ceux qui sont sujets à la Justice particuliere de quelque Prince ou Etat de l'Empire, peuvent procéder par appel à la Chambre, pourvu que la cause excede la valeur de 50 florins, & que l'appel ait été interjetté dix jours après que la sentence dont on appelle a été prononcée. D'ailleurs, les Electeurs, les Princes, les Comtes, les Prelats & les Gentilshommes immédiats de l'Empire, ont un Droit de *Committimus*, qui leur permet de plaider en premiere instance par devant les Juges Austregues, tant en attaquant qu'en défendant.

Des Juges Austregues.

Pour que l'on aye une véritable notion ou idée de cette Jurisdiction, il faut sçavoir que le mot *Austragen* veut dire en Allemand, accommoder; ainsi les Juges Austregues ne sont proprement que des arbitres, dont les sentences n'ont pas plus de force, que les sentences arbitrales en ont ailleurs, c'est-à-dire, que la partie qui croit être lésée, peut en appeller à la Chambre de Wetzlar, ou Aulique. On procede en trois manieres devant les Juges Austregues. I°. Lorsqu'un Electeur, ou un Prince, fait assigner quelqu'autre Electeur ou Prince, sur quelque prétention qu'il croit avoir contre lui, le défendeur lui fait signifier dans un mois un acte, par lequel il lui déclare qu'il choisit quatre Electeurs ou quatre Princes de différentes familles, moitié Ecclésiastiques, & moitié Séculiers, & le somme en même tems qu'il ait à en choisir un des quatre pour juger de leur différend, ce que le demandeur ne peut se dispenser de faire dans le mois suivant. Après que les parties ont convenu du Juge, qui doit prendre connoissance de leur cause, elles le vont prier d'accepter la qualité d'arbitre de leur différend; ce qu'il ne peut leur refuser selon les réglemens de l'Empire, sans des raisons légitimes qu'il est obligé de leur faire connoître. Ensuite, cet Electeur ou ce Prince, leur ordonne de comparoître par devant lui à certain jour dans une des villes de ses Etats, où il prend pour adjoints un certain nombre de Conseillers éclairés & non suspects, par l'avis desquels il examine la matiere dont il s'agit, & la décide par une sentence. Si le Juge dont les parties ont convenu, vient à mourir avant la fin du procès, le demandeur fait subroger un autre des trois Princes qui ont été dénoncés par le défendeur. Il faut remarquer que lorsque le dé-

SECT. III. *Tableau de l'Empire.*

fendeur a négligé de dénoncer dans un mois après la signification du demandeur, les quatre Electeurs ou Princes qu'il doit avoir choisis pour Austregues, le demandeur peut porter l'affaire à la Chambre de Wetzlar ou au Conseil Aulique en premiere instance, sans que le défendeur en puisse décliner la Jurisdiction. II°. Lorsqu'un Electeur veut intenter une action contre un Comte, un Baron, ou un Gentilhomme immédiat, il est obligé de nommer un Commissaire de ses Etats, dont la conduite ne doit pas être suspecte, & dont la demeure ne doit pas être éloignée de plus de six lieues de celle du défendeur, si cela se peut, sinon, ce doit être l'endroit le plus voisin, pour épargner la dépense du défendeur, là il somme sa partie de se rendre pour voir nommer trois Electeurs, ou trois Princes, afin d'en choisir un des trois pour Juge; après quoi on procede, comme nous verrons dans la suite. III°. Lorsque les Comtes, les Barons, les Nobles & les Villes franches veulent intenter un procès contre un Electeur, ou contre un Prince, ils sont obligés de lui faire un acte, par lequel ils le somment qu'il ait à dire, de quelle maniere il veut qu'on plaide contre lui, & ne peuvent se dispenser d'acquiescer à l'un des moyens suivans. Cet Electeur, ou ce Prince, nomme trois Electeurs, ou trois Princes à ses parties qui en choisissent un, lequel après avoir pris pour adjoints un certain nombre de Juges de quelqu'une de ses Jurisdictions décident le procès; ou bien il nomme neuf Conseillers de sa Cour à ses parties, afin qu'elles en choisissent un pour Président, lequel reçoit le serment des autres, dont le plus vieux reçoit le sien, après quoi ils examinent le procès, & sont obligés de le juger dans six mois, si ce n'est que par de grandes raisons, ils soient forcés de le prolonger, pendant lequel tems l'Electeur ou le Prince est obligé de donner un sauf-conduit à ses parties, pour qu'elles ayent la liberté de solliciter leur affaire pendant qu'elle s'instruit, & pour s'en retourner chez elles après le Jugement. Que si l'Electeur ou le Prince ne se soumet pas à l'une de ces deux manieres de procéder, ses parties se peuvent pourvoir de plein vol à la Chambre de Wetzlar, ou au Conseil Aulique: & comme cette maniere de procéder paroît être trop favorable aux Electeurs & aux Princes, l'Empereur Charles V fit un réglement, par lequel il permet à ceux qui sont obligés de plaider contr'eux, 1°. De rejetter la nomination des Conseillers de la Cour des Electeurs & des Princes, s'il n'y a parmi eux plus de nobles que de jurisconsultes. 2°. De limiter le nombre de neuf, à cinq ou à sept tout au plus, & de se décharger sur l'Electeur ou sur le Prince contre lequel ils plaident, du payement de ces Juges. 3°. De demander à l'Empereur un Prélat ou un Comte pour Commissaire, qui rende justice aux parties suivant les formalités qu'on a déjà observées. 4° De nommer neuf personnes de probité, dont l'Electeur ou le Prince est obligé d'en choisir deux, après quoi il lui est permis réciproquement d'en nommer neuf de sa part, desquels les demandeurs sont obligés d'en choisir trois, qui s'unissent avec les deux que l'Electeur ou le Prince a choisi, & décident le procès. 5°. De nommer deux Juges, & l'Electeur ou le Prince deux autres, qui décident leurs différends, sup-

posé

posé que de quatre il y en ait trois d'un même avis; mais lorsqu'ils sont deux d'un côté & deux de l'autre, l'Empereur nomme un cinquieme Juge, qui leve le partage; & pour lors chacune des parties paye les Juges qu'elle a choisis, & toutes ensemble le sur-arbitre. IV°. Lorsqu'un Etat immédiat qui n'est pas Prince, veut plaider contre un autre Etat d'un même rang avec lui ou bien contre un simple Gentilhomme, ou bien que ce Gentilhomme veuille plaider contre un Etat immédiat; il faut que le demandeur fasse sommer sa partie, qu'elle ait à établir des Juges; ce qu'elle peut faire en deux manieres, ou demander un Commissaire Impérial, qui voit la cause dans sa Cour avec ses Juges & la décide; ou bien nommer trois Electeurs, ou trois Princes, desquels le demandeur en choisit un, qui assigne aux parties un certain jour, pour procéder dans leur affaire dans quelque lieu commode de ses Etats, assisté de ses Conseillers, suivant les formalités déjà expliquées.

Tableau de l'Empire.

Dans toutes ces différentes manieres de plaider, les parties ne peuvent produire que trois fois dans un mois, & sont obligées de conclure à la quatrieme. Après que les Juges Austregues ont prononcé, on peut appeller de leur sentence à la Chambre de Wetzlar, mais il ne leur est pas permis de rien produire de nouveau, que par un préalable ils n'aient fait serment, qu'ils ont ignoré les actes qu'ils veulent produire, ou bien qu'il ne leur a pas été permis de les produire devant les Austregues. Il semble que les Villes Franches devroient jouir du privilege des Austregues, attendu qu'elles sont Etats immédiats: cependant, soit qu'elles veuillent plaider contre un autre immédiat, ou bien contre un médiat, il faut qu'elles portent l'affaire en premiere instance à la Chambre Impériale, si ce n'est qu'elles ayent des Juges d'attribution par un privilege particulier que les Etats leur aient accordé.

La Jurisdiction des Austregues est entiérement opposée aux regles du Droit commun: cependant elle ne laisse pas d'avoir un fondement légitime; car, comme anciennement les médiats avoient plusieurs Jurisdictions pour plaider en premiere instance, il étoit juste que les immédiats eussent des prérogatives aussi bien qu'eux. Comme les Austregues ne sont que des Juges d'attribution, ils n'ont que la connoissance des affaires qui sont soumises à leurs jugemens, & dont l'exécution appartient, à leur exclusion, à l'Empereur, ou à la Chambre de Wetzlar. Ils ne peuvent étendre leur Jurisdiction au préjudice des Justices ordinaires établies par le Droit commun & par l'usage de l'Empire; ils ne jugent que des personnes & des biens immédiats, dont la possession, lorsqu'elle est contestée, n'intéresse pas le repos de l'Empire, de sorte que lorsqu'il s'agit d'une Principauté, d'un Duché, ou d'un Comté, l'affaire est portée de plein droit à la Chambre Impériale, & de là au Conseil Aulique, ou bien au Conseil secret de l'Empereur: ils ne connoissent pas non plus du criminel, ni des causes qui regardent le fisc.

De l'étendue du pouvoir de la Chambre Impériale.

La Chambre Impériale de Wetzlar ne jouit d'aucun droit de régale: c'est-à-dire qu'elle ne peut ni légitimer les bâtards, ni donner dispense d'âge, ni accorder aucun privilege, si ce n'est qu'on veuille objecter

SECT. III. Tableau de l'Empire.

qu'elle condamne au Ban de l'Empire avec le consentement de l'Empereur, & qu'ainsi elle acquiert un Droit de régale, en cassant les priviléges régaliens, dont elle prive les coupables. Elle ne connoît ni des causes ecclésiastiques, ni des criminelles, si ce n'est qu'elles intéressent le public, ou bien que les officiers même soient les coupables, car en ce dernier cas, elle les condamne aux peines qu'ils méritent, renvoye l'exécution de sa sentence au Sénat de Wetzlar, lorsque la punition est capitale; mais elle la retient, lorsqu'elle ne l'est pas. Lorsque quelqu'un refuse d'exécuter une sentence rendue contre lui, la Chambre est en droit de le condamner à une amende telle qu'elle juge à propos, dont la moitié est applicable à celui qui a gagné son procès, & l'autre moitié au profit du fisc; si celui qui a été condamné, refuse de la payer, elle le déclare rebelle, le met au ban de l'Empire, & fait exécuter sa sentence par le Cercle dont il est membre, ou bien par les Cercles voisins, & lorsque la nécessité le requiert, même par la voye des armes.

De la Revision.

Elle juge définitivement, si ce n'est qu'il y ait nullité, injustice criante ou prévarication de la part des Juges; car pour lors celui qui a perdu son procès, peut demander dans l'année la revision de sa cause, à l'Electeur de Mayence, lequel, après l'avoir dénoncée à l'Empereur & à la Chambre, nomme des Commissaires examinateurs, qui examinent le procès avec les mêmes Juges qui l'ont déjà vu; mais il faut qu'avant qu'on en commence l'examen, celui qui s'est pourvu, consigne une certaine somme qu'il perd, en cas qu'il soit évincé, & qu'il fasse serment juridique, que son action n'est pas calomnieuse: au reste, celui qui se pourvoit par voye de revision, ne peut rien produire de nouveau: cependant l'effet de la sentence qui a été prononcée, demeure suspendu, jusques à ce qu'elle soit cassée ou confirmée, & pour lors, si les Commissaires la cassent, eux-mêmes font exécuter leur Jugement, & s'ils la confirment, ils en renvoyent l'exécution à la Chambre qui l'a rendue. L'usage du droit de revision a été introduit dans l'Empire, comme un moyen pour ouvrir un asyle aux malheureux que les Juges voudroient opprimer injustement, & pour rendre la Chambre plus jalouse de sa Jurisdiction, plus circonspecte & plus équitable dans ses Jugemens. Telle étoit la forme & la Jurisprudence de la Chambre Impériale en conséquence du réglement qui fut fait en 1548; lequel fut observé réguliérement jusques en 1552, qu'il fut arreté dans le Traité de Passau, que comme l'Empereur & les Etats avoient institué ce Tribunal, ils y pouvoient changer conjointement quelque chose par la voye de la visite & de la réforme, & qu'ils empêcheroient l'inégalité des suffrages dans les causes de la Religion; c'est pourquoi par le réglement des Etats d'Augsbourg, il est dit que les Assesseurs Catholiques & Protestans prêteroient le serment à leur choix selon l'ancienne forme, en ces termes, *par Dieu, ou par les Saints*, ou selon la nouvelle, *par Dieu, ou par l'Evangile.*

Visitation de la Chambre Impériale.

L'Electeur de Mayence est, comme nous avons déjà dit, Archi-Chancelier de l'Empire, & en cette qualité, accompagné des Commis-

faires des Electeurs, des Princes, des Comtes, & des Villes libres, (1) il est obligé de visiter la Chambre chaque année le premier jour de Mai; & lorsqu'il trouve que les réglemens de l'Empire ne sont pas observés, il peut de l'avis des Commissaires qui l'accompagnent, déposer les officiers qui ne font pas leur devoir, par négligence, mauvaise intention, ou ignorance, & en substituer d'autres à leur place: outre ce droit, il nomme de plein droit à toutes les charges de la Chancellerie, dont la plus importante est celle d'Administrateur de la Chancellerie, d'autant que lorsque l'Archi-Chancelier est absent, il est Dépositaire du Sceau Impérial, qu'il applique sur toutes les expéditions de la Chambre, si ce n'est dans le tems de la vacance de l'Empire, pendant lequel les Vicaires perpétuels font exercer la Justice en leur nom. Il veille sur la conduite des subalternes, & sur l'argent qui est consigné dans les Archives qui se ferment à trois clefs, dont le Juge en garde une, deux Assesseurs gardent l'autre, & la troisieme lui est confiée. Par la réforme que les Visiteurs & les Réformateurs firent en 1556, ils arrêterent, afin d'éviter toutes sortes d'inconvéniens & même tout soupçon, que de deux freres, l'un ne pourroit être Assesseur, & l'autre Procureur: que les Procureurs, outre la fonction de leurs charges, pourroient faire celle d'Avocats; qu'aucun Procureur ne pourroit se charger que de deux cens causes tout au plus sans une permission expresse de la Chambre, ou pour le moins du Juge & de deux Assesseurs; que dans les Archives, on garderoit des minutes de tous les actes, & que si quelques-unes venoient à s'égarer, ou à se perdre, on en feroit d'autres sur les grosses des deux Procureurs des parties, après les avoir conférées & collationnées: enfin par le traité de Munster, on a ajouté plusieurs articles aux anciens Réglemens, & comme ils contribuent beaucoup à donner une connoissance parfaite du Gouvernement de l'Empire, nous les rapporterons tous, sans y rien changer.

Tableau de l'Empire.

Au surplus (dit le Paragraphe vingtieme) *comme à cause des changemens arrivés dans la présente Guerre, & autres raisons, il a été allégué plusieurs choses pour transférer le Tribunal de la Chambre Impériale en quelque autre lieu plus commode à tous les Etats de l'Empire, & aussi pour présenter le Juge, les Présidens, les Assesseurs & autres Officiers de Justice, en nombre égal de l'une & de l'autre Religion, & pour régler pareillement d'autres affaires appartenant à ladite Chambre Impériale, lesquelles ne peuvent pas être entiérement expédiées dans la présente Assemblée, à cause de l'importance du fait: on est convenu qu'on en traitera dans la Diete prochaine,*

(1) Tous les Etats n'envoyent pas à la fois leurs Commissaires, mais tour à tour & 26 à chaque Visite, selon le Réglement de 1555 & le Récès de 1654. Il faut observer aussi que, quoique la Visite ordinaire doive se faire comme nous avons dit le premier du mois de Mai, il y a longtems que cela ne se pratique plus; mais on fait des Visites extrordinaires en d'autres tems, lorsque l'Empereur & l'Empire les jugent à propos.

SECT. III. Tableau de l'Empire.

& que les délibérations touchant la Réformation de la Justice agitées dans l'Assemblée des Députés à Francfort, auront leur effet, & que s'il sembloit y manquer quelque chose, on y suppléera & on le corrigera.

Cependant, afin que cette affaire ne demeure pas tout à-fait dans l'incertitude; on est demeuré d'accord, qu'outre le Juge & les quatre Présidens, dont ceux qui doivent être de la Confession d'Augsbourg, seront établis par Sa Majesté Impériale seule; le nombre des Assesseurs de la Chambre sera augmenté jusqu'à cinquante en tout, ensorte que les Catholiques puissent, & soient tenus de présenter vingt-six Assesseurs, y compris les deux Assesseurs, dont la présentation est réservée à l'Empereur, & les Etats de la Confession d'Augsbourg vingt-quatre; & qu'il soit loisible de prendre & d'élire de chaque Cercle de Religion mixte deux Catholiques, & deux qui soient de la Confession d'Augsbourg; les autres choses qui regardent ladite Chambre, ayant été renvoyées, comme il a été dit, à la prochaine Diete: ainsi les Cercles seront exhortés de présenter à tems les nouveaux Assesseurs qui devront être substitués dans ladite Chambre à la place des morts, suivant la table insérée à la fin du Paragraphe.

Les Catholiques conviendront aussi en leur tems de l'ordre de présenter; & Sa Majesté Impériale ordonnera non-seulement qu'en cette Justice de la Chambre, les causes Ecclésiastiques & Politiques débattues entre les Catholiques & les Etats de la Confession d'Augsbourg, ou entre ceux-ci seulement, ou aussi quand des Catholiques plaidans contre des Etats Catholiques, un tiers intervenant sera de la Confession d'Augsbourg; & réciproquement, quand ceux de la Confession d'Augsbourg, plaidant contre d'autres de la même Confession, un Etat Catholique interviendra, seront discutées & jugées par des Assesseurs choisis en nombre égal de l'une & de l'autre Religion, & à cette fin Sadite Majesté tirera des Cercles, où la Confession d'Augsbourg est seule, ou conjointement avec la Religion Catholique en vigueur, quelques sujets de la Confession d'Augsbourg doctes & versés dans les affaires de l'Empire, en tel nombre toutefois, que le cas écheant il puisse y avoir égalité de Juges de l'une & de l'autre Religion. La même chose sera aussi observée à l'égard de l'égalité des Assesseurs, toutes les fois qu'un Etat immédiat de la Confession d'Augsbourg sera cité ensuite par un Etat médiat Catholique, ou qu'un Etat Catholique immédiat le sera par un Etat médiat de la Confession d'Augsbourg.

Quant à la Procédure Judiciaire, le Réglement de la Chambre Impériale, sera pareillement observé dans le Conseil Aulique, en tout & partout; & afin que les Parties en plaidant, ne soient pas destituées de tout secours suspensif, au lieu de la revision usitée en ladite Chambre, il sera permis à la Partie lésée, d'appeller à Sa Majesté Impériale de la sentence donnée par le Conseil, afin que le Procès soit revu de nouveau par d'autres Conseillers, en nombre égal de l'une & de l'autre Religion, capables du poids de l'affaire, non alliés des Parties, & qui n'ayent pas assisté à dresser, ou à prononcer la premiere Sentence, ou du moins qui n'ayent pas été Rapporteurs, ou Co-rapporteurs du Procès; & il sera loisible à Sa Majesté Impériale dans des Causes de conséquence, & desquelles on pourroit craindre

qu'il n'arrivât quelque désordre dans l'Empire, de demander sur cela l'avis & les suffrages de quelques Electeurs & Princes de l'une & de l'autre Religion. Tableau de l'Empire.

La Visite du Conseil Aulique, se fera autant de fois qu'il sera nécessaire, par l'Electeur de Mayence, observant ce qui dans la prochaine Diete sera jugé être nécessaire, du consentement commun de tous les Etats. Mais s'il se rencontre quelques doutes touchant l'interprétation des Constitutions Impériales, & des Recès publics, ou que dans les Jugemens des Causes Ecclésiastiques ou Politiques, débattues entre les Parties sus-nommées, après même qu'elles auroient été examinées en plein Sénat, par un nombre de Juges toujours égal de part & d'autre, il naisse de la parité des Assesseurs de l'une & de l'autre Religion, des opinions contraires, les Assesseurs Catholiques tenant pour l'une, & ceux de la Confession d'Augsbourg pour l'autre; pour lors ils seront renvoyés à une Diete générale de l'Empire. Mais si deux ou plusieurs Catholiques avec un ou deux Assesseurs de la Confession d'Augsbourg embrassoient une opinion, & que les autres en nombre égal, quoiqu'inégaux en Religion, en maintinssent une autre, & que de-là il en résultât une contrariété, en ce cas il en sera décidé par l'Ordonnance de la Chambre, & le renvoi n'en sera pas fait à la Diete. Toutes lesquelles choses seront observées dans les Causes ou Procès des Etats, y comprise la Noblesse immédiate de l'Empire, soit que lesdits Etats soient Demandeurs, soit qu'ils soient Défendeurs, ou Intervenans.

Mais si entre les Etats Médiats, le Demandeur, ou le Défendeur, ou le tiers intervenants, est de la Confession d'Augsbourg, & qu'il ait demandé une parité de Juges, d'entre les Assesseurs de l'une & de l'autre Religion, cette parité lui sera accordée; & s'il arrive alors égalité de voix, le renvoi n'en sera point fait à la Diete, & le Procès sera terminé selon l'Ordonnance de la Chambre.

Au reste, tant dans le Conseil Aulique que dans la Chambre Impériale, seront laissés en leur entier aux Etats de l'Empire, le Privilege de premiere Instance, celui des Austregues, & les Droits & Privileges de ne point appeller, & ils n'y seront point troublés, ni par Mandemens, ni par Commissions ou évocations, ni par aucune autre voye. Enfin, comme il a été fait mention d'abolir la Cour Impériale de Rothweil, & les Sieges Provinciaux de Suabe, & autres établis en plusieurs lieux de l'Empire, la chose ayant été jugée de grande importance, la Délibération en a aussi été renvoyée à la Diete prochaine.

Les Electeurs de Saxe, de Brandenbourg & du Palatinat du Rhin, présenteront six Assesseurs Protestans; les Cercles de la Haute Saxe & de la Basse en présenteront chacun quatre alternativement. Les Etats Protestans du Cercle de Franconie, ceux du Cercle de Suabe, ceux du Cercle du Haut Rhin, & ceux du Cercle de Westphalie en présenteront chacun deux alternativement; & quoiqu'on ne parle point ici des Etats Protestans du Cercle de Baviere, ce silence ne tirera à aucune conséquence, & ne portera aucun préjudice à leurs Droits, Libertés & Privileges, lesquels demeurent dans leur entier.

SECT. III. Tableau de l'Empire.

En vertu de ce Réglement, les Etats tenus à Ratisbonne en 1654 traiterent de réformer la Chambre Impériale, de régler les appointemens & les droits des quatre Présidens & des Assesseurs, d'ordonner de leur présentation, de la fonction & de la démission de leurs charges, de la translation de la Chambre en tems de guerre ou de peste, & de la forme d'y procéder: cependant, quoique le Traité de Munster ait réglé le nombre des Juges, il n'est jamais complet, parce que les Etats de l'Empire qui les doivent nommer, ou négligent, ou refusent de le faire, pour s'exempter d'en payer les appointemens: aussi les Assesseurs étoient si lents à rendre la Justice, qu'on avoit coutume de dire, *les Procès, loin d'expirer à Spire, y respirent éternellement*; de sorte que les sujets de l'Empire regarderent ce Tribunal comme un écueil dangereux, & dans leurs contestations tâcherent de l'éviter autant qu'il leur étoit possible.

Du Conseil Aulique.

Le Conseil Aulique de l'Empereur, étoit autrefois le seul Tribunal Souverain de l'Empire; dont encore il est appellé en Allemand *Reichs-Hoff-Rath*, ce qui veut dire Conseil Aulique de l'Empire: il est aussi ancien que la dignité Impériale, & reprit sa premiere forme sous la domination des Empereurs de la Maison d'Autriche, qui l'ont établi pour ne plus souffrir qu'au mépris de leur autorité, on appellat de leurs Juges à la Chambre de Spire, de ce tems. Ce fut en 1549 que Ferdinand I en fit les Loix, qu'il eut bien de la peine à faire recevoir dans l'Empire; cependant elles furent admises, à condition qu'il n'y mettroit que des Juges de la nation Allemande. Maximilien II réforma les réglemens de Ferdinand, & y en ajouta de nouveaux, que Mathias renouvella en 1614. Quelques Princes confédérés en contesterent la Jurisdiction, comme contraire aux Loix Germaniques; mais Ferdinand II la fit confirmer par la paix de Prague, de sorte que dans les conférences de Munster, les Plénipotentiaires n'en dirent jamais un mot: en 1654 Ferdinand III y fit quelque changement du consentement des Etats convoqués a Ratisbonne, & l'affermit ainsi sur l'autorité de tout l'Empire.

Il est composé d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Assesseurs ou Conseillers, moitié Catholiques & moitié Protestans. Tous les Officiers qui le composent sont à la nomination de l'Empereur, à la réserve du Vice-Chancelier, qui est à celle de l'Electeur de Mayence, entre les mains duquel les Officiers prêtoient le serment anciennement, comme Archi-Chancelier de l'Empire; mais à présent c'est entre les mains de l'Empereur. Il tient toujours sa séance auprès de la personne de l'Empereur, qui en est comme l'ame; c'est pourquoi on l'appelle *Justice de l'Empereur*, aussi meurt il avec lui: de sorte que, dès que l'Empire est vacant, il n'y a d'autre Tribunal Souverain que la Chambre de Wetzlar qui est perpétuelle, d'autant qu'elle représente, non-seulement le Chef mort, mais encore tout le Corps de l'Empire ensemble, qui est toujours réputé vivant. La prévention a lieu entre lui & la dite Chambre (1). L'Empereur s'engage toujours par

(1) C'est-à-dire que ce Conseil est en concurrence avec la Chambre Impériale &

ſa Capitulation d'en faire la viſite pour le moins de deux en deux ans, & de réformer les abus qui s'y pourroient gliſſer, & afin qu'il y ſoit plus attentif, l'Electeur de Mayence a droit d'aſſiſter à ſes viſites. Sa Juriſdiction s'étend particuliérement ſur les grands Fiefs de l'Empire, & il obſerve le même ordre que la Chambre Impériale dans la forme de la procédure, comme l'on a pu remarquer dans l'Extrait ci-deſſus rapporté, du vingtieme Paragraphe du Traité de Munſter, qui contient les plus eſſentiels réglemens de ſa Juriſdiction. Lorſqu'il s'agit d'un procès dont la déciſion peut troubler le repos de l'Empire, comme dans les cauſes qui regardent les Duchés, les Principautés, les Comtés & autres Fiefs immédiats de l'Empire, ou cauſes de grande conſéquence, on peut appeller au Conſeil privé de l'Empereur, pour examiner l'affaire de nouveau, & prononcer en dernier reſſort: mais comme ce Conſeil eſt tout compoſé de Juges Catholiques, & que par cette raiſon ils pourroient être ſuſpects aux Proteſtans, Sa Majeſté Impériale nomme ordinairement des Commiſſaires Examinateurs, tant d'une Religion que de l'autre, lorſque le procès regarde des ſujets Catholiques & Proteſtans. *Tableau de l'Empire.*

Le Conſeil Privé de l'Empereur eſt compoſé d'un Préſident & de vingt-quatre Conſeillers: celui qui remplit la charge de Préſident, eſt ordinairement ſon Grand-Maître d'Hôtel; mais il arrive quelquefois, que c'eſt un autre qui occupe cette place: celles de Conſeillers ſont occupées, partie par des Princes & par des Comtes de l'Empire, & partie par d'autres perſonnes de diſtinction, comme ſont ſon Grand Chambellan, le Grand Maître d'Hôtel de l'Impératrice, le Chancelier du Roi de Bohême & autres officiers de ſa Maiſon, ou du Conſeil Aulique. Il y a dix Secrétaires, dont le premier ſigne les principales Lettres de l'Empereur, & les autres ſont deſtinés pour l'expédition de toutes les autres Lettres qui ſortent de la Secrétairerie, que les Allemands appellent Chancellerie Allemande & Latine. C'eſt dans ce Conſeil qu'on examine & qu'on réſout les Affaires d'Etat & autres grandes Affaires, & même celles qui ont été examinées dans le Conſeil Aulique. Cependant les Etats ne conviennent pas tout-à-fait de ce dernier article, prétendant que dès qu'une affaire a paſſé à la pluralité des voix dans le Conſeil Aulique, aucun autre Tribunal n'en peut plus connoître. On convient que c'eſt un des plus grands Conſeils de l'Europe; mais que quelquefois la politique de ceux qui le compoſent, n'a pour but que l'aggrandiſſement de la Maiſon d'Autriche; & pour parvenir à leurs fins, ils ménagent peu les intérêts de l'Empire. Pluſieurs guerres qui ont déſolé l'Allemagne, & ſurtout celle pour la ſucceſſion d'Eſpagne, ſont des preuves certaines de cette vérité. *Du Conſeil Privé de l'Empereur.*

que, lorſqu'une cauſe y eſt retenue; elle ne peut être tranſportée de l'un à l'autre; l'Empereur même n'en peut empêcher ni ſuſpendre la déciſion, & encore moins évoquer à lui les cauſes dont une de ces deux Cours s'eſt ſaiſie, à moins que les Etats de l'Empire n'y conſentent unanimément.

Sect. III. *Tableau de l'Empire.*

Outre ces Tribunaux qui regardent l'Empire en général, il y en a encore deux autres, qui regardent l'Empereur en particulier: ſçavoir, le Conſeil Impérial de Guerre, & celui de la Chambre des Finances. Le premier eſt composé d'un ou de deux Préſidens tout au plus, qui ſont des Généraux d'Armée, & de ſept Conſeillers qui ſont Maréchaux de Camp, Majors généraux ou Colonels, d'un Auditeur général, de Greffiers, de Secrétaires & de Commis. On y traite de toutes les affaires de la Guerre, qui concernent les intérêts de l'Empereur, & non de l'Empire. Le ſecond connoît de tout ce qui concerne les revenus ordinaires & extraordinaires de l'Empire qui reviennent à l'Empereur, comme auſſi ceux de ſes Pays héréditaires: il eſt composé de deux Préſidens, d'un Directeur, de quatorze Aſſeſſeurs, de ſix Officiers de la Secrétairerie, & de quelques autres.

SECTION IV.

Précis des formalités qui s'obſervent à l'Election & au Couronnement de l'Empereur.

Sect. IV. *Tableau de l'Empire.*

Formalités de l'élection d'un Empereur.

La Bulle d'or contient bien toutes les formalités qui s'obſervent, lorsqu'on procede à l'élection & au couronnement de l'Empereur; mais comme elles y ſont mentionnées d'une maniere un peu confuſe, on a jugé à propos de les rapporter par ordre de la maniere ſuivante. L'Archevêque de Mayence, comme Doyen du College Electoral & Archi-Chancelier de l'Empire, eſt obligé d'écrire dans un mois après la mort de l'Empereur, des Lettres circulaires à tous les Electeurs, pour les avertir de la vacance de l'Empire, & pour les ſolliciter de ſe rendre à Francfort, pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur. Cette néceſſité d'écrire à tous les Electeurs, eſt ſi obligatoire, que quoiqu'ils ſe trouvaſſent pour d'autres affaires dans le lieu où l'Aſſemblée eſt convoquée, l'Electeur de Mayence ne pourroit pas ſe diſpenſer d'envoyer des couriers au domicile d'un chacun, & s'il négligeoit de le faire, l'élection ſeroit irréguliere; de ſorte que ceux qui n'auroient pas été appellés, la pourroient faire annuller; pour cette raiſon auſſi le courier qu'il envoye, eſt toujours accompagné d'un Secrétaire & d'un Notaire, qui prend acte de la remiſe des lettres, & en dreſſe un procès verbal, afin qu'on ne puiſſe rien objecter de contraire à la diſpoſition de la Bulle d'or.

L'indication de l'ouverture de la Diete Electorale, doit être pour le plus tard à trois mois & demi après la date des Lettres circulaires que l'Electeur de Mayence écrit aux autres Electeurs; ce qui eſt tellement eſſentiel pour l'élection, qu'il ne lui eſt pas permis d'accorder un plus long

long délai, ſi ce n'eſt qu'il y ait de preſſantes raiſons pour le proroger, & en ce cas il faut le conſentement unanime de tous les Electeurs: s'il néglige de convoquer le College Electoral dans le tems preſcrit, les Electeurs peuvent ſe rendre de leur propre mouvement au lieu où l'élection ſe doit faire, & procéder tout comme s'ils y avoient été appellés. Les Electeurs peuvent y aller en perſonne, ou par des Députés, auxquels ils donnent un plein pouvoir d'agir en leur nom; leſquels, comme nous avons déjà dit ailleurs, ſont obligés de communiquer leur pouvoir, & de le faire enrégiſtrer à la Chancelierie de Mayence, & le Chancelier d'en donner copie à tous les Electeurs. Afin que les Electeurs puiſſent ſe rendre en toute ſûreté au lieu où la Diete eſt convoquée, & s'en retourner de même chez eux, il eſt ordonné par la Bulle d'or, que lorſqu'ils demanderont un ſauf-conduit & une eſcorte, pour paſſer dans les Etats les uns des autres, l'un & l'autre leur doit être accordé, ſous peine de désobéiſſance & de punition exemplaire, comme il eſt dit expreſſément dans le chapitre premier. Si quelque Electeur, après avoir reçu le ſauf-conduit & l'eſcorte néceſſaire pour la ſûreté de ſa perſonne & de ſon équipage, néglige de ſe rendre au lieu de l'élection, ou en perſonne, ou par député, il eſt privé pour cette fois ſeulement de ſon droit de ſuffrage, ſans qu'il puiſſe attaquer l'élection de nullité; de ſorte qu'après avoir tous été légitimément convoqués, quoiqu'il n'y en eût qu'une partie d'aſſemblés, ils peuvent procéder validement à l'élection: au reſte, ſi par négligence ou autrement, ils arrivent après que l'ouverture eſt faite, ils prennent leur ſéance, & laiſſent les choſes dans l'état où ils les trouvent, ſans qu'on ſoit obligé de recommencer.

Tableau de l'Empire.

La Bulle d'or a réglé la ſuite de chaque Electeur à deux cens hommes en tout, dont il ne peut y en avoir que cinquante d'armés pour la garde de leurs perſonnes; & s'ils vouloient en avoir davantage, il eſt ordonné très-expreſſément aux Magiſtrats de la ville de Francfort de les en empêcher, afin d'éviter les déſordres & la confuſion qu'un plus grand nombre pourroit cauſer: cependant cette loi ne s'obſerve pas toujours réguliérement. Dès que les Electeurs ou leurs députés ſont arrivés à Francfort, ils obligent les Magiſtrats au nom de tous les habitans de la Ville, à faire le Serment preſcrit par le 24e. Article du premier Chapitre de la Bulle d'or, par lequel ils s'engagent, à peine de proſcription, de les prendre eux & toute leur ſuite, ſous leur protection & ſauve-garde; après quoi les mêmes Magiſtrats font faire un ban, par lequel ils ordonnent à tous les habitans de ſe trouver dans la place de la maiſon de ville pour confirmer le ſerment qu'ils ont fait en leur nom, & ordonnent à tous les étrangers, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, qu'ils aient à ſortir de la ville. (1)

Selon la diſpoſition de la Bulle d'or, les Electeurs devroient ouvrir la Diete le lendemain de leur arrivée; mais depuis aſſez longtems ils ont introduit l'uſage de reſter quelques jours avant d'en faire l'ouverture, pendant leſquels ils s'occupent à régler la Capitulation de l'Empereur qu'ils jugeront à propos d'élire, & par laquelle ils preſcrivent à l'Empereur nouvellement élu, toute la forme de ſon Gouvernement; ce

(1) Ceci n'a lieu qu'autant que les Electeurs qui en ſont les maîtres, l'exigent abſolument.

SECT. IV. *Tableau* de l'Empire.

qui détruit entiérement la fausse idée qu'on a voulu donner d'un pouvoir monarchique: à la vérité ces Capitulations ne s'observent pas réguliérement, mais il dépend des Etats de l'Empire de les faire observer de point en point, & s'ils ne le font pas, c'est une faute qu'ils doivent s'imputer à eux-mêmes & dont ils sont les victimes.

Après tous ces préliminaires, ils prennent un jour pour faire l'ouverture de la Diete dans la maison de ville, où ils se rendent sans aucune cérémonie, & dont accompagnés de toute leur suite, ils sortent peu de tems après à cheval, revêtus de leurs habits Electoraux, sçavoir les Ecclesiastiques avec des robes & des bonnets d'écarlate fourrés d'hermine, & les Séculiers avec des robes & des bonnets de velours cramoisi avec la même fourrure que les Ecclésiastiques; ils se rendent dans cet équipage à l'Eglise de Saint Barthelemy destinée par la Bulle d'or pour cette cérémonie; y étant arrivés, ils mettent pied à terre à la porte, & vont prendre leur séance dans le chœur, où ils trouvent leurs chaises préparées selon le rang qu'ils doivent tenir, ayant chacune un écriteau en grosses lettres qui marquent le nom de l'Electeur qui la doit occuper. Celui de Treves se place seul au milieu du chœur. Dès que chacun a pris sa place, on fait entrer un certain nombre de Princes & de Comtes, avec les Conseillers des Electeurs; ensuite le Comte de Papenheim se saisit des clefs de l'église, & en fait fermer la porte. Cela fait, on entonne le *Veni Creator Spiritus*, pour implorer l'assistance du Ciel; après quoi on commence la messe, laquelle étant finie, on repete le *Veni Creator*. Autrefois les Electeurs Protestans se retiroient pendant qu'on chantoit la messe, mais depuis le Réglement de Ferdinand III, dans une Diete tenue à Ratisbonne en 1654, ils restent pour ne pas scandaliser les Catholiques, mais sans s'agenouiller comme eux. Le *Veni Creator* étant fini, ils s'approchent tous de l'autel, accompagnés de leurs officiers, & montant sur le plus haut dégré, l'Electeur de Cologne présente un Livre à celui de Mayence, dans lequel est contenu le formulaire de la prestation de serment que tous les Electeurs doivent faire, lequel se tournant vers le peuple, lit à haute voix ce qui suit: *Moi N. Electeur de Mayence, promets & jure de nommer Roi des Romains, futur Empereur, celui qui en est le plus digne à mon avis, sans qu'au préjudice de mon devoir j'aie égard aux sollicitations, ni aux promesses, ni aux récompenses de qui que ce puisse être*; & en même tems on lui présente l'Evangile de Saint Jean, sur lequel il confirme ce qu'il a dit: après quoi prenant le Livre des mains de l'Electeur de Cologne, il fait faire la même chose à tous les autres Electeurs, chacun selon son rang, avec cette différence que les Ecclésiastiques mettent la main sur la poitrine seulement, & les Séculiers sur l'Evangile, en disant, sçavoir les Catholiques, *ainsi Dieu m'aide & tous les Saints*, & les Protestans, *ainsi Dieu m'aide & son Saint Evangile.* Une troisieme invocation du Saint Esprit ayant fini cette cérémonie, on en dresse un Acte en forme par deux Notaires, ou bien par deux Secrétaires de l'Electeur de Mayence autorisés pour cet effet, auquel tous les Princes & Seigneurs qui se trouvent dans l'Assemblée, assistent en qualité de Témoins.

Les sermens étant faits, les Electeurs passent dans le Conclave, où ils reprennent leurs séances dans le même ordre qu'à l'Eglise, si ce

n'eſt qu'ils ſe mettent tous ſur une même ligne, au lieu qu'auparavant celui de Treves en faiſoit une lui ſeul, mais dans cette occaſion il ſe place après l'Electeur de Mayence; bien entendu qu'ils ſoient tous préſens, car s'il y en a quelques-uns d'abſens, leurs Députés ſont obligés de prendre la derniere place de la ligne; après quoi le Comte de Papenheim ferme le Conclave, & met les clefs dans un endroit dont les Electeurs peuvent être maîtres. Cela fait, l'Electeur de Mayence recueille les ſuffrages de ſes collegues dans l'ordre & la forme que nous avons dit, en parlant des prérogatives des Electeurs, c'eſt-à-dire qu'il commence par celui de l'Archevêque de Treves, puis par celui de Cologne, enſuite par celui du Roi de Bohême, après lequel il vient à l'Electeur de Baviere, que celui de Saxe ſuit immédiatement, puis celui de Brandenbourg, enſuite c'étoit le tour du Comte Palatin & le dernier eſt l'Electeur d'Hanover, ou plutôt c'eſt l'Archevêque de Mayence qui, ayant fini de recueillir les voix, déclare la ſienne à l'Electeur de Treves.

Tableau de l'Empire.

Comme pour l'ordinaire, on eſt déjà convenu avant d'entrer dans le Conclave, de celui qui doit être élu, la ſéance ne dure pas longtems, mais ſi l'on ne pouvoit pas en convenir, il faudroit ſelon la Bulle d'or, qu'ils conciliaſſent les ſuffrages dans un mois, faute de quoi, ils n'auroient pour toute nourriture que du pain & de l'eau (triſte régal pour des gens accoutumés à vivre voluptueuſement!) auſſi fait-on le moyen d'éluder la lettre de l'ordonnance, puiſqu'on a vû pluſieurs fois qu'ils ont fait traîner l'élection quatre, cinq, & ſix mois. Lorſqu'on a convenu de celui qui doit être élu, on fait appeller le Chancelier & le Secrétaire de l'Electeur de Mayence, avec deux Conſeillers d'entre ceux des Electeurs, pour être témoins de ce qui ſe paſſe, dont on dreſſe un Acte qu'on réduit en forme de Lettres Patentes ſcellé du ſceau de chaque Electeur, & dans lequel les ſuffrages d'un chacun ſont énoncés pour ſervir de titre à l'Empereur. Ayant terminé l'élection par l'Acte dont nous venons de parler, ils repaſſent du Conclave dans l'Egliſe, & vont droit au grand autel, où ils font de nouvelles prieres, après leſquelles ils font aſſeoir le nouvel Empereur, auquel l'Electeur de Mayence préſente la Capitulation pour qu'il la ſigne avant que de paſſer outre, de même qu'un acte qui confirme les Electeurs dans tous leurs droits, privileges & prééminences, dès qu'il ſera couronné Empereur, en forme de Lettres Patentes ſcellées du grand Sceau pour chaque Electeur. Ces formalités ne ſont pas plutôt finies, qu'on le conduit ſur une Tribune qui eſt à la porte du chœur, où s'étant aſſis, l'Electeur de Mayence ordonne au grand Doyen, ou à quelque autre dignitaire du Chapitre de Mayence, de faire la publication de l'élection, laquelle étant terminée par des cris de joye, & par le bruit de trompettes & de timbales, les Electeurs conduiſent l'Empereur chez lui: il n'eſt pas beſoin de dire, que ſi l'Empereur élu eſt abſent, on ſuſpend toutes ces cérémonies juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé.

L'Election étant faite, on convient du jour & du lieu du Couronnement, après quoi l'Electeur de Mayence en donne avis aux Magiſtrats d'Aix-la-Chapelle & de Nuremberg, afin que les premiers envoient l'Epée de Charlemagne avec ſon Baudrier & le Livre des Evangiles en lettres d'or dont ils ſont les Dépoſitaires, & les derniers la Couronne

Sect. IV. *Tableau* de l'Empire.

d'or du même Empereur, l'Anneau, le Sceptre, le Globe, & une autre Epée, qu'on dit qu'un Ange lui apporta, avec les autres ornemens Impériaux qui consistent en une paire de Souliers, une Aube, une Etole, une Chape, & une Ceinture: dès lors on peut partir pour se rendre au lieu où le Couronnement se doit faire. Pendant longtems Aix la-Chapelle a été un lieu consacré à cette auguste Cérémonie; mais comme il n'y a pas de Loi expresse qui l'ordonne à l'exclusion des autres Villes d'Allemagne, on choisit ordinairement celle qui paroît la plus à portée, ce qui est toujours au choix de celui qui est élu Empereur. On n'entre point dans le détail de la somptuosité de cette Cérémonie, dont les appareils sont si grands, qu'à peine un Livre *in folio* peut contenir ceux qu'on fit au couronnement de l'Empereur Léopold: & comme nous avons déjà remarqué ci-devant (1) & indiqué les Charges que chaque Electeur exerce lorsque l'Empereur dîne en public pour la premiere fois, nous omettons de les repeter en cet endroit. Le jour du couronnement étant arrivé, les Electeurs Ecclésiastiques destinés pour la célébration de la cérémonie, se rendent à l'église principale du lieu où elle se fait, où les députés d'Aix-la-Chapelle & de Nuremberg leur remettent les ornemens Impériaux, qu'ils distribuent à tous les autres Electeurs selon l'ordre de leurs charges, lesquels en habits Electoraux vont au Palais de l'Empereur, & d'où ils l'accompagnent à l'Eglise dans l'ordre qui suit. L'Electeur de Baviere portant le Globe, marche devant, ayant à sa droite celui de Brandenbourg portant le Sceptre, & à sa gauche l'Electeur Palatin portant la Couronne. Celui de Saxe marche après eux immédiatement devant l'Empereur, portant l'Epée Impériale nue, & son Maréchal Héréditaire le Fourreau, supposé qu'il y assiste personnellement; car lorsqu'il n'y assiste que par Député, son Maréchal occupe sa place, mais il porte l'Epée dans le fourreau. Lorsque l'Empereur est près de l'Eglise, les Electeurs Ecclésiastiques partent de la Sacristie, & vont au devant de lui jusqu'à la porte de l'Eglise, avec tous les autres Evêques & Prélats qui s'y trouvent. L'Electeur qui doit faire la cérémonie du Sacre est en habits pontificaux, la mitre en tête, & la crosse à la main, mais les autres Electeurs Ecclésiastiques n'ont que leurs habits Electoraux.

Dès qu'on apperçoit l'Empereur, l'Electeur Pontifiant commence l'Antienne *Adjutorium nostrum in nomine Domini*, & après avoir dit l'Oraison, *Omnipotens sempiterne Deus*, il marche vers l'Autel: pour lors les autres deux Electeurs mettent l'Empereur au milieu d'eux, & le conduisent jusqu'à son prie-Dieu, où s'étant mis à genoux, les Electeurs remettent les ornemens Impériaux à leurs Officiers héréditaires, & se vont mettre à leur place chacun selon son rang. Les choses étant ainsi disposées, le célébrant commence la cérémonie par la priere, *Domine salvum fac Regem*, qui est suivie des autres prieres prescrites par le Cérémonial, lesquelles étant finies, on commence la Messe de l'Epiphanie qu'on continue jusqu'à l'Evangile. En cet endroit on ôte à l'Empereur le Manteau Royal, & les deux autres Electeurs Ecclésiastiques le conduisent à l'autel, où s'étant mis à genoux, le chœur commence les litanies des Saints, qu'on continue jusqu'à, *Ut nos exaudire*

(1) V. la Section II. de ce Chapitre VIII, & notre Tom. XL. pag. 167.

digneris. Dans ce moment l'officiant récite quelques prieres, particulieres pour l'Empereur, lesquelles étant finies, l'Empereur se leve, & l'officiant, ayant la mitre en tête & la crosse à la main, lui fait les questions suivantes. „ Voulez-vous professer la sainte Foi que les hommes Catholiques ont enseignée, & la confirmer par de justes œuvres? Voulez-vous être fidele Tuteur & Protecteur de la Sainte Eglise & de ses Fideles? Voulez-vous administrer justement, comme vos prédécesseurs ont fait, l'Empire qui vous est donné de Dieu, & le défendre fortement? Voulez-vous conserver les droits, & recouvrer les biens de l'Empire, & les employer fidélement à l'utilité publique? Voulez-vous être Juge équitable des Pauvres & des Riches, & fidele Protecteur des Veuves & des Orphelins? Voulez-vous être soumis & adhérant au très-Saint Pere en Christ le Pape de Rome, & à la sainte Eglise Apostolique & Romaine?" A toutes lesquelles l'Empereur répond, je le veux, & confirme sa promesse par le serment suivant qu'il prononce en Latin: *Je promets & je jure de faire tout ce qui m'a été proposé, si Dieu m'assiste, & si les Fideles me donnent secours; & l'accomplirai fidelement & aussi véritablement que je souhaite, que Dieu & son Saint Evangile me soient en aide.* Dès que l'Empereur a fait ce Serment, l'Officiant se tourne vers les Assistans, & leur demande en Latin: *Voulez-vous accepter ce Prince pour regner sur vous, & lui être fideles?* A quoi on répond trois fois, *nous le voulons.* Tableau de l'Empire.

Après que les assistans ont répondu, l'Empereur se remet à genoux, & l'Archevêque reprend les prieres & dit l'oraison, *Seigneur, qui de tout tems gouvernez tous les Royaumes, bénissez notre Roi* N. &c. & cette autre, *Faites, Seigneur, que vos Peuples lui demeurent fideles*; ensuite de quoi les suffragans de l'Electeur qui pontifie, découvrent l'Empereur pour le sacrer, dans le tems que l'officiant prend l'huile bénite en disant, *Pax tecum*; puis il l'oint en forme de croix au milieu du sommet de la tête, entre les épaules, au col, à la poitrine, au poignet du bras droit & dans la paume de la main droite, en disant à chaque onction une priere mystérieuse, qui a du rapport à la partie qui est ointe: au même tems que l'Officiant fait les onctions, les deux autres Archevêques Electeurs essuient l'huile avec du coton. Cela fait, on conduit l'Empereur dans une Chapelle qui est à côté du chœur, où sont les vêtemens Impériaux qu'on a apportés de Nuremberg, & on le revêt d'une Aube & d'une Etole, & on lui donne des Sandales & des Bottines; après quoi on le ramene à son prie-Dieu qu'on a approché un peu plus de l'Autel, sur lequel est la redoutable Epée de Charlemagne, que l'Officiant prend & remet toute nue entre les mains de l'Empereur, en lui disant, *Prenez cette Epée, & en vertu de cette bénédiction, employez-la à la défense de l'Eglise de Dieu, à quoi sa bonté l'a destinée.* Pendant que l'Officiant récite cette priere, on remet l'Epée dans le fourreau, & les Electeurs séculiers s'étant approchés, la mettent au côté de l'Empereur. Ensuite l'Officiant lui met l'Anneau au doigt, puis le Sceptre à la main droite, & le Globe à la gauche, en disant toujours une priere à chaque action. Toutes ces cérémonies étant finies, l'Empereur remet le Sceptre à l'Electeur de Brandenbourg, & le Globe

SECT. IV. Tableau de l'Empire.

à celui de Baviere, & auffitôt les Députés de la Ville de Nuremberg lui mettent fur les épaules le Manteau Impérial, puis les trois Electeurs Eccléfiaftiques lui mettent tous enfemble la Couronne fur la tête. Pendant cette Cérémonie, l'Officiant fait des vœux & des prieres marquées dans le Rituel, auxquelles le chœur répond, *Amen.*

Le Couronnement étant fait, l'Empereur s'approche de l'Autel, où il lit le ferment ordinaire qu'on fait faire à tous les Empereurs, & s'étant remis à fa place, on continue la meffe jufqu'à l'offertoire. En cet endroit ayant le Sceptre & le Globe en main, il va à l'Offrande & à la Communion, immédiatement après que l'Officiant a communié; fur quoi il faut remarquer, que toutes les fois qu'il part de fon prie-Dieu pour s'approcher de l'Autel, il ôte la Couronne, que les Officiers héréditaires des Electeurs lui remettent fur la tête lorfqu'il eft de retour. La meffe étant finie, les trois Electeurs Eccléfiaftiques, fuivis de tous les Archevêques & Evêques, & précédés par les Electeurs féculiers, le conduifent à une Tribune, où s'étant affis dans la Chaife de Charlemagne, lorfque le Couronnement fe fait à Aix, ou dans une autre lorfqu'il fe fait ailleurs, l'Officiant prononce les paroles fuivantes: *Prenez & confervez la poffeffion qui vous eft confervée, non par droit d'hérédité, ni par celui de fucceffion paternelle, mais par les fuffrages des Electeurs de l'Empire Allemand, & particuliérement par la puiffance de Dieu Tout-puiffant, & par notre Conceffion, & celle de tous les autres Evêques & Serviteurs de Dieu, & d'autant plus que le Clergé eft proche de l'Autel, d'autant plus vous reffouviendrez-vous de lui rendre honneur aux lieux convenables.* JÉSUS-CHRIST *qui eft Médiateur entre Dieu & les hommes, veuille vous affermir dans la Dignité Impériale, pour être de votre part comme un Médiateur entre le Clergé & le Peuple, & vous faffe regner avec lui dans le Royaume éternel. Je l'en prie, lui qui eft le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs, & qui étant vrai Dieu, regne éternellement avec le Pere & le Saint Efprit.* Ainfi foit il! A peine l'Officiant a fini ces paroles, qu'on commence le *Te Deum*, au bruit des tambours, des timbales & des trompettes, auquel fuccede une décharge de canons & de moufqueterie. Enfuite l'Electeur de Mayence complimente l'Empereur au nom de tout l'Empire, après quoi Sa Majefté Impériale crée des Chevaliers, dont toute la cérémonie confifte à les toucher avec l'Epée de Charlemagne, puis defcend de la Tribune, & s'étant placé à fon prie-Dieu, il prête ferment comme Chanoine de l'Eglife Collégiale d'Aix-la Chapelle, entre les mains d'un autre Chanoine de la même Eglife, par lequel il s'engage de la protéger, & lui fait un préfent de cinquante florins d'or, au lieu des tapifferies, du carreau & des autres ornemens qui avoient fervi à fon couronnement, qu'elle avoit coutume anciennement de retenir, ainfi que de deux foudres du meilleur vin qui fe peut trouver pour l'Eglife de Notre Dame, & d'un foudre pour l'Abbaye de Saint Adelbert.

Fin de la fuite du Livre XXV.

LIVRE XXVI.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

LIVRE VINGT-SIXIEME.

HISTOIRE DU ROYAUME DE HONGRIE.

SECTION I. *Histoire de ce Royaume depuis le siecle de Charlemagne, jusqu'à l'extinction de la race de St. Etienne en* 1300.

Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

Origine des Hongrois.

Les Hongrois sont descendans des anciens Huns, dont nous avons raconté l'origine & les émigrations dans notre Histoire Ancienne (1). Les auteurs qui croient que Charlemagne extermina tout ce peuple, se trompent, puisqu'il ne fit que les subjuguer; on trouve qu'il ordonna d'épargner le bas peuple (2), dont il y en eut plusieurs qui furent exempts de payer des tributs, en embrassant le Christianisme (3), & pour lesquels il fit bâtir une église près de Bude, &c. Il est vrai que leurs contrées étant dépeuplées, leur noblesse, leurs princes dispersés & leur chef prisonnier, ce peuple autrefois si florissant n'occupoit plus cette étendue de pays, depuis la partie Orientale de Germanie jusques vers la Thrace & le Pont-Euxin, & depuis le Golphe Adriatique jusques au Nord de Sarmatie; Charlemagne les resserroit dans les limites du Royaume actuel de Hongrie (4): mais loin d'avoir extirpé cette nation, nous trouvons, qu'ils se revolterent contre Louis le débonnaire & qu'en l'apprenant

Leur rebellion contre les descendans de Charlemagne.

(1) *V. notre Hist. Universelle, Tom XIII. p.* 482 *& suiv.* (2) *Sax. Crantzii. L.* 2. *c.* 16. (3) *Bonfinius Dec. I L.* 9 *p* 90

(4) Il confine, au Sud, à la riviere la Drave; au Nord aux monts Crapacs, qui le séparent de la Russie & de la Pologne; à l'Est à la Transilvanie & la Walachie; & à l'Occident à la Stirie, l'Autriche & la Moravie: le Danube qui traverse ce Royaume, le partage en Haute & Basse Hongrie: on y compte 57 Comtés, dont plusieurs avant les conquêtes du Prince Eugene soumis aux Turcs, appartiennent à présent à la Maison d'Autriche, ainsi que presque tout le Royaume.

Sect. I. Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

à Aix-la-Chapelle où il tint une assemblée des Etats, il marcha contre eux & les défit (1): que Leudeutus, leur chef, se retira jusques aux montagnes de Transilvanie, d'où ne voyant plus moyen de se soutenir contre l'Empereur, il envoya demander la paix & son pardon, qu'il obtint. *Leutprandus* dit que l'Empereur Arnoul les introduisit en Allemagne & en France; *Bonfinius* cependant assure qu'ils se révolterent contre Arnoul (2); que les Francs se trouvant affoiblis par des divisions intérieures, ils inonderent l'Allemagne & la France, y commirent les plus cruels ravages & s'en retournant avec leur butin par la Baviere, ils défirent l'armée de l'Empereur Louis IV près d'Augsbourg. Quelques années après nous les trouvons assistant l'Empereur Léon VI à Constantinople contre les Bulgares (3). L'année 902 à l'occasion de la querelle entre Berenger Duc de Frioul & Guidon Duc de Spolete, ils entrerent en Italie, ravagerent la Lombardie, hivernerent en Pannonie, d'où plusieurs de leurs compatriotes les ayant rejoints, ils rentrerent en Italie au printems, défirent Berenger, prirent Aquilée, Padoue, Verone, & percerent jusques à l'Occident de la Tesino (4). Berenger ayant rassemblé une armée nombreuse contre laquelle les Hongrois craignirent ne pouvoir se soutenir, ils se retirerent précipitamment au delà de l'Adda, & lui proposerent de renoncer à tout leur butin s'il vouloit leur permettre de retourner tranquillement chez eux; sur son refus ils se retirerent plus loin encore, firent la même proposition une seconde fois, mais envain; alors réduits au desespoir, ils se diviserent en trois corps, attaquerent Berenger, le surprirent avec tant de bonheur que toute son armée fut mise en déroute, & poursuivant leur victoire ils s'emparerent de Treviso, de Venise; &c. de sorte que Berenger pour leur faire abandonner l'Italie, se trouva dans la nécessité de leur payer une grosse somme d'argent.

890.

902.

Leurs courses en Allemagne, en France & en Italie.

Les Hongrois assistent Albericus, Prince d'Etrurie.

Peu d'années après Albericus, Prince d'Etrurie qui, quoiqu'il eût chassé les Sarrazins de Naples & de la Calabre, fut banni de Rome par une faction de nobles, s'adressa aux Hongrois pour s'en venger; ceux-ci avec une forte armée rentrent en Italie par le Frioul, marchent jusqu'à la voye Flaminienne, pillent & détruisent tout ce qu'ils parcourent; mais au lieu d'aller à Rome, ils entrent dans l'Etrurie, y mettent tout à feu & à sang, & en emmenent des milliers d'habitans en esclavage. Pour comble de malheur, n'étant plus dans le cas de pouvoir s'égarer en Italie, faute d'y connoître les routes, ils y retournerent l'année suivante & avides du butin qu'ils y faisoient, ils continuerent longtems de l'envahir annuellement, jusques à ce que Berenger II, pour délivrer l'Italie de leurs ravages, conclut un traité d'alliance avec eux.

Ils envahissent l'Allemagne.

908.

Bientôt ces peuples ne pouvant plus employer leurs armes contre l'Italie, les tournerent contre l'Allemagne, & la Chronique de Minden fait mention de leurs incursions en Saxe vers l'année 908, après que le Duc Arnoul de Baviere les eut conduits du côté du Rhin contre l'Empereur Conrad I, qui l'avoit dépouillé de son Duché & forcé de s'enfuir en

(1) *Bonf. Dec. I. L. 10.* (2) *Idem. ibid.* (3) *Baronii Annal. Tom. X. p. 634.* (4) *Luitprand.*

Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

Hongrie (1). En 916 ils firent une nouvelle invasion en Allemagne & entre autres ravages brûlerent l'église de Breme (2). Henri l'Oiseleur lorsqu'il commença de regner, afin de ne plus exposer le pays à leurs courses desastreuses, conclut un accord avec eux pour neuf années, pendant lesquelles il s'obligea de leur payer tribut. A peu près 916. dans ce tems Berenger II chassé de son Royaume par Rodolphe de Bourgogne, se réfugia en Hongrie, & y demanda du secours pour recouvrer la Lombardie. Après trois ans d'exil il retourna en Italie, avec une armée de Hongrois, commandée par un nommé Salardus, qui ne fit que tuer & incendier partout où il passa; il s'empara de Pavie, qu'il fit brûler après l'avoir fait piller par ses soldats; il n'y eut que 200 des habitans qui racheterent leur vie, au prix de ce qu'ils avoient sauvé des 924. maisons & de quarante trois églises mises en cendres. Berenger étant mort sur ces entrefaites, ils voulurent quitter l'Italie pour aller ravager la France, en y perçant par les Alpes; mais Rodolphe de Bourgogne & le Prince Hugues d'Arles, les défirent dans une vallée où ils se trouverent renfermés (3). Quelques années après, la convention avec Henri l'Oiseleur étant expirée, les Hongrois au nombre de 100000, suivant quelques auteurs, tomberent sur l'Allemagne, & laissant une partie de leur armée pour assiéger Judenbourg, ils marcherent avec le reste en Saxe, où Henri les surprit près de Mersebourg, & leur tua 36000 hommes, sans compter ceux qui se noyerent dans la riviere à côté de cette ville: ceux qui assiégeoient Judenbourg, en apprenant cette nouvelle fâcheuse, s'enfuirent dans la plus grande confusion & furent la plupart victimes des paysans (4). Cette expédition des Hongrois est différemment racontée par plusieurs historiens, mais tous s'accordent à dire que près de 933. Mersebourg ils essuyerent une défaite signalée, qui délivra l'Allemagne de leurs incursions, pendant beaucoup d'années consécutives. Il faut convenir que vers cette époque l'Histoire de Hongrie est fort obscure & douteuse; elle n'indique rien sur son gouvernement intérieur, ses princes ou chefs, & on ne connoît cette nation que par ses irruptions chez ses voisins, les Allemands, les François, les Italiens & les Bulgares.

Leur irruption en Italie, où ils brûlent Pavie.

Leur déroute entiere par Henri l'Oiseleur en Allemagne.

La défaite des Hongrois en Allemagne, ne les empêcha pas cependant d'envahir quatre années après de nouveau l'Italie & d'avancer jusques à Capoue, sans qu'on leur résistât; ayant ravagé ces contrées ils tournerent vers Benevent & Nola, pillant & détruisant tout ce qu'ils trouverent en leur chemin; s'en retournant vers Capoue, ils camperent sur les bancs du Liris ou Garioliano, & de là surchargés de butin marcherent dans les 937. territoires de Bari & de Polignano, où ils furent surpris & la plupart taillés en pieces; très peu en échapperent & quitterent avec précipitation l'Italie. La même année un autre corps de Hongrois qui avoit pénétré en Fran-

Irruption des Hongrois en Italie. Leur défaite.

(1) *Meibom. Rer. Germ. Script. T. I. p.* 558. *Sax. Crant. L. III c.* 3. (2) *Adam. Brem. Lib. I. c.* 46. *Baron. Annal. Tom. X. p* 694 (3) *Baron. ib. p.* 707. (4) *Id. ib. p.* 719. *Luitprand. L. II. c.* 8. 9. *Meibom Rer. German. Script. Tom. I. p.* 247. 641. 648. *Sax. Crant. L. II. c.* 8. *Bonfin. Dec. I. L.* 10. *p.* 107.

SECT. I. *Hist* de Hongrie, jusqu'à 1300.

ce, y commit de déplorables dévastions & en emmena beaucoup de prisonniers (1).

949. Jusques à l'année 949 l'Histoire ne parle point d'autres irruptions des Hongrois, mais alors sous leur Roi Toxès, ils rentrerent en Italie, & Berenger III, hors d'état de leur opposer assez de forces, députa son fils Albert pour lui offrir une grosse somme d'argent, pourvu qu'il abandonnât ce Royaume; ce que Toxès ayant accepté Berenger taxa ses sujets, paya & les Hongrois partirent (2). Lorsqu'en 985 les Hongrois apprirent que l'Empereur Othon avoit de l'occupation contre son fils Ludolphe qui s'étoit révolté, ils rentrerent en Allemagne & pillant ou brulant les contrées, ils passerent le Lech & assiégerent Augsbourg alors foiblement fortifié. Othon qui avoit vaincu Ludolphe & lui avoit pardonné, en fut informé; il rassembla une armée près de cette ville, attaqua les ennemis, & après un combat opiniâtre, les mit totalement en déroute; il les poursuivit jusques au Lech, où un grand nombre se noyerent, & continuant les jours suivans sa poursuite, ils lui tomberent entre les mains par petits corps, qu'il défit tous, de sorte qu'il n'y en eut presqu'aucun de sauvé de toute leur multitude. L'Empereur après cette victoire signalée, retourna à Ratisbonne, où pour donner un exemple & effrayer d'autres dévastateurs, il fit pendre trois Princes Hongrois qu'il avoit fait prisonniers (3).

Toxès, Roi des Hongrois, envahit l'Allemagne. 985. *Leur déroute totale.*

Les Hongrois furent tant affoiblis par cette derniere defaite, qu'il ne paroit point qu'ils aient fait quelque autre expédition pendant le reste du regne de leur premier Roi Toxès, qui mourut quelques années après & fut remplacé par son fils Geysa: celui-ci aimoit la paix & la justice, & embrassa la Religion Chrétienne, ayant été converti par Adalbert Evêque de Prague (4). L'Autriche étoit sous la domination des Hongrois, lorsque Geysa commença de regner; l'Empereur Henri II avoit donné cette province à Léopold Duc de Souabe, époux de sa sœur, sous condition d'en faire la conquête; Léopold l'ayant accepté, assembla une armée, avec laquelle il attaqua & défit les Hongrois près de Melck sur le Danube. Geysa lui céda l'Autriche & fit sa paix avec les Allemands, préférant de propager le Christianisme dans son Royaume à l'envahissement des domaines d'autres Princes. Quoique nous ayons dit que quelques Hongrois avoient déja embrassé le Christianisme sous Charlemagne, & qu'il y en eût sur les confins de l'Allemagne qui le professerent en secret, Geysa en voulant convertir son Royaume, rencontra beaucoup de résistance de la part des nobles, qui ne jugerent rien de glorieux ou digne de leur attention, que des invasions & des ravages chez leurs voisins; ils l'accuserent même de négligence dans l'administration, de lâcheté en ne voulant pas la guerre, en souffrant que la jeunesse par là apprit à passer son tems dans l'oisiveté, & bientôt ils hazarderent de s'opposer ouvertement à ses projets: malgré ces obstacles, Geysa continua de civiliser son peuple, & pour soutenir son autorité s'allia avec quelques Princes Allemands: les Bavarois, les Saxons, & les Souabes l'assisterent d'argent & de

Geysa fils de Toxès embrasse la religion Chrétienne. 989.

(1) *Leo Ostiensis L. I. c.* 58. (2) *Bonfin. Dec. I. L.* 10 *p.* 109. *Baron. Ann. Tom. X. pag.* 755. (3) *Bonfin. ib. p.* 109. *Baron. ib. p.* 766. *Sax. Cront. L. IV. c.* 6. *Meibom. Tom. I. p.* 240 & 657. (4) *Baron. Ann. T. X. p.* 882. *Bonfin. ubi supr. p.* 112.

Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

997.

troupes (1). Ce Prince mourut l'année 997: ſon fils Etienne, quoique fort jeune avoit été déclaré Roi, par les Etats l'année précédente & le ſuccéda; c'eſt lui qui fut honoré peu après du titre de Roi, & de l'épithete d'*Apoſtolique* par le Pape Silveſtre II & c'eſt pour cela qu'on le compte pour le premier Roi de Hongrie; ſes prédéceſſeurs ne l'ayant été que par autorité & pouvoir, ne méritoient pas apparemment d'être appellés des Rois, ſans l'aveu du Pape.

Etienne I

On voit par ce qui précede que juſqu'au regne d'Etienne I, les Hongrois ne furent qu'un ramas de brigands, qui, pour ſe nourrir, faiſoient des excurſions périodiques & ſubſiſtoient de leurs rapines, comme les nations policées de leurs récoltes. Bientôt, redoutés de toute l'Europe, & plus odieux encore, ſouvent vaincus par les peuples dont la richeſſe excitoit leur avidité, contenus par la ſage fermeté des Empereurs, pauvres au dedans, foibles au dehors, ils ſentirent la néceſſité du travail & des loix; ils adopterent le ſyſtême féodal, conforme à leur barbarie: les Chefs prirent les titres de Comtes, de Barons, & partagerent la Hongrie en différens Domaines; d'autres Hongrois libres s'attacherent à ceux ci, les ſuivirent à la guerre ſous le nom de *Milites ſervientes*, ou poſſéderent des fiefs dans leur mouvance ſous le nom de *Milites prædiales;* la culture des terres fut confiée aux ſoins des vaincus, qu'on avoit amenés en eſclavage, & d'une multitude de Hongrois que la ſévérité des loix condamnoit eux mêmes à la ſervitude. L'Evangile fit d'abord peu de progrés chez une nation, qui n'avoit pas encore entierement perdu ſon goût pour les larcins. Mais Etienne I acheva ce que ſon pere avoit commencé (2), & fit adorer la croix par un peuple belliqueux, qui dans ſon origine adoroit une épée plantée au milieu d'un champ. Les Papes, à la faveur des préjugés, jouiſſoient ſans efforts, ſans obſtacles, de cette Monarchie Univerſelle, à laquelle le plus grand des Empereurs aſpira depuis vainement; ils créoient, conquéroient, détruiſoient des Royaumes avec des bulles: la Cour de Rome, par reconnoiſſance pour Etienne le fit Roi dans ce monde, & depuis Saint dans l'autre. On ne peut diſſimuler cependant, que ce Prince n'avoit pas dans le caractere cette douceur que l'Evangile enſeigne aux maîtres du monde, mais qu'il ne leur inſpire pas toujours.

Etienne I fait recevoir l'Evangile en Hongrie.

1000.

Revers & ſucces d'Etienne.

Au commencement de ſon regne les nobles fort attachés à leur ancienne idolâtrie ſe rebellerent contre lui; ils eurent à leur tête un certain *Cupa* qui épouſeroit la Veuve de Geyſa, dans l'eſpérance de s'emparer du trône; après avoir ruiné les poſſeſſions de pluſieurs de leurs compatriotes qui avoient embraſſé la nouvelle Religion, ces rebelles mirent le ſiege devant la ville de Veſprin; Etienne avec une armée dont il confia le commandement à quelques Allemands expérimentés, marcha contre eux, les défit & Cupa ayant été tué, il fit mettre ſon corps en quartiers & expoſer dans quatre des principales villes. L'autorité du Roi par là étant rétablie, on vit arriver pluſieurs Eccléſiaſtiques dans ce

(1) *Bonf. ib.* (2) *Ant. Bonfinii rerum Hungaricarum Decad. II. Lib.* I. —— *Vita S. Stephani ab Epiſcopo Chartuito conſcripta & a L. Surio edita* —— *P. de Reva de Mon. & S. Coron. Hungar. regn.* —— *M. Joan. Thwrocz Chronica Hungar.* —— *M. Siglei Chron. rer. Hungar.*

Royaume, divisé dans ce tems en dix Evechés, tous richement dotés par ce Roi, qui ne se contenta point de bâtir des églises chez lui, mais fonda & dota de même un monastere à Jérusalem, bâtit une église à Constantinople & une autre à Rome. Giula Prince de Transilvanie, dans le dessein de forcer le Roi de Hongrie qui étoit son neveu de
1002. retourner à la Religion de leurs ancêtres, attaqua en 1002 ce Royaume; mais Etienne marcha contre lui, & eut tant de succès que dans l'espace de quelques mois il se rendit maître de la Principauté de son oncle & l'emmena, ainsi que son épouse & ses deux enfans, prisonniers chez lui. Les Bulgares qui peu après vinrent faire une invasion en Hongrie sous la conduite de Cea, en furent aussi, non seulement chassés, mais poursuivis dans leur propre pays, où Etienne gagna sur eux une victoire signalée & en revint sain & sauf avec beaucoup de butin. L'Empereur Conrad II. ayant conquis quelques provinces de Pologne & de Bohême, voulut pendant une des dernieres années du regne d'Etienne essayer contre lui ses armes; mais il le trouva si bien en garde qu'il jugea à propos de renouveller la paix. (1) Nous renvoyons nos Lecteurs pour ce qu'il y a à dire en outre au sujet de ce Prince, à la note ci-bas (2), nous contentant d'ajouter qu'il eut deux

(1) *Garluil. in vita S. Steph. c. 9. 10. 11.*

(2) C'est moins par ses conquêtes, que par ses loix, qu'Etienne a rendu son nom vénérable aux Hongrois: on va juger, si le respect que les siecles suivans ont conservé pour ce Législateur étoit mérité: ce Prince donne aux prêtres, dans les affaires ecclésiastiques, une autorité indépendante de celle des Magistrats & de la sienne. Il assure que *les ecclésiastiques sont les plus laborieux & les plus utiles de tous les hommes:* il défend aux juges de recevoir *le témoignage d'un laïc contre un clerc:* il veut que celui, qui n'a point assisté à l'office divin, le dimanche, soit fustigé & ait la barbe arrachée. En voyant la sévérité, avec laquelle il punit une faute légere, on s'attend qu'il va inventer pour les grands crimes les supplices les plus cruels; voici les peines qu'il décerne contre l'homicide. „ Un homme libre qui en aura tué un autre, payera douze pieces d'or. Si c'est un „ esclave qu'il a tué, il en rendra un autre, ou en rendra le prix au maître de l'esclave. „ Un Comte qui aura tué son épouse, donnera cinquante bœufs aux parens de cette in„ fortunée; un homme d'armes payera dix bœufs, & un homme du peuple cinq, pour „ un pareil attentat." Ainsi les bœufs étoient, pour ainsi dire, en Hongrie, la monnoye des crimes. L'impunité étoit le partage de l'opulence, &, si un homme haïssoit plus son épouse qu'il n'aimoit ses troupeaux, il étoit veuf, dès qu'il désiroit de l'être. Les loix n'étoient pas plus rigoureuses contre l'assassinat prémédité, ni contre le parjure. Par une absurdité inconcevable, l'homme d'armes qui séduisoit, qui enlevoit une fille libre, en étoit quitte pour dix bœufs; & celui qui enlevoit une esclave, étoit condamné à avoir les cheveux & la barbe arrachés & à être battu de verges, comme si l'honneur d'une esclave étoit plus cher à son maître, que celui d'une fille libre à ses parens. *Le témoignage des esclaves n'étoit point reçu contre leurs maîtres;* loi atroce, qui livroit ces malheureux aux caprices de leurs tyrans, & qui d'ailleurs établissoit entre les clercs & les laïques, le même rapport, qu'entre les maîtres & leurs esclaves. *Tout homme libre qui épousoit une esclave, devenoit esclave lui même.* Il eut été moins conforme aux préjugés de la noblesse, mais plus conforme à l'équité, d'établir la loi contraire, & de donner la liberté à l'esclave qui épousoit un homme libre. Les autres loix ne sont pas moins étonnantes: „ Si „ un seigneur, dont le serf aura tué celui d'un autre, ne veut pas s'accommoder avec „ le maître du mort, le meurtrier sera vendu, & *le prix partagé entre les deux seigneurs.* „ Un serf qui aura commis un vol, donnera cinq bœufs, ou aura le nez coupé; au se„ cond, il payera la même amende, ou aura les oreilles coupées; au troisieme, il sera „ puni de mort". Cette loi n'est point injuste en elle même; mais elle le devient, lorsqu'on la compare aux loix indulgentes portées contre l'homicide: il étoit cependant

Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

femmes, toutes deux nommées *Guysla* ou Gisele; la premiere étoit sœur de l'Empereur Henri II, renommée par sa piété: il en eut un fils nommé Eméric, qui mourut avant son pere sans avoir de postérité, laissant sa veuve Vierge & ayant été canonisé après sa mort. La seconde épouse d'Etienne étoit une fille de Guillaume de Bourgogne, & d'un tout autre caractere que la premiere: ce Prince mourut en 1034, & fut enterré à Albe Royale ou Stuhl Weissenbourg. 1034.

Pierre I.

Cependant la Diete s'assemble, pour élire un Roi. La Reine Gisele, Princesse qui avoit tous les talens de son sexe, & nulle de ses vertus, fait tomber le choix de la nation sur Pierre l'*Allemand* son frere, ou suivant d'autres son neveu. Ce tyran prodigua aux Allemands les dignités, les richesses, les graces; féroce envers son peuple, généreux envers ces superbes étrangers, il fut bientôt chassé avec eux. Aba fut proclamé; mais Pierre, secouru par l'Empereur Henri III, reparut à la tête d'une armée, & triompha de son rival, qui fut massacré par ses propres soldats. Henri faisoit (1) au Prince Aba un crime d'une vertu, qui a depuis assuré à quelques Princes l'amour de leur siecle & l'admiration de la postérité; „ il descendoit souvent du trône, conversoit avec son „ peuple, admettoit quelquefois des pauvres à sa table". Tels étoient

Succès de Pierre; mort d'Aba.

un cas où ce dernier crime étoit puni par la peine du talion; c'étoit celui où le meurtre se commettoit avec une épée: il paroît qu'Etienne I. avoit voulu suivre le texte de l'Ecriture, *celui qui frappe de l'épée, périra par l'épée*; mais il laissoit à la fureur, à la vengeance, le choix des autres armes, & la certitude de l'impunité. Quant à ceux qui conspiroient ou contre l'Etat, ou contre le Roi, on se contentoit de les *excommunier*. On remarque encore dans ce décret cet article singulier: „ si quelqu'un dit à un Courtisan, „ *j'ai entendu le Roi dire qu'il vouloit vous disgracier*, qu'il périsse." Tel est en substance ce code, que les Hongrois regarderent longtemps comme le chef-d'œuvre d'une sagesse plus qu'humaine: le nom du Législateur étoit une espece de serment, qu'on ne prononçoit qu'avec crainte; & la Couronne qu'il porta, & qu'on crut fabriquée par les Anges, imprimoit une telle vénération, qu'un Palatin dit un jour aux Hongrois assemblés; *si vous trouviez la Couronne de Saint Etienne sur la tête d'un bœuf, il faudroit le reconnoître pour votre Roi.* Les loix que nous venons de citer ne touchoient point à la Constitution de l'Etat, qui ressembloit à celle de la Monarchie Françoise sous la premiere race. La nation avoit deux chefs; l'un étoit le premier par son rang; c'étoit le Roi: l'autre étoit en effet le premier par son autorité; c'étoit le Palatin, qu'on peut comparer aux Maires du Palais. Le Roi ne le nommoit, qu'après avoir consulté les Grands du Royaume: cet officier avoit la premiere voix dans les assemblées. (*) Pendant la minorité des Rois la régence lui étoit déférée; & alors son autorité étoit vraiment Royale: elle n'étoit pas moins absolue, lorsque le Roi tenoit les rennes du Gouvernement; car les troupes obéissoient au Palatin: seul il les rassembloit; seul il dirigeoit les opérations de la guerre: on sent combien le despotisme militaire devoit le rendre redoutable. Dans les discordes civiles, il étoit arbitre & médiateur entre le Roi & la Nation. Toute puissance intermédiaire se rend aisément supérieure aux deux autres; si le Roi tomboit en démence, le Palatin devenoit Dépositaire de l'autorité suprême, dictoit, abrogeoit les loix, faisoit la guerre ou la paix, recevoit les Ambassadeurs, écoutoit les plaintes du peuple, & imposoit les taxes. Il étoit aisé sans doute de faire regarder un Prince faible, comme un Prince insensé, & sous le regne d'Etienne lui même, un Palatin ambitieux, auroit pu présenter aux Hongrois, comme une preuve de la démence de leur Souverain, ce même code, qu'ils préférerent aux loix de Justinien. Il étoit réservé à la Maison d'Autriche, de renverser ce Colosse & sapper les fondemens de la puissance du Palatin.

(1) *Twrocs Chron. cap. XXXVII.*

(*) *Tripart. op. decret. comit. reg. Hung. in III tom. divis. aut. Stephan. Werbeuri.*

SECT. I. *Hist.* de Hongrie, jusqu'à 1300.

les forfaits, qui, au jugement de l'Empereur, rendoient Aba indigne du trône & même du titre de Gentilhomme. Ce reproche donne une étrange idée de la Cour Impériale, surtout lorsqu'on la compare à celle qui fait aujourd'hui dans Vienne les délices de l'Allemagne & l'admiration de l'Europe.

Pierre revint plus orgueilleux, & non moins cruel; sa tyrannie força trois Seigneurs Hongrois à chercher un asyle en Pologne: le premier se signala dans un combat, & obtint pour prix de son courage le Duché de Poméranie, (1) & la main d'une fille de Miceslas. André & Leventha, freres du vainqueur, jaloux de sa gloire, allerent chercher en Russie les occasions de l'égaler. La Hongrie étoit encore partagée en deux sectes, l'une vouée au culte des idoles, l'autre à l'évangile; la premiere avoit toute la rage d'un parti expirant, l'autre tout l'orgueil d'un parti

1046. qui va triompher. André & Leventha se formerent une faction parmi les Payens, rentrerent dans leur patrie le fer à la main, livrérent les églises aux flames, & les prêtres aux bourreaux. Pierre, après s'être défendu avec toute la bravoure d'un soldat, tomba entre les mains de ses ennemis: on lui creva les yeux; il expira peu de jours après. Leventha le suivit bientôt dans la tombe. André, seul maître de la Hongrie, y rétablit bientôt le Christianisme & appella près de lui Bela son frere, collegue aussi dangereux qu'un ennemi: tous deux triompherent de l'Empereur Henri III, qui se crut trop heureux d'obtenir la paix, en donnant Sophie sa fille en mariage à Salomon, fils d'André. Le jeune Prince fut proclamé héritier de la Couronne; mais l'ambition de Bela allarmoit la tendresse paternelle d'André; celui-ci lui tendit un piege. Il lui laissa le choix entre la Couronne, symbole de l'Autorité Royale, & l'Epée, marque du pouvoir Ducal. Des assassins étoient prêts à le frapper, s'il préféroit la premiere: un officier informé du coup qui le menaçoit, lui dit à voix basse; *choisissez l'épée.* Il la choisit en effet, & fut épargné; mais il s'enfuit aussitôt, rassembla une armée de Poméraniens & de Polonois, tailla en pieces les troupes d'André, qui trouva la mort dans la forêt de Bakon, tandis que Salomon son fils s'enfuit en Allemagne. Bela s'efforça d'abord de justifier son usurpation par une conduite vraiment digne d'un Roi. Son attention se porta vers le commerce, qui, jusqu'alors n'avoit été qu'un brigandage: il créa une monnoie; on n'en connoissoit point encore. Il établit des foires pour réunir les marchands, des loix & des juges pour terminer leurs querelles. Deux Vieillards de chaque Bourgade, furent apellés à son conseil pour régler les affaires de Religion: ces conseillers factieux demanderent au nom du peuple le rétablissement du Paganisme. Bela envoya dans les provinces des soldats au lieu de missionnaires; on ne connoissoit point alors de moyen plus doux, pour convertir les hommes, que de les égorger. Ce Prince mourut en

1063. 1063. Il laissoit trois fils Geysa, Ladislas, & Lambert, héritiers de son ambition, & non de ses talens militaires.

André I.

André partage le gouvernement avec Bela.

Stratagême inutile.

Bela I. 1060.

Salo-

(2) *G. Dugloss. hist. Polon.* — *Vigenere chronique & annal. de Pol.* — *Ann. eccles. reg. Hung. a M. Inchof.*

Salomon leur arracha la couronne à main armée; ils reparurent, & la Hongrie alloit être livrée de nouveau à toutes les horreurs d'une guerre civile; mais par la médiation des prélats, le calme fut rétabli. (1) Geysa eut le Duché de son pere & abjura ses prétentions à la couronne qu'il plaça lui-même sur la tête de Salomon. L'union qui regna entre ces Princes rendit la Hongrie redoutable à tous ses voisins: les Bohémiens furent vaincus, & poursuivis jusqu'au sein de leur patrie; les Walaques furent taillés en pieces, & les Bulgares, dont la flotte s'avançoit entre les rives de la Save, ne purent soutenir le choc des barques Hongroises, malgré les ravages du feu grégeois, qu'ils lançoient sur elles. Belgrade fut livrée au pillage; conquête fatale, qui fut le terme de cette amitié qui unissoit Salomon & Geysa. Cette ville étoit l'entrepôt des richesses des Bulgares; le Duc & le Roi, se querellerent comme de vils brigands, pour le partage de ces dépouilles. Le Comte de Vid échauffa l'animosité du Roi par ce peu de mots: *deux glaives ne peuvent être renfermés dans le même fourreau.* La guerre s'alluma: la Vallée de Moniorod fut le théâtre d'une sanglante bataille. Salomon fut vaincu & s'enfuit; le Comte de Vid périt les armes à la main; Ladislas fut assez généreux pour arracher son cadavre à ses soldats irrités, & lui fit rendre les honneurs funebres.

Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.

Défaite des Walaques, & des Bulgares.

1075.

Tandis que le peuple inconstant élevoit avec enthousiasme le Vainqueur sur le trône, Salomon imploroit l'assistance de l'Empereur Henri IV son beaufrere; celui-ci lui accorda des secours, mais d'une maniere presque aussi humiliante qu'un refus: les Impériaux firent le siege de Nitria; parmi eux étoit un Hongrois que sa force & sa bravoure faisoient mieux remarquer encore que son armure & ses vêtemens étrangers. „ Y a-t-il en Hongrie beaucoup de guerriers, semblables à celui-là, dit „ l'Empereur? Autant qu'il y a de Hongrois, répondit Salomon. En ce „ cas, reprit l'Empereur, renoncez à la couronne". Néanmoins l'Evêque de Strigonie fut persuader Geysa, de céder à Salomon deux tiers du Royaume, avec le titre de Roi, & sous cette condition ils se seroient réconciliés si la mort de Geysa ne fut arrivée, avant que cela s'effectuoit, & si, les Etats ayant élu Ladislas successeur de son frere, celui-ci avoit voulu s'y tenir. Le duel étoit alors à la mode; les Rois, qui depuis l'ont proscrit, en donnoient l'exemple: Ladislas défia Salomon, qui accepta le cartel, parut au rendez-vous, & se retira sans combattre. Cette lâcheté fut punie par la désertion de son armée, & Ladislas fut proclamé. (2) Le poids du Gouvernement, celui de la guerre reposoient déja sur ce Prince. Couronné par les mains de la victoire, il le fut par celles du peuple. Salomon abdiqua, s'en repentit, souleva les Walaques, revint à leur tête, fut vaincu, rendit les armes, & alla cacher dans un cloitre sa honte & son desespoir. Ladislas n'avoit plus de rivaux; il chercha d'autres ennemis, subjugua les Croates, défit les Polonois & les Russes: après avoir rendu la Hongrie redoutable par ses victoires, il s'efforça de la rendre heureuse par ses loix; mais son code est quelque-

Geysa I. 1077.

Ladislas I. 1078.

(1) *Bonfin. Dec. II. L.* 2. *Baroni Annal. Tom. XI. p.* 398. (2) *Duglosf. Hist. Polon. lib. III.*

SECT. I. *Hist.* de Hongrie, jusqu'à 1300.

fois aussi peu conforme à l'équité naturelle que celui d'Etienne Ier. (1). Ladislas conquérant, législateur comme Etienne, fut, comme lui, placé au nombre des Saints: la Cour de Rome, dans cette Apothéose, ne considéra sans doute que les vertus de ce Prince, son affabilité, son courage, ses mœurs, simples dans sa cour, comme dans les camps, enfin cet ordre qu'il avoit donné à ses soldats, d'épargner dans les batailles tous les ennemis, qui voudroient embrasser l'Evangile. Etienne avoit ajouté la Transilvanie à ses Etats. Ladislas les étendit encore en y ajoutant la Croatie & la Dalmatie, que sa sœur veuve de Zelomirus lui avoit légués. (2)

Il est Canonisé.

Coloman. 1095.

Coloman son neveu qui lui succéda, fut l'effroi de la nature & de l'humanité, injuste envers son peuple, ingrat envers ses serviteurs, brigand chez ses voisins, cruel envers ses proches, il fit crever les yeux à son frere Almus, & à son fils Bela; & mourut abhorré des Hongrois & de lui même: ce Tyran allioit la dévotion à tous ses vices, & récitoit tous les jours l'office. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un Prince si méchant, établit des loix plus sages, que celles d'Etienne & de Ladislas: il ne les suivit pas lui même, mais il les fit exécuter; il régla la maniere, dont on devoit appeller son adversaire en justice, celle dont le juge devoit procéder (3). Ce fut sous ses auspices, qu'on assembla à Strigonie un Concile, où les Prêtres jusqu'alors ignorans, furent condamnés à l'étude des sciences & des lettres, où il leur fut défendu de vendre le baptême, la sépulture, le mariage, & la célébration des mysteres; loi sage, établie dans un siecle barbare, & depuis oubliée par des siecles polis.

Cruauté de Coloman.

Etienne II. 1114.

La nation devoit craindre que Coloman n'eût donné l'être à un tyran comme lui: cependant elle couronna son fils Etienne II, qui étant encore mineur, l'administration fut confiée pendant huit ans, aux évêques & aux nobles. Ce Prince étoit endormi au sein de la volupté, on sçut le corriger de ses penchants vicieux; mais à l'amour des femmes, succéda l'amour de la guerre; il porta le fer & la flame dans la Bohême, la Bulgarie, la Servie, & revint avec le surnom de *Foudre de Guerre*: enfin vaincu par l'Empereur Jean Commene, n'osant plus verser le sang

(1) *Decret. Sanct. Ladislai*: „ Dans le Chapitre Ier il établit des peines contre les „ Prêtres qui se marioient *deux fois*, & contre ceux qui épousoient des veuves, ou des „ femmes répudiées. Dans le Chapitre II, on condamne le Prêtre, qui vit avec sa ser„ vante comme avec sa femme, à la vendre & à en porter le prix à l'Evêché: on y por„ toit aussi le prix des Juifs, qu'on vendoit, pour avoir épousé des Chrétiennes. Par „ le Chapitre XXXIV, les forcieres, & les femmes prostituées sont remises entre les „ mains des Evêques: par le second livre, Chapitre VI, un Juge prévaricateur perdoit „ tous ses biens, & la liberté, le plus précieux de tous". Le Chapitre XII. statuoit des peines contre le vol. „ Celui qui aura commis un vol, sera puni du dernier supli„ ce; s'il se réfugie dans une Eglise, on le tirera de cet asyle sacré, & il sera privé de „ la vue; on ne crevera qu'un œil à celui qui aura dérobé une oie ou une poule. Le „ Chapitre XIII condamnoit à quelques coups de discipline un Clerc coupable du même „ larcin. Le Chapitre XVII condamnoit un Comte à perdre son rang & ses honneurs, „ s'il avoit souffert, sans la permission du Roi, qu'on vendît des chevaux ou des bœufs „ à l'étranger".

(2) *Lucius de Regn. Croat. lib. III. c.* 1. — *Thom. Arch. Spal. hist. c.* 27.

(3) *Vide decret. Coloman. reg. nep. Belæ, in oper. tripart.*

de ses ennemis, il fit couler celui de ses sujets sous le fer des bourreaux & des assassins; ayant appellé les Walaques en Hongrie, il livra à ces barbares la vie & les biens de son peuple, vécut entouré de crimes, de meurtres, de brigandages, & mourut revêtu d'un froc monacal: car on croyoit alors, & l'on croit encore dans quelques pays méridionaux, qu'une pareille mort efface la vie la plus criminelle, & qu'un scélérat couvert de ce vêtement, ne peut devenir la proie des flâmes allumées par la vengeance Divine. *Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.*

On vit après lui sur le trône l'infortuné Bela II, Prince que des bourreaux avoient privé de la vue, mais point ôté les yeux de l'ame; & le temps où le Royaume fut le plus heureux, fut celui où il fut gouverné par cet aveugle. Le peuple indigné contre ceux, qui avoient donné à Coloman cet horrible conseil, massacra soixante huit courtisans. Borich, fils naturel de Coloman, voulut envain lui disputer la couronne; ce concurrent fut repoussé par la valeur des soldats, & par la sagesse de Bela. Le Regne de ce Prince fut de trop courte durée. Geysa II son fils aîné lui succéda: il fit la guerre par nécessité, & la fit avec gloire; les Allemands furent chassés loin des frontieres de la Hongrie; le bonheur de son regne ne fut troublé que par le passage des Croisés, pieux brigands, qui, par les horreurs qu'ils commettoient en Europe, préludoient à celles dont l'Asie alloit être le théâtre, & se souilloient de crimes, dont ils alloient chercher le pardon à Jérusalem. (1) Geysa fut assez sage pour ne pas suivre le torrent, mais il ne fut pas assez puissant pour l'écarter de ses États. Lorsque cet orage fut dissipé, la Hongrie fut heureuse & tranquille jusqu'à la mort de ce Prince. C'est lui qui attira dans ce Royaume les Saxons, (2) dont la race n'y est pas encore éteinte. *Bela II. 1131. Bela II, quoiqu'aveugle, gouverne sagement. Geysa II. 1141. 1147.*

Douze années de discordes civiles succéderent à ce calme profond. On vit Ladislas & Etienne, freres de Geysa, se liguer pour dépouiller Ethienne son fils; & la Hongrie ne recouvra son repos, que, lorsque la mort eut moissonné ces trois Princes, dont celui qui étoit héritier légitime ne survécut que peu de mois au dernier usurpateur qu'enfin il avoit vaincu. *Etienne III. 1161. Guerres civiles.*

Bela III, frere d'Etienne, qui n'eut point d'enfans, sentit qu'après tant de troubles, la Hongrie étoit ruinée à jamais, si le feu de la guerre se rallumoit & il ne s'occupa que de soins pacifiques; les forêts étoient peuplées de brigands, il les poursuivit d'asyle en asyle; plusieurs trouverent la mort dans leurs obscures retraites, mais un plus grand nombre, abjurant cette odieuse profession, s'établirent dans les villes, dans les campagnes, & effacerent par d'utiles travaux, tous les crimes de leur vie oisive & vagabonde. Le systême politique de la Hongrie prit une forme nouvelle & plus de consistance. Dans les premiers temps de la Monarchie, la justice rendoit ses oracles par la bouche du Roi, & les clients eux-mêmes, exposoient leurs prétentions de vive voix; Bela introduisit la coutume de les exposer par écrit: il multiplia les *Comtés*, en fixa les *Bela III. 1173. Sagesse de Bela III.*

(1) *Gest. Lud.* (2) *Vetus Chron. mur. eccles. Brassov. inscript.*

Sect. I. *Hist.* de Hongrie, jusqu'à 1300.

bornes d'une maniere irrévocable, & donna aux Comtes l'autorité attachée au rang de Gouverneur, & à celui de Juge; cependant la Cour du Roi se réserva la connoissance des affaires les plus importantes (1). Il faut convenir que la maniere dont on jugeoit les grands criminels en présence du Roi étoit imposante & terrible; on tenoit une lance élevée entre l'accusateur & l'accusé; lorsque le coupable étoit découvert, on abaissoit la lance sur sa tête, & sur le champ il étoit mis à mort en présence des juges: une justice si prompte étoit sujette à bien des erreurs, & la lance fatale dut frapper plus d'une fois l'innocence; mais cette forme de procédure épargnoit aux coupables les rigueurs d'une longue captivité, & en rendant les juges témoins de leur supplice, elle leur inspiroit plus de timidité, plus d'attention dans leurs jugemens. On avoit instruit des chiens à poursuivre les voleurs dans les bois, espece de chasse humiliante pour l'humanité, & qu'on a renouvellée depuis en Amérique contre les Sauvages & les Negres déserteurs: des peines séveres étoient réservées à ceux, qui troubloient ces animaux dans leurs courses. Lorsque la Cour devint sédentaire, le Palatin parcourut les Provinces, il montoit sur une colline, là on lui amenoit tous les malfaiteurs des villages voisins; il les jugeoit, & ses arrêts étoient exécutés à l'instant même.

Bela III, chéri de ses voisins comme de ses sujets, si nous en exceptons quelques petites affaires avec les Bohémiens & les Polonois, ainsi que sa querelle sur la Dalmatie avec les Vénitiens, vécut dans une paix profonde; il aima mieux regner que conquérir; il mourut suivant l'opinion la plus commune en 1191, & laissoit deux fils, Eméric & André.

Emeric. 1191. *Guerre civile, étouffée dès sa naissance.*

Le premier obtint la couronne; le second voulut la lui arracher; la guerre civile s'alluma, les armées étoient en présence, lorsqu'Emeric s'avança vers les rébelles, & leur parla avec tant de bonté, que cette multitude & son chef même tomberent à ses pieds: Emeric embrassa son frere, qui dès cet instant devint l'appui du trône, où il avoit voulu monter (2): le sage Emeric, tranquille spectateur des troubles, dont l'Allemagne étoit agitée, écarta de ses états le souffle de la guerre; il ne donna point de nouvelles loix, mais il maintint celles qui étoient établies, & parut plus jaloux de conserver que de créer. Ladislas II,

Ladislas II. 1204.

(1) Les Comtes furent d'abord élus par les Nobles du Comté, & on ne pouvoit refuser une dignité regardée alors comme aussi onéreuse qu'honorable; un Vicomte choisi par le Comte rendoit la justice en son absence; la connoissance des accusations de vol & de rapt étoit réservée à un Officier appellé *Bilochius.* Enfin un Officier à qui on donnoit le titre de *Pristaldus* étoit chargé de veiller à l'exécution des sentences. Dans les cas douteux & embarrassans on ne consultoit pas les livres des Jurisconsultes Romains; ni lorsqu'on ne pouvoit convaincre un accusé, le Juge n'avoit point recours aux ruses que l'amour des loix dicte à leurs vengeurs; pour découvrir la vérité, tantôt on ordonnoit le duel entre les parties; tantôt on les forçoit à jurer sur les *reliques des saints:* & plus souvent encore on ordonnoit le *jugement de Dieu* par le *fer chaud* ou *l'eau bouillante*; usages atroces & ridicules, adoptés alors par toutes les nations de l'Europe, qui traitoient de barbares & d'ignorans, les peuples d'Asie & d'Afrique. L'Auteur du livre intitulé *Ritus explorandæ veritatis per judicium ferri candentis* nous a conservé trois cens quatre vingt neuf décisions de cet étrange tribunal, rendues dans la seule ville de Waradin.

(2) *Thom. Archi. Spal. hist. ad Cal. Jo. Luc. cap.* 24.

son fils lui succéda; mais à peine étoit il élevé sur le trône, qu'il descendit dans la tombe: il fut regretté comme le sont tous les Princes, qui meurent à la fleur de leur âge; le peuple toujours plus porté à l'espérance qu'à la crainte, leur tient compte du bien, qu'ils n'auroient peut-être pas fait, s'ils avoient vécu. *Hist. de Hongrie, jusqu'à 1300.*

André frere d'Emeric parvint enfin à cette couronne, qu'il avoit voulu usurper; mais emporté par la manie des Croisades, proclamé chef de cette expédition, il abandonna ses Etats, pour aller en Palestine égorger des Sarrasins dont il n'avoit reçu, & dont il ne pouvoit craindre aucun mal (1), il prodigua dans cette guerre le sang de ses soldats, l'or de son peuple, & n'en rapporta que des reliques, & le surnom de *Jerosolimitain:* la famine le força de remonter sur ses vaisseaux; les Croisés demandoient des vivres; Rome ne leur envoyoit que des indulgences: le Patriarche de Jérusalem menaçoit André de l'excommunier, s'il renonçoit à cette pieuse & meurtriere entreprise; le Prince Hongrois néanmoins méprisant cette menace retourna dans sa patrie, où la législation occupa tous ses jours; il reforma l'ancien code; disons mieux, il y ajouta de nouvelles injustices, de nouveaux préjugés. Le législateur y semble ignorer qu'il gouverne un peuple, ou s'il paroît quelquefois s'appercevoir de l'existence de l'homme utile & pauvre, ce n'est que pour l'opprimer (2), ou le punir; il est le pere de la noblesse, & le tyran du citoyen; il donne exclusivement aux gentilshommes le titre de *serviteurs de la patrie;* comme si le laboureur, l'artisan, le marchand étoient inutiles à l'Etat: André déclare qu'il ne peut faire arrêter un noble avant de l'avoir cité & convaincu en justice: la noblesse qui ne sert la patrie que pendant la guerre; le clergé (3) qui ne la sert ni dans la guerre, ni dans la paix, sont exempts de toute taxe; & le fardeau des impôts tombe tout entier sur le citoyen laborieux: enfin, pour comble d'extravagance, comme s'il eut craint de reconnoître & d'abjurer son erreur, il permit à ses sujets de prendre les armes contre lui, sans pouvoir être traités de rebelles, si jamais il osoit porter atteinte aux privileges, qu'il accordoit à la noblesse & au clergé par ce décret. *André II. 1217. André se croise. 1222. Loix de ce Prince.*

Quoiqu'un pareil édit parût un frein capable de réprimer l'ambition des Rois, Bela IV fils & successeur d'André opprima également la noblesse & le peuple, s'appropria les trésors des riches, s'abreuva du sang des pauvres, donna l'exemple de tous les crimes, fut en horreur à la nation, & n'eut pour amis que les évêques; il ne permettoit qu'à eux de s'asseoir en sa présence. Les Hongrois étoient prêts à lever l'étendard de la révolte, Bela, pour les contenir, appella les Cumans; ces barbares furent bientôt exterminés par d'autres barbares. Bath accouroit à la tête *Bela IV. 1236. Tyrannie de Bela.*

(1) *Hist. des Croisés. Bonfin.*

(2) L'Autorité des Loix n'est pas toujours nécessaire pour les opprimer, & il faut avouer à la honte de ce siecle, où le mot d'humanité est tant à la mode, qu'il y a bien des Etats où les richards, les gens titrés & en faveur chez les gens en place, savent très-bien le moyen d'éluder des loix toutes contraires.

(3) Il faut en excepter les Evêques, qui commanderent souvent les armées Hongroises, & ne montrerent pas moins de courage & d'habileté que les autres Généraux.

SECT. I. *Hist.* de Hongrie, jusqu'à 1300.

de cinq cents mille Tartares, pour s'enrichir des dépouilles d'un Etat,
que le Roi lui-même ouvroit aux étrangers. Bela s'enfuit; les tyrans
sont toujours lâches; Fréderic le *belliqueux*, Duc d'Autriche, vole à la
défense des Hongrois; les Tartares sont repoussés; la populace entre dans
un château, où Kuthen chef des Cumans étoit renfermé; ce Général est
massacré, & son cadavre est livré aux insultes du peuple; les débris de sa
nation se rassemblent & reprennent les armes, ils parcourent les campa-
Ravages des Cumans. gnes, égorgent tout, sans pitié pour l'âge, sans respect pour le sexe; à
chaque Hongrois qu'ils poignardent, ils crient ces mots terribles: *reçois la
mort pour expier celle de Kuthen.* Quand les Tartares reparurent, Bela se
cachoit; les Evêques l'arracherent de sa retraite, le placerent à la tête
d'une armée, & l'entraînerent aux combats; mais que pouvoit on atten-
dre de ces troupes frappées d'une terreur panique, commandées par un
Roi sans valeur & sans expérience? Les Hongrois furent vaincus; Bela
donna l'exemple de la fuite; les Evêques ne le suivirent pas, & la plû-
part de ces Prélats périrent sur le champ de bataille, percés de coups
honorables. Coloman, frere de Bela, rassembla quelques troupes, non
pour disputer la victoire, mais pour protéger la retraite; cependant Bela
erroit, seul, presque nud, accablé de fatigue, & couvert de honte; ce
mal étoit le moindre de tous, pour une ame telle que la sienne: Frédé-
ric le rencontre &, dans cet état, il veut que ce malheureux, prêt à ex-
pirer de faim, l'indemnise des frais de la guerre; Bela ne put se dégager
de ses mains, qu'en lui engageant ses Etats, & échappé à l'avidité Au-
trichienne, il alla chercher un asyle dans une isle du Golphe Adriatique.
Ravages des Tartares. Les Tartares poursuivirent sans obstacles le cours de leurs cruautés; les
Hongrois ne trouverent d'asyles que dans les bois; tout ce qui tomba en-
1244. tre les mains des Tartares reçut des fers ou la mort; les campagnes n'é-
toient plus que de tristes déserts; les villes n'étoient que de vastes cime-
tieres, où l'herbe couvroit les squelettes épars dans les rues; les temples,
les maisons avoient été consumés par les flames (1); à peine quelques
murs épargnés attestoient qu'il y avoit eu des villes en Hongrie.

La faim ou la disette chassa enfin ces barbares. Bela reparut alors, &
devint plus odieux & plus méprisé: il fallut plus d'un siecle pour effacer les
traces de tant de désastres: Fréderic vint à main armée réclamer les Etats,
que son débiteur lui avoit engagés. Bela, qui n'avoit osé défendre son
peuple sçut défendre sa couronne, marcha contre les Autrichiens, & les
1246. défit près de Neustadt. Le Duc y fut tué, & sa mort termina la guerre;
mais Othogar, Roi de Bohême, ayant épousé la sœur & héritiere de Fré-
1260. deric, la lui déclara de nouveau & eut le bonheur de le vaincre en Mora-
vie quelques années avant la mort de Bela. La Hongrie avoit besoin d'un
Etienne IV. Prince pacifique pour se relever de tant de pertes; mais Etienne IV,
fils & successeur de Bela, eut toujours les armes à la main, il triompha (2)
Succès d'Etienne IV. des Bohémiens, des Bulgares, des Moraves. Quelle idée doit on avoir de
1270. la fertilité d'un pays, où après de si grands désastres, un Prince belliqueux

(1) *Bonfin. dec. II. — Twrocs. chron. - Petrus de Revâ cent. III. — Archid. Spal. hist. Salon. — Epist. Reger. sup. destr. reg. Hung. per Tartar. fast.* (2) *Job. Luc. de Reg. Dalm. Croat. lib. IV.*

trouve encore aſſez de reſſources pour vaincre & conquérir? Après ce Prince qui ne regna que trois ans, Ladiſlas III, emporté, comme ſon pere, par l'amour de la gloire, remporta deux célebres victoires, & ſur les Bohémiens, & ſur les Cumans; mais s'adonnant aux plaiſirs avec les femmes de cette derniere nation, ſoupçonné même d'avoir embraſſé leur idolâtrie, il mécontenta ſes ſujets, de ſorte que quand quelque tems après les Tartares reparurent, Ladiſlas effrayé ſe jetta dans les bras des Cumans qui l'égorgerent; preſque tous les laboureurs furent amenés en eſclavage: ils ne faiſoient que changer de fers & de tyrans, & les nobles furent contraints de cultiver la terre eux-mêmes; ce qu'on appella les *charrues de Ladiſlas;* après la mort de ce Prince la nation choiſit pour monter ſur le trône le dernier rejetton de la race d'Etienne I, c'étoit André III, surnommé le *Venitien* (1), qui eut à lutter contre Albert Duc d'Autriche, & contre Charles Martel, qui épouſa une ſœur d'Albert pour lever l'obſtacle de ſes prétentions (2): la diſpute des deux rivaux, ayant couté beaucoup de ſang à la Hongrie, fut enfin terminée par leur mort arrivée à-peu-près en même tems.

Hiſt. de Hongrie, juſqu'à 1300.

Ladiſlas III. 1272.

André III. 1290.

SECTION II.

Contenant les révolutions dont la Hongrie a été le théâtre depuis l'an 1300 *juſqu'à la Bataille de Mohacs, ou l'an* 1526.

André ne laiſſant point d'enfants, la nation porta Venceſlas de Pologne ſur le trône; une bulle de Boniface VIII l'en fit tomber, & Othon de Baviere obtint & perdit le ſceptre avec la même facilité. Les Papes regardoient les Rois de Hongrie comme leurs vaſſaux: la moleſſe de ces Princes avoit accru l'orgueil des Pontifes & affermi leur puiſſance. André II avoit eu la foibleſſe d'écrire au Pape Innocent III (3): ,, nous ,, vous prions de donner à l'Archevêque de Strigonie les pouvoirs néces- ,, ſaires pour oindre Roi, Coloman notre fils, & *recevoir le ſerment de* ,, *fidélité qu'il doit à la Sainte Egliſe Romaine.*" Boniface donna la couronne à Charles Robert ou Charobert. Le monde auroit moins murmuré contre la Cour de Rome, ſi elle ne lui avoit jamais donné que de pareils maîtres; Charles fut d'abord entouré de dangers & d'ennemis; échappé au fer des aſſaſſins, & aux pieges des Walaques, la nation qui l'avoit déteſté d'abord, l'adora dès qu'il fut malheureux; révolution aſſez fréquente dans les eſprits Hongrois, & qui donne une belle idée de leur caractere. Charles crut ne pouvoir mériter que par des conquêtes l'amour d'une nation guerriere; il ſubjugua la Dalmatie, la Croatie, la Boſnie, la Bulgarie, la Servie, la Cumanie, & une partie de la Ruſſie; & mourut couvert de gloire.

Sect. II. *Hiſt.* de Hongrie. 1301-1526.

Charles Robert ou Charobert.

Conquêtes de Charles Robert ou Charobert.

Louis I, guerrier plus habile ou plus heureux encore, après avoir vain-

Louis I. 1342.

(1) *Wolf. Lazius Comm. rer. Vienn.* (2) *Villanius L. VII. c.* 134. (3) *Epiſt. Andr. reg. ad Innoc. in lib. priv. eccl. Rom.*

SECT. II. *Hist.* de Hongrie, 1301-1526.

cu les Saxons, après avoir châtié la révolte des Walaques, chassa les Tartares, qui couvroient déjà les frontieres de la Hongrie, & alla porter en Italie ses armes victorieuses (1). On se rappelle les troubles de Naples. André frere de Louis n'avoit sçu gagner les cœurs Italiens, ni celui de Jeanne son épouse & il fut assassiné; meurtre dont la voix publique accusa Louis Prince de Tarente, parent de Jeanne & de plus son amant: on prétendoit que cet attentat lui avoit été ordonné par la Reine; le Pape lança des bulles, entama un procès: Louis rassembla une armée pour venger son frere d'une maniere plus efficace, il méprisa les menaces du Légat qui vint lui annoncer que le Pape prenoit sous sa protection la Reine soupçonnée adultere & parricide, & qui depuis la mort de ce malheureux Prince avoit épousé Louis de Tarente, l'un de ses meurtriers: aucune Puissance n'osa plus s'opposer à son passage. Charles de Duras fut, par son ordre, égorgé dans le lieu même, où il avoit porté sur son Roi ses mains perfides: Jeanne sortit de Naples, & s'enfuit à Avignon, où se trouvoit alors la Cour du Pontife, asyle également ouvert au crime & à l'innocence. Louis fut reçu en triomphe dans la capitale; la peste l'en chassa bientôt: il reparut, dès que ce fléau fut dissipé, mais il signa une paix, qui sera à jamais la honte de l'esprit humain. La Reine tout à la fois interrogée & conseillée par ses juges ecclésiastiques déclara, qu'entrainée par un *maléfice diabolique* & irrésistible, elle avoit *malgré elle* attenté aux jours de son époux: le Pape la déclara innocente du maléfice, *& de ses suites*, & Louis souscrivit à cet étrange jugement; il effaça cependant cet opprobre en rejettant noblement une somme considérable, que Jeanne lui offrit, „ j'étois venu, dit-il, pour venger mon frere, & non pour m'enrichir:" il ne fit ni l'un, ni l'autre. Plus grand dans ses Etats qu'en Italie, il triompha des Lithuaniens, fut l'appui des Vénitiens, après avoir été leur vainqueur, châtia les Bosniens & les Bulgares révoltés, fut l'espoir de ses alliés, l'effroi de ses ennemis, & vit la nation Polonoise d'une voix unanime lui déférer la couronne, après la mort de Casimir le Grand (2). Ainsi Louis fut maître de deux nations libres, & sçut s'en faire aimer, malgré les atteintes fréquentes qu'il porta à leurs privileges. Il changea les loix en Hongrie, substitua la raison aux préjugés, la justice à la partialité, abrégea les procédures, abolit le *jugement de Dieu par le feu*, protégea les arts, les cultiva, aima les sçavans, & le fut lui-même; sa mémoire ne fut pas moins respectée des Hongrois, que sa personne.

Troubles de Naples. 1344.

Desintéressement de Louis. 1353.

1370.

Marie I & Sigismond. 1382.

A peine Louis eut-il fermé les yeux, que Marie sa fille ainée fut proclamée *Roi* (3); car lorsque les Hongrois remettoient les rênes du Gouvernement entre les mains d'une femme, ils ne lui donnoient pas le titre de *Reine*, mais celui de *Roi*; sans doute pour lui apprendre, que l'exception qu'on faisoit en sa faveur, ne détruisoit point les droits que le sexe le plus fort avoit sur le sceptre, & qu'on ne le lui remettoit, que parce

(1) *V. notre Tome* 37. *pag.* 175. *& suiv. Hist. des Rois des deux Siciles par Egly Jo. Pistor. Vida. geneal. Reg. Hung. — Jean & Math. Villani.* (2) *Du glossj. hist. Polon. Stan. Sarnic. annal. Polon.* (3) *Memor. Pet. d. Paul. patric. jad. ad an.* 1382.

parce qu'on trouvoit en elle les vertus & les talents d'un homme: Charles le *petit* Roi de Naples vient lui disputer le trône, il est assassiné. Horvat Ban de Croatie accourt, livre au glaive des assassins, Nicolas Gara Palatin du Royaume, la Reine mere Elisabeth, & Forgats, les deux premiers complices, le dernier, auteur du meurtre de Charles. Marie reçoit des fers. Sigismond de Luxembourg paroît, venge son épouse, & fait expirer Horvat au milieu des supplices (1): Marie jouit peu des douceurs de la liberté, & mourut peu d'années après. Sigismond qui lui succéda, regne au milieu des larmes & de la terreur; des bourreaux sont ses ministres; des arrêts de mort sont ses loix; trente deux Seigneurs expirent sur un échaffaud; la nation se souleve; Sigismond tombe du trône, y remonte, & en chasse Ladislas de Naples, qui s'y étoit assis. Le malheur avoit aigri son caractere, au lieu de l'adoucir; on compta ses jours, par ses cruautés, la couronne Impériale, qui lui fut déférée en 1411, le rendit plus puissant sans le rendre plus humain; il ne lui restoit plus d'ennemis personnels à persécuter: il persécuta ceux du clergé. Jean Hus, & Jérôme de Prague expirerent au milieu des flames; Sigismond, pour convertir les Hussites, n'envoyoit que des bourreaux & des soldats; tout couvert de sang il osa, après la mort de Venceslas, demander la couronne de Bohême (2); Jean de Trosnow, plus célebre sous le nom de Ziska, intrépide soldat, éloquent orateur, général habile, se mit à la tête des Hussites; & deux fois il fut vainqueur de Sigismond. Ce Prince prêche une Croisade; cent trente mille pieux assassins, rassemblés de toutes les contrées de l'Europe, accourent sous ses enseignes; avec tant de forces réunies, muni de bulles du Pape, il s'avance contre Ziska, lui livre la bataille, & la perd; mais la mort frappe Ziska au milieu de ses triomphes (3). Ziska eut plusieurs successeurs dignes de le remplacer; les Hussites luterent longtems contre la puissance Impériale, & ce ne fut qu'en 1436 que Sigismond n'ayant plus d'ennemis, non qu'il les eut attirés à lui, mais parce qu'il les avoit exterminés, fut enfin reconnu par la noblesse: il alla à Rome, &, dans toute l'Italie, la crainte prodigua à sa férocité des honneurs, qu'il croyoit rendus à sa vertu par l'estime publique; il rentra dans ses états, & la mort l'y attendoit: il avoit porté plusieurs couronnes, sans en mériter aucune; malheureux dans la guerre, & cependant redouté, non pour ses talents, mais pour sa barbarie; hautain avec ses courtisans, dur avec ses sujets, féroce avec ceux qu'il croyoit hérétiques, indulgent pour tous les vices de Barbe de Cilley sa seconde épouse, à qui la voix publique donna le surnom ignominieux de Messaline; il a été célébré par des historiens, qui pensoient qu'il étoit plus digne d'un Prince de massacrer ceux qui ne sont pas de leur croyance, que de rendre un peuple heureux.

Hist. de Hongrie, 1301-1526.

Révolution. Assassinats.

1386. 1400. 1411. 1419.

Mort de Ziska. 1424. 1436.

Mort de Sigismond. 1437.

Les Hongrois, avant de couronner Albert son gendre, exigerent qu'il s'engageât par serment à refuser le trône Impérial, s'il lui étoit offert; il promit tout ce qu'on voulut, & fut Empereur; mais sa mort suivant

Albert.

(1) *Jo. Luc. lib. V. cap.* 2. (2) *Bell. Huss. Boh. auct. Zach.* (3) *Æn. Sylv. hist. Bohem. lib. XLVI. & V. notre Hist. de l'Empire d'Allemagne. Tom.* 40. *p.* 282.

1439.

bientôt, il jouoit peu de tant d'honneurs accumulés fur fa tête: il laiffa l'état agité par les plus cruelles inquiétudes; la Reine Elifabeth étoit enceinte, la nobleffe vouloit qu'on retardât l'election, jufqu'à ce que l'on connut le fexe de l'enfant, à qui elle alloit donner le jour. Jean Corvin, Vaivode de Tranfilvanie, fi connu fous le nom d'Huniade, fe leva, fit fentir tous les dangers d'une Régence, que les Turcs étoient prêts à fondre fur la Hongrie, que cet Etat avoit befoin d'un maître, qui fçut gouverner & combattre, & cet afcendant qu'un grand homme a toujours fur les efprits vulgaires les entraîna tous: Huniade fit offrir la couronne à Ladiflas Jagellon Roi de Pologne: la Reine mit au monde un Prince, que l'on nomma Ladiflas le *Pofthume.* Le fexe de cet enfant donna à fa mere affez de crédit pour former une faction & tandis que Ladiflas entroit dans Bude au milieu des acclamations d'un peuple idolâtre de fon nouveau maître, la Reine s'emparoit de la couronne dépofée à Vicegrade, recevoit les hommages des habitans de Javarin, & portoit fon fils de ville en ville, fpectacle toujours puiffant fur une nation fenfible & honnête; mais l'Archevêque de Strigonie, qui avoit couronné le Pofthume, fe rangea tout à coup du parti Polonois, & fon exemple mit la Hongrie aux pieds de Ladiflas; Javarin ouvrit fes portes après une foible réfiftance; Ulric Comte de Cilley, chef de la faction d'Elifabeth, tomba entre les mains de Ladiflas. Un fourbe vint dire à ce Prince que la Reine lui avoit offert une fomme confidérable, s'il pouvoit l'empoifonner; il efpéroit, par ce menfonge, acquérir des droits fur la reconnoiffance du Monarque: „ tu n'es qu'un impofteur, lui dit ce Prince; la Reine me hait, je le „ fçais, mais elle eft incapable de fe venger, par d'autres voies que „ celles de l'honneur."

Huniade fait proclamer Ladiflas Jagellon.

22 *Février* 1440.

1442.

L'Autriche offrit un afyle à la Reine & à fon fils. L'Empereur Frédéric effaya de les confoler, en attendant qu'il put les venger. Amurath qui n'avoit fçu profiter de ces difcordes, parut, dès qu'elles furent éteintes; il inveftit Belgrade, défendue par Vran, habile Capitaine, qui commandoit des foldats incorruptibles (1): le Sultan fit jetter par deffus les murs des lettres remplies de promeffes magnifiques pour la garnifon, fi elle trahiffoit fon devoir; elles tomberent entre les mains de Vran, & il les lut lui même à fes foldats, ajoutant, que fi le Sultan envoyoit encore de pareils écrits, il leur permettoit de les recevoir, de les lire, & qu'avec des foldats fi fidelles, ils n'étoient point dangereux. Cette confiance éleva ces ames vulgaires au deffus d'elles-mêmes, affermit leur vertu, & enflama leur courage; des milliers de Turcs furent précipités dans le Danube; le Sultan leva le fiege, mais atteint dans fa retraite par Huniade, il perdit trente mille foldats; & toutes fes conquêtes, la Servie, la Moldavie, la Bulgarie, reçurent le fléau des Ottomans, comme un dieu tutélaire: ce héros fut bientôt rappellé par Ladiflas; Elifabeth étoit rentrée en Hongrie à la tête d'une armée d'Autrichiens, de Bohémiens de Moraves; & menaçoit Ladiflas de la perte de fon Royaume. Huniade marcha contre elle, mais fon refpect pour la mémoire d'Al-

Siege de Belgrade.

(1) *Hift. de l'Emp. Ott. par Sagredo.*

bert suspendit un moment son bras prêt à frapper; avant de donner le signal du carnage, il fit faire à la Reine des propositions de paix: „ je „ ne suis point venue pour négocier, mais pour combattre, répondit „ cette fiere Princesse; mon fils & moi nous ne traitons plus que les armes „ à la main; le sort de la guerre dictera les conditions de la paix (1)." On en vint aux mains: Huniade fut vainqueur; & la Reine, aussi courageuse, que son fils étoit timide, ne put engager ce jeune Prince à tenter une seconde fois le sort des armes. Elisabeth survécut peu à la défaite de son armée; on prétendit qu'un poison subtil lui avoit été présenté par une main perfide & vendue à Ladislas, soupçon fréquemment hazardé, fondé quelquefois, mais rarement prouvé.

Hist. de Hongrie, 1301 1526.

Ladislas n'eut plus d'autre ennemi qu'Amurath; mais il avoit Huniade à lui opposer. Ce guerrier infatigable tailla en pieces quatre armées Turques; le Sultan humilié fut contraint de demander la paix, de restituer la Servie au Despote George qu'il avoit détrôné, & de céder à Ladislas la Moldavie & une partie de la Bulgarie. Le calme étoit rétabli, Ladislas jouissoit du fruit des travaux d'Huniade; mais un Prélat vint rallumer son ardeur guerriere, & lui dicter une perfidie (2). Le Légat Julien Cæsarini prétendit que Ladislas n'avoit pu conclure la paix avec des infidelles sans le consentement de la Cour de Rome; qu'il devoit reprendre les armes & se jetter à l'improviste sur les Turcs; que l'infraction du traité ne seroit point une perfidie, mais une action digne de la reconnoissance de l'Eglise, & qu'*aucune loi n'obligeoit les Chrétiens à respecter les promesses, qu'ils avoient faites à des Infidelles* (3). Huniade s'éleva avec une noble fureur contre ce conseil exécrable: un Cardinal opinoit pour une guerre injuste: un vieux guerrier s'efforçoit de maintenir la paix; il ne fut point écouté, Ladislas le força à le suivre aux combats. On trouva Amurath mieux préparé qu'on ne le pensoit; lorsque les deux armées furent en présence, le Sultan prit le traité signé de la main de Ladislas, & l'élevant vers le ciel: „ Dieu des Chrétiens, dit-il, si tu es le vrai „ Dieu, venge toi, venge moi de la perfidie de tes adorateurs". Huniade avoit tout disposé pour la victoire, & les Turcs étoient défaits, si Ladislas emporté par les conseils des Evêques, de ses jeunes courtisans, & par sa propre impatience n'eut quitté le poste, où Huniade l'avoit placé; cette imprudence lui couta la vie: Huniade fit sa retraite en grand homme. Amurath, fier d'avoir une fois triomphé de ce Général, se promena sur le champ de bataille, & contempla avec un plaisir barbare tant de Hongrois étendus à ses pieds. „ Voyez vous tous ces „ morts, disoit il à ses Généraux? c'étoient tous guerriers dans la fleur „ de l'age; je le crois, lui dit Asab Beg, des vieillards n'auroient pas „ commis l'imprudence qui nous a fait vaincre." Drakul Vaivode de Walaquie avoit prévu la défaite de Ladislas; il lui avoit fait présent d'un cheval d'une agilité surprenante: „ j'en ai donné un pareil à mon

Paix avantageuse aux Hongrois. 1444.

Perfidie & défaite de Ladislas.

(1) *Philip. Callim. de reb. gest. ab. Ul. lib. II.* (2) *Vet. Cron. Mur. Brass. inscript.* (3) *Nulla omnino esse vincula quæ Christianos obstringant, ut Infidelibus fidem servare teneantur. Mich. Sigler. in Chronolog. rer. Hung.*

Sect. II. Hist. de Hongrie, 1301-1526. „ fils, écrivoit il; vous en aurez besoin l'un & l'autre : car vous serez „ vaincus".

Ladislas V. 1445. Huniade fit choisir Roi Ladislas le posthume, & il fut élu Gouverneur durant la minorité de ce Prince, qu'on fit demander, ainsi que la couronne de St. Etienne à l'Empereur Frédéric; celui-ci refusa l'un & l'autre: Huniade lui déclara la guerre & ravagea l'Autriche, la Stirie & la Carinthie; mais Frédéric persista dans son refus & bientôt les Turcs ayant soumis la Grece, & élevé leur Empire sur les ruines de celui de Bysance, la Hongrie se vit exposée à de nouveaux ravages: Mehemet s'avança sur le Danube, suivi d'une flotte innombrable de barques bien armées; Belgrade fut assiégé; cette place étoit réduite aux dernieres extrémités, lorsqu'Huniade paroit, dissipe la flotte, & se jette dans la ville: le Sultan jure de mourir ou de s'en emparer; „ il est aisé de mourir, lui dit un Chef des Janissaires, mais non pas de vaincre Huniade". En effet il fallut donner le signal de la retraite & ce triomphe fut le dernier de ce héros. Chargé de gloire & d'années, il termina sa carriere avec le seul regret de ne pas mourir les armes à la main. Sa naissance étoit obscure; il s'éleva par degrés, & n'eut point cet orgueil ordinaire à ceux que la fortune, d'un vol rapide, porte au faîte des grandeurs; cependant il avoit cette fierté noble & modérée, qui sied au mérite; Ulric Comte de Cilley refusa un jour de se rendre à ses ordres & prétendoit ne devoir obéir qu'à un homme, dont la naissance fut aussi illustre que la sienne: „ dites au Comte," (répartit Huniade à celui qui lui apporta cette réponse) „ dites lui, que j'ai le „ plus grand respect pour les héros de sa race, mais que, de nos jours, „ lorsque le Turc menaçoit nos Provinces, ce ne sont point ces mêmes „ héros qui les ont défendues, c'est Huniade; & je crois, en les imitant, avoir acquis le droit de commander à leur descendant". Huniade avoit conçu contre les Turcs, non cette rage fanatique, qui ne détestoit dans eux que leur croyance & leur prophete, mais cette haine légitime qu'inspire au citoyen l'ennemi de sa patrie: il fut à la fois la tête & le bras de l'Etat; il sçut gouverner & combattre dans la paix & dans la guerre; l'équité dicta toujours ses conseils, & dirigea ses démarches; il triompha de Ladislas le Posthume, lorsque l'intérêt de la Hongrie lui mit les armes à la main contre ce Prince, & lorsque ce même intérêt lui ordonna de le couronner, il fut le plus soumis & le plus fidelle de ses Vassaux: vainqueur des Turcs, il les défendit, mais envain, contre une perfidie machinée par un Cardinal, autorisée par un Pape, & célébrée par tout le Clergé Hongrois: sa mort répandit un deuïl général dans la Hongrie & dans la Transilvanie. La perte d'une bataille, une irruption des Tartares, un fléau meurtrier, auroient moins consterné la nation; toute la Chrétienté pleura sa mort, & célébra sa gloire, (1) qu'un monument religieux a consacrée. Ulric Comte de Cilley, Gouverneur d'Autriche, où étoit Ladislas depuis qu'en 1452 Frédéric l'avoit accordé à ses sujets, étoit le seul qui eut vu avec les yeux de l'envie les homma-

Huniade délivre Belgrade.

Mort d'Huniade.

1457.

(1) La fête de la transfiguration avoit été instituée pour remercier Dieu du succès des armes d'Huniade contre les Turcs, *Bellarm. lib.* 3. *D. Sanct. cap.* 15.

ges, que la reconnoissance publique rendit à Huniade pendant sa vie, & les honneurs qu'elle lui décerna après sa mort; sa haine, qui avoit osé attaquer le héros, éguisa des poignards contre ses enfants, dès que leur pere eut fermé les yeux; Ladislas Corvin échappa au coup fatal, qui lui étoit préparé; la nation indignée massacra le Comte de Cilley, mais le Roi vengea la mort de son parent, & le sang de Ladislas Corvin coula sur un échaffaud: ce suplice fut le signal de la révolte, le Roi s'enfuit en Bohême, & mourut à Prague au milieu des fêtes que l'on préparoit pour son mariage avec Magdelaine de France, fille de Charles VII (1).

Hist. de Hongrie, 1301-1526.

Mathias Corvin, second fils d'Huniade, étoit alors entre les mains des Autrichiens: Ladislas le Posthume l'avoit envoyé à Vienne, bien sûr que l'ambition de cette Cour lieroit les mains de ce jeune Prince, & lui fermeroit le chemin de la Transilvanie; mais les Hongrois, d'une voix unanime, lui déférent la Couronne, dans le même temps où les Bohémiens élevoient sur leur Trône George Podzébraski. Celui-ci se hata d'arracher Mathias des mains des Autrichiens: on crut d'abord qu'un sentiment généreux l'avoit porté à cette démarche hardie, mais il n'avoit brisé les chaines de ce Prince, que pour lui en donner lui-même, & lui vendre ensuite sa liberté; il fallut que les Hongrois payassent la rançon de leur Roi, retenu à Prague contre le droit des gens (2). Mathias parut enfin & tous les cœurs volerent sur son passage; la nation se plut à retrouver en lui les traits du grand Huniade, sa démarche noble, ses regards animés d'un feu martial; le jeune Roi ne respiroit que la guerre; semblable à Alexandre, dont la lecture d'Homere occupoit les loisirs, il se faisoit raconter sans cesse les avantures fabuleuses de Roland neveu de Charlemagne; un courtisan qui eut osé lui contester la vérité de ces chimeres héroïques auroit été disgracié; il accusoit de lacheté, ces Rois, qui seulement occupés de soins pacifiques, & ceux qui endormis dans les bras de la volupté, ne paroissent jamais à la tête de leurs armées; il juroit d'être soldat, & de vivre plus souvent sous la tente, que dans son palais; son seul amusement étoit d'exercer dans les tournois son adresse & sa force; exercice dangereux, & fatal à plus d'un Prince (3). Un Chevalier Allemand s'étoit rendu célebre dans ces sortes de combats; il en étoit toujours sorti vainqueur, aucun Chevalier n'osoit plus se mesurer avec lui; Mathias le défia, le combattit, le terrassa, & le renvoya comblé de présents: tel étoit le Prince qui venoit de prendre les rênes du Gouvernement: la Hongrie pouvoit se promettre d'être triomphante sous ce nouveau regne: mais pouvoit elle se promettre d'être heureuse? un Roi conquérant, fléau de ses voisins, l'est aussi de son peuple.

Mathias Corvin.

Il est élu d'une voix unanime. 1458.

Son portrait.

La Couronne étoit encore entre les mains de l'Empereur Frédéric, il fallut lever une armée, verser du sang, saccager des campagnes & des villes, pour conquérir ce morceau d'or, objet de la superstition des Hongrois; car, selon eux, le Roi n'étoit pas Roi, tant qu'il n'étoit pas pos-

(1) *Du Tillet. rec. des Rois de France.* (2) *Bonfin. rer. Hung. decad. III.* —— *Petr. de Reva de Mon. & S. Cor. Hung.* —— *Abrah. Baskay. Chronol. rer. Hung.* —— *Lud. Tuber. Comm. temp. su.* (3) Un Ambassadeur Turc, témoin de ces fêtes quelquefois meurtrieres, disoit, *si ce n'est qu'un jeu, c'en est trop; si c'est tout de bon, ce n'est pas assez.*

SECT. II. *Hist.* de Hongrie, 1301-1526.

La Couronne est rendue par Frédéric.

sesseur de cet ornement: cette guerre fut longue & meurtriere; enfin on fit la paix, & après avoir payé de tant de sang cette Couronne, il fallut donner encore soixante mille écus d'or à Frédéric, qui la rendit enfin aux Hongrois. On remit dans le château de Vicegrade (1) ce dépôt précieux; c'étoit là qu'on le gardoit avec plus d'inquiétude & de précautions, qu'on ne gardoit le Roi lui même: deux Grands du Royaume veilloient à la défense de ce Diademe; ils n'étoient point choisis par le Roi, mais par la Diete, & faisoient serment de ne le remettre qu'à la nation assemblée pour l'élection d'un Souverain; ils commandoient à la garnison, & même au Gouverneur; la Couronne étoit renfermée dans l'endroit le plus inaccessible du château; ce lieu étoit environné de plusieurs enceintes de murailles, l'approche en étoit défendue aux étrangers, & les Gardiens eux-mêmes ne pouvoient y entrer, que, lorsque leur devoir les y forçoit.

1463. Cependant Mahomet II avoit subjugué la Bosnie; il étoit entré vainqueur dans Jaycza: cette ville s'éleve du sein des eaux de la Vorwacz, des rochers escarpés lui servent de remparts; elle sembloit inaccessible; mais aucune forteresse n'étoit à l'épreuve de la terreur, qu'inspiroit un farouche Sultan, qui faisoit écorcher vif ou empaler l'ennemi généreux, qui lui avoit résisté trop longtems au gré de son impatience; il ne regna pas longtems dans sa conquête: les habitans fatigués de la tyrannie Ottomane, inviterent Mathias à venir briser leurs chaines; il part, traverse la Save, & arrive devant Jaycza; à la vue des enseignes Hongroises les portes de la ville s'ouvrent; Haran-bei à la tête des Turcs se retire dans la Citadelle résolu de s'y défendre jusqu'à la derniere extrêmité, & fut bientôt réduit à capituler: il exigeoit que Mathias lui laissât amener en esclavage tous les Chrétiens qu'il tenoit enchainés dans la Citadelle: „ je „ ne suis venu que pour les délivrer, répondit le Roi, & j'exposerai ma „ vie aux plus grands périls pour le dernier de ces malheureux": les fers des Chrétiens furent brisés à l'instant. Vingt sept villes reçurent Mathias, non comme un ennemi, mais comme un libérateur.

Succès de Mathias, sa générosité.

1465.

Siege de Jaycza par les Turcs.

A peine Mathias étoit il rentré en Hongrie, que Mahomet rassembla l'élite de son armée, &, malgré les rigueurs de l'hyver, dirigea sa marche vers Jaycza; les habitans sçavoient que l'implacable Sultan ne leur pardonneroit jamais leur défection, qu'il ne venoit pas pour les vaincre, mais pour les punir; &, que s'il entroit dans leur ville, elle deviendroit leur tombeau: vieillards, femmes, enfans, tout fut soldat; on assigna à chacun des travaux proportionnés à ses forces & à son âge, tous s'exposerent également à la mort. Mahomet livra un assaut général, la brêche devint un champ de bataille; un Turc se fit jour à travers les assiégés, monta à la principale tour & y planta son étendard; un Hongrois le voit, court à lui, & se précipite avec lui & l'étendard dans le fossé. Les assaillans furent repoussés, lorsque Henri, Comte de Scépuse, accouroit au

(1) Vicegrade fut autrefois une ville florissante, mais elle fut ruinée par les Turcs; un Hongrois en voyant ses débris fit ces deux vers:

Inspice natales Vicegradi & funera: dices
Destruxisse homines, sed posuisse Deos.

ſecours de la place; il n'avoit qu'une poignée de ſoldats, & fit annoncer aux Turcs que c'étoit Mathias lui même, qui approchoit à la tête de ſon armée: à ce nom terrible les Turcs demeurent glacés d'effroi; Mahomet lui même tremble dans ſa tente; il donne le ſignal de la retraite ou plutôt de la fuite. Il ne lui reſta plus d'autre reſſource pour affoiblir ſon ennemi, que d'exciter à la révolte les ſujets de Mathias; des émiſſaires ſecrets parcoururent la Moldavie, la Tranſilvanie, ſemant l'or du Sultan, peignant Mathias comme un tyran farouche, Mahomet comme un protecteur généreux; la Cour de Vienne ſecondoit les efforts perfides de celle de Conſtantinople, & payoit l'infidélité des rebelles: en effet la révolte devint générale dans la Tranſilvanie & dans la Moldavie. Mathias parut, & tout fut ſoumis. Il revenoit triomphant, mais accablé de fatigues, il s'arrêta dans Moldaw-Bania, pour prendre quelque repos; ſes ſoldats abandonnent leurs armes & ſe livrent, comme lui, aux douceurs du ſommeil; les remparts ſont déſerts, les poſtes ſont ſans gardes: au milieu des tenebres, tout à coup un jour affreux ſe répand, des tourbillons de flames & de fumée s'élevent dans les airs, & l'on voit s'avancer, à la tête des Moldaves, le Vaivode Etienne, auteur de ce déſaſtre; Mathias s'éveille en ſurſaut, tranquille au milieu de cette ſurpriſe, il raſſemble ſes ſoldats, ſoutient le premier choc, divers pelottons combattent dans différens quartiers, la victoire paſſe inceſſamment d'un parti à l'autre, enfin elle ſe déclare pour Mathias, & le Vaivode ſort de la ville (1).

Hiſt. de Hongrie, 1501-1526.

Mathias eſt ſurpris par les Moldaves.

1467.

Vainqueur de ſes ennemis, Maître dans ſes Etats, il ne reſtoit plus au Roi qu'à s'occuper du bonheur de ſon Peuple, de la réformation des Loix, & de la diminution des Impôts: la nation avoit payé cher la gloire de ſon Souverain, le Royaume étoit épuiſé d'hommes & d'argent; la guerre la plus heureuſe eſt toujours un malheur, Mathias ſongeoit à en réparer les ravages, lorſque le Pape réveilla l'ambition dans ſon cœur, & lui mit les armes à la main; le ſuccès de la Doctrine des Huſſites démentoit ce principe adopté par tant de théologiens, qu'une religion, qui mortifie toutes les paſſions, qui captive tous les déſirs, ne peut ſe propager & ſe perpétuer que par un miracle; la morale des Huſſites étoit auſtere; elle leur défendoit d'aſpirer aux honneurs, & même de ſe procurer les commodités de la vie; elle ne leur laiſſoit d'autre moyen de ſubſiſter que les arts méchaniques; elle leur enſeignoit à dire la vérité, même aux dépens de leur vie (2): cependant cette morale étoit pratiquée & s'étoit répandue dans toute la Bohême. Si l'on en croit un Inquiſiteur (& on peut le croire, lorſqu'il loue les mœurs de ceux qu'il appelle Hérétiques,) ceux-ci étoient chaſtes, ſobres, modeſtes, honnêtes, ennemis du menſonge; tels étoient les hommes que le Pape ordonnoit à Mathias d'exterminer. George Podzébraski défendit envain ſes frontieres; il ne fut pas plus heureux au centre du Royaume; la Nobleſſe Catholique ſe ſouleva contre lui, il s'étoit déclaré Huſſite, il en avoit adopté les opinions & les mœurs; il étoit étonnant que des ſujets accuſaſſent leur Souverain d'être ſur le trône chaſte, modeſte, ſobre, économe, & qu'une pareille

1468.

Guerre contre les Huſſites.

(1) *Bonfin. Dec. IV. L. 1.*

(2) *Inquiſitoris fidei relatio.*

accuſation excitât une révolte. Mathias publioit, qu'il n'avoit pris les armes que pour obéir au Pape, déclaration auſſi ridicule, que l'entrepriſe étoit injuſte; le Pontife lui avoit donné tout ce qu'il pourroit uſurper, & cette donation étoit aux yeux du conquérant un titre de propriété: les Hongrois ſoumirent les plus belles Provinces, s'emparerent des villes les plus opulentes, quarante mille Huſſites furent égorgés. George ne manquoit pas de reſſources; il en avoit ſurtout dans ſon génie, & il eſt ſurprenant, qu'à la tête d'un parti pauvre, trahi par la nobleſſe, attaqué par le vainqueur des Turcs, il ait pu ſoutenir ſi longtems une guerre ruineuſe: enfin George voyant ſes finances épuiſées, ſon camp preſque déſert, & les Huſſites découragés, demanda à Mathias une entrevue (1); on y diſputa longtems & l'on ſe ſépara ſans rien conclure. Cependant les deux fils de George ne balancerent point à ſuivre Mathias ſur ſa parole; ils entrerent avec lui dans Olmutz; ce fut alors que Laurent Roborelli, Légat du Pape, auſſi perfide que Julien Cæſarini, voulut perſuader à Mathias que (2) l'intérêt de l'Egliſe lui faiſoit un devoir d'arrêter ces jeunes Princes, qu'ayant de pareils ôtages entre les mains, il forceroit George à lui céder une partie de ſes Etats, & à abolir la Religion des Huſſites: Mathias eut horreur de ce conſeil, &, après en avoir fait ſentir au Légat toute l'atrocité, il ajouta: „ je vais répondre à votre conſeil par un autre: ne m'en donnez jamais de ſemblables à l'avenir, vous „ ne le feriez pas impunément. On ne ſçait comment accorder cette noble fermeté, avec cette ſoumiſſion ſervile de Mathias aux ordres de la Cour de Rome; il n'étoit pas moins injuſte d'attaquer le Roi de Bohême au ſein de la paix, que de faire arrêter ſes fils. Mathias, quelques années auparavant, avoit traité plus durement encore un autre Légat auſſi fourbe; les Seigneurs Hongrois l'avoient comblé de biens & d'honneurs, l'Italien ne manqua pas de faire ſa cour à leurs dépens, il les accuſa de tramer contre le Roi les plus noirs complots: Mathias feignit un moment d'être ſéduit par cette calomnie, il aſſembla ſa Nobleſſe, & appella le Légat. „ Voilà," dit-il, „ ces Nobles que vous accuſez de conſpirer „ contre moi, c'eſt à vous de convaincre les coupables." Le prélat rougit, „ bégaya, & ſe tut. Mathias le regarda auſſitôt d'un œil courroucé. „ Si „ je ne reſpectois pas le droit des gens," dit-il, „ je vous ferois punir; „ la fidélité de ces Seigneurs m'eſt auſſi connue que votre perfidie: ſortez

Entrevue de Mathias & de George.

(1) Nous ne pouvons omettre ici une ſcene aſſez plaiſante qui ſe paſſa dans cette entrevue. Les Rois avoient alors des *fous*, quelquefois aſſez raiſonnables. C'étoit une place qui convenoit à beaucoup de gens, & que peu cependant rempliſſoient avec ſuccès. Sur la fin d'un repas, on propoſa de mettre aux priſes le *fou* du Roi de Hongrie qui étoit Catholique, avec celui du Roi de Bohême, qui étoit Huſſite: le but de ce combat étoit de décider laquelle des deux religions étoit préférable; & celle du *fou* vainqueur devoit être adoptée par la partie du vaincu. Le Légat du Pape s'éleva contre cette propoſition: mais il ne fut point écouté; les deux champions s'élancerent l'un ſur l'autre; & l'on vit une conférence théologique à coups de poing; juſques là cette ſcene n'étoit que ridicule, mais la fin en fut preſque tragique: les Seigneurs des deux partis non moins *fous* que les deux Athletes, mirent le ſabre à la main, & les deux Rois eurent beaucoup de peine à prévenir l'effuſion du ſang, & à calmer des eſprits échauffés par une double ivreſſe.

(2) *Galeot. Mart. de dict. & fac. Math. Reg.*

„ tez de mes Etats, & allez apprendre à l'Italie comme on reçoit ici les „ Calomniateurs." *Hist. de Hongrie, 1301-1526.*

Mathias ne s'étoit pas borné à la conquête de la Bohême; il avoit aussi ajouté à ses Etats la Silésie, la Lusace, & la Moravie: cependant il se lassoit d'une guerre, qui détruisoit ses armées, l'éloignoit de la Hongrie, & livroit ce Royaume à des maux que l'œil du Maître pouvoit prévenir ou réparer: il désira la paix moins par humanité, que par dégoût pour la guerre; on fit de nouvelles propositions; Mathias conservoit ses conquêtes, & George demeuroit en possession de tout ce qu'on n'avoit pu lui enlever: après la mort de ce Prince Mathias devoit monter sur le trône de Bohême (1). George mourut peu de tems après; il n'avoit regné que douze ans (2), si toutefois c'est regner que de combattre sans cesse dans ses propres Etats, & d'être toujours vaincu: s'il ne sçut pas réparer ses malheurs, il sçut du moins les supporter avec courage. La nation n'adopta point un choix que George ne pouvoit pas faire, il avoit disposé, sans l'aveu des Bohémiens d'un bien qui ne lui appartenoit pas, d'ailleurs la nécessité seule l'avoit forcé à reconnoître son ennemi pour son successeur; aucune loi ne forçoit la nation à confirmer par un suffrage unanime un traité dicté par la force, & signé par la crainte. A peine Mathias fut il informé de la mort de George, qu'il s'avança vers Iglaw à la tête de neuf mille hommes; cette escorte étoit trop nombreuse, s'il venoit en simple candidat briguer de libres suffrages; elle étoit trop foible, s'il venoit pour contraindre la nation à le reconnoître (3): en effet Ladislas fils de Casimir IV Roi de Pologne fut proclamé. Tandis que Mathias s'efforçoit de traverser cette élection, Casimir, second fils du Roi de Pologne, pénetre en Hongrie à la tête d'une armée: il y étoit appellé par deux Prélats, que Mathias avoit comblés de bienfaits; c'étoient les Evêques de Strigonie & des Cinq-Eglises; au centre du Royaume ils avoient formé une faction en faveur de Casimir; il paroît même qu'ils n'avoient tant excité Mathias à continuer la guerre contre les Hussites, que pour l'éloigner, & placer sa couronne sur la tête du Prince Polonois. Mathias accourut; la plupart des rebelles se soumirent. Casimir se jetta dans Nitria; il y fut assiégé; il alloit tomber entre les mains de son ennemi, & ne dut son salut qu'à la ruse; il se déguisa, trompa les gardes du camp, & s'enfuit; Mathias, qui pouvoit punir deux Evêques factieux, ou n'osa frapper deux têtes sacrées, ou ne les jugea point dignes de sa colere.

Mort de George. 1470.

Invasion des Polonois en Hongrie.

Après avoir rétabli le calme dans la Hongrie, il reprit le chemin de la Silésie: il y trouva le Roi de Pologne à la tête de Polonois, de Lithuaniens, de Russes, de Tartares & de Hussites Bohémiens, plus redoutables par leur ressentiment, que tous les autres par leur multitude: prêt à être enveloppé, ne pouvant soutenir la guerre en rase campagne il se retira dans Breslaw; il n'avoit point encore soutenu de siege, & cette gloire sembloit manquer à son nom: il avoit peu de troupes; l'armée de Casimir étoit innombrable; il falloit suppléer par un courage héroïque 1474.

(1) *Dubrav. L.* 30. (2) *Paul. Stransk. Resp. Boh. C. VIII.* (3) *Dugloss. Hist. Pol. Lib.* 13. —— *Vigenere Chr. de Polo.* —— *Hen. ab Hennen. Ann. Siles.* —— *Dubrav. L.* 21.

SECT. II. *Hist. de Hongrie, 1301-1526.* aux forces qui manquoient. Mathias, par des fêtes guerrieres, sçut affermir la confiance de ses soldats, & leur fermer les yeux sur le péril (1); il engagea les Dames les plus belles de la ville à récompenser par des éloges ceux qui s'étoient le plus distingués dans les sorties; & il est probable que des louanges ne furent pas le seul prix de leur valeur; cet esprit de Chevalerie fit de tous les soldats autant de héros; les Russes, & les Tartares, peuples brigands que l'espoir du pillage avoit seul attirés, ne trouvant sous les murs de Breslau que la fatigue, la faim, & la mort, menaçoient de se retirer: Casimir lui même étoit frappé d'épouvante, ses propres soldats murmuroient; au milieu de ce désordre Mathias sort de la ville, force les lignes des assiégeans, les poursuit, les massacre; l'Infanterie Polonoise est écrasée sous les pieds de la Cavalerie: le carnage fut horrible & les Hongrois firent une multitude de prisonniers; Mathias démentit alors cette clémence, qui sembloit être sa vertu la plus chérie, il fit mutiler tous les ennemis qui avoient rendu les armes, & les renvoya ainsi blessés & couverts d'ignominie. Casimir & Ladislas demanderent la paix; par le traité, Ladislas gardoit la Bohême, la Lusace, & la partie de la Silésie qui confine à la Bohême; il cédoit à Mathias le reste de la Silésie & toute la Moravie; si Mathias mouroit sans enfans, toutes ces conquêtes devoient rentrer sous la domination de Ladislas; s'il laissoit un héritier, Ladislas pouvoit les racheter moyennant une somme

Siege de Breslau.

Victoire des Hongrois.

1475. de deux cens mille écus d'or (2): ce traité fut signé le 12 Février 1475 (3).

Mathias demeura deux ans tranquille, & ne trouva que de l'ennui dans son palais; ce calme étoit trop long pour une ame telle que la sienne; il reprit les armes & les porta dans l'Autriche & dans la Stirie. Frédé-

1477. ric III ne racheta ces provinces qu'en payant les frais de la guerre à l'usurpateur, qui les avoit envahies, sans motif, même sans prétexte. Mathias lui-même étoit traité par les Turcs, comme il avoit traité Frédéric: déjà leur armée couvroit les frontieres de la Hongrie; la République de Venise lui avoit promis des secours, mais, dès qu'elle se crut en sureté, elle laissa son allié, seul exposé à l'orage; Mathias indigné de ce refus perfide, sçut, par une ruse politique, détourner contre cette République même, toutes les forces qui le menaçoient: le Sénat de Venise, par une inconséquence humiliante, demanda des secours à ce même Sou-

1478. verain qu'il avoit abandonné, & essuya son refus trop mérité. Vainqueurs de cette fiere république, les Turcs dirigerent vers la Transilvanie leur marche triomphante; mais le Vaivode Etienne Battori, brave soldat, habile capitaine, vint au devant d'eux & leur présenta la bataille; sa victoire fut complette, les campagnes furent jonchées de Turcs, les fleuves furent teints de leur sang: enfin le carnage fut si affreux, que le vainqueur lui-même en eut horreur. Cette défaite ne fit qu'affoiblir pour un moment les inépuisables forces de l'Empire Ottoman: les Turcs

Les Turcs sont taillés en pieces par Etienne Battori.

1479. reparurent, quelques années après; deux Seigneurs Hongrois à la tête d'une poignée de soldats, dissiperent leur multitude; mais on les vit bien-

(1) *Bonfin. Dec. IV. Lib. III.* (2) *Sigler. Chron. rer. Hung. L. 1. C. V.* (3) Il fut depuis confirmé par celui d'Olmutz le 7 Décembre 1478. *Dubrav. L. 31.* — *Henel. ab Hennenf. Ann. Siles. p. 361.* —— *Duglosf. Lib. 13.* —— *Dumont T. III. P. II. p. 61.*

tôt revenir plus redoutables, traverser la Croatie, pénétrer dans la Carinthie, & dans la Carniole, livrant aux flames tout ce qu'ils ne pouvoient emporter. Ce torrent avoit fait les plus grands ravages, avant qu'on put s'oppofer à fon cours; on ne put atteindre les Turcs, que dans leur retraite, mais on leur enleva toutes les dépouilles dont ils étoient chargés & dix mille prifonniers, réfervés au plus dur efclavage. *Hift. de Hongrie, 1301-1526.* 1483.

Cependant l'Empereur Frédéric confervoit contre Mathias un reffentiment profond; il bruloit de lui rendre tous les maux qu'il lui avoit faits; fa haine impatiente n'attendit pas l'occafion; elle la prévint: il envoya une armée en Hongrie (1); mais le Roi accourut, mit en fuite les Impériaux, entra dans l'Autriche, & fut reçu triomphant dans Vienne, où il avoit été fi longtems prifonnier: la mort le frappa au milieu de fes fuccès; dès qu'il en fentit les approches, il affembla autour de fon lit la nobleffe Hongroife. „ Vous allez me perdre, dit-il, & je ne puis vous „ préfenter, pour mon fucceffeur, d'autre Prince de mon fang, que mon „ fils naturel Jean Corvin. Ses vertus légitiment fa naiffance; gardez vous „ de chercher un maître hors de la Hongrie, & rappellez vous ce qu'il „ en a couté à vos ancêtres, pour avoir placé leur couronne fur des tê- „ tes étrangeres:" il expira peu de jours après, on le crut empoifonné, les uns accufoient la Reine Béatrix, d'autres foupçonnoient quelques courtifans factieux; il eft vrai que la confiance héroïque de Mathias expofoit fes jours à mille périls, il aimoit mieux mourir, que de prendre de fages précautions, pour conferver fa vie: un jour on vint l'avertir (2) qu'on avoit préparé du poifon, pour terminer fes jours; il répondit à l'accufateur: „ fi j'étois un tyran, fi mon peuple étoit malheureux je te croirois: „ mais je fuis bon, je fuis jufte, & fi je meurs d'une mort violente, ce „ fera fur un champ de bataille & non dans mon palais:" par cette réponfe on peut juger que ce Prince étoit incapable de fe fervir contre fes ennemis de cette arme des laches, dont il étoit menacé; auffi, lorfqu'un courtifan lui offrit d'empoifonner le Roi George, il lui répondit: *ce n'eft point avec le poifon, c'eft avec l'épée que je fais la guerre.* Il fut l'Alexandre de la Hongrie; auffi grand Capitaine qu'Huniade, auffi heureux dans la guerre, mais moins équitable, plus ambitieux; clément lorfqu'il étoit maître de fes fens, cruel lorfqu'il fe laiffoit emporter par fa fureur, il écrivit un jour aux habitans de Bude: *citoyens, je vous donne le bon jour; fi vous ne venez vous rendre tous aujourd'hui auprès du Roi, je vous ferai tous décapiter.* Mathias fut le protecteur des arts & des fçavans; mais quels arts, quels fçavans que ceux d'un fiecle, où l'aftrologie judiciaire tenoit lieu d'aftronomie; où les phyficiens n'étoient que des prophetes gagés pour prédire aux grands les événemens qui flattoient leur vanité; où les médecins retenus par une crainte fuperftitieufe, n'ofoient difféquer un cadavre? On vit quelques poëtes (3) s'élever au-deffus de cette claffe de *Mort de Mathias.*

(1) *Volf. Lazi. Com. rer. Un. Lib. III.* — *Dubrav. hift. B. l.* 31. — *Chron. Braff.* — *Nic. Olah. æt. fu. chron.* (2) *Galeot. Mart. C. XIX.* — *idem. C. XV.*

(3) Un poëte grava fur fa tombe ces vers, qui ont donné à Pope l'idée de l'épitaphe de Newton,

Corvini brevis hæc urna eft, quem magna fatentur
Facta fuiffe deum, fata fuiffe hominem.

charlatans, ou trompeurs ou trompés; mais un tel Auguste méritoit d'avoir un Horace dans sa cour, & il n'eut que des hommes médiocres dans un art qui n'admet point de médiocrité; il leur permettoit quelquefois de prendre la lyre pour célébrer ses victoires, mais, s'il aimoit la louange, il détestoit la flatterie: un vil adulateur célébra un jour en sa présence & les vertus qu'il avoit & celles qu'il n'avoit pas; tout en chantant ses victoires continuelles, il vantoit son amour pour la paix, enfin il loua jusqu'à la beauté de ce Prince qui étoit laid: Mathias écouta sa harangue avec beaucoup de patience; & lorsque l'Orateur eut cessé de parler, il prit la parole à son tour & lui dit: „ Si cet éloge est une critique indi-
„ recte de ma conduite, si tu me loues du bien que je n'ai pas fait, pour
„ m'exciter à le faire, je reçois tes conseils; mais je crains bien que tu
„ ne sois qu'un bas flatteur, car tu as loué ma beauté & tu me voyois."

Ladislas VI.

Ladislas, Roi de Bohéme, Jean Albert son frere, Jean Corvin, & Maximilien, Archiduc d'Autriche, tels étoient les concurrens qui se disputoient la couronne de Mathias (1); la naissance de Jean Corvin étoit illégitime, mais c'étoit de Mathias qu'il l'avoit reçue; ses traits étoient ceux du héros; le meme feu brilloit dans ses yeux; quelques fidelles Hongrois le proclamerent, mais leur faction fut bientôt étouffée par des partis plus puissants: Maximilien menaçoit de réunir contre la Hongrie toutes les forces de sa maison & de l'Empire, si on lui refusoit la couronne; il étoit à la tête d'une armée; déja ses soldats avoient ravagé les campagnes, & s'étoient emparés, dans les villes, des postes les plus importans; c'étoit un moyen bien extraordinaire, pour gagner les suffrages, que de s'annoncer par des actes de tyrannie; mais Maximilien attendoit tout de la crainte des peuples & rien de leur amour: Jean Albert avoit trouvé des ressources dans une République, qui rarement en offre à ses Princes, lorsque leurs intérêts ne se trouvent pas unis aux siens, mais il ne pouvoit balancer ni la faction de Maximilien, ni celle de Ladislas; celle-ci l'emporta: Béatrix avoit conçu pour Ladislas la passion la plus violente; elle n'avoit pas sçu la cacher aux regards malins & curieux des courtisans & des femmes qui l'entouroient, & cet amour que personne, excepté Mathias, n'ignoroit, fut le motif des soupçons que l'on jetta sur elle, lorsqu'on attribua au poison présenté par une main chérie, la mort de ce grand Roi. La Reine étoit dans cet âge où l'on peut sentir l'amour, mais non plus l'inspirer; le soin extrême qu'elle prenoit de sa parure annonçoit la décadence de ses charmes au lieu de la réparer; elle promettoit la couronne à Ladislas; elle agissoit pour lui; elle ne lui offroit pas sa main, mais elle demandoit la sienne; sa passion lui faisoit oublier les loix de la bienséance: Ladislas flattoit son espoir, juroit de n'avoir jamais d'autre épouse qu'elle, & jouoit le rôle d'un amant passionné; en même temps il semoit l'or en Hongrie, & cantonnoit son armée à Schempt: en effet il fut proclamé; les Autrichiens déserterent la plupart, le reste fut bientôt dissipé, & Ladislas monta sur le trône, mais à

Factions: celle de Ladislas triomph.

(1) *Ludov. Tub. Dalm. ab Comm. de temp. su. Lib. I. — Istuanf. de reb. Hung. — Brev. append. de Ladislao per Sambuch — Chron. in Leutschov. temp. Inscript. — Wolfang. Laz. Comm. rer. Vien.*

peine il y étoit assis, qu'il déclara à la Reine Béatrix que la raison d'état l'empêchoit de suivre le penchant de son cœur, & que l'intérêt de la Hongrie lui ordonnoit de choisir une autre épouse; la stérilité de la Reine, disoit-il, ne lui permettoit pas de partager sa couche avec elle: l'amante délaissée remplit son palais de ses plaintes, tantôt elle gémissoit & versoit des larmes, tantôt elle vomissoit contre le perfide les imprécations les plus affreuses: Ladislas sourioit à ses menaces, comme à ses pleurs; elle implora la puissance du Pape, pour forcer l'ingrat à remplir ses engagemens, le Pontife fut sourd à ses prieres. Béatrix sortit de la Hongrie en maudissant la nation, le Roi, & le Pape lui-même, l'isle d'Ischia fut son asyle & devint son tombeau. Ladislas épousa depuis en 1502 Anne de Candale, fille de Guillaume Comte de Candale, & de Catherine de Foix (1).

Hist. de Hongrie, 1301-1526.

Le nouveau Roi fit sa paix avec l'Archiduc Maximilien, & contracta une étroite alliance avec Jean Albert son frere, qui lui avoit disputé le trône de Hongrie, & qui venoit de monter sur celui de Pologne. La République de Venise voulut aussi s'assurer l'amitié des Hongrois qui se défioient de la sienne: malgré l'intimité qui sembloit regner entre tant de cours ennemies de l'Empire Ottoman, Bajazet II osa faire une irruption dans la Transilvanie; il s'engagea dans les montagnes qui défendent les frontieres de cette province: deux mille paysans y étoient placés en embuscade vers le détroit de la *tour rouge*; les Turcs s'avancerent dans ce défilé, semblables aux Perses qui croyoient franchir sans obstacles celui des Termopiles: les Hongrois plus heureux que les Spartiates, du haut des rochers, jetterent le desordre & la terreur parmi les Turcs, & les forcerent à prendre la fuite, laissant ces gorges remplies de cadavres. Maximilien n'avoit signé le traité de paix, qu'en se promettant de le violer, lorsqu'il en trouveroit l'occasion: il prit les armes, s'avança dans la Hongrie, & s'empara de Presbourg (2); ce Prince sçavoit vaincre & ne sçavoit pas profiter de la victoire; il conquéroit facilement, & cédoit ses conquêtes plus facilement encore; il sembloit qu'il ne fut venu, que pour apprendre aux Hongrois, qu'il étoit assez puissant pour les subjuguer, & assez juste pour ne le pas faire: il se retira; Ladislas n'avoit pas songé à l'arrêter dans sa course; il ne songea point à le poursuivre dans sa retraite; il fit la paix avec lui.

1491.

Une armée Turque est arrêtée par des paysans dans un défilé.

Expédition inutile de Maximilien.

Depuis que ce Prince étoit sur le trône, il avoit porté l'amour de la

(1) Celle ci étoit fille de Gaston, Comte de Foix, & de Magdelaine de France, fille de Charles VIII.

(2) Presbourg est la Capitale de la Haute Hongrie & du Comté qui porte son nom: elle est située sur la rive septentrionale du Danube. On croit que les Jaziges Métanastes en poserent les fondemens; elle fut connue dans l'antiquité sous le nom de *Posonium* ou *Pisonium*: l'analogie de ce nom & de celui de Pison a fait croire à quelques sçavans, que ce Général Romain étoit le fondateur de Presbourg, & qu'il y avoit élevé une forteresse pour contenir les peuples de la Pannonie: cette ville servoit autrefois de borne entre l'Autriche & la Hongrie:

Hic ubi Posonium consurgit turribus altis
Limes Teutonicis Hungaricis que viris.

Lib. V. Itin. in Script. Germ.

Sect. II. Hist. de Hongrie, 1301-1526.

1514.

paix jusqu'à l'indolence, loin de porter la guerre chez ses voisins, à peine daignoit il défendre ses Etats; il falloit un aiguillon puissant pour réveiller son courage: la gloire avoit trop peu de pouvoir sur son ame; on essaya celui du fanatisme (1). Thomas Erdod, Archevêque de Strigonie, lui persuada que l'instant étoit venu de venger l'Evangile des succès de l'Alcoran, de sapper les fondements de l'Empire Ottoman, & d'arborer la Croix dans Constantinople où elle avoit été si longtemps révérée; que les Turcs avoient porté leurs armes au fonds de la Perse, que Dieu ne les avoit entraîné dans cette contrée, que pour livrer leur Empire à la juste fureur des Chrétiens; ce qu'il avoit dit au Roi, il le répéta au peuple, il donna à cette guerre le nom de *Croisade* & ce nom plus puissant qu'un édit émané du trône, rassembla sur le champ une multitude de soldats, qui ne demandoient d'autre paie que des indulgences, & elles leur furent prodiguées. Semblables aux premiers Croisés, ils commencerent par des brigandages cette pieuse entreprise; la Hongrie en fut le théâtre; les barons furent égorgés dans leurs chateaux, les prêtres même ne trouverent point d'asyle aux pieds des autels: George Sekel, ou le Sicule, étoit à la tête de ces forcenés; Grégoire son frere étoit son collégue: Ladislas laissa un libre cours à ces désordres; il attendoit, pour prendre les armes, qu'on vint l'attaquer dans son palais. Jean de Zapola, Vaivode de Transilvanie, rassembla une armée & marcha contre ces brigands: ils furent taillés en pieces; leurs chefs rendirent les armes; on les effaça en cruauté. Après avoir fait souffrir à George tous les supplices que l'industrie des bourreaux put inventer, on le fit dévorer, ainsi que son frere, par leurs propres soldats qu'on avoit affamés par une longue abstinence: ceux à qui on accorda la vie furent réduits en servitude, & traînerent une vie plus cruelle que la mort même. Il est affreux de retracer de pareilles atrocités; ces récits affligent également & l'historien & le lecteur; mais le tableau du fanatisme, par l'horreur même qu'il inspire, est nécessaire à la tranquillité du monde.

Nouvelle Croisade & ses funestes suites.

Temeswar (2) avoit été le théâtre de la défaite des Croisés, & de la barbarie de leurs vainqueurs: Ladislas ne fit pas plus d'attention à leur supplice, qu'à leur crime: il ne cherchoit que le repos; ce fut pour se le procurer qu'il conclut avec Sigismond Roi de Pologne, & Maximilien un traité d'alliance. „ Louis fils de Ladislas, devoit épouser Marie petite fille de Maximilien, & Ferdinand, petit fils de cet Empereur, devoit s'unir à la Princesse Anne, fille de Ladislas & sœur de Louis: ces deux époux devoient monter sur le trône de Hongrie si Louis ne laissoit point d'héritiers mâles": on sent combien un pareil traité dut indigner une nation, qui avoit le droit d'élire ses Rois; elle dut sentir alors toute la sagesse des conseils que Mathias lui avoit donnés en mourant, & se repentir de n'avoir pas couronné Jean Corvin: dans la suite des temps on sentit mieux encore combien cette faute étoit irréparable;

Traité funeste à la Hongrie. 1515.

(1) *Nicol. Ol. Chron. — Isthuanf. L. V. — Sigler. chron. — Theod. de Bry. Hist. chron. Pannon. — Diar. J. Cuspin. Gasp. Peucer. hist. univ.*

(2) Temeswar est situé sur le Temes: ce fleuve se divise en deux bras, dont l'un se jette dans le Danube, & l'autre dans la Theisse.

ce traité fatal, que Jean Corvin, ennemi né de la Maison d'Autriche, n'auroit jamais ſigné, fut la ſource des maux les plus cruels, & fit tomber enfin la Hongrie ſous un joug, qui lui étoit odieux.

Hiſt. de Hongrie, 1301 1526.

1516. *Mort de Ladiſlas.*

Ladiſlas mourut l'année ſuivante, Prince indolent plutôt que pacifique, & cherchant moins le repos de ſes ſujets que le ſien. Cependant il faut avouer qu'il s'occupa des ſoins intérieurs du Gouvernement, & que ſes loiſirs étoient ſouvent laborieux: ce fut ſous ſes yeux que le juriſconſulte Verbeuzy rédigea dans un ſeul corps les loix Hongroiſes & les décrets des Princes; mais Ladiſlas ne fit que les compiler, il n'en créa point de nouveaux, & la barbarie féodale fut affermie ſur de nouveaux fondements; pour réformer les loix, il falloit, il eſt vrai, attaquer de front les préjugés d'une nation idolâtre de ſes anciens uſages, mais le même Roi, qui portoit atteinte à ſon droit d'élection, ne pouvoit il pas lui ôter ſes abus, comme ſes privileges, ſi l'intérêt de la patrie lui eut été auſſi cher que le ſien (1)? Louis II étoit moins capable encore d'entreprendre cette révolution; il étoit jeune, & plus jaloux de paroître aimable que grand: il donna à ſa cour un ton de galanterie, qui juſqu'alors y étoit ignoré; les Hongrois perdirent les reſtes de cette ſimplicité, qu'ils avoient héritée de leurs ancêtres: les prédéceſſeurs de Louis n'avoient habité que des forteresses menaçantes; il eut des palais ſomptueux: les premiers, bornés au ſimple néceſſaire, étoient entourés d'une cour groſſiere & frugale comme eux; des armes étoient les ſeuls ornemens de leur ſéjour; on vit briller dans le palais de Louis le luxe de l'Aſie: une muſique galante fit rétentir ces voûtes, où l'on n'avoit entendu que le ſon des inſtruments guerriers; les grands ne parurent en public, que ſuivis d'un cortege ſuperbe; les tables furent ſervies avec autant de délicateſſe, que de profuſion; les arts agréables furent accueillis même dans les provinces; en un mot, les Hongrois n'eurent plus rien de Hongrois que le nom: en devenant aimables, ils ceſſerent d'être terribles; les vices, qui ſuivent les arts de luxe, jetterent des racines profondes dans tous les cœurs. Le Roi entouré d'une foule de maîtres qui lui apprènoient les principes des arts futiles, n'en avoit pas un qui lui apprit l'art de regner; il n'eut plus d'autres Miniſtres d'état, que ceux de ſes plaiſirs; cependant il aimoit la gloire, non celle qui dans le cabinet ou ſur le champ de bataille eſt toujours le prix d'un travail opiniâtre, mais cette gloire facile, dont jouit un Prince careſſé par la fortune, ou bien ſervi par ſes Généraux & ſes Miniſtres: il ſe crut grand, parce qu'on le lui diſoit; il ſe crut puiſſant, parce qu'il comptoit ſes forces, & non celles de ſes ennemis; enfin il pouſſa l'orgueil juſqu'à mépriſer Soliman II, la terreur de l'Aſie, l'Alexandre des Turcs: les Ambaſſadeurs de ce Sultan furent inſultés, & cet outrage alluma une guerre ſanglante.

Louis II.

Révolution dans les mœurs.

1519.

1520.

Soliman, qui cherchoit rarement un prétexte pour déclarer la guerre, ne laiſſa pas échapper une ſi belle occaſion de la porter dans un pays, que ſes avides regards dévoroient depuis longtemps: il conquit & ravagea

(1) *Joan. Sambuch. App. rer. Hung. — Lud. Tuber. Com. temp. ſu. — Com. a Bar. ab Herbeſtein. — Nicol. Ola.*

SECT. II. *Hist.* de Hongrie, 1301-1526.

Invasion & retraite de Soliman II.

Nouvelle invasion de ce Sultan.

l'Esclavonie, la Moldavie, la Valachie, & entra dans Belgrade (1). D'autres soins l'arrêtant dans le cours de ses conquêtes, il quitta la Pannonie pour aller dans la Méditerranée s'emparer d'un aride rocher qui sembloit être l'Ethna de l'Eglise; c'étoit dans Rhodes qu'elle forgeoit contre les Infidelles des foudres plus redoutables que ceux du Vatican; il revint triomphant, & s'avança dans la Hongrie à la tête de deux cens cinquante mille hommes. Jean de Zapola Vaivode de Transilvanie avoit promis des secours à Louis; il faisoit des levées, mais le jeune Prince impatient de combattre, & trop présomptueux pour douter de la Victoire, ne voulut point attendre ces Auxiliaires avides & ambitieux, qui auroient partagé sa gloire & les dépouilles des ennemis: le choix que Louis avoit fait de ses Généraux paroîtra ridicule au premier coup d'œil, l'armée étoit commandée par Paul Tomory, Cordelier que ses intrigues avoient élevé sur le siége Archiépiscopal de Colocza (2); les différens corps de troupes étoient commandés par différens Evêques. Le Roi lui même n'étoit qu'un volontaire, qui obéissoit à un moine. Ce partage singulier du pouvoir militaire tenoit à la constitution de la Monarchie. Les Evêques étant Seigneurs étoient obligés envers le Roi au service féodal, & ce service étoit militaire: il est vrai qu'ils auroient pu confier à leurs officiers la conduite de leurs vassaux, &, tranquilles dans leurs temples, implorant le ciel pour le succès de leurs armes, attendre sans péril quel seroit le sort de la guerre; mais comme les Turcs étoient presque toujours les objets de leur fureur belliqueuse, ils croyoient pouvoir porter les armes contre eux, sans violer les préceptes de l'Evangile & les loix de l'Eglise; ainsi ils s'accoutumerent insensiblement au carnage, & ils porterent les armes indifféremment contre les Chrétiens & contre les Turcs. Charlemagne avoit fait de vains efforts pour réformer cet abus: il ne s'est point donné en Hongrie de bataille dans les temps reculés, qui n'ait été remarquable par les exploits, ou par la mort de quelque Evêque; les Rois, loin de mettre un frein à cette ardeur guerriere, l'excitoient par des récompenses & même par des loix coactives; on lit dans un decret de Ladislas le *Posthume* cette singuliere ordonnance: *les Archevêques, Evêques, Prélats & autres, qui possedent les principales dignités Ecclésiastiques, sont tenus de servir dans notre armée avec leurs bannieres & le nombre de lances qu'ils nous doivent:* les Evêques avoient en effet une milice épiscopale, composée de gentilshommes, qui tenoient des fiefs dans la mouvance de l'Eglise; & qu'on appelloit en Hongrie, comme ailleurs, *milites ecclesiastici.*

Eglise militante en Hongrie.

Les

(1) Le nom de Belgrade est formé de ces deux mots Slavons *Beli-grad*, qui signifient *ville blanche:* cette ville située au confluent de la Save & du Danube est appellée par les Hongrois *Nandor-feyr-var*, par les Allemands *Griechisch-Weissenbourg*, par les Latins *Alba Græca* & *Alba Bulgarica*: l'opinion la moins incertaine sur son origine est qu'elle fut batie sur les ruines de *Singi-dunum*, qui terminoit la Mæsie du côté de la Pannonie: les Géographes l'ont confondue mal à propos avec *Taurunum*: *Mém. de l'Ac. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVIII.*

(2) Cette ville est aussi appellée *Colocs* & *Colonitz:* on attribue l'origine de ces noms aux statues Colossales que les Romains avoient élevées dans les environs. Colocza est la Capitale du Comté de Bath.

Les deux armées se trouverent en présence dans la plaine de Mohacs: (1) celle de Soliman embrassoit une vaste étendue de terrein; celle des Hongrois égaloit à peine une division de celle des Turcs: (2) il est vrai que des armées nombreuses avoient été quelquefois taillées en pieces par une poignée de Hongrois; mais ils n'avoient plus d'Huniade, & les Turcs avoient un Soliman. Louis effrayé à la vue de cette multitude triomphante n'osoit donner le signal du combat: les plus sages officiers vouloient qu'on attendît l'arrivée des Transilvains, mais Paul Tomory voulut combattre & son avis l'emporta; le Cordelier ne laissa au Palatin d'autre soin que celui de haranguer les troupes; il leur représenta, que c'étoit moins pour leur Patrie, que pour le Ciel qu'ils combattoient, qu'un double motif devoit les animer contre ces ennemis de la Hongrie & de l'Evangile, que si l'Etat réservoit des lauriers à ceux qui reviendroient vainqueurs, Dieu tenoit la palme du martyre toute prête pour ceux qui seroient tués dans le combat, que le nombre des Turcs ne devoit point les intimider, puisque le Tout-puissant combattoit pour eux, que le Dieu des batailles se plaisoit à faire de grandes choses avec de petits moyens: ainsi il s'efforçoit de leur inspirer une confiance qu'il n'avoit pas lui même (3). Cependant les Hongrois firent des prodiges de valeur; Soliman douta de la victoire; & des flatteurs persuaderent à Louis qu'il étoit vainqueur; mais bientôt le sort des armes changea, l'aisle droite des Hongrois fut écrasée, le reste de l'armée combattoit encore, & marchoit intrépidement contre l'artillerie des Turcs, dont le vent lui jettoit la fumée dans les yeux; ce desavantage accéléra la perte des Hongrois qui, enveloppés de ces tourbillons ténébreux, ne portoient que des coups incertains, recevoient la mort, & ne la donnoient pas: ils périrent presque tous, les uns percés de coups honorables, les autres engloutis dans les marais: sept Prélats & Paul Tomory lui-même resterent étendus sur le champ de bataille: le Roi avoit disparu; on ignoroit son sort; on s'interrogeoit, des bruits se remplaçoient & se détruisoient les uns les autres; mais les Turcs trouverent ce jeune Prince, enfoncé dans un marais, où il avoit perdu la vie. Les marais ont été souvent en Hongrie le tombeau des armées: les Généraux, dans leurs campemens, ont toujours pris trop peu de soins, pour éviter le voisinage de ces plaines marécageuses, qui peuvent quelquefois défendre une armée, mais qui, plus souvent encore, l'engloutissent dans leurs abimes.

Hist. de Hongrie, 1301 1526.

1526. 29 Octobre. *Bataille de Mohacs.*

Mort de Louis II.

Rien ne s'opposa plus aux ravages des Turcs, ils s'avancerent jusqu'à Bude; cette ville offroit à l'avidité des Turcs des richesses à piller, & à leur fureur Gothique des chefs-d'œuvres des arts à détruire: la bibliotheque fut ou dispersée ou brulée; la défense que Mahomet avoit faite à ses croyans de s'instruire, ne put la conserver; ils violoient sans scrupule le précepte de la sobriété, mais ils respectoient celui de l'ignorance: ce

(1) La ville de Mohacs, dont le nom est devenu célebre par cette sanglante bataille, est située dans le Comté de Baraniwar. Ses murs sont baignés par la Corasse, qui va ensuite mêler ses eaux à celles du Danube.

(2) *Sambuch. App.* —— *Broderith descript.* —— *Hist. des troub. de Hong. par Fumel de Genillé* —— *Istuanf. Lib. VIII. Theod. de Bry. Hist. Chron. Panno.* —— *Gasp. Peuc.*

Sect. II. *Hist.* de Hongrie, 1301 1526.

dépôt précieux étoit l'ouvrage de Mathias, qui avoit raſſemblé dans cet édifice toutes les richeſſes littéraires qu'il avoit pu recueillir; des ſtatues de bronze, admirées même des Turcs, furent employées à fondre du canon. Peſth ſitué ſur l'autre rive du Danube, cette ville fondée par une légion Romaine, détruite par les Tartares, relevée par ſes laborieux citoyens, fut de nouveau ruinée par les Turcs. Ce Soliman tant vanté par les hiſtoriens, & dont Sagredo loue même l'humanité, fit égorger les femmes, les enfans, les vieillards, lorſqu'il ne trouva plus d'ennemis armés à maſſacrer: on vit des femmes enterrer leurs enfans tous vivans, de peur d'être trahies par les cris de ces infortunés: depuis les rives de la Drave juſqu'à celles du Raab tout le pays fut ravagé par le fer & par le feu, & Soliman contemploit d'un œil ſatisfait ce théatre de deſtruction, où ſa fureur ne laiſſoit rien de vivant.

Mort tragique de Dobozi & de ſon épouſe.

Des ſoldats, des payſans, des femmes, des enfans s'étoient réfugiés dans Maroth, maiſon de plaiſance de l'Archevêque de Strigonie (1): ils y ſoutinrent pendant deux jours des aſſauts meurtriers; mais enfin les retranchemens furent forcés, & preſque tous ces malheureux furent paſſés au fil de l'épée: Dobozi, Capitaine, dont la mort eſt plus célebre que ſa vie, s'enfuit à cheval, tenant ſon épouſe en croupe derriere lui: cette femme généreuſe & digne des plus beaux ſiecles de la Grece & de Rome, voit les Turcs qui accourent; en ce moment elle déteſte ſes charmes qui peuvent lui ſauver la vie; elle prévoit qu'on va l'arracher des bras de ſon époux, pour la deſtiner aux plaiſirs de quelque Pacha; elle conjure Dobozi de lui donner la mort: ſon époux frémit à cette propoſition; il preſſe ſon cheval; mais les Turcs approchent; il va être enveloppé; ſon épouſe ſe jette à terre „ vois, lui dit elle, de quelle main tu veux „ que je périſſe?" Dobozi tremble, pâlit, deſcend, prend ſon arc d'une main tremblante, place le javelot ſur le cœur de ſon épouſe, & le lance en détournant les yeux: alors tirant ſon ſabre, il remonte ſur ſon cheval, court aux Turcs, ſe précipite au milieu d'eux, en renverſe pluſieurs, & tombe enfin percé d'un coup mortel. Les Turcs furent chaſſés par la famine qui étoit leur ouvrage: la Hongrie perdit deux cens mille citoyens ou maſſacrés, ou amenés en eſclavage; telles furent les ſuites d'une inſulte faite aux Ambaſſadeurs de Soliman, exemple terrible qui doit apprendre aux Souverains, quels égards ils doivent à ces dangereux repréſentans de leurs égaux & de leurs ennemis.

Sect. III. *Hiſt.* de Hongrie, 1526-1576.

SECTION III.

Contenant les moyens qu'a employés la Maiſon d'Autriche pour acquérir & conſerver la Couronne de Hongrie.

Jean de Zapola. Ce Prince eſt élu Roi de Hongrie.

Deux concurrens aſpiroient à regner ſur cet Etat déſolé, qui n'offroit à ſon nouveau maître qu'un théatre d'horreurs: c'étoient Jean de Zapola Waiwode de Tranſilvanie, & Ferdinand Archiduc d'Autriche. La

(1) *Iſtuanf. Lib. VIII.* — *Jo. Zermegh. rer. geſt. int. Ferd. & Joh. Hung. Reg. Lib. I.*

nation consulta son penchant dans le choix d'un Souverain; la Maison d'Autriche lui étoit odieuse; les Princes de Transilvanie avoient toujours conservé son amour, & l'avoient souvent mérité, Jean de Zapola fut préféré (1); son élection se fit sans troubles, Ferdinand ne put ni arracher, ni obtenir, ni acheter les suffrages: la couronne de Bohéme, que les Etats de ce Royaume placerent sur sa tête l'année suivante, ne le consola point d'avoir perdu celle de Hongrie, qu'il regardoit comme son héritage en vertu du traité de 1515, & la réclama les armes à la main; il entra dans la Hongrie à la tête de ses troupes Autrichiennes & Bohemiennes, Bude lui ouvrit ses portes: Jean de Zapola fuyoit devant son heureux concurrent, déja celui ci est prêt à l'atteindre sur les bords de la Theisse; le Transilvain assemble son conseil. François Bodon se leve: ce vieillard portoit l'enseigne de la couronne (2); sa bravoure & son expérience l'avoient rendu l'oracle du conseil; estimé des Transilvains & des Hongrois, il étoit redouté des Turcs (3). „ Sire, dit Bodon, „ pourquoi assembler le conseil? il n'est plus temps de délibérer, „ lorsqu'il faut combattre: commençons par vaincre, nous consulterons „ après: loin de l'ennemi j'aurois donné des conseils; près de lui je ne „ sçais qu'attaquer." Ce discours étoit sublime, s'il eut été suivi d'une victoire; il fut suivi d'une défaite, & on le regarda comme une fanfaronade; Bodon fut fait prisonnier, aussitôt toute l'armée de Jean prit la fuite, & Ferdinand alla dans (4) Albe Royale recevoir la couronne des mains du même Prélat, qui l'avoit placée sur la tête du Comte de Scépuse. Bodon se montra plus grand dans sa prison que sur le champ de bataille; il méprisa les menaces de Ferdinand, rejetta ses promesses, & mourut de misere, au fonds d'un cachot, fidele à son Prince & à son devoir: on est faché de voir Ferdinand qui d'ailleurs avoit l'ame grande, s'avilir ainsi par une lâche vengeance, & punir dans son ennemi ce qu'il auroit récompensé dans son sujet. Bodon ne fut pas le seul qui demeura fidele à l'infortuné Jean: Bauffy résista de même, aux menaces de Ferdinand (5), aux conseils de son épouse, aux larmes de ses enfans, qui le conjuroient d'abandonner un Prince malheureux, dont la ruine alloit entrainer la sienne.

Hist. de Hongrie, 1526-1576.

1526.

1527.

Fidélité de Bodon.

(1) *Joh. Dubrav. Lib.* 33.

(2) Les Hongrois avoient coutume d'ôter les éperons à celui, qui portoit l'enseigne Royale, le jour d'une bataille, pour lui ôter les moyens de fuir.

(3) Il n'est pas inutile de remarquer ici que ce Général possédoit l'Evêché d'Albe-Julie; ce n'est pas le seul laïque, qui ait été revêtu en Hongrie des dignités ecclésiastiques; on y voyoit quelquefois des Généraux assis sur des sieges Episcopaux, tandis que des Evêques commandoient des armées.

(4) C'étoit dans cette ville que l'on couronnoit alors les Rois de Hongrie; ils étoient élus & proclamés dans la plaine de Rakos près de Pesth. On conduisoit le nouveau Monarque à Albe Royale; avant d'entrer dans la ville, il s'arrêtoit près d'une église dédiée à la Vierge, & montoit dans une tribune élevée au dessus de la porte de ce temple; le Palatin crioit en s'adressant au peuple, *Voulez-vous obéir au Roi élu dans la plaine de Pesth?* Trois fois il faisoit la même question, trois fois le peuple répondoit *Akarunk*, c'est-à-dire *nous le voulons*: alors le Palatin présentoit l'épée royale au Prince, & celui ci l'agitoit en croix, vers les quatre points cardinaux du monde, pour annoncer aux Hongrois qu'il étoit prêt à les défendre contre tous leurs ennemis: & puis l'Archevêque de Strigonie posoit la couronne sur sa tête.

(5) *Pet. de Revá. Cent. VI.*

Sect. III. *Hist.* de Hongrie, 1526 1576.

„ On ne peut avoir qu'une femme, & qu'un Roi, dit il; la foi jurée à „ Jean de Zapola n'eſt pas moins ſacrée que celle que j'ai jurée à mon „ épouſe; & comme je ſerai fidele époux, je ſerai fidele ſujet."

Jean s'étoit enfui en Pologne; il y avoit trouvé un aſile & des amis; le plus zelé de tous étoit Jérôme Lasky Palatin de Siradie (1). Celui ci lui perſuada qu'il n'avoit plus d'autre appui que Soliman; qu'il falloit lui rendre hommage, s'il l'exigeoit. Jean n'avoit pas le choix des conſeils, il s'abandonna à la prudence de Lasky; celui ci partit pour Conſtantinople; il y fut reçu d'abord, comme on reçoit les infortunés à la cour d'un deſpote; il eſſuya des hauteurs, des mépris: un Viſir lui tint ce diſcours qui peint le caractere de ce Miniſtre & l'eſprit du Divan, „ celui qui „ vous envoye n'eſt pas Roi, puiſqu'il a été couronné ſans l'agrément du „ Sultan; nous avons tué Louis, nous nous ſommes emparés de ſon „ Royaume, Soliman s'eſt aſſis ſur ſon Trône; donc la Hongrie appar„ tient au Sultan: on nous oppoſe envain ce principe que la couronne fait „ les rois, & que celle de Hongrie n'eſt point en notre puiſſance. Ce „ n'eſt point un amas d'or & de pierreries, qui commande aux hommes, „ c'eſt le fer: c'eſt par lui que nous conſerverons ce que nous avons ac„ quis par lui; nous ne connoiſſons point d'autre droit que celui là." Juſques là le Polonois n'avoit offert ni hommage, ni tribut: il ſentit bien que la négociation alloit échouer, s'il ne flattoit la fierté Ottomane, en préſentant Jean de Scépuſe non comme un Allié, mais comme un Vaſſal: dès qu'il eut promis que ce Prince feroit hommage de ſon Royaume au Sultan, & lui payeroit tribut, Soliman promit d'entrer en Hongrie à la tête d'une armée, & de rétablir Jean ſur ſon trône. On renvoya les Ambaſſadeurs Autrichiens: „ Vous m'avez vu ceint de mon cimeterre, & prêt à mar„ cher, leur dit Soliman; je vais ſuſpendre à mon col les clefs des villes „ de Hongrie: je me rendrai dans la plaine de Mohacs; que votre Maî„ tre vienne m'y joindre; ſi je ſuis vaincu, ſi je ſuis tué, car il faut me „ tuer pour me vaincre, il prendra les clefs ſuſpendues à mon col & la „ Hongrie lui appartiendra: ſi je ne le rencontre point à Mohacs je vais „ à Bude, & de là je marche droit à Vienne."

Soliman embraſſe la défenſe de Jean. 1528.

Les menaces de Soliman n'étoient pas de vaines bravades: il partit preſque auſſitôt. Jean vint ſe jetter à ſes genoux, & baiſa la main, qui lui donnoit à la fois un ſceptre & des chaines; on le vit confondu dans la foule des courtiſans d'Ibrahim, careſſer l'orgueil de ce Viſir & mendier ſes faveurs. Soliman s'empara de Strigonie, de Cinq Egliſes, Albe Royale, Peſth, Bude, Altenbourg, &c. déclara Jean Roi légitime de Hongrie, & parut ſous les murs de Vienne, comme il l'avoit prédit (2); mais il n'y eut pas le ſuccès qu'il s'étoit promis; ſi l'attaque fut vive, la défenſe fut plus vigoureuſe; quarante mille Turcs périrent ſous les murs de cette capitale; Soliman donna le ſignal de la retraite en maudiſſant les Autrichiens, ſes généraux, ſes ſoldats & Mahomet lui-même. Cependant il crut ſauver ſa gloire, en publiant que ſon deſſein n'avoit pas été de prendre Vienne; on rit beaucoup de cette mal-adroite gaſconade, & le Sul-

Succès & retraite de Soliman. 1529.

(1) *Hieron. Lasky Hiſt. Arcan. Leg. ad Solim. in ad parat. ad Hiſt Hung. Dec. I. Mon. IV.*
(2) *Hiſt. Vien. obſer. ap. Schardium T. II.* — *Sigler. Chron. rer. Hung. Lib. I.*

1530.

tan s'en alla fort confus. La fidélité de Jean commençoit à lui être suspecte; il plaça près de lui Louis Gritti, il lui donnoit, disoit-il, un ami véritable; présent qu'on fait rarement aux Rois, mais Louis Gritti devoit être l'espion de la cour Ottomane, examiner la conduite du Transilvain & en rendre compte: cependant le Général Roccandolph s'avance à la tête d'une armée Autrichienne (1), il investit Bude. Soliman reparut; tous deux firent une guerre infructueuse, tous deux malheureux dans les sieges ne tenterent point le sort des batailles; un bruit se répandit que Charles V avoit paru en Allemagne & Soliman donna aussitôt le signal de la retraite. Sa présence eut été nécessaire en Transilvanie pour contenir les esprits émus par une sanglante catastrophe. Emeric, Evêque de Varadin & Vaivode de la Province, insulte Jean Doce; celui-ci court aux armes, le Prélat rassemble ses troupes, mais il est assassiné par Jean Doce au milieu de son camp: Gritti étoit complice de ce meurtre; la nation se souleve & jure de venger le sang de son Vaivode, Gritti tombe entre les mains des soldats irrités; on lui fit endurer des tourmens dont le récit fait frémir: les Transilvains tremperent leurs mains dans son sang & en teignirent leur armure; cette barbarie étoit usitée parmi eux toutes les fois qu'ils immoloient à leur vengeance l'objet de la haine publique: les enfans de Gritti furent aussi les victimes de cette fureur insensée qui confondoit les innocens avec le coupable.

Révolution en Transilvanie. 1533.

Cette révolution n'eut aucune influence sur les affaires de Hongrie; Ferdinand & Jean s'y livroient une guerre cruelle & dont le succès étoit incertain; tour-à-tour vainqueurs & vaincus, ces deux Princes avoient appris à ne pas désespérer dans la disgrace, à ne pas s'enorgueillir dans la prospérité: enfin on en vint à des propositions de paix, traité fatal, paix desastreuse, qui devint le flambeau de la discorde. „ Ferdinand devoit monter sur le trône de Hongrie après la mort de Jean; soit que „ celui-ci laissât des héritiers, soit qu'il n'en laissât point: mais s'il „ laissoit quelques fruits d'un hymen légitime, Ferdinand devoit leur „ donner dans ses Etats assez de Domaines pour subsister d'une maniere „ digne de leur rang & de leur naissance." Ce traité fut conclu sans l'aveu de Soliman dont il blessoit l'orgueil & les prétentions, & sans l'aveu de la nation dont il blessoit les droits. Après une pareille faute, la plus grande que Jean put commettre, c'étoit de se marier: Isabelle fille de Sigismond I, Roi de Pologne, fut l'épouse qu'il choisit (2). Cette Princesse étoit digne d'un sort plus heureux, & d'un trône moins chancellant que celui de Hongrie; elle avoit la douceur naturelle de son sexe, & le courage de l'autre; elle n'avoit pas eu besoin des grandes leçons que donne l'infortune, pour s'attendrir sur les malheurs des hommes; la Pologne la vit partir à regret: la Hongrie la reçut avec allégresse; mais ceux qui prévoyoient l'inévitable orage qui alloit fondre sur le Royaume étoient fachés de voir tant de vertus & de charmes réservés à de si cruelles vicissitudes. Déjà les premiers troubles éclatoient au fonds de la

Traité de paix entre Jean & Ferdinand.

(1) *Joh. Zermgh. de reb. gest. inter Ferdin. & Johan. l.* 2. (2) *Neugebauer hist. Polon.*

Sect. III. Hist. de Hongrie, 1526-1576.

Mort de Jean. 1540.

Tranſilvanie ; Maylat & Balaſſy avoient ſoulevé cette Province ; Jean marcha contre les rebelles ; mais il fut frappé d'une mort ſoudaine & qui ne parut pas naturelle: il n'eut que le temps de dicter ſes dernieres volontés. Peu de temps avant cet événement, la Reine avoit donné le jour à un Prince qu'on nomma Etienne Sigiſmond: le teſtament du Roi confioit la deſtinée de ce pupille à Soliman; „ c'étoit, dit Sagrédo, confier „ au loup la garde de la brebis: " la Reine eut quelque part à la tutelle, mais Jean lui donnoit pour conſeil ou plutôt pour maître George Martinuſi: c'étoit un moine ambitieux, qui à force d'intrigues avoit accumulé ſur ſa tête les honneurs de l'Egliſe & ceux de l'Etat: il avoit rendu à Jean des ſervices réels; mais la reconnoiſſance du Prince avoit été ſans bornes, comme l'ambition de ſon Miniſtre: il l'avoit nommé Evêque de Varadin, Vaivode de Tranſilvanie, Grand Tréſorier de Hongrie; de toutes ces dignités, la derniere étoit la plus chere à cet avare Prélat; du reſte habile Général, Négociateur fourbe & adroit, prodigue de ſermens parce qu'il les violoit ſans ſcrupule, auſſi éclairé qu'on pouvoit l'être dans un ſiecle barbare, s'exprimant toujours avec force, & penſant quelquefois avec juſteſſe, intrépide dans le péril, ſes vices même annonçoient un homme au-deſſus du vulgaire (1); il vouloit conſerver la couronne à Etienne afin de regner ſous ſon nom, & le pere ayant été ſon eſclave, il vouloit ſe rendre maître du fils.

Etienne Sigiſmond, autrement Jean Sigiſmond.

Bientôt Ferdinand réclama la Couronne, en vertu du traité conclu avec le Roi Jean: Iſabelle, qui prévoyoit que ſon fils alloit devenir le fléau de la Hongrie ſi on vouloit lui conſerver la Couronne, voulut deſcendre avec lui du trône, avant qu'il fut enſanglanté; mais George Martinuſi qui ſentoit que ſon regne finiroit au moment où celui de Ferdinand commenceroit, s'oppoſa à cette ceſſion: il ſe renferma dans Bude avec Iſabelle & le jeune Prince (2) ; la ville fut inveſtie par les Autrichiens: Roccandolph les commandoit ; le ſiege fut long & meurtrier; le Général Autrichien y parut profond dans l'art des attaques, & George plus profond encore dans celui de la défenſe; il repouſſoit les aſſauts, étouffoit les conſpirations, travailloit, commandoit, combattoit, toujours le premier au péril, le dernier dans la retraite. Cependant on alloit capituler, lorſqu'on vit flotter au loin les enſeignes Muſulmanes: Le Viſir Sophi Mehemet s'approche du camp des Autrichiens, & forme pluſieurs attaques; les Allemands ſe défendent avec fermeté: mais ils apprennent que Soliman va paroître; à ce nom, une terreur panique s'empare de leurs eſprits & paſſant de rang en rang, ils levent le ſiege; dans leur retraite ils ſont écraſés; les eaux du Danube ſont teintes de leur ſang, & entraînent dans leur cours des milliers de cadavres. La ville étant délivrée, Soliman fait trancher la tête à huit cens priſonniers, malgré les prieres

Siege de Bude par les Autrichiens. 1541.

(1) *Hiſt. des Troub. de Hongr. P. Genillé.* —— *Hiſt. du Card. Martinuſi, par M. Becquet, Chanoine d'Uzès.* — Cet Auteur fait du Cardinal Martinuſi un homme de bien & preſque un ſaint, parce qu'il récitoit ſon bréviaire fort ſcrupuleuſement. Mais, tout en faiſant l'éloge de ſon héros, il raconte de bonne foi tous les faits qui juſtifient les traits ſous leſquels nous l'avons peint.

(2) *Iſtuanf. Hiſt. des Troub. de Hongr. par Fum. de Gen.*

de la Reine qui imploroit sa clémence en faveur de ses propres ennemis. *Hist. de Hongrie, 1526-1576.*
Le Vainqueur fait venir le jeune Etienne, lui prodigue de feintes caresses, exige, que, par respect pour la mémoire de son pere, il change son nom d'*Etienne* en celui de *Jean*, amuse sa mere par des promesses magnifiques, & bientôt s'étant emparé de Bude (1), il annonça à l'infortunée Isabelle, que son intention étoit qu'elle se retirât en Transilvanie, qu'il se chargeoit du soin de gouverner la Hongrie & de celui de la défendre, jusqu'à ce qu'Etienne (que nous appellerons désormais Jean) eut atteint sa Majorité. Le sort d'Isabelle eut-il été plus déplorable, si Ferdinand fut entré dans Bude, & son ennemi eut-il été plus injuste que son protecteur? Elle partit; George l'accompagnoit; exilée, & forcée de descendre jusqu'à la priere, pour être reçue dans son exil, elle vit les Transilvains s'opposer à son passage: enfin, pour comble de malheur, elle fut réduite à implorer le crédit de George son ennemi, qui possesseur des trésors du feu Roi, ouvrit à sa veuve l'entrée de la Transilvanie. La Maison d'Autriche humiliée par Soliman, cette Maison qui dans ce temps même aspiroit à la Monarchie universelle, perdit tout à coup son orgueil: Ferdinand offrit au Sultan de lui rendre hommage pour la Hongrie, s'il vouloit lui laisser cette Couronne; mais il eut la douleur d'essuyer un refus, & de rechercher envain le rang de tributaire de la Porte, lorsque son frere exigeoit des Rois du Nord, le même hommage que le fier Soliman ne vouloit pas recevoir de lui: la guerre 1542.
continua avec divers succès; les Autrichiens échouerent devant Pesth (2), les Turcs languirent longtemps devant Walpon; & cette foible conquête 1543.
leur couta beaucoup de sang.

Triste situation de la Reine.

Isabelle avoit indisposé Soliman contre Martinusi; & ce Prélat ne l'ignoroit pas; il traita secrettement avec Ferdinand pour lui livrer la Hongrie: le Sultan en fut bientôt informé; il joua alors le rôle de Pape, & déclara l'Evêque déchu de sa Prélature: il ordonna à ses Généraux de le poursuivre, & promit qu'on verroit bientôt la porte du Sérail ornée de cette superbe tête; George se renferma dans Sassebesse, résolu de mourir sur la brêche, l'épée à la main, & il y fut assiégé; mais les Turcs furent taillés en pieces par un parti qui accouroit à son secours. Trois nouveaux corps d'armée se réunirent contre cet Evêque, quand Isabelle commençoit à se repentir de l'avis trop fidelle, qu'elle avoit donné au Sultan: elle craignoit de livrer la Transilvanie en proie à la fureur des Turcs; &, pour écarter l'orage, elle fit sa paix avec George; cinquante mille Transilvains se rangerent sous les drapeaux du Régent; un détachement de cette armée dissipa les Valaques; le Pacha de Bude se retira, sans combattre; la retraite du Vaivode de Moldavie ne fut ni moins honteuse, ni moins précipitée; enfin Soliman lui-même se vit réduit à offrir son amitié à cet homme dont il avoit demandé la tête (3). Dès cet instant Isabelle ne fut plus qu'une victime dévouée à la vengeance du moine; sa situation devint si déplorable, que les farouches Transilvains en

Isabelle se réconcilie avec George. 1547.

(1) *Nic. Olah. Comp. su. æt. Chron.* (2) *Joh. M. Stella l. L. Istuanf. l. XV. Nic. Olah. C su. æt. Chron.* (3) *Hist. des Troub. de Hongr. par Fum. de Genillé. Hist. du Card. Martinusi.*

SECT. III. *Hist.* de Hongrie, 1526-1576.

Castalde entre en Hongrie.

furent émus; l'inconstance politique de George le rappella aussitôt dans le parti Autrichien; Charles-Quint renonça pour quelque temps à cet égoïsme qui avoit toujours été la base de sa conduite; il s'intéressa au sort de son frere, & envoya Castalde en Hongrie: c'étoit un Général profond dans l'art de la guerre, brave, mais sachant à propos contenir son ardeur, avide de gloire, mais ennemi de celle des autres, & qui souilla la sienne par un assassinat, dont il donna le conseil à l'Empereur & l'ordre à ses officiers. Isabelle fuit d'asyle en asyle, ne trouve partout qu'une compassion impuissante & des vœux stériles, au lieu des secours qu'elle demande; elle est forcée enfin de faire une seconde paix avec le Prélat audacieux: celui-ci la contraint à favoriser le parti Autrichien, l'intérêt de la Religion étoit le motif qu'il lui alléguoit. „ Voulez-vous, disoit-il, „ livrer la Hongrie aux ennemis de l'Evangile? " & dans ce temps même il traitoit sourdement avec les Turcs: il n'avoit pas prévu les suites de la démarche qu'il avoit faite auprès de la Reine; cette Princesse signa
1551. un traité, par lequel elle cédoit la Couronne à Ferdinand; de son côté ce Prince promettoit de lui donner en pleine souveraineté les Duchés d'Oppelen & de Ratibor en Silesie, & l'on arrêtoit d'avance le mariage de Jean Sigismond avec Jeanne fille de Ferdinand, tous deux encore enfans. George conserva son rang de Vaivode, sa charge de Grand Trésorier, &, aux titres dont il étoit déjà revêtu, on ajouta celui d'Archevêque de Strigonie & le chapeau de Cardinal. On prétend (1) que, lorsqu'au milieu de l'assemblée des Etats la Reine remit la Couronne dans les mains de Castalde, George osa la lui demander pour lui-même; on sent avec quelle indignation cette proposition fut reçue de la Reine & de l'assemblée; & quelle idée elle dut donner au Ministre Autrichien de l'ambition de cet Evêque; les Transilvains & les Hongrois fondoient en larmes, Castalde lui-même étoit ému; Isabelle seule oubliant sa propre disgrace n'étoit touchée que de celle de son fils; jamais elle ne parut plus digne du trône, que, lorsqu'on l'en vit descendre; elle partit, suivie de quelques femmes éplorées, tenant son fils dans ses bras, traînée dans un simple chariot, souvent forcée de marcher à pied & de gravir le long des précipices; enfin elle arriva sur les confins de la Transilvanie; ce fut là qu'excédée de fatigue, elle s'assit au haut d'une montagne, & promenant ses tristes regards sur les Etats qu'elle venoit de perdre, elle grava sur l'écorce d'un arbre cette éloquente & courte inscription : *Sic fata volunt .... Isabella Regina.* Cassovie fut le lieu de sa retraite; elle y vécut plusieurs années, adorée des habitans, ignorée du reste du monde. Envain Sigismond Roi de Pologne avoit voulu intéresser (2) en faveur de son petit-fils la République qu'il gouvernoit; l'intérêt du Roi n'étoit point celui de l'Etat; d'ailleurs les esprits livrés aux factions Théologiques, attachoient plus d'importance à des argumens, qu'aux révolutions qui changeoient la face de la terre.

Abdication d'Isabelle.

1552. Soliman, près de qui la nécessité n'étoit point une excuse, avoit donné

(1) *Hist. des Troub. de Hongr. par Fum. de Genil. Stanisl. Orichov. Annal. Paul. Piaeec. Chron.*

(2) *Neugebauer Hist. Polon.*

né ordre à ses Généraux de poursuivre Isabelle & de l'enlever: il est probable que la vengeance du Sultan n'auroit respecté ni ses malheurs, ni son sexe; mais, la proye leur étant échappée, son courroux se tourna tout entier contre la Hongrie: le Beglier-bey de Grece y entra à la tête d'une armée, qui après avoir triomphé dans quelques légeres expéditions, alla échouer devant Temeswar; il étoit aisé de l'écraser dans sa retraite, mais George étoit brouillé avec Castalde, & Castalde lui même ne s'accordoit pas avec les Généraux Autrichiens. Ce fut dans ces circonstances, que l'on découvrit une négociation secrette du Cardinal avec la Porte; on l'accusoit de vouloir livrer les alliés à la vengeance des Turcs, de jetter dans la Transilvanie les fondemens d'une Monarchie nouvelle, dont il seroit le créateur & le chef, & dans laquelle il devoit se rendre également indépendant des deux cours de Vienne & de Constantinople: il fallut dissimuler l'indignation qu'inspiroient de tels desseins, & remettre à d'autres temps le châtiment d'un coupable, qui avoit sçu se rendre nécessaire. George veut qu'on fasse le siege de Lippe; Castalde voit dans ce projet beaucoup de difficultés & peu d'avantages, cependant il y consent pour caresser l'orgueil du Cardinal, & le tromper par une feinte docilité. On marcha vers Lippe; le siege fut long & meurtrier; au moment d'un assaut Castalde promit une récompense à celui qui entreroit le premier dans la place; si c'étoit un gentilhomme, on lui destinoit un revenu de deux cens florins, & deux cens vassaux; si c'étoit un roturier, cent florins de pension & cent vassaux: cet expédient imaginé pour accélérer le succès de l'entreprise, fut précisément ce qui le retarda; l'espoir d'une telle récompense, fit rompre les rangs, précipita les Autrichiens & les Espagnols pêle-mêle dans le fossé, & donna aux Turcs le loisir de repousser des ennemis dont la bravoure rendoit cette attaque aussi confuse qu'une déroute; il fallut rentrer dans le camp. Castalde accable ses troupes des reproches les plus cruels, il jure que le même jour le verra mort ou triomphant: il donne le signal d'un second assaut, & ne promet plus aucune récompense; on monte à la brêche avec plus d'ordre & moins de furie, & la place est emportée; elle fut inondée du sang de ses habitans; les richesses des citoyens devinrent la proye du soldat. Oliman qui commandoit la garnison s'étoit retiré dans le château; il y fut assiégé: bientôt, forcé de se rendre, il trouva dans George un puissant protecteur, & obtint une capitulation honorable, malgré les murmures de l'armée.

Hist. de Hongrie, 1526-1576.

Trahison du Cardinal.

Siege de Lippe.

La chaleur avec laquelle George avoit embrassé la défense d'Oliman le rendit encore plus suspect à la cour de Vienne; après la conquête de Lippe le Cardinal alla dans son château de Winitz se délasser de ses travaux militaires: cette maison de plaisance du Cardinal, étoit une forteresse obscure, flanquée de tours, entourée de fossés profonds, & dont l'intérieur ressembloit plutôt à une prison qu'à un palais. C'étoit là que l'attendoient & la politique Autrichienne, & la jalousie de Castalde, & la haine lâche & docile des subalternes (1). Sforce Palavicini, Marc Antoine

(1) *Thuanus Hist. L. IX. Sleidan. Commentar. L. XXIII. Hist. du Card. Martinusi. L. VI. Instuanf.*

Sect. III. *Hist.* de Hongrie, 1526 1576.

Le Cardinal est assassiné.

Ferraro, Campegio Monino, Piacentino, Dom Lopês, & Scaramoncia étoient les assassins auxquels Ferdinand & Castalde avoient confié le soin de leur vengeance; Antoine Ferraro l'aborda de la même maniere, dont Jacques Clément s'approcha de Henri III en lui présentant un écrit; le Cardinal expira sous les coups de Ferraro, & de Palavicini: son corps demeura longtemps sans sépulture; nul n'éprouva mieux que cet homme singulier, que les malheureux n'ont point d'amis; ses créatures se disputerent sa dépouille; ses vertus tant louées par ses flatteurs disparurent, on oublia jusqu'à ses talents, on ne se souvint que de ses vices; pas une voix ne s'éleva pour le défendre; pas une main ne se présenta pour lui rendre les honneurs de la sépulture; il fallut que ses assassins eux-mêmes se chargeassent de ce soin soixante & dix jours après l'assassinat. Cet homme dans des temps de troubles & de discorde fut le Mazarin de la Hongrie: dans des temps plus tranquilles, il en eut peut-être été le Richelieu.

Ferdinand prétendit que les mains qui avoient égorgé le Prélat avoient été conduites par Dieu même, qui vouloit punir ce pontife infidelle, de son intelligence avec les ennemis de son nom: Paul III s'arma de tous ses foudres pour venger le sang du Cardinal; & Soliman, animé de la même ardeur, prit des armes plus redoutables. Isabelle passa en Silesie, sans regretter George, sans insulter à sa mémoire; laissant à Ferdinand la honte & le fruit de cette lâcheté, & aux Turcs le soin d'en châtier les auteurs: son sort fut plus malheureux encore en Silesie; Ferdinand, qui lui avoit promis de riches domaines, des honneurs sans bornes, ne lui paya pas même sa pension. Ce Prince ayant manqué à sa promesse, Isabelle crut pouvoir révoquer la sienne, & reprendre ses droits; elle déclara que l'inexécution du traité, l'autorisoit à remonter sur le trône, & qu'elle alloit faire tous ses efforts pour le reconquérir; elle demanda des secours à la Pologne; mais la République lente à se décider lorsqu'il s'agissoit de ses propres intérêts, demeuroit immobile & indifférente, lorsqu'il s'agissoit d'un intérêt étranger.

Isabelle réclame la couronne.

L'appui de Soliman étoit le seul qui lui restât, appui dangereux, mais nécessaire. Il fallut donc recourir encore à ce Sultan farouche, tyran d'un sexe, & destructeur de l'autre: sa compassion politique accorda des secours à cette Reine infortunée: Mehemet Pacha, à la tête de cent mille hommes, vint mettre le siege devant Temeswar (1). Lozonce y commandoit, Lozonce la terreur des Turcs, & qui avoit été déjà une fois le libérateur de cette ville. Il se défendit en héros, porta l'épouvante & la mort jusques dans le camp des Turcs; mais la garnison se lassa de suivre ce chef intrépide, qui, comptant peu sur la victoire, ne cherchoit plus que la mort: les murs étoient écroulés, les vivres épuisés, les soldats s'écrierent qu'il falloit traiter: „ avec les Turcs! s'écria Lozonce, est-il „ des traités avec ces perfides? ont ils jamais respecté la foi publique? „ ne les avez vous pas vu égorger des garnisons tout entieres, après leur „ avoir promis la vie & les honneurs de la guerre?" Il ne fut point

Les Turcs s'emparent de Temeswar.

(1) *Descriptio expugn. Arcis Temesw. a. Jo. Zambuc. ad. Calc. Bonfin.*

écouté: il ſigna la capitulation en frémiſſant: ſa prévoyance étoit juſte; ſes ſoldats ne furent que trop punis de leur indocile timidité, ils furent tous égorgés en ſortant: Lozonce ne fut pas plus reſpecté, accablé par le nombre des aſſaſſins, percé de coups, prêt à expirer, il fut trainé devant Mehemet; ſa voix ſe ranima, pour reprocher au Pacha ſa nouvelle perfidie & le Barbare lui fit trancher la tête, qu'il envoya à Conſtantinople.

Hiſt. de Hongrie, 1526-1576.

Mort du brave Lozonce.

La perte de Temeswar, & ſurtout celle de Lozonce répandirent la terreur dans toute la Hongrie: la ville de Karanſchebes envoya un tribut à Méhémet: Aldene n'oſant défendre Lippe contre ce conquérant, livra cette ville aux flames, & ne laiſſa aux Turcs qu'un monceau de cendres: Zalvoch leur ouvrit ſes portes, malgré les remontrances de ſon brave Commandant qui vouloit s'enſévelir ſous ſes ruines. Cependant, au milieu de ces allarmes (1), on voyoit ſe former une troiſieme faction, ennemie des Turcs, ennemie des Autrichiens, & dévouée aux ſeuls intérêts d'Iſabelle. Pierre Wichy, autrefois perſécuteur de cette Princeſſe, & Etienne Vaivode de Moldavie, étoient à la tête de ce parti; mais le Vaivode, trop prompt dans ſes jugemens, ſévere dans ſes vengeances, comptoit autant d'ennemis que de ſujets; ſur des vraiſemblances peut-être trop légeres, il accuſa deux Gentilshommes d'être d'intelligence avec Caſtalde; il les dépouilla de leurs biens, de leurs honneurs, & leur laiſſa la vie & la liberté: il étoit injuſte de les condamner ſur des preuves douteuſes, mais il étoit imprudent de ne pas ſe ſaiſir de leur perſonne. Etienne les mépriſoit trop pour les craindre, & fut la victime de ſon orgueilleuſe confiance: les deux mécontens ſuivis de quelques autres factieux entrent dans ſon palais à la faveur des ténebres, égorgent & le Vaivode, & ſa mere affoiblie par les années, & ſes fils innocens. Ainſi le parti d'Iſabelle fut diſſipé, & cette Reine demeura encore dans un état incertain & digne de pitié, attendant quel maître le ſort des armes lui donneroit.

Le Vaivode de Moldavie eſt aſſaſſiné.

Les Allemands & les Eſpagnols s'étoient ranimés à la vue de quinze mille Saxons, que le Duc Maurice leur amenoit. Mehemet brava leurs forces réunies, & vint aſſiéger Agria (2): il crut épouvanter les habitans par l'appareil menaçant de ſon armée; mais il ne vit ſur leurs fronts que cette allégreſſe que l'amour de la gloire inſpire aux héros à la vue du péril; ils firent entre eux cette convention, dont l'hiſtoire offre peu d'exemple: „ le mot de capitulation ſera proſcrit: quiconque parlera „ de ſe rendre, ſera puni de mort: quelque propoſition que l'ennemi „ puiſſe faire, on n'y répondra que par des décharges d'artillerie: „ quand les vivres ſeront épuiſés, nous nous mangerons les uns les au„ tres, & les victimes ſeront tirées au ſort: les femmes pourront com„ battre; du reſte elles ſeront employées à réparer les murailles: on ne „ pourra s'aſſembler plus de trois ou quatre dans l'intérieur de la ville, „ de peur qu'il ne ſe forme des complots, pour la livrer à l'ennemi." On ſent tout ce qu'on devoit attendre de gens qui s'étoient impoſé de pareil-

Siege d'Agria.

1554.

(1) *Hiſt. des Troubl. de Hongr.* (2) *Rer. ad. Agr. geſt. narr. a. Joh. Zambuc.*

SECT. III. *Hist. de Hongrie, 1526-1576.*

les loix: avant de faire jouer ſon artillerie Mehemet leur envoya un trompette pour leur propoſer une capitulation honorable; les aſſiégés dans un morne ſilence, éleverent ſur leurs murailles un cerceuil couvert d'un drap noir, pour annoncer à Mehemet que leur patrie ſeroit leur tombeau. Ce ſiege mérite d'être conſervé à jamais dans les annales du beau ſexe; les femmes y effacerent les hommes en bravoure; confondues parmi eux & dans les ſorties, & ſur la breche, leur ardeur n'avoit beſoin que d'être retenue; on crut revoir le ſiecle fabuleux des Amazones, & les hommes apprirent à reſpecter, à craindre même un ſexe dont ils dédaignoient la foibleſſe: le Pacha leva le ſiege.

Les Turcs ne furent pas plus heureux devant Sigeth. Cependant Iſabelle trouva encore dans la Tranſilvanie, un peuple prêt à ſe ſacrifier pour elle; on alloit marcher au-devant des Autrichiens, lorſqu'une nouvelle révolution fit naître d'autres craintes & d'autres intérêts. Raoul étoit Vaivode de cette partie de la Tranſilvanie, que le voiſinage des montagnes a fait nommer Tranſalpine: Mircé, homme ambitieux, féroce, vint à la tête d'une armée, & le fit tomber du trône: Raoul étoit juſte & bon, & cependant il ne trouva point d'amis: vérité affligeante, & qui pourroit décourager les Princes vertueux, ſi les exemples en étoient plus fréquens; ſa ſeule reſſource fut de ſe jetter dans les bras de Caſtalde; ſon malheur, l'équité de ſa cauſe étoient de foibles motifs, pour intéreſſer les Autrichiens à ſa défenſe; mais il ſçut peindre Mircé comme l'ennemi de la Maiſon d'Autriche, & la créature de Soliman; il promit de rendre hommage à l'Archiduc, & de lui conſerver une fidélité à l'épreuve de toutes les révolutions: dès-lors, on réſolut de le ſecourir; Caſtalde lui confia un corps d'Autrichiens: Raoul étoit adoré du peuple, & ce même peuple l'avoit abandonné; Mircé lui étoit odieux, & ce même peuple le ſervit; mais ſon armée n'étoit qu'un ramas de payſans, qui s'enfuirent en déſordre à la vue des Autrichiens: Raoul rentra dans ſes états, & l'uſurpateur diſparut. Iſabelle devoit redouter les ſuites de cet événement; la Tranſilvanie étoit ouverte aux Autrichiens; mais la peſte les en chaſſa; & la Princeſſe ne regna qu'à la faveur d'un fléau, qui détruiſoit ſon peuple, & la menaçoit elle même.

Révolution en Tranſilvanie.

1555.

1558. Cependant Charles-Quint (1) avoit abdiqué ſes couronnes, après avoir pendant tant d'années troublé le monde pour conſerver une grandeur, qui l'ennuyoit: Ferdinand étoit monté ſur le trône Impérial, & ſon influence ſur le Corps Germanique le rendoit plus redoutable: Soliman fit de nouveaux préparatifs de guerre; le Luthéraniſme commençoit à ſe répandre en Hongrie; Ferdinand tâcha d'attirer ceux de cette Religion à ſon parti:
1559. dès cet inſtant Soliman ſe déclara protecteur de la Religion Catholique; & menaça les Luthériens de tous les effets de ſa colere dans le même temps, où le Pape lançoit contre eux les foudres du Vatican. Tel étoit l'état de la Hongrie & de la Tranſilvanie, lorſqu'Iſabelle termina ſa malheureuſe carriere le 20 Septembre 1559: intéreſſante par ſes malheurs, plus intéreſſante par ſon courage, elle fut au ſein de l'indigence, comme ſur

Mort d'Iſabelle.

(a) *Nic. Ola. ſ. æt. Chron.*

lè trône, la gloire de son sexe. Jean Sigismond son fils, se sentoit trop foible pour résister à la Maison d'Autriche; il désiroit la paix, & sçut engager la République de Pologne à offrir sa médiation; mais la négociation fut rompue avant même d'être entamée; les Ambassadeurs commencerent ainsi leur harangue „ Jean Sigismond, *Roi de Hongrie & de Transilvanie.* „ Quoi! s'écria Ferdinand indigné, mon Vaivode ose prendre le titre „ de Roi en ma présence; qu'il se soumette, qu'il me reconnoisse pour „ son maître, alors je daignerai l'écouter." On reprit les armes; les deux factions se ranimerent; une guerre religieuse échauffa davantage la guerre civile: les bornes de la jurisdiction des Magistrats & de celle du Clergé étoient, en Hongrie, comme dans tous les pays du monde, un flambeau de discorde: Jean aussi foible que son pere assistoit à des conférences Théologiques, tandis que ses soldats se faisoient égorger pour lui. Les Autrichiens coururent de conquêtes en conquêtes, abusant partout de la victoire, & annonçant par leurs cruautés, que Ferdinand ne vouloit regner que par la terreur. Jean hazarda aussi quelques traits de sévérité; les Sicules s'étoient soulevés; il fit trancher la tête à George Nagy, qui les commandoit, & fit élever deux forteresses, pour contenir cette nation indocile; mais pour calmer les esprits émus par le supplice de Nagy, les états assemblés accorderent aux Transilvains la liberté de conscience.

Hist. de Hongrie, 1526-1576.

1560. 1561. 1562.

On voulut établir en Moldavie la même tolérance; cette révolution souleva le clergé; il appella à son secours Démetrius Visnovitz, Baron Russe, Albert Laski, Palatin de Siradie, & le Baron de Kesmark: le Vaivode Jean Basilide prit la fuite, après avoir vu ses soldats égorgés, & leur sang ruisseler autour de lui dans un massacre si affreux, que ceux qui se cacherent sous les cadavres des morts échapperent seuls au fer des vainqueurs. Etienne Tomsa, l'un de ses officiers, fut élevé au rang dont son maître venoit de descendre; mais Démetrius qui l'avoit couronné, tomba entre les mains des Turcs, & fut trainé à Constantinople, où il expira lentement, suspendu par les côtes à un croc de fer, supplice dont l'invention étoit dûe à ce Soliman dont Sagredo (1) vante l'humanité. Zaskovie étoit l'asile que Jean Basilide avoit choisi: dans cette extrémité, le courage de ce Prince se réveilla; il voulut du moins que sa mort fut plus héroïque que sa vie; sa valeur, sa vigilance, son activité prolongerent le siege pendant cinq mois; ayant sçu que Pierre Devai, l'un de ses officiers, traitoit avec les Turcs, il l'égorgea de sa propre main; il cacha le cadavre, & il ne put cacher les traces de ce meurtre; il fut trahi par quelques gouttes de sang que ses soldats apperçurent: aussitôt la garnison se souleve, les rebelles enfoncent les portes de son palais, portent sur lui leurs mains hardies. „ Misérable assassin, lui dirent ils, choisis, „ ou d'être remis vivant entre les mains des Turcs, ou d'être coupé par „ morceaux, & jetté dans le fossé". Jean Basilide espéra de fléchir l'usurpateur Etienne Tomsa; il parut devant le barbare, autrefois son sujet; il se jetta à ses pieds, & lui demanda la vie: Etienne pour toute réponse, lui porta deux coups mortels, & abandonna son corps sanglant à la fureur de ses soldats.

1563.

Jean Basilide assassine un de ses officiers, & périt lui même.

(1) *Hist. de l'Emp. Otto.*

Sect. III. Hist. de Hongrie, 1526-1576.

1564.

Ferdinand n'étoit plus: Maximilien son fils lui avoit succédé à l'Empire; peu de temps avant sa mort son pere lui avoit cédé la couronne de Bohême & ses prétentions sur la Hongrie & la Transilvanie. Jean Sigismond sortit enfin de son indolence, & rassembla ses forces contre ce nouveau concurrent. On fit la guerre avec divers succès: les Autrichiens, cruels dans leurs triomphes, cruels dans leurs disgraces, vainqueurs ou vaincus, pilloient, égorgeoient, bruloient tout: Jean Sigismond épargnoit le sang & les biens des Hongrois; à son humanité on reconnoissoit le fils d'Isabelle. Les Autrichiens déja odieux, le devinrent davantage par leurs excès; ils livroient leurs conquêtes aux flames, comme si leur but n'eut pas été de soumettre la Hongrie, mais de la détruire: on négocia, mais sans fruit. Jean publia un manifeste dans lequel il s'exprimoit ainsi. „ Le „ très clément Empereur des Turcs & son Ambassadeur nous ont ordonné de recommander à tous nos sujets de nous être fideles." Il faut convenir qu'il est moins honteux d'abandonner la couronne, que de la défendre ainsi.

Soliman reparoit en Hongrie.

Les Turcs essuyerent tant d'échecs, que, Soliman, pour rappeller la fortune, s'arracha des bras de ses maîtresses & accourut lui même en Hongrie (1); Zigeth fut l'écueil de sa gloire & le terme de sa vie; Nicolas Esdrin Comte de Serin commandoit dans cette place, il ne comptoit point sur les secours de la Maison d'Autriche à qui sa haute réputation donnoit de l'ombrage; il attendoit tout de sa propre valeur, & de la fidélité de ses soldats; ils étoient au nombre de trois mille, il en périt deux mille quatre cens dans la défense de la ville neuve & de la ville vieille; les six cens qui restoient se retirerent dans la citadelle, résolus d'en faire leur tombeau. Soliman fit lancer par dessus les remparts un billet par lequel il promettoit au Comte des honneurs sans bornes, des richesses immenses, s'il vouloit accepter une capitulation honorable; le Comte bourra son mousquet avec cet écrit & le déchargea sur les Turcs; Soliman fait livrer un assaut, ses soldats sont repoussés; il en avoit déja perdu plus de vingt mille depuis le commencement du siege; ce n'étoit plus ce guerrier tranquille dans le péril, réparant ses disgraces par son sang froid, c'étoit un forcené, que la fureur aveugloit; il fit assembler tous ses officiers dans son pavillon, & leur dit. „ Lâches & indignes Capitaines, „ si, dans une heure, Zigeth n'est pas pris, je vous fais tous décapiter „ je comble le fossé de vos têtes & je passe sur ce pont pour monter; „ à la brèche". (2) Cet accès de colere fut suivi d'un abattement léthargique, & la nuit suivante il expira: le Visir fit périr tous les témoins de sa mort, & montra de loin aux soldats le cadavre de leur maître, élevé sur un trône, revêtu de ses plus magnifiques habits, tel enfin qu'ils l'avoient vu paroître, lorsqu'il recevoit l'hommage des Souverains de l'Asie; ils crurent qu'il vivoit encore, cette erreur ranima leur courage: le Comte de Serin vit bien qu'il falloit enfin terminer une belle vie par une belle mort. Il embrassa les deux cens cinquante soldats qui lui restoient, leur

Mort de Soliman II & du Comte de Serin.

(1) *Bellum Pannonicum sub Maximiliano II & Solimanno II gestum, descriptum per P. Pisarum: in Mærorem funeris D. Maximiliani II laudatiuncula, authore Zambuco.* (2) *Hist. Zig. cap. an.* 1566. *ex Croat. Conv. p. M. S. Budin... Zamb. de Gem. & Zigeth. excit.*

dit qu'il ne les conduisoit point à la victoire, mais au trépas; il se para ensuite comme pour une fête, mit son argent dans ses poches, pour récompenser la main charitable qui lui rendroit les derniers honneurs, & sortit à la tête de sa garnison. Il fut tué: mais il vendit cher sa vie, & tous ses soldats périrent comme lui sur des monceaux de cadavres immolés à leur vengeance. Les Turcs envoyerent sa tête à la Cour de Vienne, & reprocherent aux Ministres leur basse jalousie envers un Héros qu'ils avoient laissé périr, lorsqu'ils avoient une armée de cent mille hommes, qui demandoient qu'on les menât à son secours; on ne peut dissimuler que le Ministere Autrichien a toujours traversé les opérations des grands Généraux que la Hongrie a vu naître dans son sein; ceux même dont les intentions étoient le moins contraires au despotisme de la Cour de Vienne n'en ont pas été mieux traités; on leur cherchoit des crimes, &, plus d'une fois, lorsqu'on ne pouvoit leur en trouver, lorsqu'on ne pouvoit les faire périr sous le fer d'un bourreau, on les laissoit moissonner par celui des ennemis.

Hist. de Hongrie, 1526-1576.

Selim successeur de Soliman continua la guerre avec autant de cruauté, mais avec moins de succès; les Tartares commirent tant de ravages dans la Hongrie, que le Sultan, qui les envoyoit, devint odieux à Jean lui même; les Ambassadeurs de ce Prince avoient essuyé des mépris à la cour de Selim qui avoit tout l'orgueil de son pere, sans avoir ses talens: forcé de recevoir la loi, il aima mieux céder à un Prince Chrétien, qu'à un Turc; & par l'entremise de Sigismond Auguste il conclut avec la Cour de Vienne un traité dont nous allons rapporter les principales conditions: 1°. on oubliera de part & d'autre les maux réciproques qu'on s'est faits: 2°. Jean renoncera au titre de Roi, & prendra celui de Prince Sérénissime: 3°. la Transilvanie intérieure sera le patrimoine de Jean; quant à la Transilvanie ultérieure, il en jouira pendant sa vie, & après sa mort elle retournera à sa Majesté Impériale: 4°. comme la Porte s'élevera contre un traité conclu sans son aveu, si Jean est chassé de ses Etats par les Turcs, le château d'Oppelen en Silésie sera son asile: 5°. sa Majesté Impériale secourra le Prince Transilvain de toutes ses forces, s'il est attaqué par quelque Puissance ennemie: 6°. si Jean meurt sans postérité, les Etats de Transilvanie éliront un Prince, qui sera dépendant de la Maison d'Autriche; enfin Jean devoit épouser une fille d'Albert, Duc de Baviere, petite-fille de l'Empereur: cette alliance n'eut pas lieu, Jean mourut le 12 Mars 1571. il fut comme son pere bon soldat, mauvais Général, honnête citoyen, Roi sans talens; il eut assez de courage pour supporter la mauvaise fortune, mais trop peu de génie pour la réparer; ce n'étoit en un mot qu'un homme estimable, & la Hongrie avoit besoin d'un grand homme.

Traité entre Jean Sigismond & la cour de Vienne.

Mort de Jean Sigismond. 1571.

La Transilvanie en trouva un: c'étoit Etienne Battori; né d'un sang illustre, il avoit voulu mériter par des services les honneurs qu'un préjugé funeste & ridicule prodigue gratuitement à la noblesse: son caractere étoit ferme & non pas féroce: profond dans l'art de la guerre, il ne la cherchoit point; mais il la faisoit avec succès; il mettoit dans les négociations autant de grandeur que de prudence. Il parvint depuis au trône de Pologne, & ce fut lui qui attacha les Cosaques au service de cette Ré-

Caractere d'Etienne Battori.

SECT. III. *Hist.* de Hongrie, 1526 1576.

publique, & fit d'une horde de brigands une milice utile & policée (1); Maximilien confirma son élection, peut-être parce qu'il prévoyoit les dangers d'un refus. Etienne étouffa d'abord la révolte de Balassi, conspirateur qui n'avoit que de l'audace, qui sans but, sans plan, sans dessein, troubloit sa patrie pour le seul plaisir de la troubler (2). Le Vaivode

1572. Alexandre reparut dans la Moldavie, arracha à l'usurpateur Etienne Tomsa le sceptre qu'il avoit enlevé à Jean Basilide, & le laissa à Bogdan l'ainé de ses fils; mais celui ci ne vit dans l'autorité qui lui étoit confiée, que le pouvoir de satisfaire impunément & ses passions & ses caprices: ses sujets le chasserent, & se choisirent un maître encore plus méprisable qu'ils bannirent de même. Bogdan s'enfuit en Russie, où le perfide Czar Jean Basilowitz le fit noyer comme suspect d'hérésie, tandis qu'Elie frere de cet infor-

1573. tuné alloit chercher un asile à la cour de Constantinople, où il ne trouva que la mort.

Révolte de Grégoire le noir.

On vit bientôt paroître un autre personnage aussi singulier, & dont la fin n'étoit pas moins tragique: on le nommoit Grégoire le noir. C'étoit un ambitieux Anachorête, qui sortit des forêts pour ravager le monde & le convertir; il étoit hérétique, &, suivant l'usage, accusoit d'hérésie toute secte qui n'étoit pas la sienne. Une armée de stupides paysans se rassembla sous les drapeaux de ce fanatique: s'il attaquoit une ville, il promettoit à ses troupes une conquête prompte & sûre, levoit le siege, & trouvoit quelque ruse, pour justifier le peu de succès de sa prédiction: s'il rencontroit l'ennemi, il promettoit la victoire, présentoit la bataille, la perdoit, & disoit à ses soldats tout en fuyant: „ si vous êtes vaincus, c'est que vous avez manqué de foi; Dieu n'accomplit point ses „ promesses, lorsqu'on doute de sa toute puissance." Ces discours ne retinrent pas longtemps une foule de soldats que tant d'échecs avoient desabusés: Grégoire abandonné par son armée, enveloppé par la populace de Débresen au moment où il ordonnoit le supplice du Gouverneur de cette place, fut lui même trainé à l'échaffaut. Sa mort ne guérit point l'inexcusable manie des nouvelles opinions; on vit d'autres sectes se former & devenir des armées, mais elles furent dissipées ou par la faim, ou par la supériorité des forces qu'on arma contre elles, & la plupart des chefs eurent le sort de Grégoire. Etienne Battori trouva dans Becquessi un ennemi plus redoutable: ce Seigneur lui avoit disputé les suffrages lors de son élection; sa jalousie confondue trama sourdement une révolte qui pouvoit devenir générale, mais à l'approche d'Etienne, il s'enfuit laissant ses trésors au pouvoir du Vaivode: ce fut avec ces richesses qu'Etienne Battori acheta la couronne de Pologne qu'on devoit donner à son mérite, & non pas vendre à ses largesses: Henri de Valois, apprenant la mort de Charles IX son frere, étoit sorti de la Pologne non comme un Roi,

1576. mais comme un fugitif; la vacance du trône étoit déclarée: Maximilien y prétendit, il fut même élu par une faction; mais un parti plus puissant cou-

(1) *Hist. de Pologne. Hist. de la guerre des Cosaques par Pierre Chevalier. Voyage de la Reine de Pologne par le Laboureur.* (2) *Isthuanf. de reb. Pannonicis. Hist. Chronol. Pannon. Iconib. illust. a Theod. de Bry.*

couronne Etienne Battori; une guerre cruelle alloit s'allumer entre ces deux concurrens redoutables, l'un par l'immensité des états, l'autre par son génie; mais la mort de l'Empereur dissipa l'orage prêt à éclater au sein de la République.

Hist. de Hongrie, 1526-1576.

1576.

SECTION IV.

Contenant l'Histoire de Hongrie depuis la mort de Maximilien en 1576 jusqu'à celle de Léopold en 1705.

Rodolphe fils ainé de Maximilien lui succéda; ce Prince avoit été déja couronné Roi de Hongrie; & par ces élections prématurées, l'hérédité du trône commençoit à s'établir: ce Monarque ami des arts les cultiva un peu trop peut être, lorsqu'il ne devoit que les protéger: il donnoit à l'étude de la Méchanique & de la Chymie, le temps qu'il devoit aux affaires, & fut dans l'Autriche, ce que fut depuis Christine en Suede: la gloire achetée au prix du sang humain étoit horrible à ses yeux. Un calme profond regna longtemps dans tous ses états; mais enfin les invasions des Turcs le forcerent d'abandonner le systême pacifique que sa douceur naturelle lui avoit tracé: ils se répandirent sur les bords de la Theisse, pillant, brulant, saccageant, commettant en un mot toutes les horreurs qu'on doit attendre d'un peuple chez qui l'ignorance est un devoir de Religion, & qui sera barbare encore, lors même que les sciences auront poli tout le reste de l'univers: quelques seigneurs rassemblerent leurs vassaux, & marcherent contre ces brigands; l'armée Turque étoit décuple de celle des Hongrois, cependant elle fut vaincue, tant l'amour de la patrie inspire de courage à des soldats, qui ne combattent point pour les caprices d'un Prince, mais pour la défense de ses foyers. Saswar Général des Turcs trouva bientôt une nouvelle armée, & vint se signaler par de nouveaux ravages; il réduisit en cendres tous les villages situés près de Cassovie; mais Michel Serin le surprit, & le força de prendre la fuite: le vainqueur revint triomphant à la tête de ses deux mille Hongrois, qui portoient dix-huit drapeaux enlevés aux ennemis (1). Ces succès réveillerent l'antique fierté des Hongrois; après avoir fait trembler leurs ennemis, ils voulurent inspirer la même terreur à leur maître: dans la Diete assemblée à Presbourg, ils se plaignirent de ce qu'on violoit leurs privileges, de ce qu'au mépris de la constitution Hongroise, on donnoit aux Allemands les principales charges de l'état; ils menacerent même de ne plus payer les impôts, si l'on ne dépouilloit ces intrus des honneurs qu'ils avoient enlevés aux naturels du pays: Rodolphe, pour étouffer ce germe de sédition, congédia la Diete, & n'en convoqua plus pendant cinq ans. Il avoit apperçu dans les esprits une disposition prochaine à la révolte, & il étoit à craindre que la Porte n'attisât ce feu caché sous la cendre; Rodolphe se hâta de conclure avec les Turcs

Sect. IV. *Hist.* de Hongrie 1576-1705.

Rodolphe.

Nouvelle guerre en Hongrie. 1582.

Plaintes des Hongrois.

(1) *Istuanf. Lib. XXV.*

une trêve de neuf ans: elle fut bientôt violée, fans cependant être ouvertement rompue, & quatre années d'hoftilités réciproques furent regardées comme quatre années de paix, parce que les fouverains de part & d'autre laiffoient combattre leurs foldats fans autorifer leurs ravages par une déclaration folemnelle. Etienne Battori occupé des affaires de Pologne, fembloit oublier celles de Tranfilvanie; la mort enleva ce Prince l'an 1586 (1), & Sigismond Battori lui fuccéda en Tranfilvanie, tandis qu'un autre Sigismond quittoit imprudemment le trône de Suede pour monter fur celui de Pologne, & s'expofoit à perdre tous les deux.

1586.

Troubles de Religion.

Le Luthéranifme étendoit de plus en plus fon empire dans la Hongrie; les Rois Hongrois Louis & Jean en perfécutant ceux qui le profeffoient les avoient multipliés; c'eft l'effet ordinaire de la perfécution; la Maifon d'Autriche les avoit tolérés pour fe former un parti dans un pays qu'elle vouloit fubjuguer; les Proteftans étoient parvenus à un tel dégré de puiffance, qu'ils balançoient celle des Catholiques: cette guerre inteftine ouvroit la Hongrie aux Turcs; elle étoit perdue, fi elle n'avoit pas eu un George Serin pour la défendre. Saswar s'avançoit à la tête d'une armée d'infidelles; George marcha à leur rencontre & les tailla en pieces; la plupart des vaincus s'enfoncerent dans un marais, où ils alloient perdre la vie; le Comte, auffi clément après la victoire, que terrible dans le combat, occupa fon armée triomphante à les dégager; il leur tendit lui même une main fecourable; fon exemple infpira aux Hongrois une telle ardeur, que plufieurs d'entre eux périrent en voulant fauver leurs ennemis. Saswar s'enfuit à Conftantinople; il eut été plus fage de fe jetter dans les bras d'un ennemi généreux, que dans ceux d'un maître irrité, il fçut qu'on lui préparoit le cordon fatal, prévint fon fupplice, & s'empoifonna. C'étoit dans des circonftances pareilles que la derniere Diete avoit été affemblée; on en convoqua encore une & l'on y vit éclater tout l'orgueil des vainqueurs: l'admiffion du Calendrier Grégorien fut la feule preuve qu'ils donnerent à Rodolphe de leur docilité. Du refte, il fut réfolu qu'on travailleroit à la recherche des droits de la couronne, que la guerre avoit fait oublier; & l'on fe fépara.

Victoire de George Serin: fon humanité. 1587.

1588.

Combat de Puthnoch.

Sur ces entrefaites Ferhat Pacha de Bude réclama quelques Hongrois, qu'il avoit opprimés, & qui avoient cherché un afile dans la Hongrie Autrichienne: car les tyrans ne laiffent pas même à leurs victimes la liberté de la fuite; on refufa de lui reftituer des malheureux qu'il auroit facrifiés à fa vengeance, & la guerre s'alluma. Puthnoch fut le théatre d'un combat fanglant, pendant la nuit; ce fut à la clarté des flames qui dévoroient les maifons, que les Hongrois & les Turcs en vinrent aux mains: le carnage fut affreux; & la victoire fe déclara pour les Hongrois: on crut ces troubles appaifés par la défaite des Turcs, mais cent Hongrois ayant, contre la foi publique, maffacré cent Mufulmans, fpectateurs, comme eux, d'un combat fingulier, Ferhat alloit reprendre les armes, lorfqu'il fut lui-même égorgé par fes troupes à qui il refufoit la folde qui leur étoit due. Affan Pacha de Bofnie raffemble vingt mille hommes &

1590.

(1) *Révol. de Polog. par L. des Fontaines.*

porte le fer & la flame au centre de la Hongrie, un parti Hongrois l'arrête, & taille son armée en pieces: cette victoire prévint les maux qu'il alloit faire encore; mais elle ne répara point ceux qu'il avoit déja faits: il reprit les armes l'année suivante, avec aussi peu de succès; vaincu par les Autrichiens, entrainé malgré lui dans la déroute, il fut précipité dans le Kulp, par ses soldats qu'il menaçoit de les égorger de sa main, s'ils ne retournoient à l'ennemi; les eaux de ce fleuve furent teintes de sang, son cours fut un moment suspendu par les morts entassés, & douze mille cadavres étoient étendus sur le rivage. En suivant le récit de ces hostilités, on aura été surpris sans doute de ne les pas voir précédées par une déclaration de guerre, mais cette forme n'étoit point remplie; les Hongrois, les Turcs, les Autrichiens, disoient que la paix regnoit encore; ce ne fut qu'après toutes ces horreurs, que les Cours de Vienne & de Constantinople publierent la rupture: après une paix si affreuse, on devoit s'attendre à une guerre meurtriere & elle le fut en effet; après une longue inaction qui ouvrit aux Turcs un libre passage dans la Hongrie, l'armée Autrichienne se mit en mouvement & triompha. L'Archiduc Mathias vint prendre le commandement des troupes victorieuses, mais il ne put sauver Javarin livré aux Turcs par le Comte d'Ardech; le Visir Sinan trouva dans cette place vingt soldats Turcs, qui étoient depuis longtems entre les mains des Hongrois: il les présente aussitôt à son armée; „ voilà, dit-il, de braves soldats qui ont souffert toutes les rigueurs de la „ captivité pour leur Religion & pour le Sultan: apprenez de moi quel „ respect vous devez aux Musulmans qui sont demeurés fidelles à leur „ Dieu & à leur Prince." Aussitôt il délie leurs mains, baise les marques de leurs chaines, lave leurs pieds, les admet à sa table, les comble de caresses, & par cet exemple de reconnoissance, inspire à ses soldats un noble enthousiasme.

Hist. de Hongrie, 1576 1705.

1591.

Il ne paroit pas que ce Visir avoit lui-même dans son cœur ce courage, dont il sçavoit animer ses troupes, puisqu'assailli dans l'isle de Schut par les Autrichiens & les Hongrois, il donna à son armée l'exemple de la fuite, perdit son artillerie & son bagage, laissa cette isle & les bords du fleuve jonchés de Turcs égorgés par les vainqueurs, & dans sa retraite, enlevant les femmes, les vieillards, les enfans, entra en triomphe dans Constantinople, trainant après lui ces infortunés garottés deux à deux: c'est ainsi qu'il sçut persuader au Sultan qu'il étoit vainqueur; c'est ainsi qu'il sçut écarter de sa tête le glaive prêt à le frapper. Parmi ces prisonniers qui suivoient cette ridicule pompe, il y en avoit un que sa jeunesse, sa beauté, sa démarche noble, la fraicheur de son teint faisoient remarquer; c'étoit presque le seul, qu'on eut pris les armes à la main: il s'étoit défendu avec beaucoup de bravoure, & portoit encore son armure teinte du sang des infidelles; l'illusion ne dura pas longtemps, son sexe fut découvert; les Turcs accoutumés à mépriser des êtres que la servitude rend peut être en effet méprisables dans le férail, prêterent à sa métamorphose un motif malhonnête; ce soupçon indigna l'héroïne. „ J'ai voulu, dit-elle, venger mes parens immolés à mes yeux: & la „ haine que je vous porte ne laisse point de place à l'amour dans mon

Orgueil ridicule du Visir.

Amazone Hongroise.

Sect. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705.

„ cœur; aucun de mes compagnons n'a soupçonné qui j'étois; dix Mu„ sulmans égorgés de ma main démentoient mon sexe, & prouvoient „ que j'étois homme". A ce discours les Turcs parurent frappés d'étonnement & de respect; la jeune héroïne fut présentée au Sultan; on la promena en triomphe dans Constantinople, & on la renvoya comblée de présens.

1595. Tout concouroit à augmenter dans cette capitale l'inquiétude & le découragement; plusieurs Cercles de l'Empire avoient offert à Rodolphe des secours permanens contre les Turcs. Sigismond Battori venoit de conclure avec ce Prince un traité, par lequel il le reconnoissoit pour son Seigneur Suzerain, & déclaroit que s'il ne laissoit point d'enfans mâles, la Transilvanie seroit réunie à la Couronne de Hongrie; ce traité fut suivi du mariage de Sigismond avec l'Archiduchesse Christine d'Autriche. Etienne, André, & Balthasar Battori, indignés d'un traité, qui détruisoit leurs droits d'hérédité, conspirerent contre Sigismond; ils devoient l'enlever & le livrer au Sultan; mais la conspiration fut éventée: Etienne & André s'enfuirent; Balthasar fut étranglé, & quatorze Seigneurs ses complices eurent le même sort. Les Turcs informés du traité accoururent, pour en prévenir les effets: George Barbely marcha à leur rencontre & les battit: Sigismond s'avança & voulut partager la gloire de son Général, il signala son arrivée par une seconde victoire; le Comte de Mansfeld gagna sous les murs de Strigonie une bataille plus fatale encore aux Musulmans; elle ne le fut pas moins à l'Autriche, puisque la mort de Mansfeld fut une suite des glorieuses fatigues qu'il avoit essuyées dans cette journée: la discipline sévere que ce héros avoit établie dans les camps, l'extrême sévérité avec laquelle il punissoit les fautes les plus légeres, n'affoiblirent point l'amour que le soldat lui avoit juré; le deuil fut général dans l'armée, & ceux même, qui avoient à se plaindre de sa rigueur, verserent des larmes sur sa tombe.

Conspiration contre le Prince de Transilvanie.

L'Archiduc Mathias prit le commandement de l'Armée & continua la guerre avec moins de succès; parcequ'il négligea de maintenir la discipline que Mansfeld avoit établie. Le Visir Sinan entra dans la Valachie: le Vaivode Michel appella Sigismond à son secours; il parut & à son aspect les Turcs s'enfuirent sans combattre. Une comete qu'on découvrit alors sur l'horison eut beaucoup de part à cet événement, & le Général Musulman, auroit senti combien il est dangereux de commander à des ignorans, s'il ne l'eut pas été lui-même: une victoire si facile ne flattoit pas l'orgueil de Sigismond, il vouloit des obstacles, des périls, il en trouva sous les murs de Tergoviste; cette ville fut défendue par la garnison Turque avec la plus grande intrépidité; mais elle céda à la valeur impétueuse des Sicules: ce peuple étoit un reste des Huns, qui n'avoit pas encore pris les mœurs Européennes, & qui, au milieu d'une nation policée conservoit encore un caractere féroce, mais noble quelquefois; leurs ayeux après avoir erré longtemps, s'étoient fixés vers les montagnes de la Transilvanie sur les frontieres de la Moldavie (1); pen-

Origine & mœurs des Sicules.

(1) *Georg. Reikersdorf.* — *Thurocs, Chron.* — *Stephanus Zamosius.* — *Hist. des Huns par M. de Guignes.*

dant plusieurs siecles, ils ignorerent la différence des rangs: leur code étoit simple & renfermoit peu de loix; mais elles étoient rigoureusement observées: ils méprisoient tout ce qui n'étoit pas Sicule, & se refusoient à toute alliance étrangere; cette race subsiste encore; mais elle n'a plus le même égoïsme, ni les mêmes mœurs. Sigismond distribua à ces braves les riches dépouilles dont Tergoviste regorgeoit; il sçut enchainer par les liens de la reconnoissance ce peuple indépendant & farouche, qui depuis longtemps, retiré dans les forêts, caché dans des cavernes, refusoit aux Princes Transilvains, & son sang, & le tribut, & l'hommage qu'il leur devoit: animés par sa bienfaisance, ils montrerent une valeur héroïque dans un nouveau combat que Sigismond livra aux Turcs sur les bords du Danube; dix sept mille infidelles y périrent, lachement abandonnés par leur Général Sinan, qui pour assurer sa retraite, coupa un pont qui devoit servir à celle de ses soldats. Le Muphti attribua tant de disgraces à l'impiété du Visir, qui buvoit du vin sans scrupule: Sinan fut déposé &, rétabli peu de temps après, il mourut en conseillant à Mehemet de commander ses troupes en personne.

Hist. de Hongrie, 1576-1705.

Victoire de Sigismond.

Le Sultan suivit ce conseil, & s'empara d'Agria après un siege meurtrier: l'Archiduc Maximilien vint unir les forces Autrichiennes à celles de Sigismond; cette armée redoutable suivit la route d'Agria, atteignit les Turcs près de cette ville & les mit en fuite; mais les vainqueurs, acharnés au pillage, se disputant les dépouilles des vaincus, tournant leurs armes contre eux mêmes, virent bientôt accourir les Turcs, qui s'étoient ralliés après leur défaite: les Chrétiens chargés de butin ne peuvent reprendre leurs rangs; la plupart abandonnent leurs armes, pour conserver leur proye; leur déroute devient générale; Sigismond & Maximilien sont entrainés dans leur fuite; deux Princes de Holstein, une foule de Seigneurs Hongrois périrent écrasés & par les fuyards & par les Turcs. Ceux-ci reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé; ils dresserent des trophées & jetterent des cris de victoire sur le champ de bataille, tandis que Mehemet qui, le premier, leur avoit donné l'exemple de la fuite, couroit d'asyle en asyle, pleuroit la défaite de son armée & se croyoit poursuivi par les Chrétiens: on reconnut alors la faute que l'on avoit commise en abrogeant les loix séveres, que le sage Mansfeld avoit établies dans les camps. Au bruit de la victoire des Turcs, Alexandre qui avoit soulevé les Valaques, mit bas les armes & implora la clémence du Sultan, qui lui fit trancher la tête, & voulut qu'il fut conduit à l'échaffaud, revêtu de toutes les marques de sa dignité. Sigismond craignant pour lui-même un sort aussi funeste, abdiqua entre les mains de l'Empereur, & demanda au Pape la cassation de son mariage & un chapeau de Cardinal: l'Empereur lui céda Oppelen & Ratibor, mais il s'ennuya bientôt dans sa retraite.

Bataille gagnée par la bravoure des Chrétiens & perdue par leur avarice.

Abdication de Sigismond. 1597.

Les Autrichiens étoient encore consternés de leur défaite. Un officier François releva leur courage, il se nommoit Vaubécourt; ce fut à sa valeur qu'on fut redevable de la conquête de Javarin. L'Empereur eut bientôt sur les bras un ennemi plus redoutable que les Turcs; c'étoit Sigismond, qui, dégoûté de son obscurité, comme il l'avoit été de sa gloire, trouva une faction en Transilvanie & remonta sur son trône; à peine il y étoit assis,

Il rentre dans ses Etats, & les céde au Cardinal Batori. 1598.

qu'il s'y ennuya, & céda ſa Principauté au Cardinal André Battori; celui-ci marcha contre les Autrichiens unis aux Valaques, fut vaincu & décapité: le Vaivode de Valachie ſoumit la Tranſilvanie, & prétendit regner dans ſa conquête. Baſta s'avança à la tête de l'armée Autrichienne, tailla en pieces les Valaques; mais, cruel & lâche dans ſa victoire, il fit aſſaſſiner leur Vaivode Michel. Cependant les Turcs pénétrent dans la Croatie; déjà ils couvrent les frontieres de la Styrie, & Caniſe eſt aſſiégée: cette ville ſituée ſur la Sala, mieux défendue encore par ſes marais que par ſes remparts, étoit l'eſpoir des Autrichiens; le Gouverneur Paradiſio la rendit lachement & alla à Vienne porter ſa tête ſur un échaffaud. Sigismond profita des allarmes de la Cour de Vienne; il reparut en Tranſilvanie, & recouvra ſa Principauté, mais non pas ſon courage, ni ſon génie: vaincu, pourſuivi par Baſta, il fut contraint de ſortir de ſes Etats; il y rentra encore, en ſortit de nouveau, & les laiſſa dans la ſituation la plus affreuſe; ce n'étoit point une province, c'étoit un déſert qu'il abandonnoit; les terres étoient en friche; on ne voyoit plus de beſtiaux dans les paturages; les villages n'étoient plus que des amas de ruines, à moitié dévorées par les flames; la famine ſe faiſoit ſentir dans les villes avec plus de violence, que pendant les ſieges les plus longs; & les habitans alloient chercher dans l'aſyle de la mort une exécrable nourriture, qui bientôt abrégeant leurs jours les expoſoit à devenir eux mêmes la pature de ceux qui leur ſurvivoient; ce ſpectacle frappa tellement Sigismond qu'il céda une ſeconde fois la Tranſilvanie à l'Empereur & ſe retira dans le château de Lobkowitz.

Lacheté de Paradiſio & ſon ſupplice. 1601.

Sigismond reparoit encore en Tranſilvanie.

Il abdique de nouveau. 1603.

Achmet ſucceſſeur de Mehemet III vint porter la guerre dans cette contrée, qui n'offroit plus que des débris à l'avidité des conquérans. Jacques Barbiani, Comte de Belle-joyeuſe (1), homme intolérant, deſpote fanatique, par des rigueurs également contraires & aux loix de l'humanité, & aux intérêts de l'Empereur, força les Proteſtans à lever l'étendard de la révolte: Etienne Boſchkai ſe mit à leur tête, & fut proclamé Prince de Tranſilvanie; la Porte confirma cette élection, & lui envoya une maſſuë, un ſabre, & un drapeau: c'étoit peu encore pour cet ambitieux, après avoir juſtifié par quelques victoires le nouveau titre dont il étoit revetu, il reçut des mains du Viſir la couronne des Deſpotes de Servie; le Miniſtre Muſulman le nomma Roi de Hongrie. Mais Boſchkai voyant frémir toute la nobleſſe Hongroiſe, n'oſa ni refuſer, ni accepter ce titre, & fit une réponſe équivoque & modeſte. Il fit la guerre de concert avec les Turcs & la fit avec ſuccès: quelques places importantes lui ouvrirent leurs portes; d'autres furent emportées d'aſſaut. Rodolphe crut qu'il alloit perdre la Hongrie, s'il ne ſe hâtoit de faire ſa paix avec les Turcs; il la fit aux conditions ſuivantes. „ 1°. Rodolphe „ reſpectera déformais les loix fondamentales & les immunités du Royaume. 2°. Les Hongrois éliront leur Palatin de la maniere adoptée par „ leurs ancêtres. 3°. Les gouvernemens des provinces & toutes les dignités de l'Etat ne ſeront confiés qu'à des Hongrois. 4°. Les étrangers „ que la faveur de Rodolphe a introduits dans le Royaume ſeront obli-

Révolte des Proteſtans.

Traité de Paix entre Rodolphe & la Porte avantageux aux Hongrois. 1606.

(1) *Joannis Botcatii commentatio epiſtolica de ſuâ legatione ad Stephanum Botskay Principem Tranſilvaniæ.*

„ gés de se retirer, & les biens qui leur auront été engagés, pourront „ être rachetés. 5°. Les villes libres du Royaume rentreront dans la jouis- „ sance de leurs privileges. 6°. On établira parmi les troupes Impériales „ une discipline sévere. 7°. Boschkai demeurera Prince de Transilvanie, „ Comte des Sicules, & Palatin de la haute Hongrie. 8°. Ses enfans mâ- „ les lui succéderont, &, si sa postérité vient à manquer, la Transilva- „ nie retournera à l'Empereur. 9°. On publiera une amnistie générale. „ 10°. Il y aura une trêve de vingt ans entre les deux Empires: si les „ Turcs la violent, les Transilvains & les Hongrois, s'uniront contre „ eux aux Autrichiens." Telle fut cette *Pacification de Vienne*, qui fut insérée parmi les loix fondamentales du Royaume de Hongrie. On convint encore que les Turcs donneroient à Rodolphe, & à ses successeurs, le titre d'Empereur. Jusques-là la Porte n'en avoit accordé d'autres aux Monarques Allemands que celui de (1) *Rois de Vienne*. Le traité fut bientôt enfreint; & la trêve de vingt ans ne fut pas observée pendant six mois: on s'accusa de part & d'autre de perfidie; de part & d'autre on se rendit justice.

Hist. de Hongrie, 1576-1705.

Mort de Boschkai.

Boschkai fut empoisonné par ordre de la Porte, qui desavoua le misérable, auteur de cet attentat, & le laissa périr sur un échaffaud (2). Rodolphe, étoit devenu odieux aux Hongrois, parce qu'il n'avoit pas plus respecté les promesses, qu'il leur avoit faites, que les engagemens qu'il avoit pris avec le Sultan: l'Archiduc Mathias profita de ces dispositions pour forcer Rodolphe à lui céder la Couronne de Hongrie; l'Empereur abdiqua en sa faveur; il voulut paroître généreux; mais on s'apperçut qu'il n'étoit que foible; les Hongrois imposerent au nouveau Roi de nouvelles conditions: voici quels furent les articles de sa Capitulation. 1°. „ Les affaires de Hongrie ne pourront être expédiées, que dans la „ Chancellerie du Royaume. 2°. Si ces expéditions renferment quelque ar- „ ticle qui porte quelque atteinte à la liberté publique ou aux immunités „ nationales, elles seront nulles & de nul effet. 3°. Les Protestans joui- „ ront du libre exercice de leur Religion. 4°. Le Gouvernement des „ places de Hongrie ne pourra être confié à aucun Allemand. 5°. La „ Couronne sera gardée par des Laïques. 6°. On élira un Palatin, qui, „ en l'absence du Roi, gouvernera l'Etat. 7°. Les charges ne seront plus „ vénales & les seuls Hongrois pourront les exercer. 8°. Les Jésuites se- „ ront chassés du Royaume & l'on mettra un frein à l'ambition du Cler- „ gé." Mathias enleva peu de temps après la couronne de Bohême à l'Empereur, & lui causa tant de chagrins, que ce Prince en mourut. Mathias lui succéda à l'Empire, comme à ses autres états, parcequ'il n'est point de loi qui deshérite les ingrats couronnés.

L'Empereur cede à l'Archiduc Mathias la Couronne de Hongrie. 1608.

Nouvelles révolutions en Transilvanie. 1612.

Sigismond Ragozki avoit succédé à Boschkai; c'étoit un vieillard infirme, qui aspiroit à monter sur le trône, lorsqu'il ne devoit plus songer qu'à descendre, sans foiblesse, dans la tombe. Gabriel Battori vint, les armes à la main, lui disputer le rang de Vaivode, & Sigismond le céda sans résistance. Gabriel ne tarda pas à trahir les Turcs, qui l'avoient se-

(1) *Ré-di-Bet. Voyez le Voyage du Levant fait par ordre du Roi en 1621.* (2) *Sagredo. Hist. de l'Emp. Ottom.*

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705. couru, & à se lier sécretement avec la Cour de Vienne: bientôt il fut trahi lui-même par Bethléem Gabor (ou Gabriel Bethléem) qu'il avoit comblé de bienfaits & d'honneurs; celui-ci dévoila à la Porte toutes les intrigues de Battori; la Vaivodie fut le prix de cette trahison, le Sultan lui

1614. donna une armée pour conquérir la Transilvanie: Battori, n'eut ni le courage de combattre, ni assez de sagesse pour descendre d'un rang qu'il ne pouvoit conserver: il ordonna à un de ses soldats de le tuer & fut obéi. Une faction Autrichienne luttoit encore contre la puissance de Bethléem & la Transilvanie se vit de nouveau en proie aux discordes civiles; mais

1615. des intérêts plus puissans ayant détourné vers d'autres contrées les forces du Sultan, il fut contraint d'acheter la paix, & de céder à l'Empereur, Agria, Canise, Albe Royale, Pesth, Bude, & quelques autres villes.

Mathias devenu tout puissant par la foiblesse des Turcs, méprisa les plaintes des Archiducs Albert & Maximilien ses freres, & fit reconnoître pour son successeur au trône de Bohême, l'Archiduc Ferdinand, fils

1617. de Charles Duc de Stirie, & petit fils de Ferdinand I[er]; on régla ensuite que, si la postérité masculine de Ferdinand venoit à s'éteindre, la Hongrie & la Bohême appartiendroient à Philippe III Roi d'Espagne. Klesel Evêque de Vienne, Ministre & favori de l'Empereur, avoit dicté ces dispositions; la Bohême se souleva (1), il fallut sacrifier le Prélat aux mécon-

Révolte des Bohémiens. tens & il fut enfermé dans un château. La chûte de ce Ministre ne calma point la révolte, la Tour se mit à la tête des factieux; c'étoit un guerrier habile, mais dont le mérite fut effacé par celui du jeune Mansfeld, fils naturel de celui qui avoit rendu ce nom si célebre. Mathias

Mort de Mathias. 1619. n'eut ni assez de talents ni assez de fermeté, pour réprimer cette révolte; il vit des partis Bohémiens voltiger jusqu'aux portes de Vienne (2) & mourut méprisé des rebelles, peu respecté de ses autres sujets, estimé cependant des sages qui louoient sa bonté, & qui ne lui reprochoient que la violence avec laquelle il s'étoit fait céder les couronnes de Bohême & de Hongrie.

Ferdinand II. Ce Prince avoit poussé trop loin l'indulgence: Ferdinand II son successeur poussa trop loin la sévérité; il persécuta les Protestans de Hongrie: Bethléem se déclara leur défenseur; fier de l'appui des Turcs, il pénétra jusques dans l'Autriche: sur son étendard étoient peints deux chevaliers qui unissoient leurs mains; au bas on lisoit ces mots: *Confederatio & Con-*

1620. *cordia:* la famine le chassa de l'Autriche: il trouva les grands de Hongrie assemblés dans Presbourg; il les força de signer un traité par lequel ils lui livroient cette capitale & le reconnoissoient Prince de Hongrie. Ferdi-

Ferdinand traite avec Bethléem Gabor. 1624. nand attaqué de toutes parts, fut contraint de confirmer ce titre équivoque & de conclure avec les rebelles une trêve de six mois: la guerre se ralluma même avant ce terme & la fortune des armes se déclara pour Bethléem: Ferdinand se vit réduit à conclure avec cet audacieux vassal un traité qui statuoit 1° „ que le Prince Gabor ne prendroit point le titre „ de Roi de Hongrie; 2°. qu'il rendroit à l'Empereur les sceaux du „ Royau-

(1) *Struv. Per.* 10. *Sect.* 8. —— *Khevenhuller T. IX.* (2) *Merc. gallo. belg. T. XII.* —— *Khevenhuller.*

„ Royaume; 3°. qu'il romproit toute alliance, toute intelligence avec „ les ennemis de la Maison d'Autriche; 4°. que Ferdinand céderoit à „ Gabor les Seigneuries de Zathmar, de Zabolard, d'Ugochi, de Berochi, les Duchés de Ratibor & d'Oppelen en Silesie, à condition que „ les juges & les officiers prêteroient serment de ne rien entreprendre „ contre les intérêts de l'Empereur; 5°. que Gabor seroit élevé à la dignité de Prince de l'Empire; 6. que l'Empereur lui donneroit tous les „ ans cinquante mille florins pour soudoyer les garnisons des places qu'on „ lui avoit cédées. (Ferdinand devenoit, en quelque sorte, tributaire de „ son Vassal); 7°. qu'après la mort de Bethléem, la Transilvanie retourneroit à l'Empereur." Gabor mourut en effet; mais les Transilvains ne respecterent pas un traité conclu sans leur aveu; ils proclamerent George Ragotsky, Prince ambitieux, également ennemi de la Cour de Vienne & de celle de Constantinople, & qui aspiroit à se rendre indépendant de l'une & de l'autre; la manie des conquêtes s'empara de son ame, il alla porter la guerre en Pologne, en Russie; & l'indolent Empereur ne profita point de son absence pour reconquérir la Transilvanie. George rentré dans ses Etats se ligua avec la Suede & la France; il inspira tant de terreur à la Cour de Vienne que Ferdinand mourut sans avoir même tenté de le punir.

Hist. de Hongrie, 1576-1705.

George Ragotsky est élu par les Transilvains. 1629.

Mort de Ferdinand II. 1637.

Ferdinand III (1) eut plus de fermeté; il envoya une armée en Hongrie sous la conduite du Comte de Bouchain: Ragotski étoit déjà à la tête de soixante mille hommes, il assembla les Etats de Hongrie, & leur représenta, que la Maison d'Autriche ne dissimuloit plus le projet de déclarer la Couronne de Hongrie héréditaire, que les suffrages n'étoient plus libres, que les Empereurs avoient ruiné par dégrés les fondemens de la liberté Hongroise, qu'il ne restoit plus qu'un moment pour sauver l'Etat qui penchoit vers sa ruine, & que ce moment ne reviendroit plus, si on le laissoit échapper. La Noblesse jura de s'unir aux Transilvains. L'Empereur avoit donné un collegue au Comte de Bouchain; c'étoit le Général Gœtz; la mesintelligence des deux chefs rallentit les opérations. Cependant Ragotsky allarmé par l'humeur indocile de ses soldats n'osa hazarder une bataille; il aima mieux affamer, & ruiner en détail l'armée Impériale: il y parvint; & l'Empereur se vit forcé de signer un traité humiliant. La paix regna pendant quelques années; si l'on peut regarder comme une paix véritable l'état de deux Puissances, qui s'observent, se détestent, & cherchent tous les moyens secrets de se nuire. Les Cosaques se souleverent contre la Pologne; l'insolence d'un gentilhomme qui avoit offensé Bogdan Kmielnieski, avoit mis la République à deux doigts de sa perte. Wladislas mourut, & la Diete s'assembla pour lui nommer un successeur: George Ragotski s'approcha à la tête de trente mille hommes, & se mit sur les rangs; mais son audace inspira plus de mépris, que son armée n'inspira de terreur: „ si je suis élu Roi", dit-il, „ je mar„ che avec mes troupes contre les Cosaques; si vous me refusez vos suf-

Ferdinand III. Ragotsky souleve la Hongrie.

Bravade inutile de Ragotsky en Pologne.

(1) Il étoit fils aîné de Ferdinand II & de Marie Anne de Baviere; il étoit né en 1608, & avoit été élu Roi des Romains en 1636.

SECT. IV. *Hiſt.* de Hongrie, 1576-1705.

„ frages, je vais me joindre à ces rebelles: il faut me couronner ou me „ combattre, & vous m'aurez pour ennemi ou pour maître." On mépriſa également ſes menaces & ſes promeſſes, & Jean Caſimir fut élu.

Le Tranſilvain rentra dans ſes états; & ſon humiliation fut un triomphe pour la Cour de Vienne. Mais il trouva de quoi ſe venger de cette Cour: Ferdinand III vouloit faire reconnoître Ferdinand IV ſon fils pour ſon ſucceſſeur au trône de Hongrie (1). George Ragotsky excita les Proteſtans à demander le libre exercice de leur culte, ou à refuſer leurs ſuffrages: il croyoit que la Maiſon d'Autriche ne pourroit ſe réſoudre à

Ferdinand IV. 1647.

faire cette promeſſe, il ſe trompoit: Ferdinand IV fut élu; mais à peine couronné, il démentit ſes engagemens & viola le traité; de tolérant, il devint perſécuteur: par bonheur cette perſécution ne fut pas longue, il

1654.

mourut en 1654. L'Archiduc Léopold ne fut élu qu'après bien de difficultés; il fallut rappeller le Palatin que Ferdinand avoit nommé & per-

1655.

mettre à la nation d'en choiſir un autre. Une nouvelle révolution avoit donné à la Tranſilvanie un nouveau maître: le Sultan avoit dépoſé Ragotski, & celui-ci avoit cédé au coup qui le frappoit; mais quand il vit la foibleſſe de François Redey ſon ſucceſſeur, il reprit ſes droits, ſon rang, ſa puiſſance, & chaſſa cet indigne concurrent; Ragotski animé

Léopold. 1658.

contre la Porte par un juſte reſſentiment, rendit hommage à Léopold, qui venoit de monter ſur le trône Impérial: Léopold ne fut point ingrat; il lui donna des ſecours. Ragotsky à la tête d'une armée d'Autrichiens, de Hongrois, de Tranſilvains, marcha contre le Pacha de Bude, & le défit près d'Arad. Le Viſir s'avançoit à la tête d'une armée de cent mille hommes; quelques Seigneurs coururent au-devant de lui pour

Berkai reconnu Prince de Tranſilvanie par les Turcs.

deſavouer la révolte de Ragotsky: Berkai porta la parole, auſſitôt le Viſir leur ordonna de reconnoître leur Orateur pour leur Prince; un refus modeſte, fut ſa réponſe, mais le Viſir ordonna; il fallut obéir, & à l'activité avec laquelle Berkai défendit ſon nouveau rang, on s'apperçut bientôt que ſon refus n'étoit pas ſincere: la guerre ſe fit d'abord avec des ſuccès peu déciſifs; enfin on en vint aux mains entre Giule & Coloswar,

Mort de Ragotsky. 1660.

où Ragotsky fut vaincu après avoir fait des prodiges de valeur; il avoit reçu quatre bleſſures; & on le porta dans Waradin où il expira.

Après avoir reçu les derniers ſoupirs du héros, qui pouvoit les défendre, les habitans de Waradin ſe virent inveſtis par les Turcs: le génie de Ragotsky ſembloit les animer encore & combattre pour eux. Ali Pacha alloit donner le ſignal de la retraite, lorſqu'une femme vint lui enſeigner le moyen de deſſécher le foſſé qui rendoit la ville inacceſſible: en même temps le feu prit aux poudres des aſſiégés; Ali preſque au même inſtant fait jouer une mine, & toute ſon artillerie foudroie les remparts; les Janiſſaires montent à l'aſſaut; & malgré le déſordre que tant de déſaſtres avoient dû répandre dans la ville, ils ſont repouſſés; mais les habitans, épuiſés de fatigues, & cherchant envain au milieu des cendres & des ruines de quoi ſoutenir leurs forces défaillantes, capitulerent,

(1) *Mém. de la guerre de Hongr. & de Tranſilv. — Mém. hiſtor. de Betbléem Niclos. — Hiſt. d'Emeric Comte de Tekeli. — Hiſt. des Révol. de Hongr. — Mém. de Montecuculi. — Wagner Hiſt. Léopold. — Hiſt. d'Allem.*

lorſque les Janiſſaires, tournant leurs armes contre leur Général alloient le forcer à s'enfuir. Cette perte conſterna la Cour de Vienne: l'Empereur parut plongé dans la douleur la plus profonde; ce Prince crut triompher aiſément & de la veuve de Ragotsky, & de ſon jeune fils; il chaſſa les garniſons Hongroiſes des Comtés de Zathmar & de Zambolich, & y mit des garniſons Allemandes; c'étoit porter atteinte aux privileges de la nation; en même temps des troupes Autrichiennes commandées par Montecuculi prirent leurs quartiers dans la baſſe Hongrie, ſous prétexte de la défendre contre les Turcs; la nation alloit ſe ſoulever; il y eut quelques mouvemens ſéditieux; une eſcorte Impériale fut maſſacrée, & on expoſa en public les habits de ces ſoldats teints de leur ſang, pour effrayer leurs compagnons: l'Empereur craignit une révolte générale & pour l'étouffer dans ſa naiſſance, il conclut avec les Hongrois un traité par lequel il fut réglé, „ que neuf mille Allemands ſortiroient du Royau- „ me, qu'ils ſeroient entretenus ſur la frontiere aux frais des Comtés, „ juſqu'au mois de Novembre; que le reſte de l'armée ſeroit à la ſolde „ de l'Empereur; que, quant aux logemens, toutes les exemptions, & „ principalement celles de la nobleſſe ſeroient reſpectées; que les ſoldats „ Allemands, dans les marches, ſeroient aſſervis à tous les réglemens de „ la diſcipline Hongroiſe, qu'ils ſeroient ſous le glaive de la Juſtice, du „ Conſeil de guerre, du Palatin, de leurs Généraux & de leurs Capitai- „ nes; qu'on veilleroit avec la plus grande ſévérité à ce qu'ils ne com- „ miſſent aucun déſordre; enfin que, ſi la Hongrie étoit attaquée par „ les Turcs, ils la défendroient de toutes leurs forces, & qu'ils combi- „ neroient leurs opérations avec le Conſeil." Ce traité ne fut pas mieux obſervé que tous les autres.

Hiſt. de Hongrie, 1576-1705.

1662.

Nouveau traité avec les Hongrois.

Les Tranſilvains moins ennemis de la Maiſon d'Autriche dépoſerent Berkai; ils élurent Kimin-Janos, & reçurent quelques garniſons Impériales; auſſitôt Ali Pacha déclara Abaffy Prince de Tranſilvanie; & ces mêmes Turcs, qui lui avoient fait porter des chaines, lui donnerent un ſceptre; ils ſe flattoient que dans ſon palais, comme dans ſa priſon, il ſeroit toujours leur eſclave. Abaffy trouva une faction & une armée, triompha de ſon rival dans deux combats, & dans le dernier, celui-ci perdit la vie, & périt, ou de la main de ſes ennemis, ou de celle de ſes ſoldats, ou de ſa propre main; car les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur le genre de ſa mort. Coloswar fut aſſiégé par les vainqueurs; le brave Retani défendit cette ville pendant trois mois, il étoit ſans artillerie, il fit du canon avec les cloches, & laiſſa le clergé crier *au ſacrilege;* les vivres lui manquoient, il oſa en aller chercher au milieu du camp ennemi; enfin les aſſiégeans ſe retirerent couverts de honte; mais une armée de deux cens mille Turcs déployoit déjà ſes enſeignes ſous les murs de Belgrade; la terreur étoit portée à Vienne, & avoit pénétré juſques dans l'Empire; les Electeurs avoient accordé des ſecours, & quatre corps de troupes s'avançoient, le premier ſous les ordres du Comte de Souches, le ſecond commandé par Montecuculi, le troiſieme par le Comte de Serin, le quatrieme compoſé de Hongrois, marchoit ſous la conduite du Palatin. Les armes Impériales reçurent pluſieurs échecs, les Hongrois

Guerre civile en Tranſilvanie.

1663.

1664.

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705.

Guerre en Hongrie contre les Turcs.

feuls remporterent quelques avantages: le Comte de Serin fit à leur tête des prodiges de valeur; dans un combat où la multitude des Turcs alloit accabler le petit nombre des Hongrois, un efclave Mufulman s'écria „ je „ reconnois le Comte de Serin: c'eft contre lui que nous combattons:" à ce nom redoutable, tous les Turcs fe diffipent. Sur les bords du Muer on le vit avec quatre mille foldats tailler en pieces trente mille Turcs & Tartares. Actif, impétueux, infatigable, toujours fuivi d'un petit nombre de troupes & toujours vainqueur, il infpira tant de terreur aux Turcs que le Sultan écrivit au Vifir *je veux fa tête ou la vôtre.* Craint de la cour de Conftantinople, il devint fufpect à celle de Vienne; les Généraux Autrichiens exciterent l'indocilité de fes foldats; Montecuculi différa les fecours qu'il lui avoit promis: ces obftacles le forcerent à lever le fiege de Canife; enfin Montecuculi vint à pas lents fe joindre à lui, & rejetta la propofition que lui fit le Comte d'attaquer l'armée du Vifir. Serin indigné l'accabla des reproches les plus humilians; les Généraux Autrichiens, par des rapports menfongers, accrurent les foupçons que l'Empereur avoit jettés fur lui; Serin partit pour aller juftifier fa conduite aux yeux du Monarque: & ce héros qui devoit mourir fur la brêche ou fur un champ de bataille, périt dans une partie de chaffe, étranglé par un fanglier; la Hongrie le pleura, toutes les villes célébrerent fes obfeques avec une magnificence prefque Royale; les Turcs rendirent au ciel de folemnelles actions de graces de fa mort: auffi vertueux que brave, auffi modefte qu'habile, il fut le Bayard de la Hongrie; jamais un vil butin ne fouilla fes mains glorieufes: les dépouilles des ennemis étoient le partage de fes officiers & de fes foldats; l'honneur de vaincre étoit le fien: il avoit écrit un livre pour prouver que la Hongrie, avec fes feules forces, pouvoit fe rendre indépendante de fes voifins ambitieux & puiffans; c'étoit fuppofer qu'elle auroit toujours eu des *Serin* pour la défendre: il laiffoit trois enfans; l'Empereur les retint à fa cour, pour veiller, difoit-il, fur leur éducation, mais en effet pour les empêcher de cultiver des talens héréditaires dans leur famille, qui pouvoient un jour les rendre auffi redoutables à la Maifon d'Autriche qu'aux Turcs.

Succès du Comte de Serin.

Les Généraux Autrichiens font jaloux de ce Héros.

Sa mort & fon portrait.

Bataille de Saint Godard ou du Raab.

Bientôt on apprit la nouvelle de la célebre victoire du Raab ou de Saint Godard (1): les deux armées s'étendoient fur les deux rives oppofées du fleuve: les Turcs forcerent d'abord un paffage mal défendu par les Hongrois; on crut la bataille perdue, „ elle ne l'eft pas, dit Montécuculi, „ je n'ai pas encore combattu"; il rallie les Hongrois, les ramene à la charge, & les rétablit dans leur pofte: on fe tint plufieurs jours fur la défenfive de part & d'autre; enfin les Turcs tenterent une attaque générale, une partie de leur armée traverfe le fleuve & chaffe les Impériaux d'un pofte important; ils y furent attaqués, & alloient fuccomber, lorfque le Vifir, à l'aide de plufieurs ponts de corde, franchit le fleuve à la tête du refte de fon armée & vint les fecourir: les François accourent, & s'élancent dans les retranchemens; on combat pendant quatre heures avec un acharnement égal; enfin les François font enveloppés par des

(1) *Mém. de Montecuculi.* —— *Mém. de la guerre de Hongrie.*

Spahis; en redoublant de forces & de courage ils demeurent maîtres des retranchemens, les Turcs repaſſent le fleuve en déſordre, l'armée Impériale acheva leur défaite. Le Comte de Souches (1) emporta Nitria d'emblée, & l'on n'apprit ſon arrivée que lorſqu'on le vit entrer l'épée à la main dans la ville; trois fois il en vint aux mains avec les Turcs en raſe campagne, trois fois il fut vainqueur; la bataille de Lewentz fut le dernier & le plus important de ces ſuccès; elle décida du ſort de la guerre & la paix fut conclue aux conditions ſuivantes: „ la Tranſilvanie conſervera ſes anciens limites, ſes privileges, ſes loix. Abaffy continuera „ de la gouverner: il ſera reconnu par l'Empereur & indemniſera le Sultan des frais de la guerre: les Comtés de Zathmar & de Zambolic retourneront à l'Empereur après la mort de Ragotski; & le Prince de „ Tranſilvanie & le Sultan renonceront aux prétentions qu'ils avoient ſur „ ces domaines: la forteresſe de Zekelid, objet de la jalouſie des deux partis, ſera démolie, & ni les Turcs, ni les Impériaux ne pourront la rétablir: les conquêtes de Waradin & de Neuhauſel reſteront au Sultan: „ les garniſons Allemandes reçues dans les plus fortes places de Hongrie „ y demeureront pour les défendre".

Hiſt. de Hongrie, 1576-1705.

Victoires du Comte de Souches.

Traité de paix.

La facilité avec laquelle l'Empereur donnoit la paix aux Turcs, lorſqu'il pouvoit la leur vendre, la ceſſion de Neuhauſel, la concluſion de ce traité ſans l'aveu des Hongrois, & ſurtout l'article qui fixoit dans leurs villes les garniſons Allemandes, firent croire, non ſans vraiſemblance, que l'Empereur n'avoit déclaré la guerre, que pour avoir une occaſion d'introduire ſes troupes en Hongrie, & de les mettre en poſſeſſion des villes: toute la nation murmura, & ſe répentit d'avoir triomphé des Turcs & prodigué ſon ſang pour un Prince dont la ſombre politique ne payoit leurs ſervices, qu'en leur donnant des fers: en effet la forteresſe de Léopoldſtad, qui s'éleva en peu de jours, ne leur laiſſa plus douter des vues politiques de l'Empereur; il y eut quelques ſéditions, de part & d'autre on s'accuſa de perfidie, enfin la fameuſe conſpiration fut découverte: la Maiſon d'Autriche qui en étoit l'objet, & qui devoit en être la victime, en fut moins conſternée que réjouïe, puiſqu'elle lui donna un prétexte pour changer la forme du gouvernement & établir en Hongrie ſa puiſſance abſolue. On tâchera de démêler la vérité à travers les calomnies réciproques des hiſtoriens Hongrois & Autrichiens.

Murmures des Hongrois. 1665.

On accuſoit déja le Comte Nadaſti d'avoir voulu empoiſonner l'Empereur dans une tourte, & d'avoir fait périr ſon épouſe, qui avoit eu le courage de s'oppoſer à cet odieux attentat; ce même Nadaſti s'unit à Pierre Comte de Serin, ils leverent une armée, ſous prétexte de réprimer les brigandages des Turcs; les mécontens prétendoient que la cour de Vienne avoit favoriſé ces excurſions; il eſt certain du moins qu'elle les avoit vues d'un œil indifférent: d'un autre côté l'Empereur publioit qu'il avoit découvert une négociation ſecrete entre les Hongrois & la Porte, & qu'elle n'avoit échoué, que parce que Ragotsky n'avoit pas

Conſpiration en Hongrie contre la Maiſon d'Autriche.

(1) *Mém. de la guerre de Hongrie & de Tranſilv.* —— *Hiſt. des révol. de Hongr.* —— *Hiſt. de la rebellion de Hongr.* —— *Vie d'Emeric Comte de Tekeli.*

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1526-1705.

voulu donner au Sultan quelques places en ôtage (1). Le Comte de Tattenbach avoit concerté avec Pierre de Serin des projets de révolte; il avoit eu l'imprudence de les écrire; & l'imprudence moins excusable de les confier à son valet de chambre, qui les fit remettre à l'Empereur: il fut arrêté, on trouva dans son château un amas d'armes & de munitions, qui ne laissoient plus aucun doute sur ses desseins; on y découvrit encore un plan détaillé de la conspiration, & des sommes destinées à la levée des troupes. Le Comte de Serin abandonna son complice dans les fers, & ne songea plus qu'à légitimer sa révolte par les succès: il souleva les Valaques & les Croates. Ragotsky à la tête de huit mille Hussards tenta d'emporter Tokai, mais la vigoureuse défense des habitans le força à la retraite: il dirigea sa route vers Munkatz; c'étoit l'asyle de sa mere; mais cette Princesse, loin de lui livrer la ville & les trésors qu'elle renfermoit, le traita de rebelle, & lui déclara, que s'il osoit tenter l'assaut, il la trouveroit la premiere sur la brêche, & qu'il n'entreroit dans la ville, que sur son corps sanglant. En même temps les Hongrois, assemblés à Neusohl, importunoient la cour de Vienne de leurs demandes audacieuses, & vouloient qu'elle rappellât les troupes Allemandes, & qu'elle autorisât les armées Hongroises à tenir la campagne. Dans ces circonstances, on intercepta une lettre du Marquis Frangipani au Capitaine Tessolnisch, qui jettoit un nouveau jour sur la conspiration; Léopold en fit part à la Diete de Ratisbonne, & demanda des secours aux Electeurs. Bientôt Serin & Frangipani abandonnés par des soldats qu'ils ne pouvoient payer, trahis par le Comte de Keri, que l'or de l'Autriche avoit corrompu, furent livrés par ce perfide à la vengeance de l'Empereur.

Le Général Herberstein fit rentrer la Croatie dans le devoir; le seul Gouverneur de Coade osa lui résister; ce brave Officier digne d'un sort moins funeste, avoit fait arborer sur les remparts deux drapeaux rouges, sur lesquels on voyoit les armes de Serin & de Frangipani: „ je m'ensévelirai, „ dit-il, sous les ruines du château, & ces drapeaux me serviront de „ linceul". Sa prédiction ne fut que trop tôt accomplie, les Impériaux entrerent dans la ville, &, après avoir massacré les habitans & la garnison, trainerent le Gouverneur & ses Officiers à l'échaffaud enveloppés dans les deux drapeaux rouges. Ragotsky effrayé du sort de ses complices fit sa paix, & menaça ses sujets de leur faire couper le nez & les oreilles, s'ils osoient se soulever contre l'Empereur: cependant les prisonniers étoient aux pieds de tribunaux, où des juges avides exageroient leurs crimes, précipitoient l'examen du procès, excitoient Léopold à la vengeance, pour s'enrichir de leurs dépouilles: ce Prince feignoit de balancer sur le parti qu'il devoit prendre, il affectoit même de douter de toutes les horreurs, dont on chargeoit les conjurés; Nagiferents leur Secrétaire fut pris, & n'eut pas le temps de bruler ses papiers; on y lut & tous les noms des complices, & tous les moyens qu'ils devoient mettre en usage pour affranchir la Hongrie du joug Autrichien. Nadasti, le plus criminel de tous, fut enlevé au moment où il attendoit une escorte, qui

(1) *Wagner. Hist. Leopold.* —— *Mém. du temps.* —— *Manifestes.*

Hist. de Hongrie, 1576 17[illegible]5.

devoit le conduire fur les frontieres de l'Etat Vénitien: le procès fut bientôt inftruit; outre le crime de felonie, on les accufoit tous d'avoir voulu attenter aux jours de l'Empereur: on ajoutoit que la nation entiere avoit applaudi à ces noirs deffeins, & que, tandis qu'ils feroient périr Léopold, elle devoit égorger les garnifons Allemandes: on affirma ce fait, (vrai ou faux,) afin de donner à l'Empereur un prétexte pour châtier les Hongrois, & les forcer à reconnoître fa puiffance *abfolue;* en effet, à peine les coupables furent décapités, que la Hongrie fut inondée de déclarations, où Léopold affectoit de fe fervir de ces expreffions. *Vi* Abfolutæ *poteftatis & dominii noftri. . . . ex plenitudine* Abfolutæ *regiæ poteftatis;* en même temps il abolit la charge de Palatin, & déclara qu'à l'avenir la Hongrie feroit gouvernée par un Vice-Roi, qu'il pourroit révoquer, lorfqu'il lui plairoit; fon choix tomba fur Gafpard Ampringhen, Hongrois de naiffance, mais dont tous les penchans étoient Autrichiens: il étoit Prince de l'Empire & Grand Maître de l'Ordre Teutonique: Léopold le nomma Préfident d'un confeil qu'il établit dans Presbourg, *pour y juger en dernier reffort toutes les affaires tant publiques que particulieres, fuivant l'ufage adopté dans les autres Royaumes de la Chrétienté, & l'ordre établi dans celui de Hongrie:* l'Empereur ajoutoit dans cet édit, *nous voulons que tous nos fujets du dit Royaume de Hongrie lui prêtent une entiere obéiffance, comme à notre propre perfonne; voulons que nos fujets de Hongrie, de quelque condition qu'ils foient, obéiffent aux officiers de notre cour Souveraine de Presbourg, exécutent leurs jugemens; promettant notre protection à tous ceux qui garderont, pour la dite cour, le refpect qui lui eft dû, & menaçant de notre indignation ceux qui oferont y manquer.*

Léopold force les Hongrois à reconnoître fa puiffance abfolue. 1673.

Trifte fituation des Hongrois.

Ainfi Léopold porta le dernier coup à la liberté Hongroife: la nation parut confternée: le fang de fes chefs avoit coulé fur un échaffaut; elle n'avoit plus de Palatin; fes troupes étoient défarmées; les Allemands rempliffoient toutes les fortereffes; les élections étoient abolies; la nobleffe étoit fans crédit; le peuple n'avoit d'autres défenfeurs que fes tyrans; un Tribunal nouveau alloit changer la légiflation, qui, quoiqu'informe & barbare, étoit cependant chere aux Hongrois; enfin le pouvoir Arbitraire fuccédoit au pouvoir Monarchique, & l'Etat devoit changer de conftitution, toutes les fois qu'il plaifoit au Defpote de lui en donner une nouvelle. Le feul Tekeli, renfermé dans fon château de Kus, ofoit braver la Maifon d'Autriche & crier *Liberté:* le Général Heifter l'affiégea; le vieillard fait pour périr fur la brèche, mourut dans fon lit pendant le fiege, & la garnifon capitula; tandis que les affiégés & les affiégeans conteftoient fur les Articles, le jeune Emeric Tekeli, fils du Comte, s'enfuit déguifé en femme; il trouva en Tranfilvanie un afile & des amis: élevé au milieu des défaftres de fa famille & de fa patrie, les périls avoient environné fon berceau; les difcours & furtout les exemples de fon pere avoient enflammé fon ame; il fuyoit les plaifirs, méprifoit la moleffe, déteftoit la tyrannie, & n'aimoit que la gloire & la liberté: il courut à Conftantinople; l'orgueilleufe indifférence de cette cour ne le rebuta point, après avoir envain follicité des fecours, il revint en Tranfilvanie, excita le Vaivode à réclamer les Comtés de Zathmar & de Zam-

Portrait du jeune Emeric Tekeli.

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705.

bolie, & alluma ainsi les premieres étincelles de la guerre entre ce Prince & l'Empereur: les querelles de religion se rallumerent en Hongrie; on vit des prêtres Catholiques entrer à main armée au milieu des prêches des Protestans & ensanglanter leurs cérémonies; ils ne marchoient qu'entourés de bourreaux & de soldats. Ce tribunal affreux, où des hommes qui font profession *d'avoir horreur du sang* dictent des arrêts de mort, & décernent contre de simples opinions les supplices réservés aux forfaits les plus abominables, l'Inquisition exerça en Hongrie toutes ses cruautés (1): deux cens cinquante Ministres Protestans furent condamnés d'abord, les uns à être lapidés, les autres à expirer au milieu des flames; les officiers de l'Empereur priverent les prélats du plaisir barbare de voir mourir ces infortunés au milieu des tourmens; ils les forcerent à commuer leur peine; on les condamna aux travaux publics; mais, comme on s'apperçut que leur courage dans l'adversité, leur patience dans les fatigues, excitoient la compassion du peuple, on les vendit cinquante écus par tête au Roi d'Espagne, pour servir sur ses galeres: ce fut le célebre Ruiter qui brisa leurs chaines; sa flotte couvroit le golphe de Naples; il demanda leur liberté; un refus étoit dangereux; il reçut sur ses vaisseaux ces malheureuses victimes du fanatisme, & les présenta aux Etats Généraux, qui leur donnerent un asile; cet acte de bienfaisance n'honore pas moins Ruiter que toutes ses victoires.

Inquisition en Hongrie.

1675. La Hongrie fut bientôt en proye à toutes les horreurs des guerres civiles. Catholiques, Protestàns, Impériaux, Musulmans, tous ennemis les uns des autres, combattoient, pilloient, bruloient, égorgeoient. Spankau Général des Autrichiens fut battu en plusieurs rencontres; on le rendit responsable des fautes de la fortune & il fut rappellé: Kops prit sa place, & ne la remplit pas mieux: Wourmb succéda à celui-ci. Les Polonois, les Transilvains accoururent encore, pour ravager la Hongrie, sous prétexte de la défendre. Enfin les Transilvains s'unirent aux Hongrois & Tekeli se mit à leur tête (2); il étoit jeune, impétueux, avide de gloire, il fit tous ses efforts pour attirer le temporiseur Wourmb au combat; celui-ci vouloit détruire les révoltés en détail, & craignoit de compromettre dans une action décisive l'honneur des armes Impériales: sa prudence fut blâmée à Vienne, & le Comte de Leslé partit pour le remplacer; il ne fut pas plus heureux: il divisa son armée en trois corps, qui furent taillés en pieces les uns après les autres. Tekeli triomphoit; mais féroce dans sa victoire, il n'épargnoit ni les Autrichiens, ni même les Hongrois; &, tout en ravageant sa patrie, tout en massacrant les Catholiques, il faisoit porter devant lui une enseigne sur laquelle on lisoit ces mots, *Comes Tekeli qui pro Deo & Patriâ pugnat.* La cour de Vienne se vit réduite à traiter avec lui; & pour comble d'humiliation, ses propositions furent rejettées, & les mécontens parlerent en maîtres: Léopold essaya de leur rendre Tekeli suspect; il y réussit un moment, mais bien-

Tekeli triomphe à la tête des Rebelles. 1678.

Il est proclamé Roi. 1680.

(1) *Grand Théâtre Historique, partie V, période II. Chap.* I. — *Vie de Ruiter.* — *Mémoires du temps.* (2) *Révol. de Hongr.* — *Hist. de l'Emp. Otto.* — *Hist. de Polog.* — *Hist. de Sobieski.* — *Vie d'Emeric Tekeli.* — *Mém. du Comte Bethléem Niclos.* — *Wagner. vita Leopold.*

bientôt la conduite du Comte dissipa leurs soupçons; ils le proclamerent Roi de Hongrie, dans le temps même où l'Impératrice Anne Marie Josephe de Neubourg étoit couronnée Reine de Hongrie. Tekeli s'unit à la Princesse veuve de Ragotsky, à qui les habitans de Bude rendirent les mêmes hommages, que l'Impératrice recevoit dans Oedenbourg; il fit battre monnoye; se contentant d'y faire mettre son portrait avec ces mots: *Emericus Comes Tekeli, Princeps, ac partium regni Hungariæ Dominus*; de l'autre côté on lisoit *pro Deo & Patriâ*.

Hist. de Hongrie, 1576-1705.

Il est proclamé Roi. 1680.

Le traité de Nimegue avoit rendu la paix à l'Europe, & à Léopold ses forces, jusqu'alors divisées: il les réunit toutes contre les Turcs & les Hongrois & n'en fut pas plus heureux: Tekeli courut de conquêtes en conquêtes, le Sultan entra en Hongrie à la tête de trois cens mille hommes, il en détacha cent mille, qui, sous la conduite du Visir, pénétrerent dans l'Autriche & parurent sous les murs de Vienne: on avoit déja démoli les Fauxbourgs, cruelle précaution, qu'on prenoit à la hâte, toutes les fois qu'un bruit faux ou véritable annonçoit l'approche des Turcs; le Duc de Lorraine fit de vains efforts pour ranimer les troupes, il ne put empêcher les Turcs d'investir cette capitale (1); déja l'artillerie avoit fait écrouler une partie des murs, déja la flame avoit dévoré des quartiers presque entiers; Vienne étoit aux abois, lorsque Sobieski parut, triompha, & délivra la ville, Léopold le reçut avec plus de froideur & d'orgueil, que deux ennemis n'en apportent dans une conférence, & le héros Polonois s'en retourna avec la gloire d'avoir servi un ingrat; la conquête de Strigonie fut le fruit de sa victoire. Tekeli effrayé demanda la paix & essuya un refus: l'Empereur offrit une amnistie à ses soldats; ils la rejetterent: il convoqua des Dietes; on ne s'y rendit pas: enfin la *Sainte Union* fut conclue entre le Pape, la République de Venise, Léopold, & le Roi de Pologne, qui fut assez grand pour oublier les outrages de l'Empereur: mais si l'intelligence regnoit entre ces Puissances, des tracasseries de cour, de basses jalousies divisoient les Ministres de Léopold & ses Généraux; le Conseil Autrichien traversa les opérations du Duc de Lorraine, & laissa son armée sans vivres & sans argent, de maniere qu'au siege de Bude on vit la disette dans le camp, & l'abondance dans la ville: malgré tant d'obstacles, le héros Lorrain remporta quelques victoires, fit quelques conquêtes, & triompha également des ennemis de l'Empire, & des siens.

1683.

Sobieski délivre Vienne attaquée par les Turcs. 1684.

Ligue contre les Turcs.

1685.

Le Sultan irrité accusa Tekeli du malheur de ses armes, & le fit jetter dans un cachot: il en sortit pour voler aux combats; son retour réveilla les espérances & l'audace des mécontens; la révolte devint générale. Léopold extrême dans sa vengeance, en confia le soin à des bourreaux impitoyables: dans toutes les villes dont les Autrichiens s'emparerent, on ne vit que des échaffauts, des gibets, des buchers. Eperies fut le principal théatre de ces horreurs, dont on ne trouve d'exemples que dans l'histoire des Néron, des Christiern II, & des Inquisiteurs: ,, on voyoit (2) dans

Célebre théatre d'Eperies.

(1) *Volckern. Diar. obsid. Viennæ.* — (2) *Révol. de Hongr. T. I.*

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705.

„ cette ville une trentaine de gens habillés de verd, tous bourreaux, ou „ valets de bourreaux, destinés & employés à donner la question, à dé- „ capiter, à rouer, & à écarteler: les Reitres & les Dragons couroient „ le pays pour chercher des personnes de condition, tant Catholiques „ que Protestans; on les enlevoit les uns dans une église, les autres dans „ leurs maisons, à la chasse & partout où on les trouvoit". Le Comte de Caraffa étoit à la tête du conseil sanguinaire, qui dictoit ces arrêts exécrables: la fortune l'avoit élevé au rang de Ministre & de Général, mais la nature sembloit l'avoir destiné aux fonctions de bourreau; féroce de sang froid, incapable de pitié, ne connoissant d'autre plaisir que celui de voir couler le sang, il arrêtoit les lettres & les émissaires de ceux qui écrivoient à Léopold, pour implorer sa clémence: il avoit fait pour ces exécutions dresser un théatre, où il étoit digne en effet de figurer.

Soins politiques de l'Abbé de Polignac. 1693.

Cependant l'Abbé de Polignac s'efforçoit de détacher Sobieski de la *Sainte Union*: ce Prince n'ignoroit pas, combien les caresses de la cour de Vienne étoient perfides; mais il avoit donné sa foi, & pendant longtems il résista à l'éloquence de l'Ambassadeur François, & aux conseils de la Reine: Polignac entretenoit une correspondance secrete avec Tekeli, avec la Porte, & avec le Kam des Tartares: l'Abbé Révérend qui jouoit le rôle d'un espion, quoiqu'il fût appellé par la nature à jouer le personnage d'un Ambassadeur, étoit son émissaire en Hongrie, & malgré la trahison d'un Sicule confident de l'un & de l'autre, le génie de Polignac influa toujours sur les affaires de Hongrie: ce fut lui qui découvrit au Sultan la perfidie du Vaivode de Moldavie, qui avoit rendu à l'Empereur un hommage secret, & qui devoit se déclarer son vassal, lorsqu'il pourroit le faire impunément; il fut déposé, & la Porte, docile aux conseils du Ministre François, éleva Tekeli au rang, dont celui-ci venoit de descendre. Tekeli sçut profiter des avantages que lui donnoit sa nouvelle dignité; il triompha des Impériaux dans plusieurs rencontres: son exemple anima les Turcs: le Comte Veterani tomba entre leurs mains, & le corps qu'il commandoit, fut taillé en pieces; mais la bataille de Zenta leur fit perdre le fruit de tant de succès; le Prince Eugene reçut de Vienne une défense de combattre, combattit, fut vainqueur, & retourna à la cour où l'Empereur ne voulut pas lui parler, & les Ministres demanderent qu'on lui fit son procès; on lui ôta son épée, ses amis tremblerent pour sa tête; cependant le libérateur de l'Empire fut renvoyé absous, & le traité de Carlowitz rendit la Transilvanie, l'Esclavonie & toute la Hongrie en deçà de la Save à Léopold, qui sauvé deux fois par Sobieski, & par Eugene, avoit traité l'un avec hauteur & l'autre avec dureté.

1699.

Tekeli après avoir regné sur la Hongrie & la Moldavie, après avoir commandé des armées, alla vivre obscur en Turquie, & fut remplacé par un homme, qui, après avoir été comblé des même honneurs, après avoir rempli, comme lui, l'Europe de son nom, devoit finir ses jours dans une retraite également ignorée. C'étoit François de Velsoë Vadas, Prince de Ragotsky, fils du dernier Prince de Ragotsky, & d'Helene de Serin, fille de ce Comte de Serin, dont la tête avoit tombé sous le fer.

d'un bourreau (1): il avoit été élevé à Vienne; les efforts qu'on avoit faits pour étouffer en lui le germe des talens, avoient produit un effet tout contraire; ils avoient rendu fon ame plus avide de connoiffances: on prétendit qu'on avoit tenté plufieurs fois de l'empoifonner, & que le confeil Autrichien avoit placé auprès de lui un perfide ami, qui devoit l'exciter à la révolte, afin d'offrir à l'Empereur un prétexte pour lui faire trancher la tête. Ragotsky avoit autant de talens & plus de vertus que Tekeli: comme lui, il étoit capable de vaincre; mais il étoit incapable d'abufer de la victoire; terrible contre un ennemi armé, il étoit doux & humain pour l'utile laboureur, & le paifible bourgeois: Tekeli afpiroit à regner fur fa patrie; Ragotsky n'afpiroit qu'à la défendre & à l'affranchir: l'un étoit un Prince ambitieux, l'autre un zélé citoyen: le premier fe fut ligué avec l'Autriche, fi elle lui eut promis une couronne; le fecond ne fongeoit qu'à venger fon ayeul & fa patrie, & l'offre d'un fceptre n'eut pas retenu fon reffentiment contre les perfécuteurs de fa famille: Tekeli enfin fut un homme célebre, & Ragotsky un grand homme. Déja il avoit conçu des projets de révolte: il les avoit confiés au Baron de Sirmay, au Comte de Bercheny, tous deux dignes d'être fes confidens, & Longueval, qui vendit fes fecrets à l'Empereur: Ragotsky fut arrêté; Bercheny s'enfuit; Sirmay fut jetté dans un cachot. La Pologne avoit été l'azyle de Bercheny, il avoit confié à quelques courtifans Polonois le deffein dont il s'occupoit, de brifer les chaines de fes deux amis, & celles de fa patrie; on lui fit des promeffes féduifantes, mais on le trahit: il partit: un officier Allemand l'accompagnoit; celui ci, au milieu d'un bois, lui dit *je vous arrête;* Bercheny répond par un coup de piftolet, faute fur un cheval, effuye une décharge de l'efcorte, revient à Warfovie, & fe cache chez les Miffionnaires François.

Hift. de Hongrie, 1576-1705.

Parallele de François de Ragotsky & de Tekeli.

Cependant Ragotsky étoit à Neuftadt, devant des juges, fes ennemis, & nommés par fon ennemi: foit qu'il eût fçu les confondre, foit que l'horreur que le *Théatre d'Eperies* avoit fufcitée contre Léopold, lui infpirât des fentimens moins féroces, on fe contenta de déclarer Ragotsky coupable de Leze-Majefté & de le condamner à une prifon perpétuelle: un officier nommé Leiman fut choifi pour veiller à la garde de cet important prifonnier; il aimoit le beau fexe, penchant excufable dans tout homme; il aimoit le vin, défaut pardonnable à un Allemand. La Princeffe, époufe de Ragotsky, étoit jeune & belle; elle envoya fon portrait au fenfible gardien, & lui demanda une entrevue avec fon époux: il exigea qu'elle parût fous des habits de payfanne; elle vint: cet habit même rendoit fes charmes plus piquants, & Leiman trouva le modele plus enchanteur encore que le portrait: la Princeffe pleura; elle parut plus belle encore; Leiman ému, confentit à l'évafion de fon prifonnier; mais, tandis que le Prince s'enfuyoit, il fut arrêté par fes propres foldats & condamné à perdre la tête, pour expier une faute, que fes juges auroient peut-être commife comme lui. Ragotsky courut à Warfovie: après le bonheur de recouvrer fa liberté, le plaifir le plus doux qu'il put goû-

Ragotsky eft condamné à une prifon perpétuelle & s'évade.

(1) *Mémoires de François Ragotsky.— Hiftoire intéreffante ou relation des guerres du Nord & de Hongrie.*

SECT. IV. *Hist.* de Hongrie, 1576-1705.

ter, étoit de retrouver fon ami. La Palatine de Betz leur donna pour azyle une de fes terres; ce fut de là qu'ils négocierent avec la France, avec la Porte, & les mécontens de Hongrie: ceux-ci ne diffimulerent pas longtems le défir qu'ils avoient de recouvrer leur antique indépendance, d'anéantir les traités qu'ils avoient fignés, furtout ceux par lefquels ils avoient reconnu la puiffance *abfolue* de Léopold, & le droit d'hérédité de fa famille fur la couronne de Hongrie: lorfque le nombre des féditieux put animer leur confiance, Ragotsky parut, & fa préfence en accrut la multitude. Il répandit un manifefte, dans lequel il rappelloit aux Hongrois, quelle avoit été la fplendeur de leur patrie, lorfqu'elle jouiffoit du droit de fe choifir un Maître dans fon fein; combien fa décadence avoit été rapide depuis que la Maifon d'Autriche avoit porté fur la couronne une main ambitieufe; que toutes les dignités étoient devenues la proye des Allemands, qu'on avoit aboli celle du Palatin, qui étoit l'égide du peuple contre la tyrannie; que toutes les prérogatives de la nobleffe avoient été enfreintes; que les garnifons Allemandes gardoient les villes, comme fi la nation n'avoit pas affez de courage pour fe garder elle même; que Léopold jaloux de faire obferver tous les articles des traités qui lui étoient avantageux, violoit fans fcrupule tous ceux qui étoient avantageux aux Hongrois; qu'enfin ce Monarque avoit fait d'un peuple libre un peuple efclave, & que fes Miniftres, dont il autorifoit les violences, l'avoient furpaffé en cruauté. Il invitoit les Hongrois à s'unir à lui pour la défenfe commune; une foule de payfans fe raffembla fous fes drapeaux: une troupe de brigands vint lui offrir fes fervices; les premiers étoient fans expérience, les autres fans docilité, tous étoient mal armés: mais Ragotsky n'avoit pas le choix des foldats; il les anima par fes difcours, &, pour leur infpirer de la confiance, il affecta de ne pas douter lui même du fuccès; cependant il fe tint longtems retranché dans les montagnes: on y vit accourir de toutes parts, des femmes qui lui amenoient leurs enfans à peine adolefcens, & qui leur ordonnoient de mourir fous les drapeaux de Ragotsky; des vieillards, qui avant de mourir vouloient voir le héros qui alloit venger la Hongrie; tous apportoient des vivres, & prodiguoient aux foldats leur propre fubfiftance: il craignoit bientôt de laiffer appercevoir fes allarmes, s'il ne defcendoit dans la plaine; il s'avança vers Munkats: prêt à être invefti par des troupes Impériales, il fit fa retraite en grand homme; un bruit courut qu'il avoit été tué; il fut témoin lui même du deuil que cette fauffe nouvelle répandit dans la Hongrie; il vit des habitans de la campagne accourir, les cheveux épars, les larmes aux yeux, criant, gémiffant, lui demander à lui même, fi Ragotsky n'étoit plus, fi le malheur de la Hongrie étoit certain? Il les défabufa, & pourfuivit fa marche jufques fur les frontieres de la Pologne: peu à peu fa troupe fe groffit; les payfans s'aguerrirent: des troupes difciplinées vinrent leur donner l'exemple de la valeur & de la docilité; il eut enfin une armée, & s'empara de Kalo, de Somlio, d'Olaffy, de Zathmar, & toute la Nobleffe du Comté de Zambolic lui rendit hommage.

Il reparoit en Hongrie.

Il prend les armes. 1703.

Le grand Sobiesky n'étoit plus. Fréderic Augufte II lui avoit fuccédé, & s'étoit vu renverfé du trône par l'Alexandre du Nord, dont il avoit mé-

prisé la jeunesse: le sceptre étoit dans la main de Charles XII; il balançoit incertain à qui il feroit présent de sa conquête; différentes factions vouloient en disposer: le Cardinal Primat, & le grand Maréchal Lubomirsky offrirent la couronne à Ragotsky; il s'en montra digne en la refusant: il préféra aux honneurs de la Royauté, la gloire de délivrer sa patrie; il ajouta qu'il ne demandoit point un trône à Charles XII, mais des secours pour briser les chaines des Hongrois: la vengeance emporta ce héros dans d'autres climats; & Ragotsky demeura sans alliés, réduit aux seules ressources, qu'il pouvoit trouver dans son propre génie & dans l'enthousiasme patriotique des Hongrois: les conquêtes de Scépuse, & de Tokai montrerent assez qu'il se suffisoit à lui même; la plupart des Comtés de Hongrie lui rendirent hommage; plusieurs garnisons Allemandes furent ou chassées ou massacrées par les habitans: Agria fit une vigoureuse défense, & Ragotsky fut flatté en secret de ces obstacles, qui accoutumoient ses troupes à la guerre des sieges. La Diete d'Albe-Jule le proclama Prince de Transilvanie; les habitans de cette contrée accoururent sous ses drapeaux & la prise de Neuhausel, celle de Strigonie signalerent leur arrivée. Cependant, au milieu de ces triomphes, les mécontens séduits par les émissaires de Hollande & d'Angleterre qui vouloient pacifier la Hongrie, pour réunir contre Louis XIV toutes les forces de l'Empire, envoyerent des députés à Vienne; on leur promit tout ce qu'ils ne demandoient pas; on leur refusa tout ce qu'ils demandoient; & la négociation fut rompue. Ragotsky apprit dès cet instant à connoître l'inconstance du peuple; mais sa résolution étoit immuable, & il trouvoit de la grandeur à servir des hommes peu dignes de son zele. Enfin le Marquis Desalleurs arriva, & fut reçu en qualité d'Ambassadeur de Louis XIV dans une audience publique: sa présence ranima tous les courages; les officiers & soldats un peu riches déclarerent qu'ils ne vouloient plus de solde, & qu'ils se chargeoient de la subsistance de ceux qui étoient pauvres: les marchands accepterent une monnoye de cuivre, dont la valeur intrinseque n'étoit pas d'un pour soixante. Sur ces entrefaites, Léopold mourut & Joseph son fils lui succéda à l'Empire.

Hist. de Hongrie, 1576-1705.

Il refuse la couronne de Pologne.

1705.

SECTION V.

Contenant les Evénemens qui ont illustré les Regnes de Joseph, de Charles VI & de Marie Thérése.

Les premiers jours du regne de Joseph furent marqués par des victoires. Ragotsky vit son armée détruite en détail par les combats, par les maladies, par l'indigence, par la désertion; il ne lui restoit plus qu'un corps de nobles, plus braves qu'habiles, qui sçavoient mourir, & qui ne sçavoient pas vaincre; ils étoient suivis de quelques vassaux, qui leur étoient demeurés fideles, mais qui ne comptant plus sur la victoire ne cherchoient qu'une belle mort. Ragotsky préféroit l'honneur de s'ensévelir avec eux sous les ruines de la Monarchie, aux offres magnifiques de

Sect. V. *Hist.* de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

Situation facheuse de Ragotsky.

SECT. V. *Hist.* de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

Pierre I, Empereur de Russie, qui vouloit à son tour placer la couronne de Pologne sur sa tête; il répondit qu'il combattoit pour la liberté des élections en Hongrie, & qu'il ne devoit pas porter atteinte à cette même liberté en Pologne; que c'étoit aux Polonois à faire un choix, non aux Russes à le leur dicter: il paroît que Bercheny ne se fut pas immortalisé par un refus aussi héroïque, si on lui eut fait la même proposition; il laissoit appercevoir ses desseins ambitieux: l'ami de Ragotsky étoit devenu son rival; jaloux de l'amour des soldats, il s'efforçoit de les gagner par des largesses politiques: cette mésintelligence fut la cause de la défaite des mécontens à Transchin. Toute la basse Hongrie rentra sous la domination Autrichienne; pendant trois ans entiers Ragotsky, toujours combattant, toujours vaincu, mais toujours indomptable, tantôt presque seul dans son camp, tantôt suivi de quelques soldats que sa constance attiroit sous ses drapeaux, & qui les quittoient quelques jours après, soutint, sans ressources, une guerre désastreuse: Joseph lui offrit une amnistie, son amitié, des honneurs, des biens; il refusa tout, soit que des présens offerts par une main Autrichienne lui fussent suspects, soit qu'il ne voulût point demeurer dans le sein d'une patrie esclave; il se retira avec Bercheny & quelques autres confédérés en Turquie, où le Visir leur donna un azyle.

Il refuse une seconde fois la couronne de Pologne.

1707.

1708.

1710.

Traité de l'Empereur avec les mécontens.

Karoli à la tête du reste de la faction signa un traité, par lequel 1°. l'Empereur consentoit à rendre à Ragotsky ses enfans & tous ses biens, si, dans les trois semaines, il lui rendoit hommage comme au légitime Roi de Hongrie. 2°. S. M. I. accordoit la même grace à tous les seigneurs ou prélats, à tous les officiers d'un rang inférieur, qui, dans le même terme, auroient rempli cette condition; elle conservoit même la liberté aux soldats *Serfs* à qui Ragotsky l'avoit accordée pour quelque belle action. 3°. L'Empereur prenoit encore sous sa protection les veuves & les orphelins des rebelles tués dans les combats; & ceux, au profit desquels leurs biens avoient été confisqués, étoient tenus de leur restituer, non les fruits, mais le fonds. 4°. L'exercice de la Religion Protestante étoit maintenu en Hongrie & en Transilvanie. 5°. Quant aux charges & dignités que les rebelles possédoient avant leur rebellion, ils ne pouvoient les obtenir que de la bienveillance de l'Empereur, qui pouvoit les leur refuser: les privileges des villes des Jaziges, des Cumans, & des villes Haidonicales étoient rétablis. 6°. Les Hongrois prisonniers participoient aussi à l'amnistie générale. 7°. Les dommages respectifs faits depuis la derniere trêve devoient être réparés. 8°. L'amnistie générale devoit comprendre toutes les classes des citoyens, être publiée dans tous les Comtés, & écrite dans le style le plus clair, dans les termes les plus étendus, sans restriction & sans réticence. 9°. Joseph juroit de conserver les privileges, immunités, prérogatives du Royaume de Hongrie & de la Transilvanie. 10°. Il permettoit à chaque noble de proposer ses griefs à la prochaine Diete, & promettoit de ne donner les charges qu'aux Regnicoles.

Serment que les mécontens furent obligés de prononcer.

Enfin on força les mécontens à signer une formule de serment connue en ces termes: „ Je jure par le Dieu vivant, Créateur du ciel & de la terre, „ vu l'amnistie de vie & de biens que S. M. I. & R. accorde, par un „ excès de clémence, à tous ceux qui se sont trouvés engagés dans la

„ derniere révolte, en vertu du plein pouvoir dont elle a revêtu son Excellence très illustre M. le Comte Palphi, Comte d'Erdod, son Maréchal de camp Général, vu sa déclaration sur ce sujet, & la promesse qu'elle fait, tant pour elle que pour ses successeurs, de maintenir religieusement les loix, droits, & libertés, tant dans les affaires publiques, que dans les ecclésiastiques des religions, reçues, approuvées, ou tolérées, enfin vu l'offre que S. M. fait de ratifier ce que son Plénipotentiaire a accordé; que je serai toujours fidele jusqu'à mon dernier soupir à S. M. I. & R. & à son légitime successeur dans ce Royaume, & de ne rien faire à l'encontre ni directement ni indirectement, ni de mon propre mouvement ni à la persuasion d'autrui; mais que je m'acquiterai bien & de bon cœur, réellement & de fait, avec sincérité & sans déguisement, de tous les devoirs auxquels cet hommage m'oblige, ou m'obligera: & je le jure ainsi, je le promets & m'oblige religieusement & avec une fidélité inviolable, par les saints Evangiles, comme je souhaite que la très sainte & très adorable Trinité me soit favorable."

Hist. de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

1711.

Ainsi tous les troubles furent pacifiés; mais sur ces entrefaites Joseph mourut, & ne jouit pas du calme que la retraite de Ragotsky laissoit à son autorité: sa mort fut suivie d'un interregne de six mois; l'Impératrice Eléonore Magdelaine, sa mere, prit en main la Régence des Royaumes de Bohême & de Hongrie, jusqu'à ce que les murmures qu'excitoit le testament de Joseph fussent appaisés; ce Prince avoit adopté ce principe sage, que toute famille qui se divise s'affoiblit, que l'amitié qui regne à peine entre des freres couronnés, est presque éteinte entre les neveux, que l'intérêt commence à armer la troisieme génération elle même, & qu'il est probable que dans la quatrieme on verra des animosités, des jalousies, comme entre les Princes qui ne sont point unis par les liens du sang: d'après ce principe il déclara ses Etats indivisibles, & les légua tous à l'Archiduc Charles. Ce systême, qui depuis fut suivi par ce même Charles VI, est le fondement de la puissance Autrichienne, qui auroit succombé sous les efforts de la Maison de Bourbon, si cette Auguste famille avoit pu suivre ces mêmes dispositions; un seul fait suffira pour faire connoître combien la prévoyance de Joseph étoit sage, & combien on doit peu compter sur les liens du sang entre les Puissances. Louis XV à peine sorti du berceau, pour monter sur le trône, déclara la guerre au Roi d'Espagne son oncle. Enfin Charles qui n'avoit pu faire casser le testament de Charles II, sçut maintenir celui de Joseph; il réunit sur sa tête toutes les couronnes de cet Empereur; la Diete le proclama, l'Autriche le reçut, la Hongrie le reconnut, la Bohême lui rendit hommage, & tous les petits Etats que Joseph avoit possédés suivirent cet exemple. Sa bienfaisance le fit adorer, son économie le rendit redoutable; il l'étoit déja par ses talens militaires; il fut couronné dans Presbourg le 22 Mai 1712: du fonds de la Turquie, Ragotsky & Bercheny protesterent contre le couronnement de Charles, mais leurs manifestes trouverent à peine des lecteurs; la nation vit avec plaisir, que, fidele à ses sermens, il remettoit le gouvernement dans des mains Hongroises: il nomma *Conseillers in-*

Charles est reconnu malgré les oppositions des mécontens expatriés.

1712.

SECT. V. *Hist.* de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

times l'Archevêque de Colocza, & les Comtes Erdod & Palphi; & Chambellans, les Comtes Keri, Badiani, Zichi, Zobor, & Draskowits; l'année suivante le Comte Palphi succéda au Comte Esterhasi dans la charge de Palatin & la nation se consola d'avoir perdu le droit d'élire son Roi, en voyant qu'on lui rendoit la liberté d'élire un officier, dont l'autorité servoit de frein au pouvoir monarchique.

1713. *Sage gouvernement de ce Prince.* 1714.

Charles VI caressoit les Hongrois: sa bienfaisance prévenoit leurs désirs; la Noblesse Hongroise recevoit à sa cour l'accueil le plus flatteur; son nom étoit respecté dans toutes les villes; celui de Ragotsky étoit oublié: mais l'Empereur n'étoit point séduit par ce calme apparent; cette révolution lui sembloit trop merveilleuse pour être durable: la plus légere étincelle pouvoit rallumer le feu de la révolte: tant que la puissance Ottomane n'étoit point abattue, les émissaires de la Porte pouvoient indisposer les esprits contre la Maison d'Autriche, réveiller une haine mal éteinte, & ramener Ragotsky encore prêt à combattre, & capable de vaincre; il résolut donc de déclarer la guerre aux Turcs, & envoya contre eux le héros qui les avoit déja vaincus. Eugene eut un pouvoir illimité; & Charles ne voulut point que la jalousie de ses Ministres donnât des entraves au génie de ce grand homme: les Hongrois se trouverent réunis sous les mêmes tentes avec ces Autrichiens autrefois leurs ennemis; une noble émulation animoit les uns & les autres; Eugene sçut profiter de cette ardeur, & la plaine de Peterwaradin fut le théatre d'une victoire, dont les Hongrois partagerent l'honneur. Les vainqueurs s'avancerent vers Temeswar & l'investirent; trente mille infidelles accoururent au secours de la place; Eugene voulut s'attacher les Hongrois par une preuve d'estime & de confiance; il les envoya contre cette armée; ils revinrent triomphans, chargés de riches dépouilles, & laissant quatre mille morts sur le champ de bataille: au bruit de cette victoire Temeswar ouvrit ses portes; la gloire de cette célebre campagne étoit dûe principalement aux Hongrois, & la Maison d'Autriche reconnut, que, pour enflamer leur zele, & affermir leur obéissance, il suffisoit de mériter l'un & l'autre par la modération & la justice.

Succès d'Eugene contre les Turcs. 1716.

1717. Les Hongrois ne furent pas moins utiles l'année suivante, la conquête de Belgrade, & la victoire qu'Eugene remporta sous les murs de cette ville furent en partie leur ouvrage: les Turcs n'oserent pas tenter une
1718. nouvelle campagne; & par le traité de Passarowitz, la Porte céda à l'Empereur Charles VI la Servie, Belgrade & Temeswar: les limites de la Moldavie, de la Valachie, de la Croatie, furent réglés à l'avantage de la Maison d'Autriche: les mécontens, qui avoient cherché un azyle en Turquie, obtinrent la liberté d'y rester: Charles donna aux deux fils de Ragotsky des fiefs dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Cependant quelques années après, on entendit retentir dans la Hongrie le nom de Ragotsky; on vit fermenter quelques germes de sédition: à Vienne on accusa le Prince Transilvain, d'avoir des bords de la Marmara conduit cette trame: cette conjecture étoit sans vraisemblance; mais l'Empereur irrité reprit la sévere politique de ses prédécesseurs, & devint cruel comme eux; soixante & douze complices de ces projets séditieux furent

Sévérité de Charles VI. 1723.

furent écartelés: on vit leurs membres exposés dans les principales villes de Hongrie; le reste fut décapité ou condamné aux travaux publics, & la nation partagée entre l'indignation, la terreur & la pitié, se souvint du *Théatre d'Eperies.* A ce massacre succéderent des troubles de Religion: les Protestans persécutés réclamoient la tolérance qu'on leur avoit promise. En voulant les forcer au silence, on redoubla leurs clameurs, on craignit que Ragotsky à la faveur de ces discordes ne rentrât à main armée dans la Hongrie, lorsque la nouvelle de sa mort calma les allarmes de la cour de Vienne. Ce Prince citoyen, quitta ses biens, ses honneurs, sans regret, & ne pleura que sur sa patrie: il ne rougit point de son indigence, parce qu'elle étoit l'effet de sa vertu; le refus d'une couronne impose silence à la calomnie, & ne permet pas de douter de son désintéressement: s'il fut le César de la Hongrie par ses talens militaires, & par la beauté de son génie, il en fut le Caton par la pureté de ses mœurs, par l'inflexibilité de son caractere. On le craignoit à Vienne, on l'estimoit à Versailles, on l'adora dans sa patrie, on le respecta chez les Turcs, & la postérité qui ne juge point les hommes par leur succès, mais par leur mérite, a rendu à sa mémoire l'hommage qu'on doit à la vertu malheureuse. Si la Maison d'Autriche se vit délivrée de son ennemi le plus redoutable, elle perdit en même tems son plus ferme appui; Eugene mourut: c'étoit le seul Général des Autrichiens qui eut sçu se concilier l'affection des Hongrois, leur faire chérir ses ordres, & s'en faire obéir, sans employer contre eux l'appareil des supplices.

Hist. de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

Mort de Ragotsky. 1735.

1737.

Le Comte de Seckendorf, brave soldat, mais digne tout au plus de servir sous Eugene, lui succéda dans le commandement: il eut contre lui la fortune, la défiance des troupes, & sa propre ignorance; il essuya des échecs, fut rappellé, & se lava du crime de trahison dont on l'accusoit: Doxat qui pouvoit soutenir un siege dans Nissa & qui livra lâchement la ville aux Turcs, fut condamné à perdre la tête; les Officiers de la Garnison furent dégradés; & toute la ville de Vienne répéta ce mot célebre de Charles VI, *la fortune de l'Empire est morte avec Eugene.* On changea de Généraux, mais non pas de fortune; après bien des défaites la foible victoire de Panzova ne fut qu'un léger avantage, il y avoit de quoi relever l'orgueil Autrichien, mais non pas de quoi rétablir la puissance de cette Maison: les Généraux autrefois ligués contre Eugene, étoient divisés entre eux; & leur mutuelle jalousie accrut des malheurs, que leur peu d'expérience auroit toujours rendus inévitables. A Vienne on désiroit la paix; on chercha un négociateur, & l'on ne fut pas plus heureux que dans le choix des Généraux: le Comte de Neuperg signa imprudemment des préliminaires ignominieux; il consentoit à la restitution de la citadelle de Belgrade, à la démolition des remparts de la ville, à la cession de la Servie & de la Walachie Autrichienne, de l'isle & du fort d'Orsowa, à la destruction de plusieurs forteresses, qui couvroient les frontieres de la Hongrie. Charles désavoua d'abord son Ministre; mais les malheurs de la guerre le forcerent à ratifier ce traité fatal, dont il devoit plutôt accuser ses Généraux que son Ambassadeur.

1739.

Mauvaise negociation.

Charles mourut peu de tems après avec la douleur de voir sa gloire flé-

Mort de Charles VI. 1740.

SECT. V. *Hist.* de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

trie, heureux s'il fût mort en même tems qu'Eugene! La célébre Pragmatique Sanction Caroline, qui avoit causé tant de troubles dans l'Empire, & qui enfin avoit été adoptée par la Diete, assuroit à Marie Thérese sa fille la possession indivisible de tous ses Etats; cette Princesse sçavoit déja l'art de gouverner dans un âge où l'on est à peine capable de l'étudier; comme elle sentoit, que son sexe ne lui permettoit pas d'exercer dans le Corps Germanique la voix Electorale de Bohéme, elle conféra au Grand Duc François de Lorraine son époux le titre de Corégent. Bientôt l'Electeur de Baviere, les Rois de France, de Prusse, de Sardaigne, de Pologne, se liguerent pour partager cet immense héritage, & l'on crut voir l'instant où la Maison d'Autriche, ce Colosse qui depuis tant de siecles pesoit sur l'Europe, alloit s'écrouler, & enrichir de ses débris tant de Puissances, qu'il avoit appauvries. Nous ne retracerons point ici un tableau que nous avons déja offert aux yeux du Lecteur dans l'Histoire d'Allemagne; nous ne rappellerons que les événemens, où les Hongrois figurerent tantôt comme acteurs, tantôt comme victimes. Déja le Roi de Prusse avoit conquis la Silésie, & d'autres ennemis s'avançoient vers la Bohême: les Hongrois voyoient le moment où cette Maison si longtems fatale à leur liberté alloit être accablée par leurs ennemis, où leurs chaînes alloient tomber d'elles mêmes, sans qu'ils fissent effort pour les rompre; où ils pouvoient recouvrer le droit d'élire leurs Souverains, exclure à jamais les étrangers de leur trône, rétablir les anciennes loix ou s'en donner de nouvelles, porter les derniers coups à la Maison d'Autriche & lui rendre avec usure tous les maux qu'elle leur avoit faits: toute l'Europe croyoit qu'ils alloient venger tant d'outrages accumulés depuis tant de siecles, refuser à Marie Thérese l'entrée du Royaume, & la poursuivre elle même jusqu'au centre de l'Autriche; toute l'Europe se trompoit. On connoissoit les malheurs des Hongrois; mais on ne connoissoit pas leur caractere: cette nation, à qui les loix de l'honneur sont plus cheres encore, que celles de Saint Etienne & de Saint Ladislas, résiste à un ennemi puissant, & tend une main secourable à un ennemi foible, qui va succomber; les Députés allerent à Vienne, prier Marie Thérese à venir recevoir la couronne des mains de cette Noblesse qui, sous le regne de Charles VI, avoit rejetté hautement la *succession féminine* (1). Cette Princesse se rendit à Presbourg, où elle fut couronnée, au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joye & d'amour: elle jura à la face des autels (2) „ de maintenir les immunités & les privileges de la Monarchie, de ne point emporter la couronne hors du Royaume, de ne point conférer les charges & les dignités aux étrangers, d'observer le décret d'André II, excepté cependant l'Article trente unieme", *qui permet aux Hongrois de prendre les armes contre leur Souverain pour la défense de leurs loix fondamentales, sans pouvoir être traités de rebelles.* Elle retourna en Autriche; mais ce ne fut que pour être témoin du désastre de ses armées, de la défection de ses sujets, & des progrés de ses ennemis; ce fut alors que laissant son époux dans Vienne pour faire face à l'orage, elle chercha un asyle en Hongrie; l'his-

Marie Thérese.

Ligue contre cette Princesse. 1741.

Fidélité des Hongrois.

(1) *Descriptio rit. & solemn. coronat. Mar. Theres. in Reg. Hungar.* (2) *Diplom. Reg. in Script. rer. Hung. T. II.*

toire répétera à jamais cette scene touchante, ce moment où la Reine se presentant au milieu de la Noblesse assemblée, portant son fils dans ses bras, dit à tous ces Hongrois déja attendris par la noble douleur de leur Reine: „ trahie, persécutée, par mes alliés, par mes parens, par mes en- „ nemis, votre fidélité est ma seule ressource; je viens remettre dans vos „ bras la fille & le fils de vos Maîtres." Aussitôt tous les Nobles s'écrie- rent en tirant l'épée: *Mourons pour notre Roi Marie Thérése.*

Hist. de Hongrie, 1705. jusqu'à nos jours.

L'Election de Charles Albert à l'Empire ne changea point les sentimens des Hongrois pour leur Souveraine: la Noblesse prit les armes & se ran- gea sous ses drapeaux; douze mille Croates vinrent grossir cette armée; Marie Thérese promit la liberté à tous les Serfs qui embrasseroient sa dé- fense; les Pandours, les Tolpaks accoururent du fonds de l'Esclavonie; le Clergé même offrit de l'argent à la Reine. Le Roi de Prusse satisfait de la conquête de la Silésie, fit sa paix particuliere; Charles VII abandonné par ses Alliés traita aussi avec son ennemie, & abjura ses prétentions sur l'Autriche. Le théatre de la guerre fut transporté vers la Flandre; quel- ques Hongrois y combattirent confondus parmi les Autrichiens. Charles Albert mourut, indigent, délaissé, plus digne de compassion que le plus malheureux de ses sujets, & n'emportant chez les morts que le regret d'avoir préféré le titre d'Empereur, à ses possessions plus réelles qu'on avoit envahies: François lui succéda, Marie Thérese renversa tous les obstacles qui s'opposoient à l'élection de son époux; enfin le traité d'Aix la Chapelle rendit la paix à l'Europe; & les Hongrois qui avoient suivi les enseignes Autrichiennes vers les Pays-Bas, rentrerent dans leur patrie. Marie Thérese rappella les déserteurs, & aima mieux en faire d'utiles la- boureurs que de mauvais soldats; le commerce des Vins de Hongrie fut ouvert avec l'étranger, & l'on commença à reconnoître dans ce Royau- me, que l'exportation est la source de la richesse de l'Etat. Les Hongrois ont été forcés de convenir qu'aucun des Rois qu'ils avoient élus librement dans des siecles antérieurs n'avoit autant travaillé au bonheur public que Marie Thérese, &, lorsqu'ils se rappellent tous les orages, qu'avoit atti- rés sur leur patrie ce fantôme de liberté, dont leurs ayeux furent si ja- loux, ils ne peuvent se répentir d'avoir présenté généreusement à cette Princesse une couronne, qu'ils pouvoient lui arracher.

1742. 1743. 1745. 1748.

Nous n'ajouterons qu'un mot & finirons par là cette Histoire de Hon- grie, c'est que ce Royaume ayant toujours été considéré comme le bou- levard de l'Allemagne contre les Turcs, le Corps Germanique s'est en- gagé pour sa défense & que les Empereurs de la Maison d'Autriche ont plusieurs fois employé ce motif pour tirer de grosses sommes subsidiaires de l'Empire.

Fin de l'Histoire de Hongrie.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

HISTOIRE DU DUCHÉ DE SILÉSIE.

SECT. I. *Des divers Peuples qui ont habité anciennement la Siléſie; & ſon Hiſtoire juſques vers le milieu du XIIe ſiecle.*

SECT. I. *Hiſt.* de Siléſie, juſques à 1150.

C'EST une coutume généralement reçue par les Ecrivains de remonter à l'origine des Peuples dont ils veulent faire l'hiſtoire. Leurs recherches ſur cet objet ſont toujours pénibles & ſouvent inutiles; & en fouillant dans l'antiquité la plus reculée, ils prennent les moindres apparences de la vérité pour la vérité même & donnent leurs conjectures pour des certitudes. Bien loin de débrouiller ce cahos, ils ne font d'ordinaire qu'y répandre de nouvelles ténebres, dont il réſulte, qu'après avoir étalé un vain appareil d'érudition & avoir cité nombre de paſſages de divers Auteurs, tant anciens que modernes, ils laiſſent la queſtion indéciſe & ſont obligés de revenir au point d'où ils étoient partis. Les Hiſtoriographes de la Siléſie ont eu la même manie & leurs recherches le même ſort. Comme il eſt ſuffiſamment démontré que cette contrée a été anciennement habitée par les Sueves, ils ſe ſont donnés la torture pour découvrir leur origine: les uns les font venir de la Perſe, les autres des Gaules; d'autres encore prétendent qu'ils ſont deſcendus d'un débris de l'armée d'Alexandre le Grand. Le ſavant Rudbeck croit qu'ils ſont ſortis de la Scandinavie, & donne ce ſentiment pour inconteſtable; cependant toutes ces opinions ne ſont au fond que de pures conjectures, de ſimples probabilités qui n'ont que l'imagination pour baſe: l'on a beau feuilleter l'Hiſtoire & conſulter les inſcriptions, les médailles & autres monumens, l'on n'y trouve rien qui décide la queſtion; il y a pourtant quelques particularités qui rendent vraiſemblable le ſentiment de ceux qui

Des Sueves.

croient que les Sueves font defcendus des anciens Scythes, nation qui, au rapport de la plupart des hiſtoriens, a été la plus nombreufe & la plus puiſſante qui ait jamais exiſté en Europe (1).

Hiſt. de Siléſie, juſques à 1150.

L'étymologie du mot *Sueve* n'a pas moins exercé les Savans. Les uns le dérivent du mot Allemand *Schweben*, qui ſignifie *faire des courſes, des irruptions*, ou *mener une vie vagabonde;* d'autres font d'opinion qu'il vient d'un autre mot Allemand, *Schweif*, qui veut dire *Chevelure*, & qu'on doit en douter d'autant moins que tous les hiſtoriens conviennent que c'étoit la coutume de ce peuple d'avoir grand foin de fes cheveux & de les porter fort longs. La dénomination Latine, fous laquelle les Romains le déſignoient, eſt *Suivus*, *Suibus* ou *Suevus*. Quoiqu'il en foit de cette étymologie, il eſt certain, d'après les monumens les plus authentiques, que les Sueves formoient un Peuple nombreux, puiſſant & guerrier. Céfar dit dans fes Commentaires (2) qu'ils occupoient cent Cantons & qu'ils avoient coutume d'en faire fortir tous les ans cent mille hommes, bien armés & deſtinés à envahir les pays ennemis du voiſinage. Quand ils avoient du fuccès, ils s'en approprioient une contrée plus ou moins étendue, y établiſſoient des Colonies, la faifoient cultiver foigneufement & prenoient les mefures les plus efficaces pour fa défenfe. On remarque que durant un aſſez long efpace de tems, ils firent par préférence des irruptions fur les Provinces qui étoient fous la domination Romaine: lorfque la fortune ne fe déclaroit pas pour eux, ils quittoient brufquement la partie, rebrouſſoient chemin & rentroient dans leur pays. A leur retour un pareil nombre de Sueves fe préparoit à faire la campagne fuivante, chaque Canton étant obligé de fournir mille hommes. Ceux qui reſtoient dans leurs foyers avoient pour principale occupation la culture de la terre, en forte que ce peuple étoit accoutumé d'aller à la guerre tour à tour & de mener la charrue.

Ce que dit Tacite (3) du foin que ce peuple prit de fes cheveux, fait croire que les Sueves donnoient auſſi le ton à leurs voiſins par rapport au vêtement, comme de nos jours on veut bien le recevoir des François. Ils étoient alors en poſſeſſion d'un pays fort étendu, peut être même de la plus grande partie de la Germanie & ſi, fur la foi des anciens Hiſtoriens, l'on en veut fixer les confins, l'on trouve qu'ils habitoient les contrées qu'on nomme aujourd'hui la Siléſie, le Duché de Magdebourg, une partie de celui de Mecklenbourg, de la Principauté d'Anhalt, du Cercle Electoral de Saxe, la Marche de Brandebourg & le Marquifat de Luface, pays, tous ſitués fur la droite de l'Elbe. La nation étoit compofée de divers peuples, à peu près de la même maniere que l'eſt aujourd'hui la nation Allemande; le nom général fous lequel on la déſignoit étoit, comme on l'a dit, celui de *Sueves*; mais chacun des peuples entre lefquels elle étoit diviſée, avoit une dénomination particuliere qui le diſtinguoit des autres. Le nombre en étoit conſidérable & quelques écrivains le font monter à cinquante quatre. Cependant Tacite (4) qui, de tous les Auteurs anciens, connoiſſoit le mieux la Germanie, ne fait mention que de

(1) *Voyez notre Hiſtoire Tom. XIII. pag.* 609 *& ſuiv.* (2) *De Bello Gall.* (3) *De moribus Germanorum.* (4) *Ibidem.*

SECT. I. *Hist.* de Silésie, jusques à 1150.

vingt-neuf. Pour nous tenir dans les bornes du plan que nous nous sommes prescrits, nous ne traiterons point de chacun de ces peuples; nous ferons simplement quelques recherches sur celui qui anciennement occupoit les différentes contrées du pays qu'on nomme aujourd'hui Silésie.

Des Quades, des Gothiniens &c.

L'éclaircissement de ce point d'histoire est sujet à des difficultés insurmontables, n'y ayant aucun monument propre à le décider: ce que les écrivains en disent a tout au plus quelque vraisemblance; quelques uns d'entre eux prétendent que les Quades avoient été les anciens habitans de la Silésie, mais en jettant un œil attentif sur les contrées que les Géographes de l'antiquité leur assignent, on trouve cette assertion insoutenable. Tacite dans son traité des mœurs des Germains (1), dit que les Quades avoient leurs possessions près du Danube au Midi, & Ptolomée met la *Silva Hircinia* à leur gauche & la *Luna Silva* à leur droite. En combinant ces notions avec celles de la Géographie moderne, l'on ne peut donner aux Quades d'autre contrée que le Marquisat de Moravie & nullement la Silésie: c'est aussi le sentiment de divers historiens, entr'autres de Cluvier, de Cellarius, de Struvius, d'Hellenius & d'autres (2). Enfin nous croyons que la Silésie étoit partagée entre les cinq peuples suivans, savoir les Marsigniens, les Gothiniens, les Osiens, les Buriens & les Semnons. Quant aux Marsigniens, Tacite les place derriere les Quades au Septentrion; ensorte qu'ils se trouvoient au dos des Marcomans sur les confins des Buriens, des Osiens & des Gothiniens, entre la *Luna Silva* & les montagnes de Bohême. Conséquemment ils possédoient les Principautés de Schweidnitz, de Munsterberg, de Breslau & une partie de celle d'Oppelen, qui, prises ensemble, font la plus grande partie de la Silésie. Pour ce qui concerne les Gothiniens, les anciens Géographes de la Germanie leur donnent le pays situé sur la Vistule, vers son embouchure dans la Baltique, outre le terrein qui est entre les rivieres de Marus & de Cusus, ainsi que la contrée qui fait aujourd'hui la Principauté de Teschen. Les Osiens occupoient le canton qui se trouvoit entre les Marsigniens & les Gothiniens au Septentrion, conséquemment la Principauté de Ratibor & une partie de celle d'Oppelen. Ce pays abondoit en mines de fer, dont la plupart des peuples Germains se servoient pour en faire des armes. Les Buriens avoient leurs possessions derriere les Marsigniens sur la rive droite de l'Oder dans la contrée où se trouve la Seigneurie de Drachenberg. Quelques Savans conjecturent que le nom de ce peuple est dérivé du nom Allemand *Born* qui signifie de l'eau, parce que le pays est fort arrosé & rempli de marais. Les Semnons étoient le principal & le plus puissant d'entre les peuples des Sueves: le célebre Leibnitz croit qu'ils étoient placés entre l'Elbe, la Havel, la Sprée & l'Oder. Cluvier (3) fait une description détaillée de leurs possessions, & il est d'opinion qu'ils se trouvoient établis dans les Principautés de Crossen & de Glogau. Tacite, après avoir dit qu'ils habitoient un pays fort étendu, remarque, qu'en certains jours

(1) *Cap.* 43. (2) *Voyez ces Auteurs, & notre Tome XIV. pag.* 34. (3) *Dans sa Géographie.*

fixés ils s'assembloient dans des forêts épaisses & sombres, pour y sacrifier des hommes, persuadés qu'ils étoient que la Divinité offensée ne pouvoit être appaisée que par l'effusion du sang humain. Il y a eu dans les Gaules une puissante nation, connue sous le nom de Semnons, & quelques Savans modernes conjecturent qu'elle a été une colonie des Semnons de la Germanie.

Hist. de Silésie, jusques à 1150.

Expédition des Romains.

Un événement arrivé dans les Gaules donna occasion aux écrivains Romains de connoître les Sueves. Les Séquaniens & les Héduens, deux Peuples puissans, s'y faisoient la guerre: les premiers ayant reçu plusieurs échecs & craignant de succomber à la fin, appellerent les Sueves à leur secours: ceux-ci ne balancerent point à leur en donner. Arioviste leur Roi, après avoir passé le Rhin à la tête de cent vingt mille hommes, marcha au devant des Héduens & les contraignit à demander la paix, qui ne leur fut accordée qu'à des conditions très dures: dès lors Arioviste commença à parler en maître, &, charmé de la beauté de ces fertiles Provinces, résolut d'y établir sa domination. Jules-César qui avoit formé le projet de réduire les Gaules, n'attendant que l'occasion de le mettre en exécution, jugea devoir se servir de la conjoncture: au commencement il parut regarder d'un œil indifférent les entreprises des Sueves; mais dès qu'il eût appris que les Gaulois portoient impatiemment le joug de ces étrangers, il éclata. Pour mieux couvrir ses vues, il fit croire que ses armemens n'avoient d'autre but que la délivrance des Gaulois opprimés. Il déclara la guerre à Arioviste & la fit avec assez de succès: les deux armées en vinrent à une bataille décisive qui se termina à l'avantage des Romains. César & Plutarque paroissent exagérer la perte des Sueves; mais Orosius (1) dit que l'on ne pouvoit savoir ni le nombre de ceux des Germains qui avoient eu part à l'action, ni le nombre de ceux qui y avoient été tués. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Sueves évacuerent entierement les Gaules pour retourner chez eux. César fit semblant de les poursuivre & alla les attaquer dans leurs propres Etats: il passa même le Rhin & fit plusieurs dispositions dont on pouvoit inférer que tel étoit son dessein; mais cette contenance ne dura que dix huit jours, car apprenant que les ennemis étoient occupés à ramasser leurs troupes dispersées pour venir lui livrer bataille, il repassa ce fleuve & rentra dans les Gaules.

Lorsqu'Auguste fut parvenu à l'Empire, il résolut de subjuguer la Nation Sueve: à cet effet une puissante armée Romaine commandée par le Consul Agrippa, passa le Rhin; mais peu de jours après les Sueves l'obligerent à se retirer; ils firent même ensuite plusieurs invasions dans les Gaules; une nouvelle armée aux ordres de Lollius leur fut opposée & les Romains ayant engagé un combat, ils eurent le malheur d'être entiérement défaits & dissipés. Auguste persistant dans son dessein envoya au delà du Rhin une troisieme armée commandée par Claudius Drusus, son fils adoptif. Ce Prince fit quatre expéditions contre les Sueves; la

(1) *Neque conjici potuit numerus Germanorum, vel quantus pugno affuerit, vel quantus fuerit occisorum.* Oros. Lib. VI. Cap. 7.

SECT. I. *Hist.* de Silésie, jusques à 1150.

fortune lui fut assez favorable & il eut quelques succès assez éclatans: il pénétra même à la tête d'un corps d'armée fort nombreux jusqu'au bord de l'Elbe; mais quelques tentatives qu'il fit pour passer cette riviere, il fut contraint de retrograder. Pendant cette retraite, se trouvant entre le Rhin & la Sale, il tomba de cheval & se blessa mortellement. Après la mort de Drusus, Tibere Neron son frere fut chargé du commandement de l'armée. Les Historiens Romains, particulierement Vellejus, parlent de ses expéditions avec emphase & les élevent fort haut, Dion Cassius dit cependant qu'il ne fit rien de bien mémorable (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que Tibere, non plus que Drusus, n'osa tenter le passage de l'Elbe; & que voyant au delà de ce fleuve l'armée ennemie prête à le recevoir, il se retira avec précipitation.

Lorsqu'ensuite Quintilius Varus, successeur de Tibere dans le commandement de l'armée, eût entrepris d'agir en maître dans la Germanie; les Sueves & quelques autres peuples, leurs voisins, se liguerent contre lui, &, conduits par Arminius, ils attaquerent les Romains avec tant de succès, que trois Légions furent taillées en pieces. Varus désespéré & ne voulant pas survivre à cette perte, se donna la mort. Peu de temps après Tibere entra pour la seconde fois en Germanie: il n'entreprit cependant pas d'y faire quelques conquêtes; son principal but étant d'empêcher que les Sueves, ainsi qu'Auguste l'appréhendoit, n'allassent fondre sur l'Italie. Dans cette expédition, comme dans la précédente, Tibere connut la difficulté qu'il y avoit de réduire les Peuples de la Germanie par la force des armes: il jugea donc devoir recourir à un autre expédient. A cet effet il entreprit de les diviser & de les exciter les uns contre les autres, afin de les mettre dans le cas de s'entre-détruire eux mêmes. Un Germain d'une illustre naissance, nommé Marabodin, lui parut l'instrument le plus propre pour l'exécution de ce dessein: cet homme avoit passé une partie de sa jeunesse à Rome, où il s'étoit appliqué à la connoissance des constitutions, des loix & des maximes des Romains. De retour dans sa patrie, il commença des cabales & des brigues pour se former un parti, dans l'espérance d'obtenir la dignité de Chef suprême des Sueves; les émissaires des Romains le seconderent sous main & si efficacement qu'il parvint à se soumettre plusieurs Tribus de cette Nation, particuliérement celle des Semnons, la plus puissante de toutes: avec les troupes qu'elles lui fournirent, il s'empara de la Lusace & de toute la Silésie. Il fit la guerre aux Boyens qui occupoient la Bohême; une partie de ce peuple se soumit, & l'autre s'enfuit pour aller chercher un asyle dans quelque pays éloigné: après cette conquête il fit celle des autres contrées qu'on a nommées. La Bohême lui plut beaucoup par sa situation, comme étant environnée de toutes parts d'épaisses forêts & de hautes montagnes, conséquemment à l'abri d'une attaque subite. Marabodin, instruit par des leçons qu'il avoit prises dans l'école Romaine, jugea bien que pour la sûreté de tout chef ambitieux, commandant à des peuples qui viennent d'être pri-

Politique de Tibere.

(1) *Nihil magnopere memorandum actum est.* Dio. Cass.

privés de la liberté dont ils connoiſſent le prix, il n'y avoit rien de plus expédient qu'une nombreuſe milice; maxime qui a été & eſt encore en vogue pour le malheur du genre humain. Il mit ſur pied une armée compoſée de ſoixante-dix mille hommes d'infanterie & de quatre mille de cavalerie: à l'aide de forces ſi conſidérables il affermit d'abord ſa domination dans la Bohême, dans la Luſace & en Siléſie; enſuite il inquiéta tous ſes voiſins, attaquant tantôt l'un tantôt l'autre.

Hiſt. de Siléſie, juſques à 1150.

Ingrat envers les Romains qui l'avoient comblé de bienfaits, il n'héſita pas de les traiter en ennemis, quand ſes intérêts paroiſſoient le demander. Les Hiſtoriens Romains (1) en faiſant le portrait de ce Prince, lui attribuent une partie des talens & des qualités eſſentielles qui forment le Conquérant; mais il avoit des vices qui les lui rendirent inutiles: ſon eſprit inquiet & remuant le rendit odieux & le jetta enfin dans un abîme de maux. Divers Peuples de la Germanie, qui le craignoient autant qu'ils le haïſſoient, s'allierent étroitement contre lui: les Lombards, les Semnons même qui l'avoient reconnu pour leur chef, entrerent auſſi dans cette ligue: les forces réunies de tous ces peuples formoient une armée formidable, dont le commandement en chef fut donné à Arminius, le même qui, quelques années auparavant, avoit défait Quintilius Varus, Général Romain. Marabodin lui oppoſa la ſienne, qui n'étoit pas moins nombreuſe: les deux armées en vinrent aux mains & combattirent avec tant de fureur & d'opiniâtreté, que l'on trouve dans l'hiſtoire peu d'exemples d'une bataille auſſi ſanglante: pendant quelques heures la victoire fut indéciſe; mais à la fin l'avantage demeura à Arminius: les ſuites de cette action devinrent fatales à Marabodin: il fut abandonné par la plupart des peuples qui s'étoient déclarés pour lui; de ſorte qu'il n'eût d'autre parti à prendre que celui d'aller demander du ſecours aux Romains. Arminius, de ſon côté, s'empara, ſans coup férir, de tous les pays qu'avoit poſſédés ſon ennemi & leur rendit la liberté, particuliérement à la Siléſie. Ce vaillant héros de la Germanie eut au bout de quelques années une fin déplorable. Tacite dit qu'il périt à la fleur de ſon âge, par la trahiſon de ſes proches (2), lorſqu'il étoit occupé à rendre ſolide & permanent le repos dont jouiſſoit ſa patrie. Après ſa mort, Marabodin vint reprendre poſſeſſion de ſon royaume; mais il ne jouit pas longtems de cette nouvelle faveur de la fortune. Cadualda, autrement nommé Gotwalden, homme fort conſidéré auprès du peuple Gothinien, lui fit la guerre & le força à abandonner ſes Etats. Marabodin ne voyant pas jour de remonter ſur le trône, ſe réfugia à Rome & y mourut. La gloire de Cadualda fut également de peu de durée. Les Hermunduriens conduits par Jubillius leur chef, le chaſſerent de ſes Etats vers l'an 40 de l'Ere Chrétienne. Cadualda déſeſpérant de pouvoir rétablir ſes affaires alla chercher un aſyle chez les Romains. Jubillius gouverna la Bohême ou la Siléſie pendant douze ans. L'on ignore quel a été ſon ſucceſſeur;

Marabodin eſt défait.

Mort d'Arminius.

An. de J. C. 40.

(1) Tacite, *de moribus German.* Vellejus Paterculus, Strabon, & autres.
(2) *Dolo propinquorum.* Tacit.

Sect I. Hist. de Silésie, jusques à 1150.

mais il eſt vraiſemblable que la Siléſie demeura encore quelque tems ſous la domination des Hermunduriens.

Sur ces entrefaites Tibere mourut. Caligula, ſon ſucceſſeur, ayant fait une campagne en Germanie, ſe fit décerner les honneurs du triomphe pour une prétendue victoire remportée ſur les Sueves & autres Germains; mais quelques écrivains, comme Suetone & Perſe, plus amis de la vérité que flatteurs, l'ont tourné en ridicule. Les Empereurs ſuivans, bien loin de vouloir faire quelques entrepriſes ſur les Germains, eurent une attention toute particuliere de les ménager. Domitien même jugea devoir affermir la paix par des préſens, plutôt que de courir les hazards d'une guerre contre une nation ſi belliqueuſe. Les Sueves ſachant bien que cette tranquillité des Romains n'étoit pas une marque de leur modération, mais une ſuite de leur foibleſſe, réſolurent d'en tirer parti. En conſéquence ils formerent contre eux une Ligue très formidable. Tous les peuples depuis l'Illirie juſqu'aux Gaules y entrerent, & ils ſçurent la fortifier par l'acceſſion des Hermunduriens, des Marcomans, des Buriens. L'Empire Romain fut donc menacé d'une ruine totale. Les peuples alliés firent d'abord de grands progrès, ils conquirent toute la Pannonie, mirent le ſiege devant Aquilée & penſerent établir le théâtre de la guerre dans le cœur de l'Italie. Antonin aſſis ſur le trône Impérial, vit le danger auquel Rome étoit expoſée; mais il ne put l'en garantir par la force. Ses finances étoient épuiſées, ſes légions affoiblies, & pour comble de malheur, la plupart des Provinces Romaines déſolées par la peſte. Dans cet état extrême il vendit les joyaux de la couronne & fit armer des eſclaves, des gladiateurs, des bandits: à ces expédiens il en joignit un qui fut ſa principale reſſource; c'eſt qu'il entama une négociation pacifique & l'appuya par des préſens: par cette façon d'agir il vint à bout de détacher de la confédération générale & mettre même dans ſon parti les habitans de la Siléſie, les Buriens & les Gothiniens. Dès lors la guerre ſe fit avec des ſuccès divers: tantôt les Romains furent vainqueurs, tantôt vaincus. Au fort de ces troubles Antonin mourut. Commode ſon fils & ſon ſucceſſeur craignant les ſuites de cette guerre, fit la paix avec les ennemis, l'an de J. C. 180.

Ligue contre les Romains.

An de J.C. 180.

Sous Gordien II, au troiſieme ſiecle, les Goths, (1) auxquels ſe joignirent les Quades, les Maſſigniens & quelques autres peuples, tomberent ſur pluſieurs Provinces Romaines, & y firent de grands ravages. Leur Chef ou Roi s'appelloit Argunth; quelques Hiſtoriens le nomment Auſtrogoth. Sous le regne de Valentien & de Gallien les mêmes peuples envahirent de nouveau quelques Provinces ſoumiſes aux Romains, ſubjuguerent toute la Pannonie & firent trembler la Grece. Dans le cinquieme ſiecle les Sueves s'allierent étroitement

Irruption des Goths ſous la conduite d'Argunth. Ils ſont défaits par Attila. 3e à 5e ſiecles.

(1) Cette nation puiſſante avoit habité la contrée voiſine de l'embouchure de la Viſtule, & s'y trouvant trop reſſerrée, s'en étoit éloignée & après s'être unie aux Lygiens vers le milieu du 2e. ſiecle, avoit étendu ſa domination juſqu'aux Palus Méotides & enſuite chaſſa les Getes de leurs poſſeſſions.

avec les Goths: cette union ne fut cependant pas de durée, elle dégénéra en une rupture ouverte, au point que le premier de ces deux peuples forma le dessein de chasser l'autre de l'Europe. Les Goths irrités de cette hardiesse résolurent d'en prendre une vengeance éclatante: commandés par leur Roi Hunnimond, ils entrerent sur les terres de leurs ennemis, y mirent tout à feu & à sang, & les ravagerent tellement que le plus grand nombre des Sueves, sous la conduite de leur chef nommé Alaric, allerent chercher un asyle chez les Allemands leurs alliés, qui occupoient le pays situé entre le Rhin, le Mein & le Danube. Ceux des Sueves qui étoient restés dans leur patrie, furent entiérement réduits au pouvoir des Goths. On sait que vers le milieu du même siecle le vaillant, mais cruel Attila, Roi des Huns, qui à la tête d'une nombreuse armée étoit venu du fond de la Scythie, désola l'Europe & en subjugua la plus grande partie, & que les Goths, quelque puissans qu'ils fussent, ne purent lui faire tête. Ce Prince, que les historiens appellent le fléau du genre humain, n'eut pas la satisfaction, malgré le bonheur qui l'avoit accompagné dans ses expéditions, de posséder tranquillement la moindre de ses conquêtes; & après sa mort, ses fils se trouverent hors d'état d'en conserver aucune.

Hist. de Siléfie, jusques à 1150.

Au sixieme siecle il arriva en Siléfie une Révolution mémorable. Les Sarmates, nation puissante, avoient coutume d'envoyer de nombreuses armées & des colonies dans divers climats de l'Europe. Lorsqu'ils eurent conquis la Thrace, la Mysie & la Macédoine avec la plus grande partie de la Pannonie, ils se porterent à l'Occident & au Septentrion, passerent la Vistule & subjuguerent toutes les contrées depuis l'Elbe jusqu'à la mer Baltique. Comme toutes ces expéditions réussirent au gré de leurs desirs, ils se donnerent le surnom de *Slave* ou d'*Esclavon*. Ce nom désignoit dans leur langue *un valeureux guerrier avide de gloire*. Il devint même leur nom général; du moins les autres nations le substituerent à celui de Sarmates. Dans la guerre qu'il y eut entre eux & les Germains, quand ceux-ci faisoient des prisonniers, ils les tenoient dans une captivité perpétuelle & les appliquoient à de rudes travaux; de sorte que dans la suite des temps ils nommerent Esclaves tous les prisonniers, de quelque nation qu'ils fussent, & les traiterent de la même maniere. Quand les Sarmates eurent pris le nom d'*Esclavons*, d'autres peuples voisins, savoir les Vandales, les Sorbes & les Venedes l'adopterent aussi. Nous avons parlé dans notre Histoire de Bohême de deux colonies Esclavonnes, formées par deux freres Czech & Lech, & dont le dernier s'empara de la Pologne & de la Siléfie (1). Lech étoit un Prince qui sçut se faire aimer: aux talens d'un conquérant il joignit un caractere doux & bienfaisant; il regna paisiblement pendant plusieurs années: fondateur de quelques villes, il fit bâtir aussi plusieurs châteaux. Au reste, il ne paroît pas qu'il ait laissé des descendans; du moins est il certain qu'après sa mort les Sar-

De la Siléfie sous les Princes de Pologne.

Lech & Czech.

(1) Voyez l'Histoire de Bohême dans ce Volume, pag. 89 & suiv.

SECT. I. *Hist.* de Siléfie, jufques à 1150.

mates ou Polonois choifirent douze hommes des plus diftingués, fous le nom de *Waywodes*, & leur confierent l'exercice de l'autorité fouveraine; de forte que la forme du Gouvernement étoit alors Républicaine. Cet établiffement fut de peu de durée: les Polonois s'en dégoûtant élurent pour Roi ou pour Duc Cracus, que d'autres nomment Crocus ou Grachus: les Ecrivains de Bohême prétendent que ce Prince étoit Bohémien; mais ceux de Pologne n'en conviennent point & affurent qu'il étoit né dans leur patrie. Quoi qu'il en foit, Cracus remplit affez bien l'attente de fes fujets. Il fonda la ville de Cracovie & y établit fa réfidence. Quelques hiftoriens difent qu'il laiffa deux fils, dont le puiné, Prince d'une ambition déméfurée, maffacra l'autre, pour obtenir le pouvoir fouverain; & que quand cette action exécrable fut connue & averée, on le bannit, en donnant le gouvernement à fa fœur; Princeffe qui regna peu de tems, & qui abrégea fes jours en fe précipitant dans la Viftule.

Cracus.

Comme à cette époque l'Hiftoire de la Siléfie eft inféparable de celle de la Pologne où elle fût incorporée, & que nous donnons ci-après l'Hiftoire du dit Royaume, nous nous arrêterons peu fur cette Province, qui devint tributaire de Charlemagne avec le refte de la Pologne vers la fin du huitieme fiecle. Quelques années après les Siléfiens, pendant que Piafte regnoit fur la Pologne, envahirent avec d'autres peuples une partie de l'Allemagne & furent défaits dans plufieurs combats. 965. En 965, fous le regne de Miécifias, ils embrafferent le Chriftianifme. Dans le fiecle fuivant, lorfque Cafimir Roi de Pologne étoit fugitif, l'Empereur Henri III, au rapport d'Æneas Sylvius, adjugea la Siléfie à Prædiflas, Duc de Bohême, à condition qu'il payeroit à l'Empire une redevance annuelle de 30 livres d'or & de 150 livres d'argent. Si ce don a eu lieu, dit Curæus, il faut bien que Cafimir eût repris la Siléfie; car on fait qu'il en étoit en poffeffion quelques années avant fa mort (1). En ce tems la ville de Breslau commença de fe diftinguer avantageufément des autres, tant par le nombre des habitans que par celui de fes édifices. Pour en augmenter la fplendeur, Cafimir y transféra l'Evêché de Schmogra & le dota de revenus confidérables. Depuis ce tems cette ville a toujours paffé pour la capitale du pays.

Boleslas II.

Cafimir laiffa un fils nommé Boleslas II & furnommé le Hardi. Ce Prince fit plufieurs fois la guerre aux Pruffiens & aux Ruffes: brouillé avec le Clergé, l'Evêque de Cracovie le mit au Ban de l'Eglife. Le Roi, fur le refus que fit le Prélat de le relever, le maffacra aux pieds de l'autel: le Pape lança l'excommunication majeure contre lui, jetta l'interdit fur fon Royaume & délia fes fujets du ferment de fidélité; de forte qu'il ne refta à Boleflas d'autre parti à prendre que celui d'abandonner fes Etats.

Uladislas I. 1082.

Uladislan I. fon frere lui fuccéda en 1082: on fufcita à ce Prince

(1) *Æneas Sylvius; Curæus, Lib. VI. cap. 5.*

plusieurs affaires fâcheuses, particuliérement au sujet de la Silésie, & son regne fut presque toujours rempli de troubles: depuis plusieurs années ayant refusé de payer quelque tribut à l'Empire d'Allemagne, l'Empereur Henri IV permit à Uladislas Duc de Bohême, qu'il venoit d'élever à la dignité de Roi, de s'emparer de la Silésie. Les Bohémiens, pour profiter de cette permission, envahirent cette Province & y firent beaucoup de ravages. Forcés de se retirer ils eurent recours à un autre expédient pour s'en emparer. Le Roi de Pologne avoit mis dans un couvent de Saxe son fils naturel, nommé Sbigneas. Ils engagerent ce jeune Prince à se révolter contre son pere & à entrer à main armée dans la Silésie: il fut assez bien reçu par les habitans de Breslau; mais quand Uladislas eut mis le siege devant la ville, il chercha son salut dans la fuite. Le pere poursuivit son fils, & l'ayant atteint en Poméranie, il le fit prisonnier. Cependant ce fils dénaturé dut son pardon aux instances vives & pressantes de l'Archevêque de Breslau. Quelque tems après les Bohémiens firent une nouvelle irruption dans la Silésie; mais ils ne purent s'y maintenir, non plus que la premiere fois. Pour se faire une retraite sûre, ils avoient eu la précaution de bâtir sur la Neisse le château de Camentz qui subsiste encore aujourd'hui.

Hist. de Silésie, jusques à 1150.

Le successeur d'Uladislas fut son fils Boleslas III, Prince vaillant & heureux dans les expéditions guerrieres. Les Historiens Polonois (1) assurent qu'il donna jusqu'à quarante sept batailles & qu'il les gagna toutes, à l'exception de la derniere contre les Russes, laquelle fut perdue par la pusillanimité d'un Waywode de Cracovie. La guerre que l'Empereur Henri V lui fit, fut très vive, & les habitans de la Silésie en souffrirent le plus: cette guerre fut une suite du refus que fit Boleslas de payer à l'Allemagne le tribut imposé à la Couronne de Pologne, auquel le Roi Casimir son ayeul avoit consenti. Elle fut également occasionnée par le secours que Boleslas avoit donné aux Hongrois qui étoient en rupture ouverte avec Henri V, ainsi que par l'irruption qu'il venoit de faire dans la Bohême. Sbigneas, fils naturel d'Uladislas, duquel nous venons de parler, augmenta encore le ressentiment de l'Empereur par des insinuations sinistres qu'il lui fit, dans l'espérance de pêcher en eau trouble & de devenir maître de la Silésie, où il avoit des partisans & des intelligences. Les troupes Impériales furent, chemin faisant, jointes par celles de Bohême & par un grand nombre de Polonois mécontens & inquiets, à la tête desquels étoit Sbigneas. L'armée combinée entra dans la Silésie sans trouver de résistance. Elle s'empara d'abord de la petite ville de Libus, dont l'Empereur gratifia l'Archevêque de Magdebourg. Ensuite elle marcha sur l'Oder & attaqua le château de Beuthen; mais ne pouvant le prendre d'emblée, elle alla mettre le siege devant Glogau.

Boleslas III.

Boleslas ne demeura pas oisif: ayant assemblé une puissante armée, il courut à la défense de la Silésie. La nouvelle de sa marche, la séparation des Bohémiens qui, après la mort de leur Roi Suantopeltus,

(1) Curæus & autres.

Sect. I. *Hist.* de Siléfie, jufques à 1150.

étoient retournés chez eux, enfin la réfiftance des affiégés engagerent Henri à fe porter fur les environs de Breslau. Boleflas le fuivit bientôt. Les deux armées en préfence l'une de l'autre, fe harcelerent longtems. Celle de l'Empereur reçut quelqu'échec; & pour fe venger elle faccagea & pilla tout ce qui fe trouva fur fon paffage. Un hiftorien (1) prétend qu'il fe donna entre elles un fanglant combat à l'avantage des Polonois; mais comme aucun écrivain Allemand n'en parle & que Curæus affure que ceux de la Siléfie & les Chroniques du pays n'en font pas la moindre mention, l'on eft fondé à révoquer en doute cette prétendue victoire. L'année fuivante Boleflas alla trouver l'Empereur à Bamberg: les deux Monarques s'y réconcilierent. Henri donna fa fille Chriftine en mariage à Uladiflas, fils aîné du Roi, & celui ci paya le tribut en queftion. La Siléfie étant en ce tems-là regardée comme le boulevard de la Pologne contre la Bohême & la Hongrie, Boleflas
1133. eut foin d'en fortifier les principales villes. En 1133, les Bohémiens y firent une nouvelle invafion & réduifirent en cendres plus de trois cents bourgs & villages; le butin qu'ils emporterent fut très confidérable. Boleflas fit une difpofition qu'on ne fauroit affez blâmer, ce fut de partager de fon vivant fes Etats entre fes fils: Uladiflas eut Cracovie avec fes dépendances & la Siléfie; Boleflas, la portion de la Mofcovie, dont la couronne de Pologne étoit alors en poffeffion; Mieflas, la Grande-Pologne; Henri, Lublin, avec le territoire qui en dépend; Cafimir, fon cinquieme fils, âgé de quelques mois, fut oublié & n'eut rien pour fon partage.

SECTION II.

Hiftoire des Ducs Souverains de la Baffe & de la Haute Siléfie, de la Race des Piaftes.

Sect. II. *Hift* de Siléfie, fous les Ducs de la race des Piastes.

Nouvelle Révolution.

Ici s'ouvre une nouvelle époque dans l'hiftoire de la Siléfie: ce pays ayant été au nombre des Provinces qui compofoient la Pologne, nous n'en avons parlé que très-fuccintement: maintenant nous allons le confidérer comme un Etat féparé, fous le titre de Duché gouverné par des Princes Souverains. L'origine du nom de *Siléfie* a été un fujet de controverfe parmi les Savans. Quelques-uns l'ont dérivé des Elyfiens dont Tacite fait mention; mais le célebre Schurtzfleifch a refuté ce fentiment (2). L'opinion la plus vraifemblable eft celle de Ditmarus de Merfebourg, qui nomme la contrée où fe trouvent les villes de Glogau & de Niemitfch, *Pagus Silenfis*, parce qu'elle aboutit à une

(1) Dluglofs.

(2) Il dit expreffément, *imperiti funt originum veterum, gentiumque natales ignorant: qui Elyfios Taciti Silefios interpretantur. Oper.* N°. 28. §. 1.

haute montagne ci-devant appellée *Silens*, aujourd'hui *Zottenberg*. L'on peut conjecturer que le nom *Siléfien*, qui ne défignoit d'abord qu'un habitant de cette contrée, a été donné à ceux qui demeuroient dans les autres, comme aux defcendans des Marfigniens, des Gothiniens, des Ofiens, des Buriens & des Semnons. Ce feroit ennuyer le Lecteur que de faire de nouvelles recherches fur un fujet peu intéreffant. *Hift.* de Siléfie, fous les Ducs de la race des Piastes.

Le premier Duc Souverain de Siléfie a été Uladiflas, fils aîné de Boleflas, Roi de Pologne. Il poffédoit en outre Cracovie, Siradie & Lenczicz: fon pere en faifant le partage de fes Etats, lui avoit donné en outre une grande fupériorité fur fes freres, au point que ceux-ci devoient le confidérer comme leur chef & ne rien entreprendre dans des affaires d'importance fans en avoir obtenu fon agrément. Cette difpofition dut naturellement produire de mauvais effets. Uladiflas, non content de fa portion, voulut à l'inftigation de fa femme priver fes freres de leurs poffeffions: effrayés de ce deffein qui les menaçoit tous, ils firent une ligue entre eux, & après avoir réuni leurs forces ils attaquerent Uladiflas fi vivement, qu'il fut contraint de chercher un afyle en Allemagne, où il vécut pendant treize ans confécutifs dans une extrême mifere: enfin la réconciliation fe fit entre lui & fes freres par l'entremife de l'Empereur Fréderic I, à condition qu'il fe contenteroit à l'avenir de la feule Siléfie, en la poffédant comme un Etat Souverain & Indépendant de la couronne de Pologne. Il n'eut cependant pas la fatisfaction de recueillir les fruits de cet accommodement, car il mourut en 1159 à Oldenbourg dans le pays de Holftein. Uladiflas doit être regardé comme la tige des Ducs Souverains de Siléfie de la race des Piaftes. Ce Prince laiffa trois fils, entre lefquels il avoit partagé fon Duché; Boleflas l'aîné eut la partie moyenne, favoir les Principautés de Breslau & de Liegnitz, & fixa fa réfidence dans la capitale de la premiere. Conrad I, furnommé *Lascogone*, eut la partie inférieure, compofée des Principautés de Glogau, de Croffen & de Sagan, & il tint fa cour à Glogau. Miéciflas fut pourvu de la partie fupérieure, confiftant dans les Principautés de Ratibor, d'Oppelen, de Tefchen, &c. Ces trois Princes ayant été élevés en Allemagne, gouvernerent à la maniere des Allemands. Ils eurent particuliérement foin d'adoucir peu à peu les mœurs barbares des Polonois, en exhortant leurs fujets à fubftituer la politeffe, la douceur & les autres vertus fociales, à leur rudeffe naturelle. *Uladislas II.* 1159.

Conrad I étant mort fans enfans en 1179, fa fucceffion fit naître un grand différend entre les deux freres. Boleflas s'empara d'abord du pays délaiffé par le défunt & n'en voulut rien céder à Miéceflas; mais par l'entremife du Roi de Pologne tout fut arrangé à l'amiable. Un des fils de Boleflas, nommé Jeroflas, étoit un Prince inquiet & d'un mauvais caractere, au point que le pere, pour vivre en paix, fut obligé de lui donner la ville de Neiffe avec fon territoire. Ce Prince devint en 1198 Evêque de Breslau & fit à l'Evêché une donation de plufieurs beaux domaines, afin, difoit-il, de faire enrager les Princes de fa maifon. Boleflas mourut après avoir gouverné pendant trente- 1179. 1198.

SECT. II. *Hist.* de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.

Henri I surnommé le Barbu.

huit ans. Son fils Henri I surnommé le barbu, devint maître de la moyenne & de la basse Silésie: il eut pour femme la célebre Hedwig, fille de Bertholde, Duc de Merandie, Princesse d'une rare piété: elle mourut en 1243, & fut canonisée en 1266. Henri, imitant son exemple, fit bâtir le magnifique couvent de Trebnitz, & renonçant au monde alla vivre dans la retraite. Avant d'abdiquer, il partagea ses possessions entre ses trois fils: l'aîné, nommé Boleslas, eut la Province de Lebus, qui s'étendoit alors bien avant dans la Lusace & dans la Marche; Conrad obtint les Principautés de Crossen & de Sagan, outre quelques bourgs dans la haute Lusace; le reste fut donné à Henri, surnommé le pieux.

Boleslas étoit un Prince voluptueux, négligeant & sans souci: il vendit la plus grande partie de son pays aux Margraves de Brandebourg Jean & Othon. Conrad étoit plus ambitieux: il se brouilla ouvertement avec son frere Henri & lui déclara la guerre. Henri le barbu & Hedwig, leurs pere & mere, employerent toutes sortes de moyens pour réconcilier leurs fils, mais inutilement: les troupes de part & d'autre se livrerent un combat où Boleslas, soutenu de quelques cohortes Allemandes, remporta une victoire complette. Conrad désespérant de rétablir ses affaires, se réfugia auprès de son pere à Glogau, où il mourut peu de tems après. Le vieux Henri jugea alors à propos de prendre les rênes du gouvernement des pays délaissés par Conrad: il fut très attentif à entretenir une bonne intelligence avec Lescus, Roi de Pologne, auquel il donna des secours contre les Prussiens. Lescus avoit chargé du gouvernement de Poméranie un Seigneur riche & puissant, nommé Suantopeltus: le Roi n'osant le rappeller, résolut de le faire tuer; Suantopeltus en fut averti & se vengea: un jour que Lescus se trouvoit au bain avec Henri, ils furent surpris par des assassins: le Roi fut tué & le Duc dangereusement blessé; celui-ci, laissé pour mort, revint à lui-même & se fit transporter à Breslau. Par la mort de Lescus, la Grande Pologne échut à Henri, qui, après en avoir pris possession à la tête d'une armée, l'annexa à la Principauté de Glogau. Depuis ce tems il prit le titre de *Duc de Silésie*, *de la Grande & Petite Pologne*. Le même Prince fit une convention avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, par laquelle il leur céda le territoire de Culm, outre une langue de pays situé entre la Prusse & la Nouvelle Marche. Cette cession fut confirmée tant par l'Empereur Frédéric II, que par le
1239. Pape Grégoire IX. Sa mort arriva en 1239.

Henri II surnommé le pieux.

Henri eut pour successeur son fils du même nom & surnommé le pieux. Il fit cesser les troubles dont la Pologne étoit agitée & il trouva moyen de s'emparer de Gnesne: sous le gouvernement de ce Prince les Tartares, après avoir subjugué la Moscovie & ravagé la Pologne, entrerent dans la Silésie & mirent le siege devant Breslau; les bourgeois détruisirent eux-mêmes par le feu la plus grande partie de la ville & se retirerent dans le château, qu'ils défendirent avec tant de valeur, que les ennemis furent contraints de renoncer à l'attaque. Sur ses entrefaites Henri assembla une armée, à la tête de laquelle il alla

alla au devant des Tartares pour leur livrer bataille: le combat fut terrible, sanglant & opiniatre; mais enfin la victoire se déclara pour eux & Henri y perdit la vie; cependant la perte des ennemis fut telle qu'ils étoient obligés de rebrousser chemin. A la mort de Henri, sa succession fut partagée entre ses fils; Henri III obtint la Principauté de Breslau, Boleslas surnommé le chauve, celle de Liegnitz, & Uladislas ayant été nommé à l'Evêché de Saltzbourg, sa portion fut donnée à Henri, tandis que Conrad embrassant aussi l'état ecclésiastique céda la sienne à Boleslas. Cet arrangement parut propre à assurer & à consolider la tranquillité publique; mais le contraire arriva. Conrad se répentant d'avoir pris un état qui le gênoit dans sa façon de vivre, retourna au monde & réclama ce qu'il avoit cédé à Boleslas: celui ci peu disposé à le rendre, mécontent d'ailleurs de son partage, jugea, pour se tirer d'affaire, devoir proposer à Henri un troc de leurs pays respectifs. Henri l'ayant refusé, Boleslas lui fit la guerre & vint assiéger la ville de Breslau, à peine sortie de ses cendres: n'ayant pu la réduire, & voulant tenter fortune une seconde fois, il mit sur pied un nouveau corps de troupes; mais comme son trésor étoit épuisé, il engagea le château de Libus & quelques domaines situés en Silésie & dans la Lusace aux Margraves de Brandebourg: cependant il échoua dans toutes ses entreprises & fut même forcé de se retirer de la Silésie: enfin le différend fut terminé par un accommodement, en vertu duquel Boleslas céda à son frere Conrad, Glogau, Sagan, Crossen & le territoire de Frauenstadt dans la Grande Pologne, avec quelques autres possessions. C'est de ce Conrad que descendent les Ducs de Glogau, desquels il sera fait mention. Boleslas avoit contracté durant cette guerre des dettes considérables; jaloux d'acquitter principalement les sommes qu'il avoit empruntées aux Margraves de Brandebourg, il demanda à l'Evêque la permission de vendre la dixme, dont il avoit accordé la jouissance à ce Prélat par pure bonté, offrant de lui payer en guise de dédommagement, 10000 marcs par an: l'Evêque ayant refusé de consentir à cette aliénation, fut emprisonné par ordre de Boleslas & ne put obtenir sa liberté qu'en payant une rançon de 2000 marcs & en acceptant la proposition qui lui avoit été faite. Le Clergé fut indigné du traitement fait au Prélat, & l'Evêque de Gnesne mit le Duc au Ban de l'Eglise, qui fut ensuite confirmé par le Pape: Boleslas ne s'en mettant pas fort en peine, quelques Ecclésiastiques gagnerent Conrad qui le fit prisonnier par un stratageme & ne le relâcha qu'il n'eût restitué les 2000 marcs payés par l'Evêque: pendant ce tems Henri III, Duc de Breslau, fut non seulement enveloppé dans une guerre contre son frere, Duc de Liegnitz; mais il eut aussi beaucoup à souffrir de la part des Polonois, qui trouverent à propos, sous divers prétextes, d'envahir la Principauté & d'y mettre tout à feu & à sang. Il mourut l'an 1266.

Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes

Partage de sa succession entre ses fils.

Guerre qui en résulte.

Accommodement.

Mort de Henri III. 1266.

Son fils Henri IV fit bâtir plusieurs couvens & quelques châteaux: il fit administrer la justice selon le droit & les coutumes qu'on suivoit

Henri IV dit le juste.

SECT. II. *Hist.* de Siléſie, ſous les Ducs de la race des Piaſtes.

alors en Allemagne: au moyen d'une ſage économie il amaſſa des ſommes d'argent aſſez conſidérables. Boleſlas, Duc de Liegnitz, dont les revenus étoient très dérangés, forma le deſſein de ſe procurer une partie de ce tréſor: dans cette vue, il réſolut de faire enlever Henri & de ne le relâcher qu'en échange d'une forte rançon. Ce projet fut auſſitôt exécuté que conçu: les habitans de Breslau voulant délivrer leur Duc & craignant que le Margrave de Brandebourg ne donnât du ſecours à Boleſlas, lui céderent à titre d'hypotheque pour 4000 florins la Principauté de Croſſen, à condition qu'il ne prendroit aucune part à cette querelle. On ſe prépara à la guerre de part & d'autre: les deux corps de troupes étant en préſence l'un de l'autre, Boleſlas apperçut que les ennemis étoient plus nombreux qu'il ne ſe l'étoit imaginé, ce qui le fit penſer à la retraite; mais ſon fils Henri engagea une action dans laquelle il prit le Duc Primiſlas qui s'étoit intéreſſé pour le Prince détenu; & l'on négocia un accommodement qui eut lieu par la médiation d'Ottocare, Roi de Bohême, au moyen de la ceſſion que Henri fit de quelques petites villes à Boleſlas. Henri ne fut pas plutôt relâché, qu'il dégagea la Principauté de Croſſen hypothéquée au Margrave de Brandebourg: il eut enſuite ſoin de ſoulager ſes ſujets qui n'avoient pas laiſſé de faire de grandes pertes à l'occaſion de ſon enlevement & de ſa captivité. Ce Prince, à qui le clergé avoit donné par reconnoiſſance le nom de Juſte, jouiſſoit d'une grande réputation: Leſcus, Roi de Pologne, étant mort ſans enfans en 1289, un grand nombre de Magnats élurent Henri; tandis que d'autres donnerent leurs voix à Uladiſlas Loctique, Duc de Maſurie: double élection qui fit naître une guerre, à laquelle la mort de Henri mit fin peu de tems après.

Double Election en Pologne. 1289.

Henri V.

Par la diſpoſition teſtamentaire qu'avoit faite Henri le Juſte, ſa ſucceſſion tomboit à Conrad, Duc de Glogau; mais les habitans de la Principauté de Breslau en étant très mécontens, reconnurent pour leur Souverain Henri de Liegnitz: ce changement occaſionna une guerre entre les deux Princes; Henri chercha du ſecours auprès de Boleſlas ſon frere, & pour l'y engager, lui céda pluſieurs villes & châteaux; cependant ſes affaires prirent un mauvais tour & le ſecours tarda à venir: pour comble de diſgraces il fut enlevé par quelques traîtres & livré entre les mains de Conrad qui, après l'avoir gardé dans une étroite priſon, l'obligea de ſe rançonner pour la ſomme de 30000 florins, & de lui céder une grande partie de la Principauté de Breslau. A peine Henri eut recouvré ſa liberté, qu'il tomba malade & mourut l'an 1296. Ce Prince laiſſa trois fils, Henri VI, Boleſlas & Uladiſlas, tous mineurs, dont il confia la tutelle à Boleſlas ſon frere, en lui faiſant ceſſion du château de *Zotenberg*. Boleſlas eut alors regret de n'avoir pas ſecouru ſon frere avec plus de diligence. Pour réparer ſa faute, il attaqua Conrad Duc de Glogau & le força de rendre les places qui lui avoient été cédées par Henri V. Sur ces entrefaites Uladiſlas Loctique, Prince Polonois, entra à main armée en Siléſie & y fit de grands dégâts. Les fils de Henri V étant parvenus à la majo-

Meurt & laiſſe trois fils en bas-âge. 1296.

rité, partagerent entre eux les Etats de leur pere. Henri VI eut pour son partage Breslau, Boleslas Brieg & Uladislas Liegnitz. Comme le Duché de Brieg étoit le moins considérable de tous, Boleslas reçut en forme de dédommagement une grosse somme d'argent, savoir 18000 florins du Duc de Breslau & 32000 florins du Duc de Liegnitz. Ce partage fait, Boleslas se rendit à Prague, où il épousa la Princesse Marguerite, fille de Wenceslas, Roi de Bohême. De retour dans son pays, qui pendant son absence avoit été gouverné par l'Evêque de Breslau, il se brouilla avec son frere Uladislas, qui fut fait prisonnier & obligé, pour obtenir sa liberté, de céder à Boleslas tout le Duché de Liegnitz. Uladislas se répentit bientôt de cette cession: il recommença les hostilités; mais il fut fait prisonnier pour la seconde fois. Ayant trouvé néanmoins les moyens de s'échapper & craignant d'être poursuivi, il partit à la hâte pour la Masovie, où il épousa la fille du Duc de cette province.

Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.

Après avoir parlé succintement jusqu'ici des Ducs Souverains de Breslau & de Liegnitz, nous allons faire mention de quelques-uns des Princes qui ont gouverné avec la même souveraineté les autres parties de la Silésie. Quant aux Ducs de Glogau, on se rappellera ce que nous avons dit ci-dessus, que Conrad, fils de Henri II, Duc de Breslau, s'étoit repenti d'avoir embrassé l'état ecclésiastique & avoit forcé son frere Boleslas à lui céder Glogau, Sagan, Crossen & quelques autres villes. Il accorda à ses sujets plusieurs libertés, droits & franchises. Cette faveur engagea un grand nombre d'étrangers à s'établir dans son pays. Sous son gouvernement la ville de Glogau devint très florissante, un grand nombre de familles Allemandes y ayant fixé leur domicile à l'occasion du second mariage de ce Prince avec Brigitte, fille de Théodoric, Margrave de Meissen ou Misnie. Après la mort de Conrad arrivée en 1293, son fils Henri III eut Glogau & Conrad Steinau. 1293.
Quelques années après ce Henri fut élu Duc de Pologne par le plus grand nombre des Magnats: dès lors il prit le titre de *Héritier des Pays de la Pologne*, *Duc de Silésie*, *Seigneur de Glogau & de Posnanie*; mais il ne put se soutenir contre Uladislas qui avoit le Clergé dans son parti & le chagrin qu'il en eut lui causa une maladie dont il mourut l'an 1309. Henri laissa quatre fils, qui partagerent l'héritage paternel de 1309.
la maniere suivante: Henri IV eut pour sa part Sagan; Conrad I la Principauté d'Oels; Jean celle de Steinau, & Primislas celle de Glogau.

Ducs de Glogau.

Boleslas III, Duc de Schweidnitz & fils de Boleslas Duc de Liegnitz, étoit un Prince d'un grand mérite; juste & équitable il protégea les fils de Henri V, Duc de Breslau, contre Conrad, Duc de Glogau: pere de la patrie, il prit fort à cœur le bien-être de ses sujets; c'est à lui qu'on est redevable de plusieurs sages réglemens concernant la Noblesse. Il fit aussi aggrandir & fortifier Brieg, Otmachau & quelques autres villes; sa succession fut divisée entre ses trois fils. Bernard obtint la Principauté de Schweidnitz. Henricus I eut celle de Jauer, & à Boleslas I échut celle de Munsterberg. Bernard hérita de Henri mort

Ducs de Schweidnitz.

SECT. II. *Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.*

sans enfans. Il donna en 1312 de puissans secours aux Polonois contre les Lithuaniens & mourut en 1326. Il eut pour successeur ses deux fils Boleslas IV, Duc de Schweidnitz & Henri II Duc de Jauer. Le premier ayant constamment refusé de reconnoître le Roi de Bohême pour son seigneur féodal, Jean de Luxenbourg alla lui faire la guerre & mit le siege devant la ville de Schweidnitz; mais il échoua dans cette entreprise. Boleslas étant mort sans enfans en 1368, son frere Henri lui succéda dans la Principauté de Schweidnitz. L'Empereur Charles IV ayant épousé Anne, fille unique de Henri, hérita des Principautés de Schweidnitz & de Jauer, ainsi que de plusieurs seigneuries situées dans la Lusace.

Etat de la Silésie dans le XIVe. siecle.

Pendant les treizieme & quatorzieme siecles, les Principautés de la Silésie, tant haute que basse, étoient dans un assez triste état; un nombre de petits Princes Souverains, voisins les uns des autres, s'enviant réciproquement leurs possessions & se livrant à leur ambition, se firent souvent la guerre. La source principale de ces hostilités étoit d'ordinaire l'inégalité qui régnoit dans les partages des domaines que les Princes faisoient à leurs fils. Le droit de primogéniture eût pu obvier à ces maux; mais il n'étoit pas d'usage alors: les Princes Polonois, bien loin de prendre à cœur la félicité des Principautés de la Silésie, les envahirent quelquefois à main armée: ils virent avec regret que les Silésiens adoptoient peu à peu les coutumes & les mœurs des Allemands auxquels ils portoient une haine implacable. Jean de Luxenbourg, Roi de Bohême, résolut de tirer parti de ces circonstances & de mettre successivement sous sa domination toute la Silésie. Dans cette vue il s'adressa à Henri, Duc de Breslau, en lui faisant insinuer que s'il vouloit le nommer son héritier, il auroit, sa vie durant, l'usufruit du Comté de Glatz. Henri, qui n'avoit point d'enfans & qui haïssoit son frere le Duc de Liegnitz, accepta la proposition; ensorte qu'après sa mort qui arriva en 1337, la Principauté de Breslau fut incorporée aux Domaines de la Couronne de Bohême.

La Principauté de Breslau incorporée aux Domaines de la Couronne de Bohême. 1337.

Prétentions du Roi de Bohême.

Jean de Luxenbourg n'eut pas plutôt obtenu la Principauté de Breslau, qu'il entreprit d'engager ou d'obliger tous les autres Princes de la Silésie à ne posséder leurs pays respectifs que comme des fiefs relevant de la couronne de Bohême & à se déclarer ses Feudataires: ils se soumirent tous, à l'exception de Boleslas, Duc de Liegnitz. Le Roi, pour le gagner, lui fit l'offre de dégager à ses propres dépens les villes de Hayn & de Goldberg, que le Duc avoit donné en hypotheque aux habitans de Breslau; mais cette proposition fut rejettée. Il falloit donc que le Roi, pour venir à son but, songeât à un autre expédient: l'occasion le lui fournit peu de tems après. Uladislas, frere de Boleslas, avoit une prétention sur la Principauté de Liegnitz, & faisoit assez connoître, à son retour de Masovie, qu'il étoit prêt à la céder à quiconque voudroit l'acheter. Jean de Luxenbourg l'ayant appris en fit l'acquisition & manda aussitôt au Duc, que, s'il tardoit à suivre l'exemple des autres Princes, il le priveroit de ses Etats par la force des armes: cette menace eut son effet, & Boleslas reconnut le Roi

de Bohême pour son Seigneur Féodal. La lettre d'investiture fut dressée & signée en 1329: elle contient entr'autres les trois clauses suivantes: 1°. que le Duc de Liegnitz en se déclarant vassal de la Couronne de Bohême, a fait cette démarche de son plein gré & volontairement; 2°. que la Principauté est un pays de propriété & héréditaire; 3°. que le Duc sera continué & maintenu dans la jouissance de tous ses droits & de tous ses privileges.

Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.

Nous sommes entrés dans ce détail, afin d'indiquer la source & l'origine de la Souveraineté que la couronne de Bohême a exercée sur les Principautés de la Silésie. Primislas Duc de Glogau fut aussi peu disposé que l'avoit été Boleslas à reconnoître le Roi de Bohême pour son Seigneur Féodal, quelques menaces qu'on pût lui faire pour l'y engager: ce jeune Prince étoit plein de valeur & d'ambition; espérant toujours de parvenir de nouveau à l'exercice de la Souveraineté de Pologne de laquelle il avoit été destitué, il crut que sa dignité ne lui permettoit point de prendre la qualité de vassal. Au fort des tracasseries qu'on lui suscitoit de toutes parts, il mourut empoisonné l'an 1331 sans laisser d'enfans. Ses freres partagerent son pays entre eux: Conrad, Duc d'Oels, fut pourvu de Steinau: Jean obtint Gur & la moitié de la ville de Glogau; l'autre moitié échut à Henri IV, Duc de Sagan; mais ce Prince ne la lui voulut point céder: cependant le Roi donna l'investiture de la moitié de Glogau, qu'il avoit achetée de Jean, à Casimir Duc de Teschen, & pour obtenir l'autre moitié, se porta avec un corps d'armée devant la ville, dont les habitans furent contraints de se rendre: le Duc Henri se voyant privé d'une partie de son héritage, en conçut tant de chagrin qu'il en mourut.

Primislas Duc de Glogau meurt empoisonné 1331.

Partage de ses Etats entre ses freres.

Il seroit superflu de donner ici la suite de tous les autres Princes qui ont gouverné les différentes parties de la Basse Silésie; l'histoire de leurs vies ne fournissant aucun fait assez intéressant: cependant nous ne pouvons nous dispenser de faire mention de Frédéric II, Duc de Liegnitz, dont le Gouvernement est très remarquable par deux époques; premierement ce Prince embrassa publiquement en 1523 la Religion Luthérienne; en second lieu il fit en 1537 avec Joachim II, Electeur de Brandebourg, la fameuse convention connue sous le nom de *Confraternité Héréditaire*: c'est cette convention sur laquelle la prétention du Roi de Prusse à la Principauté de Liegnitz & ses appartenances a été fondée, & c'est elle qui en 1740, par conséquent deux cents trois ans après, a fait naître une vive guerre, dont les événemens ont procuré à la Maison de Brandebourg non seulement la même Principauté, mais même toute la Silésie, à la réserve de quelques contrées de la Haute Silésie qui ont été laissées à la Maison d'Autriche. Cette cession a été arrêtée par la Paix de Breslau en 1742, confirmée par celle de Dresde en 1745 & par celle d'Hubertsbourg en 1763, comme nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

Frédéric II, Duc de Liegnitz.

Nous avons déjà dit plus haut que les Margraves de Brandenbourg avoient constamment entretenu une bonne correspondance avec les Princes de Silésie, particuliérement avec ceux de Liegnitz: cette intel-

SECT. II. Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.

ligence fut encore affermie par de fréquens mariages. Le Duc Frédéric II avoit été marié avec la Princesse Sophie, fille de Frédéric, Margrave de Brandebourg; mariage qui fut suivi de la naissance de deux fils, Frédéric & George & d'une fille nommée Sophie: pour rendre l'amitié entre les deux Maisons encore plus solide, George, qui dans la suite parvint à la possession de la Principauté de Brieg, fut fiancé avec Barbe, fille puînée de Joachim, Margrave de Brandebourg, & la Princesse Sophie avec Jean-George, Prince Electoral. *Son mariage avec une fille du Margrave de Brandebourg.* C'est à l'occasion de cette double alliance, qui eut son accomplissement en 1545, que la Confraternité, dont on a fait mention, fut conclue. Pour plus grande sûreté des arrangemens pris par cette convention solemnelle, les habitans des Principautés de Liegnitz & de Brieg prêterent l'hommage éventuel à l'Electeur de Brandebourg.

1545. Les Etats de la Bohême parurent d'abord regarder avec indifférence la formation de liens si étroits, dans l'espérance que les mariages arrêtés ne seroient pas consommés & que la Confraternité Héréditaire tomberoit d'elle-même; mais quand ils virent le contraire, ils éclaterent au point qu'ils indiquerent la tenue d'une Diete générale, dans laquelle il seroit principalement délibéré sur l'union dont il s'agit. L'Empereur Ferdinand, en sa qualité de Roi de Bohême & de Seigneur féodal des Principautés de Silésie, adressa une *Intention*, datée du 31 Mars 1546, aux Ducs de Liegnitz & de Brieg, pour qu'ils eussent à comparoître en personne à Breslau le 4 Mai de la même année. Les deux Princes s'y présenterent au tems marqué: après quelques délibérations le jugement fut prononcé le 13 du même mois, portant que la Confraternité héréditaire étoit un acte illégitime, incompétent, inefficace & devant, comme tel, être annullé. *Sa mort 1547.* Frédéric II étant décédé en 1547, Frédéric III son fils lui succéda. *Frédéric III. 1549.* Celui-ci fut obligé en 1549 de signer des réversales par lesquels il s'engageoit à se conformer au susdit jugement: ces réversales portoient aussi qu'en cas qu'il vînt à mourir sans héritiers mâles, ses pays seroient dévolus à la couronne de Bohême. Quand cet acte fut signé & expédié, l'Empereur Ferdinand confirma les prérogatives & privileges dont jouissoit la Principauté de Liegnitz.

Quoique Frédéric III eût signé les réversales touchant la confraternité héréditaire, il ne laissa pas d'écrire aux Margraves de Brandebourg pour leur mander qu'il y avoit été contraint par une force majeure & par toutes sortes de menaces & de mauvais traitemens. L'Empereur Ferdinand ayant été informé de cette démarche, en fut si irrité, que le Duc jugea devoir, pour être en sûreté, se retirer en France & y chercher un asyle. Après la retraite de ce Prince, l'Empereur, en qualité de Duc suprême de Silésie, fit occuper la Principauté de Liegnitz & en confia l'administration à George II Duc de Brieg & oncle paternel du Prince Henri VI, fils mineur de Fréderic III. *Henri VI. 1559.* Le Prince Henri VI étant parvenu en 1559, à l'âge de majorité, son oncle le mit en possession de Liegnitz; mais il n'en jouit que très peu de tems, en ayant été privé quelques mois après: la douleur qu'il en eut, l'engagea à fixer sa résidence à Cracovie en Pologne, où il mourut l'an

1588. Il eut pour son successeur Frédéric IV son frere, qui, quoique déjà veuf de trois femmes, n'avoit jamais eu d'héritier. A sa mort qui arriva en 1616, la Principauté de Liegnitz fut donnée à Joachim Frédéric, Duc de Brieg.

Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.

Ce dernier Prince étoit fils de George II, dont nous venons de parler: il laissa deux fils, Jean Christian & George Rodolphe, qui embrasserent la Religion Réformée: le premier eut Brieg, le second Liegnitz. La succession à ces deux Principautés & à celle de Wholau fut réunie en 1664, sur la tête de l'un de leurs descendans nommé Christian. Il laissa deux filles & un fils nommé George Guillaume. Ce Prince fut à peine pourvu du Gouvernement des trois Principautés, qu'il mourut à l'âge de quinze ans. Toute la Silésie ressentit une vive affliction d'un si triste événement. Aussitôt que l'Empereur Léopold eut été informé de ce décès, il fit prendre possession des pays de Liegnitz, de Brieg & de Wholau; mais Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg, fit faire à la Cour Impériale de vives représentations contre cette démarche, prétendant que ces pays devoient être considérés comme dévolus à sa Maison, en vertu de la Confraternité Héréditaire dont il a été fait mention ci-dessus: le Ministere Impérial, avant de se décider sur cet objet, requit l'avis de Frédéric de Roth, Chancelier de Liegnitz. L'écrit que ce Jurisconsulte composa ayant été moins favorable à la Maison d'Autriche, qu'à celle de Brandebourg, l'Empereur offrit à l'Electeur quelques contrées & une somme d'argent: enfin en 1686, le différend fut accommodé au moyen de la cession du Cercle de Schwibus que Sa Majesté Impériale fit à la Maison de Brandebourg. Cependant après la mort de Frédéric Guillaume, l'Electeur Frédéric son fils restitua ce dernier pays, en conséquence des engagemens contractés avec la Cour de Vienne, à l'insçu de son pere & lorsqu'il n'étoit encore que Prince Electoral: l'affaire en demeura-là jusqu'en 1740, qu'après la mort de l'Empereur Charles VI, le Roi de Prusse, actuellement régnant, révendiqua les Principautés de Jagerndorf, de Liegnitz & de Wholau comme son patrimoine: prétention qui donna lieu à une grande révolution dont nous nous proposons de parler ci-après.

Frédéric IV. 1588.
Joachim Frédéric. 1616.
Christian. 1664.
Guillaume meurt âgé de 15 ans.
Accommodement entre l'Empereur & le Margrave de Brandebourg au sujet de la Silésie.

Venons maintenant aux autres Princes de la Basse-Silésie, & remontons jusqu'à Henri IV Duc de Sagan, qui mourut en 1334. Henri V son fils assista au couronnement de l'Empereur Charles IV à Rome & fit ensuite un voyage à la Terre Sainte. L'un des descendans de Henri V fut Jean, Duc de Sagan & de Glogau. Ce Prince trouva à propos de vendre en 1470 pour la somme de 55000 ducats la Principauté de Sagan à Ernest, Electeur de Saxe & à Albrecht, Duc de Saxe, qui étoient freres; ensorte que ce pays resta entre les mains des Saxons pendant 77 ans. Henri IX étoit l'un des principaux Ducs de Silésie: il possédoit Freystadt, Sprottau, Grumberg, Zollich, Schwibus, Crossen & la moitié de Glogau, ainsi que plusieurs autres villes & châteaux avec leurs dépendances. On présume qu'il entretint une intelligence secrette avec les Sectateurs de Jean Hus. Henri X son fils lui succé-

Autres Princes de la Basse-Silésie.
Jean, Duc de Sagan & de Glogau.
Henri IX.
Henri X.

SECT. II. *Hist. de Silésie, sous les Ducs de la race des Piastes.*

da dans le Gouvernement: il fut fiancé en 1472 avec la fille d'Albert l'Achille, Electeur de Brandebourg, Princesse âgée de sept ans, & le mariage fut consommé lorsqu'elle eût atteint l'âge de douze: il mourut sans laisser d'enfans. Après sa mort plusieurs compétiteurs prétendirent à sa succession. Henri avoit fait un testament, par lequel il fit une donation de tous ses pays à la Princesse son épouse: en vertu de ce testament la Maison de Brandebourg forma un droit d'hérédité & son Envoyé Schenk se conduisit avec tant de dextérité qu'il fut nommé Gouverneur Général de tout le pays. Le second compétiteur fut Jean Duc de Sagan: celui-ci étant le plus proche des agnats du défunt, crut avoir un droit plus fondé que tout autre; mais il est à remarquer qu'il avoit déjà renoncé à toute succession aux pays qui formoient la Principauté de Glogau. Comme il avoit aliéné ses propres possessions, & qu'il se trouvoit par là hors d'état de faire valoir ses prétendus droits, il chercha du secours auprès de l'Empereur Mathias, mais sans succès: enfin Uladislas, Roi de Bohême, se mit sur les rangs, prétendant devoir être préféré à tous les autres en sa qualité de Seigneur féodal de la même Principauté. Nous ferons mention ci-après des suites qu'ont eues ces différentes prétentions.

Plusieurs prétendans à sa succession.

Ducs de la Haute-Silesie.

Après avoir parlé des Ducs de la Basse-Silésie, l'ordre demande que nous traitions de ceux qui ont régné dans la Haute-Silésie: ces derniers sont également descendus d'Uladislas, fils aîné de Boleslas, Roi de Pologne. Uladislas étant mort, ses fils partagerent sa succession, & Miecislas obtint la plus grande partie de la Haute-Silésie, comme les villes & territoires de Ratibor, d'Oppelen, de Teschen & autres. Il seroit superflu de faire l'énumération de tous les descendans de ces Princes; nous nous contenterons d'en nommer seulement quelques-uns.

Casimir II, Duc de Teschen. *Casimir III.*

Casimir II, Duc de Teschen, épousa la fille d'Othon le long, Margrave de Brandebourg: il eut de ce mariage plusieurs Princes & Princesses: son fils Casimir III ne fit aucune difficulté de se déclarer vassal du Roi de Bohême l'an 1327. Sous le Gouvernement de ce Prince la Silesie fut désolée par la famine, suivie de la peste qui enleva plusieurs milliers de personnes. Il mourut l'an 1358, laissant deux fils, Primislas I & Ziemovit; le premier eut la Principauté de Teschen & le second hérita de celle de Glogau. Frédéric Guillaume étant mort en 1625, la lignée des Princes de Teschen fut entiérement éteinte.

Primislas I.

Ducs d'Oppelen.

Pour ce qui est des Ducs d'Oppelen, Boleslas II eut deux fils, Uladislas & Boleslas: le premier aspira à la Couronne de Pologne; mais Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, lui fut préféré: ces deux freres étoient les derniers Princes indépendans d'Oppelen, puisqu'à l'exemple de plusieurs autres ils reconnurent le Roi de Bohême pour leur Seigneur féodal. Nicolas I mourut en 1463, laissant trois fils Nicolas II, Jean & Henri: ces trois freres gouvernerent ensemble. Henri étant mort en 1494 & Nicolas ayant eu le malheur de perdre la tête sur un échafaud, (1) Jean hérita

(1) Nicolas fut décapité publiquemen à Neisse, le 24 Juillet, pour avoir blessé d'un poignard en pleine assemblée des Etat, l'Evêque de la ville & le Duc Henri de Munsterberg.

hérita du tout; mais étant décédé en 1532, sans enfans, la Branche d'Oppelen finit avec lui & la possession du pays échut à l'Empereur Ferdinand Roi de Bohême. *Hist. de Silésie, sous les Dues de la race des Piastes.*

Quant aux Princes de Ratibor, Lescus, imitant les autres Princes de la Silésie, déclara son pays relevant de la Couronne de Bohême. Il décéda sans enfans en 1340, & Anne sa sœur, épouse de Nicolas II, Duc de Troppau, fut son héritiere. Quoique Nicolas eût quatre fils, le pays de Ratibor, faute de postérité de la part de ces Princes, fut donné aux Ducs d'Oppelen. Wenceslas III, Roi de Bohême, ayant pris possession de la Principauté de Troppau, la donna ensuite à Nicolas I, fils de sa concubine Kunring. Le Duc d'Oppelen & de Ratibor, très mécontent de cette donation, leva des troupes avec lesquelles il envahit la Principauté de Troppau & y fit un grand dégât. Cependant Nicolas I s'y maintint & eut pour successeur son fils Nicolas II. Ce dernier Prince est le même qui épousa la Princesse Anne, comme nous venons de le dire. *Princes de Ratibor.*

Les descendans de Nicolas II posséderent aussi pendant quelque tems la Principauté de Jagerndorf. Elle fut ensuite donnée en fief à un Baron de Schellenberg, avec lequel la Princesse Barbe, Douairiere de Jean Duc de Teschen, s'étoit mariée. Louis, Roi de Hongrie & de Bohême, étant mineur, les Etats de Silésie nommerent pour son tuteur, George Margrave de Brandebourg. Le Roi étant parvenu à l'âge de majorité & voulant reconnoître le zele avec lequel ce Prince s'étoit acquitté de son administration, lui fit une donation de quelques bailliages & villes de Hongrie. Le Margrave les changea ensuite pour la Principauté de Jagerndorf que lui céda la Maison de Schellenberg. Il en prit aussi l'investiture des mains du Roi Louis, & l'Empereur Ferdinand I confirma cet échange en 1527. George Frédéric son fils n'ayant point d'enfans, laissa ce pays à Joachim Frédéric, Electeur de Brandebourg, qui en prit aussi possession en 1603. Ce Prince le donna en 1607 à Jean George son second fils, en se réservant certains droits. Celui-ci ayant été ensuite mis au Ban de l'Empire, pour s'être allié avec Frédéric V, Electeur Palatin, qui s'étoit emparé de la Couronne de Bohême, fut privé de la même Principauté, que la Maison d'Autriche annexa à ses domaines & posséda jusqu'en 1741, que le Roi de Prusse la révendiqua avec d'autres parties de la Silésie.

Nous ne ferons qu'une légere mention des Ducs de la Principauté de Munsterberg. Boleslas I, fils de Boleslas III, Duc de Schweidnitz, en fut le premier. Il mourut en 1342, laissant un fils nommé Nicolas qui lui succéda. Les Princes de Silésie, à l'exception des Ducs de Munsterberg & de Schweidnitz, avoient reconnu le Roi de Bohême pour leur Seigneur féodal. Pour réduire le premier de ces Princes, Charles, fils de Jean de Luxenbourg, lui déclara la guerre & assiégea d'abord Franckenstein: Nicolas se défendit vaillamment & eut le bonheur de faire prisonniers plusieurs seigneurs Bohémiens de la premiere distinction. Charles voulant les délivrer eut recours à un expédient qui lui réussit: il fit inviter à une entrevue le Duc de Munsterberg, qui *Princes de Munsterberg.*

Sect. II. *Hist.* de Siléfie, fous les Ducs de la race des Piaftes.

ne fit nulle difficulté de s'y prêter; en même tems il fit avertir les femmes des prifonniers de fe rendre au camp bien parées & ajuftées, ce qu'elles ne manquerent pas de faire: lorfque les deux Princes furent à table, elles s'y préfenterent, fuppliant le Duc de donner la liberté à leurs maris. Nicolas ne pouvant réfifter à leurs follicitations acquiefça à leur demande, fans exiger la moindre rançon. Charles fenfible à une action fi généreufe & fi magnanime leva le fiege & fe réconcilia avec le Duc, qui fut cependant obligé de promettre qu'il reconnoîtroit le Roi de Bohême pour fon feigneur féodal, en reconnoiffance de quoi il obtint la poffeffion du Comté de Glatz, fa vie durant. La paix faite, Nicolas alla faire un voyage en Paleftine; étant en chemin pour retourner dans fon pays, il mourut en Hongrie, laiffant deux fils, Henri & Boleflas II. Le premier mourut fans enfans, & le fecond eut un fils nommé Jean: celui-ci ayant été tué en 1429 dans la guerre des Huffites, Munfterberg fut mis au nombre des domaines de la couronne de Bohême.

Réunion de la Principauté de Munfterberg à la Couronne de Bohême.

George Podiébrad occupoit alors le trône de Bohême: à fa mort, ce pays fut donné à Victorin fon fils aîné, & celui-ci étant décédé fans enfans en 1479, fon frere Henri en hérita. Ce dernier laiffa trois fils qui partagerent entre eux la fucceffion paternelle. Albert eut le Comté de Glatz, George la Principauté d'Oels & Charles celle de Munfterberg. Les deux premiers décéderent fans enfans; mais le troifieme laiffa deux fils Henri & Jean: parmi les defcendans de Henri on doit remarquer Charles Frédéric, dont la fille Elifabeth Marie, héritiere d'Oels, époufa Sylvius Nimrod, Duc de Wurtemberg, alliance par laquelle cette Principauté eft entrée dans cette derniere Maifon; dont les Princes la poffedent encore aujourd'hui.

Elle paffe dans la Maifon de Wurtemberg.

SECTION III.

Hiftoire de Siléfie fous les Rois de Bohême qui y ont exercé la Souveraineté.

Sect. III. *Hift.* de Siléfie, fous les Rois de Bohême.

Nous venons de donner une hiftoire abrégée des différentes Principautés de la Siléfie, pendant qu'elles étoient gouvernées refpectivement par des Princes, tant Souverains que Vaffaux, de la Couronne de Bohême. Nous allons maintenant rapporter les événemens arrivés dans le même Duché, tandis que les Rois de Bohême y ont exercé la fouveraineté. Le premier des Rois de Bohême qui ait poffédé la Siléfie, a été Jean de Luxenbourg, fils de l'Empereur Henri VII, ce Prince diffimule, ayant formé le projet de fe foumettre peu à peu ce Duché, il ne négligea aucune des occafions qui fe préfentoient, pour le mettre en exécution: Les divers petits Princes qui y gouvernoient, étoient fans ceffe divifés entre eux & fe faifoient prefque toujours la guerre. Le Roi les y

Jean de Luxenbourg.

excita ſous main & fut attentif à tirer parti de cette déſunion. *Divide & impera* étoit ſa grande maxime, & il ſçut bien la mettre en œuvre: enfin par ſes libéralités & ſes careſſes il trouva le moyen de les engager preſque tous à ſe déclarer ſes vaſſaux. Ceux qui ſe mirent volontairement ſous ſa protection, étoient les Princes Leſcus de Ratibor, Uladiſlas de Coſel, Boleſlas d'Oppelen, Caſimir de Teſchen, Jean d'Auſchwitz, Conrad de Glogau & d'Oels, Jean de Steinau, Henri de Sagan, Boleſlas & Louis de Liegnitz & de Brieg. Henri, Duc de Breslau, le plus puiſſant de tous, par haine pour ſon frere, nomma par ſon teſtament le Roi ſon héritier; qui, le Duc étant mort en 1337, alla prendre poſſeſſion de ſon héritage & fit ſon entrée à Breslau. Autant que ſon arrivée fut agréable aux Etats du pays, autant donna-t-elle de chagrin à l'Evêque. Jean exigea de ce Prélat qu'il lui cédât le château de Militſch, ſitué ſur la frontiere de Pologne; mais le dernier refuſa conſtamment de le faire, quelques inſtances que l'on fit auprès de lui pour le gagner. Le Roi étant parvenu de s'en emparer peu après par ſtratageme, l'Evêque en fut ſi courroucé, qu'il lança contre ſon Souverain les foudres de l'excommunication & fit fermer toutes les égliſes de la ville. Cependant Jean de Luxenbourg mépriſant le ban qu'il venoit d'encourir, fit r'ouvrir les égliſes, chaſſa l'Evêque de la ville, ainſi que les Chanoines, & fit confiſquer leurs biens. L'Evêque étant mort dans ſon exil, l'an 1341, & le Pape ayant envoyé un autre Prélat à Breslau, celui-ci s'accorda ſi bien avec Jean que tout le différend fut terminé en peu de tems.

Hiſt. de Siléſie, ſous les Rois de Bohême.

Charles. 1348.

Le ſucceſſeur de Jean de Luxenbourg fut Charles ſon fils, qui dans la ſuite fut élu Empereur ſous le nom de Charles IV. Il fit ſon entrée publique dans Breslau le 7 Novembre 1348; enſuite il délibéra avec ſes Miniſtres ſur ce qu'il conviendroit de faire pour engager le Duc Boleſlas de Schweidnitz à ſe déclarer auſſi Vaſſal de la couronne de Bohême: pour intimider ce Prince, Charles acheta de Nicolas, Duc de Munſterberg, la ville de Frankenſtein, d'où il étoit aiſé de faire une invaſion dans le pays de Schweidnitz: enfin cette affaire fut arrangée par le mariage de l'Empereur avec la Princeſſe Jeanne, niece de Boleſlas, qui eut pour ſa dot la ſucceſſion éventuelle aux Principautés de Schweidnitz & de Jauer. Charles eut une prédilection particuliere pour les peuples du Duché de Siléſie; auſſi l'hiſtorien Curæus le nomme *le Pere de la Patrie*. Ce Prince fit aggrandir pluſieurs villes & leur accorda beaucoup de privileges. Celle de Breslau ayant été incendiée deux fois & preſqu'entiérement détruite, il la fit rebâtir avec plus de magnificence. Il accorda ſon amitié au Duc Henri de Sagan & lui rendit la moitié de la ville de Glogau, dont Jean de Luxenbourg avoit privé le pere de Henri. C'eſt ſous le gouvernement de Charles qu'on commença à faire uſage en Siléſie de la langue Allemande dans les actes publics; car auparavant on s'étoit toujours ſervi de la langue Latine.

Introduction de la langue Allemande dans les actes publics.

Charles eut pour Succeſſeur Wenceſlas ſon fils. La plupart des Hiſtoriens peignent ce Prince avec des couleurs très noires, en le faiſant paſſer pour capricieux, débauché à tous égards, voluptueux, cruel &

SECT. III. *Hist.* de Silesie, sous les Rois de Bohême. vindicatif. Cependant des savans du premier ordre ayant fait des recherches sur sa vie, trouvent qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait eu tous ces vices, & ils ont assez bien prouvé que cet odieux portrait est l'effet des suggestions d'un grand nombre d'ecclésiastiques, ses contemporains. En 1381 il se brouilla ouvertement avec le Clergé de Silésie: ce différend fit un grand éclat, & on le nomma la guerre monacale.

Guerre monacale. 1381. Il avoit exigé des Chanoines de Breslau d'élire pour Evêque un Ecclésiastique nommé Duba, pour lequel il avoit beaucoup d'amitié; ils refuserent de le faire: Wenceslas indigné de cette résistance résolut de s'en venger, & l'occasion s'en présenta peu de tems après. Le Duc de Liegnitz avoit envoyé en présent à son frere Henri, Chanoine de Breslau, quelques tonneaux de bierre de Schweidnitz: le Conseil de la ville les fit tous confisquer, parce que, suivant les privileges accordés à la bourgeoisie, l'importation de toute bierre étrangere étoit défendue; les Chanoines en conçurent tant de ressentiment, qu'ils mirent les membres du Conseil au ban de l'église. Cette querelle fit grand bruit & pouvoit avoir des suites très facheuses. Wenceslas, en étant informé, se hâta de se rendre à Breslau pour examiner ce différend & le juger. A son arrivée il fit savoir au Chapitre qu'il désiroit que les portes de toutes les Eglises fussent ouvertes en sa considération: cette demande, assez indifférente par elle-même, fut pourtant refusée; alors ce Prince ne se possédant plus fit chasser de la ville tous les Ecclésiastiques, confisquer leurs biens fonds & enlever tout le bétail qui leur appartenoit. Cependant l'année suivante le Clergé fut réconcilié avec le Roi, & le Conseil obligé de promettre qu'à chaque élection nouvelle, tous les Membres feroient le serment de conserver les immunités ecclésiastiques. En

1383. 1383 Wenceslas fut engagé par les écrits & les prédications de Jean Hus à faire visiter les églises & les couvens & à punir ceux des prêtres qui entretenoient des concubines: cette sorte de réforme eut néanmoins peu d'effet & ne fit qu'augmenter la haine que les moines avoient conçue contre ce Prince; aussi décrierent-ils sa conduite chaque fois que l'occasion s'en présentoit. Peu de tems après il y eut aussi de grands troubles en Silésie, à l'instigation de plusieurs Ecclésiastiques turbulens qui firent croire au Public que Wenceslas favorisoit sous main les entreprises des Hussites. Ce Prince mourut de colere à Prague en 1418, à l'occasion d'une émeute qu'on venoit d'y susciter.

Troubles excités par des Ecclésiastiques turbulens. 1418.

Sigismond. 1420. Sigismond son frere, qui avoit été élu Empereur à Francfort en 1410, lui succéda en qualité de Roi de Bohême, & par conséquent comme Souverain de la Silésie, en l'année 1420. Il se rendit à Breslau où sa présence étoit très nécessaire. Il appaisa d'abord le soulevement qui y regnoit & qui avoit occasionné le massacre des membres du Conseil; ensuite il fit mettre à mort vingt-deux bourgeois qui avoient eu part à cette action barbare: plusieurs complices furent bannis & leurs biens confisqués. Sous le gouvernement de ce Prince la guerre des Hussites fut extrêmement vive & devint fatale, non seulement à la Bohême, mais aussi aux Provinces voisines. Après la mort de Ziska leur chef, ils se diviserent en plusieurs bandes, volant, pillant & faisant

Les Hussites entrent en Silésie.

de grands dégâts dans les contrés qu'ils traverſerent. En 1426 ils entrerent par la Moravie dans le Duché de Siléſie, où ils commirent des excès de toutes eſpeces. Ils en voulurent particuliérement aux égliſes & aux couvens, dont ils enleverent les images, les reliques & les vaſes ſacrés; ils s'emparerent de preſque toutes les petites villes qui n'étoient pas fortifiées & dévaſterent les campagnes: la ville de Neiſſe leur réſiſta, mais le faubourg de celle de Breslau fut emporté & incendié, & en 1430 ils enleverent toutes les richeſſes du beau monaſtere de Frebnitz. En 1431 l'Empereur fit aſſembler à Nuremberg une Diete générale, dans laquelle on s'engagea de fournir contre l'ennemi commun, une armée compoſée de quarante mille hommes de cavalerie & d'autant d'infanterie, qui fut bientôt aſſemblée & ſe mit en marche; mais dont l'expédition ſe réduiſit à rien. Sigismond voyant bien qu'il n'y avoit rien à faire contre les Huſſites par la voie de la force, eut recours à la ruſe & à toutes les autres maximes d'une politique rafinée; il défendit d'un côté tout acte d'hoſtilité contre eux, & de l'autre il fit naître de la méfiance entre leurs diverſes factions. En même temps il gagna quelques-uns de leurs chefs par des ſommes d'argent, & il fit à d'autres des promeſſes ſéduiſantes: ces moyens produiſirent la déſunion parmi les Huſſites; elle dégénera même bientôt en rupture ouverte; deſorte que la plupart d'entre eux rentrerent ſous ſa domination, & la Siléſie n'eut plus rien à craindre de leurs incurſions. Ce Prince mourut en 1437. (1)

Hiſt. de Siléſie, ſous les Rois de Bohême.

1426. 1430. 1431. 1437.

Albert Duc d'Autriche fut proclamé & reconnu, auſſitôt après que l'Empereur fut mort; mais comme il fit difficulté de remplir les promeſſes que ſon prédéceſſeur avoit faites aux Huſſites, la plupart d'entre eux l'abandonnerent & appellerent Caſimir, frere d'Uladiſlas Roi de Pologne. Cette défection cauſa de nouveaux troubles, dont la Siléſie ne laiſſa pas de ſe reſſentir. Caſimir vint en Bohême à la tête de quatorze mille hommes, avec leſquels il ſe poſta près de Tabor. Albert de ſon côté ſe rendit en diligence à Prague & s'y fit couronner le 1er de Juin 1438. Il ſe mit enſuite en marche avec une armée de trente mille hommes pour réduire les mécontens. Dans la vue de faire une diverſion, Uladiſlas, accompagné de ſon frere, entra en Siléſie & fit de grands dégâts dans les pays de Brieg & de Neiſſe: ces hoſtilités intimiderent tant quelques uns des Princes Siléſiens, qu'ils s'engagerent à reconnoître Caſimir auſſitôt après qu'il ſe ſeroit fait couronner à Prague avec les formalités requiſes. Le Roi de Pologne cependant retourna dans ſon Royaume, & Albert ſe rendit en Siléſie, où il arriva au mois de Novembre de la même année. On commença pour-lors à Breslau à travailler à un accommodement entre les deux Princes; mais l'on ne put convenir de rien: les conférences rompues, Albert partit pour la Hongrie, laiſſant dans la ville, le Margrave de Brandebourg Albrecht qui dans la ſuite fut nommé l'Achille d'Allemagne; il avoit ordre de

Albert d'Autriche.

Ce Prince ſe rend en Siléſie pour s'y faire reconnoître.

(1) Voyez notre Hiſt. d'Allemagne, Tom. XL. p. 305 & ſuiv. & celle de Bohême dans ce Volume, p. 129.

Sect. III. Hist. de Siléfie, fous les Rois de Bohême.

veiller fur les mouvemens des Polonois, fe conduifit avec beaucoup de prudence & de bravoure, battit les ennemis en quelques rencontres & les pourfuivit même deux fois jufqu'en leur propre pays. Le Roi Albert étant tombé malade en Hongrie & voulant s'en retourner, mourut près de Gran le 27 Octobre 1439.

Sa mort. 1439.

La Reine Elifabeth, époufe d'Albert, étoit alors enceinte: quelques mois après elle accoucha d'un fils qui fut nommé Ladiflas. Les Etats de Bohême firent d'abord de grandes difficultés d'élire cet enfant pour leur Roi; mais enfin ils changerent de difpofitions & le reconnurent. En 1442 la Reine Mere envoya en Siléfie un Général Autrichien, nommé Leonard Haffenheimer, avec ordre de s'oppofer aux invafions des Polonois & de fe tenir fur la défenfive: les maux augmenterent dans ce Duché: le Duc Conrad d'Oels, furnommé le fage, donna du fecours aux Polonois; on convint d'une trêve, qui amena la paix. Mais le Commandant Haffenheimer en fut la victime, accufé de n'avoir pas affez fait fon devoir, il eut la tête tranchée dans Breslau. Ladiflas fut facré à Prague en 1453. L'année fuivante il partit pour la Siléfie afin d'en prendre formellement poffeffion: il fit fon entrée dans Breslau avec une pompe extraordinaire, & on l'y reçut avec de grandes marques de refpect & d'attachement: l'hommage lui fit rendu le 11 Décembre 1454. Il eft à remarquer que dans ce tems-là un Roi de Bohême ne pouvoit exiger des Siléfiens le ferment de fidélité, qu'il ne fut préfent en perfonne dans l'une ou l'autre ville de ce Duché. On fait que ce Prince fiancé avec Magdeleine, fille de Charles VII, Roi de France, mourut avant que le mariage pût être confommé.

Ladiflas. 1453.

George de Podiébrath.

Après la mort de Ladiflas les Etats de Bohême élurent pour Roi George de Podiebrath, Huffite très zélé: les Princes & Etats de Siléfie, informés de cette élection, en furent mécontens. Ils auroient fouhaité qu'elle eût été faite en faveur de Guillaume Duc de Saxe & fils de la fœur de Ladiflas: en 1458, ils s'unirent étroitement à Liegniz contre George, Ligue qui fut auffi fignée par les Envoyés de Saxe au nom de Guillaume: l'anné fuivante les Ducs de Saxe & la plus grande partie des Etats de Siléfie s'étant affemblés à Cotbus, renouvellerent cette alliance; mais quelques femaines après, ceux-ci apprenant que le Pape avoit approuvé l'élection de George, ils le reconnurent folemnellement, à l'exception de la feule ville de Breslau qui, perfiftant dans fon refus, fut asfiégée, mais fans fuccès. En 1462, il y eut à Glogau une entrevue entre le Roi George & Cafimir Roi de Pologne. Chacun d'eux fit fon entrée dans cette ville avec une fuite nombreufe, tâchant l'un & l'autre de fe furpaffer en magnificence: pendant cette entrevue qui dura neuf jours, ils conclurent enfemble une alliance perpétuelle. Les Habitans de Breslau, fiers d'avoir contraint George à lever le fiege, réfolurent d'agir d'une maniere offenfive: ils attaquerent les villes de Munfterberg & de Frankenftein & s'en emparerent, mais ayant en 1467 engagé une action contre les Bohémiens, ils furent entiérement défaits & obligés d'abandonner leur artillerie. Sur ces entrefaites les eccléfiaftiques, qui haïsfoient George, lui fufciterent un puiffant ennemi dans la perfonne de

Ligue contre ce Prince. 1458.

Entrevue entre George, Roi de Bohême, & Cafimir, Roi de Pologne. 1462.

Defaite des Siléfiens. 1467.

Mathias, Roi de Hongrie: celui ci, quoique gendre de George, lui fit la guerre, accepta la Couronne de Bohême, partit pour la Siléfie & arriva dans Breslau avec 5000 chevaux & une fuite nombreufe de gentilshommes. On compta alors dans la ville jufqu'à dix-huit Princes Siléfiens; il y reçut la foi & l'hommage de tous les Etats du Duché, mais il ne put prendre poffeffion de la Bohême. George, pour traverfer les vues ambitieufes de Mathias, confeilla aux Etats de Bohême d'élire Uladiflas, fils aîné du Roi de Pologne, & ce confeil fut fuivi immédiatement après la mort de George qui arriva le 22 Mars 1471.

Hist. de Siléfie, fous les Rois de Bohême.

Ils rendent hommage à Mathias, Roi de Hongrie.

Mort de George.

1471.

Uladiflas.

Uladiflas ayant accpté la couronne fe mit en route, efcorté par 7000 hommes de cavalerie & de 2000 d'infanterie, pour fe rendre en Bohéme; entré en Siléfie, plufieurs des Princes de ce Duché, parmi lesquels on comptoit le Duc d'Oels, fe rangerent de fon parti: il fit la plus grande diligence pour prévenir Mathias; un grand nombre des Seigneurs Bohémiens reçurent Uladiflas près de Glatz, & le conduifirent avec les plus vives démonftrations de joie jufqu'à Prague, où il fut couronné par quelques Evêques Polonois le 16 Août de la même année. Le Pape désapprouva cette élection & tâcha d'engager les Princes & Etats de l'Empire à la déclarer illégitime; ceux-ci n'eurent aucun égard à fes repréfentations & reconnurent Uladiflas comme Roi de Bohême & comme Electeur. Cependant Mathias ne s'endormit point: il leva en Siléfie une affez forte armée pour fe foutenir. Cafimir, Roi de Pologne, s'intéreffant pour fon fils, en fit autant de fon côté: il marcha vers la ville de Breflau, dans laquelle Mathias s'étoit enfermé avec l'élite de fes troupes qui, en y comprenant les bourgeois, formoient une nombreufe garnifon. Les Polonois en firent le fiege; mais ils échouerent dans cette entreprife. Suivant quelques Historiens, (1) les affiégés redouterent fi peu les ennemis, que durant tout le tems du fiege les portes de la ville ne furent fermées ni jour ni nuit. Les Siléfiens, pour engager les Polonois à retourner dans leur pays, firent une diverfion en tombant fur la Grande-Pologne, où ils exigerent de fortes contributions. Cafimir, fatigué de la guerre, fit faire quelques propofitions d'accommodement, mais fans fuccès. Alors le Margrave de Brandebourg, employant fa médiation, porta les deux Princes rivaux à confentir à une trêve de trente mois, à condition que les places prifes feroient reftituées & les prifonniers de guerre remis en liberté.

Après la retraite des Polonois, les Princes & Etats de Siléfie s'étant affemblés en Diete à Breslau, folliciterent vivement le Roi Mathias de faire la paix, afin de mettre le Duché à l'abri des maux qu'il reffentoit par la continuation de la guerre: il le leur promit, pourvu qu'on n'exigeât point de lui des conditions incompatibles avec fon honneur & fon bon droit. En 1475, il s'empara, fous divers prétextes, de toute la Principauté d'Oels, dont les habitans furent contraints de lui prêter le ferment de fidélité. Ce Prince commença alors à fe conduire d'une maniere qui lui fit perdre peu à peu la confiance & l'affection des

Les Siléfiens veulent la paix.

1475.

(1) Curæus, Dlugoffus, & autres.

Sect. III. Hist. de Silésie, sous les Rois de Bohême.

Mathias retourne en Hongrie, & la paix se fait.

Etats. Il ne se fut pas plutôt apperçu de cette disposition des esprits, qu'il prit, au grand contentement des Siléſiens, le parti de retourner en Hongrie. Enfin la grande querelle qui subsistoit entre les deux Princes compétiteurs fut terminée par une paix formelle. Les principales conditions étoient, 1°. que chacun des deux Princes prendroit le titre de Roi de Bohême; mais qu'Uladislas seul seroit effectivement en possession du trône; 2°. qu'il seroit aussi seul revêtu de la dignité Electorale, & qu'en conséquence il donneroit seul son suffrage pour l'élection de l'Empereur; 3°. que les trois Provinces faisant partie des Domaines de la Couronne, savoir la Moravie, la Silésie & la Lusace seroient possédées par Mathias; 4°. que si ce Prince venoit à décéder le premier, elles seroient de nouveau annexées à la Couronne; 5°. que dans ce dernier cas Uladislas seroit tenu de payer à la Hongrie la somme de 400000 florins. Cette paix fut à peine signée, que Mathias se proposa de revenir en Silésie pour entreprendre une nouvelle guerre; mais
1490. il mourut en 1490.

Après la mort de Mathias, Uladislas non content de porter la couronne de Bohême & d'entrer en possession des Provinces qui y étoient annexées, se fit aussi sacrer Roi de Hongrie: il eut pour compétiteur à cette derniere couronne, Jean Albert son frere; bientôt il s'en suivit une rupture entre ces deux Princes; mais dans une action qui se
1491. passa le 1er Janvier 1491, Jean Albert fut entiérement défait. Cet événement produisit la paix, dont les articles essentiels portoient qu'Uladislas resteroit en possession de la couronne, & qu'en échange il céderoit à Jean Albert les Principautés de Glogau & de Troppau.

Difficultés au sujet de l'hommage à rendre à Uladislas.

En 1511 au mois de Janvier, Uladislas arriva à Breslau avec une suite très nombreuse; il s'agissoit du serment de fidélité à prêter par les habitans de Silésie. Les Seigneurs Bohémiens vouloient que le Prince reçût cet hommage en sa qualité de Roi de Bohême, parce que depuis quelques siecles la Silésie avoit été considérée comme un fief relevant de cette couronne: de l'autre côté les Seigneurs Hongrois demandoient que le Roi le prît en sa qualité de Roi de Hongrie, donnant pour raison la convention faite entre ce Prince & le Roi Mathias, dans laquelle il étoit stipulé qu'en cas que le Roi vînt à mourir le premier, la Couronne de Bohême payeroit à celle de Hongrie une somme d'argent & que la Silésie seroit rendue à la premiere; mais ce payement n'ayant point été fait, ce Duché étoit censé appartenir encore à la Hongrie.

Mort de ce Prince.

On disputa longtems & le différend demeura indécis. Uladislas mou-
1516. rut le 13 Mars 1516.

Louis.

Louis, fils d'Uladislas, lui succéda dans les deux Royaumes. Ce Prince n'étant âgé que de huit ans: sa tutelle fut confiée à George, Margrave de Brandebourg, qui s'acquitta de cette administration au gré de tous les peuples. Il y eut cependant en Hongrie, comme en Bohême, un Conseil de Régence, chargé de l'expédition des affaires. En ce tems-là Luther avoit commencé à travailler à la réforme de l'Eglise. Sa doctrine produisit une grande révolution dans l'Empire. La plupart des Princes Siléſiens ne laisserent pas de la favoriser, & dès l'année

Les Princes de la Silésie favorisent la Doctrine de Luther.

1522,

1522, le Conseil de Breslau jugea à propos de s'emparer de divers biens-fonds appartenans à des couvens. Les Turcs en ce tems inquiétoient beaucoup le Royaume de Hongrie, par les fréquentes incursions qu'ils y faisoient. Louis, ayant été déclaré Majeur par les Etats à l'âge de quinze ans, ne voulut pas s'en éloigner. Il fit toutes les dispositions nécessaires pour obliger les infideles à se retirer; mais l'armée qu'il commandoit ayant été défaite près de Mohatz, il eut le malheur, en se sauvant, de périr dans un marais en 1526.

Hist. de Silésie, sous les Rois de Bohême.

1522.

1526.

Après la mort funeste de Louis, les Etats de Bohême élurent pour Roi l'Archiduc Ferdinand, frere de l'Empereur Charles-quint; choix qui se fit unanimément & sans qu'il se présentât aucun compétiteur. Ce Prince ayant été couronné le 24 Février 1527 à Prague, partit pour la Silésie & arriva avec la Reine son épouse à Breslau, le premier Mai suivant & y fut reçu avec beaucoup de solemnité & de respect. Quoique la nation eût murmuré d'abord d'une élection à laquelle elle n'avoit point été appellée, Ferdinand ayant confirmé leurs privileges, cet acte de justice avoit étouffé la révolte dans sa naissance. Quant aux querelles de Religion, on ne prit aucune délibération sur cet objet; Ferdinand ne voulut point tyranniser les consciences: peu de tems après il partit pour la Hongrie & s'y fit couronner. Les Turcs continuerent de faire des ravages dans ce Royaume, & ne trouvant aucune résistance, ils prirent la route de Vienne dans l'intention d'en entreprendre le siege.

Ferdinand. 1527.

Ces succès des infideles répandirent la consternation parmi les habitans de la Silésie: les Princes & les Etats tinrent une Diete, dans laquelle il fut résolu d'accorder à Ferdinand un secours de 3000 hommes & de 700 chevaux, avec une grande quantité de munitions de guerre: on prit aussi des arrangemens pour la sureté des habitans du Duché contre les partis que les Turcs pourroient y envoyer; mais cette derniere précaution fut superflue, les infideles ayant été obligés de lever le siege de Vienne. Jean, Duc d'Oppelen mourut sans enfans en 1532, & laissa un trésor considérable dont Ferdinand profita, cette Principauté étant dévolue à la Couronne de Bohême: ce pays fut ensuite donné en hypotheque pour la somme de 183333 florins à George, Margrave de Brandebourg: George Frédéric son fils le troqua quelque tems après pour Sagan, Sora & Friedland. Ferdinand hypothéqua aussi au Baron Jerome de Biberstein la Principauté de Glogau pour 34000 ducats. En 1538, Ferdinand se rendit pour la seconde fois en Silésie: il y fit assembler les Etats, qui s'engagerent à entretenir pour son service pendant cinq mois 2000 chevaux. Ce Prince s'occupa fort d'un projet qui avoit pour but la réunion des différentes sectes de Religion, & tel fut le motif pour lequel il se fit donner par le Pape Pie IV en faveur des sujets d'Autriche une Bulle portant permission de communier sous les deux especes & accordant aux Prêtres celle de se marier: au fort de cette occupation importante, Ferdinand tomba malade & mourut le 24 Juillet 1564.

Le Duché d'Oppelen dévolu à la Couronne de Bohême.

Projets de Ferdinand 1538.

Sa mort. 1564.

Maximilien II son fils lui succéda dans l'Empire: il avoit déja été couronné Roi de Bohême du vivant de son pere: quoiqu'élevé en Es-

Maximilien II.

SECT. III. Hist. de Silésie, sous les Rois de Bohême.

pagne, où on lui avoit inspiré des sentimens rigides en matiere de Religion, il ne laissa pas de traiter les Protestans avec beaucoup de douceur & de modération: la premiere année de son regne il permit à la ville de Grand-Glogau d'appeller & d'entretenir un Pasteur Luthérien: comme son pere, il pensa au moyen de réunir les différentes sectes & de rendre ainsi la paix à l'Eglise. Lorsqu'en 1566, le Sultan Soliman attaqua ses possessions, plusieurs Princes de Silésie, nommement George Duc de Brieg, Henri Duc de Liegnitz, les Ducs de Munsterberg, ainsi qu'un grand nombre de Nobles l'allerent servir: le premier de ces Princes fut nommé Chef des gentilshommes Silésiens & Lusaciens. Les villes de Silésie fournirent aussi une somme considérable pour cette guerre. En 1568, la ville de Breslau fut affligée d'une peste affreuse qui fit périr au-delà de 8000 personnes. Maximilien mourut le 12 Octobre 1576, fort regretté des Silésiens.

1566.

Rodolphe II prend possession de la Silésie. 1577.

Rodolphe II, fils ainé de Maximilien, reconnu Roi de Bohême & élu Roi des Romains du vivant de son pere, partit en 1577 pour la Silésie, afin d'en prendre possession avec les formalités requises. Il fut reçu le 24 Mai à Breslau avec beaucoup de pompe & de magnificence. Quelques jours après les Princes & Etats du pays lui prêterent foi & hommage; de son côté, l'Empereur en sa qualité de Roi de Bohême confirma tous les privileges dont ils jouissoient. En 1609 les Etats Protestans de Bohême s'étant assemblés à Prague, supplierent l'Empereur de leur accorder la liberté de conscience, & après avoir triomphé des obstacles que le Clergé Catholique y mit, ils ne voulurent point licencier leurs troupes, que la même faveur n'eût été accordée aux habitans de Silésie. L'Archiduc Charles, pour lors Evêque de Breslau, traversa de tout son pouvoir cette sollicitation; mais la suite ne répondit pas à son attente: l'Empereur, qui craignoit qu'un refus de sa part ne suscitât des troubles dangereux, permit aux Protestans Silésiens, comme à ceux de Bohême, le libre exercice de leur Religion: le Diplome qui le leur assuroit, est daté du 20 Août 1609. Rodolphe mourut le 10 Janvier 1612. Quelques Auteurs assurent que ce Prince laissa dans son trésor jusqu'à dix-sept millions de florins d'Allemagne, somme immense dans ce tems-là; mais cette assertion a été suffisamment refutée.

Les Protestans y obtiennent le libre exercice de leur Religion. 1609.

Les historiens du dix-septieme siecle s'accordent à dire que l'Empereur Rodolphe, une année avant sa mort, fut contraint par des menées aussi violentes que perfides de la part de son frere Mathias, de lui céder la couronne de Bohême, & que pour prix de cette cession il ne pût se réserver qu'un revenu annuel de 300000 florins. Mathias sacré à Prague le 23 Mai 1611, arriva à Breslau le 13 Septembre. Les Ducs de Munsterberg, de Liegnitz & de Teschen, à la tête des Etats & de la Noblesse, allerent au-devant de lui jusqu'à la distance d'une mille: il y fut reçu & complimenté par le premier de ces Princes, qui lui présenta en même tems les clefs de la ville: quelques jours après, les Princes & les Etats lui exposerent leurs griefs; Mathias promit de les redresser & de faire des réglemens propres à l'avancement du bien public dans le Duché. Il confirma tous leurs privileges & particulié-

Mathias reçoit le serment de fidelité des Princes & des Etats de la Silésie & confirme leurs privileges. 1611.

rement la liberté en matiere de Religion: enſuite les Etats lui prêterent le ſerment de fidélité en la maniere accoutumée, & le Roi, peu de jours après, repartit pour Prague. Après avoir été élu Empereur le 3 Juin 1612, & craignant qu'à ſon décès la ſucceſſion aux différens Etats d'Autriche ne fît naître des troubles, Mathias déclara pour ſon héritier l'Archiduc Ferdinand de la branche de Gratz. En 1616 il fit aſſembler à Prague une Diete générale, où il adopta formellement ce Prince & le recommanda aux Etats qui, ſéduits par les belles promeſſes de Mathias, élurent Ferdinand pour leur Roi, à condition néanmoins qu'il confirmeroit par ſerment, dans le terme de quatre ſemaines après la mort de l'Empereur, tous les privileges des habitans. C'eſt ainſi que Ferdinand fut reconnu Roi de Bohême le 9 Juin 1618, & ſacré à Prague. Ce Prince, très zelé pour la Religion Catholique Romaine, ayant dans la ſuite, à l'inſtigation de quelques Eccléſiaſtiques turbulens, enfreint pluſieurs privileges dont ſes ſujets jouiſſoient relativement à la liberté de conſcience, cet acte d'injuſtice devint la ſource de la fameuſe guerre de trente ans. Les Etats de Bohême s'appercevant des atteintes que Ferdinand continuoit de donner à leurs privileges, & ſachant qu'il avoit fait une convention avec le Roi d'Eſpagne, par laquelle la ſucceſſion à la Couronne de Bohême étoit aſſurée aux deſcendans de ce Monarque, dans le cas où la Maiſon Archiducale ſe trouveroit ſans héritiers mâles, diſpoſition qui ne pouvoit être faite ſans la participation des Etats de Bohême, ils s'aſſemblerent en Diete pour ſe conſulter ſur cette conjoncture auſſi fâcheuſe que délicate: après une mûre délibération ils dépoſerent Ferdinand & déclarerent le trône vacant; enſuite, pour exercer leur droit d'élection, ils déclarerent Roi Frédéric V Electeur Palatin, qui étoit de la Religion Proteſtante. Ce Prince ayant accepté la nouvelle dignité qu'on lui offroit, ſe fit couronner à Prague avec les formalites requiſes. Il ſe rendit enſuite à Breslau, où la double cérémonie de l'hommage accoutumé & de la confirmation des privileges de la nation fut célébrée avec beaucoup de pompe & de grandes démonſtrations de joie. Par cette révolution, l'état des affaires de Ferdinand devint très embarraſſant & ſa ſituation fort critique; il fit de vains efforts pour attirer les Siléſiens dans ſes intérêts, mais ils rejeterent avec dédain ſes offres, & lui répondirent audacieuſement (1). Il eut cependant des reſſources dont il ſçut profiter: il ramaſſa tout ce qu'il put de troupes pour eſſayer de remonter ſur le trône par la force; le Duc de Baviere avec lequel il s'étoit allié étroitement, y joignit une partie des ſiennes. Les Princes Proteſtans d'Allemagne refuſerent de donner du ſecours à l'Electeur Palatin, les uns par jalouſie, les autres par des motifs d'un intérêt particulier, & Jacques I, Roi d'Angleterre, ſon beau-pere, ne voulut auſſi rien faire en ſa faveur.

Hiſt. de Siléſie, ſous les Rois de Bohême.

1616.

Ferdinand 1618.

Cauſe de la guerre de trente ans.

La Siléſie rend hommage à Fréderic V, Electeur Palatin. 1619.

Sur ces entrefaites Mathias mourut le 10 Mars 1619, & Ferdinand fut élu Empereur à la pluralité des voix le 18 Août de la même année; élection qui jetta les Etats de Bohême dans une grande conſternation.

(1) Voyez l'Hiſtoire de Bohême dans ce volume, pag. 153.

SECT. III. *Hist.* de Siléſie, ſous les Rois de Bohême.

Les Princes de Siléſie ne voulant cependant pas abandonner l'Electeur, lui fournirent un corps de ſix mille hommes; mais c'étoit un ſecours peu conſidérable. Les troupes des Etats de Bohême, très inférieures à celles de Ferdinand, étoient mal diſciplinées & mal payées. Le 8 Novembre 1620, il ſe donna près de Prague une bataille, dans laquelle les Impériaux remporterent une victoire complette. Frédéric ſe ſauva avec ſa famille en Siléſie, & après y avoir reçu une ſomme d'argent qui lui fut fournie par les habitans de Breslau, il ſe retira en Hollande. Les Princes & les Etats de Siléſie n'ayant aucun ſecours à eſpérer & ſe trouvant dans l'impuiſſance de continuer la guerre contre l'Empereur, ſongerent aux moyens de ſe ſoumettre aux conditions les moins déſavantageuſes qu'il fut poſſible d'obtenir: l'Electeur de Saxe employa alors ſa médiation entre eux & la Cour Impériale, s'y étant engagé ſur les repréſentations faites par Charles Frédéric, Duc de Munſterberg, que les Etats avoient envoyé comme Plénipotentiaire à Dresde.

Et lui fournit ſix mille hommes. Victoire des Impériaux. 1620.

Après pluſieurs conférences ſur cet objet, l'on convint 1o, que l'Empereur oublieroit le paſſé & pardonneroit aux Princes & aux Etats de Siléſie; 2o. qu'il ſeroit reconnu par eux Roi de Bohême; 3o. que pour le dédommager d'une partie des frais de la guerre, ils lui payeroient une ſomme d'argent; 4o. qu'ils jouiroient eux & tous les habitans du Duché du libre exercice de Religion. Ces quatres points ayant été arrêtés à Dresde, enſuite agréés & ratifiés par l'Empereur, l'Electeur de Saxe partit pour la Siléſie, afin d'y recevoir l'hommage au nom de ce Monarque. Il arriva le 22 Octobre 1621 à Breslau, où il fut reçu & complimenté par les Ducs de Liegnitz & de Munſterberg. Le lendemain les Etats prêterent l'hommage avec les formalités uſitées; dès-lors les Siléſiens ſe flatterent que déſormais ils jouiroient des douceurs d'un repos permanent; mais leur attente fut trompée.

Les Siléſiens reconnoiſſent l'Empereur pour Roi de Bohême.

Jean George, Margrave de Brandebourg & maître de la Principauté de Jagerndorf, ne voulant pas renoncer à l'alliance qu'il avoit faite, avec Frédéric, Electeur Palatin, refuſa de reconnoître Ferdinand: il ramaſſa quelques troupes avec leſquelles il s'empara non ſeulement des villes de Neiſſe, de Glatz & de Troppau, mais fit auſſi des courſes en Bohême & alla par la Moravie ſe joindre à Bethlem Gabor en Hongrie: celui ci ſe ligua d'abord avec lui & raſſembla une nombreuſe armée; mais peu de tems après, ſavoir le 16 Janvier 1622, il ſe réconcilia avec Ferdinand qui lui donna le titre de Prince de l'Empire & ſept Comtats ſitués en Hongrie. Le Margrave ſe trouvant, par cette paix ſéparée, hors d'état de rien entreprendre, fut mis au Ban de l'Empire & la Principauté de Jagerndorf, qui lui appartenoit, annexée aux autres Domaines de la Maiſon d'Autriche, qui l'a poſſédée ſans interruption jusqu'en 1740. A peu près dans le même tems l'Empereur hérita, comme Seigneur féodal, des Principautés d'Oppelen & de Ratibor; Jean, leur Prince, étant décédé ſans enfans. Les Etats de Siléſie s'étant ſoumis de la maniere que nous venons de le dire, Ferdinand en exigea pendant quelques années de fortes contributions, tantôt ſous un prétexte, tantôt ſous un autre; néanmoins en 1680, toutes les impoſitions furent bornées à la ſomme de 600000 écus.

Nouvelle guerre.

Soumiſſion de Bethlem-Gabor. 1622.

Ce Monarque, devenu possesseur tranquille de la Bohême & de la Silésie, tâcha d'y étendre de plus en plus son autorité, comme il le fit en Allemagne en sa qualité d'Empereur. Son zele pour la Religion qu'il professoit, lui fit faire peu d'attention à quelques sujets de plainte des Princes Protestans. Trop foibles pour lui résister davantage par la force, ils souffrirent patiemment, n'ayant d'autre ressource que la remontrance. Le mal empira à un point que le Protestantisme périclitoit beaucoup, & il étoit aisé de voir qu'on s'étoit proposé pour but son anéantissement. *Hist. de Silésie, sous les Rois de Bohême.*

Cette circonstance éveilla l'attention de Gustave Adolphe, Roi de Suede. Ce Prince qui avoit tous les talens d'un grand capitaine, résolut d'aller en personne secourir ceux qui professoient la même Religion que lui: s'étant mis à la tête de seize escadrons & de quatre-vingt douze compagnies de fantassins, il partit de l'isle de Rugen le 24 Juin 1630. Avec une armée si foible, il osa entreprendre l'exécution des grands projets qu'il avoit formés, & il eut le bonheur d'y réussir. L'Empereur informé à tems des desseins du Roi de Suede, se mit partout en une bonne posture. Quelques Princes Allemands de sa communion, parmi lesquels le Duc de Baviere se distingua beaucoup, lui fournirent des secours. Gustave Adolphe ayant traversé la Poméranie, pénétra dans le cœur de l'Allemagne avec une célérité étonnante & s'allia étroitement avec le Duc de Saxe. Après la bataille de Leipzig en 1631, dans laquelle les troupes de l'Empereur furent entiérement défaites, les Saxons s'emparerent de la Lusace, de la ville de Prague & de la plupart des autres places de la Bohême. Cependant le Général d'Arnheim, très indisposé contre le Roi de Suede, négligea si fort ses opérations ultérieures, que dès lors on prévit bien que les Impériaux ne tarderoient point à rentrer dans ce Royaume. En effet le fameux Général Wallenstein y parut bientôt à la tête de 40000 hommes & en chassa les Saxons. *Entreprise de Gustave Adolphe Roi de Suede sur la Bohême.* *Bataille de Leipzig.* 1631.

La Silésie ne laissa pas de se ressentir par intervalles de cette fatale guerre. Les Saxons entrerent dans ce Duché après avoir été contraints de vuider la Bohême. Les habitans les reçurent comme des troupes qui alloient les protéger; mais ils eurent bientôt lieu d'en être aussi mécontens qu'ils l'avoient été des Impériaux: le Général Wallenstein y vint aussi pour engager les Etats à prendre des dispositions pacifiques & à se soumettre à l'Empereur. Ses tentatives furent inutiles par la méfiance qu'on avoit de lui. En 1633, au mois de Janvier, les Suédois se joignirent aux Saxons près d'Olau; les Princes Protestans se promirent beaucoup de cette réunion: en effet l'armée combinée s'empara de Brieg & repoussa un corps de Troupes Polonoises auxiliaires de l'Empereur. Ce fut tout l'avantage qu'ils en retirerent, car peu de tems après le Général d'Arnheim se sépara des Suédois. Wallenstein n'en fut pas plutôt informé, qu'il les attaqua & les mit en déroute près de Steinau. Ce combat fit tomber entre ses mains les villes de Liegnitz, de Grand-Glogau & de Francfort sur l'Oder. Ferdinand jugeant bien que ces avantages ne pouvoient pas réparer les pertes qu'il faisoit dans d'autres *Les Saxons & les Suédois entrent armés dans la Silésie.* 1633. *Ils en sont chassés par les Impériaux.*

Sect. III. Hist. de Siléfie, fous les Rois de Bohême.

contrées & qu'il lui feroit difficile de réduire les Princes Proteftans, eut recours à toutes fortes d'expédiens pour détacher ceux-ci de l'alliance des Suédois. Il réuffit auprès de l'Electeur de Saxe en lui cédant la Lufsace: la paix féparée qu'il fit avec ce Prince fut conclue à Prague le 30 Mai 1635. Cet événement, bien loin d'effrayer les Suédois, les excita à continuer les opérations de la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant. Au fort des expéditions qui fe firent de part & d'au-
1637. tre, Ferdinand II mourut le 25 Février 1637.

Il eut pour fucceffeur Ferdinand III fon fils, qui avoit déjà été couronné Roi de Bohême en 1627, & qui peu de tems après la mort de fon pere obtint auffi la Couronne Impériale. En 1639 les Suédois, conduits par le Général Stalhans, rentrerent dans la Siléfie, s'emparerent de la ville de Croffen & pafferent l'Oder près de Beuthen; mais toute la contrée fituée au delà de cette riviere ayant été dévaftée, tant par les Impériaux que par les Polonois, ils furent obligés de revenir fur leurs pas. En 1642 le Général Suédois Torftenfon parut auffi en Siléfie à la tête d'un gros corps d'armée. Il y fit fes opérations avec tant de fuccès qu'il foumit tout le Duché, à l'exception des villes de Breslau, de Liegnitz & de Brieg. Cependant il ne put conferver cette conquête, ayant été obligé de vuider le pays peu de tems après. Enfin en 1648, après plufieurs nouveaux combats dans lefquels les Suédois furent tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, l'Allemagne, la Bohême & la Siléfie recommencerent à jouir de la tranquillité qui leur fut affurée par les traités conclus à Munfter & à Osnabrug: cette paix eft connue dans l'Hiftoire fous le nom de paix de Weftphalie. L'article le plus effentiel de cet arrangement pacifique porte que, par rapport à l'exercice du culte religieux, aux Eglifes & aux biens Eccléfiaftiques, toutes les chofes refteroient ou feroient remifes dans l'état où elles étoient le 1er Janvier 1624. Les Etats de Siléfie firent plufieurs difpofitions pour réparer les pertes que le Duché avoit faites pendant la guerre; mais ils ne purent obtenir de la Cour de Vienne tous les avantages ftipulés par la paix de Weftphalie en faveur des Proteftans. L'Empereur Ferdinand III mourut le 2 Avril 1657: fon fils aîné Ferdinand, Roi de Bohême depuis 1647, l'avoit déjà précédé dans la tombe. Léopold, fecond fils de Ferdinand III, fuccéda à fon pere, après avoir été couronné Roi de Bohême le 4 Septembre 1655. Ce Prince s'étoit d'abord deftiné à l'Eglife; mais la mort prématurée de Ferdinand, fon frere, le fit changer de deffein. Il fut élu Empereur le 8 Juillet 1658, à la recommandation de l'Electeur de Brandebourg. Sous le gouvernement de ce Monarque, la Siléfie, à la faveur des privileges dont les habitans jouiffoient, devint de plus en plus floriffante; fon commerce fut étendu, & le nombre des bourgs & des villages s'accrut confidérablement. Léopold traita ce Duché avec beaucoup de modération rélativement aux impofitions publiques: d'un autre côté, les Etats, pour reconnoître cette douceur, fournirent à leur Souverain de puiffans fecours en argent & en troupes dans les différentes guerres qu'il eut à foutenir, tantôt contre les Turcs, tantôt contre la France. Ce Prince, après avoir

Les Suédois y rentrent de nouveau. 1639.

La paix rendue à l'Allemagne par les traités de Munfter & d'Osnabrug. 1648.

1654.

1657.

1658.

La Siléfie devient floriffante fous l'Empereur Léopold.

régné pendant près d'un demi-siecle, mourut le 5 Mai 1705. Joseph, fils aîné de Léopold, succéda à son pere, tant en qualité d'Empereur que comme Roi de Bohême & de Hongrie. Les Etats de Bohême recouvrerent sous son regne les droits rélatifs à la dignité Electorale attachée à la couronne. Charles XII, Roi de Suede, venoit de faire une invasion dans la Saxe. Ce héros si redouté, garant de la paix de Westphalie, fit alors des préparatifs pour entrer en Silésie & mettre par la voie des armes les habitans Protestans dans la jouissance des avantages qui leur avoient été accordés par cette paix & dont on les avoit privés. Joseph effrayé, donna d'abord les mains à la tenue de quelques conférences, dans lesquelles, après la discussion des griefs des Luthériens, il fut résolu de leur rendre un grand nombre d'Eglises avec quelques biens-fonds qui y étoient annexés. Cette convention fut exécutée dans tous ses points, & par-là on prévint une nouvelle guerre de Religion. Joseph mourut sans enfans mâles, après un regne de six ans, le 17 Avril 1711. Sa maladie étoit la petite vérole; mais quelques Historiens prétendent que sa mort fut hâtée & assurée par le poison.

Hist. de Silésie, sous les Rois de Bohême.

1705.

Charles XII fait rendre plusieurs églises aux Protestans de la Silésie.

1711.

Charles, frere de Joseph, lui succéda dans ses Royaumes & fut aussi élu Empereur Romain le 12 Octobre 1711 sous le nom de Charles VI. Depuis l'année 1703, il avoit, sous le nom de Charles III, disputé la Couronne d'Espagne à Philippe, Duc d'Anjou. La rivalité de ces deux Princes fit naître la plus vive guerre dont l'Europe se soit jamais ressentie. Pendant tout le regne de ce Prince la Silésie a constamment joui d'une parfaite tranquillité, & ne fut point dans le cas de se voir obligée de recevoir dans son sein quelques troupes étrangeres.

En 1731, ce Monarque se voyant sans héritiers mâles & désirant laisser ses vastes Etats à sa postérité, fit un réglement domestique, sous le nom de *Pragmatique Sanction*, par lequel toute sa succession étoit réservée & assurée à Marie-Therese, sa fille aînée & à ses descendans, à l'exclusion de la branche collatérale, nommément de Marie-Josephe & de Marie-Amélie, filles de l'Empereur Joseph, la premiere mariée à Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, ensuite Roi de Pologne, & la seconde à Charles Albert, Electeur de Baviere, qui dans la suite fut élu Empereur Romain sous le nom de Charles. Quoique la Pragmatique Sanction eût été garantie par les principales Puissances de l'Europe, elle ne put prévenir une cruelle guerre, suscitée par divers Princes qui prétendirent à une partie de la succession d'Autriche; démarche qu'ils crurent pouvoir justifier par la clause du *sauf le droit d'un tiers*, insérée dans cet acte solemnel. Nous ne rappellons d'ailleurs la guerre qui s'éleva en 1733 entre Charles VI & le Roi de France à l'occasion de l'élection d'un Roi de Pologne, que pour remarquer que l'Empereur, afin de se mettre en état de subvenir aux fraix que cette guerre alloit exiger, fit négocier de l'argent en Hollande & en Angleterre, substituant pour hypotheque les revenus de la Silésie, avec le consentement & la garantie des Etats de ce Duché. Il se fit dans le premier de ces pays deux emprunts, l'un de deux millions & demi de florins à six pour cent, l'autre de trois millions & demi à cinq pour cent; sur le premier

Pragmatique Sanction. 1731.

Guerre de 1733.

SECT. III. *Hist.* de Silésie, sous les Rois de Bohême. il se fit un remboursement de trois cinquiemes; de sorte qu'il en reste à payer deux cinquiemes, c'est-à-dire un million. Ce reste du capital avec les intérêts échus du 1[er] Janvier 1741, ainsi que le capital de trois millions & demi avec les intérêts échus depuis le même terme, sont encore dûs aux Hollandois. Pour ce qui est des sommes négociées en Angleterre, il en sera fait mention ci-après, à l'occasion de la paix de Breslau, conclue le 11 Juin 1742: heureusement la guerre dont on vient de parler, ne dura pas beaucoup, ayant été terminée par les Préliminaires de paix, arrêtés à Vienne en 1735.

Paix de Vienne en 1735.

SECTION IV.

Histoire de la Silésie, depuis l'année 1740 *jusqu'à la paix de Hubertzbourg en* 1763.

SECT. IV. *Hist.* de Silésie, 1740-1763.

Diverses prétentions à la succession de Charles VI. 1740. *Celle du Roi de Prusse.*

La mort imprévue de Charles VI fut fatale à l'Europe par les guerres sanglantes auxquelles elle donna lieu & qui ne purent être terminées que par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Immédiatement après ce triste événement, il se forma quatre prétentions différentes à la succession délaissée par ce Monarque; elles furent d'autant plus étonnantes que la Pragmatique Sanction sembloit devoir les prévenir. Ces prétentions sont celles que formoient le Roi de Prusse, l'Electeur de Baviere, l'Electeur de Saxe & le Roi d'Espagne. Nous ne parlerons que de celle qui appartient à cette Histoire. Le Roi de Prusse fut le plus heureux. Ses entreprises sur une partie de la Silésie, qu'il révendiquoit, lui réussirent même au delà de ses espérances: sans s'amuser à faire d'inutiles protestations, & sans que le public pût pénétrer ses desseins, il ordonna dès son avénement au trône, la levée de dix nouveaux régimens d'infanterie, & fit encore d'autres dispositions militaires, telles cependant qu'on pouvoit les regarder comme des précautions nécessaires à tout événement. Au fort de ces mouvemens arriva la mort de Charles VI; les préparatifs de guerre furent renouvellés avec une activité étonnante; mais peu de personnes en devinerent le vrai motif. Vers la fin de Novembre 1740 plusieurs régimens se mirent en marche, & tous ceux qui avoient leurs quartiers sur les confins de la Silésie, furent avertis de se tenir prêts à marcher au premier ordre: dès lors on ne douta plus que l'intention du Roi ne fut de faire valoir les droits qu'il prétendoit avoir sur une partie de ce Duché: le 6 Décembre suivant, un train d'artillerie partit de Breslau, escorté par 150 Canoniers & par un escadron du régiment des Gendarmes, qui prirent la route du Duché de Crossen. Le 16 du même mois un Corps d'armée d'environ 20000 hommes entra dans la Silésie: une partie de ces troupes bloqua d'abord la ville de Grand-Glogau, forteresse assez considéra-

rable, & le reste s'avança vers la capitale du pays. Dans le même tems le Roi fit remettre aux Ministres étrangers, résidans à Berlin, une déclaration sur les motifs de la marche de ses troupes en Silésie, & non content de cela, il écrivit une Lettre circulaire aux principales Puissances, ainsi qu'à quelques Electeurs & Princes de l'Empire. *Hist. de Silésie, 1740-1761.*

Tandis que ce Monarque s'efforçoit ainsi de prévenir le Public en faveur de sa cause & d'empêcher l'une ou l'autre des Puissances garantes de la Pragmatique Sanction de se déclarer contre lui, il se passa à Vienne une scene qui fit bien voir que la prétendue intelligence que l'on disoit régner entre leurs Majestés Hongroise & Prussienne étoit une pure chimere. Nous voulons parler de la Négociation que le Roi y fit entamer directement & qui échoua de la maniere dont nous allons le rapporter. Dès que les troupes de Prusse furent entrées en Silésie, le Baron de Borck, Envoyé Extrordinaire de la Cour de Berlin auprès de celle de Vienne, déclara que par cette démarche le Roi son maître n'avoit en vue que le bien être & le soutien de la Maison d'Autriche. Peu de tems après Sa Majesté Prussienne jugea à propos d'envoyer le Comte de Gotter, Grand Maréchal de sa Cour, pour seconder le Baron de Borck dans cette Négociation également délicate & importante. La premiere audience que le Comte eut du Grand Duc de Toscane, Co-Régent des Etats d'Autriche, se passa en protestations d'amitié de part & d'autre; quelques jours après il se tint une conférence dans laquelle les deux Ministres s'expliquerent d'une maniere plus précise sur l'objet de la Négociation dont ils étoient chargés: ils déclarerent qu'ils n'avoient point de propositions formelles à faire; mais qu'ils pouvoient seulement communiquer leurs instructions pour qu'on pût les écrire. L'ordre du Roi au Baron de Borck étoit daté du 15 Novembre 1740; mais il ne lui fut remis que le 17 Décembre: ce Ministre en lut le préambule qu'il refusa de dicter & dans lequel il étoit fait mention de l'appréhension que Sa Majesté Prussienne avoit d'une invasion de la part des Cours de France & de Saxe: il offroit à la Cour de Vienne de faire une alliance étroite avec elle, de garantir tous ses Etats d'Allemagne contre tous ceux qui voudroient les envahir, d'employer tout son crédit pour obtenir au Grand Duc la dignité Impériale, & de fournir deux millions de florins pour les frais de la guerre, à condition toutes fois que pour prix d'un service aussi important, des risques qu'il courroit & du rôle dont il vouloit bien se charger, Sa Majesté Hongroise lui feroit une cession formelle de toute la Silésie. Le 5 Janvier 1741, la Reine fit répondre à toutes ces propositions avec beaucoup de fermeté & d'une maniere qui prouvoit son extrême confiance dans les dispositions de ses Alliés & dans celles des Puissances qui avoient garanti la Pragmatique Sanction. Dès-lors les deux Ministres Prussiens ne parurent plus à la Cour, & la Reine, persuadée que le Roi leur maître ne prendroit pas des sentimens plus favorables, leur fit insinuer qu'ils pouvoient se retirer; ce qu'ils firent l'un après l'autre. Aussitôt la Reine donna ordre que l'on rassemblât en Silésie un corps d'armée pour s'opposer aux opérations des Prussiens: en même tems elle écrivit aux Puis- *Négociation sans effet.* 1741.

SECT. IV. *Hist. de Siléſie, 1740-1763.*

ſances maritimes pour leur communiquer ce qui venoit de ſe paſſer, & leur demander les ſecours qu'elle avoit droit d'en attendre conformément aux Traités: enſuite cette Princeſſe adreſſa une dépêche à ſes Miniſtres réſidans à Ratisbonne, avec ordre d'informer la Diete de l'Empire de l'attentat du Roi de Pruſſe qui, au mépris des Conſtitutions fondamentales contenues dans la Bulle d'or, venoit de faire une invaſion dans la Siléſie, ſous prétexte de quelques prétendus droits de ſa Maiſon ſur une partie de ce Duché.

Pendant que les Cours de Vienne & de Berlin ſe donnoient de grands mouvemens auprès des principales Puiſſances de l'Europe, la premiere pour les engager à ſe porter garantes de la Pragmatique Sanction, la ſeconde pour les en détourner, les troupes Pruſſiennes firent de grandes conquêtes dans la Siléſie, malgré la rigueur de la ſaiſon. Depuis le 16 Décembre 1740 jusqu'au 25 Janvier de l'année ſuivante, elles ſubjuguerent tout ce Duché, à l'exception des villes de Grand-Glogau, de Neiſſe, de Brieg & de quelques autres places fortes. Le Feld-Maréchal Comte de Schwerin dirigea toutes ces opérations ſous les ordres du Roi, qui partit de l'armée le même jour, 25 Janvier, pour retourner à Berlin, après avoir réglé les quartiers d'hiver. Les Puiſſances qui avoient garanti la Pragmatique Sanction, étoient l'Angleterre, les Provinces-Unies, la Ruſſie, l'Empire, la France, l'Eſpagne, la Suede, le Dannemarck. La Reine de Hongrie avoit donc lieu d'eſpérer qu'elle ſeroit ſecourue, ſinon par toutes, du moins par la plupart d'entre elles. La France parut d'abord favorablement diſpoſée; mais cette diſpoſition changea tellement par la ſuite, qu'on vit cette Puisſance étroitement alliée avec l'Electeur de Baviere contre la Maiſon d'Autriche. Il eſt à propos de relever l'erreur de ceux qui penſent que le Roi de Pruſſe s'étoit lié avec la Cour de Verſailles avant d'entrer en Siléſie & qu'il avoit concerté cette expédition avec elle: cette opinion eſt deſtituée de tout fondement, & l'on ſait avec certitude que Sa Majeſté Pruſſienne étoit alors ſans alliés; ſi elle prit enſuite des engagemens avec la France, ainſi qu'avec la Baviere & la Saxe, ce ne fut que lorſque la Reine eût abſolument refuſé de lui céder une partie de la Siléſie.

La Siléſie conquiſe par le Roi de Pruſſe.

L'Angleterre & les Provinces-Unies, quoique étroitement liées avec la Cour de Vienne, jugerent à propos, avant de lui donner le ſecours qu'elle réclamoit, d'employer leurs bons offices & leur médiation entre les deux parties belligérantes: la Ruſſie fit plus; d'abord elle promit d'envoyer un ſecours de trente mille hommes, mais avant de le faire marcher, la Régence de l'Empire crut devoir en prévenir le Roi de Pruſſe: cette démarche fit peu d'impreſſion ſur ſa Majeſté Pruſſienne qui, déterminée à profiter de la conjoncture, prit le parti de pouſſer ſes entrepriſes auſſi loin qu'elle le pourroit. Les 30000 Ruſſes que l'on diſoit prêts à marcher au ſecours de la Reine de Hongrie, ne ſe mirent pourtant pas en route; ce qui cauſa à cette Princeſſe un chagrin d'autant plus grand, que toutes les Puiſſances qui avoient garanti la Pragmatique Sanction ſembloient attendre, pour voir laquelle d'entre elles ſe

Irréſolution des Puiſſances garantes de la Pragmatique Sanction.

déterminerоit à agir la premiere. Autant cette irrésolution de la part des Cours alliées devint nuisible aux affaires de la Maison d'Autriche, autant elle fut avantageuse à celles du Roi de Prusse, qui eut le tems de prendre les mesures nécessaires pour affermir ses conquêtes en Silésie. *Hist. de Silésie, 1740-1763.*

Les Provinces-Unies qui, par les Traités conclus en 1731 & 1732 avec les Puissances maritimes, étoient au nombre des Alliés de la Reine, ne sembloient pas offrir à cette Princesse une ressource plus prompte: outre la lenteur qui regnoit dans les délibérations des Etats-Généraux, il s'étoit formé trois partis dans cette République: le premier & le plus considérable vouloit que l'on accordât purement & simplement les secours stipulés par les Traités; le second soutenoit que Charles VI ayant à plusieurs égards enfreint les mêmes Traités, les Etats Généraux n'étoient plus tenus à remplir les engagemens qu'ils avoient pris avec ce Prince; & le troisieme étoit d'avis que dans une conjoncture aussi délicate & épineuse, il vaudroit mieux recourir à la voie de la douceur & tâcher d'ouvrir une Négociation, avant de faire marcher un corps de troupes au secours de la Reine de Hongrie. Pendant que chacun de ces trois partis s'efforçoit de l'emporter sur les deux autres, un des Membres des Etats Généraux s'avisa d'un moyen qu'il crut propre à effectuer un accommodement entre les Maisons d'Autriche & de Brandebourg. Comme la Cour de Berlin, disoit-il, réclame les Principautés de Jagerndorf, de Liegnitz, de Brieg & de Wohlau, la Reine de Hongrie peut les lui donner à titre d'hypotheque pour une somme d'argent, afin d'en imposer par là au Public, & lui en faire sous main la cession en toute Souveraineté, moyennant un acte revêtu de toutes les formalités nécessaires. Le Roi de Prusse, instruit de cet expédient, ne le désapprouva point; mais le Ministere Autrichien le rejetta comme contraire aux dispositions de la Pragmatique Sanction, & déclara que dans tous les cas où il s'agiroit de quelques propositions d'accommodement, il seroit absolument nécessaire avant tout que le Roi retirât ses troupes de la Silésie.

Au commencement de Mars 1741 ce Monarque retourna en Silésie pour faire la revue de ses troupes qui y étoient en quartier d'hiver & ordonner tous les préparatifs pour l'ouverture de la campagne. Dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, la forteresse de Grand Glogau fut prise d'assaut par le Prince Léopold d'Anhalt-Dessau: cette ville avoit été bloquée dès le commencement de Janvier, comme l'étoient encore celles de Brieg & de Neisse; du reste, il n'est pas étonnant que les troupes Prussiennes aient fait en six semaines de tems la conquête presqu'entiere de ce Duché, l'armée de la Reine de Hongrie n'étant composée que de douze bataillons, de huit compagnies de grenadiers & de six cents dragons. Le Général Comte de Broun qui y commandoit, avoit mis trois de ces bataillons & deux compagnies de grenadiers dans Grand Glogau, quatre dans Brieg, avec un pareil nombre de compagnies de grenadiers & quatre bataillons dans Neisse. Il fit aussi entrer quelques détachemens dans les châteaux de Namslau & de Freidenthal. Ensuite il se retira en Moravie, où il rassembla une armée capable de résister aux Prussiens *La forteresse de Glogau prise d'assaut. 1741.*

dont le commandement fut donné au Général Comte de Neuperg. Le Feld-Maréchal Comte de Schwerin, qui commandoit en chef les troupes Pruffiennes en Siléfie, fit déclarer dès le 24 Janvier aux Députés des Etats que le Roi fon maître exigeoit qu'ils lui prêtaffent hommage: ceux-ci ayant repréfenté que cette propofition étoit contraire à la conftitution du pays, à leurs droits & à leurs prérogatives, le Roi voulut bien différer à l'année fuivante la preftation de l'hommage; mais les contributions impofées aux habitans des Principautés conquifes furent levées avec beaucoup de rigueur.

La Cour de Berlin concevant bien qu'il ne fuffifoit pas de dire que la Maifon de Brandebourg formoit des prétentions fur la Siléfie, mais qu'il étoit néceffaire d'en démontrer la folidité, fit publier divers Manifeftes, auxquels celle de Vienne fe hâta de répondre; & tandis que chacune de ces deux Cours tâchoit ainfi de défendre fa caufe & de prévenir le Public en fa faveur, leurs troupes en Siléfie fe formoient en corps d'armée & fe difpofoient à agir. Les villes de Brieg & de Neiffe étoient toujours bloquées par les Pruffiens; le Comte de Neuperg, Général des Autrichiens, s'efforça de les dégager: les divers mouvemens qui fe firent de part & d'autre amenerent la bataille qui fe donna le 12 Avril 1741 près du village de Molwitz, & qui, après avoir durée depuis midi jufqu'à fept heures du foir, fe termina à l'avantage des Pruffiens. Le premier fruit de cette victoire fut la prife de Brieg, qui fe rendit le 4 Mai fuivant, après fix jours de tranchée ouverte. Après la bataille de Molwitz les Miniftres étrangers, réfidans à Berlin, en partirent fucceffivement pour Breslau, d'où ils vinrent de tems en tems au quartier du Roi faire leur cour. Le Maréchal de Belle-Ifle, Ambaffadeur Extraordinaire & Miniftre Plénipotentiaire du Roi de France auprès des Cours Electorales & chargé d'une négociation rélative à la prochaine élection d'un Chef de l'Empire, fe rendit auffi le 26 Avril au quartier du Roi, accompagné du Chevalier de Belle-Isle fon frere & de plufieurs autres officiers François, & efcorté par 150 cavaliers qui avoient été envoyés à fa rencontre. Il y fut reçu avec les plus grandes marques de diftinction, & l'on a tout lieu de croire que les entretiens que cet Ambaffadeur eut avec Sa Majefté Pruffienne, fervirent de fondement à l'étroite alliance qui, quelques mois après, fut conclue entre les Cours de France, de Pruffe, de Baviere & de Saxe. Quelques circonftances du moins font voir que le Maréchal méditoit dès lors l'abaiffement de la Maifon d'Autriche, malgré le Cardinal de Fleury qui s'étoit déclaré contre toute démarche qui porteroit atteinte à la garantie de la Pragmatique Sanction: ce qu'il y a de certain, c'eft que le Roi de Pruffe donna au Comte de Belle-Ifle des marques d'une attention diftinguée, & que pour lui faire honneur Sa Majefté fit mettre toute fon armée fous les armes & en ordre de bataille. Quoiqu'il en foit, la perte de la bataille de Molwitz & celle de la ville de Brieg affligerent beaucoup la Cour de Vienne, qui envoya ordre à plufieurs corps de fes troupes en Autriche, en Bohême & en Moravie de prendre inceffamment la route de la Siléfie, pour y renforcer l'armée du Comte de Neuperg. Ce Général après fa défaite s'étoit retiré en

Bataille de Molwitz gagnée par les Pruffiens.

L'armée Autrichienne reçoit un renfort.

bon ordre vers Neiſſe, y avoit paſſé la riviere & mis ſes troupes en quartier dans les villages: elles y reſterent juſqu'à la fin du mois ſans être en aucune maniere inquiétées par les ennemis: les vivres venant à leur manquer, on leur diſtribua ceux que les Pruſſiens avoient abandonnés à Jagerndorf & dans d'autres places de la Haute Siléſie. En peu de tems l'armée Autrichienne ſe vit renforcée au point qu'elle pouvoit faire tête aux Pruſſiens, & les mouvemens qu'elle fit bientôt après eurent pour but la conſervation de la ville de Neiſſe.

Hiſt. de Siléſie, 1740-1763.

Ce fut alors que la Reine de Hongrie apprit que le ſecours de la Ruſſie n'arriveroit pas auſſi promptement qu'elle le déſiroit & qu'elle ne devoit pas faire plus de fond ſur l'aſſiſtance de ſes autres Alliés; il lui revint même de divers endroits que la Cour de France commençoit à approuver les prétentions formées par l'Electeur de Baviere ſur toute la maſſe de ſucceſſion du feu Empereur; ces fâcheuſes nouvelles n'ébranlerent point cette Princeſſe, qui s'arma de patience & de fermeté & refuſa conſtamment de faire la moindre ceſſion de la Siléſie au Roi de Pruſſe, dans la crainte qu'en donnant une fois atteinte à la Pragmatique Sanction, cette démarche n'enhardît de nouveaux prétendans à lui faire la guerre. Comme il étoit difficile néanmoins d'engager Sa Majeſté Pruſſienne à mettre bas les armes ſans lui donner quelque ſatisfaction, la Cour de Vienne ſongea au moyen de le faire d'une maniere qui ne portât point préjudice à la ſucceſſion du feu Empereur: en conſéquence on fit inſinuer ſous main à la Cour de Berlin, que, ſi le Roi vouloit renoncer à ſes prétentions, la Reine employeroit tout ſon crédit & celui de ſes amis pour procurer à ce Prince la poſſeſſion éventuelle de l'Evêché de Munſter après la mort de l'Electeur de Cologne; ce pays confinant aux Provinces de la Maiſon de Brandebourg dans la Weſtphalie, & la Cour de Vienne ſe faiſant fort d'en obtenir la ſécularisation auprès du Corps Germanique, on comptoit beaucoup ſur la réuſſite de cet expédient; mais Sa Majeſté Pruſſienne fit répondre que n'ayant aucun droit ſur le pays qu'on lui propoſoit, elle ne pouvoit ſe réſoudre à accepter une ſatisfaction aux dépens d'autrui. Par ce refus ce Prince donnoit aſſez à entendre qu'il étoit déterminé à faire les derniers efforts pour s'emparer de toute la Siléſie. La Reine jugea donc devoir faire renforcer conſidérablement l'armée qu'elle avoit dans ce Duché & prendre des meſures pour augmenter ſes revenus & ſe mettre en état de ſubvenir aux frais de la guerre: en même tems elle fit renouveller ſes inſtances auprès des Puiſſances alliées & auprès de celles qui avoient garanti la Pragmatique Sanction; mais par malheur, elle ne pouvoit plus avoir de confiance que dans le ſecours des Puiſſances maritimes. Elle ordonna au Comte d'Oſtein & au Baron de Reiſchach qui réſidoient en qualité de ſes Miniſtres à Londres & à la Haye, d'inſiſter de nouveau ſur la preſtation du ſecours ſtipulé par les Traités; l'Angleterre & la Hollande promirent de faire tous leurs efforts pour faire ceſſer les hoſtilités & offrirent l'une & l'autre leur médiation. Peu de tems après il s'entama une eſpece de négociation qui devint

Inſinuations de la Cour de Vienne.

Refus du Roi de Pruſſe.

infructueuse par le refus constant que fit la Reine de Hongrie de céder une partie de la Silésie au Roi de Prusse.

Ce Monarque présente la bataille au Général Autrichien qui ne l'accepte pas.

Enfin ce Monarque voyant l'éloignement extrême de la Cour de Vienne pour toute cession, quelque peu considérable qu'elle fût, fit faire divers mouvemens à ses troupes en Silésie & présenta même la bataille au Comte de Neuperg qui ne l'accepta point, ce Général se contentant de couvrir la ville de Neisse, la seule forteresse que la Reine possédât encore dans ce Duché. Un corps de Prussiens prit ensuite la route de Breslau où le Roi avoit de grands magasins; mais pendant les mois de Juin & de Juillet 1741, il ne se passa rien entre les deux armées, ce qui fit croire au Public que la négociation entamée à Vienne & à Breslau étoit fort avancée: on se trompoit; elle étoit alors, sinon tout à fait rompue, du moins entiérement suspendue, malgré les efforts des Ministres des deux Puissances maritimes pour la terminer par un accommodement. Pendant que les deux armées restoient dans l'inaction & que la Reine de Hongrie persistoit dans le refus de céder au Roi de Prusse une partie de la Silésie, elle apprit de divers endroits que la Cour de France avoit déclaré à presque toutes les autres Puissances de l'Europe que non seulement elle ne vouloit ni ne pouvoit garantir la Pragmatique Sanction, mais qu'elle avoit résolu d'accorder à l'Electeur de Baviere un puissant corps de troupes pour mettre ce Prince en état de faire valoir ses droits sur la succession d'Autriche. De son côté la Cour Electorale de Saxe, bien loin de fournir un corps de ses troupes à la Reine, ainsi qu'elle en avoit donné l'assurance, se proposoit de faire cause commune avec la Baviere pour obtenir également une partie de la même succession. Enfin on apprit que les troupes Bavaroises s'étoient emparé le 1 Juillet 1741 de la ville & du château de Passau & qu'elles s'assembloient de toutes parts dans le voisinage de cette place; ensorte que l'Autriche se trouvoit menacée d'une invasion prochaine. Le Chevalier Robinson profita de la circonstance pour représenter à Sa Majesté Hongroise la nécessité d'un accommodement avec le Roi de Prusse, qu'il n'y avoit plus à compter sur le secours de la Russie à laquelle la Suede venoit de déclarer la guerre, & que d'ailleurs on étoit parfaitement instruit que la France alloit faire assembler une armée dans l'une ou l'autre des Provinces du Bas-Rhin. Ces représentations produisirent quelques effets, mais pas autant qu'on l'eût souhaité pour procurer un accommodement entre les deux parties.

Résolution de la Cour de France & de celle de Saxe.

Mouvement du Comte de Neuperg.

On apprit alors de Silésie que le Comte de Neuperg avoit quitté son camp de Buhlen le 1 Août pour s'approcher de la Bohême, après avoir laissé dans la ville de Neisse 2000 hommes sous les ordres du Lieutenant Colonel de Saint André: ce mouvement fit croire qu'il avoit ordre de passer les montagnes de la Moravie ou de se rendre en Bohême; mais il s'avança vers Schweidnitz où les Prussiens avoient de gros magasins. Le Roi de Prusse en ayant été informé, fit quelques marches qui traverserent les desseins des ennemis. Ce Prince apprenant en même tems par des lettres interceptées que le Feld-Maréchal de Neuperg entre-

tenoit des intelligences secretes dans la ville de Breslau, jugea devoir les faire cesser, en y mettant une nombreuse garnison & obligeant les habitans de lui prêter un hommage particulier. Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle qu'une armée Françoise, forte d'environ 40000 hommes, sous les ordres du Maréchal de Belle-Isle, étoit en mouvement pour passer le Rhin, qu'elle étoit destinée à secourir l'Electeur de Baviere & que ce Prince en avoit été déclaré Généralissime par les Lettres-Patentes du Roi Très-Chrétien, datées du 20 Août 1741. Alors la Reine de Hongrie comprit qu'il étoit tems de satisfaire la Cour de Berlin, & elle chargea le Chevalier Robinson de cet accommodement. Il se rendit en diligence en Silésie; mais il ne réussit point. Le Roi de Prusse lui déclara expressément qu'il ne pouvoit plus se contenter de la possession des quatre Principautés sur lesquelles il avoit de si justes prétentions, & qu'il exigeoit la cession de toute la Silésie. Le Chevalier Robinson, de retour à Vienne, & ayant rendu compte du peu de succès de sa négocation, on se persuada que le Roi de Prusse avoit déjà pris d'étroites liaisons avec la France & la Baviere. Il se tint d'abord après un Conseil extraordinaire en présence de la Reine, qui se laissa enfin persuader d'accorder à Sa Majesté Prussienne presque toutes ses demandes: le Ministre Anglois muni de nouveaux pleins pouvoirs se mit en route le 25 Août pour retourner en Silésie, où il arriva le premier du mois suivant. Il fut aussitôt introduit à l'audience du Roi, & le lendemain il eut une conférence avec le Comte de Podewils; mais les propositions qu'il fit furent rejettées, & on lui déclara froidement que les tems étoient changés. Ils l'étoient en effet par l'arrivée de l'armée Françoise sur les frontieres de la Baviere & par les tentatives que faisoit l'Electeur pour entrer en Autriche. Le Chevalier Robinson ne tarda pas de revenir à Vienne, que la Cour venoit de quitter pour aller résider à Presbourg. Quelque défavorable que fût la réponse de Sa Majesté Prussienne, on ne désespéra pourtant pas d'en venir à un accommodement par l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne qui se trouvoit alors en Hanovre.

Hist. de Silésie, 1740-1763.

Nouvelles Négocia-

Le Roi de Prusse exige de l'Impératrice Reine la cession de toute la Silésie.

Pendant tout ce tems il ne se passa rien entre les deux armées en Silésie; elles ne firent que des mouvemens, sans chercher les occasions de livrer la bataille. Celle des Prussiens s'éloigna le moins qu'il lui fut possible de la ville de Neisse, la seule place fortifiée qui restât encore au pouvoir des Autrichiens dans ce Duché. Cette circonstance fit conjecturer avec raison que le Roi cherchoit les moyens de l'assiéger ou de la bloquer. Durant les premiers jours du mois d'Octobre, il se tint en Silésie même diverses conférences entre le Roi de Prusse & le Comte de Neuperg, assistés l'un & l'autre de quelques Généraux: on répandit d'abord qu'il étoit question de la paix & que les troupes de part & d'autre alloient prendre incessamment leurs quartiers d'hiver; mais cette lueur d'espérance s'évanouit bientôt, & ces conférences se terminerent à une démarche qui étonna tout le monde. Le Général de Neuperg tira de la forteresse de Neisse la garnison avec la plus grande partie des magasins & de l'artillerie, ne laissant dans la ville qu'environ

Conférences entre le Roi de Prusse & le Comte de Neuperg.

mille hommes d'invalides ou de bleffés. Cet arrangement fait, il fe mit en marche le 14 du même mois, prenant la route de la Bohême ou de la haute Autriche, pour s'oppofer aux Bavarois & aux François. Dès que l'armée Autrichienne fe fut éloignée, le Roi de Pruffe détacha de la fienne un corps fous les ordres dn Prince Léopold de Deffau vers le Comté de Glatz & alla attaquer la ville de Neiffe. Il la fit d'abord inveftir en attendant la groffe artillerie, afin de pouvoir l'affiéger dans les formes ou la bombarder. Au bout de trois jours le Marquis de Saint André qui commandoit dans la place, demanda à capituler. Quelques jours auparavant les troupes Bavaroifes avoient paffé le Danube pour fe joindre aux François, qui étoient entrés en Bohême & qui attendoient une armée de 20000 Saxons; la jonction prochaine de tant d'ennemis avoit engagé la Reine de Hongrie à abandonner pour un tems la Siléfie, & l'armée qu'avoit commandée le Comte de Neuperg, fut mife fous les ordres du Grand-Duc de Tofcane, Co-Régent des Etats de la Maifon d'Autriche.

Les Etats du Duché de Siléfie prêtent ferment de fidélité au Roi de Pruffe. 1741.

Le Roi de Pruffe, devenu par la retraite de l'armée Autrichienne & par la prife de la ville de Neiffe, paifible poffeffeur de la Siléfie, fongea à faire prêter le ferment de fidélité aux Etats de ce Duché. Tout ayant été préparé pour cette grande cérémonie, Sa Majefté fe rendit à Breslau le 9 Novembre 1741, y reçut l'hommage des Députés de chaque ville & dès le lendemain partit pour Berlin, où ce Monarque entra en conquérant le 12 du même mois, accompagné des Margraves Charles & Guillaume, du Feld-Maréchal Prince d'Anhalt-Deffau & d'autres Généraux. Cette démarche du Roi de Pruffe caufa un chagrin extrême à la Reine de Hongrie: ce déplaifir étoit encore augmenté par la certitude qu'elle avoit des engagemens pris par ce Prince avec la France, la Baviere & la Saxe; de forte qu'elle avoit à foutenir les efforts de quatre Puiffances réunies, fans compter les Rois d'Efpagne & de Sardaigne qui attaquoient fes poffeffions en Italie, & cela dans un tems où fes Alliés n'avoient pas encore fait la moindre diverfion en fa faveur. Les Puiffances Maritimes témoignoient toujours une répugnance extrême à faire marcher leurs troupes contre le Roi de Pruffe, & ce fut pour cette raifon qu'elles continuerent à rechercher tous les moyens propres à opérer un accommodement entre ce Prince & la Maifon d'Autriche.

Tandis que Sa Majefté Pruffienne fe repofoit à Berlin des fatigues de la campagne, les François réunis aux Saxons s'emparerent par furprife de la ville de Prague dans la nuit du 25 au 26 Novembre 1741. Immédiatement après cette conquête auffi furprenante que fatale pour la Maifon d'Autriche, l'Electeur de Baviere fe fit proclamer & reconnoître folemnellement Roi de Bohême, & ce fut en cette qualité qu'il fit une ceffion formelle du Comté de Glatz, fief dépendant de cette couronne, en faveur de Sa Majefté Pruffienne. Avant & après cette ceffion, deux corps de troupes Pruffiennes parurent vouloir tenter quelque conquête. L'un compofé d'environ 20000 hommes fous les ordres du Prince d'Anhalt alla fe pofter près de Pardubitz en Bohême, afin de

L'Electeur de Baviere proclamé Roi de Bohême.

de pouvoir pénétrer plus facilement dans le Comté de Glatz qui étoit encore entre les mains des Autrichiens, ou de se joindre en cas de besoin aux Saxons qui se trouverent à Teutschbrod. L'autre à peu près de la même force, commandée par le Feld-Maréchal Comte de Schwerin, ayant passé l'Oder & s'étant emparée de Troppau & de Freudenthal, parut brusquement devant Olmutz, capitale de la Moravie & la somma d'ouvrir ses portes. Le Général Baron de Terzy qui y commandoit, ne se trouvant pas en état de se défendre, la rendit par capitulation. Un détachement du premier corps d'armée alla aussi bloquer la ville de Glatz, Capitale du Comté de ce nom. Durant ces divers mouvemens, toute la Basse-Silésie, soumise à la domination du Roi, jouissoit d'une parfaite tranquillité, par le bon ordre que le Gouverneur de Breslau & les officiers civils avoient établi dans chacune des Principautés qui composent ce Duché. On s'occupoit à réparer les anciennes fortifications ou à en élever de nouvelles; on publia divers réglemens rélatifs à la Police & à l'administration de la justice, & toutes ces dispositions annonçoient assez que Sa Majesté Prussienne renonceroit très difficilement à la possession de ce Duché, possession qu'elle avoit eu soin de faire garantir par le Traité d'alliance conclu avec les Cours de France, de Baviere & de Saxe.

Hist. de Silésie, 1740 1741.

Olmutz capitule.

Le Ministere de Vienne sentit trop tard la faute qu'il avoit fait de ne pas engager la Reine à céder au Roi de Prusse ce qu'il exigeoit d'abord après la bataille de Molwitz: il est vraisemblable que ce Prince qui étoit alors sans alliance n'eût pas insisté si fortement sur la cession du Comté de Glatz. Un autre avantage eut encore résulté de cet accommodement, c'est que ni les François, ni les Bavarois, ni les Saxons n'eussent osé entreprendre une invasion dans le centre des possessions Autrichiennes. Les progrès que les armées ennemies firent dans les deux Autriches & dans la Bohême, furent si rapides & causerent tant d'allarmes, que la Reine prit le parti de se retirer avec sa famille & ses Ministres à Presbourg, Capitale de Hongrie, où elle fit aussi transporter son trésor. Peu de tems après les choses changerent entiérement de face; les ennemis évacuerent la Basse-Autriche, & la plus grande partie de la Haute fut mise à couvert de leurs incursions. Alors le Roi de Prusse crut devoir faire, en faveur de ses Alliés, une diversion en Moravie; mais elle n'eut pas tout le succès qu'il en attendoit: au contraire, ce qui se passa avant & après la prise d'Olmutz, le 27 Décembre, dans les deux Autriches & en Bohême, servit beaucoup à ranimer les espérances de la Cour de Vienne.

La Reine de Hongrie se retire à Presbourg avec sa famille.

Le premier mois de l'année 1742 fut remarquable par la nomination de l'Electeur de Baviere au trône Impérial; cette élection, préparée adroitement par le Maréchal de Belle-Isle, fut l'ouvrage de la Cour de France; mais elle n'acquit à ce Prince aucun Allié: quelques Membres du Corps Germanique en témoignerent même du mécontentement, & l'on prévit que la Diete à Ratisbonne ne se déclareroit point contre la Maison d'Autriche. Sur ces entrefaites le Roi de Prusse apprenant d'un côté que les ennemis inquiétoient les frontieres de la Silésie &

L'Electeur de Baviere nommé au trône Impérial.

Mouvemens du Roi de Prusse. 1742.

Sect. IV. Hist. de Silésie, 1740-1763.

de l'autre qu'ils gagnoient toujours terrein en Autriche & en Bohême, que même ils menaçoient d'une invasion l'Electorat de Baviere, résolut d'aller se mettre à la tête de ses troupes qui étoient dans la Moravie, & dont une partie bloquoit la ville de Brinn. Il partit de Berlin le 18 Janvier, avec une très petite suite; le lendemain à midi il arriva à Dresde au bruit de quatre vingt pieces de canon: il eut avec le Roi de Pologne une entrevue rélativement à leurs intérêts communs & aux opérations militaires. Le 20 Sa Majesté Prussienne se rendit à Prague où elle eut aussi un entretien avec le Maréchal de Broglio, qui lui fit part du plan concerté pour la campagne suivante. Le Roi, après l'avoir approuvé, partit le même jour pour aller joindre ses troupes qui étoient cantonnées dans le Marquisat de Moravie. Ce Monarque y fit plusieurs dispositions, tant pour resserrer davantage la ville de Brinn, que pour secourir ses Alliés. Cependant plusieurs Régimens de la Reine de Hongrie se portoient sur les confins de la Silésie, afin de se réunir à ceux qui s'y trouvoient déjà; on fut informé aussi que les divers détachemens de l'armée, commandée par le Prince Charles de Lorraine, avoient aussi repris sur les François les villes de Lintz, de Schardingen, de Passau, ainsi que plusieurs petits postes, tandis que le Feld-Maréchal Comte de Kevenhuller faisoit occuper & mettoit à contribution presque tout l'Electorat de Baviere, y compris la ville capitale. L'armée Saxonne étoit venue se joindre dans la même Province à celle du Roi de Prusse qui en avoit aussi pris le commandement. Ce Prince fit plusieurs mouvemens pour donner le change aux ennemis; mais le succès ne répondit pas à son attente. Le 17 Février il fit occuper la ville d'Iglau par le Général Major de Rochow, après que les Autrichiens l'eurent abandonnée: ensuite il marcha avec la plus grande partie de l'armée vers Znayn & Nicolsbourg & revint bientôt après à Sclowitz, dans l'intention de resserrer plus étroitement la ville de Brinn dont la garnison faisoit de fréquentes sorties sur les troupes qui la bloquoient. Cette garnison étoit forte de 7000 hommes, & commandée par le Colonel de Terzy, le même qui quelques mois auparavant avoit rendu la ville d'Olmutz par capitulation.

Jonction des armées Saxonne & Prussienne.

Au commencement du mois de Février, les habitans des montagnes de Freudenthal, voisines de la Haute Silésie, qui s'étoient soustraits à l'autorité du Souverain, pour faire la contrebande du sel avec d'autant plus de hardiesse que les détachemens des troupes Autrichiennes ne pouvoient les réduire, par la difficulté qu'il y avoit de pénétrer dans ces montagnes, ces peuples, dis-je, prirent d'eux mêmes la résolution de se soumettre à la Reine de Hongrie, & lui offrirent leurs services contre ses ennemis, particuliérement contre les Troupes Prussiennes: cette Princesse leur ayant pardonné la conduite qu'ils avoient tenue jusqu'alors, ils formerent un corps de cinq à six mille hommes, dont les divers détachemens firent de tems à autre des irruptions dans la Basse-Silésie. Encouragée par ces avantages, la Reine de Hongrie renouvella ses instances auprès des Puissances maritimes pour les engager enfin à lui fournir les secours stipulés par les Traités: ses représentations eu-

L'Impératrice Reine renouvelle ses instances auprès des Puissances maritimes.

rent cette fois plus de ſuccès. Le 1er de Mars, la Hollande conſentit à un ſecours d'environ 20000 hommes de troupes de terre & de vingt vaiſſeaux de guerre. Peu après il fut arrêté à Londres qu'un Corps de 16000 hommes de Troupes Britanniques ſeroit inceſſamment transporté en Flandres, pour être mis en garniſon dans les places de Bruges, d'Oſtende, de Nieuwport & de Gand, d'où cette Princeſſe retireroit les ſiennes, afin de les employer ailleurs. Le 16 Avril arriva à la Haye le Comte de Stairs, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, & chargé du ſoin de concerter avec les Etats Généraux tout ce qui concernoit le ſoutien de la Maiſon d'Autriche. Le Roi de Pruſſe, de ſon côté, avoit fait faire aux Puiſſances maritimes les plus fortes repréſentations pour les détourner de la réſolution où elles étoient de ſecourir la Reine de Hongrie; mais ſon attente ne fut point remplie. Cependant ces deux Puiſſances ſe contenterent de faire agir leurs troupes dans les Pays-Bas & d'envoyer à la Cour de Vienne des ſommes d'argent aſſez conſidérables. Cette circonſtance fit comprendre à Sa Majeſté Pruſſienne que pendant cette guerre, elle n'auroit d'autres troupes à combattre que celles de la Maiſon d'Autriche; car pour celles de Ruſſie, il n'y avoit pas d'apparence qu'elles ſe miſſent jamais en marche pour venir ſe joindre à ces dernieres.

Priſe de la forteresse d'Egra.

La joie que la Cour de Vienne reſſentit du ſuccès des opérations de ſes troupes en Baviere, fut un peu modérée par la perte de la forteresse d'Egra en Bohême: mais les divers mouvemens que les Pruſſiens réunis aux Saxons firent dans la Moravie, eurent peu de ſuccès. Il eſt vrai qu'ils ſe maintenoient encore dans Olmutz & qu'ils continuoient de bloquer la ville de Brinn; mais pendant ce blocus ils furent vivement harcelés par les troupes irrégulieres de la Reine de Hongrie. Enfin le 3 Avril, le Roi las de cette petite guerre décampa de Sclowitz: les vivres d'ailleurs commençoient à devenir fort rares en Moravie, & il n'étoit plus poſſible d'en tirer de la Siléſie une aſſez grande quantité pour ſubvenir à la ſubſiſtance des troupes. Outre cela on avoit reçu la nouvelle que l'armée Autrichienne, commandée par le Prince Charles de Lorraine, faiſoit de grands préparatifs pour aller attaquer le Maréchal de Broglio à Piſeck, & ſe rendre enſuite directement à Prague. Le Roi de Pruſſe ayant diviſé ſon armée en pluſieurs détachemens, la fit marcher par différentes routes vers Tribau, qui n'eſt éloigné que de huit lieues des frontieres de la Bohême. Tous ces mouvemens n'empêcherent point le Lord Hindford, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Londres auprès du Roi de Pruſſe, de reprendre dans la ville de Breslau, les conférences avec le Comte de Podewils, Miniſtre d'Etat & du cabinet de Sa Majeſté Pruſſienne, pour tâcher de convenir d'une paix ſéparée entre ce Monarque & la Reine de Hongrie. Le zele éclairé de ces deux Miniſtres porta cet ouvrage à ſa perfection, ſi l'on en excepte un ſeul article, la poſſeſſion du Comté de Glatz: ce petit pays montagneux & peu conſidérable en lui-même attiroit toute l'attention des deux parties contractantes, qui le regardoient comme la clef entre la Bohême & la Siléſie; les Pruſſiens s'en étoient emparés depuis peu,

Le Roi de Pruſſe quitte la Moravie.

Conférences à Breslau.

Sect. IV. Hist. de Siléfie, 1740-1763.

& les Autrichiens fe flatterent de le reprendre inceffamment. Cette pomme de difcorde fit rompre les conférences au grand regret des Négociateurs, qui comprirent que l'événement feul de la campagne prochaine pouvoit infpirer des fentimens de modération ou de condefcendance à l'une des deux Puiffances; l'armée Pruffienne, fous les ordres du Roi, avoit, au fortir de la Moravie, défilé vers le Cercle de Chrudim en Bohême. Celle des Autrichiens commandée par le Prince Charles de Lorraine, la fuivit de près, dans le deffein d'empêcher fa réunion avec les François du côté de Prague, ou de lui livrer bataille avant qu'elle pût recevoir les fecours que lui amenoit le Prince Léopold d'Anhalt Deffau : le combat fe donna aux environs de Czaflau, le 17 Mai 1742: chacun des deux partis s'en attribua l'avantage; probablement que la perte d'hommes fut de part & d'autre à peu près égale, mais ce qu'il y a de certain, c'eft que les Pruffiens refterent maîtres du champ de bataille, & que l'action produifit la paix en décidant le différend qui jufque là en avoit empêché la conclufion.

Bataille de Czaslau.

Dix ou douze jours après cette bataille, le Lord Hindford & le Comte de Podewils reprirent les conférences qui avoient été rompues par le refus que faifoit la Cour de Vienne de céder au Roi de Pruffe le Comté de Glatz. Cette difficulté ayant été levée, & le Secrétaire du Chevalier Robinfon étant arrivé au camp de Sa Majefté Pruffienne, après que l'armée d'Autriche eût paffé le Moldau, ce Monarque envoya ordre au Comte de Podewils de figner les articles préliminaires du traité d'accommodement. Cette affaire fut dirigée avec beaucoup de fecret & l'on n'en communiqua rien aux Miniftres Etrangers. Les mouvemens que quelques détachemens des troupes Pruffiennes firent alors le long de l'Elbe, contribuerent beaucoup à cacher ce myftere. Enfin le 11 Juin de la même année les Miniftres refpectifs fignerent le Traité, dont voici les principaux articles. Article I. Il y aura déformais & à perpétuité une paix inviolable, de même qu'une fincere union & parfaite amitié entre Sa Majefté la Reine de Hongrie & de Bohême d'une part & Sa Majefté le Roi de Pruffe, de l'autre: II. Les deux Parties contractantes ne donneront aucun fecours aux ennemis de l'une & de l'autre & ne feront avec eux aucune alliance qui puiffe être contraire à ces Préliminaires de paix. III. Il y aura de part & d'autre une amniftie générale de tout le paffé. IV. Toutes les hoftilités cefferont de part & d'autre dès le jour de la fignature des préfens Préliminaires. Le Roi de Pruffe retirera feize jours après cette fignature fes troupes dans les pays de fa domination, & il fera libre à tous ceux qui voudront vendre leurs biens fitués dans les pays cédés à Sa Majefté le Roi de Pruffe de transférer leurs domiciles ailleurs & de pouvoir le faire pendant l'efpace de cinq années fans payer aucun droit. V. Pour obvier à toutes les difputes fur les confins & abolir toutes les prétentions de quelque nature qu'elles puiffent être, Sa Majefté la Reine de Hongrie & de Bohême cede par les préfens Préliminaires tant pour elle même que pour fes héritiers & fucceffeurs à perpétuité & avec toute la fouveraineté & indépendance de la Couronne de Bohême à Sa Majefté le

La paix fe fait.

Traité de Breslau.

Roi de Prusse & ses successeurs, tant la Basse que la Haute Silésie, à l'exception de la Principauté de Teschen, de la ville de Troppau & de ce qui est au-delà de la riviere d'Open & des hautes montagnes attenantes, dans la Haute Silésie, aussi bien que la Seigneurie de Herrendorf & des autres districts qui font partie de la Moravie, quoiqu'enclavés dans la Haute Silésie. Pareillement Sa Majesté la Reine de Hongrie cede tant pour elle que pour ses héritiers à Sa Majesté le Roi de Prusse & ses successeurs la ville & le château de Glatz & tout le Comté de ce nom avec toute la souveraineté & indépendance de la Couronne de Bohême. En échange Sa Majesté le Roi de Prusse renonce à toutes ses prétentions contre la Reine. VI. Le Roi de Prusse conservera la Religion Catholique *in statu quo*, ainsi que chacun des habitans de ce pays-là, dans leurs possessions, libertés & privileges, sans déroger toutes fois à la liberté entiere de conscience de la Religion Protestante & aux droits de Souveraineté. VII. Le Roi de Prusse se charge seul du payement de la somme hypothequée sur la Silésie, aux marchands Anglois selon le contrat signé à Londres le 30 Janvier 1734. VIII. Tous les prisonniers de part & d'autre seront élargis sans payer aucune rançon & toutes les contributions cesseront. IX. Tout ce qui regarde le commerce entre les Etats & sujets réciproques sera réglé dans le futur Traité de paix & par une Commission. X. On dressera & signera sur le pied de ces Préliminaires un Traité formel de paix. Les présentes auront en attendant le même effet que si un Traité formel existoit. XI. Les deux hautes Parties contractantes sont convenues de comprendre dans ces présens Préliminaires de paix Sa Majesté le Roi de la Grande Bretagne, tant en cette qualité que comme Electeur de Hanovre, Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, Sa Majesté le Roi de Dannemarck, les Etats Généraux des Provinces-Unies, la Sérénissime Maison de Brunswic-Wolfenbuttel & Sa Majesté le Roi de Pologne en qualité d'Electeur de Saxe; à condition que dans l'espace de seize jours, après que la signature de ces Préliminaires de paix lui sera annoncée en dûe forme, il retire ses Troupes de l'Armée Françoise de Bohême & des autres Etats de Sa Majesté la Reine de Hongrie. XII. L'échange des ratifications des présens Préliminaires se fera à Breslau dans huit ou dix jours, après la signature de ces mêmes Préliminaires. En foi, &c.

Hist. de Silésie, 1740-1763.

Cette paix séparée à laquelle aucune Cour de l'Europe ne s'étoit attendue, causa une très grande joie aux Alliés de la Reine de Hongrie, particulierement aux Puissances maritimes, qui se virent par là délivrées de l'obligation de tourner leurs armes contre celles du Roi de Prusse; mais de toutes les Cours auxquelles cette paix fit de la peine, celle de Saxe se trouva la plus embarrassée, parce qu'on ne lui accordoit que seize jours pour se déclarer sur le parti qu'elle voudroit prendre. Le Ministre de l'Empereur & celui du Roi de France firent tout ce qui dépendoit d'eux pour la faire persévérer dans l'alliance; mais l'Electeur après avoir mûrement réfléchi au danger où seroit exposé son pays héréditaire, s'il suivoit leurs conseils, résolut de se réconcilier avec la Reine de Hongrie, aimant mieux renoncer à l'espérance d'obtenir quel-

Accession de la Cour de Saxe à la Paix de Breslau.

ques avantages, que de s'attirer le reffentiment de cette Princeffe & celui du Roi de Pruffe. En conféquence il fit déclarer à leurs Majeftés Impériale & Très-Chrétienne qu'il ne pouvoit plus laiffer fes troupes auprès de l'armée alliée. Cette réfolution fut en même tems communiquée à la Reine & à la Cour de Pruffe, qui en témoignerent beaucoup de fatisfaction. Quelque défagréable que fût pour celle de France la nouvelle de la paix de Breslau, elle la reçut avec cette dignité qui fied fi bien à une grande Puiffance. Après avoir raffemblé une nouvelle armée dont on confia le commandement au Maréchal de Maillebois, elle rappella le Marquis de Valori, fon Miniftre Plénipotentiaire auprès de la Cour de Berlin; enfuite elle écrivit à l'Empereur pour le raffurer & l'encourager à faire de nouveaux efforts pour foutenir vigoureufement l'entreprife qu'ils avoient commencée.

Réfolution de la Cour de France.

Nouveaux Réglemens pour le bien de la Siléfie.

Le Roi de Pruffe fe voyant paifible poffeffeur de la Siléfie, prit divers arrangemens qui tous tendoient au bien-être de ce Duché: il fit réparer les places fortes qui avoient beaucoup fouffert des opérations de la guerre & conftruire une citadelle près de la ville de Neiffe: il foulagea le cultivateur, en lui remettant une partie des impofitions publiques; il diminua la trop grande autorité que s'étoient arrogée les Officiers civils; il inftitua deux grands Tribunaux, l'un à Breslau, l'autre à Glogau & prit toutes les précautions poffibles pour s'affurer que la Juftice feroit bien adminiftrée à fes nouveaux fujets. Ce Monarque fit auffi publier quelques réglemens pour rendre le commerce plus floriffant dans l'intérieur du Duché: à cet effet il établit dans la ville de Breslau deux foires régulieres, dont l'ouverture de l'une fut fixée au quatrieme Dimanche du Carême, & celle de l'autre au Dimanche qui précede la fête de la Nativité de la Vierge. Il fit en même tems annoncer au public que tous les marchands qui les fréquenteroient, auroient un fauf conduit & jouiroient de toutes les fûretés imaginables tant pour leurs perfonnes que pour leurs marchandifes. Dans la fuite il conclut avec la Cour de Vienne un Traité de commerce & un tarif entre la Siléfie & le Comté de Glatz d'un côté, & l'Autriche, la Moravie & la Bohême de l'autre.

Les Hollandois demandent fans fuccès au Roi de Pruffe les fommes prêtées à l'Empereur Charles VI.

Ce fut à peu près dans ce tems que les habitans de la République des Provinces-Unies qui avoient avancé, comme nous l'avons dit, à l'Empereur Charles VI quelques millions de florins fur l'hypotheque de la Siléfie, en demanderent au Roi de Pruffe le rembourfement avec les intérêts arriérés, fuivant la teneur des contrats ou obligations; mais ce Prince leur fit répondre que, puifque toute la maffe des domaines de la Maifon d'Autriche avoit été donnée en hypotheque générale pour la fureté de la dette, ils devoient s'adreffer à la Reine de Hongrie; que les fommes prêtées ayant été employées par feu Sa Majefté Impériale pour fubvenir aux fraix d'une guerre contre la France & non au bien du Duché, l'hypotheque fpéciale étoit devenue fans force. Dans la fuite les intéreffés revinrent à la charge pour faire reconnoître leurs prétentions, mais toujours fans fuccès. En attendant ces obligations ont été mifes, pour ainfi dire, hors de cours & ont ceffé d'être commerçables:

fi les Etats-Généraux néanmoins euffent perféveré, conjointement avec la Grande-Bretagne, à employer leur médiation pour moyenner un accommodement entre les Cours de Vienne & de Berlin, il eft vraifemblable qu'ils auroient pu également faire ftipuler le payement de cette dette, puifque les particuliers Anglois, en vertu de l'Article VII des Préliminaires de paix de Breslau, obtinrent le rembourfement de leurs capitaux & les arrérages des intérêts.

Tranquillité de la Siléfie. 1743.

Pendant le refte de l'année 1742, ainfi que durant le cours de celle de 1743, les habitans de Siléfie recueillirent, fous leur nouveau maître, les fruits de cette heureufe paix. Cependant dès le commencement de l'année 1744 diverfes circonftances firent voir que la Cour de Pruffe nourriffoit contre celle de Vienne une jaloufie fecrete, excitée par les grands fuccès des armes Autrichiennes fur celles de France & de Baviere; elle n'ofoit pas encore en donner des marques publiques par quelqu'acte d'hoftilité, la Reine de Hongrie rempliffant religieufement toutes les conditions de la paix; elle vouloit éviter d'ailleurs le reproche qu'on eût pû lui faire d'avoir contrevenu à un Traité folemnel. Mais dès que le Prince Charles, commandant l'armée Autrichienne, eut fait des difpofitions pour paffer le Rhin, le Roi de Pruffe prit des liaifons avec l'Empereur, dans lefquelles il eut l'adreffe de faire entrer l'Electeur Palatin & le Landgrave de Heffe-Caffel. Ce Traité eft connu fous le nom d'*Union* ou de *Confédération de Francfort*, parcequ'il fut conclu & figné dans cette ville où réfidoit alors Sa Majefté Impériale. Il contient fix articles, qui tous fembloient n'avoir pour objet que les avantages de l'Empire & ceux de fon chef; mais les perfonnes éclairées virent bien que le Roi de Pruffe s'y propofoit uniquement de mettre la Maifon d'Autriche hors d'état de reprendre la Siléfie, & cela fans paroître enfreindre les engagemens pris par le traité de Breslau.

Confédération de Francfort. 1744.

Par le premier article du Traité de Confédération, les quatre Puiffances contractantes s'engagent à maintenir les Conftitutions fondamentales de l'Empire, fuivant les difpofitions du Traité de Weftphalie, à rétablir la tranquillité en Allemagne & à défendre l'autorité attachée à la dignité Impériale. Par le fecond, elles promettent d'employer leurs bons offices auprès de la Cour de Vienne, pour la difpofer à reconnoître l'Empereur, à lui délivrer les Archives de l'Empire & à lui reftituer fes Etats Electoraux. Par le troifieme, elles conviennent de faire tout ce qui dépend d'elles pour que les différends furvenus au fujet de la fucceffion Autrichienne, foient accommodés à l'amiable par les Etats de l'Empire ou terminés par une décifion juridique. Par le quatrieme, elles fe garantiffent réciproquement leurs pays & Etats refpectifs. Par le cinquieme, les Confédérés s'obligent, en cas que l'un ou l'autre d'entr'eux foit attaqué en haine de cette union, à le fecourir de toutes leurs forces. Dans le fixieme, il y eft dit, que, comme cette union des Confédérés ne tend qu'à l'avantage de l'Empire, il demeure libre aux Electeurs, Princes & Etats d'y accéder, à quoi feront particuliérement invités l'Electeur de Cologne, l'Electeur de Saxe & le Duc de Baviere, Prince-Evêque de Liege.

SECT. IV. *Hist. de Silésie, 1740-1763.*

Le Roi de Prusse traverse la Saxe avec son armée & vient mettre le siege devant Prague.

En conséquence de ce Traité d'Union, & peu de tems après que le Prince Charles eût passé le Rhin & pénétré dans le cœur de l'Alsace, le Roi de Prusse se mit à la tete d'une armée de près de cent mille hommes, à laquelle il donna le nom d'armée auxiliaire de l'Empereur: elle prit la route de Saxe, traversa l'Electorat, sans attendre que la Cour de Dresde y eût consenti, & alla assiéger Prague. Cette invasion embarrassa & révolta les Puissances alliées de la Cour de Vienne, & les confirma dans l'idée où elles étoient que le Roi de Prusse n'agissoit de la sorte qne pour forcer la même Cour à retirer ses troupes de l'Alsace & la mettre par là hors d'état de reprendre la Silésie. Peut-être aussi craignoit-il, qu'au moyen de quelque léger sacrifice la Reine de Hongrie ne se réconciliât tout à coup avec la France & l'Empereur, & qu'ainsi n'ayant plus d'ennemis, cette Princesse ne fût tentée de profiter de la conjoncture pour faire rentrer ce Duché sous sa domination. Quoiqu'il en soit, le Roi de Prusse, dans la vue d'affoiblir ou d'effacer l'impression que l'Union de Francfort & les démarches qui l'avoient suivies, avoient pu faire sur le public, jugea devoir adresser aux principales Puissances un écrit, dans lequel il cherchoit à justifier les motifs qui l'avoient obligé à donner des troupes auxiliaires à l'Empereur.

Manifeste de ce Monarque.

Déclaration du Ministre de Prusse aux Ministres Autrichiens.

Dans le même tems, le Comte de Dohna, Ministre de la Cour de Berlin auprès de celle de Vienne, se disposa à s'en retirer, sous prétexte de vacquer à ses affaires particulieres: avant de prendre congé, il eut une Conférence avec les Ministres Autrichiens, dans laquelle il leur déclara, que dès la paix de Breslau l'intention du Roi son maître n'avoit point été de se mêler des différends que la Reine avoit avec d'autres Puissances; mais que la Cour de Vienne se feroit illusion si elle croyoit que ce Monarque, en sa qualité d'Electeur, pourroit voir avec indifférence outrager la Dignité Impériale dans la personne de l'Electeur de Baviere, légitimément élu, renverser le systême de l'Empire & opprimer les Etats de cet Auguste Prince, sans prendre des mesures propres à faire cesser des menées aussi dangereuses que contraires aux Constitutions; & que c'étoit dans ce dessein qu'il avoit pris le parti de s'unir avec l'Empereur & de lui fournir un corps de troupes auxiliaires. Cette déclaration ne surprit point les Ministres de la Reine; ils prierent le Comte de Dohna de leur en donner copie; mais il refusa de le faire, alléguant pour excuse que le Roi son maître le lui avoit expressement défendu. Il eut néanmoins la complaisance d'en faire trois fois la lecture, & la Cour de Vienne y répondit quelque tems après par un Mémoire fort étendu & accompagné de pieces qui n'avoient pas encore été publiées jusqu'alors.

La Capitale de la Bohême capitule.

Enfin la Reine de Hongrie ne pouvant plus douter que ce Prince n'eût formé le dessein de conquérir la Bohême, donna les ordres nécessaires pour faire revenir l'armée qui étoit commandée par le Prince Charles de Lorraine, & qui, après avoir passé le Rhin, il y avoit deux mois, étoit à la poursuite de celle de France: les Prussiens forcerent en attendant la Capitale de Bohême de se rendre par capitulation, après douze jours de tranchée ouverte, & sa nombreuse garnison fut faite prisonniere

niere de guerre: ils s'emparerent également de diverses places voisines & ils leverent partout de fortes contributions. Cependant l'armée du Prince Charles s'avançoit à grandes journées: elle avoit repassé le Rhin à la vue des François qui n'en inquieterent que l'arriere-garde, & dès qu'elle fut sur le point d'entrer en Bohême, les Prussiens se tinrent sur la défensive & évacuerent quelques places qu'ils avoient occupées. Depuis ce moment les choses changerent de face à l'avantage de la Maison d'Autriche. Une armée de vingt deux mille Saxons se joignit à celle du Prince Charles. Une autre de vingt cinq mille Insurgens Hongrois se mit en marche & entra dans la Moravie pour protéger ce Marquisat contre les entreprises de l'ennemi.

Inquiétudes des habitans de la Silésie.

Au fort de tous ces mouvemens les habitans de la Silésie conçurent les plus grandes inquiétudes sur leur sort, & ce n'étoit pas sans fondement: dans les premiers jours du mois d'Octobre, des essains de troupes légeres firent de fréquentes irruptions dans ce Duché & y commirent de grands excès, enlevant tout ce qu'elles pouvoient emporter & extorquant de grosses contributions. A la vérité le Roi de Prusse y fit défiler quelques corps de troupes réglées; mais leur présence ne put rémédier qu'en partie aux désordres. Les Princes d'Allemagne, invités d'accéder à l'Union de Francfort, refuserent de le faire, sous prétexte que le Roi de Prusse avoit recommencé la guerre, plutôt pour opérer une diversion en faveur de la France & pour affoiblir la Maison d'Autriche, que pour relever la dignité Impériale. On disoit même assez publiquement, que, puisque le Roi de Prusse avoit rompu le premier le Traité de Breslau, il étoit déchu de tout droit sur la possession de la Silésie. Depuis le commencement d'Octobre, les Prussiens ne firent plus aucun progrès; ils se tinrent toujours sur la défensive, & il fut impossible à l'armée combinée de les engager à une action générale. Le Roi se contenta d'avoir une communication libre avec ses Etats héréditaires, avec la Silésie & avec la ville de Prague; enfin il se détermina à envoyer ordre à la garnison de cette ville, qui étoit d'environ dix mille hommes, de sortir & de venir rejoindre l'armée.

Les Princes d'Allemagne refusent d'accéder à l'Union de Francfort.

Suites funestes de l'invasion des Prussiens dans la Bohême.

Autant l'invasion des Prussiens dans la Bohême fut heureuse, autant eût-elle des suites funestes; elle attira sur la Silésie de fréquentes irruptions. La désertion se mit parmi les troupes & gagna même les meilleurs soldats. On prétend que le nombre de ceux qui abandonnerent le Roi de Prusse, montoit à environ vingt mille hommes. Aussitôt que la Bohême fut délivrée des troupes ennemies, l'armée de Saxe prit ses quartiers d'hiver dans le même Royaume, afin de couvrir les endroits qui paroissoient les plus exposés à une nouvelle invasion; mais celle de la Reine, après avoir traversé le Comté de Glatz, entra dans la Haute Silésie & s'empara en peu de jours de tout le pays jusqu'à la riviere de Neiss. Tant d'heureux changemens firent croire à la Cour de Vienne que le tems étoit enfin venu où il lui seroit possible de reconquérir ce Duché. En conséquence, outre les arrangemens militaires que l'on prit, la Reine adressa aux Etats & aux habitans de la Silésie & du Comté de

Démarche des Cours de Vienne & de Prusse pour se rendre les Silésiens favorables.

Sect. IV. Hist. de Silésie, 1740-1763.

Glatz un manifeste, par lequel après avoir déclaré qu'elle se croyoit dispensée de remplir le Traité de Breslau, Sa Majesté les exhortoit de rentrer sous sa domination. Cette démarche inquiéta d'autant plus la Cour de Berlin, que parmi les habitans de la Silésie il s'en trouvoit un grand nombre qui regrettoient la domination Autrichienne. Le Roi jugea d'abord devoir opposer au Manifeste de la Reine de Hongrie une Déclaration de sa part, adressée aux Silésiens, par laquelle après avoir observé que l'armée qu'il avoit fait marcher étoit une armée auxiliaire de l'Empereur, il les exhortoit à persévérer dans leur fidélité, promettant de les gouverner toujours avec douceur & de diminuer les impositions publiques, aussitôt que le calme seroit rétabli.

Commencemens de la Campagne de 1745.

Vers la fin de l'année, le Prince Charles de Lorraine fit mettre son armée en quartiers de cantonnement & en confia le commandement au Marechal de Traun. Celle de Prusse qui se trouvoit au-delà de la Neiss, resta fort tranquille; mais son inaction ne dura que jusqu'au 9 Janvier 1745, que le Marechal Prince d'Anhalt Dessau qui la commandoit, s'étant mis à sa tête, lui fit passer cette riviere, dans le dessein de chasser les Autrichiens des places qu'ils occupoient dans la Haute-Silésie: il prit d'abord possession de Neustadt, d'Otmachau, de Jagerndorf & de quelques autres villes que les Autrichiens venoient d'abandonner pour se réunir en corps d'armée: il n'entreprit plus rien, & se content après cela de porter ses troupes en deçà de la Neiss. Cependant les insurgens & autres troupes irrégulieres continuerent, pendant le reste de l'hiver, la petite guerre, dont les malheureux habitans de la campagne souffrirent beaucoup. Tandis que les deux armées s'observoient mutuellement & que leurs Souverains faisoient faire de grands préparatifs pour l'ouverture de la campagne suivante, l'on apprit la mort de l'Empereur décédé à Munich le 20 Janvier. Cet événement fut bientôt suivi de la réconciliation entre les Maisons d'Autriche & de Baviere; mais il ne produisit point le rétablissement de la paix entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse. A la vérité quelques Princes zélés pour le bien de l'Empire employerent leurs bons offices auprès des deux parties belligérantes, pour les engager à oublier le passé & à rétablir le repos public. Le Roi de Prusse déclara que son armée ne pouvant plus être regardée comme une armée auxiliaire de l'Empereur, il étoit prêt à renouveller la paix de Breslau; mais la Reine de Hongrie sembla donner à entendre qu'elle n'y consentiroit pas, à moins que ce Prince ne lui rendît la plus grande partie de la Silésie. On conçoît sans peine que Sa Majesté Prussienne étoit très éloignée d'accepter une condition, aussi opposée à ses intérêts, qu'incompatible avec sa gloire. Les préparatifs pour la campagne suivante furent donc continués de part & d'autre avec la plus grande ardeur. Enfin l'armée Autrichienne se forma aux environs de la capitale de Bohême. Elle étoit aux ordres du Prince Charles & forte de cinquante mille hommes. Le 18 Mai elle se mit en marche pour Jaromitz, & le 28 du même mois elle fut jointe par trente mille Saxons, commandés par le Duc de Saxe-Weissenfels. Au commencement de Juin, elle entra

Réconciliation entre les Maisons d'Autriche & de Baviere.

dans les gorges des montagnes du côté de Schemberg & de Landshut, prenant la route de Friedberg, dans le dessein, à ce qu'il paroissoit, de couper aux Prussiens la retraite vers la Lusace & la Principauté de Crossen. Leur armée forte de soixante mille hommes & commandée par le Roi en personne, se trouvoit alors à Jauerwick: ce Prince n'avoit que deux partis à prendre, ou de s'avancer toujours vers ses pays héréditaires & d'abandonner la Silésie à la merci de l'ennemi, ou de lui livrer bataille. Il préféra ce dernier parti: en conséquence son armée décampa la nuit du 3 Juin, marcha sans bruit vers les débouchés de Bolkenhayn & fit braquer quelques batteries de canon sur les hauteurs. Le 4, un peu après la pointe du jour, elle attaqua vivement près de Friedberg l'armée combinée, qui ne faisoit que sortir des défilés & n'étoit pas tout à fait rangée en ordre de bataille. Les Autrichiens en formoient l'aîle droite & les Saxons la gauche. L'action dura jusqu'à onze heures du matin, & les Prussiens remporterent une victoire complette.

Hist. de Silésie, 1740-1756.

Victoire du Roi de Prusse près de Friedberg.

Après ce combat meurtrier, l'armée combinée retourna en Bohême, tant pour se refaire, que pour se pourvoir d'artillerie, la plus grande partie de celle qu'elle avoit en entrant en Silésie, ayant été abandonnée sur le champ de bataille; elle campa dans un lieu avantageux près de Konigsgratz au-delà de l'Elbe. Celle des Prussiens la suivit jusqu'au bord de ce fleuve, qu'elle ne passa que plusieurs semaines après; les deux armées resterent plus de trois mois simplement à s'observer & sans qu'il se passât rien de considérable. Les mêmes Princes qui, avant l'ouverture de la campagne, avoient employé leurs bons offices auprès des deux Puissances belligérantes pour les porter à un accommodement, renouvellerent leurs instances après la bataille de Friedberg; mais le Roi de Prusse jugeant devoir à son tour mettre à profit le gain de cette action, déclara qu'il ne consentiroit à cette réconciliation qu'aux conditions suivantes, 1°. que le Traité de Breslau seroit renouvellé avec les garanties; 2°. que les dommages commis par les troupes Hongroises dans la Silésie seroient réparées; 3°. que cette réparation consisteroit dans la cession de la partie du même Duché qui avoit été réservée à la Maison d'Autriche par le susdit Traité. La Cour de Vienne n'étoit rien moins que disposée à goûter ces conditions, aussi déclara t-elle d'abord ne pouvoir pas les accepter. Le Roi d'Angleterre voyant avec douleur que tant que cette guerre subsisteroit, la Reine de Hongrie se trouveroit hors d'état d'envoyer aux Pays-Bas assez de forces pour que l'armée alliée qui y étoit assemblée pût tenir tête à celle de France, fit avec le Roi de Prusse une convention destinée à servir de motifs & de base à la réconciliation future de Leurs Majestés Hongroise & Prussienne. Cette convention fut signée à Hanovre le 26 Août, & communiquée en secret à la Reine de Hongrie, qui la rejetta, quoi que le Roi de Prusse n'eût demandé que le renouvellement du Traité de Breslau & eût promis sa voix, en qualité d'Electeur, au Grand Duc de Toscane pour la dignité Impériale.

Conditions de paix proposées par le vainqueur.

Combat meurtrier près de Sobr.

Vers le milieu du mois de Septembre, ce Monarque fe difpofa à retirer fes troupes de Bohême; le 18 il repaffa l'Elbe dans l'intention de rentrer à petites journées dans le cœur de la Siléfie; le 29, il campa entre Staudentz & Sohr fur la frontiere de ce Duché. Le Prince Charles de Lorraine, qui avoit fuivi les ennemis de loin avec toute l'armée combinée, ayant appris que le nombre en étoit fort diminué par trois détachemens qui en avoient été féparés, réfolut de venir leur préfenter la bataille: en conféquence il fit une marche forcée la nuit du 29 au 30. Le combat, qui fe donna près de Sohr, fut fanglant & opiniâtre; mais, après avoir duré près de cinq heures, l'armée combinée fut contrainte de fe retirer, laiffant environ trois mille hommes fur le champ de bataille: elle regagna la Bohême; celle de Pruffe continua fa marche & prit fes quartiers d'hiver en Siléfie. Alors la Cour Britannique exhorta de nouveau celle de Vienne à s'accommoder avec le Roi de Pruffe fuivant la teneur de la Convention de Hanovre; mais cette feconde tentative fut également infructueufe, la Reine croyoit fes forces beaucoup fupérieures à celles de ce Prince, & penfoit peut-être que la dignité d'Empereur à laquelle le Grand-Duc de Toscane, Co-Régent des Etats d'Autriche, venoit d'être élevé, lui attireroit quelques nouveaux alliés. Quoiqu'il en foit, cette Princeffe fit déclarer au Chevalier Robinfon, Miniftre de la Cour de Londres, qu'elle étoit très fenfible aux foins que le Roi de la Grande-Bretagne fe donnoit, pour opérer une réconciliation entre elle & le Roi de Pruffe; qu'elle étoit très perfuadée des bonnes intentions de Sa Majefté Britannique en cette occafion; mais que fa dignité ne lui permettoit point d'acquiefcer aux moyens propofés de faciliter cet accommodement; que le Traité de Breslau ayant été enfreint directement, on devoit le regarder comme un engagement qui ne fubfiftoit plus; qu'elle exigeoit une réparation réelle du préjudice que l'infraction de ce Traité lui avoit caufé; qu'ainfi toute négociation pour un accommodement devoit avoir pour bafe & pour objet la reftitution entiere de la Siléfie ou au moins la plus grande partie de ce Duché.

Le Roi d'Angleterre propofe un accommodement qui eft rejetté par la Cour de Vienne.

Opérations militaires pendant l'hiver.

Le Roi de Pruffe s'imaginant que la bataille de Sohr feroit la clôture de la campagne, prit la route de Berlin, où il arriva vers la fin d'Octobre; mais il ne put y goûter longtems les douceurs du repos: dans les premiers jours de Novembre, il apprit que le Prince Charles, fuivant les ordres qu'il en avoit reçu de la Cour de Vienne, fe propofoit de faire une campagne d'hiver & d'aller porter le théâtre de la guerre au cœur des Etats Electoraux de Brandebourg. Ces avis ayant été fucceffivement répétés & confirmés, Sa Majefté crut devoir retourner en Siléfie pour fe mettre à la tête de fes troupes & prévenir le danger dont fon pays héréditaire étoit menacé. Le Maréchal Prince regnant d'Anhalt-Deffau partit à peu près dans le même tems pour prendre le commandement de celles qui étoient cantonnées aux environs de Halle & de Magdebourg. Il y eut en campagne vers la fin du même mois, quatre armées féparées, fçavoir, celle des Autrichiens, celle des Saxons & deux des Pruffiens. Celle qui étoit commandée par

le Roi fit diverses expéditions dans la Lusace, tandis que l'autre entra sur le territoire de Saxe, & se porta dans le voisinage de Leipzig. Cette ville se trouvant hors d'état de résister, se rendit à la premiere sommation le 1er de Décembre. Ensuite le Prince de Dessau marcha du côté de Meissen pour s'en emparer & prendre d'abord après la route de Dresde, que le Roi & la Reine de Pologne venoient d'abandonner pour se retirer à Prague. Le Roi de Prusse voulant alors prévenir une plus grande effusion de sang, prit le parti d'entretenir une correspondance de lettres avec M. Villiers, Envoyé de la Cour de Londres auprès de celle de Dresde. Ce Prince lui demanda instamment d'employer ses bons offices auprès des Ministres de Saxe pour les déterminer à conseiller au Roi leur maître de faire la paix aux conditions de la Convention de Hanovre. Cet expédient ne réussit point. *Hist. de Silésie, 1740-1763.*

Cependant le Prince Charles de Lorraine s'étoit approché avec son armée; mais les Prussiens l'empêcherent de se joindre aux Saxons: enfin le 15 Décembre les Saxons furent attaqués près du village de Kesselsdorf par le Prince d'Anhalt & défaits entiérement. Quelques jours après cette bataille qui fut extrêmement meurtriere pour les deux partis, le Roi de Prusse entra triomphant dans la ville de Dresde: le lendemain il offrit la paix aux Ministres Saxons qui l'accepterent d'abord. La Reine de Hongrie sollicitée par Sa Majesté Polonoise d'y donner aussi les mains, acquiesça aux desirs de ce Prince & envoya un Ministre muni de pleins pouvoirs. Alors le Comte de Podewils, Ministre de Cabinet du Roi de Prusse, le Comte de Harrach, Conseiller intime de la Reine & les Ministres de Saxe entrerent en conférence. L'ouvrage de la réconciliation fut consommé en peu de jours, & le Traité conclu suivant la teneur de celui de Breslau & de la Convention de Hanovre du 26 Août 1745. Le Roi de Prusse, conformément à la déclaration qu'il avoit faite plusieurs fois au commencement de la guerre, n'exigea aucune nouvelle cession au préjudice de l'une ou de l'autre Puissance; ensorte que ses victoires ne lui valurent que la confirmation de la possession du Duché de Silésie & du Comté de Glatz. Cependant les Etats de Saxe & la ville de Leipzig s'engagerent à lui payer, trois mois après la signature du Traité, la somme d'un million d'écus d'Allemagne. Cette double paix fut signée le 25 Décembre 1745, & le lendemain Sa Majesté Prussienne retourna à Berlin. La guerre n'avoit duré que seize mois, pendant lesquels il y eut divers sieges de villes & trois batailles fort meurtrieres, sans compter plusieurs petits combats. Les habitans de Silésie étoient trop intéressés à cet événement pour ne pas en témoigner leur joie. Ils se voyoient délivrés par là d'un essain de troupes irrégulieres qui avoient porté la désolation dans la plus grande partie du Duché pendant tout le cours de cette fatale guerre. *Défaite des Saxons.* *La paix se fait, & le traité de Breslau est confirmé.*

Quoique la paix de Dresde eût assuré de nouveau au Roi de Prusse la possession de la Silésie, bien des gens crurent que la Cour de Vienne ne manqueroit pas de saisir la premiere occasion favorable pour faire rentrer une si belle province dans la succession d'Autriche. Une querelle *Rupture entre la France & l'Angleterre. 1755.*

SECT. IV. Hist. de Silésie, 1740-1763.

qui s'éleva dix ans après entre les Anglois & les François au sujet des limites de l'une des Provinces Septentrionales de l'Amérique, parut propre à amener cette importante révolution. Le Roi d'Angleterre jugeant bien que la guerre seroit inévitable & craignant pour son Electorat, prit le sage parti de s'allier avec le Roi de Prusse. Le Traité fut signé à Westmunster le 16 Janvier 1756. Les Cours de France & de Vienne conclurent entre elles un Traité d'amitié & d'alliance défensive, signé à Versailles le 1er. Mai de la même année. Ces deux Traités changerent totalement le systême politique. Les autres Puissances prirent parti, suivant que leurs intérêts vrais ou imaginaires sembloient le demander; mais la République des Provinces-Unies, que les démêlés des François & des Anglois ne regardoient en aucune maniere, se déclara d'abord pour la neutralité. Peu de tems après l'Europe, au moyen des deux Traités dont nous venons de parler, fut divisée en deux grands partis; celui des Rois d'Angleterre & de Prusse d'un côté, & celui du Roi de France & de l'Impératrice Reine, auquel se joignirent bientôt les Princes & Etats de l'Empire, la Russie, la Suede & enfin l'Espagne, de l'autre. Le Roi de Prusse, à la vue d'une ligue si formidable, commença à craindre pour la Silésie: il crut néanmoins, avant de rompre ouvertement, devoir faire demander à la Cour de Vienne quel étoit le but des armemens qui se faisoient dans la Bohême & dans la Moravie. On lui répondit que ces armemens, qui étoient peu de chose, ne tendoient au préjudice de personne. Ce Prince desirant une réponse moins vague & plus précise, demanda qu'on lui remît un écrit par lequel Sa Majesté Impériale & Royale s'engageroit à ne point attaquer les Etats de la Maison de Brandebourg, ni pendant l'année 1756, ni pendant l'année suivante. On se contenta à Vienne de faire observer simplement à l'Envoyé de Prusse, qu'une pareille proposition n'étoit point d'usage entre deux Puissances qui, n'ayant rien à démêler entre elles, jouissoient d'une paix profonde. Ce fut alors que le Roi de Prusse jugea nécessaire d'éclater, pour ne pas laisser le tems aux ennemis de se mettre en bonne posture. Il fit entrer en Saxe, sur la fin du mois d'Août de la même année, un corps de troupes qui s'empara d'abord d'une partie de cet Electorat: un autre corps plus considérable se porta sur la frontiere de Bohême près de Lowositz, & il attaqua l'armée Autrichienne qui y campoit sous les ordres du Général Comte de Brown. Après ce combat qui se donna le 1er. d'Octobre & qui ne décida de rien, les Prussiens rentrerent en Saxe, où un corps de douze mille hommes de troupes Electorales, campé près de Pirna, mais enfermé de toutes parts par l'ennemi, fut obligé de se rendre à discrétion.

Traité de Westmunster, entre l'Angleterre & la Prusse. Alliance entre les Cours de France & de Vienne. 1756.

Le Roi de Prusse entre en Saxe à main armée.

Suite de cette guerre sanglante qui désole la Silésie.

Nous ne donnerons point ici le détail des combats qui se livrerent pendant les campagnes suivantes (1). Nous observerons seulement que cette guerre, la plus vive & la plus sanglante dont l'Histoire fasse men-

(1) Voyez notre Hist. d'Allemagne dans ce Volume, P. 74. & suiv. & celle de Bohême, p. 159 & 160.

Avénement de Pierre III au trône de Russie. 1762.

Ce Prince est détrôné & Catherine II lui succede.

Paix d'Hubertsbourg. 1763.

tion, fit éprouver à la Silésie des maux de toute espece. Une grande partie de ce Duché tomba plus d'une fois au pouvoir des ennemis, Russes & Autrichiens; mais ce qui désola le plus cette belle Province, furent les invasions qu'y firent continuellement les insurgens de Hongrie & d'autres troupes légeres. Un événement qui arriva au commencement de l'année 1762 fraya le chemin à la paix générale de l'Europe. Elisabeth, Impératrice de Russie, mourut, & eut pour successeur Pierre III. Ce Prince ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il rappella les troupes auxiliaires qu'Elisabeth avoit envoyées au secours des Autrichiens; mais ayant été détrôné quelques mois après, Catherine II qui lui succéda, renvoya d'abord en Silésie le même corps de ses troupes & rompit l'accommodement fait par son prédécesseur. Mais jugeant bientôt que pour s'affermir sur le trône, il étoit nécessaire que son gouvernement fût paisible, elle fit revenir ses troupes. La Suede, lasse d'une guerre qui lui étoit très préjudiciable, suivit cet exemple, & les Rois de France & d'Angleterre, qui désiroient également le retour de la paix, convinrent des préliminaires; ils furent signés le 3 Novembre. L'Espagne y accéda peu de tems après; la plupart des Cercles d'Allemagne embrasserent le parti de la neutralité: enfin l'Impératrice-Reine & le Roi de Pologne firent aussi leur accommodement avec la Cour de Berlin. Cette double réconciliation consomma l'ouvrage de la pacification générale, qui fut signée au Château d'Hubertsbourg en Saxe le 15 Février 1763, & eut pour base les Traités de Breslau & de Dresde. Ainsi la possession de la Silésie fut assurée pour la troisieme fois à Sa Majesté Prussienne.

Conclusion.

L'Europe fut étonnée de voir que ce Monarque eut obtenu ou plutôt dicté une paix si avantageuse, & conséquemment si glorieuse pour lui. On s'étoit persuadé qu'il ne pourroit pas résister à la longue à tant d'ennemis réunis. Son Duché de Cleves & ses autres possessions du Bas-Rhin étoient entre les mains des François; une grande partie de son Royaume se trouvoit au pouvoir des Russes; la Poméranie étoit désolée par l'invasion des Suédois, & plusieurs villes de la Silésie étoient occupées par les Autrichiens: deux fois la capitale avoit été forcée de se soumettre, d'abord aux Autrichiens, ensuite aux Russes. Enfin, après la perte de Colberg, il ne lui restoit plus que deux places tenables, Stettin & Magdebourg, & cet état critique faisoit regarder généralement la restitution de la Silésie comme certaine & inévitable. Cependant ce Prince chercha & trouva des ressources. La principale étoit en lui-même; sa constance, son activité, ses talens militaires lui firent souvent surmonter les plus grands obstacles. Ne pouvant faire face partout, il sçut néanmoins de tems en tems, par le gain d'une bataille, porter des coups sensibles à ses ennemis. Comme ses revenus ordinaires étoient fort diminués par la perte de tant de Provinces, il osa y suppléer par la fabrication d'une monnoie dont la valeur intrinseque étoit de beaucoup inférieure à la valeur numéraire. D'ailleurs, l'Angleterre lui donnoit un subside annuel de sept cent mille livres sterlings, & il tiroit de la Saxe tous les ans, outre une grande quantité de fourrages & de

Sect. IV. *Hist.* de Siléſie, 1740-1763.

vivres, la ſomme d'environ cinq millions d'écus d'Allemagne. Parmi ceux qui prétendent ſavoir lire dans l'avenir, il y en a qui penſent que la Maiſon d'Autriche ſaiſira de nouveau avec empreſſement la premiere occaſion de faire rentrer la Siléſie ſous ſa domination ; démarche, qui feroit néanmoins entiérement contraire à la bonne foi, l'Impératrice Reine ayant fait la ceſſion de ce Duché par trois traités conſécutifs ; mais la Pragmatique Sanction n'admet aucun partage des biens formant la Succeſſion d'Autriche. Quoiqu'il en ſoit, on peut en quelque façon prévoir que la Siléſie, par ſa poſition, ſera à jamais une pomme de diſcorde entre les Maiſons d'Autriche & de Brandebourg, qui, loin d'être unies ſincérement, auront dans tous les cas un puiſſant motif de ſe méfier l'une de l'autre.

Fin de l'Hiſtoire de Siléſie.



LIVRE XXVIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

HISTOIRE DU ROYAUME DE POLOGNE.

SECTION I. *Contenant l'Hiſtoire des Ducs de Pologne, juſqu'à l'établiſſement du Chriſtianiſme.*

NOTRE deſſein n'eſt point de rapporter toutes les fables, que les anciens hiſtoriens Polonois racontent, ſur l'origine de cette Nation; nous n'entrerons point non plus dans la diſcuſſion des conjectures, que des écrivains plus éclairés ont haſardées ſur le même ſujet; les premieres par leur abſurdité ne pourroient qu'inſpirer du dégoût à nos lecteurs; les autres, ſans les inſtruire davantage, ne ſerviroient qu'à leur montrer l'impuiſſance des efforts de l'eſprit humain, qui tente envain de ſoulever les ruines de pluſieurs ſiecles, & de triompher des temps: les foibles lueurs que quelques ſçavans d'un mérite diſtingué ont jetté dans la nuit profonde qui couvre le berceau des nations du Nord, ont fait appercevoir d'une maniere frappante l'impoſſibilité de débrouiller un pareil cahos. Nous paſſerons donc légerement ſur les premiers temps de la Nation Polonoiſe & nous nous étendrons davantage ſur ceux où ayant pris une conſiſtance politique, elle commença à jouer un rôle parmi les Monarchies de l'Europe.

SECT. I. *Hiſt.* de Pologne, juſqu'à 954.

Il paroît que les Polonois deſcendent des *Sarmates* ou *Sauromates*. Ce peuple ſuivant quelques hiſtoriens (1) étoit déja célebre du temps de Bérofe, qui en fait mention dans ſon hiſtoire Caldéenne, & leur don-

Origine des Polonois. On croit

(a) *Staniſl. Sarnicii. Annal. ſive de orig. & reb. geſt. Polon. & Lithuan.* Lib. I. Cap. II. *Math. Prætor. Orb. Goth. Lib. I. Cap. VII.*

SECT. I. *Hist.* de Pologne, jusqu'à 954.

Qu'ils descendent des Sarmates.

ne pour chef un certain Tuiscon; on les distinguoit en Européens & en Asiatiques; ils étoient séparés par le Tanaïs, les Palus Mæotides & le Bosphore Cimmérien. La Sarmâtie Asiatique (1) étoit terminée à l'orient par le Wolga, & à l'occident par le Tanaïs: elle s'étendoit du midi au nord depuis le Pont-Euxin & la mer Caspienne, jusqu'à l'Océan septentrional. La Sarmatie Européenne avoit pour bornes à l'occident le Tanaïs, & à l'orient la Vistule. Le Pont-Euxin & la mer Baltique la terminoient l'un au midi & l'autre au nord. Le Pont-Euxin s'appelloit *mer Sarmatique* dans le temps où Ovide fut exilé sur ses bords. La partie orientale de la mer Baltique étoit pareillement appellée golphe *Vénédien* (2), du nom des Vénedes, peuple Sarmate, qui s'étoit fixé dans cette contrée. Ptolomée, qui fait mention des Vénedes (3) prétend que c'étoit la tribu la plus distinguée de la Sarmatie; mais Tacite qui parle aussi de ce peuple, n'ose décider s'ils sont Sarmates ou Germains (4). „ En effet, dit cet historien, si le goût „ des Vénedes pour le brigandage & les rapines, leur donne un trait „ de ressemblance avec les Sarmates, des rapports encore plus grands „ dans leurs mœurs les rapprochent des Germains: ils se construisent des „ maisons, ils se servent de boucliers dans les combats, & se piquent „ d'être agiles piétons; en quoi ils different des Sarmates, qui passent leur vie à cheval & dans des chariots." Jornandes, au contraire, ne balance point à (5) mettre les Vénedes au nombre des Sarmates.

Quels étoient les Slaves.

Suivant lui, ces peuples qu'il faut bien se donner garde de confondre avec les Vandales, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, s'étendirent dans la Sarmatie, & furent appellés *Sclaves* ou *Slaves*, du nom d'un lac près duquel leur métropole étoit située. Ce fut vers la fin du cinquieme siecle (6), qu'ils passerent la Vistule & s'établirent dans la Germanie, devenue déserte par l'émigration des Goths, des Vandales & des Lombards dans les contrées méridionales de l'Europe. La Bohême, la Silésie, la Moravie, la Lusace, la Misnie, la Poméranie, le Brandenbourg leur offrirent une conquête aisée; mais l'immensité même des Etats dont ils s'étoient emparés, en dispersant de plus en plus les familles errantes, qu'aucun lien social ou politique n'unissoit entre elles, les éloigna plus que jamais de la civilisation. Les Slaves n'avoient point, à l'exemple des autres peuples barbares, senti la nécessité de former un corps Politique, d'assigner des assemblées, où l'on délibérât sur les affaires de la Nation, enfin de se choisir des chefs expérimentés, pour les conduire aux combats. A la vérité ils s'assembloient quelquefois tumultuairement, pour tomber sur les terres de leurs voisins, mais l'amour du pillage qui les avoit réunis, les divisoit bientôt, & le champ de bataille étoit souvent ensanglanté de nouveau, par les vainqueurs, qui se disputoient la dépouille des vaincus. Ce défaut

(1) *Bandrand. Lexic. Geograph.* (2) *Hartknoch. de Rep. Polon. Lib. I. Cap. I. Matth. Prætor. Orb. Goth. Lib. I. Cap. VI. Hartknoch. diss. II. de antiq. Pruss. pop. p. 26.*
(3) *Geograph. Lib. III. C. V. fo. 21. Hartknoch. diss. XIX. de Rep. V. Pruss.*
(4) *Corn. Tacit de mor. Germ. Cap. XLVI.* (5) *De reb. Geticis. Cap. III.*
(6) *Martin. Cromer. de origine & reb. gest. Polon. Lib. I. C. V.*

Hist. de Pologne, jusqu'à 954.

d'union & de discipline livra les Slaves en proye aux peuples qui vinrent les attaquer; leur nom même disparut de la scene du monde: il n'y eut que ceux qui s'étoient établis entre la Save & la Drave, qui conserverent le leur. Cette contrée s'appelle encore aujourd'hui *Esclavonie*.

Quelques peuples Slaves cependant furent assez heureux pour prévoir tous les maux que pouvoit produire l'anarchie, & pour préférer de reconnoître les loix d'un de leurs compatriotes à être les esclaves du premier étranger qui tenteroit de les conquérir. De ce nombre furent ceux qui avoient pénétré dans la forêt Hercinie, & ceux qui avoient fixé leur demeure entre la Vistule & la mer Baltique. Les premiers prirent le nom de *Bohêmes*, ou de *Czéchites*; les autres celui de *Polaques*. Les auteurs varient sur l'étymologie du nom de Polaques. Sarnicki (1) jaloux de donner à sa nation une origine illustre, fait dériver ce nom de *Pole*, ville de la Colchide, auprès de laquelle il prétend que les Polonois avoient habité, avant de se fixer sur les bords de la Vistule; mais l'opinion la plus vraisemblable, est que le nom de Polaque vient de celui de *Pole*, qui dans la langue esclavone signifie une *Plaine:* en effet cette dénomination convient assez à une contrée, dont la surface unie n'offre aux yeux qu'une immense campagne, entrecoupée d'étangs & de rivieres. Les historiens de Bohême & de Pologne, qui racontent diversement la maniere dont leurs ayeux s'établirent sur les bords de l'Elbe & de la Vistule, s'accordent cependant à dire que Czech fondateur du Royaume de Bohême étoit frere de Leck, premier Duc de Pologne. L'un & l'autre regnoient vers l'an 550 (2).

Origine du nom de Polaques.

Leck I. Duc des Polonois 550.

On dit que Leck voulant se bâtir une habitation, trouva un nid d'aigles, à l'endroit qu'il avoit choisi pour sa demeure (3); il appella ce lieu Gnesne, du nom de *Gniadzo*, qui en Polonois signifie *Nid*. On croit, mais avec assez peu de fondement, que c'est de là que vient l'aigle que l'on voit dans les armes du Royaume de Pologne. La fondation de la ville de Gnesne qui n'étoit sans doute alors qu'un assemblage informe de cabannes, est le seul événement que l'histoire rapporte du regne de Leck I: ce n'est pas que les auteurs des anciennes chroniques, ne chargent son regne d'événemens merveilleux; suivant eux (4) Leck traversa la mer Baltique sur une flotte formidable, défit les Danois, & s'empara de l'isle de Rugen & de plusieurs autres. Son fils Wissimir, plus heureux & plus grand encore, s'empare du Jutland & de la Scanie, fait esclaves les deux filles du Roi Siward, & bâtit sur les bords de la mer les villes de Dantzig & de Wismar, qui se trouvent peuplées des seuls Danois qu'il avoit fait prisonniers (5). On igno-

Fondation de la ville de Gnesne.

Fables rapportées par les historiens Polonois sur Leck & ses successeurs.

(1) *Lib. I. Cap. III.* (2) *Vapovius. Cron. Polon. in script. rer. Siles. Tom. I.*

(3) *Nic. Henel. ab. Hennenfeld. Ann. Siles.* (4) *Vapovius. in Mart. Cromer. de Rep. Pol. p. 26.*

(5) C'est à regret qu'on trouve parmi les historiens qui n'ont point eu honte de souiller leurs récits d'impostures aussi grossieres, des Prélats distingués qui en consacrant ces mensonges paroissent avoir encore plus manqué de bonne foi que de lumieres. Kadlubk, Evêque de Cracovie, & Boguphal II, Evêque de Posnanie, racontent sérieusement qu'après le regne de Venda les Polonois défirent Alexandre le grand & que Lesz-

Les Polonois nomment douze Palatins pour les gouverner.

Cracus est fait Duc de Pologne. Sagesse de son gouvernement.

700.

Mort de Cracus: son fils Leck II. lui succede.

re le nom des fucceffeurs de Leck I; il n'eft pas même certain qu'il en ait eu. Il paroît que vers la fin du feptieme fiecle les Polonois avoient adopté une nouvelle forme de gouvernement: dégoûtés d'obéir à un feul homme, fatigués d'un (1) joug qui, quelque léger qu'il fut, bleffoit fa fierté, la nation confia les renes de l'État à douze Palatins ou Woiewodes (2). On crut que l'autorité fuprême ainfi partagée, en feroit moins à craindre; mais la liberté fut bientôt opprimée par ceux même qu'on avoit établis pour la protéger: au lieu d'un Duc la Pologne eut douze tyrans; chaque Palatin fit d'autant plus cruellement fentir le poids de fon autorité dans le diftrict qui lui étoit foumis, que les limites en étoient plus refferrés. Le peuple regretta fa premiere fituation & ne fe borna point à des regrets inutiles, il leva l'étendard de la révolte, & força les Palatins à abdiquer le rang dont ils abufoient fi indignement. C'étoit peu de s'être délivrés des tyrans de la patrie, il falloit trouver un Chef capable d'en impofer aux factieux, & de rétablir le calme dans l'Etat: les Polonois jetterent les yeux fur un des Palatins dépofés (3). Il fe nommoit Cracus (4); il habitoit près des fources de la Viftule, & fon empire s'étendoit jufqu'aux extrêmités de la Sarmatie: il n'avoit point trempé dans le fyftême d'oppreffion, adopté par fes collegues. Tandis que ceux ci fe faifoient abhorrer par leurs brigandages & la dureté de leur empire, Cracus s'étoit concilié par fa douceur & fa modération l'eftime publique: il ne démentit point fur le trône la haute opinion que les Polonois avoient conçue de lui. Il contraignit les grands à refpecter fon autorité, repouffa les étrangers qui profitant des derniers troubles s'étoient introduits dans le Royaume, établit des tribunaux pour rendre la juftice au peuple, & bâtit la ville de Cracovie. La réputation de fes vertus, à en croire les écrivains Polonois, pénétra jufqu'en Bohême & (5) les peuples de cette contrée mirent leur fceptre à fes pieds; ce qui eft certain c'eft qu'également chéri des deux Nations il mourut & fut enterré fur les bords de la Viftule; & les Polonois, fuivant l'ufage de tous les peuples voifins

ko qui en triompha, parvint du rang de fimple orfevre au trône de Pologne (*). Leszko III, fuivant le récit de l'Évêque de Cracovie (†), foumit à fon Empire les Gêtes & les Parthes, défit dans trois batailles différentes Jules César, qui fut trop heureux d'acheter la paix par le mariage de fa fœur avec le Prince Polonois; enfin ce même Leszko tailla en pieces l'armée de Craffus, fit prifonnier le Général Romain, & lui faifant avaler de l'or fondu, il lui adreffa ces mots: „ raffafie toi de cet or, dont tu „ as eu une fi grande foif". Ce peu de traits doivent fuffire pour donner à nos lecteurs une idée de la maniere dont les anciennes chroniques de Pologne font écrites.

(1) *Martin. Cromer. de reb. geft. Polon. Lib. II.*

(2) Il paroît que les Woiewodes étoient principalement deftinés à commander les armées. *Woina* en Efclavon fignifie *Guerre*, & *Wodz Conducteur.*

(3) *Joannis Dlugoff. feu Longini, Canon. Cracov. hift. Pol. Lib. I.*

(4) Dlugofs prétend que Cracus étoit originaire de Rome, qu'il étoit de la famille des Gracchus, & qu'il vint chercher un afyle fur les bords de la Viftule après la mort de Tibérius Gracchus, & de Caïus fon frere. Voyez au refte dans le préfent Volume, notre Hiftoire de Bohême, pag. 92 & fuiv.

(5) *Dlugoff. Lib. Chriftoph. Hartknoch de Rep. Pol. Lib. I. Cap. II.*

(*) *Kadlubk. Epift. X. Boguphal II, Epifcop. Pofnan. Cron. Pol.* (†) *Kadlubk. Epift. XVI.*

de la Baltique éleverent fur fon tombeau (1) une colline qui fubfifte encore aujourd'hui.

Hist. de Pologne, jufqu'à 954.

Il eut pour fucceffeur Leck II, le plus jeune de fes enfans; ce Prince ne dut le trône qu'à un meurtre horrible; il attira fon frere, fous le prétexte d'une partie de chaffe, dans une épaiffe forêt, & mettant à profit, & la folitude qui favorifoit fon cruel projet, & la fécurité de fon frere (2), il l'affaffina. Il publia enfuite que fon frere avoit péri par un accident imprévu, & que les circonftances rendoient vraifemblable: pour en impofer mieux aux Polonois, il affecta la plus amere douleur, fit faire à fon frere de pompeufes obfeques, & pouffa la diffimulation jufqu'à verfer des pleurs fur fon tombeau. Ces regrets étudiés, ces larmes feintes, lui attirerent tous les cœurs des Polonois; ils le proclamerent d'une voix unanime; mais le Ciel ne permit pas que le crime de Leck II reftât longtemps inconnu: malgré les précautions qu'il avoit prifes, des indices certains révelerent fon parricide. Les Polonois furieux le dépoferent & le chafferent de leurs Etats; le remords qui, à ce qu'on prétend, lui avoit déja fait entendre fa voix redoutable fur le trône, le preffa plus cruellement encore lorfqu'il en fut tombé: en horreur aux hommes, en horreur à lui même, pourfuivi fans ceffe par l'image fanglante de fon malheureux frere, le monftre finit bientôt miférablement fes jours (3).

Leck II. affaffine fon frere.

Leck II. eft dépofé: les Polonois proclament à fa place Venda, fille de Cracus.

Après l'expulfion de Leck II, on reconnut jufqu'où alloit la vénération des Polonois pour la mémoire de Cracus. Du fang de ce héros il ne reftoit qu'une fille nommée Venda: ils la placerent fur le trône de fon pere; ils efpéroient que bientôt le mariage de cette Princeffe avec un Prince puiffant affureroit leur bonheur en faifant celui de leur Souveraine; mais leurs vœux furent déçus: Venda avoit reçu de la nature avec tous les charmes de fon fexe, une ame altiere, & un cœur infenfible à tout autre plaifir qu'à celui de regner. Ritiger (4) Prince très puiffant de la Germanie, & que des qualités perfonnelles rendoient recommandable, plus épris encore des charmes de la Princeffe, que jaloux de monter fur le trône de Pologne, lui envoya des Ambaffadeurs pour la demander en mariage. Venda répondit qu'elle connoiffoit trop le prix du rang fuprême, pour jamais le partager, qu'elle ne quitteroit point le titre de fouveraine pour devenir la premiere efclave d'un Prince, qui ne feroit pas plutôt monté fur le trône qu'il oublieroit fes bienfaits; qu'enfin tant qu'elle vivroit les Polonois ne recevroient de loix que d'elle & qu'elle n'en recevroit de perfonne: le refus de la Princeffe en enflammant Ritiger de colere, ne fit qu'augmenter fa paffion. Dans fon dépit il réfolut de juftifier au moins la haine de Venda; il

Venda 750.

Ritiger irrité du refus que Venda faifoit de lui donner la main, lui déclare la guerre.

(1) On trouve beaucoup de ces *collines funéraires* dans la Scandinavie & dans les environs de la mer Baltique. Les Norvégiens apporterent cet ufage en Normandie, où l'on a fouvent trouvé de ces collines femblables à celles du Nord. Le Pere Montfaucon a donné la defcription d'une qui fut trouvée en 1685.

(2) *Martin Cromer. de reb. geft. Polon. Lib. II. Dlugloff. hift. Polon. Lib. I. Stanifl. Sarnici. Annal. Pol. Lib. IV. Cap. XIX.* (3) *Chroniques & Annales de Pologne, par le Sr. de Viggnere, p. 9.* (4) *Stanifl. Sarnic. Ann. Pol. Lib. IV. Cap. XX.*

SECT. I. *Hist. de Pologne, jusqu'à 964.*

leva une puiſſante armée, & la fit entrer ſur les terres de Pologne. Il eſpéroit qu'à ſon approche les Polonois allarmés forceroient Venda à accepter ſa main; mais cette fiere Princeſſe avoit ſur l'ame de ſes ſujets un empire abſolu: elle leur ordonna de courir aux armes, & s'avança elle même à leur tête au devant de Ritiger. Ce Prince avant d'en venir à une action, fit de nouvelles tentatives auprès de ſon ennemie; elle fut inflexible & répondit aux députés du Prince Allemand qu'elle n'accorderoit point aux menaces de leur maître ce qu'elle avoit refuſé à ſes prieres & que, quand même le ſort du combat lui ſeroit favorable, cette victoire ne ſeroit qu'un titre de plus pour mériter ſa haine. Elle finit par leur montrer ſon armée rangée en bataille, prête à fondre ſur les Allemands au premier ſignal. De retour au camp, les députés eſſayerent de détourner Ritiger d'une entrepriſe, qui alloit inutilement faire couler des flots de ſang; les Chefs de l'armée joignirent leurs remontrances à celles des députés; les ſoldats inſtruits du motif de la guerre & du refus de la Princeſſe, s'indignerent qu'on prodiguât leurs vies pour ſatisfaire un caprice amoureux: ils abandonnerent leurs enſeignes, & refuſerent de marcher. Ritiger fit de vains efforts pour ranimer leur zéle. La révolte de ſes troupes acheva d'aigrir ſes chagrins, & ſuccombant à l'excès de ſa paſſion, il ſe tua de déſeſpoir. Ses derniers regards ſe tournerent vers la cruelle Venda, qui à la tête de ſon armée ſembloit inſulter à ſes maux. La nouvelle de ſa mort parvint bientôt au camp de cette Princeſſe, qui retourna à Cracovie, où elle fit une entrée triomphante. Cependant, ſoit que la mort de Ritiger eût fait une impreſſion profonde ſur ſon cœur, & qu'elle ſe reprochât en ſecret ſes cruautés, ſoit qu'elle craignît d'expoſer la Pologne à de nouveaux malheurs (1), elle prit la réſolution biſarre de finir ſes jours, & après avoir fait des ſacrifices aux Dieux protecteurs de la Pologne, elle ſe précipita dans la Viſtule: ſon corps fut trouvé à quelques milles de Cracovie; les grands du Royaume lui dreſſerent pour mauſolée, un tertre pareil à celui qu'on avoit élevé ſur le tombeau de ſon pere: le bourg près duquel Venda fut inhumée, prit le nom de *Mogila*, c'eſt-à-dire, *tertre*, *ſépulture*.

Mort de Ritiger & de Venda.

Interregne, pendant lequel les douze Palatins ſont à la tête du gouvernement.

Les Polonois furent conſternés de la mort de leur Souveraine: inquiets ſur la forme de gouvernement qu'ils devoient adopter, n'ayant point aſſez d'expérience pour ſe gouverner eux mêmes, craignant d'ailleurs de ſe donner un tyran, en ſe donnant un Roi, ils ſe ſoumirent de nouveau à l'autorité de douze Palatins (2). L'exemple des premiers qui avoient été dépoſés, ne rendit point ceux ci ni plus juſtes ni plus modérés: uniquement occupés du ſoin de cimenter leur puiſſance, ils négligeoient la défenſe de l'état; & regardant les Polonois comme leurs ſeuls ennemis, ils voyoient avec indifférence & peut-être avec un ſecret plaiſir les Hongrois & les Moraves ravager les terres de la République: ces avides étrangers s'avançoient vers le centre de la Pologne,

(1) *Martin Cromer. de reb. geſt. Polon. Lib. II. Dlugloſſ. hiſt. Polon. Lib. I. Neugebauer. hiſt. Pol. Lib. II.* (2) *Dlugloſſ. hiſt. Polon. Lib. I. Martin Cromer. Lib. II.*

mettant tout à feu & à sang sur leur passage, sans que personne se mît en devoir de leur résister. C'en étoit fait de cette contrée, si elle n'avoit pas trouvé dans le génie d'un seul homme, le secours que ses douze tyrans lui refusoient: cet homme se nommoit Prémislas; les anciennes chroniques disent qu'il étoit orfevre, mais on doute si un peuple chez qui les arts de premiere nécessité étoient encore dans leur enfance (1), avoit même l'idée de l'orfevrerie (2). Quoiqu'il en soit, Prémislas entreprit de sauver sa Patrie, & y réussit. Il plaça dans une forêt pendant la nuit des fantômes de soldats, armés de lances & de boucliers qu'il avoit eu le secret de faire avec des écorces d'arbre, enduites de litharge & de fiel; les premiers rayons du soleil, en frappant sur les armes feintes, les firent reluire comme si elles avoient été d'acier: les ennemis ne douterent pas que ce ne fût une armée de Polonois qui n'osant s'exposer en rase campagne, s'étoit retranchée dans la forêt. Un corps de Hongrois fut détaché pour les aller reconnoître; mais à mesure que les ennemis s'avançoient dans le bois, Prémislas faisoit évanouir les fantômes en y mettant le feu (3), & les Hongrois ne manquerent pas de s'imaginer que les Polonois frappés de terreur avoient pris la fuite. Pleins de mépris pour un ennemi qui, quoiqu'ayant l'avantage du terrein, n'osoit les attendre, ils s'engagerent en désordre dans la forêt: ils parvinrent bientôt dans un défilé, où Prémislas, à la tête d'un corps de Polonois les attendoit (4). Ils ne reconnurent le piege qu'on leur avoit tendu qu'au moment où ils y étoient tombés; les Polonois les écrasent, les massacrent & les taillent en pieces: Prémislas ne perd point de temps; il fait prendre à ses soldats les armes & les habits des morts, & s'avance vers le camp des Hongrois; les gardes reconnoissant les habits de leur compatriotes ne s'opposent point à leur passage: les Polonois se répandent dans le camp, tombent sur les Hongrois qu'ils trouvent plongés dans la sécurité la plus profonde & en font un carnage horrible.

Hist. de Pologne, jusqu'à 954.

Un homme du peuple, sauve la Pologne attaquée par les Hongrois.

Cette victoire, la premiere qu'eussent remportée les Polonois, valut à Prémislas le rang suprême; il fut proclamé sur le champ de bataille, & prit le nom de Leszko (5), sans doute pour rappeller à ses sujets le nom révéré de leur fondateur (6). Sa conduite sur le trône répondit aux espérances que les Polonois avoient conçues de lui; il les gouverna avec autant de sagesse, qu'il les avoit défendus avec courage. La Pologne sous son regne fut heureuse & tranquille; mais sa mort la

Prémislas ou Leszko I. 760

Prémislas est proclamé Duc de Pologne.

(1) *Martin. Cromer. de reb. gest. Polon. Lib. II. Past. ab. Hirtenb. Flor. Polon. Lib. I.*

(2) Les Polonois ne connoissoient pas même encore l'usage de la monnoye; ils se servoient pour le commerce de petits fragmens d'argent & de fourrures: de là vient sans doute que dans les anciennes loix de Pologne les coupables sont condamnés à payer un certain nombre de peaux d'hermine. *Alex. Guaguin. rer. Polon. p. 354. Hartknoch. Lib. II. Reipub. Polon. cap. 2*

(3) *Vigenere Cronique & Annales de Poloigne.*

(4) *Jean Herburt Fulstin Lib. I. Cap. VII.*

(5) Dans l'ancien langage Polonois ce mot signifioit *rusé*; les Polonois le lui donnerent peut-être à cause du stratageme qu'il avoit imaginé pour vaincre les Hongrois. *Kadlubk. Hist. Polon. L. I. Epist. X.*

(6) *Mart. Cromer. de reb. gest. Polon. Lib. II.*

SECT. I. *Hist.* de Pologne, jusqu'à 954.

Les Polonois, après la mort de Leszko, déclarent qu'ils donneront le trône à celui qui parviendra le premier au but dans une course de chevaux.

replongea dans l'anarchie. Chacun des Palatins aſpiroit hautement au trône; peut-être leur ambition eut été cauſe des troubles les plus funeſtes, ſi le peuple n'eut déclaré qu'il remettoit à la fortune le ſoin de lui montrer celui qui devoit le gouverner. On indiqua une courſe de chevaux, où le trône devoit être le prix du vainqueur (1). La lice fut préparée dans une vaſte plaine ſur les bords du Pradnik. Leszek un des candidats employa pour s'aſſurer la victoire un artifice odieux (2); il ſema l'arene de fers pointus qu'il cacha ſous le ſable, en ſe ménageant une route où il pourroit courir ſans crainte, & qu'il étoit ſûr que ſes concurrens ne choiſiroient pas, parce qu'elle étoit la plus longue: il pouſſa même la prevoyance juſqu'à ferrer ſon cheval contre la coutume de ce temps là, & ſe ſervit de fers entiers & épais; mais ſon ſtratageme fut découvert par deux jeunes gens d'une baſſe extraction, qui en attendant que le peuple s'aſſemblât, s'exerçoient à pied dans la carriere: ſurpris de rencontrer à chaque pas des morceaux de fer, ils examinerent avec ſoin quelle en pouvoit être la cauſe & reconnurent la perfidie de Leszek: l'un d'eux étoit trop timide pour oſer révéler le myſtere, & ſon compagnon réſolut d'en profiter. Cependant le peuple s'aſſemble, les candidats paroiſſent montés ſur de ſuperbes courſiers, le ſignal ſe donne, & tous les prétendans s'élancent dans la carriere. On eſt étonné de voir un jeune homme à pied ſe mêler parmi les cavaliers, & paroître vouloir diſputer le prix; ſa témérité excite dans l'aſſemblée de grands éclats de rire. Leszek dévance tous ſes rivaux; le jeune homme le ſuit de près & fixe ſur lui tous les yeux. Leszek indigné redouble d'ardeur, & touche au but; mais dans le même temps le jeune homme arrive, & dévoile ſa perfidie; les Polonois furieux ſe jettent ſur le coupable, le mettent en pieces, & par un caprice qui peint bien la groſſiéreté de ces temps là, ils proclament à grands cris le jeune homme, qui en effet étoit arrivé le ſecond au but.

Leszko II. 804.

Leszko II. eſt proclamé, ſageſſe de ſon gouvernement.

Ce Prince prit le nom de Leszko II, & ſe montra digne, par ſes vertus, d'un rang qu'il ne devoit qu'au hazard: au faîte des honneurs il n'oublia point quelle avoit été la baſſeſſe de ſon premier état; il conſerva toujours les ſimples vêtemens qu'il portoit avant d'être monté ſur le trône, afin que cette vue lui rappellât ſans ceſſe qu'il devoit être le pere de ce peuple dont il avoit autrefois partagé la miſere & l'obſcurité (3). Doux & affable envers ceux qui venoient implorer ſa juſtice, il écoutoit leurs plaintes avec bonté, ſoulageoit leurs beſoins, & ne ſe montroit fier & inexorable qu'envers les nobles qui abuſoient de

(1) Cette réſolution paroîtra moins bizarre, ſi l'on fait réflexion que, chez les Polonois, le premier mérite étoit de ſcavoir bien manier un cheval; les Sarmates leurs ayeux furent les premiers qui oſerent accoutumer au frein cet animal fier & docile; ce fut d'eux que les autres peuples apprirent l'art de l'équitation; il n'eſt donc pas étonnant que les Polonois dans cette conjoncture ayent eu recours à un expédient qui nous paroit ſi éloigné de nos mœurs.

(2) *Boguphal. II. Episc. Poſnan Cron Polon. in ſcript. rer. Sileſ. T. II. Cromer. de Reb geſt. Polon. Lib. II.* (3) *Kadlubek. Hiſt. Polon. Lib. I. Epiſt. IV. Staniſl. Sarnic. Annal. Polon. Lib. V. Cap. I. Neugebaver. hiſt. Polon. Lib. II.*

de leur pouvoir pour opprimer ses sujets: modeste dans ses habillemens, il n'affectoit de magnificence, que lorsqu'il falloit donner audience aux étrangers; il sçut faire aimer son joug aux Nations voisines. Heureux s'il n'avoit pas essayé de mesurer ses forces avec celles de Charlemagne. Il se ligua avec les Bohémiens contre l'Empereur. La mort fut le prix de sa témérité, il périt de la main du fils aîné du Monarque françois: c'est de Leszko II, dont les auteurs Allemands parlent sous le nom de *Léon* & de *Lescon*.

Hist. de Pologne, jusqu'à 954.

805. *Mort de Leszko II. Son fils lui succede.*

Leszko III, son successeur & son fils, instruit par la fin tragique de son pere, aima mieux être l'allié de Charlemagne, que de s'exposer à devenir un jour son esclave: il envoya des ambassadeurs à Aix-la-Chapelle, qui promirent solemnellement en son nom de ne prendre aucun parti dans les guerres que l'Empereur pourroit entreprendre contre les nations de la Germanie (1). Leszko mérita, ainsi que son pere, l'estime & l'amour des Polonois: il s'opposa avec succès aux entreprises des peuples voisins qui ravageoient ses frontieres, & réprima l'audace de quelques grands qui avoient excité des troubles dans l'Etat. L'histoire lui reproche, cependant, de n'avoir pu résister à la plus impérieuse des passions: volage dans ses penchans, on vit se succéder dans sa couche plusieurs concubines dont il eut vingt bâtards (2); mais sa tendresse pour ces fruits de ses amours ne l'aveugla point; il se contenta de leur assigner quelques terres pour leur subsistance, sous la condition de les tenir en fief de Popiel, son fils légitime, qu'il désigna pour succéder à tous ses Etats. Il mourut vers l'an 815.

Leszko III. envoye des ambassadeurs à Charlemagne.

Popiel I, sans avoir les vertus de son pere, eut le même penchant pour les plaisirs: naturellement paresseux & inappliqué, il passoit sa vie retiré dans son palais, dont l'entrée n'étoit permise qu'aux ministres de ses débauches; c'étoit sur eux qu'il se reposoit des soins du gouvernement; mais il éprouva bientôt, que la satiété & l'ennui sont la suite & le châtiment de la molesse: une mélancolie profonde vint le consumer au milieu même des délices où il étoit plongé; le séjour de Cracovie lui devint importun; le spectacle de son peuple opprimé par ses favoris, empoisonnoit ses plaisirs: il n'avoit ni assez d'endurcissement dans le crime, pour voir avec indifférence les maux de ses sujets, ni assez de courage pour les soulager; il quitta Cracovie, & se retira d'abord à Gnesne, puis dans une isle du lac de Guplo (3); mais en se dérobant au cri de la misere publique, il ne put étouffer celui de sa conscience: ce fut envain que pour charmer ses ennuis, il épuisa tous les rafinemens de la débauche la plus crapuleuse; cette ressource funeste ne fit qu'augmenter ses chagrins & abréger ses jours, il mourut à charge à lui-même & en horreur aux Polonois.

Popiel I. 815. *Popiel se rend odieux aux Polonois.*

Sa mort: son fils lui succede sous la tutelle de ses oncles.

Après avoir rendu, à Popiel I, les honneurs funebres, les grands du Royaume prêterent serment de fidélité à son fils (4) qui portoit le mê-

Popiel II. surnommé Koszyske. 830.

(1) *Martin Cromer. de reb. gest. Polon.* (2) *Neugebauer. hist. Polon. Lib. II. Dlugloss. hist. Polon. Lib. I.* (3) *Alex. Guaguin. rer. Polon. Tom. I.*

(4) Popiel II. fut surnommé *Koszysko*, c'est-à-dire *Balai*, soit parce qu'il portoit

SECT. I. *Hist.* de Pologne, jusqu'à 954.

me nom que lui (1). Ce Prince étoit encore dans une extrême jeunesse, on le mit sous la tutelle de ses oncles, qui furent aussi chargés de veiller à son éducation; mais le jeune Popiel, rebelle à toutes les leçons méprisoit les sages conseils de ses tuteurs, les insultoit même en présence de toute sa cour, & montroit déja dans les amusemens de son enfance, toute la férocité d'un tyran. Ces malheureux penchans ne firent que se développer avec l'âge; parvenu à sa majorité, Popiel II ne connut plus de frein (2), il n'écouta plus que les vils flatteurs qui caressoient ses passions, & partageoient ses débauches: on le vit en peu de temps surpasser son pere par son libertinage effréné. Ses oncles crurent que la société d'une épouse aimable & sensible pourroit lui faire sentir qu'il n'y a de vrais plaisirs qu'au sein de la vertu: Popiel consentit, quoiqu'avec répugnance, à donner la main à la fille d'un Prince Allemand; mais les espérances que les oncles du Duc de Pologne avoient conçues, s'évanouirent bientôt. L'épouse qu'on lui avoit choisie, sous les dehors trompeurs de la candeur & de l'ingénuïté, cachoit une ambition & une avarice sans bornes: loin de chercher à corriger les penchans de Popiel, elle flatta tous ses vices; elle crut ne pas acheter trop cher par cette lâche complaisance le plaisir de gouverner; elle se vit bientôt maîtresse de l'Etat & ne profita de l'empire qu'elle avoit sur l'esprit de son mari, que pour accabler les Polonois sous un joug rigoureux.

Popiel II. *épouse la fille d'un Prince Allemand.*

Le peuple opprimé osoit à peine élever la voix, les oncles seuls du Duc hazardoient quelquefois de lui rappeller ses devoirs. La Duchesse résolut de se délivrer de ces censeurs importuns; elle choisit pour complice de son crime & pour ministre de sa vengeance, Popiel lui-même; elle lui peignit ses oncles comme des séditieux qui tramoient des intrigues dans l'Etat, & lui persuada que, tant qu'ils verroient le jour, sa vie ne seroit point en sûreté. Popiel sachant que ses oncles se défioient de lui, feignit par les conseils de cette femme artificieuse d'être dangereusement malade; il envoya chercher ses oncles, & affecta en leur présence d'éprouver les convulsions voisines de la mort, ne se soulevant, à ce qu'il paroissoit, qu'avec effort, il leur tendit la main; sa femme éplorée étoit assise près de son lit, tenant ses enfans dans ses bras. Popiel regarde tendrement ses oncles, leur recommande & les fils & la mere: les Princes attendris lui promettent de servir son successeur avec la même fidélité qu'ils lui avoient vouée à lui même: le Duc exige qu'ils confirment leur promesse par un serment solemnel, il se fait apporter une coupe que sa femme avoit remplie d'un breuvage

De concert avec sa femme il forme le complot de se défaire de ses oncles.

ses cheveux longs & qu'ils étoient en petite quantité, soit parce que ses vices l'avoient rendu aussi méprisable qu'un *balai*, qui est regardé comme le meuble le plus vil d'une maison. *Kadlubk. Lib. Epist. XVIII. Boguphal. II. Episc. Posnan. in script. rer. Si es. To.* II.

(1) *Joann. Dlugoss. Hist. Polon. Lib.* I. *Martin Cromer. de rebus gest. Polon. Lib.* II. *Vigenere Croniques & Annales de Poloigne.*

(2) *Kadlubk. Episc. Cracov. hist. Pol. Lib.* II. *Epist.* XVIII. *Boguphal.* II. *Episc. Posnan. Stanisl. Sarnic. annal. Pol. Lib.* V. *cap.* IV.

empoisonné, l'approche de ses levres, & la présente ensuite à ses oncles. Ceux-ci boivent tour à tour; mais à peine sont-ils sortis de l'appartement du Duc, qu'ils ressentent les effets du poison, & meurent dans le palais même du tyran. Popiel poussa la barbarie, jusqu'à leur refuser les honneurs de la sépulture. Mais, à ce que rapportent les anciennes chroniques, il reçut bientôt le châtiment de son crime (1). Par un prodige, que les différens exemples que l'on en trouve dans d'autres histoires, ne rendent point plus croyable, la pourriture des cadavres de ses oncles engendra une multitude de rats qui se répandirent dans le palais; ces animaux se jetterent sur Popiel & sur sa femme, sans que sa garde pût réussir à les chasser; en vain le tyran voulut-il aller chercher un asyle contre la fureur de ces redoutables ennemis, au milieu du lac de Guplo; ni les eaux de ce lac, ni la forteresse où il s'enferma, ni les brasiers dont il se fit entourer, ne purent le garantir de leurs morsures. Après avoir vu sa femme & ses enfans dévorés sous ses yeux, il expira dans des tourmens horribles.

Hist. de Pologne, jusqu'à 954.

Fable qu'on rapporte sur le genre de mort de ce Prince.

Si la mort de Popiel, d'après les anciennes chroniques, fut accompagnée de circonstances singulieres, la maniere dont son successeur fut élu n'est pas moins merveilleuse: suivant le récit de Kadlubk, de Boguphal & de tous ceux qui les ont copiés, (2) la Pologne, après la mort de ce tyran fut replongée dans les troubles les plus funestes. D'un côté les enfans des oncles du dernier Duc aspiroient au trône: de l'autre les Palatins réveilloient leurs anciennes prétentions: on vit de toutes parts se former des confédérations, qui toutes vouloient élever leur chef sur le trône. Ce fut envain que pour terminer ces divisions la nation s'assembla deux fois à Kruswick; loin de rien décider les esprits ne firent que s'aigrir davantage: la seconde de ces assemblées étoit prête à se dissoudre, & la patrie étoit sur le point de se voir déchirée par ses propres enfans, lorsqu'un événement surnaturel indiqua aux Polonois celui qu'ils devoient choisir pour maître. Il y avoit à Kruswick un habitant d'une naissance obscure, mais d'une probité reconnue; un petit champ qu'il cultivoit lui-même & quelques ruches composoient tout son bien (3): malgré la médiocrité de sa fortune, il trouvoit encore le moyen de soulager la misere de ceux qui avoient recours à lui. Cet homme vertueux qui se nommoit Piaste (4), lorsque du temps de Popiel, il voulut couper les premiers cheveux à son fils & lui donner un nom, suivant l'usage des Polonois (5), avoit préparé un repas frugal, avec une boisson composée d'eau & de miel: il sortit pour aller inviter

Interregne.

(1) *Kadlubk. Lib.* II. *Epist.* XVIII. *Dluglofs. hist. Pol. Lib.* I. *Martin Cromer. Lib.* II. *Stanisl. Sarnic. Ann. Pol. Lib.* V. *Cap.* IV. *Vigener. Croniques & Annales de Pol.*

(2) *Martin. Cromer. Lib.* II. *Dlugofs. Lib.* I. *Neugebauer. rer. Pol. Lib.* III. *Guaguin rer. Polon. Tom.* I.

(3) *Genealog. Duc. Sil. a. Joan. Schrammio. in script. rer. Siles. Tom.* I.

(4) On lui avoit donné le nom de Piaste à cause de sa taille courte & ramassée. Les Polonois appellent *Piaste* le moyeu d'une roue. *Joan. Dlugofs. hist. Polon. Lib.* I.

(5) Cet usage étoit de couper la premiere fois les cheveux à leurs enfans, lorsqu'ils avoient atteint leur septieme année & de célébrer cet événement par une fête.

Hist. de Pologne, jusqu'à 954.

ses parens & ses amis; à peine avoit-il fait quelques pas qu'il vit avancer vers lui deux jeunes inconnus, qui lui dirent que le tyran venoit de les chasser de sa cour, & qu'ils étoient sans secours & sans asyle. Piaste ne démentit point dans cette occasion son caractere généreux & hospitalier, il invita les deux inconnus à se reposer sous son toît rustique, & leur servit le festin destiné pour sa famille: il donnoit un nouveau prix à ce bienfait, par l'air engageant & poli avec lequel il entretenoit ses hôtes. Sa vertu ne resta point sans récompense: par un prodige inouï, à ce qu'on raconte, les viandes que Piaste avoit posées sur la table, loin de diminuer ne firent qu'augmenter; de sorte qu'il y en eut assez pour rassasier tous ceux qu'il avoit dessein d'inviter; prodige qui se renouvella d'une maniere bien plus frappante, lorsque la nation se fut assemblée pour la seconde fois à Kruswick & que son immense multitude ayant en peu de temps consumé tous les vivres qui se trouvoient dans la ville, éprouva bientôt les rigueurs d'une cruelle disette. Les deux jeunes inconnus se présenterent de nouveau à Piaste & lui ordonnerent de distribuer au peuple le peu de vivres qui lui restoient: il obéit & soudain on vit ses provisions se multiplier à un tel point qu'il se trouva de quoi nourrir pendant plusieurs jours cette multitude que l'ambition, l'intérêt ou la curiosité avoit attirée à Kruswick. Enfin on veut que cette marque visible de la protection du ciel engagea les Polonois à choisir Piaste pour leur Duc, & que les concurrens même lui donnerent volontiers leur suffrage. Piaste craignant le danger des honneurs, & redoutant le poids du sceptre, refusa d'abord d'accepter le rang qu'on lui décernoit; mais ses hôtes lui ordonnerent de se conformer aux vœux de la nation, & encore vêtu de ses humbles habits, n'ayant pour chaussure que des guêtres faites d'écorce de tilleul, (1) Piaste fut conduit en triomphe au palais, & salué Duc par les grands & le peuple: alors ses deux protecteurs s'évanouirent & ne reparurent plus.

Un simple habitant de Kruswick, nommé Piaste, est proclamé Duc de Pologne.

Piaste. 842.

Sagesse du gouvernement de Piaste.

C'est ainsi que les historiens Polonois racontent cet événement: en le dégageant des fictions dont il leur a plu de l'orner, il semble résulter que Piaste étoit un honnête bourgeois de Kruswick, qui s'appercevant que la disette commençoit à s'y faire sentir, ouvrit ses magasins & nourrit le peuple pendant quelques jours. Cette libéralité ne pouvoit que lui gagner la bienveillance de la nation, qui vit dans son procédé une noblesse qui réparoit bien l'obscurité de sa naissance. Ce Prince ne démentit point sur le trône les vertus qu'il avoit fait éclater dans sa premiere condition (2); sa bienfaisance sembla s'accroître à raison du théâtre où il étoit placé: le palais de Kruswick lui étant devenu odieux par l'horreur qu'il avoit conçue pour le meurtre des oncles de Popiel, & pour la fin tragique de ce Prince, il fixa son séjour à Gnesne, devenue par-là une seconde fois la Capitale de la Pologne. Peu jaloux d'immortaliser son regne par des conquêtes & des expéditions guerrieres, il ne s'occupa qu'à rétablir dans ses Etats la tranquillité & la concorde,

(1) *Vigenere Cron & Ann. de Poloigne.* (2) *Martin. Cromer. Lib.* II. *Joan. Dlugloss. Lib.* I. *Past. ab. Hirtenberg. Flo. Polon. Lib.* I. *Cap.* XI.

à rappeller les bonnes mœurs que l'exemple des deux derniers Ducs avoient altérées, à adoucir l'âpreté sauvage de ses sujets, enfin à réprimer leur amour pour le brigandage. On ne sçait rien des actions particulieres de ce Prince. Il mourut à Gnesne pleuré de ses sujets, & regretté même des étrangers qui estimoient ses vertus; il fut le chef de la célebre Maison des Piastes, qui a donné tant de Souverains à la Pologne, ainsi qu'à la Silésie, & s'est éteinte dans le dernier siecle par la mort de George Wilhem, Duc de Liegnitz & de Brieg. (1) *Hist. de Pologne, jusqu'à 954.*

La sagesse avec laquelle Ziémovit, fils de Piaste, gouverna les Polonois, les consola de la perte de ce Prince chéri. Ziémovit avoit été formé de bonne heure à la vertu, par sa mere Rzépicza, que les historiens représentent comme un modele de sagesse & de prudence (2): l'éducatien ne fit que développer les heureuses qualités que Ziémovit avoit reçues de la nature; dès ses plus tendres années on présagea qu'il feroit un jour le bonheur & la gloire de la Pologne. Ardent, vif, infatiguable, bravant les saisons, supportant gaiement la soif & la faim, on le voyoit sans cesse s'exercer aux travaux pénibles de la guerre. Piaste n'avoit point cru devoir l'écarter du gouvernement, & dérober à sa vue les ressorts de la machine politique: admis à tous les conseils, Ziémovit apprenoit de son pere le grand art de gouverner les hommes, & de s'en faire obéir en s'en faisant aimer (3): la vieillesse qui dans les Princes ordinaires, à mesure qu'elle affoiblit leurs forces, les rend plus jaloux de leur autorité, ne fit qu'augmenter la confiance de Piaste dans les talens de son fils: il se reposoit sur Ziémovit des affaires les plus importantes, & ce vieillard vénérable descendit au tombeau avec la douce consolation qu'il laissoit le sceptre à des mains dignes de le porter. Le premier soin de Ziémovit, lorsqu'il fut monté sur le trône, fut de former ses sujets à la science de la guerre (4): avant lui la tactique des Polonois, consistoit à s'assembler tumultuairement, à fondre sur l'ennemi avec impétuosité, à le poursuivre s'il fuyoit, & à fuir eux-mêmes s'il tenoit ferme: jusques-là toutes leurs expéditions n'avoient été que des courses de barbares. Ziémovit leur apprit à se présenter en ordre de bataille, à charger avec lenteur, à se rallier lorsqu'ils étoient enfoncés, à former une colonne impénétrable pour l'ennemi, ou à se diviser en différens pelottons pour l'envelopper, enfin à tirer parti même de la perte d'une bataille, par une retraite souvent plus honorable qu'une victoire. Les Hongrois, les Moraves & les Prussiens éprouverent bientôt les effets de la discipline que le Duc de Pologne

Ziémovit. 861.

Education de Ziémovit.

Ziémovit discipline ses troupes.

(1) Arrivée le 21 Novembre 1675. On nomme encore aujourd'hui en Pologne *Piastes*, tous les nationaux qui aspirent à la couronne: on peut voir la généalogie des différentes branches de la Maison de Piaste dans l'ouvrage de Spener, intitulé: *Syllnge Genealogico-historica & numero prœup. famil. quib. suos Principes German. nost. debet, duodecim exhibens. Francof.* 1668. *p.* 259 *& suiv.*

(2) *Joan. Dlugoss. Lib.* I. *Mart. Cromer. Lib.* I. (3) *Vigenere Croniq. & Ann. de Poloigne. p.* 26. (4) *Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib.* I. *Joan. Crom. in rer. Siles. Script. Tom.* I. *p.* 4.

SECT. I. *Hist.* de Pologne, jusqu'à 954.

avoit établi dans ses troupes : (1) l'audace de ces peuples qui sembloit avoir été contenue sous le regne du Duc Piaste, se réveilla sous celui de son fils. Ziémovit marcha à leur rencontre, les chassa des provinces qu'ils avoient usurpées, & s'avança lui-même sur leurs terres; mais satisfait d'avoir fait trembler ces avides voisins, il ne poursuivit point ses conquêtes, défendit le pillage à ses troupes, & rentra dans ses Etats. Les Polonois pour la premiere fois furent modérés dans leur succès, & l'on s'apperçut que Ziémovit, de brigands qu'ils étoient auparavant, en avoit fait des soldats. Il mourut à Gnesne, idolâtré par ses sujets, admiré par tout le monde; & ayant été la terreur de ses ennemis.

Ses succès contre les Moraves & les Hongrois.

Leszko IV 892.

Indolence de Leszko IV.

Leszko IV, son fils, lui succéda; c'étoit un Prince sans vices & sans vertus, destiné plutôt par la nature pour faire un citoyen estimable que pour faire un Roi; voluptueux par penchant, mais sans être débauché, il passa ses jours dans un calme léthargique. Les Polonois qui méprisoient son indolence, chérissoient cependant en lui mille qualités précieuses; ses plaisirs ne furent point à charge à son peuple, & si son regne ne fut illustré par aucune action d'éclat, il ne fut terni par aucun crime (2) : il mourut vers l'an 913. Ziémomislas, son fils, fut élu pour le remplacer. Ce Prince, aussi indolent que son pere, n'est connu dans l'histoire, que parce qu'il donna le jour à Miécislas (3). Presque tous les historiens rapportent que Miécislas étoit né aveugle, mais qu'il recouvra miraculeusement la vue le jour où, suivant la coutume du pays, on lui coupa ses premiers cheveux (4). Ziémomislas, ajoutent les mêmes écrivains, ayant consulté les devins sur une guérison aussi extraordinaire, ils répondirent que ce prodige étoit un présage certain de la gloire que la Pologne devoit acquérir sous le regne de son fils, & que cette contrée qui étoit encore plongée dans l'ignorance & la grossiéreté, recevroit alors une lumiere nouvelle. Ziémomislas, charmé de cette prédiction, nomma son fils Miécislas, (5) *c'est-à-dire* qui doit acquérir de la gloire (6).

Ziémomislas. 913.

SECTION II.

Contenant tout ce qui s'est passé depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à l'avénement de Casimir I au trône.

SECT. II. *Hist.* de Pologne, 954-1041.

Ziémomislas étant mort en 954, son fils Miécislas prit les rênes du gouvernement : ce fut sous le regne de ce Prince que les Polonois reçurent

(1) *Mart. Cromer. de reb. Pol. Lib.* II. *Sylloge genealog. hist. autor. Spener. D. in fam. Piasted.* (2) *Sarnic. Ann. siv. de reb. Pol. Lib.* V. *Cap.* VIII. (3) *Sarnic. Lib.* V. *Cap.* IX. *Mart. Cromer. Lib.* II. (4) *Boguph. Episc. Posnan. Chron. Polon. Joan. Dluglosf. Lib.* I. *Martin Cromer. Lib.* II. *Vigenere. Cron. & Ann. de Poloigne.*

(5) Il y a des auteurs qui prétendent que *Miécislas* est le nom qu'on lui donna lorsqu'il reçut le baptême, & qu'il se nommoit auparavant *Miesko.* Ziémomislas, outre Miécislas, eut une fille, nommée Adélaïde, qui fut mariée à Geysa Duc de Hongrie. *Cronic. Princip. Polon. in script. rer. Siles.* (6) *Vigenere, p.* 28.

Hist. de Pologne, 954-1041.

Miécislas I. 954.

Miécislas embrasse le Christianisme.

l'Evangile; déja les étrangers qui s'étoient introduits parmi eux avoient adouci leurs mœurs, ils leur avoient fait connoître & des besoins & des plaisirs, dont ils n'avoient pas même encore l'idée: les Polonois commençant à rougir de leur grossiéreté sauvage, ils étoient moins éloignés de recevoir le culte des peuples dont ils reconnoissoient la supériorité dans les arts & dans la guerre. Le mariage de Miécislas avec la fille de Boleslas Duc de Bohême hâta cette révolution (1). Dambroucka (c'étoit le nom de la Princesse de Bohême) entreprit la conversion de son époux, & c'est aux tendres sollicitations d'une femme, que la Pologne, ainsi que presque tous les Etats de l'Europe (2), doit le bonheur d'être Chrétienne. De grands obstacles s'opposoient à la conversion de Miécislas: les loix, ou plutôt les usages des Polonois, lui permettoient d'avoir outre une femme légitime plusieurs concubines. Ce Prince en avoit sept, lorsque Dambroucka fut amenée en Pologne; cette 965.
Princesse ne se rebuta point & n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à détacher son mari & du culte des idoles, & de son attachement pour les vils objets qui lui disputoient son cœur: le moyen dont elle se servit pour réussir, paroîtroit étrange, s'il n'étoit excusé par l'envie qu'avoit cette Princesse d'assurer à son époux un bonheur éternel: le premier carême qu'elle passa avec lui, elle observa rigoureusement toutes les austérités prescrites par l'Eglise: le Duc de Pologne encore plongé dans les ténebres de l'idolâtrie, parut avoir horreur d'une Religion qui en ordonnant des privations aussi pénibles, pourroit être cause de la mort d'une épouse à laquelle il étoit attaché, malgré les infidélités qu'il lui faisoit chaque jour; il la conjura de manger de la viande; Dambroucka crut devoir se conformer à ses desirs, & le fit pendant trois années de suite. Elle employa pendant ce temps les instances les plus vives & les plus tendres, pour engager son mari à embrasser le Christianisme; après bien des combats, il se laissa vaincre; les idoles furent abattues, & les concubines auxquelles Miécislas étoit bien plus attaché qu'à ses Dieux, furent répudiées (3): un édit sévere ordonna aux Polonois d'embrasser

Moyen singulier que Dambroucka employe pour convertir son mari.

(1) *Joan Dlugloss. hist. Pol. Lib.* II. *Mart. Cromer. de or. & reb. gest. Pol. Lib.* II.

(2) Un canon du Concile d'Arles, tenu en 314, défendit sous peine d'excommunication, aux filles chrétiennes d'épouser des payens; mais on eut lieu de s'appercevoir dans la suite combien cette rigueur étoit contraire à la propagation de la foi. Presque tous les Rois barbares recherchoient comme un grand honneur l'alliance des Princes chrétiens: ceux-ci exigeoient de leurs gendres que leurs filles eussent le libre exercice de leur Religion; les Prêtres qui suivoient les Princesses, ne manquoient pas de faire des prosélites dans la Cour, tandis qu'elles mêmes travailloient avec une ardeur infatiguable à la conversion de leurs époux. Les fastes de l'Eglise ont consacré les noms des héroïnes qui ont eu tant de part à la destruction du Paganisme: telles furent, Clotilde épouse de Clovis, Roi de France; Reginotrude, Princesse du sang de France, épouse de Théodon Duc de Baviere; Gisele, sœur de l'Empereur Henri II, épouse d'Etienne I Roi de Hongrie; Anne, sœur de Constantin & Basile Empereurs d'Orient, épouse d'Wlodimir Duc de Russie; Berte fille de Caribert, Roi de Paris, épouse d'Etelbert Roi de Kent; Ethelburge fille du même Roi de Kent, épouse d'Edwin Roi de Nortumbre; Ingonde fille de Sigebert Roi de France, épouse d'Hermenigilde Roi d'Espagne; Gisele fille de Charles le Simple, épouse de Raoul Duc de Normandie, &c.

(3) *Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib.* II. *Mart. Cromer. Lib.* II. *Cronic. Pol. in script. rer. Siles. Tom.* I. *p.* 4.

SECT. II. *Hist. de Pologne*, 954 1041. — 966. *Le Pape envoye des missionnaires en Pologne.* *Digression sur les idoles des Polonois.*

la Religion que leur Duc venoit d'adopter. Le Pape Jean XIII, instruit de cet événement, envoya en Pologne le Cardinal Gilles, Evéque de Tusculum, & des Prêtres Italiens, François & Allemands (1). Ces Missionnaires, soutenus par le Duc, se répandirent en Pologne, & prêcherent de tous côtés. On peut juger des difficultés qu'ils durent éprouver par le nombre d'idoles auxquelles les habitans de cette contrée rendoient alors un hommage religieux.

Presque toutes les divinités des Grecs & des Romains avoient des autels chez les Polonois (2), ils adoroient Jupiter sous le nom de *Jassem*, & Vénus sous celui de *Dzidziélia*. Pluton avoit un temple à Gnesne, où il étoit révéré sous le nom de *Niam*: ils avoient appellé Diane *Dziewanna*, & Cérès *Marzanna*: Mars recevoit leur encens sous le nom de *Ladon*; enfin Castor & Pollux, sous le nom de *Lel* & de *Polel* avoient aussi part à leur hommage; c'étoit eux qu'ils invoquoient dans les festins, & encore aujourd'hui les noms de *Lel* & de *Polel* sont répétés dans les repas, & servent de signal à la joye & à la gaieté. Ils avoient coutume de s'assembler à certains jours de l'année pour célébrer les fêtes de leurs dieux, & se livroient pendant ce temps à l'excès de la joie & des plaisirs: celles de ces fetes qu'on célébroit avec plus de solemnité étoient fixées aux vingt cinq de Mars & de Juin: ces sortes d'assemblées se nommoient *Stado*, & encore à présent dans les villages de Lithuanie & du Palatinat de Russie les paysans dans leurs danses rustiques, répetent le nom de *Ladon*, qui étoit sans doute autrefois leur invocation au Dieu de la guerre. Non-contens d'avoir adopté les superstitions des autres peuples, ils avoient des dieux dont le culte leur étoit particulier. L'air sombre & nébuleux, étoit parmi eux une divinité, qu'ils appelloient *Pochvist*. L'air calme & serein en étoit une aussi, qu'ils appelloient *Pogoda*: celle qui présidoit à la vie des hommes, étoit adorée sous le nom de *Ziwic* (3).

Miécislas publie un édit, par lequel il ordonne à ses sujets de brûler les idoles.

Telle étoit la Religion des Polonois, lorsque le Cardinal Gilles arriva à la cour du Duc Miécislas: tandis que ce Prélat & ses collegues annonçoient au peuple un Dieu de paix, une Religion ennemie de la contrainte & de la persécution, dont l'empire sublime ne s'étend que sur les cœurs, Miécislas ordonnoit à ses sujets de jetter au feu les idoles & les simulacres des faux dieux: en même temps il leur défendoit, sous peine d'avoir les dents arrachées, de manger de la viande pendant le carême (4). On sera sans doute étonné que la Duchesse de Pologne, à qui on n'avoit, suivant le récit de Dithmar, donné le nom de *Dambroucka*, qui signifie *bonne* en Esclavon, qu'à cause de la douceur de ses mœurs; que cette Princesse qui n'avoit obtenu la conversion de son mari que par une infraction formelle des abstinences ordonnées par l'Eglise, ait souffert que le Duc son époux ait publié cet édit barbare

(1) *Joan. Dlugloss. ibid. Mart. Cromer. ibid. Pastor. ab. Hirtemb. Flor. Polon.* I. *Cap.* XV.
(2) *Dlugloss. hist. Polon. Lib.* I. *Martin. Cromer. Lib.* III. *Alex. Guagnin. rer. Polon.*
(3) *Dlugloss. Lib.* I. *Mart. Cromer. Lib.* III. (4) *Dithmar. Lib.* VIII.

Hist. de Pologne, 954--1041.

bare & l'ait fait exécuter. Dithmar Evêque de Merfebourg, hiftorien contemporain, donne de grands éloges à la conduite de Dambroucka & au zele de Miécillas pour la propagation de la foi; le récit que fait cet Evêque des châtimens (1) qu'on faifoit éprouver aux fornicateurs & aux adulteres, fait frémir d'horreur: la pudeur ne nous permet pas de rapporter ici les moyens violens dont on fe fervoit pour changer en un inftant les mœurs & la Religion d'un peuple entier & qui étoient plus propres à donner aux Polonois de l'averfion pour le Chriftianifme, qu'à les engager à l'embraffer. Cependant la févérité de Miécillas fit en peu de temps plus de profélites que l'éloquence des miffionnaires n'en eût pû faire en plufieurs années. Le 17 Mars, jour indiqué pour l'aboliffement de l'idolâtrie, les Polonois brûlerent leurs idoles & fe firent baptifer.

Les Polonois renoncent à l'idolâtrie.

La pureté de la morale chrétienne leur fit bientôt oublier les moyens étranges qu'on avoit employés pour les convertir: ils montrerent pour la nouvelle Religion autant d'enthoufiafme qu'elle leur avoit d'abord infpiré d'averfion.

Coutume de tirer le fabre à l'Evangile.

Lorfque le prêtre lifoit l'Evangile à la meffe, ils avoient coutume de tirer leur fabre à demi hors du fourreau, afin de montrer qu'ils étoient prêts à verfer leur fang pour la défenfe du Chriftianifme: cet ufage s'eft perpétué jufqu'à nos jours. (2)

Miécislas fonde plufieurs Evêchés.

Miécillas fit bâtir des églifes dans toutes les provinces de fes états: (3) celle de Cracovie, fut d'abord érigée en Archevêché & dotée libéralement: il lui attribua une partie des dixmes qui compofoient les revenus de la couronne: fept autres Evêchés furent fondés des largeffes de Miécillas & de fon époufe; on en établit un à Pofnanie, un fecond à Smogordzow, qui fut depuis transféré d'abord à Byczyna & enfuite à Breflaw; un troifieme à Kruswick, qui eft actuellement celui de Kujavie: enfin les villes de Plocsko, de Culm, de Lebuff dans le Brandebourg, & de Camenitz devinrent la réfidence d'autant d'Evêques. Le Duc de Pologne ne fe contenta pas de combler de biens ces Prélats, il leur prodigua les honneurs, & voulut qu'à l'avenir ils euffent le pas fur tous les Seigneurs laïcs dans les affemblées de la Nation. (4). Tant de largeffes répandues fur le Clergé, tant de travaux foutenus pour affermir la foi, fembloient affurer au Duc de Pologne des droits fur la

(1) *Si quis in hoc (regno) alicuis abuti uxoribus, vel fornicari præfumit, hanc vindicta fub fequentis pœnam protimùs fentit, in pontem Mercati is ductus per follem tefticuli clavo affigitur & novacula prope pofita, his moriendi, five de his affolvendi dura electio fibi datur.* Les peines dont on puniffoit les femmes débauchées n'étoient pas moins barbares: *Si meretrix inveniebatur, in genitali fuo turpi & miferabili pœnâ circumcidebatur, id que, fi fic dici licet, præputium in foribus fufpenditur ut intrantis oculus in hoc offendens, & futuris rebus eo magis follicitus effet & prudens.* Dithmar dit que le fecond de ces fupplices étoit en ufage en Pologne même avant l'introduction du Chriftianifme; mais il n'eft guere probable qu'un peuple chez qui la pluralité des femmes étoit permife, eût décerné des peines auffi féveres contre le libertinage. *Dithmar. Lib. VII. in fcript. rer. Brunfv.*

(2) *Cromer. Lib. III. Joan. Dlugloff. Lib. II. Staniſl. Sarn. Ann. fiv. de orig. & reb.-geft. Polon. Lib. VI. Cap.* I. *Nicol. Hen. ab. Hennenf. Ann. Siles.*

(3) *Chrift. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib. II. Cap. III.*

(4) *Stanisl. Krziftanowic. Jurifc. ftat. regn. Polon. comp. defcript. p. 6.*

SECT. II. *Hist.* de Pologne, 954-1041.

Le Duc de Pologne demande au Pape le titre de Roi & est refusé.

Il épouse une religieuse.

reconnoissance de la Cour de Rome; les Papes prétendoient alors avoir seuls le droit de conférer aux Souverains le titre de Roi. Miécislas le demanda & ne put l'obtenir; les écrivains varient sur le motif de ce refus (1): les uns prétendent que le souverain Pontife n'avoit qu'une opinion peu favorable des progrès des Polonois dans la Religion; les autres disent qu'il étoit irrité contre Miécislas, qui après la mort de Dambroucka avoit épousé une Religieuse Allemande; en effet Miécislas venoit de tirer Oda, fille du Marquis Thiédric, du cloître, pour la placer sur le trône. Le Clergé de Pologne murmura en voyant cette alliance, mais il se tut lorsqu'il vit la nouvelle Souveraine de Pologne surpasser par ses libéralités & son zele pour le bien de l'Eglise, celle qui l'avoit précédée dans la couche de Miécislas. L'Evêque de Mersebourg ne balance pas à excuser l'apostasie d'Oda, & ne doute point que Dieu ne la lui ait pardonné en faveur de sa piété (2).

Miécislas défait en bataille rangée deux princes Saxons.

Tandis que Miécislas se consoloit dans les bras de sa nouvelle épouse des mépris de la Cour de Rome, deux Princes Saxons prenoient les armes contre lui (3); c'étoit le Marquis Udon, & Sigefroi Comte de Walbeke. on ignore quel motif avoit engagé ces deux Princes à se liguer contre le Duc de Pologne: Miécislas marcha contre eux, les rencontra près de Cidin, & tailla leur armée en pieces; ils ne durent eux-mêmes leur salut qu'à une fuite honteuse. Miécislas se préparoit à profiter de cette victoire, pour fondre sur les terres de ses ennemis, lorsqu'il reçut des députés de l'Empereur Othon I: ce Monarque lui déclaroit par la bouche de ses Ministres, qu'il se réservoit la décision du différend qui avoit mis aux Saxons & aux Polonois les armes à la main; il défendoit en même temps au Duc de Pologne de continuer les hostilités. Le ton absolu que prenoit Othon dans cette rencontre, étoit très propre à exciter la colere de Miécislas; mais soit qu'il craignît de mesurer ses forces avec celles de l'Empire, soit que la Pologne fût dès lors sous la dépendance de l'Allemagne, il mit bas les armes. Quelques années après il se rendit à Quedlinbourg, où tous les membres du Corps Germanique étoient assemblés: on s'occupa dans la Diete des affaires de Pologne, & Miécislas n'eut point à se repentir d'avoir accepté l'Empereur pour arbitre: il reçut de ce Prince les marques les plus flatteuses d'estime, & retourna dans ses Etats comblé de présens.

Il se rend auprès de l'Empereur d'Allemagne.

973.

Après la mort d'Othon I, le Duc de Pologne se ligua avec le Roi de Dannemarck, (4) avec les Ducs de Bohême & de Carinthie, & les Archevêques de Mayence & de Magdebourg, qui vouloient assurer le trône Impérial au Duc Henri de Baviere, surnommé le querelleur, contre les

(1) On lit dans presque tous les historiens que Miécislas ayant envoyé à Rome l'Archevêque de Cracovie, pour demander au Pape Benoît VI les ornemens Royaux, le Pape refusa cette faveur, & lui préféra le Duc de Hongrie qui demandoit la même grace: cette assertion est fausse: Etienne I Duc de Hongrie, ne commença à regner que l'an 997, & ses Etats ne furent érigés en Royaume que vers l'an 1000 par le Pape Silvestre II, deux ans par conséquent après la mort de Miécislas. Voyez notre Histoire de Hong. p. (7.) A.

(2) *Dithmar. Cron. Lib. V.* (3) *Dithmar. Chron. Lib. II.*

(4) *Nic. Henel. ab. Hen. Ann. Sil.*

droits inconteſtables d'Othon II, couronné du vivant de ſon pere. Le ſuccès de cette confédération ne fut point heureux: Othon II à la tête d'une puiſſante armée entre dans le Margraviat de Sleswic, (1) reprend cette province que les Danois lui avoient enlevée, pénetre en Bohême, & s'avance vers les frontieres de la Pologne: Miéciſlas ſe hâta de prévenir (2) par une prompte ſoumiſſion le ravage de ſes Etats; il ratifia l'élection d'Othon II. Cependant un penchant ſecret l'attachoit toujours au Duc de Baviere: ce Prince renouvella ſes prétentions au trône Impérial après la mort d'Othon; Miéciſlas ne put lui accorder les ſecours qu'il lui avoit promis: les Ruſſes qui ſe jetterent ſur la Pologne, l'obligerent de raſſembler toutes ſes forces pour arrêter leurs ravages. (3) Wlodimir, Duc de Kiovie & de Nowogorod, après avoir étendu ſes conquêtes jusqu'au Pont Euxin, avoit tourné ſes armes vers la Pologne, où il s'étoit emparé des villes de Przémyſl & de Czerwien. Miéciſlas l'arrêta au milieu de ſes ſuccès, & le força à accepter la paix.

Hiſt. de Pologne, 954--1041.

974.

983.

Miéciſlas marche contre Wlodimir Duc de Ruſſie.

985.

Cependant le Congrès de Rorheim (4), en rendant au Duc de Baviere ſes Etats dont il avoit été dépouillé par Othon I, avoit confirmé l'élection d'Othon III. Henri le querelleur ſe ſoumit à ſon rival; le Duc de Pologne l'imita bientôt. On prétend qu'il fit hommage à l'Empereur de ſa perſonne & de ſes Etats. Othon III donna bientôt à Miéciſlas des marques de ſa reconnoiſſance. Boleſlas Duc de Bohême, à la tête d'une armée de Bohémiens & de Luſaciens, avoit pénétré en Pologne. L'Empereur ſe ligua avec les Comtes de Saxe & Sigebert Evêque de Magdebourg pour ſecourir Miéciſlas; le Duc de Bohême n'oſa ſe meſurer contre tant de forces réunies. Il ſe jetta ſur la Siléſie qu'il dévaſta, & ſe retira dans ſes Etats. La retraite du Duc de Bohême rendit la tranquillité à la Pologne: Miéciſlas paſſa le reſte de ſa vie dans un calme heureux, il en conſacra tous les momens aux ſoins du gouvernement, & mourut univerſellement regretté.

986.

991.

L'Empereur lui donne du ſecours contre le Duc de Bohême.

999.

Les Polonois lui donnerent pour ſucceſſeur Boleſlas ſon fils: ce Prince étoit dans un âge mûr lorſqu'il parvint au trône. Les vertus qu'il avoit fait éclater du vivant de ſon pere, donnoient un heureux préſage de la maniere dont il devoit gouverner. Il avoit remarqué que les perſécutions employées par Miéciſlas pour convertir ſes ſujets, les avoient attaché davantage à la Religion de leurs ancêtres: les idoles à la vérité avoient été renverſées, mais leur culte étoit toujours cher au peuple. Boleſlas ſe ſervit pour déraciner les anciens préjugés de moyens plus doux; il protégea les Prêtres Chrétiens ſans perſécuter leurs adverſaires, & ôta à ces derniers cet argument à oppoſer à l'Evangile, qu'elle avoit été prêchée par des bourreaux. Il attira dans ſes Etats, Saint Adalbert, Archevêque de Prague, l'apôtre de la Bohême, de la Hongrie & de la Pruſſe; mais il ne put réuſſir à le fixer dans ſes Etats. (5) Ce Pré-

Boleſlas I ſurnommé Chrobri.

(1) *Dithmar. Cron. Lib. III.* (2) *Nic. Henel. ab. Hennenfeld. Ann. Siles.*
(3) *Joan. Dlugloſſ. Lib. III. Mart. Cromer. de or. & reb. geſt. Polon. Lib. III.*
(4) *Dithmar. Cron. Lib. IV.*
(5) Adalbert étoit Slave de nation. Son premier nom étoit Woyciech, c'eſt-à-dire *Conſolateur des armées.* Les hiſtoriens Polonois aſſurent qu'il fut Archevêque de Gneſne.

Sect. II. Hist. de Pologne, 954--1041.

Boleslas rachete des Prussiens le corps de St. Adalb.

lat fut assassiné en Prusse près de Fischausen (1), par les Prêtres des faux Dieux. Boleslas offrit de racheter son corps: on prétend que les Prussiens ne consentirent à le rendre qu'après qu'on leur eût promis de le leur payer au poids de l'or, mais que lorsqu'on l'eut mis dans la balance il ne pesoit presque rien. Boleslas le fit inhumer avec honneur dans l'église de Gnesne: le bruit des miracles qui s'opéroient sur la tombe de ce Saint Evêque, se répandit bientôt dans toute l'Europe; on y accouroit en foule des bords de la mer Baltique, de l'Océan, & de la Méditerranée. L'Empereur Othon III, qui venoit de visiter à Rome le
1001. tombeau des Apôtres, voulut aussi rendre hommage à celui de St. Adalbert: (2) le Duc de Pologne le reçut avec une magnificence, que l'Empereur lui-même eut à peine pû égaler. Boleslas alla au devant de lui jusques à Posnanie, suivi d'un cortege nombreux: on prétend que le chemin par où l'Empereur devoit passer depuis cette ville jusqu'à Gnesne (3), étoit couvert d'étoffes de soie de différentes couleurs. Tout le temps qu'Othon passa en Pologne, fut employé en fètes pompeuses: les vases d'or & d'argent, & les meubles précieux qui y avoient servi, étoient distribués le soir aux officiers de l'Empereur: ce Prince touché des honneurs qu'il recevoit, ne crut mieux marquer sa reconnoissance au Duc de Pologne qu'en lui conférant le titre de Roi (4). Il l'affranchit en même temps lui & ses successeurs de tout hommage envers l'Empire; le jour du Sacre qui fut célébré à Gnesne, Othon posa lui-même sa propre couronne sur la tête de Boleslas; il permit au nouvau Roi d'arborer dans ses armes l'aigle Impériale. La ville de Gnesne fut érigée en Archevêché, (5) malgré les réclamations d'Ungar Evêque de Posnanie; & Gaudentiers frere de St. Adalbert fut choisi pour remplir ce siege. Les deux Monarques, pour cimenter d'une maniere encore plus forte l'amitié qui les unissoit, conclurent le mariage du jeune Miécislas fils de Boleslas avec la Princesse Richsa, niece d'Othon & fille d'Ehrenfroi Comte Palatin du Rhin. (6)

Othon III. confere au Duc de Pologne le titre de Roi.

Mais ce fait est absolument faux, puisque Gnesne n'étoit point encore érigée en Archevêché: c'est ce dont l'Evêque Dithmar, historien contemporain, ne nous permet pas de douter: d'ailleurs, les anciennes Chroniques de Pologne ne parlent point de cette prétendue collation de l'Archévêché de Gnesne à Saint Adalbert. Kadlubk n'en dit pas un mot: Dlugloff est le premier qui en ait fait mention. André Mlodzianowski a exprimé par les quatre vers suivans le miracle qui s'opéra lorsque le corps de l'Apôtre de la Prusse fut posé dans la balance:

Imposito libræ Præsul cum veniit auro,
Laux ostendit onus Lipsana sacra leve.
Albertus cœlum, terras repetebat at aurum
Quæsivit centrum, pondus utrumque suum.

(1) *Christ. Hartknoch. select. diss. de var. reb. Pruss.* Diss. XIV. *p.* 151. 206. *Dlugloss. Lib. II. Cromer de or. ac reb. Pol. Lib. III. Kadlubk Lib. II. Ep. XI. Vigenere Cron. & Ann. de Poloigne. Corn. Prag. vita St. Adalbert. in scrip. rer. Boh. p.* 84. (2) *Cron. Princ. Polon. in scrip. rer. Siles. Tom. I.* (3) *Vigenere Cron. & Ann. de Poloigne.*
(4) *Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib. II. Vigenere. Cron. & Ann. de Poloigne. Hen. ab. Hennenf. in script. rer. Siles. Past. ab. Hirt. flor. Polon. Lib. II.*
(5) *Dith. Cron. Lib. IV. Crist. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. II. c.* 3. *n.* 2.
(6) *Joan. Dlugoss. Lib. II. Mart. Cromer. Lib. III.*

Boleslas Duc de Bohême vit d'un œil jaloux les honneurs qu'Othon III prodiguoit au Prince Polonois: son orgueil s'indignoit que le Chef d'un Etat qui n'étoit ni plus ancien ni plus puissant que le sien, fût décoré du diademe: sa conduite montra bientôt qu'il étoit indigne du titre qu'il envioit; tandis que la Pologne se reposa sur la foi des traités, Boleslas à la tête de ses Bohémiens y pénétra, ravagea les campagnes, brûla les villages, & mit tout à feu & à sang. Boleslas, Roi de Pologne, instruit de cette invasion subite, voulut donner à son ennemi l'exemple de la modération; (1) il lui envoya des Ambassadeurs pour lui reprocher sa perfidie & le menacer des justes effets de sa vengeance, s'il n'évacuoit sur le champ la Pologne: le Duc de Bohême, qui ne sçavoit faire la guerre qu'en brigand, signa une treve qu'il se promettoit bien de violer dès qu'il se présenteroit une occasion favorable. En effet peu de temps après les Bohémiens reparurent en Pologne, où ils commirent de nouveaux ravages. Boleslas vit bien que ce n'étoit que par les armes qu'il pouvoit espérer de procurer la paix à ses peuples; il rassembla une puissante armée, & s'avança vers la Bohême. Le Duc ne l'attendit pas; plus jaloux d'acquérir des trésors que de la gloire, il rentra précipitamment dans ses états. Cependant le Duc de Bohême qui redoutoit les forces & surtout les talens du Roi de Pologne, chercha des alliés dans l'Empire; il sçut intéresser à sa querelle, Geron Marquis de Lusace, & Herman fils d'Ekhard Marquis de Misnie & de Thuringe, qui venoit d'être assassiné par les partisans d'Henri II, à qui il disputoit la couronne Impériale. Ces deux Princes rassembloient déjà des troupes dans le dessein de se joindre au Duc de Bohême pour accabler le Roi de Pologne, lorsque ce Prince en pénétrant dans leurs états, les obligea à employer pour leur propre défense les forces qu'ils destinoient à secourir le Duc de Bohême; il entra dans la Lusace, s'empara de Bautzen, passa l'Elbe & se présenta devant Meissen (2). Cette ville eut pû faire une vigoureuse résistance; mais Guncelin, oncle d'Herman, souleva les habitans contre la garnison, & livra la ville aux Polonois; le motif ou plutôt le prétexte de cette trahison étoit le mécontentement, que Guncelin affectoit contre son neveu, qui avoit rendu hommage à Henri II; mais on vit bientôt qu'il n'avoit consulté dans cette démarche que son propre intérêt; il ne fut pas plus fidelle à Boleslas qu'il l'avoit été à Herman, il conclut un accommodement avec l'Empereur, & remit aux Impériaux Meissen, dont Boleslas lui avoit confié le gouvernement.

Hist. de Pologne. 954-1041.

Invasion des Bohémiens dans la Pologne. 1002.

1003.

Succès de Boleslas dans la Lusace & la Misnie.

La perte de cette ville affligea Boleslas; il vit qu'il lui étoit aussi difficile de conserver la Misnie, qu'il lui avoit été aisé de la conquérir: il résolut de l'abandonner; mais suivant une politique barbare dont on ne trouve que trop d'exemples dans l'histoire, il ne se retira qu'après avoir dévasté toute cette contrée: la ville de Strelen fut livrée aux flammes, & tout le pays situé entre l'Elbe & le Chemnitz n'offrit

1004.

(1) *Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib. II.* (2) *Dithm. Cron. Lib. V.*

SECT. II. *Hist. de Pologne, 954-1041.*

Conquête de la Bohême & de la Moravie. 1005.

plus aux yeux qu'un vaste désert couvert de cendre & de ruines (1). L'armée Polonoise franchit les montagnes & descendit en Boheme: Boleslas y avoit été dévancé par la terreur que son nom inspiroit; (2) la plupart des villes lui ouvrirent leurs portes. Le Duc de Bohéme partageoit la frayeur dont ses sujets étoient frappés; il laissoit les Polonois maîtres de la campagne, piller les villes & mettre tout à contribution: il s'étoit retiré dans Prague avec son fils Jaromir & l'élite de ses troupes: les Polonois parurent bientôt sous les murs de cette place. Boleslas qui rougissoit d'avoir vaincu jusqu'ici presque sans combattre, trouva enfin des obstacles dignes de son courage; le siege fut long & meurtrier; mais enfin la valeur des Polonois triompha de la résistance courageuse de leurs ennemis: la ville se rendit & bientôt après le château de Wisscherad fut emporté d'assaut. Le Duc de Bohême & son fils Jaromir tomberent au pouvoir du Roi de Pologne, qui ternit l'éclat de sa victoire en faisant crever les yeux au Duc (3). Jaromir fut confié à la garde des Urzyn, Seigneurs Bohémiens, qui avoient beaucoup contribué à soumettre leur patrie au Roi de Pologne. La conquête de la Moravie suivit de près celle de la Bohême; mais Boleslas satisfait d'avoir tiré une vengeance éclatante de son ennemi, rendit ces deux Provinces à Ulric, second fils du Duc, à condition qu'il se reconnoîtroit vassal & tributaire de la Couronne de Pologne. (4)

L'Empereur force Boleslas à abandonner ses Conquêtes.

Cet asservissement du Duché de Bohéme à la Pologne blessoit les prérogatives de l'Empire d'Allemagne, dont cette province avoit toujours été tributaire (5). L'Empereur Henri II, déja irrité contre Boleslas qui avoit donné du secours au Duc Henri d'Autriche, qui lui disputoit la Couronne Impériale, assembla une puissante armée & s'avança vers les frontieres de la Bohême (6). Jaromir qui avoit sçu tromper la vigilance de ses gardes, vint le joindre avec quelques Bohémiens. Cette irruption subite des Impériaux surprit Boleslas; ce Prince avoit affoibli son armée pour jetter des garnisons dans les villes dont il s'é-
1006. toit emparé, & il lui restoit trop peu de troupes pour espérer de tenir tête à l'Empereur: trahi par les Bohémiens, harcelé sans cesse par les Impériaux, il fut obligé d'aller chercher une retraite dans la Lusace & se jetta dans Bautzen: cette place bientôt investie par l'armée Impériale, étoit trop foible pour soutenir un long siege, & Boleslas se vit forcé d'abandonner encore cet asyle. L'Empereur fit de nouveaux préparatifs pour la campagne suivante; les membres du Corps Germanique lui accorderent des secours d'autant plus volontiers qu'il paroissoit n'avoir entrepris cette guerre, que pour maintenir l'honneur de l'Empire. Boleslas seul contre tant d'ennemis ne songeoit plus à conserver ses con-

(1) *Dithm. Cron. Lib. V.* (2) *Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib. II. Martin. Crom. Lib. III.* (3) *Cosm. Prag. Cron. Boiem. Lib. I. Dubrav. hist. Boiem. Lib. VI. Aene. Silv. hist. Boiem. Cap. XVI.* (4) *Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib. II. M. Cromer. Lib. III.*

(5) Les historiens Allemands n'alleguent point d'autre motif de la guerre, que le refus de Boleslas de tenir la Bohême en fief de l'Empire. *Quod de gratiâ Henrici ut jus antiquum, regnum retinere nolebat.*

(6) *Dithmar. Cron. Lib. V. Vita Henr. Imper. in script. rer. Brunswic. Tom. I.*

quêtes, mais à protéger ses propres Etats; les Impériaux s'avancerent vers la Sprée: le Roi de Pologne s'étoit retranché de l'autre côté de cette riviere, dans un bois épais qui déroboit la vue de son armée aux ennemis. Les Impériaux tentent le passage dans la plus grande sécurité; mais à peine l'Avant-garde a-t-elle traversé le fleuve, que les Polonois sortent du bois, tombent sur les Impériaux, les enveloppent, les écrasent & en font un carnage horrible. Boleslas fut moins heureux lorsqu'il voulut empêcher les Allemands de passer l'Oder; il n'avoit point assez de forces pour garder les bords de cette riviere: il se retira sous les murs de Posnanie, & prévint en demandant la paix le ravage de ses états; elle fut conclue par les soins de Tagmon Archevêque de Magdebourg. Par ce traité le Roi de Pologne s'engageoit à rendre la Lusace & la ville de Bautzen, & renonçoit à ses prétentions sur la Bohême.

Hist. de Pologne, 954-1041.

Paix avec l'Empire.

La Pologne avoit à peine goûté quelques momens de repos, que l'Empereur cédant aux instances du Duc Jaromir envoya déclarer de nouveau la guerre à Boleslas, (1) qui furieux se jetta sur le Duché de Magdebourg, entra en triomphe dans Zerbst & soumit tout le pays qui est entre l'Elbe & l'Oder: la ville de Bautzen retomba pour la troisieme fois en sa puissance. L'Archevêque de Magdebourg porta ses plaintes à la Diete. L'Empire ne lui accorda des troupes qu'avec répugnance: après avoir été ravagé par les Polonois le Duché de Magdebourg fut dévasté par les Impériaux; ces dangereux auxiliaires y causerent plus de maux que les ennemis même. L'Archevêque ne put prévenir la ruine totale de son pays qu'en licentiant son armée. 1008.

Boleslas ne tarda pas à retirer ses troupes du Duché de Magdebourg, pour porter la guerre en Russie. Wlodimir en partageant entre ses douze enfans ses vastes Etats, avoit cru prévenir les divisions que sa mort pourroit faire naître entr'eux: mais ce partage qui déplut également à chacun des Princes Russes, ne servit qu'à rendre l'infortuné Duc de Russie, témoin des troubles qu'il vouloit éviter. Jaroslas irrité de ce que son pere par ses dispositions l'eut frustré de la ville de Kiovie, n'attendit pas qu'il fût descendu dans la tombe, pour faire valoir ses prétentions sur cette ville: il s'en empara, ainsi que des trésors que son pere y avoit amassés. La nouvelle de cette révolte, affligea autant le vieux Duc qu'elle l'enflama de colere: il se mit en marche pour punir son fils; mais la mort l'arrêta en route, & déroba à ce malheureux vieillard la vue des scenes sanglantes, que l'ambition de ses fils alloit donner au monde. Suantopelck & Borisz, deux autres de ses fils, se mirent à la tête de l'armée, & taillerent en pieces celle de Jaroslas: Kiovie tomba au pouvoir des vainqueurs. Suantopelck qui se voyoit à regret obligé de partager cette riche conquête, fit assassiner Borisz. Un nouveau meurtre, en le délivrant de Gleb, un autre de ses freres, le rendit maître de son Duché. Cependant Jaroslas avoit

Troubles en Russie.

(1) *Dithmar. Cron. Lib. V. Henel. ab. Hennens. Ann. Siles. in script. rer. Silesi. Tom. II.*

SECT. II. *Hist. de Pologne, 954-1041.*

rassemblé une nouvelle armée, plus puissante encore que la premiere; il attaqua Suantopelck sur les bords du Boristhene, le défit en bataille rangée, & le força à aller chercher un asyle en Pologne. Boleslas promit au Duc fugitif de puissans secours, & se prépara à effectuer ses promesses: (1) ce n'étoit point la pitié que lui inspiroient les malheurs du Duc qui lui mettoit les armes à la main; Suantopelck souillé du meurtre de ses freres, ne pouvoit être, aux yeux du Monarque Polonois, qu'un objet d'horreur; mais Boleslas vouloit profiter des circonstances pour reconquérir les terres que les Russes avoient enlevées à la Pologne sous les regnes précédens. Il se mit en marche à la tête d'une armée formidable; il parvint en peu de temps près des bords du Bog: Jaroslas étoit retranché de l'autre côté du fleuve (2): le Roi de Pologne essaya d'abord de tromper les ennemis, & de les attirer loin du lieu où il avoit résolu de passer le fleuve. Ce fut envain; l'intrépide Jaroslas qui observoit tous les mouvemens de l'armée Polonoise, sçut rendre inutiles les ruses de Boleslas: ce Prince prit alors le parti de forcer les Russes dans leurs retranchemens; il s'abandonna entierement à son courage, & se jetta dans le fleuve à la vue des ennemis, & le passa à la nage. Les Russes font envain pleuvoir sur sa tête une grele de traits; il pénetre jusqu'aux premiers rangs de l'armée ennemie, & y porte le désordre & l'épouvante. Jaroslas accourt, rallie ses troupes & rétablit le combat: une mêlée horrible s'engage; on voit de part & d'autre le meme courage & la même opiniâtreté dans les soldats, le même sang froid & les mêmes talens dans les généraux: la victoire balance & reste longtemps incertaine; enfin elle se décide en faveur du héros Polonois. Jaroslas voit fuir de tous côtés ses soldats, il fait de vains efforts pour ranimer leur courage, il se trouve lui-même entraîné par la foule des fuyards.

Le Roi de Pologne donne asyle à Suantopelck.

Défaite de Jaroslas.

Prise de Kiovie.

Les vainqueurs formerent le blocus de Kiovie (3), qui se rendit bientôt faute de vivres; le trésor des Ducs de Russie en tombant au pouvoir du Roi de Pologne le dédommagea amplement des frais de la guerre; mais la conquête dont il parut le plus flatté fut celle d'une des filles de Wlodimir: les charmes de cette jeune captive firent une vive impression sur le cœur du Monarque Polonois: soit crainte, soit amour, elle céda à ses désirs (4). Cependant les Polonois affectoient envers les Russes la même hauteur avec laquelle on a vu ceux-ci dans notre siecle traiter la République. Boleslas à la vérité avoit rendu à Suantopelck la possession du Duché de Kiovie; mais il regnoit sous son nom. Les Polonois campés sous les murs de la ville, se dédommageoient aux dépens des Russes des fatigues de la guerre. Les outrages que ceux-ci recevoient chaque jour, aigrissoient de plus en plus leur ressentiment; le Duc fomentoit en secret cette haine; les Russes ne pouvant se venger ouvertement, résolurent de se défaire de tous les Po-

Perfidie des Russes.

lo-

(1) *Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib. II.* (2) *Dithmar. Cron. Lib. VII.*
(3) *Star. Sarn. Ann. Lib. VI. Cap. V.* (4) *Cron. Princ. Polon. cum. eor. gest. in sc. rer. Siles. Tom. I.*

lonois qu'ils trouvoient sans défense. Les soldats de l'armée de Boleslas qui s'écartoient du camp, étoient impitoyablement massacrés par les paysans: chaque jour en dissipant les ténebres, révéloit de nouvelles horreurs; (1) les rues de Kiovie étoient tous les matins jonchées des cadavres des Polonois que les habitans avoient assassinés pendant la nuit. Suantopelck, malgré les plaintes du Roi de Pologne, refusoit de punir tant d'attentats, sous prétexte qu'il lui étoit impossible d'en connoître les auteurs: Boleslas résolut enfin de se venger de la perfidie des Russes, & de l'ingratitude de leur Duc; il entra dans Kiovie, non plus en vainqueur généreux, mais en Monarque irrité. Les Polonois firent main basse sur tous les citoyens qu'ils rencontrerent, & vengerent sur eux la mort de leurs compagnons: la ville fut livrée au pillage, & bientôt cette place, une des plus florissantes du Nord, n'offrit plus aux yeux qu'un vaste tombeau, où l'on ne découvroit de tous côtés que des cadavres ensevelis sous les ruines des temples & des maisons. Après cette horrible boucherie Boleslas reprit le chemin de ses Etats; il menoit après lui son aimable captive & une de ses sœurs, que sa vertu ou peut-être sa laideur avoit préservée des emportemens du vainqueur. Le Duc Suantopelck, dès qu'il vit les Polonois se présenter aux portes de Kiovie, s'étoit dérobé par une prompte fuite à la vengeance de Boleslas.

Hist. de Pologne, 954–1041.

Sac de Kiovie.

1009.

Cependant Jaroslas retiré à Novogorod, s'occupoit des moyens de réparer sa défaite: les habitans de cette ville s'étoient eux-mêmes imposés une taxe volontaire pour lui aider à lever des troupes. Une nouvelle armée se rassembla sous les drapeaux du Duc: ce Prince apprit bientôt que les Polonois se retiroient, emportant avec eux les dépouilles de sa patrie; il accourut pour les combattre, (2) & profita de la connoissance qu'il avoit du pays pour dérober sa marche à Boleslas; il s'avança à travers les bois & combina si bien ses mouvemens, qu'il arriva sur les bords du Bog au moment où l'arriere-garde de Boleslas alloit passer le fleuve, au-delà duquel le reste de l'armée étoit déja campée. Le Roi de Pologne ne dissimula point à ses troupes le péril où elles se trouvoient: mais songeant plutôt au courage de ses soldats qu'à leur nombre, il ne balança pas à les mener contre les Russes: il fondit avec impétuosité sur les ennemis qui croyoient le surprendre; les Russes voyant le petit nombre des Polonois, veulent les prendre en flanc & les envelopper; Boleslas, par une manœuvre sçavante, les en empêche: les évolutions rapides de la cavalerie Polonoise étonnent les Russes, dont l'infanterie pesante ne se meut qu'avec lenteur. Tandis que les escadrons de Boleslas voltigent autour des flancs de l'armée Russe, tiennent les ennemis en haleine par de fausses attaques, les fatiguent par de légeres escarmouches, le Roi à la tête d'un bataillon d'élite enfonce le centre, culbute ou disperse tout ce qui s'oppose à son passage: Jaroslas veut envain rappeller la victoire; il voit ses fideles

Boleslas remporte une victoire signalée sur l'armée Russe.

(1) *Mart. Cromer. de or. & reb. gest. Polon. Lib. III. Joan. Dlugoss. hist. Pol. Lib. II.*
(2) *Joan. Dlugoss. Lib.* II. *Cromer. Lib.* III. *Cron. Pr. Pol. in script. rer. Siles. Tom.* I.

SECT. II. *Hist. de Pologne, 954--1041.* sujets égorgés sous ses yeux: il fuit & quitte jusqu'aux marques de sa dignité, de peur de tomber vif entre les mains de son ennemi. La retraite du Duc fut le signal de la déroute entiere des Russes; ils plient de tous côtés; quelques uns s'enfoncent dans les bois, d'autres fuient vers le Bog, & trouvent dans les eaux de ce fleuve la mort qu'ils croyoient éviter. Les Polonois font un carnage horrible (1); on dit que les eaux du fleuve furent quelque temps teintes de sang & que son cours fut arrêté par le nombre prodigieux des cadavres. Cette victoire valut à Boleslas le surnom de *Chrobri* (2): ce furent les Russes eux mêmes qui le lui donnerent; ce mot dans leur langue signifie un homme redoutable & dont il est dangereux d'irriter la colere. Les dépouilles de la Russie répandirent l'abondance parmi les Polonois: il fit présent à différentes églises des vases précieux qu'il avoit enlevés à ses ennemis; il fonda un monastere de Bénédictins dans le district de Sendomir sur les bords de la Vistule. Siéciech, Palatin de Cracovie, contribua d'une partie de ses biens à cette pieuse fondation (3). Ce Palatin étoit de la maison de Topor, qui subsiste encore aujourd'hui & qui est connue sous le nom de Tenczyn Ossolinski.

Les Russes donnent au Roi de Pologne le surnom de Chrobri. 1010.

Cependant les pieuses libéralités de Boleslas ne le détournoient pas des soins du gouvernement. L'Empereur qui étoit resté tranquille pendant que le Roi de Pologne étoit occupé à la guerre de Russie, l'attaqua lorsqu'il fut rentré dans ses états à la tête d'une armée victorieuse qui ne soupiroit qu'après de nouveaux combats. Les Impériaux se jetterent sur la Silésie: ils étoient commandés par les Evêques de Paderborn & de Halberstadt, par les Marquis de Lusace & de Misnie, & par Jaromir Duc de Bohéme, que la reconnoissance & son propre ressentiment attachoient au parti de Henri II (4). Boleslas ne marqua aucune émotion à la nouvelle de cette invasion: il prévit bien que tant de chefs animés par des intérêts différens ne pourroient s'accorder sur les opérations de la guerre, & que leur mésintelligence ne leur permettroit pas de profiter de l'avantage que leur donnoit le nombre de leurs troupes. Il se renferma dans Glogau, & attendit du temps ce qu'il eut été dangereux de confier aux hazards d'un combat: ses soldats impatiens de se mesurer avec les Allemands, l'accusoient de lâcheté & demandoient à grands cris qu'on les conduisît aux ennemis: le Roi fut sourd à leurs clameurs, & leur défendit sous peine de mort de sortir de la ville. „Ne bravons point les Impériaux, leur disoit-il; il est plus „beau de leur résister que de les vaincre." L'événement justifia la conduite du Monarque Polonois: les ennemis firent plusieurs tentatives que le peu de concert qui regnoit entre eux rendit infructueuses. Les Bohémiens ennuyés de la longueur du siege se retirerent les premiers.
1013. Le reste de l'armée regagna bientôt après les bords de l'Elbe & évacua la Silésie. La retraite des Impériaux ouvroit une vaste carriere à l'am-

Guerre avec l'Allemagne. 1012.

Boleslas se renferme dans Glogau.

(1) *Joan. Dlugoss. M. Cromer. Cron. Princ. Pol.* (2) *Vigenere. Cron. & Ann. de Pologne.* (3) *Orb. Polon. a. R. P. F. Simon. Okolski. Tom. III.* (4) *Dithmari Cron. Lib. V.*

bition de Boleslas ; il résolut de reconquérir tout ce qui avoit été démembré de la Pologne pour former les appanages des fils naturels de Leszko III, & dont les Empereurs s'étoient emparés sous les regnes précédens (1): il s'avança le long de l'Oder, brûla la ville de Lebuss, & ravagea les environs de Coldis. Ce n'étoit là que le prélude de ses conquêtes: la Misnie, le Magdebourg, le Mecklenbourg, reconnurent ses loix; (2) il poussa sa marche triomphante jusque dans la Chersonese Cimbrique. Le Holstein, le Jutland, le Schleswig furent assujettis à un tribut annuel. Boleslas n'excepta que les Princes Slaves qui possédoient encore quelques terres dans le pays, & qui furent déclarés libres: les limites de la Pologne furent reculées jusqu'à l'Elbe & la Mer du Nord, Boleslas fit élever trois colonnes à l'endroit où l'Elbe reçoit les eaux de la Sala, comme un monument éternel de ses conquêtes. (3)

Hist. de Pologne, 954-1041.

Boleslas étend ses conquêtes jusqu'à la Baltique.

Il fait élever trois colonnes sur les bords de l'Elbe.

Le Roi de Pologne ne doutoit pas que cette expédition glorieuse ne lui attirât une guerre sanglante avec l'Empire: il essaya de mettre le nouveau Duc de Bohême dans ses intérêts. Jaromir avoit été arrêté par ordre de l'Empereur & déposé: Henri II avoit conféré la Couronne de Bohême à Ulric son frere. Boleslas se flattoit que ce Prince n'avoit point oublié les services qu'il lui avoit rendus autrefois, & qu'il se défendroit contre l'Empire avec la même ardeur qu'il avoit fait lui-même; il lui envoya son fils Miécislas pour l'engager à se déclarer en faveur de la Pologne. Ses espérances furent trompées. Ulric entierement dévoué à son nouveau maître, ne rougit pas de faire charger de fers le fils de son bienfaiteur: (4) les Polonois qui accompagnoient Miécislas furent massacrés, & le jeune Prince lui-même reçut mille outrages. (5) Ulric envoya son captif à l'Empereur & ne crut pas trop payer par ce présent la Couronne dont il lui étoit redevable. Boleslas fit redemander son fils à l'Empereur; mais Henri, malgré les sages avis de Geron, (6) Archevêque de Magdebourg, refusa de le rendre, jusqu'à ce qu'il eût consulté ses Casuistes & la Diete: tandis que les membres de l'Empire & les théologiens délibéroient, pour sçavoir si Henri devoit ou non, en gardant son captif, violer les loix de l'honneur & le droit des Nations, on apprit que le Roi de Pologne s'étoit mis en marche à la tête de son armée: cette nouvelle hâta la fin de la délibération, & Miécislas fut renvoyé avec une escorte digne de son rang & de la gloire de son pere.

1015.

Il envoye Miécislas vers le Duc de Bohême. Perfidie d'Ulric.

L'Empereur renvoye Miécislas en Pologne.

Boleslas ne se crut pas obligé à la reconnoissance envers Henri pour un bienfait que la crainte lui avoit arraché; il remit à son fils lui-même le soin de venger sa propre injure, & lui confia le commandement d'une partie de son armée. Le premier coup d'essai du jeune Miécislas

(1) *M. Cromer. de or. & reb. gest. Polon. Lib.* III. *Neugebauer. hist. rer. Polon.*
(2) *Joan. Cron. Polon. Henel. ab. Hennenf. Ann. Siles. in scr. rer. Siles. Tom.* II.
(3) *Christ. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib.* I. *Cap.* IV. *Vinc. Kadlubk. Ep. Crac. hist. Polon. Lib.* II. *Ep.* XIII. (4) *Cron. Quedlinb. in scr. rer. Brunsw. Tom.* II.
(5) On a prétendu, mais sans fondement, que le Duc de Bohême pour se venger de la maniere atroce dont Boleslas avoit traité son pere, avoit ordonné qu'on rendît Miécislas inhabile à la génération. (6) *Dithmar. Cron. Lib.* VII.

SECT. II. *Hist. de Pologne, 954--1041.*

ne fut pas heureux; il ne put réussir à empêcher les Impériaux de passer l'Elbe. Après un combat où le jeune Prince montra plus de courage que de prudence, les Polonois se retirerent en désordre, & laisserent neuf cents morts sur le champ de bataille (1). Boleslas accourt pour secourir son fils: Henri craint de se trouver entre deux armées; il rallentit sa marche victorieuse. Boleslas retranché sur les hauteurs, s'obstine à ne point engager d'action, & cherche moins à vaincre son ennemi qu'à lasser sa patience; il sçavoit que les soins guerriers déplaisoient à l'ame pusillanime de Henri, qui ne trouvoit de gloire qu'à fonder des monasteres, ni de plaisir qu'à converser avec des moines (2). Ce Prince, qui se reprochoit tous les momens qu'il n'employoit pas à ces occupations pieuses, reprit bientôt le chemin de ses états: il amena avec lui une partie de ses troupes (3) & laissa l'autre aux ordres de l'Archevêque de Magdebourg. Ce prélat imprudent s'engagea dans un défilé, où le Roi de Pologne vint l'attaquer. Les Impériaux perdirent deux mille hommes en cette rencontre (4). Geron Marquis de Lusace resta sur le champ de bataille: l'Archevêque & le Comte Palatin ne durent eux-mêmes leur salut qu'à une fuite honteuse. Ulric Duc de Bohême & Henri Marquis d'Autriche, avoient profité des circonstances pour se jetter sur la Silésie & ravager la Marche Orientale. Boleslas vainqueur des Impériaux s'avança vers la Misnie. Miécislas forma le siege de Meissen, qu'une inondation subite de l'Elbe sauva de la fureur des Polonois.

Boleslas bat les Allemands.

Cependant Henri se repentoit de plus en plus d'avoir entrepris cette guerre: il s'abaissa jusqu'à demander la paix au Roi de Pologne, il députa auprès de Boleslas les Archevêques de Magdebourg & de Mayence, avec l'Evêque de Halberstadt; mais le Monarque ne daigna pas même accorder une audience à ces prélats, & Henri ne tira d'autre fruit de sa démarche que la honte de l'avoir faite. Tandis que l'Empereur Allemand se consoloit au milieu des moines dont son palais étoit rempli des hauteurs de Boleslas, celui-ci s'occupoit de la conversion des Prussiens. Depuis longtemps la conquête de cette contrée excitoit son ambition; il résolut de la rendre esclave & Chrétienne: il pénétra le feu & la flamme à la main dans la Prusse. (5) Les peuples effrayés s'enfuirent à son approche; ils abandonnoient leurs villes, couroient vers les montagnes, & s'enfonçoient dans les forêts. Tous ceux qui tomboient dans les mains des Polonois, étoient passés au fil de l'épée: envain ces malheureux élevoient vers leurs bourreaux des mains suppliantes, & demandoient pour toute grace le baptême & des fers; ils étoient massacrés sans pitié. Boleslas pénétra jusqu'à la ville de Rosnove (6), près

Il refuse de donner audience aux Ambassadeurs que Henri II lui envoye pour lui demander la paix. Conquête de la Prusse.

(1) *Cron. Quedlinb. in script. rer. Siles. Tom.* II.

(2) Nul Prince n'a fait autant de bien aux moines que Henri II: il voulut se faire moine lui-même à Verdun, & depuis chanoine à Strasbourg. (3) *Dithmar. Lib.* VII.

(4) *Nic. Henel. ab. Hennenf. Ann. Siles.* (5) *Joan. Dlug. hist. Pol. Lib.* II. *Mart. Cromer. de or. & reb. gest. Polon. Casp. Schüs. Cron. Pruss. Lib.* I. *Casp. Henneberg de veter. Pruss.* (6) Les sçavans ne sont pas d'accord sur le lieu où cette ville étoit située. Voyez *Hartknoch. de var. reb. Pruss. Dissert. X. p.* 159.

de laquelle étoit un chêne antique, objet du culte superstitieux des
Prussiens: le tronc en étoit encore souillé du sang des malheureux que
les prêtres avoient sacrifiés à leurs Divinités (1). Le Roi de Pologne
fit brûler cet arbre, (2) ainsi que trois idoles auxquelles les Prussiens
avoient coutume d'immoler les captifs qu'ils faisoient à la guerre. Cet-
te action l'eut couvert de gloire, si pour la faire il n'eut pas lui-même
versé des flots de sang. La Prusse fut déclarée province du Royaume 1016.
de Pologne & les habitans obligés de payer au Roi un tribut annuel.

Boleslas donne tous ses soins à ramener l'abondance dans ses Etats.

Après cette expédition religieuse Boleslas laissa respirer ses voisins &
ses propres sujets: (3) las de vaincre il voulut enfin regner; il s'ap-
perçut, mais trop tard, que ses victoires avoient été presqu'aussi fu-
nestes aux Polonois qu'aux peuples vaincus. La Pologne étoit dépeu-
plée, les arts négligés, les terres en friche; les soldats refusoient de re-
tourner à leurs charrues & dédaignoient les travaux rustiques: Boleslas
sentit alors combien la gloire des héros est vaine & fausse: il pleura
sur ses victoires; & n'eut plus d'autre vue que de faire le bonheur de
ses sujets. Il accepta avec joie les propositions de paix qui lui furent
faites de la part de l'Empereur, & elle fut conclue à Bautzen. Le ma-
riage du Roi de Pologne avec Oda fille d'Eckard Marquis de Misnie, fut 1018.
une des conditions du traité. (4) Mais c'étoit envain que ce Monarque
avoit voulu par cette paix assurer à son peuple un repos durable. Ja-
roslas toujours vaincu, jamais soumis, avoit excité de nouveaux trou-
bles en Russie: après quelques légers succès dans l'Ukraine, il s'étoit pré-
senté aux portes de Kiovie & avoit forcé la garnison à rendre les armes:
il se préparoit de nouveau à éprouver sa fortune contre la Pologne. Bo-
leslas reprit les armes à regret: les deux armées se rencontrerent près
des rives du Bog, qui les séparoit. Boleslas pour la premiere fois parut
avare du sang des hommes, il résolut de ne point passer le fleuve & 1019.
borna ses efforts à empêcher les Russes de venir l'attaquer (5): le ha-
zard dérangea bientôt ses projets; les valets des deux armées s'insul-
terent en allant abreuver les chevaux; des injures ils en vinrent aux
coups: les soldats accoururent de part & d'autre; de chaque côté on
court aux armes à l'insçu des Généraux. Les Polonois plus impétueux
se jettent dans le fleuve, le passent à la nage, pénetrent dans le camp
des ennemis, qu'ils trouvent dans le plus grand désordre. Cette atta-
que imprévue répand parmi les Russes une terreur panique, ils fuyent
de tous côtés: il fut impossible à leur Général de les rallier & Jaroslas
n'eut pas même le plaisir de combattre son rival. Les Polonois firent
main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent; mais Boleslas arrêta le car-
nage & modéra l'ardeur de ses troupes. On fit une multitude de prison-
niers; Boleslas les renvoya sans rançon; il fit plus, il rendit à Jaroslas
ses Etats, & se contenta d'imposer à la Russie un léger tribut. Sa

Nouvelle guerre avec la Russie, terminée par la défaite de Jaroslas.

(1) *Christ. Hartknoch. diss. de var. reb. Pruss. diss.* VII. *& X.* (2) *Casp. Henneb. de vet. Pruss.* (3) *Joan. Dlugoss. hist. Polon. Lib. II. Martin. Crom. de or. & reb. gest. Pol. Lib. III.* (4) *Dithmar. Lib. VII.* (5) *Joan. Dlugoss. hist. Pol. Lib. II. Mart. Cromer. de ort. & reb. gest. Pol. Vigenere. Cron. & Ann. de Poloigne.*

SECT. II. Hist. de Pologne, 954--1041.

clémence lui foumit les cœurs des Ruſſes, que tant de défaites n'avoient pu abattre. Jaroſlas doublement vaincu & par la vertu & par les talens de ſon rival jura de lui être fidele à l'avenir.

Boleſlas forme un Conſeil de douze Sénateurs.

Le reſte du regne de Boleſlas fut paiſible : il forma un conſeil de douze Sénateurs, avec leſquels il jugeoit les différends de ſes ſujets : (1) il entretenoit à ſes frais ceux que leur indigence mettoit hors d'état d'eſſuyer les longueurs d'un procès; il payoit leurs avocats, & ſouvent ſa générosité adouciſſoit le ſort de ceux auxquels le jugement n'étoit point favorable. Il parcouroit de temps en temps les provinces, écoutoit les plaintes de ſes ſujets avec bonté, & vengeoit le foible des vexations des riches: il avoit coutume de dire, *qu'il aimeroit mieux vivre d'un morceau de pain groſſier, & voir ſon peuple dans l'abondance, que d'avoir une table ſomptueuſe & de laiſſer ſes ſujets dans l'indigence.* (2) La puiſſance du Clergé s'accrut beaucoup ſous ſon regne: il affranchit les Eccléſiaſtiques de toutes impoſitions: ſon reſpect pour les Evêques alloit au point que jamais il ne s'aſſéyoit devant un Evêque qu'il ne le fit aſſeoir avec lui.

Mort de Boleſlas: douleur des Polonois.

Cependant les fatigues de la guerre, plus encore que les années, avoient épuiſé ſes forces; il ſentoit le principe de vie s'éteindre chez lui par dégrés. Il fit venir ſon fils Miéciſlas qu'il avoit déſigné pour lui ſuccéder. „ Mon fils, lui dit-il, je vous laiſſe un trône affermi par mes „ victoires: ſervez Dieu, protégez la Religion, reſpectez les Sénateurs „ & n'entreprenez rien ſans les avoir conſultés. Cherchez plus à vous „ faire aimer de vos ſujets qu'à vous en faire craindre: qu'ils trouvent „ en vous plutôt un pere qu'un maître: ſurtout fuyez les plaiſirs: le „ Prince qui s'y abandonne eſt plus mépriſable que le dernier des Eſ„ claves. " Il expira quelques momens après, (3) à l'âge de 58 ans,

(1) *Cron. Princip. Pol. in ſcrip. rer. Sileſ. Cromer. Lib. III.* (2) *Vigenere. Cron. & Ann. de Poloigne. p.* 48. (3) Boleſlas fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Poſnanie. On remarque ces deux vers dans ſon épitaphe, qui paroît être du onzieme ſiecle:

Tu poſſediſti velut Athleta Chriſti.
Regnum Slavorum, Gothorum ſeu Polonorum.

Les hiſtoriens Polonois ne donnent pour femme à Boleſlas, que la fille de Geyſa Duc de Hongrie. Dithmar, au contraire, lui en donne quatre: la premiere, ſuivant le récit de cet écrivain, étoit fille de Rigdag ſurnommé *le Riche*, Marquis de Miſnie: elle fut répudiée & Boleſlas contracta un nouveau mariage avec la fille de Geyſa Duc de Hongrie: il en eut un fils nommé Beſper; cette nouvelle épouſe ne fut pas plus heureuſe que la premiere; Boleſlas la répudia, & jetta les yeux pour la remplacer ſur la fille d'un Seigneur nommé Dobremir. Cette Princeſſe qui ſe nommoit Connilde, fut mere de Miéciſlas, & d'un autre fils qui porta le même nom que ſon ayeul maternel. Elle eut en outre trois filles, dont l'une fut Abbeſſe, l'autre fut mariée à Herman Marquis de Miſnie, & la troiſieme à un fils de Wlodimir Duc de Ruſſie. La quatrieme femme de Boleſlas fut Oda, fille d'Eckhard, qu'il épouſa après avoir fait ſa paix avec l'Empereur. Nicolas de Hennenfeld & Spener donnent à Boleſlas un autre fils, qu'ils nomment Othon: ils prétendent que les mauvais traitemens qu'il reçut de Miéciſlas le forcerent à ſe retirer en Ruſſie; que l'Empereur profita de cette évaſion pour entrer en Pologne, qu'il chaſſa Miéciſlas & donna ſa couronne à Othon qui lui fit hommage de ſes Etats, & qu'il fut aſſaſſiné quelque temps après. *Philip. Jac. Spener. in famil. Piaſted. p.* 261. *Nic. Henel. ab Hennenſ. in ſcript. rer. Sileſ. Tom. II. p.* 215.

il en avoit regné 25. La Pologne présenta à sa mort un spectacle majestueux de douleur. Elle le pleura une année entiere: pendant tout ce temps les fetes publiques furent proscrites, les festins & les jeux défendus. (1) *Hist. de Pologne. 954-1041.*

La foiblesse avec laquelle Miécislas gouverna les Polonois, leur fit sentir encore davantage toute l'étendue de la perte qu'ils venoient de faire. Ce Prince avoit trente cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; il fut couronné, ainsi que Richsa son épouse, par Hippolite Archevêque de Gnesne, en présence de tous les Grands du Royaume. Boleslas n'avoit rien négligé pour faire de son fils un grand Prince; mais ni ses leçons ni ses exemples n'avoient pu vaincre le penchant que Miécislas avoit pour les plaisirs & l'oisiveté. A la vérité il avoit paru quelquefois à la tête des armées, mais c'étoit plutôt pour obéir aux ordres de Boleslas que par envie de se couvrir de gloire: son caractere qu'il avoit sçu contraindre, tant que Boleslas avoit vécu, se développa tout entier à sa mort; il ne chérissoit dans la Royauté que le pouvoir de satisfaire ses passions: (2) endormi dans les bras de la Reine, invisible à ses peuples, il se plongea dans les délices. Le palais des Rois, encore tout plein de la gloire & des trophées de Boleslas, fut souillé par les débauches les plus outrées. La Reine, loin de lui rappeller ses devoirs, favorisoit par une complaisance criminelle, le goût de son époux pour la mollesse. Jalouse de regner sous son nom, elle étoit sans cesse occupée à imaginer de nouveaux plaisirs, & à dérober au Roi les murmures du peuple qui lui reprochoit son indolence. Les Russes, qui porterent à regret le joug que le dernier Roi leur avoit imposé, ne tarderent pas à lever l'étendard de la révolte. (3) Jaroslas reprit les armes & plus heureux cette fois, il rendit à la Pologne tous les maux que Boleslas avoit faits à la Russie; il pénétra dans le Royaume & prit la ville de Czerwiensko. Les Russes firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. Jaroslas envoya en Russie une multitude de prisonniers; les environs de Kiovie & les bords de la riviere de Porszy, que Boleslas avoit rendu déserts, furent repeuplés de familles Polonoises. Jaroslas ne tira d'autre vengeance de ses ennemis que de les forcer à cultiver ces terres qu'ils avoient dévastées quelques années auparavant: l'indolent Miécislas parut à peine s'appercevoir des succès de Jaroslas; il se laissa cependant entraîner par ses sujets qui brûloient de venger leur injure & la sienne: il parut sur les frontieres de Russie, vit les ennemis, n'osa les combattre, & croyant en avoir assez fait ramena son armée en Pologne.

Miécislas II. 1025. *Portrait de Miécislas.* *Les Russes ravagent la Pologne.* 1026.

La foiblesse qu'il fit paroître en cette occasion, fut le signal d'un soulevement général parmi les peuples que son pere avoit rendus tributaires. La Bohéme & la Moravie coururent aux armes: on enleva aux Polonois le peu de places qu'ils possédoient encore dans ces contrées;

(1) *Vigenere. p. 49.* (2) *Martin. Crom. de or. & reb. gest. Pol. Lib.* II. *Past. ab. Hirt. flor. Pol. Lib.* II. *Cap.* II. (3) *Boguphal.* II. *Ep. Posnan. Cron. Polon. Joan. Dlugoss. hist. Polon. Lib.* III.

SECT. II. *Hist. de Pologne, 954–1041.*

les garnisons furent ou passées au fil de l'épée ou réduites en esclavage. Miécislas céda une seconde fois aux instances des grands & aux murmures du peuple: il se mit en marche à la tête d'une armée florissante, composée de vieux guerriers accoutumés à vaincre sous son pere; il pénétra dans la Moravie, brûla quelques villages, n'osa tenter ni batailles ni sieges, & revint également méprisé de ses sujets & de ses ennemis. Bientôt le Roi licentia son armée, dont il craignoit bien plus l'indignation qu'il ne redoutoit les Bohémiens: (1) chaque jour on apprenoit la nouvelle du soulevement de quelque province tributaire de la Pologne. Miécislas voulut tenter la voie des négociations; mais il n'est point de traité entre le maître & l'esclave: les propositions que le Roi fit faire aux rebelles, ne firent qu'augmenter leur insolence.

Irruption des Bohémiens & des Moraves. 1028.

La plupart des Gouverneurs que Boleslas avoit établis dans ses conquêtes, mépriserent un maître indolent, qui ne sçavoit ni contenir ses sujets ni vaincre ses ennemis. Ils s'emparerent des places dont on leur avoit confié le gouvernement. Ils prêterent hommage pour ces villes à l'Empereur Conrad II, qui trop heureux d'en recouvrer la suseraineté leur en confirma la possession. Les Duchés de Mecklenbourg, d'Altembourg dans la Misnie, & de Rugen sur les bords de la Baltique, furent ainsi démembrés de la Pologne: (2) les Poméraniens ne tarderent pas à secouer aussi le joug; ils se choisirent un Duc & se préparerent à une vigoureuse défense si on venoit les attaquer. Tant de desastres ne purent émouvoir l'ame apathique de Miécislas; il restoit plongé dans une tranquillité honteuse: les troupes qu'il avoit licentiées se rassemblerent d'elles mêmes, prirent les armes, & l'entraînerent malgré lui aux combats. Il y avoit dans le camp trois Princes Hongrois, qui après la mort d'Etienne I avoient cherché un asyle en Pologne, pour se soustraire à la vengeance de Pierre l'Allemand qui avoit usurpé le trône: ces trois Princes qui s'appelloient Bela, André & Léventa, rendirent au Roi de Pologne les plus grands services; entr'autres lorsque le Duc de Poméranie envoya un cartel à Miécislas que celui-ci refusa: Bela frémissant en voyant la lâcheté du Roi, s'offrit pour combattre le Duc. Miécislas y consentit avec joie. (3) Du premier coup le Hongrois étendit mort le Poméranien à ses pieds. La défaite entiere des Poméraniens suivit de près la mort de leur chef. Miécislas reconnut les services de Bela en lui donnant la main d'une de ses filles: le Roi de Pologne, au lieu de profiter de sa victoire pour faire rentrer la Poméranie sous l'obéissance, se crut quitte envers son peuple dès qu'il fut vainqueur; il se hâta de retourner à ses plaisirs, qui n'en étoient plus pour lui par l'habitude qu'il s'en étoit fait: il tomba bientôt dans un épuisement qui le conduisit lentement au tombeau. Les chagrins & les soucis le dévoroient: tout ce qu'on inventoit pour ranimer ses goûts émoussés & charmer ses ennuis, ne faisoit qu'augmenter ses tour-

Soulevement des Peuples tributaires de la Pologne. 1030.

Révolte des Poméraniens.

1032.

Bela, Prince Hongrois, tue dans un combat singulier le Duc de Poméranie. 1033.

(1) *Joan. Dlugoss. Lib.* II. *M. Cromer. Lib.* III. (2) *Stanisl. Sarnic. Ann. Pol. Lib.* VI. *Cap.* VI. (3) *Ann. Eccles. reg. Hung. a Melch. Jachofer. S. J. Tom.* I. *p.* 387.

Hist. de Pologne. 954-1041.

tourmens sans ajouter à ses plaisirs: il tomba bientôt dans une frénésie dont il fut impossible de le guérir & mourut après neuf ans de regne.

Mort de Miécislas.

Il ne laissoit qu'un fils encore enfant, nommé Casimir: la haine que les Polonois avoient conçue pour le pere, réjaillit sur le fils: ils différerent la cérémonie du couronnement jusqu'à ce que l'expérience leur eût prouvé que le jeune Casimir étoit digne de les gouverner. La régen- 1034.

Interregne. Mauvaise administration de Richsa.

ce fut confiée à la Reine Richsa: cette Princesse altiere avoit un souverain mépris pour les Polonois (1) & les traitoit moins en sujets qu'en esclaves: elle aggrava encore le poids des impôts que Miécislas avoit, à son instigation, mis sur le peuple: les pauvres ne furent point à l'abri des poursuites des cruels exacteurs à qui la Régente avoit confié le soin des finances; l'impuissance de payer le tribut étoit un crime à ses yeux, & le seul à qui elle ne faisoit point grace: après avoir tout enlevé à ces malheureux, on leur ôtoit la liberté, le dernier bien qui leur restât & le plus précieux de tous. Richsa donna toutes les charges à des Allemands avides, dignes par leur orgueil d'être les ministres de ses volontés. Les Polonois, qui avoient souffert les vices de Miécislas, ne purent supporter les hauteurs de la Régente: un peuple libre pardonne tout à ses Rois, excepté le mépris: la nation passa du murmure à la révolte; la régente n'avoit ni assez de talens pour dissiper l'orage, ni assez de courage pour le braver; (2) elle s'enfuit en Allemagne, emmenant avec elle son fils Casimir & tous les trésors amassés

Elle est obligée de quitter la Pologne & se retire en Saxe.

par Boleslas Crobri. Elle fixa sa demeure en Saxe, près de l'Empereur Conrad II, à qui elle fit présent de deux couronnes d'or & de plusieurs meubles précieux qu'elle avoit emportés de Pologne: des richesses qu'elle avoit enlevées, elle acheta les Duchés de Magdebourg & de Brunswick, (3) bâtit une Abbaye dans le Diocese de Wurtzbourg, & fit de 1036. magnifiques présens à celle de Brunwiller que son pere avoit fondée: ces pieuses libéralités lui ont même valu l'honneur de l'apothéose; les habitans de Cologne l'honorent comme une sainte (4) & sa mémoire est autant en vénération parmi les Allemands qu'elle est détestée des Polonois.

Troubles en Pologne.

L'expulsion de la Régente fut plus funeste à la Pologne que ne l'avoit été son despotisme: aux horreurs d'un gouvernement tyrannique succéderent celles de l'anarchie; chaque grand aspira au trône ou du moins à l'indépendance. Le lien qui unissoit les différens membres du Corps Politique fut rompu: les Dignités furent usurpées par des factieux, qui n'avoient d'autre titre pour y prétendre qu'une excessive ambition: ceux qui ne pouvoient réussir à commander, se consoloient en n'obéissant pas. Un échanson de Miécislas nommé *Masos* ou *Maslaws*, 1037. s'empara de tout le pays qui se trouve entre la Vistule, le Narew & le Bug. C'est ce qui forme aujourd'hui le Palatinat de Masovie, (5) ainsi appellé du nom du factieux qui s'en fit alors une sou-

(1) *Mart. Crom. de or. & reb. gest. Polon. Lib. IV. Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib. II. Stan. Sarnic. Ann. de reb. gest. Pol. & Lith. Lib. VI.* (2) *Joan. Dlugloss. Lib. II. Mart. Cromer. Lib. IV.* (3) *Stan. Sarn. Lib. VI. Vigenere. Cron. & Ann. de Pologne.* (4) *Leibnitz. in proœm. script. rer. Brunswic.* (5) Sarnicki prétend que le

Sect. II. Hist. de Pologne, 951-1041.

veraineté. (1) A l'exemple de Masos chaque noble voulut ériger ses domaines en état indépendant; mille tyrans s'éleverent dans les différentes provinces du Royaume, également ennemis entre eux, ils se livrerent des guerres sanglantes: les paysans dont les champs étoient ravagés, n'eurent plus de ressource que dans le brigandage: les grands chemins furent infestés de voleurs; ils s'assembloient en troupes, brûloient les villes, dévastoient les campagnes & pilloient les églises: les vases sacrés devinrent la proie de ces barbares; les Evêques furent maltraités, les Prêtres obligés de se cacher; il y eut même quelques Grands qui proposerent de relever les idoles, & de rétablir le culte des faux Dieux sur les ruines du Christianisme (2).

Irruption des Bohémiens. 1038.

Les troubles de Pologne offroient à Brétislas qui avoit succédé à Ulric son pere dans le Duché de Bohême, une belle occasion de venger tous les outrages faits par Boleslas à sa patrie: il s'avança en Pologne, où ses succès furent aussi rapides qu'ils étoient peu glorieux: les villes étoient sans défenseurs, & les Polonois avoient prévenu par leurs ravages ceux que les Bohémiens auroient pu y exercer; Posnanie, Breslau, Gnesne, (3) tomberent au pouvoir de Brétislas: les Bohémiens massacrerent ou réduisirent en esclavage les malheureux habitans de ces villes. Au milieu de toutes ces horreurs le Duc affectoit une piété fervente: il n'avoit, disoit-il, entrepris la guerre que pour enlever à la ville de Gnesne le corps de St. Adalbert & rendre à la ville de Prague les restes précieux de son premier Evêque; mais Bosuta, (4) Archevêque de Gnesne, éluda les desseins du Duc en cachant le véritable corps de St. Adalbert, & lui en substituant un autre. (5) Les soldats en approchant de la châsse qu'ils croyoient contenir les cendres de l'apôtre de Bohême, furent saisis d'une frayeur subite; malgré les ordres de Brétislas, & les instances de Sévere Evêque de Prague, ils refuserent de porter leurs mains sacrileges sur le corps de St. Adalbert: cette résistance qui n'étoit qu'un effet de la peur des soldats, passa pour un miracle. L'Evêque ordonna un jeûne solemnel dans l'armée; (6) les soldats devenus plus courageux s'emparerent de la châsse. L'Eglise de Gnesne où le corps du Saint avoit été déposé, fut pillée: ces barbares s'y livrerent aux plus horribles excès, même la pudeur ne trouva point d'asyle aux pieds des autels. Brétislas revint en triomphe & plaça avec pompe dans la Cathédrale de Prague les fausses reliques de St. Adalbert, où elles attirent encore la vénération du peuple.

Brétislas veut emporter de Gnesne le corps de St. Adalbert; mais l'Archevêque substitue un autre corps que les Bohémiens enlevent.

nom de Masovie est beaucoup plus ancien & qu'il vient des *Massagetes*, qui habiterent anciennement cette contrée. *St. Sarn. Lib. I. Ann. Pol.*

(1) *Mart. Cromer. Lib. IV. G. Hartknoch. sel. diss. de reb. Prus. Diss. II.*

(2) *Joan. Dluglos. Lib. II.* (3) *Aen. Silv. hist. Bohem. C. XIX. Dubrav. hist. Boiem. Lib. VII. Cosm. Pragens. Cron. Lib. II. Aen. Silv. Bohem. Pia. Lib. II.*

(4) Ce Prélat étoit de la famille de Perfztyn, une des plus distinguées de Bohême. Il étoit fils de Philippe de Perfztyn, qui avoit amené la Princesse Dambroucka en Pologne. Le Roi Stanislas Leszinsky descendoit de ce Philippe Perfztyn.

(5) *Joan. Dlugloss. Lib. II. M. Cromer. Lib. IV.* (6) *Joan. Dubrav. hist. Boiem. Lib. VII. Cosm. Prag. Cron. Lib. II. Aen. Silv. Bohem. Pia. Lib. II.*

Les Bohémiens rapporterent dans leur patrie des richesses immenses; ils trouverent dans la seule Cathédrale de Gnesne un crucifix d'or du poids de trois cents livres, & trois tables du même métal enrichies de pierreries. Cependant la conduite du Duc & ses profanations exciterent le courroux de la Cour de Rome; le Pape Benoît IX lança ses foudres contre Brétislas & contre l'Evêque qui l'avoit accompagné dans son expédition; (1) mais l'or du Duc adoucit bientôt la colere du Pontife, & le Prince Bohémien en sacrifiant une partie de son butin, sçut se ménager la liberté de conserver l'autre.

Hist. de Pologne, 954-1041.

1039.

Irruption des Russes.

Les Bohémiens étoient à peine rentrés dans leur patrie, que les Russes pénétrerent en Pologne; mais l'état de désolation où étoit ce Royaume ne leur permit pas d'y rester longtemps: la famine qui pressoit les habitans, les força bientôt à regagner leurs frontieres. Cependant les Polonois commençoient à rougir de leurs désordres; les malheurs de la patrie étoient parvenus au point d'exciter la pitié de ceux même qui les avoient causés. (2) Etienne Poboz, nouvel Archevêque de Gnesne, profita de ce moment de répentir, dont chaque chef de faction paroissoit pénétré, pour convoquer une diete: il y peignit avec les couleurs les plus touchantes tous les maux où la Pologne étoit plongée, depuis qu'elle étoit sans maître. Il osa proposer de rappeller Casimir: „ oubliez, dit-il, qu'un tyran lui donna le jour; ne songez qu'aux vertus de son ayeul. Comment avez-vous pu bannir le petit fils de ce „ héros qui a porté la gloire de la Pologne au plus haut dégré où une „ Monarchie puisse atteindre! Réparez vos injustices en assurant votre repos; sans doute l'infortune & l'exil auront épuré le cœur du „ jeune Casimir; élevé loin de la cour, formé par l'adversité, il n'aura „ ni la mollesse de son pere, ni l'orgueil outrageant de sa mere: sans „ doute il ne se vengera de vous qu'en faisant votre bonheur." Le discours du Primat eut tout l'effet qu'il en avoit espéré, toutes les voix se réunirent pour rappeller Casimir. Comme on ignoroit le lieu que ce jeune Prince avoit choisi pour sa retraite, on envoya des députés à la Reine Richsa, qui étoit alors à Brunswick, pour l'instruire du vœu général de la Nation: cette Princesse altiere eut à la fois & le plaisir de voir ces fiers Républicains qui l'avoient bannie, la supplier à genoux de lui rendre leur jeune maître, & la joie bien plus grande encore pour elle, de leur apprendre que l'état que son fils venoit d'embrasser ne leur permettoit pas d'espérer de se voir jamais gouvernés par lui.

L'Archevêque de Gnesne engage les Polonois à rappeller le fils de Miécislas.

1040.

Casimir moine à Cluni.

En effet, tandis qu'on s'occupoit en Pologne de replacer Casimir sur le trône de ses ancêtres, ce Prince, exemple singulier des caprices de la fortune, étoit enséveli dans l'ombre d'un cloître; la Reine sa mere l'avoit envoyé étudier à Paris, regardée dès lors comme la patrie des arts, des sciences & de l'urbanité. Casimir, après y avoir séjourné quelque temps, passa en Italie, où l'on prétend que St. Romuaald lui conseilla d'embrasser la vie monastique: de retour en France, il entra

(1) *Cosm. Pragens. Cron. Lib. II.* (2) *Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib. II. Stanisl. Sarn. Lib. VI. Mart. Cromer. de ort. & reb. gest. Pol. Lib. IV.*

SECT. II. *Hist.* de Pologne, 951-1041. dans l'Abbaye de Cluni, où St. Odilon lui donna l'habit religieux: (1) il reçut bientôt après le diaconat; bornant son ambition à remplir les devoirs obscurs que lui imposoit son état, le jeune cénobite sembloit avoir perdu la mémoire du rang auquel sa naissance le destinoit. Les

Ambassade des Polonois à Cluni. Ambassadeurs de Pologne pénétroient dans sa cellule & se jettant à ses pieds qu'ils baignoient de larmes, le conjurerent d'avoir pitié de sa malheureuse patrie, dont sa seule présence pouvoit guérir les playes. Casimir parut touché de leur douleur, mais il leur répondit qu'il n'étoit plus à lui & qu'il dépendoit des ordres d'un Abbé. Odilon, à qui ils s'adresserent ensuite, leur dit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de rompre le double lien qui attachoit le moine Charles (c'étoit le nom qu'avoit pris Casimir) à son monastere & à l'église: les Polonois furent donc forcés d'avoir recours au Pape, pour obtenir des dispenses. Benoît IX parut d'abord peu favorable à leur demande; enfin il consentit à relever Casimir de ses vœux, & lui permit même de se marier; mais le St. Siege fit payer cher cette grace aux Polonois: il fallut qu'ils s'obligeassent à payer chaque année une obole par tête pour entretenir une lampe dans l'église de St. Pierre (2): ce tribut, dont cependant les Nobles & les Ecclésiastiques (3) furent exemptés, fut appellé *le denier St. Pierre.* Le Pape voulut en outre que les Polonois se fissent couper à l'avenir les cheveux en forme de couronne, ainsi que les moines les portoient alors, & qu'aux grandes fêtes les nobles n'assistassent point au service divin sans avoir au col, une écharpe de lin, semblable à l'étole des diacres. Ce fut à ces conditions que les députés obtinrent la permission de tirer leur Roi du monastere de Cluni.

Le Pape releve Casimir de ses vœux. Etablissement du denier St. Pierre.

SECTION III.

Contenant ce qui s'est passé en Pologne, depuis l'avénement de Casimir I au trône jusqu'au rappel d'Uladislas Loketek.

SECT. III. *Hist.* de Pologne, 1041-1300.

Casimir I. 1041.

Les Grands du Royaume, suivis d'une multitude immense, allerent recevoir Casimir sur les frontieres: il fut conduit en triomphe à Gnesne, où il reçut la couronne des mains du même Prélat qui avoit engagé ses sujets à le rappeller. (4) Les premiers soins du nouveau Monarque furent d'étouffer les dissentions qui armoient les Polonois les uns

(1) Il est à propos de remarquer que ni la vie de St. Odilon, ni les anciens monumens de l'Abbaye de Cluni, ne parlent point du tout de Casimir. Il semble cependant que cette avanture est assez singuliere pour qu'ils ne l'eussent point dû passer sous silence: les historiens Polonois sont presque les seuls qui en fassent mention.

(2) *Ch. Hartknock de Rep. Pol. Lib. I. Cap. II. Joan. Dlugloss. Lib. II. Mart. Crom. Lib. VI. Ph. Jac. Spener. Sillog. geneal. in fam. Piast. Dubrav. hist. Boiem. Lib. VII.*

(3) *Vigenere Cron. & Annal. de Poloigne.* Puffendorf. *Introd. à l'hist. de l'univers. Lib. IV. Ch. VI.* (4) *M. Cromer. de orig. & reb. gest. Polon. Lib. III. Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib. III.*

Hist. de Pologne, 1041-1303.

Couronnement de Casimir : il rétablit la tranquillité en Pologne.

contre les autres : le nombre des coupables étoit trop grand pour qu'il fût possible de les punir ; Casimir déclara qu'il accordoit une amnistie générale pour tous les troubles passés, mais qu'il montreroit autant de sévérité pour ceux qui persistoient dans leur rebellion, qu'il traiteroit avec douceur ceux qui rentreroient dans le devoir : cet acte de clémence opéra une révolution qu'on eut envain espérée des tortures & des supplices ; tout rentra dans l'ordre ; les paysans retournerent à leur charrue ; les villes se repeuplerent ; la circulation du commerce fut rétablie. Quelques brigands qui refuserent de se soumettre, furent forcés à rendre les armes ; les châteaux qui leur servoient de retraite, furent rasés, & le Roi même en sévissant contre eux parut moins avoir dessein de punir leurs crimes que de les mettre dans l'impuissance d'en commettre de nouveaux. C'étoit peu d'avoir calmé les discordes civiles en si peu de temps : la Pologne épuisée des efforts qu'elle avoit faits pour se déchirer elle même, avoit besoin de repos pour guérir les playes que la prudence du Roi venoit de fermer : il falloit la préserver des incursions des peuples voisins. L'Empereur Henri III, que les liens du sang & ceux de l'amitié attachoient à Casimir, embrassa sa défense, & lui promit de porter la guerre en Bohême. Les Russes étoient les seuls qui pussent inquiéter la Pologne : Casimir rechercha l'amitié du Duc Jaroslas ; il lui envoya des Ambassadeurs pour lui offrir de lui restituer le peu de places que Boleslas lui avoit enlevées & qu'ils n'avoient pas encore reconquises : pour cimenter de plus en plus leur alliance (1) le Roi de Pologne offroit d'épouser la sœur du Duc de Russie, nommée Marie. Ces propositions étoient trop avantageuses pour que le Duc s'y refusât ; il remit la Princesse Marie entre les mains des Ambassadeurs Polonois, & lui donna une dot considérable : cette Princesse étoit fille de Wlodimir & d'Anne, sœur de Basile & de Constantin Empereurs d'Orient ; elle avoit été élevée par sa mere dans le rit Grec, qu'elle abjura à la priere de Casimir ; elle se fit même administrer de nouveau le baptême, craignant que les Prêtres Russes n'eussent omis quelque cérémonie essentielle dans celui qu'ils lui avoient conféré, changea son nom de Marie en celui de Dobrogueva, fut conduite des fonds baptismaux à l'autel, où son mariage fut célébré, & quelques jours après Casimir la fit couronner Reine de Pologne.

Il fait alliance avec la Russie & épouse la sœur du Duc Jaroslas.

Cependant le tyran Masos (2) cantonné dans la province qu'il avoit usurpée, persistoit dans sa révolte. Casimir secondé des troupes de son beau frere marcha contre ce rebelle, le surprit & le mit en fuite. Masos alla chercher un asyle chez les Prussiens, toujours prêts à accueillir les ennemis de la Pologne ; honteux d'avoir fui devant un moine, il brûloit de venger son injure : les Prussiens accoururent de toutes parts sous ses drapeaux ; il s'avança vers la Vistule à la tête d'une armée florissante. Les troupes que la Pologne avoit à lui opposer étoient bien inférieures en nombre : on prétend que Casimir à la vue des ennemis sen- 1042. 1045.

(1) *Mart. Cromer. Lib. IV. Joan. Dlugloss. Lib. III. Stanisl. Sarn. Lib. VI. Cron. & Ann. de Pologne.* (2) *Cron. Princip Polon. in script. rer. Siles. Boguphal II. Ep. Posn. n. Chron.*

SECT. III. *Hist.* de Pologne, 1041-1300.

tit chanceler son courage; mais que s'étant endormi il entendit une voix céleste qui lui ordonnoit de combattre & lui promettoit la victoire. Ses soldats à qui il raconta son songe, parurent animés d'une nouvelle ardeur, lorsqu'ils crurent que le Ciel se déclaroit pour eux: ils firent des prodiges de valeur: leur imagination échauffée leur fit voir dans le fort de la mêlée un jeune homme d'une taille & d'une beauté plus qu'humaine, qui combattoit aux côtés du Roi & foudroyoit les ennemis. (1) Les Prussiens laisserent quinze mille hommes sur le champ de bataille. Masos s'enfuit une seconde fois en Prusse, & reçut la mort des mains de ceux même dont il étoit allé implorer le secours: les Prussiens, après lui avoir fait souffrir des tourmens inouïs, le pendirent à un arbre, & écrivirent au-dessous ces mots, *il est juste que celui qui a aspiré à choses hautes, soit élevé bien haut.* (2) La soumission de la Masovie & de la Prusse furent les fruits de la victoire de Casimir.

Defaite du tyran Masos.

Il est mis à mort par les Prussiens.

Tout sembloit promettre aux Polonois une paix durable. Brétislas, après avoir vu la Bohême dévastée par les Impériaux, avoit été obligé de se reconnoître feudataire de l'Empereur & de lui faire hommage de ses états. Henri III avoit exigé que le Duc restituât à la Pologne tout ce qu'il lui avoit enlevé. Casimir se livra tout entier aux soins du gouvernement; les lettres n'avoient encore fait aucun progrès en Pologne: les nobles méprisoient les sciences dont ils avoient à peine l'idée; le peuple n'avoit d'autre occupation que l'agriculture & le commerce. Le reste de l'Europe étoit plongé dans la même ignorance; les cloîtres étoient les seuls asyles où les lettres se fussent réfugiées: l'Abbaye de Cluni jouissoit alors de la réputation la mieux méritée. Casimir envoya des ambassadeurs au supérieur de ce monastere pour le prier de lui envoyer quelques-uns de ses religieux: l'Abbé lui en envoya douze. Casimir fonda pour eux deux monasteres, celui de Tyniec près de Cracovie, (3) sur les bords de la Vistule, & celui de Leubus, sur l'Oder dans la Silésie. Ces religieux porterent en Pologne les premiers germes des lettres; mais elles y fructifierent peu: c'étoit un arbre transplanté qui seche & dépérit sous un climat étranger. Casimir employa le reste de ses jours à faire le bonheur de son peuple: ce ne fut qu'après de longs travaux qu'il parvint à faire disparoître les traces des calamités dont la Pologne avoit été accablée à la mort de son pere. Il mérita le surnom de *restaurateur pacifique* (4) & aimé, honoré & tendrement regretté il mourut à l'âge de quarante quatre ans, après en avoir regné dix huit (5): on enterra son corps dans l'église cathédrale de Posnanie, à côté du Roi son ayeul. De son mariage avec Dobrogueva il eut quatre fils (6), Boleslas, Uladislas, Othon & Miécislas: il eut aussi une fille

Casimir fonde deux Abbayes pour les moines de Cluni.
1044.

Mort de Casimir. Ses enfans.
1058.

(1) *Martin. Cromer. Lib. III. Joan. Dlugloss. Lib. III. Neugebauer. hist. Pol. Lib. III.*
(2) *Cron. & Ann. de Poloigne par Vigenere.* (3) *Sarn. Ann. Pol. Lib. VI. Dlugloss. Lib. III* (4) On prétend que Casimir n'achetât la protection de Henri III, qu'en lui faisant hommage de son Royaume & en se reconnoissant tributaire de l'Empire d'Allemagne. *Syllog. genealogico-hist. or. a. Ph. Jac. Spener. p.* 261. *Wippo. in vet. Conr. Salic. ad. ann.* 1038. (5) Les historiens Polonois assurent que la naissance de Casimir fut annoncée par un tremblement de terre, & que sa mort le fut par une comete.
(6) *Joan. Dluglosf. Lib. III. Mart. Crom. Lib. IV.*

nommée Suientochna, qui fut mariée à Wratiſlas Duc de Bohême. (1) *Hiſt. de Pologne, 1041-1300.*

Boleſlas II, ſon fils aîné ſurnommé le hardi & le libéral, que Caſimir avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur, fut proclamé, malgré les efforts de quelques grands qui ſe ſervoient du prétexte de la jeuneſſe de ce Prince pour demander qu'on différât la cérémonie de ſon couronnement. Les premieres années du regne de Boleſlas furent paiſibles; mais tandis que la Pologne jouiſſoit de la tranquillité dont elle étoit redevable à la politique ſage de Caſimir, les contrées voiſines étoient en proye aux diviſions les plus funeſtes. Trois Princes fugitifs vinrent preſque en même temps chercher un aſyle à la cour de Boleſlas; c'étoient les Ducs Izaslas, Bela & Jaromir. Izaſlas étoit Duc de Kiovie. Jaroſlas ſon pere, devenu maître de toute la Ruſſie, mort vers l'an 1052, avoit partagé entre ſes cinq enfans ſes vaſtes états: Izaſlas l'aîné de ces Princes, ne reſpecta pas plus les dernieres volontés de ſon pere, que lui-même avoit fait celles de Wlodimir: maître du Duché de Kiovie il jetta des regards jaloux ſur celui de Poloczk, échu à ſon frere Wozeſlas; une noire trahiſon le rendit maître de ſes états & de ſa perſonne; il le fit charger de fers, ainſi que ſes enfans, & le menaça de lui donner la mort s'il ne lui cédoit ſa Principauté. Cette perfidie ſouleva toute la Ruſſie; Uſzelwod & Suantoſlas, deux autres fils de Jaroſlas, virent bien qu'un ſort pareil à celui de Wozeſlas les attendoit, s'ils ne prévenoient les deſſeins ambitieux de l'uſurpateur (2): ils ſe réunirent contre Izaſlas, le défirent ſur les bords de l'Occa, & le forcerent à s'enfuir en Pologne, Wozeſlas recueillit le fruit de leur victoire; il ſortit de ſon cachot pour monter ſur le trône de Kiovie. Boleſlas fit au Duc fugitif un accueil qui lui étoit plutôt dicté par la politique, qu'inſpiré par l'intérêt qu'il prenoit à des malheurs qu'Izaſlas n'avoit que trop mérités. Le ſecond des Princes qui vinrent implorer le ſecours du Roi de Pologne, étoit ce même Bela, qui avoit aidé Miéciſlas à ſoumettre les Poméraniens; André cherchoit à s'en défaire: craignant qu'à ſa mort, ſon frere ne s'emparât de la couronne de Hongrie & ne l'enlevât au jeune Salomon ſon fils (3), Bela s'enfuit en Pologne, & y fut reçu avec les honneurs qu'on devoit à ſa naiſſance & à ſes ſervices.

Boleslas II. ſurnommé le hardi & le libéral, ſuccede à ſon pere.

1059. *Révolution en Ruſſie. Izaſlas Duc de Kiovie ſe retire en Pologne.*

1060.

Jaromir, Prince Bohémien, qui vint auſſi implorer la protection de Boleſlas, avoit beaucoup moins de droits pour l'obtenir que Bela; il étoit fils de ce Brétiſlas qui avoit fait tant de maux à la Pologne; Brétiſlas avoit laiſſé tous ſes états à Spitignée l'aîné de ſes fils, Prince d'un caractere ſombre, ſoupçonneux & cruel: les mauvais traitemens qn'il fit éprouver à ſes freres, les forcerent à s'exiler de ſa cour. Wratiſlas chercha un aſyle auprès d'André Roi de Hongrie (4); Jaromir en trouva un dans un cloître, & prit l'habit religieux. Cependant le regne de Spitignée fut d'une courte durée. Wratiſlas revint en Bohême, & y fut reçu avec des tranſports de joie: Jaromir quitta auſſi ſa retraite, 1061.

(1) *Aene. Silv. hiſt. Boh. Cap. XXI.* (2) *Hiſt. des Révol. de Ruſſie. p.* 13.
(3) *Ann. Eccleſ. regn. Hungar. Ant. Melch. Inchofer. Soc. J. Pet. de Rew. de Mon & S. Coron. Reg. Hungar. Cent. I.* Voyez dans ce Volume l'Hiſt. de Hongrie. pag. (8).
(4) *Aen. Silv. hiſt. Boh. Cap. XX.*

& demanda à ſon frere de partager avec lui le rang ſuprême. Wratiſlas crut faire ceſſer ſes plaintes en lui promettant de le nommer à l'Evêché de Prague, (1) dès qu'il auroit reçu les ordres ſacrés; mais Jaromir, loin de retourner dans ſon cloître, ſe retira en Pologne, ſuivi de quelques Seigneurs Bohémiens, qu'il avoit ſéduits par les plus flatteuſes promeſſes. (2) Wratiſlas redoutoit peu les talens de ſon frere, mais il craignoit & les Bohémiens à qui il ne falloit qu'un léger prétexte pour les exciter à la révolte, & les Polonois qui ne cherchoient qu'une occaſion de venger leurs anciennes défaites: il réſolut de prévenir au moins le Roi de Pologne, il traverſa à la tête de ſon armée la forêt Hercinie, & commit des ravages horribles dans la Siléſie. Boleſlas ne fut pas plutôt inſtruit de cette invaſion, qu'il raſſembla à la hâte quelques troupes & courut au devant des ennemis. Le Duc de Bohême étoit bien loin de ſoupçonner que le Roi de Pologne fût ſi près de lui. Son armée étoit alors engagée dans un défilé, couvert d'une épaiſſe forêt: Boleſlas ordonna aux payſans qui accouroient de toutes parts de fermer les iſſues du défilé avec des abattis d'arbres; il eſpéroit que les Bohémiens environnés de tous côtés, ſeroient bientôt réduits à diſcrétion, & rejetta avec hauteur les propoſitions de paix que Wratiſlas lui fit faire. (3) Le Duc de Bohême ne ſe laiſſa point abattre par la mauvaiſe fortune; il eut recours à un ſtratagême qui lui réuſſit; il fit allumer de grands feux dans ſon camp pendant la nuit, comme ſi ſon deſſein eut été de tenir tête aux Polonois, & fit en même temps défiler ſes troupes par des ſentiers écartés que les Polonois avoient négligé de boucher: au retour de la lumiere le Roi de Pologne vit avec étonnement que ſa proye lui étoit échappée, fit de vains efforts pour atteindre les Bohémiens, & fut réduit à borner ſa vengeance à quelques ravages dans la Moravie. Après avoir dévaſté cette province, il rentra dans ſes états; ſon deſſein étoit de raſſembler toutes ſes forces pour fondre ſur la Bohême; mais il reçut bientôt des Ambaſſadeurs que Wratiſlas envoyoit pour négocier la paix: il offroit de réparer les ravages qu'il avoit commis dans la Siléſie, de nommer Jaromir à l'Evêché de Prague, & de donner ſa main à la Princeſſe Suientochna, ſœur de Boleſlas. (4) Le Roi de Pologne ſe prêta aux deſirs du Duc de Bohême avec d'autant plus de facilité, que la nouvelle qu'il venoit d'apprendre que les Pruſſiens avoient levé l'étendard de la révolte, le mettoit dans la néceſſité de raſſembler toutes ſes forces pour punir les rebelles.

Jaromir, frere du Duc de Bohême, vient auſſi ſe réfugier à la Cour de Boleſlas.

1062. *Expédition contre les Bohémiens.*

Boleſlas conclut un traité de paix avec Wratislas, dont il épouſe la ſœur.

1063.

1064. Les Pruſſiens s'étoient bâti une fortereſſe au confluent de l'Oſſa & de la Viſtule, dans un lieu inacceſſible environné de bois & de marais impraticables. (5) Boleſlas tenta de les forcer dans cette retraite; contraint d'abandonner ſon entrepriſe il eſſaya de les attirer en raſe campagne, & dans ce deſſein il feignit de ſe retirer, comme s'il eût craint d'être

(1) *Joan. Dubrav. hiſt. Boiem. Lib. VIII.* (2) Voyez notre Hiſt. de Bohême, pag. 104. de ce Volume. (3) *Joan. Dlugloſſ. hiſt. Pol. Lib. III. Mart. Cromer. de or. & reb. geſt. Polon. Lib. IV.* (4) *Joan. Dubrav. hiſt. Boiem. Lib. VIII. M. Cromer. Lib. IV.* (5) *Mart. Cromer. Joan Dlugloſs. Lib. III. Staniſl. Sarn. Ann. Polon. Lib. VI.*

d'être poursuivi, il fit rompre les ponts qu'il avoit fait construire sur l'Ossa. Les Prussiens n'ont pas plutôt vu les enseignes Polonoises s'éloigner de leurs murs, qu'ils sortent de leur forteresse, se répandent dans les campagnes, & se gorgent de butin. C'étoit ce que le Roi de Pologne avoit prévu; à la faveur de la nuit il fait passer la riviere à son armée & tombe au point du jour sur les Prussiens qu'il trouve dispersés & plongés dans un profond sommeil: les Polonois en firent un carnage horrible. Boleslas perdit peu de monde dans l'action; mais le passage de la riviere, qu'une pluie abondante avoit grossie, couta la vie à un grand nombre de Polonois: les soldats, couverts de fer, suivant l'usage de ce siecle, n'avoient ni la force de résister au courant, ni celle de se soutenir sur l'eau. Cet accident occasionna un changement dans la discipline militaire des Polonois, & depuis ce temps leurs troupes ont été équipées à la légere, maniere de s'armer qui convenoit bien mieux au caractere d'une nation qui craignoit moins la mort que la gêne inséparable d'une armure pesante. (1). Les Prussiens vaincus jurerent de nouveau d'être soumis à la Pologne: le Roi, à l'exemple de son bisayeul, fit brûler leurs idoles qu'ils avoient relevées, & les menaça des châtimens les plus séveres s'ils retournoient au culte des faux dieux. (2)

Hist. de Pologne, 1041-1300.

Boleslas remporte une victoire signalée sur les Prussiens qui s'étoient révoltés.

Les Polonois changent leur maniere de s'armer.

De retour dans ses Etats le Roi de Pologne entreprit de placer Bela sur le trône de Hongrie: André, qui prévoyoit que son frere ne tarderoit pas à reparoître à la tête d'une armée, s'étoit fortifié de l'alliance de l'Empereur Henri IV & de celle du Duc de Bohême: fier des secours que ces deux Princes lui avoient envoyés, il attendit son frere sur les bords de la Teysse; (3) la victoire parut d'abord se décider pour André, les Polonois furent enveloppés: l'impétueux Boleslas, ne prenant alors conseil que de son courage, enfonce le centre des ennemis, les renverse, les écrase, ne leur donne point le temps de se rallier, & en fait un carnage horrible. Les Hongrois, qui dès lors regardoient comme le plus grand des outrages, qu'on osât confier leur propre défense à d'autres qu'à eux mêmes, par un mouvement subit & général tournent leurs armes contre les Allemands & les Bohémiens: Béla fut proclamé sur le champ de bataille. Boleslas le conduisit à Albe Royale & l'y fit couronner; le malheureux André s'enfuit, fut fait prisonnier, trompa la vigilance de ses gardes, erra quelque temps dans la forêt de Bakow & y périt misérablement: le jeune Salomon se retira avec sa mere en Allemagne auprès de l'Empereur Henri IV, dont il épousa la sœur. 1065.

Boleslas place Béla sur le trône de Hongrie.

Boleslas voyoit avec chagrin que la Russie que son bisayeul avoit rendu tributaire avoit recouvré la liberté, par la foiblesse des deux derniers Rois: il résolut de la soumettre de nouveau. Il avoit quelques prétentions du chef de sa mere, sur quelques districts de cet Etat; son mariage avec la Princesse Wiszeslava héritiere du Duché de Przemislaw, lui en donna de nouvelles: il fit de grands préparatifs pour l'expédition 1067.

(1) *Boguphal. II. Episcop. Posnan. Cron. Polonor.* (2) *Neugebauer. hist. Polon. Gasp. Schuz. Cron. Pruss. Lib. I. C. Hartknoch. de var. reb. Pruss. Dissert. XIV. No.* VII. (3) *Joan. Thwrocs, Chron. Hungar. Cap.* XLIV. *Joan. Dluglos. hist. Pol. Lib.* III.

qu'il méditoit, (1) mais déguisant ses vues ambitieuses, sous le masque trompeur d'une fausse générosité, il publia qu'il ne prenoit les armes que pour remettre. Izaslas sur le trône de Kiovie; Wozeslas accourut à la tête d'une armée de Russes & de Valaques pour defendre les frontieres de ses Etats: l'aspect menaçant de l'armée Polonoise, le bon ordre qui y régnoit, l'air martial de Boleslas, firent sur son ame une impression si forte qu'il lui fut impossible de la dissimuler; il s'enfuit vers Poloczk: les Russes & les Valaques apprenant l'évasion de leur chef, se débanderent & abandonnerent le camp. Boleslas qui étoit bien loin de soupçonner la cause du mouvement qu'il remarquoit dans l'armée ennemie, craignit que cette fuite apparente ne fût un stratagème imaginé par Wozeslas pour l'attirer dans une embuscade; il resta immobile dans son camp, & ne fut entierement convaincu de la dispersion des Russes, que lorsqu'il ne lui étoit plus possible de les atteindre. Il marcha droit à Kiovie; les habitans se souvenoient encore de la rigueur avec laquelle Boleslas Crobri avoit traité leurs peres; ils craignirent d'attirer sur eux les mêmes calamités, par une résistance qui n'eut fait qu'augmenter leurs malheurs en les reculant de quelques jours; ils ouvrirent leurs portes au Monarque Polonois, se jetterent aux pieds d'Izaslas, & lui jurerent d'être fideles à l'avenir. Le Prince Russe peu satisfait de la conquête de Kiovie, aspiroit encore à se venger de Wozeslas; il s'avança vers Poloczk où il s'étoit retiré: mais Wozeslas connoissoit trop le caractere de son frere pour s'exposer à tomber vif entre ses mains: Izaslas l'avoit autrefois jetté dans un cachot dans le temps qu'il n'avoit pas le moindre sujet de plainte contre lui; qu'eût-il fait lorsqu'il s'étoit emparé de son Duché? Il abandonna la ville avec précipitation: les habitans ne se piquerent pas d'être fideles à un Prince qui n'avoit pas le courage de les défendre & ils se soumirent au Duc de Kiovie.

Il rétablit Izaslas dans le Duché de Kiovie. 1068.

Le District de Poloczk, se soumet à Izaslas.

Siege de Przémislaw 1070.

La ville de Prémislaw, dont le Roi de Pologne forma le siege quelque temps après, fit plus de résistance: cette ville étoit fortifiée par l'art & par la nature: une foule de nobles & de paysans s'y étoient retirés, résolus de s'ensévelir sous ses ruines. Les eaux de la Sauva qui baigne les murs de la place, s'étoient débordées & en rendoient les approches presqu'impraticables; les obstacles ne firent qu'irriter le courage de Boleslas: il parvint à faire avancer ses machines de guerre jusqu'au pied des murailles; les fortifications tomberent sous les coups redoublés des beliers; mais les intrépides assiégés se faisoient un rempart des debris même & des cadavres de leur compagnons. Enfin lorsqu'ils virent qu'il leur étoit impossible d'empêcher les Polonois de pénétrer dans la ville, ils franchirent les retranchemens des ennemis, entrerent dans leur camp, y porterent le désordre & l'épouvante, & firent un carnage horrible. Boleslas accourt, rallie ses troupes, & rétablit le combat. Les braves Russes enveloppés de toutes parts ne songent qu'à vendre

(1) *Joan. Dlugloss. Lib. III. Mart. Crom. Lib. IV. Stanisl. Sarnic. Ann. Pol. Lib. VI. Past. ab. Hirtemb. flor. Polon.*

cher leur vie. Le plus grand nombre resta sur le champ de bataille; les autres se retirerent dans la citadelle. Ils s'y maintinrent encore quelques mois jusques à ce que la famine les força à accepter la capitulation que le Roi de Pologne leur offroit.

Hist. de Pologne, 1041-1300.

Boleslas s'en empare. 1071.

La révolution qui venoit d'arriver en Hongrie, obligea Boleslas à porter de ce côté l'effort de ses armes. Bela n'avoit pas joui longtemps du trône qu'il devoit à l'amitié du Roi de Pologne: il venoit de mourir écrasé sous les débris d'une maison, & fut peu regretté: les cruautés qu'il avoit exercées contre ceux de ses sujets qui étoient encore attachés au culte des idoles, l'avoient rendu odieux. L'Empereur Henri IV profita de cette conjoncture pour ramener Salomon son beau frere en Hongrie, qu'il fit couronner à Albe Royale. Geysa fils aîné de Bela vint implorer la protection de Boleslas: la politique sembloit faire un devoir au Roi de Pologne de rester dans un pays où sa puissance étoit mal affermie; mais il n'écouta que la voix de l'honneur qui lui ordonnoit de secourir le fils de son ami, même au risque de nuire à ses propres intérêts. A son arrivée tout changea en Hongrie; les Hongrois, toujours inconstans, toujours avides de révolutions, accoururent sous ses drapeaux & se déclarerent en faveur de Geysa; (1) son rival alla chercher un asyle dans la forteresse de Muson. Boleslas s'avança vers la place, & en forma le siege: les Evêques de Hongrie proposerent un accommodement; leur médiation réussit. On convint que Salomon garderoit la couronne, mais qu'il céderoit à Geysa & à ses freres le tiers du Royaume avec le titre de Duc, qu'on dédommageroit le Roi de Pologne des frais de la guerre, qu'enfin Salomon se rendroit à la ville des Cinq-Eglises, où en présence du clergé, de la noblesse & du peuple il recevroit de nouveau la Couronne des mains de Geysa, qui par cette cérémonie vouloit montrer aux Hongrois, qu'il sacrifioit ses droits à leur tranquillité.

Boleslas s'avance en Hongrie. 1072.

Accord fait entre Salomon & Geysa qui se disputoient la Couronne. 1073.

Lorsque Boleslas revint en Russie, il la trouva en proye à de nouveaux troubles. Izaslas avoit été chassé de Kiovie par deux de ses freres. Il étoit de la gloire du Roi de Pologne de rétablir ce Prince sur le trône: il fit réparer les fortifications de Przémislaw, où il passa l'hiver. Avant de former le siege de Kiovie, il voulut établir une communication libre entre son camp & ses Etats; ce fut dans cette vue qu'il s'avança dans la Volhinie, & mit le siege devant Lucko, capitale de la Province. Cette place l'arrêta six mois entiers; il épuisa envain toutes les ressources de son génie pour s'en rendre maître, enleva les convois qu'on vouloit jetter dans la ville, multiplia les assauts & les attaques; (2) les assiégés réparoient pendant la nuit les breches que les Polonois avoient faites durant le jour, élevoient de nouveaux retranchemens sur les ruines même de ceux qui s'étoient écroulés, & parois-

Le Roi de Pologne soumet la Volhinie. 1074.

(1) *Bonf. rer. Hung. Decad.* II. *Petri. de Rewa. de Mon. & S. Cor. regn. Hung. Cent.* I. *Joan. Dlugloss. hist. Polon. Lib.* III. *Past. ab Hirtemb. flor. Polon.* (2) *Joan. Dlugloss. Lib.* III. *Mart. Crom. Lib.* IV. *Past. ab. Hirtemb. flor. Polon.*

SECT. III. *Hist.* de Pologne, 1041-1300.

soient moins las de se défendre que leurs ennemis n'étoient rebutés de les attaquer. Boleslas désespérant de vaincre la garnison essaya de la corrompre; il fit faire au Gouverneur les plus riches promesses: cet officier étoit aussi avare qu'il étoit brave; il livra sa ville aux Polonois: la conquête de la capitale de la Volhinie fut suivie de celle de la province entiere. Les principales villes ne firent qu'autant de résistance qu'il en falloit pour faire acheter leur soumission.

Wozelvod est vaincu par le Roi de Pologne.

L'armée Polonoise dirigea sa marche vers Kiovie. Wozelvod étoit alors seul possesseur de ce Duché; son frere Suantoslas, qui l'avoit aidé à chasser Izaslas, venoit de mourir: le Prince Russe n'attendit pas que les Polonois vinrent l'assiéger dans sa capitale; il marcha à leur rencontre à la tête d'une nombreuse armée qu'il avoit mise sur pied. S'il n'eut point la gloire de vaincre Boleslas, il eut du moins celle de lui faire acheter cher la victoire: l'élite des troupes Polonoises périt dans le combat, les forces du Roi furent tellement affoiblies qu'il n'osa former le siege de Kiovie; il se rapprocha des frontieres de Pologne, pour attendre les nouvelles levées qu'il avoit ordonné à ses Ministres de lui envoyer. Kiovie s'étoit préparée à soutenir un long siege: elle étoit pourvue abondamment de provisions de toute espece. Les débris de l'armée de Wozelvod s'y étoient jettés: une quantité prodigieuse de nobles que la crainte de tomber sous une domination étrangere, avoit excités à prendre les armes, s'y étoient renfermés. Au retour du printems les Polonois parurent sous les murs de la place; les travaux du siege furent poussés avec vigueur; les assiégés ne se contentoient pas de repousser les attaques des Polonois, souvent ils faisoient des sorties meurtrieres, brûloient les machines que Boleslas avoit fait construire, & ne se retiroient dans la ville qu'après avoir chassé les ennemis des postes dont ils s'étoient emparés: rebuté de tant d'échecs le Roi renonça au dessein d'emporter la ville de force, il se contenta de la bloquer & d'empêcher qu'on n'y jettât des vivres; renfermé dans son camp il attendit que la disette forçât les Kioviens à venir jetter leurs clefs à ses pieds. En effet la famine ne tarda pas à se faire sentir dans la ville; on y manqua bientôt des plus vils alimens: une maladie contagieuse vint combler les maux des malheureux habitans: ils avoient bravé la mort sur leurs remparts, ils furent consternés lorsqu'ils la virent pénétrer à pas lents dans leurs maisons. Le découragement devint général: chaque nuit une foule de soldats désertoient, escaladoient les remparts, se jettoient dans le camp des assiégés & leur demandoient du pain & des fers. Le peu d'habitans qui restoit dans la place, résolut enfin d'implorer la clémence du Roi de Pologne; ils se rendirent à discrétion & n'exigerent aucune condition d'un vainqueur dont ils connoissoient la générosité; & leur attente ne fut point trompée: Boleslas défendit sous peine de mort le pillage à ses soldats; les Kioviens ne s'apperçurent, qu'ils étoient passés sous un joug étranger, qu'aux bienfaits que leur vainqueur répandoit sur eux: le Roi de Pologne leur fit distribuer des vivres en abondance, & les força à se repentir de lui avoir résisté si longtemps. Izaslas fut rétabli dans son Duché;

Siege de Kiovie. 1075.

Cette ville se rend à Boleslas. 1076.

mais il en fit hommage à ſon bienfaiteur, & ſe reconnut vaſſal & tributaire de la Pologne. (1)

Hiſt. de Pologne, 1041-1300.

La ville de Kiovie paſſoit alors pour une des plus voluptueuſes du Nord : le commerce que les Ruſſes avoient eu avec les Orientaux, avoit amolli par degrés leurs mœurs ; ils avoient pris avec la Religion des Grecs, leurs vices & leur goût pour la débauche. Le ſéjour de Kiovie fut auſſi funeſte pour Boleſlas, que celui de Capoue l'avoit été pour Annibal : juſques là il avoit été ſobre, chaſte, généreux, infatigable : la volupté flétrit & fit diſparoître tant de vertus ; il ſe plongea dans les plus infâmes débauches. Ses ſoldats à ſon exemple s'abandonnerent aux mêmes excès ; ils oublierent dans les bras des Kioviennes qu'ils avoient en Pologne des épouſes qui gémiſſoient de leur abſence. La nouvelle de ces déſordres ne tarda pas à parvenir en Pologne : les femmes Polonoiſes jurerent de tirer une vengeance éclatante des infidélités de leurs maris : elles épouſerent leurs eſclaves ; (2) les filles ſuivirent l'exemple de leurs meres & la proſtitution devint preſque générale. Cependant la Comteſſe Marguerite femme de Nicolas de Zambocin eut horreur de cet horrible libertinage ; ſa beauté l'expoſoit chaque jour aux inſultes d'une jeuneſſe fougueuſe, qui trouvoit dans ſa ſageſſe même un nouvel attrait pour lui faire outrage : dans la crainte que ſa vertu n'eſſuyât quelqu'atteinte, elle ſe retira dans un clocher avec deux de ſes ſœurs ; (3) elle y reſta cachée juſqu'au retour de ſon mari, qui fut le ſeul des guerriers qui avoient ſuivi Boleſlas qui n'eût point de part au malheur commun. Les Polonois n'eurent pas plutôt appris ce qui ſe paſſoit en Pologne, qu'empreſſés de prévenir ou de venger leur deshonneur, ils abandonnerent leurs enſeignes & revinrent dans leur patrie : leurs épouſes ne chercherent point à déſarmer leur colere ; leurs fautes étoient ſi graves qu'elles ne pouvoient point eſpérer de pardon. Elles ſe renfermerent dans les places fortes avec les objets de leurs amours. (4) Les faveurs qu'elles avoient accordé à leurs eſclaves, ſembloient avoir élevé leur ame : ils montrerent un courage au-deſſus de leur condition. Les femmes Polonoiſes mêlées parmi eux les excitoient & dirigeoient leurs coups ; quelques-unes même s'armerent, chercherent leurs maris au fort de la mêlée, & joignirent le parricide à l'adultere. On vit une fille égorger ſon pere ; un autre Polonois, plus malheureux encore, fut contraint de tuer ſa fille pour l'empêcher elle-même de lui percer le ſein.

Boleſlas s'abandonne aux plaiſirs, ſon armée ſuit ſon exemple.

Les femmes Polonoiſes épouſent leurs eſclaves.

Les ſoldats de Boleſlas, apprenant les débordemens de leurs femmes, reviennent en Pologne.

Boleſlas étoit revenu en Pologne, bien réſolu de ſe venger & des ſoldats qui l'avoient abandonné, & des femmes qui avoient occaſionné leur déſertion ; ſon arrivée fut ſignalée par des ſupplices : ceux qui avoient quitté les premiers leurs drapeaux périrent ſur l'échaffaud, les autres ne racheterent leur vie que par la perte de leur liberté & de leurs biens. Les femmes furent traitées avec plus de ſévérité encore : un cœur flétri par la volupté eſt atroce dans ſes vengeances ; le Roi fit arracher

Cruauté de Boleſlas.

(1) *Joan. Dlugloſſ. Lib. III. M. Cromer. Lib. IV. Henel. ab. Hennenſ. Ann. Sileſ.*
(2) *Kadlubk. hiſt. Polon. Lib. II. Ep. XIX.* (3) *Vigenere. Cron. & Ann. de Pologne.* (4) *Joan. Dlugloſſ. hiſt. or. Pol. Lib.* III.

SECT. III. *Hist. de Pologne.* 1041-1300.

des bras de ces meres infortunées les fruits de leurs alliances adulteres, & les fit expofer dans les champs. Par un excès de barbarie non moins inouï il condamna les meres à allaiter des chiens, & leur défendit de paroître en public qu'elles ne les portaffent dans leur fein. (1). Tout fouillé du fang de fes fujets, Boleflas fe replongea dans les délices: il traita les Polonois avec autant de mépris qu'il avoit traité les Ruffes; le peuple n'eut pas même la foible confolation d'apprendre que les impôts dont on l'accabloit, fervoient à foutenir la gloire de la patrie: les récompenfes dûes aux guerriers qui avoient contribué aux victoires du Roi furent prodiguées aux compagnons de fes debauches; perfonne n'ofoit élever la voix, la moindre plainte eut été traitée de rebellion.

Stanislas, Evêque de Cracovie, reprend le Roi de fa conduite.

1077. Staniflas Szczeponowski, Evêque de Cracovie, fut le feul qui ofât reprocher au Roi les defordres honteux auxquels il fe livroit; (2) il lui parla avec le courage que donne la vertu & la hardieffe que l'état eccléfiaftique infpiroit alors à ceux qui en étoient revêtus. Les fages remontrances du Prélat furent inutiles; le Roi n'y répondit qu'en l'accablant d'injures: il réfolut dès lors de fe délivrer de ce cenfeur importun; mais la vertu de Staniflas lui avoit attiré la vénération du peuple: avant d'exécuter fon cruel complot, le Roi crut qu'il étoit néceffaire de perdre le Prélat dans l'efprit des Polonois. Il eut recours à la calomnie: il y avoit environ trois ans que Staniflas avoit acheté d'un gentilhomme du Comté de Lublin, nommé Piotrek, le village de Pietrovin; aucun acte ne conftatoit cet achat: le Roi ne rougit pas de fuborner les témoins qui avoient été préfens lorfque Staniflas en avoit payé le prix; l'Evêque fut cité au tribunal du Roi par les parens de Piotrek qui étoit mort quelque temps auparavant. Boleflas, pour rendre la honte du Prélat plus grande, avoit choifi le jour où fuivant la coutume de ce fiecle il devoit tenir fa cour de juftice fous des tentes dreffées dans une prairie voifine de Pietrovin (3): l'Evêque comparut & nomma les témoins qui devoient dépofer en fa faveur, mais l'or du Roi leur avoit fermé la bouche. Staniflas fut confterné, non par la crainte de perdre l'héritage qu'il avoit acheté, mais par l'idée du deshonneur qui alloit ternir fa réputation: il demanda au Roi trois jours de délais qu'il paffa en prieres; le troifieme jour il alla vers l'endroit où Piotrek avoit été enterré; (4) il toucha du bout de fa croffe ce cadavre à demi pourri, lui ordonna de fe lever & de le fuivre. Le mort obéit. Il parut au milieu de l'affemblée de la nation encore enveloppé de fes vêtemens funebres; il confeffa avoir reçu le prix de fon héritage, & reprocha au Roi le honteux artifice qu'il avoit employé pour noircir la vertu du Prélat: les hiftoriens Polonois ajoutent que Staniflas donna au mort la liberté de vivre encore ou de rentrer dans fon tombeau, mais qu'il avoua n'avoir plus que peu de temps à fouf-

Le Roi irrité contre le Prélat veut le perdre dans l'efprit du peuple.

Miracle qui juftifie Stanislas.

(1) *Vincent. Kadlubk. Epifc. Cracov. hift. Polon. Ep.* XXI. *M. Cromer. Lib.* IV. *Joan. Dlugloff. Lib.* III. *Vigenere Cron. & Annales de Pologne.* (2) *Joan. Dlugloff. Lib.* III. *Lubienski op. pofthum.* (3) *Matt. Cromer. Lib.* IV. *Vigenere Cron. & Ann. de Pologne.* (4) *Joan. Dlugloff. Lib.* III. *Cromer. Lib.* IV. *Neugebauer. hift. Polon. Lib.* III.

frir pour expier ſes fautes, & qu'ayant retourné à ſon tombeau il rendit de nouveau l'eſprit. Nous ne garantirons point la vérité de ce miracle, rapporté par des hiſtoriens qui vivoient quatre ſiecles après Staniſlas, & dont les anciennes Chroniques ne font aucune mention.

Staniſlas excommunie le Roi de Pologne. 1078.

Staniſlas voyant que ſes remontrances n'opéroient aucun changement dans la conduite du Roi, crut qu'il étoit de ſon devoir d'avoir recours aux foudres de l'Egliſe (1); il excommunia le Roi dans l'Egliſe Cathédrale de Cracovie en préſence de tout le peuple. Boleſlas eut puni ſur le champ l'audace du Prélat, s'il ne s'étoit dérobé à ſa vengeance par une prompte fuite. Staniſlas reſta pendant un an caché dans la retraite, juſqu'à ce qu'ayant appris que le Roi perſiſtoit dans ſon endurciſſement, & que bravant l'anatheme lancé contre lui, il aſſiſtoit aux ſaints myſteres, il reparut à Cracovie, ſe préſenta au Roi au moment où il vouloit entrer dans l'Egliſe, & l'excommunia de nouveau. La colere de Boleſlas ne connut plus de bornes; il réſolut de faire mourir le Saint Evêque. Staniſlas accompagné ſeulement de quel- 1079.
ques prêtres, célébroit la meſſe dans une petite chapelle ſituée ſur le haut d'un rocher près des bords de la Viſtule: Boleſlas y envoya des ſoldats pour l'aſſaſſiner, mais ſoit que l'aſpect vénérable du Prélat les eut glacés de crainte, ſoit que, comme le racontent les hiſtoriens Polonois, ils euſſent été renverſés par terre par une puiſſance céleſte, (2) ils revinrent ſans avoir exécuté les ordres qu'on leur avoit donnés: le Roi furieux envoya deux fois d'autres meurtriers, qui ne furent pas plus hardis: enfin il y courut lui même & tua de ſa propre main le ſaint Evêque; les gardes ſe jetterent incontinent ſur ſon corps qu'ils mirent en pieces. (3) Boleſlas fit jetter les morceaux du haut du rocher, pour qu'ils ſerviſſent de pâture aux oiſeaux de proye; mais on prétend que quatre aigles d'une grandeur déméſurée parurent alors & défendirent des inſultes des autres animaux les reſtes précieux de l'Evêque, (4) juſqu'à ce que les prêtres de Cracovie les fuſſent venus recueillir; ils les dépoſerent dans un cerceuil qui fut placé ſous le veſtibule de l'égliſe où Staniſlas avoit été aſſaſſiné. (5) La nouvelle de la mort de Staniſlas parvint bientôt à Rome: Hildebrand occupoit alors la chaire de Saint Pierre, ſous le nom de Gregoire VII: (6) dès qu'il apprit

Boleslas tue l'Evêque de Cracovie.

(1) *Vinc. Kadlubk. Ep. Cracov. Epiſt.* XXI. *Joan. Dlug. Lib.* III. *M. Cromer. Lib.* IV. (2) *M. Cromer. Lib* IV. *Joan. Dlugloſſ. Lib.* III.

(3) *Boguphal.* II. *Ep. Poſnan. Cron. Pol. Stan. Sarn. Lib.* VI. *Ch. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib.* I. *Cap.* II. *Baron. ad ann.* 1079. *Geneb in Gregor.* VII.

(4) *Vigenere Cron. & Ann. de Poloigne.* (5) *Surius in vitâ divi Stanislai.*

(6) Avant Grégoire VII, perſonne n'avoit encore prétendu que les Papes euſſent le droit de dépoſer les Rois. Les Lettres de Grégoire, & les fameux *Dictatus Papæ*, qui, s'ils ne ſont point ſon ouvrage, ſont au moins le recueil de ſes maximes, feront une époque à jamais mémorable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain. Juſqu'à lui on ne connoiſſoit point encore d'exemple d'excommunication prononcée contre un Roi, ſi ce n'eſt celle de Théodoſe : mais St. Ambroiſe en frappant cet Empereur d'anathême, n'avoit point prétendu lui rien ôter de ſa puiſſance temporelle. On ſçait que Gregoire VII regardoit les Etats de l'Europe comme des fiefs relevant du St. Siege; il écrivoit aux Seigneurs François qui ſe propoſoient de marcher contre les Sarraſins d'Eſpagne: *ſi après avoir fait la conquête de ce Royaume, vous n'êtes réſolus de nous payer les droits*

l'outrage fait à l'Eglise dans la personne de l'Evêque de Cracovie, il s'arma de tous ses foudres; (1) il excommunia Boleslas, & dégagea ses sujets du serment de fidélité: ceux qui avoient eu part au meurtre de l'Evêque, furent également frappés d'anatheme, leurs enfans furent déclarés incapables de posséder aucune dignité ecclésiastique ou laïque, jusqu'a la quatrieme génération: la Pologne fut privée du titre de Royaume; le Pape lança un interdit général sur toutes les Eglises de cette contrée, & défendit à l'Archevêque de Gnesne de couronner un autre Roi sans le consentement de la Cour de Rome. (2) L'anatheme lancé contre Boleslas fut le signal d'un soulevement général en Pologne: lorsque le peuple vit ses temples fermés, il éclata en murmures. Les prêtres l'excitoient à la révolte, & lui montroient l'Enfer ouvert sous ses pas s'il demeuroit fidele à un Prince excommunié. (3) Boleslas fit de vains efforts pour détourner l'orage qui le menaçoit; il s'apperçut bientôt que sa vie même n'étoit pas en sureté: dans ces temps malheureux, où le meurtre d'un excommunié n'étoit pas regardé comme un homicide (4), chaque Polonois eut cru faire une action agréable à Dieu en immolant son Roi. Boleslas alla chercher un asyle à la Cour de Ladislas Roi de Hongrie, fils de Bela & frere de Geysa. Ladislas avoit l'ame élevée & son cœur eut trouvé du plaisir à secourir ce Monarque infortuné, quand bien même la reconnoissance ne lui en eut point fait un devoir; il s'efforça de consoler Boleslas de sa disgrace par les honneurs qu'il lui fit rendre; les foudres de Rome poursuivirent pourtant le malheureux Roi de Pologne jusques dans cet asyle & l'arracherent des bras de son ami: forcé de quitter la cour de Ladislas, en horreur à lui même, déchiré des remords, plongé dans la plus affreuse misere, il erra longtemps de contrée en contrée. Les historiens varient sur la maniere dont il termina sa carriere. Les uns assurent qu'il périt à la chasse dans une forêt d'Hongrie, (5) d'autres que dans un accès de mélancolie il se donna la mort. (6) Kadlubk prétend qu'il se

1080. *Gregoire VII met le Royaume en interdit.*

1081. *Boleslas est forcé de se retirer en Hongrie.*

Sa mort.

retira

dûs à St. Pierre, sachez que nous vous défendrons d'y entrer, aimant mieux que ce pays appartienne à des Infideles, qu'à des Chrétiens qui refuseroient de nous payer tribut. Greg. Lib. I. *Ep.* VII. *Lib.* VI. *Ep.* XXVIII: Il est important d'observer que les historiens Polonois sont les seuls qui fassent mention de l'excommunication de Boleslas. Ni les Lettres de Grégoire VII, ni les historiens de ce temps n'en font mention: les écrivains Ecclésiastiques qui en parlent, citent pour garants de leur récit Dlugloff & les Chroniques de Poloigne.

(1) *Joan. Dlugloff. hist. Polon. Lib.* III. *Mart. Cromer. de or. & reb. gest. Polon. Lib.* IV. (2) *Stan. Sarn. Ann. Polon. Lib.* VI.

(3) *Stanisk. Lubiensk. Episcop. Plocensis oper. posth.*

(4) En 1090, Godefroi, Evêque de Lucques, consulta le Pape Urbain II, pour sçavoir de quelle maniere il falloit traiter ceux qui avoient tué des excommuniés: le Pape répondit qu'il falloit leur imposer une pénitence convenable: „ car sachez, " disoit le Saint Pere, „ que nous n'estimons pas homicides ceux qui brûlant d'un beau „ zele pour l'Eglise auront donné la mort à quelques excommuniés: cependant vous „ devez leur imposer une pénitence, afin qu'ils puissent appaiser la justice Divine, „ s'ils ont mêlé quelque foiblesse humaine à cette action."

(5) *Petr. de Rewa. de Mod. & S. Coron. reg. Hung. Cent.* I.

(6) *Geneb. in Gregor.* VII.

retira dans un monaſtere de Villach en Carinthie, où il exerça le vil emploi de cuiſinier, & ne ſe découvrit qu'au moment où il alloit rendre le dernier ſoupir. (1) La vie de ce Prince offre un contraſte frappant de ſuccès & de revers, d'actions vertueuſes & de crimes: elle eſt un triſte exemple de l'influence funeſte de la volupté ſur les cœurs les mieux nés: juſques à l'époque de la conquête de Kiovie, il avoit été l'honneur du trône & le modele des Rois; depuis ce temps, ce ne fut plus qu'un tyran, dévoré par une ſoif inſatiable d'or & de ſang; les vengeances atroces qu'il exerça contre ſes ſujets, les moyens bas dont il ſe ſervit pour eſſayer de perdre Staniſlas, ſont une preuve que la molleſſe eſt encore le moindre des vices, qu'elle traîne après elle; ſes belles qualités lui firent donner les ſurnoms de *Hardi* & de *Libéral*, dans les premieres années de ſon regne; la poſtérité les lui a conſervés, quoiqu'il les ait démentis dans la ſuite.

Les Polonois honteuſement courbés ſous le joug de la cour de Ro- 1082.
me, n'oſerent pas même murmurer de ce que le fougueux Grégoire les eut enveloppés dans la diſgrace de leur maître, ils reçurent avec ſoumiſſion le décret qui ôtoit à leur patrie le titre de Royaume. Nous verrons bientôt combien de malheurs furent les triſtes ſuites de cette condeſcendance puſillanime. Uladiſlas, frere de Boleſlas, qui fut choiſi pour le remplacer, étoit d'un caractere foible & timide; dans la crainte de mécontenter la Cour de Rome il ne prit que le titre de Duc; à peine fut-il élu qu'il envoya des Ambaſſadeurs à Grégoire VII (2) pour le ſupplier de lever l'interdit qu'il avoit lancé ſur la Pologne; Grégoire ſe laiſſa fléchir par les ſoumiſſions de Lambert, chef de la députation: il leva l'interdit & confirma l'élection que les Chanoines de Cracovie avoient faite de Lambert pour ſuccéder à Staniſlas. Henri IV vit avec indignation qu'Uladiſlas renonçoit à un titre que les Chefs de l'Empire avoient toujours cru être ſeuls en droit de conférer & d'ôter: pour ſe venger d'Uladiſlas, il décora Wratiſlas Duc de Bohême de la dignité à laquelle le Prince Polonois avoit renoncé, & fit revivre en ſa faveur l'ancien Royaume de Moravie, qui comprenoit la Pologne, la Luſace & la Siléſie. Egilbert, Archevêque de Trêves, eut ordre de ſe rendre à Prague, pour y couronner Wratiſlas. (3) 1087.

Uladislas Herman.

Le Pape leve l'interdit jeté sur la Pologne.

Le Duc de Bohême créé Roi par l'Empereur Henri IV.

Cependant Uladiſlas aſſis ſur les débris d'un trône qu'il n'oſoit relever, étoit dévoré d'inquiétudes. Miéciſlas, fils de Boleſlas, avoit ſuivi ſon pere en Hongrie; ſes graces touchantes lui avoient mérité la bienveillance des Hongrois: on diſoit hautement en Pologne que ce jeune Prince reviendroit bientôt à la tête d'une armée redemander l'héritage de ſon pere. Uladiſlas, pour prévenir l'orage qui étoit prêt à fondre ſur ſa tête, rappella ſon neveu, le combla de careſſes, & lui

Uladislas rappelle son neveu & le fait empoisonner.

(1) Il cite pour preuve de ce fait une épitaphe, qu'il prétend avoir été trouvée dans ce monaſtere; on y liſoit ces mots:
Hic jacet Boleſlaus Rex Polonorum occiſor ſancti Staniſlai, Epiſcopi Cracovienſis.

(2) *Joan Dlugloſſ. hiſt. Polon. Lib. IV. Martin. Cromer. Lib. IV. Vigenere. Cron. & Ann. de Poloigne.*

(3) *Aen. Silv. hiſt. Bohem. Cap. XXII. Joan. Drubav. hiſt. Boiem. Lib. IX. Coſm. Prag. Cron. Lib. II. Joan. Dlugloſſ. Lib. IV.*

SECT. III. *Hist. de Pologne*, 1041-1300. fit épouser une Princesse de Russie; le jeune Miécislas séduit par l'accueil de son oncle, sembloit avoir oublié & ses propres malheurs & ceux de son pere: mais il fut bientôt après empoisonné. Sa mort resta sans vengeance & l'on ne douta pas en Pologne que le Duc qui laissoit

1089. un pareil crime inpuni ne fut capable de l'avoir ordonné. (1) La lache conduite d'Uladislas le rendit également méprisable aux yeux des Polonois & à ceux des peuples voisins. Les Russes leverent l'étendard de la

1090. *Révolte des Russes & des Prussiens.* révolte, chasserent les gouverneurs que Boleslas avoit établis dans leurs forteresses & massacrerent les garnisons Polonoises: (2) les Prussiens & les Poméraniens suivirent bientôt l'exemple des Russes. Uladislas pénétra dans la Prusse, & y remporta une victoire signalée, dont il ne fut

1091. redevable qu'aux talens & à l'expérience de Siéciech Palatin de Cracovie; ce Général intrépide, tandis que le Roi renfermé dans sa tente,

Défaite des Prussiens. s'occupoit à remplir des pratiques minutieuses de superstition, conduisoit l'armée, dirigeoit les marches, ordonnoit les attaques & disposoit de tout: il battit une seconde fois les Prussiens sur les bords du Notecz; les Polonois perdirent dans cette journée l'élite de leurs troupes. Siéciech s'avança vers Nackel, c'étoit un fort que les Prussiens avoient bati sur les bords du Notecz: place fortifiée à la maniere des barbares; elle n'étoit protégée que par une simple palissade. Il eut été aisé au Palatin de s'en rendre maître; mais un accident extraordinaire fit

1092. *Fausse allarme dans le Camp des Polonois.* échouer ses projets, le camp étoit bordé par un bois épais: les Polonois prirent pendant la nuit, ces arbres que la lune éclairoit foiblement, pour une armée Prussienne; ils s'arment à la hâte, franchissent les retranchemens & s'avancent vers le bois; (3) tandis qu'ils sont occupés à faire tête à des ennemis imaginaires, les Prussiens sortent de leur camp, brulent les chariots & les tentes, & font main basse sur tous les soldats qu'ils rencontrent. Les Polonois retournerent dans leur patrie couverts de honte: les prêtres saisirent cette occasion pour affermir leur autorité; les Polonois dans leur derniere expédition ne s'étoient point abstenus de manger de la viande pendant le carême; les Prêtres publierent que pour punir ce crime le Ciel avoit suscité contre eux les mânes des morts qui avoient été enterrés dans ces cantons, & que l'armée qu'ils avoient vue étoit composée de spectres qui avoient quitté leurs tombeaux pour les attirer dans le piege: cette fable fut d'autant plus facilement accueillie, qu'elle sembloit diminuer l'opprobre dont les soldats s'étoient couverts: leur amour propre étoit d'accord avec la superstition pour l'accréditer; ils étoient secrettement flattés d'avoir à donner pour excuse de leur défaite que le Ciel s'étoit armé contre eux: les Prêtres leur ordonnerent d'appaiser Dieu irrité par des jeûnes & par des prieres. Siéciech les conduisit au retour du printems vers la Prusse; certains qu'ils seroient vainqueurs tant qu'ils n'auroient à combattre que des hommes, ils firent des prodiges de valeur: les Prus-

1093. siens terrassés se soumirent de nouveau. Le Palatin de Cracovie laissa à

(1) *Cron. Princip. Polon. in script. rer. Siles.* (2) *Joan. Dlugloss. hist. Pol. Lib. IV. Martin. Cromer. Lib. IV.* (3) *Cronic. Princip. Polon. in script. rer. Siles.*

Hist. de Pologne, 1041-1200.

peine respirer ses troupes; il se jetta sur la Moravie qu'il dévasta, marcha contre les Poméraniens qui étoient entrés en Silésie, & leur enleva le château de Myedzyrzecz dont ils s'étoient emparés.

1095.

Les Prussiens & les Poméraniens sont contraints de se soumettre.

Les services que Siéciech rendoit au Duc de Pologne, lui donnoient sur son esprit un ascendant dont il abusoit. A peine daignoit-il le consulter sur les affaires publiques; la moindre faveur accordée par Uladislas, étoit aux yeux de ce Ministre un crime qui ne pouvoit s'expier que par la perte de celui qui l'avoit reçue; ses hauteurs révolterent quelques Seigneurs, qui résolurent de se venger & du Ministre & du Duc dont la lache complaisance favorisoit ses excès. Uladislas, outre Boleslas

1096.

Soulevement de quelques Seigneurs Polonois.

qu'il avoit eu de son mariage avec la Princesse Judith fille de Wratislas Duc de Bohême, avoit un fils naturel nommé Sbignée: dans la crainte qu'un jour ce jeune Prince n'excitât des troubles en Pologne, le Duc l'avoit rélégué dans un monastere de Saxe; les mécontens conçurent le projet, d'en faire l'instrument de leur vengeance: ils arracherent Spignée de son cloître malgré les moines, presque malgré lui même, &

Ils mettent à leur tête Spignée, bâtard d'Uladislas.

le mirent à leur tête: (1) le Gouverneur de Breslau qui lui même avoit reçu de mauvais traitemens de Siéciech lui ouvrit les portes de sa ville. Uladislas ne fut pas plutôt instruit de ce soulevement qu'il marcha à la rencontre des rebelles. Spignée qui doutoit de l'attachement des habitans de Breslau, se retira à Kruswic; il y fut joint par une multitude de

Défaite de Spignée & sac de la ville de Kruswic.

Prussiens, de Poméraniens, & de Bohémiens: fier de ce secours il présenta la bataille à son pere sur les bords du lac de Guplo; mais la discipline des Polonois, & le génie de Siéciech triompherent du nombre des ennemis. Spignée fut pris les armes à la main; il fut confié à la garde du Palatin de Cracovie, qui se fit une joie barbare de tenir le fils de son maître dans les fers. Kruswic fut punie sévérement d'avoir servi d'asyle aux rebelles, & cette ville, une des plus florissantes du Nord, fut ruinée de fond en comble.

1097.

Uladislas partage ses états entre ses deux enfans.

Uladislas, pressé par les instantes prieres des grands du Royaume, rendit la liberté à son fils: il fit plus, il voulut qu'après sa mort il fut admis à partager ses Etats avec Boleslas: il donna à celui-ci la Silésie, avec les Palatinats de Cracovie, de Sendomir & de Siradie. Spignée fut désigné pour lui succéder dans la Poméranie, & les Palatinats de Lencici, de Cujavie & de Mazovie. Boleslas ne murmura point de ce qu'on démembroit ainsi en faveur de son frere un héritage qui eût dû lui appartenir en totalité: la plus parfaite intelligence regnoit entre les deux Princes; un commun intérêt les unissoit, c'étoit l'espoir de punir un Ministre insolent & de se venger, l'un des mauvais traitemens qu'il

Boleslas & Sbignée forcent le Duc à exiler Siéciech.

avoit essuyés dans sa prison & l'autre des insultes qu'il avoit reçues en présence de toute la cour: trop fiers pour avoir recours au manege & aux intrigues pour perdre Siéciech, ils éclaterent ouvertement, ils se mirent à la tête de l'armée, qui partageoit leur haine. Ils s'avancerent vers Zarnoviec où Uladislas étoit alors, & par cette démarche que le

1098.

(1) *Joan. Dlugloss. Lib. IV. Mart. Cromer. Lib. III. Cron. Princip. Polon. in script. rer. Siles. Henel. ab Hennenfeld. Annal. Siles. Sarnic. Ann. Polon. Lib. VI.*

SECT. III. *Hist. de Pologne*, 1041-1300.

respect qu'ils affectoient de conserver pour leur pere, (qu'ils vouloient, disoient-ils, délivrer de l'esclavage où le retenoit son ministre,) ne rendoit pas moins criminelle, ils le contraignirent à exiler son favori. (1) Siéciech se retira dans le château de Siecieckow, qu'il avoit fait fortifier pour s'assurer un asyle en cas que quelque revers le fit tomber du rang où il étoit monté: les jeunes Princes ne purent se dissimuler que le Ministre n'attendoit que le moment où ils auroient congédié l'armée pour reparoître à la cour: ils formerent le siege de Siécieckow. Le Duc qui n'avoit renvoyé Siéciech qu'à regret, trembla pour ses jours: il trompa la vigilance de ses gardes qui le retenoient captif dans son propre palais, se déguisa en paysan & courut se jetter dans Siécieckow, résolu de partager le sort de son favori. Boleslas & Spignée ayant appris l'évasion d'Uladislas, ne jugerent point à propos de continuer le siege; ils parcoururent les provinces qui devoient leur appartenir un jour, & se mirent en possession de la plupart des forteresses. Ils ne trouverent de résistance que dans Plocsko: le Duc & le favori s'y étoient retirés. Les deux Princes en commencerent le siege & le pousserent avec vigueur. L'Archevêque de Gnesne fit un nouvel effort sur l'esprit d'Uladislas & parvint enfin à le déterminer à exiler Siéciech sans retour. Les deux Princes satisfaits se jetterent aux genoux de leur pere, & s'efforcerent à l'envi de le consoler du sacrifice qu'il venoit de leur faire en bannissant son favori.

Le Duc va rejoindre son favori.

Succès de Boleslas contre les Poméraniens.

1099. Les Poméraniens n'eurent pas plutôt appris l'exil du Palatin de Cracovie, dont la valeur leur avoit été funeste tant de fois, qu'ils recommencerent à faire des courses sur les terres de Pologne; ils construisirent un fort sur le bord du Notecs: Boleslas marcha contre eux & fit le siege de la place; il poussa les travaux avec tant d'activité, que les assiégés désespérant de conserver leur fort, y mirent le feu pendant la nuit, & se retirerent dans les bois: ce succès causa à Boleslas une joie pure & sans mêlange; pour la premiers fois il couronnoit son front de lauriers, dont il n'avoit point à rougir. Le Duc de Bohême Wratislas en conçut une si grande estime pour le jeune Prince, qu'il lui donna le fort de Kaminiek dans la Silésie & le créa son Porte-Glaive; (2) Boleslas n'avoit alors que quinze ans: il fut reçu par son pere avec les témoignages de la plus vive tendresse. Uladislas embrassa plusieurs fois ce jeune héros, l'espoir & l'appui de sa vieillesse, & lui ceignit le baudrier en présence de toute la Noblesse du Royaume. Boleslas s'arracha des bras de son pere pour courir à la gloire: les Russes étoient entrés en Pologne & avoient porté leurs ravages jusques sur les bords de la Vistule; ils se retiroient chargés de butin: Boleslas marcha contre eux, les atteignit, les tailla en pieces, & leur arracha les riches dépouilles qu'ils avoient enlevées aux Polonois. Uladislas mourut en 1102: il avoit partagé ses Etats entre ses fils Boleslas & Sbignée. Mais dans ces siecles barbares où la nature loin d'être respectée étoit à peine connue, la

Le Duc de Bohême le crée son Porte-Glaive.

1100.

1102.

(1) *Cron. Princip. Polon. Ann. Siles.*

(2) *Joan. Dlugloss. Lib. IV. Henel. ab. Hennenf.*

volonté d'un pere étoit un frein que l'ambition de ses fils brisoit aisé- *Hist. de*
ment; les deux Princes se disputerent d'abord les trésors d'Uladislas. *Pologne.*
L'Archevêque de Gnesne fut leur arbitre: les Prélats sembloient gémir 1041-1300.
des différends des Princes, mais l'importance que leur donnoient ces grandes querelles dont ils étoient presque toujours les médiateurs, leur donnoit tant de considération, qu'on croyoit peu à la sincérité de leur douleur. La naissance illégitime de Sbignée avoit accru la tendresse d'Uladislas pour lui: l'ouvrage de l'amour étoit préféré à celui de l'hymen. Il devoit être le sujet de son frere; il fut son rival. Il rassembla des factieux, & forma une conspiration, d'abord obscure: l'alliance des Poméraniens, des Prussiens, des Saxons, des Moraves, aggrandit ses vues, & enfla son orgueil au point qu'il brigua la couronne. Boleslas trouva peu de ressources dans la Pologne que son frere avoit soulevée; il appella à son secours les Hongrois & les Russes: l'Etat déchiré par les deux partis devint la proie de ses ennemis & de ses défenseurs. Cependant Boleslas triompha; les peuples qui avoient favorisé la révolte de son frere se soumirent; Sbignée fut vaincu; le généreux Boleslas, qui pouvoit le dépouiller de tous ses domaines, lui laissa le Duché de Mazovie. Le juste se répent quelquefois d'avoir fait grace aux méchans: Sbignée ourdit de nouvelles trames; un complot ténébreux fut son ouvrage; l'épée l'avoit mal servi, il eut recours au poignard; la conspiration fut découverte; la Pologne demandoit le sang du perfide. Boleslas qui avoit failli d'être sa victime, fut son défenseur; il ne vit que des égaremens dans ses crimes, que des défauts dans ses vices; il parla en faveur du coupable avec tant d'éloquence qu'on se contenta de le bannir. Sbignée erra d'asyle en asyle, épuisant les ressources de la politique pour susciter des ennemis à son frere: il ne put y réussir, enfin il implora l'imprudente clémence de son frere, qui lui rendit encore son Duché: l'ingrat se fit de ses bienfaits de nouvelles armes contre lui; mais le châtiment suivit de près le crime, & Boleslas se vit délivré d'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il lui étoit cher.

Boleslas III, surnommé Krzywousti.

Révolte de Sbignée. 1103.

Il est vaincu: clémence de Boleslas. 1107.

Mort de Sbignée. 1108.

Jusques là il n'avoit regné qu'au milieu des allarmes; il alloit s'occuper du bonheur de son peuple, lorsqu'un ennemi plus redoutable vint troubler son repos. C'étoit l'Empereur Henri V, qui en vertu d'une bulle prétendoit ranger le Duc de Pologne au nombre de ses vassaux. L'armée Impériale étoit formidable par sa multitude, par sa discipline, & par toutes les ressources que son chef lui avoit préparées. Boleslas n'osa la combattre; il se contenta de la harceler; mais, quoiqu'affoiblie par de fréquentes escarmouches, elle parvint jusqu'à Glogau: les habitans signalerent par une vigoureuse défense leur zele pour la patrie; cependant les vivres manquoient, les machines étoient brisées, les fortifications ruinées; il fallut capituler & donner des ôtages; si dans cinq jours Boleslas ne paroissoit point, la ville ouvroit ses portes, ou les enfans des habitans présentoient leurs têtes innocentes au fer d'un bourreau: des députés allerent annoncer au Duc cette étrange composition: „je parts, dit-il, & je vais vous secourir au péril de ma „ vie; mais si j'arrive trop tard, la vie de vos enfans n'est point à

Guerre avec l'Empire. 1109.

„ vous; elle appartient à la patrie." Boleslas ne parut point au jour marqué; Henri fit donner l'assaut; il avoit placé au premier rang les enfans des Glogaviens; l'enthousiasme patriotique étouffe quelquefois les sentimens de la nature, les assiégés lancerent leurs fleches sur leurs propres enfans, les percerent de leurs épées, &, devenus plus furieux, vengerent des victimes si cheres, en égorgeant une multitude d'Allemands. Boleslas parut après ce massacre, acheva la défaite de l'armée Impériale, épousa la sœur de son ennemi, & promit la main d'Uladislas, Prince de Pologne, à Christine fille de l'Empereur. Après avoir, de leurs mains cruellement patriotiques, verse le sang de leurs propres enfans, les Glogaviens ne durent voir ces alliances qu'avec des yeux indignés. Une croisade que l'on publia vers ce temps enleva à la Pologne l'élite des nobles; ils vendirent leurs biens, vexerent leurs vassaux, emprunterent des sommes qu'ils ne restituerent pas, pour aller égorger des Sarrasins & gagner des indulgences; c'étoit alors la monnoie d'Etat des Papes; avec des indulgences, ils soudoyoient des armées, équipoient des flottes, & conquéroient des provinces: au reste, les Ducs de Pologne gémissoient peu du départ des croisés, ils affermissoient leur autorité en l'absence de cette noblesse indocile, & jamais l'Etat n'étoit plus calme que pendant les guerres d'outre-mer.

Les Impériaux levent le siege de Glogau. 1110.

Cependant une catastrophe sanglante, dont le Dannemarck fut le théâtre, remit dans les mains de Boleslas les armes qu'il croyoit avoir quittées pour toujours. Abel avoit égorgé son frere, & s'étoit placé sur son trône: on ne pouvoit attendre que des injustices & des cruautés d'un Prince qui étoit parvenu au rang suprême par un parricide: il justifia bientôt, il surpassa même l'idée qu'on avoit conçue de sa tyrannie; les Danois appellerent Boleslas; un peuple à venger, un tyran à châtier, des lauriers à cueillir, ces objets réunis étoient bien faits pour enflammer le courage de Boleslas; il partit suivi d'une flotte nombreuse & redoutable: les villes lui ouvrirent leurs portes. Abel vaincu alla cacher sa honte dans des déserts inaccessibles: les Danois offrirent sa Couronne à son vainqueur; il la refusa & ne rapporta en Pologne que l'honneur d'avoir vengé le sang de Henri. Un procédé si généreux parut inconcevable dans une contrée tant de fois abreuvée du sang de ses Souverains; où lorsqu'un Roi mourant laissoit plusieurs fils, il ne laissoit à l'Etat que des discordes civiles, des désastres, des ravages, qui ne se terminoient que lorsqu'un seul des concurrens au trône survivoit à ses freres moissonnés par la guerre: l'ambition héréditaire dans la maison regnante avoit tant de fois renouvellé ces scenes exécrables, qu'un Prince qui refusoit une couronne, dût paroître aux Danois, ou un Dieu ou un insensé.

Expédition en Dannemarck. 1124.

Boleslas refuse la Couronne de Dannemarck. 1129.

Boleslas revenu dans ses Etats donna tous ses soins au Gouvernement; heureux s'il eut été moins crédule & moins sensible à cet intérêt qu'inspirent des aventuriers instruits dans l'art de feindre! Boleslas s'étoit déclaré le protecteur des infortunés: ce titre le flattoit plus que tous ceux dont se nourrit l'orgueil des Souverains. Un Hongrois vint se jetter à ses pieds; il avoit été persécuté par Wasilkou Prince de Rus-

1135.

fie; ce tyran l'avoit dépouillé de fes biens, & avoit mis fa tête à prix; fon zele pour la maifon qui regnoit en Hongrie étoit tout fon crime: il ne demandoit qu'un afyle obfcur où il put terminer fa déplorable vie: tel étoit le roman, dont ce traitre amufa la confiante fenfibilité de Boleflas. Ce Prince lui accorda beaucoup plus qu'il ne demandoit, perfuadé, que plus un malheureux met de bornes à fes défirs, moins fon bienfaiteur doit en mettre à fa générofité; il lui donna le Gouvernement de Wiflica, place importante fur le Nida; mais le perfide appella les Ruffes & leur livra la ville; ils la réduifirent en cendres; les habitans ne furent point enfévelis fous fes ruines, mais leur fort fut plus cruel encore; on les traîna en efclavage. Les Ruffes forgerent une nouvelle trahifon. Boleflas ne fut pas moins crédule: les habitans d'Halitz implorerent fon affiftance; il s'avança vers leur ville, à la tête de l'élite peu nombreufe de fes troupes: les Princes avoient alors fi peu de connoiffance de ce qui fe paffoit chez leurs voifins, ils étoient dans une fi profonde ignorance de tous les mouvemens qu'on faifoit fur leurs frontieres, que Boleflas fe vit enveloppé par une armée innombrable de Ruffes, avant qu'il fe doutât qu'ils avoient repris les armes: les Polonois combattirent avec toute la rage du défefpoir; mais ils furent accablés par le nombre. Boleflas alla dans Cracovie, pleurer fa gloire ternie par une défaite, & gémir d'avoir vécu trop d'un jour: le chagrin termina fa vie digne d'une fin plus heureufe.

Hift. de Pologne, 1041-1300.

La ville de Wiflica pillée par les Ruffes. 1137.

Défaite de Boleslas.

Sa mort. 1139.

Ce Prince eut toutes les vertus des grands Rois. Il fut jufte, modéré dans fes défirs, également adoré des grands & du peuple; mais il refferra trop fes foins politiques dans l'intérieur de fes Etats; il eut trop peu d'attention fur les démarches de fes voifins: fa confiance le perdit; ce défaut eft celui des belles ames. Mais dans un particulier, il n'eft funefte qu'à lui-même; dans un Souverain, il eft fatal à tout l'Etat. Boleflas III, par fon teftament, avoit démembré la Pologne; il avoit donné à Uladiflas, l'ainé de fes enfans, les Palatinats de Cracovie, de Siradie, le Lencici, la Siléfie, & la Poméranie: à Boleflas *le frifé*, le Duché de Mazovie, le territoire de Culm, & la Cujavie: à Miécislas *le vieux*, les Palatinats de Pofnanie & de Kalisch: à Henri, ceux de Sendomir & de Lublin. Cafimir étoit encore au berceau: il ne lui laiffa rien: dans tout Gouvernement équitable, un pareil oubli auroit fait annuller le teftament; la Nobleffe plaça la couronne Ducale fur la tête d'Uladislas, & confirma le partage; mais il fut réglé que les freres d'Uladislas feroient obligés de prendre les armes pour défendre fes intérêts, & qu'ils ne pourroient faire ni la guerre ni la paix fans fon aveu.

Partage de la Pologne.

Uladislas II. 1140.

Deux ans après qu'Uladislas eut foufcrit à cette conftitution, il voulut l'abolir: tout Etat démembré étoit un Etat foible, qui penchoit vers fa ruine: un corps politique n'étoit puiffant qu'autant qu'il étoit indivifible; tout partage étoit une fource de maux, un flambeau perpétuel de difcordes; il étoit donc de l'intérêt de la nation, qu'il s'emparât de tous les Etats de fes freres, & qu'il ne leur laiffât que des penfions pour fubfifter: ainfi raifonnoit l'ambitieux Duc, excité par les confeils de Chriftine fon époufe, plus ambitieufe que lui: on ne lui répondit qu'en

SECT. III. *Hist. de Pologne*, 1041-1300. mettant sous ses yeux le testament de Boleslas, ratifié par la Diete, approuvé par lui meme. Uladislas ne renonça point à ses projets; il appella les Russes en Pologne: l'aspect de leur armée fit une révolution dans les esprits; les jeunes Princes se virent abandonnés par leurs vassaux: Pierre Dunin, Comte de Skrzyn, fut presque le seul qui embrassa leur défense: il fut la victime de son zele, Christine lui fit couper la langue & crever les yeux. Uladislas eut bientôt envahi tous les domaines de ses freres. Posnanie étoit le seul asyle qui leur restât; ils s'y renfermerent; il les y assiégea; les Princes implorerent sa clémence par la bouche de l'Archevêque de Gnesne; il fut inflexible; leur désespoir les servit mieux que la stérile éloquence du Prélat; ils firent une sortie si vigoureuse, qu'Uladislas fut entraîné dans la déroute de son armée. Ses pertes furent aussi rapides que ses conquêtes; ses freres rentrerent dans tous leurs domaines; Uladislas s'enfuit en Allemagne, Cracovie se rendit aux vainqueurs; la Nation reconnut son injustice; Uladislas fut traité d'usurpateur dès qu'il fut malheureux; on le déposa, & Boleslas le *frisé* fut placé sur son trône.

Succès & disgraces d'Uladislas.

1144.

1145.

1146.

Boleslas IV le frisé.

1147.

Uladislas étoit alors à la Cour de Conrad; il essayoit sur son ame tout ce que la mauvaise fortune donne d'éloquence & d'adresse à ceux qu'elle persécute; mais le Monarque entraîné par la fureur épidémique des croisades, aima mieux aller en Asie massacrer des Sarrasins qu'il ne connoissoit pas, que de secourir son allié: l'armée de Conrad ne put même arriver jusqu'au théâtre de gloire où elle se promettoit des lauriers teints du sang des Infideles; elle fut détruite par la perfidie de l'Empereur d'Orient. Ces expéditions, dans leur origine, dans leurs effets, dans leur issue, ne furent qu'un tissu de crimes & de calamités. Conrad rassembla les débris de son armée, résolu de s'en servir pour replacer Uladislas sur le trône de Pologne: il y entra; Boleslas avant d'exposer le sang de ses sujets, voulut essayer la voie de la négociation; il demanda une entrevue à l'Empereur, & se rendit dans son camp avec une confiance, qui prévint d'abord les esprits en faveur du nouveau Duc. „Le Prince, dont vous défendez les intérêts, (lui dit-il) n'est „ pas digne de l'appui que vous lui prêtez; réservez tant de courage „ & de forces pour une plus belle cause. Uladislas mérite qu'on soit „ sans pitié pour lui, puisqu'il fut sans pitié pour nous: son ambition „ n'a respecté ni la volonté de son pere, ni celle de la nation, ni ses „ propres sermens; après nous avoir dépouillés de nos Etats, il nous „ a vus, peu s'en faut, à ses pieds implorer sa compassion, & notre sou„ mission n'a fait qu'accroître son orgueil: assiégés dans Posnanie, il „ nous a fait souffrir toutes les horreurs de la famine. Un ennemi eut „ été touché de notre sort; notre frere y fut insensible, nous nous „ sommes vengés: la nation l'a proscrit; je regne en sa place, & je „ suis résolu de justifier, par une glorieuse défense, le choix que les „ Polonois ont fait de moi: mais vous, grand Empereur, craignez de „ démentir cette estime que l'Europe a conçue pour vous. Protéger les „ tyrans, c'est l'être soi-même. Uladislas vous a séduit: revenez de „ votre erreur, & ne forcez pas les Polonois à fléchir sous un joug, „ qui

Conrad embrasse la défense d'Uladislas; mais il se retire, sans combattre.

„ qui leur est odieux: ne cessez point d'être juste, pour être trop gé- „ néreux: autant il est beau d'être l'appui des malheureux, autant il „ est honteux de servir les tyrans."

Hist. de Pologne, 1041 1300.

Conrad se retira, mais son successeur Fréderic Barberousse vit sous un autre jour la révolution de Pologne: plein de la grande chimere de la Monarchie Universelle, il voulut ajouter la Pologne aux Provinces de l'Empire, & y rétablir Uladislas, pour le compter au nombre de ses vassaux: il partit à la tête d'une puissante armée: celle de Boleslas étoit trop foible, pour tenter une action décisive; il ruina en détail l'ennemi qu'il n'osoit combattre, le harcela, le fatigua, l'épuisa tellement que Frédéric fit des propositions de paix; elles furent acceptées; on consentoit au retour d'Uladislas, on lui rendoit son patrimoine, mais non sa couronne; il se préparoit à reparoître, dans sa patrie, lorsqu'il mourut à Aldenbourg: on le crut empoisonné; les circonstances favorisoient ce soupçon, mais elles n'en démontroient pas la vérité. Ses trois fils n'oserent réclamer leur patrimoine; ils attendirent que le souvenir de la tyrannie de leur pere fut effacé.

1158. Frédéric barberousse prend les armes pour rétablir Uladislas. 1159.

Boleslas, tranquille sur son trône, respecté de ses freres, & redouté de ses neveux, s'occupoit depuis longtems du projet de reconquérir la Prusse, qui malgré tous les efforts des Souverains de Pologne n'avoit jamais pu être entierement soumise: la Religion servit bien sa Politique; les Prussiens étoient idolâtres; il falloit les dompter pour les convertir; il porta dans leur pays le fer, la flamme & l'évangile: il réussit; tout, dans la Prusse, fut bientôt Chrétien & Polonois. Mais à peine avoit il disparu, que les Prussiens reprirent & leur culte & leur indépendance, & rejetterent à la fois les loix de l'Evangile & celles de Boleslas: ce Prince reprit les armes, mais ses troupes attirées dans une embuscade, par des guides infideles, furent taillées en pieces. Cette disgrace fut suivie d'une autre; les fils d'Uladislas rassemblerent une armée en Allemagne, & vinrent réclamer les Etats de leur pere & sa Couronne: mais la Nation fut sourde à leurs plaintes, à leurs menaces, & les reçut, comme on reçoit des proscrits. Boleslas fut moins inexorable; il les admit au partage avec ses fils & leur accorda quelques domaines en Silésie; il mourut le 30 Octobre 1173 & Miécislas le vieux lui succéda.

Mort de Boleslas. 1173.

Miécislas avoit montré dès sa plus tendre enfance un jugement sain, un goût décidé pour l'étude, & des lumieres précoces, qui suppléoient en lui au défaut d'expérience: ces qualités si rares dans la jeunesse, peu communes même parmi les vieillards, lui avoient fait donner le surnom de *vieux*. On peut dire qu'il *rajeunit* sur le trône; tant qu'il fut sujet, il gouverna par lui même; Souverain, il se laissa gouverner: le produit des impôts fut la proie de ses favoris; la vertu fut bannie de sa cour, l'innocence gémit dans l'oppression; le peuple fut accablé de taxes; la justice fut vénale, ou plutôt il n'y eut plus de justice, & dans toute la Pologne on ne compta d'heureux, que les courtisans, les chiens & les chevaux, que le Duc élevoit pour la chasse. On reconnut trop tard que le Prince qu'on avoit cru vertueux, n'avoit

Miécislas III surnommé le vieux. 1174. Tyrannie de Miécislas: il est déposé. Casimir II. est élu.

pris le masque de la vertu, que pour gagner les suffrages; que sa feinte bonté n'étoit dans son enfance, qu'un vice de plus; on se repentit enfin de l'avoir préféré à ses concurrens: le peuple trembloit; la noblesse gardoit un lache silence: un Prêtre changea la face de l'Etat. C'étoit Gédéon, Evêque de Cracovie; il avoit du génie & de l'audace. Son éloquence étoit mâle & républicaine; avec les grands, il sçavoit convaincre; avec la multitude il sçavoit persuader; son esprit prenoit toutes les formes: il avoit osé reprocher au Duc ses désordres, sa tyrannie. Miécislas répondit, en le menaçant de l'exil. Gédéon étoit prêtre; il se vengea: il rassembla les grands, leur peignit Miécislas avec les couleurs les plus noires & les plus vraies, & il fut déposé.

Casimir II. surnommé le juste. 1177.

Casimir Duc de Sendomir fut élu: ce jeune Prince accepta la dépouille de son rival, en paroissant le plaindre, & se mit à la tête d'une armée, en protestant, qu'il ne faisoit qu'obéir à la volonté de la nation: il étoit ambitieux; mais ce vice étoit le seul qui regnât dans son cœur: juste, ferme avec les grands, sans hauteur, familier avec le peuple, sans bassesse, prompt à récompenser, lent à punir; il fit regner les loix conformes à l'équité naturelle; il eut le courage d'abolir plusieurs de ces droits barbares, qu'on auroit dû appeller plutôt le renversement des droits les plus sacrés: lorsque les Gentilshommes voyageoient, les Paysans étoient obligés de les nourrir, ainsi que leur suite, de voiturer leurs équipages, & même de leur faire présent d'une somme moins proportionnée aux facultés du bienfaiteur, qu'à l'avidité de celui qui la recevoit. Cette tyrannie, contraire aux principes de l'équité naturelle, ne l'étoit pas moins à la dignité de ces Nobles; on ne sçait comment concilier tant d'orgueil & tant de bassesse; ces fiers Souverains recevoient l'aumône, des mains de ces serfs qu'ils méprisoient, vendoient même l'excédent des provisions dont la pitié forcée des paysans avoit chargé leurs chariots, & s'enrichissoient en accumulant ce superflu; les plus pauvres passoient ainsi leur vie à voyager, & achevoient la ruine des cultivateurs déja vexés par leurs Seigneurs. Casimir abolit cet abus; la Noblesse murmura; il fut inflexible; l'édit subsista, & l'on ne vit plus tant d'illustres mendians parcourir les campagnes: leurs affaires, ou les besoins de l'Etat étoient les prétextes de leurs voyages; ils n'eurent plus d'affaires ni pour eux mêmes, ni pour l'Etat, dès qu'il fallut payer l'hospitalité. Cet acte de justice fit de Casimir l'idole des habitans des campagnes, & leur amitié vaut bien celle des grands.

Casimir abolit une loi injuste. Murmures de la Noblesse.

1181. Cependant Miécislas errant tantôt dans la Pologne, tantôt dans les cours voisines, cherchoit des vengeurs & ne trouvoit pas un ami: il crut que son frere seroit moins inexorable que ses sujets; il lui représenta, que le titre de Duc qu'on lui avoit déféré étoit inséparable de celui d'usurpateur, qu'envain il ouvroit l'oreille aux éloges des courtisans qui vantoient sa justice, que le premier devoir de l'homme juste étoit de ne pas dépouiller son frere, que les gens de bien étoient indignés de voir sur le trône un Prince qui avoit violé les plus saintes loix de la Nature: soit que le remords empoisonnât les plaisirs que Ca-

simir Il goûtoit au faîte des grandeurs, soit qu'il craignît que la Noblesse déja indisposée par l'édit qui proscrivoit ses quêtes vagabondes ne se soulevât en faveur de son frere, il voulut lui céder la couronne; mais les grands & le peuple s'y opposerent d'une commune voix, & menacerent de ne reconnoître ni l'un ni l'autre. Casimir demeura donc sur le trône; mais touché du malheur de son frere, & voulant lui procurer du moins un dédommagement digne de sa naissance, il lui prêta l'appui de ses armes, pour conquérir la ville de Gnesne & la Basse Pologne. C'étoit la premiere fois qu'on voyoit un Roi combattre pour son concurrent au trône, & un procédé si généreux eut des suites funestes. Les Russes excités par l'ingrat Miécislas, s'emparerent du Duché d'Halitz, & menacerent la Pologne d'une irruption générale: leur armée étoit innombrable; ils mépriserent le petit nombre des Polonois, & la jeunesse de Casimir, dont la discipline qui regnoit dans son camp doubloit les forces de ses troupes. Une armée craint peu ses ennemis, quand elle craint son Chef, & que ses ordres sont vengés avec sévérité, s'ils ne sont pas exécutés avec promptitude. L'immense étendue du camp des Russes intimida les Polonois. „Mes amis, leur dit Casimir, ne vous hâtez point de compter vos ennemis; commençons „ par les vaincre; nous les compterons, quand ils seront étendus sur „ le champ de bataille: sçavez vous dans quel lieu je vous ai amenés? „ c'est ici que vos ancêtres furent massacrés par les ayeux des barbares, que vous allez combattre. Vous foulez leurs ossemens sous vos „ pieds. Songez qu'ils aimerent mieux mourir, que de faire une lâche „ retraite; imitez les, & craignez, si vous fuyez, qu'ils ne sortent de „ leurs tombeaux, pour vous reprocher votre perfidie;" & aussitôt il donna le signal du combat: ce fut celui de la victoire.

Hist. de Pologne, 1041-1301.

Casimir veut céder la Couronne à son frere: la noblesse s'y oppose.

Victoire de Casimir sur les Russes.

Les intrigues de Miécislas le rappellerent en Pologne; ce Prince s'étoit emparé des Duchés de Masovie & de Cujavie, qui appartenoient au jeune Lech, fils de Boleslas le frisé, dont Casimir étoit tuteur. Le Comte Zira, Gouverneur du pupille, lui présenta Casimir comme un usurpateur, & lui fit voir dans Miécislas un protecteur puissant & désintéressé. Miécislas s'empara de ses domaines; Casimir en chassa le perfide, excusa l'erreur du jeune Prince, pardonna à son frere, & tourna toute son indignation contre Zira. Miécislas ourdit de nouvelles trames, souleva une partie de la Noblesse, s'empara de Cracovie, & essuya la double honte d'en être chassé, & de recevoir de son frere un nouveau pardon. Casimir enchaîna cet ingrat à force de bienfaits, conquit la Prusse, rétablit le calme en Silésie, où ses neveux regnoient au milieu des orages, & mourut subitement au milieu d'un festin. (1) On le crut empoisonné.

Ingratitude de Miécislas.

Mort de Casimir. 1194.

La Pologne a eu des Princes plus sçavans dans l'art de la guerre, plus profonds dans celui des négociations, mais elle n'en a point eu de plus juste que Casimir: Magistrat sur le trône il fut l'organe & le vengeur des loix; il eut le courage d'attaquer d'absurdes préjugés, entreprise dangereuse qui pouvoit le faire tomber du faîte des grandeurs, mais il

(1) *Dlugloss. Cromer. Past. ch. Hirten. Sarnic. An. Pol.*

Sect. III. Hist. de Pologne, 1041-1300.

ne balança jamais entre ce qui étoit honnête & ce qui lui étoit utile, & se montra toujours prêt à sacrifier sa couronne & sa vie au bien de l'Etat, à l'honneur de l'humanite, & il adoucit l'esclavage des Paysans; il leur auroit rendu la liberté, si cette révolution avoit été possible.

Lesko fils de Casimir parvient au trône.

La Diete fut orageuse. Miécislas Duc d'Oppelen aspiroit au trône; Miecislas le vieux prétendoit y remonter: Lesko fils de Casimir n'avoit pour lui que le respect des Polonois pour la mémoire de son pere, & le zele de l'Evêque & du Palatin de Cracovie; il fut préféré, malgré la foiblesse de son âge, qui ne promettoit à la Pologne qu'une régence tumultueuse: il fallut maintenir les armes à la main le choix qu'on avoit fait. Miecislas assembla une armée: le Palatin de Cracovie leva des troupes; la guerre se fit avec cet acharnement, qu'on remarque surtout dans les guerres civiles: les eaux de Mozgawa furent teintes du sang des deux partis: les débris des deux armees se retirerent après des massacres horribles; toutes deux se crurent vaincues; toutes deux l'étoient en effet. Ces discordes avoient épuisé le sang & l'or de la Pologne; les deux factions demeurerent en paix, parcequ'elles n'avoient plus les moyens de se nuire; mais ce calme trompeur étoit l'avant-coureur d'un nouvel orage; de part & d'autre on s'observoit, on intriguoit, on faisoit des préparatifs. La guerre se ralluma en 1199. Miécislas s'empara d'abord de la Cujavie. Il voulut ensuite corrompre le Palatin de Cracovie; mais le cœur d'un homme de bien n'est pas aussi aise à conquérir qu'une Province: les présens de Miécislas furent rejettés: la mere du jeune Lesko fut plus foible; elle consentit à dépouiller son fils en faveur de l'usurpateur: celui-ci promettoit d'adopter Lesko & Conrad son frere au préjudice de ses enfans; sermens trompeurs, qu'il viola, dès qu'il fut maître de Cracovie; il en fut chassé, il y rentra encore; la Duchesse guidée tour à tour & par les perfides conseils de ce Prince, & par sa tendresse maternelle, fut tantôt son ennemie, & tantôt son appui: enfin Miécislas mourut; mais le calme ne fut point rétabli: Uladislas Laskonogi, fils aîné de Miécislas fut élu; la faction de Lesko alloit replonger la Pologne dans des troubles, dont l'effet auroit été funeste, quoique la cause en fût légitime; mais la mort d'Uladislas rendit la paix à l'Etat agité, & Lesko fut reconnu par toute la nation. Sur ces entrefaites, des fléaux non moins affreux que les discordes civiles répandirent dans la Pologne la terreur & la désolation; les Tartares la ravagerent, l'inonderent du sang de ses cultivateurs & de ses soldats; à ce désastre succéda une disette affreuse, & la faim fit périr une partie de ce que le fer n'avoit pas moissonné.

Guerre civile en Pologne.

1199.

1200. Miécislas III surnommé le vieux.

1203. Uladislas Laskonogi.

1206.

Lesko le Blanc. 1227.

Vingt années de culture & de paix suffirent à peine pour effacer les traces de tant de ravages & rétablir l'abondance: enfin l'Etat commençoit à sortir de ses ruines, lorsque l'ambition d'un seul homme lui prépara de nouveaux malheurs; c'étoit Suantopelck Palatin de Poméranie: c'étoit peu pour lui de gouverner cette Province, il vouloit la posséder; il demandoit le titre de Duc; qui lui étant refusé, il le prit de lui même, & résolut de s'élever en Poméranie un trône indépendant de la Pologne. Lesko leva une armée, & appella ses Vassaux près de lui. Cependant, avant d'en venir aux mains, on indiqua une con-

férence. Lesko crut pouvoir traiter Suantopelck, non comme un ennemi que l'on respecte, mais comme un rebelle que l'on châtie; la perfidie même lui sembla légitime contre un perfide sujet; il se préparoit à le faire arrêter au milieu de la conférence; Suantopelck en fut averti, il fit retomber la fourbe sur son auteur, attaqua les Polonois au milieu de la trêve, & les tailla en pieces. Lesko étoit dans le bain, lorsque les Poméraniens entrerent; il se sauva presque nud; on le poursuivit, & Suantopelck le fit égorger sous ses yeux. Henri le barbu, Duc de Silésie, ne dut la vie qu'à la pitié d'un soldat, qui le couvrit de son corps; on les crut morts tous deux. Conrad échappa au glaive des assassins. Boleslas fils de Lesko n'avoit alors que sept ans. Sa jeunesse laissoit une libre carriere à l'ambition de Conrad. Ce Prince & Henri le barbu se disputerent le trône: celui-ci triompha d'abord; Conrad fut chassé de Cracovie, mais ayant appris que son rival avoit licentié son armée, il rentra dans la capitale, surprit Henri, & le chargea de fers. Son fils accourut pour les briser; on alloit en venir aux mains; & l'ardeur des deux partis menaçoit la Pologne & la Silésie d'une bataille qui auroit été fatale aux vainqueurs, comme aux vaincus. Hedwige épouse de Henri prévint cette destruction; elle engagea le Duc de Silésie à renoncer au trône de Pologne, & Conrad, à rendre la liberté à son captif.

Hist. de Pologne, 1041-1300.

Lesko est la victime de sa propre perfidie.

1228. Révolution dans Cracovie.

Conrad montra tant de foiblesse dans son gouvernement, si peu d'ardeur pour la gloire, que Henri reprit impunément le titre de Duc de Pologne: cette infraction du traité qu'Hedwige avoit conclu, pouvoit rallumer une guerre: l'inactive indifférence de Conrad, conserva à la Pologne son repos aux dépends de sa gloire; mais ce repos même ne fut pas de longue durée. Les Tartares accoururent, ravagerent les campagnes, brûlerent les villes, tuerent & perdirent beaucoup de monde dans un combat près de Cracovie, disparurent, revinrent encore, remporterent sur les Polonois une sanglante victoire, livrerent Cracovie aux flammes, & allerent porter dans d'autres contrées leur avide fureur, lorsqu'elle ne trouva plus de proie à dévorer. La Pologne n'étoit plus qu'un désert; mais ce désert couvert de ruines, de cendres, de cadavres épars excitoit encore les desirs d'un ambitieux. Boleslas voulut faire valoir les prétentions que sa naissance lui donnoit à la Couronne; une guerre civile s'alluma au milieu de la désolation générale: elle fut fatale à Conrad. Il s'étoit rendu méprisable par son indolence, odieux par ses vexations; il fut chassé de Cracovie, réduit à la tête d'une armée, fut vaincu, tenta de nouvelles expéditions, toujours infructueuses, ravagea la Pologne & ne put la reconquérir. Boleslas mourut en 1273, méprisé de la noblesse, presque ignoré de ses autres sujets, regretté seulement des prêtres & des moines qui lui avoient donné le surnom de Chaste, en échange des biens immenses, qu'il avoit détachés de la couronne pour les enrichir.

Nouvelle irruption des Tartares.

1241.

Boleslas V surnommé le chaste nouveaux troubles.

1243.

1273.

Il avoit adopté Lesko le noir, Duc de Cujavie, son parent: ce Prince fut porté sur le trône par une faction puissante. Son regne ne fut qu'une guerre perpétuelle; il fut tellement occupé à combattre, qu'on peut dire qu'il n'eut pas le temps de regner; il triompha des

Lesko le noir.

Tartares, des Lithuaniens ligués contre lui. Conrad souleva une partie de la Pologne, fut proclamé par les rebelles, & courut de conquêtes en conquêtes; il entra même dans Cracovie, mais les habitans se retirerent dans la citadelle, & signalerent par la plus belle défense leur
1285. zele pour leur Prince. Lesko appelle les Hongrois à son secours: Conrad fut vaincu, & alla dans la Mazovie chercher une mort obscure. Lesko lui survécut peu. Il mourut, sans avoir connu les douceurs du repos, & le plaisir de rendre les hommes plus heureux & meilleurs.

1289. La Noblesse assemblée proclama d'abord Boleslas Duc de Mazovie: mais le peuple, qui avoit besoin d'un maître bienfaisant, appella Hen-
Interregne. ri *le bon*, Duc de Breslau, & lui livra la capitale & la couronne. Boleslas abandonna l'une & l'autre. Henri eut bientôt sur les bras un adversaire plus redoutable, c'étoit Uladislas Loketech, Duc de Cujavie & de Siradie: il s'étoit fait des créatures dans la Poméranie & dans la Grande Pologne; il fut élu par cette faction, qui déclara Henri déchu du trône; une puissante armée fit ouvrir à Uladislas les portes de Cracovie; mais Henri y rentra par surprise, & mourut: on le crut empoi-
1290. sonné par les Siléfiens; mais comme l'histoire ne donne point de motifs à cet attentat, on peut le révoquer en doute. Henri n'avoit point d'enfans; il avoit légué les Duchés de Cracovie & de Sendomir à Prémislas Duc de la Grande Pologne: ce Prince fut reconnu par un parti redoutable; mais Uladislas Loketech sortit de sa retraite, s'empara de Sendomir, & se prépara à la conquête de Cracovie: il vouloit soumettre les provinces, mais il ne songeoit pas à regner sur les cœurs. C'étoit une bien mauvaise politique de ruiner les Polonois, pour obtenir leurs suffrages; son féroce orgueil ne respectoit ni les loix du Royaume, ni celles de l'humanité; ou plutôt il n'en connoissoit d'autre que sa volonté. Griphine, veuve de Lesko le noir, appella en Pologne Wenceslas Roi de Bohême; la foiblesse de Prémislas, la tyrannie d'Uladislas, tout concourut à lui ouvrir l'entrée du Royaume; il triompha de Prémislas sans
1295. coup férir, mais il fut battu par Loketech, qui demeura maître de Cra-
Prémislas couronné Roi. covie. Au milieu de ces révolutions, il s'en préparoit une autre plus importante. Prémislas III Duc de Poméranie conçut le projet de rendre à la Pologne le titre de Royaume qu'elle avoit perdu; il y réussit,
1296. & fut sacré à Gnesne; mais à peine étoit il sur le trône qu'un coup de
Uladislas Loketek. poignard l'en renversa: les Marquis de Brandenbourg, qui craignoient
Uladislas monte sur le trône & est chassé. qu'il ne les dépouillât des terres qu'ils avoient usurpées, furent les auteurs de cette perfidie. Uladislas Loketech reparut sur la scene & fut couronné. Ses vices s'accrurent, comme le pouvoir de les satisfaire;
1300. il fut chassé. Wenceslas rentra en Pologne, & regna paisiblement, tan-
Wenceslas. dis que son rival retiré en Hongrie, apprenoit à se connoître & à se corriger: tant que Wenceslas vécut, il ne songea point à troubler la Pologne, mais il étudia l'art du Gouvernement pour en faire usage, si des circonstances plus heureuses lui rendoient sa Couronne: il médita & sur les devoirs des Rois, & sur ceux de l'homme; il connut l'indigence & la douleur, & apprit à compatir au sort de ses semblables; en détrônant un tyran, les Polonois en avoient fait un bon Prince, & ce fut en perdant la couronne, qu'il apprit à s'en rendre digne.

Fin du Tome XLI.



